



HAL
open science

Jean le Long et la traduction du "Liber peregrinationis" de Riccold de Monte di Croce

Marco Robecchi

► To cite this version:

Marco Robecchi. Jean le Long et la traduction du "Liber peregrinationis" de Riccold de Monte di Croce. Sciences de l'Homme et Société. Sorbonne Université (Paris); Università di Verona, 2018. Français. NNT: . tel-04009030

HAL Id: tel-04009030

<https://hal.science/tel-04009030>

Submitted on 28 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ
FRANCO
ITALIENNE

UNIVERSITÀ
ITALO
FRANCESE

SORBONNE UNIVERSITÉ
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI VERONA

ÉCOLE DOCTORALE 1

STUDI UMANISTICI

Laboratoire de recherche
EA 4349

Studi Filologici, Letterari e
Linguistici

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline :

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN ÂGE
L-FIL-LET/09 FILOLOGIA E LINGUISTICA ROMANZA

Présentée et soutenue par :

Marco ROBECCHI

le : 13 mai 2018

**Jean le Long et la traduction du *Liber peregrinationis*
de Riccold de Monte di Croce**

Sous la direction de :

M. Alvise ANDREOSE – professeur, Università di Verona

Mme Sylvie LEFÈVRE – professeur, Sorbonne Université

Membres du jury :

M. Alvaro BARBIERI – professeur, Università di Padova

Mme Christine GADRAT-OUERFELLI – chercheur, CNRS – LA3M Aix-Marseille

Mme Laura MINERVINI – professeur, Università di Napoli Federico II

M. Martin Dietrich GLESSGEN – professeur, Universität Zürich – EPHE Paris

Quest'opera è stata rilasciata con licenza Creative Commons Attribuzione – non commerciale
Non opere derivate 3.0 Italia . Per leggere una copia della licenza visita il sito web:

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/it/>



Attribuzione Devi riconoscere [una menzione di paternità adeguata](#), fornire un link alla licenza e [indicare se sono state effettuate delle modifiche](#). Puoi fare ciò in qualsiasi maniera ragionevole possibile, ma non con modalità tali da suggerire che il licenziante avalli te o il tuo utilizzo del materiale.



NonCommerciale Non puoi usare il materiale per [scopi commerciali](#).



Non opere derivate —Se [remixi, trasformi il materiale o ti basi su di esso](#), non puoi distribuire il materiale così modificato.

Jean le Long et la traduction du Liber peregrinationis de Riccold de Monte di Croce
Marco Robecchi
Tesi di dottorato

Ceste cité de Ninive fu destruite du tout en tout, mais encores y apperent aucuns remananz de murs ; celle demeure ainsi gastee, mais elle est raediffiee à l'autre leiz du flueve et la nomme-on ores Monsal (XVII 4)

*Earlier this month the head of the UNESCO voiced alarm over “one of the most devastating acts of destruction of library collections in human history.” [...] the destruction involved museums, libraries and universities across Mosul (Muna Fadhil, *The Guardian*, 26/02/2015)¹*

This mindless attack on great art, on history, and on human understanding constitutes a tragic assault not only on the Mosul Museum, but on our universal commitment to use art to unite people and promote human understanding, (Thomas P. Campbell)²

Ce qui s'est passé à Mossoul est de l'ordre de la profanation. Ceux qui ont procédé à ces destructions ont voulu effacer les traces de civilisations disparues, comme pour les tuer une deuxième fois. C'est répugnant pour nous qui considérons que le souvenir des hommes doit être sauvé (Gabriel Martinez-Gros)³

¹ <https://www.theguardian.com/books/2015/feb/26/isis-destroys-thousands-books-libraries>

² <http://time.com/3725026/isis-destruction-mosul-museum-artifacts/>

³ <https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/A-Mossoul-nous-assistons-a-la-destruction-de-l-histoire-du-monde-!-2015-03-01-1286235>

ABSTRACT TESI

L'obiettivo della tesi è lo studio e l'edizione critica della traduzione francese del *Liber peregrinationis* di Riccoldo da Monte di Croce, scritto attorno al 1300 e tradotto nel 1351 dal benedettino Jean le Long d'Ypres (= JLL). Nel testo il domenicano fiorentino Riccoldo racconta il suo viaggio tra Terra Santa, Turchia e Perisa, compreso un decennio di soggiorno a Bagdad. JLL lo inserisce in un *corpus* di sei traduzioni di opere di viaggio e di descrizione dell'Oriente.

La prima parte della tesi è consacrata allo studio della tradizione del testo latino, tramandato da 7 mss., con il fine di individuare la versione più vicina alla fonte utilizzata dal traduttore. Si tratta di uno stato testuale prodottosi tra Fiandre e Germania renana nella prima metà del XIV sec. Lo studio della diffusione manoscritta e della tradizione testuale ha fornito nuovi, importanti risultati per lo studio del testo odepotico di Riccoldo e della sua diffusione.

JLL, abate benedettino di formazione parigina in diritto canonico, ha tradotto il *Liber* di Riccoldo assieme al *Flos historiarum* di Hayton, alla *Relatio* di Odorico da Pordenone, al *Liber* di Wilhelm von Boldensele, a due lettere scambiate tra il kahn Togon Temür e papa Benedetto XII, e il trattato *De statu, conditione ac regimine magnis Canis*. Questi 6 testi son tramandati da 6 mss. in maniera unitaria, il che sottintende un preciso progetto di compilazione dietro le scelte del traduttore.

Ho prima di tutto analizzato la tradizione manoscritta del testo, interrogandomi sulle figure di lettori e destinatari, nonché sulle trasformazioni della raccolta progettata dal Benedettino, individuando due linee di diffusione storico-geografiche: una limitata all'area piccarda e ad un pubblico borghese (mss. *A* e *B*), l'altra limitata all'area parigina e circolante tra l'alta aristocrazia francese (mss. *CDEF*).

L'analisi si è dunque occupata dei rapporti tra i 6 mss.: ciò ha permesso di discernere due famiglie testuali coincidenti con le aree di diffusione storico-geografiche proposte. Lo studio dei rapporti tra il testo francese e la fonte latina ha permesso di identificare con una certa sicurezza la versione che il traduttore aveva sotto gli occhi. Il testo latino della fonte è stato quindi pubblicato a fronte del testo francese, permettendo così una comparazione puntuale di *texte source* e *texte cible*. Il testo del ms. *A*

(Besançon, BM 667) copiato nel 1368 nei dintorni di Saint-Omer (dove JLL era abate) è stato scelto come testimone di base per l'edizione, per la sua elevata qualità.

In seguito, l'analisi traduttologica, linguistica e lessicografica hanno permesso di riconoscere la qualità della traduzione. JLL è un traduttore fedele, che omette poco della sua fonte e aggiunge piccoli passaggi chiarificatori. Soprattutto, ha un'ottima conoscenza dell'Oriente. La lingua impiegata è un *moyen français* intriso di piccardismi ma ormai essenzialmente neutralizzato in direzione standardizzante (come ci si aspetterebbe a metà del XIV sec.). L'analisi lessicografica ha permesso di individuare una cinquantina di regionalismi e una quindicina di termini rari impiegati dall'autore.

L'edizione del testo, condotta su *A* senza mai prescindere dall'apporto degli altri 5 mss., è corredata di un ricco apparato di varianti, di un'essutiva sezione di discussione delle scelte editoriali e di un glossario che registra circa 250 voci.

Table des matières

Préface.....	9
1. Riccold de Monte di Croce.....	11
1.1 La vie, les œuvres.....	11
1.2 Le récit d'un voyage : la structure du Liber peregrinationis.....	18
1.2.1. La Terre Sainte.....	19
1.2.2. Riccold face à l'autre.....	21
1.2.3. Les trois hérésies chrétiennes d'Orient.....	25
1.2.4. La théologie de l'Islam chez Riccold.....	29
1.2.5. Le final du récit (suivi par un appendice sur Pygmées et Sabbéens).....	32
1.3. Les manuscrits du Liber peregrinationis.....	33
1.4. Les rapports entre les manuscrits.....	52
1.5. La diffusion des manuscrits et ses lecteurs.....	69
1.6. Remarques sur l'édition de Kappler.....	78
1.7. Les traductions italiennes.....	80
1.7.1. Les manuscrits italiens.....	80
1.7.2. Les deux versions toscanes (T et F).....	87
2. Jean le Long d'Ypres.....	93
2.1 La vie.....	93
2.2. L'œuvre latine.....	98
2.3. Le projet de traduction.....	101
2.4 Pour une hypothèse sur le lecteur et les destinataires de l'œuvre de Jean le Long.....	109
2.5 Les manuscrits.....	127
2.5.1. Description des manuscrits français.....	127
2.5.2. Les annotations dans les mss. A et C.....	159
2.5.3. Les rubriques.....	165
2.5.4. Le Roman de Mélusine dans le ms. Cotton.....	170
2.5.5. Réflexions sur les manuscrits-recueils B, E et F.....	190
2.6. Rapports entre les manuscrits.....	197
2.6.1. Les familles textuelles.....	197
2.6.2. Existence de l'archétype ?.....	219
2.6.3. Stemma hypothétique.....	227
2.7. Jean le Long traducteur.....	231
2.7.1. Les rapports avec la source latine : la « famille nord-européenne ».....	240
2.7.2. La position de JLL dans le stemma latin.....	255
2.7.3. Les sources des autres traductions.....	256
2.7.4. Condensations.....	267
2.7.5. Amplifications.....	275

2.7.6. Transformations.....	306
2.7.7. Rapports intertextuels : que se passe-t-il dans les autres traductions ?.....	341
2.8. Étude linguistique.....	349
2.8.1. Graphie et phonétique.....	352
2.8.2. Morphologie.....	367
2.8.3. Remarques sur les verbes.....	382
2.8.4. Remarques syntaxiques.....	387
2.8.5. Analyse lexicologique.....	392
3. Traduction du <i>Liber peregrinationis de Riccold de Monte di Croce</i>	479
3.1. Critères d'édition.....	480
3.3. Discussion des variantes.....	753
4. Glossaire.....	813
4.1. Critères d'établissement du glossaire.....	813
Annexe 1. Les rubriques du texte latin.....	852
Annexe 2. Tableaux des rapports entre les mss. latins.....	857
Annexe 3. Tables des matières dans les mss. C, D et l'imprimé.....	868
Annexe 4. Tableaux des grattures du ms. E.....	872
Annexe 5. Tableau des rubriques latines et françaises.....	876
Annexe 6. Corrections sur le ms. A.....	879
Annexe 7 - Données de l'analyse lexicographique.....	887
Annexe 8. Fiches lexicographiques (<i>botte, se crester, foudre</i>).....	891
Annexe 9. Variantes des mots étrangers.....	902
Annexe 10. Variantes là où ; démonstratifs.....	903
Annexe 11. Stemma complet et diffusion du récit.....	905
6. Index onomasiologique, toponymique, des choses notables et des mots étrangers.....	907
7. Bibliographie.....	919

Préface

Trois ans sont désormais passés. En ce temps là, je transcrivais un des mss. du *Liber* (je ne me rappelle pas lequel, latin ou français), précisément le passage où Riccold décrit la ville de Ninive, *Ninive civitas grandis*. Il déplore la destruction de la ville ancienne, abandonnée et laissée en ruine ; on ne voit plus que quelques morceaux des anciennes murailles. Heureusement, une ville nouvelle a été bâtie de l'autre côté du fleuve Tigre, la ville de Mossoul. Mais voici qu'en ce fin février 2015, la télévision diffuse la nouvelle de la destruction de Mossoul. Laissons de côté les coupables : j'ai été profondément touché par l'annonce de cet événement. Il y a huit siècles, le missionnaire dominicain déplorait la destruction d'une partie de la ville ; aujourd'hui, on déplore la dévastation de l'autre partie. Le Proche Orient ne connaîtra-t-il jamais la paix qu'il mérite ? Riccold visite un monde hostile : il est un frère dominicain parmi les musulmans, il veut les attaquer du point de vue théologique, mais il reconnaît les qualités morales et humaines de ses ennemis. Son regard sur le monde de l'Autre nous étonne et nous intrigue, un regard loin du point de vue colonialiste auquel on s'est habitué, comme les récentes conférences et études sur Riccold le démontrent.

Cette thèse n'est qu'une édition critique : elle veut mettre à disposition un texte qui a laissé une trace dans l'histoire des relations entre Orient et Occident au fil des siècles, surtout à l'époque des croisades. Il ne s'agit pas de la première édition du texte. Louis de Backer le publiait pour la première fois en 1877. On en trouve un exemplaire dans la Bibliothèque de l'ENS de rue d'Ulm, à Paris (côte H V vo 47 8°). Un lecteur anonyme a laissé son opinion sur le frontispice et ça et là dans le livre : « Quel crétin ! Livre au-dessous de toute critique ». Son avis se fonde principalement sur la citation de Barthelemy St-Hilaire par laquelle l'éditeur conclut l'introduction : « Aussi, cette fameuse devise, *Ex Oriente lux*, n'est juste qu'au sens matériel ; c'est bien de l'Orient que nous arrive la lumière qui chaque jour vient éclairer nos yeux ; mais la lumière qui éclaire les esprits ne nous vient pas de là. Cette lumière supérieure est née dans le monde européen, dans le monde grec, qui l'a enfantée et à qui l'on doit en rapporter exclusivement toute la gloire » (de Backer 1877, p. 87). Louis de Backer a néanmoins été le premier (et le seul) à comprendre qu'il fallait publier les six traductions de Jean le Long dans un seul livre. Je souhaite que cela soit un jour possible avec de nouvelles éditions. Entretemps, je voudrais remercier tous ceux qui m'ont aidé, ceux qui sont venus, et ceux qui s'en sont allés au cours de ces trois dernières années.

Marco Robecchi

1. Riccold de Monte di Croce

1.1 La vie, les œuvres

Comme pour la plupart des hommes du Moyen Âge, nous savons peu de choses sur la vie de Riccold de Monte di Croce (lat. Riculdus de Monte Crucis, it. Riccoldo da Monte di Croce⁴). C'est à frère Emilio Panella OP que l'on doit reconnaître le mérite d'avoir reconstruit les étapes principales de la vie de Riccold par le biais de ses recherches minutieuses.

Riccold, fils de Pennino, naît dans le quartier de Saint-Pierre (San Piero Maggiore) à Florence, bien que sa famille soit originaire d'un village de la campagne voisine, appelée « Monte Crucis ». On ne connaît pas sa date de naissance. Il reçoit sa première éducation dans le domaine des *artes liberales*, comme il le rappelle dans le début de son *Liber peregrinationis* :

cogitavi, inquam, non esse tutum quod ego longo tempore sederem et otiosus essem et non probarem aliquid de labore paupertatis et longe peregrinationis, maxime cum in mente mea revolverem quas longas et laboriosas peregrinationes adsumperam adhuc secularis existens, ut adiscerem illas seculares sciencias quas *liberales* appellant⁵.

Il entre au couvent dominicain de Sainte Marie Nouvelle en 1267, où le rejoignent deux de ses frères, Bencivenni en 1271 et Sinibaldo entre 1281 et 1285. En 1282 il devient lecteur du « studium generale » de théologie institué à Pise et organisé par Thomas d'Aquin ; en 1287, il est assigné au couvent de Prato⁶. Vers la fin de l'année 1288 il

⁴ Son nom latin se trouve dans le nécrologe rédigé le 31 octobre 1320 et transcrit dans la *Cronica fratrum Sancte Marie Novelle de Florentia*, vol. I (1225-1665), conservée dans les Archives du Couvent, côte I.A.1 ; la description du ms. par frère Emilio Panella OP est disponible en ligne : http://www.e-theca.net/emiliopanella/cronica/cr_frm01.htm. La forme française Riccold de Monte Croce a été employée par René Kappler pour son édition du *Liber peregrinationis*.

⁵ Kappler 1997, p. 36-38.

⁶ Les deux documents dans Panella 1988, p. 7 : « Studium generale theologie quantum ad locum et personas et numerum studentium committimus plenarie fr. Thome de Aquino. Studium artium ponimus in conventu Pisano, ubi leget fr. Ricculdus Florentinus, cujus studio deputamus » et « Curam

débarque à Saint-Jean d'Acre et passe quelques mois en Terre Sainte avant d'entreprendre sa tâche de missionnaire. Il avait été envoyé en mission par le pape Nicolas IV et par le maître général de l'Ordre Muño de Zamora, comme il l'affirme dans son récit : *Suscepta igitur obedientia domini pape mediante magistro ordinis incipiens peregrinationem*⁷.

Il sillonne l'Anatolie et le Proche Orient, et rejoint la cour de Bagdad, où il demeure plusieurs années et règne alors l'Ilkhan des Mongols depuis la chute du Califat en 1258. C'est dans cette même ville qu'il reçoit, en 1291, la nouvelle de la chute de Saint-Jean d'Acre, la dernière forteresse chrétienne en Orient : cet épisode le pousse à rédiger les cinq *Epistolae ad Ecclesiam triumphantem*, où il s'interroge sur le Salut et plaint le sort de la chrétienté. Si c'est bien à Bagdad qu'il approfondit sa connaissance de l'arabe, ce qui lui permet d'avoir un accès direct au Coran⁸, on ne peut pas exclure que Riccold ait possédé des rudiments de langue arabe, avant même de partir pour l'Orient, puisque « l'obstacle de la langue est plus difficile à surmonter que celui de la distance »⁹. En effet, l'Italie au XIII^e siècle était en relation avec le monde arabe par le biais de Frédéric II de Sicile, mais aussi du fait que l'Université de Bologne était l'un des centres les plus importants de l'averroïsme¹⁰. En outre, à Paris en 1236 le Chapitre Général de l'Ordre avait recommandé aux frères missionnaires l'étude des langues locales, et plusieurs écoles de langues orientales avaient été instituées à Tolède par Raymond de Peñafort (1250), à Tunis (1250), à Barcelone (1259) et à Valence (avant

conventus Pratensis committimus fr. Riculdo lectori ». Panella croit que sa fréquentation avec Thomas d'Aquin se reflétera dans ses œuvres polémiques, surtout dans le *Contra legem sarracenorum*.

⁷ Kappler 1997, p. 38. L'indication de son envoi en Orient se trouverait dans une ordonnance papale du 3 septembre 1288, voir Richard 1977, p. 110, n. 173. Selon Tanase 2013, p. 314 : « Avant même de devenir le centre financier et marchand qu'elle fut au XIV^e siècle, Florence était une ville liée à la papauté et il est évident que les couvents des ordres mendiants de la ville furent une pépinière de recrutement ».

⁸ Une copie du Coran, avec les notes de lecture en latin de Riccold, est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote ar. 384. Voir l'étude Burman 2007, confirmée par Martínez Gázquez-Déroche 2010, ainsi que le site d'Emilio Panella pour davantage de références bibliographiques <http://www.e-theca.net/emiliopanella/riccoldo/index20.htm>.

⁹ Zumthor 1993, p. 279.

¹⁰ George-Tvrtkovic 2012, p. 6 ; Menocal 1987, p. 121-22 ; Bausani 2000, p. 65. Certes, Riccold a vécu à l'époque de la domination aragonaise-anjoine, mais on ne peut pas négliger les influences de la culture arabe au cours du XIII^e siècle.

1281)¹¹ : on y étudiait « grec, hébreu, chaldéen (syriaque) et arabe [qui] étaient, dans une certaine mesure, des langues ‘classiques’, auxquelles nous joindrions l’arménien »¹².

Riccold fut l’un des rares Européens à résider longuement à la cour de l’Il-Khan Mongol, ou du moins à avoir raconté son expérience. Il est fort probable qu’il ait relaté son voyage, dans le *Liber peregrinationis*, peu après son retour à Florence, dans une période de création intense, puisqu’il écrit deux autres ouvrages dans le même temps : le *Contra legem Sarracenorum*, une œuvre polémique contre l’Islam, et le *Ad nationes Orientales*, une œuvre polémique contre les églises d’Orient. Ces quatre œuvres (y compris les *Epistolae*), écrites par Riccold au cours et après son séjour en Orient « se répondent étroitement [et] couvrent, dans leur variété et leur unité, le champ de cette expérience¹³ ». En attendant la réponse du pape Benoît VIII à propos d’une question théologique concernant ses doutes sur le caractère hérétique des églises syriaques, il entretient sa longue barbe de missionnaire et se tient prêt à repartir pour l’Orient¹⁴. Riccold lui-même nous a laissé un témoignage de son incertitude quant à la définition d’hérétique dans une note autographe écrite au f. 219v d’un ms. de Florence¹⁵. Mais cela n’arriva jamais : il resta en Italie à cause de son mauvais état de santé, conséquence peut-être de son premier voyage. C’est ainsi qu’autour de 1316 il devient prieur au couvent de Sainte Marie Nouvelle¹⁶. Là, il ne resta pas inactif. Son goût pour la polé-

¹¹ Voir Monneret de Villard 1944, p. 35-58. Une autre étude fondamentale est celle de D’Alverny 1994 et Richard 1977b, en part. p. 159-60 : « Cet apprentissage se fait alors chez les musulmans, à Tunis ou à Murcie ».

¹² Id., p. 163.

¹³ Kappler 1997, p. 14.

¹⁴ En 1226 le pape Honore III recommanda aux missionnaires de se laisser pousser la barbe afin de mieux se mêler aux musulmans ; voir Cappi 2005, p. 148, n. 39.

¹⁵ Il s’agit du ms. Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, C 8.1173, contenant le *Contra legem Sarracenorum* et le *Libellus ad Nationes Orientales*. En voici la note : « *heretici*. Nota quod hic vel ubicumque apello eos – scilicet Cristianos habitantes orientalem plagam - hereticos, dico opinative et non certitudinaliter. Nondum enim diffinitum est per papam utrum sint heretici illi Jacobini et Nestorini orientales set sunt argumenta pro et contra, et expecto determinationem papalem vel etiam magistralem ». Selon Rouxpetel 2015a, p. 262 « Riccold [...] considered the pope as the ultimate authority on matters of heresy ».

¹⁶ Panella 1988, p. 18 ; Kaeppli III 1980, p. 309.

mique le conduit à être impliqué dans une querelle concernant la révocation de certaines concessions conventuelles ; accusé avec frère Jean d'Oltrarno, il est exilé au couvent d'Orvieto pour l'année suivante¹⁷. C'est encore à cause de son esprit de controverse qu'il gagne le surnom de 'Il martello de' Saracini', selon le frère Vincenzo Fineschi¹⁸. Il meurt à Florence, dans son couvent en 1320 ; le nécrologe nous informe qu'il a servi l'Ordre pendant 53 ans et 5 mois. En voici le texte complet (en italique les points saillants de sa vie) :

Frater Riculdus de Monte Crucis, sacerdos et bene litteratus, lector fuit in pluribus et magnis conventibus ; predicator etiam sollempnis et fervens, et in populo ubique gratiam habuit singularem. Religiosus bonus ac observantie regularis, tam circa se quam circa alios, precipuus emulor. Fidei autem zelo ac dilatationis nominis christiani amore miro modo succensus, *mare transiens et ad partes se conferens orientis ac ad interiora gentium penetrans in Caldeam pervenit ac civitatem Baldach*. Ibiq[ue] plurimo tempore degens ac labores graves et incommoda ac pericula multa pro nostri sustinens nomine Salvatoris, conversioni infidelium verbo pariter et exemplo dans *operam opportunam, in lingua arabica sic profecit* quod in ipsa proponebat populis verbum Dei. Demum pro quibusdam dubiis articulis per sedem apostolicam declarandis ad Ytalie partes remeans *cum proposito redeundi, propter quod et barbaram plurimo tempore nutriebat, infirmitatibus prepeditus* celle quieti, devotioni ac predicationi se totum conferens et consolationi pauperum ac miserabilium personarum, quas sepe suis visitationibus ac dulcibus allocutionibus salubribusque exhortationibus recreabat, tandem in Ordine annis quinquaginta tribus, mensibus V, laudabiliter consumatis, Florentie ubi prior et supprior fuerat, de presenti miseria ad perhennem gloriam, de labore ad requiem pertransivit M.CCC.XX, in vigilia Omnium sanctorum¹⁹.

¹⁷ « Institutum fuerit quod fratres Iohannes de Ultra Arnum et Richuldus Florentini [...] ausu temerario et etiam cum verbis nimis irreverentibus et presuntuosis, cum hoc minime possent, attentaverint revocare et ex hoc in dictis monasteriis magna turbatio et admiratio sit exorta, eos de conventu Florentino removemus in penam et fr. Richuldum conventui Urbevetano [...] assignamus, et insuper eos praeterquam in accusatione sui per unum annum omni voce privamus », acte du Chapitre provincial de Pérouse daté du septembre 1316. Voir aussi Mérigoux 1986, p. 16.

¹⁸ Fineschi 1793, p. 14.

¹⁹ Le nécrologe a été publié par Orlandi 1955, p. 37-8 sur la base du texte contenu dans la *Cronica fratrum Sancte Marie Novelle de Florentia*, ff. 20v-21r. Sur Riccold voir en outre les études, désormais

Si le nécrologe nous donne un acte officiel de la mort de Riccold, survenue paisiblement dans son couvent, une autre version circulait en Italie une quinzaine d'années plus tard. À la suite du *Liber peregrinationis* copié dans le ms. de Berlin, une brève notule latine, écrite en graphie de type 'notariale' du XIV^e siècle²⁰, a été apposée sur la colonne de droite restée blanche. Cette notule a été rédigée en 1333 par un certain frère Mathieu de Fidanza de Barletta qui résidait à Naples. Il affirme que Riccold était évêque de Tabriz lors de son martyre en 1331. Mais Antoine Dondaine nous apprend que de 1329 à 1335 l'évêque de Tabriz était Guillaume *De Cigiis*, il n'y a donc aucune raison pour confondre notre Riccold avec un homonyme²¹. Étant donné que plusieurs frères prêcheurs et mineurs auraient été martyrisés en Orient durant ces années si l'on en croit les récits de Jordan Català de Sévérac ou d'Odoric, il est possible que des légendes aient commencé à circuler en Occident et que la renommée de Riccold ait contribué à l'essor de la légende relative à son martyr.

Les quatre œuvres de Riccold sont étroitement liées à son expérience en Orient. Les *Epistulae* ont été commencées en Orient, alors que les autres trois ont été rédigées après son retour en Italie dans le couvent florentin de Santa Maria Novella.

L'œuvre qui a connu le plus de succès est certainement le *Contra legem Sarracenorum* (dorénavant *CLS*), un traité apologétique divisé en 17 chapitres, « [that] can be considered the most persistent and influential work in this field²² ». Cet ouvrage nous

assez datées, de Mandonnet 1893, Barge 1916 et Malvezzi 1956. Un petit résumé de sa vie se trouve aussi dans Pringle 2012, p. 55-7, accompagné par la traduction partielle du *Liber peregrinationis* en anglais aux p. 361-76. On signale en outre des études allemandes sur le sujet : Schiel 2007, Schiel 2008 et Schiel 2011.

²⁰ Voici la transcription de la note contenue dans le ms. Berlin, Staatsbibliothek, lat. 4° 466, f. 24rb : « Anno Domini M.CCC.XXX.III die XX.V.III octubris II indictionis apud Neapolim, frater Matheus de Fidantia de Barolo, ordinis fratrum Predicatorum, dixit quod iste frater Riccholdus, qui composuit hunc librum, fuit tante abstinentie quod triginta annis stans in partibus orientis et predicans ibi verbum Dei, continue comedebat panem et aquam, et multos infideles ad fidem Christi convertit. Qui et factus est episcopus civitatis Taurisii et demum, cum quodam die predicaret de Christo et blasphemaret Maccomectum, captus fuit et occisus per ipsos Sarracenos jam sunt anni duo elapsi ».

²¹ Dondaine 1967, p. 159.

²² Eskola 2013, p. 15.

a été transmis par 28 manuscrits²³, a été traduit en grec par Démétrios Kydones qui l'offrit à l'empereur Manuel II Paléologue, en allemand par Martin Luther en 1542 et publié plusieurs fois. Le cardinal Nicolas de Cues en avait consulté une copie pour rédiger son *Cribratio Alcoran*²⁴. Le *CLS* a été publié par Jean-Marie Mérioux en 1986 sur la base du seul ms. Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, C 8.1173²⁵.

L'autre traité de Riccold à caractère 'théorique', le *Libellus ad nationes orientales* (dorénavant *ADNO*), a connu moins de succès, comme l'indiquent les six manuscrits qui l'ont transmis²⁶. Il s'agit d'une sorte de *vademecum* pour instruire les frères missionnaires sur la manière d'évangéliser les hérétiques orientaux : Nestoriens, Jacobites, Juifs, Musulmans et Tartares, décrits selon l'ordre décroissant de leur difficulté de conversion. Bien qu'il n'ait pas encore fait l'objet d'une véritable étude critique, on dispose de l'édition partielle de Dondaine, de la transcription du même ms. de Florence accompagnée par la traduction italienne de frère Emilio Panella et de l'édition électronique du ms. de Florence par Villads Jensen²⁷.

Les *Epistolae* (dorénavant *EET*) n'ont été transmises que par un seul manuscrit en mauvais état, le Vatican latin 7317, daté du XV^e siècle. Il s'agit de cinq lettres fictives, les quatre premières adressées respectivement au Dieu vrai et vivant (I), à la Vierge Marie (II), à l'Église triomphante et à la Curie céleste (III), au Patriarche de Jérusalem et aux frères prêcheurs qui ont été tués à Acre (IV), tandis que la cinquième est une réponse divine du pape Grégoire le Grand (V). Même si « the tone of the *Letters* is frequently bitter, aggressive and skeptical », il s'agit de l'une des pages les plus sincères

²³ Voir la liste des mss. dans Dondaine 1967, p. 135-7 et Mérioux 1986, p. 35-43. Les deux ne connaissent pas le ms. initialement signalé par Pernoud 1940 et plus récemment par Campopiano 2012, en part. p. 83-6. Il s'agit de l'actuel Bibliothèque Municipale de Versailles, ms. Lebaudy 8 52, autrefois dans la bibliothèque privée de Jean Lebaudy sous le numéro 2868.

²⁴ Pour ces informations voir Casali 2009, p. 32-4. Sur la *Cribratio Alcorani* voir Martínez Gázquez 2016, p. 479, n. 18 : « recuérdese que menciona a Frater Ricoldus en el prólogo de la *Cribratio* 4 *Vidi post hoc Romae libellum fratris Ricoldi Ordinis Predicatorum qui Arabicis litteris in Baldach operam dedit ...* ».

²⁵ Il en existe aussi une traduction italienne par Rizzardi 1992, p. 53-181.

²⁶ Kaeppli III 1980, p. 310, § 3486 ; Kaeppli IV (Panella) 1993, p. 265.

²⁷ Dondaine 1967, p. 162-70 et Villads Jensen 2014.

et émouvantes de la littérature spirituelle médiévale²⁸. Riccold a probablement commencé à rédiger ces lettres alors qu'il se trouvait encore à Bagdad, où il reçut la nouvelle de la chute d'Acre (1291), mais leur composition s'est prolongée dans les années qui suivent son retour en Italie. Il en existe une transcription faite par Reinhold Röhrich au XIX^e siècle sur le manuscrit qui a sauvé l'œuvre des ravages du temps, corrigée ensuite par Panella ; Kappler en donne une traduction française, Cappi et Panella une traduction italienne et George-Tvrtkovic une traduction anglaise²⁹. Selon la chercheuse américaine, Nicolas de Cues connaissait aussi les *Lettres*, outre le *CLS*, ce dont témoignerait son *De pace fidei*, même si l'on ne sait pas où il aurait pu les lire³⁰.

Enfin, on attribue à Riccold un commentaire au *Peri Hermeneias* d'Aristote, outil pour l'enseignement de la logique antique, qu'il aurait entre 1275 et 1285 alors qu'il était *lector* à Pise³¹. Frère Panella propose de supprimer les *Sermones dominicales* de la liste des œuvres de Riccold procurée par Dondaine, attribution imputable à l'erreur de lecture de l'inventaire de Tommaso Sardi (1489) par Stefano Orlandi qui lit *Sermones dominicales fratris ricordi de Florentia, ordinis predicatorem* au lieu de *fratris Ricardi*³². Enfin, dans le prologue du *CLS*, Riccold affirme avoir commencé à traduire le *Coran*, mais avoir aussi abandonné cette entreprise : *Et cum inceperim eam in latinum transferre, tot inveni fabulas et falsitates et blasphemias, et eadem per omnia in locis creberrimis repetita, quod tunc attediatus dimisi*³³. Ces informations ont ensuite été employées au milieu du XIV^e siècle par le poète

²⁸ Cf. Cappi 2005, p. L : « *Le Epistole* sono un'opera senza paragoni » et Kappler 1997, p. 19-21. La citation anglaise est tirée de Shagrir 2012, p. 1108. Sur les *Epistolae* voir en outre Manetti 1996.

²⁹ Voir Röhrich 1884, p. 264-96 et Panella 1986, p. XX-XXI ; en outre Kappler 1997, p. 209-52, Cappi 2005, p. 139-206, Panella 2010 sur son site internet et George-Tvrtkovic 2012, p. 137-74. Une étude récentissime de Mérigoux sur les *EET* est disponible en ligne à partir du site de Panella, <http://www.e-theca.net/emiliopanella/riccoldo2/Lettres.pdf>.

³⁰ *Id.*, p. 41-2. Voir aussi George-Tvrtkovic 2012a. Pour en savoir davantage sur Nicolas de Cues et Riccold de Monte Croce voir Euler 2014 et George-Tvrtkovic 2014.

³¹ Cette œuvre a été transmise par le ms. Šibenik, Samostan Sv. Frane (Bibl. Min. Conv.), 14.B, f. 1-8 (du XIV^e siècle) ; les *Scripta* ont été publiés par Panella sur son site <http://www.e-theca.net/emiliopanella/riccoldo/hermen.htm>. Voir aussi Stošić 1933, p. 30-1.

³² Voir Kaeppli 1980 III, p. 310, § 3487 ; Orlandi 1952, p. 57, n° 566 ; l'entrée latine est dans Pomaro 1983, p. 334, n° 560. Shagrir 2012, p. 1111, attribue quand même les *Sermones* à Riccold ; il cite Cenci 1981, p. 226 et Delorme 1926, p. 371-2.

³³ Éd. Panella sur son site <http://www.e-theca.net/emiliopanella/riccoldo2/cls009.htm> ; f. 185v du ms. de Florence.

florentin Fazio degli Uberti, dans son *Dittamondo* (composé entre 1318 et 1360) : « L'arabico linguaggio quivi appresi, | la legge *Alcoran* di Macometto | di punto in punto per latin distesi. | Poi di qua venni e Ricoldo m'è detto »³⁴.

1.2 *Le récit d'un voyage : la structure du Liber peregrinationis*

Riccold a raconté son voyage dans le récit intitulé *Liber peregrinationis*³⁵. Dans le prologue, il en expose les motifs :

Continentur autem in hoc libro sub breuitate regna, gentes, provincie, leges, ritus, secte et hereses et mostra que inveni in partibus orientis, ut fratres qui vellent laborem pro Christo adsumere pro fide dilatanda sciant quo indigent et ubi et qualiter magis possunt proficere³⁶.

Il s'agit donc d'une sorte de guide pour les missionnaires prêcheurs, qu'il ne manque pas de nourrir de sa propre expérience. De ce point de vue il s'insère dans le genre textuel traditionnel des guides de pèlerinage, où il répète ce que les autres pèlerins ont déjà écrit et moins de faire part d'une expérience singulière du monde³⁷, mais accru et

³⁴ *Dittamondo*, V, IX, v. 109-12 (ed. Corsi 1952, p. 364). El-Sheik 2015, p. 282, arrive à supposer (de manière hyperbolique) que Riccold aurait pu traduire les *badit* de Anas ibn Mālik : « E prima o poi salterà fuori, magari senza tanto clamore per non offendere l'ingegno del grande Fiorentino [i.e. le poète Dante] che un Ricoldo da Monte di Croce qualsiasi aveva già tradotto (sempre per confutarne meglio il contenuto) l'intera versione di Anas ». Par contre, la première traduction en toscan du *Coran* à partir du *Coran* latin de Marc de Tolède († 1216) remonte à la fin du XV^e s. ou au tout début du XVI^e s., voir Formisano 2004 et l'édition dans Formisano 2006, p. 267-82. Cette traduction, « la più antica oggi nota in una lingua europea moderna » (*Id.*, p. 357), pourrait être attribuée, selon Formisano, à Nicolaio di Berto (ca. 1461), dont l'œuvre serait « riconducibil[e] all'ambiente dei Dominicani di Firenze, in particolare di Ricoldo da Monte di Croce » (*Id.*, p. 30).

³⁵ C'est le titre que l'on lit dans les mss. de Berlin *B* (ms. de base de l'édition Kappler 1997) et de Paris *P* ; dans les mss. *VWX* on lit *Itinerarius*. Voir plus loin la liste des mss. Laurent 1864 avait fondé son édition sur le ms. *W* (Wolfenbüttel, Weissenberg 40) du XV^e siècle. Il existe une deuxième édition, qui réimprime le texte de Laurent amendé par De Sandoli 1984, p. 255-332, accompagnée de la traduction italienne.

³⁶ Kappler 1997, p. 36. Richard 1981, p. 20 affirme : « Si le pèlerin écrit lui-même le récit de son voyage, c'est pour des motifs qu'il expose d'ordinaire au début de son œuvre ».

³⁷ Germain-De Franceschi 2009, p. 15.

enrichi par ses découvertes, ses rencontres : un véritable « pèlerin curieux »³⁸, l'un des premiers que l'on voit apparaître au XIV^e siècle et qui transforment les guides en véritables récits de voyage. Cette œuvre peut être divisée en quatre parties³⁹.

1.2.1. La Terre Sainte

La première partie décrit le pèlerinage de Riccold en Terre Sainte proprement dit, lequel pourrait être considéré comme la véritable *peregrinatio ad loca sancta*. Son intention, comme il l'affirme dans le prologue, est de voir *loca illa corporaliter [...] que Christus corporaliter visitavit et maxime locum in quo pro salute humani generis mori dignatus est*⁴⁰ : c'est un aspect qui semble renvoyer à une spiritualité plutôt franciscaine qui calque « l'amore dal santo [François] sempre dimostrato per i luoghi che avevano visto la presenza vivente del Salvatore »⁴¹. D'ailleurs, la vie même du Christ est une *peregrinatio*, comme Riccold lui-même l'affirme : *Ipse altissimi filius suam peregrinationem tamen nobis diligenter ad memoriam reducere*⁴². Cette assimilation de pèlerinage humain et vie du Christ est la marque caractéristique de ce type de récit : « Parcours rituel, le pèlerinage est d'abord un trajet fondé sur une mémoire et en quête d'une remémoration. Dans l'univers de la chrétienté, ce voyage s'ajuste, au fil des étapes, au modèle archétypal du voyage du Christ sur terre et de la douloureuse ascension au Golgotha »⁴³. En outre, il souligne la dimension du pèlerinage telle que épreuve nécessaire qui rappelle l'effort pour l'apprentissage des sciences libérales, « Les souffrances du pèlerinage sont ainsi assimilées à celles de l'étude, qui ont permis d'imprimer dans l'esprit la connaissance »⁴⁴.

³⁸ Selon la définition donnée par Tinguley 1997, p. 65.

³⁹ L'édition de Kappler 1997 est commentée, mais le commentaire le plus complet actuellement est celui de Cappi 2005.

⁴⁰ Kappler 1997, p. 38. Voir en outre Cappi 2005, p. XXIV : « Il pellegrinaggio è infatti di per sé un esercizio di *imitatio Christi*, che vuol rivivere i momenti decisivi della vita di Cristo e degli Apostoli, riprovare le stesse sensazioni, camminare dove loro hanno camminato ». En outre Rouxpetel 2015, p. 81 souligne : « à cette première caractéristique pénitentielle, les pèlerins des XII^e et XIII^e siècles ajoutent une dimension *corporelle* [...] sur les traces de l'Incarnation du Christ ».

⁴¹ Cardini 2002, p. 203.

⁴² Kappler 1997, p. 36.

⁴³ Gomez-Géraud 1990, p. 71.

⁴⁴ Herbert-Bazin-Tacchella 2017, p. 1.

Débarqué en 1288 à Acre, port des Francs croisés et porte d'accès à la Terre Sainte, Riccold et ses compagnons (l'auteur ne fait pas mention des effectifs) se dirigent d'abord vers Cana de Galilée, où il prononce une prière au Christ où il demande *quod sicut aquam in vinum converterat, ita aquam mee insipiditatis et indevotionis converteret in vinum compunctionis et spiritualis saporis*⁴⁵. Le pèlerinage se déroule ensuite à Genesareth, où le Christ avait libéré l'homme possédé de la légion de démons ; à Bestaida, ville natale des apôtres André et Pierre ; à Capharnaüm, où le Christ avait guéri le lépreux et avait appelé Matthieu ; à Magdala, village natale de Marie Madeleine ; à Tibériade et au pied du mont Thabor. Ces premières étapes, décrites dans le chapitre *De Galilee*, sont situées autour de la mer de Galilée. Depuis le mont Thabor, ils partent visiter Nazareth pour revenir enfin à Acre, leur premier point de départ (chapitre *De Naçaret*). Dans le chapitre *De Judea et Terra promissionis* Riccold raconte comment les pèlerins sont allés jusqu'à Jérusalem en passant par le Mont Carmel et par Ramla (peut-être l'ancienne Arimathie). Riccold décrit ici les lieux saints qu'ils ont visités, qu'ils soient situés dans la Ville (la Tour de David, le palais d'Hérode, le Cénacle) ou aux alentours (la vallée de Josaphat, Jéricho, la Montagne de la Tentation, la Mer Morte). Après avoir quitté la Cité Sainte, ils se dirigent vers Bethléem, le lieu de naissance du Christ, pour revenir à Jérusalem, non sans visiter la maison de Zacharie, père de Saint Jean-Baptiste, juste hors de la Ville. Avant de revenir à Acre⁴⁶ ils se rendent au Calvaire et à l'Église du Sépulcre, à laquelle Riccold consacre le chapitre *De sancto sepulcro Domini* : il y exprime toute sa dévotion et toute son adoration en pleurant au pied de la Croix, il ne cache pas ses émotions, comme le dit « larmes, sentiments, prières sont relayés par le texte que le lyrisme de la dévotion envahit »⁴⁷. Cette première partie n'est pas uniquement consacrée à la description des lieux, mais aussi et surtout à l'évocation et à l'imitation des gestes du Christ à travers le récit évangélique. Ainsi, Riccold et ses compagnons

⁴⁵ Kappler 1997, p. 38.

⁴⁶ Les pèlerins revenaient fréquemment à Acre, point de départ de plusieurs visites. Voir à ce propos Graboïs 1987, p. 37.

⁴⁷ Chareyon 2000, p. 111. Sur l'importance du Saint Sépulcre voir Cardini 2002, p. 306 : « il Sepolcro era il traguardo, la mèta finale, in un certo senso il premio: esso era anche storicamente parlando la tappa principale e finale, dal momento che il pellegrino che in Terrasanta voleva seguire passo per passo la vita terrena del Salvatore era tenuto a giungere adeguatamente preparato alla grande basilica dell'*Anastasis*, la Resurrezione ».

mettent en scène l'adoration des Mages dans la crèche de Bethléem, ils simulent l'entrée du Christ à Jérusalem avec les Rameaux, ils mangent le pain sur la montagne où le Christ multiplia le pain et les poissons. Cette émulation – ce n'est pas par hasard qu'il insiste, dans le prologue, sur l'adverbe *corporaliter* – permet à Riccold de se préparer pour la suite de son voyage, il part pour accomplir sa tâche de missionnaire inspiré par l'esprit et la puissance de Dieu. Cette première partie n'est pas détachée de la suite : elle est perçue par Riccold comme la préparation, l'entraînement spirituel nécessaire pour continuer son voyage, pour passer de la *peregrinatio ad loca sancta* à la *peregrinatio inter infidelibus* : « la *peregrinatio* de dévotion se continue en *peregrinatio* d'évangélisation »⁴⁸. Comme le remarque Rouxpetel, « il souhaite donc à la fois faire partager son expérience spirituelle et aider concrètement ceux qui épouseront la voie missionnaire »⁴⁹.

1.2.2. Riccold face à l'autre

Revenus à Acre, Riccold et ses compagnons commencent leur parcours vers Bagdad en remontant vers la Turquie. Ils passent par Tyr, Sydon, Tripoli au Liban – où ils rencontrent des Maronites – et Tortose, puis longent la côte du Liban vers l'Arménie, en passant par Layas, Mamistra (actuellement Mopsueste) et par Tarse en Cilicie pour remonter ensuite à Sivas en Cappadoce et pour tourner, en direction de l'est, vers Erzurum et enfin vers le sud-est à Tabriz, en Perse, où ils s'arrêtent *per medium annum* et prêchent aux peuples de la région⁵⁰. L'itinéraire ne relève pas du hasard, « since almost every major city he mentions had a Dominican presence »⁵¹. C'est au cours de cette partie de son voyage que Riccold rencontre les peuples « monstrueux » qu'il mentionne

⁴⁸ Loenertz 1937, p. 14.

⁴⁹ Rouxpetel 2015, p. 83. Voir en outre Sabbatini 2014, p. 125 : « Il peregrinare del domenicano fiorentino è infatti una *vagatio* missionaria che si sviluppa in direzione della Turchia, della Persia e della Mesopotamia e la narrazione ha lo scopo di fornire le informazioni necessarie all'attività evangelizzatrice ».

⁵⁰ Kappler 1997, p. 118.

⁵¹ George-Tvrtkovic 2014, p. 11. La savante ajoute plus loin « Established in 1228, the Dominicans' Holy Land Province maintained a certain importance, and Acre even more so because all friars travelling further inland had to pass through it, the 'head of routes to the East' ». Elle mentionne en outre l'étude de Loenertz 1932, p. 17.

dans le prologue (...*monstra que inveni in partibus orientis*)⁵² : les Turcs, les Tartares et les Kurdes, selon leur ordre d'apparition dans le récit⁵³. Il ouvre ainsi de larges digressions, consacrées à l'histoire, à la religion et aux coutumes de ces peuples, et porte une attention toute particulière aux Tartares.

Bien que les Turcs, ou Turcomans⁵⁴, soient présentés comme des gens *bestiales*, *feroces* et *fortes*, et que le fait qu'ils habitent dans des cavernes creusées les rende encore plus inhumains, Riccold ajoute deux épisodes qui montrent son émerveillement pour ce peuple et révèle, nous semble-t-il, le doute qui l'étreint, en insérant du moins une sorte de dissonance par rapport à ce jugement négatif. Ces épisodes jettent une lumière nouvelle sur sa description. D'une part, l'accouchement d'une femme qui suit la caravane et sa résistance face à la douleur laissent les frères *admirantes* devant une « bestialité » qui ne suscite pas la frayeur, mais l'admiration pour sa puissance surhumaine, et ce d'autant plus qu'elle se manifeste chez une femme. D'autre part, l'emprisonnement par les Turcs des Grecs qui ne portent pas de licol, et leur vente comme esclaves, est vue comme un instrument de la justice divine : les Grecs sont punis pour avoir offert du pain empoisonné, fait d'un mélange de farine et de chaux, aux Francs qui participaient à la croisade de Conrad III en 1147⁵⁵.

⁵² Kappler 1997, p. 36. Il faut tenir compte qu'au Moyen Âge le mot *monstrum* se rapprochait « de la notion de prodige, destiné à être perçu par les hommes comme un signe envoyé par Dieu, afin de les avertir, *monere* ou de leur montrer quelque chose, *monstrare* » (Gadrat 2005, p. 164). Voir en outre Kappler C. 1980, p. 19 : « Dans la perspective médiévale, les monstres sont partie intégrante de la création, ils comptent parmi la foisonnante population de l'univers » ; on signale aussi Lecouteux 1993, p. 33 : « N'ayant pas [les voyageurs] rencontré, et pour cause, ces fameux monstres réputés vivre au fin fond de l'Orient et dont parlaient les livres faisant autorité, ils n'osent pas remettre en cause les opinions et les croyances qu'ils cherchent pourtant à vérifier dans certains cas ».

⁵³ Nous reprenons en partie notre article Robecchi 2017. Voir en outre Kappler 1991 ; notre étude en est un développement focalisé sur les trois peuples monstrueux, qu'il traite en part. aux p. 164-7. À cette époque nous ne connaissions pas cette étude, dont les premières considérations sont essentiellement les mêmes, sauf que notre analyse porte plutôt sur les formules stylistiques stéréotypées et sur des questions liées aux « post-colonial studies ».

⁵⁴ À la fin du XIII^e siècle, la turquisation de l'Anatolie était déjà assez avancée. Peut-être Riccold considérait-il comme Turcomans des peuples turcs indigènes troglodytes de la Cappadoce, mais sujets aux Turcomans depuis plus de deux siècles. Cf. Cahen 1991, p. 104-110.

⁵⁵ Épisode raconté au ch. VIII 6-13. Il faut considérer aussi la légende, racontée dans le *Gesta Francorum* du début du XII^e s., qui suppose une descendance commune des Turcs et des Francs dérivée

Les Tartares sont présentés comme une population *orribilis* et *monstruosa*⁵⁶ : ils sont différents de toutes les autres nations du monde et, haïssant toute espèce de ville et d'habitation, ils se placent en dehors de la civilisation humaine. Leurs visages rappellent la physionomie des singes et leur nomadisme est interprété comme une espèce d'instinct naturel⁵⁷ ; leur lien avec les tribus démoniaques de Gog et Magog est mis en relief⁵⁸ : chercher l'origine de leur nom implique « un rapprochement verbal [qui] donne forme mythique aux effrois ressentis »⁵⁹. Cependant, si l'on considère l'opinion de Marie-Françoise Notz sur le même rapprochement fait par Jean de Plan Carpin, ce rapprochement répondrait à la nécessité de relier le lointain et l'inconnu à quelque chose de proche et connu, en l'occurrence, ici, les peuples tirés des légendes bibliques : ils répondent bien à la question « qui est mon prochain ? »⁶⁰. C'est pour cette raison que Riccold emploie un terme tiré du monde religieux occidental (*pontifices*) pour désigner les *baxites* (terme ouïgour *bakhsbî*), les prêtres bouddhistes des Mongols⁶¹. Sans élargir l'analyse à d'autres passages du récit, cet indice est suffisant pour affirmer que, chez Riccold comme chez Marco Polo, « everything about the religious practices described [...] is conveyed by suggesting that these practitioners of exotic other religions

des anciens Troyens, ce qui expliquera leur haine contre les *graeculi*, les byzantins lâches et déloyaux (voir Cardini 2002, p. 140).

⁵⁶ Jean de Plan Carpin commence son récit avec le mot *timebamus* dans le prologue, Menestò 1989, p. 227. Voir Leonardi 2004, p. 666 : « La prima parola che Giovanni da Pian de Carpine può dire nella sua *Historia* è dunque necessariamente quella del terrore: *timebamus* (avevamo paura) egli ripete nel prologo ».

⁵⁷ Sabbatini 2011, p. 90, affirme « chi viveva al di fuori della società urbana si collocava più vicino alla natura animale che non a quella umana ».

⁵⁸ Kappler 1997, p. 96 : *Ipsi uero dicunt se descendisse de Gog et Magog unde ipsi dicuntur Mogoli, quod quasi corrupto uocabulo dicitur Magogoli*. Voir Genèse 10, 2 ; Ézéchiel 38-39 ; *Apocalypses* 20, 7-8. L'étonyme d'une des populations turques arrivées en Occident avec les hordes des Mongols, c'est-à-dire *Tatari*, a été associé au mot qui designait l'Enfer dans la tradition grecque et celle latine (*Tartaros*). L'étude la plus complète sur ce thème remonte au XIX^e siècle, Graf 1923, p. 754-800 ; voir aussi Runni Anderson 1932 et Kappler C. 1982, § 18.

⁵⁹ Zumthor 1993, p. 273.

⁶⁰ Notz 2000, p. 315.

⁶¹ Sur la façon de décrire les autres religions par les voyageurs médiévaux, surtout Marco Polo, Odoric et Jordan Catala, voir Gadrat 2013.

are in many respects just like ourselves »⁶². Il s'agit donc de reconnaître sa propre identité dans l'étranger oriental pour le décrire de façon compréhensible et pour y retrouver quelque chose de familier, de bien connu⁶³. Bien qu'il ait commencé à peindre un tableau de monstruosité et de bestialité, Riccold ne manque pas de relever les aspects positifs qui semblent déstabiliser sa vision. Sa louange porte en particulier sur les qualités morales spécifiques de la société civile, comme la *veritas*, l'*honor*, le respect pour les supérieurs – dans une société structurée hiérarchiquement – et le respect pour la vie, c'est-à-dire la condamnation de l'homicide *sine maxima causa*⁶⁴. Même s'il n'a pas atteint le cœur de la Mongolie, comme les franciscains Jean de Plan Carpin ou Guillaume de Rubrouck, « Riccold apporte un témoignage précieux : il nous montre la singularité de ces Tartares installés dans un pays de vieille civilisation⁶⁵ ». Sa tâche principale est de « découvrir quel rôle ils jouent dans le plan divin⁶⁶ » en identifiant les origines des Tartares.

Enfin, dans ce triptyque de la monstruosité, le peuple le plus cruel et inhumain est celui des Kurdes, *qui excedunt in malitia et feritate omnes barbaras nationes quas invenimus*⁶⁷.

⁶² Gaunt 2013, p. 137.

⁶³ Même s'il ne s'agit pas d'une manière de s'approprier l'Autre, on retrouve une conclusion similaire dans Bernal Díaz au XVI^e siècle pendant la conquête de l'Amérique du Sud : cf. Greenblatt 1991, p. 128-145.

⁶⁴ Voir Leonardi 2004, p. 666-7 : « La moralità altissima dei Mongoli sta nell'unione insieme etnica e sociale, nella loro stessa individualità collettiva [...] è la terra di un popolo eletto: tutti obbediscono senza problemi ai loro capi, non si uccidono tra loro, non rubano, non dicono bugie, non fanno risse, le loro tende non hanno porte o chivastelli ».

⁶⁵ Kappler 1997, p. 16. C'est bien de rappeler les mots du frère franciscain Guillaume de Rubrouck lorsqu'il rencontre les Tartares *invenimus Tartaros ; inter quos cum intravi, visum fuit mihi recte quod ingrederer quoddam aliud seculum* (Chiesa 2011, p. 18). Sur les Mongols en général, voir Grousset 1939, Spuler 1961, Dockray Phillips 1969, Sinor 1977, Richard 1977a, Morgan 1986, Jackson 2005 et Rossabi 2012.

⁶⁶ Guéret-Laferté 1994, p. 309. Elle soutient que Riccold a omis « délibérément de mentionner les destructions et les massacres qu'ils commirent en Russie et en Hongrie » (p. 310), n'étant intéressé que par leurs guerres contre les Sarrasins. Malheureusement elle fonde son opinion sur l'édition de Laurent 1864, qui utilisa le ms. Wolfenbüttel 40 comme manuscrit de base : or ce ms. est lacunaire dans le chapitre qui parle des conquêtes mongoles en Russie et en Hongrie. Le paragraphe qui décrit explicitement de ces expéditions est présent dans le ms. de Berlin et dans l'édition de Kappler 1997, p. 104-8.

⁶⁷ Kappler 1997, p. 118. Sur ce peuple voir Galletti 2004.

Une fois de plus, les adjectifs *monstruosam* et *rabiosam*, ainsi que les substantifs *malitia* et *feritas*, renvoient au monde animal. Même le nom de ce peuple indiquerait sa malice et sa bestialité : selon l'étymologie proposée par Riccold, *curti* en langue persane signifierait 'loups', bien que selon Kappler « c'est en turc et non en persan que *qûrd* ou *qûrt* signifie loup. Étymologie d'ailleurs sans fondement »⁶⁸. Toutefois, ce jugement si négatif est atténué par un épisode qui montre l'humanité dont les Kurdes peuvent faire preuve : Riccold décrit comment les Kurdes ont sauvé ses amis perdus dans le désert, comment ils les ont arraché à la neige, comment ils ont allumé des feux pour les réchauffer et comment ils leur ont offert du miel sauvage et de la « manne du ciel », c'est-à-dire « un dépôt que l'on ramasse sur les feuilles de chêne-vert au printemps »⁶⁹. Il soutient que ce sauvetage est advenu grâce à Dieu, qui avait alors converti leur bestialité en humanité ; cependant il est évident qu'ainsi Riccold remet en question sa vision de l'autre, y compris du peuple considéré comme le plus bestial.

Le dominicain pose des barrières très nettes entre lui et les autres : lui, Riccold, appartient à la civilisation, à la Chrétienté, tandis que les autres n'appartiennent pas au monde chrétien, à la civilisation, et sont donc relégués dans le domaine du monde animal, bestial et monstrueux. Il emploie des expressions plus ou moins variées mais tout de même récurrentes : *horribilem*, *monstruosam*, *bestialem*. Souhaitant toutefois fournir une description véridique, son regard se fait plus objectif parce qu'il est fondé sur son expérience. Bien que le préjugé l'oblige à constituer son monde de façon bipolaire, son *expérience* l'oblige à abattre les murs de ses *préjugés* : il parvient à découvrir chez eux « umanità, sentimento e reazioni emotive »⁷⁰. Cette valeur donnée à l'*expérience* fera la particularité de son discours sur les Musulmans, comme on le verra plus loin : « while he was certainly not the only European to live among Muslims for an extended period of time, those who did [...] rarely cite personal experience as such »⁷¹.

1.2.3. Les trois hérésies chrétiennes d'Orient

⁶⁸ Kappler 1997, p. 119, n. 185.

⁶⁹ Mérigoux 1986, p. 23.

⁷⁰ Pittaluga 2011, p. 25. Voir également Sabbatini 2011, p. 90, qui souligne comment le couple « sauvage/domestique » devient une sorte de clef de lecture de l'Outremer.

⁷¹ George-Tvrtkovic 2014, p.15.

Le pèlerinage de Riccold se poursuit physiquement tout au long du fleuve Tigre et spirituellement parmi les Chrétiens hérétiques orientaux, notamment les Jacobites à Mossoul, les Maronites à proximité de Tikrit et, une fois arrivé à Bagdad, les Nestoriens. Vraisemblablement il se trouvait à Bagdad après le 18 mai 1291, lorsqu'il reçut la nouvelle de la chute d'Acre⁷². Sa connaissance de ces hérésies est beaucoup mieux présentée dans l'*ADNO* ; néanmoins, dans le *Liber peregrinationis* il a l'occasion de décrire sa rencontre avec eux et son expérience de missionnaire. Même pour la description des Chrétiens orientaux, « to the authority of what he had read and studied, Riccoldo added the experience of what he had seen, heard and lived⁷³ ».

Chez les Jacobites, Riccold visite le monastère de Mār Mattā (saint Matthieu) sur le mont Maqlûb, ou Mont Alfaf, situé dans la plaine de Ninive⁷⁴. Il décrit la théologie, les rites et l'Eucharistie des Jacobins, mais surtout il raconte *oculata fide*⁷⁵ le 'miracle' advenu lors du siège du monastère par les Kurdes. Le monastère étant inexpugnable, les Kurdes précipitèrent un énorme rocher contre le mur de l'abbaye, mais il ne fit aucun dégât et demeura enfoncé dans le mur : *nos autem et murum vidimus et saxum in muro non jam juxta terram sed altum in muro ut satis oculata fide appareat quod non opere humano, sed miraculo divino remanserit ibi*⁷⁶. Une nuit, à cause d'un tremblement de terre, Riccold raconte qu'il a pu, avec ses compagnons, prêcher leur foi et disputer avec les Jacobites, qui organisèrent une assemblée à l'occasion de cette dispute.

⁷² Panella 1988, p. 10, tire ce renseignement de l'Épître IV, f. 263r : *Quantus fuerit mihi dolor et tristitia cordis in captione Acon [18 mai 1291] quilibet vestrum ex semetipso de facili cognoscere potest ; experti estis similia. Nam usque ad profundas partes orientis, usque Baldaccum, tunc eram, cum non solum nova sed etiam spolia christianorum venerunt.*

⁷³ Rouxpetel 2015a, p. 259.

⁷⁴ Ce mont, nommé aussi « Athos de l'Assyrie », est « surnommé la 'montagne des milliers' en raison de la multitude des moines qui s'y trouvaient » ; au temps de la visite de Riccold le patriarche était « Bar Sauma, frère du célèbre Bar Hebraeus » (Kappler 1997, p. 125, nn. 194 et 195).

⁷⁵ Kappler 1997, p. 126.

⁷⁶ *Ibidem*. Mār Mattā a été effectivement attaqué en 1171 par les Kurdes, mais finalement ceux-ci pillèrent le monastère et tuèrent les moines qui n'arrivèrent pas à s'enfuir jusqu'à Mossul ; voir Moosa 2008. Par contre Cappi 2005, p. 80, n. 342, en citant Fiey 1975, parle d'un poème syriaque contemporain des événements qui raconte que lors de cette attaque menée en 1260, les Kurdes eurent recours à un rocher roulé contre l'abbaye.

Quant aux Maronites, qui sont originaires du Liban et qui prennent leur nom du saint prêtre anachorète Maron († 410 ca.), Riccold affirme seulement que leur patriarche écrivit la profession de foi en arabe au sujet *de obedientia ad papam et ad sanctam romanam Ecclesiam*⁷⁷.

Les Nestoriens occupent un long chapitre dans le récit de Riccold. Grâce à sa connaissance de l'arabe et à ses notions de syriaque il peut discuter les points de la foi nestorienne et cherche à démontrer leurs erreurs, bien qu'il parvienne enfin à affirmer qu'il n'y a aucune réelle différence dogmatique entre l'Église de Rome et les Églises Orientales⁷⁸. Si au début les dominicains sont reçus avec joie, lorsqu'ils commencent à prêcher sur la Vierge mère de Dieu, les Nestoriens les contredisent publiquement, les expulsent de leurs églises et organisent un débat public en présence du Patriarche, des archevêques et des évêques. Le Patriarche Mār Yahballaha III⁷⁹, d'origine mongole, se prononce en faveur des missionnaires, ce qui lui est reproché par son clergé. Les archevêques reconnaissent la défaite, mais ils osent pas se convertir et, par la suite, convertir le peuple : « *Confitemur quia hec est veritas fidei quam predicatis sed non audemus alii dicere publice ne ab eorum contubernio repellamur* », affirme un archevêque, et Riccold ajoute, non sans amertume : *Dilexerunt enim magis gloriam hominum quam Dei*⁸⁰.

Cette partie est essentiellement consacrée aux disputes théologiques et aux erreurs des hérétiques : bien que Riccold lui-même demeure perplexe face à la définition de l'hérésie (on se rappelle de la note dans l'ADNO : *appello eos hereticos dico opinative et*

⁷⁷ Kappler 1997, p. 134. Sur les Maronites voir Suermann 2010. Les premières missions des frères franciscains parmi les Maronites remontent à fra Lorenzo da Orte, envoyé par pape Innocent IV en 1246 (voir Golubovich 1913, p. 349-50)

⁷⁸ Sur ce point, voir Rouxpetel 2015a, p. 258 : « knowing and understanding the linguistic origins of the Eastern Churches' supposedly heterodox or heretical dogmas enabled him not only to counter their prelates' arguments more efficiently but also to understand the absence of real dogmatic difference between the Roman Catholic Church and Eastern Churches, whose differences, in many cases, owed mainly to linguistic or lexical problems ».

⁷⁹ Sur Mār Yahballaha III, qui fut Patriarche (*katholikós*) de 1281 à 1317, voir Kappler 1997, p. 153, n. 252 et la bibliographie qu'il indique.

⁸⁰ Kappler 1997, p. 154.

non certudinaliter), il accuse « les jacobites de monophysisme et les nestoriens de diophysisme »⁸¹. Si Riccold peut demander aux Chrétiens orientaux de s'aligner sur les directives papales après avoir su les convaincre dans les disputes théologiques, puisque « the goal of such preaching was always to secure recognition of and obedience to papal authority »⁸², il faut souligner qu'il privilégiait « l'unité dans la foi à l'uniformisation liturgique »⁸³. Il est probable que Riccold ait prêché en arabe par le biais d'un interprète, un *dragoman*, lorsqu'il se trouvait parmi ces hérétiques à Tabriz, en Perse (*predicavimus eis per thurcimannum in lingua Arabica*, XV 13)⁸⁴.

Il arrive finalement à Bagdad, occupée à cette époque par les Mongols à partir du 1258⁸⁵. Son séjour est attesté par un sermon et un *exemplum* prononcés par Riccold et transcrits dans un manuscrit actuellement conservé à la Bibliothèque du couvent

⁸¹ Rouxpetel 2015, p. 377 ; sur Riccold et les Chrétiens orientaux voir plus généralement *Id.*, p. 349-403.

⁸² Rouxpetel 2015a, p. 253. Voir en outre Celli 2013, p. 37 : « La Chiesa cattolica aveva avvertito sin dal tardo Medioevo [...] la necessità di instaurare relazioni con le Chiese cristiane d'Oriente, con il proposito, in alcuni casi realizzato, di legarle più strettamente a Roma ».

⁸³ Rouxpetel 2015, p. 240.

⁸⁴ V. Minervini 2010, p. 137 : Jacques de Vitry, évêque d'Acre (1216-1225), prêchait et confessait par l'intermédiaire d'interprètes arabophones aux *Suriani*, c'est-à-dire aux chrétiens orientaux qui « ont le grec [ou le syriaque] comme langue liturgique, [...] mais l'arabe est généralement utilisé dans les écritures de type pratique et souvent transcrit en caractères syriaques ».

⁸⁵ Selon Lewis 1993, p. 193, les intellectuels arabes du XIX^e siècle voyaient la conquête mongole comme le début de la défaite de leur civilisation : « la civiltà islamica classica fu distrutta dagli invasori mongoli ».

d'Assise⁸⁶. Son arrivée dans cette ville, où il a pu fréquenter les écoles musulmanes (les *madrasas*)⁸⁷, le confronte au grand ennemi de la Chrétienté, les Musulmans⁸⁸.

1.2.4. *La théologie de l'islam chez Riccold*

La quatrième partie du *Liber peregrinationis* est consacrée à la description des Sarrasins, à la louange de leurs « œuvres de perfection » et à la condamnation des défauts de la loi coranique⁸⁹. La réputation de Riccold est en effet surtout liée à son activité d'« islamologue » avant l'heure et à son œuvre la plus célèbre, le *Contra legem sarracenorum*. D'après Monneret de Villard, Riccold représente « Il punto d'arrivo di una serie di indagini sull'Islam, che occupano quasi un secolo e mezzo »⁹⁰, depuis l'époque où Pierre le Vénérable, vers le milieu du XII^e siècle, a commandé et écrit la traduction du Coran et écrivit une analyse de la religion islamique. Il s'insère ainsi dans une ligne de pensée qui, débutée au temps de Pierre le Vénérable et renforcée après la chute d'Acre,

⁸⁶ Il s'agit du ms. 422, f. 139v et 143r, de la Bibliothèque du Couvent. Les deux textes ont été transcrits par Mérigoux 1986, p. 17-8.

⁸⁷ Bausani 2000, p. 95. La *madrasa* la plus célèbre était la Nizamiyyah de Bagdad, qui a en outre été le premier établissement d'éducation supérieure du monde arabe, fondé en 1067 par le vizir perse Nizam al-Maluk ; elle a été décrite par Mazahéri 1951, p. 133-5. Al-Ghazâlî (1058-1111) y fut engagé en qualité de professeur de philosophie. L'autre école célèbre était la Mustansiriyya (l'école pour les quatre rites), fondée en 1233 (selon Sourdel 1977, p. 172, mais 1227 selon Mazahéri 1951, p. 135). Les deux étaient encore existantes à l'époque où Riccold visita Bagdad. Voir Kappler 1997, p. 159, n. 261 et Cappi 2005, p. 101, n. 404.

⁸⁸ Sur les événements historiques advenus à Bagdad lors du séjour de Riccold voir Mérigoux 1986, P. 23-7.

⁸⁹ Riccold appelle Sarrasins tous les musulmans, qu'ils soient Turcs, Mongols, Persans ou Kurdes, mais il distingue aussi les Arabes « qualifiant une société sédentaire et civilisée, opposée aux nomades 'sauvages' » (Graboïs 1988, p. 322). Voir aussi Kappler 1997, p. 155, n. 256 et p. 166 : *maxime Arabes qui sunt inter alios Sarracenos nobiles*.

⁹⁰ Monneret de Villard 1944, p. 1. Sur Pierre le Vénérable voir aussi Torrel-Bouthillier 1986 et Brolis 1987. Sur Riccold et ses rapports avec les Musulmans voir en outre Malvezzi 1956, p. 115-23, Southern 1962, p. 68-70, Mérigoux 1973, Tolan 2002, p. XIII-XIV et 245-54, et Bousquet-Labouërie 1995.

soutenait « l'idée de la prééminence de la mission sur la croisade »⁹¹. Lors de leur arrivée à Bagdad parmi les Musulmans, les prêcheurs sont accueillis comme des anges dans les écoles et même dans les maisons des Arabes ; Riccold découvre parmi ses hôtes des gens qui vivent dans l'amour et la concorde malgré leur loi presque démoniaque : *Vide quia illi qui habent legem occisionis et mortis nolunt se invicem occidere, et miseri Christiani, qui legem vite habent et mandata pacis et dilectionis, se invicem sine aliqua miseratione occidunt*⁹². C'est ce contraste entre expérience personnelle et préjugé théologique qui fait tout l'intérêt de cette dernière partie sous le signe de « wonder, doubt and dissonance »⁹³. Riccold est fasciné par la morale et la manière de vivre des Sarrasins, mais il méprise leur religion. S'il lui faut exprimer son dédain pour le Coran, il ne peut pas se passer d'admirer leur hospitalité et leur dévotion ; or, il ne peut louer ouvertement les Musulmans, ce que, d'autre part, sa *forma mentis* et son instruction de dominicain ne le lui auraient probablement jamais permis. C'est pour cette raison qu'il affirme que *non supradicta narravimus tam ad commendationem Sarracenorum quam ad confusionem aliquorum Christianorum qui nolunt facere pro lege vite quod dampnati faciunt pro lege mortis*⁹⁴. Le réemploi de ce *topos* bien connu laisse néanmoins deviner une sorte de tolérance relative⁹⁵, quoique parler de tolérance soit anachronique, le concept ayant été développé beaucoup plus tard⁹⁶. Cette dissonance est résumée dans l'affirmation : *obstupuimus quomodo cum lege tante perfidie poterant opera magni perfectionis inveniri*⁹⁷. George-Tvrtkovic soutient que bien que l'expérience

⁹¹ Aurell 2013, p. 338 et, à propos de la mission de Riccold : « il tente lui-même d'évangéliser les musulmans de Bagdad, tout en dialoguant avec leurs savants, dont il dit admirer l'ouverture et l'élévation morale ». On ajoute l'opinion de Monneret De Villard 1944, p. 72, selon lequel après la chute de Saint-Jean d'Acres « si può dire che si era formato uno spirito anti-crociato generato da parecchie cause morali e materiali [...] questo stato d'animo deve aver almeno favorito il concetto che la conversione degli infedeli poteva essere ottenuta con mezzi diversi dalla violenza » et, plus récemment, Viglione 2014, p. 395 : « alla mentalità della conquista [...] tramite le armi si propose di sostituire la mentalità della conquista tramite la parola e l'esempio. Allo spirito di Crociata bisognava sostituire lo spirito di Missione ».

⁹² Kappler 1997, p. 168.

⁹³ George-Tvrtkovic 2014, p. 108.

⁹⁴ Kappler 1997, p. 172.

⁹⁵ George-Tvrtkovic 2014, p. 43, Tolan 2005, p. 14 et Catlos 2014, p. 481 : « Praising the infidel was an established rhetorical strategy ».

⁹⁶ Voir Balestracci 2015, p. 239.

⁹⁷ Kappler 1997, p. 100.

personnelle et ces doutes façonnent la « théologie de l’Islam » de Riccold, qui se pose comme une sorte de précurseur de cette discipline, les Chrétiens médiévaux restaient « invariabily intolérant⁹⁸ ». Cependant, nous croyons qu’il faut bien distinguer entre son appréciation de la moralité et de la réalité quotidienne et sa condamnation des questions théologiques. Riccold ne loue jamais leur religion : sa théologie n’est pas ambivalente ou dissonante. Cette distinction est manifeste si l’on considère la matière de cette dernière partie. Les Sarrasins sont loués pour leur application à l’étude, leur dévotion dans la prière, leur miséricorde envers les pauvres, leur révérence pour le nom de Dieu, les prophètes et les lieux saints, la gravité de leur mœurs, leur affabilité envers les étrangers et leur concorde et amour entre Sarrasins⁹⁹. Si Riccold a certainement idéalisé ses louanges et les a employées pour faire des reproches aux Chrétiens, elles conservent au fond leur sincérité. En revanche, les six défauts qu’il condamne concernent exclusivement les préceptes et les points de leur foi, qui est *larga, confusa, occulta, mendacissima, irrationabilis, violenta* ; par ailleurs, cette dernière partie a été intitulée *De lege Sarracenorum* par l’auteur lui-même, titre qui indique que le sujet de la condamnation n’est que leur religion¹⁰⁰. En effet, il semble même minimiser « le danger de l’Islam réduisant celui-ci à un tissu d’erreurs facilement réfutables à la simple lecture minutieuse de la loi »¹⁰¹. Ce sont deux niveaux tout à fait différents du discours sur les Musulmans, et c’est pour cette raison qu’il faudrait éviter de désigner son rapport simplement de « two-faced, like a Janus head »¹⁰². C’est seulement dans une autre œuvre, plus tardive, le *CLS*, que Riccold développe un discours proprement anti-musulman. Il semble en effet dans le *CLS* avoir inventé de toutes pièces des accusations contre les Musulmans, dans l’oubli

⁹⁸ George-Tvrtkovic 2014, p. 135.

⁹⁹ George-Tvrtkovic 2013 a analysé deux “pratiques” de l’Islam décrites par Riccold, la *Bismillāh* dans le ch. XXVI, qu’il a bien compris (*maxime osservant quod nichil notabile faciunt vel dicunt, vel scribunt quod non incipient a nomine Dei*), et la *Salawāt* dans le ch. XXVIII, qu’il semble avoir mal compris (*Et quando coram nobis nominabant Christum, numquam nominabant eum nisi cum digna laude, scilicet « Christus laudetur » ipse vel aliquod tale*).

¹⁰⁰ Si Riccold condamne le Coran malgré sa profonde (on croît) connaissance, Guillaume de Tripoli démontre une honnête et sincère admiration du livre sacré de l’Islam, sans cacher ses louanges derrière les stéréotypes et les préjugés qui affligéaient les autres occidentaux, parmi lesquels Pierre de Cluny lui-même ; voir Bausani 2000, p. 93.

¹⁰¹ Bousquet-Labouérie 1995, p. 260.

¹⁰² Teeuwen 2012, p. 416.

de sa connaissance directe de l'islam, tant la férocité de ses affirmations pousse à l'exagération ce qui avait été présenté dans le *Liber peregrinationis*¹⁰³.

Le récit de la période que Riccold a passée avec des chameliers sarrasins d'origine mongole dans le désert d'Arabie et de Perse durant trois mois et demi est particulièrement intéressant dans cette section. Cette expérience est également racontée dans l'*Epistola III* :

Tandis que je fuyais du milieu de Babylone, voici qu'à la sortie de Babylone, dans le désert, arrivèrent à ma rencontre des esclaves du diable, des serviteurs de Mahomet, Tartares de vêtement mais sarrasins de religion. Ils me frappaient, ils me dépouillaient, pour faire de moi un Sarrasin [...] Ils m'ont privé du saint habit de mon ordre, et j'ai pris alors le vêtement et l'habit d'un chamelier, car les Sarrasins ont pu faire de moi un chamelier, mais non un Sarrasin¹⁰⁴.

1.2.5. Le final du récit (suivi par un appendice sur Pygmées et Sabbéens)

Une fois son récit achevé, Riccold revient probablement sur le texte pour y ajouter deux brefs chapitres qui ne se trouvent que dans les mss. de Berlin et du Vatican ; le ms. de Turin ne transmet que le seconde. Ces deux chapitres, *De monstis* et *De Sabbeis qui interpretantur batiste*¹⁰⁵, relatent des *curiosa* auxquels Riccold a assisté à Bagdad : *In Baldacco etiam vidimus plura monstra et admiratione digna* et *Gens quedam valde monstruosa et*

¹⁰³ Voir à ce propos le jugement de Bausani 2000, p. 96 : « Se non si vuole ammettere l'ipotesi, alquanto improbabile, di una improvvisa follia o di una patologica perdita della memoria nel povero Ricoldo, siamo costretti ad accettare l'idea di una propaganda politica organizzata coscientemente a scopi ben precisi ». Voir en outre Cardini 1993, p. 314, selon lequel Riccold aurait condamné les Musulmans, malgré ses louanges, parce que poussé par l'idée d'une nouvelle croisade et le ressentiment causé par la chute d'Acre, comme apparaît évidemment dans le *Contra lege Sarracenorum*, qui serait donc une œuvre « non di cultura bensì di propaganda ».

¹⁰⁴ Traduction de Kappler 1997, p. 236.

¹⁰⁵ Les deux rubriques en rouge seraient à attribuer à la main de Riccold dans le ms. de Berlin.

*singularis*¹⁰⁶. Le premier parle des Pygmées, qui viennent d'Inde et des déserts lointains¹⁰⁷, et des crocodiles, qu'il présente comme des serpents à quatre pattes qui se déplacent à la manière des chiens, avec une horrible queue de serpent. Enfin, le dernier chapitre décrit les Mandées, adeptes d'une religion baptiste, monothéiste et gnostique qui vivent encore en Irak¹⁰⁸ : selon Aly Mazahéri ils s'agirait là des habitants du delta du Tygre initialement appelés *Sarakenos*, nom qui, au cours du Moyen Âge et notamment par le biais des Byzantins, finit par désigner les Mahométans en général¹⁰⁹.

Riccold, comme plusieurs autres voyageurs médiévaux, ne décrit pas son retour en Italie¹¹⁰. Selon Cappel, ce manque serait volontaire et nous donnerait l'impression que l'expérience missionnaire n'est pas terminée, qu'elle est encore en cours¹¹¹.

1.3. Les manuscrits du *Liber peregrinationis*

Le *Liber peregrinationis* nous a été transmis par sept manuscrits. Voici leur description.

BERLIN, Staatsbibliothek, Lat. 4° 466 [= B¹¹²]

Support : Parch., XIV^e s. (*ante* 1320), mm 216 × 145 ; I (mod. en pap.) + 65 + IV (I, II, III anciennes en parch., IV mod. en pap.) ; numérotation moderne au crayon dans l'angle supérieur droit de 1 à 69 qui commence au début du *Liber peregrinationis* ; numérotation ancienne en chiffres arabes à l'encre rouge au milieu supérieur de la page

¹⁰⁶ Kappler 1997, p. 200 et 202.

¹⁰⁷ Sur les Pygmées, voir au moins Koch 1931, Janni 1978, Janni 1983, Cracco Ruggini 2003 et Andreose 2012, p. 109-67.

¹⁰⁸ Kappler 1997, p. 203, n. 323 renvoie à l'étude de Puech 1948 ; on y ajoute Hutin 2007, p. 96, Rudolph 1960-1961, Rudolph 1972 et Schattner-Rieser 2009, avec bibliographie.

¹⁰⁹ Mazahéri 1951, p. 7.

¹¹⁰ Pour Odoric non plus on ne sait pas quel ait été son itinéraire de retour.

¹¹¹ Cappel 2005, p. xx : « dando l'illusione che il ritorno ancora non ci sia stato. L'esperienza missionaria appare insomma ancora in atto quando il racconto finisce ».

¹¹² Nous n'avons pas examiné directement ce ms. Nous reprenons les données codicologiques de Dondaine 1967, p. 170-2.

de 1 à 12 (f. 35-46 ; le num. 11, f. 45, en chiffres romains) et dans l'angle supérieur droit de 13 à 31 (f. 47-65, mais la marge supérieure a été massicotée).

Cahiers : ms. constitué de deux sections hétérogènes, qui forment donc un recueil « composite » ou « organisé »¹¹³. Première section f. 1-34 ; seconde section f. 35-65.

Écriture : gothique à l'encre brune sur deux colonnes de 33 ou 34 lignes par page, rubriques et pied-de-mouche à l'encre rouge du f. 1 à 24v ; écriture « notariale » à longues lignes du f. 25 à 34v ; écriture gothique sur deux colonnes du f. 35 à 65.

Date et lieu : la première section a probablement été copiée à Florence dans le *scriptorium* de Sainte Marie Nouvelle du vivant de l'auteur, donc avant 1320 (année de sa mort), comme l'attestent les nombreuses notes autographes de Riccold dans le *LP*. C'est le même copiste qui a copié le *ADNO* du ms. de Florence, Biblioteca Nazionale Centrale, C 8.1173 (f. 219-244). Un troisième lecteur, dont on peut identifier la main, a ajouté des notes dans les marges et une notice écrite en 1333 sur le martyr présumé de Riccold : il s'agit du dominicain Mathieu de Fidanza de Barletta (cf. *supra* 1.1. *La vie, les œuvres*). Ses notes concernant les lieux visités par Riccold, les *notabilia*, les étymologies des noms, les références aux textes sacrés et littéraires seront analysées plus loin. Nous croyons que les quatre œuvres ajoutées à partir du f. 25 et écrites sur des feuillets palimpsestes – les textes originaux étant illisibles – peuvent être attribuées à Mathieu, pour des raisons paléographiques évidentes et, vraisemblablement, en raison de son intérêt pour les pèlerinages et pour la Terre Sainte (voir *infra* dans le contenu du ms.).

Possesseurs : une dizaine d'années après la mort de Riccold, le ms. a probablement quitté Florence et a été acquis par Mathieu de Fidanza de Barletta, qui se trouvait à Naples en 1333 (si l'on fait confiance à la note du f. 24). Nous ne connaissons pas l'histoire ultérieure du ms. Au XIX^e siècle il se trouvait à Milan, dans la collection du chevalier Carlo Morbio († 1881). En juin 1889 il est vendu à Leipzig sous le numéro de vente 462. Nous ne savons pas quand il est entré à la Staatsbibliothek de Berlin, où il est actuellement conservé¹¹⁴.

¹¹³ Pour ces définitions, voir Hasenohr 1999 et Muzerelle 2002-2003 s.v. *Recueil*.

¹¹⁴ Pour l'histoire du ms. voir *Id.*, p. 121. À la première page on lit « *acc. 1889. 298 | -lat.qu.466* » de la bibliothèque de Berlin : le ms. a-t-il été acheté durant la même année ? Dondaine proposait de reconnaître la main autographe de Riccold dans les notes du ms., voir p. 131-2. En effet, la comparaison

Disponibilité en ligne : reproduction intégrale à couleur disponible en ligne à l'adresse http://digital.staatsbibliothek-berlin.de/werksicht?PPN=PPN792518055&PHYSID=PHYS_0001&DMDID=.

Contenu du ms.

I^{ère} section :

- f. 1-24v : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis*. Tit. f. 1a ¶ Incipit liber peregrinationis fratris R. | ordinis predicatorum [...] magis possunt proficere Causa mo | uens. j^m capitulum ; inc. « Cum ego minimus in ordine | predicatorum recogitare[m] frequenter ... » ; expl. f. 24a/b « ... hos multum comme | dat maccomettus in suo al | corano », suivi par la note de Mathieu de Fianza et par une autre note « Soldanus in quadam epistola ad | duce[m] mediolanensis | Baldasar darii illustris regis filius | soldanus babbilloniorum persarum [...] rex regum et dominus do | minantium etcetera ».
- f. 24v : Notes sur les philosophies anciennes ; inc. « ¶ Inter ceteras sectas innumerabiles philosophorum hec erant ¶ stoycorum >socraticorum< ari | stotelicorum ... » expl. « ... ut hic est exautoratus | idest extra autoritatem positus ».
- f. 25-26v : Innominatus VII, *Hic docetur quomodo fiat Iter Ierusalem* ; inc. « Si quis vult in Ierusalem ortum solis semper teneat , per portam | domini stephani ... » ; expl. f. 26v « ... et ibi est ortus ubi | dominus captus fuit aiudeis unde christus . hic rex celorum etcetera ».
- f. 27-33 : Anonyme, *Incipit tractatus de fide et moribus diuersarum gentium* ; inc. « Cum graue sit perquirere diuersitates gentium et diuisiones | fidei eorum , et superuacuum discernere ... » ; expl. f. 33 « ... et ipse dignetur qui cum patre et spiritu | sancto uiuit et regnat ab eterno deus per omnia secula seculorum Amen Explicite ».
- f. 33-34 : Anonyme, *Incipit ystoria qualiter lignum crucis | primo inuentum fuit a seth filio adam in | paradiso terrestris »* ; inc. « Cum esset adam nongentorum et trigintaquinque annorum infirmari ce | pit dicens ... » ; expl. f. 34 « ... illud in golgotha portauerunt ubi ipsum affixerunt et super | illud dominum suspenderunt. Explicite deo gratias Amen ».
- f. 34-34v : Anonyme, *Incipit expositio orationis dominice* ; inc. « Pater noster qui es in celis. O quanto magna est clemencia dei qui deservili | condicionis filios sibi fecit ... » ; expl. f. 34v « Sed libera nos a malo idest adyabo | lo uel a peccato siue ab omni malo temptamento. Amen ». La marge inférieure de ce feuillet a été remplie par une note, de la

menée par Emilio Panella sur le ms. de l'ADNO de Florence ainsi que sur les notes du ms. BnF, ar. 384 renforcent cette hypothèse.

même main, intitulée *Philosophus in [priucio] idest de animalibus* ; *inc.* « Mas et femina sunt per necessitatem ex primo motoris et ex aliquo modo | materie ... » ; *expl.* « ... debet separari a peiorii ideo mas separatus est a femina et [uirtutes] in [ge | nere pone] ».

II^{ème} section :

- f. 35-36v : *Incipit tabula descripcionis terre sancte per | Alphabetum.*
- f. 36v-62v : Burchard de Mont Sion, *Liber descriptionis Terre Sancte. Tit.* « *Incipit prologus libri descripcionis terre | sancte editi a fratre Borchardo theo | tonico ordinis fratrum predicato- rum* » ; *inc.* « *Cum in ueteribus hysto | riis legamus sic dicit | beatus Ieronimus ...* » ; *expl.* f. 62v « ... *Istud retulerunt | omnis egyptii michi et chrisiani et sarrace | ni bona fide. Amen* ».
- f. 62v-65 *Lettre du Prêtre Jean. Tit.* f. 62v *Incipit liber presbiteri Iohannis* ; *inc.* f. 63 « *Presbi- ter iohanes potentia et | virtute dei et dominum nostri ihesu cristi ...* » ; *expl.* f. 65 « ... *Si potes [dinurare] | stellas celi et arenam mari . dinu | mera eciam dominium nostrum et potesta | tem nostram. Explicit* ».

CITTÀ DEL VATICANO, Biblioteca Apostolica Vaticana, Barberiniano Latino 2687 [= V¹¹⁵]

Support : Parch., XIV^e s. (ex.), 48 f. Numérotation moderne (prob. XVI^e s.) en chiffres arabes dans l'angle supérieur droit.

Écriture : gothique *textualis* à longues lignes, entre 43 et 47 par page.

Date et lieu : ce manuscrit a été copié en Toscane, probablement à Florence, vers la fin du XIV^e siècle. Christine Gadrat-Ouerfelli a démontré que Domenico Ban-

¹¹⁵ Nous n'avons pas examiné directement ce ms., mais nous avons travaillé sur la reproduction en noir/blanc de la section de Riccold. C'est aussi pour cette raison que nous n'avons pas pu connaître les dimensions de ce ms.

dini (1335-1418), en rédigeant son *Fons memorabilium universi* entre 1374 et 1400 à Florence, aurait utilisé un ms. très proche de la version LA de Marco Polo également contenue dans le ms. V¹¹⁶.

Possesseurs : aucune attestation ou note de possession ne nous est parvenue. Sur la base de la table des matières que l'on trouve sur le f. 16v du ms. Paris, BnF, lat. 4955, on peut établir que l'actuel ms. V faisait partie d'un ms. bien plus complet qui comprenait en outre les f. 9-16v du ms. parisien (comprenant le *Liber de hystoria Appolonii* et la *Nativitas Domini nostri Jhesu Christi cum quodam notabili*), pour un total de 22 œuvres. Il s'agit de textes « réunis autour d'une thématique large de description du monde et, en particulier, des lieux liés aux événements bibliques¹¹⁷ ». L'ordre même des œuvres contenues était différent, puisque la note *Incipit itinerarium*, à la fin du texte de Marco Polo (f. 48v), renvoie au texte de Riccold, qui le précédait dans le ms. originaire, comme on peut le lire dans la table des matières du ms. parisien. Comme l'actuelle table des matières du ms. V, datée du XVI^e siècle, ne présente pas cette composition originelle, il est fort probable que le ms. ait été démembré avant. Il nous est impossible de dire quand le ms. est entré dans la bibliothèque Barberiniana, fondée au XVII^e siècle par le cardinal Francesco Barberini (1597-1679) et acquise en 1902 par pape Léon XIII.

Disponibilité en ligne : non disponible.

Contenu du ms.

- page de garde verso : note du XV^e siècle « At sperate deos memores fanti atque nephandi¹¹⁸ » ; table des matières en écriture cursive du XVI^e siècle : « Continetur in hoc volumine opuscula [infracta vero] | Itinerarium Terre Sanctae Fr. Ricculdi, fol. 1 | Diuisio Orbis Terrarum . Tractatus duo, fol. 12 et 17 | De Mirabilibus Urbis Romae, fol. 30 | Marcus Polus Venetiis, De morum et gentium varietatibus, fol. 37 ».
- f. 1-12v : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis*. Tit. « *Incipit Itinerarius fratris Ricculdi* » ; inc. « Dum ego minimus in ordine predicatorum recogitarem in compressitatem

¹¹⁶ Gadrat-Ouerfelli 2013, p. 141, arrive même à supposer que « Domenico Bandini soit le traducteur de LA ou son commanditaire », ou du moins que « c'est à Florence, dans les cercles humanistes de la fin du XIV^e siècle, qu'elle a été élaborée ». Cette version demeure inédite. Dans le ms. Vaglianti (Florence, BR, 1910) on trouve une copie de la retraduction toscane de LA, voir Formisano 2006.

¹¹⁷ Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 53. La table complète du ms. parisien a été transcrite dans la même page.

¹¹⁸ Virgile, *Énéide* I, v. 543.

et intensionem | diuini amoris ad genus humanum ... » ; expl. f. 12v « ... diligenter obseruant hos multum commendit macommethus in suo alchorano ... Explicit itinerarium fratri | Riculdi ».

- f. 12v-30 : anonyme, *Distinctio divisionis terre et paradisi deliciarum*¹¹⁹.
- f. 30-37 : anonyme, *De mirabilibus urbis Romae*.
- f. 37-48v : Marco Polo, *Liber de morum et gentium varietatibus*, version LA du *Devisement du monde*, à son tour traduction de la version toscane TB dérivée de la famille vénitienne qui traduisait le texte franco-italien.

TORINO, Biblioteca Nazionale, H.II.33 [= T]

Support : Papier, XVI^e s. (début), mm 330 × 325 ; 269 feuillets ; numérotation ancienne à l'encre noire dans l'angle supérieur droit, signatures des cahiers de la même main dans l'angle inférieur droit. Les feuillets 4-6, 206, 233-234 et 268-269 sont blancs. Filigrane *lion* semblable au n° 10530 de Briquet, localisable à Venise vers 1495¹²⁰.

Cahiers : I⁶, II-XXVIII⁸, XXIX⁴, XXX⁸, XXXI⁴, XXXII-XXXIV⁸ ; notes *a-z* (sans *j* et *m*), α , ϱ , ψ , AA-II.

Écriture : deux mains de la même écriture humaniste cursive du nord de l'Italie datable de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècles, à grandes lignes, entre 22 et 26 par page ; justification mm 265 x 150. La main 1 remplit les pages 1-3v, 207-232v et 247-267v, la main 2 les pages 7-205v et 235-246v. À l'exception du récit de Riccold, les cinq autres textes sont précédés par des titres et rubriques à l'encre rouge et aux lettrines bleues.

Date et lieu : le ms. T a probablement été copié en Vénétie à la fin du XV^e ou au tout début du XVI^e siècle, comme en témoignerait le filigrane. Le copiste devait être un humaniste, probablement un religieux, intéressé surtout par les musulmans et par leur religion. Le texte qu'il a transcrit est la copie d'une version déjà abrégée du *LP*,

¹¹⁹ Il s'agit d'un texte qui « n'est pas connu par d'autres témoins » (Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 53). Sur ce texte voir Gautier Dalché 2003.

¹²⁰ Briquet 1923, p. 540. En outre p. 537 « Lion. Ce symbole de St-Marc l'évangeliste, constitue les armoiries de Venise. Nul doute que tous les papiers à cette marque ne proviennent d'un des battoirs de la République ».

assez proche de B du point de vue textuel¹²¹. Cette abréviation a été probablement produite dans un milieu humaniste, comme le démontreraient les changements lexicaux qui témoignent de « una ricerca letteraria, un certo gusto formatosi durante l'umanesimo¹²² ». La présence du ch. *De Sabbeis* et le manque du ch. *De Monstris* pourrait indiquer que le copiste de T, ou le rédacteur de la version abrégée, était généralement plus intéressé par les religions et par les sectes que par les merveilles orientales.

Possesseurs : on ne sait rien de l'histoire de ce ms. avant son entrée dans la Bibliothèque de Turin. La première attestation de son existence remonte à 1739 dans le *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum nova* de Bernard de Montfaucon, dans la section consacrée à la Biblioteca Regia de Turin. L'histoire du ms. T après cette date a été reconstruite par Casali dans son étude¹²³. Sur le dos de la reliure moderne, on lit le titre *Contra hereses*, tiré vraisemblablement du titre de la première œuvre copiée, mais qui exprime bien le contenu du ms. entier.

Disponibilité en ligne : non disponible.

Contenu du ms.

- f. 1-3 : *Summa brevis contra hereses et sectam diaboli fraudis Saracenorum sive Ismaellitarum* (main 1).
- f. 7-205v : *Lex Saracenorum sive Alchoranus*, traduction du Coran de Robert de Ketton (fl. 1140-1150)¹²⁴ (main 2).
- f. 207-223v : Anonyme, *Cronica Saracenorum* ; *inc.* « In creationis sue primordio Deus manu propria quatuor condidit prout multorum Arabum ... » (main 1).
- f. 224-232v : *Doctrina Mahumedisa*, traduction de Herman le Dalmate ; *inc.* « Erat nuntius Dei. Oratio dei super eum et solus sedens inter socios in ciuitate sua Israb ... » (main 1).

¹²¹ Même meilleur, puisque selon Casali 2009, p. 89, l'antigraphe de T « non riportava un salto di copia che invece è presente in B ».

¹²² *Id.*, p. 76. Est-il possible de supposer que ce ms. ait été produit dans le milieu de l'Université de Padoue durant la seconde moitié du xv^e siècle ? C'est à Padoue que Nicolas de Cues avait étudié et était entré en contact avec l'étude de l'Islam et de la culture arabe.

¹²³ *Id.*, p. 52-55. Elle a en outre édité cette version du *LP* aux p. 96-148.

¹²⁴ Traduction publiée seulement au xvi^e siècle par Théodore Bibliander, *Machumetis Saracenorum principis quam Alcoran vocant*, Bâle, 1550, p. 8-188. Voir la biographie de Robert dans Burnett 2004.

- f. 235-246 : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis*. Tit. « Riccoldus Ebron Theologus cum papa instituto multas prouinci | as peragrasset hanc denique hystoriam de uarijs religionibus | quas inuenerat composuit fuit uero occidentalis¹²⁵ » ; inc. « Cum Per judeam uagarem profectus ex urbe Peregrina et ac | cho transiuimus per mare ...¹²⁶ » ; expl. f. 246 : « matrimonis diligenter osseruant Hos multum commendat Mau | metos in suo Alchorano ».
- f. 246-246v : Riccold de Monte Croce, extraits des *Epistolae I et III*²⁷ ; inc. « Dicit Mau-methes quod omnes | peccatores saluabuntur nisi dixerint deum habere filium ... » ; expl. f. 264v : « ... venite | gens nostra et recipite Alchoranum quia per ipsum possumus redire ad deum » (main 2)
- f. 247-267v : Riccold de Monte di Croce, *Contra legem Sarracenorum*. Tit. « Riccoldus contra legem Sarace | norum » ; inc. « Quot sunt dies serui tui quando facies de perse-quentibus me iudicium | Narrauerunt mihi iniqui fabulationes ... » ; expl. f. 267v « ... numquam concordauerunt in expositione ipsius nec in perpetuum concordabunt et hoc non solum » (interrompue).

WOLFENBÜTTEL, Weissenberg 40 [= W¹²⁸]

Support : Papier, XV^e s. (1460-1470), mm 293 x 210 ; II + 110 + V ; numérotation moderne à l'encre noire en chiffres arabes dans l'angle supérieur droit de 1 à 110. Filigrane *tête de bœuf*, semblable à Briquet 14194 (Aisey-le-Duc 1467, Bienne 1468,

¹²⁵ Le titre de *Ebron théologus* ne se trouve ailleurs que dans le *De religione christiana* de Marsilio Ficino (voir Marsilio Ficino, *La religione cristiana*, Roma, Città Nuova, coll. « Autori Moderni per il Terzo Millenio » 5, 2005, p. 220).

¹²⁶ Casali 2009, p. 63, croit que les mots *Cum per Judeam uagarem* sont une sorte de résumé du pèlerinage de Riccold, omis dans le ms., afin de « evitare un inizio *ex abrupto* ».

¹²⁷ Dondaine 1967, p. 130 : « Il semble que le compilateur ait voulu noter là ce qui lui paraissait le plus étrange dans les dits du prophète et de ses interprètes [...] Cette page, pas plus que le résumé de l'*Itinerarium*, ne constitue un apport réel aux œuvres de Riccold », tandis que selon Casali 2009, p. 85-6 (qui en outre en donne la transcription complète) : « certamente manca un'organicità nell'espressione e in alcuni casi le frasi sono giustapposte, ma si possono identificare con chiarezza dei nuclei tematici che riordinano in qualche modo le informazioni contenute ».

¹²⁸ Nous n'avons pas examiné directement ce ms. ; les informations sont tirées de la notice de Butzmann 1964, p. 159-60, disponible sur le site <http://diglib.hab.de/?db=mss&list=ms&id=40-weiss&catalog=Butzmann>.

Lübeck 1469), et *P surmonté d'une croix* semblable à Briquet 8566 (Decize 1463, Strasbourg 1466), ou plutôt Piccard IX 1537 (Fribourg-en-Brigau 1471)¹²⁹.

Cahiers : sénions, sauf le binion entre f. 109 et 112. Réclames dans la marge inférieure de la main du copiste.

Écriture : « Netherlandish semi-hybrida libraria »¹³⁰ à grandes lignes, 41 par page ; justification mm 210 x 130.

Date et lieu : d'après l'écriture et le filigrane du papier, ce manuscrit peut être daté des années 1460-1470 en région allemande. Une comparaison avec les notes contenues dans le ms. Additional 19952 de la British Library de Londres a permis à Christine Gadrat-Ouerfelli de supposer que le copiste de ce ms. soit Heinrich von Dissen, moine de la Chartreuse de Sainte Barbara de Cologne à partir de 1437¹³¹.

Possesseurs : il s'agit vraisemblablement d'un ms. qui se trouvait dans la bibliothèque de la cathédrale de Mayence au XVIII^e siècle, mais qui après semblait avoir disparu¹³². Il a été utilisé par Laurent comme manuscrit de base pour son édition du *Liber peregrinationis*.

Disponibilité en ligne : reproduction intégrale à couleur disponible en ligne à l'adresse <http://diglib.hab.de/?db=mss&list=ms&id=40-weiss&lang=en>.

Contenu du ms.

¹²⁹ Données tirées de Gadrat 2006, p. 202, n. 7.

¹³⁰ Définition de Derolez 2003, pl. 122, reprise par Gadrat 2006, p. 202, n. 6 qui propose en outre, plus simplement, la définition de *hybrida libraria*. Butzmann la définit « deutsche Bastarda ».

¹³¹ Pour approfondir la question de l'identification du copiste il faut renvoyer à Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 293-315. Le ms. de Londres a été copié par Johannes Stam pour Nicolas de Cues, lequel y a laissé ses annotations à côté de celles d'Henri le Chartreux. C'est sur la base de la graphie de ces notes et de leur contenu que Gadrat-Ouerfelli a attribué le ms. de Wolfenbüttel à Henri. Son étude de 2015 avait été précédé par Gadrat 2006, p. 230-2 et par Gadrat 2010, p. 153-6 qui se penchait sur le ms. de Londres, sur lequel déjà Reichert 1997, p. 211 avait attiré l'attention. Marchisio 2016, p. 40 affirme que le ms. est originaire de Mainz, ce qu'aujourd'hui paraît assez incorrect : elle n'a probablement pas connu l'étude de Gadrat-Ouerfelli 2015.

¹³² Cf. Dondaine 1967, p. 121-3 et plus récemment Chiesa 2003, p. 141.

- f. 1-57v : Marco Polo, *Liber de conditionibus et consuetudinibus orientalium regionum*, traduction latine du *Devisement du monde* de Marco Polo faite par le frère dominicain Francesco Pipino de Bologne avant 1322¹³³. Tit. « *Incipit prologus in librum domini marchi pauli de venecijs de con|dicionibus et consuetudinibus orientalium regionum* » ; inc. « *Librum prudentis honorabilis ac fidelis viri domini | marchi pauli de venecijs de condicionibus ...* » ; expl. f. 57v « *... in copia maxima qui inde | postmodum ad diuersas regiones deferuntur* ».
- f. 57v-73v : Odoric de Pordenone, *Relatio*, rédaction C9¹³⁴. Tit. « *Incipit itinerarius fidelis fratris oderici socii militis mandauil | per indiam. licet hic prius et alter posterius peregrinationem | suam descripsit* » ; inc. « *Licet multa et magna detri|bus et condicionibus huiusmundi enarrentur . tamen scien|dum est quod ego ...* » ; expl. f. 73v : « *... An|no domini Millesimo tricesimo tricesimo die decima quarta | Januarij . qui postmodum choruscat miraculis multis* ».
- f. 73v-94v : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis*. Tit. « *Incipit itinexarius fratris | Richoldi ordinis fratrum predicatorum* » ; inc. « *Cum ego frater Richoldus minimus in ordine pre|dicatorum recogitare[m] frequenter in compr|hensibili | tate et intensionem diuini amoris ...* » ; expl. f. 94v « *Nullus | vestrum est qui non uadat ad ignem inferni . quod is prestabit qui | viuut et regnat in secula seculorum* ».
- f. 95r-110r : Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus*¹³⁵. Tit. « *Incipit itinerarius nobilis viri domini wilhelmi de beldensele | missus Anno domini millesimo trecentesimo sexto | domino tolairando aduincula sancti petri magni fautoris car|thusiensium et religiosorum omni . De itinere versus syriam | cuius pars terra sancta est.* » ; inc. « *Egressus de almania terra natiuitatis mee et | pertransiens lumbardiam ad litus maris mediterr|nei ...* » ; expl. f. 110r « *... ut post laborem aliquali quiete comode | recrearer . Quod et ita factum est de quo deus sit ben|dictus | in secula seculorum Amen* ».

¹³³ Cette version n'a pas encore fait l'objet d'une édition critique. Voir les études de Dutschke 1993 et Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 63-94.

¹³⁴ Cette *forma testuale* a été isolée par Chiesa 2003 dans la rédaction C appelée *Recensio Guillelmi*, la « *redazione più diffusa della Relatio [...] caratterizzata dalla sottoscrizione di un redattore (frater Guillelmus de Solagna) che dichiara di avere ricevuto testimonianza di ciò che scrive dalla viva voce di Odorico presso il convento francescano di Padova nel maggio 1330* » (Chiesa 1999-2000, p. 324). La version C9 a récemment été éditée par Maggioni 2013 (qui décrit le ms. W aux p. VIII-XIV). Sur les mss. de la *Relatio* voir en outre Marchisio 2013 et la récente édition critique Marchisio 2016.

¹³⁵ Le *Liber* de Boldensele n'a jamais été publié. Il existe une édition inédite du texte latin et de la traduction de Jean le Long par Deluz 1972, et la traduction en français moderne par Deluz 1997.

WOLFENBÜTTEL, Weissenberg 41 [= X¹³⁶]

Support : Papier, XV^e s. (moitié), mm 295 x 217, IV + 254, numérotation moderne en chiffres arabes dans l'angle supérieur droit. Dans les sections A et B filigranes *tête de bœuf* semblables à Briquet 14177 (Utrecht 1423), dans C *tête de bœuf* semblable à Briquet 14229 (Bâle 1447/49) et Briquet 14311 (Argilly, Côte d'Or, 1455).

Cahiers : ms. constitué de trois sections hétérogènes, A f. 1-50, B f. 51-90, C 91-254.

Écriture : dans A *Buchkursive* à grandes lignes, 45 par page et dans B *bastarda* à grandes lignes, 35 par page, justification mm 225 x 156 ; dans C *bastarda* pleine d'abréviations, plusieurs mains, sur deux colonnes de 50 lignes, justification mm 225 x 156.

Date et lieu : les deux premières sections sont probablement d'origine flamande¹³⁷, comme l'indiquent l'écriture, les filigranes du papier et surtout le contenu (une généalogie des comtes flamands au verso du f. 50 et un *Chronicon flandriae* dans la section B) ; la troisième semble plutôt avoir été produite entre le nord-est de la Suisse, peut-être à Bâle, et la Côte d'Or (sur la base des filigranes), d'où, en parcourant le Rhin, elle aurait pu rejoindre le nord et les Flandres. De plus, la note infrapaginale ajoutée au XV^e siècle au f. 121 (section C), en correspondance avec le début du texte de Marco Polo, indique les noms des vents en flamand, latin et italien¹³⁸. Par ailleurs, il y a peu de notes dans les marges, et dans la plupart des cas il s'agit de petits résumés.

¹³⁶ Comme nous n'avons pas examiné directement ce manuscrit, nous reprenons la description de Butzmann 1964, p. 161-4, disponible en ligne sur le site <http://bilder.manuscripta-mediaevalia.de/hs//kataloge/HSK0078.htm>. Nous avons travaillé sur la reproduction en noir et blanc du récit de Riccold.

¹³⁷ Chiesa 2014, p. 157 soutient une autre provenance : « dalla regione basso-renana » : entend-il le Bas-Rhin français ou la partie méridionale de la Rhénanie ?

¹³⁸ Selon Butzmann 1964, p. 165, cette note serait écrite « in niederrheinfränkischer Mundart », le dialecte francique de la région de Niederrhein en Westphalie, qui est limitrophe des Flandres. Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 103, n. 56 transcrit la note : « Hic describuntur octo venti et eorum nomina in lingua ytalica : oest sive oriens dicitur lavant, zuden sive meridiis dicitur ouster, west sive occidentis vocatur ponent, noorden sive boreas transmuntane, noert oest sive ... greecko, suyt oest sive ... dicitur sylock, zuyt west ... labetz, noert west sive ... maystre » (les points de suspensions correspondent à des blancs laissés par l'annotateur). Nous avons cherché à repérer des correspondants dans l'addition de Jean de

Possesseurs : nous ne savons rien des possesseurs de ce ms. Butzmann signale un résumé du XVIII^e siècle et la présence des timbres de la Bibliothèque Impériale aux f. 1 et 254v.

Disponibilité en ligne : non disponible.

Contenu du ms.¹³⁹

Section A (f. 1-50) :

- f. 1-50 : Cicéron, *Oratio in Q. Caecilium que Divinatio dicitur. In Verrem actio*.
- f. 50v : *Genealogia Flandrensium comitum*.

Section B (f. 1-90)

- f. 51-88 : *Flandria Generosa* ; *inc.* « Fernandus itaque comes tenebatur captus in castelletto Parisius ... » ; *expl.* « ... et hoc absque adiutorio Flamingorum quodque nil aliud affectabat nisi quod denuo posset cum Gallicis ad plenum convenire ».

Section C (f. 91-254)

- f. 91-120v : Roger Bacon, *De regionibus*, extrait de l'*Opus maius*. *Inc.* « Sed hoc hactenus nunc vero inferam secundum quod solum non expedit ecclesie ... » ; *expl.* « ... usque quo vestra reverencia requirat principalem scripturam ».
- f. 121-160v : Marco Polo, traduction latine L du *Devisement du monde*¹⁴⁰. *Tit.* « *Itinerarius nobilis et discreti viri domini Marci Pauli de Veneciis de regionibus et partibus (sic) Maioris Asye nec non de ritibus et moribus hominum earundem* » ; *inc.* « Nobilis et discretus vir dominus Marcus Paulo de Veneciis cum XXVI annis continuis ... » ; *expl.* « ... hii tamen reges erant proximi parentes et ambo ex Cinchin imperialis progenie descendentes ».
- f. 160vb-179rb : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis*. *Tit.* « *Incipit Itinerarius fratris | Ricaldi Ordinis predicatorum* » ; *inc.* « Cum ego minimus in ordine predicatorum recogitare frequenter incomprehensibilitatem et intencionem | diuini amoris ... » ; *expl.* f. 179rb « nullus vestrum est qui | non vadat ad ignem inferni quod eis prestabit qui vivit et regnat | per omnia secula seculorum . Amen » ; *rubr.*¹⁴¹ : « Explicit liber peregrinationis ».

Meun à sa traduction de Végèce concernant les noms des vents, mais sans résultat ; voir Löfstedt 1977, p. 188-9, l. IV ch. XXXVIII.

¹³⁹ Chiesa 2014, p. 153, indique une thèse de Master de Silvana Gallone, Université de Milan, 2007-2008 qui a transcrit « alcuni testi del manoscritto », mais nous n'avons pas consulté cette thèse.

¹⁴⁰ Pour cette version, voir Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 102-5.

¹⁴¹ Cette rubrique, qui se trouve seulement dans X et P, correspond à la rubrique initiale contenue seulement dans le ms. B, f. 1.

nacionis fratris | Ricaldi ordinis predicatorum | continentur autem in hoc libro sub | breuitate regnantes prouincie le | ges Secte ritus et hereses | et monstra que monstra que (sic !)
| inuenit in partibus orientis ut | homines volentes laborare pro | fide dilatanda sciant
quo | indigeant et ubi et qualiter | possunt proficere ».

- f. 179v-197v : Burchard de Mont Sion, *Descriptio Terrae Sanctae*, attribuée à Jacques de Vitry dans le ms.¹⁴² *Tit.* « *Descriptio Terre sancte, scilicet Jacobi Vitriacensis episcopi Aconensis* » ; *inc.* « Quia vidi quosdam devocione affectos ea saltem aliquantulum ymaginari ... » ; *expl.* « ... Neapoli sub abbate templi Cayphas sub Cesariensi archiepiscopo. Explicit liber de terra sancta ».
- f. 197v-224v : *Reisenanleitung für Pilger zum Heiligen Lande* (titre donné par Butzmann) ; recueil de sept textes décrits par Paolo Chiesa.
 - f. 197va-202vb : *tit.* « *Sequitur qualiter loca et civitates Terre Sancte sunt sita* » ; *inc.* « Gloriosissime atque sanctissime civitatis Ierusalem peregrinationis loca scire cupientes oportet primo Nazareth pergere ... » ;
 - f. 203ra-220ra : *inc.* « Volens ire ad terram sanctam cavendum est sibi ne absque licentia apostolici transeat ... », copie de l'*Itinerarium* de Ludolph de Sudheim, qui voyageait entre 1336 et 1341¹⁴³ ;
 - f. 220ra : *inc.* « De Veneciis naute communiter recipiunt a quovis peregrino pro navi et aqua 15 ducatos. De Alexandria usque Babilonia quinque diete ... », il s'agit vraisemblablement d'une note marginale qui se trouvait dans l'antigraphe et qui a été ajoutée dans la colonne restée blanche après l'*Itinéraire* de Ludolph¹⁴⁴ ;
 - f. 220rb-221ra : *inc.* « Primo sciendum est quod mense Iulii Sarracenorum ieiunium et prima die Augusti solempne festum celebratur, quibus diebus christianis introitus civitatis Alexandriae prohibetur ... » ;
 - f. 221ra-rb : *tit.* « *Iste sunt condiciones quas debent servare qui pro remissione pene et culpe Ierusalem cupiunt tendere* » ; *inc.* « Primo debitoribus ex integro persolvere et obstruas (sic) computaciones declarare ... », 19 règles spirituelles pour les pèlerins ;

¹⁴² Publiée par Laurent 1864, p. 19-94.

¹⁴³ Butzmann n'a pas reconnu cette œuvre, voir Chiesa 2014, p. 161 qui renvoie à *Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters. Eine analytische Bibliographie*, I. *Deutsche Reiseberichte*, hrsg. Christian Halm, Frankfurt am Main, Lang, 2001, p. 36-44.

¹⁴⁴ Voir l'opinion de Chiesa 2014, p. 162.

- f. 221rb-va : *tit.* « *Ordinacio peregrinorum ad Terram Sanctam pergencium* » ; *inc.* « Peregrini pergentes ad Terram Sanctam antequam intrant navem de istis subsequentibus se debent providere ... », conseils pour les pèlerins ;
- f. 221vb-224vb : *inc.* « Qui vult se transferre de regione in regionem, in primis mundificetur corpus suum cum flebotomis (*sic*) ... », dernier chapitre *De iter agentibus* extrait du *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon (professeur à Montpellier entre 1303 et 1305).
- f. 224v : notice géographique sur l'Irlande, *inc.* « Nota quod 32 insule sunt adiacentes maiori insule Yrlandie, et ille insule habent unum domum seu principem nominatum Doon a Baldach ... » ; *expl.* « ... et habent adiutorem illum principe de 32 insulis Doon a Baldach nominatum ». Selon Butzmann les noms des états (Dienelinge, Drochdael, Watervoidt, Kerkefagos) ont été écrits dans le même dialecte francique du Niederrhein que la note sur les vents¹⁴⁵.
- f. 225r-236v : Odoric de Pordenone, *Relatio*, dans la *forma testuale C2*. *Tit.* « *Itinerarius Odorici Terre orientalis* » ; *inc.* « Licet multa et varia de ritibus et condicionibus huius mundi narrentur ... » ; *expl.* « ... praedictus frater Odericus transivit de hoc mundo ad deum in conventu Vinci anno domini M^oCCCC^oXXXI die XIII^o Januarii qui postmodum multis et magnis miraculis choruscavit. Deo gratias. Explicit Itinerarius fratris Oderici de partibus transmarinis et remocioribus ».
- f. 236v-254v : Jean de Plan Carpin, *Historia Mongalorum*, dans la version longue¹⁴⁶. *Tit.* « *Prologus in libellum de moribus Tartarorum* » ; *inc.* « Omnibus Christi fidelibus, ad quos praesens scriptum pervenit, frater Johannes de plano Carpini ... » ; *expl.* « ... pro suis laboribus praemia sperantes in celis, que iam feliciter consecuti cum sancti prophetis [...gantes prout...lis] sciendum. Libellus terminatur de factis mongalorum qui Tartari appellantur ».

PARIS, Bibliothèque nationale de France, latin 3343 [= P¹⁴⁷]

¹⁴⁵ Butzmann 1964, p. 164.

¹⁴⁶ L'*Historia mongolarum* a été publiée par Menestò 1989. Le seul autre ms. de la *recensio longior* est le ms. Cambridge, Corpus Christi College, 181 (XIII^e-XIV^e s.) ; cette version comprend le récit de voyage du franciscain.

¹⁴⁷ La description du ms. est disponible en ligne sur le site <http://archivesetmanus-crits.bnf.fr/ark:/12148/cc61229t>.

Support : Papier, XV^e s. (*post* 1470), mm 298 x 205, I + 173 + I (parch.), numérotation en chiffres arabes dans l'angle supérieur droit (XVIII^e siècle ?). Un seul filigrane semblable à Briquet 1741 *Armoiries, Fleur de Lis, Trois Fleurs de Lis posées deux et une*, autour de 1470 entre le Nord-Est de la France et les Flandres¹⁴⁸.

Cahiers : quaternions numérotés de 1 à 8 dans chaque fascicule, lacune d'un feuillet entre f. 149 et 156, nombreuses réclames de la main du copiste.

Écriture : cursive de la seconde moitié du XV^e siècle, semblable à celle du ms. B de Jean le Long (voir plus loin la description) à longues lignes, 45 par page environ, justification mm 252 x 157. Additions d'une autre main du XV^e siècle aux f. 119v et 172v, et additions du XVI^e siècle aux f. 2-2v, 169v-172, 173-173v.

Date et lieu : ce ms. a probablement été copié dans la région du Nord-Est de la France ou dans les Flandres dans les années 1470 ou 1480 comme on peut le déduire des filigranes. C'était probablement un humaniste qui a créé un ms. pour son intérêt personnel, en y copiant 1193 pièces et fragments divers, parmi lesquels des extraits d'auteurs de la latinité classique (f. 31v-34v), des *Epigrammata* de Martial, des *Motets* de Philippe de Vitry (f. 71v-72), un morceau de la *Physionomia* de Pierre de Padoue (f. 90). Il était également intéressé par la religion islamique, comme en témoignent les deux extraits consécutifs d'Honoré Bovet¹⁴⁹ et de Riccold. Le premier morceau (f. 79v-80) a été tiré de l'*Apparicion maistre Jehan de Meun* (1398)¹⁵⁰, notamment les v. 868-878 (accompagnés par une glose) et les v. 1047-1090 suivis par un bref résumé : il est question, ici, d'un Dominicain qui répond au Sarrasin à propos de ses critiques contre l'Église de Rome et les cardinaux. Il faut souligner que ce copiste a négligé de transcrire la partie « politique », là où le Sarrasin critique les entreprises militaires des Français et se

¹⁴⁸ Briquet 1923, n° 1741 donne cette liste de villes : « Troyes, 1470 - Mézières 1468 - Châlons-sur-Marne 1470 - Cologne 1473 - Bar-le-Duc 1473 - Gaillon 1473 - Beauvais 1474 - Colmar 1475 - Carden (Prus. rhén.) 1475 - Leyde 1475 - Hollande 1476 - Eppelsheim (Hesse-D.) 1478 - Amsterdam 1482 ».

¹⁴⁹ La biographie et la liste des œuvres d'Honoré Bovet (1345-1405) se trouve dans Hasenohr-Zink 1992, p. 685-6 ; voir aussi la liste des œuvres sur le site Arlima, http://www.arlima.net/eh/honorat_bovet.html#meu.

¹⁵⁰ L'éditeur Ivor Arnold 1926, p. xxxii-ix ne signale pas ce ms. dans la liste.

moque de leur défaite à Nicopolis en 1396¹⁵¹. Le morceau de Riccold (f. 80v-85v) concerne exclusivement la quatrième partie de son *Liber peregrinationis*, notamment les chapitres de louange et de condamnation des Sarrasins. Selon Gilbert Ouy, et plus récemment Silvière Menegaldo, ce recueil pourrait avoir été constitué à partir des notes de l'humaniste Jean Lebègue (1368-1457) par l'un de ses familiers¹⁵².

Possesseurs : la notice de la BnF nous informe que le ms. a appartenu à Jacques Mentel (1599-1670), médecin de Paris né près de Château-Thierry « dont la bibliothèque composée d'environ 10000 volumes fut acquise par le roi en 1669. Elle comprenait environ cinquante mss.¹⁵³ ». Une fois entré dans la Bibliothèque du Roi, ce ms. fut conservé sous la cote Regius 5689.

Disponibilité en ligne : non disponible.

Contenu du ms.¹⁵⁴

- f. 80v-85v : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis*, chapitres XXI-XXXVI de notre édition du texte français. *Tit.* « *De sarrasins | Liber peregrinacionis fratris Ricaldi ordinis predicatorum* » ; *inc.* « *In civitate baldach fuit sedes et principalitas sarracenorum quantum ad studium et | religionem et quantum ad dominium ...* » ; *expl.* f. 85v « *Nullus vestrum est qui non uadat ad ignem | inferni quod eis prestat qui viuit et regnat per omnia secula seculorum Amen | Alia secta de Machometto et vita et morte et doctrina et processu ipsius | requires in alio opere meo* ». Suit l'épilogue comme dans X, qui reprend le prologue de B.

¹⁵¹ Paviot 2003, p. 50-1 : « L'auteur y présente en fait une critique de son temps. L'intervention du Sarrasin permet de rappeler l'état lamentable de l'Europe chrétienne vis-à-vis des Musulmans. Il souligne la division de l'Eglise qui a permis la conquête de la Grèce, la vie dans les délices que mènent les Francs. Par cet intermédiaire, Honoré Bouvet se permet aussi des attaques contre les marchands parjures, contre les officiers, contre l'Eglise de Rome ».

¹⁵² Voir Ouy 2006, p. 158-68 et Menegaldo 2015, p. 68 ; pour l'échange de ballades, à caractère essentiellement mythologique, entre Jean de Le Mote, Philippe de Vitry et Jean Champion conservé dans notre ms. aux f. 109r-111v voir Id., p. 298-316.

¹⁵³ Paris 1842, p. 252.

¹⁵⁴ À cause du grand nombre d'ouvrages copiés, nous renvoyons à la description complète du ms. disponible en ligne à l'adresse <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc61229t>.

PARIS, Bibliothèque nationale de France, latin 6225 [= Q¹⁵⁵]

Support : Papier, XV^e s. (seconde moitié), mm 210 x 150, I (parch. ancienne) + 266, numérotation ancienne en chiffres arabes dans l'angle supérieur droit. Manuscrit formé par plusieurs sections hétérogènes. Le filigrane de la section de Riccold est une *tête de bœuf*, cependant nous n'avons pas pu l'identifier avec précision. Ce filigrane est assez semblable à Briquet 14522 (Prague 1492, Venise 1492-1495), et dans une moindre mesure à Briquet 14460 (Évreux, fin du XIV^e siècle) et à Briquet 14672 (Paris, 1407), mais il est très difficile d'établir la ressemblance avec certitude puisque seule la partie inférieure du dessin du filigrane est conservée. Nous avons en outre identifié un autre filigrane au f. 32 *roue* semblable aux Briquet 13244-49¹⁵⁶. Le filigrane au f. 254, une autre *roue*, est assez semblable aux Briquet 13299-13301¹⁵⁷.

Cahiers : 7 sections hétérogènes, A f. 2-13, B f. 14-32, C f. 34-140, D f. 152-163, E f. 164-175, F 176-235, G f. 236-266.

Écriture : on retrouve au moins 9 mains différentes, qui remontent à des périodes différentes. L'écriture de la main 6, qui a copié le texte de Riccold dans la section D, adopte une écriture cursive qui remonte probablement à la seconde moitié du XV^e siècle. Main 1 f. 2-13, main 2 f. 14-32, main 3 f. 32v, main 4 f. 34-140, main 5 f. 152-153, main 6 f. 154-163, main 7 f. 164-175, main 8 f. 175v-235, main 9 f. 236-266.

Date et lieu : malheureusement il est assez difficile d'établir avec certitude le lieu et la date de composition de ce ms. Quant à la section du *Liber peregrinationis* de Riccold, la localisation et la datation des filigranes nous font pencher pour une copie produite entre Prague et Venise vers la fin du XV^e siècle, tout au long de l'axe qui liait pays germaniques et Vénétie. Par contre, il est plus difficile de cerner l'époque et le lieu où le manuscrit dans son ensemble aurait pu être assemblé. Les premières œuvres concernent la Diète de Ratisbone (1454), les suivantes concernent les Musulmans et leur

¹⁵⁵ Nous n'avons pu examiner ce manuscrit que pour très peu de temps ; par conséquent les résultats de l'examen sont insuffisants et imprécis.

¹⁵⁶ Plusieurs lieux 13244 Genève 1430, -45 Arc-sur-Tille 1431, -46 Fribourg 1441-42. -47 Berne 1444-48, -48 Fribourg 1448-49, -49 Montbrison 1448, Limoges 1451-60 et Lorris 1457, ce groupe avec plusieurs variantes même à Aix-en-Provence 1439, Avignon 1440 et Bordeaux 1460.

¹⁵⁷ Notamment 13299 Genève 1437, 13300 Genève 1443 avec variantes en Suisse, à Avignon 1451, Orléans 1452, Montpellier 1455, Bâle 1456-64, Bruges 1457 et St-Gall 1458, 13301 Avignon 1447

doctrine. La présence de deux extraits des œuvres de Riccold retient notre attention : le *LP* dans sa section relative à l’Islam et un extrait du *CLS*, qui circulaient probablement de manière indépendante et qui ont été rassemblés dans un second temps. La Suisse ou l’Est de la France a probablement été le lieu de confection de ce ms., grâce à quelque ecclésiastique érudit intéressé par l’étude de l’Islam et peut-être même engagé dans la lutte contre l’avancée ottomane, une sorte de disciple de Jean de Capistran, à la suite de l’appel à la croisade contre les Turcs prononcé durant la Diète de Ratisbone par Jean Castiglione (f. 6v-13) : quelqu’un, donc, qui sillonnait l’axe entre Italie et Europe Centrale tout au long du XV^e siècle. Dondaine croit que ce ms. « provient presque certainement de Rhénanie »¹⁵⁸. Une partie du ms. aurait été copiée en Allemagne et serait ensuite arrivée assez tôt en France, comme en témoignent les brefs extraits ajoutés dans les feuillets blancs du ms. (p.e. f. 32v, peut-être du XVI^e siècle, et f. 142-143, peut-être XV^e siècle).

Possesseurs : la fiche de la BnF indique seulement un certain D. Bertet parmi les possesseurs du ms., mais nous n’avons pas pu l’identifier avec davantage de précisions.

Disponibilité en ligne : non disponible

Contenu du ms.¹⁵⁹

Section A :

- f. 1 : *Enumeratio Principum et Legatorum qui comitiis Ratisponae, tempore Friderici III. anno 1454, pro foedere contra Turcham interfuerunt ; inc.* « In conuentioni celebrata ratispone per iustissimum dominum Fridericus | imperatorem Romanorum Anno etcetera liiii de mense mai fuerit ... ».
- f. 2-6 : *Anonymi oratio in dieta Ratisponensi habita, qua causa conuocationis innotescit ; inc.* « Quamuis omnibus qui adescit re presentes illustrissimi | et excellentissimi principes magnifici et prestabiles | dominum honorandi nota sit causa conuocationis uestre | quia tamen res maxima est ... » ; *expl.* f. 6 « ... Et omnes qui spem habent | in hac dieta quem prestolantur fructum recipiant ».

¹⁵⁸ Dondaine 1967, p. 125, n. 20 ; il renvoie en outre à d’Alverny 1956, p. 214.

¹⁵⁹ Nous n’avons pas reconnu toutes les œuvres copiées. Notre description est fondée sur la fiche de la BnF, disponible en ligne à l’adresse <http://archivesetmanus-crits.bnf.fr/ark:/12148/cc65289m>.

- f. 6v-13 : Joannis de Castillione, *Exhortatio in Turchos*. Tit. « In dieta ratisponensis joannis de Castillioni Episcopi | papiensis et apostolici legati exhortatio in Thurcos » ; inc. « Graui totiens merore confessus quotiens | menti mee succurrit infelix ... » ; expl. f. 13 « ... Illo semper fauente cuius res agitur | Ihesus christus dominus noster qui nos omnes sita pietate fe | lices faciat Amen ».

Section B :

- f. 14-30v : Tit. « De quatuor partibus sacre scripture » ; inc. « De septem regulis Augustini et ysidori ad intellectum scilicet scripture ... » ; expl. f. 30v « ... licuit (sic) habere arborem prope synagogam domum oracionis | sed non tabernaculum sacrificii locus xxiii ».
- f. 32v : deux notes de deux mains différentes en latin et en français.

Section C :

- f. 34-140 : Tit. « De secretis sacre scripture liber » ; inc. « Sacra scriptura habet speciale illud super | alios scriptus quia in illis significant uoces | sed in ista etiam res ... » ; expl. f. 140 : « ... ubi fuerunt filii israel circumcisi que erat in ingressu terre | promissionem iob et transtulit se ad quid locum qui per | anticipacioni atus est locus flentium ».

Section D :

- f. 152-153 : deux notes en français.
- f. 154-162 : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis*, chapitres XXX-XXXVI de notre édition. Inc. « De lege Sarracenorum aliquem sub breuitate ponemus Contra quam | sciendum est quod lex Sarracenorum est larga ... » ; expl. f. 164 « ... Nullus | vestrum est qui non vadat ad ignem inferni Quod eis | prestabit qui uiuit et regnat per omnia secula seculorum | Explicit tractatus sumptus de libro peregrinacionis fratris | Riculi (sic) ordinis fratrum predicatorum qui peregrinatus fuit in | regionibus Orientalibus ».

Section E :

- f. 164-175 : Riccold de Monte Croce, *Contra legem Sarracenorum*, extrait. Inc. « Proni erant maxime arabes scilicet gulam luxuriam et rapinam de uirtutibus autem puta de humilitate uel | de patria uel de pace uel de abstinentia uel de caritate dei et proximi ... » ; expl. f. 175 « ... in premio gehema in supplicio proponitur hec crisostomus et sic est finis | Expliciunt dicta Ricaldi super mahometi errore bene utilia ».
- f. 175v : note en latin, inc. « Quid est codicillus dicis quod est quodam dispositio mentis disponentis de suis bonis | voluntas declarata et in scriptis redacta per breuem solempnitatem codicillorum et | ex hoc alia uirtus ... » ; expl. « ... et hoc clarum quia de fidei commisso de | trahit trebelle non autem de directa institutione etcetera ».

Section F :

- f. 176-178 : tit. « Pogius epistula ad leonardo aretino » ; inc. « Cum pluribus diebus ad balnea | fuissem scripsi ad nicholaum nostram exipsis balneis ... ».

- f. 179 : *tit.* « *Iram regis anglie et francie dictam concilio basiliensis* ».
- f. 182-235v : Épître de Pierre de Cluny à Bernard de Clairvaux sur l'hérésie de Mahomet. *Inc.* « In nomine patri et filii et spiritus sancti misericordie et misericordis ad | quondam filium cuiusdam filius cuiusdam cristianus ... » ; *expl.* f. 235v « Explicit epistola dominum petri abbate cluniacensis | ad dominum Bernardi abbate claravallensis de | impia secta mahometi filii diaboli et primo | geniti satane ».

Section G :

- f. 236(-265v) : *De doctrina Mahumeti* de Herman le Dalmate. *Inc.* « Incipit doctrina mahumeti que apud sarracenos magni | autoritatis est ab eodem hermanno translata tum esset | peritissimus utriusque lingue latine scilicet atque arabice | Erat nuncius dei orom dei super eum et salus sedens | inter socios in trinitate sua resrab et descendit super | eum angelus gabriel dicens Salut te deus o mahumet ... ».
- f. 266 : dernière parite de la *Lettre du Prêtre Jean*. *Expl.* « ... ego regis muneribus diues leta domum cum grarum attione rediui ».

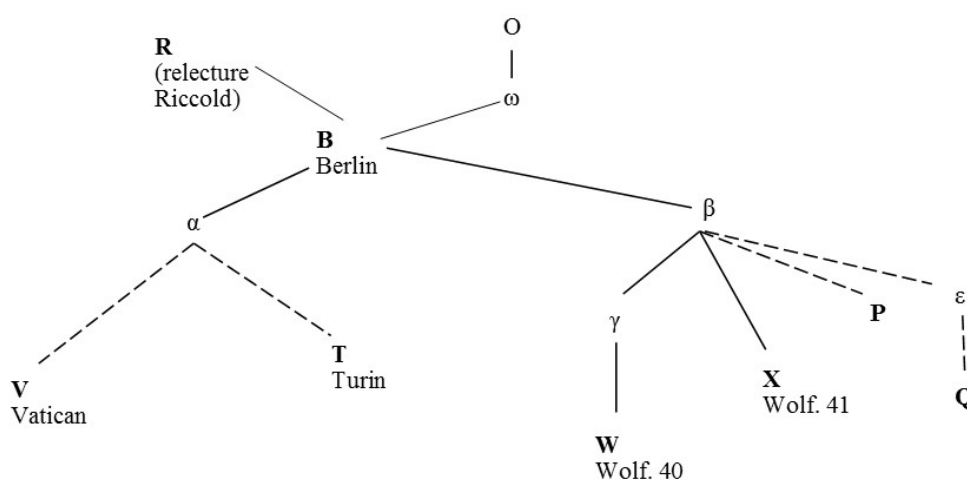
1.4. Les rapports entre les manuscrits

Les sept mss. se regroupent principalement en deux familles textuelles, l'une formée par les mss. BVT, l'autre par WXPQ. Ces rapports ont été d'abord établis par René Kappler dans son édition. Il fonde son hypothèse seulement sur la base des deux derniers chapitres *De monstris* et *De Sabbeis* : comme les mss. B et V transmettent ces deux ajouts et que T ne transmet que le ch. *De Sabbeis*, ils forment « incontestablement » une famille bien précise. Même si cette étude de la tradition textuelle n'est pas vraiment scientifique, puisqu'il aurait fallu apporter davantage de justifications et de données à ces conclusions, la bipartition de la tradition en deux familles est indéniable. Lorsque la main de Riccold a été reconnue dans les additions et les corrections du ms. B, ce dernier a « relégué à l'arrière-plan »¹⁶⁰ les autres mss., et il est forcément devenu le témoin privilégié pour l'édition du *LP*. Néanmoins, l'étude des autres mss. « n'est pas sans intérêt »¹⁶¹ non seulement en ce qui concerne leur propre histoire, mais par les

¹⁶⁰ Kappler 1997, p. 24. Dondaine 1967 s'était déjà aperçu de l'importance du ms. B, voir p. 131 : « une notule marginale rattachée à la fin du chapitre 34 (selon l'édition Laurent) fait naître le soupçon que Riccold lui-même a eu le manuscrit entre les mains ».

¹⁶¹ Kappler 1997, p. 26.

leçons distinctes qu'ils contiennent et par leurs rapports avec les autres mss. L'éditeur souligne uniquement que le ms. V n'est probablement pas une copie directe de B (mais il l'affirme sur la base d'un calcul des lignes d'écriture peu scientifique, afin de justifier la présence de nombreux sauts du même au même), que « W fait [...] couple avec X qui, en plus d'un passage, fournit de meilleures leçons, se rapprochant ainsi à l'occasion de B », et enfin que P et Q « sont la plupart du temps étroitement solidaires de W et X, mais P s'en écarte quelquefois d'une manière intéressante »¹⁶². Le schéma ci-dessous représente les rapports simplifiés entre les mss., selon ce que l'on peut tirer de l'analyse de l'éditeur :



Représentation des rapports Kappler

Ce *stemma* est imprécis, surtout parce que α semble dériver de B. Cependant il ne s'écarte pas trop de la réalité quant à la distribution des mss. en deux branches. Nous essayerons d'affiner ces conclusions. On commencera par considérer quelques éléments macro-textuels, outre les deux chapitres *De monstris* et *De Sabbeis* déjà pris en compte par Kappler.

Premièrement, l'éditeur n'a pas considéré attentivement la présence du prologue, puisqu'il semble avoir simplement repris l'opinion de Dondaine : « [le ms. B] est-il le seul à proposer en tête de l'*Itinerarium* un sommaire de son contenu et de son

¹⁶² *Id.*, p. 27.

but, sommaire manifestement authentique [...] Ces lignes ont valeur quasi de signature »¹⁶³. Or ce prologue ne se trouve pas exclusivement en tête du ms. B, mais il se trouve également, en position d'épilogue, dans les mss. X (f. 179rb) et P (f. 85v), avec une petite variante qui concerne l'ordre des mots *ritus* et *secte*, inversés dans XP ; en plus, P insère une note au f. 83, après le chapitre *Quod lex Sarracenorum est confusa*, où il reprend fidèlement les mots du prologue¹⁶⁴. En outre, il convient de noter qu'au début du récit le copiste du ms. X a laissé un espace libre pour y copier, vraisemblablement, le prologue, qu'il a finalement copié à la fin de son travail. Le ms. W, en revanche, est dépourvu de tout prologue ou épilogue. En ce cas, on pourrait expliquer ce manque comme un choix conscient du copiste (Heinrich von Dissen) qui a également supprimé le prologue du récit d'Odoric et de celui de Boldensele¹⁶⁵. Il résulte donc assez difficile d'établir des liens entre les mss. sur la base du prologue, mais son absence dans les mss. VT pourrait être un indice utile.

Deuxièmement, les mss. BVP partagent la présence d'une déclaration qui concerne la chronologie des œuvres de Riccold. Dans le ms. B, à la tout fin du récit (f. 23va) avant le ch. *De monstris*, le copiste (A) a ajouté ¶ *Alia scilicet de maccometto et | uita et morte et doctrina et processu ipsius requires in | alio opere nostro*. On la trouve également, avec une petite différence, dans le ms. V, f. 12r *Alia de | machometto et uita et morte et processu ipsius requires in alio opere nostro* mais aussi dans le ms. P, f. 85v *Alia secta de machometto et uita et morte et doctina et processu ipsius | requires in alio opere nostro*. Riccold fait ici référence à son œuvre polémique *CLS*. Peu avant, à la fin du ch. *Quod est lex*

¹⁶³ Dondaine 1967, p. 131.

¹⁶⁴ Voici la transcription de la note : *Omnia hec supradicta qui incipiunt In ciuitate baldach* [ce qui en effet correspond au début du récit de Riccold au f. 80v] | *excerpta sunt a libro peregrinationis fratris Ricaldi ordinis predicatorum In quo libro | continentur sub breuitate regna gentes prouincie leges secte ritus et hereses et | monstra que inuenerunt in partibus orientalibus ut homines volentes laborare pro fide | dilatanda sciant quo indigeant et ubi et qualiter possunt proficere*. Quant à la note qui suit, nous l'analyserons plus loin (voir *I.a.v Diffusion des mss. et ses lecteurs*).

¹⁶⁵ Seulement deux des quatre mss. de la rédaction *C9* sont précédés par un prologue, notamment le ms. de Wien et celui de Brême, lesquels par ailleurs dérivent du même sub-archétype *c*, qui à son tour dérive de l'archétype *f* ; de ce même archétype *f* dérive le ms. W (frère de *c*), ainsi que l'on pourrait supposer que ce prologue soit propre à *c* plutôt qu'à la rédaction *C9* (voir Maggioni 2013, p. VII). Si la lettre introductive manque dans tous les mss. du « group 3 » du *Liber* de Boldensele, auquel group le ms. W appartient, l'épilogue final est complètement absent de ce ms. (voir Deluz 1972, p. 196 et p. 291).

irrationabilis, Riccold avait affirmé *Hec sub brevitate et quasi preter propositum diximus* : selon Kappler, cela indiquerait que le dominicain n'avait probablement pas encore envisagé d'écrire une œuvre consacrée à la loi des Musulmans. Il est assez compliqué d'expliquer la présence de la déclaration de BV dans le ms. P, puisqu'il appartiendrait à une autre famille. Peut-être faut-il la considérer comme une sorte d'élément « para-textuel » dont le statut a permis aux copistes de choisir de le conserver ou de le supprimer. Le récit se conclut sur l'affirmation *qui uiuit et regnat per omnia secula seculorum* : le renvoi à une autre œuvre pourrait être perçu comme non nécessaire et inapproprié par un copiste qui est d'abord intéressé par le récit de voyage. C'est pour cette simple raison que les copistes de TWXQ ont omis cette considération. Il faut en outre souligner comme, lorsqu'il relit le ms. B, Riccold ajoute de sa propre main dans la marge (en correspondance du ch. XXXIV de notre édition) ¶ *alia supt | ilia requires in a | lio opere nostro quod contra Macco | mectum et alcoranum composui* (f. 22rb), selon Kappler afin de mettre à jour la liste de ses œuvres. Il se peut cependant que cette note ne possède pas une valeur programmatique, mais que ce soit seulement un rappel supplémentaire de l'auteur de ses propres œuvres pour le lecteur (un confrère ?) qui veut en savoir davantage. Ainsi, même le renvoi final que l'on ne trouve que dans BVP pouvait avoir la même, faible valeur pour les autres copistes, qui n'ont pas jugé nécessaire de conserver.

En troisième lieu, on peut considérer la présence ou l'absence des rubriques dans le texte, mais cet élément s'avère également insuffisant pour mieux établir les relations entre les mss. La raison réside dans le fait que le ms. T est dépourvu de rubriques, tandis que le ms. V présente une subdivision du texte tout à fait particulière. D'abord, les rubriques de V n'ont pas été ajoutées par le copiste du texte mais par une autre main, et elles diffèrent de celles de BWX par leur caractère plus discursif ; en plus, une autre main a réécrit les rubriques dans la marge, sans intervenir ou modifier la substance de la leçon 'originale' (à savoir, celle qui correspond aux rubriques de BWX). Parfois B s'accorde avec V, parfois avec WX (qui, par ailleurs, ne se distinguent que pour une seule rubrique¹⁶⁶). Ainsi, il est très compliqué de définir des liens entre

¹⁶⁶ Il s'agit de la rubrique du ch. XVI de notre édition, laquelle a correctement été transcrite *De curtis* dans X, tandis que W modifie en *De turcis in regno turquesten* ; même le premier rubricateur du ms. V avait écrit *De pestifera et crudeli et rabida gente Turchorum*, tandis que le second copiste corrige en *curtorum*. Il se peut qu'ils n'aient pas reconnu le peuple des Kurdes et, même pour des raisons paléographiques,

les mss.¹⁶⁷ : on peut par exemple remarquer que BWX partagent les rubriques 4. *De Nazaret* (complètement absente de V), 21. *Des Baxites* (dans V, plus génériquement, *De maximis erroribus Tartarorum*, f. 4v), et 49. *Opera perfectionis sarracenorum* (B f. 17ra), bien que la position de la rubrique de V *De disputatione cum Saracenis* (f. 8v) précède immédiatement le début du même chapitre, et 51. *De oratione* (B f. 17rb, WX *De orationibus sarracenorum*). En revanche, les mss. BV se correspondent pour la rubrique 7 (dans B, f. 3rb, on lit, dans la marge et à l'encre rouge, *De iord*, tandis que dans V, f. 2v, on lit *De aduentu fratrum ad Iordanem*), 11. *Item de Ierusalem* (B f. 4vb, V f. 2v *De ingressu fratrum in ecclesiam sepulcri christi*) et 32. *De Perside* (B f. 11ra, V f. 5v *de introitu fratrum in persidem et de montibus in [...mis] sal*). Parfois le ms. V insère des rubriques là où le ms. B souligne la division du texte par le biais de pieds-de-mouche rouges, par exemple aux n. 13, 30, 42-46. Il arrive aussi que les mss. WX possèdent une rubrique en correspondance d'un pied-de-mouche rouge, là où le ms. V en est dépourvu, à savoir au n. 28. Enfin, en ce qui concerne les deux chapitres ajoutés, Riccold a ajouté lui-même les rubriques *De monstis* et *De Sabbeis*, tandis que V a inséré une seule rubrique *De Baldacho* pour les deux chapitres¹⁶⁸. Nous ne pouvons pas affirmer avec certitude qu'il existe des relations génétiques entre les mss. sur la base de ces données. Probablement, la subdivision très minutieuse opérée par le ms. V correspond aux nécessités du copiste de créer un texte facilement consultable. Il se peut aussi que l'antigraphe commun de WXPQ (à savoir β) ait réorganisé le texte original qui s'avère ainsi est plus proche du ms. B, mais il est difficile de discerner un lien plus précis entre B et β.

Des rapports plus précis entre les mss. peuvent toutefois être établis sur la base des fautes communes. Commençons par les données proposées par Kappler.

ils l'aient confondu avec les *turques*. La même confusion touche les copistes français de la traduction de Jean le Long.

¹⁶⁷ Les numéros des rubriques font référence à la numérotation du tableau en *Annexe 5.1. Les rubriques du texte latin*.

¹⁶⁸ On peut aussi supposer, mais on y reviendra, que dans la première version originale les deux chapitres n'étaient pas distincts, ainsi V aurait respecté cette composition. Toutefois, le fait que T ait transcrit seulement un des deux chapitres, pourrait indiquer qu'ils étaient déjà séparés dans la première version, et que c'est le ms. V qui les aurait regroupés sous une seule rubrique.

Deux lacunes, d'après l'éditeur, permettraient d'identifier une famille WX qui s'opposerait ainsi à BVT. La première concerne l'histoire des tribus juives captives, « cohérent[e] et complet[e] » dans les mss. BVT :

BVT [ch. XI 14-15 ¹⁶⁹]	WX
<i>Et opinantur plures quod ipsi fuerunt decem [V quatuor] tribus filiorum Israel que captivate fuerunt. Nam Teclafalassar rex Assur primo <u>captivavit tres tribus et postea Salmassar</u> *qui et Senacherib* [om. V] rex Assiriorum <u>captivavit septem tribus et posuit eos juxta fluvium Gaçan ultra montes Medorum et Persarum</u> *quos multi dicunt esse montes Caspios. Hii quidem toto tempore quo duravit monarchia Caldeorum et Assiriorum et Medorum et <u>Persarum</u>* [om. V] non potuerunt exire prohibente edicto publico.</i>	<i>Et opinantur plures quod ipsi fuerunt decem tribus filiorum Israel que captivate fuerunt. Nam Teclafalassar rex Assur primo <u>captivavit septem tribus et posuit eos juxta fluvium Gaçan ultra montes Medorum et Persarum quos multi dicunt esse montes Caspios. Hii quidem toto tempore quo duravit monarchia Caldeorum et Assiriorum et Medorum et Persarum non potuerunt exire prohibente edicto publico.</u></i>

Cette lacune est évidemment insuffisante pour soutenir la parenté entre WX, puisqu'elle s'explique par un simple saut du même au même causé par *captivavit* ; ainsi, la lacune de V causée par *Persarum* (en italique entre astérisques dans l'exemple) est évidemment l'effet de la constitution en liste de cette énumération de noms qui représentent de véritables pièges à copiste.

L'autre lacune concerne la description des trois *turmas* de Mongols lors de l'essor de leur puissance militaire. La description de la deuxième armée est absente des mss. WX : cette lacune a été provoquée par la phrase *circa duodecim magna regna* qui conclut la description de la première et de la deuxième armée. Si le saut du même au même n'est pas forcément à considérer comme une erreur conjonctive, dans ce cas-là sa présence dans deux mss. proches pour d'autres raisons textuelles (comme par exemple les leçons *et ivit Tachuscatun* au lieu de *que fuit Tachuscatun* ou *alia* au lieu de *tertia*) remonte probablement à leur modèle commun. Surtout la substitution du nom de la fille lie

¹⁶⁹ Même pour le texte latin, nous faisons référence à la division en chapitres et en paragraphes établie par rapport à notre édition du texte français.

indéniablement les deux mss. La famille α affirme que le fils du Khan épouse la fille du Prêtre Jean dont il donne le nom que fuit Tachuscatun [VT *que fuit Tachuscarim*], tandis que β ne comprend pas et transforme la fille du Khan en une ville où le fils du Prêtre Jean se serait dirigé : et ivit Thachuscatum [W *Thancarum*] (PQ manquent)¹⁷⁰ ; Voici le texte en question :

BVT [ch. XIII 8-12]

WX

Tunc vero Tartari fecerunt tres turmas. Una turma cum grandi chane occupavit Cataiam provinciam latissimam usque ad ultimam Indiam et occiderunt il [om. T] Preste Johannem et occupaverunt ejus imperium et filius magni chan accepit filiam Preste Jobannis in uxorem, que fuit Tachuscatun Et destruxerunt et exterminaverunt in partibus illis circa duodecim magna regna.

Secunda turma transivit Portas Ferreas et giraverunt Mare magnum et depopulaverunt totam Gaçariam et Blaccos et Russos et Albanenses Rutenos et destruxerunt Ungariam et Poloniam et occupaverunt et destruxerunt a Mari Magno usque ad Cumaniam circa duodecim magna regna.

Tertia turma transivit Gion sive Fison flumen Paradisi et destruxit Coraçanum, Medos et Persas, Baldaccum sedem Sarracenorum et occiderunt califfam et occupaverunt Turchyam, et occiderunt Corosmyas omnes et occupaverunt et exterminaverunt Suriam usque Gaçam. Et ceperunt Jherusalem et dederunt eam Christianis.

Tunc vero Tartari fecerunt tres turmas. Una turma cum grandi chane occupavit Catayam provinciam latissimam usque ad ultimam Indiam et occiderunt ibi Preste Johannem et occupaverunt ejus imperium et filius magni chan accepit filiam Preste Jobannis in uxorem, et ivit Tachuscatun [Thau carum W]. Et destruxerunt et exterminaverunt in partibus illis circa duodecim magna regna.

Alia turma transivit Gion sive Fison flumen Paradisi et destruxit Coraçanum, Medos et Persas, Baldaccum sedem Sarracenorum et occiderunt califfam et occupaverunt Turchyam, et occiderunt Corosmyas omnes et occupaverunt et exterminaverunt Suriam usque Gaçam. Et ceperunt Jherusalem et dederunt eam Christianis.

¹⁷⁰ L'antigraphe de XW agit un peu comme les voyageurs dont Zumthor 1993, p. 279 dit : « on entend, plus ou moins bien, les noms des lieux (que parfois l'on confond avec ceux des personnes) ». Pour le copiste il était vraisemblablement difficile de reconnaître un nom de fille dans ce mot bizarre.

Ce ne sont pas les seuls exemples de lacunes communes à WX contre BV ; nous avons relevé 7 autres sauts de même au même qui démontrent l'existence d'un accord entre les mss. WXPQ contre BVT (voir le *Tableau 1* dans *Annexe 5.2. Tableaux des rapports entre les mss. français*).

Mais les véritables raisons textuelles résident dans les leçons communes aux mss. Nous avons établi une liste¹⁷¹ d'une soixante-trois fautes et innovations communes à WX (et PQ où attestées). Ces leçons confirment, indéniablement, l'existence d'une famille β , comme Kappler avait déjà supposé. Prenons quelques exemples :

- au ch. IV 21 BV affirment *ubi in memoriam Jobannis Baptiste est pulchrum monasterium*, contre WX qui parlent d'un *pulchrum monumentum* (PQ manquent) ;
- au ch. V 19 les mss. affirment *inde transivimus torrentem Cedron*, qui s'oppose au fautif *inde trans torrentem Cedron* de WX (PQ manquent) ;
- Le Franc interpellé par le Khan lui répond *nichil portavi quia nesciabam magnificentiam tuam*, tandis que selon WX il ne connaissait pas sa *potenciam* (IX 8) ;
- au ch. XI 18 le texte de BV dit *et ideo multi credunt esse predictos ipsos Tartaros qui subito apparuerunt*, alors que WX modifient *et ideo multi credunt esse predones ipso Tartaros qui subito apparuerunt* (PQ manquent) ;
- au ch. XVIII 27 les Jacobites craignent que les Dominicains ne les déçoivent *per suptilitatem scripture*, tandis que selon β ce serait *per simplicitatem scripture* (PQ manquent) ;
- toujours selon α , au ch. XXIX 12, les Sarrazins *sunt amici communes*, bien que selon β ils *surgunt amici communes* et, à propos de leur concorde au ch. XXIX 25, β affirme *Ecce quanta concordia inter filios iniquitatis, ecce quanta faciunt et qualia ut duret lex*, lorsque α disait simplement *Ecce quanta concordia inter filios iniquitatis, et qualia faciunt ut duret lex* (Q manque dans les deux cas) ;

Quelques leçons impliquent aussi les mss. PQ, même s'il ne s'agit pas de leçons indubitablement fautives :

- au ch. XXXIV 29 *sed contrarium est quia manus ejus contra* (α) contre *sed horum contraria puta quia manus eis contra* (β) ;

¹⁷¹ Voir *Tableau 2* dans *Annexe 5.2. Tableaux des rapports entre les mss. français*.

- au § 37 *invenimus apud eos in caldeo et in arabico eandem translationem* (α) contre *invenimus apud eos et in caldeo et in hebraico eandem translationem* (β) ;
- au ch. XXXVI 14 *quod certissime credo quod eis prestare dignabitur qui vivit et regnat per omnia secula seculorum* (α) contre *quod eis prestabit qui vivit et regnat in secula seculorum* (β).

À côté de cette liste d'erreurs, il faut tenir compte d'au moins une erreur manifeste qui lie BV contre WX (TPQ manquent). Au ch. I 1,2 *Veni igitur in Accon et inde itinere diei unius viginti miliaria cum multis cristianis ueni in Galileam et primo pervenimus ad Canam Galilee* WX est correct contre *Veni igitur in Accon et inde itinere diei ivimus cum multis cristianis in Galileam et primo pervenimus XX miliaria¹⁷² ad Cana Galilee* : l'erreur a été provoquée par une lecture fautive de la séquence de jambages *dieiunius* > *dieivimus*.

À l'intérieur de la famille β on peut définir les rapports entre les mss. avec plus de précision. Dans le *Tableau 3* nous avons relevé 18 leçons qui démontrent que les quatre mss. sont indépendants, aucun n'étant la copie d'un autre. Nous n'avons pas tenu compte, dans ce tableau, des nombreuses lacunes propres à chaque ms. qui seules peuvent supporter l'hypothèse de l'indépendance des mss. Brièvement :

- au ch. XXX 8 les mss. WP s'opposent à X et à Q *ista propositio est vera simpliciter* W *illa propositio est vera simpliciter* P contre *ista propositio est vera similiter* X et *ista propositio est vera similem* Q¹⁷³ ;
- au ch. XXXV 10 les mss. s'opposent tous, même de petits détails : *Aliud est quod si Alcoranus* W *Aliud quod si Alcoranus* X *Aliud quod ipse dicit etiam quod si Alcoranus* P *Aliud est quod ipse dicit quod si Alcoranus* Q ;
- enfin, les mss. diffèrent quant au nombre des sectes des Musulmans, ch. XXXVI 11 : *Post me dividemini in lxxiiij. sectas* WX *Post me dividemini in lxxiiii sectas* P *Vos dividemini post me in sexagintatres sectas* Q.

En analysant les textes latins, on se rend compte que ce n'est pas le ms. P, comme le soutenait Kappler, qui s'écarte des autres mss. de la famille de manière intéressante,

¹⁷² Cette indication de la distance une insertion de B absente de V, comme on le verra ci-dessous.

¹⁷³ Il est évident que les copistes ont eu des problèmes avec l'abréviation pour *simpliciter*, probablement abrégé *smlt* ou quelque chose de semblable.

mais c'est plutôt le ms. Q qui, à plusieurs reprises, se rapproche de la famille α contre WXP. On a compté au moins quinze lieux textuels qui soutiennent la concordance de WXP contre Q avec α (voir le *Tableau 4*) :

- au ch. XXXIV 39 α Q *Quare etiam magis eleuassent Christiani de Euangelio nomen Maccometti* contre WXP *Quare eciam magis deposuissent extra Euangelium Cristiani nomen Machometi* ;
- au ch. XXXIV 49 *ut daremus occasionem maioribus efficacius impugnandi legem tante perfidie* α Q contre *ut daremus occasionem maioribus efficacius in pugnandi legem tante fidei* WXP ;
- au ch. XXXV 31 *sine Deo non potuisset facere Alcoranum* α Q contre *sine Deo non posset nec potuisset facere Alcoranum* WXP.

À cause de la brièveté du texte de Q, qui ne transmet que les ch. XXX-XXXVI, les exemples sont assez réduits, mais néanmoins suffisants pour établir sa position stématique, comme l'on verra ci-après, et pour établir l'existence d'un sous-groupe γ auquel appartiennent les mss. WXP.

En tout cas, si selon l'avis de Kappler le texte du ms. X se rapprochait parfois de B, ce n'est que pour des variantes graphiques de peu d'intérêt ou pour des passages qui sont lacunaires dans W. Quant aux variantes graphiques, voir par exemple ch. xv 1 *Arcerrum* B qui est *Arcerrum* dans X mais *Arcirum* dans W. Quant aux lacunes, il suffit de voir ch. XV 9, où il y a une lacune simplement causée par *oleo fontis*¹⁷⁴ :

Unde omnes ille provincie usque Baldaccum et usque in Indiam utuntur sale terre et oleo fontis. Nam in tota illa regione vix non invenitur oliua propter frigus et est etiam remota a mari, et ideo creditur ei Dominus providisse de terra salem et oleum [oleo fontis X]

Faute d'une analyse complète plus approfondie qui puisse tenir compte de l'ensemble de la tradition, il faudra, afin d'affiner la structure du stemma, prendre en considération la branche α et surtout le ms. B, non seulement pour sa valeur historique – en tant que ms. relu par l'auteur lui-même –, mais aussi en considérant ses leçons singulières et les interventions de Riccold dans le contexte de la transmission textuelle de l'œuvre.

¹⁷⁴ Nous corrigeons notre article Robecchi 2016, p. 445, puisque nous n'avions pas encore examiné assez attentivement le ms. X et nous pensons que ce dernier était également lacunaire sur la base de l'apparat de l'édition Kappler 1997, p. 116, n. 139.

Premièrement, Riccold est intervenu sur le ms. B en ajoutant les distances entre les lieux dans la première section relative au pèlerinage en Terre Sainte (on indiquera ses interventions sur le ms. B avec le sigle B^R). Il s'agit d'une donnée textuelle de grande importance. La plupart de ces ajouts sont en effet présents dans WX (PQ manquent de cette section) mais absents du ms. V et du ms. T, même si pour ce dernier notre analyse doit se borner à considérer le début du ch. VII *De Tripoli*, là où le ms. commence. Cependant, la correspondance n'est pas systématique, et cela pose des problèmes. Les exemples sont nombreux où WX transmettent les distances que l'on trouve dans les marges de B, tandis que dans plusieurs endroits ils ne les indiquent pas ; voici donc quelques exemples tirés des premiers chapitres.

	ms. B (ajouts de Riccold)	mss. WX
I 1,2	<i>Veni igitur in Accon et inde itinere diei ivimus cum multis cristianis in Galileam et primo pervenimus >XX miliaria< ad Cana Galilee</i>	<i>Veni igitur in Accon et inde itinere diei unius <u>viginti miliaria</u> cum multis cristianis veni in Galileam et primo pervenimus ad Canam Galilee</i>
I 5	<i>Inde recto cursu venimus >XV m.< ad casale Genesaret</i>	<i>Inde recto cursu venimus Casale <u>quindecim miliaria</u> a Genesareth</i>
I 8	<i>Inde ascendimus >III m.< ad montem qui est supra mare Galilee</i>	<i>Inde ascendimus <u>tria miliaria</u> ad montem qui est supra mare Galilee</i>
III 4	<i>Inde ivimus >X m.< ad Castrum Peregrini quod est nobile castrum Templariorum juxta mare. Inde >XX m.< ad castrum Caco. Inde >XXV m.< ad sanctum Georgium</i>	<i>Inde ivimus ad castrum Peregrini quod est nobile castrum Templariorum juxta mare. Inde <u>viginti milia</u> ad castrum Cacho. Inde <u>decem et octo milia</u> ad sanctum Georgium.</i>
IV 1	<i>Inde venimus >III m.< ad Jherusalem civitatem sanctam</i>	<i>Inde venimus ad Jherusalem civitatem sanctam</i>
IV 22	<i>Inde >I m.< venimus ad Jordanem ad locum ubi Johannes baptizavit Christum</i>	<i>Inde venimus <u>unum miliarum</u> ad Jordanem ad locum ubi Johannes baptizavit Cristum</i>
IV 31	<i>Inde vidimus loca >X m.< Sogdome et Gomorre</i>	<i>Inde vidimus loca Zodome et Gomorre</i>

Il y a en outre des passages où WX indiquent des distances absentes de B (et de V également, bien entendu), tels que *Ibi prope quatuor miliaria est cisterna vetus in quam proiecerunt Joseph* (I 10). Nous avons compté 68 indications de distances dans les manuscrits.

Six seulement sont indiquées par BV et WX, et remontent donc indubitablement au texte original de Riccold (ch. I 2, 10, III 5, IV 34, V 6 et 12). Les mss. WX partagent 16 fois les mêmes distances ajoutées par Riccold dans B ; par contre, 9 fois on trouve des indications dans les mêmes lieux textuels mais avec des différences plus ou moins marquées (lire B^R contre WX) :

- ch. I 23 XIII *m.* contre XII *m.* ;
- ch. II 12 X *m.* contre XII *m.* ;
- ch. III 3 IIII *m.* contre III *m.* ;
- ch. III 4 XVIII *m.* contre XV *m.* ;
- ch. IV 19 XX *m.* contre V *m.* ;
- ch. IV 47 I *m.* contre III *m.* ;
- ch. VI 23 XX *m.* contre XXV *m.* ;
- ch. VI 27 C *m.* contre IIII *m.* ;
- ch. VII 6 CC *m.* contre XXX *m.*

Cependant, dans 28 cas B^R contient des ajouts absents de WX, et dans 8 cas seulement WX contiennent des distances absentes de B^R. On pourrait penser que les mss. WX peuvent avoir copié un modèle qui contenait, dans le texte (ou même dans les marges) les distances ajoutées successivement par Riccold dans le ms. B. Ce modèle ne serait qu'une réécriture du texte originaire, faite par l'auteur lui-même, lequel l'aurait utilisé ensuite pour corriger la copie B, témoin d'une première rédaction du texte appartenant à la famille α , à laquelle appartiennent VT, dépourvue de ces ajouts. Les divergences étant trop nombreuses, il faudrait supposer que Riccold aurait pu réviser l'original une première fois et, en corrigeant le ms. B, aurait à nouveau modifié le texte de ce ms., en ajoutant ou supprimant des distances. Cette hypothèse pourrait sembler très compliquée ; pourtant Riccold a probablement continué à travailler sur le texte du LP durant les premières phases de rédaction de ses trois œuvres (*ADNO* et *CLS*). Exclure la présence de variantes, ou d'interventions d'auteur dans le texte 'accompli', signifie s'arrêter à une vision monolithique de la production d'un texte. La seconde hypothèse, bien que nous n'ayons pas encore pu la démontrer, est que Riccold aurait ajouté les distances dans B sur la base de quelques annotations qu'il a emmené avec lui à la suite de son voyage ; le modèle commun de XW (donc β) aurait pu enrichir le texte par le

biais des nombreux récits et guides de pèlerinage que l'on pouvait trouver dans les bibliothèques. De même, il n'est pas improbable que Riccold lui-même ait pu recourir à d'autres guides plutôt qu'à ses propres annotations pour enrichir le ms. B. Malheureusement, nous n'avons pas été capables de retrouver les sources éventuelles. Ainsi, cette seconde hypothèse reste à étayer¹⁷⁵.

Il y a cependant des annotations de Riccold qui n'apparaissent dans aucun des autres mss., et qui pourraient indiquer qu'aucun d'entre eux n'a utilisé B comme son modèle. On peut par exemple considérer l'indication de *vacuum* à propos du sépulcre de la Vierge au ch. v 21 (= f. 4vb ms. B) absente des autres mss., ou l'ajout au ch. xx 73 là où il parle du mot *iaffelic, quod interpretatur universalis*, Riccold lui-même ajoute à côté *vel papa* (B f. 16ra), qui manque dans tous les autres mss. Quant à la leçon singulière de B *inter eos* (ch. xxxii 8) dans la phrase *Eodem etiam modo faciunt illi qui volunt inter eos prestare ad usura sine peccato*, on peut simplement supposer qu'il s'agit d'un ajout que le copiste effectue sur son modèle, et c'est pour cette raison qu'elle n'apparaît pas dans les autres mss.

À ces gloses et additions on ajoute une dizaine de lacunes et d'erreurs propres de B qui renforcent l'hypothèse qu'il ne peut être ni « le ms. originel » ni le ms. « proche de l'archétype »¹⁷⁶ dont est descendue une partie de la tradition. Voici la liste complète des exemples.

ms. B

autres mss.

¹⁷⁵ Nous avons consulté plusieurs guides et récits de pèlerinage, mais sans aucun résultat satisfaisant. D'autant plus que les parcours diffèrent les uns des autres et même la nomenclature des distances. Buchard, qui prend comme point de départ Acre pour définir les distances, s'exprime en lieues horaires et non pas en milles, ce qui rend la comparaison assez difficile (voir Laurent 1864, en part. p. 76-85 et les tableaux des distances à p. 95-9). Dans Laurent, on a en outre consulté le pseudo-Odoric (p. 146-58), Wilbrand d'Oldenburg, mort en 1233 (162-90) et Thietmar en 1217 (annexe à la II édition). On a même fouillé dans le traité de Fretellus de la moitié du XI^e s. (*PL*, t. 155, col. 1038-1054). Dans le guide publié par Antonelli 2015 et dans ceux récemment publiés par Giannini 2016. Dans ces guides les indications des distances sont présentes mais ne nous donnent aucun résultat satisfaisant.

¹⁷⁶ Kappler 1997, p. 24.

XIII 7	<i>sic et vos nullus poterit superare concordēs superabit et franget et superabit facilliter</i>	<i>sic et vos nullus poterit superare concordēs <u>discordēs vero</u> superabit et franget et superabit facilliter</i>
XVI 9	<i>et mana celi quod ibi <u>in certo</u> eorum copiose descendit</i>	<i>et mana celi quod ibi <u>in deserto</u> eorum copiose descendit</i>
XX 27, 28	<i>si Deus ipse in sua persona fuit mortuus et sepultus ? »</i> <i>respondit : « Omnes Jacobini hoc dicunt ».</i>	<i>si Deus ipse in sua persona fuit mortuus et sepultus ? » <u>Et cum diceret califfa : « Qui dicunt quod deus ipse fuit mortuus et sepultus ? »</u> respondit : « Omnes Jacobini hoc dicunt ».</i>
XX 30 ¹⁷⁷	<i>occiderentur in omnibus partibus <u>occidentis</u></i>	<i>occiderentur in omnibus partibus <u>orientis</u></i> [orientis V ; illis WX]
XX 34	<i>quod pater et filius et spiritus, scilicet thelathe saffat quod <u>interpretatur</u></i> <i><u>nim</u> et in arabico dicant eos esse thelathe ascicas quod interpretatur tres persone vel tria supposita</i>	<i>quod pater et filius et spiritus, scilicet thelathe saffat quod <u>interpretatur tres qualitates</u> [V add. secundum quod supra dictum est] cum tamen in caldeo dicant eos esse thelathe <u>acanim</u> *et in arabico dicant eos esse thelathe ascicas* [om. V], quod interpretatur *tres persone vel* [om. V] tria supposita</i>
XX 49	<i>et multa talia que longum esset <u>enumerare</u></i>	<i>et multa alia [om. VX] que longum esset <u>enarrare</u></i>
XXIV 5, 6	<i>et sic orant. Hec qui vocantur Henefa et isti reputantur aliis perfectiores</i>	<i>et sic orant. Hec <u>autem omnes secte observant sed quedam est inter eos secta</u> qui vocantur Henefa et isti reputantur aliis perfectiores</i>
XXIX 2, 3	<i>Ipsi etiam nec occidunt se invicem nec expoliant, sed homo sarracenus [R. ajoute dans la marge sup. : securissimus transit inter quoscumque extraneos et barbaros sarracenos]</i>	<i>Ipsi etiam nec occidunt se invicem nec expoliant, sed homo sarracenus <u>securissimus transit inter quoscumque extraneos et barbaros sarracenos.</u></i>

¹⁷⁷ Il est risqué d'attribuer cette erreur à Riccold lui-même ; il s'agit vraisemblablement d'une erreur d'énantiosémie provoquée par le copiste du ms. B. V aurait copié la leçon originale, tandis que l'antigraphe de WX aurait banalisé la leçon.

	<i>Semel Soldanus Babilonie misit de Egipto</i>	<i>Semel Soldanus Babilonie misit de Egipto</i>
	<i>militem</i>	<i>militem</i>
XXXIII	<u><i>Nam ibi scriptum est in pluribus locis quod</i></u>	<i>Nam ibi scriptum est in pluribus locis quod</i>
12	<i>Maria mater Jhesu Christi fuit</i> <i>soror Aaron et Mosi.</i>	<i>Maria mater Jhesu Christi fuit <u>filia</u></i> <i><u>Amram patris Moysi et Aaron et quod fuit</u></i> <i>soror Aaron et Mosi.</i>

Il est fort probable que les mss. de Riccold, même ceux qui ne nous sont pas parvenus, contenaient des gloses et des annotations dans les marges, apposées par l'auteur lui-même ou plus vraisemblablement par des lecteurs savants, qui se retrouvent ensuite dans des mss. appartenant à des familles différentes. Ainsi, la clarification concernant la ville de *Merdinum* que l'on retrouve tant dans les mss. WX que dans le ms. T est probablement attribuable à la présence d'une glose dans les marges qui identifiait cette ville célèbre¹⁷⁸. Du même, la présence de la ville de *Susis* dans les mss. WX et dans la traduction toscane F pourrait poser quelques problèmes, comme l'on verra plus loin, mais tout bien considéré il est probable qu'une fois de plus il s'agit d'une glose marginale entrée dans le texte (voir 1.1 *La vie, les œuvres*).

Si les deux branches semblent se distinguer assez clairement (faute d'une enquête bien plus approfondie et ponctuelle), il reste le problème d'établir si un archétype a existé ou si les deux branches dérivent indépendamment de l'original (revu ou pas par l'auteur). Au ch. VII 5, Riccold affirme *et inde ostenderunt nobis planiciem inter montem Libani et montem Nigrum ubi Moyses fabricavit archam*, tandis que WX affirment *ubi Noe*. Il est assez difficile d'établir s'il s'agit d'une erreur du sub-archétype α ou s'il s'agit d'une erreur d'archétype corrigée indépendamment par β . Par contre, si l'on fait confiance à l'analyse de Kappler, il faudrait interpréter la leçon du ch. XXXIV 42 *Nam in Baldacco et in Mensis fuit studium ab antiquo ubi in archivis Sarracenorum libri antiquissimi conservantur quos nobis ostendebant* comme une erreur d'archétype. Kappler corrige, d'après Laurent, *Mensis* en *Meccis*. Selon lui Riccold pouvait difficilement se référer à la ville de Memphis en

¹⁷⁸ Aujourd'hui Mardin, en Turquie, qui s'élève devant les plaines de Mésopotamie. Riccold fait référence à l'épisode du prince Muzaffar qui tua son père lors du siège de huit mois en 1260. Voir Kappler 1997, p. 111, n. 169 et Cappi 2005, p. 68, n. 290, selon lequel « nessun'altra fonte menziona la macabra messa in scena raccontata da Riccoldo ».

Égypte, qui avait été abandonnée après le IV^e s. ; il s'agirait donc de La Mecque en Arabie. On sait que Riccold a voyagé trois mois et demi dans le désert : *tribus mensibus et dimidio continue et fuit cum camelariis sarracenis in deserto Arabiae et Persarum* (XXIV 2). Est-il arrivé jusqu'à La Mecque, là où il aurait pu lire les anciens textes ? On ne peut pas le savoir, et d'ailleurs La Mecque est très éloignée de Bagdad. Au ch. XX 73 il nous indique avec précision la distance entre les deux villes *in ictu oculi ivit de Baldacco ubi est sedes ejus usque in Meccham ubi fuit sepultus Maccomettus. Distat autem Meccha a Baldacco plus quam triginta dietis*. En revanche, Cappi conseille de maintenir *Menfis* qui indiquerait la ville de Babylone d'Égypte, ou le vieux Caire ; c'est ce que, déjà au XII^e s., affirmait Guillaume de Tyr dans son *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* (ca. . 1170-1184) : *nam Babylon, sive Babylonia, civitas fuit antiquissima in Oriente [...] Aliqui tamen confidenter asserunt, quod ista sit illa antiqua et nobilis et famosissima Memphis*¹⁷⁹. Il n'en résulte pas, cependant, que Riccold soit arrivé jusqu'en Égypte¹⁸⁰. L'hypothèse la plus simple est qu'il s'agit de *Menfis*, où l'erreur aurait été causée par un échange normal *f/s* long. La phrase n'indique pas forcément qu'il ait été soit à Bagdad soit à La Meque ou à Memphis. Il affirme que dans les deux villes il y a des *studia*, et que les Musulmans lui ont montré des livres, mais cela n'implique pas qu'il ait visité les deux. Peut-être les a-t-il évoquées comme deux exemples de villes prestigieuses pour leurs *studia*, rien d'autre. Cette seule erreur relevée ne nous semble pas suffisante pour démontrer l'existence d'un archétype¹⁸¹.

À l'aide des données recueillies, on conclura que Riccold a écrit une première version de son œuvre, O, de laquelle est dérivé l'ancêtre commun des mss. BV et, probablement, de l'antigraphe abrégé de T. Riccold lui-même est revenu sur le ms. B, qu'il a mis à jour et auquel il a apporté de petites modifications et où il a ajouté des distances. Il aurait pu prendre ses données d'une sorte de carnet qu'il aurait rédigé lors de son voyage ; ou bien (même si moins probable), il aurait tiré ces données de guides présents dans la bibliothèque de son couvent. Dans le même temps, la famille β s'est créée. Le

¹⁷⁹ Guizot 1824, livre XIX, ch. 14. Sur les deux, ou trois Babylones au Moyen Âge voir aussi Dusio-Robecchi 2017.

¹⁸⁰ Cappi 2005, p. 124, n. 466.

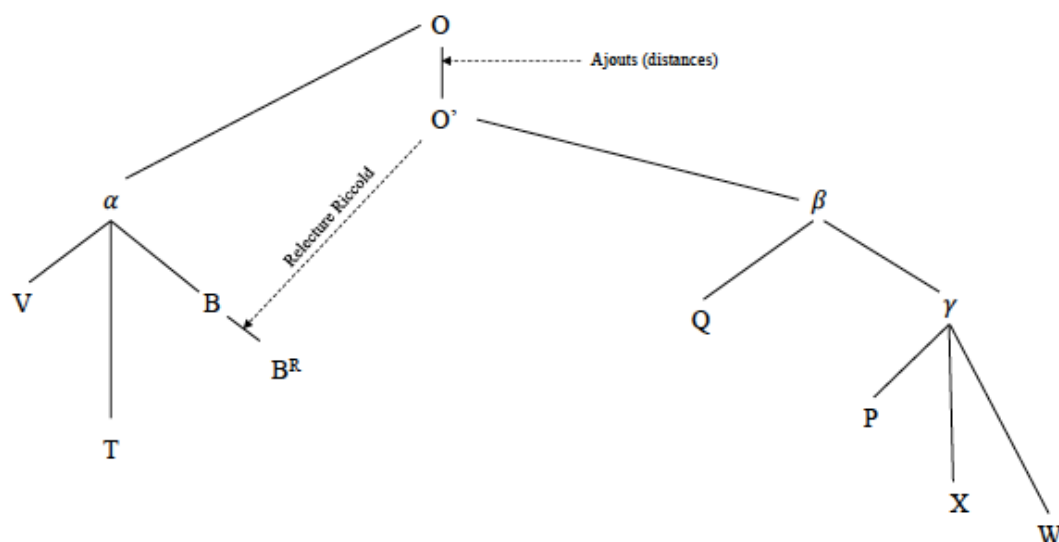
¹⁸¹ On tiendra compte de l'opinion de Bentivogli-Vecchi Galli 2010, p. 67 : « il guasto deve assumere carattere di particolare evidenza, data l'eventualità che anche l'originale possa essere stato contrassegnato da più o meno lievi errori d'autore ».

premier copiste aurait travaillé comme Riccold : il aurait recouru à d'autres récits pour enrichir la copie contenant les premiers ajouts de l'auteur. Les convergences des données s'expliqueraient simplement par l'effet du hasard : peut-être le « créateur » de β travaillait-il à Florence, dans la même bibliothèque que Riccold (le *scriptorium* de Sainte Marie Nouvelle p.ex.), ou, comme on le verra plus loin, dans un couvent de la Vénétie ou des régions du Nord de l'Europe. Mais il est sans doute plus probable que Riccold lui-même ait ajouté des indications dans β , ou dans un ms. perdu qui représenterait une sorte de manuscrit de travail de Riccold (siglé O')¹⁸², ce qui justifierait la correspondance dans plusieurs lieux (16 parfaits + 10 similaires). À la suite de ces premiers ajouts, Riccold aurait ajouté 18 indications de plus dans B, tandis que β se serait borné à ajouter les 8 qui manquent dans B. Cette hypothèse, difficile à démontrer, peut être justifiée par le *modus operandi* de Riccold, puisqu'apparemment il est revenu plusieurs fois sur ses écrits. Seule une analyse exhaustive du texte latin, et même par rapport aux traductions italiennes et à la traduction française, pourra éclaircir l'histoire textuelle de *LP*. Quant à la présence et à l'absence du prologue (même en position d'épilogue) et de la phrase conclusive (présente dans BV et P), éléments paratextuels au statut fluide, une justification plausible est celle de choix des copistes. Notamment, il faudrait supposer que l'affirmation conclusive (le renvoi au *CLS*) se trouvait déjà dans β mais que seul le ms. P l'a conservé. De même, les deux chapitres conclusifs (présents dans B, de la main du copiste et non de Riccold, dans V et dans T) auraient été supprimés par β , ou ils se seront perdus au cours de la transmission textuelle, étant donné que pour un copiste le texte de Riccold semblait se conclure avec l'affirmation *in secula seculorum* et que ce qui suivait aurait pu avoir été perçu comme apocryphe : les deux chapitres ajoutés et la phrase conclusive, situés au-delà du texte et hors du macro-texte, représentent en effet une sorte d'élément fluide dans la tradition¹⁸³.

¹⁸² Sorte de *originale mobile*, voir Bentivogli-Vecchi Galli 2010, p. 74 et D'Agostino 2006, p.95-7.

¹⁸³ On trouve des exemples similaires dans la tradition des traductions des *Orations Césariennes* faites par Brunetto Latini. L'éditeur a analysé la présence ou l'absence de la lettre introductive qui accompagne la première traduction (*Pro Ligarìo*) qui n'a aucune raison d'exister en présence de deux autres textes (*Pro Marcello* et *Pro rege Deiotaro*) ; voir Lorenzi 2013, en part. p. 19-21. Divizia 2017, p. 114 explique l'absence de cette lettre par le fait que « la lettera risulta nel contesto priva della sua funzione originaria [...] configurandosi come un elemento mobile confluito all'interno di una tradizione organica che può

Nous pouvons ainsi essayer de proposer un nouveau *stemma* des rapports des mss. latins : seule une collation complète de tous les témoins pourra confirmer ou modifier cette proposition même si provisoire.



1.5. La diffusion des manuscrits et ses lecteurs

À partir des regroupements des mss., nous pouvons aller plus loin. Les deux familles textuelles se distinguent aussi par leurs lieux de production. Nous avons déjà proposé, dans une autre étude, de nommer la famille α « famille italienne » et la β « famille nord-européenne »¹⁸⁴.

Le texte original a été composé à Florence, dans le couvent de Sainte Marie Nouvelle, dont Riccold était devenu prieur. Le ms. B a certainement été copié au sein même du couvent, comme le suggère sa ressemblance avec le ms. de Florence qui contient l'*ADNO* ; il est ensuite sorti du couvent de Florence pour aller vers le sud, à Naples, dans un autre couvent dominicain où Mathieu de Fianza l'a lu, annoté et y a écrit la mention relative au pseudo-martyre de Riccold (voir *supra* 1.1. *La vie, les œuvres*).

essere studiata solo tenendo conto del testo, del macrotesto, e del supertesto (i testi che si affiancano in ogni miscellanea) ».

¹⁸⁴ Voir Robecchi 2016, p. 442.

C'est toujours à Florence que le texte de Riccold a été une fois de plus recopié, non plus dans le milieu des religieux mais probablement dans un milieu proche des cercles humanistes de la ville vers la fin du XIV^e siècle. Le ms. V, avant d'être démembré, était formé par

un ensemble cohérent de textes, probablement réunis autour d'une thématique large de description du monde et, en particulier, des lieux liés aux événements bibliques. Les titres renvoyant aux signes du zodiaque et aux prophéties suggèrent également que le manuscrit pourrait avoir été rassemblé par un astrologue, cherchant à situer les peuples dans le temps et dans l'espace¹⁸⁵.

La version latine de Marco Polo qui y est contenue, nommée LA, est très proche du modèle utilisé par Domenico Bandini (1335-1418) pour rédiger son *Fons memorabilium universi*, composé entre 1374 et 1400 à Florence. Le sort de cette version de Marco Polo est très intéressant : passée par les mains du médecin Amplonius Ratnick de Berka († 1435), à la suite de son voyage à Rome en 1401 avec l'archevêque de Cologne, la version LA est parvenue en Allemagne et s'est répandue parmi les « grandes abbayes allemandes ou autrichiennes, en pleine réforme et en plein renouveau intellectuel¹⁸⁶ » autour de la moitié du XV^e siècle.

Quant au ms. T, on peut seulement constater qu'il a été copié en Vénétie à la fin du XV^e siècle ou au tout début du siècle suivant. Il serait intéressant de comprendre si cette version a été transportée vers le Nord de l'Italie depuis Florence grâce à l'intermédiaire des frères mendiants ou par d'autres voies et à quelle période ce déplacement a eu lieu. En effet, selon Franco Cardini dans le *Liber peregrinationis* de Jacques de Vérone, récit de son voyage en Palestine, dans le Sinaï et en Syrie écrit en 1335, on retrouverait plusieurs citations tirées de Burchard et de Riccold : comme il était frère augustinien du couvent de S. Eufemie à Vérone, on peut imaginer qu'une copie du récit de Riccold était arrivée assez rapidement dans le Nord de l'Italie¹⁸⁷.

¹⁸⁵ Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 53.

¹⁸⁶ *Id.*, p. 50. Sur Amplonius, voir *Id.*, p. 57-8.

¹⁸⁷ Voir Cardini 2002, p. 222. Par contre Ugo Monneret de Villard, éditeur du récit de Jacques de Vérone en 1950, n'était pas du même avis : « Ciò che più meraviglia è che Jacopo da Verona ignori l'opera del suo quasi contemporaneo Ricoldo da Monte Croce, così notevole. È una riprova di più della poca diffusione che hanno avuto nella stessa Italia gli scritti del domenicano fiorentino [...]. La figura

Cette diffusion correspond parfaitement au tableau peint par le même Franco Cardini à propos de la circulation des récits de pèlerinage en Italie : « è comunque dell'area tosco-padano-veneta che ci giungono i resoconti di pellegrinaggio più numerosi e interessanti; e dalla medesima area anche i manoscritti [...], a testimonianza d'un interesse e d'una tradizione capillari e diffusi »¹⁸⁸.

Même si c'est par des voies différentes de celles suivies par la version LA de Marco Polo, le texte de Riccold a rejoint l'Allemagne et les Flandres au cours du XIV^e siècle. La date *ante quem* est certainement 1351, année de la traduction de Jean le Long, qui, comme nous le verrons plus loin, traduit un texte proche de β .

On ne sait pas grand-chose du ms. X, qui mériterait une étude bien plus approfondie : il suffit de savoir qu'il a été copié dans la région flamande. Nous ne connaissons pas non plus l'origine précise des mss. PQ. Le ms. P provient probablement du Nord-Est de la France, où il aurait été copié autour des années 1470. En revanche, le ms. Q semble provenir d'une région comprise entre Prague et Venise (le long d'un axe qui liait Italie et Europe Centrale), où il aurait été copié quelques décennies après P ; dans tous les cas, la section de Riccold a été intentionnellement assemblée avec d'autres textes concernant des questions religieuses liées à l'Orient, peut-être par un religieux. Le ms. est un recueil composite dont l'intérêt principal est la Diète de Ratisbonne de 1454, convoquée afin d'organiser une nouvelle croisade contre les Turcs Ottomans à la suite de la chute de Constantinople¹⁸⁹. Quant au ms. W, les recherches de Christine Gadrat nous ont permis de connaître beaucoup mieux son histoire : ce

di Ricoldo da Monte Croce giganteggia isolata in Italia » (Monneret de Villard 1950, p. xxvi) ; pourtant il reconnaît l'influence du récit de Burchard : « Il modello a cui tiene affissi gli occhi e a cui sovente attinge è Burchard di Monte Sion » (p. xxvii). De notre part, nous n'avons pas pu faire une analyse comparée des deux œuvres pour y ajouter des informations.

¹⁸⁸ Id., p. 172.

¹⁸⁹ Le ms. Q est assez semblable au ms. Vienne, ÖN, 4973 (ms. Vi de la Version LA de Marco Polo) qui rapproche le texte de Marco Polo de « textes liés au schisme et aux conciles, dont celui de Bâle, ainsi que des textes qui auraient pu être copiés en Italie » (Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 54). Ce ms. a été copié en 1460 à Worms par un certain Johannes Hasenbeyn Wormacensis. Le ms. Q semble s'insérer à l'intérieur d'une pratique assez répandue d'assemblage de textes géo-ethnographiques avec des textes documentaires liés aux relations avec l'Orient.

ms. a été copié par le chartreux Heinrich von Dissen autour des années 1460-1470 à Cologne.

La diffusion de ces mss. (sauf P, probablement possession d'un humaniste) renvoie aux milieux religieux du nord de l'Europe, vraisemblablement monastiques ; comme cela a bien été noté, ces récits étaient destinés à « una circolazione interna e ad un pubblico di 'tecnici' »¹⁹⁰. La *Relatio* d'Odoric de Pordenone dans sa forme textuelle C9 a suivi un parcours presque identique à celui du récit de Riccold. L'origine de la *Relatio* se situe à Padoue en 1330, lorsqu'Odoric avait dicté à Guillaume de Solagna son récit ; la forme C9, caractérisée par une révision linguistique et syntaxique ainsi que par des fautes communes¹⁹¹, a été transmise par quatre mss., dont notre ms. W¹⁹².

Les traductions des récits de Riccold (famille β) et d'Odoric (forme C9) faites par Jean le Long d'Ypres en 1351 nous indiquent que ces versions avaient passé les Alpes durant la première moitié du XIV^e siècle : on ne peut pas exclure qu'elles aient quitté la Vénétie ensemble, assemblées dans un même mss., et qu'elles aient ensuite rejoint d'autres œuvres pour composer des recueils relatifs à l'Orient et aux voyages. Ainsi un recueil qui aurait pu servir de modèle aux traductions de Jean le Long et au copiste de W, aurait contenu au moins les récits de Riccold et d'Odoric accompagnés du récit de Guillaume de Boldensele, dont la diffusion se bornait à l'Allemagne¹⁹³. Il est indéniable qu'il existait des liens et des échanges culturels très étroits entre les couvents du nord de l'Italie et ceux du Nord de l'Europe, favorisés par les déplacements des marchands et des étudiants. Puisque les routes des marchands italiens ont été bien étudiées, on peut formuler deux hypothèses sur la diffusion du récit de Riccold. D'un côté, on a le parcours qui relie Florence, « le grand centre du commerce des draps flamands et brabançons dans la péninsule »¹⁹⁴ avec les Flandres, surtout Ypres, même par l'intermédiaire de Gênes. En effet, dès la fin du XII^e siècle, Ypres s'était affirmé « comme le centre le plus important de toute la Flandre, du moins au point de vue industriel, tant par le volume de son exportation à Gênes, que par la variété de ses

¹⁹⁰ Balestracci 2015, p. 44.

¹⁹¹ Voir Marchisio 2013, p. 49.

¹⁹² Nous analyserons cette famille dans le ch. 2.c.iii *Les sources des autres traductions*.

¹⁹³ Voir l'intuition de Marchisio 2013, p. 62, et le développement du raisonnement dans Robecchi 2016, en part. le schéma de la p. 450, même si cet article nécessite quelques précisions.

¹⁹⁴ Laurent 1935, p. 186.

produits »¹⁹⁵. On ne peut pas non plus négliger les relations importantes que Ypres entretenait avec Pise¹⁹⁶. Il est assez probable que le texte de Riccold ait pu suivre une de ces routes pour rejoindre les Flandres peu de décennies après sa composition, ou directement depuis Florence, ou en passant par Pise. Comme on le verra ci-après, l'une des deux traductions vernaculaires italiennes aurait été faite à Pise et sur un modèle assez proche du ms. B, qui semble se poser en relation plus étroite avec la famille β qu'avec l'autre famille (par ex., pour la question des distances). De l'autre côté, on a plutôt le parcours qui relie le Nord de l'Europe à la Vénétie : dans ce cas-là, le récit de Riccold aurait pu passer les Alpes avec le récit d'Odoric, peut-être dans le même manuscrit provenant des milieux monastiques vénitiens (comme le ms. W semblerait le suggérer). Venise se trouvait « en relation plus étroite avec l'Allemagne et l'Europe centrale, qu'avec le marché des draps de la Champagne »¹⁹⁷, puisque son parcours passait « par la Rhénanie, la Bavière et l'Autriche »¹⁹⁸. C'est ce que l'on appelait la « strada de Alemania »¹⁹⁹. C'est à Cologne, qui représentait certainement le foyer le plus important des relations entre Venise et les Pays Bas, que Heinrich von Diessen pouvait, au

¹⁹⁵ *Id.*, p. 61.

¹⁹⁶ Voir *Id.*, p. 184-5.

¹⁹⁷ Dochaerd 1946, p. 75. Voir en outre l'affirmation de Hocquet 1986, p. 542 : « Mentre è appena menzionabile la presenza di Venezia nella Champagne, l'attrazione esercitata da Bruges non venne mai meno per tutto il Trecento: i Veneziani infatti trovarono nuovi itinerari per stringere legami commerciali con il grande emporio fiammingo ».

¹⁹⁸ Laurent 1935, p. 194. Le Rhin était une des «grandes routes liquides» « le grandi strade liquide intorno a cui si organizzavano aree di confluenza dei trasporti e su cui si innestavano ulteriori comunicazioni e passaggi di altri bacini idrografici », voir Mazzi 2016, p. 82. Elle parle aussi de l'existence d'une «route de la Flandre» qui liait Flandres et Italie du Nord, premièrement en passant par la Champagne, mais à partir du XIV^e siècle elle se déplaçait plus à l'Est « sfruttando la via naturale del Reno », p. 91.

¹⁹⁹ Braunstein 1986, p. 35, affirme que cette route « congiunge Venezia al mondo germanico attraverso l'alto Piave, la val Pusteria e il Brennero; è la via verso Augsburg, verso Ulm e, ancora più in là, verso le Fiandre » ; en outre, p. 49 : « Non meno antico e di crescente importanza nel XIV secolo e nel XV era il commercio attraverso la via renana in direzione dei Paesi Bassi ». Rösch 1986, p. 55, signale encore un autre parcours « che, via Milano, portava a basilea e poi lungo il Reno a Colonia per finire nelle Fiandre, a partire dal XIV secolo acquista sempre maggior importanza ». Enfin, plus en général, Hocquet 1986, p. 560, affirme que : « nel secolo XIV la via di terra che raggiungeva le Fiandre attraverso

milieu du XV^e siècle, copier l'actuel ms. W. On ne peut pas oublier, pour le rôle de la Vénétie dans la diffusion de ces récits, en raison de l'Université de Padoue en plein essor entre le XIV^e et le XV^e siècles²⁰⁰. On connaît, en effet, les échanges que l'Université Patavine entretenait avec le *Studium* parisien à partir de la fin du XIII^e s., à tel point que « dodici giovani padovani sarebbero stati inviati a Parigi, a spese del signore [Ubertino da Carrara († 1345)], per studiare le arti liberali »²⁰¹. Par ailleurs, même la voie de diffusion de la version L du texte de Marco Polo, conservée par six mss. qui datent de la fin du XIV^e ou du XV^e siècle, suit ces parcours, parce qu'on la « retrouve dans deux pôles principaux : d'un côté Padoue et Ferrare, de l'autre côté la Flandre »²⁰². Or, l'un des mss. flamands est notre ms. X. Cela n'empêche pas de croire que plusieurs mss. contenant à la fois Odoric et Riccold aient pu, grâce à cette circulation de personnes et de livres, suivre cette même voie de diffusion²⁰³.

Le texte latin de Riccold n'a pas bénéficié de nombreuses notes de lecture, plus ou moins érudites, qui accompagnent d'autres récits de voyage, comme par exemple celui de Marco Polo ou celui d'Odoric de Pordenone dans le ms. de Wolfenbüttel, où « la plupart des annotations sont relativement développées et prennent la forme d'une véritable discussion du récit²⁰⁴ ». Tout comme dans le reste de ce ms., l'attention du copiste/lecteur Henri le Chartreux dans le récit de Riccold porte sur les « quelques rares

la Germania assunse grande importanza a livello internazionale e i mercati più attivi divennero quelli di Augsburg, di Ulma e delle città renane, specialmente Colonia ».

²⁰⁰ Gallo 2001, p. 21 : « I Carraresi, succedutisi nella signoria cittadina, non ebbero un progetto di 'politica universitaria' coerente, ma sin dagli anni '40 del Trecento si adoperarono a vari livelli perché l'Ateneo potesse fiorire ».

²⁰¹ *Id.*, p. 22.

²⁰² Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 102.

²⁰³ Le rôle que Venise et Padoue ont joué dans la diffusion de ces récits, surtout par le biais des dominicains, a été souligné par Christine Gadrat lors de sa dernière étude sur la version de Pipino du *Devisement* de Marco Polo et sa diffusion en Angleterre ; voir Gadrat-Ouerfelli 2016, en part. p. 609 et p. 614.

²⁰⁴ Gadrat 2006, p. 204. En annexe à l'article elle donne l'édition des annotations marginales au texte de Marco Polo, *Id.*, p. 233-49. Dans le plus récent Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 433-9, elle donne l'édition des annotations marginales au récit de Marco Polo du ms. Londres, BL, Add. 19952 (qui appartient à Nicolas de Cues, voir 1.a.iii *Les manuscrits du Liber peregrinationis*, ms. W). Pour les notes au récit d'Odoric, voir Marchisio 2013, p. X-XIV.

mirabilia [...] la succession des Khans mongols [...] la religion des populations orientales et la géographie de l'Orient²⁰⁵ ». Il annote les noms des villes²⁰⁶, des régions²⁰⁷ et d'une secte²⁰⁸ ; il est intéressé par les lieux sacrés et à leur sort²⁰⁹, en faisant même référence au récit de Marco Polo qu'il vient de copier²¹⁰. Ainsi il montre son intérêt pour les Khans²¹¹, pour les personnages bibliques : il montre en particulier son étonnement ou sa perplexité face à la confusion faite par les Musulmans entre Myriam, fille d'Amram et sœur de Moïse, et Marie mère du Christ²¹². Enfin, il annote le 'miracle' de la lune brisée²¹³ et le passage où Riccold défend les Chrétiens de l'accusation d'avoir faussé le texte biblique²¹⁴.

Par contre, le texte latin du ms. de Berlin accueille trois types de notes, outre les notes autographes de Riccold. Le premier lecteur était chronologiquement assez proche de l'auteur ; tout comme le lecteur de W il annote les noms des villes et des lieux visités par Riccold²¹⁵, le nom des peuples²¹⁶, leur religion²¹⁷, les personnages²¹⁸ et les « merveilles »²¹⁹.

²⁰⁵ Gadrat 2006, p. 216.

²⁰⁶ *Chana galilee, Bethsayda, Capharnaum* (f. 74), *Thaurisium* (f. 83v).

²⁰⁷ *De regno turquesten* (f. 83v).

²⁰⁸ *De iacobinis* (f. 86v).

²⁰⁹ *Nota sarraceni honorant | sepulchrum beate virginis* (f. 77) et *Monasterium sancti mathei | prope tigrim* (f. 84).

²¹⁰ *Monsal idest ninive de quibus | marus libro primo capitulo xii* (f. 84)

²¹¹ *Nota de abaga rege | filio balaonis* (f. 80). Abaqa Khan (1234-1282) était fils de Houlagou Khan (1217-1265) et arrière-petit-fils de Gengis Khan. Même si son règne a été caractérisé par une « considérable instabilité in West Asia », tout comme son père il souhaite créer une bureaucratie multireligieuse et multiethnique, « thus he recruited Nestorians, Buddhists, and Jews as administrators » (Rossabi 2012, p. 80).

²¹² *Maxia filia amram dicitur* (f. 92).

²¹³ *Nota de scissione lune [dan ?] | sarracenorum* (f. 92).

²¹⁴ *Nota rationes pro cristianis* (f. 93).

²¹⁵ *genesaret, bethsaida* (f. 1va), *mons tabor, naym* (f. 2ra), *locus nativitatibus | virginis* (f. 4vb), *colupna in | medio mundi* (f. 5va), *arzerum* (f. 11rb), *ecclesia canis* (f. 14ra), *babilonia* (*ibid.*).

²¹⁶ *nota locum de asse | ssinio* (f. 6ra).

²¹⁷ *turchi sunt sar | raceni* (f. 6rb), *curti | sunt sa | raceni* (f. 11vb).

²¹⁸ *primum imperator | tartarorum* (f. 11ra).

²¹⁹ *lapides* (f. 11va), *onager* (*ibid.*), *nota de proba | oleo* (f. 23ra).

Le second lecteur a laissé des notes beaucoup plus intéressantes et érudites. Il s'agit des annotations que le dominicain Mathieu de Fidanzia de Barletta a ajoutées lors de sa lecture du ms. au cours des années 1330. Il a étudié avec intérêt le *LP*, il annote les *notabilia* des lieux visités par Riccold, ajoute des informations (tirées de sources littéraires) et des étymologies des toponymes bibliques, et ajoute des commentaires érudits avec des citations de Saint Jérôme, Pierre le Mangeur et Aristote²²⁰.

On trouve enfin une troisième main qui n'a laissé qu'une, ou peut-être deux notes. Cette main, un peu tremblante et peu soignée, peut être datée du milieu du XIV^e siècle, mais nous ne pouvons pas établir si elle précède ou suit la lecture de Mathieu. On est sûr que la note au f. 8r lui appartient : lorsque Riccold décrit le rite de sépulture pratiqué par les Mongols *diuities uero carnibus et pecunie addunt etiam mutatorias uestes et ponunt sub capite mortui uel mortue uestem pretiosam inuoluta ...* le lecteur médiéval se montre intéressé et indique « Nota de sepilicionis mortuorum paganorum ». La forme *sepilicionis* est peu orthographique, et relève de l'influence de la langue vernaculaire italienne, peut-être du sud de l'Italie si le ms. se trouvait déjà à Naples²²¹. Le lecteur connaissait le latin, mais n'était pas un spécialiste ; il connaissait en outre les rituels anciens, et donc peut-être les textes classiques. Nous ne pouvons en savoir davantage. Par contre, nous demeurons dans l'incertitude quant à l'attribution de la note au f. 10vb « Nota quod

²²⁰ Par exemple dans la marge supérieure du f. 4v, renvoyant au titre *Item de Jerusalem*, il annote : « ¶ Ierusalem habet viii nomina unde chisres | ¶ Solima, Luza. Bethel. Jerosolima. Jebus. elia [...] Ex hiis duobus nominibus iebus et salem dicta est Ierusalem ... » ; f. 20, dans la marge supérieure, renvoyant à *Sed quomodo potuit scindi luna, et si fuit scissa, quid habet de natura corporis grauis* il affirme : « Philosophus ¶ Motus enim perpetuus circularis est sicut motus primi mobilis . et omne quod mouetur [...] ut dicit philosophus in primo celi et mundi ». Il ajoute aussi les références bibliques qu'il peut identifier dans le texte de Riccold. Par exemple, au f. 2va, en correspondance de *Elyas congregari fecit multitudinem israel et conuicit sacerdotes Baal* il note « 3^o regis 18^o », au f. 3rab *occidit Symonem sacerdotem magnum cum esset ebrius cum filiis suis in conuiuio* il note « a. machabeis 16 ». Voir les considérations de Panella contenues dans son article de 1986. Il n'existe aucune étude exhaustive sur ces annotations, et sur le ms. de Berlin de façon plus générale.

²²¹ Nous avons interrogé le *corpusOVI* (07 mars 2017), s.v. *sepil** ; nous avons trouvé 11 occurrences de la forme *sepillire/sepillito*, dans un texte des Abruzzes, un de Pérouse, deux de Palerme et un de Sicile, un de Cortona, trois florentins, mais également dans le *Tristano veneto* et dans des statuts de Bologne.

tar|tari pro ma|gna parte sunt | sarraceni » : cette annotation, pour notre étude, est sans grand intérêt.

Dans le ms. P, au f. 83 suivant l'insertion du prologue, le copiste ajoute une autre remarque dans laquelle il démontre sa connaissance des textes relatifs à Mahomet et plus généralement à l'Orient. Voici la transcription de la note :

Item de machometo *habetur* in pluribus aliis locis uidelicet in uniuersali *historiarum* suo loco | in cronica [Rodenci] in libro de passagio ultra marino libro ix^o in martiniana | in cathalogo *romanorum pontificum* in historia jherosolimitana , in alcorano | Item in *historiis tartarorum* in *secundam* parte dicte historie

Les références ne sont pas toujours claires. *Uniuersali historiarum*, si l'on a bien lu, est assez vague. Il faudrait éclaircir le nom *Rodenci* ou *Ridenci* que nous n'avons pas identifié. Le *Libro de passagio ultramarino* est le titre avec lequel on indique génériquement des récits consacrés à la récupération de la Terre Sainte : peut-être fait-il référence au *Directorium de passagio faciendum* (dont l'attribution est disputée entre Burchard, Guillaume Adam ou Raymond Étienne), daté de 1332 et immédiatement traduit en français par Jean de Vignay avant 1337 et par Jean Miélot en 1455. Ce dernier, notamment, a intitulé sa traduction *L'advis directif pour faire le passage d'Oultremer* ; le titre latin de notre note semble la traduction à la lettre du titre latin²²². Le *Cathalogo romanorum pontificum* se réfère à la chronique de Martinus Polonus, sous les noms de Honorius I et Urbanus II. La *Historia Jherosolimitana* est probablement le traité de Foucher de Chartres (1055ca-après 1127). Enfin, le titre *Historiis Tartarorum* se réfère probablement au livre de Jean de Plan Carpin, peut-être dans la réécriture de ce texte qui est intégrée au *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais. Il s'agit donc d'un lecteur assez cultivé et avec une bonne connaissance de la matière concernant les Sarrasins, même si le reste du ms. est plus généralement intéressé par la littérature latine et française.

Dans un autre cas T et Q intègrent une petite glose dans le texte probablement de manière indépendante. Au chapitre XXXV 37, là où Riccold parle des *pedagogos* de Mahomet *Alius autem fuit monachus et nomen ejus Babbeyin Jacobinus qui dixit ei multa de Novo Testamento*, Q affirme *Babaym idest Sergius jacobinus* (f. 161) ; de même T reformule la

²²² Pour le texte latin et la traduction de Jean Miélot voir Kohler 1906a, p. CXLIII-CLXXVI et p. 364-517.

phrase *Plures fuerunt Maumetis preceptores : Salomon persa, Abdias judeus, Sergius nestorinus, Rachehim jacobinus* (f. 245v). Un copiste ou un rédacteur a ajouté une information très précise tirée des légendes sur Mahomet qui circulaient dans le milieu syrien et qui sont probablement parvenues en Europe par le biais de la *Notitia de Machometo* de Guillaume de Tripolis (avant 1277) ou déjà grâce à l'œuvre de Pierre Alphonse, les *Dialogi contra Judaeos* (début XIII^e s.), selon laquelle Sergius était un Jacobite²²³. En revanche, dans d'autres textes occidentaux, Sergius est souvent désigné comme Nestorien, p.ex. dans la traduction de l'*Apologie d'al-Kindī*, faite par Pierre de Toledé, dans le *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais XXIV, 51 : *discipulus ejus factus est Mahumet et ille se propter bec Nestorianum nuncupavit*, ou dans le *Liber de recuperationis Terre Sancte* (1291) de Fidence de Padoue : *et dicitur quod dictus Machometus factus est Christianus nestorianus*²²⁴. Le rédacteur du texte T connaissait probablement cette notice du moine nestorien et a modifié le texte de Riccold ; malheureusement, nous n'avons pas pu identifier ce *Rachehim jacobinus* (peut-être Rahim ?).

1.6. Remarques sur l'édition de Kappler

Le mérite principal de l'édition de Kappler réside sans doute dans le fait d'avoir fourni, pour la première fois, une édition fiable d'un témoin du texte de Riccold, l'édition de Laurent étant fondamentalement insuffisante et peu scientifique. Toutefois, à la suite de notre analyse la situation apparaît beaucoup plus complexe et se révèle digne d'une attention soutenue. Le ms. B, même s'il a été relu par son auteur, apparaît fautif et lacunaire à plusieurs reprises, au point que sa position stématique s'en trouve redéfinie. L'éditeur parle en outre de la proximité de B à l'archétype, même s'il n'en démontre

²²³ Pour Guillaume de Tripolis voir Engels 1992, p. 196-203. Sur Pierre Alphonse voir l'opinion de de Cappi 2005, p. 130, n. 491 et Roggema 2008, p. 180 « Sergius [...] was an archdeacon in Antioch but had been excommunicated for his adherence to Jacobite doctrines ». Plus généralement, sur l'origine de la légende voir *Id.*, en part. p. 56-7 « the monk was baptized 'Sergius', a name of a popular saint, also much revered by the Arabs ». Les légendes syriaque et arabe ont été publiées par Gottheil 1903 et plus récemment par Roggema 2008, p. 253-527.

²²⁴ Sur Pierre de Toledé nous renvoyons à *Id.*, p. 174-6. Le texte de Vincent de Beauvais est disponible en ligne à l'adresse <http://atilf.atilf.fr/bichard/>. Pour Fidence de Padoue voir Golubovich 1913, p. 17, ch. XIV.

pas l'existence. Malheureusement, il n'a pas travaillé sur la *collatio* complète des témoins, ou du moins il n'a pas construit un apparat complet des variantes, ce qui représente un manque considérable pour conduire des enquêtes scientifiques exhaustives et rigoureuses sur le texte et sur ses traductions. On pourrait donc affirmer que cette édition apparaît comme une oeuvre de vulgarisation, fondée sur un manuscrit prestigieux et historiquement intéressant.

Nous signalons enfin deux passages fautifs attribuables à la distraction de l'éditeur. Au ch. IX 44 il est tombé dans le piège du saut de même au même en oubliant une phrase dans son texte : *tamen prima est major et reputantur legitima et filii ejus reputantur legitimi, alie vero sunt quasi concubine*. L'autre erreur a été causée par la confusion entre *Sarracenorum* et *Tartarorum*, alors que, dans le ms. B, on lit clairement *Tartarorum* comme dans les autres mss. : *deprehensus est magnus baro Tartarorum qui seditionem fuerat machinatus*. Une nouvelle édition critique, fondée sur l'étude attentive de la tradition tout entière, serait donc souhaitable.

1.7. Les traductions italiennes

Il existe deux traductions italiennes du *Liber peregrinationis*. Ces traductions ont été récemment publiées par Miriem-Faten Dhouib en 2009.

La traduction siglée *T* a été transmise par deux mss., la traduction *F* par un seul ms. presque complet.

1.7.1. Les manuscrits italiens

PARIS, Bibliothèque nationale de France, italien 99 (7714) [= *T*]²²⁵

Support : Papier, fin XIV^e ou début XV^e siècle ; III+100. Le filigrane *fleur de lis* est semblable à Briquet 7263 (Sienne 1370), 7264 (Pise 1377), 7265 (Florence 1379), 7266 (Florence 1385) et 7268 (près Sienne 1385).

Écriture : une seule main *mercantesca* datable de la seconde moitié du XIV^e siècle, sur deux colonnes.

Date et lieu : le ms. a été copié en Toscane vers la fin du XIV^e, voire le début du siècle suivant, probablement à Florence, d'après les relevés linguistiques de l'éditrice du texte²²⁶. Pour son texte et son contenu ce ms. est étroitement lié au ms. *T'*.

Contenu du ms.

- f. IIIv : poésie vernaculaire toscane.
- f. 1-58ra : *Fioretti* de Saint François. *Rubr.* « Al nome di *cristo* crocifisso e della | sua groriosa (*sic*) madre vergine ma | ria , in questo libro si contengono i | ciert miracholi ed essepri diuoti | del grorioso pouerello di *cristo* me | ssere santo franciescho *et* chosi da | [queriti] suoi chonpangni amen » ; *inc.* « IN prima e da considerare che | il glorioso messere santo fra | nciesco in tutti gli atti ... » ; *expl.* f. 58ra « ... mondo che *per* uirtu dele sue santissi | me stimate noi meritiamo daquist | are la gratia de paradiso amen 79

²²⁵ Nous avons pu rapidement examiner ce ms., dont nous donnons une brève description.

²²⁶ Dhouib 2009, p. 118 : « Il testimone *T* risulta marcato in direzione fiorentina [...] è possibile assegnare una datazione orientativa al manoscritto *T* (i primi anni del Quattrocento); ricordiamo inoltre che questi fenomeni sono presenti già nel fiorentino della seconda metà del Trecento ».

Qui finiscono cierti miracholi de |l glorioso sanfranciescho edele sue sa|ntissime sti-
mate amen 80 [rubr.] Qui scripsit scribat / Semper chum | domino viuat / Viuat in
cielis se |nper chum *criso fidelis* ».

- f. 61ra-89rb : *Légende de Saint François*. Rubr. « Qui chomincia la legenda del gr|orioso
messere santo francisco | dala sua conuersatione del mondo | in abito secolare e
come si chonuerti | e piglio labito dal principio infi|no ala morte e dopo la morte
amen » ; inc. « Ave un uomo nella citta dascie|si il quale ebbe nome francis|cho de la
chui memoria ... » ; expl. f. 89rb « ... E molti morti risucitati per diuin>a< | gratia [el]
la quale >a< laltissimo idio | sia onore e groria in secula seculorum [rubr.] Qui finiscie
la diuota legenda de |l grorioso messere santo francisco | per li chui santi meriti il
preghiam>o< | che sia per noi auochato inanzi a cristo | benedetto E da lui ci achatti
gra|tia di saluare lanima siche al di | de la nostra fine ci trouiane ne la sua gro>ria< ».
- f. 90ra-96ra : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. T). Rubr. « Nel nome
di dio amen Qui chomincia ilibro della peregrinatione di frate riccholdo dellordine de
frati predicatori e in questo si contengono sotto breuieta parlando tutti i reami e le
leggi elle prouincie e gli ordini elle septte elle resie ele maraviglie le quali io trouai nelle
parti doriente Accio che i frati i quali volessono prendere faticha per lamore di *criso* e
per acresciare la fede *crisiana* sapiano quello che alloro fa mestiere e in qualuogo e in
quello modo possano piu adoperare e fare maggiore aquisto e la ragione la quale mi
mosse a scriuere questa amen chapitolo primo » ; inc. « Chonciosiachosa che Io frate
riccoldo minimo de frati predicatori pensassi spessamente nel cuore mio la grandis-
sima abondantia e moltitudine de lamore diuino lo quale esso iddio ebbe alumana
gieneratione ... » ; expl. f. 96ra « ... Ein questo modo ueramente sadenpie la parola di
salamone che dicie le sue iniquita prendono lenpio e cholla fune desuoi peccati cia-
schuno se costretto [rubr.] Qui scissit hunc librum semper uiuat inparadisum ».

FIRENZE, Biblioteca Medicea Laurenziana, Pluteo 89 N. 104 Sup. 4 [= T⁷]²²⁷

Support : Papier, début du XV^e s. (?), mm 285 x 210 ; II + 5 + I + 134 + II.

²²⁷ Nous n'avons pas examiné ce ms. La numérisation est disponible en ligne à l'adresse <http://mss.bmlonline.it/s.aspx?Id=AVg6OWsMADdoerJpI5Cf&c=S.%20Francisci,%20et%20aliorum%20sanctorum%20vitae%20etc#/book>. Une ancienne description du ms. est contenue dans le catalogue Bandini 1778, p. 336-7, également disponible en ligne <http://mss.bmlonline.it/s.aspx?Id=AVIZvyLWADdoerJpJD91&c=catalogo#/oro/10>.

Écriture : une seule main *mercantesca* datable de la fin du XIV^e ou du début du XV^e s., sur deux colonnes de 37 lignes environ.

Date et lieu : ms. très similaire au ms. *T* ; ils ont vraisemblablement été copiés à Florence durant la même période.

Possesseurs : ce ms. a appartenu à Caietanus Mercatellis (Gaetano de' Mercatelli - XVIII^e s.²²⁸), comme l'on lit dans l'ex-libris au f. 5r *Ex Libris Caietani de Mercatellis*. Le même Mercatelli, avec une encre et une graphie légèrement différentes, a écrit en dessous « Fortuna di chi l'intende » et, sur le verso de la même page, « Quanto più questo libro aperto miro | Tanto meno il capisco . Oh che martiro | Caietanus Mercatelli ». Il appartint ensuite au chanoine Anton Maria Biscioni, bibliographe et philologue florentin, sous la côte 226. Après sa mort en 1755, le ms. fut offert à la Biblioteca Laurenziana par le Grand-duc Francesco di Lorena²²⁹.

Contenu du ms.

- f. 1ra-4rb : table des matières.
- f. 7ra-63rb : *Fioretti* de Saint François. *Rubr.* « Al nome di *cristo* crocifisso ed | della sua gloriosa (*sic*) madre ue | rgine maria in questo libro | si chontengono cierti mirach | oli ed essempru diuoti del gro | rioso pouerello di *cristo* messere | santo franciescho e chosi daidi | outi suoi chonpangni echo | mincia chapitolo primo » ; *inc.* « IN prima e da considerare | che il grolioso messere san | to franciescho in tutti gli atti | dellavita sua fu chonfor | mo *achristo* ... » ; *expl.* f. 63rb « ... ede sepellito ap | erto gia nelchonvento defrati mi | nori alaude di *christo* amen ».
- f. 63rb-82ra : *Considerazioni sopra le stimmate* de Saint François. *Rubr.* « Istoria del santo monte delav | ernia e delle istimate desan fran | ciescho distinte in cinque chosid | eratione chapitalo settantatre 73 » ; *inc.* « In questa parte vedremo ch | ondivota chonsideratione | delle froliose istimate del santo | padre nostro messer sanfranciesch | o le quali ricevette da *christo* sullo | monte delavernia ... » *expl.* f. 82ra « ... mondo che per

²²⁸ La seule référence que l'on trouve à propos de ce personnage est dans le catalogue *manus.online* : il est l'expéditeur d'une lettre, autographe et signée, adressée à Giovanni Battista Fagioli datée du 27 avril 1728 à Novoli (Florence), actuellement contenue dans le ms. Riccardiano 3427/3, f. 96. Dans cette lettre il donne des nouvelles à propos de la fondation de la Chapelle de S. Gaétan dans la *prioria di Careggi* à Florence. Voir la fiche à l'adresse http://manus.iccu.sbn.it/opac_SchedaScheda.php?ID=194133.

²²⁹ Voir l'histoire des mss. « Biscioni primi » dans Greco 1991.

| uirtu delle sue santissime istim | mate noi meritiamo daqui | stare la gratia de paradiso
[...] Qui finiscono cierti miracho | li del glorioso sanfrancescho | dele sue santissime
istimate amen [rubr.] Qui scripsit scribat semper | chum domino vivat vivat in | cielis
senper chon *cristo* fili | dei Giesus ». (à c.

- f- 82rb-119ra : *Légende de Saint François*. *Rubr.* « Qui chomincia la legenda | del gro-
lioso messere santo fr | ancisco dala sua chonuer | satione del mondo in abito | sacho-
lare e come si chonuer | ti e piglio labito dal princip | io infino ala morte e dopo | la
morte chapitre primo » ; *inc.* « Ave un uomo nella citta dasci | esi il quale ebbe nome
franci | scho delachui memoria ... » ; *expl.* f. 119ra « ... E molti morti risucitati per |
diuina | gratia per la quale laltissi | mo iddio ci faccia vera miseri | chordia allanime no-
stre [rubr.] Qui finiscie la diuota legen | da del grolioso messere san franci | scho per li
chui santi miracoli i | l preghiamo che sia per noi avocha | to inanzi a cristo benedetto
E | da lui ci achatti gratia di salu | are lanima sicche al di de la n | ostra fine ci trouiamo
nella | sua grolia amen ».
- f. 119v : blanc.
- f. 120ra-128rb : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. T). *Rubr.* « Qui
chomincia ilibro della pre | dichatione di frate riccho | ldo delordine defrati pre | di-
chatori e in questo sicohnte | nghano sotto breivita parla | ndo tutti i reami elelegie
el | egliordini elle septte ellere | sie ele marauiglie le quali | io truovo nele parti doriente
| Accio chefrati i quali volessono | predichare eperdere faticha | per lamore di *cristo*
eperacrescier | e lafede *cristiana* sapino quel | lo challoro fa mestiere e in | qualuogho
einquello modo p | osso piu adoperare effare ma | giore aquisto elaragione laq | uale mi-
mosse ascrivere questa | chapitre primo » ; *inc.* « <C>hancio sia chosa che Io fra | te
richoldo minimo defr | ati predichatori pensassi | ispessamente nelchuore mio | la
grandissima abondantia e | moltitudine dellamore divi | no lo quale esso iddio ebbe |
alumana generatione ... » ; *expl.* f. 128rb « ... Einquesto modo v | eramente sadenpie
laparola | disaluestro ovogliamo dire di | salamone chedicie le sue i | niquita prendono
lenpio e chol | lafune desuoi pecchati cia | schaduno se chostretto [rubr.] Qui scripsit
hunc librum semper | vivat inparadisun ».
- f. 128va-134rb : *Légende de Saint Eustache*. *Rubr.* « Qui chomincia lalegienda de | santo
eustagio edella moglie | chondua sua figliuoli » ; *inc.* « Passio santi evstagio elamo | glie
chondue suoi figluo | li inquello temporale chetroia | no inperadore istava ne-
lomp | erio diroma Ecresceva lacrude | lta deipagani ediloro idoli i | quali erano loro id-
dii ... » ; *expl.* f. 134rb « ... Elanotte icristiani s | iandarono e tolsono lechorpora

L|oro eripuos[de] insieme inuno sep|ulcro cho[nbmade] ... | efnita lalefienda di-
santo | Eustachio edelamoglie echon|dua sui figliuoli ecome | glipostoli vinchola
mea aibi | sanctifichado omnia laudis nom|..... »²³⁰.

FIRENZE, Biblioteca Nazionale Centrale, (Magliabechiano) II.IV.53 [= F²³¹]

Support : Papier, XIV^e s. (seconde moitié), mm 300 x 220 ; XII (papier mod., XIX^e s.), mm 291 x 220 + 51 (papier XIV^e s.), mm 292-97 x 217 + CXXXI (papier XV^e s.), mm 290 x 218 + II (papier mod., XIX^e s.) ; dans la section ancienne deux numérotations à l'encre noire, la seconde reprend par 1 à partir du f. 6, au f. 13 elle écrit 7 et ensuite corrige en 8, au f. 14 le n. 8 est corrigé 9, au f. 15 le n. 9 est corrigé 10, au f. 16 le n. 10 est corrigé 11, enfin au f. 17 le n. 11 est corrigé 21 et là cette seconde numérotation s'arrête ; dans la section du XV^e s. numérotation ancienne en chiffres romains. Au f. 10v note moderne (du XVII s. ?) « Carissimo mio fra... » ; autres notes, apparemment de la même main, dans la section du XV^e s.

Cahiers : I⁶ (manque du début, probablement du premier feuillet), II⁴, III¹⁵, IV⁸, V¹, VI⁹, VII⁸. Du premier feuillet on ne conserve que la marge extérieure. Selon Dhoub, entre f. 5 et f. 6 manque au moins un fascicule, de même entre f. 24 et 25.

Filigranes : trois filigranes, correspondants aux 3 sections assemblées dans la première partie du ms. (f. 1-51). Le première est semblable à *tour crénelé*, Briquet 15883 (Bologna 1312), 15884 (Torcello 1337) et 15886 (Udine 1359) : il s'agit de toute façon d'un filigrane italien du XIV^e s., on pencherait plutôt pour le milieu du siècle ; le deuxième est seulement au f. 34, elle rassemble une main ou un gant mais nous n'avons pas pu l'identifier ; le troisième se trouve à partir du f. 35, on dirait un *huchet* (dim.

²³⁰ Il s'agit de la légende de saint Eustache qui correspond à la légende 9 de la BAI.II pour ce qui concerne le titre *Di santo Stachio e de la moglie e de' figliuoli* mais qui correspond à la légende 6 pour ce qui concerne l'incipit du texte (le titre, en revanche, est simplement *Leggenda di s. Eustachio* » (BAI.II, p. 242-4). L'index des mss. dans BAI.I indique la présence de la légende d'Egidio, le disciple de Saint François, ce qui est évidemment à corriger (BAI.I, p. 56 et BAI.I, p. 213).

²³¹ Nous avons examiné ce ms. Les descriptions de Panella 1986, p. 66-7 et Dhoub 2009, p. 112 sont largement insuffisantes. Une nouvelle description par Bocchi 2017, p. 11-7 est aujourd'hui disponible, mais il se concentre plus sur le contenu du ms. que sur son état physique ; nous allons intégrer ses données à la description que nous avons entreprise avant la publication de l'ouvrage.

60x70) semblable à Briquet 7645 (Firenze 1364, mais dimensions 88x74) ou plutôt 7690 (Colle Val d'Elsa 1427, dimensions 64x67) : c'est probablement un filigrane toscan de la seconde moitié du XIV^e s. ou du début du siècle suivant.

Écriture : *mercantesca* très soignée du XIV^e s. à l'encre brune. Texte à longues lignes, 24 par page ; justification mm 200 x 130 ; marg. sup. mm 40, marg. inf. mm 60, marg. int. mm 45, marg. est. mm 45. Même si avec des petites différences, nous croyons que toute cette section ait été copiée par une seule main, même si peut-être à des époques différentes.

Décoration : initiales simples et pieds-de-mouche à l'encre rouge.

Reliure moderne, couverture en bois, probablement du XIX^e s., ajoutée suite à l'acquisition du ms.

Date et lieu : l'analyse linguistique de Bocchi pointe indubitablement vers Pise au cours du XIV^e s., peut-être durant la première moitié, et aurait été faite dans le couvent de Sainte Catherine de Pise²³². Cependant le chercheur s'arrête là et n'affirme pas s'il s'agit d'une copie contemporaine à la traduction ou successive. La section de f. 1 à 34 contient le *Liber peregrinationis* et la première des Épîtres de Riccold traduites en langue vernaculaire toscane, qui forment une section homogène. Elle est suivie par la traduction toscane de l'*Epistola Presbiteri Johannis*, et peut-être thématiquement liée à la précédente par l'intérêt pour l'Orient. La section qui conclut cette partie contient des informations sur les constructions et la société romaine ancienne ainsi que des oraisons à la Vierge et se conclut sur une *Confessione generale*. On ne peut pas exclure qu'il s'agit de l'œuvre d'un bourgeois toscan de la seconde moitié du XIV^e siècle (v. écriture *mercantesca*) qui a recueilli ces textes pour son intérêt et sa culture personnelle.

Possesseurs : on ne sait presque rien de l'histoire du ms. avant le XIX^e s., lors de son entrée dans la Bibliothèque de Magliabechi en 1806, comme on lit dans la note au f. II « Emit pro Publica Bibliotheca Magliabechiana | (scil. Numm. ab .i. ad 20) Vincentius Follinius | eiusdem Praefectus a Francisco Bonamico Pra | tensi Equite Stephaniano postrid. non. Mar | tii 1806 ut fol. 34 verso notatur ». Cela concerne évidemment la première partie, et en effet on lit au f. 34v « Comprato per la Publica R. Libreria | Magliabechiana da me Vincenzo | Follini Bibliotecario dal Cavaliere | Francesco Buonamici di Prato per | mezzo del Prete Giovanni Pagni | Fiorentino il di 8

²³² Id., p. 29-30.

Marzo 1806 » : comme cette note se trouve sur le verso du feuillet qui contient le début d'une autre œuvre, dont le filigrane diffère de la section précédente et la graphie diffère un peu, on ne sait pas si cette note se réfère exclusivement à ce feuillet ou à l'ensemble de la première partie. Quant à la partie du XV^e s., au f. II on lit encore « Ex Libris Antonii Magliabechii (scil. numm. a | 21. ad 30.) 4 nonas Julii 1714 | Catalogus primus nostrae Bibliothecae » : elle appartenait donc à la Bibliothèque de Magliabechi déjà au XVIII^e s. et ne faisait pas partie de la conception originale du manuscrit.

Le ms. est formé par deux parties²³³.

- f. I-XII, modernes, contiennent : f. IV-VIII la liste des œuvres contenues, f. IX-XIV la liste alphabétique des œuvres contenues « *Operum Series Alphabetica* », f. XII titre « *RICCOLDO (Fra) da Monte di Croce | Itinerario della sua predicazione ai paesi orientali | volgarizzato dal latino | &c.* »

I^{ère} section :

- f. 1-25v : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. toscane anonyme). *Inc.* ... ; *expl.* ...
- f. 26-33v : Riccold de Monte Croce, *Epistolae ad Ecclesiam Triumphantem* (trad. toscane anonyme). *Inc.* ... ; *expl.* ...
- f. 34 : *Epistola Presbiteri Johannis* (trad. toscane anonyme). *Tit.* : *Questa e la pistola del preste Janni dindia. Inc.* : « Preite Johanni per la grasia di Jhesu Cristo Re intragial | tri Re tereni Salute *et* ad amore a federigo | inperadore di roma . Noi vi facciamo asapere per | verace insegne di noi e di nostro comune... »
- f. 35-41 : notice des monuments romans. *Inc.* « poi santo *sergio* . *templum concordie* . Nanti che larcho tryunfale | ladovera saluta incanpidolgio ad lato allo vestaro plubico | loquare era *templum saturni*... » ; *expl.* f. 41 « *et pellaritia* che dovea venire | atuti liabitatori di roma . Et chella memoria loro senon ronpesse | In *precio* adessi fatta fo la memoria di marmo »
- f. 41v-43v : glossaire des choses romanes anciennes. *Inc.* « *Officia ciuitate romana*. Cioe li nomi delglofficiali *et* delle dingni | tate delli antichi romani . Primamente furono in Roma li regi | delli quali fue il primo Romulo... » ; *expl.* f. 43v « Li cittadini di roma erano alcuna volta nominati per tre nomi | sicome fue plubio cornelio scipione . Onde dicono alquanti | chel primo *et* anzi nome lo *secundo* nome il terso sopra nome ».

²³³ Pour la description complète du contenu v. Id., p. 13-7.

- f. 44-48v : oraisons aux Saints. *Inc.* « Pello nostro singnore Jhesu Christo Amen | A febra quartana | Pax pater filius vivit spiritus vivificat Santa maria | oggi ti liberi amen | Madonna santa maria sopra lo monte di beleem | senegia . su nel suo letto posava et dormia... » ; *expl.* f. 48v « pella potentia del vero padre el figlio | ello spirito sancto li quali sono tre et uno in essentia et | vivono et rengnano per tuti li secoli amen » ; une autre main ajoute une oraison en latin.
- f. 49-51v : confession générale. *Inc.* « Confessione genneralmente | Io mirando in colpa addio et alla vergine madonna santa | maria et atutti li santi di paradizo et avoi padre di | tutti li miei peccati con offedimenti che io abbo detti et | fatti dal mio battismo enfino aquestora... » ; *expl.* « ...sono nigligente dellopera didio et delordine | mio o padre mio perdonami donami verace humili | tade ferma patientia et castitate fede buona ».

II^{ème} section :

- f. I-CI : Guglielmo da Saliceto, *Chirurgia* (trad. toscane de Miniato di Mattio di Baldese). Sur le f. I des recettes et des médicaments écrits en toscan (mais les formules ont été écrites avec un alphabète inconnu, peut-être inventé). *Titre* f. II « Si comincia ellibro della cerusia di maestro ghuglelmo dasaliceto da piacenza | nobilissimo maestro indetta arte » ; *inc.* « (*rubr.*) *Capitulo 1 (texte)* <M>Io proposito catte buono chomporre uno libro delloperationi manuali accio | si sattisfaccia allatua domanda e delli tuoi compangni Sappi che pro|piamente larettificatione diquestarte non li fa sermone... » ; *expl.* f. CI « CONPIVTA E LACERVSIA DIMAESTRO GVGLELMO DASALICETO MEDICO IN | PIACENÇA LAQVALE ESSO FE NELLA CIPTA DI BOLONGNA SCRITTA PER ME | MINIATO DIMATTIO DIBALDESE INQVELTEMPO VINATTIERE ALLANAVE | INFIRENÇE FINITO ADDI XXVII DIMARÇO MCCCCLXXVI AORE XII ».
- f. CII-CXXIII : œuvres scientifiques de Raymon Llull, avec plusieurs dessins (trad. toscane anonyme) ; descriptions des minéraux, des plantes et des animaux. *Titre* f. CII « INCIPIIT OPERA RAMVNDI DEGENERIBVS | FIGURA MINERALIS OVERO PRIMO QVORE ».

1.7.2. *Les deux versions toscanes (T et F)*

La version *T* a été éditée deux fois. La première édition remonte au XVIII^e s. par les soins de frère Vincenzo Fineschi, publiée plus précisément en 1793 ; son texte est fondé sur le ms. de la Biblioteca Laurenziana. En 1864 Filippo Luigi Polidori et deux collaborateurs publièrent le ms. de Paris : ils se demandèrent d’abord si cette version

était une traduction du texte latin ou du français, sans donner une réponse certaine mais soulignant l'absence d'indices qui pussent renvoyer à la version de Jean le Long. Ils réputèrent en outre la version du ms. parisien « di gran lunga più corretta di quella del codice laurenziano²³⁴ », ce qui est effectivement vrai. Quant au ms. Magliabechiano, Francesco Poggi en 1829 donna une notice de son existence, sans toutefois le publier²³⁵ : cette version demeura inédite jusqu'à 2009 et à l'édition de Miriem Dhouib. Les deux versions toscanes (en fait *F* et *T*, où *T* contient à la fois *T* et *T'*) traduisent le texte latin et n'ont aucun lien avec la traduction française de Jean le Long. Les premières considérations de frère Panella arrivent à des conclusions toujours acceptables, même si elles sont fondées sur un texte français fautif (l'édition Laurent 1864) et s'il analyse seulement quelques passages significatifs²³⁶ : « Indipendenti da quello francese e indipendenti tra loro, sono i due volgarizzamenti toscani trecenteschi che seguono fedelmente il dettato latino ». Miriem Dhouib, grâce à l'édition de Kappler, a approfondi l'analyse des rapports entre les mss. *T* et *T'* et le texte latin, bien qu'elle n'ait pas pu définir les relations entre les deux manuscrits toscans « in quanto le varianti di *T'* possono attribuirsi a una tendenza alla variazione e alla parafrasi propria del copista²³⁷ ». Ce qui manque encore, c'est une recherche de la source latine des deux traductions : nous avons essayé de tirer quelques conclusions.

Le premier résultat, c'est que la version *T* ne dépend pas de la rédaction *B^R* : les distances ajoutées par Riccold manquent dans cette version. *T* s'éloigne de *V* par le manque des lacunes propres de ce dernier. La version *T* contient le prologue (propre à *B^R* et, en épilogue, à *XP*) : si l'on suppose qu'il était déjà présent dans α et qu'il a été intentionnellement omis par *V*, on pourrait affirmer que *T* a traduit un ms. proche de l'antigraphe α . Comme la version *T* traduit seulement la première partie du voyage, nous n'avons pas pu le comparer avec le ms. latin *T* (Turin), puisqu'il commence là où *T* (Toscan) s'interrompt (et avec les mss. *PQ* non plus). Voici quelques exemples :

ms. B

ms. V

version *T*

²³⁴ Polidori-Grottanelli-Banchi 1864, p. 10.

²³⁵ Poggi 1829, p. XXXIII-VIII.

²³⁶ L'analyse et les exemples dans Panella 1988, p. 67-77.

²³⁷ Dhouib 2009, p. 113.

I 1	<i>et primo pervenimus XX miliaria ad Cana Galilee</i>	<i>et primo pervenimus ad Cana Galilee</i>	[II 1] e prima giugniamo in Chana di Galilea
I 8	<i>Inde ascendimus III m. ad montem qui est supra mare Galilee</i>	<i>Inde ascendimus ad montem qui est supra mare Galilee</i>	[III 1] si salimo nel monte il qual è presso sopra il mare di Galilea
I 12	<i>venimus ad locum <u>ubi curavit leprosum et postea ad locum ubi Matheus sedebat</u></i>	<i>venimus ad locum ubi Matheus sedebat</i>	[IV 1] venimo a'luogo nel quale Giusò Christo churò il lebroso et poi da quel luogo laddove stava Sa·Matteo apostolo
IV 2-3	<i>Inde adscendentes <u>ad montem Syon civitatem quam expugnavit et edificavit David</u> invenimus turrem David</i>	<i>Inde adscendentes invenimus turrem David</i>	[XI 1] salimo nel monte di Sion, cioè a la città la quale combattè Davit ed edificola e troviamo qui la torre di Davit
VII 6	<hr/> <i>Et inde XXX m. <u>Ma-</u> <u>mistram</u> ubi fuit episcopus Theodorus</i>	<i>Et inde in <u>Amistram</u> ubi fuit episcopus Theodorus</i>	[XIII 1] Indi poi si andamo in <u>Amiseria</u> laddove fu il veschovo Teodoro

Quant aux mss. qui contiennent la version *T*, il est intéressant de remarquer que tous deux transmettent les mêmes œuvres dans le même ordre, sinon que *T'* ajoute la légende de saint Eustache. Nous ne pouvons pas affirmer s'ils dérivent du même anti-graphe ou si *T'* est la copie de *T*, puisque Dhoub ne fournit pas d'exemples sinon « una vistosa lacuna » qui exclurait la succession *T' > T* (mais nous ne comprenons pas quelle est cette lacune). Toutefois, la leçon *predicatione T'* contre *peregrinatione T* (lat. *peregrinationis*) paraît suffisante pour exclure cette direction de la transmission. Elle ne s'exprime pas sur une derivation au sens contraire, de *T > T'* : il reste du travail philologique à faire.

Les deux mss. ont été copiés par des marchands bourgeois florentins, comme le témoigne l'écriture *mercantesca* employée pour les transcrire. Il s'agit donc de deux hommes pieux et dévots qui ont créé des mss. personnels contenant des histoires sur Saint François, d'ailleurs très vénéré parmi les laïcs, et sur un pèlerinage en Terre Sainte, comme le démontre le fait que seulement la première partie du *LP* ait été traduite.

D'autant plus que *predicatione* renvoie au milieu des frères prêcheurs et des laïcs qui écoutaient ces prédications pour leur intérêt personnel.

La version *F* dérive sans doute d'un ms. assez proche du ms. *B^R*, sans doute plus correct de celui-ci. Elle ne partage aucune lacune avec le ms. *V*. En fait, on retrouve les distances ajoutées par *B^R*, ce qui lie les deux versions. Cependant, les lacunes propres de *B^R* manquent dans *F*, ce qui nous indique que le traducteur a utilisé un modèle plus complet que *B* (les phrases entre crochets manquent dans le ms. *B*).

ms. B	version <i>F</i>
IV 42 <i>Deinde adscententes in civitatem ut iremus</i> >VI m.< <i>in Bethleem,</i>	[II 5] Et uscendo poi della cità per andare in Bettelem, che v'è di lungi VI milglia
IV 47 <i>Inde >III m.< invenimus in media via inter</i> <i>Jherusalem et Betleem locum Elye.</i>	[II 8] Et quine trovanmo a du' miglia in mezzo fra Jerusalem et Bettelem, lo luogo nel quale abitava Helia profeta
XX 27, 28 <i>si Deus ipse in sua persona fuit mortuus et sepultus ? »</i> [<i>Et cum diceret califfa : « Qui dicunt quod deus ipse fuit mortuus et sepultus ? »</i>] <i>respondit : « Omnes Jacobini hoc dicunt ».</i>	[XI 9] se Dio in sua persona moritte, et fue sepulto come molti dicenno ? » E rispuose lo chaliffo, con grande furore, et dicendo : « chi sono quelli che dicenno che Dio moritte ? ». Disse quelli : « tutti li Jacobini questo dicenno et tienno per fede ».
XXIV 5, 6 <i>et sic orant. Hec [autem omnes secte observant sed quedam est inter eos secta] qui vocantur Henefa et isti reputantur aliis perfectiores</i>	[XII 5,6] et questo osservano tutte le loro sette. Ma una setta v'è di molto singulare, li quali chiamano Henefa, et questo dicenno che sono più perfetti che li altri
XXIX 2, 3 <i>Ipsi etiam nec occidunt se invicem nec expoliant, sed homo sarracenus [securissimus transit inter quoscumque extraneos et barbaros sarracenos]. Semel Soldanus Babilonie misit de Egipto militem</i>	[XII 18,19] et per questa fraternità non s'ucidono insieme né rubbano, ma ongni <u>saracino va sicuramente fra qualunque barbari et straney Saracini</u> . Unde una fiata, avendo mandato lo soldano di Babilonia uno suo vicario

Il y a toutefois une petite variante partagée par *V* qui complique un peu les rapports, mais qui peut être attribuée à une mélecture indépendante du traducteur qui a confondu les lettres dans son antigraphe. Le ms. *B* dit *Cui successit filius ejus Ababaga minus*

justus (XIV 26), tout comme WX, tandis que V dit *Cui successit filius ejus Abalaga nimis justus*. La version *F* affirme : « Ad colui succedete lo suo figliuolo Acubaga, ancho molto nostro » (VIII 11). Dhouib soutient que le copiste de *F* aurait lu *nostro* au lieu de *iusto*, ce qui est plausible²³⁸. Par contre, le traducteur lui-même aurait pu confondre les jambages de *nimis* et *minus* dans son antigraphie, comme l'a fait polygénétiqument le copiste de V. Le rapport avec B^R dans notre stemma en ressort renforcé.

Une autre leçon, qui complique les rapports, concerne l'affirmation « E·lla ditta cità è molto abundante et dilettevole per ciò che per llo mezzo vi corre lo ditto fiume di Tigris. *Et credesi che questa fosse quella antica cità, cioè Susis, in della quale reghnò lo re Ansuero, come si narra in della Bibbia in de libro di Hester*. In questa cità... ». Or le ms. BV disent simplement *Est autem bal|daccum amenissima ciuitas quia | per medium eius curit manus fluuium | tygris. In ac itaque ciuitate...* (f. 14rb), mais dans la version de la famille β , mss. WX (PQ manquent), on lit *Ista creditur esse Susis ciuitas antiqua*. Quel est le rapport qui lie les mss. WX et *F*? Il se peut que cette glose soit polygénétiqument ; cependant le fait qu'elle se trouve dans le même lieu textuel rend cette hypothèse faible, en faveur de la présence d'une glose en amont, qui pourrait remonter au manuscrit de travail O' sur lequel Riccold aurait travaillé avant de revenir sur B et qui représenterait l'intermédiaire entre O et β . Mais comme l'on a déjà dit plus haut, il faudrait avoir une *collatio* complète des mss. latins comparée avec les traductions italiennes et françaises pour tirer des conclusions plus convaincantes.

²³⁸ Dhouib 2009, p. 58, n. 55.

2. Jean le Long d'Ypres

2.1 La vie

« Frere Jehan le Lonc, dit et né de Yppre, moine de Saint Bertin en Saint Omer, de l'eveschié de Therouanne ». Cette signature apparaît – avec de menues variations d'ordre graphique – à la fin de chacun des prologues des six traductions, écrites en 1351, lorsqu'il n'était pas encore devenu abbé de cette abbaye. En effet, il ne devient abbé qu'une quinzaine d'années plus tard, en 1366. Peu de documents ont survécu, qui puissent nous donner des renseignements sur la biographie de notre traducteur. Une épitaphe, autrefois posée dans la chapelle de Saint-Denis à Saint-Bertin pour commémorer sa sépulture, nous renseignait sur son rôle d'abbé : *Hic jacet pie memorie Johannes oriundus de Ypra quondam abbas hujus monasterii, qui rexit 17 annis et obiit anno domini 1383, secunda die mensis Januarii. Orate pro eo. RIP. Amer²³⁹*.

On connaît donc deux lieux avec certitude : sa ville natale, Ypres, aujourd'hui située en Belgique, et Saint-Omer, située dans la région Nord-Pas-de-Calais. La distance entre ces deux villes n'est que d'une cinquantaine de kilomètres. Il est fort probable, voire sûr, qu'il ait étudié à Paris, et qu'il ait brièvement séjourné à Avignon pour confirmer son élection au rôle d'abbé. La vie de cet homme, assez corpulent²⁴⁰ pour mériter le surnom de Jean le Long, probablement en raison de sa taille²⁴¹, s'est déroulée

²³⁹ Van der Essen 1922, p. 484. On peut la lire aussi dans la brève biographie recueillie aux f. 48-49 du ms. 749 provenant de Saint-Omer et contenant les vies des abbés de Saint-Bertin du premier saint homonyme à Jacques Duval, 65^e abbé mort en 1497.

²⁴⁰ Voir la fiche consacrée à Jean le Long dans *Catholicisme*, t. VI, p. 611-12.

²⁴¹ Andreose-Ménard 2010, p. XXVII, en faisant référence aux mss. du *Chronicon*, ont souligné comme dans les mss. Saint-Omer 739 (daté de 1405) et 740 (daté de 1437) « Jean a le visage rond », alors que dans les mss. 749 (daté du xv^e s.) et 755 (daté de 1497) « il a un visage austère et émacié », mais justement aucun de ces mss. ne peut nous donner « une reproduction fidèle des traits de notre auteur ». Peut-être les deux plus anciens (le 739 copié une vingtaine d'années après sa mort) sont restés plus fidèles, mais on ne peut pas se leurrer. Une notice curieuse, rapportée par de Backer 1877, p. 7, n. 1, nous informe que « Thomas Diacre, un de ses [de Jean le Long] contemporains et son disciple, affirme qu'il était replet et avait l'abdomen si proéminent qu'il marchait avec beaucoup de difficultés » ; on lit dans le texte latin « Joannes Iperius, abbas coenobii Sancti Bertini apud Audomaropolim Artesiae, vir eruditus, pius et studio delectatus historico, tantique abdominis ut vix progredi, nec aliter dormire quam sedendo potuerit, Thoma Diacono teste, ejusdem loci monacho » d'après *Athenoe Belgicæ, autore Francisco*

entre trois villes, à peine distantes de quelques centaines de kilomètres. C'est grâce à son travail de traducteur qu'il a pu voyager jusqu'au bout du monde connu à son époque, sans bouger de sa bibliothèque. Essayons de reconstruire synthétiquement sa vie.

Jean le Long est sans doute né durant la première moitié du XIV^e siècle, vraisemblablement autour des années 1320. À cette époque, Ypres était encore une des villes les plus riches de la région flamande, « dès la fin du XII^e siècle [...] du moins du point de vue industriel, tant par le volume de son exportation à Gênes, que par la variété de ses produits »²⁴². La langue principalement employée par l'échevinage d'Ypres « à partir du milieu du XIII^e siècle et presque sans interruption jusqu'en 1380 »²⁴³ est le *picard*, au détriment du moyen néerlandais employé par ses villes sœurs telles que Gand et Bruges : Jean le Long a donc grandi dans un milieu 'officiellement' francophone. L'importance de la ville se reflète aussi dans la constitution, le 9 août 1331, d'une Confrérie d'étudiants principalement enrôlés à l'Université de Paris, soutenue par l'évêché de Thérouanne²⁴⁴ : la Confrérie de Notre-Dame. Son but était de soutenir, même économiquement, les étudiants pour rendre l'université accessible aux citoyens, et répondre à une période de crise économique dans la ville²⁴⁵. Le 20 novembre 1341 l'Université de Paris « takes the Notre Dame confraternity of Ypres students in Paris (members and properties) under its patronage »²⁴⁶ : lors de son arrivée à Paris, en qualité de membre *modo clericali*, Jean le Long a probablement fait partie de cette Confrérie. Malheureusement, aucun registre d'immatriculation des étudiants ne nous est parvenu, si bien qu'il nous est impossible de retracer le nom et la présence de notre futur abbé à Paris à cette époque. En effet, on ne connaît pas les dates de son séjour parisien : Léon

Sveertio, in-f^o, 1628. De Backer 1877, p. 8, croit en outre que *le Long* était son patronyme, *de Langhe* en flamand.

²⁴² Laurent 1935, p. 61.

²⁴³ Lusignan 2012, p. 79 et plus loin, p. 199 il répète « une ville néerlandophone importante se distingue des autres par ses choix linguistiques ; il s'agit d'Ypres. Presque sans interruption depuis le milieu du XIII^e siècle jusqu'en 1380, celle-ci utilisa principalement le français picard ».

²⁴⁴ Trio 1985, p. 16.

²⁴⁵ Voir Id., p. 31.

²⁴⁶ Id., p. 37.

Van der Essen affirme « en 1345, on le trouve comme étudiant à l'Université de Paris »²⁴⁷ mais sans justifier son affirmation. C'est la biographie du ms. 749 qui nous donne des renseignements à ce propos : *ab Alelmo suo predecessore Parisius studendi tamen missus qui philosophie, theologie, decretorumque scientiis imbutus ad monasterium revocato [...] denus [= denique] Parisius juris canonici gradu honoratur*²⁴⁸. Jean le Long a donc été envoyé par l'abbé Aleaume Boistel (abbé de 1334 à 1365) à Paris : selon la *Gallia Christiana* en 1334 Jean le Long devint moine à Saint-Bertin en Saint-Omer (*sub Henrico abbate an. 1334 monachus Bertiniensis effectus*)²⁴⁹. On ne sait pas quand il est allé à Paris ni en quelle année il a terminé ses études en droit canonique (appelé à cette époque Décret).

On sait en revanche avec certitude qu'en 1351, Jean le Long est déjà moine dans le monastère de Saint-Bertin, en Saint-Omer. Cette « ville de contact entre la Flandre et l'Artois »²⁵⁰, tout comme Ypres et le reste de cette région, « était une très grande place drapante » et également à vocation viticultrice²⁵¹. C'était « une des douze grosses villes du royaume, une des sept grandes villes flamandes »²⁵² pour les échanges commerciaux. Elle aurait compté, entre 1300 et 1350, 35000 habitants environ²⁵³. Parmi les marchands, plusieurs italiens du Nord (appelés *Lombards* dans les documents de l'époque) sont présents à Saint-Omer de manière plus ou moins stable dès la fin du XIII^e siècle²⁵⁴. Il faut tenir compte de leur présence pour comprendre la circulation des sources textuelles de Jean le Long (voir en part. 1.5. *La diffusion des manuscrits et ses lecteurs* pour les mss. latins et 2.7.3. *Les sources des autres traductions* pour la question des sources

²⁴⁷ Van Essen 1922, p. 483.

²⁴⁸ Saint-Omer, BM, ms. 749, f. 48r.

²⁴⁹ *Gallia Christiana*, t. III, p. 503.

²⁵⁰ Derville 1981, p. 12. Voir aussi Lusignan 2012, p. 111, n. 4 : « Rappelons que Saint-Omer était situé à la frontière entre le français et le néerlandais » ; cependant à p. 199, n. 1 il ajoute que « la question des langues à Saint-Omer mériterait d'être revue ». Pour l'histoire de Saint-Omer v. aussi Giry 1877, qui s'arrête cependant au début du XIV^e s.

²⁵¹ Derville 1995, p. 193 et p. 167.

²⁵² Id., p. 294.

²⁵³ Derville 1983, p. 278.

²⁵⁴ Voir la lettre de Philippe le Hardi aux *Lombards* datée de 1277 et publiée par Pagart d'Hermsart 1896, p. 2-3. Voir en outre Derville 1995, p. 195 : « on assiste vers 1300 à une véritable invasion d'Italiens, et c'est pourquoi Saint-Omer fut une des quatre villes du royaume où Philippe IV les autorisa à résider ».

du traducteur). À cette époque la région était sous la régence de Louis de Mâle (de 1346 à 1384)²⁵⁵.

Le monastère bénédictin de Saint-Bertin, situé dans la riche ville de Saint-Omer, était certainement l'un des plus importants de l'époque. Fondé au VII^e siècle par Saint Bertin de Sithiu (615-698) qui avait été envoyé en mission évangélisatrice par Audomar avec deux autres moines Momelin et Ebertram, le monastère connaît une grande importance au cours du XI^e siècle. Le 24 mars 1366 Jean le Long en devient le 58^e abbé. Le 30 mars il part pour Avignon, où « il est reçu le 15 avril. Après avoir été examiné par le cardinal Guillaume d'Aigrefeuille, archevêque de Saragosse, il a été confirmé par le pape Urbain V et béni solennellement le 19 avril »²⁵⁶ ; il rentre à Saint-Bertin le 3 juin. Les *Chartes de Saint-Bertin*, publiées par M. l'Abbé Daniel Haigneré, contiennent 205 actes rédigés entre la date de son élection et celle de sa mort²⁵⁷. Les premiers, qui datent du 19 avril 1366 (n^o 1729-31), attestent l'autorisation du pape Urbain V pour construire un autel portatif, célébrer la messe avant l'aurore et « la faculté de pouvoir célébrer *jannuis clausis* dans les lieux frappés d'interdits »²⁵⁸. Une des premières interventions de Jean le Long, datée du 10 févr. 1367 (n^o 1736), concerne les rapports avec les travailleurs du textile : l'abbé accorde aux échevins de la ville « des lettres de non-préjudice, pour le cas où, depuis le jour de sa promotion jusqu'au 28 mars prochain, on trouverait à Arques [un village à côté de Saint-Omer] un plus grand nombre d'*ostilles de tisserans* que celui qui a été réglé par les compromis antérieurs »²⁵⁹.

²⁵⁵ Voir Platelle 1972, p. 170.

²⁵⁶ Andreose-Ménard 2010, p. xxx. Ils ont tiré ces données de Dom de Witte.

²⁵⁷ Ménard 2012, p. 26, a compté « cent quatre-vingt-huit chartes [qui] concernent l'activité du personnage » dans le *Grand Cartulaire* de Saint-Bertin écrit par Dom de Witte au XVIII^e siècle, aujourd'hui Saint-Omer, ms. 803, t. v. Dans les deux volumes des *Chartes* que nous avons consultés, on trouve deux autres Jean le Long (peut-être s'agit-il de la même personne), un *tainteler* (n. 1586 de Juin 1339) et un bourgeois (n. 1724 du 20 février 1365), ainsi qu'un Jean d'Ypres qui ne peut pas être notre abbé, puisque ces actes datés d'avant sa naissance (n. 1344 de février 1292 et n. 1362 de juin 1294). Jean le Long d'Ypres devait être un nom assez commun et répandu. Nous n'avons pu trouver d'information ni dans le *Cartulaire* de l'Abbaye de Saint-Bertin ni dans l'appendice, puisque les chartes qu'il contient sont « compris[es] entre la fondation de cette abbaye, vers le milieu du VII^e siècle, et la mort de l'abbé Simon II, au commencement de l'année 1187 » (*Cartulaire*, p. 1).

²⁵⁸ *Chartes*, t. II, p. 378-9.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 380.

Notre abbé était également en contact avec la royauté, d'abord avec Charles V qui « fait à l'abbaye de Saint-Bertin une remise de 200 livres sur les dixièmes, à cause des pertes que les religieux ont éprouvées dans le territoire de Calais et de Guînes, par suite de l'occupation de ces pays par les Anglais »²⁶⁰ (n° 1825 du 7 janvier 1373), ensuite avec son successeur Charles VI qui « accorde à l'abbaye et aux religieux de Saint-Bertin des lettres de protection et de sauvegarde » (n° 1912 du 12 février 1381) et qui « défend d'exécuter pour aucune dette, à moins qu'il ne s'agisse d'une dette royale, les biens meubles des religieux de Saint-Bertin »²⁶¹ (n° 1913 du 8 juillet 1381). Jean le Long correspond en outre avec la comtesse d'Artois (n° 1859 du 28 septembre 1375) et le comte de Flandre Louis de Mâle (n° 1920 du 6 août 1382). Malgré les possessions en Angleterre du monastère (n° 1798 de 1371 et n° 1868 du 1 mai 1376), ce qui pourrait nous indiquer qu'il s'agissait d'un monastère assez riche, il se retrouve souvent accablé de dettes (n° 1889 du 15 avril 1377 et n° 1934 du 14 août 1383) : le dernier acte enregistré qui témoigne de l'activité de notre abbé est ainsi le paiement d'une dette par le biais de « certains bijoux et plusieurs vaisseaux d'argent, employés pour l'usage du réfectoire »²⁶². On sait, de toute façon, qu'en 1383 il avait reçu le duc Jean de Berry et son neveu le roi Charles VI dans son monastère²⁶³ : c'est peut-être l'occasion où il donna une copie de ses traductions à la famille royale, qui deviendra l'ancêtre de la famille β (comme on le verra par la suite, voir 2.6. *Rapports entre les manuscrits*). Il a dirigé son monastère durant une période assez difficile et troublée pour la ville de Saint-Omer et la Picardie en général. Andreose et Ménard ont bien résumé cette situation²⁶⁴, dont nous ne rappellerons que les deux principaux moments : la guerre avec les Anglais, qui attaquent le château de Saint-Omer en 1369, et les épidémies de peste qui sévissent régulièrement, notamment en 1349, en 1364-1365, en 1368 et vers 1376-1377²⁶⁵.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 418.

²⁶¹ *Chartes*, t. III, p. 2-3.

²⁶² *Ibid.*, p. 11.

²⁶³ de Laplane, t. I, 1854, p. 343 : « La dernière année de son gouvernement, Jean d'Ypres reçut dans son monastère Charles VI, Roi de France, qui venait y célébrer la fête de St-Bertin (1383). Peu auparavant, l'abbé avait également accueilli, avec les honneurs dus à leur rang, Louis de Male, comte d'Artois, et Jean, duc de Berry, oncle du Roi ».

²⁶⁴ Voir Andreose-Ménard, p. XXXIII-IV et Derville 1981, en part. p. 73-80.

²⁶⁵ Voir Verhulst 1966, p. 70.

Comme Alain Derville l'a affirmé, « le milieu du XIV^e siècle a marqué une rupture irrémédiable dans l'histoire de Saint-Omer »²⁶⁶. La mort de Jean le Long survient le 2 janvier 1384 (1383 selon l'ancien système de datation) ; son successeur est Jacques III de Condète.

2.2. L'œuvre latine

La vie de Jean le Long ne fut pas exclusivement consacrée à la vie monastique et à la gestion de son abbaye.

Sa grande œuvre latine, le grand effort de sa vie, est la *Chronica monasterii sancti Bertini* (d' dorénavant *Chronicon*). Il s'agit d'une compilation historiographique qui retrace l'histoire de l'abbaye de sa fondation en 590 à 1294, restée probablement inachevée et continuée après sa mort. Malheureusement, on ne connaît pas la date du début de cette œuvre, s'il a commencé à l'écrire avant ou après ses traductions. Potthast énumère 22 manuscrits qui nous ont transmis cette œuvre²⁶⁷. Jean le Long entremêle l'histoire universelle et l'histoire locale relative à Saint-Bertin et à la région environnante. Il consacre ainsi un certain nombre de chapitres aux événements orientaux, à partir de l'organisation de la Première Croisade (ch. 40 *De crucis signatione et peregrinatione Francorum ad Hierusalem et Terram Sanctam et ejus conquesta*). Dans le ch. IX 46 il introduit les Tartares à l'occasion de leur contact avec les Européens en 1200 : *circa haec tempora MCC gens Tartarorum de finibus suis quibus inclusi fuerant egressi* ; ensuite, il propose les interprétations courantes du nom Tartares, *Tartareae a Tartaro nominatos quasi gens infernalis tartarea feritate debacchans*, et du nom Mongols *alii credunt eos fuisse gentem Got et Magot, dudumque per Alexandrum ultra montes Caspios inclusam*, dont il donne l'interprétation correcte, *terra namque unde exierunt Tartari terra Mongal vocatur*. Enfin, il décrit leurs caractéristiques physiques : *ombes labii ubius, homines quadrati, robusti, facie turpes et imberbes, vel modicos pilos loco barbae habentes, oculos quasi fissuram modicam in facie lata gerentes Mongali*²⁶⁸.

Jean le Long, vers la fin de sa compilation, déclare avoir utilisé le récit de Marco Polo comme source pour raconter l'ambassade des frères Niccolò et Maffeo Polo, en

²⁶⁶ Derville 1981, p. 73.

²⁶⁷ Potthast 1991, p. 351.

²⁶⁸ Les citations sont tirées de *Chronicon*, p. 684.

mission pour Khan Koubilai auprès du pape Grégoire X : *illarum partium multa mirabilia vidit* [Marco Polo], *de quibus postea librum in vulgari Gallico composuit quem librum mirabilium cum pluribus similibus penes nos habemus*²⁶⁹. Cependant, le *Devisement du monde* n'est pas la seule source du compilateur : apparemment, il ne l'a utilisée que pour ce bref chapitre II 51 *De legatis Tartarorum ad papam missis*. On peut identifier d'autres sources dans les chapitres précédents. Par exemple, la description physique des Tartares que l'on vient de citer ne diffère guère de celle donnée par Riccold : *in persona autem quia habent magnas et latas facies et oculos parvos quasi fixuras quasdam parvas per transversum in media facie et parvam barbam* (IX 2)²⁷⁰. Pour narrer l'invasion de la Hongrie et la tentative d'arriver en Autriche, Jean le Long a puisé dans le récit de Hayton ; on ne reprendra qu'un petit passage qui démontre la dépendance de son récit envers ce dernier. L'armée de Batu Khan est arrivée au Danube, *sed antequam aliam ripam attingere possent, equi eorum lassati prae latitudine fluvii, quam per ejus impetum validum transire non potuerunt, dux Bacho cum suis natatoribus ibidem submersus finem belli fecit ; reliqui vero Tartarorum in Comaniam redierunt*²⁷¹. Ce passage correspond indubitablement à celui de Hayton : *nam antequam equi possent ad aliam rippam fluminis pervenire, fessi fuerunt, propter latitudinem fluminis et fortitudinem aque, et sic Bayto et plures alii Tatari fuerunt in illo flumine Alamanie suffocati. Illi vero [...] redierunt ad regna Russie et Cumanie*²⁷². Le chapitre relatif à la conquête de Bagdad par les Mongols est très intéressant, car le compilateur recourt bien évidemment ici, aux récits de Hayton, Marco

²⁶⁹ Id., p. 747. La narration de Jean le Long correspond aux chapitres 1-18 du texte français édité par Ménard 2000, p.118-34. Même si l'affirmation *in vulgari Gallico* de Jean le Long peut nous indiquer qu'il a utilisé le texte français, il faudrait analyser davantage son texte pour vérifier quelle était sa source.

²⁷⁰ Marco Polo décrit seulement le visage de Khoubilai Khan : « et si a le vis blanc et vermeil, les yeux noirs, le nez bien fait et bien seant » (Ménard 2004, p. 68) ; justement, dans les notes on souligne que « le narrateur suit une esthétique conventionnelle et que Khoubilai ressemble ici plus à un souverain occidental qu'à un prince mongol » (Id., p. 118-9). Il faut aussi tenir compte d'une connaissance possible du récit de Jean de Plan Carpin, voir Menestò 1989, p. 232 : *Inter oculos enim et inter genas plus quam alii homines sunt lati. Gene etiam satis prominent a maxillis ; nasum habent planum et modicum, oculos habent parvos et palpebras usque a supercilia elevatas [...] Barba fere omnibus minime crescit : aliqui tamen in superiori labio et in barba modicos habent crines, quos minime tondent.*

²⁷¹ Id., p. 717.

²⁷² Kohler 1906, p. 295. Batu Khan (1207-1255) était le fils de Jochi (ou Djötchi, 1181-1227) et petit-fils de Gengis Khan et le premier khan de la Horde d'Or (khanat de Kiptchak). On a retracé plusieurs autres correspondances entre le texte du *Chronicon* et le récit de Hayton. On ne citera que les

Polo et Riccold, surtout à la fin du récit lorsqu'il affirme (à propos de la mort du calife) : *ne cibis aliud illi detur ; sic inter divitias suas calypha fame periit* (Hayton et Marco Polo). *Alii dicunt quod gutturi suo jussit infundi liquatum aurum* (Riccold XIV 1-12), *alii dicunt quod fecit caput abscindi*²⁷³. Il est donc probable que le *librum mirabilium cum pluribus similibus penes nos habemus* signale le récit de Marco Polo, probablement en français (*vulgari Gallico*) ainsi que d'autres récits en latin, tels que la *Flos historiarum* de Hayton et le *Liber peregrinationis* de Riccold. C'est une information de très grande importance, sur laquelle nous reviendrons par la suite, qui nous indiquerait que ces textes étaient disponibles dans la bibliothèque de Jean le Long (voir 2.7.3. *Les sources des autres traductions*).

La production littéraire de Jean le Long se borne à la compilation du *Chronicon*. En 1922, Léon Van der Essen, lui attribuait également un récit hagiographique, la *Vita Sancti Erkembode*, en se fondant sur le prologue qui évoque un *frater Joannes, Dei patientia Sithiuensis coenobii minister humilis*²⁷⁴. Il est vrai que Jean le Long, dans le ch. 4 de son *Chronicon*, a consacré un bref paragraphe à ce saint local, quatrième abbé de Saint-Bertin de 723 à 742, mais la *Vita* hagiographique est à attribuer à Jean III, abbé de Saint-Bertin de 1187 à 1230, presque un siècle et demi avant notre Jean le Long²⁷⁵.

plus évidentes : l'ambassade du frère du roi arménien *Symbaldus* dans le *Chronicon*, p. 728, qui correspond à Kohler 1906, p. 296 ; les sept pétitions du roi d'Arménie aux Tartares, avec ses réponses (*Chronicon*, p. 729-30 et Kohler 1906, p. 297-9) ; le nom de la ville des Assassins *Tyrago* (Kohler 1906, p. 299) et *Syrago* (*Chronicon*, p. 735 ; il faudrait évidemment vérifier les différentes graphies dans les mss.), détail qui est absent du récit de Marco Polo.

²⁷³ Kohler 1906, p. 300-1 et Ménard 2000, p. 142-3. L'épisode de la prise de Bagdad est également raconté par Jean de Joinville, cependant il n'explique pas de quelle manière le calife est mort. Selon Joinville, le calife aurait envoyé 120 ambassadeurs au Khan, auxquels il a coupé la tête : il se peut que Jean le Long ait connu ce récit et qu'il ait pensé que le calife aurait pu avoir le même sort. Ce serait une hypothèse suggestive à vérifier, puisque Jean le Long consacre plusieurs chapitres aux exploits de Saint Louis en Orient.

²⁷⁴ Van der Essen 1922, p. 486.

²⁷⁵ Voir *Chronicon*, p. 480. La bonne attribution avait été premièrement proposée par H. de Laplane 1854 et a été confirmée par Roger Berger 2000. Voir aussi Andreose-Ménard 2010, p. xxxv, n. 90 qui résume la question.

2.3. Le projet de traduction

Jean le Long est le signataire de six traductions de textes concernant l'Orient, qui apparaissent dans six manuscrits selon un ordre que nous expliquerons par la suite. On considérera ici l'ordre d'apparition dans le ms. *A* (Besançon, BM, 667), qui représente probablement l'ordre des récits conçu par le traducteur. Dans le ms. *A*, se succèdent la traduction de la *Flos Historiarum Terrae Orientis* de Hayton de Korykos, le *Liber peregrinationis* de Riccold de Monte di Croce, la *Relatio de mirabilibus orientalium Tartarorum* d'Odoric de Pordenone, le *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* de Guillaume de Boldensele, trois *Lettres* échangées entre le Khan Toghon Temür, les princes des Alains et le pape Benoît XII, et un petit traité intitulé *De statu, conditione ac regimine Magnis Canis*.

Hayton de Korikos († 1308), neveu du roi d'Arménie Hétoum I^{er}, après sa condamnation à l'exil en 1294, se fait moine Prémontré sur l'île de Chypre, où il soutient Amaury de Lusignan. En 1306 il se rend en Avignon, où résidait le pape Clément V ; là il dicte à Nicole Faucon, en français, son œuvre connue sous le titre *La fleur des estoires d'Orient*. Le même Nicole Faucon a traduit en latin l'œuvre de Hayton, connue sous le titre *Flos historiarum Terrae Orientis*²⁷⁶. Une cinquantaine d'années plus tard, en 1351, Jean le Long d'Ypres retraduit le texte latin de Nicole Faucon en français, en lui donnant le titre *Traitez des estas et des conditions de quatorze royaumes de Aise*²⁷⁷. L'œuvre de Hayton connut un succès remarquable au Moyen Age, comparable à celui des œuvres de Marco Polo, d'Odoric ou de Mandeville. On compte 16 mss. de la version originale (plus un manuscrit qui contient seulement le dernier feuillet)²⁷⁸, 30 mss. de la version latine de

²⁷⁶ Le texte français et le texte latin ont été édités par 1. Il en existe aussi une traduction en français moderne précédée par une introduction synthétique rédigée par Deluz 1997.

²⁷⁷ Le titre est tiré de l'édition critique de Dörper 1998, et correspond plus ou moins au texte du ms. de Besançon, BM 667, f. 1ra *Cy commence uns traitez des estas et des condicions de xiiij royaumes de aise*.

²⁷⁸ Le nombre de manuscrits de la version française est discordant dans les études. La fiche de Jonas (Section romane, notice de "Fleur des histoires de la terre d'Orient, Hayton" dans la base Jonas-IRHT/CNRS (permalink : <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/6177>. Consultation du 02/05/2016) compte 16 manuscrits, mais il faut soustraire les mss. London, BL, Cotton Otho D V et Paris, BnF, Nouv. acq. fr. 10050. La fiche consacrée à Hayton dans Galderisi 2011, p. 547, rédigée par Chiara Concina, parle de treize manuscrits mais elle ne les cite pas. On se fie à la liste proposée par Leone 2012 dans sa thèse inédite, qui compte 14 manuscrits auxquels on ajoute ici les mss. de Tours et de Turin. Voici la liste : Bern, Bürgerbibliothek 12 5 ; Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. Lat. 606 ; London,

Nicole Faucon²⁷⁹ et les 4 manuscrits de la traduction de Jean le Long (notre mss. *ABCD*, voir plus loin 2.5.1. *Description des manuscrits français*), auxquels il faut ajouter la version remaniée du ms. Cotton Otho D V de la British Library²⁸⁰ et la traduction anonyme fragmentaire du texte latin contenue dans le ms. BnF, Nouv. acq. fr. 10050²⁸¹ ; au total, 53 manuscrits. On pourrait y ajouter le manuscrit d'une version espagnole du XIV^e siècle et un autre d'une version anglaise du XV^e siècle. On compte ensuite des traductions anglaises et italiennes et trois témoins respectivement en allemand, en espagnol et en néerlandais au XVI^e siècle. Pantagruel même, selon Rabelais, rencontre au pays de Satin « Chaiton Arménien » (livre V, chap. XXXI)²⁸². Cette œuvre a donc connu une diffusion considérable. L'œuvre est divisée en quatre livres. Le premier contient une description des quatorze royaumes d'Asie, de la Turquie jusqu'au Cathay. Le deuxième livre est de caractère historique, puisqu'il contient une histoire des dynasties arabes et de Turquie jusqu'au XII^e siècle. Le troisième livre est, lui aussi, historique, puisqu'il traite de l'histoire de l'empire Mongol de Gengis Khan jusqu'à Ghazan, Il-Khan de Perse de 1295 à 1304. Le quatrième livre, enfin, propose une sorte de plan pour reconquérir la Terre Sainte – alors aux mains des Musulmans – grâce à l'alliance avec les Mongols²⁸³.

British Library, *Add.* 17971 ; Madrid, Biblioteca Nacional, 2452 ; New York, Morgan Library and Museum, 723 ; New York, Public Library, De Ricci 62 ; Paris, BnF, Arsenal 4654 ; Paris, BnF, fr. 2810 ; Paris, BnF, fr. 12201 ; Paris, BnF, lat. 14737 ; Paris, BnF, Nouv. acq. fr. 886 (pour ce ms. voir Léopold Pannier, *Notice d'un manuscrit d'Hayton récemment acquis par la Bibliothèque nationale*, « Bibliothèque de l'École des chartes » 35, 1874, pp. 93-98) ; Paris, BnF, Nouv. acq. fr. 1225 ; Torino, Biblioteca Nazionale Universitaria, 1681 (L.V.08) ; Tours, Bibliothèque Municipale, 1468 ; Wien, Oesterreichische Nationalbibliothek, 2620 ; Wien, Oesterreichische Nationalbibliothek, 2623. Le ms. BnF, fr. 2001 contient seulement le dernier feuillet.

²⁷⁹ Voir la fiche consacrée à Hayton dans Galderisi 2011, p. 548. Le texte a été édité par Kohler 1906, pp. 255-363. On n'a aucune édition moderne de cette version.

²⁸⁰ Voir Galderisi 2011, pp. 548-9. Pour les œuvres contenues dans ce manuscrit, voir aussi Paviot 2008 et Ménard 2000.

²⁸¹ Voir Galderisi 2011, p. 549 et H. Omont, 1903.

²⁸² Ces derniers renseignements ont été tirés de l'introduction de Deluz 1997, p. 807.

²⁸³ Dörper 1998 a identifié le ms. Wrocław, Biblioteka Uniwersytecka, R 262, daté du XV^e siècle, comme le ms. le plus proche de la source utilisée par Jean le Long. En effet, il est constitué de quatre livres, comme dans le récit original, mais le livre IV est abrégé. Voir, une fois de plus, 2.7.3. *Les sources des autres traductions*.

Si l'on met de côté le texte de Riccold, dont on a déjà assez parlé, la troisième œuvre traduite est la *Relatio* du frère franciscain Odoric de Pordenone (ca. 1275-1331), « le récit de voyage qu'il dicta en 1330, lors de son retour de Chine [...] à la demande de son Supérieur »²⁸⁴. Son ouvrage a connu un succès immédiat, si bien que l'on conserve près de cent-dix manuscrits, sans compter les nombreuses traductions du texte²⁸⁵. En compagnie de son confrère Jacques d'Irlande, il a parcouru la « route méridionale » et a traversé le Proche Orient (de Trébizonde par Erzerum, Tabriz, Sultanyeh, Kashan et Yezd) jusqu'à l'île d'Ormuz, sur le Golfe Persique, où il s'est embarqué pour rejoindre la côte indienne à Thana, près de Bombay. Là il a recueilli les ossements des quatre frères martyrisés par les autorités musulmanes. Il s'est ensuite dirigé vers l'Indonésie, en passant par Sumatra, Java et Bornéo, et, après avoir remonté les côtes du Vietnam, il a rejoint la Chine méridionale, dans le *Manzi* ou *India superior*. Il arrive enfin, entre 1324 et 1325, à la résidence du Khan Yesun Timur à Khanbalik, où il a séjourné trois ans environ. Bien qu'il soit probablement passé par la Chine intérieure, « il est impossible de savoir quel itinéraire il a suivi sur la voie du retour »²⁸⁶. Selon les derniers éditeurs, son récit relève à la fois d'un « ton moral et d'édification » ainsi que « de la littérature d'évasion »²⁸⁷. La traduction de Jean le Long a été publiée par Louis de Backer en 1877, puis par Henri Cordier en 1891 et plus récemment par Philippe Ménard et Alvisé Andreose, en 2010.

La quatrième œuvre traduite est le *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* écrit par le frère dominicain Guillaume de Boldensele, un allemand appartenant à la haute noblesse qui entreprend un pèlerinage pénitentiel pour des raisons difficiles à élucider²⁸⁸. C'est le puissant cardinal Hélié de Talleyrand-Périgord qui, en 1336, demande à Guillaume de rédiger un rapport détaillé et fidèle de son voyage en Terre sainte lors de son retour à Avignon. Après avoir traversé l'Allemagne et l'Italie, il débarque à Constantinople pour commencer sa visite de l'Asie mineure. Il gagne ensuite l'Égypte, où il voulait obtenir les lettres du Sultan. De là il se rend en Terre sainte en passant par le

²⁸⁴ Andreose-Ménard 2010, p. VII et XV.

²⁸⁵ Voir la récente édition du texte latin Marchisio 2016, qui comprend la liste des mss. (qu'elle avait déjà présentés dans Marchisio 2013) et l'indication des diverses traductions européennes.

²⁸⁶ Andreose-Ménard 2010, p. XV.

²⁸⁷ Id., p. CLXXVII et CLXXIX.

²⁸⁸ Pour un résumé de sa biographie voir Deluz 1972, p. 37-53.

Mont Sinaï, où il peut visiter le monastère de Sainte Catherine. La description de la Terre sainte occupe l'essentiel de son récit. Celui-ci connaît un succès remarquable auprès de ses contemporains, comme en témoignent les vingt-sept manuscrits latins et la traduction française de Jean le Long. Les deux versions ont été étudiées par Christiane Deluz en 1972, sujets de sa thèse de doctorat qui est ensuite restée inédite²⁸⁹.

Jean le Long a enfin traduit deux petites œuvres qui n'ont pas encore fait l'objet d'une édition critique. L'une est constituée par trois lettres échangées entre le Khan Togon Temür, les princes des Alains et le pape Benoît XII en 1338²⁹⁰. Dans la première lettre le Khan supplie le pape de lui envoyer des religieux pour ses besoins spirituels : « nous supplions a vostre sainteté que vous nous veuillez *en*voier j bon souffisant et saige >legat< qui noz ames ait en cure, et *que* il viegne tost : car mauvairement *so*mmes sanz chief sanz informateur et senz consolateur »²⁹¹. Le pape répond positivement, en louant la foi et la dévotion du Khan. Selon ce que l'on apprend du prologue, les lettres ont d'abord été traduites en latin, puis en français : il est fort probable qu'elles aient été originellement écrites en chinois, en mongol ou en persan (à l'époque, langue de l'échange et du commerce très répandue en Orient). Les originaux latins ont été publiés aux XVII^e et XVIII^e siècles²⁹².

La dernière œuvre traduite est le petit traité intitulé *De statu, conditione ac regimine Magnis Canis*. Le texte latin, transmis par un seul manuscrit conservé à l'Universitätsbibliothek de Francfort sous la côte Bartholomaeus 71 et daté de 1346 par le copiste, a été étudié et édité il y a quelques années, en 2007, par Christine Gadrat, qui défend l'hypothèse d'une origine germanique du manuscrit, « sorte de dossier relatif au pape Clément VI »²⁹³. Une fois de plus, nous sommes dans « une époque où la papauté d'Avignon [...] se montre active dans l'organisation des missions orientales »²⁹⁴. L'intention

²⁸⁹ Dans l'introduction à sa traduction en français moderne du récit de Boldensele (voir Deluz 1997a, p. 1000), Christiane Deluz signale aussi une édition du XIX^e siècle « faite à partir de deux manuscrits seulement », Grotefend 1852.

²⁹⁰ Chiara Concina s'occupe actuellement de l'édition des *Lettres*, qui sera bientôt publiée. Jacquet 1831 avait publié les *Lettres* d'après le ms. BnF, fr. 2810.

²⁹¹ Ms. de Besançon, BM, 667, f. 124r

²⁹² Wadding, vol II, 209-214 ; voir aussi Raynaldus 1652, p. 80.

²⁹³ Voir Gadrat 2007, 357. La seule édition disponible du texte français est celle de Jacquet 1830.

²⁹⁴ Gadrat 2007, p. 362.

des papes est probablement celle de « pourvoir à nouveau le Cathay de missionnaires et d'évêques », notamment sous l'influence des papes Jean XXII et Benoît XII. L'auteur a premièrement été identifié avec le dominicain Jean de Cori ou de Cora, archevêque de Sultaniyeh (dans le nord de l'Iran) à partir de 1329²⁹⁵ ; le texte latin affirme qu'il a été composé par un certain archevêque de Salerne, que Christine Gadrat propose d'identifier avec le franciscain Bertrand de La Tour (1320-1321) ou avec son successeur le franciscain Arnaud Royard (1321-1330)²⁹⁶. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'un récit originel, au sens où il s'agit essentiellement d'une compilation rédigée sur la base d'autres récits comme par exemple celui de Marco Polo, d'Odoric, d'André de Pérouse, peut-être de Jordan Català ; de plus, certains traits linguistiques laissent supposer qu'il s'agit probablement de la traduction latine d'un texte italien. Le traité décrit la figure du Khan, les religieux de l'Empire Mongol, la ville de Khanbalik, la monnaie en papier, les rituels des funérailles, la situation des franciscains et des Nestoriens, et enfin les rapports entre le Khan et les chrétiens dans son empire.

Les six traductions ont été transmises de façon homogène par six manuscrits (leur description complète dans le ch. 2.5.1. *Description des mss. français*). Ces six manuscrits sont le ms. 667 de la Bibliothèque Municipale de Besançon (siglé *A*), le ms. français 12202 (*B*), le ms. français 1380 (*C*) et le ms. français 2810 (*E*) de la Bibliothèque nationale de France, le ms. Cotton Otho D II de la British Library de Londres (*D*), et enfin le ms. 125 de la Burgerbibliothek de Berne (*F*)²⁹⁷. Si l'on considère l'ordre des traductions dans ces six manuscrits, on trouve des informations intéressantes (le texte de Hayton dans le mss. *EF* est l'original de l'auteur et non pas la traduction de Jean le Long, comme on l'expliquera par la suite) :

²⁹⁵ Interprétation proposée sur la base du prologue de Jean le Long qui dit « interpreté par un arcevesque que on dist l'arcevesque Saltensis au commant du pappe Jehan XXI^e de ce nom » ; voir Gadrat 2007, p. 357, n. 12.

²⁹⁶ Id., p. 358.

²⁹⁷ L'imprimé de 1529 *g* conserve le même ordre, mais nous ne le traiterons pas ici.

	<i>ABC</i>	<i>D</i>	<i>E</i>		<i>F</i>	
1	Hayton	Hayton	<u>Polo</u> *	x	<u>Polo</u> *	x
2	Riccold	Riccold	Odoric	3	<u>Mandeville</u> *	x
3	Odoric	Odoric	Boldensele	4	Odoric	3
4	Boldensele	Boldensele	<i>Lettres</i>	5	Boldensele	4
5	<i>Lettres</i>	<i>Lettres</i>	<i>Estat</i>	6	<i>Lettres</i>	5
6	<i>Estat</i>	<i>Estat</i>	<u>Mandeville</u> *	x	<i>Estat</i>	6
		<u>Lusignan</u> *	Hayton*	1a	Hayton*	1a
			Riccold	2	Riccold	2

Dans les témoins *ABCD* les six traductions sont conservées dans le même ordre (Hayton, Riccold, Odoric, Boldensele, *Lettres* et *De statu*), tandis que dans *EF* il y a une permutation qui fait toute la différence (Odoric, Boldensele, *Lettres*, *De statu*, Hayton et Riccold ; v. en outre 2.5.4. *Le roman de Mélusine* et 2.5.5. *Réflexions sur les manuscrits-recueils*). Toutefois, il suffit de placer les deux derniers récits au début de la série pour obtenir l'ordre de *ABCD*. Cet ordre n'est probablement pas dû au hasard, et on pourrait l'attribuer à la volonté de Jean le Long qui n'a pas simplement agi comme un traducteur, mais aussi comme un « auteur » en créant une sorte d'encyclopédie, de *summa* des connaissances relatives à l'Orient au XIV^e siècle : le choix de cet ordre suscite donc une série de réflexions sur la composition des traductions en tant que « œuvre » complexe et unitaire.

L'ordre des traductions dans les manuscrits semble en outre refléter la progression chronologique du travail de Jean le Long. On reviendra plus loin sur ces questions avec davantage d'arguments et de preuves (voir ch. 2.7.7. *Autres textes*). Pour le moment, les deux éléments les plus intéressants qu'il faut retenir concernent l'ajout d'une précision, tirée de Hayton, dans le récit de Riccold; et un détail, tiré de Riccold, dans le récit d'Odoric. Dans le ch. XIII 8-12 Riccold décrit l'expansion des trois armées mongoles parties conquérir le monde. Dans le texte-source utilisé par le traducteur (qui appartient à la famille β du texte latin) la deuxième armée qui se dirige vers l'Europe fait défaut. Jean le Long a comblé cette lacune en puisant directement dans sa traduction du récit de Hayton, réduite et légèrement réélaborée, mais globalement respectée à la lettre. Dans le récit d'Odoric, au ch. I 10-11 le traducteur affirme que « frere Odoric de Foro Julii [...] par le commant du Pape ala oultre mer pour prescher aux mescreans la foy de Dieu ». Cette information est absente du texte latin, mais il est évident que Jean le Long

l'a tirée du prologue au récit de Riccold sur lequel il avait travaillé auparavant « frere Ricult [...] *par le commant du Sainte Pere ala Oultremer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu* », qui traduit l'original latin *Suscepta igitur obedientiam dominum pape mediante magistro ordinis incipiens peregrinacionem* (PROL. 9)²⁹⁸. Il faudra sans doute enquêter davantage sur la position des récits suivants, Boldensele, *Lettres* et *Estat*, mais ces premiers éléments nous donnent des indices suffisants pour croire que l'ordre des manuscrits reflète l'ordre dans lequel Jean le Long les a traduits.

Reste le problème du choix des textes traduits. Jean le Long a probablement trouvé les récits de Riccold, d'Odoric et de Boldensele dans un seul manuscrit (dont le ms. de Wolfenbüttel, Weiss. 40 représente un descendant). Les autres textes pouvaient se trouver dans la bibliothèque même de Saint-Bertin, ou bien il aurait pu se les procurer dans des bibliothèques voisines, dans la région flamande ou dans le Nord-Est de la France. Mais nous reviendrons plus ponctuellement sur la question des sources latines de ces traductions (voir *infra* 2.7.3. *Les sources des autres traductions*)²⁹⁹. Claude Buridant a bien défini les enjeux du texte-source : « Le texte source n'est jamais un texte neutre : il est inscrit dans un réseau culturel que la traduction doit transposer, par un travail de décodage puis de recodage, dans un cadre, un réseau selon un répertoire commun au traducteur et à son public »³⁰⁰. En découle donc la nécessité de comprendre les raisons de ces choix du traducteur ainsi que le profil du destinataire auquel il s'adressait.

Du point de vue thématique l'ordre se révèle très intéressant. Le récit de Hayton, dans sa « position liminaire » y figure comme une sorte d'introduction générale à la fois géographique (il décrit rapidement les royaumes d'Asie) et historique (il présente l'histoire de la naissance des domaines de l'Islam et l'histoire de l'Empire Mongol)³⁰¹.

²⁹⁸ Pour ce passage voir en outre le ch. 2.7.3. *Les sources des autres traductions*.

²⁹⁹ Les premières conclusions ont été présentées dans l'article Robecchi 2016, p. 450-2.

³⁰⁰ Buridant 2011, p. 97.

³⁰¹ Il faut probablement « reconnaître peu ou prou, une valeur programmatique à ce texte initial », selon ce qu'a affirmé Foehr-Janssens 2005, p. 153 à propos de la position initiale du *Dit du Barisiel* dans le ms. BnF fr. 837. On pourrait aussi y voir une sorte de « hiérarchisation » des œuvres traduites par Jean le Long, qui a posé le récit de Hayton en ouverture pour des raisons de contenu, peut-être également de prestige ; voir Julien 2007 à propos des recueils du XV^e siècle. Il remarque en outre que « la disposition des textes dans les uns et les autres suit généralement les mêmes règles ou procède d'une même évolution, les petits textes comblant l'espace laissé par les plus grands ». On pourrait ainsi penser

Ensuite, Riccold donne une description du Proche Orient, des peuples et des hérétiques qui y habitent ; Odoric décrit l'Asie jusqu'à la cour du Khan en Khanbalik, tandis que Boldensele donne une description très détaillée de la Terre sainte et de l'Égypte, siège des Mameluks. Enfin, les *Lettres* nous renseignent sur les rapports entre la papauté et l'Empire mongol : enfin, l'*Estat* fournit des renseignements sur l'Empire mongol actuel et sur les conditions des Chrétiens en Orient. Ces textes, nous le rappelons, ont été composés entre 1300 et 1340 ; il s'agit donc des informations les plus récentes que l'on avait à disposition au milieu du XIV^e siècle. Les auteurs sont tous des mendiants : c'est un fait qui ne nous étonne pas puisque, de manière générale, les premiers récits de voyage (sauf le récit de Marco Polo) ont été composés par des mendiants souvent envoyés en mission. Le désir de croisade est absent de ce recueil. En effet, aucun des six récits, sauf celui de Hayton, ne propose de véritable projet de croisade. Le fait que Jean le Long n'ait pas entièrement traduit le quatrième livre du récit de ce texte est remarquable : nous ne savons pas s'il s'agit de son initiative personnelle. Il n'a traduit que les dix premiers chapitres, qui traitent de la situation politique et administrative de l'Égypte à l'époque de Hayton (voir en outre 2.7.3. *Les sources des autres traductions*). Aucune des six autres œuvres qu'il a traduites ne fait mention ou ne propose de projets d'expédition armée Outremer. Par ailleurs, on ne connaît pas (du moins pour le moment), de manuscrits latins complètement dépourvus du quatrième livre, de sorte que la solution la plus économique conduit à supposer que la suppression de la dernière partie est une à initiative du traducteur. Ce qu'il en résulte est « un'opera storico-politica spogliata però dal traduttore stesso dei suoi riferimenti attuali e svolta come un libro di *mirabilia* »³⁰².

Le seul qui, inconsciemment, ait respecté le projet de Jean le Long en publiant les traductions ensemble a été Louis de Backer en 1877. Son intérêt principal résidait dans la connaissance de l'Orient, tel qu'il était vu par les premiers voyageurs, et c'est

que Jean le Long, habitué à feuilleter des recueils organisés selon ce modèle, ait pu inconsciemment choisir l'ordre des textes selon leur longueur, ce qui n'est pas du tout faux : le récit de Hayton est véritablement le plus long (dans *A* il occupe 46 feuillets), suivi de celui de Riccold (38 f.), Odoric (20 f.), Boldensele (19 f.) et les deux derniers à peu près de la même longueur, les *Lettres* (4 f.) et le *Estat* (3 f.). Cependant, les liens d'ordre thématique restent certainement plus convaincants.

³⁰² Reichert 1997, p. 168.

pour cette raison qu'il a publié cinq œuvres sur six, en excluant Guillaume de Boldensele, puisque « ce chevalier allemand ou flamand n'a pas été dans l'extrême Orient, mais seulement en Palestine et en Egypte »³⁰³. Il a puisé les textes dans le ms. fr. 2810, donc le récit de Hayton est publié selon la version originale et non pas d'après la retranscription faite par Jean le Long. Cependant, à l'exception de cet exemple, personne ne s'est jusqu'ici interrogé sur la cohérence de cette compilation ni ne s'est proposé de considérer le projet de Jean le Long dans son ensemble. Cela devrait passer par l'édition critique de chaque ouvrage, mais telles éditions ne peuvent pas être faites sans considérer l'œuvre à l'intérieur du recueil et ses rapports avec les autres traductions. Comme l'a bien souligné Alvisè Andreose, « un'analisi precisa del progetto culturale di Jean le Long non può prescindere dalla valutazione complessiva di tutte le sue traduzioni »³⁰⁴. C'est à partir de cette considération que notre analyse se déroulera.

2.4 Pour une hypothèse sur le lecteur et les destinataires de l'œuvre de Jean le Long³⁰⁵

Alors qu'une bonne partie des traducteurs ont posé en tête de leurs ouvrages des prologues généraux, Jean le Long a manqué de bienveillance envers la postérité. Aucun prologue ne figure à l'ouverture du recueil de ses six traductions, où il aurait pu expliquer son travail de traducteur, le choix de textes à traduire, réfléchir sur « la problématique de la traduction »³⁰⁶, mais surtout préciser s'il y a eu des commanditaires ou des

³⁰³ de Backer 1877, p. 16.

³⁰⁴ Andreose 2012, p. 102.

³⁰⁵ Le paragraphe qui suit expose des réflexions préalables à l'étude sur la tradition manuscrite des traductions et sur les questions traductologiques, réflexions qui contiennent déjà *in nuce* les conclusions de notre étude : conclusions, évidemment, hypothétiques et provisoires. Les renvois à ce que l'on analysera avec beaucoup plus d'attention et de profondeur seront fréquents.

³⁰⁶ Andreose-Ménard 2010, p. CIII. En outre, Brucker 1997, p. 64 affirmait : « l'absence ou la présence d'un prologue, ainsi que son contenu, sont des indices précieux pour la connaissance de l'orientation que souhaite donner le traducteur à son propre texte, puisque le traducteur y répond à un certain nombre de questions qu'il se pose dans sa confrontation avec le modèle qu'il se propose de traduire ». Cependant, on ne peut pas négliger l'observation récente de Claude Buridant « il n'a pas existé au Moyen Âge une réflexion théorique systématique, une réflexion critique orchestrée et consignée dans des traités spécifiques consacrés au problème de la traduction » (Buridant 2011a, p. 325), qui reprend ce qu'il avait dit quelques années auparavant, notamment Buridant 1983, p. 94 : « il ne semble pas y avoir, au Moyen

destinataires de prédilection à l'origine de son projet et nous indiquer s'il convient de considérer ces six traductions comme un ensemble ou chacune de manière indépendante. En revanche, notamment au XIV^e siècle, les traducteurs présentent leurs ouvrages dans des prologues plus ou moins élaborés. La constitution d'un recueil organique de traductions dépourvu d'un prologue général mais chacune précédée par un petit prologue, semble représenter un *unicum* dans le panorama des traductions médiévales.

Pour comprendre le poids culturel de l'opération de Jean le Long il faut s'interroger sur la diffusion de son œuvre et sur l'impact qu'elle a eu sur ses contemporains et sur sa postérité. Dans cette enquête, nous avons cru opportun de retenir la distinction proposée par Tobias Brandenberger entre *lecteur* et *public* pour un texte portugais du XV^e s., l'*Espelho de Cristina* (traduction du *Trésor de la cité des dames* de Christine de Pisan). Le *lecteur* représente le destinataire immédiat, « la personne historique, empirique et réelle auquel l'auteur dédie son œuvre et à qui il accorde le *jus primae lectionis* », le *public* est plutôt le récepteur ultérieur, qui n'a peut-être pas été prévu par le traducteur et qui bénéficie du texte hors de la volonté de ce dernier³⁰⁷. Ainsi, les manuscrits conservés témoignent de l'utilisation des œuvres de la part du *public* : nous étudierons cet aspect plus loin, dans la partie consacrée à la tradition manuscrite de l'œuvre (ch. 2.5. *Les manuscrits*). Seul le ms. A est considéré contemporain, mais comme on ne peut pas savoir s'il a été copié sous la supervision du traducteur, on le considérera comme les autres mss.

S'il est vrai que Jean le Long « ne fait pas précéder ses œuvres d'un prologue »³⁰⁸ à proprement parler, qui nous renseignerait sur le projet du recueil, il a, en revanche, façonné six petits prologues, un pour chacun des ouvrages traduits, qui se correspondent car ils sont structurés de la même manière. Il faudrait ainsi distinguer entre « un

Âge, une véritable réflexion théorique sur la traduction, susceptible de nous éclairer sur ses principes fondamentaux et sa stratégie globale, même chez les plus grands d'entre eux ».

³⁰⁷ Id., p. 328. Il tire ces définitions de Brandenberger 2001. Voir aussi Lefèvre 2011, p. 188, là où elle distingue entre « les traducteurs et leurs premiers destinataires, le plus souvent commanditaires du travail [et le versant] de la reproduction et de la diffusion des livres traduits ».

³⁰⁸ Andreose-Ménard 2010, p. CIII.

proemium situé hors-texte et un *prologos* qui ouvre l'œuvre »³⁰⁹. La présence de ces prologues pourrait confirmer, une fois de plus, l'idée qu'il y ait eu un certain projet, malheureusement dépourvu de l'introduction d'un *proemium* qui « en tête d'un recueil pourrait donc fournir l'occasion d'en comprendre les enjeux de l'intérieur »³¹⁰. La formule conclusive de chaque prologue « Et fu cestui livre translaté du latin en françois par frere Jehan le Lonc dit et né d'Ippre, moisne noir de l'abbaye Saint Bertin en Saint Aumer, de l'ordre Saint Benoit, de l'evesquie de Terrewanne, en l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur Mil.CCC.LI »³¹¹ fonctionne comme une sorte de signature d'auteur. Si Jean de Meun pour la traduction du *De consolacione* de Boèce, ou Pierre Bersuire pour la traduction de Tite Live se nomment et mettent au premier plan leur *je*, au contraire de Denis Foulechat qui, dans le *Policratique*, ne se nomme pas et n'utilise pas le *je* auctorial³¹², ou Jean Corbechon qui, dans son *Livre des propriétés des choses*, ne se nomme pas mais qui insère abondamment son *je*, Jean le Long choisit se nommer tout en se présentant à la troisième personne³¹³. Ce choix pourrait nous conduire à penser que les prologues seraient allographes et non auctoriaux ; cependant, comme on le verra, leur degré de réécriture et de reformulation, ainsi que le fait de puiser des informations directement au sein des textes traduits montrent de manière assez évidente qu'ils ont été écrits par Jean le Long lui-même. S'il a voulu se mettre au premier plan en exhibant son nom, l'absence du nom du/des mécène/s peut s'expliquer par le fait que « le caractère d'actualité du texte tout juste offert et son contexte immédiat (le volume de

³⁰⁹ Cette distinction, ainsi expliquée par Lefèvre 2002, p. 94, a été proposée par Mühlethaler 2002, p. 224-5. En revanche, Geneviève Hasenohr a montré que ces deux termes, ainsi comme *preambule* et *preface*, sont interchangeables ; voir Hasenohr 2000, p. 597-8 : « *prologue* permute parfois avec *proesme* [...] quand d'autres optent pour *preambule* [...] ou *preface*, sans que rien dans la forme ou le contenu du morceau en question ne trahisse une quelconque spécificité des référents ». Cependant nous conservons la distinction de Mülhethaler pour des raisons pratiques.

³¹⁰ Lefèvre 2002, p. 90. Elle se réfère à un autre type de recueil, comme les mss. BnF, fr. 837 ou Arsenal 5201 et 3516, néanmoins les enjeux sont les mêmes puisque l'on considère les six traductions de Jean le Long en tant que recueil organique.

³¹¹ Transcription du ms. Besançon, BM, 667, f. 1r.

³¹² C'est sur la base de l'inventaire de Charles V rédigé par Gilles Malet que l'on retrouve son nom lié à la traduction du *Policraticus* de Jean de Salisbury ; voir Brucker 1994, p. 21-2.

³¹³ Sur le *je* des traducteurs dans les prologues, voir Ribémont 2002, p. 61-2.

dédicace) rendaient évidents l'identification [...] L'œuvre ne présume pas de son succès futur et n'anticipe donc pas les attentes de lecteurs éloignés dans le temps et l'espace »³¹⁴. S'il est probable que Jean le Long s'adressait à un public assez limité³¹⁵, une question surgit donc spontanément : Jean le Long s'adresse-t-il à un individu bien défini, existant, ou plutôt à une entité, comme une société ou une confrérie ?

Examinons d'abord les six prologues, dont nous donnons une transcription ci-dessous.

	Texte de Jean le Long	Source latine
Hayton	<p>1) Cy commence uns Traitiez des estas et des condicions de XIII royaumes de Aise, et des empereurs qui puis la Incarnation Nostre Seigneur ont regné en iceulz et regnent encores, et du passaige de Oultremer à la Terre Sainte, et de la puissance du Soudan d'Egipte, que nous appellons le Soudan de Babilonie.</p> <p>2) Et fu cest traitiez premierement es-cris en latin par tres hault et tres noble homme Monseigneur Aytone, seigneur de Churchi, chevalier et neveu du roy d'Armenie le Grant³¹⁶</p> <p>3) liquel Aytone, après ce que il eubt sievy les armes avec son oncle susdit et</p>	<p>1) <i>Iste liber intitulatur Flos hystoriarum terre Orientis,</i></p> <p>2) <i>quem compilavit frater Haytonus, dominus Curchi, consanguineus regis Armenie, ex mandato summi pontificis sanctissimi domini nostri Clementis pape quinti, anno incarnationis dominice millesimo CCC.VII in civitate Pictavensi, regni Francie.</i>³¹⁷</p>

³¹⁴ Lefèvre 2011, p. 154.

³¹⁵ Duval 2011, p 55 : « Chaque traducteur s'adresse à un public limité, souvent bien connu de lui, puisqu'il répond souvent à une commande ».

³¹⁶ Dörper 1998, p. 187, propose : « neveu du roy d'Armenie, le grant ». Il n'a pas compris que *le* vaut aussi comme article féminin en picard (voir *Étude linguistique*) et qu'il est donc question de « Arménie la Grande », le Royaume proprement dit connu sous le nom de *Armenia Maior*.

³¹⁷ Kohler 1906, p. 255. Le prologue continue ainsi : *Diuiditur autem liber iste in quatuor partes. In prima parte tractat de terra Asie, que dicitur esse tercie pars mundi ... In secunda parte loquitur de imperatoribus et regibus qui fuerunt in terra Asey ... In tercia parte loquitur de hystoriis Tartarorum et eorum principio ... In quarta uero parte hujus libri tractatur de passagio Terre Sancte*

	<p>veu tout presentement tout plain de choses que il raconte en cestui livre, se rendi en l'ordre de Premonstres moisne blanc el roialme de Chipre, en l'abbaye de la Ephiaphanie, en laquelle abbaie il fist cestui livre, comme dit est, puis l'an de grace mil CCC et X.</p> <p>4) Et fu cestui livre translaté du latin en françois par frere Jehan le Lonc, dit et né d'Ippre, moisne noir de l'abbaye Saint Bertin en Saint Aumer de l'ordre Saint Benoit, de l'evesquie de Terrewanne, en l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur mil.CCC.LI., [A add. et ad present abbé d'icellui lieu mil.CCC.LXVIII].</p>	
Riccold	<p>2) Cy commence le Itinerance de la peregrinacion et du voyage que fist un bon pseudomme des freres prescheurs qui eust nom frere Ricult, qui par le commant du Sainte Pere ala Oultremer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu.</p> <p>1) Et sont en ce traitié, par soubrieveté, contenuz les royaumes, pays et provinces, les manieres diverses des gens, les loys, les sectes, les creances, les heresies et les merveilles que le dit frere trouva et vit es parties de Orient.</p> <p>3) Et fist ce livre en latin, affin que ceulx qui vouront en celui pays aler, pour la foy de Dieu essaussier, puissent par cest livre savoir quelle chose leur a mestier, et en quel lieu, et en quelle maniere il pourroyent proffiter.</p>	<p>2) <i>Incipit Itinerarius fratris Ricaldi ordinis fratrum predicatorum</i></p> <p>1) <i>Continentur autem in hoc libro sub brevitate regna, gentes, provincie, leges, ritus, secte et hereses et mostra que inveni in partibus orientis</i></p> <p>3) <i>Ut fratres qui vellent laborem pro Christo adsumere pro fide dilatanda sciant quo indigent et ubi et qualiter magis possunt proficere.</i></p>

	<p>4) Et fut ce livre translaté du latin en francoys en l'an de grace M.CCC.LI par frere Jehan le Lonc, dit et né de Yppre, moine de Saint Bertin en Saint Omer, de l'eveschié de Therouanne.</p>	
Odoric	<p>2) Cy commence le Iteneraire de la Pe-regrinacion et du Voyaige que fist un vaillant preudomme de l'ordre des freres Mineurs, qui eust nom frere Odoric de Foro Julii, nez de une terre que on appelle Port de Venise, qui par le commant du pape ala oultre mer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu.</p> <p>1) Et sont en cestuy traittié contenues les merveilles que le dit frere vit presentement et aussi aucunes autres, lesquelles il oy dire en ces parties dessus dictes de gens dignes de foy ; mais celles que il oy raconter et que il ne vit ne raconte il point pour verité, fors par oir dire, et le sonne en son langage quant à ce vient.</p> <p>3) Et fut cestuy livre fait en latin par celui frere devant nommé en l'an de grace mil.CCC et trente, parfaiz le XIII^e jour de janvier.</p> <p>4) Et fut cestuy livre translaté du latin en francoys par frere Jehan le Lonc, dit et nez de Ispre, moine de Saint Bertin en Saint Omer, en l'an de grace mil.CCC.Cinquante et un.</p> <p>[expl.] 3) Explicit le Itineraire de frere Odoric de Foro Julii de l'ordre des frere meneurs, qui fist cestuy livre en l'an de</p>	<p>[inc.] 1) <i>Licet multa et varia de ritibus et condicionibus hujus mundi enarrentur, tamen est sciendum quod ego frater Odoricus de Foro Julii, volens transfretare et ad partes infidelium dirigere gressus in eos ut fructus aliquos lucrifacerem animarum, multa magna et mirabilia audivi atque vidi que possum veraciter enarrare.</i></p> <p>[expl.] 2) <i>Ego frater Odoricus de Foro Julii de quadam terra que vocatur Portus Naonis de Ordine fratrum Minorum testifcor et testimonium prebeo reverendo fratri et domino fratri Guidoto, provinciali Sancti Antonii in Marchia Trivisina, cum ab eo fuerim per obedientiam requisitus,</i></p> <p>1) <i>quod omnia que superius scripta sunt propriis oculis vidi et quedam audivi a fide dignis, ut predixi. Communis etiam locutio est illarum contratarum quod illa que non vidi testantur esse vera. Multa etiam alia dimisi que scribi non feci, cum ipsa incredibilia apud homines viderentur, nisi illa propriis oculis conspexissent. [...]</i></p> <p>3) <i>Predicta autem fideliter frater Guillelmus de Solagna in scriptis redegit sicut predictus frater Odoricus ore proprio exprimebat anno Domini millesimo trecentesimo tricesimo de</i></p>

	<p>grace mil.CCC.XXX. Et, puis sa mort, Dieux a par lui fait plusieurs miracles.</p> <p>4^{bis}) Et fu cestuy livre translaté...³¹⁸</p>	<p><i>mense maii, Padue in loco Sancti Antonii confessoris [...] Supradictus frater Odoricus transiuit de hoc mundo ad Deum in conventu Utini anno Domini millesimo trecentesimo tricesimo die decima quarta januarii, qui postmodum coruscat miraculis multis</i>³¹⁹.</p>
Boldensele	<p>1) Cy commence un Traictié de l'estat de la Terre Sainte et aussi en partie de la terre de Egipte</p> <p>3) lequel fu fait à la requeste de tres reverent seigneur Monseigneur Thalayrant de Pierregort, Cardinal du tiltre de Saint Pierre ad Vincula</p> <p>2) par noble homme Monseigneur Guillaume de Bordensele en l'an de grace mil.CCC et XXXVI ;</p> <p>4) et fut translatez du latin en françois par frere Jehan le Lonc, dit et né de Ispre, moine de Saint Bertin en Saint Omer, en l'an de grace mil.CCC et cinquante et un</p>	<p>1) <i>Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus et precipue de Terra Sancta,</i></p> <p>2) <i>compilatus per nobilem virum Dominum Gwilhelmum de Boldensele,</i></p> <p>3) <i>ad instantiam Reverendi in Christo Patris et Domini, Domini Thalayrandi Petragoricii, tituli S. Petri ad vincula Presbyteri Cardinalis. Anno ab incarnatione Domini millesimo trecentesimo tricesimo et sex</i>³²⁰.</p>
<i>Lettres</i>	<p>1-2) C'est la coppie des Lettres que li emperes souverains des Tartres le grant Caan de Cathay envoya au pappe Benoit le XII^e de ce nom en l'an de grace</p>	<p>1-2) <i>Tenor litterarum imperatoris de Cathayo missarum</i></p>

³¹⁸ Andreose-Ménard 2010, p. 1 et p. 62.

³¹⁹ Maggioni 2013, p. 1 et p. 93-4.

³²⁰ Deluz 1972, p. 291. Seul le ms. de Utrecht, Bibliothèque de l'Université, 737, f. 175 contient un explicit assez similaire à celui de l'édition transcrite ci-dessus. Les mss. de Wolfenbüttel (W) et de Lille, 624 contiennent une version beaucoup plus réduite qui ne mentionne que le nom de l'auteur et la date (voir Id., p. 13-4). Jean le Long a probablement lu un ms. plus complet que W et Lille et plus proche de celui de Utrecht.

	mil CCC.XXX.VIII environ la Penthecouste, 3) et furent par le commandement dou dit pappe translatees en latin ; 4) et furent translatees du latin en françoiz par frere Jehan le Lonc dit et né d'Yppre, moisne de Saint Bertin en saint Aumeir, en l'an de grace mil.CCC et LI	3) <i>domino nostro pape translatarum in latinum</i> ³²¹ .
<i>Estat</i>	1) Cy commance de l'Estat et de la Gouvernance du grant Caan de Cathay, souverain empereur des Tartres, et de la disposicion de son empire et de ses autres princes, 2) interpreté en latin par un arcevesque que on dit l'Arcevesque Salatensis 3) au commandement du pape Jehan XXII ^e de ce nom, 4) et du latin en françois par frere Jehan de Ypre, moine de Saint Bertin	1) <i>De statu, conditione ac regimine magni Canis imperatoris Cattay et de dispositione sui imperii et aliorum infrascriptorum. Et primo de magnificentia dicti regis seu imperatoris,</i> 2) <i>reducta in latinum per capitula per archiepiscopum Salernitanum</i> 3) <i>de mandato domini Johannis pape XXII</i> ³²² .

La composition des prologues par Jean le Long est certainement conditionnée par les sources latines qu'il a utilisées. On peut voir se dessiner une structure en quatre temps

³²¹ Transcription du f. 354rb du ms. BnF, fr. 14503. Il s'agit d'un manuscrit de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris remontant au XIV^e siècle et contenant principalement le *Liber de contemptu mundi* de Bernardus Cluniacensis, le *Defensor pacis* de Marsile de Padoue, la *Quaestio* de Nicolas de Lyre, la traduction du Coran par Marc de Tolède (plus d'autres textes concernant les musulmans). La description du ms. est disponible en ligne <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc75257m>. La présence des *Lettres* avait déjà été indiquée par Formisano 2004, p. 664 : « il ms. Paris, BNF, lat. 14503 (Francia del Nord, XIV sec.) contiene, insieme al Corano di Marco e di Roberto di Ketten, una lettera in latino che si dice inviata dall'imperatore del Catai al pontefice e un'altra *christianorum qui vivunt in Cambalech sub imperatore de Cathayo* ». Nous remercions Chiara Concina qui dans une correspondance datée du 24 mai 2017 nous a informé que la version contenue dans le ms. parisien est la plus proche des traductions de Jean le Long pour des leçons particulières, même si ce ms. ne contient que deux des trois *Lettres*.

³²² Gadrat 2007, p. 365.

dans chacun des prologues. Le premier temps (point 1) correspond au titre et à la matière traitée dans l'œuvre, le deuxième indique le nom de l'auteur, le troisième les circonstances de la composition, le nom des commanditaires et les motivations qui ont amené à la rédaction de l'œuvre ; le quatrième correspond à la signature topo-chronographique du traducteur que l'on a mentionnée plus tôt. La fidélité à ses sources laisse néanmoins entrevoir la connaissance qu'il avait des textes traduits, puisqu'il y ajoute des détails qui en sont absents. Ainsi, il indique que Riccold a été envoyé en Orient « par le commant du Sainte Pere [...] pour preschier aux mescreans la foy de Dieu », détail que l'auteur nous donne après « receue la obediencie et le commant et la benicion de nostre saint Pere le Pappe et aussi du maistre de nostre Ordene des freres precheurs commenché mon pellerinage » (PROL 8). Le récit de Boldensele ne traite pas seulement de la Terre Sainte, comme il est affirmé dans le texte latin, mais « aussi en partie de la terre de Egipte » ; dans ce même prologue il s'est borné à inverser les informations contenues dans l'original mais, faute d'une édition critique fiable, il se peut qu'il ait lu un prologue latin adoptant déjà cette disposition. Ainsi, le détail présent dans le prologue de Hayton « se rendi en l'ordre de Premonstres moisne blanc el roialme de Chipre, en l'abbaye de la Ephiphanie, en laquelle abbaie il fist cestui livre comme dit est puis l'an de grace mil CCC et X », absent du prologue latin, se retrouve plus loin dans le texte : « et m'en vins droite voie en Chippre, à l'abbaye de la Epiphanie de l'ordre de Prémontrés, et là vesti l'abit regulier [...] S'i me rendi, comme dit est, en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur M.CCC. et X »³²³.

Le prologue d'Odoric est un peu plus difficile à analyser. Jean le Long y a intégré des informations qu'il pouvait lire dans l'épilogue. Il a délibérément déformé le toponyme de la ville d'origine d'Odoric de *Portus Nabonis* à « Port de Venise » ; il a mélangé les deux dates de la fin de la rédaction de l'œuvre (*anno Domini millesimo trecentesimo tricesimo de mense maii*) et de la mort d'Odoric (*transiuit de hoc mundo ad Deum [...] anno Domini millesimo trecentesimo tricesimo die decima quarta januarii*) ; l'origine de la précision relative à l'envoi du pape n'est pas à rechercher dans d'autres manuscrits latins, puisque Jean le Long aurait voulu créer un parallélisme avec les motivations de Riccold

³²³ Dörper 1998, p. 327-8. Le texte latin dit *pervenieni in Ciprum, in monasterio Epiphanie, Premonstratensis ordinis, suscepi habitum regularem [...] in serviciis domini Jhesu Christi exponerem residuum temporis vite mee, anno Domini M.CCC.V* ; la date de 1310 est erronée, mais JLL l'insère soit dans le prologue soit dans le texte, pour démontrer que l'ajout du prologue dépend de sa traduction.

(voir plus loin 2.7.3. *Les sources des autres traductions*)³²⁴. L'indication des miracles « Et, puis sa mort, Dieux a par lui fait plusieurs miracles » vient de l'épilogue latin *qui postmodum coruscat miraculis multis*. La déclaration à propos de la vérité des notices de seconde main dans le texte a été, selon Andreose et Ménard, tirée du prologue de Marco Polo : « « si trouverez les grandesimes merveilles [...] que mesires Marc Pol [...] raconte pour ce que il les vit ; mais auques il y a choses qu'il ne vit pas, mais il l'entendi d'ommes certains par verité. Et pour ce, metrons nous les choses veues pour veues, et l'entendue pour entendue, à ce que nostre livre soit vrais et veritables, sanz nule mençoenge »³²⁵. Cependant, cette déclaration se retrouve déjà dans le texte latin d'Odoric, non pas dans le prologue mais, une fois de plus, dans l'épilogue. Reprenons ci-dessous la comparaison plus attentivement :

<p><i>quod omnia que superius scripta sunt propriis oculis vidi et quedam audiri a fide dignis, ut predicti.</i></p> <p><i>Communis etiam locutio est illarum contratarum quod illa que non vidi testantur esse vera.</i></p> <p><i>Multa etiam alia dimisi que scribi non feci, cum ipsa incredibilia apud homines viderentur, nisi illa propriis oculis conspexissent. [...]</i></p>	<p>Et sont en cestuy traittié contenues les merveilles que le dit frere vit presentement et aussi aucunes autres, lesquelles il oy dire en ces parties dessus dictes de gens dignes de foy ;</p> <p>mais celles que il oy raconter et que il ne vit ne raconte il point pour verité, fors par oir dire, et le sonne en son langage quant à ce vient.</p>
--	--

Jean le Long ne semble avoir omis que la dernière affirmation relative aux merveilles incroyables qu'il n'a pas racontées, mais c'est une déclaration que l'on retrouve à deux autres reprises dans le texte³²⁶. La seule véritable différence est le passage de la première

³²⁴ Voir Andreose-Ménard 2010, p. 64-7.

³²⁵ Ménard 2000, p. 117, PROL. 8-13. Idée proposée dans Andreose-Ménard 2010, p. 65.

³²⁶ Ch. VIII 16-17 « plusieurs choses y vy que point ne raconte », qui traduit *alia multa vidi que non licet enarrare* (Maggioni 2013, p. 9) et XIII 23-24 « Plusieurs autres choses treuve on en ceste yslle, lesquelles je ne escrips point ycy », qui traduit *ibi etiam sunt multa alia bona et mala que hic non scribo* (Id., p. 38). Ces déclarations constituent un *topos brevitatis* au sein de la littérature de voyage et, généralement, de la littérature médiévale.

à la troisième personne entre le texte original et le texte traduit. On pourrait plutôt se demander si Odoric lui-même ne s'est pas inspiré du prologue de Marco Polo pour dicter le sien, puisque « Odoric pouvait [...] lire et connaître le texte de son grand devancier »³²⁷ : cela est fort probable³²⁸. Dans tous les cas, si les autres prologues ont déjà une structure similaire dans l'original latin, l'absence d'une forme analogue dans le texte d'Odoric et le processus de réécriture opéré par Jean le Long indiquent qu'il a agi en pleine conscience pour rapprocher intentionnellement ce prologue des cinq autres, afin de créer une présentation plus 'uniforme' et 'élégante' du corpus de traductions.

La nomenclature employée par Jean le Long est intéressante. À l'exception des deux derniers ouvrages traduits, il renomme les quatre autres *traité(s)*. Cette dénomination semble renvoyer à l'acception moderne de « ouvrage didactique qui expose un sujet ou une matière »³²⁹. Le mot n'est pas la traduction du latin *tractatus*, qui par ailleurs n'apparaît pas dans les prologues latins ; il est la traduction du mot *liber*, sauf pour le récit d'Odoric où il n'y a pas de correspondants explicités mais qui il a évidemment été employé par le traducteur pour créer une certaine homogénéité avec les autres œuvres. En outre, ce mot est étroitement lié à la matière qu'il traite – au moins pour le récit de Riccold et d'Odoric – et ne se réfère pas à la dimension intellectuelle du livre ou de ses subdivisions, puisque, dans les autres cas, l'œuvre est simplement appelée *livre*³³⁰. Jean

³²⁷ Andreose-Ménard 2010, p. CLXXI.

³²⁸ On pourrait confronter ce passage avec le prologue que l'on trouve dans les versions franco-italienne et italienne qu'Odoric aurait pu lire. Les textes se correspondent parfaitement. « Et qui trouveres toutes les grandismes mervoilles [...] sicome meisser Marc Pol [...] raconte por ce que a seç iaus meisme il le voit. Mes auques hi n'i a qu'il ne vit pas, mes il l'entendi da homes citables et de verité ; et por ce metreron les chouse veue por veue et l'entendue por entandue, por ce que notre livre soit droit et vertables sanç nulle ma<n>songe » (Ronchi 1982, p. 305) ; « le trouverrete tutte le grandissime maraviglie [...] siccome messere Marco Polo [...] le conta in questo libro e egli medesimo le vide. Ma ancora v'è di quelle cose le quali elli non vide, ma udille da persone degne di fede, e però le cose vedute dirà di veduta e l'altre per udita, acciò che'l nostro libro sia veritei e senza niuna menzogna » (Bertolucci Pizzorusso 1975, p.3).

³²⁹ Voir DMF s.v. *traité*².

³³⁰ Un peu comme pour la *Mélusine* de Jean d'Arras, qui « s'avère particulièrement intéressante dans la mesure où elle met en rapport la matière (*ystoire*) et son exposé (*traictié*) » ; distinction analogue

le Long propose en effet une subdivision, que l'on retrouve dans les traductions, en deux niveaux : le *livre* qui correspond à l'ouvrage intégral et à une partie (ainsi pour le récit de Hayton), est à son tour divisé en *chapitres*. Il faut comprendre l'emploi du mot *traité* en lien avec l'évolution du mot telle que l'a retracée Sylvie Lefèvre à partir de Nicole Oresme (contemporain de Jean le Long) : « ce n'est plus uniquement sur un fond latin qu'une utilisation décalée et française se détache, mais cela même devient possible par rapport à un ensemble d'œuvres savantes en langue vulgaire »³³¹. En revanche, le terme *coppie* employé pour désigner les *Lettres* ne semble pas renvoyer à l'acte de la traduction, mais représente l'équivalent français du mot latin *tenor*³³², avec la nuance de reproduction fidèle, telle quelle, d'un texte³³³. Cette dénomination fait partie de l'écriture épistolaire même en contexte littéraire fictionnel : comme Sylvie Lefèvre l'a démontré, la querelle qui se développe comme échange de lettres au sein de *La Belle Dame sans mercy* d'Alain Chartier est authentifiée par la rubrique *coppie* « pour prouver que la copie dérive bien d'un original, respecté dans ses moindres détails, tout comme le ferait encore aujourd'hui un éditeur d'actes diplomatiques »³³⁴. Jean le Long n'a pas besoin d'authentifier sa lettre dans un contexte fictionnel, mais son emploi témoigne évidemment de l'habitude épistolaire de l'époque.

La dernière question qui se pose à propos des dénominations concerne le verbe présent dans l'assertion « translaté du latin en françois ». Le mot *translater* est employé systématiquement, remplacé une fois seulement par *interprété* dans le *De statu*, où il figure comme une ellipse brachylogique, ou même comme un zeugme sémantique : il traduit premièrement le *reducta* latin, avec le sens de « expliquer, rendre compréhensible » (le *De statu*, on le rappelle, est une sorte de compilation de diverses sources), en introduisant d'autre part de manière implicite le sens de « traduire » pour indiquer le

dans le prologue des *Neuf Preux* : « le doublet dans les Neuf Preux (*livre* et *traité*) confirme le rapport entre le livre et son contenu » (Colombo 2014, p. 92 et p. 94).

³³¹ Lefèvre 1991, p. 44.

³³² Dans le *Glossarium* de Du Cange *tenor*² est défini comme « Argumentum instrumenti, quod in scripto continetur », ce qui renvoie au milieu du droit ; <http://ducange.enc.sorbonne.fr/TENOR2> consulté le 08/06/2017 à 18h30.

³³³ Voir DMF s.v. *copie* B2 « Reproduction à l'identique d'un texte écrit ».

³³⁴ Lefèvre 2013, p. 85.

passage du latin au français³³⁵. Derrière le choix du verbe *translater*, apparemment innocent, se cache vraisemblablement le même souci que celui que Catherine Croizy-Nacquet relevait à propos de son emploi par Jean de Vignay à la place de ‘mettre en romanz’ :

le moyen d’éviter le sens d’« adapter »/« recréer » que revêt peu à peu le terme dans le champ romanesque en vers est de jouer de l’apport du terme *françois*, qui révèle la prise de conscience d’un état de langue précis, au lieu de l’habituel *romanz* renvoyant tantôt à la langue vernaculaire tantôt à un type de récit connoté de fiction³³⁶.

Pourtant, l’affirmation du traducteur semble bien être en accord avec ce « progrès de clarification »³³⁷ et « ne désigne plus le fait de s’approprier le texte latin, avec ajouts et interprétations, mais celui de s’y conformer littéralement »³³⁸. Serge Lusignan a récemment étudié l’emploi différencié du mot *roman* et *français* dans les œuvres et les documents provenant de l’actuelle Picardie afin de comprendre la prise de conscience des locuteurs et écrivains picards de leur langue par rapport au français central. Il souligne combien « il est surtout significatif de voir l’appellation *roman* conserver son exclusivité au XIV^e siècle pour désigner certains français régionaux, alors que *françois* devient le terme habituel pour nommer le français central »³³⁹. On serait tenté de voir, dans le choix de Jean le Long, le désir de souligner le fait qu’il traduit « en français », faisant ainsi le choix d’une langue qui est en train d’affirmer son prestige, d’autant plus qu’il a étudié à Paris et connaît l’enjeu de nommer *français* sa langue. Un tel choix serait la preuve d’une conscience remarquable de la part d’un écrivain qui, comme on le verra plus loin et comme l’a souligné Philippe Ménard, emploie une langue « parsemée de quelques traits picards » où « le français prédomine » : cela dépendrait, toujours selon

³³⁵ Les deux définitions sont présentes dans le DMF s.v. *interpreter*.

³³⁶ Croizy-Nacquet 2002, p. 49. Voir en outre Mora 2000, p. 55-6 qui part du XII^e siècle pour définir la valeur de *mettre en romanz* en tant que « traduction, adaptation libre et création ».

³³⁷ Buridant 2011a, p. 378.

³³⁸ Croizy-Nacquet 2002, p. 49.

³³⁹ Lusignan 2012, p. 88.

Ménard, du fait que le texte « est destiné à un large public »³⁴⁰. Cependant, Lusignan lui-même nous informe avoir enquêté sur « un *corpus* de 36 prologues de traductions dans lesquels le traducteur déclare explicitement le nom de la langue dans laquelle il traduit »³⁴¹, écrits entre le règne de Charles V et celui de son fils Charles VI, donc à peu près contemporains de notre traduction. Il relève que « sauf rares exceptions [deux], les traducteurs déclarent tous traduire de latin en *françois* »³⁴². Les deux exceptions sont le fait de deux traducteurs picards, Pierre de Hangest et Simon de Hesdin ; la plupart des documents rédigés dans la même région emploient d'ailleurs eux aussi le terme *roman*. Si notre traducteur fait exception au regard de sa région d'origine, il entre en harmonie avec les autres traducteurs. Pour renforcer cet emploi de l'appellation de 'français' pour sa propre langue, il suffit de tenir compte des nombreuses traductions de citations bibliques ou de termes latins insérées par Riccold dans son texte et que Jean le Long introduit par la formule « ce sonne en nostre franchoiz ». Rien de plus clair que cela : le français est 'notre' langue, la langue du traducteur et de ses lecteurs, qui va au-delà des limites régionales mais qui cherche à se présenter, au milieu du XIV^e siècle, comme une langue à la diffusion plus ample et prestigieuse.

Puisque l'analyse des prologues ne nous a pas donné assez de résultats pour mieux définir le statut des destinataires de Jean le Long, il faut examiner d'autres aspects, principalement sa manière de traduire, son emploi de la langue et ses choix lexicaux. L'une des remarques les plus intéressantes a été formulée par Christiane Deluz à propos de la traduction de Boldensele : « La traduction de Jean le Long est assez fidèle à l'original latin, simplifiant seulement les passages où les réflexions théologiques auraient paru sans doute trop pesantes à un public 'laïc' et ajoutant en revanche ici et là quelques éléments d'explication »³⁴³. Elle identifie ainsi un public laïc, en excluant un public religieux : cela peut sembler assez correct et évident, si l'on considère que les

³⁴⁰ Ménard 2011, p. 580. Pour notre analyse linguistique, voir plus loin 2.d *La langue de Jean le Long*.

³⁴¹ Lusignan 2012, p. 88.

³⁴² *Ibidem*.

³⁴³ Deluz 1997, p. 1000.

confrères de Jean le Long, qui maîtrisaient le latin, n'avaient pas besoin d'une traduction pour lire certains textes³⁴⁴. Son travail, qui a pour finalité de « mettre en 'roman' »³⁴⁵, exalte les qualités narratives des récits, modifie les narrations même du point de vue syntaxique et insère des formules de caractère romanesque ou épique³⁴⁶. Comme l'a souligné Philippe Ménard « Jean le Long [...] sait donner du mouvement et de la vie à son texte [...] Il a le sens du pathétique, le goût du merveilleux, le désir de dramatiser les grands moments du récit »³⁴⁷. Cela souligne une dimension de fruition délectable des traductions afin de renforcer l'intérêt que des lecteurs laïcs auraient pu y trouver.

Une autre série d'indices relatifs à la destination des traductions pourrait se trouver dans le lexique employé par le traducteur, et une enquête lexicologique reste à mener sur l'ensemble des textes. Pour le récit d'Odoric quelques régionalismes assez évidents ont été indiqués, comme par exemple *cabarés* XXVI 17, *keeste* XXII 40, 47, *moyenne* (*en la -*) XXIII 113, *moisson* XXXI 13³⁴⁸, auxquels Roques propose d'ajouter *memmonnés*³⁴⁹ et *lanu*. Nous pouvons ajouter quelques termes tirés du récit de Riccold (voir l'analyse au ch. 2.8.5. *Analyse lexicologique*). Ainsi, la présence de termes tels que *botte* XIII 5, *foudre* XVIII 22, *pauch* (*taster au -*) XXXIII 24 non seulement pointent en direction de la région de Picardie, mais sont aussi des termes techniques que l'on pourrait définir comme caractéristiques des professions de marchands : le *foudre* est un gros tonneau, la *botte* indique un assemblage d'objets, et l'adjectif *lanu* est en mfr. « un terme technique du

³⁴⁴ Mais pourquoi, au contraire, n'auraient-ils pas pu lire aisément des traductions agréables au lieu de s'efforcer à lire en latin ? De toute façon on retiendra la remarque de Ribémont 2002, p. 60 : « c'est en général des milieux laïques que vient le désir de mise en langue vulgaire ».

³⁴⁵ Deluz 1997, p. 1000. Elle l'affirme évidemment dans le sens de « récit connoté de fiction ».

³⁴⁶ C'est surtout Gilles Roques qui a souligné la présence d'une expression qui « appartient au registre épique » (Roques 2011, p. 254), que Ménard ne considère « nullement caractéristique du style épique » (Ménard 2011, p. 584). Tous les deux peuvent avoir raison. Jean le Long semble néanmoins connaître les romans, comme par exemple le *Roman d'Alexandre*, dont il ajoute un renvoi dans le récit de Hayton (*2.c.v Les additions*).

³⁴⁷ Ménard 2012, p. 48.

³⁴⁸ Mais Roques 2011, p. 242 « Le mot a une aire très vaste en afr. qui couvre le pic., le wall. mais aussi l'agn. le norm. et le lorr., aire confirmée par les patois modernes ».

³⁴⁹ Mais voir la discussion de Ménard 2011, p. 583-4, qui élargit l'aire d'attestation de ce mot.

commerce des toisons utilisé dans les échanges entre les ports normands et picards et l'Angleterre »³⁵⁰. Quelles conclusions en tirer ?

La présence de certains mots régionaux très marqués du point de vue professionnel circonscrit le milieu de destinataires de Jean le Long : il s'agit probablement de bourgeois flamands qui travaillaient dans le commerce. On a déjà exposé le milieu dans lequel Jean le Long vivait : provenant d'Ypres, il exerçait sa tâche de moine à Saint-Omer, dans l'un des plus importants monastères du Nord-Est de la France, deux villes qui s'étaient enrichies grâce à l'activité de ces riches marchands qui faisaient commerce de tissus, laine et vin au croisement de l'Angleterre et de l'Italie. Les villes du Nord se caractérisaient, depuis le XIII^e siècle, par une « vocation urbaine et bourgeoise de la littérature arrageoise et sa mise à distance de la culture féodale et chevaleresque, comme le reflète la production littéraire locale » et par leur « participation [...] à une culture communale partagée »³⁵¹. On peut prudemment exclure qu'il ait composé ce recueil de traductions pour un public aristocratique, supposition qui résulte de ces trois observations :

1. L'absence de tout commanditaire ou destinataire dans le prologue. S'il y avait eu commande personnelle par un noble, celui-ci aurait au moins été mentionné dans la dédicace.
2. L'absence de tout souci ou projet d'organisation d'une croisade, qui aurait évidemment pu intéresser les nobles chevaliers plus que des marchands.
3. Le milieu favorable à la production et à la circulation d'une littérature liée à la culture bourgeoise et urbaine.

Rappelons qu'en 1351 la région subit les répercussions de la peste et de la crise du XIV^e siècle causée par la guerre anglo-flamande. Les marchands désiraient-ils connaître ce nouveau monde, monde merveilleux et « que l'on commençait à découvrir plus vaste et plus divers qu'on ne l'avait imaginé jusqu'alors »³⁵², pour des raisons non seulement liées à l'évasion et au goût personnel, mais aussi pour des intérêts d'ordre économique

³⁵⁰ Roques 2011, p. 251.

³⁵¹ Lusignan 2012, p. 256-7.

³⁵² Deluz 1997, p. 1000.

et professionnel ? Ils souhaitent avoir une connaissance plus approfondie d'un monde qui pouvait être un interlocuteur commercial privilégié : la connaissance de l'état actuel des lieux, des rues, de l'économie ainsi que des relations religieuses, plus ou moins pacifiques, pouvait leur donner une idée de la situation à prendre en compte avant d'entreprendre des missions commerciales. On connaît le scénario désastreux du déclin commercial à partir des années 1340, avec la propagation de la peste dans le Cathay et l'*India superior*, les désordres politiques qui précéderent la fin de la suprématie mongole et que « devono aver definitivamente eliminato i residui della presenza europea in Asia orientale e centrale », et l'abandon de la route de Tabriz après 1344³⁵³. Une corporation de marchands aurait donc pu demander à Jean le Long, jeune moine prometteur qui poursuivait (ou avait terminé) ses études à Paris, de leur préparer une compilation, en français, relative aux connaissances les plus actuelles sur le monde oriental, pour compléter peut-être le *Devisement* de Marco Polo qu'ils pouvaient déjà connaître³⁵⁴. Rappelons enfin que les notices les plus récentes provenaient des voyageurs qui avaient voyagé au cours des trente premières années du XIV^e siècle et comportaient une description de l'actualité mongole des années 1340 (*De statu*) et des relations pacifiques entre les Mongols et les Chrétiens (*Lettres*). Ainsi précisé, on constate que le projet de Jean le Long et sa première destination cadrent bien avec le contexte social où il a été produit³⁵⁵.

³⁵³ Ces informations ont été tirées de Reichert 1997, p. 97, qui donne une riche bibliographie sur le sujet.

³⁵⁴ Sur ce point on ne peut pas être trop sûr. La version française de Marco Polo semble avoir circulé surtout parmi la haute aristocratie ; voir Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 22 : « Cette version, mise au point vers 1311, après le retour en France de Thibaut de Chepoy en 1310, a rapidement été diffusée dans les milieux de la haute aristocratie française, puis anglaise, et a donné lieu à l'élaboration de quelques manuscrits de luxe souvent reproduits ».

³⁵⁵ Ce ne sont que des hypothèses à vérifier, mais que selon nous indiquent une piste à enquêter et approfondir pour clarifier davantage la genèse de ces traductions.

2.5 Les manuscrits

2.5.1. Description des manuscrits français

BESANÇON, Bibliothèque Municipale, 667 [= *A*³⁵⁶]

Support : Parch., 325 x 250 mm

Datation : XIV^e s. (1368)

Feuillets : I + 130 (deux pages de garde ont été collées sur les contre-plats antérieur et postérieur) ; numérotation ancienne en chiffres romains à l'encre rouge dans l'angle supérieur droit (système vicésimale III^{xx} et VI^{xx}).

Cahiers : I-XVI⁸, XVII¹ ; réclames écrites par des mains différentes, dont deux semblables à celles des copistes ; signatures des cahiers écrites par la même main, de *a* à *r*.

Écriture : gothique cursive³⁵⁷ à l'encre brune sur deux colonnes, 33 lignes par colonne, écriture peu soignée ; justification mm 210 x 170 ; colonne *a* mm 210 x 70, *b* mm 210 x 74, intercol. mm 14; marg. sup. mm 40, marg. inf. mm 74, marg. ex. mm 52, marg. int. mm 37. Une seconde main, du même style mais plus anguleuse, aigüe et à l'encre noire, a copié le prologue du livre de Riccold (f. 46rb), le prologue (f. 84vb) et l'explicit (f. 104rb) du récit d'Odoric, le prologue (f. 104va) et l'explicit (f. 123rb) de Boldensele et l'explicit de l'*Estat* (f. 130vb) ; moins évident le prologue du même *Estat* (f. 127rb) et les présentations des deux *Lettres* (f. 123vb et 124vb). Une troisième main y a ajouté plusieurs notes de lecture (voir 2.a.ii *Les lecteurs des mss.*) Rubriques à l'encre rouge en écriture gothique *textualis*, à l'écriture maladroite. Réglure à la mine de plomb.

Décorations : une seule enluminure au f. 1ra, encadrée en or, dimensions mm 72 x 78 ; elle représente un moine à la robe blanche qui lit assis à son écritoire,

³⁵⁶ Une description du ms. se trouve dans Castan 1897, p. 402-4 sous le titre « Les Merveilles du monde : relations de voyages dans les pays orientaux » ; voir entre autres Ménard 2006, p. 490-1 et Andreose-Ménard 2010, p. XXXIX-LI.

³⁵⁷ Andreose-Ménard 2010, p. L-LI, n.105, 107 signalent plusieurs mss. dans une période qui s'étend jusqu'à la fin du XV^e siècle. Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire de recourir à ces exemples. La plupart des traits en commun avec ceux du ms. *A* sont avec la pl. 91 (1353) de Muzerelle 2001, t. I. Aux données présentées par les éditeurs, nous ajoutons ces planches tirées du *Catalogue* de Muzerelle 2001 : t. I, pl. 95 (1378-79) ; t.II, pl. 63 (1381) ; t. III, pl. 110 (1367). La brève description contenue dans le catalogue de l'exposition *La bibliothèque des Granvelle. Reliures et manuscrits*, Musée du Temps - Bibliothèque Municipale, 2014, p. 43 dit simplement « gothique cursive dite bâtarde ».

probablement le prémontré Hayton dont le récit commence au-dessous du cadre enluminé³⁵⁸. À remarquer le fait que, dans le dessin original, la main avait deux index, ensuite corrigés ; il se peut que le visage, si précis et bien réussi, soit l'œuvre d'un deuxième artiste³⁵⁹. Lettrine initiale champie *C* f. 1ra, mm 43 x 30 (5 UR) ; initiale champie *L* f. 1rb, mm 24 x 25 (4 UR et rubrique de 5 lignes) ; initiale champie *C* f. 46rb, mm 56 x 42 (et 8 lignes de rubrique) ; initiale champie *C* f. 84vb, mm 56 x 42 (et 8 lignes de rubrique) ; initiale champie *C* avec un dragon à l'intérieur f. 104va, mm 56 x 42 (8 lignes de rubrique), marque caractérisant du XIV^e s.³⁶⁰ ; la forme des feuilles dans les lettrines est effectuée avec un soin peu minutieux, pas bien faite. Lettres filigranées en début de chapitres, alternativement bleues avec filigrane rouge et rouges avec filigrane noire ; dimension 2 lignes du texte. À partir du f. 125rb jusqu'au f. 127rb, à la fin des *Lettres*, en correspondance de la « Confession de la Foy catholique », les lettres initiales *E*, *S*, *D*, *C* ont été remplies à l'encre rouge et des pieds-de-mouche ont été ajoutés dans le texte. D'après l'avis de Mme Patricia Stirnemann, les lettrines et les lettres filigranées semblent renvoyer à la production typiquement parisienne : on ne peut pas exclure que des décorateurs aient voyagé ou qu'ils se soient inspirés du modèle parisien. Il est plus difficile d'admettre que le ms. ait bougé vers Paris pour être décoré (toute sa vie ainsi que la graphie, la scripta et la reliure semblent limitées à la région picarde).

³⁵⁸ Andreose-Ménard 2010, p. XLIX : « Seuls des spécialistes de l'histoire de l'enluminure pourraient nous dire si le style et le décor de cette miniature s'accorde avec ce que l'on sait sur le *scriptorium* de Saint-Bertin, où se trouvaient, d'ailleurs, des peintres de talent ». Ils renvoient ensuite à Marc Gil, Ludovic Nys, *Saint-Omer gothique*, Presses universitaires de Valenciennes, 2004, p. 94-101. Selon l'avis des éditeurs il faut exclure qu'il puisse s'agir de Jean le Long, moine bénédictin dont la robe était noire.

³⁵⁹ C'est aussi l'opinion de François Avril, selon lequel la figure qui y est représentée « a été retouchée et 'modernisée' à une date ultérieure, par une main plus habile, ce qui rend difficile de juger de son aspect primitif » ; de notre correspondance datée du 9 mars 2017. Voir en outre, référé au XV^e siècle, Smeyers 1998, p. 217 : « les tendances réalistes caractérisent aussi l'art de Saint-Omer » ; on ne peut pas exclure l'hypothèse que cette miniature ait été perfectionnée plus tard.

³⁶⁰ Quelques (vagues) ressemblances avec l'initiale champie décorée à dragons du ms. Arras, Bibliothèque Municipale, 295, f. 54, copié à Paris ou en Artois ; voir Carlvant 2012, p. 532, f. 68.

Reliure : ancienne du XV^e siècle, probablement produite en Flandres, « bandes de fers juxtaposées, estampées de manière symétrique et séparées par des faisceaux de filets³⁶¹ ».

Date et lieu : probablement à Saint-Omer en 1368, d'après l'ajout au prologue de Hayton au f. 1rb « Et fu cestui liure | translate du latin en francois par | frere Jehan le lonc dit et ne dippre | moisne noir de labbaye saint bertin | en Saint aumer de lordre *Saint benoit* | de leuesquiee de *terrewanne* en lan del | Incarnation *nostreseigneur* mil.ccc.|.lj. Et ad *present* abbe dicelluj lieu | mil.ccc.lxviii »

Possesseurs : ce manuscrit a appartenu à François Perrenot de Granvelle, comte de Contecroy et originaire de Besançon, d'après l'*ex-libris* que l'on trouve sur le *verso* de la page de garde « Granuele · C. · de · Cantecroy ». Considéré comme « l'enfant terrible de la famille Granvelle³⁶² », il avait hérité la bibliothèque de son oncle, le cardinal Antoine de Granvelle, après sa mort survenue le 21 septembre 1586 à Madrid. Le

³⁶¹ Message de Mme Elly Cockx du 14 avril 2016. Elle fait référence à une reliure conservée jadis aux Archives de l'État à Mons qui provenait de l'Abbaye de Saint-Martin à Tournai (Cartulaire des rentes 1388) ; elle m'a gentiment envoyé le frottis D12.31 de cette reliure, dont la ressemblance est évidente. Une première comparaison avait été effectuée sur les reliures des mss. conservés dans la Bibliothèque de Saint-Geneviève, on y voit quelques ressemblances avec le ms. 1991, originaire du Nord de la France : http://bsg-reliures.univ-paris1.fr/recherche/recherche.php?auteurs=&titres=&lieu=&libraire=&date1=&date2=&manuscrit=on&imprime=on&deco1=tout&deco2=Animaux&origine1=region&origine2=&matiere=&technique=&dateR=&provenance=&bibliographie=&cote=&all_reliures= (consulté le 18/11/2016). Nous avons ensuite contacté Mme Camélia Opsomer, qui confirme la datation du XV^e siècle mais exclut l'appartenance de cette reliure à l'atelier des Croisiers de la vallée de la Meuse (message du 4 avril 2016 ; voir notamment son article *Reliures monastiques de la Vallée de la Meuse. L'activité des Croisiers de Huy et de Liège à la fin du Moyen Age*, dans *La reliure médiévale*, actes..., Brepols, 2008, pp. 336-357). L'avis de M. Albert Derolez n'a pas non plus résolu la question, même s'il a indiqué que « les fers carrés à fleur de lys, qui encadrent le tout, sont d'un type que j'ai rencontré en Flandre, sur un manuscrit du milieu du XV^e siècle », notamment le ms. 1140 de la Beinecke Library (message du 7 avril 2016). Nous avons également retracé une reliure semblable dans le ms. 163 de la Bibliothèque de Lille, daté du XV^e siècle mais dont la provenance est inconnue ; voir Jacques Charles Lemaire, *Les reliures médiévales des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Lille*, Univ. C. le Gaulle, 2004.

³⁶² François Pernot, *Le procès de François Perrenot de Granvelle, comte de Cantecroix, chevalier d'Alcantara : 1595 et 1598-1599*, dans *Mélanges offerts au professeur Maurice Gresset*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 2007, pp. 125-136, citation p. 125 ; voir aussi Hugo de Schepper 2000, *La Franche-Comté, Besançon et les Pays-Bas à la fin du XVI^e siècle. Un lien faible ?* dans : P. Delsalle et A. Ferrer

cardinal était une figure très importante de la scène politique et culturelle de l'Europe au XVI^e siècle³⁶³. Né en 1517, il a été évêque d'Arras et puis archevêque de Malines, bien qu'il aurait dû succéder à son père « dans la confiance de Charles V puis de Philippe II »³⁶⁴. Ayant reçu plusieurs livres soigneusement réunis par son père Nicolas, il avait ensuite assemblé en Flandres, à Malines, une bibliothèque très connue qui n'échappa pas au pillage et à la destruction du vivant du cardinal ; en même temps, il en avait une autre au château de Cantecroix, près d'Anvers, et une autre 'itinérante' qui le suivait au cours de ses déplacements³⁶⁵. Comme le cardinal avait réuni surtout des livres classiques et humanistes, et qu'il n'a que très rarement apposé son *ex-libris* sur ses manuscrits, nous ne pouvons pas être sûr qu'Antoine ait possédé le ms. 667 avant de le retrouver parmi les livres de François. Il est fort probable qu'au moment de la mort de François, survenue en 1607, le ms. se trouvait déjà dans le palais de Granvelle à Besançon, lorsqu'un scribe « peu cultivé » rédigea un inventaire « le plus souvent sommaire et imprécis³⁶⁶ ». À la fin du même siècle, en 1694, l'abbé Jean-Baptiste Boisot légua sa bibliothèque aux Bénédictins de son abbaye pour en former un dépôt public

(éds.), *Les Enclaves territoriales aux Temps Modernes (XVI^e - XVIII^e siècles)*. Actes du Colloque International de Besançon, 4 et 5 octobre 1999, Besançon-Paris, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, Collection 'Historiques' n. 706, 2000, p. 301-331. Sur les membres de la famille Granvelle voir aussi Daniel Antony, *Nicolas Perrenot de Granvelle : premier conseiller de Charles Quint*, Besançon, Les Editions du Sekoya, 2006. Maurice Van Durme, *Quelques notes sur deux livres manuscrits des Granvelle*, « Gutenberg Jahrbuch », 1957, pp. 142-145. Georges Jonnekin, *Le Cardinal de Granvelle : un destin européen au XVI^e siècle*, Dole, Chazelle, 1989

³⁶³ Sa renommée arrive jusqu'à Stendhal ; Julien Sorel, héros du roman *Le Rouge et le Noir*, fils d'un charpentier du Jura, s'aperçoit des avantages de la carrière ecclésiastique et, « en riant comme Méphistophélès » il prend Antoine de Granvelle comme un exemple « j'ai plus d'esprit qu'eux ; je sais choisir l'uniforme de mon siècle. Et il [Julien] sentit redoubler son ambition et son attachement à l'habit ecclésiastique. Que de cardinaux nés plus bas que moi et qui ont gouverné ! mon compatriote Granvelle, par exemple » (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, coll. *Les Classiques de Poche* 357, Paris, 1997, p. 329).

³⁶⁴ Piquard, *Manuscrits de Granvelle*, p. 2.

³⁶⁵ Piquard, *La bibliothèque*, p. 28.

³⁶⁶ Piquard, *Manuscrits de Granvelle*, p. 2. Ménard 2006, p. 491, affirme ne pas avoir trouvé de traces de ce ms. dans le ms. Besançon, BM 1627, *l'Inventaire du mobilier, de la bibliothèque et de la galerie du Palais de Granvelle*.

qui deviendra ensuite la Bibliothèque Municipale de Besançon³⁶⁷. Là, le manuscrit s'est arrêté. On peut de toute façon suivre les étapes de son histoire au cours des siècles en lisant les traces laissées par ses possesseurs et ses conservateurs. Comme on l'a déjà vu, sur le verso de la page de garde on lit, en haut, « Granuele · C · de · Cantecroy ». Sur le recto du premier feuillet, on lit deux annotations écrites par une main du XVII^e siècle : en haut, centrale, « Royaume de Castay » et à côté, au-dessus de la colonne de droite, on lit « quarante trois », d'une autre main du même siècle ; par contre, sur le recto de la page de garde, la même main avait écrit « quarante quatre » successivement barré. Au-dessous de la note du f. 1r, on lit une série de chiffres « 44 49 44 », ensuite effacée, qui correspond à la cote de notre manuscrit dans le catalogue rédigé par le comtois Philippe Chifflet entre 1640 et 1657, lorsqu'il avait pu se procurer une liste des manuscrits qui étaient conservés à son époque au palais Granvelle.³⁶⁸ Voici la description dressée à propos de notre ms. :

Un aultre estant en parchemin traictant *du Royaume de Cathay et des merveilles de la créance d'iceluy et de la monnoye de papier que l'on y faict et plusieurs aultres singularités tant des places et villes dudit royaume que des mœurs et façons de vivre, translaté de latin en françois par frère Jean de Lonti, de l'ordre de saint Benoist*. Relié en bois, couvert de cuyr rouge, espais de trois doigts.³⁶⁹

En revenant sur le verso de la page de garde, au-dessous de la note de Granvelle on lit l'*ex-libris* de l'abbé Boisot, de la fin du XVII^e siècle : « Ex. Bibliotheca Joannis Baptiste Boisot Vesontini | Prioris de Grandecourt & de la Loye ». Le manuscrit passe donc à

³⁶⁷ L'inventaire des mss. de l'abbé Boisot est contenu dans le ms. Besançon, BM 1269 ; le ms. 667 est mentionné au f. 8v, n. 43 : « Un manuscrit en parchemin commençant par ces mots *Le Prologue de ce livre. Ci commence uns traitez des estats et des condicions de Aise*, relié en bois, couvert de basane rouge rayé. Cotté » (voir aussi Ménard 2006, p. 492).

³⁶⁸ Philippe Chifflet était « Prieur de Bellefontaine, puis abbé de Balerne (dioc. de Besançon), chapelain puis aumônier de la cour de Bruxelles (1597-1657) ». Il « appartenait à une famille dans laquelle la culture et l'érudition étaient héréditaires ». Id., *Manuscrits de Granvelle*, p. 3 et n. 1. Son inventaire est contenu dans le ms. Besançon, BM, Chifflet 47. f. 61-73 *Catalogue des livres manuscrits, tant latins, françois grecques espagnols, italiens qu'en langue arabique*.

³⁶⁹ La description se lit dans Piquard, *Les manuscrits de Granvelle*, p. 11 et également dans Ménard 2006, p. 491.

ce qui deviendra la Bibliothèque Municipale. Une soixantaine d'années après, autour de 1760, on s'aperçoit que beaucoup de mss. manquent : l'inventaire est donc refait et la cote « h19 coste cent dix neuf » assignée et ajoutée au ms. sur le recto du premier feuillet. À la suite de la Révolution, en 1800, le bibliothécaire Claude-Louis Coste (1762-1834) rédigea la description complète du ms. sur le verso de la page de garde, sous l'*ex-libris* de Boisot. Voici sa description :

Ce Manuscrit qui a appartenu au Cardinal de Granduelle , et qui nous vient de la Bibliothèque | publique de St. Vincent fondée par l'abbé Boisot . Contient 1^o La traduction en françois | du traité en latin de plusieurs Royaumes enasie , composé par Aycone neveu du roy | d'armenie , la *dite* version composée par frère Jean Lelong en 1351 , suivant le prologue | qui est au commencement. |

2^o une autre traduction en françois de l'itinéraire de la *Perégrination* faite par frère | Riqueut en orient , la *dite* traduction faite par le même frère Jean en 1350 .

3^o autre itinéraire de *Perégrination* également en orient par frère Odoric | de Venise en 1330 , composé en latin par ledit odoric et traduit en françois | par le même frère Jean en 1351 .

4^o un traité de la terre Sainte et de l'égypte composé ala requête de | Talayran de Pierregort cardinal par Guillaume de Bordensele en | 1336 et traduit du latin en françois par le même frère Jean en 1351 .

5^o la traduction françoise de deux Lettres adressées au Pape Benoit | 12 . L'une par L'empereur du Royaume de Cataïe , L'autre par | [avec] une Reponse dudit pape .

5^o. Enfin un traité sur l'état et le gouvernement du grand khaan | de Catay fait en latin par l'archevêque Salatensis et traduit [encore] en françois | par le Même Jean lelong .

Manuscrit qui peut offrir quelque chose de précieux et de rare dans | le récit des premiers voyages faits dans L'orient .

Besançon le 24 . Ventose au 8.^e de la République

Coste [uais^{ie}]

Sur le recto de la page de garde, nous avons retracé un *ex-libris*, vraisemblablement remontant au XV^e siècle. La graphie est différente de celles que nous retrouvons dans

le reste du manuscrit³⁷⁰. Malheureusement, même en recourant aux rayons ultra-violets, on ne lit que « Cest liure est de[r...ers] » ou « de[p...ers] ». Nous n'avons pu mettre à profit d'autres moyens. En plus, il pourrait s'agir d'un nom commun qui ne nous fournirait pas de véritables informations supplémentaires. Il y a une autre petite note, désormais illisible à cause du massicotage de la marge inférieure de la page de garde, qui toutefois ne semble pas trop utile pour préciser davantage la datation ou la localisation. Enfin, nous avons relevé une troisième annotation sur le recto de la page de garde postérieure, dont la graphie pourrait remonter à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle ; il nous semble y lire *sumptus liiii*, bien que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne puissions pas affirmer avec certitude s'il s'agit d'une note d'achat (avis du conservateur) ou de l'indication de la position de notre manuscrit à l'intérieur d'une bibliothèque.

Disponibilité en ligne : description et fac-similé à couleur du ms. en ligne à l'adresse <http://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/a011323184966C4MLuB>.

Contenu du ms. :

- f. 1ra-46ra : Hayton de Korikos, *Flos historiarum* (trad. Jean le Long). *Rubr.* « *Le prologue de ce liure* » ; *prol.* « *Cy commence uns traitiez des | estas et des condicions de | xiiii royaumes de aise et | des empereurs [...] de lordre Saint benoit | de leuesquiee de terrewanne en land el | incarnation nostreseigneur mil.ccc.|lj. , Et adpresent abbe dicellui lieu | mil.ccc.lxviii* » ; *rubr.* *Du Royaume | de Cathay . des merueilles et | de la creance diceluy | et de la monnoye de pa|pier que len y fait* » ; *inc.* « *Le royaume de Cathay est le | plus grant que on puisse trouver | en tout le monde ...* » ; *expl.* f. 46ra « ... *Tout le royaume de egipte | seroit mis au dessoubz et conquis | legierement et sanz nulle resistance | Et ce souffisse quant adpresent. Explicit* ».
- f. 46rb-84va : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. Jean le Long). *Prol.* « *Cy commance le | itineraire de la | peregrinacion et | du voyage que | fist un predomme | des freres prescheurs | qui eust nom frere | Riqueult qui par | le commandement du Saint pere ala | oultre mer pour prescher ...* » ; *inc.* f. 46va « *Le prologue | Comme je >le< mendre del ordre | des freres prescheurs jadiz eusse | souvent en mon coraige ...* » ; *expl.* f. 84va « ... *Tous les aultres | affaires de mahommet , de sa vie , et | de sa mort , de sa*

³⁷⁰ Il y a quelque vague ressemblance avec la graphie de la planche 105 de Muzerelle 2001, t. I, datée de 1413-18 et provenant du monastère de Saint-Aubert en Cambrai. On peut penser que l'*ex-libris* ait été écrit par une main du Nord-Est datable du XV^e siècle.

- doctrine *et* de tout | son proces *et* son affaire porroit | on trouver , en *nostre* autre ouuraige | en un autre liure que je Ricul ay | fait. *Explicit* ».
- f. 84vb-104rb : Odoric de Pordenone, *Relatio* (trad. Jean le Long). *Prol.* « *Cy* commence le | *Iteneraire* de la | *peregrinacion* *et* | du *voyaige* que | *fist* un *vaillant* | *preudomme* de | *lordre* des *freres* | *mineurs* qui *eust* | nom frere odoric de foro Julii nez de | une terre que on appelle port de | venise ... » ; *inc.* f. 85ra « Comment que on raconte | pluseurs choses des *condicions* | de cestuy monde *et* de lestat si ne voeil | je en cestuy liure ... » ; *expl.* f. 104rb « ... Et dirent que je | estoie baptizez *et* sains homs mais | ceulz qui la estoient demourez | estoient deables denfer » ; *expl.* main2 « *Explicit* le *iteneraire* de frere Odoric | de foro Julii [...] en Saint omer En lan de grace mil | ccc lj accompliz *etcetera* ».
 - f. 104va-123rb : Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* (trad. Jean le Long). *Prol.* main2 « *Cy* commence | un *traictie* de | l'estat de la terre [...] en Saint omer , en lan de grace mil | ccc *et* cinquante *et* un. » ; *inc.* « Sicut Audiuimus sic vidimus in | ciuitate dei *nostri* , Ces paroles | sont escriptes ou sautier ... » ; *expl.* f. 123rb « ... nompas | seulement des membres corporelz | mais pour desirier de pur coraige | a cestuy port nous doinst dieux | venir , A M E N » ; *expl.* main2 « *Explicit* un *traitie* de la *terre* sainte *et* | degipte [...] moine de *Saint bertin* | en *Saint omer* en lan mil ccclj ».
 - f. 123va-127rb : *Lettres* (trad. Jean le Long). *Prol.* « Cest . la coppie des *lettres* que | li emperes souverains de tartres | le grant Caan de Cathay [...] moine de Saint bertin | en saint aumeir En lan de grace | mil ccc *et* lj. » ; *inc.* « En la force du tout puissant | dieu li empereres des empereres | *commandement* nous enuoions | messages ... » ; *expl.* f. 127rb « ... et que les errans | avoie ramainnent pensonz nous | et *proposons* a vos parties Par | la grace de dieu enuoyer | *Dome* | en Auignon le xiiij^e. jour de jung | la quinte annee de *nostre* regniation | de *nostre* pappat | *Explicit* ».
 - f. 127rb-130vb : *De statu, conditione ac regimine Magnis Canis* (trad. Jean le Long). *Prol.* main2 « *Cy* commence de lestat *et* | de la gouuernance du grant | Caan de cathay souuerain | emperer des tartres [...] Et du latin en francois *par* frere | jehan de ypre moine de *Saint bertin* » ; *inc.* « LE grant caan de Cathay | est grans sires *et* trespuissanz | entre tous les roys *et* seigneurs | dou monde ... » ; *expl.* f. 130vb « ... *et* en | aide *et* ensubscide des *crestiens* quant ilz | en ont a faire , Et quant il le requerent | alemperer *etcetera* (rép. 5 fois pour remplir la ligne) » ; *expl.* main2 « *Explicit* de lestat *et* de la gouuer|nance du grant caan souuerain | emperer des tartres ».

Support : papier, 280 x 208 mm

Datation : XV^e s. (dernier quart) ;

Feuillets : I (numéroté 1, papier mod.) + 183 + I' (papier mod.) ; numérotation moderne (XIX^e s.?) en crayon dans l'angle supérieur droit. Note sur la garde antérieure, numérotée 1 : « Volume de 184 Feuillet | 10 juin 1882 ». Timbre de la Bibliothèque royale aux f. 3r et f. 184v.

Cahiers : I¹⁹ (manque le premier feuillet), II²⁰, III¹⁹, IV-X²⁰, signatures *a-k*, une seule réclame au f. 156v « vers la province de ». Les 9 premiers feuillets sont partiellement mutilés ; l'encre du premier s'est partiellement effacée. Le premier feuillet manque puisque sur le deuxième (folioté 3) on lit la signature *aiij*.

Filigranes : plusieurs filigranes ; f. 184 filigrane *étoile à huit rayons* semblable au numéro 6056 du répertoire de Briquet, mm 30 x 38 (Namur 1482-83, Arras 1485, Rouen 1490, Paris 1498)³⁷¹ ; f. 4 filigrane *lettre G* assez semblable à Briquet 8215, mm 30 x 44 (Sens 1485, Douai 1489)³⁷².

Écriture : bâtarde cursive de la seconde moitié du XV^e siècle³⁷³, à l'encre brune. Texte à longues lignes, 28 par folio ; justification mm 220 x 145 ; marg. sup. mm 25, marg. inf. mm 35, marg. ex. mm 45/35, marg. int. mm 20.

Décorations : initiales champies au début de chaque chapitre, dimension mm 25 x 25 (3 lignes d'écriture). Lettrines inachevées : *T* au f. 6v ; *C* au f. 163v ; *E* au f. 171r.

Reliure : moderne.

Date et lieu : sur la base de l'écriture et des filigranes le ms. a été probablement copié dans le Nord-Est de la France aux environs de 1485.

³⁷¹ Liste complète : Fleurus, 1481 ; Namur 1482-83 ; Lubeck 1483 ; Maëstricht 1483 ; Arras 1485 ; St-Denis 1488 ; Cologne 1488 ; Rouen 1490-92 ; Sens 1492 ; Rhijnsbourg 1492 ; Bruges 1494 ; Alost 1499 ; Bruxelles 1502 ; Louvain s. d. ; Zélande 1483 ; Paris 1498, inc. Paris. 1483-1505.

³⁷² Liste complète : Sens 1485, Douai 1489, St-Denis 1490, Troyes 1492

³⁷³ Outre les deux planches signalées par Andreose-Ménard 2010, p. XLII, à savoir les pl. 62 et 63 de Parisse 2006, nous ajoutons la pl. 59 (non datée) et la pl. 60 (Revigny-sur-Ornain, Meuse, 1452-54) ; voir en outre *Eléments de paléographie*, pl. 44 (Brabant, 1460) et pl. 45 (Flandres, 1478) et Poulle 1966, pl. 3 (1471) et, moins semblable, pl. 6 (1485).

Possesseurs : f. 1v *ex-libris* recollé sur papier moderne, au début de la phrase « Monseigneur de monsonran³⁷⁴ nest ~~an~~ », écriture probablement de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle ; f. 184v *ex libris* « Ce livre est a madame », vraisemblablement de la même main qui a écrit le premier. Entrée tardive dans la Bibliothèque royale, remontant probablement au XVIII^e siècle ; f. 3 note « S. fr. 92 » et d'une autre main « 1103 » ; sur le contre-plat antérieur note qui confirme l'appartenance au fond *Supplement français 1103*, face à la note « Volume de 184 feuillets, 10 juin 1882 ».

Disponibilité en linge : reproduction intégrale en noir et blanc en ligne à l'adresse <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90615942.r=fran%C3%A7ais%2012202?rk=21459;2>.

Contenu du ms. :

- f. 2-56v : Hayton de Korikos, *Flos historiarum* (trad. Jean le Long). *Inc.* « ... villes moult ... | et tres belle et plaisant Moul't ya de | ... biens de terre mais pou de vin Celuy Royau ... » ; *expl.* f. 56v « ... Tout le Royaulme de | egipte seroit mis au dessoubz et conquis ligerement sans nulle | resistance Et ce vous souffise quant a present | Explicit *et cetera* ».
- f. 56v-108 : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. Jean le Long). *Prol.* « Cy commence le Itinerange de la peregrinacion et | du voyage que fist ung bon prou-domme des | freres prescheurs qui eut nom frere Ricult [...] ne et dit de cypre moyne de saint bertin en saint | aumer de leuesche de ~~terrouanne~~ tereuuane » ; *inc.* « Le prologue | Comme je le maindre de lordre des freres prescheurs | jadis eusse souuent en mon couraige et en | ma pensee ... » ; *expl.* f. 108 « ... et de tout son proces et son affaire pourroit on | trouuer en nostre autre ouraige en ung autre liure que je aicul | ay fait *etcetera* | Explicit ».

³⁷⁴ La lecture *monsonran* est douteuse. Il est possible de proposer d'autres lectures : *mousonran*, *mousouran*, *mousourau* ou *monsourau*. Malheureusement nous n'avons pas pu identifier le *monseigneur* de la note. Parmi les fiches en papier de l'IRHT nous avons trouvé « monsieur de monteruos » qui a laissé sa note dans une écriture du XVII^e s. au f. 59v du ms. Paris, Bibl. S. Geneviève 1251 (XIV^e s.), *Ordinaire à l'usage de l'église de Nantes* ; toutefois, la graphie de cette note ne correspond pas à celle de notre ms., et l'on peut malheureusement exclure qu'il s'agisse du même possesseur. Une autre, faible possibilité, c'est que *monsourau* soit une graphie alternative pour Montsoreau, commune de l'actuel département Maine-et-Loire ; voir plus loin 2.a.iv *Les manuscrits-recueils de Jean le Long*.

- f. 108v-134v : Odoric de Pordenone, *Relatio* (trad. Jean le Long). *Prolog.* « Cy commence le itinerance de la peregrinacion et du voya|ge que fist ung bon proudomme de lordre des freres | meneurs qui eut nom frere odoric [...] dit et ne de ypre moyne | de saint bertin en saint aumer en lan de grace mccc et lj » ; *inc.* « Comment que on raconte p̄ plusieurs choses des condicions de | cestuy monde et de lestat si ne venge en cestuy | liure pour verité chose ... » ; *expl.* f- 134v « ... et dirent que jestoit (*sic*) baptize | et sains hons Maiz ceulx qui la estoient demoures estoiet | deables en enfer | Explicit le Itineraige de frere odoric de | foro julii de lordre [...] moine de saint | bertin en saint aumer En lan de grace mil | ccc lj accomplis *etcetera* ».
- f. 134v-161v : Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* (trad. Jean le Long). *Prolog.* « Cy commence ung traicte de lestat de la terre sainte | et aussy en partie de la terre de egipte et fut | fait a la requeste [...] en saint | aumer en lan de grace mil ccc lj » ; *inc.* f. 135 « Sicut audiuimus sic vidimus in ciuitate dei nostri | Ces parolles sont escriptes ou psaultier et les met nostre aucteur ... » ; *expl.* f. 161v : « ... seullement de membrez corporelz | maiz pour desirer de pur couraige (*sic*) acestuy port | nous doit dieu par sa grace venir Amen | Explicit ung traicte de la terre sainte et aussy en partie | degipte fait mencion fait par noble homme [...] moyne de saint | bertin en saint aumer lan de grace mil ccc li accompliz ».
- f. 162-166v : *Lettres* (trad. Jean le Long). *Prolog.* « Cest la copie des lettres que lempereur souuerain des | tartres le grant can de cathay enuoya au pape benoist | le xii^e [...] dit et ne de cypre moyne de saint bertin | en saint aumer lan de grace mil ccc xli » ; *inc.* « En la force du tout puissant Dieu lempereur des | empereurs commandement nous enuoyons messaige nostre ... » ; *expl.* f. 166v « ... et nous | proposons avoz parties par la grace de dieu enuoyer , Donne | en auignon le xiiii^e jour de juing la quinte anee de | nostre regnacion de nostre pape | Explicit ».
- f. 166v-172 : *De statu, conditione ac regimine Magnis Canis* (trad. Jean le Long). *Prolog.* « Cy commence lestat et de la gouernance du | grant can de cathay souuerain empereur des | des tartres [...] et du latin en francoys | par frere jhan dyppre moyne desaint bertin » ; *inc.* « Le grant can de cathay est grant sires et trespuissant | entre tous les roys du monde ... » ; *expl.* f. 172 « et enuoye moult volentiers ses gens au | secours et aide et susside des chrestiens quant il enontafaire | et al quant il requierent alempereur | Explicit lestat et la gouernance du grant | can souuerain empereur des tartres ».
- f. 172v-173 : extraits du *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais. *Tit.* « De heresi ac principatu et lege Mahometi » ; *inc.* « Jpso mahomet sarracenorum et arabum princeps et pseudo prophete | fuit de gentis hymael filii abraham ... » ; *expl.* f. 173 « ... et amisit

seusum vij vero die *que convaluerit* | a^a vero die vij feria *septimam* feria *mortus est* et [?
tumunt venter] *eius* | vixit autem lxiij annis *etcetera* ».

- f. 173-184 : traduction de l'*Anonymus Pisanus*, légende sur la vie de Mahomet³⁷⁵. *Inc.*
« Afin que *chascun crestien* et *crestienne* puisse savoir dont | vint *premierement* la loy
des sarrasins et *par quelle* maniere | si vous diray le *commencement* et la racine de leur
faulce *et* | puante loy ... » ; *expl.* f. 184 « ... Ainsin crut la mauuaise *erreur* et la |
depute loy des sarrasins *par* la *voulente* du dyable *et* croist *jusques* au *jour* duy Or aves
ouy *comment* la loy des | sarrasins eut mauuies *commencement* or leur doint dieu | *bonne*
fin *et* les *conuertir* a *nostre* foy Amen ».

PARIS, Bibliothèque nationale de France, français 1380 [= C]

Support : Vélin, 290 x 200 mm

Datation : XV^e s. (début)

Feuillets : I (pap. mod.) + IV (vélin, anciens, non numérotés) + 146 + I (pap. mod.), numérotation moderne (XVII^e s. ?) dans l'angle supérieur droit. Note dans la marge supérieure du f. I (XVII^e siècle) « Voïages d'orient M S ». Table des matières au f. I écrite par une main du XVI^e siècle³⁷⁶. Timbres de la Bibliothèque royale sur f. IIr et 146v.

Cahiers : I-X⁸, XI¹², XII², XIII-XV⁸-XVI¹⁰, XVII-XVIII⁸, XIX². Réclames écrites par le copiste.

³⁷⁵ Sur cette œuvre, voir la notice Robecchi 2016a. Sur la légende latine, voir au moins Alessandro D'Ancona, *La leggenda di Maometto in occidente*, « Giornale storico della letteratura italiana » 13, 1889, pp. 199-281; Alberto Ferreiro, *Simon Magus in Patristic, Medieval and Early Modern Traditions*, 2005; Augusto Mancini, *Per lo studio della leggenda di Maometto in occidente*, « Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei » 10, ser. 6, 1934, pp. 325-349; Camillo Vitelli, *Index codicum latinorum qui Pisis in bibliothecis Conventus Sanctae Catherinae et universitatis adservantur*, « Studi italiani di filologia classica » 8, 1900, p. 333

³⁷⁶ Puisque cette Table renvoie à la *Bibliothèque* d'Antoine du Verdier (1544-1600), catalogue des auteurs qui ont écrit en français publiée en 1585, elle ne peut pas remonter plus haut que les années 1580.

Écriture : *littera cursiva*³⁷⁷ à l'encre brune sur deux colonnes, 30 lignes par colonne ; justification mm 182 x 140 ; colonnes mm 61 x 182, intercol. mm 18; marg. sup. mm 25, marg. inf. mm 81, marg. ex. mm 32, marg. int. mm 24. Plusieurs notes de lecture d'une autre main dans le ms., datable de la seconde moitié XV^e s. (voir 2.a.ii *Les lecteurs des mss.*). Rubriques en *littera textualis* à l'encre rouge. Réglure à la mine de plomb.

Décorations : lettrine initiale champie C f. 1ra mm 44 x 36 (7 lignes), les autres champies mm 25 x 20 (3 lignes), alternativement bleues et rouges et vice-versa, avec la lettre dorée. Pieds-de-mouche dans tout le texte. Au f. IIIv, esquisse de deux lettrines décorées, *b* et *g*. Enluminure au f. 1r, mm 80 x 140, la seule achevée : elle représente « à gauche un moine en coule blanche lisant devant un pupitre rond [vraisemblablement Hayton, comme dans le ms. A], à droite combat de soldats devant une ville »³⁷⁸. Au début de chaque récit, on trouve des cadres préparés jamais remplis : dimensions : mm 70 x 65 (f. 54r) ; mm 65 x 60 (f. 95r), mm 75 x 140 (f. 119r), mm 75 x 65 (f. 138v), mm 80 x 65 (f. 142r). Décors phytomorphes autour des cadres.

Reliure : moderne.

Date et lieu : sur la base de l'affinité avec le ms. *D* (voir ci-dessous) sa fabrication peut être située à Paris durant la première décennie du XV^e siècle. C'est un ms. assez proche, voire le modèle, de l'imprimé de Jean de Saint Denis, datée de 1529 à Paris³⁷⁹.

³⁷⁷ Andreose-Ménard 2010, p. XLII la définit comme « bâtarde bourguignonne », même s'il faudrait éviter cette définition, cette écriture ayant habituellement les lettres à haste sans boucle et s'étant répandue quelques décennies plus tard. Voir le site <https://ephepaleographie.wordpress.com/>, écritures gothiques par Liefstinck-Gumber-Derolez.

³⁷⁸ Andreose-Ménard 2010, p. XLII.

³⁷⁹ La Table des matières moderne (f. I) renvoie à la *Bibliothèque* d'Antoine du Verdier, p. 715 : « IEAN DE LONGDIT moyne de l'abbaye de S. Bertin en | Saint Omer de l'ordre de Saint Benoit a traduit du latin de Hayto Ar|menien || L'histoire du grand Can de Cathai & des Tartares. Plus la Peregrination de | frere Ricult ez parties d'Orient & le traicté de Guillaume de Bouldeselle, De | l'estat de la terre Saincte. Lesquelles traductions ont esté faictes en l'an 1351 par ledit moyne, & impr. en vn volume f° à Paris par Jean Saint Denys en | l'an 152' (1529) ». Nous avons collationné le ms. *C* avec l'imprimé. Voir ci-dessous.

Possesseurs : ms. ayant appartenu à Jean Bigot (1588-1645) sous la cote 165³⁸⁰, note au f. IIr : « Ms. de *monseigneur* Bigot, 165 | R 7500. | c. »³⁸¹. Il est probable que ce ms. ait suivi le destin des autres mss. de la collection Bigot : passés par les mains de quelque libraire parisien, ils furent achetés par l'abbé Camille le Tellier de Louvois à l'occasion de la vente en 1706. Après la mort de l'abbé, en 1718, les mss. entrèrent finalement à la Bibliothèque royale³⁸².

Disponibilité en ligne : reproduction intégrale en noir et blanc disponible à l'adresse

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9059341f.r=fran%C3%A7ais%201380?rk=171674;4>.

Contenu du ms. :

- f. 1ra-53vb : Hayton de Korikos, *Flos historiarum* (trad. Jean le Long). *Prol.* « Ci commence | un traittie de | lestat et des | condicions de | xiiij royau|mes de ayse | et des empe|reurs qui puis lincatnacion de | *nostre* seigneur | f. 1va | moyne de labbaye de saint | bertin en saint omer de lordre | saint benoit de leueschie de | terouenne en lan de lincarna|cion *nostre* seigneur mil iii^e lj » *inc.* f. 1va « Du royaume de cachay | Le royaume de cachay | est le plus grant *que* | on peust trouuer en | tout le monde ... » ; *expl.* f. 53vb « ... *et* la poissance des gens darmes abatus | *et* cassee tout le royaume degip|te seroit mis au dessoubz *et* con|quis legierement *et* sanz nulle | resistance *et* ce souffise quant | a present ¶ Explicit ».
- f. 53vb-94vb : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. Jean le Long). *Prol.* « Ci commence la jtinerance | de la peregrinacion *et* du | voiage que fist un bon preudom|me des freres prescheurs qui | ot nom frere Bicult [f. 54ra] moine de saint Bertin

³⁸⁰ La bibliothèque de la famille normande de Bigot fut fondée par le célèbre bibliophile Jean Bigot, et fut accrue par son fils Emery Bigot (1626-1689). Il légua sa bibliothèque à son cousin Robert, mort en 1692. Pour les renseignements fondamentaux sur cette famille et sur ses membres, il suffit de commencer par la page de la BnF : <http://data.bnf.fr/16709199/bigot/>. Voir aussi Stéphane Lecouteux, *Sur la dispersion de la Bibliothèque Bénédictine de Fécamp. Parite 1 : identification des principales vagues de démembrement des fonds*, « Tabularia 'Etudes' » 7, 2007, p.1-50, en particulier p. 7-9 et les indications bibliographiques. Sur le contenu de la bibliothèque, voir Léopold Delisle, *Bibliotheca Bigotiana manuscripta*, Rouen, Boissel, 1877. Sur Emery, voir Léon Bigot, *Courte notice sur Emery Bigot l'archiviste*, Paris, 1886.

³⁸¹ Une note semblable, de la même main, est lisible dans le ms. BnF, fr. 2174.

³⁸² Voir la notice sur l'abbé sur le site de la BnF <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb106976759> et de l'Académie Française <http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/camille-le-tellier-de-louvois?fauteuil=4&election=10-05-1706>.

- en | saint omer de leueschie de tereuanez » ; *inc.* « .le prologue. | Comme le mendre
| de lordre des freres pres | cheurs . Jadis eusse sou | uent en mon courage et en ma |
pensee la tresgrant douceur ... » ; *expl.* f. 94va « ... de sa vie *et* de sa mort *et* de sa
dot | trine de tout son proces pourra | on trouuer en *nostre* autre ouurai | ge en un autre
liure que ie Ri | culd ay fait. | ¶Explicit lytineraire de la père | grinacion frere biculd de
lordre [...] par frere jehan dypre moine | de saint bertin en saint omer | En lan de
grace .m.ccc.li. accompli ».
- f. 95ra-117rb : Odoric de Pordenone, *Relatio* (trad. Jean le Long). *Prol.* « [*rubr.*] Ci com-
mence le chemin de la | peregrinacion et du voiaige | que fist uns bons homs de
lor | dre des freres mineurs qui | ot nom frere odric [...] par frere jehan | le long dit
et ne de ypre moi | ne de saint Bertin en saint | omer en lan de grace m.iii^e.lj » ; *inc.* f.
95rb « [*rubr.*] De trapsond[e] | [*texte*] Comme que on | raconte plusieurs | choses des
con | ditions *et* de les | tat de ce mon | de . Si ne vueil ie en ce liure | mettre chose pour
verite ... » ; *expl.* f. 117rb « ... et dirent que | iestoye baptiziez et sains homs | mais
cilz qui la estoient de | mourez estoient tous deables | denfer | [*rubr.*] Explicit ».
 - f. 117v-118v : blanches (f. 117r « du royaume... » en écriture cursive, effacé, suivi de
« du royaume » en majuscule).
 - f. 119ra-138rb : Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* (trad.
Jean le Long). *Prol.* « [*rubr.*] Cy commence un traictie de | lestat de la terre sainte et
aussy | en partie de la terre de egipte [...] moine de saint ber | tin en saint omer En lan
de | grace .m.ccc.lj. » ; *inc.* « Sicut audiuimus | sic vidimus in ci | uitate dei *nostri* . |
¶Ces paroles sont | escriptes ou psaul | tier *et* les met uns aucteurs comme | en parlant
en sa propre personne ... » ; *expl.* f. 138rb « ... non pas seulement des | membres
corporelz mais pour | desirer de pur courage Ace point | nous doint dieux venir
Amen [*rubr.*] Explicit ».
 - f. 138va-142ra : *Lettres* (trad. Jean le Long). *Prol.* « [*rubr.*] Cest la coppie des lettres que
| le empereres souuerains des | tartres le grant caan de cathay [...] moine de saint
bertin | en saint omer en lan de grace | mil.ccc.lj » ; *inc.* « En la force du tout | puissant
dieu li | empereres des em | pereres comman | dement nous enuoions message ... » ;
expl. f. 142ra « ... par la grace de dieu enuoier . Donne en A | uignen le xiii^e iour de
Juing | la quinte annee de *nostre* reg | nacion de *nostre* pape | Explicit. ».
 - f. 142ra-146vb : *De statu, conditione ac regimine Magnis Canis* (trad. Jean le Long). *Prol.*
« [*rubr.*] Cy commance de lestat et | | de la gouernance du grant caan | de cathay
souuerain [...] iehan le long dyppre | moine de saint bertin en saint | Omer. » ; *inc.* f.
142rb « Le grant caan de | Cathay est grans | sires *et* tres puissans | entre tous les roys
| et seigneurs du | monde ... » ; *expl.* f. 146vb « ... et enuoie moult volen | tiers ses

gens en secours *et* en | subside des *crestiens* quant ilz en | ont a faire *et* quant ilz le
 requie | rent a lempereur. | Explicit de lestat et de la | gouuernance du grant Caan |
 souuerain empereur des tartres. ».

LONDON, British Library, Cotton Otho D II [= D]

Support : Vélin, 315 x 230 mm env.

Datation : XV^e s. (première décennie)

Feuillets : I (parch. ancien) + 149, numérotation moderne au crayon sur l'angle supérieur droit à partir de la page de garde. Table des matières écrite par Richard James (1592-1638) et note écrite par Thomas Gale (1635ca-1702) en 1683 sur la page de garde. Timbre du restaurateur sur le contre-plat intérieur de la couverture postérieure « 6 MAR 1962 ».

Cahiers : à l'origine, les fascicules étaient vraisemblablement des sénions ; une seule réclame « et en chascun » au f. 13v (= 12v).

Écriture : *littera cursiva* à l'encre brune sur deux colonnes ; justification 125 x 110, 39/40 lignes par colonne ; colonnes mm 125 x 50, intercol. mm 10, marg. inf. mm 40 ca. Rubriques en *littera textualis* à l'encre rouge.

Décorations : lettrine initiale champie C f. 6ra mm 25 X 25; les autres mm 10 X 10. Pieds-de-mouche dans tout le texte. Au f. 6r, enluminure mm 55 x 110 ; les autres mm 55 x 45 : on conserve 39 miniatures du récit de Hayton, 15 du récit de Riccold, 11 d'Odoric, 5 de Boldensele, 3 des lettres, 4 du *De estat*, 12 de la *Mélusine*. Enluminures attribuables au *Maître de l'Épître d'Othéa* (1403-1410)³⁸³.

³⁸³ Sur cet artiste voir Meiss 1967, p. 299-300 « The Epître Master is perhaps the most mysterious painter who appeared in Paris around 1400 » ; Meiss 1974, p. 388-9 ; Avril 1975, p. 45, qui le premier s'est aperçu de la main du *Maître* dans le ms. Cotton : « Nous voudrions d'ores et déjà signaler un spécimen apparemment inédit de sa production, contenu dans un manuscrit de la British Library: il s'agit d'un recueil qui, comme le manuscrits français 2810 et 12201 de la Bibliothèque Nationale, témoigne du même intérêt pour les régions d'Orient » ; et de Winter 1982. Pour les manuscrits de l'*Épître d'Othéa* voir Mombello 1967, Hindman Sandra 1983, *The Composition of the Manuscript of Christine de Pizan's Collected Works in the British Library: A Reassessment*, «British Library Journal», IX, pp. 93-123, téléchargeable à l'adresse <http://www.bl.uk/eblj/1983articles/pdf/article9.pdf> ; Sandra L. Hindman, *Christine de*

Reliure : moderne ; sur le dos : « TRAVELS IN | THE | HOLY LAND | ETC. | | BRIT. MUS. | | COTTON | MS. | OTHO D. II. ».

Date et lieu : ms. vraisemblablement copié à Paris durant la première décennie du XV^e s., comme son frère le ms. C, bien que l'allure du ms. D soit d'exécution beaucoup plus noble.

Possesseurs : le ms. a appartenu à Jacqueline de Luxembourg (ca. 1415-1472), probablement lorsqu'elle était encore duchesse de Bedford, donc avant son mariage avec Richard Woodville en 1436, comme en témoigne l'*ex libris* aujourd'hui perdu mais indiqué par Thomas Smith (1638-1710), *fellow* de l'Université d'Oxford, en 1696 : « Liber iste, elegantissimis figuris illuminatus, | olim pertinebat ad Dominam Jaquettam Luxem-|burgicam, Ducissam Bedfordiae, ut illa pro-|pria manu in fine libri testatur »³⁸⁴, qui à son tour avait repris la note écrite par Richard James (1592-1638), premier bibliothécaire de la famille Cotton, sur la page de garde³⁸⁵ : « T[o]tus iste co|dex illuminatur pulcherrimis figuris ut qui olim...| pertinebat ad Iaquettam de Luxembourg d[u]|cissam Bedfordice ». Ce ms. appartenait donc à la Bibliothèque de Sir Robert Cotton (1570/71-1631), bibliophile érudit qui avait inauguré sa bibliothèque dans les années 1590 pour la léguer après sa mort à son fils Thomas († 1662). C'est dans le catalogue manuscrit de sir Robert James, commencé avant 1631 et terminé avant 1639 (aujourd'hui ms. Additional 36682), que le ms. apparaît pour la première fois : il est ainsi enregistré « Otho D.II, *Travels in the Holy Land, etc.*³⁸⁶ ». Dans le catalogue rédigé en 1656-57, le ms. est signalé comme manquant³⁸⁷, puisqu'il a été restitué en 1683 par Thomas Gale (ca. 1635-1702), érudit et antiquaire auquel les Cotton avaient prêté plusieurs livres³⁸⁸, comme il est noté sur la page de garde : « Hunc librum per annos |

Pizan's "Epistre Othéa": Painting and Politics at the Court of Charles VI, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1986 et Parussa 1999,

³⁸⁴ Smith Thomas, *Catalogus Librorum Manuscriptorum Bibliothecae Cottonianae*, Oxford, Sheldonian Theatre, 1696; fac-similé publié par C. G. C. Tite, *Catalogue of the Manuscripts in the Cottonian Library, 1696*, Cambridge, D. S. Brewer, 1984, p. 74.

³⁸⁵ On peut confronter sa graphie avec celle qui apparaît à la p. 19 de Tite Colin G. C. 2003, *The Early Records of Sir Robert Cotton's Library: Formation, Cataloguing, Use*, London, The British Library.

³⁸⁶ Tite 2003, p. 11-2.

³⁸⁷ *Ibidem*, p. 155.

³⁸⁸ Pour sa biographie, voir Stephen Leslie 1889, *Dictionary of National Biography*, vol. XX, London, Smith, Elder & co. 63 voll. (1885-1900), p. 370-80.

multos a Bibliothecam Cottoni- | *anam* alienatum [Quod] redemit et | restituit Thomas . Gale | anno D. 1683 ». Le 23 octobre 1731 un grave incendie se déclara dans la bibliothèque de Cotton, et notre ms. fut l'un des plus endommagés. En 1753 la bibliothèque Cotton entra au British Museum, qui venait d'être fondé³⁸⁹. Enfin, en 1802 le bibliothécaire du British Museum Joseph Planta rédigea un catalogue dans lequel notre ms. est enregistré comme *desiderantur*, tout comme un autre ms. contenant des récits de voyage et gravement abimé, le ms. Cotton Otho D V³⁹⁰.

Disponibilité en ligne : non disponible.

Contenu du ms. :

- f. 1r : description de Robert James et note de Thomas Gale.
- f. 1v : blanc.
- f. 2ra-5vb : table des matières (le f. 4v est blanc).
- f. 6ra-37vb : Hayton de Korikos, *Flos historiarum*, le premier livre, le deuxième jusqu'au ch. 22 et les trois premiers ch. du troisième livre (trad. de Jean le Long).
- f. 38ra-60vb : Riccolde de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. de Jean le Long).
- f. 61ra-69vb : Odoric de Pordenone, *Relatio*, du ch. 2 au ch. 20 (trad. de Jean le Long).
- f. 70ra-80r(?) : Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus*, du ch. 4 au ch. 10 (trad. de Jean le Long).
- f. 80va(?) - 81vb(?) : *Lettres* (trad. de Jean le Long).
- f. 82ra(?) - 85vb : *De statu, conditione ac regimine Magnis Canis*, du ch. 2 au ch. 10 (trad. de Jean le Long).
- f. 86ra-150v : Jean d'Arras, *Mélusine ou la noble Histoire de Lusignan*, ch. 2 aux f. 86-87, ch. 9 au f. 88, ch. 8 au f. 89, ch. 10 au f. 90, du ch. 11 au ch. 22 à partir du f. 91r jusqu'au f. 146v ; dans les f. 147-150v on ne trouve que des fragments difficilement identifiables³⁹¹.

³⁸⁹ Pour l'histoire de la Bibliothèque Cotton, voir au moins la fiche sur le site de la British Library, à l'adresse <http://www.bl.uk/reshelp/findhelprestype/manuscripts/cottonmss/cottonmss.html>.

³⁹⁰ Planta Joseph, *Catalogue of the Manuscripts in the Cottonian Library, deposited in the British Museum*, London, The British Museum, 1802. Joseph Planta (21 février 1744, Castagneta, Suisse - 3 décembre 1827, Londres) a été bibliothécaire principal du British Museum à partir de 1799 jusqu'à sa mort.

³⁹¹ Pour la présence de l'œuvre de Jean d'Arras dans le ms. Cotton voir le ch. 2.a.iii *Le Roman de Mélusine dans le ms. Cotton*.

PARIS, Bibliothèque nationale de France, français 2810 [= E³⁹²]

Support : Parch., 421 x 300 mm

Datation : XV^e s. (1410)

Feuillets : IV (le premier collé sur le contre-plat antérieur) + 301 + II (le second collé sur le contre-plat postérieur), numérotation du XVIII^e s. de 1 à 299. Description du contenu au f. Ir et Iir remontant à l'époque de François I^{er} ; description du contenu et note de Paulin Paris au f. Iir ; liste des textes contenus et *ex-libris* au f. IV de la bibliothèque de Jean de Berry, XV^e s. (écriture d'apparat de Jean Flamel). Signature autographe de Jean de Berry, effacée au f. 299v. Note sur le contenu remontant à Jacques d'Armagnac au f. II postérieur.

Cahiers : 39 cahiers, dont la plupart sont des quaternions. Réclames écrites par la même main qui a copié le texte.

Écriture : deux copistes, le premier jusqu'au f. 267 : « écriture aux proportions carrées et aux formes arrondies » ; le second a copié le récit de Riccold jusqu'à la fin, à la « graphie anguleuse, plus étirée en hauteur [...] plus proche de la *libraria* des livres liturgiques ». Texte à longues lignes, 40 lignes par page ; justification mm 245 x 160 ; marg. sup. mm 58/60, marg. inf. mm 115/118, marg. ex. mm 90, marg. int. mm 53. Réglure à l'encre brune.

Décorations : 266 enluminures, dont la première mesure mm 189 x 160, les autres mm 170 x 160 environ ; au moins cinq groupes stylistiques et plusieurs collaborateurs secondaires³⁹³.

³⁹² La description complète de ce ms. a été rédigée par François Avril 1996, p. 204-7. Nous en présentons les données les plus importantes. Une autre description se trouve dans Omont 1907, t. I. Il en existe aussi une édition fac-similé : Gousset-Avril 1996. Sur l'iconographie de ce ms. voir Meiss 1968, p. 116-22 et plus particulièrement Ménard 1986, 1994, 1998, 2006, et Meneghetti 2006.

³⁹³ Pour l'apparat iconographique qui accompagne le texte de Riccold, en particulier sur les enluminures de la dernière partie relative à l'Islam, voir Bousquet-Labouérie 1995. Son idée est que le miniaturiste a illustré les qualités des Sarrasins « de manière péjorative en transformant rites et coutumes pour les rendre ridicules et en faisant le symbole de la débauche spirituelle que représente l'Islam. Cette religion dérisoire et dépravée représente toujours une menace larvée que l'Occident doit prendre au

Date et lieu : ms. commandé par Jean sans Peur, duc de Bourgogne, durant la première décennie du XV^e siècle, probablement au début de 1410.

Possesseurs : même si « il ne s'agissait pas à l'origine d'une œuvre destinée à être offerte³⁹⁴ », comme le montrent les indices héraldiques ainsi que l'emblématique du duc, Jean sans Peur donna ce ms. à son oncle Jean de Berry à l'occasion des étrennes du 8 janvier 1413, lorsqu'il festoyait en son hôtel d'Artois avec le roi. Le ms. a ensuite appartenu au beau-fils de Jean de Berry, Jacques d'Armagnac (1433-1477). Il serait ensuite entré dans la librairie royale du roi François I^{er}.

Disponibilité en ligne : reproduction intégrale à couleur disponible en ligne à l'adresse <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52000858n.r=fran%C3%A7ais%2012202?rk=42918;4>.

Contenu du ms. :

- f. 1-96v : Marco Polo, *Devisement du monde*, sous-groupe A de la version française³⁹⁵.
Tit. « *Ci commence le Liure De marc paul : Et des merueilles* » ; *Prol.* « [rubr.] Ci apres commence le liure de marc paule des merueilles daise la grant et din | de la maiour et mineur Et des diuerses regions du monde | [texte] Pour sauoir la uerite de diuerses regions du mon | de. Si prenez ce liure cy et le faites lire [f. 1v] a messire rustapisan qui en celle meis | mes prison estoit ou temps que il couroit de cristus .m.cc.lxxxviii. ans | de lincarnation » ; *inc.* f. 1v « [rubr.] Comment les .ii. freres le parcurent de constantinoble pour | cerchier du monde. [texte] Il fu voirs que ou temps que leaodonut (*sic*) | estoit empereur de constantiboble. Ce fu lan mil.cc.l.ans de crist. | messires nicolas pol qui peres monseigneur marc estoit ... » ; *expl.* f. 96v « ... Mais nen fist nul semblant | ains moustroit que il ne les bouboit de riens pour conforter sa gent . si comme | saiges

sérieux » (p. 251), en justifiant son affirmation dans le contexte historique de la défaite de Nicopolis en 1396 et de la montée de puissance de l'armée turque. D'un autre avis était Philippe Sénac dans son étude de 1983, p. 144 : « Au regard du texte ; les miniatures apportent la nuance [...]. La laideur disparaît car l'Islam, sinon vaincu, a été expérimenté, mesuré, mûri [...]. La crainte d'autrefois a perdu de sa force et l'image de l'Islam s'en ressent moins nocive ». Plus généralement, sur la représentation des Musulmans au Moyen Âge, voir le récent Caroff 2016 ; il faut tenir compte de son affirmation : « Les artistes, à l'exception de ceux des États latins d'Orient, montrent des personnages qu'ils n'ont peut-être jamais vus » (p. 16).

³⁹⁴ Avril 1997, p. 197.

³⁹⁵ Voir Ménard 2001, p. 41-2 et 54-8.

homs quil estoit . Et a tant fine messire marc pol son liure de la diuision du monde de ces merueilles dicelluy. | Explicit »

- f. 97r-115v : Odoric de Pordenone, *Relatio* (trad. Jean le Long). *Tit.* « *Cy commence le liure frere audric de lordre des freres meneurs* » ; *prol.* « [rubr.] Cy commence le chemin de la peregrinacion et du | voyage que fist un bon homme de lordre des freres | meneurs nomme frere odric [f. 97v] et fu cilz liures translatez de latin en francois par frere bean (*sic*) le lonc . dit et | ne dyppre moisne de saint bertin en saint aumer : en lan de grace .m.ccc.lj. » ; *inc.* « Comment que on racompte pluseurs choses des condicions et de | lestat de ce monde . si ne vueil ie en ce liure mettre chose pour uerite ... » ; *expl.* f. 115 « ... Et dirent que ie | estoie baptissies et sains homs . Mais tout cil qui la estoient demoure *et* | estoient tout deable denfer : [rubr.] Explicit le ytineraire Odric de foro Julij de lordre des freres meneurs qui fist [f. 115v] cest liure [...] par frere iehan le lonc ne dyppre et moisne de saint bertin en saint aumer . En lan de | grace mil.iii.ēlj. acomplis. ».
- f. 116r-132v : Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* (trad. Jean le Long). *Tit.* « *Cy commence le Livre De Taleren de pierreguort* » ; *prol.* « [rubr.] Cy commence un traitie de lestat de la terre sainte. et ossy en partie de la terre | degipte [...] moisne de saint bertin en saint aumer en | lan de grace mil trois Cens cinquante et .j. » ; *inc.* « Sicut audiimus sic uidimus in ciuitate dei . Ces | paroles sont escriptes ou saultier et les met mesire | guillaume ... » ; *expl.* f. 132v « ... Chascuns crestiens doit | desirer a uenir et y mettre paine non pas seulement des membres corporelz | mais pour desirer de pur couraige. a ce point nous doinst dieux venir. Amen | [rubr.] Explicit uns traities de la terre sainte. et aussy en patie (*sic*) de egipte. fais par | noble homme [...] moisne de saint bertin | en saint aumer. lan de grace mil.iii.ēlj. acomplis »
- f. 133r-136r : *Lettres* (trad. Jean le Long). *Tit.* « *De pierreguort cardinal³⁹⁶* » ; *prol.* « [rubr.] Cest la coppie des lettres que ly empereres souuerains des | tartars le grant kaan de katay enuoya au pappe benoit | le xii^e. de ce nom [...] iehan le lonc dit et ne de | yppre moisne de saint bertin en saint aumer : en lan de grace .m.iii.ēlj. » ; *inc.* « En la fourme du tout puissant dieu ly empereres des empereres com | mandement. nous enuoyons messaige nostre ... » ; *expl.* f. 136r « ... *et* qui | les errans a voie ramainent prions nous et proposons a vos parties par | la grace de dieu enuoier . Donne en auignon. le .xiii^e iour de Juing .le.v.^e | annee de *nostre* regnacion de *nostre* pappat | Explicit et *cetera* ».

³⁹⁶ Le copiste du ms. ne distingue par entre le récit de Boldensele et les *Lettres*.

- f. 136v-140v : *De statu, conditione ac regimine Magnis Canis* (trad. Jean le Long). *Tit.* « *Cy commence le liure de lestat du grant Caan* » ; *prol.* « [rubr.] Cy commence de lestat et de la gouuernance du grant kaan de cathay sou|uerain empereur des tartres [...] Translate de latin en francois | *par* frere iehan le lonc dyppre moisne de *saint bertin* en *saint aumer* » ; *inc.* « Le grant kaan de cathay est tres puissans entre tous | les roys du monde. A ly sont subget et font hom|maige ... » ; *expl.* f. 140v « ... Et aussy cilz | empereres preste et enuoye moult volentiers les gens en secours et en su|stice des crestiens quant ilz en ont affaire et quant ilz le requ>i<erent a lempereur | [rubr.] Explicit de la gouuernance et de lestat du grant kaan souuerain empereur | des tartars ».
- f. 141r-225v : Jean de Mandeville, *Livre des Merveilles*, appartient au groupe C de la soi-disant version insulaire³⁹⁷. *Tit.* « *Cy commence le liure mesire guillaume de mandeuille* » ; *prol.* « [rubr.] Comment mesire guillaume de mandeuille sen ala outre mer | [texte] Comme il soit ainsi que la terre doultre mer cest assa|uoir la sainte terre de promission. en trestoutes les | autres terres cest la plus excellente ... |f. 142| ... Car chose de lonc temps passee par la veue | tourne en oubly. Et memoire doomme ne puet mie tout tenir ne comprendre | [rubr.] Explicit prologus » ; *inc.* f. 142v « Ore en nom de dieu glorieux qui veult aller outre mer. | Il puet aller par plusieurs chemins et par mer et par terre | selonc les parties dont il mouura ... » ; *expl.* « ... pour quoy nul ne sedoit deseperer pour pechie quil ait fait . Car | dieu prent tout a mercy ceulx qui meurent en bonne entencion *et qui* vraye|memt se repentent | Explicit ».
- f. 226r-267r : Hayton de Korykos, *La Fleur des Histoires de l'Orient*. *Tit.* « *Cy Commence le liure De Frere hayton* » ; *inc.* « [rubr.] Cy commence le liure frere jehan hayton de lordre de premonstre cousin | germain du roy darmenie qui parle des merueilles des .xiiij. royaumes daise. | [texte] Le royaume de cathay est tenu pour le plus noble roy|aume et le plus riche qui soit ou monde et est sur le riuage de la mer oceane ... » ; *expl.* f. 267 « ... Au temps de la *vostre* sainte paternite deuous tous prier hum|blement que longue vie beneuree li doint celui qui vit et regne in secu|la seculorum. Amen. | [rubr.] Cy fine le liure des hystoires des parties dorient compile par religieux hom|me frere hayton [...] si comme le dit frere hayton le ditoit de sa bouche. sans note ne exem|plaire. et de romans le translatay en latin. En lan *nostre* seigneur .m.ccc. |sept ou mois daoust. Deo gracias. »
- f. 267v : blanc.

³⁹⁷ Voir la fiche de l'œuvre sur le site http://www.arlima.net/il/jean_de_mandeville.html rédigée par Christine Gadrat.

- f. 268r-299v : Riccold de Monte di Croce, *Liber peregrinationis* (trad. Jean le Long). *Tit.* « *Cy commence Le Liure de Frere Bicul : de lordre des Freres prescheurs* » ; *prol.* « [*rubr.*] Ci commence le itineraire de la peregrinacion et du voiage que | fist ung bon preudomme des freres prescheurs qui ot nom | frere bi[ul] [...] de latin en fran|coys en lan de grace mil.ccc.lj. Fait et compile *par* frere iehan le long dippre moine | de leuesque de taroenne » ; *inc.* f. 268v « *Comme ie le maindre de lordre des freres precheurs iadis aussi souuent | en mon courage et en ma pensee la tres grant douleur de la diuine | amour vers la lignie humaine ...* » ; *expl.* f. 299v « ... Touz lez autrez afaire de mahommet de sa vie et de sa | mort. de sa doctrine de tout son proces pourra on trouuer en *nostre* aultre ouu|rage en ung aultre liure que ie recullay fait .et.cetera | [*rubr.*] Explicit le ytineraire de la peregrinacion frere riculd de lordre des freres precheurs [...] moisne de saint bertin en saint omer. En lan. mil.ccc.li. acomplis ».

BERN, Burgerbibliothek, ms. 125 [= F⁵⁹⁸]

Support : Parch., 325 x 235 mm

Datation : XV^e s. (milieu env.)

Feuillets : II (le premier collé à l'envers sur le contre-plat) + 287 + I (collé sur le contre-plat postérieur), deux numérotations modernes au crayon dans l'angle supérieur droit (coïncidentes jusqu'au f. 211, ensuite la seconde corrige la première). Deux notes du XV^e s. au f. I : « *Aut deus nature patitur* » et « *Rien ne m'est plus | cleves* ». Plusieurs notes de Jacques Bongars tout au long du texte. Note du restaurateur Johannes Lindt de Berne collée sur le parchemin du contre-plat antérieur, 1938, écrite en allemand. Timbre de la Bibliothèque de Berne au f. 1r.

Cahiers³⁹⁹ : ms. formé par trois sections hétérogènes : section 1 f. 1-94, section 2 f. 95-108, section 3 f. 181-287. S1 : 11 IV⁸⁸ + III⁹⁴ ; S2 : 10 IV¹⁷⁴ + (IV-2)¹⁸⁰ [les derniers feuillets manquent] ; S3 : (IV-1)¹⁸⁷ [le premier feuillet manque] + 12 IV²⁸³ +

³⁹⁸ La description complète a été rédigée par M. Florian Mittenhuber, conservateur de la Burgerbibliothek de Berne, à l'occasion de la numérisation du ms. en 2016 ; elle est maintenant disponible en ligne à l'adresse <http://www.e-codices.unifr.ch/fr/description/bbb/0125/Mittenhuber>. Pour l'histoire du ms., voir notre Robecchi 2017a.

³⁹⁹ Nous adoptons la formule de cahiers fournie par Mittenhuber dans sa description.

II²⁸⁷. Signatures seulement pour les sections 2 (*a i – l iii*) et 3 (*a ii – o i*) de la main même des copistes.

Écriture : gothique bâtarde *formata*, trois mains⁴⁰⁰. Les sections 1 et 3 peuvent être attribuées à la main de Bertrand Richart⁴⁰¹ ; la main de la section 2 remonterait à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle⁴⁰². S1 : justification mm 210 x 153 ; deux colonnes mm 210 x 70, 34/35 lignes par colonne ; intercol. mm 13 mm, marg. sup. mm 40, marg. inf. mm 75, marg. ex. mm 54, marg. int. mm 30. S2 : justification mm 204 x 154 ; deux colonnes mm 204 x 70, 34/35 lignes par colonne (mais 42/43 lignes aux f. 95r et 102v) ; intercol. mm 12 ; marg. sup. mm 35, marg. inf. mm 90, marg. ex. mm 50, marg. int. mm 25. S3 : justification mm 215 x 150 ; deux colonnes mm 215 x 65, 34/35 lignes par colonne ; intercol. mm 18 ; marg. sup. mm 35, marg. inf. mm 80, marg. ex. mm 50/52, marg. int. mm 30. Rubriques en *littera textualis* à l'encre rouge, dans la S2 presque rose.

Décorations : lettrines alternées bleues et rouges ; S2 pieds-de-mouche alternés bleus et rouge. Armoiries « d'argent à la fasce bandée d'or et de gueule. De 6 pièces »⁴⁰³ de la famille Pons de Saint-Maurice repeintes dans la S1 (lettre initiale à f. 4ra) et dans la S3 (marges décorées aux f. 197vb, 214rb et lettres initiales aux f. 217rb, 255vb). Le texte au f. 4r est bordé de décorations florales, les autres pages sont décorées seulement autour d'une colonne : S1 f. 1ra, 9rb, 27ra, 28ra, 33rb, 34va, 37ra, 39vb, 48ra, 57va, 63rb, 65vb, 72rb, 74ra, 75vb (celle au f. 77rb a probablement été enlevée), 80vb, 82rb,

⁴⁰⁰ Pour cette écriture également il faudrait exclure la définition de bâtarde bourguignonne proposée par Andreose-Ménard 2010, p. XLV.

⁴⁰¹ Bertrand Richart fut un des copistes qui travailla le plus souvent pour le duc : il aurait ajouté des feuillets au recueil de poésies de Charles d'Orléans en 1455, et copia, en 1461, un livre de ballades que Charles offrit à la demoiselle de Roigny (Champion 1969, p. 483-4). À partir du mois de février 1457 il fit une belle copie des poésies de Charles pour sa femme Marie de Clèves, qui correspond au ms. de Carpentras, BM, ms. 375 (Id, p. 527). Le ms. de Berne ne semble avoir jamais été signalé parmi les mss. produits par Bertrand Richart ; la graphie correspond à celle du ms. BnF, fr. 5649, contenant un Marco Polo 'frère' de celui du ms. F et signé par le copiste dans le colophon. Il faut remercier M. François Avril, qui nous a gentiment suggéré d'y reconnaître la main de cet important copiste.

⁴⁰² Voir les ressemblances avec la planche 23 des *Nomenclatures*, datée de la fin du XIV^e siècle et avec la planche 53 de Parisse 2006, datée de 1365, même si l'écriture du manuscrit de Berne est un peu plus anguleuse et plus semblable aux résultats du XV^e siècle.

⁴⁰³ *Grand armorial*, t. V, p. 327, n. 27202.

85ra et S2 f. 197vb, 214rb, 217rb, 255vb. Selon Ménard, et d'après l'avis de François Avril, « en raison de sa décoration (bordures de fleurs et de fruits) le codex 125 serait des environs de 1460 et proviendrait de l'Ouest de la France (Tours, Angers)⁴⁰⁴ ». Cet avis concerne exclusivement la S3 ; quant à la S1, la décoration a été probablement produite par le décorateur d'un Pétrarque latin (*De virus illustribus*, BnF, lat. 6069K, signé par le scribe Mourard et daté de 1448) et d'un Boccace (*De mulieribus claris*, BnF, lat. 6069Q), deux mss. qui avaient été copiés autour de 1448, entre Blois et Orléans d'après deux modèles « prêtés par l'Université d'Orléans en 1445 » au duc Charles d'Orléans⁴⁰⁵. Un encadrement presque identique à celui du f. 4r se retrouve également dans le ms. fr. 5649 de Marco Polo copié par le même Bertrand Richart. La S2 est dépourvue de décoration.

Reliure : moderne de 1938.

Date et lieu : les sections 1 et 3 ont été copiées autour des années 1440 et 1450 ; les petites différences pourraient s'expliquer par des raisons chronologiques, puisque Richart les aurait copiées à distance de quelques temps. Quant à la S2, on sait qu'en 1411 Charles d'Orléans achevait de payer « à Guillaume de Sanlis un exemplaire de voyages de Mandeville qu'il avait acquis de son père, Jean de Soisy, pannetier de la maison d'Orléans, pour la somme de 40 écus d'or ». ⁴⁰⁶ On ne peut pas affirmer avec certitude que cet exemplaire corresponde à l'actuelle section 2 de notre ms. de Berne, qui semblerait en effet précéder la copie des deux autres sections d'une cinquantaine d'années, mais l'hypothèse nous semble assez fondée.

⁴⁰⁴ Andreose-Ménard 2010, p. XLV.

⁴⁰⁵ Notices tirées de notre correspondance avec François Avril du 9 mars 2017.

⁴⁰⁶ Champion 1910, p. XXI-II. Peut-être pourrait-on l'identifier avec Guillaume II « Le Bouteiller » de Senlis, appartenant à la maison de Moucy, et défini « chevalier bachelier, capitaine de compagnie (cité à Saint-Grenier), Chambellan du Roi et de Louis, duc d'Orléans », personnage qui ne diffère pas de l'homonyme mort entre 1461 et 1463 « otage des Anglais avec Jean d'Orléans, comte d'Angoulême » (voir la fiche sur les seigneurs de Senlis à l'adresse <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Senlis.pdf>). Toutefois, son père était Guillaume I^{er} « Le Bouteiller » de Senlis, qui épousa Jeanne de Meudon. Champion 1910, p. 71, n. 2 à propos de Jean de Soisy, renvoie à François de l'Hopital, seigneur de Soisy († 1427), conseiller et chambellan du roi Charles VI et chambellan du duc d'Orléans en 1413 ; son père était Jean II de l'Hopital († 1376). On ne comprend donc pas quel soit le lien entre Guillaume de Senlis et « son père » Jean de Soisy. Ces renseignements ont été tirés du site <http://gw.geneanet.org>, « Familles de Roux et Chaudenay ».

Possesseurs : le premier possesseur du ms. a été probablement Marie de Clèves. La devise personnelle de la duchesse d'Orléans *Rien ne m'est plus Clèves* et son monogramme, formé par M et L enclavés, sur le verso de la page de garde, se retrouvent dans d'autres manuscrits lui ayant appartenus⁴⁰⁷. Ce manuscrit, probablement copié autour de 1450, ne se retrouve pas dans l'inventaire de la duchesse dressé en 1487 à Chauny⁴⁰⁸ : il a dû être aliéné avant cette date, vraisemblablement à un membre de la famille de Pons. Ensuite le ms. a appartenu à un certain M. de Superville, non identifié : voir la note de Jacques Bongars au f. 1 « Bongars | l'a de la courtoisie | de Mr. de Superville »⁴⁰⁹. Jacques Bongars légua sa bibliothèque à Jakob Gravisset (1598-1668), fils d'un de ses amis, à sa mort en 1612. Vingt ans après, Gravisset donna sa bibliothèque à la ville de Berne.

Disponibilité en ligne : description et reproduction intégrale à couleur disponible en ligne à l'adresse <http://www.e-codices.unifr.ch/it/description/bbb/0125/Mittenhuber>.

Contenu du ms.

S1 :

- ff. 1-94va : *Devisement du monde* de Marco Polo dans la version dite « de Grégoire », groupe B ; les ff. 1-4v contiennent la table des matières ; le texte commence au f. 5. *Prol.* « Pour savoir | la pure verite des | diuerses regions du monde si prenez | cest liure [...] ... par messire Rusta pysan qui en | celle meisme prison estoit au temps | quil couroit de crist mil cc iii^{xx} | et xviii ans de lincarnation » ; *inc.* « [*rubr.*] *Comment les deux freres se partirent de | constantinoble pour encerchier du mode* (sic) | *.j.* [*texte*] Il fu voirs que au temps | que ung Bauduins fu empe|reur de Constantinoble . ce fu a | mil. cc

⁴⁰⁷ Notamment les mss. BnF, fr. 20026, f. A ; fr. 25528 f. 1 et Carpentras 375, f. 2. Une fois de plus, nous devons remercier François Avril. La devise et le monogramme ne sont pas signalés dans la description de Mittenhuber. L'épouse du duc adopta cette devise après la mort de son mari survenue en 1465 ; voir Coville 1914, p. 25.

⁴⁰⁸ Voir Champion 1909, p. 151, où il a transcrit l'inventaire de la duchesse.

⁴⁰⁹ On peut signaler un Superville très célèbre : il s'agit de Daniel de Superville (1657-1728), théologien calviniste néerlandais. Sa famille était originaire du Béarn, dans les Pyrénées françaises. En outre, son arrière-grand-père était Jean de Superville, physicien personnel du roi Henri IV (1553-1619). Il est fort probable que Bongars ait connu ce Jean de Superville, qui venait d'une région très proche de celle de la famille Pons, où il aurait pu acquérir notre manuscrit. C'est une piste à exploiter.

et l. ans de crist ... » ; *expl.* f. 94ra « ... legierement comme se ce fust ung | oyseau et le portoit deuant son pere et ce faisoit elle souuent. | Explicit le rommans du grant | kaan de la grant cite de Cambalut | Veez cy le liure que monseigneur | Thybault cheualier seigneur | de cepoy que dieux absoille requist *que* | il en eust la coppie . A messere marc pol | Bourgois et habitant de la cite de | venise ... | f. 94va | ... lem|pereurs sa fame vicair general | pour eulz deus en toutes les par|ties de lempire de Constantino|ble . Ce fut fait lan de lincarnati|on nostre seigneur Ihesucrist | mil. troiscens et sept ou moiz | daoust ».

S2 :

- ff. 95-180vb : Jean de Mandeville, *Livre des merveilles* dans la version dite « continentale ». *Rubr.* : « Ci commence le liure Jehan de mande|uille cheualier lequel parle de lestat | de la terre sainte et des merueilles | que il y a veues . » ; *inc.* « Comme il soit | ainsy que la | terre doultre | mer Cest asca|uoir la terre | sainte ... » ; *expl.* f. 180vb « ... Car ilz ne porroi|ent riens dire de nouuel de *quoy* | les oyans peussent prendre soulas ». Le dernier feuillet de ce texte est perdu.

S3 :

- ff. 181-287ra : les traductions de Jean le Long (sauf le récit de Hayton).
- ff. 181-197vb : Odoric de Pordenone, *Relatio* (trad. Jean le Long). Les premiers feuillets ont été perdus. *Inc.* « seroient longues a racompter. [*Rubr.*] Cy nous | dit de somdoma la cite autres lapeleut sostoma | [*Texte*] De ceste cite de thoris men | party et vins ... » ; *expl.* f. 197vb « ... Maiz touz | ceulx qui estoient la demourez estoi|ent tous deables denfer. | Explicit le ytineraire odoric | de foro julii [...] moyne de saint bertin en saint | aumer En lan de grace mil ccc | cinquante *et* ung ».
- ff. 197vb-214rb : Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* (trad. Jean le Long). *Prol.* : « Cy commence ung trait|tie de lestat de la terre | sainte et aussi en partie de la terre | degipte [...] | moyne de saint bertin en saint | aumer en lan de grace mile ccc | Cinquante *et* ung » ; *inc.* f. 214va « Sicut audiuius sic | vidimus inciuitate dei | Ces parolles sont escriptes et le | met messere guillaume comme | en parlant en sa personne ... » ; *expl.* f. 214rb « ... et y mettre | paine non pas seulement des mem|bres corporelz maiz pour desirer de | pur couraige a ce point nous doint | dieu venir Amen | Explicit ung des traittiez | de la terre sainte et aussi | en partie [...] moyne de saint bertin en saint | aumer lan de grace mil ccc l *et* ung | accompli ».
- ff. 214rb-217ra : *Lettres* (trad. Jean le Long). *Prol.* « Cest la coppie des lettres que lem|pereur souverain des tartres | le grant kaan de Catay envoya au | pape benoist le xij^e de ce nom [...] en | saint aumer en lan de grace mille | trois cens cinquante *et*

- ung » ; *inc.* « En la forme du tout puissant | dieu lempereur des empereurs | commandement nous enuoions message ... » ; *expl.* f. 217ra « Donne en | avignon le xiiij^e jour de juing la ve | annee de nostre regnacion de nostre | papat | Explicit *etcetera* ».
- ff. 217ra-220vb : *De statu, conditione ac regimine magnis Canis* (trad. Jean le Long). *Prol.* « Cy commence lestat et | la gouuernance du grant | kaan de cathay souuerain empereur [...] moyne de | saint Bertin en saint aumer. » ; *inc.* f. 217rb « Le grant kaan | de cathay est trespuis|sant entre tous les roys | du monde Alui sont subgietz ... » ; *expl.* f. 220vb : « ... et enuoie moult volentiers ces gens | en secours et en suside des crestiens | quant ilz en ont affaire requerent | lempereur ».
 - ff. 220vb-255va : Hayton de Korikos *La fleur des estoires d'Orient* (1307). *Prol.* « Cy commence le liure frere jehan | hayton de lordre de premonstre | cousin germain du roy darmenie qui | parle des merueilles de quatorze roy|aumes daise » ; *inc.* « [*rubr.*] Le royaume de cathay [*texte*] Le royaume de cathay est | tenu pour le plus noble roy|aume et le plus riche qui soit ou monde ... » ; *expl.* f. 255va « deuons tous prier | humblement que longue vie bienue|ree lui doint cellui qui vit et regne | in secula seculorum Amen. | Cy fault le le liure des hy|stoires des parties dorient | compile par religieux homme frere hay|ton [...] si comme le dit frere | hayton le dictoit de sa bouche sans note | ne exemplaire et de romans le trans|latay en latin En lan *nostreseigneur* mille C|CC et sept ou mois daoust deo *gratias* ».
 - ff. 255va-287ra : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. Jean le Long). *Prol.* « Cy commence le liure de pere|grinacion de litinaire et du | voiage que fist ung bon preudomme des | freres prescheurs qui ot nom frere | | Bicul [...] par frere Jehan le long dippre | moine de leueschie de taroene » ; *inc.* « Comme le meindre de | lordre des freres pres|cheurs jadis aussi sou|uent en mon couraige et en ma pen|see ... » ; *expl.* f. 286vb : « ... pourra on trouuer en | nostre autre ouuraige en ung autre | liure que je recueillay fait *etcetera* | f. 287ra | Explicit le ytineraire de la | peregrinacion frere Riuld de | lordre des freres prescheurs [...] moyne de saint Bertin en saint | omer en lan mil trois cens et .l.j. | accompliz ».

IMPRIME par Jean Saint-Denys († 1531ca), Paris, 1529 [= g]

In-folio, IV-87 ff., caractères gothiques à l'encre noire et rouge sur la première page. Figures gravées sur bois.

Titre : « L[*rouge*] hystore (sic) merueilleuse | [*noir*] Plaisante et ReCreatiue du grand Empereur de Tar|tarie seigneur des [*r.*] *Tartres* [*n.*] nomme le grand [*r.*] Can [*n.*] Conte|nant six liures ou parties : [*r.*] Dont [*n.*] le ¶ Premier traicte | des singularitez *et* conditions des .xiiii. Royaulmes de | Asye [...] Et signamment des cho|ses monstrueuses *quz* a veues selon la diuersite des pays / contrees / et regions | Et plusieurs aultres choses *comme* on pourra veoir par la table cy apres » ; privilège : « ¶ Auec Preuilege. | ¶ On les vend a paris en la rue neufue *nostre* [*r.*] dame [*n.*] a lenseigne. [*r.*] S. Nicolas | [*n.*] et au pallays en la gallerie *come* on va a la [*r.*] chancellerie [*n.*] pour [*r.*] Jehan s. denys. ». Permis signé par le Prévôt P. Moifait le 15 février 1528, comme l'on lit sur le verso du premier feuillet.

Colophon : « ¶ Cy finist l'histoire merueilleu|se / Plaisante / et ReCreatiue / du grand Empereur de Tartarie / seigneur | des Tartres / nomme le grand Can . Imprimee nouvellement a | Paris En Lan mil cinq cens *vingt et .ix.* le quinzieme iour | du moys Dapurile / pour Jehan saint denys Li=|braire / demourant en la Rue neufue nostre | Dame a lenseigne Saint | Nycolas. | ¶ Cum Priuilegio ».

Il existe dix exemplaires répertoriés de cet imprimé. Nous avons examiné l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote Rés. O2R 17⁴¹⁰.

Ce qui est intéressant, c'est que l'imprimeur a considéré les traductions de Jean le Long comme un seul ouvrage unitaire, une sorte de Roman sur le Khan des Mongols. Roman qui, à son tour, n'est pas composé par six œuvres différentes à l'origine, mais par six parties ou livres qui se rassemblent dans une nouvelle unité. Les trois premières parties correspondent aux trois livres de la *Fleur des histoires* de Hayton, le quatrième et le cinquième au *Liber peregrinationis* et à la *Relatio*, tandis que le sixième est composé par le *Liber* de Boldensele auquel ont été ajoutées les *Lettres* et le *De statu* sans

⁴¹⁰ Nous avons consulté la fiche de l'Universal Short Title Catalogue, en ligne à l'adresse <http://ustc.ac.uk/index.php/record/34826> (consulté le 21/01/2017) ; les autres exemplaires indiqués se trouvent : au Royaume Uni, Blickling Hall, Norwich ; London, British Library (G 6790) ; en France : Grenoble, Bibliothèques municipales ; Lille, Médiathèque municipale Jean Lévy (Rés. 43302) ; Paris, Bibliothèque de l'Arsenal (4o H 5229) ; Bibliothèque de l'Institut de France (4o Y 163 B Rés.) ; en Russie : Moscou, Bibliothèque d'État de Russie ; en Allemagne : München, Bayerische Staatsbibliothek (2o H as 230).

solution de continuité, comme si elles appartenait à la même œuvre. Le titre « Histoire merveilleuse, plaisante et recreative » démontre d'un côté la conception unitaire de l'histoire, de l'autre côté il met en évidence la présence de l'élément merveilleux ainsi que du plaisir et de sa portée didactique, comme il arrive souvent pour les imprimés du XVI^e siècle, afin de susciter l'intérêt du public et de s'assurer la vente de son produit⁴¹¹.

Disponibilité en ligne : non disponible.

Contenu :

- f. I-IV : table des matières.
- f. 1-30v : Hayton de Korykos, *Fleur des histoires de la terre d'Orient* (trad. Jean le Long).
- f. 30v-53 : Riccold de Monte Croce, *Liber peregrinationis* (trad. Jean le Long).
- f. 53v-66 : Odoric de Pordenone, *Relatio* (trad. Jean le Long).
- f. 66-77v : Guillaume de Boldensele, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* (trad. Jean le Long).
- f. 77v-80 : *Lettres* (trad. Jean le Long).
- f. 80-82 : *De statu, conditione ac regimine magnis Canis* (trad. Jean le Long).

Un nouveau manuscrit

MOSCOU, Bibliothèque d'État de Russie, Φ.256 № 602 (= Rumanzowsche Museum, ms. 40) [H]

À l'occasion du congrès *Riccoldo da Monte di Croce († 1320): Missionary to the Middle East and Expert on Islam* (Stockholm, 7-8 septembre 2017), M. Stefan Schreiner (Université de Tübingen) nous a gentiment signalé l'existence d'un septième ms. contenant la traduction de Jean le Long du *Liber peregrinationis*. Il s'agit d'un ms. du début du XIX^e s. qui ne contient que le récit de Riccold, ce qui fait exception par rapport au corpus qui transmet toujours les six traductions ensemble. Il est conservé dans la Bibliothèque d'État de Russie sous la cote Φ.256 № 602, et il est formé par 76 + II f. dont les dimensions sont 315 x 200 mm.

⁴¹¹ V. Viellard 2007, p. 20, qui cite les titres de l'impression du *Perceforest* de 1528 et du *Perceval* de 1530 qui insèrent des adjectifs tels que *plaisante, recreative, vaillant*, etc.

Le ms. faisait partie de la bibliothèque privée du Graf (comte) Nikolai Petrovič Romyancev (Николай Петрович Румянцев; St. Petersburg 1754–1826 St. Petersburg), Ministre des affaires étrangères et Chancelier de l'Empire Russe sous l'empereur Alexander I. Nikolai Romyancev était un bibliophile et collectionneur de manuscrits, surtout de littérature française. Il est fort probable qu'il ait commissionné la copie de ce texte au cours d'un de ses nombreux voyages entre Russie et France, voire en passant par la Suisse où le ms. *F* se trouvait dans la bibliothèque de Berne depuis plus d'un siècle. Faute d'une enquête exhaustive sur le ms. (que nous espérons avoir la possibilité de faire dans l'avenir), il nous suffit de lire la notice de Friedrich von Adelung de 1846⁴¹² pour nous rendre compte que le ms. *G* est vraisemblablement la copie du Riccold contenu dans le ms. bernois. Il suffit de comparer le début de l'œuvre tel qu'on le trouve dans les deux mss. pour se convaincre de l'identité de la source de *G*.

ms. *H* (von Adelung 1846, p. 122)

ms. *F* - f. 255vab

Cy commence le livre de peregrinacion de l'itineraire et du voyage que fist ung bon preu d'omme des freres precheurs qui ot nom frere Riculd qui par le commendement du Sait Père ala oultre mer pour prechier aux mescreans la foy de Dieu et sont en ce traictié par ordonnance contenuz les royaumes pays et provinces les menieres diverses des gens, les loys, les sectes, les creances etc.

Cy commence le livre de peregrinacion de l'itineraire et du voyage que fist ung bon preudomme des freres prescheurs qui ot nom frere Bicul, qui par le comment du saint Pere ala oultre mer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu. Et sont en ce traictié par ordonnance contenuz les royaumes, paÿs et provinces, les manieres diverses des gens, les loys, les sectes, les creances, les heresies et les merveilles que ledit frere trouva et vist es parties d'Orient. Et fist ce livre en latin affin que ceulx qui vouldront en ce pays aller pour la foy de Dieu exaulcer puissent par ce livre savoir quelle chose leur a mestier et en quel lieu et en quelle maniere il pourroient prouffiter. Et fut ce livre translatez de latin en françois en l'an de grace mil CCC LI fait et compilé par frere Jehan le Long d'Ippe moine de l'eveschie de Taroenne.

Et fu ce livre translater du latin en françois en l'an de grace mil CCCII fait et compilé par frere Jehan Lelong d'Ypre moine de l'eveschée de Taroenne

⁴¹² Adelung 1846, p. 121-2.

Le titre *Livre de peregrinacion de l'itineraire et du voiage* ne se trouve que dans *F*, puisque le titre des autres mss. est *La itinerance de la peregriantion et du voyage*. La variante « par ordonnance » appartient à *EF*, alors que *ABC* ont « par soubrieveté / pour sa briefté / par briefté ». De même, « fait et compilé » apparaît exclusivement dans *EF* (il manque dans *ABC*), et la forme *Taroenne* appartient à *EF* contre *Therouanne / Tereuvanez* des mss. *ABCD*. Si la proximité à *EF* est évidente, l'identité avec *F* est plus que probable.

Ce ms. ne semble donc rien apporter à notre édition critique ; cependant, il représente un témoin précieux pour connaître le succès du récit de Riccold et des traductions de Jean le Long à travers les siècles, qui mériterait sans aucun doute beaucoup plus d'attentions. Disponibilité en ligne : non disponible.

2.5.2. Les annotations dans les mss. *A* et *C*

Ce bref paragraphe est consacré aux notes que des lecteurs anonymes ont laissées dans les marges des mss. *A* et *C*, les seuls d'ailleurs parmi les mss. conservés à en être marqués. Les annotations que l'on y trouve ressemblent plutôt à celles du ms. latin *W* (voir 1.5. *La diffusion des manuscrits et ses lecteurs*), pour leur pauvreté et leur simplicité. Cependant la physionomie des lecteurs est fondamentalement différente de celle de Henri le Chartreux, copiste de ce ms. Nous considérerons les notes apposées à toutes les œuvres contenues dans les mss., et non exclusivement celles du récit de Riccold, pour essayer d'en tirer une vision plus globale du profil des lecteurs.

Le ms. *A* a été annoté par une main approximativement datable de la fin du XIV^e ou de la première moitié du XV^e siècle. L'insuffisance de notes et leur brièveté ne nous permettent pas de la localiser du point de vue géographique. La seule indication est la forme *abre* pour *arbre* (f. 85va), puisque – d'après Gossen – la dissimilation de *r* serait caractéristique du picard⁴¹³. Voici la liste complète de ses interventions :

1. f. 10va r. 16, en correspondance de « Quant les | turquemans qui avoient este subgiz | aus sarrasins et tributaire virent | que il furent raempli de *tresgranz* | richesse », dans la marge « Nota pro francia » ;
2. f. 43ra r. 19-21, en correspondance de « pour celluy | edouart doy dangleterre faire | tuer par un assaxin », dans la marge « Nota de Edoart | roy anglois » ;
3. f. 45va r. 4-7, en correspondance de « elle a este .ij. fois prinse de *crestiens* | la premiere foiz par le roy de Jherusalem | et les autres *chrestiens* dorient , la seconde | fois par monseigneur saint loys », dans la marge « nota des *crestiens* | par Saint loys » ;
4. f. 60rb r. 4-5, en correspondance de « couronnent de la peel de leur amj | Et a ce ressemblent aus deables », dans la marge « nota de *inimico* | humanj generis » ;
5. f. 60rb r. 22-4 en correspondance de « vous ont mestier | sur toute rien , Cest obeissance | au prince et concorde », dans la marge « nota de *obediencia* | et concordia [per par] » ;

⁴¹³ Gossen 1951, § 56. Voir aussi FEW 25,88a « in den französischen mundarten abwechselnd [...] Mons *abre*, rouchi *abre* [...] pik. *ab*, *ap* ». Il inclut en outre le dialecte de la région de Mayenne et le normand. Même s'il s'agit d'un trait assez répandu dans le Nord et le Nord-Est de la France, sa présence dans un manuscrit qui, apparemment, n'a jamais quitté le Nord-Est nous signale que le lecteur provenait vraisemblablement de la même région.

6. f. 85rb r. 16-6 à côté de « En ceste cite de trapesonde | est li corps saint anastasius », on lit « *nota* de *quicumque* » ;
7. f. 85va r. 8 en correspondance de « sus lequel est larche noe », dans la marge « *nota* de archa noe » ;
8. f. 85va r. 23 à côté de « on dist est le secq arbre » on lit « *nota* de labre sec » ;
9. f. 86va r.1 en correspondance de « *Dont fu job* », dans la marge « *nota* de job » ;
10. f. 92rb r. 5-6, en correspondance de « Saint thomas | lappostre » on lit « *Nota* de *Saint thomas* | apoustre ».

L'intérêt de ce lecteur porte sur les personnages et les événements liés à l'Europe (n. 2 le roi Édouard, n. 3 le roi Louis IX et n. 1 qui concerne la France), aux saints (n. 6 et n. 10), aux lieux religieux et aux faits bibliques (n. 7 et n. 9), aux *mirabilia* (n. 8), et également aux comportements des Mongols (n. 4 et n. 5). Ces annotations sont insuffisantes pour définir avec certitude si notre lecteur a pu être un laïc ou un ecclésiastique, mais la présence à la fois de notes en latin et en français (n. 2, n. 3 et n. 10) indique un niveau de culture suffisamment élevé.

Le ms. C a été plus abondamment annoté, mais cela ne rend guère plus facile d'attribuer une physionomie plus précise au lecteur. La main de l'annotateur remonte probablement à la seconde moitié du XV^e siècle. Les notes de ce lecteur inconnu sont souvent difficiles à lire, soit par sa graphie peu soignée soit parce que les conditions de conservation du ms. ne nous ont pas permis de l'examiner de façon approfondie, certaines notes demeurant cachées dans les marges du *codex*. Voici les notes apposées par notre lecteur :

1. f. 16vb : *manicula* en correspondance de « Et ie aycones chevalier fu meismes present au couronnement de deux de leurs canis . mais pour certain ilz tindrent du tout leur ancienne guise . Premièrement firent assembler tout le peuple Puis firent le siege du roy dessoubz un paueillon , et estendirent sur la terre un feultre tres nois » et dans la marge la note « *Nota* [Icy] la | manière du | [gouvernement] | du grans | canis de | [tartarie] | qui est leur | empereur » ;
2. f. 17ra : note en correspondance de « Si fist iij. *Commandemes* et que touz les gardaisent sans faillir » dans la marge « *Nota* les trois | *commandemens* | quil leur fist » et au-dessous « premier » ;
3. f. 17rb : notes « second *commandement* » et « tiers *commandement* » ;

4. f. 18ra : en correspondance de « et aloisel huet par qui après laide de dieu cangius fu le mieux secourus firent ilz si tresgrant honneur que quiconques » note dans la marge « *Nota* de [lanfer] | [emer] | la cause | pour laquelle | lon porte | plume al [sur] | la teste » ;
5. f. 19ra : en correspondance de « Car cangius Can chey la en une grieue maladie de la quelle aussi il morut , la il jut au lit de la mort , et fist deuant soy uenir .xij. filz que il auoit et leur comanda sur tout riens » note dans la marge « *Nota* de la mort | du can de | tartarie / Et | de lordonnance | il fist et donna | a ses xij filz | comment [que] lexemple | des xij sayetes | ou fleches » ;
6. f. 19va : en correspondance de « auant que nous facions fin de lystoire caugius can , dirons comment le nombre de .ix. est entresgrant honneur , tenu entre les tertres en la remembrance des .ix. agenoillemens » note « [...]dit neuf qui est [em] | [...]enir em pars jer parat » (la partie à gauche manque à cause du massicotage du feuillet) ;
7. f. 21vb : note illisible, à propos d'un siège à une île dans la Mer de Cathay « enuoyerent hommes | tous nudz en la mer qui nageroi | ent dessoubz eaue iusques ala nef | la ou mengo estoit pour la nef | porter et trouer ».
8. f. 22ra : en correspondance de « Et eslurent en caan apres lui son frere qui ot nom cabila . Cilz cabila tint lempire xlij . ans , et deuint crestien » note dans la marge « Cabilla | can on emperere | de tartarie | et fust crestien » ;
9. f. 24ra : en correspondance de « en la quelle auoit contenu vij peticions » note dans la marge « *Nota* les vij | peticions » ; après il commence à le numéroté à partir de « ij. » ;
10. f. 24va : en correspondance de « sanz contredit de tartre ne de autre quelconques personne ¶ Quant mango caan eut oy les peticions du roy » note dans la marge « sept peticions dessubz » ;
11. f. 24vb : en correspondance de « Premierement je empereres me feray baptizier et croiray » on lit dans la marge « premiere | response | et ala | premiere petition » ;
12. f. 24vb : au-dessous de la colonne, en correspondance de « Ala seconde requeste disons que nous voulons que payx et perpetuelle » on lit « *Nota* de la paix entre les crestiens et les | tartres » ;
13. f. 25r : on lit la numérotation des « requestes » ;
14. f. 46vb : en correspondance de la rubrique « *Quelle chose on doit considerer auant que on emprengne ou commence aucune guerre* » on lit quelque chose comme « [A] bone[s] » ;
15. f. 47ra : en correspondance de « ayconnes qui du commandement de nostre saint père ay empris a parler de ceste matiere puis vrayement dire tant que au premier point que crestien ont juste cause de mouuoir » on lit dans la marge « premier | article et | les causes | iustes de | gouverner | contre les | sarrasins » ;

16. f. 47ra : en correspondance de « tant *comme* au *second* point dis ie que nulz ne doit doubter ains doit chascuns *bien* estre *certain*s que la sainte eglise de rome qui de tout le monde » on lit dans la marge « Second point | ou article des | quatre *dessus* | [murs] et posez » ;
17. f. 95va : en correspondance de « Je y vi un *homme* qui avec lui menoit plus .iiiiij.^m *perdrix* . li homs aloit *par* terre *et* les perdrix le suiuoient voulant en lair [...] li homs ramena le demourant la ou il les auoit prises » sur la colonne *a*, au tout début, on lit « *que* ung *homme* menoit » et tout ce paragraphe est signalé par une ligne dans la marge ; dans la colonne *b*, tout de suite, en correspondance de « En ceste cite de trapessonde est le dors de saint anastasius qui fist le... » on lit dans la marge « Le corps | saint anastasius | est a trapessonde » ; à la fin de la colonne, au-dessous, en se référant à « asses prés de la est le *mont* harach sur lequel est larche || noe » on lit « Larche noel est ~~ees~~ en la montaigne harach » ;
18. f. 96ra : en correspondance de « *comme* on dit est le sec arbre » on lit dans la marge « *nota* [ici e]st le sec | [arbre] »
19. f. 97vb : en correspondance de « les souris yssont aussi grandes que sont chien » on lit dans la marge « Les souris | y sont *grans* | *comme* chiens » ;
20. f. 97vb : en correspondance de « en ce pais furent martirez .iiiiij. freres *menens* » on lit dans la marge « *nota* des iiiij | cordeliers | martirisez » ;
21. f. 98ra : en correspondance de « elle se plaint a leur Cadi . Cest a dire a leur euesque » on lit dans la marge « Cadi cest adire | euesque » ;
22. f. 98ra : en correspondance de « par .iiiiij. Rabam frant . Cest adire quatre religieux » on lit dans la marge « Rabam franc | sont religieux » ;
23. f. 103va : en correspondance de « ce royaume est moult grant et ya de *grandes* citez et terres » on lit dans la marge, difficilement lisible « ...rps *saint* thomas | [amontbaman] » (dans le texte on parle du royaume de *mombarum*) ;
24. f. 103vb : en correspondance de « les autres sacrefient leurs fieulz et leurs filles a cest ydole *comme* a leur *propre* || dieu souverain » on lit au-dessous de la colonne « *Nota* de ceste ydolatie et de | lydolle » ;
25. f. 120rb : en correspondance de « Ce bras saint george est [contintement] appelle en ce pais la bouche de constantinoble » on lit dans la marge « Ung bras de... | le [verus] saint g... | bouche de con... » (le feuillet a été massicoté) ;
26. f. 120vb : en correspondance de « En ceste noble cite par le commandement de l'empeur ui ie une *grant* piece de la uraie croix *et* la cocte *nostre*seigneur qui point nauoit de *constere* lesponge » on lit dans la marge « *Nota* icy les | reliques qui | sont *en* | *constantinoble* » ;

27. f. 120vb : en correspondance de « Le corps saint iehan bouche dor » on lit dans la marge « Nota de *saint* Jehan | bouchedor » ;
28. f. 120vb : en correspondance de « sur loriere de lamer en aise la meneur » le lecteur a glosé *meneur* avec le synonyme *petite* ;
29. f. 121ra : en correspondance de « en lisle syo la le mastic croist *et* non ailleurs si comme on dit » on lit dans la marge « Icy croit le | mastis » ;
30. f. 121ra : en correspondance de « en ephesim la cite la ou *saint* iehan tout vif se mist en son sepucre » on lit dans la marge « Icy se mist | *saint* jehan en | sepulture » ;
31. f. 121rb : en correspondance de « sur la mer qui a nom pathera dont du nez monseigneur saint nicholas » on lit dans la marge « Icy fut nes *saint*... » ;
32. f. 121rb : en correspondance de « en egypte en ce stersle treuve on le tres bon vin de engady dont salemon fait » on lit dans la marge « Engadi est e[...] | tres bons vin » ;
33. f. 121va : en correspondance de « et la nomment ceulx du pais engadda . Les vins de chippre croissent rouges » on lit dans la marge « ...de chippre croissent | ...ang en [domentier] » ;
34. f. 121va : en correspondance de « En chippre en une abbaye de lordre saint benoit » on lit dans la marge « ...qui sont en chippre » ;
35. f. 121va : en correspondance de « En chippre fu nez monseigneur saint barnabe » on lit dans la marge « ...rnabe » ;
36. f. 121va : en correspondance de « la cite constance qui est tout destruite » on lit dans la marge « ...mmages » ;
37. f. 121vb : en correspondance de « tyr qui est une tres ancienne cite » on lit dans la marge « la cite de | tyr » ;
38. f. 122ra : en correspondance de « De acre vins en .iiij. iours par terre ... gasanv. villes des philistins » on lit dans la marge « le pais des | philistins en | palestine » ;
39. f. 122ra : en correspondance de « mont carmelus non pas moult hault mais plus long » on lit dans la marge « Icy est le | mont des | [caremes] | et la helie les | [justoma] » ;
40. f. 122ra : en correspondance de « libda en laquelle saint george fu decolez » on lit dans la marge « Icy fut decolle *saint*... » ;
41. f. 122ra : en correspondance de « une montaigne la furent nez comme on dit s iehan leuangeliste *et* saint jaques » on lit dans la marge « Icy furent ne... | *et saint* jaque... » ;
42. f. 122va : en correspondance de « la cite est assez grande auques ensus de la mer bien peulee , Cest la cite en la quelle sanson fortin fut mis en prison » on lit dans la marge « ...mmer sanson fortin » ;
43. f. 123ra : en correspondance de « nulz ne croie quil pende en air *par* vertu de pierre daymant » on lit dans la marge « Nota de mah... | pend point e... » ;

44. f. 123va : en correspondance de « elle est en lieu desert et ny puet len approuchier par la grant multitude de cruelles » on lit « ...e Dentrer | ...mme babillonie | ...elle sont icy » ;
45. f. 123v : au milieu de la page, en correspondance de la colonne *b* où l'on lit « en babilonie et en kaire a pluseurs eglises tres belles entre les quelles les eglises de nostre dame » il y a la note « [...icy] de nostre dame » ;
46. f. 123vb : en correspondance de « entour ce fleuve treuve on ligmt aloes » on lit dans la marge « Icy se | treuve le | bons aloes » ;
47. f. 123vb : en correspondance de « Egipte est un pais plus long que le en aucuns lieux » où il y a *le* on voit un signe de penne et dessous la colonne on lit « Egipte est plus long que lare » ;
48. f. 124ra : en correspondance de « Cest une best moult duisable » on lit dans la marge « Nota de | lelefant » ;
49. f. 142va : en correspondance de « Cest assavois lempereur de Cambalech » on lit dans la marge « ...soy subietz | ...m » ;
50. f. 142va : en correspondance de « il amena sur les champs a bataille .vij.^c mille et .vij.^m hommes a cheual » on lit dans la marge « ...roys amena en | ...^m hommes tant | ...e cheual » ;
51. f. 142va : en correspondance de « son empire est appelle cathanus ou cathay ... dure iusques en Inde » on lit dans la marge « ...elle cathainus | ... dure [en] long | ...[peuls] cheminer » ;
52. f. 142va : en correspondance de « en cel empire a .ij. tres grandes citez » on lit dans la marge « ...citez du pais » ;
53. f. 142vb : la phrase « Si lui manda par un message quil lui envoiast la teste , tantost les lettres veues cil prince droit emmy sa gent sanz rebellion et sanz contredit baissa la teste et la laissa patiemment coper » est signalée par une ligne de parenthèse et dans la marge on lit « de la grans | obeissance » ;
54. f. 142vb : en correspondance de « le premier jour de la nouvelle lune de mars qui est le premier iour de leur an » on lit dans la marge « quant ilz | commencent | leur an » ;
55. f. 143ra : en correspondance de « fors .ijj. manieres de gens mais a ceulx ne fait il grace nulle » on lit dans la marge « A ces trois | il ne donne | grace ».

Malheureusement le lecteur n'a laissé aucune note sur le récit de Riccold, mais il annote les récits avant et après. Enfin, seules les deux notes 23 et 24 au f. 103v semblent appartenir à une autre main légèrement différente mais datable approximativement de la même période.

Les intérêts sont à peu près les mêmes que ceux du lecteur du ms. *A*, mais ressemblent aussi à celles de Henri le Chartreux (copiste du ms. latin *W*). On y retrouve l'intérêt pour les Mongols (n. 1-11, 13, 14, 16, 17, 49, 50, 53, 55 ; la n. 4 signale l'usage de la plume et la n. 53 l'obéissance des Mongols, tout comme les n. 4 et 5 de *A*), pour les relations diplomatiques avec l'Europe (n. 12, comme n. 1-3 de *A*), pour les religions (n. 15, 24), les Saints et les lieux liés aux Saints (n. 17, 20, 23, 26, 27, 30, 31, 34, 35, 39-42, 45 ; la n. 17 traite du mont Ararat, de l'Arche de Noé, de Saint Anastase et de Trébizonde, comme les n. 6 et 7 de *A*, ainsi comme la n. 23 qui traite de Saint Thomas, comme la n. 10), pour les *mirabilia* (n. 18, 19, 29, 32, 33, 43, 46, 48 ; la n. 18 sur l'Arbre Sec correspond à la n. 8 du ms. *A*) et les choses bizarres (n. 21, 22, 54), plus généralement pour la géographie (n. 25, 37, 38, 44, 47, 51, 52) et même l'insertion d'un synonyme pour expliquer un mot.

Il s'agit, selon toute probabilité, de lecteurs laïcs assez cultivés, peut-être appartenant à l'aristocratie, et qui pouvaient s'intéresser aux relations entre l'Empire des Mongols et l'Europe chrétienne. On ne peut pas exclure qu'ils étaient engagés comme chevaliers et qu'ils étaient impliqués dans la vague de renouvellement de l'idée de croisade qui se développe en France au cours du XV^e siècle, surtout au sein de la cour de Bourgogne. Cependant ce qui évidemment domine c'est l'intérêt pour les *mirabilia* et la fascination pour un Orient qui continue à conserver son allure merveilleuse et étrange, objet de délectation et d'amusement, bon pour entreprendre un voyage au moins avec l'imagination.

2.5.3. *Les rubriques*

La question des rubriques du récit de Riccold mérite réflexion⁴¹⁴. Les mss. *BCDE* sont les plus fidèles à la manière probablement suivie par Jean le Long pour intituler les chapitres de sa traduction. Leurs rubriques coïncident exactement avec celles du texte latin, au moins avec celles du groupe de mss. auquel la source de Jean le Long appartient, c'est-à-dire les mss. *WX* (notamment ce dernier). Il s'agit de rubriques très

⁴¹⁴ Nous appelons *rubriques*, en respectant l'étymologie médiévale, les *intertitres* écrits à l'encre rouge pour introduire des chapitres. Elles sont, bien entendu, ce que Gérard Genette appelle justement *intertitres*, voir Genette 1987, p. 297-320 mais aussi Muzerelle, *Titre d'une des subdivisions d'un texte*.

simples et sobres, dépourvues de toute structure discursive ou explicative. Par exemple, au latin *De Galilee* correspond « De Galilee » BCE ; à *De Sepulcro Domini* WX correspond « Du Sepulcre Nostre Seigneur » BCDE ; à *De errore Tartarorum* WX correspond « De l'erreur des Tartres » BCDE ; à *De elemosina et misericordia Sarracenorum ad pauperes* WX correspond « Des aumosnes et de la misericorde des Sarasins » BCE et à *Quod lex Sarracenorum est violenta* WX correspond « Que la loy des Sarrasins est violente » BCDE (voir le tableau ci-dessous).

Si ces rubriques conservent le même ordre dans les six mss., ce qui diffère est essentiellement la structure, plus ou moins élaborée. Les rubriques du ms. *A* tendent à ajouter des détails que l'on trouve ensuite dans le texte, créant ainsi une sorte de petit résumé du contenu du chapitre. Pour reprendre les exemples que nous venons de citer, le ms. *A* crée des formules plus denses et riches en détails. Le copiste ajoute « d'autres lieux où Nostre Seigneur fist plusieurs miracles » au chapitre sur la Galilée, puisque Riccold y décrit le miracle des noces de Cana, le miracle de la montagne et de la résurrection de Lazare. Dans le chapitre « Du Saint Sepulcre Nostre Seigneur » il ajoute le détail « du mont de Calvaire et de plusieurs autres sains lieux en Jherusalem et dehors », puisque Riccold décrit aussi la ville d'Emmaüs, de Rama, de Césarée de Philippe et de Cacco⁴¹⁵. Dans le chapitre consacré à l'erreur des Tartares en matière de foi, le copiste affirme « et comment il ensevelissent leurs mors » parce que Riccold y décrit les rites funèbres des Mongoles. Si la réécriture de la rubrique relative aux aumônes des Sarrasins ne change pas fondamentalement le texte originaire, dans le chapitre sur la violence de la loi des Musulmans l'ajout « et des miracles qu'il dient que Mahomet fist » est pertinent puisque Riccold fait référence au miracle de la lune brisée, contenu dans la Sourate 54 *Al-Qamar*⁴¹⁶, et au miracle du vol nocturne sur le dos de l'animal fantastique *Buraq*, raconté dans le *Kitab al-Mi'rag*⁴¹⁷. Comme d'habitude, le rubricateur, qui travaille

⁴¹⁵ Ce village, où se trouve aussi le Château Cacco, se situerait dans la plaine sous le mont d'Effraym, et correspond au village de Machmethath cité par Buchard de Mont Sion ; voir Kappler 1997, p. 49, n. 40.

⁴¹⁶ Le premier vers de cette Sourate dit « L'Heure s'approche et la lune s'est fendue » (*Le Coran*, p. 586).

⁴¹⁷ Les deux premières éditions du *Livre de l'Échelle de Mahomet* traduit en latin et en ancien français sont parues en 1949, en Italie par Cerulli 1949 et en Espagne par Muñoz Sendino 1949. On

après le copiste, a pu lire le texte et extrapoler le contenu qui l'a intéressé afin de présenter un résumé du chapitre au lecteur.

Le ms. *F*, en revanche, n'ajoute aucun détail significatif dans les rubriques mais elles ont été transformées en phrases descriptives sous la forme de propositions complétives⁴¹⁸ introduites par les formules « Cy (nous) racompte... », « Cy (nous) dit... » et « Cy (nous) devise ». Ce procédé de réélaboration, qui touche les rubriques de l'ensemble des six traductions, peut être expliqué comme le résultat de l'influence des rubriques du récit de Marco Polo, présent en tête du ms. Il faut se rappeler que les récits de Jean le Long et le récit de Marco Polo ont été copiés par le même copiste, Bertrand Richart, qui par ailleurs avait copié un autre ms. de Marco Polo (l'actuel Bnf, fr. 5649), et qui donc connaissait en profondeur le texte polien. Généralement les rubriques du récit de Marco Polo sont construites selon deux types de formules : d'un côté, celles complétives de type narratif qui sont introduites par l'adverbe *comment*, par exemple « *Comment* les deux freres se par | tirent de Constantinoble pour en | cerchier du monde .j. » (f. 1ra), « *Comment* chingin kan fist | semondre ses gens pour aler | sus Prestre Jehan .lxv. » (f. 2rb) ; de l'autre côté, les rubriques descriptives sont introduites par les formules « cy (nous) dit... », « cy devise... », par exemple « *Cy dist* de la prouince de | Turquemanie .xx. | *Cy devise* de la grant Ermenie .xxj. » (f. 1rb), « *Cy dit* du chastel de Caytui .cvij. » (f. 2vb). Même si les critères de composition nous échappent, les formules « cy (nous) dit... », « cy (nous) devise... » et « cy (nous) racompte » (qui correspondrait à l'adverbe *comment*) ont apparemment été employées indifféremment pour les titres narratifs et pour les titres descriptifs. Par exemple trois rubriques du récit de Boldensele ont été transformées selon la formule « cy nous racompte », bien qu'il s'agisse de descriptions de villes : « *Cy nous racompte* de Surie | et des citez qui sont sur la mer ... » (f. 200ra), « *Cy nous racompte* de la cité de Jherusalem | et des sains lieux qui y sont ... » (ff. 206rb-206va), « *Cy nous raconte* | du fleuve de Jourdan et des sains | lieux jusques en Galilee et aussi | de la mer Tyberiadis » (f. 211ra).⁴¹⁹ Prenons trois chapitres du récit de Riccold, ceux qui décrivent les hérésies des Jacobins, des Maronites et des Nestorins : le copiste du manuscrit de Berne a modifié les rubriques du

signale l'édition du texte latin parue en 1991 Besson-Brossard-Dandré 1991 et la traduction italienne Zilio-Grandi 2010 ; voir en outre Besson 1991.

⁴¹⁸ Pour cette définition, voir Genette 1987, p. 303.

⁴¹⁹ Cfr. Deluz 1972, respectivement p. 306, p. 326 et p. 344.

texte original en ajoutant, sans critère, les formules « cy devise » et « cy racompte » : « *Cy nous devise* des Jacobins » (f. 270va), « *Cy nous racompte* des Maronites » (f. 273ra), « *Cy nous racompte* des Nestorins » (f. 273vb). Ainsi, dans les premiers chapitres qui décrivent les villes de la Terre Sainte, la formule « cy racompte » est majoritairement employée : « *Cy nous racompte* de la cité de Jherusalem » (f. 258ra), « *Cy nous racompte* de Bethleem » (f. 259ra), mais « *Cy dit* du seplucré Nostre Seigneur » (f. 261rb). Par contre, pour le chapitre 17 les deux formules ont été employées ensemble : « *Cy nous dit | et racompte* de la cité de Ninive » (f. 270ra). De même, dans le récit d’Odoric, la formule « cy (nous) racompte » est employée en alternance avec « cy (nous) dit » pour les chapitres descriptifs : « *Cy nous ra | compte* de l’isle de Lamory » (f. 187va) et « *Cy nous dit* du royaume de Çampe » (f. 188vb). Ainsi, lorsque le copiste écrit la rubrique pour le dernier chapitre, de type narratif, il emploie la formule « cy dit » même si l’on aurait attendu « cy racompte » : « *Cy nous dit* une grande merveille de la vatee d’enfer et perilleuse » (f. 196va). Ces rubriques recomposées nous permettent de supposer que leur réécriture a été intentionnelle, du moins, il nous semble y entrevoir une sorte d’imitation, même peu réussie, des rubriques du livre de Marco Polo, un véritable modèle pour les récits de voyage.

Texte latin WX	BCDE	A	F
<i>De Galilee</i>	De Galilee	De la terre de Galilee, et d’autres lieux où Nostre Seigneur fist plusieurs miracles	Cy nous racompte du païs de Gallilee
<i>De Sepulcro Domini</i>	Du Sepulcre Nostre Seigneur	Du Saint Sepulcre Nostre Seigneur, du mont de Calvaire et de plusieurs autres sains lieux en Jherusalem et dehors	Cy dit du Sepulcre Nostre Seigneur
<i>De errore Tartarorum</i>	De l’erreur des Tartres	De l’erreur des Tartres et comment il ensevelissent leurs mors	Cy dit de l’erreur des Tartres

<i>De elemosina et misericordia Sarracenorum ad pauperes</i>	Des aumosnes et de la misericorde des Sarrasins	Des aumosnes que font les Sarrasins et de la misericorde qui est en eulx	Cy dit des aumosnes et de la misericorde des Sarrazins
<i>Quod lex Sarracenorum est violenta</i>	Que la loy des Sarrasins est violente	Comment la loy des Sarrasins est violent et des miracles qu'il dient que Mahomet fist	Cy nous dit que la loy des Sarrazins est violente

Le ms. *C* est le seul à avoir omis une rubrique dans le texte, celle correspondant au ch. XIV « De la cité de Baudas » (f. 70vb). La raison est simple : arrivé à la fin de la page, le copiste a comprimé le texte sans laisser l'espace pour la rubrique ; néanmoins, il était bien conscient de la division du texte, puisque le nouveau paragraphe commence par une lettrine décorée, tout comme les autres chapitres du ms. Cette omission de la rubrique a provoqué le décalage de la numérotation des chapitres. Ainsi le ch. XV « Ci fine des Tartres » a été numéroté « xiv » par le rubricateur, et il en résulte enfin un texte formé par 35 ch. au lieu des 36 prévus. Une autre erreur de numérotation se retrouve dans la table des matières du même ms. Le ch. XIV a été omis, tout comme le ch. XI « Des Baxites » : le résultat est que selon la table le récit de Riccold est composé de 34 ch. Il se peut que la table ait été composée une fois le texte copié ; cela expliquerait soit l'absence de la rubrique du ch. XIV, soit l'absence de la rubrique du ch. XI « Des Baxites », transcrite en haut, au début du f. 66va, dans une position qui aurait pu passer inaperçue aux yeux du scribe de la table.

Le ms. *D* et l'imprimé sont les deux autres témoins qui font précéder les traductions par une table des matières. Si la table du ms. *D* respecte le contenu du texte, celle de l'imprimé s'en éloigne et se rapporte davantage au ms. *C*. L'absence de la rubrique du ch. XIV « De la cité de Baudas » est un élément qui lie ultérieurement les deux témoins, mais la présence de la rubrique du ch. XI « De l'erreur des Baxites » nous indique que l'imprimeur n'a pas copié la table du ms. *C*. De légères modifications dans le contenu des rubriques démontrent l'intervention de l'imprimeur. Le « Sepulcre Nostre Seigneur » devient « le mont de Calvaire », et « Tripoli » est désignée comme « ville de Tripoli ». Si la rubrique « De Turquie et des Turquemens » a été réduite au simple nom du peuple « Des Turcqmens », le peuple « Des Tartares » devient la région

« De Tartarie ». Il souligne la « erreur des Baxites » et simplifie les coordonnées « Comment tartres procede | rent et de leur conq#este » en « Comment Tartres prindrent seigneurie ». À propos des Jacobites, il y insère, en la résumant, la clarification proposée par Jean le Long « mais ce ne sont pas ceulx de lordre Sainct dominic= | que : mais sont une maniere de Sarrazins mescreans et scismas qui demeurent | en orient », et spécifie que les Maronites et les Nestorins sont également des « mescreans » (il commet une erreur évidente : les Jacobites ne sont pas des Sarrazins mais des Chrétiens, comme l'affirme Jean le Long). Les « aumosnes et de la mi | sericorde » sont réduites à « la monnoye », en réduisant la pratique d'assistance sociale des Musulmans à une pure question économique. Le substantif « de la meureté » (peut-être déjà désuet ou vieilli) est transformé en attribut « sont de attrempee maniere⁴²⁰ », tandis que la loi des Sarrazins n'est pas seulement « mençongable » mais aussi « faulse », et les « miracles » deviennent les « faulses et fainctes religions que font les sarrazins ». Il semble que, même dans ces petits détails, l'imprimeur n'a pas hésité à modifier le texte de Jean le Long selon l'horizon d'attente de son lectorat (voir en outre 2.5.1. *Description des manuscrits français*).

2.5.4. *Le Roman de Mélusine dans le ms. Cotton*

2.5.4.1. *La confection du manuscrit*

Nous avons constaté qu'à la différence des autres mss. qui nous ont transmis les six traductions de Jean le Long, le ms. Cotton y a ajouté le roman de Jean d'Arras, qui raconte l'histoire de la fée Mélusine et de ses fils. Ce roman a été écrit en 1393 et dédié

⁴²⁰ Le mot *múrté* n'était pas inconnu à l'afr. et au mfr. ; le FEW 6/1,532b cite un exemple daté de 1675 et le Godefroy 5, p. 321 fournit des exemples jusqu'au XVII^e siècle. L'exemple tiré de l'éd. 1515 de la traduction du premier livre du *De casibus virorum illustrium* faite par Laurent de Premierfait est notable : le traducteur emploie le couple synonymique « si fichay mes yeulx en regardant la *meureté* et attrempance de ses manieres » (f. 139), qui rappelle la substitution « de la meureté » en « sont de attrempee maniere ».

à Jean duc de Berry⁴²¹. Les savants qui se sont occupés du manuscrit n'ont jamais signalé la présence de cette œuvre de Jean d'Arras, difficile à lire en raison de l'état du parchemin, partiellement brûlé et illisible. Christiane Deluz signalait seulement « l'histoire de la forteresse de Lusignan de Poitou, compilée selon diverses chroniques »⁴²², tandis que Philippe Ménard affirmait que « à l'exception de cette dernière œuvre [*l'histoire de la forteresse de Lusignan*], tous les autres textes sont en rapport avec l'Orient »⁴²³. Ni Louis Stouff dans son édition du *Roman de Mélusine* de 1932, ni Jean-Jacques Vincensini dans son édition critique de 2003 ne signalent ce manuscrit parmi les témoins du roman⁴²⁴. Seule Charity Cannon Willard, dans un essai daté de 1981 dans lequel elle examinait les manuscrits de la *Fleur des histoires* de Hayton, a signalé en passant la présence de cette œuvre, en suggérant qu'elle aurait pu être ajoutée au manuscrit dans un deuxième temps ; cependant, aucune étude n'a jamais cité cet essai, qui est resté inconnu pendant plusieurs décennies. Plus récemment, Lucia Diaz Pascual s'est contentée de signaler l'existence de la *Mélusine* dans ce ms.⁴²⁵. D'après Cannon Willard, le manuscrit Cotton serait à identifier avec l'un des trois manuscrits commandés par Philippe le Hardi à Jacques Rapondi en 1403, selon ce que l'on lit dans les documents d'archive des ducs de Bourgogne⁴²⁶ :

⁴²¹ On lit la dédicace dans le prologue du livre, voir l'édition moderne de Vincensini 2003: 110-2 « ceste histoire je puise achever a sa gloire et louenge et au plaisir de mon treshault, puissant et redoubté seigneur Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Ouvergne, conte de Poictou et d'Auvergne, laquelle histoire j'ay commencé selon les vrayes coroniquez que j'ai trovéz tant de lui comme du conte de Salbery en Angleterre, et plusieurs livres qui ont esté trovéz par ce que sa noble serour Marie, fille de Jehan, roy de France, duchesse de Bar, marquise du Pont, avoit supplié d'avoir la dicte hystoire a mon dessus dit seigneur, son treschier et amé frere... ». L'édition précédente de ce roman remonte aux années 1930 : *Mélusine, roman du XIV^e siècle* publié par Louis Stouff, Dijon, imprimerie Bernigaud et Privat, 1932.

⁴²² Deluz 1972, p. 18.

⁴²³ Ménard 2006, p. 488.

⁴²⁴ Stouff 1932 et Vincensini 2003, p.43-63. Le nombre des mss. du roman de Jean d'Arras s'est récemment vu augmenté par un nouveau manuscrit (appelé *Tourmon* par Vincensini 2017) et par un nouveau fragment décrit par Colwell 2012.

⁴²⁵ Cannon Willard 1981, p. 285 et Diaz Pascual 2011, p. 87.

⁴²⁶ Archives Départementales de la Côte d'Or, B1532, f. 322v « Achat de livres ». Le document aurait été écrit par Jean Chousal, voir Durrieu 1895, p. 179. Sur les Rapondi voir Buettner 1988.

A Jaques Raponde Marchant demourant a paris au | quel estoit deu par mon dit seigneur la somme | de trois cens frans dor Pour trois liures appelez | la fleur des histoires de la terre dorient escrips | en parchemin de lectre de fourme , historiez couers | de veliau a fermouers dargent dorez esmaillez | et armoiez aux armes de mon dit seigneur | lesquelz mon dit seigneur fist prendre de lui pour | le dit pris , Et lun diceulx donna a monseigneur | de Berry , Et ung a monseigneur le duc dorleans | Et lautre mon dit seigneur retint Pardeuers lui | Sicomme il appert plus a plain par les *lettres* pa | tentes dudit seigneur sur ce freres donnees a paris | le xxiiij^e jour de may lan mil cccc et trois cy rendit | avec certification de Richart le conte , barbier et | varlet de Chambre de mon dit seigneur sur la | Reception desdiz liures , Et quictance surce dudit | Jaque Raponde pource iij^e frans

Des trois manuscrits achetés par Philippe II duc de Bourgogne dit le Hardi (1342-1404), l'un a été donné à son frère Jean I duc de Berry (1340-1416) et l'autre à son neveu Louis I d'Orléans (1372-1407), fils cadet du roi Charles V⁴²⁷. Une de ces copies a souvent été identifiée avec le ms. BnF, fr. 12201, qui contient *La Fleur des Histoires de la Terre d'Orient* d'Hayton (f. 1r-65v), le *Provinciale Romanae Ecclesiae* (f. 66r-82v) et les *Ordonnances de Timur Bey* de Jean IV archevêque de Sultanieh (f. 83r-97v)⁴²⁸. Une partie de la critique a ensuite supposé qu'il faudrait identifier ce ms. avec l'un des mss. de la bibliothèque du duc de Berry⁴²⁹. Cependant, l'inventaire du duc de Berry dressé en 1413 semble démentir cette identification⁴³⁰ :

⁴²⁷ La copie de la *Fleur* de Hayton offerte à Louis d'Orléans est mentionnée dans la reconstruction de la librairie de son fils Charles d'Orléans ; voir Champion 1910, p. 45.

⁴²⁸ La numérisation intégrale à couleur du ms. et la description détaillée est disponible sur Gallica à l'adresse <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8452199j.r=fran%C3%A7ais%2012201?rk=42918;4>.

⁴²⁹ Voir Meiss p. 383. Par contre Durrieu 1895, p. 179, Doutrepoint 1909, p. 241 et De Winter 1985, p. 208-10 croient que le ms. fr. 12201 est la copie que le duc de Bourgogne se réserva pour lui-même. Voir à ce propos la notice détaillée de la BnF qui résume bien l'état de la question, au lien <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc77987q>.

⁴³⁰ Guiffrey, *Inventaires du duc de Berry*, t. I, 1894, p. 244. L'original se trouve dans les Arch. nat., KK 258, f. 145v-146, n° 84. Delisle 1907, vol. II, p. 264 indique que la date 1402 correspond à 1403 de notre système de datation.

933 : Item, un petit livre appellé le *Livre de la fleur des histoires de la terre d'Orient*, escript en françoys, de lettre de court, enluminé et historié en plusieurs lieux ; en la fin duquel a un autre livre *Libre de toutes les provinces et citez de l'universel monde* ; et au commencement du second feuillet a escript : *du royaume* ; couvert de veluiau vermeil, à deux fermouers d'argent dorez, esmaillez aux armes de feu monseigneur de Bourgoigne, et seignaulx de plusieurs couleurs, et sur chascune ais V boullons d'argent dorez, hachiez ; lequel livre mondit seigneur de Bourgoigne donna à Monseigneur, à Paris, le XXII^e jour dudit mois de mars l'an dessusdit mil CCCC et deux.

Sur la base de cette description Charity Cannon Willard, dans l'essai que l'on vient de citer, a cherché à identifier le ms. cité dans l'inventaire avec le Cotton D II, croyant que la discordance entre les deux descriptions aurait été causée par l'un des deux rédacteurs⁴³¹. Elle soutient que la désignation « petit livre » est plus appropriée pour le Cotton, ainsi que le syntagme « lettre de court », là où le document d'archive du duc de Bourgogne parle de « lettre de fourme » : mais peut-être ne s'agit-il là que d'un problème de nomenclature. D'autre part elle remarque que les cinq enluminures du ms. fr. 12201 seraient trop peu pour les « plusieurs lieux » enluminés et historiés qui correspondraient donc plutôt au ms. Cotton. Elle ajoute enfin que la présence du *Roman de Mélusine* « point to the duke's previous ownership »⁴³² : tout en étant un indice largement insuffisant, il faut ajouter qu'aucun des inventaires du duc de Berry ne mentionne la présence de l'œuvre de Jean d'Arras, apparemment commandée par le duc de Berry lui-même, tandis qu'ils signalent deux manuscrits latins, probablement les chroniques que l'auteur affirme avoir utilisées⁴³³. La notice de l'inventaire du duc de Berry parle en outre d'un *Livre de la fleur des histoires d'Orient*, qui correspond au titre du texte original de Hayton, tandis que la traduction de Jean le Long contenue dans le Cotton est connue sous le nom de *Traittié de l'estat et des condicions des .xviiiij. royaumes d'Aise*. De plus, le deuxième feuillet du manuscrit Cotton ne commence pas par *du royaume*. Enfin, même si le ms. est abimé et si beaucoup de feuillets manquent, on n'y trouve aucune trace

⁴³¹ Cannon Willard 1981, p. 289 : « because of the discrepancy between the two descriptions which must surely relate to the same manuscript, in the Duke of Berry's inventories and the Duke of Burgundy's accounts, it seems evident that a mistake must have been made in one of them ».

⁴³² *Ibid.*

⁴³³ Guiffrey, t. 1, p. 261-2, items 980-1 « *Istoire de Lesignen* en latin ».

des armoiries du duc de Bourgogne (qui, cependant, aurait pu se trouver sur la couverture, aujourd'hui perdue).

Il faut toutefois reconnaître à Charity Cannon Willard le mérite d'avoir été la première à s'apercevoir de la ressemblance entre le manuscrit Cotton et le ms. fr. 1380 que nous avons décrit auparavant⁴³⁴. Cela nous permet d'affiner la datation du ms. *D*, que l'on avait située entre 1430 et 1436, et du ms. *C*, jusqu'à présent considéré comme datant « sans doute de la première moitié du XV^e siècle »⁴³⁵. Les enluminures du ms. Cotton sont sans doute dues à l'atelier du Maître de l'*Épître d'Othéa*, artiste parisien actif entre 1403 et 1410 et célèbre surtout pour avoir décoré une dizaine de manuscrits contenant les œuvres de Christine de Pizan⁴³⁶. Les enluminures, tout comme les décorations et l'écriture sont très semblables à celles du manuscrit fr. 606 de la Bibliothèque Nationale de France, contenant aussi l'*Épître d'Othéa* parmi les œuvres de Christine, et du manuscrit 2028 de la Bibliothèque Mazarine, contenant les *Grandes Chroniques de France*⁴³⁷. Dans le ms. Cotton on distingue au moins trois enlumineurs différents qui

⁴³⁴ Cannon Willard 1981, p. 283 : « Fortunately, an almost identical text is to be found in another manuscript, BnF fr. 1380, which although its miniatures were never completed, has borders and a page layout very similar to those of the Cotton manuscript ».

⁴³⁵ Andreose-Ménard 2010, p. XLII. Une première description et proposition de datation du ms. a été proposé dans Robecchi 2015 : même si en ce temps-là nous ne connaissons pas l'étude de Cannon Willard 1981, les résultats ne changent pas, au contraire ils ont été confirmés. La présence du titre *Ducissam Bedfordiae* dans la signature de Jacquette a poussé Andreose-Ménard 2010, p. XLIV à affirmer que le ms. « a dû être confectionné à Paris, peut-être dans les années 1430 et suivantes, en tout cas avant 1436, date de son départ vers la Grande-Bretagne » à la suite de la mort de son premier mari Jean duc de Bedford et avant son second mariage avec Richard Woodville en 1436. La première proposition de datation se trouve dans Ménard 2006, p.487-9.

⁴³⁶ Sur cet artiste voir Meiss 1967, p. 299-300 « The Epître Master is perhaps the most mysterious painter who appeared in Paris around 1400 » ; Meiss 1974, p. 388-9 ; Avril 1975, p. 45, qui le premier s'est aperçu de l'œuvre du Maître dans le ms. Cotton : « Nous voudrions d'ores et déjà signaler un spécimen apparemment inédit de sa production, contenu dans un manuscrit de la British Library: il s'agit d'un recueil qui, comme le manuscrits français 2810 et 12201 de la Bibliothèque Nationale, témoigne du même intérêt pour les régions d'Orient » ; et de Winter 1982. Pour les manuscrits de l'*Épître d'Othéa* voir Mombello 1967, Hindman 1983, pp. 93-123, Hindman 1986 et Parussa 1999, *Album Christine* 2012, p. 131-42.

⁴³⁷ Voir la fiche de ces deux ms. dans le site IHRT, http://jonas.irht.cnrs.fr/consulter/manuscrit/detail_manuscrit.php?projet=74285 pour le ms. fr. 606 et http://jonas.irht.cnrs.fr/consulter/manuscrit/detail_manuscrit.php?projet=44562 pour le ms. 2028 de la Mazarine, dont on peut admirer les

auraient participé à la composition de ce manuscrit : surtout dans la seconde section du ms., celle contenant le *Roman de Mélusine*, la plupart des enluminures ont été peintes en grisailles, mais nous trouvons le même style dans les enluminures du f. 53rb et 68vb de la section de Jean le Long. Par contre, les enluminures du f. 130rb et 140ra semblent renvoyer au style de la première section. Enfin, les enluminures des f. 66va et 67va semblent d'une main légèrement différente, mais le style est substantiellement le même. Dans tous les cas, on est quasiment certain que le manuscrit a entièrement été copié par un seul copiste : donnée qui confirmerait la conception homogène du recueil. Par contre, on ne peut pas identifier l'artiste qui a enluminé le ms. fr. 1380 avec le Maître de l'Épître d'Othéa, même si la graphie presque identique et surtout les cadres des enluminures et les décorations semblent confirmer que ces deux mss. proviennent du même atelier de copie et de préparation⁴³⁸. L'appartenance à cet atelier démentit l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'une « commande bourguignonne »⁴³⁹. Si l'activité du Maître est effectivement à situer entre 1402 et 1410/12, les deux copies des œuvres de Jean le Long peuvent bien remonter à la première décennie du XV^e siècle, en réduisant ainsi la fourchette chronologique proposée par Andreose-Ménard⁴⁴⁰.

2.5.4.2. *Les possesseurs du manuscrit*

Quant au commanditaire, nous n'en savons rien. Si l'on peut exclure l'idée d'une commande faite par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi (par ailleurs mort en 1404, aux débuts de la carrière du Maître), l'hypothèse d'une commande provenant de Jean duc

enluminures dans le site http://initiale.irht.cnrs.fr/ouvrages/ouvrages.php?id=-1&typeAffichage=liste&bloc_recherche_ouvrage=none&bloc_resultats_ouvrage=block&page=1&resetForm=1&imageInd=-1&codexId=-1&idMedium=49212.

⁴³⁸ Ce n'est pas étonnant que le ms. n'ait pas été copié dans le même atelier qui l'a décoré ; voir à ce propos ce qu'affirme Thomas 1979, p. 13 : « Les rapports qu'entretenaient les artistes avec leurs clients, leurs concurrents, leurs associés, leurs sous-traitants et surtout avec les éditeurs et les copistes qui leur fournissaient du travail, restent à bien des égards obscurs. [...] On y discerne notamment une division du travail très poussée entre divers spécialistes ».

⁴³⁹ *Album Christine* 2012, p. 132.

⁴⁴⁰ Ce sont les dates, respectivement, des deux ms. les premiers enluminés par le Maître : Bruxelles. Bibl. Royale, ms. 9508 (11/1403-1/1404) et Chantilly, Musée Condé, ms. 494 (post 11-1403) et du plus récent Paris, Bibl. Mazarine, 2028 (1412), proposées par Meiss 1974, p. 388 (mais 1405-08 pour le ms. de la Mazarine selon Hedeman 1991).

de Berry est attrayante. Le Maître de l'Épître d'Othéa, par la médiation de Christine de Pizan, avait un rapport étroit avec le duc de Berry et la famille royale, dont les membres auraient pu indépendamment commander une copie enluminée. D'une part, il est vraisemblable que le duc de Berry aurait pu faire copier et enluminer un manuscrit qui contenait une œuvre qui lui était dédiée, le *Roman de Mélusine* ; d'autre part, on sait que Jean le Long, lorsqu'il était abbé de Saint-Bertin, avait reçu le duc et, en 1383, son neveu le roi Charles VI (comme on a déjà dit au ch. 2.1. *La vie*). Il se peut évidemment qu'à cette occasion le vieil abbé ait pu présenter ses traductions au duc de Berry, par ailleurs assez intéressé par les récits de voyage comme en témoignent ses inventaires⁴⁴¹, ou au jeune Roi. Ils auraient ensuite transporté son ouvrage à Paris, constituant ainsi le noyau principal qui serait à l'origine des copies de la famille β de la tradition de Jean le Long.

La seule certitude que l'on a à propos de ce manuscrit est qu'il a appartenu à Jacqueline de Luxembourg, « a strong intelligent and independent woman »⁴⁴². Il faut se demander comment ce manuscrit a pu parvenir à la duchesse, en tenant compte qu'« il s'avère en effet difficile, voire impossible dans la plupart des circonstances, de déterminer [...] la nature de la relation qui s'établit entre le client, presque toujours inconnu, et tel atelier de copie ou scribe occasionnel »⁴⁴³. L'hypothèse la plus simple consiste à supposer qu'elle ait reçu le manuscrit directement de sa famille. Le roman de Jean d'Arras, comme on l'examinera ci-après en détail, raconte l'histoire de Mélusine, de sa fondation de la maison de Lusignan et de ses fils, parmi lesquels on compte Urien, qui devint roi de Chypre, Guy roi d'Arménie, Antoine duc de Luxembourg et Renaud roi de Bohême. Une descendance glorieuse qui, au XIV^e siècle, représentait la plus haute noblesse européenne et de l'Orient latin. Il s'agit donc d'un roman généalogique qui plonge ses origines dans le passé mythique d'une histoire transfigurée par la création artistique. Grâce au mariage de ses parents Jean de Luxembourg et Marguerite d'Engueryen, Jacqueline pouvait revendiquer son appartenance à la descendance des deux fils

⁴⁴¹ Voir p.e. Guiffrey 1894, t. I, les entrées 933, 982, 1005.

⁴⁴² Diaz Pascual 2011, p. 69.

⁴⁴³ Azzam-Collet-Foehr-Janssen 2005, p. 645. Peu avant ils affirmaient qu'il faut « se contenter d'extrapoler quelques idées des renseignements partiels que nous conservons au sujet de la réalisation de certaines bibliothèques de prestige ou [...] des rapports entre peintres et commanditaires ».

de Mélusine, les Lusignan⁴⁴⁴. Posséder un manuscrit qui contienne à la fois les récits sur les terres orientales, jadis possessions de ses ancêtres, et le roman généalogique de Mélusine célébrant sa glorieuse descendance, c'est un signe de prestige et de puissance. La famille de Jacquette était l'une des plus puissantes pendant la guerre de Cent Ans : celle des comtes de Saint Pol, d'où provenait par ailleurs son frère Louis de Luxembourg-Saint Pol, mieux connu sous le nom de 'connétable de Saint Pol'⁴⁴⁵. Ils auraient pu acquérir une copie personnelle de l'œuvre de Jean d'Arras, accompagnée des traductions de Jean le Long (géographiquement leurs possessions n'étaient pas éloignées de l'abbaye de Saint-Bertin). Les comtes de Saint-Pol, en portant l'image de Mélusine sur leurs armes, revendiquaient explicitement leur lien avec la fée depuis les années 1350⁴⁴⁶.

Néanmoins, la provenance de ce manuscrit peut être recherchée ailleurs. En 1433 Jacquette avait épousé Jean de Lancaster duc de Bedford, frère du roi Henri V d'Angleterre et Régent du royaume de France, bibliophile célèbre et très raffiné. Sa première épouse était Anne de Bourgogne, morte précisément en 1432. Il n'a jamais cessé d'acquérir des manuscrits pour sa bibliothèque⁴⁴⁷. Si l'on considère l'hypothèse d'une première circulation de ce ms. au sein du milieu lié au duc de Berry, à la cour royale et aux ducs de Bourgogne, le duc de Bedford aurait pu recevoir ce manuscrit de

⁴⁴⁴ Harf-Lancner 1991, pp. 161-171, indiquait le lien étroit qui s'était récemment créé entre la maison de Luxembourg (grâce à Jean de Saint-Pol, grand-père de Jacquette, qui rappelle Antoine, fils de Mélusine dans le roman) avec la maison de Lusignan (grâce à Marguerite d'Enguyen grand-mère de Jacquette, descendante d'Hugues de Lusignan roi de Chypre, qui rappelle la descendance d'Urien dans le roman).

⁴⁴⁵ Sur cette famille voir au moins le livre de Sauvage 1834, en part. p. 68-71, p. 157-163 et, sur le connétable, p. 164-53.

⁴⁴⁶ Lefèvre 2006, p. 353 : « autour des années 1350 il semble que se soit cristallisée toute l'emblématique de cette branche cadette de Luxembourg, grâce à la mutation de leurs armes [...] et à leur merveilleux cimier où le dragon se métamorphose définitivement en une Mélusine ». On trouve des cimiers avec le dragon dans les enluminures du ms. La Haye, Bibliothèque Royale, ms. 76 E 10, f. 71 et 79v (voir les pl. III et IV dans Lefèvre 2006, p. 360-1).

⁴⁴⁷ Voir Stratford 1993, p. 124 : « Bedford's collections were continually growing, especially in the prosperous early years of the Anglo-Burgundian alliance. Something is known of the goods Anne of Burgundy brought on her marriage in 1423; other goods must have come in 1433, at the time of Bedford's second marriage to Jacquetta of Luxembourg ».

Jean sans Peur dont il avait épousé fille⁴⁴⁸. Jean sans Peur aurait à son tour pu recevoir le manuscrit Cotton de son père, si le manuscrit pouvait correspondre à l'un des trois commandés par Philippe le Hardi à Rapondi ; autrement, hypothèse suggestive mais difficile à accepter, Jean de Berry – possible commanditaire du ms. – l'aurait donné à Jean sans Peur pour le remercier du cadeau du ms. fr. 2810 (notre ms. *E*). Si, en revanche, le ms. avait pu appartenir à la bibliothèque du Louvre de Charles VI, on peut supposer qu'il appartiendrait à la collection de livres acquise en 1425 par Jean de Bedford⁴⁴⁹. Un manuscrit de la *Fleur* d'Hayton, en effet, a été enregistré dans l'inventaire de la Bibliothèque du Louvre rédigé en 1423 : un ms. sur deux colonnes, tout comme le ms. Cotton. Cependant, le rédacteur de la notice nous informe qu'on lit dans le dernier feuillet « de Domas » : or le traité de Hayton affirme dans le ch. XXV du livre IV, soit un des derniers, « à Triple droitement en III jors *de Damas*⁴⁵⁰ », si bien que l'on peut croire que ce ms. de la Bibliothèque du Louvre ne contenait que ce texte⁴⁵¹. Si l'on admet, toutefois, qu'un ms. échappé à l'inventaire pouvait se trouver parmi les livres acquis par Jean de Bedford, Jacqueline aurait hérité une partie des livres de son mari, apposé sa signature sur ses manuscrits préférés et les aurait emmenés avec elle en Angleterre, lors de son second mariage secret avec Richard Woodville, après la mort du duc de Bedford en 1435 : par ailleurs, il est assez difficile de connaître l'histoire de la

⁴⁴⁸ Voir à ce propos Thomas 1979, p. 85 : « Son goût pour les manuscrits français était très vif et son mariage en 1423 avec Anne de Bourgogne, troisième fille de Jean sans Peur, contribua peut-être à le développer ».

⁴⁴⁹ Diaz Pascual 2011, p. 88, est du même avis : « she may have inherited it from Bedford ». Sur cette acquisition voir au moins Stratford 1993, p. 95 : « It has been known since at least the seventeenth century that Bedford acquired the books of the Louvre library. After the death of Charles VI in 1422, his goods, including the books, were systematically and separately valued by suitable experts, and were then dispersed in stages by his executors [...] At this date 843 volumes remained in the great library which had been established in the Louvre by Charles V ».

⁴⁵⁰ Kohler 1906, p. 250.

⁴⁵¹ Description publiée dans *Inventaire Charles VI* 1867, p. 90 (item 318) : « *La fleur des Histoires de la Terre d'Orient* en prose ; escript en François, de lettre formée à deux coulombes. Comm^t ou ii^e fo. du texte « y a des grans », & ou derrenier « de Domas ». Couvert de vieille soye, à deux fermoeurs de laton ».

bibliothèque du duc après sa mort, puisque l'on sait seulement qu'une partie passa au Cardinal Beaufort, une autre à John Fastolf⁴⁵².

Nous ne possédons malheureusement pas l'*ex-libris* de Jacquette sur le ms. Cotton, mais il ne devait pas différer de celui que l'on lit dans le ms. BL, Harley 4431 au f. 1r, le célèbre *Manuscrit de la reine* qui contient les œuvres de Christine de Pizan, ou dans le ms. Cambridge, Pembroke College, ms. 307, qui est une copie de la *Confessio Amantis* de John Gower datée du début du XV^e siècle⁴⁵³.

La fascination de la figure de Jacquette arrive jusqu'à nos jours. Jacquette eut quatorze enfants avec Richard, dont Elizabeth Woodville, reine consort du roi Edouard IV d'Angleterre. En 1469 et en 1484 Jacquette et Elizabeth furent accusées de sorcellerie⁴⁵⁴. Il est intéressant de noter que récemment Philippa Gregory a écrit un roman de fiction consacré à Jacquette, où l'on voit la protagoniste rappeler continuellement qu'elle descend de la fée Mélusine en attribuant ses pouvoirs magiques à son ancêtre. Dès son enfance, elle pouvait lire un manuscrit contenant des histoires sur le mythe de

⁴⁵² Voir Beadle 2008, p. 97 : « What became of the French royal library after Bedford's death is obscure [...] It is impossible to say for certain whether any of these books came Fastolf's way ». Richard Woodville possédait l'actuel ms. Oxford, Bodleian Library, Bodley 264, contenant le récit de Marco Polo avec le *Roman d'Alexandre* et une version anglo-saxonne de l'*Alexander and Dindimus* ; cependant une note de possession au f. 274r nous informe qu'il a acquis ce ms. en 1466 à Londres. Il n'a pas pu être ni le commanditaire ni le dédicataire du ms. En outre, le fait qu'il l'a acquis si tard, seulement après avoir été titré *Earl Rivers*, pourrait indiquer qu'il ne possédait pas une véritable librairie auparavant et que donc Jacquette n'a pas pu avoir le ms. Cotton de son mari. Le ms. d'Oxford, copié aux alentours de 1410 sur le modèle d'un autre important ms., le British Library, Royal 19 D 1, a appartenu au duc Humphrey de Gloucester (1390-1447), fils du roi Henri IV (voir Harriss 2004). Sur ces mss. voir au moins Ross 1952, Dutschke 1998 et plus récemment, sur le ms. d'Oxford et son possesseur Anthony Woodville, fils aîné de Jacquette et Richard, voir Khalaf 2011a et Khalaf 2011b.

⁴⁵³ Le ms. intégralement numérisé en couleurs est disponible sur le site de la British Library : http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?ref=Harley_MS_4431. Sur le ms. de Cambridge, où l'on lit la signature de Jacquette au-dessous de sa devise *Sur tous autres*, voir Diaz Pascual 2011, p. 87.

⁴⁵⁴ Il existe deux biographies de Jacquette ; l'une a été écrite par Philippa Gregory, écrivaine très célèbre dans le monde anglo-saxon ; voir Gregory 2011a. Elle a également écrit un roman de fiction sur Jacquette, Gregory 2011b. L'autre biographie, sortie dans la même année mais décidément plus scientifique, est l'article de Diaz Pascual 2011 ; l'auteur souligne justement qu'il est difficile de reconstruire la vie de la Duchesse parce que « few of her personal documents have survived » (p. 67).

la fée, qui lui avait été donnée par sa grand-tante Jeanne de Luxembourg († 1430), connue comme la *Demoiselle de Luxembourg*, laquelle à son tour affirmait sa descendance merveilleuse. Dès le début du roman, Jacquette s'aperçoit qu'elle possède quelque chose de mystérieux et surnaturel : « When someone in my family is going to die, then I hear a noise, a special noise », ainsi que sa grand-tante lui explique : « They say it is the voice of Melusina, the first lady of the House of Luxembourg »⁴⁵⁵. L'écrivaine affirme ensuite, dans la biographie consacrée à Jacquette : « in adult life Jaquetta owned a copy of a rare manuscript of the history of Melusina, her ancestress »⁴⁵⁶. Fait-elle référence au ms. Cotton ? Nous ne savons pas sur quelles données Philippa Gregory a fondé son affirmation, puisqu'elle ne fournit pas une bibliographie de ses sources. Elle donne néanmoins une description du ms., trop générique pour y voir précisément le ms. Cotton : « It is hand-copied in old French ... the illustrations in the margins are like briars and flowers threading through the letters »⁴⁵⁷ et le mari de Jacquette, le duc de Bedford, affirmera plus loin qu'elle a reçu ses livres de la bibliothèque de sa grand-tante : « your uncle tells me that you studied with her, that she left you her books »⁴⁵⁸. Cependant, à la suite de ce que nous avons pu découvrir sur le ms. Cotton la vraisemblance de cette affirmation est étonnante. Il est encore plus surprenant de constater que, tandis que les chercheurs et les universitaires ont toujours ignoré l'importance de ce manuscrit, le monde « non-académique » a su trouver l'inspiration dans les éléments historiques de cette famille aristocratique pour récréer l'idée d'un ms. appartenant à Jacquette⁴⁵⁹.

⁴⁵⁵ Gregory 2011b, p. 5.

⁴⁵⁶ Gregory 2011a, p. 54.

⁴⁵⁷ Gregory 2011b, p. 16.

⁴⁵⁸ *Id.*, p. 53.

⁴⁵⁹ La première apparition littéraire de Jacquette remonte à 2009, dans le roman *The White Queen* de Philippa Gregory, consacré à la vie de sa fille aînée Élisabeth Woodville. Jacquette est en outre la co-protagoniste d'une série télévisée produite par la chaîne anglaise BBC en 2013, tirée de ce dernier roman. Elle apparaît également comme personnage d'un autre roman de fiction, *A Play of Treachery*, écrit par Margaret Frazer et paru la même année 2009. Il n'y a aucune trace de contact entre les deux romans : le caractère de Jacquette change de l'un à l'autre, d'autant plus que le roman de Frazer ne fait aucune mention de *Mélusine* dans son récit. Le seul texte que les dames lisent est *Le Roman de Renart* (*Reynard the Fox* dans le roman, p. 95), intercalé par des récits moraux et de dévotion : « [the roman was] read aloud to Lady Jaquetta, [...] from books of devotion and saints' lives suitable to the season » (p. 191).

2.5.4.3. *Le rôle de la Mélusine dans le recueil*

Quoi qu'il en soit, l'histoire mystérieuse de ce ms. nous fournit des renseignements importants quant à la circulation et la réception des œuvres de Jean le Long. Il convient maintenant d'interroger la coprésence dans le même manuscrit, des traductions de Jean le Long et du roman de Jean d'Arras.

Le *Roman* raconte l'histoire d'Elinas, roi d'Écosse, qui épouse la fée Présine à condition de ne pas assister à l'accouchement de ses trois enfants Mélusine, Mélior et Palestine. Il transgresse l'interdiction et Mélusine l'enferme dans une montagne, ce qui lui vaudra la condamnation à se transformer en serpent tous les samedis. Elle épouse ensuite Raymondin, neveu du comte de Poitiers, à condition qu'il ne cherche jamais à la voir le samedi. « La prospérité comble le couple », ils construisent villes et châteaux, parmi lesquels le château de Lusignan. Ensemble, ils ont dix fils, chacun affligé par des « signes inquiétants de l'atavisme maternel ». On compte en particulier quatre fils qui à leur tour fondent de célèbres dynasties : Urien devient roi de Chypre (et sera donc l'ancêtre de Pierre de Lusignan), Guy roi d'Arménie, Antoine duc de Luxembourg et Renaud roi de Bohême. Raymondin transgresse, tout comme Elinas, l'interdiction de son épouse ; elle s'envole sous la forme d'un serpent ailé, il se retire au couvent de Montserrat en Catalogne⁴⁶⁰. Le roman est essentiellement constitué de trois parties plus ou moins de même longueur : l'histoire de Mélusine proprement dite, l'histoire des conquêtes et des fondations de ses fils, et la partie consacrée à Geoffroy la Grand-Dent, le vrai héritier de la lignée des Lusignan de Poitou jusqu'à ce que le lignage arrive à Jean de Berry⁴⁶¹. La deuxième partie est celle qui nous intéresse le plus. Elle se déroule au Proche Orient et en Europe de l'Est et concerne les combats et les guerres des fils

⁴⁶⁰ Un résumé plus détaillé du roman se lit dans la fiche de Robert Bossuat et Christine Ruby dans Hasenohr-Zink 1992, p. 744-5, dont nous avons tiré les citations précédentes.

⁴⁶¹ Le lien entre Jean de Berry et le château de Lusignan a été établi par Jean d'Arras à la fin de son récit : « Ceste noble forterese de Lusegnen en Poictou est depuis tant alee de main en main qu'elle est venue en la main, par raison et par conqueste d'espee, de hault, noble et tres puissant prince Jehan, filz du roy de France, duc de Berry et d'Auvertne, conte de Poictou et d'Auvergne, mon tres redoubté seigneur » (Vincensini 2003, p. 808)

de Mélusine contre les infidèles Sarrasins. Le thème de la croisade, transfiguré par la fiction romanesque, acquiert ici un rôle de première importance.

Bien que l'intérêt de la critique se soit surtout concentré sur la dimension féerique du roman⁴⁶², Laurence Harf-Lancner avait déjà souligné en 1991 l'ancrage solide de cette œuvre dans l'espace-temps contemporain⁴⁶³. Elle soulignait le lien étroit qui s'était récemment créé entre la maison de Luxembourg (qui rappelle Antoine, fils de Mélusine) et la maison de Lusignan, grâce au mariage de Jean de Luxembourg Saint-Pol avec Marguerite d'Enguyen, descendante d'Hugues de Lusignan roi de Chypre (qui rappelle la descendance d'Urien) en 1390⁴⁶⁴. De plus, comme on l'a déjà rappelé, Jean et Marguerite étaient les grands-parents de Jacquette, qui pouvait se vanter de cette illustre ascendance. D'autre part, la chercheuse a souligné le contexte politique dans lequel le roman a été écrit. En 1362 Pierre I^{er} de Lusignan s'était rendu en Europe pour rallier les princes à la cause de la croisade. Après la conquête d'Alexandrie en 1365 (chantée aussi par Guillaume de Machaut dans la *Prise d'Alexandrie*, sa dernière œuvre en 1369 consacrée à Pierre I^{er} de Lusignan⁴⁶⁵), son rêve de croisade fut détruit par son assassinat en 1369. Quelques années plus tard, en 1384, Léon d'Arménie fait le tour de l'Europe pour rendre visite aux rois afin de lancer une nouvelle croisade. Sa mort à Paris, en novembre 1393, met fin à ce dernier projet juste quelques mois après l'achèvement du roman de Jean d'Arras, qui aurait ainsi transfiguré la figure de Léon, alors qu'il était encore vivant, en Héros d'une future croisade.

Cinq ans plus tard, en 1996, Emmanuèle Baumgartner remarquait à son tour comment, au-delà de la thématique féerique, le roman de Jean d'Arras relève du style

⁴⁶² C'est ce que Lucken soulignait déjà en 1999, p 141 : « Parler du *Roman de Mélusine* nous incite à l'assimiler aux légendes, contes folkloriques, lais féeriques et autres narrations mythiques – ce qui est largement la tendance des études qui lui sont consacrées ». Tendance qui n'a guère changée. On signale quelques études sur le sujet : Desavire 1883 ; Stouff 1930 ; Le Goff - Le Roy Ladurie 1971 ; Lecouteux 1982 ; Harf-Lancner 1984 ; Clier-Colombani 1991 ; White-Le Goff 2008 ; Guyénot 2011, p. 329-52. Une bonne partie de Vincensini 1996 est consacrée au récit mélusinien. On signale en outre la thèse de Colwell 2009, que nous n'avons pas encore pu consulter. Il existe aussi une version en vers du roman écrite par Coudrette à la demande du seigneur de Parthenay, publiée par Roach 1982 ; voir la notice de Christine Ruby dans Hasenor-Zink, p. 331-2.

⁴⁶³ Harf-Lancner 1991, p. 161.

⁴⁶⁴ *Id.*, p. 165.

⁴⁶⁵ Voir l'édition récente par Barton Palmer 2002.

des chroniques, des chansons de geste et des chansons de croisades à cause de l'importante présence du thème de la conquête et de la gouvernance⁴⁶⁶. La rédaction du roman coïncide avec une période de bouleversement dans la Guerre de Cent Ans, avec le renouvellement de l'esprit de croisade et avec la célébration et l'exaltation du lignage, comme l'on vient de le voir. Cette analyse, qui s'attarde surtout sur l'épisode des conquêtes de Chypre, souligne la transfiguration mythique des faits historiques, et peut être étendue aux autres épisodes du roman⁴⁶⁷.

Peu après la parution de cette dernière étude, Marie-Thérèse de Medeiros, tout en remarquant comment les événements racontés par Jean d'Arras, dès lors qu'ils sont privés de leur contexte historique deviennent des figures topiques, note que ces croisades hors du temps rendent compte d'une modification progressive dans la conception même de la croisade, où la lutte entre Chrétiens et Infidèles tend à devenir plus laïcisée et à se fonder sur des négociations et sur des avantages matériels : « le roman de Jean d'Arras ne répercute pas seulement des échos de projets ou de réalisations de croisade de la fin du XIV^e siècle, il révèle aussi des modifications dans les mentalités [...] la fiction est donc un fidèle reflet de son époque »⁴⁶⁸.

Enfin, beaucoup plus récemment, Catherine Gaullier-Bougassas a – d'une certaine manière – approfondi l'analyse à partir de ce dernier point de vue, en soulignant que Jean d'Arras ne se comporte pas comme un historien dans son roman. La croisade ne serait qu'un « modèle de comportement chevaleresque et d'ascension politique dans lesquels la lutte armée contre des Sarrasins et l'installation dans des terres cernées par les 'infidèles' jouent un grand rôle »⁴⁶⁹ nécessaire à la croissance des jeunes protagonistes. Tout comme dans les grands romans du XV^e siècle, les Sarrasins ne jouent que « une fonction narrative d'opposants »⁴⁷⁰, ce qui prive ainsi le fond du roman de tout esprit de croisade.

⁴⁶⁶ Baumgartner 1996, p. 186 « pages more redolent of chronicle, chanson de geste, and crusade narrative than of tales and marvels of the fairy world ».

⁴⁶⁷ *Id.*, p. 188 : Jean d'Arras « give[s] the invention the veneer and semblance of a page from history inscribed into the myth and to endow it with the exemplarity of a model ».

⁴⁶⁸ de Medeiros 1996, p. 150 et 152.

⁴⁶⁹ Gaullier-Bougassas 2003, p. 297.

⁴⁷⁰ *Id.*, p. 332.

Il suffit de lire quelques passages du texte pour bien se rendre compte de cette transfiguration romanesque. Les chevaliers poitevins qui reviennent de Jérusalem répandent la nouvelle que le sultan de Damas assiège le roi de Chypre à cause de sa fille, seule héritière du royaume : « deux chevaliers poitevins revindrent de Jherusalem et conterent nouvelles par le pays que le soubdan de Damas avoit assegié le roy de Chippre [...] Et n'avoit cellui roy plus de hoirs que une *seule fille*, laquelle estoit moult belle »⁴⁷¹. Urien et Guy se justifient devant leur mère Mélusine en disant qu'ils veulent voyager pour découvrir le monde, faire des expériences et pour étendre les possessions de la maison des Lusignan. Aucun motif religieux qui rappellerait les prédications des premières croisades n'est invoqué : « il seroit bien temps que nous alissons *voyager pour congnoistre* les terres et les pays *et aussi pour acquerre honneur et bon nom* en estranges marches et contrees [...] nous avons bien volenté de conquerir terres et pays »⁴⁷². Enfin, les références à la lutte contre les infidèles sont génériques : les deux frères qui combattent contre les Sarrasins veulent l'emporter dans cette guerre mais traitent les Sarrasins comme des ennemis, et non comme des mécréants : « mon frere et moy avons grant desir de nous accointier de ces Sarrazins, non pas pour leur prouffit mais *pour eulx dommager*, s'il plaist a Dieu que nous le puissions faire »⁴⁷³. Les héros vont jusqu'à louer les qualités des Turcs, malheureusement mécréants, qui feraient de dignes alliés « c'est grant dommage que ce Turc ne croit en Dieu, car il est moult preux »⁴⁷⁴. Par ailleurs, le prologue et l'épilogue « ne contiennent aucune exhortation au voyage outre-mer et ne témoignent pas non plus du didactisme pourtant bien réel du récit »⁴⁷⁵. L'interprétation de ces quatre chercheuses sur une période d'une quinzaine d'années a permis de passer d'une lecture strictement historique à une lecture plus romanesque, mais a conduit parallèlement à nier en partie ce qui était auparavant mis en valeur, c'est-à-dire l'ancrage dans leur temps et l'actualité de ces textes. Comment devons-nous donc interpréter l'association du roman de Jean d'Arras avec les six traductions de Jean le Long ?

⁴⁷¹ Vincensini 2003, p. 296.

⁴⁷² *Id.*, p. 300.

⁴⁷³ *Id.*, p. 320.

⁴⁷⁴ *Id.*, p. 362.

⁴⁷⁵ Gaullier-Bougassas 2003, p. 297.

Jean le Long n'a pas agi simplement comme traducteur, mais plutôt comme éditeur, ou auteur d'un recueil cohérent, puisqu'il a soigneusement choisi les œuvres qu'il a traduites et assemblées. Hayton propose une histoire de l'Empire mongol ; Riccold, Odoric et Boldensele décrivent leurs voyages de l'Égypte jusqu'à l'Extrême orient. Les *Lettres* et le traité *De statu* décrivent les relations entre l'Empire mongol et la Chrétienté, avec une attention particulière portée à la présence de l'Église chrétienne en Chine. Aucune de ces six traductions ne propose un projet de croisade, et même si Jean d'Arras ne se souciait pas réellement de croisade, il se peut que les premiers lecteurs aient perçu le poids du thème croisé dans son roman. À cet égard, l'association du recueil de Jean le Long avec la *Mélusine* pourrait indiquer comment cette œuvre, quelques années après sa rédaction, pouvait être reçue en tant que roman à forte composante historique, même s'il parle d'événements désormais décontextualisés et hors du temps. Le sujet des six traductions est l'Orient occupé par les infidèles ; une bonne partie du *Roman* se déroule en Orient, et raconte une guerre contre les infidèles. Cette coexistence ne ferait que confirmer ce qu'avaient remarqué Laurence Harf et Emmanuèle Baumgartner, même si elles ne connaissaient pas ce manuscrit. Il faut rappeler aussi que ce manuscrit est probablement le témoin le plus ancien de la *Mélusine* qui nous a été transmis (daté de la première décennie du XV^e s., voir 2.5.1. *Description des manuscrits français*), et peut nous fournir des indications précieuses sur la première réception de cette œuvre dans un milieu de cour très particulier, probablement autour de la cour de Bourgogne et de la cour des Valois.

Il convient également de mettre en lumière un autre trait qui réunit ces traductions et le roman de Mélusine, même s'il paraît plus négligeable. Le prologue de Jean d'Arras, loin de traiter des croisades ou de l'histoire, est tout entier consacré au merveilleux, à sa présence dans le monde et à son interprétation dans le plan divin. Jean d'Arras affirme en particulier : « Et croy que les merveilles qui sont par universel terre et monde sont les plus vrayes, comme les choses dictes faees comme de plusieurs autres »⁴⁷⁶. Cet intérêt pour le merveilleux pourrait nous conduire à déplacer la question de la réception de ces traductions et à les considérer, non plus comme des « manuels » destinés à la conquête de la Terre Sainte, mais plutôt comme des descriptions des merveilles orientales, qui convoquent l'imagination et la fascination traditionnelles dans le

⁴⁷⁶ Vincensini 2003, p. 112.

traitement romanesque de l'Orient à l'époque. Il s'agit bien sûr de deux types de merveilleux très différents, entre le merveilleux des traités et le merveilleux du roman, mais, même s'il est impossible d'affirmer que le compilateur (ou le commanditaire)⁴⁷⁷ de ce manuscrit avait conscience de ce lien, nous devons tenir compte de cet élément.

Un dernier élément est à examiner attentivement : le titre de ce que nous avons jusqu'ici appelé *Roman de Mélusine*. En effet, dans aucun des mss. qui nous sont parvenus il n'a été intitulé *Roman*, mais était plutôt désigné comme *La tres noble histoire des Lusegnen*, ce qui accordait la prééminence à sa dimension de chronique historique ainsi qu'au rôle de la famille des *Lusignan* plus qu'au personnage de Mélusine. C'est exclusivement dans le ms. BnF, fr. 1484 (fin du XV^e siècle) que la rubrique affirme « Cy commence le prologue du Livre de Melusine en prose » (f. 1r). En outre, l'explicit écrit par Jean d'Arras, identique dans tous les mss., affirme « Et cy se taist Jehan d'Arras de la noble histoire de Lusegnen », tandis que peu avant il avait ponctué « Cy fine la vraye histoire de la noble lignie de Lusegnen en Poictou ». Cela ne nous étonne pas : comme Françoise Vielliard l'a bien souligné, « au XV^e siècle, *roman* semble s'effacer dans les titres devant *livre* ou *hystoire*, même dans un contexte nettement fictionnel »⁴⁷⁸. Ce ne serait en fait qu'au XVIII^e siècle que cette production commence à acquérir le nom de *roman de chevalerie*⁴⁷⁹. Jean d'Arras se pose ainsi comme une sorte de pionnier de ce changement. En même temps, une sorte de préférence de l'*histoire* sur la *fable* semble apparaître ici, même si Lucken nous rappelle qu'il faudrait plutôt considérer ce texte comme « une fable généalogique. Une fable au sens de la tradition allégorique médiévale, pour qui celle-ci recèle sous les habits séducteurs et mensongers de la fiction une vérité cachée »⁴⁸⁰.

⁴⁷⁷ Sur le rôle du compilateur et plus généralement des personnages qui prennent part à la composition du manuscrit recueil, voir Azzam-Collet-Foehr-Janssens 2005, en particulier à p. 654 « il faut ainsi se garder de n'invoquer que la responsabilité du scribe dans la confection du *codex* [...] la composition du recueil implique une intervention qui s'assimile à celle du *compiler* ».

⁴⁷⁸ Vielliard 2007, p. 18.

⁴⁷⁹ Id., p. 29.

⁴⁸⁰ Lucken 1999, p. 165.

Nous avons essayé de faire émerger une cohérence et une unité dans cet assemblage de textes, et nous avons tenté de comprendre les intentions des copistes ou des commanditaires lorsque le ms. a été confectionné, avec plus ou moins de succès⁴⁸¹. Notre conviction, à l'origine de ces tentatives, reste le présupposé qu'« un recueil organique [...] n'est jamais le fruit du hasard et trouve une raison d'être »⁴⁸². Cependant, il faut probablement « cesser d'appliquer nos critères modernes aux manuscrits du Moyen Âge pour voir apparaître un fil conducteur qui unit les textes entre eux, un élément qui aurait guidé le concepteur du manuscrit dans les choix des textes à copier et à rassembler »⁴⁸³.

Certes, le fait que les autres témoins du roman en prose ne contiennent que l'œuvre de Jean d'Arras ne nous apporte aucune aide pour développer une réflexion comparée. Pourtant l'analyse peut être étendue à son roman 'frère', la *Mélusine* en vers de Coudrette, afin de savoir « not just why this particular text occurs next to that one, but whether it always occurs next to that type of text »⁴⁸⁴. Des vingt-et-un témoins qui nous la transmettent, neuf sont des recueils⁴⁸⁵. Notons, même si l'on ne peut s'y attarder, la présence des histoires concernant *Troie* dans les mss. fr. 1631 et Valenciennes comme modèle « récurrent » de composition. La présence de *La Châtelaine de Vergy* pourrait s'expliquer par la thématique de l'amour secret qui ne doit pas être révélé et des conséquences de la transgression⁴⁸⁶. Dans le ms. BnF fr. 18623 l'association avec

⁴⁸¹ Cf. Hasenohr 1999, p. 40: « À d'autres compilations la critique moderne s'est efforcée, avec plus ou moins de succès, de trouver un fil directeur (historique ou narratif, thème ou personnage) ».

⁴⁸² *Id.*, p. 648-9.

⁴⁸³ Parussa 2005, p. 229.

⁴⁸⁴ Butterfield 2010, p. 270.

⁴⁸⁵ Voir la notice Jonas-IRHT et la description du ms. sur Gallica à l'adresse ark:/12148/btv1b90635100. Les autres mss., dont nous signalons les œuvres qui accompagnent Coudrette, sont les suivants : Amiens, BM 411 (trad. Anonyme de la *Consolatio Philosophiae*) ; Carpentras, BM 406 (Jean de Vignay, *Jeu d'échecs*) ; Carpentras, BM 407 (*Facet*) ; Oxford, BL, Bodley 445 (*Châtelaine de Vergy*) ; Paris, BnF, fr. 1631 (*Roman de Troie*, prose1 + Poème en l'honneur des Lusignans) ; Paris, BnF, fr. 18623 (*Livres des faits de messire Bertrand du Guesclin + Ditié de Bertrand du Guesclin*) ; Paris, BnF, fr. 19167 (*La Belle Hélène de Constantinople + Pierre de Provence et la belle Maquelonne*) ; Paris, BnF, fr. 20041 (œuvres de François Villon + Jean Molinet, *Temple de Mars*) ; Valenciennes, BM 461 (*Abrégement du Siège de Troie + Abrégé du siège de Troie + Henri de Ferrieres, Livres du Roy Modus et de la Roïne Ratio*).

⁴⁸⁶ Sur ce thème voir en part. Harf-Lancner 1984, p. 85-114 et Vincensini 1996, p. 133-148.

les deux œuvres consacrées à Bertrand du Guesclin, héros breton du XIV^e siècle durant la guerre de Cent Ans pourrait instaurer un lien avec la figure héroïque de Geoffroy à la Grand Dent. De plus, l'association dans le ms. Carpentras, BM 406 avec le *Jeu d'échecs* de Jean de Vignay (entre 1332 et 1350), traduction moralisée du *Ludus scacchorum* de Jacques de Cessole (avant 1322) renforce l'appréhension du *Roman de Mélusine* comme une sorte de « manuel de chevalerie, un guide pour les jeunes nobles en quête d'aventures et de gloire »⁴⁸⁷. Enfin, le ms. Paris, BnF, fr. 19167 (daté du XV^e s., probablement de la seconde moitié) contient, à côté du roman de Coudrette, la *Belle Hélène de Constantinople* en prose et le *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*. Les protagonistes de deux des œuvres sont en contact avec les Sarrasins, quoique pour des raisons différentes : Henri, le roi d'Angleterre qui épouse la belle Hélène, laisse son royaume pour répondre à l'appel du pape menacé par les Sarrasins, contre lesquels il l'emporte ; Pierre vit longtemps chez les Sarrasins après avoir été capturé sur mer⁴⁸⁸. Les trois romans sont évidemment liés par ce thème, et le compilateur de ce ms. en était certainement conscient. Chaque copiste, et même chaque commanditaire, connaît les enjeux des modifications qu'il opère : en compilant différents textes, il modifie la lecture que l'on peut en faire et suscite de nouvelles interprétations⁴⁸⁹.

Pour revenir au ms. Cotton, le seul manuscrit en forme de recueil parmi les mss. du roman de Jean d'Arras, le présupposé de cohérence risque de nous empêcher de considérer le « entretissage de réseaux tantôt participatifs, tantôt concurrents »⁴⁹⁰ qui sous-tendent un recueil et le statut de la prose romanesque de la fin du Moyen Âge,

⁴⁸⁷ Gaullier-Bougassas 2003, p. 323, même si elle se réfère notamment au roman de Jean d'Arras

⁴⁸⁸ Voir les fiches de Marie-Claude de Crécy pour *La Belle Hélène de Constantinople* et de Sylvie Lefèvre et Geneviève Brunel-Lobrichon pour *Pierre de Provence et la belle Maguelonne* dans Hasenohr-Zink 1992, respectivement p. 137-8 et p. 1191-2.

⁴⁸⁹ Voir Foehr-Janssen 2005, p. 154 : « La théorie de la réception implique que la communication littéraire procède en établissant des conventions ». À propos de l'association intéressante entre histoire et roman, on signale l'étude de Busby 2000 sur le ms. Paris, BnF, fr. 786, produit à Tournai aux environs de 1285, qui contient *Le roman d'Alexandre* et le *Cycle de la Croisade*. Ce sont deux œuvres, surtout la seconde, auxquels un système rigide de genres ne peut pas être appliqué. L'intersection entre histoire et fiction est soit propre aux deux œuvres elles-mêmes, soit évidente dans la constitution du recueil manuscrit.

⁴⁹⁰ Azzam-Collet-Foehr-Janssens 2005, p. 657.

caractérisée par le « mélange des genres littéraires »⁴⁹¹ et par « l'abolition des frontières »⁴⁹². C'est ainsi que la « prose chamarrée ou polygénérique » du *Roman de Mélusine*, née de « l'ajustage de divers genres »⁴⁹³ abandonne les distinctions que nous avons proposées entre une réception du roman comme œuvre historique ou comme œuvre de fiction. Il ne s'agit pas, simplement, de réduire une question complexe à une réponse générique, voire banale, afin de contourner l'obstacle. Claudio Galderisi a souligné à juste titre comment « au début du XV^e siècle, l'articulation esthétique entre histoire et roman est désormais chose faite [...] ; non seulement la fiction se voit affublée de l'habillage de la chronique, mais elle est en plus soumise à une intention didactique et pédagogique »⁴⁹⁴. Si l'on estime en outre que, dans ce contexte, les traductions de Jean le Long, considérées comme un ouvrage unique, peuvent être perçues comme une sorte de « roman de voyage », il convient de rappeler que la littérature de voyage, comme nous l'entendons aujourd'hui, « est une notion [qui] n'existait pas à cette époque »⁴⁹⁵. Dominique Boutet, en considérant notamment trois textes épiques tardifs (*Esclarmonde*, *Myreur des histores* de Jean d'Outremeuse et *Mabrien*), s'est ainsi exprimé sur le degré de véridicité de ces récits et sur la nature ambiguë du statut de ce type de littérature même avant le XIV^e siècle, « statut ambigu, car ce qui relève pour nous de la fiction littéraire ou politique pouvait être alors considéré comme un savoir authentique, comme en témoigne le fait qu'on en trouve quelquefois l'écho jusque dans les encyclopédies⁴⁹⁶ ».

Le ms. Cotton est un témoignage frappant et sincère du développement et de l'aboutissement de cette conception. Fiction littéraire et œuvre « scientifique » se juxtaposent et s'interpénètrent par osmose. Les contours entre les deux genres, qui par ailleurs n'étaient pas conçus à l'époque selon nos critères, apparaissent gommés dans le contexte de ce manuscrit. Par conséquent, il faudra tenir compte des transformations

⁴⁹¹ Poirion 1981, p. 111.

⁴⁹² Zink 1982, p. 49.

⁴⁹³ Vincensini 2005, p. 122 et 121.

⁴⁹⁴ Galderisi 1996, p. 74.

⁴⁹⁵ Herbert 2016, p. 25. Elle reprend l'assertion de Richard 1981, p. 36 : « le Moyen Âge n'a pas eu à proprement parler la notion d'une littérature de voyages ».

⁴⁹⁶ Boutet 2015, p. 60.

qui affectent le recueil des traductions de Jean le Long : sa réception et son interprétation changent en fonction du contexte social et de ses lecteurs.

2.5.5. *Réflexions sur les manuscrits-recueils B, E et F*

On proposera ici un pendant de l'analyse du ms. Cotton, en considérant les cinq autres manuscrits. Par cet examen, on tentera de déceler qui était le *public* de l'œuvre de Jean le Long, c'est-à-dire le public formé par les lecteurs ultérieurs de l'œuvre, qui diffère du *lecteur*, le destinataire immédiat⁴⁹⁷, même s'il faut d'emblée rappeler que les voies de la réception de l'œuvre de Jean le Long ne sont nullement comparables à des textes à réceptions multiples⁴⁹⁸ tels que le *Livre* de Mandeville ou le *Devisement* de Marco Polo, ne serait-ce que par le nombre des manuscrits concernés (des centaines contre les six de Jean le Long).

Comme on l'a vu précédemment, les mss. les plus anciens, celui de Besançon ainsi que le ms. C, 'frère' du ms. Cotton, ne contiennent que les six traductions : ils sont donc les témoins privilégiés de la volonté de l'auteur/traducteur. Ils n'ajoutent rien et ne nous donnent aucune trace matérielle qui puisse nous guider sur la voie d'une interprétation différente. Ils sont les seuls, néanmoins, à avoir été annotés par leurs lecteurs et à nous donner des indications sur leurs intérêts, quoique largement insuffisantes pour pouvoir en tirer des conclusions.

Le ms. B, le plus tardif, nous donne un autre point de vue sur l'histoire de la réception du travail de Jean le Long. L'ajout d'un extrait du *Speculum Historiale* latin de Vincent de Beauvais concernant Mahomet, et la traduction française anonyme de la légende sur

⁴⁹⁷ Cette distinction a été proposée par Brandenberger 2001, p. 79 : « La especificación con-cierne a dos formas de recepción diferentes. El primer receptor es la persona histórica, empérica y real al que un autor dedica su texto y al que concede el *ius primae lectionis*. El segundo, por otro lado, es un colectivo más amplio, instancia secundaria que tendrá acceso a la misma obra en un momento posterior. Reservamos la denominación de *público* para este receptor ulterior y preferimos hablar de *destinatario* en el caso del receptor inmediato » ; v. *supra* 2.3. *Le projet de traduction*.

⁴⁹⁸ Cf. Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 11. Cette étude, avec celle de Tzanaki 2003, représente une source d'inspiration pour le développement de ce chapitre.

la naissance de l'islam connue sous le nom d'*Anonymus Pisanus* font porter notre attention sur les aspects 'scientifiques' et ethno-anthropologiques du recueil de Jean le Long. D'autant plus qu'elle s'insère parfaitement dans le contexte historique et culturel de la fin du XV^e siècle.

Pour le contextualiser, on pourrait s'appuyer sur l'œuvre presque contemporaine de Henri le Chartreux (Heinrich von Diessen), copiste du ms. W et rédacteur du traité *Oculus fidei* (ca. 1475). Son œuvre, dont le but est d'« instruire ceux dont la foi chrétienne est affaiblie »⁴⁹⁹, se fonde sur les textes qui décrivent l'Orient, tels que ceux de Riccold, d'Odoric, de Boldensele et surtout de Marco Polo, puisqu'ils « renseignent sur les croyances et les pratiques propres à d'autres religions [et] montrent aussi l'avancée des chrétiens et leurs œuvres accomplies dans les missions et la conversions des païens⁵⁰⁰ ». Il se rapproche donc de la vision irénique proposée par Nicolas de Cues dans son *De pace fidei*, écrit en 1453 peu avant la chute de Constantinople conquise par les Ottomans. En effet, il semble que cette période témoigne d'un renouvellement de l'intérêt pour les Musulmans, et plus généralement pour les religions orientales.

Le copiste, ou le destinataire, du ms. B n'est probablement pas un grand intellectuel humaniste tel que Nicolas de Cues, ni un profond connaisseur de textes tel que Henri le Chartreux. Cependant, la présence d'un extrait en latin tiré du *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais (et non pas dans la traduction française de Jean de Vignay) tout comme la présence de la traduction d'un texte – presque inconnu autrement – indiquent qu'il a sciemment recueilli ces textes, et ce probablement pour une raison précise⁵⁰¹. Ce qui résulte de cette compilation n'est pas exclusivement une condamnation de l'islam ; le ms. relève de l'intérêt pour l'histoire d'une religion perçue comme fautive et déviante, bien qu'il ne propose aucun souci de controverse. Le prologue de

⁴⁹⁹ Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 311.

⁵⁰⁰ Id., p. 313.

⁵⁰¹ Nous n'avons pas encore exploité profondément le texte de la *Légende de Mabomet*, dont l'auteur reste anonyme. Il faudra essayer de proposer une datation et une localisation sur la base des faits linguistiques pour comprendre si elle a été composée dans un milieu proche de celui du copiste de B. Le texte latin, source de cette traduction, est contenu dans le ms. 50 de la Bibliothèque du Séminaire de Pise, décrit par Vitelli 1900, p. 333.

cette traduction est apparemment un ajout original du traducteur ou du copiste, puisqu'il n'existe pas dans le seul témoin latin conservé⁵⁰² :

Afin que *chascun Crestien et Crestienne* puisse savoir dont | vint *premierement* la loy des Sarrasins et *par quelle maniere*, | si *vous* diray le commencement et la racine de leur faulce *et* | *puante loy*, et *par qui* elle fut *trouuee*, et *comment* Mahomet fut leur | roy, et *comment* il usa sa *maulvese vie* >et< *maulvese fin*, *comme* | *vous* orés cy appres. (f. 173r)

Cette affirmation programmatique est suivie par une réflexion sur la puissance temporelle des Musulmans et des Juifs, qui cite Augustin et le psaume XXXVII 35 « Je viz les maulves eslevez | soubz le sedre du Libane » (*Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedrum virentem*⁵⁰³), déjà cité par Augustin dans ses *Enarrationes in Psalmos* LIII 11⁵⁰⁴. L'œuvre d'Augustin est probablement la source employée par le copiste pour rédiger de ce prologue. La légende, qui remonte vraisemblablement au XIV^e siècle, présente trois personnages : Nicolas, successeur de Simon Magus et fondateur du Nicolaiisme, Mahomet et Maurus, intermédiaire entre les deux premiers, comme disciple de Nicolas et maître de Mahomet. Les chercheurs ont souligné ses affinités avec le *Liber Nicholay* (dont le meilleur manuscrit est le BnF, lat. 14503) et la *Summa totius haeresis Sarracenorum* de Pierre le Vénérable⁵⁰⁵. Il s'agit donc d'une sorte de compilation née de la conjonction de plusieurs matériaux.

Ce ms. a été copié au cours d'une période complexe. D'un côté, elle voyait l'essor d'un nouvel esprit de tolérance, comme on l'a rappelé ci-dessus, avec les réflexions de Nicolas de Cues et de son entourage ; mais généralement, les études scientifiques de l'Islam commencées à l'époque de Pierre le Vénérable « declined markedly

⁵⁰² Voir Mancini 1934, p. 330. Notre la transcription et l'édition du passage français tiré du ms. B, que nous envisageons publier intégralement.

⁵⁰³ *Biblia Latina Vulgata*, disponible en ligne à l'adresse http://www.vatican.va/archive/bible/nova_vulgata/documents/nova-vulgata_index_lt.html.

⁵⁰⁴ Disponible en ligne à l'adresse http://www.augustinus.it/latino/esposizioni_salmi/index2.htm.

⁵⁰⁵ Cf. Ferreiro 2005, p. 231 et 238-40. L'étude la plus complète sur les légendes de Mahomet en Occident reste Ancona 1889.

after about 1330, not to be revived until the XVIIth century »⁵⁰⁶. De l'autre côté, c'était une période où la menace turque effrayait. De nombreuses légendes, plus ou moins vraisemblables, sur Mahomet continuaient à circuler et des prophéties relatives aux guerres contre les Turcs avaient commencé à se répandre en Europe à partir des années 1460, le plus souvent adressées aux souverains européens. Parmi ces prévisions on retiendra celle que rédige le dominicain Nanni da Viterbo en 1480, intitulée *Tractatus de futuris Christianorum triumphis in Turcos et Sarracenos*, et qu'il adresse en particulier au roi Louis XI. L'auteur se posait la question « whether the prophet Mohammed was really the Antichrist »⁵⁰⁷. Sur la base de ces données et du contexte culturel que l'on a dessiné, nous pouvons croire que ce manuscrit a circulé dans un milieu proche de l'entourage du roi qui s'interrogeait sur la nature de l'adversaire par antonomase de la chrétienté. Malheureusement, nous ne pouvons pas déterminer avec certitude si le possesseur et lecteur de ce ms. était un noble engagé dans les tentatives de batailles contre les Turcs, ou bien s'il s'agissait d'un laïc savant : hypothèse plus crédible, étant donné la présence d'un texte latin.

Il nous reste une piste à suivre. La note sur le contreplat du ms. « *Monseigneur de monsonran nest ~~am~~* » pourrait offrir quelques indications, si l'on accepte de lire dans *monsoran* une graphie alternative ou erronée pour Monstoreau, commune de l'actuel département Maine-et-Loire. Le château de Monstoreau a été reconstruit à partir de 1450 par Jean II de Chambes, conseiller et chambellan des rois de France Charles VII et Louis XI. En 1459 il a été envoyé à Venise « pour y contrecarrer les mesures prises par le concile »⁵⁰⁸ de Mantoue organisé par le pape Pie II afin d'organiser une croisade contre les Turcs à la suite de la chute de Constantinople. Son engagement politique dans les événements contemporains et le projet de croisade auraient pu éveiller en lui un fort intérêt pour l'Orient et les origines des Musulmans si bien qu'il se serait procuré une copie des œuvres de Jean le Long accompagnées de deux extraits sur Mahomet.

⁵⁰⁶ Setton 1992, p. 13.

⁵⁰⁷ Id., p. 18. Les premières prophéties remontaient au début du règne de Charles VI, en 1422 (celle attribuée à Johannes Bessagorii) ; elles se répandirent jusqu'à la fin de son règne, aux années 1460. Voir *Id.*, p. 9-11.

⁵⁰⁸ BÉC 1841, p. 184 ; dans la même contribution on peut lire deux lettres écrites par Jean de Chambes et adressées au roi Charles VII. Perret 1890 a publié deux documents latins conservés dans les Archives de Venise, relations de l'ambassade de Jean de Chambes.

Ce manuscrit se serait ensuite retrouvé dans son château et aurait été annoté par ses descendants un siècle après. Ce serait donc au cours de son voyage en Italie, à l'occasion du Concile, qu'il aurait pu se procurer une copie du récit latin de l'*Anonymus Pisanus*, d'autant plus que cette œuvre a très peu circulé (hors d'Italie : mais on ne sait encore rien sur l'origine de cette légende). Ce ne sont que des hypothèses fragiles, mais qui sont néanmoins stimulantes.

Considérons maintenant les manuscrits de la famille β . Les mss. *CDE* ont été copiés à Paris, ainsi probablement que le ms. *F* aussi. Ce sont quatre produits destinés à la noblesse. En particulier, le ms. *E* a été commandité par le duc de Bourgogne Jean sans Peur qui l'a offert à son oncle Jean duc de Berry, frère du roi Charles V : le manuscrit a circulé parmi les hommes les plus puissants en France dans cette période à cheval entre XIV^e et XV^e siècle. Le ms. *F* semble avoir été commandité par Charles duc d'Orléans, personnalité politiquement mais surtout artistiquement très importante. Il aurait vraisemblablement demandé à son copiste Bertrand Richart de fabriquer ce ms. en empruntant le ms. *E* comme modèle : il a copié les traductions de Jean le Long, auxquelles il a ajouté une copie de Marco Polo faite par le même copiste et une copie de Mandeville qu'il possédait depuis quelque temps⁵⁰⁹. Comment étaient lus ces manuscrits ? On peut penser au premier abord que le projet de croisade a eu un poids déterminant dans la conception de ces manuscrits : la présence du récit de Hayton dans sa version originale, comprenant le quatrième livre consacré à l'organisation d'une attaque contre les Musulmans, semble être un indice probant dans cette direction. Mais si l'on tient compte d'autres facteurs, l'on s'aperçoit que l'intérêt pour la croisade n'est pas le seul motif possible de cette compilation. Les titres sont éloquentes à ce propos. Le titre originel du récit de Marco Polo semble être *Le devisement du monde*, un titre qui « rend compte de la volonté de l'auteur de décrire le monde dans sa totalité, d'exposer "les deverses jeneraisons des homes et les deversités des deverses region dou monde" davantage que de raconter un voyage »⁵¹⁰. Or le titre de ce texte diffère dans les deux manuscrits que nous considérons ici. Le ms. *E* est intitulé *Le liure de Marc Paul des*

⁵⁰⁹ Pour l'explication plus détaillée nous renvoyons à notre article qui va paraître dans « *Medioevi* » 3, 2017 et au ch. 2.5.1. *Description des manuscrits français*.

⁵¹⁰ Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 5.

merueilles d'Aise la grant et d'Inde la Maiour et Mineur et des diuerses regions du monde (f. 1r), ce qui insiste sur l'aspect merveilleux et fabuleux des régions visitées par l'auteur, plus que sur la description 'scientifique'. Dans le ms. *F* le récit est intitulé *Le grant Kan qui deuise les grans merueilles qui sont en la terre d'Ynde* (f. 1r), et, dans l'explicit, *Le rommans du grant Kaan de la grant cité de Cambalut* (f. 94r) : ces titres font ressortir la figure du Grand Khan et mettent en relief la présence du merveilleux⁵¹¹, d'autant que c'est le terme de *rommans* qui est employé pour désigner l'œuvre⁵¹². Quant au roman de Mandeville, les deux manuscrits ne donnent pas de titres qui puissent nous guider (d'autant plus que les premiers feuillets manquent dans le ms. *F*). Toutefois, les places que ces deux œuvres occupent dans les inventaires sont significatives : les cinq copies de Charles V se trouvent après les traités de Végèce et des œuvres sur les échecs, et précèdent le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais⁵¹³ ; dans les inventaires de 1416 du duc de Berry une copie de Marco Polo (n. 982) se trouve après deux *Istoires des Lusegnen* en latin, liées probablement au *Roman de Mélusine* de Jean d'Arras, tandis que deux autres copies (n. 1000, génériquement *Livre des merueilles*, et 1005, sans doute de Marco Polo) se trouvent parmi des *Breviaires* et à côté du *Livre des faiz d'armes* de Christine de Pizan, mais il s'agit là d'ajouts postérieurs et peut-être leur place est-elle due au hasard⁵¹⁴. Dans tous les cas, la perception de ces œuvres reste hybride mais plutôt tournée vers une lecture historique et géographique où le merveilleux joue un rôle de premier plan dans la découverte du monde. Il serait bien présomptueux de les classer rigoureusement. On parlerait d'une œuvre « didactique récréative »⁵¹⁵, mais on ne peut pas exclure que cette

⁵¹¹ *Id.*, p. 151 : « un titre comme *Le rommans du grant kaan* ou *Le livre du grant kaan de Cathay*, porté par plusieurs manuscrits français, met en avant la partie centrale du texte, celle où Marco Polo raconte son séjour à la cour du souverain mongol et détaille les particularités de celle-ci, son faste, ses mœurs. Les titres désignant la cité de *Cambaluc* comme siège du grand khan renforcent cet effet de focalisation sur les chapitres centraux ».

⁵¹² *Id.*, p. 150 : « Le terme *rommans* s'applique bien entendu à la langue dans laquelle est rédigée cette version, mais à la fin du Moyen Âge – au moins à partir du XIII^e siècle –, il désigne aussi une œuvre narrative, proche du sens que nous lui donnons aujourd'hui ».

⁵¹³ Delisle 1907, p. 141-2.

⁵¹⁴ Guiffrey 1894, p. 262 et p. 268.

⁵¹⁵ Gadrat-Ouerfelli 2015, p. 157 : « Se divertir, certes, mais pour apprendre [...] Les récits de voyages constituent de parfaits exemples de moyens plaisants d'acquérir des connaissances sur le monde,

instruction amusante envisageait de susciter l'intérêt pour l'organisation d'une croisade parmi la haute noblesse française.

sa géographie, les différentes populations qui le peuplent. Le *Livre* de Jean de Mandeville correspond tout à fait à cette définition ».

2.6. *Rapports entre les manuscrits*

2.6.1. *Les familles textuelles*

Les six manuscrits se regroupent principalement en deux familles, dont l'une est à son tour divisée en deux sous-groupes. Cela a été vérifié non seulement pour la traduction du *Liber Peregrinationis* de Riccold mais aussi pour les autres six œuvres, au moins pour ce qui concerne les œuvres d'Hayton, d'Odoric, de Boldensele et des *Lettres*. Pour Hayton, les choses sont un petit peu différentes, puisque les mss. *EF* transmettent le texte original au lieu de la traduction de Jean le Long ; néanmoins, l'éditeur, Sven Dörper, a identifié deux familles formées respectivement par *AB* et *CD* (*C* avec l'imprimé *g*)⁵¹⁶. Les éditeurs du texte d'Odoric affirment l'existence de « deux familles nettes : d'un côté *AB*, de l'autre *CDEF* » et successivement, à propos de l'accord *EF* « cette famille est nettement visible »⁵¹⁷ ; par ailleurs, ils avaient déjà remarqué ce sous-groupe « pour l'ordre de présentation des récits »⁵¹⁸. Quant au récit de Boldensele, l'éditrice Christiane Deluz avait remarqué les mêmes accords « à peu près complet[s] entre *A* et *B* ; [*E* et *F*] sont eux aussi à peu près identiques »⁵¹⁹. Enfin, Chiara Concina a récemment confirmé : « l'esistenza di due famiglie, facenti capo a due distinti rami della tradizione (*AB* e *CDEF*, in cui si distinguono le sottofamiglie *CD* e *EF*) »⁵²⁰. Cette disposition des manuscrits, qui se représente pour le récit de Riccold, ne nous étonne pas.

Nous avons travaillé sur la transcription et la *collatio* complète des six témoins. Les familles ne diffèrent essentiellement que par des petits mots ou par quelques phrases. Le texte de Jean le Long n'a pas été soumis à un véritable et considérable travail de modification, amplification ou suppression. Il n'a pas été exposé à des phénomènes de *contaminatio* ou de réélaboration qui auraient pu créer des problèmes à la

⁵¹⁶ Voir Dörper 1998, p. 166.

⁵¹⁷ Andreose-Menard 2010, p. LII et LV.

⁵¹⁸ *Id.*, p. LII.

⁵¹⁹ Deluz 1972, p. 29. Elle n'a pas considéré le ms. D « à peu près illisible tant il est endommagé » (*Id.*, p. 26). Voir en outre le tableau qu'elle a dressé à p. 32.

⁵²⁰ Concina s.p.

constitution du stemma. Il s'agit donc d'une tradition de type « quiescente »⁵²¹. Afin de distinguer les familles, nous ne ferons pas référence au texte latin pour le moment, puisque nous y reviendrons plus loin à l'occasion de l'analyse des rapports entre la traduction et sa source et par conséquent de la qualité des leçons à retenir dans l'édition.

2.6.1.1. La famille α (mss. AB) contre la famille β (mss. CDEF)

Ces familles se distinguent nettement pour des fautes ou des innovations propres à chacune. L'existence de la famille α est difficile à démontrer, puisqu'il n'y a pas grand nombre de leçons manifestement fautives partagées par A et B . Toutefois les deux mss. sont apparentés par une série de passages vraisemblablement fautifs ou moins corrects par rapport au reste de la tradition. Voici une liste des passages concernés :

	Texte critique	Probables innovations	Texte latin
		<i>AB</i>	
IV 29	<u>Au pié de</u> celle montaigne est celle tresbelle plaine qui de tous biens est plaine, le fleuve de Jordane, les plains de Jerico	Aprés	<i>Est enim dictus mons super fluencta Jordanis et planiciem Jhericho</i>
XIV 20	il <u>seul</u> seroient sauvé, et nulle autre gent mais que de la loy Mahommet	<i>om. AB</i>	<i>ipsi soli salvabantur per lege Alcorani</i>
XV 4	et se fierent en la meir de <u>Indie</u>	Judee	<i>et intrant mare Indicum</i>
XV 11	là treuve-on les <u>pierres</u> qui ont si tres grant vertu	pierres precieuses	<i>ibi sunt lapides</i>

⁵²¹ Nous reprenons ici la définition d'Alberto Vârvaro qui oppose un type de tradition « attiva », caractérisée par l'intervention plus ou moins étendue du copiste, à une tradition « quiescente » ou « passive » (définition de Branca 1958, p. xv) qui se caractérise par le respect du texte ; voir Vârvaro 1970, p. 86.

XVIII 19	de qui nous avonz fait mention ou second chapitre <u>devant cestui-cy</u>	de cestui livre	<i>de quibus superius fecimus mencione</i>
24	il s'en alerent et oncques puis <u>n'y oserent retourner</u>	ne retournerent	<i>nec ausi sunt amplius redire</i>
42	envoyez à nous <u>oir ; il est uns des apostoles qui fu avec Jhesu Crist, et l'a cy Dieux à nous envoyé ad-fin que nous ne soyonz dampnez</u>	<i>om. AB</i>	<i>quem Deus misit ad nos vel est unus de Apostolis qui eaverunt cum Christo, quem misit Deus ad nos ut non dampnemur</i>
XXV 9	Et quant les testamens ne souffisent point pour les chiens	<i>om. AB</i>	<i>Et quando deficiunt testamenta ... inter canes</i>
XXXIV 2	celle loy dist que li homs puet sa femme osteir de luy toute ffoiz <u>et quantes fois</u> qu'il lui plaist	<i>om. AB</i>	<i>Nam ibi scriptum est quod quot vicibus repudiaverit eam</i>

La famille β se distingue bien plus nettement. Nous donnerons la liste des passages plus significatifs qui contiennent des erreurs conjonctives, afin de mettre en évidence la consistance des deux familles. Nous signalerons à côté les passages latins, pour mieux évaluer la qualité des leçons discutées, sauf là où la source latine ne pourra pas nous aider pour la reconstitution du texte. La plupart des passages en question seront discutés dans le chapitre *Discussion des variantes*.

	Texte critique	Fautes C(D)EF	Texte latin
v 7 ⁵²²	là est encores grant memorial des pasteurs, grant ruisne de pluseurs eglises qui là furent jadis faites en la memoire <u>des pasteurs</u>	des lieux	<i>ibi est in memoria pastorum maxima ruina ecclesiarum que fuerunt ibi edificate</i>

⁵²² Le texte de JLL. diffère ici de la source latine ; voir *Discussion variantes*.

18	ausquelles Jhesu Crist envoia <u>l'aveulle</u> après que il l'avoit sauvé	manne <i>CD</i> maulle <i>EF</i>	<i>ad quem locum misit Deus cecum natum</i>
27	De là <u>montasmes</u> par la voie par laquelle Jhesu Crist ala à la Passion	montaignes <i>CEF</i> (<i>D manq.</i>)	<i>(D Ascendentes autem per viam per quam ascendit Christus</i>
VIII 7	il avoient merlé vive chaux avec <u>la ferine</u>	avec <i>le fruit CEF</i> (<i>D manq.</i>)	<i>miscuerunt calcem farine</i>
11	dont il peut ... sus le Gri-gois	<i>om. CEF (D manq.)</i>	
IX 15	De <u>larechin</u> et de rapine dient-il que c'est une bonne soubtiveté	Haine <i>CEF</i> ⁵²³ (<i>D manq.</i>)	<i>Furtum vero et rapinam reputant quandam bonam astuciam</i>
48	les dames de Tartarie prierent que on leur donnast <u>le trahittre</u>	le Tartre	<i>mulieres Tartarorum petentes eum sibi dari</i>
X 7	Puis prennent un <u>pel</u> ou une estache et le bouttent ens par le derriere	post <i>CEF (D manq.)</i>	<i>et postea infigit palum magnum per posteriora</i>
XI 1	une mennere de gens <u>desus toutes</u>	une maniere de gens de Surie (<i>D add. sur</i>) tous	<i>quosdam homines super omnes de mundo</i>
2	et à leur <u>guise</u> moult religieux	eglise	<i>valde graves in moribus</i>
10	pour le service que il fist à Dieu humiliant et <i>punissant</i> le peuple orgueilleux de Judee	puissant	<i>sed Deo servivit humiliando et puniendo cervicosum et superbum populum Judeorum</i>
XII 4	si grant bruyt que tous ceulz qui le oyoient en furent tout esbahi et <u>espoventé</u> ⁵²⁴	et especialment <i>DEF</i> <i>om. C</i>	<i>quod omnis audiens territus fugiebat</i>

⁵²³ Peut-être erreur d'anticipation causée par la phrase successive qui commence par « il haient mençoige ».

⁵²⁴ Réduplication synonymique du lat. *territus*.

13	le huet n'est mie <u>moien-</u> <u>nement</u> à <u>honnourer</u> comme la lievre	(moins <i>D</i>) mouvement à honneur	<i>bubonem dixerunt non medio-</i> <i>criter esse honorandum ut le-</i> <i>porem</i>
XIII 16	jusques en <u>Russie</u> et en Honguerie	Missie	ajouté par JLL
17	de leur paÿs yssirent à touz leurs baston et en leurs plices – povre <u>gens</u> <u>desarmez</u>	gens et desarmé <i>CEF (D</i> <i>manq.)</i>	<i>Omnes istas provincias de-</i> <i>populabantur homines</i> <i>inermes cum baculis et pelliceis</i>
XV 1	nous venismes en un paÿs tres froit	fort	<i>Procedentes autem ad regio-</i> <i>nem frigidissimam</i>
XVI 7	Ses Curtes <u>tiennent</u> (treu- vent <i>B</i>) la loy des Sarra- sins et reçoivent le Al- choran	reçoivent ⁵²⁵	<i>Isti sunt Sarraceni et recipiunt</i> <i>Alcoranum</i>
9	il alerent querre nos com- paignons qui <u>erroient</u> par le desert... et nous don- nerent à menger	estoint	<i>querentes socios nostros per de-</i> <i>sertum errantes</i>
XVII 2	elle est assize <u>tout au long</u> sur le flueve de Tygris	droit au bout	<i>sita fuit in longum juxta flu-</i> <i>vium Paradisi Tigridem</i>
XVIII 57	en Enfer ... jusques après	<i>om. CDEF</i>	<i>nec animas dampnatorum tor-</i> <i>queri in Inferno nisi post</i> <i>Diem Judicii</i>
58	Lazarus	le ladre	ajouté par JLL
XX 9	si le <u>partissent-il et divi-</u> <u>sent</u> en II <i>acuum</i>	confessent et partissent <i>CEF (D manq.)</i>	<i>dividunt Eum in duo acuum</i>
43	il le donnent <u>aus</u> <u>hommes, aus femes et</u> <u>aux enffanz</u>	aux gens	<i>dant viris et mulieribus et pue-</i> <i>ris parvulis in manu</i>
51-52		complètement réduits et modifiés ⁵²⁶	

⁵²⁵ Probable erreur d'anticipation du *reçoivent* suivant.

⁵²⁶ Nous renvoyons à l'apparat des variantes : le sub-archétype commun β a résumé les deux paragraphes un peu plus longs dans α .

73	entre la cité de Meche et Baudas a plus de XXX journées	où il a plus de XXX journées entre les II citez CEF (D manq.)	<i>istat autem Mecha a Baldaco plus quam triginta dietis</i>
87	Quant il nous eurent ainsi hors de leur eglise debouté et escumenchez et deffandu que nous ne preschissimes la parolle de Dieu en leur eglise, nous nous emplanimes	Quant il nous eurent ainsi boutez hors de leur eglise nous nous plaingnismes CEF (D manq.)	<i>Cum vero nos sic eiecissent et excommunicassent de omnibus ecclesiis eorum, nec verbum Dei a nobis reciperent et nos conquereremur</i>
XXIV 4	es aucuns d'eulz muent soubdainement couleur et <u>deviennent</u> pasle comme sendres	demeurent CEF (D manq.)	<i>(D aliqui eorum pristinum faciei colorem subito in pallorem mutant</i>
XXX 2	de ferir l'enseingne <u>de la saiette au berseil</u>	ou mislieu du bersail CEF (D manq.) ⁵²⁷	<i>percutere signum sagitta</i>
XXXIII 1	ens ouquel livre a contenu tant et de si grandes <u>menssoingnes</u>	Besoignes CEF (D manq.)	<i>in quo talia mendacia sunt et talia incredibilia</i>
XXXV 27	prophettes et messaiges de Dieu anvoyet de Dieu ⁵²⁸	prophete de Dieu	<i>prophetam et nuncium Dei missum</i>
36	si <u>instruient</u> et monstrent à Mahomet moult de choses dou Viez testament	escriprent	<i>et docuerunt eum multa de Veteri Testamento et multa de Talmud</i>
XXXVI 12	Ore sont-il divisez en plusieurs <u>sectes</u> et divisions	manieres CEF (D manq.)	<i>Unde cum ipsi sunt divisi in multas sectas</i>

On compte ensuite plusieurs passages où l'on n'est pas en présence d'erreurs significatives mais à des variantes adiaiores qui réunissent les deux familles. Généralement

⁵²⁷ Probable erreur de posticipation causée par le précédent « attendre le chentre enemy le cercle ».

⁵²⁸ Avec une petite variante de B « message de Dieu et prophete ».

on a des doutes parce que le texte traduit ne correspond pas à la lettre au texte source latin. On en donnera une liste :

	Texte critique	Variantes CDEF	Texte latin
IV 27	le plus plantieu et le plus delitable paÿs que <u>corpz de homme</u> puet ymaginer	cuor	<i>in planicie pulcherrima quasi omnia sunt</i>
V 11	a chaire en laquelle <u>il sist et le sepulcre</u> Sainte Paulle	il sist et la sepulture C[D] il fist la sepulture EF	<i>et sedem ubi sedebat et locum dormicionis sancte Paule</i>
IX 22	Dont viennent les <u>ministres</u> et li dient : « Le seigneur mande... »	maistres	<i>Tunc veniunt ad illum qui est occidendus et dicunt : « Dominus mandat</i>
24	que il ne <u>thuent</u>	que ilz ne trenchent C (D manq.) quant ilz tranchent EF	<i>ne occidant</i>
27	lli Caan mort, un autre entre en son lieu <u>pour regner pour ly</u>	après lui CD en son lieu E (om. F)	<i>Mortuo enim magno Caan alius qui surgit loco ipsius</i>
29	une grande <u>bataille</u> que les dames de Tartarie <u>gaingnerent</u>	victoire ... firent ⁵²⁹	<i>hoc in memoriam triumphi quem habuerunt</i>
XI 19	monstrent ceulz de ceste oppinion II argumens et <u>preuves</u>	et proverbes	<i>Adbuc duo argumenta faciunt</i>
XII 16	il en tuerent tant que il empaurent	tuerent toutes les huelotes que ilz porent	<i>occidunt bubones</i>
XIII 6	tantost que chascune fu seulle, il n'en demouras une qui ne fut <u>brisee</u>	depecié	<i>nec una quidem remansit</i>

⁵²⁹ Voir la *Discussion des variantes*.

XIV 16	et son pouoir amenuir et aleir à nient – si ne <u>se volt oncques rendre</u>	voult-il oncques flechir	ajouté par JLL
17	lui rendirent sa cité et toute sa <u>terre</u>	tenance <i>CEF (D manq.)</i>	ajouté par JLL
XVI 9	il alerent querre nos com- paignons qui erroient par le desert... et nous <u>don- nerent</u> à menger	administrerent	<i>presentauerunt nobis mel</i>
XVIII 1	et est <u>la cathedrale eglise et le maistre siege</u> du pa- triarche des Jacobins	la maistre eglise cathe- drale du siege	<i>ibi est sedes patriarche Jaco- binorum</i>
23	Et demoura luec la pierre emplissant le trou que elle avoit <u>fait</u>	rompu	<i>sed fregit de muro quantum erat ipsius saxi magnitudo</i>
57	li Nestorien, li Jacobin et aussy toutes les <u>sectes</u> de Orient ne scevent ne <u>croient</u> estre Purgatoire	parties ... treuvent (tien- nent F)	<i>Jacobini autem et omnes orientales nec sciunt Purgato- rium nec credunt animas bea- torum premiari</i>
59	errent-il trop <u>merveilleu- sement</u> en tous ces cas	perilleusement	<i>Et multi alii sunt errores eo- rum</i>
XX 58	qui moult sont et trop pe- reilleux, contredient-il ex- pressement à ce que	sont trop plus perilleux et contredient de ce que	<i>Et ut multa breviter colli- gam, expresse contradicunt illi verbo</i>
93	nous les confondismes, si confus que	que nous les confon- dismes trestous et pour certain nous les rendismes si confus	<i>ita confudimus omnes ut</i>
101	les plus saichanz et les plus entendanz	les plus saiges et les plus sachans <i>CEF (D manq.)</i>	<i>maxime majores et magis in- telligentes</i>
XXV 10	en sont ces oiseaux de ri- vière si duit et apris que <u>tousdiz à certaine heures il s'assambent à un son que on leur fait</u>	tousjours ilz s'assemblent à un son à une certaine heure que on sonne <i>C (D manq.)</i>	<i>pro avibus fluvialibus que certa hora congregantur ad sonitum certum</i>

		touziours il se assemblent à une certaine heure à un son que on sonne <i>EF</i>	
XXIX 9	de celui seulz furent les II hostz tres doucement apaisez	et firent pour la mort de cellui les II osts apaisiés <i>C[D]</i> et furent pour l'amour de cellui lez II osts apaisiés <i>EF</i>	<i>de tanto exercitu unus solus occisus moritur</i>
XXXIV 9	est contre Dieu et contre raison et contre <u>nature</u>	droiture <i>CEF (D manq.)</i>	ajouté par JLL
39	osté et plané son nom	son nom blasmé et osté	<i>deposuissent extra Evange- lium Christiani nomen Machometi</i>
XXXVI 3	tout plein de gent	pluiseurs gens <i>CEF (D manq.)</i>	<i>multi</i>

2.6.1.2. Sous-groupes de la famille β

La famille β , ainsi définie par rapport à la famille α , est à son tour divisée en deux sous-groupes principaux que l'on pourrait nommer γ , formée par *CD*, et δ , formée par *EF*, le premier que nous analyserons.

2.6.1.2.1. Le sous-groupe δ : fautes communes à *EF*

Sans considérer les lacunes communes à *EF*, qui pourraient souvent être considérées comme des sauts du même au même, on trouve plusieurs cas de erreurs conjonctives qui réunissent *EF* contre *ABCD* :

	Texte critique	Fautes <i>EF</i>	Texte latin
VII 5	Tortouse	Turquoise	<i>Tortosam</i>
XI 2	et <u>font tout leur fait</u> par art de deable	et <u>sont touz leurs ars faiz</u> par art de deable	<i>innituntur consilio et auxilio demonum</i>

15	tant longuement que dura la <u>regnacion</u> des rois de Caldee	generacion ⁵³⁰	<i>toto tempore quo duravit monarchia Caldeorum</i>
XIII 8	Medie	Nubie	<i>Indiam</i> ⁵³¹
XIV 20	et que par <u>les prieres</u> de Mahommet il seul se-roient sauvé	pierres <i>E</i> loys <i>F</i> ⁵³²	<i>quod ipsi soli salvabantur per ... preces Machometi</i>
XX 43	ce sacrement que il <u>no-ment</u> 'le corps Nostre Seigneur' (<i>D manq.</i>)	menjuent <i>E</i> menguent <i>F</i> ⁵³³	<i>quem dicunt esse corpus Christi</i>
76	prophetisoient les choses à venir <u>parlant par</u> mauvais esperis (<i>D manq.</i>)	par l'art de mauvaiz	ajouté par JLL
XXXIII 24	ne ne excusent par aucune voie de <u>exposition</u> (<i>D manq.</i>)	excepcion	<i>Nec ipsi Sarraceni hoc exponunt</i>
XXXIV 27	<u>Prophetes, Evangille et</u> philosophie	soit prophecie en Eu- gille ou philosophie	<i>de Prophetis et Evangelio nisi quantum ponitur in Alcorano</i>
XXXVI 10	lesquelles [prophecies] <u>je cuide</u> estre assez vraies (<i>D manq.</i>)	ilz cuident	<i>quas credo esse satis veras</i>

On signalera ensuite quelques innovations difficilement considérables comme fautives mais qui réunissent les deux manuscrits (en italien : variantes caractéristiques) :

Texte critique

Variantes *EF*

Texte latin

⁵³⁰ δ aurait pu avoir rencontrer des difficultés face à une abréviation comme « rgciō », en donnant toutefois un texte avec du sens.

⁵³¹ Pour ces variantes voir *Discussion variantes*.

⁵³² Variante vraisemblablement causée par une forme peu lisible dans l'antigraphe δ , que *E* a interprété comme *pierre* (la forme des mots étant assez similaire) alors que *F* a cherché à donner du sens à ce qu'il ne comprenait pas.

⁵³³ Variante qui n'est pas tout à fait inacceptable, puisqu'il est question ici de l'Eucharistie et *EF* auraient pu interpréter le *Sacrement* comme l'hostie à manger.

II 12	De celuy chastel <u>retour-</u> <u>nasmes</u> en Acres (<i>D</i> <i>manq.</i>)	venismes et retour-	<i>Inde reversi fuimus in Accon</i>
IV 5	du Blanc Dioes	du jeudi asolu	ajouté par JLL
6	du Blanc Dieulx	ieudi de la cenne	ajouté par JLL
IX 48- 49	si leur fut ottroyet. Elles prinrent celui trahitteur et le mirent cuire tout vif	ellez le mirent cuire tout vif depuys qu'il lez fu ot- troiez	<i>quo accepto, coxerunt eum vi- vum</i>
XX 9	il ne soient constraint de confesser (<i>D manq.</i>)	il ne confessent	<i>Et ne cogantur dicere</i>
XXIX 19	en bataille (<i>D manq.</i>)	en champ ou en bataille	<i>in pugna</i>
XXXV 36	de leur Talmud	de la loy des Juys	<i>et multa de Talmud</i>

Au-delà de l'assez grand nombre de leçons qui lient les deux manuscrits, l'élément le plus important qui définit le sous-groupe δ est le déplacement de deux portions du texte entre le ch. IV *De Jherusalem* et le ch. VI *Du Sepulcre Nostre Seigneur*. C'est difficile de définir la raison de ce déplacement. Nous essayerons ci-dessous de représenter la disposition des chapitres dans les mss. *EF* (le ms. *E* est le ms. de base de cette transcription).

fasc. 1	ch. IV 22 « ... ung beau memorial de <u>saint iehan</u> <u>dela</u> .i. mille <u>venismes</u> ... » <i>manque section A (= page a)</i>
fasc. 2	ch. IV 43 « ... ala fontaine roge la ou iadis souloit estre ... » ch. V 13 « ... et se resioy <u>saint iehan</u> baptiste ou ventre de la mere comme dit leuvangile . <u>de la ve-</u> <u>nismes</u> ... »
page <i>b</i>	

page *d*

← B (ch. VI 6-24) « puor quoy [neme] feust tu douleur de mort [...] aler en galilee et eschi[v]er iudee. Et *quant* il fu [venus] la sur ... »

page *a*

← A (ch. IV 22-43) « ... le fleuve la ou saint iehan baptista *nostresire* ihesu crist la feusmes [...] et le mont de syon . nous trouvasmes hors dela cite ... »

page *c*

ch. V 14 « ... au lieu de zacharie et ainsi pres de la comme letiers de ung millier trouvasmes la maison de sainte elizabeth ... »
 ch. VI 6 « ... de si *grant* contradicion. O tu douleur de compassion ... »

manque section B (= page d)

fasc. 3

ch. VI 24 « ... sur lamer en la voye qui vient de chesarre philippe »

Le déplacement est advenu dans l'antigraphe δ entre f. 271v et f. 274v. L'extension de chaque morceau correspond à une façade environ. On peut supposer que le copiste de *E* utilisait un modèle composé de binions, dont nous appellerons les façades *a* (Ir), *b* (Iv), *c* (IIr) et *d* (IIv). Arrivé à la fin du fascicule qu'il copiait, le copiste a sauté la première façade du fascicule successif (correspondante au morceau A), il a copié directement le *verso* de la première page (*b*), le *verso* de la seconde page (*d*, le morceau B), le *recto* de la première page (*a*, le morceau A) et le *recto* de la deuxième page (*c*), pour reprendre correctement à partir du ch. VI 24. Malheureusement, c'est assez compliqué de justifier un tel désordre dans l'acte de copie. D'un côté elle a probablement été favorisée par le fait que les fascicules n'avaient pas encore été reliés, ainsi que le copiste aurait travaillé avec un fascicule déplié devant lui. De l'autre côté il se peut que des conditions textuelles aient favori cette confusion : en effet, le paragraphe IV 22 terminait ainsi « ung beau memorial de *saint iehan* dela .i. mille *venismes* » et en prenant le nouveau fascicule du côté erroné, à savoir de la façade *b*, le copiste aurait de quelque

sorte pu être influencé par le final de la page « et se resioy *saint iehan* baptiste ou ventre de la mere comme dit leuvangile . *de la venismes* » qui contient les mêmes éléments que l'auraient pu confondre. En tout cas, le déplacement est vraisemblablement survenu pour des raisons décelables, même si difficilement explicables, et il ne serait pas dû au simple hasard. Il démontre indéniablement l'existence du sous-groupe δ formé par *EF*.

Il résulte assez difficile d'établir la position de *F* par rapport à *E*, dont il semble être un *codex descriptus*. Le ms. *E* a parfois des *lectiones singulares* ou des omissions qui ne se retrouvent pas dans *F*, lequel se rapproche ainsi des autres mss. : toutefois, il semble toujours possible de justifier les leçons de *F* comme des innovations qui ont heureusement (et plus ou moins consciemment) reconstruit la leçon originale du texte :

- au ch. V 27 « ainsi que Elle sievoit son benoit Filz » *ABCF* (*suivoit F*) contre *fuiot E*, probablement causé par une mélecture de l'antigraphe par *E* ; *F* aurait pu à son tour substituer *f* avec *s* et reconnaître le verbe *suivre*, bien plus opportun et logique dans ce contexte.
- au ch. VI 9 « devant son precieux Filz pendant pour nous en la Croix » *ABCDF* ; la présence de « en la Croix » dans *F*, omis par *E*, peut être due à une conjecture du copiste, puisqu'il s'agit d'une expression assez commune.
- dans un cas, *E* semble changer l'ordre des mots « dient que ceulz ont fait le froit venir ou paÿs » (IX 10) contre « venir le froit » *ABCF*.
- au ch. XIV 10 la variante est probablement due à une innovation polygénétique, puisque *E* s'accorde à *C* et on pourrait supposer qu'elle se trouvait déjà dans l'antigraphe β et que ce soit *F* qui a corrigé indépendamment « tel comme je l'ay trouvé l'aigé gardé » *ABF* contre « le trouway » *CE*⁵³⁴.
- au ch. XXXIII 1 « que trop seroient longues à raconter » *ABCF* s'oppose à « à compter » de *E* : *raconter* et *compter* sont évidemment deux synonymes.

Le ms. *E* présente plusieurs grattures sur lesquelles un nouveau texte a été réécrit. Il s'agit toujours de passages très brefs ou de quelques mots, mais ce qui est intéressant c'est que le texte de *F* corresponde toujours à *E*. On a compté 38 passages grattés et réécrits : 24 fois, les nouvelles leçons de *EF* (parfois évidemment fautives) s'opposent

⁵³⁴ En effet, la phrase continue ainsi : « car je le trouway tout assamblé de mes anchisceurs ». Dans ce cas-là c'est le ms. *F* qui a modifié le passé simple en le substituant avec le passé composé « je l'ay trouvé ». Il se peut que ces variantes soient à considérer polygénétiques.

aux autres mss., tandis que 14 fois *E*, suivi par *F*, rétablit une leçon correspondante à *AB* et/ou *CD* (nous renvoyons à l'Annexe 5.4. *Tableau des grattures du ms. E* pour la liste complète des passages). Le texte de *F* correspond toujours à celui de *E*, ainsi qu'il n'est pas nécessaire de le signaler ici. Ce qui précède la gratture dans le ms. *E* reste d'ordinaire mais illisible. Par exemple « et sont en ce traitie par ordonnance contenu » (INC 2), « ainsi samble-il que Tartre ont – ne sçay par quel mouvement de nature – songiet ce que Dieux dist à Eve » (IX 40) devient dans *E* « et ainsi sembla-il par ne sçay quel mouvement de nature *qu'ilz saichent ce que dieu dist* a Eve » (en italique la gratture et le texte suscrit) ; « moult de choses dou Viez testament et de leur Talmud » (XXXV 36) est dans *E* « moult de choses a Mahomet du vieulx testamens *et de la loy des Juys* ». Parfois, comme l'on a dit, *E* rétablit le texte original : « quant il s'appareillent pour le mort enterrer, il prennent un bon cheval » (X 5) dans *E* est « *quant ilz sappareillent* pour leur mort enterrer il prennent ung bon cheval » ; « quand il seroient venus à aige » (XXVI 8) est dans *E* « quant ilz seroient venus en [] *aage* ».

Ces faits semblent remettre en cause notre conclusion précédente : le ms. *F* est-il copie de *E* ou dérivent-ils du même antigraphe ? Comment expliquer ces coïncidences ? Une première hypothèse est que dans l'atelier de copie de *E* il y avait une *editio variorum*, déjà atteinte de l'erreur de fasciculation analysée avant, et qui a été employée comme modèle soit par *E* soit, quelques années plus tard, par *F*, qui la lisait avec les choix des anciens copistes. Cette *editio variorum* avait été créée pour subvenir aux erreurs de δ , comme par exemple à PROL 3 ou IX 40, passages autrement dépourvus de sens. Cela pourrait expliquer soit la correspondance de ces leçons, soit l'éloignement dans quelques endroits de *F* par rapport à *E*, qui se rapproche plutôt de *ABCD*. Nous croyons plutôt que *F* ait copié *E* (voire une copie de *E*) et recouru à un autre témoin, peut-être plus proche de la branche γ , grâce auquel il a corrigé certains passages, notamment là où il se rapproche de *ABCD*. Bien que cette petite contamination correctrice ne soit pas facilement démontrable, elle se révèle pour le moment solution la plus simple et la plus évidente, à savoir que *F* est *codex descriptus* (d'un *descriptus*) de *E*. On a vu que le copiste de *F* est probablement à identifier avec Bernard Richart, copiste personnel de Charles d'Orléans, qui pouvait avoir accès au ms. *E* et qui, d'autre part, n'était probablement pas naïf et pouvait aisément corriger le texte qu'il copiait soit en cherchant un autre exemplaire, soit *ex ingenio*, en rétablissant ainsi les bonnes leçons.

Aucun des éditeurs ne s'est prononcé avant pour éclaircir les rapports entre les deux mss. Chiara Concina, qui étudie actuellement les *Lettres*, affirme « non si sono trovati elementi tali da poter stabilire se *F* sia o meno un *descriptus* di *E*. La questione rimane ancora una volta irrisolta e ci si limita qui a notare un unico caso » : le passage auquel elle fait allusion contient une innovation probablement polygénétique partagée par *C* et *F* en correspondance d'un passage perturbé du texte transmis, ce qui semble confirmer une fois de plus l'hypothèse que *F* pourrait descendre de *E* et que le copiste Richart ait pu corriger son texte de manière indépendante⁵³⁵. Faute d'éléments véritablement dirimants, nous considérerons *F* étroit collatéral de *E* et non pas son *descriptus*.

2.6.1.2.2. Le sous-groupe γ : fautes communes à CD

Ce sous-groupe se définit nettement, comme l'on peut déduire par le biais de l'analyse des autres manuscrits. Toutefois la position de *D* est assez difficile à déterminer avec certitude par rapport à *C*, à cause de sa condition fragmentaire, et par conséquent par rapport à α et à δ . Nous avons transcrit tous les feuillets survivants de f. 37v à 60v et avons récupéré à peu près la moitié du texte, ainsi que notre analyse peut fournir des données raisonnablement fiables. Voici quelques erreurs significatives :

	Texte critique	Fautes CD	Texte latin
X 1	Tartres <u>croient</u> et attendent une resurrection sote à ceste mortel vie	errent	<i>Tartari etiam credunt et expectant quandam resurrectionem fatuam ad istam eandem vitam</i>
11	Et quant li Tartre pueent <u>finer</u> de enterrer leurs mors ens eglises	fuir	<i>et quando possunt suos mortuos sepelire apud ecclesias et in cimiteriis Christianorum, multo pretio emunt</i>

⁵³⁵ Le texte latin *multa scandala et multa mala* a été traduit par JLL « mille escandoles et mille maux ». *CF* écrivent *d(o)uleurs*, le ms. *E* écrit *andoles* et le ms. *D* laisse un espace vide. Dans l'antigraphe commun β il y avait probablement une leçon à peine lisible, où *esc* était presque effacé, ainsi que *E* est resté fidèle et n'a écrit que la deuxième partie du mot, alors qu'en lisant *doles* les copistes de *C* et *F* ont cru y voir une abréviation pour *douleurs*.

XIV	Puis que tu ne mengues or	ains mengeras	<i>Ex quo non comedis aurum</i>
9	ne argent ne pierres pre- cieuses, <u>ains mengues</u> telle viande comme autres gens		<i>sed panem sicut ceteri homines</i>

Ensuite quelques variantes caractéristiques, qui ne sont pas forcément erronées :

	Texte critique	Fautes <i>CD</i>	Texte latin
XI 12	il n'est homs vivanz qui <u>l'osast</u> croire se il ne l'euïst veu (l'ost creu <i>EF</i>)	le peust	<i>nullus sufficeret credere qui non vidisset</i>
XIV 17	si s'empartirent <u>partant</u> du siege et conffermerent cellui murdrer à roy	<i>om. CD</i>	
22	Quant Sarrasin virent que Tartre <u>se commencerent</u> à devenir sarrasin et virent que il estoient convoi- teuse gent	se (<i>om. C</i>) commen- coient	ajouté par JLL
XXXIII 13	que Sainte Marie <u>acoucha</u> <u>de</u> Jhesu Crist ou temps Cesar August (mere de Jhesu Christ l'enfanta <i>EF</i>)	<u>ajut</u>	<i>quod Virgo Maria peperit Christum tempore Cesaris Augusti</i>
XXXV 29	et nompourquant <u>se van-</u> <u>toit-il</u> que il avoit vertu et puissance autant (il se vantoit <i>EF</i>)	il se vantoit et disoit	<i>cum tamen ut se jactabat, ha- bebat virtutem luxuriandi quantum</i>

Là où le ms. *D* fait défaut (et c'est pour la plupart du texte), *C* se retrouve parfois seul par rapport aux autres manuscrits. On ne signalera ici que les cas les plus évidents (on ne considérera pas les omissions et les lacunes causées par sautes du même au même) :

Texte critique	Innovations <i>C</i>	Texte latin
----------------	----------------------	-------------

PROL 4	les granz benefices et les graces que Dieu <u>de la</u> <u>grant habundance de sa</u> <u>misericorde</u> me a prestez (de l'abundance de sa mi- sericorde <i>EF</i>)	de sa grant misericorde	ajouté par JLL
IV 2	les Sarrasins ne nous <u>y</u> <u>vaurrent</u> laisser entrer (y voudrent point <i>EF</i>)	vouloient point	<i>non potuimus intrare nolenti- bus Sarracenis</i>
6	et à l'autre leiz le lieu où Dieux fist la chesne – comme dit est – et <u>le</u> <u>mandé</u> et les autres choses (la manne <i>B</i>)	le monde	<i>locum ubi cenavit Christus cum discipulis suis et alia que fecit eodem sero</i>
VIII 10	Et pour certain j'é trouvé et <u>entandi</u> seurement par gens dignes de foy	senti	<i>Invenimus autem firmiter per fide dignos</i>
XX 15	les Nestoriens furent <u>amy</u> de Mahomet et alyet à lui	amez	<i>ipsi Nestorini fuerunt amici Machometi</i>
22	pourtant une pelle, un <u>loucet</u> et instrumens de foueur de terre (fourche <i>B</i>)	rochet	<i>deferens sarculum et palum et instrumenta ad fodiendum terram</i>
83	car il vont et font et croient <u>expressement</u> contre la Sainte Evangille et contre la Sainte Escrip- ture	asprement	ajouté par JLL
84	il nous receurent moult <u>aggreablement</u> et liement de premiere venue	honnorablement	<i>receperunt nos gratanter prima facie</i>
93	Nous, <u>amez</u> de la Grace de Dieu, entrasmes	arrivez	<i>nos autem armati gratia Dei</i>

XXII 3	comment il sont meur en contenance et en port dehors, doucement appellant et <u>acoissant</u> les estranges (accointent <i>EF</i>)	comptant	<i>gravitas in moribus, affabilitas ad extraneos</i>
XXV 12	En la cité de Baudas a grant planté de soz	Baudas et de Ninive	<i>in Baldaco vero ibi infatuantur multi</i>
13	Et pour ce <u>y ont</u> les Sarrasins au dehors de la cité estably un tres bel lieu (<i>y om. EF</i>)	y sont	<i>Habent enim juxta civitatem pulcherrimum locum pro ipsis fatuis</i>
XXVII 1	Sarrasins sont <u>de si tresmeure manere</u> que jamais	tres meurs et de maniere	<i>Tanta est eis gravitas in moribus quod numquam</i>
XXIX 12	et font composition aus amis du <u>tué</u>	mort	<i>et componunt et accipiunt occisorem</i>
XXX 7	Sarrasin cuident estre sauvez pour dire ces mos susdiz, <u>lesquelz Mahomet</u> repete en son Alchoran (lesquelz mos Mahomet <i>EF</i>)	lesquelz M fois	<i>illud verbum quod Machometus ponit in Alcorano</i>
XXXIII 3	aucuns les argue et blasme de ce que il ha en leur loy trouvé <u>expresse</u> menssoingne	expressement	<i>aliquis arguit eos et deprehendit ibi expressum mendacium</i>

Le ms. *D* a parfois des leçons singulières :

	Texte critique	Innovations <i>D</i>	Texte latin
XI 11	Dieux ait appellé ceste bestialle gens sans congnoissance de <u>Dieu</u>	drois	<i>Sic et Deus in fine mundi creditur vocasse populum bestialem et sine Deo</i>

12	firent si tres grant occi- sion de <u>gens</u> et si tres grande destruction de paÿs	païs	Nam tantam cedem, de- structionem et ruinam fecerunt
20	L'autre pour ce que <u>leurs</u> <u>lettres</u> sont assez sam- blables aus lettres cal- diennes (les lettres B)	le ... livres	<i>Secundo quia litera eorum valde similis est Caldee</i>
XII 18	qui bien font leurs <u>greiz</u>	grant	ajouté par JLL
XVIII 3	les trouvasmes de grant abstinence et de grant pe- nance, <u>de moult longues</u> <u>oroisonz</u>	et de moult et longues oroisons	<i>magne abstinencie et multe orationis</i>

On trouve aussi des exemples, vraisemblablement dus à des raisons polygénétiques, où *D* ne s'accorde pas à *CEF* mais à *AB*. Il s'agit souvent d'accords qui concernent l'ordre des mots, dont l'origine indépendante est tout à fait probable :

- ch. XXXIV 23 « pour ce aussi que tres legierement on la puet confondre et destruire par les livres des Prophetes » *ABD* contre « destruire et confondre » *CEF*.
- ch. XXXV 19 « moult ligierement estre convainqui » *AB[D]* devient, avec changement de l'ordre des mots, « estre moult legierement convaincus » *CE* et « moult legierement convaincre » dans *F*.

Parfois la variance est plus dispersive :

- ch. IX 35 « Quant les dames des Tartres virent que annemis se retournoient affuyr » la variance est imputable aux copistes et n'indique aucun lien entre *A* et *D* : l'infinitif est conservé par *D* « à fuire » (ou *afuire*) contre le substantif des autres « à fuite » *C* (qui quand même conserve la préposition), « en fuie » *E*, « en fuite » *F* et le gérondif « en fuyant » *B*.
- ch. XI 24 « Alixandres enclost avec les X turbes d'Israel la gent » *AB* conservé par *F*, contre *lignes* *C* et *tribus* *D*, petite modification imputable à des raisons paléographiques, et *tribes* *E*.

- ch. XVIII 20 « quant il virent que il ne le porrent concquerre » *ABD*, la variation du verbe *pourroient E* et *pouoient CF* est toujours attribuable à des raisons polygénétiques.

Lorsqu'il s'agit de leçons vraiment déterminantes, sa position demeure plus incertaine. Andreose et Ménard avaient souligné comme « à l'occasion le ms. *D* peut se rapprocher de la famille *EF* »⁵³⁶. Nous n'avons relevé que deux cas où *D* semble se rapprocher de *EF* :

- ch. VI 5 « O ame de homme pecheur » *AB* le ms. *C* ajoute « O nulle ame d'homme pecheur », tandis que *DEF* modifient « O nulle ame, o ame d'homme pecheur » : il se peut que nulle ait été ajouté dans β , peut-être dans la forme de *DEF*, et que ce soit *C* qui a omis « o ame » croyant que la répétition du mot était fautive.
- ch. VI, 19 il est question de l'ordre des mots : « Et est celle croute faitte et fouye au chisel en la roche » *ABC* devient « fouie et faite » *DE*, mais la variante « faitte et taillee » de *F*, qui conserve l'ordre de *ABC* mais substitue avec un synonyme, nous indique cette inversion est probablement une innovation polygénétique de *DE*.

Trois leçons seulement semblent garantir une concordance en leçon correcte entre *AB* et *D*, mais on pourrait également les attribuer à des phénomènes de polygénèse, ainsi que la position de *D* reste difficile à saisir :

- ch. XVIII 31, « Si establirent un evesque de leur secte sur tous » *ABD* s'oppose à *cité CEF* : le texte latin ne nous aide pas, et les deux leçons étant acceptables nous ne pouvons pas affirmer avec certitude le rapport entre *AB* et *D* ; cependant *secte* semble *difficilior*.
- ch. XXXIV 39, *D* maintient le pronom correct « plus que de aucuns autres desquelz il laisserent les noms » *ABD* contre *lesquelz CEF*.
- ch. XXXV 27, le couple synonymique « Cellui marvoyez et mauvais Mahommet se dist estre prophettes » est réduit à « malois » *CEF* : cet indice semblerait plus solide, mais la variante similaire au ch. XXXIII 9 « Telz n'est mie celui mauvais Alchoran » *ABF* ou *mauvais* a été conservé par *F* tandis que *C* et *E* ont modifié en *maloit* nous indique que même pour l'exemple précédent l'explication polygénétique semble la plus probable.

⁵³⁶ Andreose-Ménard 2010, p. LVIII.

Une autre de ces variations polygénétique au sein de la famille β se trouve dans l'exemple suivant, ch. XVIII 53 « celi Dieu qui scet Ses miracles renoveler quant il lui plaist » *AB*, qui devient « relever » dans *CE* et « reveler » dans *DF* : ce qui indique une certaine indépendance de ces petites variations parmi les quatre manuscrits. Enfin, nous remarquons au ch. XIII 11 « toute la Turquie et destruirent, et le royaume de Surie jusques à la cité de Gazain » *AB* qui devient « toute Turquie à la cité de Gazam » *CEF*, mais *D* semble conserver en partie la leçon originale et correcte de *AB*, du moins pour la présence de l'adverbe *jusques* « toute la Turquie jusques à la cité de Gazam » : on ne peut pas exclure que ce soient les mss. *CEF* qui ont oublié l'adverbe (« et destruirent et le royaume de Surie » étant probablement tombé déjà dans β) ou que ce soit le ms. *D* qui l'a ajouté *ex ingenio* pour donner du sens à la phrase.

Quelles conclusions tirer de ces données ? Elles semblent nous confirmer que l'on ne peut pas parler de *contaminatio*. Toutes les innovations que nous avons pu retracer ont pu être expliquées par le biais des modifications polygénétiques. Certes, si les données codicologiques ne mentent pas, les manuscrits *C* et *D* proviendraient du même atelier de copie : là, il y aurait pu avoir plusieurs exemplaires qui ont été utilisés comme modèles. Étant sûrement un atelier parisien qui produisait des manuscrits plutôt luxueux, un de ces modèles aurait pu confluer dans l'atelier qui, quelques années plus tard, a copié le manuscrit *E*. Cela pourrait expliquer, ou quand même justifier, la petite oscillation de *C* et *D* entre *AB* et *EF*. Cette série d'accords oscillants entre les mss. *C* et *D* avec les groupes *AB* et *EF* pourrait nous suggérer qu'en amont de mss. de la famille β il pouvait y avoir une sorte d'*editio variorum* qui a causé ces oscillations. Lorsque l'un des deux se rapproche de *AB*, il s'agit de conservation de la bonne leçon dans un des modèles plutôt que de recours à un témoin de la famille α : d'autant plus que, même pour des raisons externes comme celle géographique, cette famille n'aurait pas bougé du Nord-Est de la France, si l'on fait confiance aux deux témoins survécus. Il reste néanmoins qu'une analyse limitée au récit de Riccold, bien qu'il soit un texte de longueur considérable, s'avère insuffisante si elle ne considère pas holistiquement l'ensemble des six traductions de Jean le Long.

2.6.1.3 Position de l'imprimé g

Du point de vue textuel, l'imprimé siglé *g* est très proche du ms. *C*. On compte un grand nombre de leçons communes aux deux témoins qui confirment leur lien étroit. Voici une liste des plus significatives :

- PROL 3 : « de longue et penible peregrinacion *mains ans et sa benoiste mere* » *gC*, « de longue et penible peregrination *mais avec sa benoite mere* » *AB*, « de longue et penible peregrinacion . *mais il et sa benoiste mere* » *EF* ;
- PROL 10 : « fut plus tenamment *presentee et fichee* » *gCEF*, « *emprantee* » *A*, « *mise* » *B* ;
- IV 3 : « encore *du tout destruite* » *gC*, « *encores destruite du tout* » *ABEF* ;
- V 17 : « pour *veoir* » *gC*, « pour *venir* » *ABDEF* ;
- IX 33 : *gC om.* « par leurs batailles ; les annemis virent ses dames bien battailés et bien armées » ;
- XVI 1 : « toutes les *aultres desguisees nations* » *gC*, « toutes les *barbies et desguisees nations* » *ABDEF* ;
- XX 101 : *gC om.* « la plus grant partie d'eulz, et especialment » ;
- XXV 12 : « En la cite de baudas *et de nynive a grant plenté* » *gC*, « En la cite de baudas a grant planté » *ABEF*.

La coïncidence de certaines leçons, même contre le ms. *D* (qui appartient au même groupe textuel que *C*) nous indique avec certitude que l'imprimeur Jean de Saint-Denis a utilisé un modèle très proche du ms. *C*, sinon ce ms. lui-même. Si l'on veut considérer, en outre, que seulement les mss. *CD* ont compilé une table des matières qui précède les textes, le lien entre ces témoins se révèle de plus en plus étroit, même si l'on considère que l'imprimeur affirme avoir organisé la table par le nombre des feuillets et non pas par le nombre des chapitres, comme elle est organisée dans les deux mss. « Et pour cause de brefuete il est a noter que ceste presente | table procede par le nombre des feuilletz Car elle est plus facile a | trouuer la matiere que par le nombre des chapitres. » (*g*, f. I). Cependant, la table manuscrite et la table imprimée ne coïncident pas quant aux titres.

Selon la récente analyse de Chiara Concina sur le texte des *Lettres*, bien que *g* soit étroitement apparenté à *C*, il y aurait des leçons qui pourraient dénoncer une contamination avec un ms. proche de *B*, hypothèse également suggérée par Dörper dans

son édition de Hayton. Nous n'avons pas encore approfondi la question. Cependant, si l'on considère la chronologie très tardive de ces deux copies, on ne peut pas exclure une contamination qui a suivi des parcours stemmatiques qui échappent à une classification rigide⁵³⁷.

2.6.2. Existence de l'archétype ?

Nous n'avons retracé que quelques petites erreurs qui pourraient remonter à un possible archétype. Les éditeurs des autres récits n'ont pas analysé la présence ou l'absence d'un archétype dans leurs traditions.

L'une des plus évidentes, mais en même temps l'une des plus difficiles à évaluer, se trouve au ch. VII 6 « De là entrâmes en Arménie à l'Ascension, et de là alâmes II^C milles jusques à la cité de Armestrie », qu'il faudrait probablement corriger « à Laias » sur la base du texte latin *Et postea intravimus Armeniam apud Laiacium et ivimus CC milia in Armestriam*. En effet, Jean le Long aurait difficilement pu se tromper en traduisant la bien connue ville de *Laias*, aujourd'hui Yumurtalık en Turquie. C'est plus probable que ce soit l'archétype qui s'est trompé et aurait pu penser à une abréviation pour la fête de l'Ascension. Mais comme nous le verrons dans la *Discussion des variantes*, on ne peut pas exclure que ce soit une modification intentionnelle de l'auteur qui a modifié son texte pour lui donner une allure plus 'romanesque'.

Au ch. XI 9 on lit une phrase peu compréhensible à cause, probablement, d'une erreur d'archétype que nous croyons nécessaire corriger. Il est question ici d'Alexandre le Grand :

<p><i>Sed non sunt propter hoc populus Dei ut credunt sicut nec Alexander nec suus exercitus fuit specialis populus Dei quia miraculose conclusit montes Caspios ut legitur in Hystoria Scolastica</i></p>	<p>Mais pour ce ne sont-il mie peupple de Dieu comme il dient, ainsi que Alixandres et son host ne fu mie >especial< ne esleus peupple de Dieu pour ce, se il clout par miracles les mons de Caspis comme dist <i>Scollastica Ystoria</i></p>
--	---

⁵³⁷ Les considérations dans Concina s.p. et Dörper 1998, p. 164. Nous nous occuperons bientôt de la *collatio* complète de *g* avec le reste de la tradition.

Il se peut que JLL ait originairement traduit *specialis* par un couple synonymique « especial ne esleus » perdu par l'archétype, ce qui serait confirmé par les difficultés des mss. face à la conj. *mie ... ne* (v. *Discussion variantes*).

Une autre erreur assez évidente se trouve au ch. XXV 2 :

<p><i>Et statuto tempore aperiunt ea et dant ea Sarraceno fide digno qui vadit ad diversas provincias et redemit captivos et sclavos sarracenos qui detinentur captivi apud Christianos vel alias naciones</i></p>	<p>et quant vient à certain temps, il euvrent cestui tresor et le commettent aus Sarrasins dignes de foy et qui bien sont creus entre eaulx, et cilz vont en divers paÿs et provinces racheter les Sarrasins prisonniers et esclaves et qui sont detenus prison en quelconques nation, soit <i>Sarrasins</i> ou aucun autre Sarrasin</p>
--	--

Nous corrigeons « soit *Crestiens* ou aucun autre Sarrasin » sur la base du texte latin. C'est probablement l'archétype qui a fait confusion et qui n'a pas considéré la présence des Chrétiens comme possible. Il ne peut pas s'agir d'une erreur de traduction, vraisemblablement, et ne peut qu'être interprété comme une erreur d'anticipation de copie (mais voir *Discussion variantes*).

Un autre exemple de possible faute d'archétype se retrouve au ch. XXXVI 1, là où le texte français « pluseurs d'eulz ont escript de prophetie » traduit le latin *multi eorum habent spiritum prophetie*. La leçon correcte serait *esperit*, ce qui ne se retrouve dans aucun des mss. Le ms. C est le seul qui intervient en grattant *-cript* mais sans remplir l'espace vide avec une conjecture. On ne peut jamais exclure que plusieurs mss. ou sub-archétypes, indépendamment, aient lu une abréviation *espt* comme *escript* au lieu de *esperit*, surtout parce que le sens de la phrase est quand même acceptable : les prophètes peuvent bien avoir écrit des prophéties, grâce à leur *esprit* de prophetie, et la suite de la phrase le confirme : « lesquelz il dient des choses avenir [dans leurs écrits] tout plain de voir et tout plain de faulx ». Enfin, il se peut que la reformulation remonte à Jean le Long lui-même, qui a mal lu *spiritum* > *scriptum*.

Quant aux autres exemples, ils se révèlent encore plus incertains. Au ch. I 4 « vousist aussi convertir toutes mes deffaultes de devotion en esperituelle *savour* de parfaicte compunssion » traduit *ita aquam mee insipiditatis et indevocionis converteret in vinum*

compunctionis spiritualis saporis. Tous les ms. écrivent *savoir* au lieu de *savour*, qui correspond correctement à *saporis* latin, sauf le correcteur du ms. *A* qui corrige⁵³⁸. Jean le Long ne pouvait pas se tromper dans sa traduction. Cette modification ne peut que remonter au copiste de l'archétype, lequel aurait lu seulement une des deux jambages du *-u-* de *savour*. Il est possible que le correcteur de *A* ait employé le texte de l'auteur pour apporter ses corrections – la proximité géochronologique du ms. *A* et de l'abbaye de Saint-Bertin rende plausible cette hypothèse. De toute façon, la leçon « esprituelle savoir » est plausible et peut passer inaperçue par les copistes.

Dans le même chapitre, au § 10, « Là dencoste à III milles est la citerne en laquelle Joseph fu mis de ses XI freres » qui traduit *ibi prope quatuor miliaria est cisterna vetus in quam proiecerunt Joseph*, on trouve « IX freres » dans *ABEF* contre le seul *C* qui porte la leçon correcte. Il est assez improbable que Jean le Long, abbé, ait pu se tromper sur le nombre des frères de Joseph. Deux sont les hypothèses : soit l'archétype s'est trompé et *C* (le ms. *D* manque) a corrigé *ex ingenio*, soit α et δ , ou les quatre manuscrits indépendamment, se sont trompés. La première hypothèse est sans doute plus plausible.

Peu après, § 12, « puis alames au lieu là où saint Mahieu *sist* et rechupt le tonlieu » les mss. *ABCEF* (*D* manque) disent *fist*, innovation qui nous semble erronée. En effet, le texte latin correct dit *postea ad locum ubi *Matheus sedebat ad teleonum et accipiebat vectigalia**, tandis que le texte de *XW* dit *postea ad locum ubi Beatus Matheus ad theoloneum accepit vettigalia* ; nous ne savons pas qu'est-ce que Jean le Long lisait dans son modèle, si la version correcte ou celle de *XW*⁵³⁹, mais la présence du verbe *sist* démontre assez clairement qu'il a rencontré la leçon *sedebat* dans sa source. Or, il se peut que chaque manuscrit indépendamment ait pu confondre *f* et *s* haute, d'autant plus que « fist et rechupt le tonlieu » peut être considéré un couple synonymique et donc ne pas être perçu comme erroné.

Au ch. IV 44 il est question de Adonias, le fils du roi David « Là fu ce que Adonias, *li aisnes filz David*, donna à mengier aus enffanz du roy et aus grans de la court excepté Salmon ». En effet, il n'est que le quatrième fils de David comme dit la Bible « quartus autem Adonias filius Haggith » (II *Sam.* 3, 4) et comme dit le texte de Riccold

⁵³⁸ Une discussion plus approfondie sur cette leçon se trouve dans *Discussion variantes*

⁵³⁹ Quant aux rapports de Jean le Long avec sa source, voir plus loin 2.c.i.i. *Les rapports avec la source latine : la « famille nord-européenne »*.

ubi Adonias filius Agith fecit convivium cum vellet regnare. Or, il nous paraît assez difficile que Jean le Long, connaisseur de la Bible, ait pu se tromper. Selon le critère de la *lectio difficilior*, c'est plus probable qu'il ait correctement traduit « li filz David et Agith » et que ce soit l'archétype qui, n'ayant pas compris le nom de la femme de David, ait modifié en substituant avec un mot qui, au moins graphiquement, lui pouvait ressembler. Cependant ce n'est qu'une faible hypothèse.

Au ch. XI 9 « ainsi que Alixandres et son host *ne fu mie ne esleus* peuple de Dieu pour ce » pose quelques problèmes. Le texte latin correspondant est *sicut nec Alexander nec suus exercitus fuit specialis populus Dei*. Si la leçon de B « ne fu mis ne esleus » était la seule correcte, le changement de *mis* à *mie* des autres manuscrits serait polygénétique. Il se peut autrement que Jean le Long ait employé un doublet synonymique « ne fu mie >especial< ne esleus » (pour expliquer ainsi l'élection divine du roi consacré) dont le premier adjectif *especial* (qui calque le latin *specialis*) serait tombé dans l'archétype. La solution la plus économique que nous adoptons est d'effacer la seconde conjugaison *ne* et entendre « ne fu mie esleus » ; peu change, la présence de la négation remonterait également à l'archétype (v. 3.3. *Discussion des variantes*).

Enfin, au ch. XXX 8 la phrase : « car ceste parole "nulz n'est Dieux fors Dieu" et [et A om. B, elle CEF] n'est nient plus vraie ne plus creable que ceste "nulz n'est chiens fors le chien..." » pose quelques problèmes. Il manque un passage du texte latin : "*Non est Deus nisi Deus" conceditur ab omni secta ; nam de omni re ista propositio est vera simpliciter "Non est canis nisi canis..."*". Soit Jean le Long n'a pas traduit le passage, ce qui est possible puisque la phrase fait quand même du sens dans le texte français, soit il l'a traduite mais il est tombé dans l'archétype ? Le *et A* serait le résidu de qqc. qui suivait l'assertion, p.ex. « "...fors Dieu" *est accorde à chaque secte* ; et n'est nient... ». Il s'agirait d'une intervention lourde dans le texte, et peut-être non nécessaire non plus. La solution la plus économique serait omettre la conj. *et* et le pron. *elle*. Cependant, nous considérons cet *et* comme emphatique qui crée une parahypotaxe dont l'emphase, dans ce passage polémique contre les musulmans, n'a pas été comprise ni par B ni par CEF.

Une variante qui mérite une réflexion plus ample se trouve au ch. XIII 8 : « occuperent le tresgrant royaume de Cathay jusques à la fin de Medie, et thuerent le Prestre Jehan et occuperent son royaume », avec *Medie ABC Nubie EF*, où le texte latin dit : *occupavit Catayam provinciam latissimam usque ad ultimam Indiam et occiderunt ibi Presto Johannem, et*

occupaverunt ejus imperium. D'abord, on pourrait penser que dans le modèle de Jean le Long il y avait *Mediam*, mais la présence de *Indiam* dans les deux mss. de Wolfenbüttel nous oblige à exclure cette hypothèse. Il se peut donc que ce soit l'archétype qui a copié *Medie* au lieu de *Indie*, en faisant confusion entre les trois jambages de la première lettre. Mais il se peut aussi que la modification remonte aux intentions du traducteur (comme c'était le cas pour *Asancion* VII 6).

Au Moyen Âge on distinguait trois Indes : la *India prima* ou *superior* qui correspondrait à la péninsule indienne, la *India secunda* ou *inferior* qui correspondrait au Proche Orient, et la *India tertia* ou *meridiana* qui correspondrait à l'Éthiopie. Dans la *Lettre du prêtre Jean*, le souverain fantastique se présente ainsi :

In tribus Indiis dominatur magnificentia nostra, et transit terra nostra ad Ulteriore India, in qua corpus Sancti Thomae apostoli requiescit, per desertum et progreditur ad solis ortum, et redit per declivum in Babilonem desertam iuxta turrim Babe⁵⁴⁰.

Même dans la version en ancien français, rédigée vraisemblablement au milieu du XIII^e siècle (d'après Paul Meyer et Gosman), le souverain affirme :

Et si vous faisons asavoir qui en nostre partie sont III Indes : Ynde Meneur,
Ynde Moijenne, Ynde Majour ù li cors mon signor saint Thumas repose [...]
Apries trouve on Babilone le Desierte de la tour ki est apielee la tour Babel⁵⁴¹.

Qu'est-ce que Riccold entendait en affirmant « ad ultimam Indiam » ? La locution latine désigne probablement le point le plus éloigné et extrême du subcontinent indien. Si Jean le Long connaissait l'épître du prêtre Jean, il savait que son règne ne s'arrêterait qu'aux portes de Babylone. Or, Babylone se trouve dans le royaume de Chaldée (c'est ce qu'affirment également Hayton et Odoric) ; de toute façon, la Chaldée touche la Médie, et la Médie est une région qui correspond à peu près à l'Iran actuel. D'ailleurs, déjà Isidore affirmait que l'Inde s'étend en Orient *usque ad ortum Solis* et à septentrion *usque ad montem Caucasum*⁵⁴², qui se trouve, en effet, au nord de Médie. En affirmant que

⁵⁴⁰ Zaganelli 2000, p. 54.

⁵⁴¹ *Id.*, p. 158.

⁵⁴² Zaganelli 1997, p. 10 et *Etym* XIV, III, 5.

le règne du prêtre Jean s'étend jusqu'en Médie, Jean le Long aurait voulu souligner et préciser l'extension des domaines du roi légendaire.

Il reste à expliquer la variante *Nubie* des mss. *EF*. Une fois de plus, on pourrait invoquer des raisons paléographiques de confusion des trois jambages *in* > *nu* et de *b/d*. Cependant, une autre interprétation est possible. On rappelle que le ms. *E* a été copié en 1410 et le ms. *F* probablement au milieu du xv^e siècle. Les premiers voyageurs du XIII^e siècle ont cherché le Prêtre Jean en Inde, en l'identifiant avec de différents rois et souverains orientaux, mais aucun d'eux ne correspondait vraiment à la description légendaire qui circulait en Europe. À partir du XIV^e siècle les voyageurs ont commencé à déplacer ce royaume de l'Inde asiatique à l'Éthiopie : à cause de la proximité géographique et religieuse l'Éthiopie a souvent été confondue avec la Nubie⁵⁴³. Le premier à effectuer ce déplacement a été Jordan Català de Sévérac, en 1329, suivi par Jean de Marignolli et Angelino Dalorto, en 1339. À partir de ce moment, le règne du prêtre Jean a été cherché en Afrique, surtout par les portugais au cours des XV^e et XVI^e siècles⁵⁴⁴. En conclusion, même si erronée du point de vue textuel, la leçon de *EF* dénonce une mise à jour de la légende du prêtre à la cour de Bourgogne.

Les éditeurs des autres textes traduits ne donnent aucune information précise à propos de l'existence ou moins d'un archétype. Seulement pour le texte d'Odoric, dans deux notes, les éditeurs ont signalé la possibilité d'être en présence d'une erreur d'archétype.

Le premier se trouve au ch. XIII 7. Le voyageur se trouve sur l'île de Sumatra, où les habitants « vont nuz [...] sanz rien avoir couvert » ; à la question d'Odoric, ils se justifient en affirmant que : « Le Dieu Adam *fist* tous nus, et tu par male volenté te veulz vestir ». Le texte a été corrigé par les éditeurs sur la base du texte latin, puisque

⁵⁴³ Voir la fiche *Prete Gianni* de Irene Reginato dans le projet *RamusioDigitale*, disponible en ligne à l'adresse : <http://virgo.unive.it/ecf-workflow/books/Ramusio/main/lemmario.html> (page consultée le 09/10/2017 à 17h52). Il existe une bibliographie très riche sur le sujet, enregistrée dans la fiche. Nous nous bornons à ajouter Guéret-Laferté 2004, en part. p. 47-8, Crawford 1958, p. 9, Doresse 1957, p. 211-41, Favier 1991, Pistarino 1961 et Ramos 2006.

⁵⁴⁴ Le même Arioste, dans son *Orlando Furioso* affirme à propos du prêtre Jean : « Dismontò il duca Astolfo alla gran corte | dentro di Nubia, e visitò il Senapo. | Il castello è più ricco assai che forte, | ove dimora d'Etiochia il capo [XXXIII, 103] et Senapo detto à dai sudditi suoi; gli diciàn Presto o Preteiani noi || Di quanti re mai d'Etiochia foro, | il più ricco fu questi e il più possente » [XXXIII 106, 107].

tous les manuscrits ont le verbe *fu/fut*, évidemment fautif par rapport à : *quia dicebant Deum Adam fecisse hominem nudum, et ego me malo suo velle vestire volebam*. Ce passage est ainsi commenté :

On ne peut pas exclure que l'erreur soit due à l'exemplaire latin utilisé par Jean le Long, qui pouvait avoir *fuisse* au lieu de *fecisse*. Il est plus vraisemblable, cependant, qu'une mauvaise lecture de la forme *fist* du modèle a entraîné la faute *fut* dans l'ancêtre commun dont dérivent tous les manuscrits de notre version. En ce cas, nous aurions ici une preuve supplémentaire du fait que tous les mss. français remontant à un archétype sur certains points déjà fautif⁵⁴⁵.

Dans l'apparat critique qui accompagne l'édition de la rédaction C9 on trouve les deux variantes : *fecisse nudum*, témoigné par le ms. de Séville e notre ms. W, à côté de *fuisse nudum* du ms. de Brême et *nudum fuisse* du ms. de Vienne⁵⁴⁶. S'il ne faut pas forcément croire que le modèle utilisé par Jean le Long avait l'une ou l'autre variante, il suffit de supposer que le verbe était abrégé et que le traducteur lui-même ait pu se tromper dans la lecture. Une mauvaise lecture de l'archétype est également possible, mais peut-être les raisons de ce changement verbal reposent sur des questions d'ordre mentale d'un ou de plus copistes. Dans la doctrine chrétienne un « Dieu Adam » n'existe pas, Adam étant le premier homme créé par Dieu (voir Genèse 3, 6-7 : *et tulit de fructu illius et comedit deditque etiam viro suo secum, qui comedit. Et aperti sunt oculi amborum. Cumque cognovissent esse se nudos, consuerunt folia ficus et fecerunt sibi perizomata*)⁵⁴⁷ ; lors de sa création il était (*fuisse* > *fut*) nus, et les vêtements n'étaient devenus nécessaires qu'après avoir mangé le fruit défendu et avoir été chassés du Paradis terrestre. Malheureusement ce passage n'a pas été expliqué dans le commentaire de l'édition. *Deum* peut être sujet à l'accusatif dans une infinitive, mais quel est le rôle grammatical de *Adam*, indéclinable ? Est-il complètement objet à lier avec *hominem* ou sujet qui se lie à *Deum* attribut ? *Deum* (S) *Adam* (CO) *fecisse hominem nudum* (préd.CO) ou *Deum Adam* (S) *fecisse hominem nudum* (CO) ? Probablement Odoric a voulu présenter une population que croyait en un Dieu originaire

⁵⁴⁵ Andreose-Ménard 2010, p. 132.

⁵⁴⁶ Maggioni 2013, p. 37. Du point de vue textuel ce groupe se divise en *fecisse* SeWb2 contre *fuisse* B2Wi2.

⁵⁴⁷ http://www.vatican.va/archive/bible/nova_vulgata/documents/nova-vulgata_vt_gene-sis_lt.html, consulté le 24/05/2017 à 22h05.

qui pouvait être assimilé à l'Adam des chrétiens. Par conséquence, les copistes du texte latin ou le traducteur Jean le Long lui-même – qui d'ailleurs n'a pas pu aller à Sumatra mais qui était sans doute un grand connaisseur des Écritures et de la doctrine chrétienne –, auraient modifié l'assertion d'Odoric, apparemment absurde, pour la conformer au récit biblique. Riccold, dans son récit, affirme que selon la doctrine musulmane le diable serait devenu tel à la suite de son refus d'adorer Adam comme un Dieu : Jean le Long avait ainsi déjà entendu parler d'un Dieu Adam au cours de son travail de traducteur⁵⁴⁸. Si postuler l'existence d'une faute d'archétype dans la tradition du texte d'Odoric est légitime, l'erreur pouvait se trouver déjà en égale mesure dans la tradition latine, dans la plume du traducteur ou dans la modification polygénétique de plusieurs copistes français.

La seconde faute possible se trouve au ch. XXXII 9 « Et noment celui lieu Paradis », où *noment AC* et *nommoit BEF*, conforme au texte latin : *Unde hinc locum vocabant Paradisum*. Ils n'excluent pas que *noment* soit une innovation indépendante, mais ils affirment : « nous serions plutôt tentés de croire qu'elle remonte à l'original ou à l'archétype, et que la forme *nommoit* de *BEF* a été introduite par conjecture »⁵⁴⁹. Il ne nous semble pas convaincant : le fait que la bonne leçon se trouve dans deux branches du *stemma*, supporté par le texte latin qui forme une troisième branche, corrobore l'hypothèse qu'ils aient été *AC* à modifier.

Vue l'impossibilité de démontrer avec des preuves sûres l'existence d'un archétype au sens strict du terme, nous ne pouvons que croire que les peux d'imperfections que l'on trouve dans le texte peuvent remonter à la plume de l'auteur, en quelque manière copiste de soi-même. On parlerait donc de *cryptoarchétype*, un concept un peu complexe mais qui indique la coïncidence entre « original » de l'auteur et la présence de quelques dommages dans la copie de l'auteur⁵⁵⁰. Considérons la question d'un point de vue historique, en regardant les points les plus hauts du *stemma*, la branche α (formée par le

⁵⁴⁸ Voir notre édition ; XXXIV 11 *Maxime uero irrationabile uidetur et impossibile quod in pluribus et pluribus locis scriptum est in Alcorano quod demon ideo factus est dyabolus, quia noluit ad preceptum Dei adorare Adam* traduit « Encores, est moult desraisonnable que en pluseurs lieux est en celui Alchoran contenu que le deable fu de angle fais deables pour ce que au command de Dieu il ne volt aourer Adam comme Dieu ».

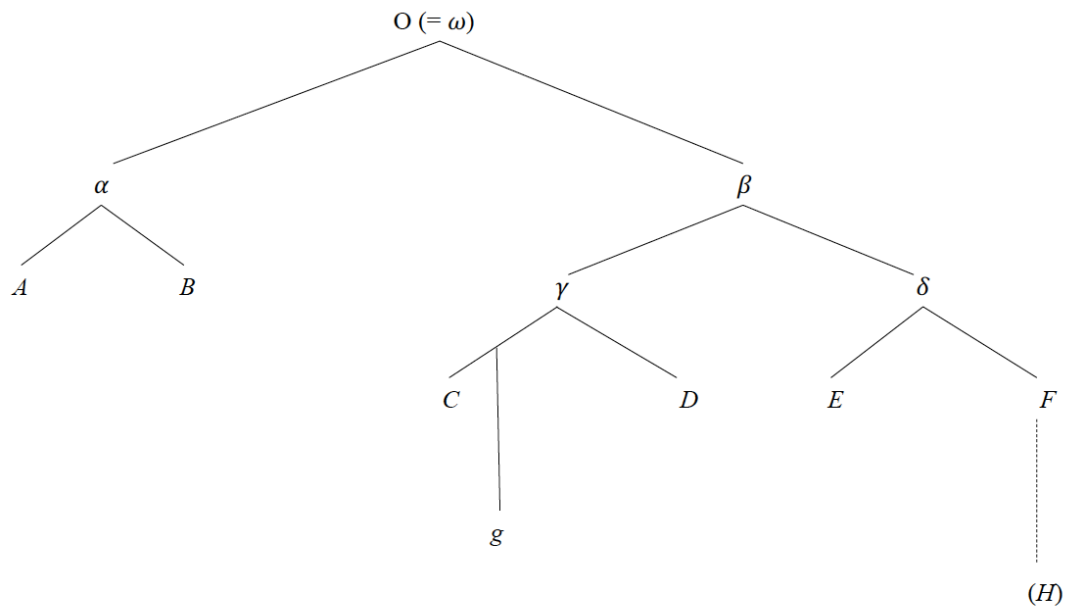
⁵⁴⁹ Andreose-Ménard 2010, p. 225-6.

⁵⁵⁰ Voir D'Agostino 2006, p. 189.

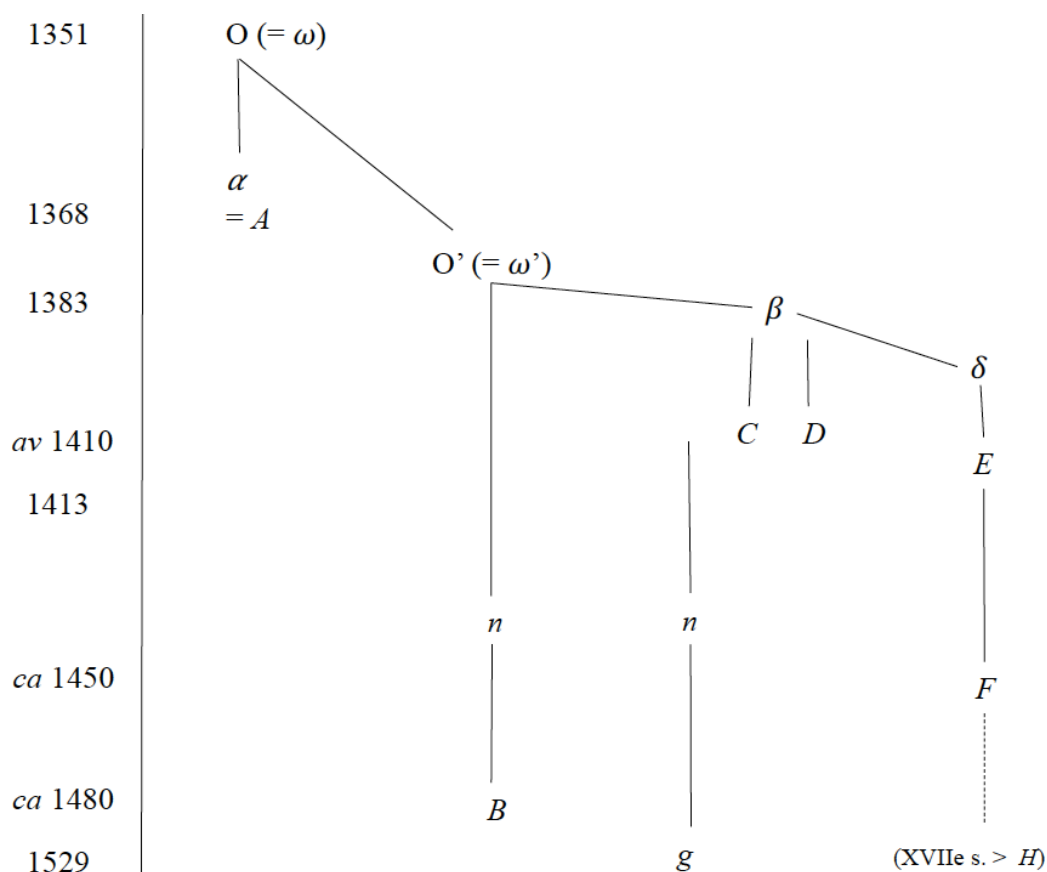
ms. *A* et le ms. *B*, plus récent d'au moins un siècle) et la branche β . Jean le Long traduit son texte et le copie, ou le fait copier d'un scribe qui collabore avec lui ; cette copie est conservée dans l'abbaye de Saint-Bertin, là où entretemps il est devenu abbé. Monsieur α lui demande de pouvoir copier ses traductions, ce qui deviendra le ms. *A* ou son ancêtre, mais peu de passages s'interposent entre l'original et ce ms. Une vingtaine d'années après, en 1383, Jean de Berry et son neveu Charles VI visitent Jean le Long et son abbaye. Intéressés par les récits de voyage, ils auraient pu lui demander une copie du même manuscrit qu'il conservait depuis 1351, ou d'un ms. qu'il a successivement fait copier une fois, qui devint l'ancêtre de la famille β , dont la diffusion est limitée à Paris et au milieu princière. Le ms. *B* est trop tardif pour tirer des conclusions certaines. Il se peut qu'il dérive d'une première révision du texte faite par l'auteur lui-même, peut-être postérieurement à la copie du ms. *A* mais avant la copie de β , ce qui pourrait expliquer les quelques petites correspondances que l'on relève entre *B* et β , plutôt que supposer des contaminations. En somme, on ne peut pas savoir avec certitude qu'est-ce qui s'est réellement et historiquement passé durant cent cinquante ans. C'est pour cette raison, comme l'on verra, que nous avons choisi de conserver la plupart des leçons du ms. *A* (voir 3.1. *Critères d'édition*).

2.6.3. *Stemma hypothétique*

Nous pouvons finalement essayer de dessiner un *stemma codicum* classique de la tradition textuelle du *Liber peregrinationis* traduit par Jean le Long, ce qui nous donne une représentation simplifiée des rapports entre les mss.



On a parlé auparavant des questions historiques réelles liées à la diffusion et à la tradition du texte des traductions. Ainsi, nous proposons, à côté de notre *stemma*, la représentation hypothétique de la diffusion des copies de JLL selon un type de représentation que l'on appelle communément *arbre réelle*.



JLL a écrit O, avec quelques petites erreurs ou dommages qui le rendent une sorte de cryptoarchétype ω . Erreurs tellement petites qu'à la relecture auraient pu échapper à l'auteur lui-même ; d'autant plus qu'il est difficile que JLL ait recorrect son texte à l'aide d'une comparaison précise avec le texte latin. Quelques ans après (le ms. *A* a déjà été copié) il y a une nouvelle copie, peut-être le même O avec des relectures, que β prends et copie pour Jean de Berry, lequel l'emmène dans un atelier parisien d'où naissent *C* et *D* (qui, ensemble, forment γ)⁵⁵¹. Monsieur δ , maître d'atelier, à la requête de Jean sans Peur se procure une copie chez son ami maître d'atelier β ; c'est la copie δ , utilisée par le copiste de *E* pour la belle copie. Quarante ans plus tard Charles d'Orléans demande à son copiste Bertran Richart de copier les traductions de JLL pour lui. Ainsi, il récupère quelque part un ms. frère de *E* (on ne peut pas exclure qu'il ait copié *E* lui-

⁵⁵¹ Le choix de mettre en position parallèle ces deux copies, qui justifie ainsi les quelques divergences entre les deux, peut être ainsi résumé : « on décèle de la sorte des ressemblances et des dissemblances entre les manuscrits, des relations de voisinage plus ou moins étroites, non nécessairement des lignées » (Bédier 1928, p. 331).

même). Vers la fin, le O' resté en Picardie, copie après copie, arrive chez un amateur qui copie le ms. *B* pour soi-même. Et en 1529 Jean de Saint-Denys, qui se trouve à Paris où γ et ses descendants circulaient, a pris une copie pour imprimer son livre *g* (mais sur ce livre il faudra travailler davantage). Cette reconstruction, selon notre opinion, « n'est pas impossible, pourtant : dans la transmission d'un texte quelconque, tant de choses ont pu se passer ! »⁵⁵².

⁵⁵² *Id.*, p. 328.

2.7. Jean le Long traducteur

Nous avons jusqu'ici analysé les manuscrits et les questions textuelles qui concernent les traductions de Jean le Long. Venons-en à présent aux aspects plus étroitement traductologiques qui concernent son travail.

Comme il s'agit d'une traduction, il est indispensable d'essayer d'identifier la source, ou les sources, utilisées par le traducteur⁵⁵³, et par la suite analyser sa manière de travailler sur la source. La question de la fidélité à la source latine, qui se pose spontanément, est une question épineuse dans l'étude de la traduction médiévale, surtout là où le traducteur – et c'est le cas de Jean le Long – ne réfléchit pas sur la problématique de la traduction et ne fait précéder son travail d'aucune déclaration⁵⁵⁴. Ce manque de réflexion ne doit pas nous étonner : il faut justement tenir compte du fait que Jean le Long traduit des textes écrits en latin médiéval, qui diffère énormément du latin classique des *auctoritates* (parmi lesquelles on compte les Pères de l'Église). Si « la première question à poser dans l'étude de la traduction est celle du bilinguisme des traducteurs »⁵⁵⁵, on peut sans problème admettre que « à n'en pas douter, Jean le Long était bilingue [...] Il est dès lors évident qu'il n'a eu aucune difficulté à comprendre le latin d'Odoric »⁵⁵⁶ : il a d'ailleurs écrit son *Chronicon* en latin. Il ne se trouve pas, comme Pierre Bersuire, clerc et écrivain d'une œuvre philosophique en latin, à traduire Tite-Live : ce dernier avoue sa difficulté d'interprétation dans son prologue adressé à Jean le Bon en 1356, parce que « le latin qui lui est familier et dans lequel il s'exprime est très différent de la langue qu'il doit traduire »⁵⁵⁷. Ainsi, les difficultés que JLL peut

⁵⁵³ Identification que nous avons déjà proposée ailleurs dans une première étude mais que nous irons affiner dans la suite ; voir Robecchi 2016.

⁵⁵⁴ On a déjà rappelé la question de l'absence de toute théorie de la traduction au Moyen Âge dans le ch. 1.b.4 *Le lecteur et destinataire de l'œuvre de Jean le Long*, où nous renvoyions notamment aux conclusions de Buridant 1983 et Buridant 2011a.

⁵⁵⁵ Di Stefano 2007, p. 370.

⁵⁵⁶ Ménard 2012, p. 26-27. Sur la question du bilinguisme latin-français aux XIV^e et XV^e siècle voir Lusignan-Ouy 1991, Lusignan 1997, Cazal 1998 (notamment sur la période XI^e-XIII^e siècle) et McGuire 2004.

⁵⁵⁷ Lusignan 1987, p. 146. Le passage du prologue concerné est le suivant : « combien que la tres haute maniere du parler et la *parfonde latinité* que a ledit aucteur soit *excedent mon senz et mon enging*, comme les constructions d'iceli soient si tranchiees et si briefves, si suspensivez et si d'estranges moz

rencontrer lors de sa traduction sont réduites quasiment au degré zéro, situation qui n'entraîne aucune nécessité de réfléchir sur sa capacité à se rapprocher de sa source. C'est peut-être pour cette raison que Jean le Long ne se pose pas la question de la fidélité à son texte-source, puisqu'il peut aisément transposer les structures latines en français en ayant une bonne compréhension de son texte et la structure des deux langues permettant cette opération⁵⁵⁸. Bien entendu, nous n'avons pas mené une analyse approfondie de la langue de Riccold (ce qui, d'ailleurs, ne vaudrait probablement pas la peine pour notre travail). Riccold était un dominicain, instruit dans l'un des couvents les plus prestigieux d'Italie, ou même d'Europe, au XIII^e siècle. On peut bien croire qu'il était érudit, cultivé, et qu'il maîtrisait suffisamment bien la langue latine. Cependant, Emilio Panella affirme que « Riccoldo non mostra alcun interesse alla forma della lingua »⁵⁵⁹. Il souligne ainsi les défauts de sa langue, parmi lesquels on compte des *volgarismi*, des anacoluthes, des contaminations lexicales et morphologiques, des graphies instables. Si l'on ne peut pas considérer les contaminations et les graphies comme des faits de la langue de Riccold, on tiendra sans doute compte des *volgarismi* et des anacoluthes lors de l'analyse de la traduction de Jean le Long, en cherchant à établir s'il a rencontré des obstacles et comment il les a résolus.

De façon assez générale, Philippe Ménard a défini l'œuvre de Jean le Long comme « une adaptation, une transposition, et non une traduction littérale du texte latin »⁵⁶⁰. C'est sans doute une définition insatisfaisante, si bien que deux ans après il semble revenir sur ses propos : « nous avons pu constater la fidélité de Jean le Long. Nous n'avons pas affaire à une libre adaptation. Nous sommes en présence d'une traduction proche de l'original »⁵⁶¹, bien qu'à la fin il conclue que « très souvent Jean le

que au temps de maintenant pou de gent sont qui le sachent entendre, ne par plus fort raison ramener en françois » (Monfrin 1962, p. 360).

⁵⁵⁸ Voir la réflexion de Lusignan 1987, p. 148 : « plus la langue de départ se rapproche du latin classique, plus le traducteur insiste sur l'idée qu'il traduit phrase par phrase, sans essayer de calquer le mot à mot de l'original latin ».

⁵⁵⁹ Panella 1986, p. XXIII.

⁵⁶⁰ Andreose-Ménard 2010, p. CI.

⁵⁶¹ Ménard 2012, p. 46.

Long s'avère un traducteur honorable et parfois un habile remanieur »⁵⁶². Plus précise est l'opinion d'Alvise Andreose : « Jean le Long [...] sottopone il testo odoriciano a una profonda revisione formale »⁵⁶³. Se demander s'il s'agit d'une traduction littérale, *verbum de verbo*, ou libre, *sensum de senso*, peut se révéler une opération dangereuse, surtout si l'on tient compte du fait qu'au XIV^e siècle la langue française s'est désormais imposée comme langue de culture et a acquis un certain prestige ; ainsi « la traduction ne peut être, de ce point de vue, qu'une traduction *ad sensum* »⁵⁶⁴. Si Jean de Vignay pouvait déclarer s'engager « en ensievant la pure verité de la letre » dans sa traduction du *De re militari* de Végèce⁵⁶⁵, les autres traducteurs presque contemporains de Jean le Long tels que Jean de Meun, Simon de Hesdin et Denis Foulechat commencent à déclarer expressément leur souci de traduire *ad sensum* pour éclaircir et rendre leurs traductions plus accessibles⁵⁶⁶. Serge Lusignan a bien résumé la situation au XIV^e siècle :

On retrouve en effet, exprimée par quelques traducteurs, l'idée que la lettre française doit se modeler exactement sur la lettre latine. Ceux-ci soutiennent la possibilité d'une traduction qui suive de très près le texte original. La majorité des

⁵⁶² Id., p. 47. Sur le concept de *translation* et *adaptation*, surtout dans la réflexion latine des XII^e et XIII^e siècles ainsi que sur la pratique des traducteurs germanophones, voir du moins Pratt 1991.

⁵⁶³ Andreose 2012, p. 103.

⁵⁶⁴ Buridant 2011a, p. 366.

⁵⁶⁵ Il faut cependant tenir compte de l'observation de Brun-Cavagna 2006, p. 384 : « l'attribution à Jean de Vignay de la traduction de Végèce, qui persiste encore aujourd'hui malgré les doutes légitimes de P. Meyer, repose sur des arguments très discutables ». Voir, plus récemment, Evdokimova 2009 et sa conclusion à p. 185 : « il est vraisemblable que le *Livres Flave Végece* ait été traduit par un auteur qui nous est encore aujourd'hui inconnu. Admettre que Jean de Vignay ait pu en être le traducteur obligerait à reconnaître chez celui-ci une évolution plus complexe que celle décrite par Christine Knowles, pour qui Jean abandonne progressivement le mot à mot et passe aux traductions libres à la fin de sa carrière ». Il faudrait probablement réviser en partie l'étude d'ensemble du travail de Jean de Vignay.

⁵⁶⁶ Voir les exemples dans Buridant 2011a, p. 369-70 : Jean de Meun dans sa traduction de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce affirme privilégier « la sentence de l'auteur » pour éviter que le texte soit « trop obscur aus gens lais » ; Simon de Hesdin, en traduisant les *Memorabilia* de Valère Maxime, affirme ne vouloir pas « translater cest livre de mot a mot, car ce seroit aussi comme impossible » mais de « translater le de sentence a sentence, et de faire de fort latin cler et entendable romant, si que chascun le puist entendre » ; enfin, Denis Foulechat dans sa traduction du *Polioratique* de Jean de Salisbury se refuse à « suyvre le latin a la lectre et le translater si comme il gist »

traducteurs insiste pourtant sur la distance entre les deux langues, sur la nécessité de se dégager de l'ordre des mots du latin [...] La plupart des traducteurs du XIV^e siècle admettent avoir dû prendre des distances par rapport au latin pour rendre leur traduction intelligible au lecteur français⁵⁶⁷.

On est en présence de deux paradoxes, comme Claude Buridant les a définis : il faudra évaluer le travail de Jean le Long dans une « perspective de fidélité souple »⁵⁶⁸ comprise entre ces deux pôles, en tenant compte du fait que « les clercs médiévaux, bilingues singuliers, latinistes par innutrition, étaient les passeurs privilégiés pour résoudre ce paradoxe, sources de confusion osmotiques sans doute »⁵⁶⁹. Pourtant, une typologie de jugement plus 'impressionniste', comme celle proposée par Philippe Ménard, permet de mieux saisir la particularité de l'opération de Jean le Long par rapport à sa source latine qui, si elle a essentiellement été respectée, lui laisse la liberté de

donner du mouvement et de la vie à son texte. Il ajoute çà et là quelques notations concrètes, absentes de son modèle. Il a le sens du pathétique, le goût du merveilleux, le désir de dramatiser les grands moments du récit. Bref, même s'il intervient de temps en temps dans la narration, il faut lui reconnaître un incontestable talent⁵⁷⁰.

Avec plus de précision Alvisè Andreose a remarqué la tendance de Jean le Long pour « un'attenzione maggiore agli aspetti letterari del testo, che si traduce normalmente in una profonda revisione stilistica del modello, ma che a volte può arrivare fino all'amplificazione dell'elemento spettacolare e favoloso originario »⁵⁷¹. La traduction du récit d'Odoric a pu bénéficier de la comparaison avec la traduction faite par Jean de Vignay une vingtaine d'années avant celle de Jean le Long, entre 1331 et 1333⁵⁷². Jean le Long

⁵⁶⁷ Lusignan 1987, p. 141-2.

⁵⁶⁸ Buridant 2011a, p. 381.

⁵⁶⁹ *Ibid.*

⁵⁷⁰ Ménard 2012, p. 48.

⁵⁷¹ Andreose 2012, p. 107.

⁵⁷² Cette version a été éditée par Trotter 1990.

ne connaissait pas cette traduction, et en fait « les deux traductions divergent considérablement »⁵⁷³. Sans doute Jean de Vignay apparaît plus ‘fidèle’ à sa source, dans la mesure où il cherche à respecter le texte latin jusqu’à le calquer, ce qui le mène à créer des néologismes⁵⁷⁴ ou à commettre « des vilaines erreurs en croyant procéder à des calques »⁵⁷⁵ : ainsi il appelle toujours le Grand Khan *Grand Chien*, calque ridicule de *Magnus Canis*, alors que Jean le Long emploie le bien plus correct *Grant Caan*, ou bien le *Foro Julii* conservé par Jean le Long, qui indique la région italienne du Frioul, devient *Marchié Julien* dans Jean de Vignay, autre absurdité⁵⁷⁶. Même si la « pedissequa ripresa [...] dei costrutti sintattici latini [...] che lo induce non di rado a forzare le strutture, soprattutto sintattiche, della lingua francese, per seguire alla lettera il dettato latino »⁵⁷⁷ nous donne les coordonnées nécessaires, ce n’est pas seulement à ce niveau ‘microscopique’ que l’on peut juger le degré de fidélité du traducteur. En effet, si l’on considère un autre paramètre, celui des additions et des omissions par rapport au texte latin (que l’on pourrait définir de ‘macroscopique’), voici que Jean de Vignay se révèle beaucoup moins fidèle que Jean le Long. Ainsi, Jean de Vignay n’hésite pas à gloser, à commenter ou à rectifier son texte⁵⁷⁸, il agit comme un compilateur⁵⁷⁹, alors que Jean le Long semble se borner à ajouter « rinvii interni miranti a rafforzare la coerenza narrativa

⁵⁷³ Ménard 2012, p. 45.

⁵⁷⁴ Voir Lusignan 1997, p. 189 : « Jean de Vignay preferred to create neologisms to translate some Latin technical words, even if French had an equivalent ».

⁵⁷⁵ Andreose-Ménard 2010, p. CXXVII.

⁵⁷⁶ Je me permets cependant de remarquer que ces exemples peuvent apparaître peu significatifs, puisqu’il s’agit de noms propres que Jean de Vignay aurait pu ne pas avoir reconnus en tant que tels.

⁵⁷⁷ Andreose 2012, p. 99, qui reprend son analyse de Knowles 1954, p. 372-77 et Trotter 1989, p. 37-41.

⁵⁷⁸ Voir Andreose 2012, p. 100. Quant au texte cité à la n. 54 « Mes Frere Jehan du Vignay qui translata cest livre de latin en français si dit au contraire ... » (Trotter 1990, p. 30) il est légitime de se demander s’il s’agit, en effet, d’une « rettificazion[e] di informazioni giudicate fuorvianti » ou d’une observation du copiste du ms., unique, de cette traduction.

⁵⁷⁹ Evdokimova 2013, p. 49 : « la traduction de Jean de Vignay [du *Libellus de ludo scachorum* de Jacques de Cessoles] est proche de la compilation et contient un nombre important d’ajouts, comme d’ailleurs plusieurs de ses autres ouvrages ou encore ceux de ses prédécesseurs ».

dell'opera »⁵⁸⁰, en dépit des longues gloses ou des commentaires moralisants qui caractérisent son concurrent. Toutefois, il ne faut pas oublier la présence d'un certain nombre de *gloses* dans le texte pour éclaircir certains passages et favoriser la compréhension du récit de ses lecteurs⁵⁸¹. De plus, Jean le Long n'intervient pas sur la structure du récit, ne modifie pas l'ordre des chapitres et ne supprime aucun épisode essentiel de la narration (exception faite du quatrième livre du récit de Hayton, dont on a déjà discuté ; v. 2.3. *Le projet de traduction*). Ces petits ajouts non seulement renforcent la cohérence narrative interne à chaque récit, mais renforcent aussi la cohérence interne au recueil : il arrive en effet qu'il ajoute la même information dans plusieurs récits (p.e. la description de Sodome et Gomorrhe dans Riccold, Odoric et Boldensele) ou qu'il insère un épisode tiré d'un texte qu'il a déjà traduit (p.e. l'épisode de la troisième armée mongole en Europe tiré de Hayton et inséré dans Riccold). Le respect de la structure du récit et le peu d'intérêt à agir comme *compilateur* sur son texte-source peuvent être situés dans le changement de perspective sur la traduction qui eut lieu au XIV^e siècle : les traducteurs de l'entourage de Charles V, par exemple, tendent à respecter davantage le texte de départ, signe d'une professionnalisation de la traduction⁵⁸². Bien que Jean le Long ne traduise pas un texte de l'Antiquité classique et qu'il ait composé son *Chronicon* comme une véritable *compilatio* au sens le plus médiéval du terme, on pourrait croire qu'il s'agit d'un changement plus général et répandu de sensibilité envers la question de la traduction du latin au français.

Étudier la notion d'adaptation au Moyen Âge signifie aussi faire face à un concept bien plus flou que ce que nous entendons par ce mot. Ainsi, il faudra considérer la notion de fidélité au regard d'une certaine « marge de manœuvre et [...] une certaine possibilité d'adaptation »⁵⁸³ grâce à quoi les traducteurs peuvent intervenir librement,

⁵⁸⁰ Andreose 2012, p. 104.

⁵⁸¹ Nous retiendrons la définition de *glossing* donnée par Dembowski 1997, p. 133 : « by glossing I mean the sorts of translator's interventions added not so much to explicate a given doctrine of the translated text in general as to make more transparent the organization of the work and facilitate the understanding of a given passage, or a given term in particular ».

⁵⁸² Je remercie Mme Lefèvre pour cette remarque. Selon Evdokimova 2013, p. 61, il s'agirait en revanche d'un « signe de l'avènement de l'époque humaniste » (elle s'exprime ainsi à propos de la traduction de Jean Ferron du *Libellus* de Jacques de Cessoles comparée à la traduction de Jean de Vignay).

⁵⁸³ Thiry 2007, p. 10.

même ceux qui se déclarent les plus respectueux à la lettre du texte de départ. C'est ce que nous apprend, une fois de plus, Claude Buridant :

même dans le cas extrême où on se flatte de respecter scrupuleusement la lettre, on admet la liberté par rapport au texte pour le gloser, l'embellir ou accentuer son aspect moral : des préoccupations didactiques provoqueront des développements explicatifs, des préoccupations pédagogiques, des développements moraux, des enjolivements rhétoriques aidant aussi à appuyer la leçon⁵⁸⁴.

Cette 'double fidélité', microscopique et macroscopique, se retrouve dans la traduction du récit de Riccold. Bien entendu, l'expression 'double fidélité' sous-entend une complémentarité inextricable entre ces deux niveaux : le traducteur est fidèle à la microstructure (morpho-syntaxe) seulement s'il la comprend à l'intérieur du contexte macrostructural (donc, le *sens* de ce qu'il lit et qu'il réélabore pour le traduire). Il semble que Jean de Vignay se soit concentré exclusivement sur la microstructure de ce qu'il traduisait, sans considérer le contexte dans lequel les phrases ou les mots étaient insérés. Nous commettrions les mêmes erreurs si nous évaluions la manière de traduire de Jean le Long en isolant chaque phrase de son contexte plus ample (que ce soit le paragraphe, l'épisode ou le chapitre)⁵⁸⁵. Nous n'avons pas la possibilité, comme pour le récit d'Odo-ric, de confronter sa traduction par Riccold avec une autre contemporaine, la traduction italienne appartenant à un tout autre contexte social et littéraire⁵⁸⁶ : ce manque d'un terme de comparaison nuit à une compréhension plus complexe et articulée de ce travail⁵⁸⁷. La notion de fidélité en traductologie reste sans doute une des questions les plus complexes à laquelle répondre, même à l'aune d'une comparaison telle que l'on

⁵⁸⁴ Buridant 1983, p. 117.

⁵⁸⁵ Voir en part. Hurtado Albir 1990, p. 105-8, qui propose un exercice très intéressant pour comprendre la valeur du *sens* par rapport à la *littéralité*.

⁵⁸⁶ Nous n'avons qu'effleuré la traduction italienne récemment publiée par Bocchi 2017. Faute d'une analyse plus exhaustive, que nous souhaitons tenter plus tard, on peut remarquer la fidélité du traducteur italien à sa source et le peu d'amplification à caractère religieux, concernant l'histoire biblique, ce qui s'insère bien dans le contexte supposé par Bocchi d'une traduction dans le couvent dominicain de Sainte Catherine Pise (v. Bocchi p. 29-30).

⁵⁸⁷ Ce que permet, par contre, l'œuvre de Jean de Vignay, voir Buridant 1997, p. 136 : « L'on peut d'autant mieux apprécier ses caractéristiques de traducteur que l'on peut comparer ses œuvres, dans plusieurs cas, à d'autres traductions parallèles ».

souhaiterait pour notre texte de Riccold. Elle peut en effet conduire à des résultats tout à fait subjectifs ou dépendants du point de vue, ou mieux des paramètres selon lesquels on entend évaluer l'opération traductive. Par exemple, An Smets a récemment comparé les quatre traductions françaises du *De falconibus* d'Albert le Grand, en se demandant qui est le traducteur le plus fidèle : « Il est impossible de répondre – dit-elle – à la question sur la fidélité par un simple 'oui' ou 'non', parce qu'il existe différents degrés de fidélité par rapport au texte source. Et comme il résulte de l'analyse, des traductions qui sont plus proches du modèle au niveau du lexique, s'en éloignent parfois au niveau de la syntaxe ou de la structure »⁵⁸⁸.

Jean le Long est un *fidus interpres* selon l'acception indiquée par Horace *nec verbo verbum curabis reddere fidus interpres*⁵⁸⁹, puisqu'il respecte la structure des récits qu'il traduit. Il cherche donc à transposer, à *translater*, le récit du latin au français, il a compris le *sens* du texte qu'il traduit et ne fait pas des fautes de banalisation ou de mésinterprétation. Cependant, comme on le verra plus loin, il *interprète* ces récits et les transforme au niveau de l'allure de la narration pour les rendre plus agréables, aventureux et romanesques, en les adaptant aux requêtes de son public. Surtout, dans ce processus de transformation, il conserve le *sens* du récit original et le transpose dans un contexte narratif transformé : les textes passent du statut de récits de pèlerinages et de voyages, écrits par des religieux, à des contes d'aventure en Orient dont on peut apprécier le déroulement grâce à une narration plus fluide et cohérente. Jean le Long a changé l'habillage au corps du récit, mais le corps reste toujours le même. Si l'on tient compte

⁵⁸⁸ Smets 2004, p. 199-200. Une autre étude comparative de plusieurs traductions du même texte, à savoir le *De regimine principum* de Gilles de Rome, a été menée par Merisalo 2004. On ajoutera quelques études désormais classiques sur la notion complexe de fidélité : Norton 1984, Copeland 1989, Kibler 1997 et les actes d'un colloque coordonné par Santoyo-Rabadán-Guzmán González-Chamosa 1987.

⁵⁸⁹ Horace, *Ars Poetica*, v. 133-4. Voir Kelly 1997 pour l'analyse de ces vers d'Horace au Moyen Âge. On signalera la figure très intéressante de Wichbolt, traducteur du *Roman d'Alexandre* en allemand vers le milieu du XIV^e siècle. Selon Andersen 2004, p. 78, il serait un *fidus interpres* par excellence puisqu'il « ne reste pas prisonnier de ses sources, mais parvient au contraire à s'en affranchir dans une large mesure quand un impératif d'ordre lexical, grammatical ou stylistique l'y oblige. Il est en même temps parvenu à observer une discrétion absolue en s'abstenant de commenter le récit, à la différence de l'ensemble des autres adaptateurs allemands du *Roman d'Alexandre* ». C'est, nous le croyons, un cas assez semblable à celui de Jean le Long.

de certains paramètres tels que la différence d'époque, de milieu socio-culturel et de destinataire, on peut conclure que JLL, à l'intérieur d'un contexte changé, montre une fidélité remarquable au *sens* ; pour le dire avec les mots d'Amparo Hurtado Albir : « le déplacement subi par le texte dans le processus de traduction n'est pas seulement linguistique, comme on a tendance à le croire, et c'est à l'intérieur de toutes ces différences que doit se manifester le même sens »⁵⁹⁰.

Pour rendre le texte accessible à son public, Jean le Long a parfois besoin de réélaborer le texte de départ. C'est surtout la différence syntaxique et lexicale qui est soulignée par les auteurs médiévaux, notamment Jean d'Antioche qui dans le prologue de sa traduction de la *Rhétorique* de Cicéron en 1282 affirme « la manière dou parler au latin n'est pas semblable generaument a cele dou françois, ne *les proprietex des paroles* ne *les raisons d'ordener les araisonemenz et les diz* »⁵⁹¹. Ainsi, Jean le Long est obligé de modifier certaines constructions linguistiques latines qui n'ont pas de correspondants dans la langue française ; surtout, comme il s'adresse à un public 'illettré', il ne peut pas se permettre de transposer certaines constructions qui ne seraient pas comprises autrement. Par exemple, les ablatifs absolus latins ou les constructions participiales doivent être transformés en propositions temporelles ou indépendantes, il cherche des équivalents lexicaux pour exprimer certains mots latins autrement inaccessibles, sans forcer la langue d'arrivée mais en l'adaptant à ce qui se trouvait dans la langue de départ. Il arrive en outre que le traducteur ait besoin d'amplifier la macrostructure de certains chapitres, notamment les ch. XVIII sur les Jacobites et le ch. XX sur les Nestoriens, afin que ses lecteurs rencontrent le moins de difficultés possible au cours de leur lecture : il lui faut, par exemple, insérer des explications sur les rituels et sur les dogmes catholiques pour faire ressortir la différence avec les hérésies que Riccold ne se soucie pas d'expliquer, puisque le destinataire de son texte, bien instruit en matière religieuse, n'a aucun besoin de ces élucidations.

Il s'instaure en conséquence un « triple rapport de fidélité » que Jean le Long semble respecter parfaitement : il est fidèle au « vouloir dire de l'auteur » puisqu'il transpose le *sens* contenu dans le récit original, il est fidèle à la langue d'arrivée et, de

⁵⁹⁰ Hurtado Albir 1990, p. 100.

⁵⁹¹ Cité par Buridant 1997, p. 137.

manière inséparable, au destinataire de la traduction, puisqu'il agit de manière à adapter l'inaccessibilité du latin à la langue française propre à ses lecteurs.

Les chapitres qui suivent s'occuperont de cette analyse : on présentera d'abord le travail d'identification du modèle latin, pour ensuite exploiter les enjeux impliqués dans une analyse macroscopique et microscopique du passage du texte-source latin à sa réalisation française, en considérant les omissions, les additions et les modifications opérées par Jean le Long.

2.7.1. *Les rapports avec la source latine : la « famille nord-européenne »*

Dans les chapitres consacrés au texte latin nous avons proposé une subdivision de la tradition en deux familles, sur la base des lieux de production et de diffusion des manuscrits : une famille α « italienne » et une famille β « nord-européenne ». La source de Jean le Long est indubitablement à chercher au sein de cette seconde famille à laquelle, nous le rappelons, appartiennent les deux manuscrits actuellement conservés à Wolfenbüttel W et X et les deux manuscrits conservés à Paris, P et Q. Malgré l'état partiel de ces deux témoins, la correspondance de certaines leçons de cette famille et de la traduction de Jean le Long confirment le lien entre les deux. Évidemment, à l'intérieur de cette famille aucun des manuscrits ne peut pas avoir été utilisé par Jean le Long, puisque tous les témoins remontent au moins à la deuxième moitié du XV^e siècle, un siècle après le travail du traducteur.

La donnée la plus évidente concerne la subdivision des textes en chapitres. Brièvement : les rubriques *Item de Jherusalem* (après le ch. v), *De Perside* et *De regno Persarum* (après le ch. xv), *Quod est larga* (après le ch. xxx) manquent dans XW et JLL ; par contre ils ajoutent *De Baldaco / De la cité de Baudas* (ch. xiv), *De Maranitis / Des Maronites* (ch. xix) ; enfin, ils correspondent au ch. x *De errore Tartarorum / De l'erreur des Tartres* contre *De resurrectione Tartarorum* de B(V) et au ch. xv *Hic finit de Tartaris / Icy fine des Tartres* contre *Item de Turquia* B(V).

Bien plus intéressantes sont, par ailleurs, les correspondances textuelles, dont nous donnerons quelques-uns des exemples les plus évidents.

	Famille lat. α	Famille latine β	Traduction JLL
I 19-20	<i>Et transeuntes Betuliam V m. ascendimus ad altissimum montem Tabor (om. V)</i>	<i>Et transeuntes Betbuliam ascendimus montem Thabor quinque milia, <u>in cuius montis descensu Melchisedech</u> <u>ouiauit Abrabe ut dicitur in Hystoria Scolastica</u> ^[20] <u>De transfiguratione Domini</u> <u>ubi</u> <u>ubi inuenientes multas et magnas ecclesias dirutas</u></i>	Quant feusmes passé Betulie, nous montasmes le mont de Tabor ; <i>ou pendant de celi mont Melchisedes encontre Abraham et offry pain et vin comme dit la Bible</i> ^[20] Sus ce mont trouvasmes moult de grandes eglises de la Transfiguration Nostre Seigneur
II 11	<i>Omnia ista loca Galilee de primo usque ad ultimum inuenimus in possessione Saracenorum <u>pacifica et quieta</u></i>	<i>Omnia ista loca Galilee de primo usque ad ultimum inuenimus in possessionem Saracenorum <u>pacifice et quiete</u></i>	Tous ces lieux de Galilee dont avonz fait memoire trouvasmes-nous es mains et tenance des Sarasins qui les possessoient <i>paisiblement</i>
I 12	<i>Ibi <u>habitabant</u> Christiani</i>	<i>Ibi <u>habitant</u> Christiani</i>	en celi chatel <i>demeurent</i> Crestiens
IV 2-3	<i>Inde <u>adscendentes</u> ad montem Syon ... ^[3] <u>inuenimus</u> turrem David</i>	<i>Inde <u>ascendimus</u> ad montem Syon ... ^[3] <u>Ibi inuenimus</u> turrem David</i>	siques nous <i>montasmes</i> le mont de Syon ... ^[3] <i>et là trouvasmes</i> la Tour David
IV 21	<i>locum ubi habitabat Johannes Baptista ubi in memoriam Johannes Baptista est pulchrum <u>monasterium</u></i>	<i>locum ubi habitabat beatus Johannes Baptista ubi in memoriam suam est pulchrum <u>monumentum</u></i>	au lieu où habitoit Saint Jehan Baptiste ; là est encores un bel <i>memorial</i> de Saint Jehan
IV 50	<i>ex tunc, ut dicunt, nichil ibi nascitur</i>	<i>ex tunc, ut dicitur, nichil ibi nascitur <u>nisi dicti lapilli</u></i>	et de celle heure en avant n'y crut onques autre chose <i>que telles pierres</i>
VI 2	<i>ubi in saxo fixum fuit lignum Crucis, et <u>ibi juxta ymagem Crucifixi</u> opere mosaicoyco tenentem faciem ad occidentem</i>	<i>ubi in saxo fixum fuit lignum Crucis, et <u>ibi juxta ymago est Crucifixi</u> opere musaico tenens faciem ad occidentem</i>	où la Croix fut ficee et cuingnee avec une grande pierre ; <i>et là d'encoste est l'imaige du Crucefis</i> , et atourme le viaire vers occident

VI 6	<i>Si nunc fuisset devotus ut credebam dolore vel gaudio mori potui de <u>completionem</u> tanti desiderii</i>	<i>Si nunc fuisset devotus ut credebam dolore vel gaudio mori potui de <u>contemplationem</u> tanti desiderii</i>	se à celle heure eüsse esté devos si comme je cuidoie, mourir y peusse de douleur ou de joye et de <u>contemplacion</u> de si grant desirier à empli
VIII 1	<i>invenimus Thurchimannos homines <u>quasi</u> bestiales qui sunt sarraceni</i>	<i>invenimus Thurchimannos homines bestiales qui sunt sarraceni</i>	trouvames les Turquemans, gens bestiaux qui sont Sarrasins
VIII 10	<i>non audent exire de civitatibus <u>vel de castris</u></i>	<i>non audent exire de civitatibus <u>nec de castris eorum</u></i>	il n'osent yssir de leurs villes <u>ne de leurs forteresses</u>
VIII 11	<i>Dicunt enim quod Thurchimannus statim eum occidit nisi inveniat ei capistrum paratum ; <u>si autem portat capistrum ligat eum et vendit eum sclavum</u></i>	<i>Dicunt enim quod Thurchimannus statim eum occidit nisi inveniat ei capistrum paratum</i>	Et se un Turqueman treuve aucun de ses Grigois dont il peut estre maistres tantost il le tue se il ne treuve sus le Grigois un chevestre prest dont il le puist loyer
IX 8	<i>Nichil portavi. quia nesciebam <u>magnificentiam</u> tuam</i>	<i>Nichil portavi. quia nesciebam <u>potenciam</u> tuam</i>	Sire, je ne vous ay rien apporté, car je ne savoie mie de vostre si grant <u>puissance</u> !
IX 11	<i>comprehendunt eum et spoliant et accipiunt omnia [...] cum multis <u>pellibus</u> et pannis superfluis</i>	<i>comprehendunt eum et spoliant et accipiunt omnia <u>que habet</u> induta [...] cum multis <u>pellibus</u> et pannis superfluis</i>	il le abatent à terre et despoillent, et prennent <u>quancques il a vestu</u> [...] par tes <u>pelices</u> et tes draps ou traigeux
IX 41	<i>vel manet perpetuo in domo viri <u>quasi</u> sclava</i>	<i>vel manet perpetuo in domo viri <u>ut</u> sclava</i>	ou elle demeure en la maison de son marit <u>comme</u> esclave et meschine
XI 19	<i>Nam Alexandrum summe odiunt, <u>ut</u> nomen ejus non <u>possint</u> pacifice audire</i>	<i>nam Alexandrum summe odiunt <u>et</u> nomen ejus non <u>possunt</u> pacifice audire</i>	et si n'en veullent ouyr parler

XI 22	<i>et etiam quia faciem et effigiem distantem et diversam videntur habere et mores <u>ab omnibus nationibus de mundo, et etiam a Judeis</u></i>	<i>Et etiam quia faciem et effigiem distantem et diversam videntur habere et mores <u>a Judeis et a ceteris nacionibus mundi</u></i>	d'autre part leur fourme de visaige, leurs meurs et leurs contenances parsont trop mallement diverses des Juys, et aussi de toutes autres nacions du monde
XII 9	<i>et dicente quod <u>ista non comederet sed panem</u></i>	<i>et dicente quod <u>talia non comederet sed panem</u></i>	Et quant le califfe dist que il ne porroit telle chose menger maiz du pain
XIV 14	<i>Venientes autem ad civitatem quandam fortissima</i>	<i>Venientes autem ad civitatem quandam fortissima <u>nomine Merdinum</u></i>	Et puis s'en vinrent en une autre cité qui eubt nom Merdinum
XV 1	<i>Procedentes autem <u>per Turchiam</u> regionem frigidissimam</i>	<i>Procedentes autem ad regionem frigidissimam</i>	Ainsi que nous cheminasmes pour nostre voyage faire [...] nous venismes en un paÿs tres froit
XVIII 3	<i>nam omni die <u>preter aliud officium commune et valde prolixum</u> dicebant, totum psalterio stando</i>	<i>nam omni die preter ecclesie [communem X] officium quod est valde prolixum dicebant, totum officium stando</i>	et tout leur office que il faisoient en l'eglise, et qui est tres long, il le faisoient tout en estant et pour riens nulz ne se fust assiz
XVIII 16	<i>et alios <u>quasi infinitos errores</u> habent.</i>	<i>Alios infinitos errores habent</i>	Autres erreurs ont-il tant que sanz fin et sanz nombre
XIX 15	[manq.]	<i>ista creditur esse Susis civitas antiqua</i>	et dient ceulz du paÿs que c'est celle cité qui jadis fu appellé Susis
XX 93	<i>nos armati <u>spiritu et virtute Dei</u> ita eos confudimus omnes</i>	<i>nos autem armati <u>gratia Dei</u> ita confudimus omnes</i>	Nous, armez de la Grace de Dieu, entrasmes et devant tous monstrames
XXI 11	<i>et obstupuimus quomodo in lege tante perfidie poterant opera <u>magne perfectionis</u> inveniri</i>	<i>et obstupuimus quomodo in lege tante perfidie poterant opera <u>tante perfectionis</u> inveniri</i>	et moult nous esmerveillames comment en loy de si grant mauvaistié et de si male foy peurent estre

			trouvees tant d'œuvres de perfection
XXIII 2	<i>et hiis contenti instistunt contemplationi et studio in maxima et voluntaria paupertate</i>	<i>et hiis contenti instant contemplationi et studio in maximam paupertate</i>	entendant à contemplation et à l'estude à tresgrant povreté
XXIII 3	<i>In scolis autem communibus ibi exponitur Alcoranus</i>	<i>In scolis autem communibus ibi exponitur Alcoranus, idest lex Machometi</i>	En leur escole commune expose-on un livre que on appelle Alchoran, c'est à dire la loy Mahomet
XXX 1	<i>Porro de lege Sarracenorum aliquid vel sub brevitate ponamus, circa quod sciendum est quod lex Sarracenorum</i>	<i>Porro de lege Sarracenorum aliquid vel sub brevitate ponamus, contra quam sciendum est quod lex Sarracenorum</i>	Icy dirons aucunes choses briefment de la loy des Sarrasins, c'est la loy Mahomet, contre laquelle est assavoir que ceste loy des Sarasins
XXXIII 3	[+ Q] <i>respondit quod in eo erant duodecim milia verba que non continebant veritatem, cetera vero omnia vera erant</i>	<i>respondit quod in eo erant duodecim milia verba que continebant mendacium, cetera omnia vera erant</i>	Il leur respondit que en ce livre avoit contenu XII ^M mos de menssoingne et que toutes les autres choses estoient vraies et veritables
XXXV 5	[+ Q] <i>qui angelus est major quam sit totum universum centum vicibus</i>	<i>qui angelus est major quam sit totum universum centum vicibus</i>	et estoit celui angles plus grant que tout le monde C foiz
XXXV 17	<i>quando ipsum audiverunt 'elgen', quod interpretatur demones minores, admirati sunt valde</i>	<i>quando ipsum audiverunt 'elgen', quod interpretatur demones, admirati sunt valde</i>	quant les deables ouyrent cellui livre, il en eurent grant merveilles [...] et pluseurs de ses deables – lesquelz il nomment 'elgen' – devinrent Sarrasin
XXXV 23	[+ Q] <i>Quando accepit uxorem cujusdam amici sui nomine Zeich</i>	<i>Quando acceperat uxorem cujusdam amici sui nomine Zeich</i>	Quant il avoit ravie la femme d'un sien ami qui eubt nom Zeich

XXXVI	<i>etiam cum multis vestibus :</i>	<i>etiam cum multis vestibus :</i>	<i>qui</i>	et vont là les gens vestuz
3	<i><u>ipsi</u> vadunt totaliter nudi</i>	<i><u>religiosi</u> vadunt totaliter nudi</i>		de planté de draps, mais ces religieux susdiz vont en celui paÿs tous nus

XXXVI	<i>Nondum tamen quod licet</i>	<i>Nondum tamen quod licet</i>		Mais comment que Ma-
10	<i>Machometus non fuit <u>univer-</u></i>	<i>Machometus non fuit</i>		hommet ne fust point
	<i><u>saliter</u> propheta, ut dicunt</i>	<i>propheta, ut dicunt</i>	<i>Sarraceni</i>	prophetes comme les Sar- rasins dient

On pourrait également considérer comme un indice plus que suffisant la correspondance continue entre les distances indiquées par WX dans les 8 premiers chapitres et la traduction de Jean le Long : correspondance qui ne peut pas être fortuite. Nous n'indiquerons que quelques passages où WX s'opposent à B ou B^R. De toute façon, à chaque fois que le ms. B ou B^R contient une indication absente de WX, JLL ne s'aligne jamais sur le berlinois.

	B-B ^R	WX (PQ manq.)	Traduction JLL
I 11	<i>Ibi eciam prope est <u>X m.</u> Castrum Saphet clavis tocius Galilee</i>	<i>Ibi eciam prope est Castrum Saphet clavis tocius Galilee</i>	Assez près de là est le chastel Saphet, qui est la clef de toute Galilee
I 18	<i>et ad pedes civitatis quievimus ad fontem ad quem Judei obsessi ab Holoferne exhibant ad refocillandum</i>	<i><u>Unum miliare</u> ad pedem civitatis quievimus ad fontem ad quem Judei obsessi ab Holoferne exhibant ad refocillandum</i>	À une mille de là venismes à la fontaine à laquelle Juifz prenoient leurs eaues quant Olofernes les eubt assis en Bethulie susdicte
I 22	<i>inde vidimus montes Gelboe</i>	<i>inde vidimus montes Gelboe <u>XLII miliaria</u></i>	de ce tertre veismes les mons de Gelboe à <u>XLII milles</u>
III 4	<i>Inde <u>XXV milia</u> ad sanctum Georgium</i>	<i>Inde <u>XVIII milia</u> ad sanctum Georgium</i>	puis <u>XVIII milles</u> à saint George
IV 36	<i>Inde venimus in Bethfage juxta montem Oliveti</i>	<i>Inde venimus <u>unum miliarem</u> in Bethfage juxta montem Oliveti</i>	À une mille venismes en Bethfage, qui est d'en-coste le mont Olivet

Les sauts du même au même que le texte de JLL partage avec WX peuvent être considérés comme des fautes qui remontent à sa source latine.

	Famille lat. α	WX (PQ <i>manq.</i>)	Traduction JLL
v 27	<i>et ostendunt locum et memoriale <u>ubi corruit</u>. Ibi <u>juxta viam ostendunt domum Jude et memoriale</u>. Ibi ostendunt locum ubi sustitit Christus cum cruce et fessus quievit paululum.</i>	<i>et ibi juxta viam ostendunt domum in memoriale locum. Ibi ostentunt locum ubi subsistit Cristus cum cruce et fessus quievit paululum.</i>	la est encores une maison en memoire de ce. D'encoste ceste voie nous fu monsté le lieu la ou Nostre Seigneur lassez d'aler et de sa croix porter se reposa j pou.
X 11	<i>multum pretium emunt sepulturas ab episcopis <u>et sacerdotibus ut sui morui resurgant cum Christianis</u>. Positio autem Tartarorum de resurrectione vale similis</i>	<i>multum pretium emunt sepulturas ab episcopis Posito autem Tartarorum de resurrectione valde similis</i>	il en donnent grant argent aux evesques L'erreur des Tartres en l'article de nostre resurrection est moult semblable.
XIV 16	<i>precidit caput patris sui et manus et posuit in magna tafferia <u>et accepit claves civitatis et posuit in manibus precisis in tafferia</u>, et exienus de civitate portavit exenium principi Tartarorum.</i>	<i>precidit caput patris sui et manus et posuit in magna taffaria, et exiens de civitate portavit encenium principi Tartarorum</i>	si prinist son pere, et li coppa la teste et les mains, et les mist entre II beaulz plas, et les porta aux Tartres comment present

Le passage lacunaire le plus évident et qui nous donne la certitude que JLL a traduit un texte proche de celui de WX concerne la description des trois armées des Mongols, passage que nous avons évoqué précisément l'étude de la tradition latine, pour définir la famille α contre la β (voir 1.4. *Les rapports entre les manuscrits*). Voyons ce qui se passe dans la traduction de JLL :

Famille α	WX (PQ <i>manq.</i>)	JLL
------------------	-----------------------	-----

Tunc vero Tartari fecerunt tres turmas. Una turma cum grandi chane occupavit Cataiam provinciam latissimam usque ad ultimam Indiam et occiderunt il [om. T] Preste Johannem et occupaverunt ejus imperium et filius magni chan accepit filiam Preste Johannis in uxorem, que fuit Tachuscatun Et destruxerunt et exterminaverunt in partibus illis circa duodecim magna regna.

Secunda turma transivit Portas Ferreas et giraverunt Mare magnum et depopulaverunt totam Gaçariam et Blaccos et Russos et Albanienses Rutenos et destruxerunt Ungariam et Poloniam et occupaverunt et destruxerunt a Mari Magno usque ad Cumaniam circa duodecim magna regna.

Tertia turma transivit Gion sive Fison flumen Paradisi et destruxit Coraçanum, Medos et Persas, Baldaccum sedem Sarracenorum et occiderunt califfam et occupaverunt Turchyam, et occiderunt Corosmyas omnes et occupaverunt et exterminaverunt Suriam

Tunc vero Tartari fecerunt tres turmas. Una turma cum grandi chane occupavit Catayam provinciam latissimam usque ad ultimam Indiam et occiderunt ibi Preste Johannem et occupaverunt ejus imperium et filius magni chan accepit filiam Preste Johannis in uxorem, et iuit Tachuscatun. Et destruxerunt et exterminaverunt in partibus illis circa duodecim magna regna.

Alia turma transivit Gion sive Fison flumen Paradisi et destruxit Coraçanum, Medos et Persas, Baldaccum sedem Sarracenorum et occiderunt califfam et occupaverunt Turchyam, et occiderunt Corosmyas omnes et occupaverunt et exterminaverunt Suriam usque Gaçam. Et ceperunt Jherusalem et dederunt eam Christianis.

Dont se ordonnerent Tartres en III batailles : l'une ala avec le Grant Caan, et occuperent le tres grant royaume de Cathay jusques à la fin de Medie, et thuerent le Prestre Jehan et occuperent son royaume. Et li filz du Grant Caan prinst à femme la fille Prestre Jehan, *et proceda ceste bataille jusques à un país qui a nom Cachustaton*, et destruirent en ces parties-là environ XII grans royaumes.

La seconde bataille passa le fleuve de Phizon – un des III fleuves de Paradiz Terrestre – et destruirent les roialme de Corasme, de Turquesten, de Persie, de Medie et de Caldee qui avoient esté les plus fors et plus redoubtez de tous les

usque Gaçam. Et ceperunt Jherusalem et dederunt eam Christianis.

royalmes d'Orient. Il prirent la noble cité de Baudas, qui fu la souveraine et le siege et maistre cité de tous les Sarrasins du monde : se tuerent le califfe, puis occuperent toute la Turquie et destruirent, et le royaume de Surie jusques à la cité de Gazain. Et prirent Jherusalem, et la rendirent aus Crestiens
...

Le texte de Jean le Long correspond à WX pour la variante *et ivit Tachuscatun* contre *que fuit Tachuscatun*. En outre, le *tertia* de α transformé en *alia* par β est devenue *seconde* dans JLL puisqu'il a ajouté la tierce armée indépendamment, comme on le verra plus loin (voir 2.7.7 *Rapports intertextuels*). Ce passage constitue à lui seul un indice suffisant et indéniable de la dépendance de la traduction de JLL envers la famille « Nord-Européenne », ou β , de la tradition latine.

Toutefois, la traduction de Jean le Long ne correspond pas toujours au texte des mss. WX ni du ms. P, qui descendraient, selon notre *stemma* du texte latin, d'un antigraphes commun γ . Dans ces passages il démontre avoir traduit une source meilleure qui se rapproche du sub-archétype β .

	Famille lat. α	Famille latine β	Traduction JLL
123	<i>Ad pedes montis Tabor est campus magnus Esdreton qui dicitur planities vel campus fabrarum super quo ex opposito montis Tabor est parva civitas quam vocant</i>	<i>Ad pedem montis Thabor est campus magnus Esdreton</i>	Du mont de Thabor descendismes et passames le grant <i>Camp de Esdreton</i>

	<i>Naym ubi suscitavit Domini filium vidue. Transeunt autem campum magnum Esdreton et pertranseunt Naym, festinavimus XII m. in Naçaret</i>	<i>et pertranseunt Naym festinavimus in Nazareth tredecim miliam</i>	<i>et la cité de Naïn, là où Nostre Seigneur resuscita le filz de la veve comme dit l'Evangille ; si venismes en Nazaret il y a XIII milles</i>
V 19	<i>Inde transivimus torrentem Cedron qui est in valle Josaphat et currit inter montem Oliveti et Jherusalem</i>	<i>Inde transcorrentem Cedron qui est in valle Josaphat et currit inter montem Oliveti et Jherusalem</i>	<i>Puis passames le ruissel de Cedron qui cueurt parmy le vallee de Jozaphat, entre Jherusalem et le mont Olivet</i>
IX 32	<i>et venientes ex adverso contra hostes et dicebant quod erant gens et exercitus qui veniebat ad auxiliandum Tartaris</i>	<i>et venientes ex adverso contra hostes et dicentes quod venirent ad auxiliandum Tartaris</i>	<i>Dont firent ses hommes, qui s'en estoient alez ensus, courre les nouvelles entre leur annemie que c'estoit nouvel host qui venoit à secours des Tartres</i>
XI 18	<i>et ideo multi credunt esse predictos ipsos Tartaros qui subito apparuerunt</i>	<i>et ideo multi credunt esse predictos ipsos Tartaros qui subito apparuerunt</i>	<i>Et pour ce cuident plusieurs que ses X lignies soient cilz Tartres qui soudainement issirent des montainges</i>
XII 14-15	<i>Ordinaverunt ergo quod omnes majores et honorabiliores Tartarorum deferrent plumam et quasi coronam de pelle bubonis supra capellum quo omnes utuntur.</i> <i>[15] Unde quicumque volunt magni reputari et honorari adsumunt pellem bubonis super capellum Unde ita occiderunt omnes bubones quod vix invenitur aliquis in partibus orientis</i>	<i>Ordinaverunt ergo quod honorabiles et majores Tartarorum deferrent plumam et quasi coronam de pelle bubonis supra capillum</i> <i>Unde ita occiderunt omnes bubones quod vix invenitur aliquis in partibus orientis</i>	<i>Dont ordonnerent-il que les plus grans et les plus nobles des Tartres porteroient sur leur chief la plumme de huet et feroient sur leurs chappeaulx ainsi comme couronne de la peel de la huelotte.</i> <i>[15] Chascun se tenoit à bien eureux qui pouoit avoir une plumme de huet, siques il prinrent et tuèrent tellement toutes les huelottes que on n'en</i>

			pout point trouver en tout Orient
XVIII 38	<i>ut silentium eorum esset omnibus <u>presentibus</u> in stuporem et nobis ipsis</i>	<i>ut silentium eorum omnibus esset in stuporem et nobisipsis</i>	que nous et aussi toute le autre multitude <i>qui là estoit</i> fusmes tous esmerveillez de ce que il se taisoient
XIX 11	<i>Intelleximus autem <u>in veritate</u> quod incole civitatis expectant quendam filium Abaly</i>	<i>intelleximus autem quod incole civitatis expectant quendam filium Ahali</i>	Et sont Sarrasin qui attendent Ahalay, comme nous ouymes et entendismez par pluseurs, et <i>gens dignes de foy</i>
XX 105	<i>Et ita inceperunt audire et ad fidem redire, <u>et veniebant ad nos confitentes peccata</u></i>	<i>Et ita inceperunt audire et ad fidem redire, et venientes peccata sua confitebantur</i>	Et par ainsi commencerent à retourner à la foy catholique, <i>et venoient à nous, et se confessoient de leurs pechiez,</i>
XXIV 2	<i>nec unquam <u>propter aliquem laborem</u> nec propter aliqua discrimina dimiserunt Arabes camelarii quin statutis horis orarent et de die et de nocte et precipue mane et sero</i>	<i>nec unquam propter aliqua discrimina dimiserunt camelarii quin statutis horis orarent et de die et de nocte et precipue mane et sero</i>	mais oncques par quelconques cause qui leur survenist, fust de oraige ou peur de male gent, ceulz Arabis sarrasin camelier ne laisserent que il ne feissent leurs orisonz à certaines heures ad ce par leur loy establies, de nuit et de jour, et par especial de matin et au soir
XXIV 9	<i>et post quando totus fuerit lotus infigit digitum in anum <u>et ponit ad nares</u></i>	<i>et post quando totus fuerit lotus infigit digitum in anum</i>	Et quant il leur samble que il sont bien lavez, il boutent leur doit en leur deriere <i>et puis le mettent au nez</i>
XXIX 7	<i>Nonne sumus omnes Sarraceni ? <u>Pungnare ad invicem et occidere non licet</u></i>	<i>Nonne sumus omnes Sarraceni ? Pungnare ad invicem non licet</i>	Nous sommes tous freres, nous sommes tous Sarrasin ! Il ne loist point que

			nous nous combatonz ensemble et que <i>nous nous entretuons</i>
XXXII 4	[+ Q] <i>Nam ibi scriptum est quod fornicatio est prohibita et usura. Sed quelibet venditio et emptio non est prohibita</i>	<i>Nam ibi scriptum est quod fornicatio est prohibita et usura sed quelibet vendicio et emptio est licita et non prohibita</i>	car en leur loy est escript que fornication est deffendue, et aussi usure est deffendue, mais toutes mennieres de vendre et de acheter <i>sont loisables et neant deffendues</i>
XXXIV 9	[+ Q] <i>sicut aperte patet in capitulo de vacca</i>	<i>sicut aperte patet in capitulo de nacea</i>	comme il appert en celui livre ou chappitre de la Vache
XXXIV 20	[+ Q] <i>quia homo totus lubricus et corruptus illud promisit pro beatitudine</i>	<i>quia homo totus lubricus et illud promisit pro beatitudine</i>	car il fu uns homs carnelz, ordz et luxurieux, si le promist pour paradiz
XXXIV 42	[+ Q] <i>ubi in archivis Sarracenorum libri antiquissimi conservantur quos nobis ostendebant</i>	<i>ubi in archivis Sarracenorum libri antiquissimi inveniuntur et conservantur [reperiuntur et conservantur W] quos nobis ostendebant</i>	a de piecha eu estudes et questes publicques des Sarrasins, esquelles on gardoit les anchiens livres
XXXV 25	[+ Q] <i>Simile fecit quando concubuit cum quadam jacobina nomine Maria, et cum reprehenderetur – nam juraverat suis uxoris quod non concumberet cum predicta Maria – respondit dicens : « Deus mandavit michi quod non servarem juramentum »</i>	[om. P] <i>Simile fecit quando concubuit cum quadam jacobina nomine Maria, respondit dicens : « Deus mandavit michi quod non servarem juramentum »</i>	Tout le semblable fist-il quant il eubt ravie et geut avec une jacobine qui eubt nom Marie, et les gens l'em·blamerent car il avoit juré à ses femmes que il ne gerroit plus avec celle Marie il respondit que Dieux lui avoit commandé que il ne gardast point son serement
XXXV 31-32	<i>Ipsi etiam Sarraceni inducunt pro efficaci argumento quod Machometus homo ydiota sine Deo non potuisset</i>	<i>Ipsi etiam sarraceni inducunt pro efficaci argumento quod Machometus homo ydiota sine Deo non posset nec potuisset</i>	et le plus souffissant arguement que il amainent pour ce prover est que se Mahommet ne fust

facere Alcoranum ubi sunt tam multa de Novo et Veteri Testamento ; *facere Alcoranum ubi sunt tam multa de Novo et Veteri Testamento*

[32] *Sed solutio est in promptu, quia licet ibi sint multa de Novo et Veteri Testamento,*

tamen sunt ibi multo plura contra Testamentum Novum et Vetus. *tamen sunt ibi multo plura contra Novum Testamentum et Vetus*

prophetes et homs de Dieu, et se il eüst esté ydiotes comme dient les Crestiens, *il ne peüst avoir fait* son Alchoran, là où tant a contenu du Viez et du Nouvel Testament, mais sauve la grace des Sarrasins. [32] *Cestuy argument n'est mie souffisant à ce prouver, car combien que en Alchoran ait aucunes choses contenues du Viez et du Nouvel Testament, se y a-il asséz plus contenu contre le dit Viez et Nouvel Testament, et contre la Verité*

XXXVI [+ P] *Alia scilicet de Macometto et vita et morte et doctrina et processu ipsius requires in alio opere meo [nostro BV]* *om. XWQ*

Tous les aultres affaires de Mahomet, de sa vie et de sa mort, de sa doctrine et de tout son proces et son affaire, pourroit-on trouver en nostre autre ouvraige, en un autre livre que je, Ricul, ay fait

Évidemment, bien qu'étant assez fidèle Jean le Long n'a pas traduit *verbum de verbo* le texte latin : c'est pour cette raison qu'il est parfois compliqué d'établir s'il y a correspondance parfaite avec la source latine et par conséquent avec l'une des deux familles que l'on a identifiées. Ainsi, au ch. XI 18 si l'on peut être certain qu'il ne traduit pas l'adjectif prédicatif *predones*, seul le démonstratif *ses* peut être considéré comme le résultat de *predictos*. Au ch. XXIV 2 α propose deux causes qui pourraient empêcher les Arabes, *propter aliquem laborem nec propter aliqua discrimina* qui sont réduites à *discrimina* dans β : le couple de cause proposé par JLL, « fust de oraige ou peur de male gent », correspond-il aux deux causes de α ou est-il le redoublement des *discrimina* ? Ce sont,

évidemment, des questions qui n'affectent pas la *constitutio* du texte français mais qui posent quelques petits problèmes lorsque l'on s'apprête à reconstruire la source latine.

Une autre question problématique tient à l'ordre des mots de la source latine : le traducteur semble parfois suivre l'ordre de α , mais il faut toujours tenir compte des variations polygénétiques de ce facteur. Par exemple, au ch. XIV 25 *Halaon amicus Christianorum et homo justissimus sine lege et fide* présente l'ordre *sine fide et lege* dans β , alors que JLL écrit « Halaon, et fu moult amis aus Crestiens et moult justes homs, *sans loy et sanz foy* » : sa source conservait vraisemblablement l'ordre de α . Encore, au ch. XVI 11 *nam nullomodo potest homo confidere de promissione et juramento eorum* a été traduit « et par nulle voie nulz homs ne se doit *fyer en leurs promesses ne en leurs sermens* », qui diffère de l'ordre de β *confidere de juramento et promissione eorum*. Enfin, au ch. XX 95 *Post hec autem episcopi et archiepiscopi semetipsos ad invicem arguentes de silencio tante confusionis* correspond mieux à « Lors se leverent ces *evesques et archevesques* et se cresterent li uns contre l'autre » que *archiepiscopi et episcopi* de β . Ce sont, évidemment, des discussions qui peuvent paraître byzantines mais qui néanmoins peuvent donner plus grande certitude pour la reconstruction de la source. En effet, ces leçons que l'on a pu ici considérer appartiennent aux mss. WX, cette partie manquant dans les mss. PQ : ainsi, pour simplifier, on peut supposer que la source de JLL se situe en peu plus haut, du point de vue stématique, que le modèle de WX.

Enfin, il faut remarquer que la traduction de Jean le Long ne contient pas les leçons fautives et les ajouts apportés par Riccold à B (donc à la version B^R). On se rappellera, à ce propos, le fait que tous les ajouts de distances de B^R qui ne se trouvent pas dans WX, ne se trouvent pas non plus dans JLL qui est strictement fidèle à ces derniers (voir *supra*). En outre, les deux notes au ch. V 21 *ibi juxta est sepulchrum Virginis >vacuum< in medio valle Josaphat* et XX 73 *ipsi vocant Iaffelie – quod interpretatur 'universalis' >vel papa<* ne se trouvent pas dans JLL.

La présence du tout dernier paragraphe du texte XXXVI 15 (qui précède l'ajout des deux chapitres sur les Pygmées et sur les Sabéens), absent de XWQ mais présent dans P (et BV) confirme la nature 'apocryphe' et non auctoriale de cette affirmation conclusive, qui « se trouvait encore dans β mais que finalement seul le ms. P [a] conservé[e] » (voir 1.4. *Les rapports entre les manuscrits*). Cette phrase se trouvait donc dans le modèle de Jean le Long qui était constitué par un exemplaire de β plus complet que le modèle de WX : il n'y a eu aucune *contaminatio* entre les familles α et β .

Avant de conclure, on signalera quelques leçons qui témoignent de la difficulté d'établir un texte latin fiable qui représente la source du traducteur. Par exemple, aux ch. XXIV 5 *nisi prius lavent sibi culum et ventrem [et veretrum], postea manus, deinde faciem* et XXXIV 6 *alia exepcio est quod si cognovit eam ventro non bene erecto, oportet quod cognoscat eam veretro bene rigato* soit JLL s'est trompé, soit il a intentionnellement modifié son texte pour un souci de censure. La distribution des variantes dans le texte latin ne suit pas ici la division en familles que nous avons établie : dans le premier passage, on trouve *ventrem* dans WP et *veretrum* dans XBV, où JLL a traduit « il ne se lavaissent premierement le deriere, le ventre et la nature, puis les mains, après le visaige » ; dans le second *ventro* XW *ventre* Q *veretro* PBV, est traduit « il convient que celui secons le ait congnete droit le ventre et non crompi ne fronchi ». Si dans le premier passage on peut supposer qu'il y avait les deux variantes dans la source, ou qu'il a utilisé soit le mot *ventre* soit le mot *nature* (= *veretrum*) pour compenser son incertitude, il est évident que dans le second il n'a lu que *ventre* : la cause la plus probable c'est que le mot originel *veretrum*, abrégé, a été différemment mal interprété par les copistes du texte latin, tout comme Jean le Long l'a fait en lisant sa source. Les variantes au ch. XXV 1 *habent enim in Alcorano strictum mandatum quod dent decimam* sont distribuées indépendamment : *strictum* WPB et *scriptum* XV, toujours à cause de l'incertitude face à l'abréviation du mot *sc'tu'* (avec confusion entre *c* et *t*) : Jean le Long a correctement traduit « il ont en leur Alchoran moult estroit commande ». Dans le même ch., au § 13, le texte latin *et providetur eis optime in communi de cibo et servitoribus et oportuno medico, quibus solvitur a communi* porte les variantes *oportuno* XW *optimo* BP (où le ms. V *omit*) et il a été traduit « et de un souffissant medicin » ; comme l'on verra plus loin, nous croyons que JLL a traduit une source qui se trouve à un état textuel qui précède l'antigraphe commun aux mss. XWP (celui-ci serait le seul indice qui pourrait mettre en question la position de P). Or, il faut donc supposer que l'antigraphe γ de XWP contenait la leçon *optimo*, conservée par P mais modifiée par le modèle de XW qui ont vu une abréviation sur *p* et lu la séquence *im* comme *un* : la même erreur de lecture aurait été faite indépendamment par Jean le Long, ce qui justifierait donc son opposition (apparente) à P. Enfin, au ch. XXIX 25 :

Famille β Famille α

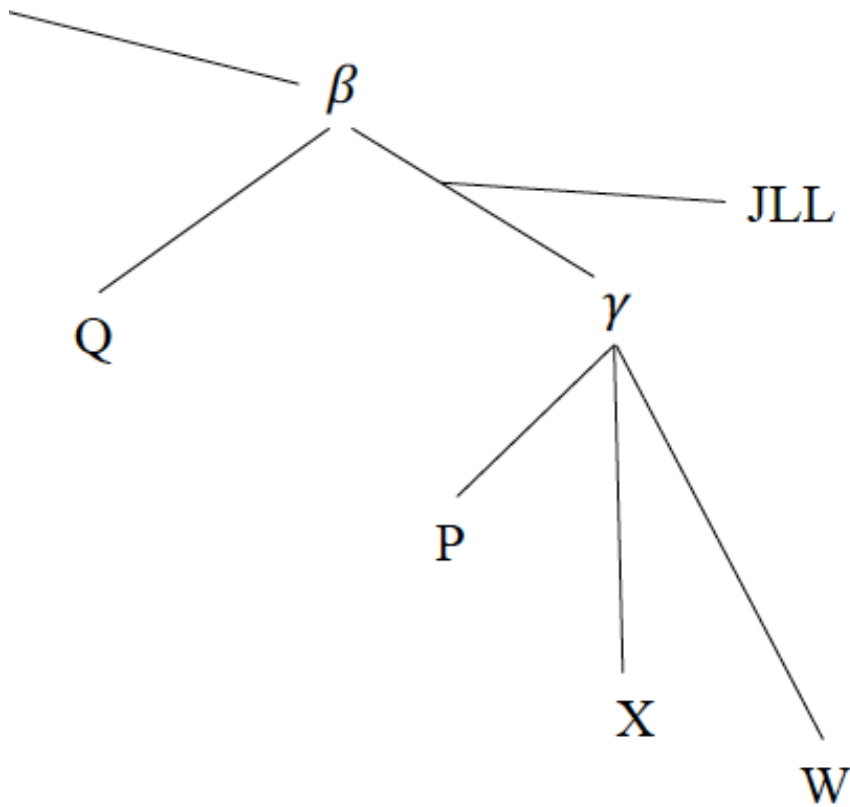
JLL

<i>Ecce <u>quanta</u> concordia inter filios</i>	<i>Ecce <u>quanta</u> concordia inter filios</i>	Pren garde, Crestien, <i>comment</i>
<i>iniquitatis, <u>ecce quanta faciunt</u> et</i>	<i>iniquitatis, <u>et qualia faciunt</u> ut</i>	<i>et quelle</i> concorde regne entre
<i><u>qualia</u> ut duret lex perdicionis eo-</i>	<i>duret lex perdicionis eorum</i>	les chiens mescreanz Sarra-
<i>rum</i>		sins, et <i>quelz choses</i> il font af-
		fin que leur loy de perdicion
		puist durer

Comment a-t-il traduit ? JLL a probablement traduit un texte plus proche de α : selon son habitude il développe emphatiquement *quanta* > « comment et quelle », alors que pour le deuxième il ne s'agit pas de réduction de *quanta et qualia* > « quelz », mais de respect de sa source α *qualia* > *quelz*. Le copiste de β (ou plus vraisemblablement de δ , mais sans le témoignage du ms. Q on peut pas l'affirmer avec certitude) serait donc le responsable du redoublement *qualia* > *quanta et qualia* que JLL ne lisait pas, parce que remontant à une étape successive de la transmission du récit latin.

2.7.2. La position de JLL dans le stemma latin

Une fois assurée la position de JLL au sein de la famille β , il ne nous reste qu'à affiner sa place dans le *stemma* qu'on a dessiné pour la tradition latine. On a proposé l'existence d'un antigraphes γ commun à XWP et collatéral du ms. Q, lequel dériverait ainsi directement de β . Il suffit de reprendre les passages que nous avons signalés par [+Q], c'est-à-dire les passages où Q s'aligne à BV(I) contre XWP : JLL contient déjà les innovations propres à ce dernier groupe, mais il s'en éloigne parfois puisqu'il conserve des leçons remontant à β (ou bien à ω et non encore modifiées par γ). Il faut donc supposer l'existence d'un intermédiaire ultérieur qui s'interpose entre β et γ , qui remonterait à la première moitié du XIV^e siècle et qui se serait formé dans une région qui s'étend du Nord-Est de la France et des Flandres françaises jusqu'à la région du Rhin Inférieur. On nommera cet antigraphes δ : il représente le modèle (hypothétique) de la traduction de Jean le Long. Voici la représentation graphique de nos conclusions.



2.7.3. *Les sources des autres traductions*

Tous les éditeurs des autres récits traduits par notre bénédictin se sont donné la peine, à différents degrés, de rechercher les sources latines des traductions.

Christiane Deluz s'est occupée, la première, de retracer la source de la traduction de Boldensele. Dans son *stemma* bifide, au sein de la *famille 3* elle a isolé une *sous-famille 4* à laquelle appartiennent les manuscrits de Lille, Bibliothèque Municipale 624 (= Li), le ms. d'Utrecht, Universiteitsbibliotheek 737 (= U), tous deux remontant au XV^e s., et notre ms. W (Wolfenbüttel Weiss. 40). Il est évident qu'aucun de ces manuscrits ne peut représenter la source directe du traducteur. La conclusion de l'éditrice est raisonnable et en accord avec nos conclusions sur le texte de Riccold : la source de JLL serait « un manuscrit du XIV^e s., abrégé, [...] perdu [;] de lui dérivent les trois que nous

possédons actuellement [la *famille 4*] »⁵⁹². Par exemple, la lettre de dédicace de Boldensele manque dans ces trois mss. latins, comme dans JLL, mais le *Prologue* qui se trouve dans Li, U et JLL manque dans W : à l'intérieur du prologue, *Quia privilegio gratie salutaris* a été traduit « Car comme en especial amour », ce qui s'accorde avec la variante de Li *specialiter* (p. 197). Plus loin Jean le Long écrit « De là vins en Ephesim la cite là où Saint Jehan dessus dit se mist tout vif en son sepulcre » (p. 301), à propos duquel Deluz signale : « Seuls les manuscrits Li, U et W portent cette variante. Boldensele avait écrit *decessit et sepultus est*. Les légendes sur la mort de St Jean s'appuient sur la fameuse finale de l'Évangile (Jean 21, 22-23) », variante que l'on pourrait considérer polygénétique si la correspondance avec ce groupe de mss. n'était si stricte. L'affirmation de Boldensele *Sunt autem Cadrum et Babilonia due civitates multum magne [...] major tamen est Cadrum* devient *minor tamen est Cadrum* (p. 216), ce qui correspond au texte de JLL « mais Kaire est la plus petite » (p. 306). Un autre petit ajout qui rapproche JLL de la *famille 4* est *ac errore describere longum esset et totum habetur in decret XX* (p. 255 ; U *in quinto capitulo*), et JLL contient la même précision « trop seroit long a mettre toutes les erreurs de chascuns de ces sectes, mais *le decret en fait speciale mention* ».

La dépendance de JLL avec les mss. de la *famille 4* assurée, il faudra tenir compte du fait que le manuscrit de Lille a été écrit sur papier par plusieurs mains entre le XV^e et le XVI^e s., et provient de l'Abbaye de Cysoing, lorsque le ms. d'Utrecht, également du XV^e s., proviendrait d'un monastère de chanoines réguliers (d'Utrecht)⁵⁹³ et contient

⁵⁹² Deluz 1976, p. 29. Nous avons étudié une quarantaine de lieux qui confirment les suppositions de l'éditrice. On n'en citera que les plus remarquables. Les éditions de Deluz (texte latin et français) et son apparat n'aident pas notre analyse.

⁵⁹³ Nous remercions Frans Sellies pour les informations qu'il nous a données. La numérisation du ms. est disponible en ligne à l'adresse <http://objects.library.uu.nl/reader/resolve.php?obj=002655332&type=2>. Dans la première page de garde ancienne, en parchemin, on lit l'*ex libris* : *Pertinet regularibus in trajecto ex donatione honorabilis viri magistri florencii | de zoelen Orent igitur fideliter pro eo*. Nous n'avons pas identifié ce Florence de Zoelen, mais il s'agit probablement d'un flamand ou d'un néerlandais, comme le nom laisserait entendre. On le trouve mentionné dans la *Batavia Sacra* de Hugo Franciscus van Heussen, imprimée en 1714 : il apparaît à p. 11 dans une liste d'évêques datée de 1424 réunis dans le Chapitre pour l'élection de l'évêque de Utrecht. Les données pour localiser ce manuscrit dans la même région flamande deviennent toujours plus nombreuses.

des œuvres qui concernent l’Orient, la Terre Sainte et les Mongols (Jean de Plan Carpin, Odoric de Pordenone, *Historia Hierosolimitana*)⁵⁹⁴. Ces deux manuscrits proviennent donc d’une région assez proche de celle d’où est originaire la « famille Nord-Européenne » de Riccold, démontrant ainsi une certaine homogénéité.

Pour le récit d’Hayton, une véritable étude sur les sources latines n’a jamais été effectuée. L’éditeur du texte, Sven Dörper, a choisi de publier le texte du ms. Wrocław, Biblioteka Uniwersytecka, R 262, en bas de page, en-dessous de l’apparat, en tant que réputé le plus proche du modèle utilisé par Jean le Long. Une fois de plus, le ms. daté du XV^e siècle ne peut pas représenter la source directe du traducteur ; l’éditeur n’a pas analysé le ms. non plus du point de vue de sa localisation géochronologique⁵⁹⁵. Cependant, d’autres mss. latins avec le livre IV abrégé ont été signalés par Dörper : Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 3529 ; Minneapolis, University of Minnesota, Wilson Library, James Ford Bell Special Collection, B 1424 Si ; Firenze, Biblioteca Laurenziana, Edil. 174 ; Paris, BnF, Nouv. acq. lat. 1891. Dörper signale en outre un autre petit groupe de mss. qui ont une version encore plus abrégée du livre IV, les mss. Graz, Universitätsbibliothek, 310 ; München, Bayerische Staatsbibliothek, 15766 et Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 328. Il faudrait évidemment étudier davantage les rapports entre ces groupes et la traduction de Jean le Long⁵⁹⁶. En tout cas, JLL n’a traduit que les dix premiers chapitres du livre IV, qui traitent de la situation politique et administrative de l’Égypte à l’époque de Hayton ; par contre, les chapitres 11-28, qui portent sur les propositions de croisade de 1307, n’ont pas été traduits (d’ailleurs, en 1351, ils n’étaient plus des sujets ‘à la mode’). On peut bien voir la volonté du traducteur d’éviter ce sujet, manque qui aurait par contre poussé le compilateur du ms. *E* à insérer le récit dans la version de Hayton.

Ce qui est intéressant pour notre étude, c’est que dans le ms. W les gloses apposées dans les marges par Henri le Chartreux, par ailleurs copiste du ms., lorsqu’il fait référence au texte d’Hayton, contiennent des variantes que l’on trouve aussi dans la traduction de Jean le Long. Ce dernier, dans sa traduction, affirme que Kubilaï est le

⁵⁹⁴ La description des deux mss. se trouve dans Deluz 1976, p. 13-14.

⁵⁹⁵ Cf. Dörper 1998, p. 145-50. Le ms. de Wrocław fait partie d’un groupe qui comprend quatre autres livres que nous avons indiqués avant, voir ch. 1.b.3 *Le projet de traduction*.

⁵⁹⁶ Dörper 1998, p. 63.

cinquième empereur ; par contre, dans le texte d’Hayton établi par Kohler (et donc en tenant compte de tous ses degrés d’incertitude) Kubilaï est le sixième empereur. Pourtant, dans une glose au récit de Marco Polo, Henri le Chartreux affirme *nota Haitonus et Mandavil capitulo 37^o scribunt regem Cubla fuisse quintum imperatorem Tartarorum, hic autem dicitur fuisse 6^{us} nec est contradictio quia qui hic scribitur fuisse quartus non fuit de jure imperator sed de facto et intrusus, immo alii eum in numero non ponunt* (ms. W, f. 16v)⁵⁹⁷. Or, la Bibliothèque où Henri a trouvé ses modèles renfermait probablement une version d’Hayton proche de la source de Jean le Long. Cela témoigne d’un certain milieu de diffusion qui partageait à peu près les mêmes manuscrits et les mêmes textes, dans une fourchette chronologique qui s’étend sur plus d’un siècle. La question reste à analyser avec beaucoup plus de soin, mais ce serait probablement pour confirmer les données que nous avons recueillies jusqu’ici.

Pour le petit traité *De statu*, il n’a été identifié qu’un seul texte latin qui, par ailleurs, ne représente pas la source utilisée par Jean le Long. Néanmoins, le peu de données que nous avons à disposition sont très intéressantes. Ce texte latin est contenu dans le ms. Bartholomaeus 71 de la Universitätsbibliothek de Francfort⁵⁹⁸. Comme on l’a déjà vu avant, Christine Gadrat, s’appuyant sur des traits graphiques et paléographiques, ainsi que sur la date de 1346 apposée par le copiste, suppose qu’il s’agit d’un manuscrit produit dans l’espace germanique qui contient « une sorte de dossier relatif au pape Clément VI (1291-1352)⁵⁹⁹ ». Une fois de plus, la région allemande et flamande représente le foyer de diffusion des sources de Jean le Long. Malheureusement les *Lettres* n’ont jamais été éditées de façon critique⁶⁰⁰.

⁵⁹⁷ Gadrat 2006, p. 239. Cf. aussi *Id.*, p. 230-1.

⁵⁹⁸ Le texte latin a été étudié et édité par Gadrat 2007. Aucune édition critique de la traduction de Jean le Long n’a jamais été préparée.

⁵⁹⁹ Gadrat 2007, p. 357. Parmi les traits graphiques, elle signale l’emploi de *w*, par exemple dans *pingwedinem* I 99, et l’emploi de *y*, par exemple *yimaginem* I 160, *ylariter* I 208.

⁶⁰⁰ La lettre publiée par Wadding 1733, p. 209-14, représente certainement la source de Jean le Long. Yule 1866, p. 313-21 parle également de ces lettres, mais aucun des deux semble ne avoir souligné la relation existante entre ce texte et la traduction de Jean le Long. Un manuscrit intéressant, le Paris, BnF, fr. 14503 (XIV^e s.), aux f. 354rb-vb, contient la première partie de la *Lettre* latine : ce ms. a appartenu à l’abbaye de Saint Victor de Paris, comme l’on lit dans l’*ex libris* au f. 1r *hic liber est sancti victoris parisiensis | Jnuemens quis ei reddat amore dei*. La description de ce ms. et de son contenu est disponible en ligne à

Quant au récit d’Odoric, nous reprendrons principalement l’analyse faite par Andreose et Ménard⁶⁰¹. Grâce aux travaux préalables de Paolo Chiesa, ils ont pu localiser la source utilisée par le traducteur dans la « forme textuelle C9 », à laquelle appartiennent quatre manuscrits distribués sur deux branches⁶⁰² : d’un côté, le ms. 7.5.8 de Séville a certainement été copié à Padoue en 1469, comme on le lit dans la souscription du copiste⁶⁰³ ; de l’autre côté, le ms. B.2 de Brême, copié entre 1384 et 1385 probablement à Cologne, en Allemagne⁶⁰⁴, le ms. 4459 de Vienne, copié au xv^e siècle mais dont on ne connaît pas la provenance⁶⁰⁵, et notre ms. de Wolfenbüttel, Weissenberg 40 (siglé W). La source de Jean le Long appartient à la rédaction C9 et plus précisément à un manuscrit assez proche de W. Une fois de plus, la source d’une traduction de Jean le Long est à identifier avec un modèle également utilisé par Henri le Chartreux. Pour le récit d’Odoric, toutefois, la question est plus compliquée. Les éditeurs croient en effet que JLL aurait pu utiliser un deuxième manuscrit, « difficile à identifier, du fait qu’il n’a été utilisé par le traducteur que très rarement »⁶⁰⁶ ; plus loin dans leur introduction ils ajoutent que « notre traducteur semble avoir exploité plusieurs manuscrits et donc plusieurs rédactions »⁶⁰⁷. Cependant, la parution récente de l’édition de la version C9 par

l’adresse <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ead.html?id=FRBNFEAD000075257>. Chiara Concina s’occupe actuellement des *Lettres* traduites par Jean le Long et de la question de la source du traducteur.

⁶⁰¹ Dans le ch. 1.a.v *Diffusion des mss. et ses lecteurs* nous avons déjà fait référence à ses conclusions pour la définition de notre « famille Nord-Européenne ».

⁶⁰² La forme C9 appartient à une rédaction plus répandue nommée C et connue sous le nom de *Recensio Guillelmi*, puisque « caratterizzata dalla sottoscrizione di un redattore (*frater Guillelmus de Solagna*) che dichiara di avere ricevuto testimonianza di ciò che scrive dalla viva voce di Odorico presso il convento francescano di Padova nel maggio 1330 » (Chiesa 1999-2000, p. 324).

⁶⁰³ Maggioni 2013, p. IV.

⁶⁰⁴ *Id.*, p. VI-VII et Chiesa 2003, p. 139.

⁶⁰⁵ Maggioni 2013, p. VII. Voir aussi le schéma proposé par Marchisio 2013, p. 56 ; la carte de la p. 470 montre bien les lieux de diffusion de la rédaction C9 entre Italie et Allemagne.

⁶⁰⁶ Andreose-Ménard 2010, p. XX, n. 47.

⁶⁰⁷ *Id.*, p. LXX. Ménard 2012, p. 28 affirmait avec conviction : « Nous sommes sûrs toutefois que Jean le Long a consulté plusieurs manuscrits ». Dans une autre étude, Andreose reprend la question et affirme avec plus de modération : « Jean le Long utilizza per la sua traduzione (almeno) due manoscritti latini della *Relatio*: uno apparteneva [...] alla *Recensio Guillelmi* o redazione C; l’altro costituiva invece un esemplare nella forma testuale C9 ».

Francesca Maggioni aide l'étude sur la tradition manuscrite de la *Relatio* d'Odoric et son édition critique par Annalia Marchisio permettent d'approfondir la question de la source de Jean le Long. Les concordances les plus évidentes avec la forme *C9* concernent les passages sur les Pygmées et sur le Prêtre Jean, comme l'a remarqué Andreose⁶⁰⁸. L'autre raison réside principalement dans l'emploi des doubles formes de toponymes dans la traduction : les éditeurs tiennent compte d'une douzaine d'exemples, introduits par l'adverbe latin *alias* ou par la locution française *autrement dit* « Lamory, alias Samori » (XIII, 1), « Naten alias Panthen » (XVI 1), « Casaye autrement dicte Cancusay » (XXIII *titr.*). Annalia Marchisio croit justement qu'il est peu économique d'impliquer plusieurs manuscrits pour expliquer la présence des doubles formes⁶⁰⁹ : en effet, les manuscrits des récits de voyage étaient souvent glosés dans les marges⁶¹⁰, et on ne peut pas exclure que le modèle utilisé par JLL contenait ces annotations. Si cette explication pouvait être satisfaisante, l'élément décisif serait à rechercher dans les leçons et les passages du texte. Nous chercherons à analyser les lieux textuels concernés :

- I 10-11 « frere Odoric de Foro Julii [...] qui *par le commant du Pape* ala oultre mer pour prescher aux mescreans la foy de Dieu ». Cette allusion ne figure dans aucun ms. latin ni dans aucune source ancienne, selon les éditeurs, qui admettent enfin qu'il pourrait s'agir « selon toute probabilité, d'une innovation ajoutée par Jean le Long », même s'ils se réfèrent aussi aux rédactions latines *E2* et *E3* qui « rapportent l'intention d'Odoric

⁶⁰⁸ Andreose-Ménard 2010, p. CV-CXXV et Andreose 2012, p. 149-54.

⁶⁰⁹ Marchisio 2016, p. 94, n. 160 : « risulta poco economico immaginare che il traduttore avesse davanti a sé due esemplari latini e abbia utilizzato uno di essi esclusivamente per offrire al lettore una doppia denominazione limitatamente a dodici tra le numerose località citate nella *Relatio* [...] il traduttore avrebbe utilizzato un solo modello, ma provvisto di annotazioni marginali. In numerosi altri manoscritti latini della *Relatio*, infatti, in corrispondenza dell'inizio di ogni brano dedicato alla descrizione di una località, nei margini esterni viene riportato e messo in evidenza il suo nome, a costruire una sorta di "guida" per la lettura e la ricerca all'interno dell'opera, una sorta di "sommario". Talvolta il nome che si trova all'interno del testo e quello a margine non coincidono: nel caso in cui questa possibilità si fosse verificata nel modello di J, il traduttore, in presenza di tale contraddizione, potrebbe aver deciso di riportare entrambi i nomi ».

⁶¹⁰ Ainsi le ms. W a été densément annoté par le copiste Henri le Chartreux, surtout les récits de Marco Polo et d'Odoric.

de se rendre chez le pape après son retour de Chine »⁶¹¹. Or, nous pensons que JLL lui-même a ajouté cette précision sur le modèle du prologue de Riccold, le récit qu'il aurait traduit avant celui d'Odoric. Dans ce prologue le traducteur affirme « frere Riccult, qui *par le commant du Sainte Pere* ala Oultremer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu » : c'est une assertion ajoutée sur la base de ce que Riccold lui-même affirme peu après *Suscepta igitur obedientiam dominum pape mediante magistro ordinis incipiens peregrinationem* (PROL. 9). JLL aurait ainsi donné une certaine cohérence et une sorte de parallélisme à ses prologues : si le frère dominicain avait été envoyé par le pape, il en aurait été de même pour le franciscain. D'autant plus que cette suggestion est confirmée par le fait que les deux phrases sont identiques.

- x 210-12, à propos de frère Pierre de Sanis, emmené devant le *cadi* musulman « Le cadi et les sarrasins le appelerent *moult ameablement* et li promirent grans dons, grandes honneurs et estat, mais que il vausist renyer sa foy chrestienne et devenir sarrasin et recevoir la loy Mahommet ». La source latine C9 dit *Quem ipse cadi et alii Saraceni alloquentes sibi maxima promittebant* [alloquuntur et maxima sibi promiserunt W]. Ils cherchent à retracer la source dans un ms. latin B qui au lieu de *sibi maxima promittebant* porte *multa sibi donaria dare et mortem evadere*⁶¹². Justement Marchisio se demande pourquoi il aurait omis la proposition coordonnée *et mortem evadere* et parlé seulement des dons⁶¹³. Nous ajoutons que c'est JLL lui-même qui aurait pu développer le *maxima* en quelque chose de matériel, c'est-à-dire dons, honneurs et règnes. En effet, toujours dans le récit de Riccold, les Sarrasins avaient convaincu les Mongoles installés à Bagdad grâce à ce type de donations : « Quant Sarrasin virent que Tartre se commencerent à devenir sarrasin et virent que il estoient convoiteuse gent, si les commencerent à appeler à leur loy *par grans dons, car il leur donnoient granz deniers* affin que il devenissent sarrasins [...] Il y a aussi grant planté de Tartres qui aiment les Crestiens, qui devenroient Crestien si ne fust pour ce que *Crestien ne leur veullent point donner grans dons* ainsi que font Sarrasin » (XIV 22-24)⁶¹⁴. JLL se serait souvenu de ce qu'il avait traduit précédemment. En outre,

⁶¹¹ Andreose-Ménard 2010, p. 66. Le texte de ces deux rédactions dit *volens accedere ad presentiam summi pontificis domini Johannis pape XXII*.

⁶¹² *Id.*, p. 107.

⁶¹³ Marchisio 2013, p. 50, n. 66.

⁶¹⁴ Le texte latin dit *Nam et Sarraceni eos emunt et dant eis maxima dona ut ipsi efficiantur sarraceni [...] Plures autem ex Tartaris diligunt Christianos et efficerentur Christiani, nisi esset quod Christiani nolunt eis dare encenia ut Sarraceni*.

toujours selon Andreose, dans certains mss. on trouve la leçon *alii ipsum dulciter alloquentes dona maxima promittunt*. Dans ce cas-là, la présence de l'adv. *dulciter* et su subs. *dona* pourraient expliquer la présence de *ameablement* et *dons* dans le texte français ; cependant, dans un passage remanié et amplifié, il est inévitable d'y voir un ajout propre au traducteur (dans Riccold, la seule occurrence de *ameablement* XXVIII 5 traduit *urbanitate et familiaritate* > « moult courtoisement et ameablement », alors que la seule occurrence de *dulcissima* > « tres douce » I 16). Ce passage est sans doute assez difficile à justifier.

- X 282-83, à propos des reliques des martyrs de Thane « Si m'en alay au lieu de leur sepulcre et prins les relicques, leurs oissemencez, si les envelopay en beaulz drappeaus linges et les portay avec moy en la Haulte Indie a une maison, a une abbeÿe de nos freres Mineurs ». Les éditeurs croient que JLL a suivi « un texte proche de celui des mss. latins B, C, Y qui portent *ad unum locum nostrorum Minorum fratrum* »⁶¹⁵. Dans l'édition de C9 par Maggioni nous lisons *Nam ego frater Odoricus, cum ossa istorum fratrum accepissem et in pulchris pannis lineis collocassem, ipsa in Indiam superiorem ad unum locum nostrorum fratrum cum uno socio et famulo deportavi*, avec la variante *fratrum Minorum* du ms. de Vienne⁶¹⁶. Le déterminant possessif *nostrorum*, ainsi que la précision *Minorum*, se trouvait déjà à l'intérieur de la famille C9, et il ne faut donc pas aller chercher ailleurs les causes de leur présence dans la traduction.
- XII 9, à propos d'une imposante statue de dieu dans un temple en Inde, près de Madras, JLL affirme « en celle eglise est une ydoisle faite [...] et est bien aussi grant ou plus comme nous paignonz saint Christofle en ces paÿs ». Si dans un premier moment Mènard avait affirmé que cette précision est absente du ms. W – ce qui est vrai – en le rapprochant ainsi du texte latin imprimé⁶¹⁷, dans l'édition les éditeurs justifient la référence à Christophe dans la traduction comme une « comparaison [...] naturelle »⁶¹⁸, donc polygénétique. Cependant, cette précision est bien présente dans le ms. W, comme l'on a pu constater au f. 63 *Nam intus est ydolum [...] tante magnitudinis sicut hodie depinguntur sanctus Christoferus vel majus*. Aucune nécessité d'impliquer la présence d'une autre source.
- XXVI 16, la traduction dit « quant aucuns veult fere à ses amis feste et donner à manger ». Selon les éditeurs, « JLL place l'une à côté de l'autre deux formes tirées de sources

⁶¹⁵ Andreose-Ménard 2010, p. 112.

⁶¹⁶ Maggioni 2013, p. 25.

⁶¹⁷ Mènard 2012, p. 29, mais le colloque eut lieu en 2009.

⁶¹⁸ Andreose-Ménard 2010, p. 126.

différentes ». Si *festum* se trouve dans W, la leçon *pastum* (qui correspondrait à la locution *donner à manger*) se trouve dans les autres témoins de la famille C9. Or, soit il s'agit d'une contamination d'une autre source (hypothèse lourde), soit le modèle de JLL, une fois de plus, était plus complet que W et, peut-être, il contenait des doubles leçons ensuite supprimées par W.

- XXX 14-15, à propos des femmes tibétaines « En celuy païs est la coustume que les femmes y portent plus de C dens, et ont II granz dens comme le sengler », qui traduirait *habentes duos dentes in ore, ita longos sicut habent apri* [C9 omit *ita longos*], bien que les éditeurs affirment « la traduction française semble suivre un modèle proche des manuscrits latins C, Y qui omettent la locution *in ore* : *nam mulieres portant plures quam centum tricas, habentes duos dentes ita longos sicut habent apri*⁶¹⁹ ». C'est encore l'édition de Maggioni qui nous aide. D'un côté, l'hypothèse que « l'exemplaire utilisé par JLL ait porté *dentes* au lieu de *tricas* [...] mauvaise lecture de la forme *drecas* (ou *dreças, dresas*) du modèle latin, peut-être influencée par le mot *dentes* suivant » en sort renforcée par les variantes de l'apparat critique *dreças* du ms. de Seville et *drecas* de l'antigraphe *c* des mss. de Vienne et de Brême⁶²⁰. De l'autre côté, on ne peut pas exclure que l'omission de *in ore* soit polygénétique puisque perçue comme redondante par le traducteur ainsi comme par les copistes d'autres mss. latins⁶²¹.

Nous nous arrêtons ici. Certes, on ne peut pas exclure que Jean le Long ait pu collationner sa source avec d'autres mss. latins : sa bibliothèque était vraisemblablement bien fournie en récits de voyages, et il se peut qu'elle contenait plusieurs versions du texte d'Odoric. Les éditeurs eux-mêmes ont souligné que les versions citées pour étayer l'hypothèse d'une contamination « ont circulé principalement en Allemagne et Angleterre, mais aussi en Belgique »⁶²². En outre, le ms. X semble bien frère de W pour ce qui concerne le récit de Riccold, et la version C2 d'Odoric qu'il contient est étroitement liée au texte d'Henri le Chartreux pour les variantes marginales qu'il contient⁶²³ : cela

⁶¹⁹ Andreose-Ménard 2010, p. 218.

⁶²⁰ Maggioni 2013, p. 83.

⁶²¹ De la même opinion est Marchisio 2013, p. 50, n. 66.

⁶²² Andreose-Ménard, p. XX, n. 47.

⁶²³ C'est Chiesa 1999-2000 qui, le premier, a souligné ce rapport. Maggioni 2013, p. XXI-II, croit que c'est X qui a été contaminé avec W, mais que ce serait difficile de démontrer que X a contaminé W. Elle penche plutôt pour l'idée (acceptable) que « il copista di W si sia servito di un'ampia biblioteca ».

démontre que dans la même région circulaient toutes ces versions, et il n'est pas difficile de croire que JLL lui-même ait pu en utiliser plusieurs.

Toutefois, comme les données textuelles ne nous semblent pas donner d'éléments solides, et que la collation concernerait seulement le texte d'Odoric et non, par exemple, le texte de Riccold⁶²⁴ (une étude plus approfondie sur les autres témoins pourra donner plus de données), nous croyons que la réponse la plus simple est que Jean le Long utilisait un modèle plus complet que les mss. qui nous sont parvenus aujourd'hui. Annalia Marchisio, la dernière éditrice du texte latin en 2016, est du même avis. Elle reprend son *stemma* de 2013, qui correspond à celui dessiné par Maggioni pour son édition de *C9*⁶²⁵. La rédaction *C9* est divisée en deux branches, dont l'une formée par le seul ms. de Séville, copié en Italie. L'autre branche, nommée φ et d'origine germanophone ou francophone, est à son tour divisée en deux groupes, l'un χ (= ϵ de Maggioni) qui comprend les mss. de Brême et de Vienne, l'autre ψ formé par le ms. de Wolfenbüttel et par la traduction de Jean le Long. La traduction dériverait donc d'un noyau situé un peu plus haut à l'intérieur de la sous-branche φ . Situation analogue à celle de Boldensele et à celle de Riccold, puisque JLL aurait puisé du noyau δ pour sa traduction. D'ailleurs, au moins un siècle s'est écoulé entre la traduction de JLL et les copies subsistant, en particulier W : il est donc assez délicat, d'un point de vue tant historique que textuel (bien que *recentiores non deteriores*), de juger le rapport entre un texte et sa source en s'appuyant sur l'aspect textuel d'un ms. si récent.

Il faut finalement considérer les rapports du ms. de Wolfenbüttel et des traductions de Jean le Long. La coïncidence frappante entre les formes textuelles des trois récits partagés par W et JLL nous a poussé à supposer que Jean le Long traduisait un recueil

⁶²⁴ Au-delà des questions textuelles, qui ne nous ont pas offert des données pour supposer une collation de plusieurs témoins de Riccold, il faut ajouter une donnée matérielle de grande importance. Le récit de Riccold est beaucoup moins répandu que celui d'Odoric, puisque seulement quatre manuscrits du Nord de l'Europe ont survécu : cela implique que JLL n'aurait pu collationner qu'avec des textes de la même forme textuelle, paradoxe ecdotique qui rendrait ainsi impossible l'identification de toute contamination et qui, corollairement, exclut le recours à d'autres témoins. Si des témoins de la « famille italienne » ont rejoint le Nord de l'Europe, soit ils n'ont pas survécu au temps, soit JLL ne les a pas utilisés.

⁶²⁵ Voir Marchisio 2013, p. 52 et Maggioni 2013, p. xv.

déjà constitué au XIV^e siècle⁶²⁶. Or, ce recueil coïncide substantiellement avec le noyau δ de Riccold et ψ d'Odoric. Par conséquent, δ coïncide avec ψ et, ce qui semble plausible, avec le modèle de Boldensele partagé par JLL et W. Ce noyau est à la fois une hypothèse ecdotique mais aussi un fantôme, celui d'un manuscrit conservé dans quelque bibliothèque monastique flamande ou allemande dès la moitié du XIV^e siècle. Mais il se pourrait aussi qu'il s'agisse d'un manuscrit virtuel ou d'une sorte de « lieu rédactionnel »⁶²⁷. Dans cette même bibliothèque, Jean le Long aurait eu accès à ces trois récits et, vraisemblablement, aux trois autres, notamment à celui d'Hayton qui contenait la variante de Kubilaï cinquième empereur. Un siècle plus tard, Henri le Chartreux avait accès aux mêmes textes latins qu'il a copiés et consultés, auxquels il a en plus ajouté la version Pipino de Marco Polo. Les deux auteurs ont indépendamment choisi un ordre différent pour ces récits. Jean le Long semble avoir choisi une sorte d'ordre chronologique, tandis que le choix d'Henri le Chartreux semble avoir été conditionné par l'ampleur géographique décrite dans les récits : d'abord Marco Polo, le voyage le plus long et étendu, ensuite Odoric, jusqu'à l'Extrême Orient, Riccold, jusqu'à l'Irak, et Boldensele, limité à l'Égypte et à la Terre sainte. D'une part, on pourrait ainsi expliquer la gènese du ms. X, qui assemble la version β de Riccold avec un Odoric C2, lequel Odoric C2 aurait été collationné avec un texte C9⁶²⁸. Il n'est pas sans intérêt que le ms. W puisse provenir de Cologne : un siècle s'étend entre la traduction de Jean le Long et la copie d'Henri. Le ms. a pu bouger des Flandres à Cologne, ou Henri a pu copier ces textes dans les Flandres sur un papier amené de Cologne et avec sa graphie allemande. On ne peut rien affirmer avec certitude, mais il faudra quand même tenir compte de toutes ces variantes.

Pour conclure, ces indices semblent démentir les affirmations de Ménard qui, justement, s'est posé le premier la question de la localisation géographique des sources de

⁶²⁶ C'est une intuition de Marchisio 2013, p. 62 : « è dunque probabile che già φ e ψ – antecedenti di W, JLL e Jean de Mandeville – fossero una raccolta di opere di viaggio in Oriente ». Intuition que nous avons développée dans notre article Robecchi 2016 et que nous reprenons ici.

⁶²⁷ Faute d'une définition plus satisfaisante, on entend pour « lieu rédactionnel » une bibliothèque, ou un réseau de bibliothèques affines et liées, qui peut conserver plusieurs mss. utilisés par le traducteur et successivement par Henri les compilateurs des mss. lat. W et X.

⁶²⁸ C'est l'opinion de Chiesa 2003, p. 148 ; v. en outre Robecchi 2016, p. 448.

Jean le Long. On sait qu'il avait été « envoyé à Paris par l'abbé Aleaume Boistel (abbé de 1334 à 1365) pour y faire des études de droit. On ignore en quelle année a eu lieu sa venue à Paris⁶²⁹ ». Sur la base de cette information assez vague, il a supposé que Jean le Long « se [serait] rendu dans la célèbre abbaye de Saint-Germain des Prés, riche en manuscrits. Il pouvait y trouver les *codices* latins dont il avait besoin pour ses traductions. Jean le Long a certainement rédigé ses traductions à Paris, avant de revenir à Saint-Omer »⁶³⁰. Il s'appuie sur le fait que les notices médiévales sur Jean le Long ne mentionnent pas ses traductions, puisque réalisées à Paris, loin de Saint-Bertin. Toutefois, le croisement des études sur les textes et sur ses sources latines porte plutôt en direction d'une localisation toute flamande. Aucun des manuscrits latins subsistants ne renvoie à Paris et plus précisément à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Faute d'informations similaires, on ne peut que choisir la solution la plus économique, c'est-à-dire qu'il aurait trouvé ses sources latines dans des monastères flamands ou allemands : on ne peut pas exclure non plus que c'était la bibliothèque de Saint-Bertin elle-même qui possédait ces textes. On a plusieurs fois mentionné l'assertion de Jean le Long dans son *Chronicon* à propos du récit de Marco Polo : *multa mirabilia vidit [Marco Polo], de quibus postea librum in vulgari gallico composuit, quem librum cum pluribus similibus penes nos habemus*. Les *pluribus similibus* sont probablement plusieurs livres de voyage relatifs à l'Orient que sa bibliothèque de Saint-Bertin possédait⁶³¹. De toute façon, il avait à disposition plusieurs livres de voyage : on ne peut pas exclure que parmi ces livres il pouvait y avoir les récits qu'il a utilisés comme sources pour ses traductions, et peut-être l'hypothétique manuscrit-recueil que nous croyons pouvoir identifier comme le modèle commun à ses traductions et au ms. latin W.

2.7.4. Condensations

Comme on l'a dit avant, Jean le Long ne touche pas à la macrostructure de son texte source. Néanmoins, il supprime çà et là quelques passages ou quelques phrases qui, en ne modifiant pas le sens du récit, nous donnent des indications précieuses à exploiter

⁶²⁹ Andreose-Ménard 2010, p. xxviii.

⁶³⁰ *Id.*, p. xxxvii.

⁶³¹ Voir *supra* 1.b.ii L'œuvre latine.

pour y lire son projet de traduction. Nous chercherons donc à comprendre si ces interventions sont intentionnelles et systématiques et ce qu'elles peuvent nous dire. Par rapport aux amplifications les omissions sont sans aucun doute beaucoup moins nombreuses et moins significatives. En général, donc, le traducteur a respecté son texte source et a cherché à omettre le moins possible.

Il faut d'abord souligner que JLL fait entendre sa voix dans les petites gloses et le peu d'ajouts qu'il insère dans le texte latin au profit de la compréhension et de l'instruction de ses lecteurs. Il ne revendique jamais le souci de brièveté comme le font d'autres traducteurs contemporains. Trois fois seulement on retrouve ce *topos* littéraire dans sa traduction, mais il ne s'agit que de la traduction de ce que Riccold affirme dans son texte. La déclaration introductive de Riccold *Continentur autem in hoc libro sub brevitate...* a été traduite par « Et sont en ce traité, *par soubrieveté*, contenuz... » (RUBR 2) ; ensuite, l'affirmation *Multa alia miracula narrabant nobis que longum esset enarrare* a été traduite par « Assez d'autres miracles nous raconterent-il, lesquelz je ne escrips point icy *pour cause de briefté* » (XVIII 23) ; la troisième *Porro de lege Sarracenorum aliquid uel sub brevitate ponamus* a été traduite par « Icy dirons aucunes choses *briefment* de la loy des Sarrasins » (XXX 1). Il s'oppose ainsi à une certaine pratique soulignée par Caroline Boucher : « les traducteurs n'ont de cesse d'affirmer leur intention d'exposer brièvement le texte qu'ils traduisent, de laisser de côté certains passages 'pour cause de briété', en un mot de 'parler briefment' »⁶³².

Dans la première partie du voyage, la véritable *peregrinatio*, Riccold mentionne souvent son activité de prédicateur et de guide spirituel, surtout grâce à des petits épisodes et aventures qui sont arrivés à lui et ses compagnons. Or, Jean le Long supprime souvent ces insertions, bien qu'il ne le fasse pas systématiquement :

- I 7, Riccold intervient pour invoquer le Christ, *et venimus iuxta mare et cantavimus ibi Evangelium* « *Ambulans Jhesus iuxta mare Galilee* ». *Ibi rogavi Christum quod me ad suum discipulatum vocaret et faceret me piscatorem hominum* ;
- I 8, même suppression de l'invocation de Riccold, *et cantavimus Euvangelium* « *Videns Jhesus turbas ascendit in montem* ». *Ibi rogavi Dominum quod me totaliter a desiderio terrenorum levaret et mentem meam ad celestia transferret* ;

⁶³² Boucher 2007, p. 272.

- I 9, avant d'imiter la scène du repas sur la montagne Riccold affirme *et cantavimus Evangelium et praedicavimus*, action que JLL a omise ;
- I 12, arrivés à Capharnaüm où Mathieu fut appelé par le Christ, Riccold affirme (comme *supra*) *et cantavimus et praedicavimus Evangelium de vocacione Mathei*, action omise par JLL ;
- I 13, sur le lac de Galilée Riccold et ses compagnons imitent le Christ qui mangea avec ses disciples, mais lorsqu'il commence à prêcher *et cantavimus et praedicavimus Evangelium et manducavimus omnis ubi manducavit cum eis panem et piscem*, JLL omet cette action.

Au ch. I 24, 25, par contre, lorsque Riccold décrit son arrivée au mont du Précipice, JLL prend l'affirmation *Ibi legimus et predicavimus Ewangelium* (I 24) et la déplace à la fin du § 25, qui correspond en outre à la fin du premier chapitre. On peut se demander si ainsi il a pu créer une description plus fluide de l'épisode du mont du Précipice, ce qui nous indiquerait qu'il percevait certains passages comme lourds, peu intéressants, et qui empêchaient la narration.

L'exemple du ch. IV 23 renforce cette hypothèse. Les pèlerins sont arrivés sur le fleuve Jordan. Voyons-le de plus près :

^[23] *Ibi edificavimus altare juxta flumem ubi celebravimus et predicavimus et baptisavimus gaudentes et flentes ; cum autem omnis populus baptizaretur et clamaret « Kyrieleison » tantus fuit fletus et ululatus quod putabamus angelos descendisse de celo et voce querula nobiscum clamantes, et tunc cantavimus Evangelium : « Factum est autem cum baptizaretur omnis populus »*

^[23] Là feismes un auteil d'encoste le fleuve et là chantasmes une messe et prechasmes, et tous nous baignames ou flue à grant devotion chantant *Kirieleison*, et en l'eaue chantames celle Evangille : « Factum est cum baptizaretur omnis populus, et cetera »

Ce n'est pas seulement le rituel de chanter l'Évangile qui a été omis par JLL, mais surtout les impressions les plus personnelles, qui appartiennent à l'âme et à la dimension la plus privée de Riccold pèlerin. Ainsi, au ch. V 16 JLL omet le désir personnel de Riccold de visiter le Saint Sépulcre *ut compleremus desiderium nostrum de visitacione Sepulchri* ; encore plus importante se révèle l'omission du rituel des pèlerins de graver son propre nom sur des pierres dans la plaine d'Esdraelon (la Vallée de Jezréel)

afin de s'assurer une place à côté de Dieu le jour de la Résurrection des corps. Au ch. V 23 il omet tout l'épisode :

ego autem erexi et signavi ibi lapidem in testimonium et accepi locum ad dexteram pro me et pro omnibus qui a me verbum Dei audierant qui perseverarent in fide et veritate Evangelii ; et sic signavi lapidem sub invocacione multorum fidelium qui presentes flebant.

À l'intérieur de la mise en scène mimétique de la visite au Sépulcre des femmes qui cherchent le Christ, JLL omet principalement l'action directe de Riccold narrée à la première personne : *et querere Dominum quem non inveneramus in monte Calvarie jam enim deposuerant eum cum ego miser tarde perveni et dixi : « Eamus et queramus ad monumentum ubi posuerunt eum »* (VI 11).

Enfin, lorsque les pèlerins se rapprochent d'Emmaüs et que Riccold décrit la prolongation du voyage au long d'un parcours qui calque celui du Christ, JLL une fois de plus omet : *et conferentes de Christo ut ipse apropinquantes iret nobiscum per prata et loca pulcherrima apropinquantes Castello venimus ad viam in qua se finxit longius ire* (VI 21).

On ne peut pas savoir quelles sont les raisons qui ont poussé JLL à supprimer ces passages. Sans doute le modèle latin qu'il lisait n'était pas fautif à ces endroits (il s'agirait d'une hypothèse un peu trop lourde à admettre). C'est la volonté d'effacer la prédominance de la figure de Riccold pèlerin qui veut suivre *corporaliter* les vicissitudes de la vie du Christ pour, en quelque sorte, dépersonnaliser le récit et le rendre plus 'universel'. Cette manière de modifier le texte s'oppose évidemment au travail qu'il a fait successivement sur le récit d'Odoric, en particulier dans la narration de l'épisode de la tempête (ch. X), où selon les éditeurs JLL « fait disparaître le compagnon d'Odoric » afin qu'il « reste au premier plan »⁶³³. Il s'agit d'une opposition mais non d'une contradiction : en effet, dans le récit d'Odoric JLL met en relief la dimension aventureuse et héroïque du missionnaire dans une situation dangereuse, tandis que dans le récit de Riccold il n'est pas question d'héroïsme mais simplement de sentiments trop privés et personnels. Cette hypothèse est corroborée par l'expression de Riccold de ses sentiments et de la joie qu'il a éprouvée en rencontrant ses frères à Bagdad ; il s'agit d'une scène très émouvante : *Venimus autem per fluvium recto cursu usque Baldacum civitatem mirabilem : ibi occurrerunt nobis fratres nostri ordinis extra civitatem, quos cum vidimus tantus erat*

⁶³³ Andreose-Ménard 2010, p. CXV.

fletus et inundacio lacrimarum pro gaudio quod paucis verbis explicari non posset (XIX 14). On peut bien imaginer la joie de ces voyageurs qui, après des années de voyage, rencontrent leurs confrères dans la plus hostile des villes, dans la capitale de la foi musulmane. JLL efface complètement cet élan émotif de son héros, et réduit cette belle scène à une simple rencontre entre amis : « et vinrent à l'encontre de nous jusques au dehors de la cité les freres de nostre ordene des freres prescheurs qui là demeurent, *et nous receurent à tres grant joye* ».

Une autre omission de ce même genre, presque imperceptible mais importante, se retrouve au ch. XXXIV 42-43. Riccold parle de l'accusation que les Musulmans font aux Chrétiens de corrompre l'Évangile, et il nous raconte que, entré dans leurs bibliothèques, les Musulmans n'ont pu lui montrer que des Évangiles identiques à celui utilisé par les Chrétiens : ^[42] *Nam in Baldaco et in Menfis fuit studium ab antiquo, ubi in archivis Sarracenorum libri antiquissimi conservantur quos nobis ostendebant* : ^[43] *et tamen numquam potuerunt nobis ostendere aliud Evangelium nisi sicut est apud nos*. JLL omet la participation personnelle du dominicain et rend le discours plus impersonnel : « ^[42] Car en Baudas et en Menfis a de piecha eu estudes et questes publicques des Sarrasins, esquelles on gardoit les anchiens livres ; ^[43] là porroit-on trouver le Evangille, mais certes il ne la porroient monstreir fors telle que nous l'avons ».

Dans les mêmes chapitres initiaux on trouve d'autres types d'omissions qui méritent notre attention. JLL semble avoir omis les références peu intéressantes, p.e. au ch. IV 46 il omet la mention de l'épisode du lion et des Quatre Mil Martyres : il s'agit en effet d'une anecdote qui ne se trouve pas dans la Bible mais qui a été racontée dans la *Chronique d'Ernoul*, par Olivier de Paderborn et par autres écrivains du XII^e siècle tels que Fretellus, Jean de Würzburg et Guillaume de Tyr. Lors d'une bataille un grand nombre de Chrétiens fut tué, et les habitants de la ville ordonnèrent de les brûler ; cependant, la nuit un lion les transporta dans la fosse et là ils furent enterrés⁶³⁴. Peut-être JLL ne connaissait pas cet épisode et a donc décidé de le supprimer.

⁶³⁴ Voir Cappi 2005, p. 23, n. 115. Kappler 1997, p. 59, n. 69 proposait une hypothèse moins économique : « Le site des martyrs semble correspondre à l'emplacement traditionnel de la maison du prophète Habacuc, qui, selon la légende, fut transporté de Judée à Babylone par l'ange du Seigneur, pour aller ravitailler Daniel, alors jeté dans la fosse aux lions. [...] La mention du lion, mal comprise, expliquerait une telle confusion ».

Ensuite il omet le paragraphe v 15a *Inde euntes Jherusalem per viam unde descendebat eunuchus Candacis regine quem baptizavit Philippus invenimus viam per quam ibat in curru legens Ysaïam* ; Riccold fait référence à un épisode raconté dans les Actes des Apôtres (8, 26-28). On ne peut pas savoir pourquoi il a choisi de supprimer ce passage. Soit son modèle était fautif (peu probable), soit il s'est trompé dans la lecture (probable), soit il l'a intentionnellement omis parce qu'il n'appartient pas aux quatre Évangiles canoniques.

Au ch. v 26 Riccold décrit le palais de Ponce Pilate ; JLL maintient l'indication référée à Jésus Christ mais supprime celle concernant Pilate et *locum ubi stetit in platea populus ante palacium cum exivit ad eos Pylatus*. Là aussi il est difficile, et peut-être même inutile, de chercher des explications.

De même, nous ne sommes pas capable d'expliquer la petite omission du passage à travers Betenoble (Beyt Nuba) au ch. III 5 *Inde in Benopolim qui fuit vicinia sacerdotum*. Il est difficile de l'attribuer à des questions textuelles tels qu'un saut du même au même ; il se peut que JLL ait intentionnellement omis cette référence à un village presque inconnu, absent de la Bible, et où rien ne s'est passé du point de vue de la narration.

À la fin de la dispute contre les Jacobites, Riccold avoue avoir raconté cet épisode à la gloire de Dieu : *Hec autem diximus et scripsimus non nosmetipsos commendantes, sed solum Deum cujus virtute hec acta sunt glorificantes, qui renovare novit Sua miracula quando Sibi placuerit, qui non solum per Apostolos homines galileos et simplices piscatores confudit et superavit sapienciam mundi, sed eciam per asine rudimenta corripuit prophete insipientiam*. JLL a condensé ce passage et omis la référence à l'âne de Baalam (Num 22-24) : « Ces choses avons-nous escriptes non pas à nostre louange, mais à la gloire de celi Dieu qui scet Ses miracles renoverer quant il Lui plaist, qui non seulement par simples gens, les apostres, confondi la sapience de cestuy monde » (XVIII 53). En effet, même en ne connaissant pas le texte latin, on a l'impression que la phrase n'est pas complète. Il est difficile que quelque chose soit tombé dans l'archétype à cause d'un éventuel saut du même au même. Mais nous ne connaissons pas non plus les raisons qui auraient guidé JLL dans son omission : peut-être est-ce un épisode qu'il a perçu comme peu pertinent à la déclaration de Riccold, ou qui ne pouvait pas intéresser ses lecteurs.

Le ch. I 23 reste un peu plus difficile à évaluer. D’abord, il faut considérer que la tradition latine diffère, puisque la famille β est fautive à cause d’un saut du même au même provoqué par *campus magnus Esdrelon*. Ainsi, il est légitime de se demander si la référence à la veuve et à son fils est un ajout de JLL ou un résidu d’un texte partiellement corrompu (entre crochets l’omission de WX).

<p>^[23] <i>Ad pedem montis Thabor est campus magnus Esdrelon</i> <i><qui dicitur planities vel campus Fabrarum super quo ex opposito montis Tabor est parva civitas quam vocant Naym ubi suscitavit Dominus filium vidue. Transeuntes autem campum magnum Esdrelon></i> <i>et pertranseuntes Naym festinavimus in Nazareth tredecim miliam</i></p>	<p>^[23] Du mont de Thabor descendismes et passames le grant Camp de Esdrelon et la cité de Naïn, là où Nostre Seigneur resuscita le filz de la veve comme dit l’Evangille ; si venismes en Nazaret il y a XIII milles</p>
---	--

Si sa source était complète, JLL n’aurait qu’omis la référence au mont Thabor et à la plaine des Fèves, peut-être peu intéressant pour ses lecteurs dans cette énumération de localités, et conservé l’épisode de la veuve. Cependant, le fait que JLL ait utilisé les verbes « descendismes et passames » pour la plaine d’Esdraelon et pour la ville de Naïm peut indiquer qu’il a regroupé les deux villes, qui dans sa source se trouvaient proches à cause de la lacune, et qu’il a ajouté cette référence, tirée simplement de l’Évangile de Luc 7, 11-16, que par ailleurs il connaissait bien.

La petite omission du ch. XIV 21 peut avoir deux (voire trois) raisons différentes. Soit le traducteur a décidé de condenser le discours sur un point dont il a déjà parlé, c’est-à-dire sur la religion des Mongols, soit il lisait un texte lacunaire à cet endroit, soit lui-même en lisant sa source a sauté une phrase à cause d’un saut du même au même qui s’est reflété sur sa traduction.

<p><i>Et cum invenissent legem largissimam que quasi nullam difficultatem habuit, nec in credulitate nec in operatione, acceperunt legem et <u>facti sunt sarraceni</u>.</i></p>	<p>Et quant il trouverent que celle loy estoit moult large et sans difficulté, ne en faire ne en croire, il se commencerent à herdre et recevoir la loy Mahomet, et devinrent sarrasin li pluseurs des Tartres</p>
--	---

*maxime quia ipsi Tartari nec legem nec prophetam
habebant : unde modo pro magna parte Tartari facti
sunt sarraceni*

L'une des modifications les plus importantes, qui condense et amplifie à la fois le discours, se trouve au ch. XI. D'abord, au ch. XI 9 JLL omet une information très importante : Riccold parle de la vocation 'divine' des Mongols, selon lesquels Dieu aurait envoyé une chouette et un lièvre comme signal pour leurs conquêtes : *Et dicunt quod Deus vocavit eos de montibus et locis desertis et misit pro eis nuncios suos bestiam et avem deserti, silicet leporem et bubonem*. Deux peuvent être les raisons. Soit JLL a sauté une portion du texte à cause de la phrase *miracula que contigerunt in adventu eorum* qui se retrouve identique avant et après l'omission, soit il a simplement choisi d'omettre cette information parce que son explication se retrouvera peu après dans le texte, notamment dans le ch. XII. *De exitu Tartarorum* consacré à cette aventure du jeune Gengis Khan. Par contre, dans le § 11, Riccold développe l'allusion à Nabuchodonosor du § 11 en le définissant 'fléau de Dieu' (appellatif tiré peut-être d'Isaïe 10, 5 *virga furoris mei*) : il explique ainsi à ses lecteurs que, bien que Nabuchodonosor fût l'un de pires rois, il avait été choisi par Dieu pour redresser le peuple oriental, tout comme l'étaient les Mongols à cette époque. Dans le même paragraphe, qui continue l'explication de la prétendue mission divine, JLL omet l'allusion à l'essor des franciscain et des dominicains contemporains à l'avancée des Mongols : cette omission ne peut pas être due à causes matérielles, parce que JLL a évidemment conservé une portion du discours intercalée dans deux phrases omises, ce qui indique sa réélaboration ; voici ce qu'il a omis *et est memoria et gratitudine dignum omni populo Christiano quod [...]misit Deus ad occidentales servos suos fidelissimos beatos Dominicum et Franciscum ut illuminarent, instruerent et edificarent, et sicut illi proferunt edificando ita illi invaluerunt destruendo*. Ainsi, pour reprendre l'allusion à Nabuchodonosor, il définit les Mongols « verge de Dieu », instaurant ainsi un parallèle avec ce que Riccold avait affirmé peu avant. Par conséquent, grâce à l'omission de l'exemple du lièvre et de la chouette et de la référence aux frères mendiants, JLL a condensé le discours autour du parallélisme entre Nabuchodonosor, le pire des rois mais utile à Dieu, et les Mongols, le pire des peuples mais, d'un point de vue eschatologique, nouvel instrument de Dieu pour condamner les peuples méchants d'Orient, à savoir les Musulmans.

2.7.5. Amplifications

Ajouts bibliques et didascaliques

Principalement dans la première partie du récit (du ch. I au ch. VII) la plupart des omissions de JLL concernaient les expériences personnelles et les sentiments les plus privés de Riccold : cela dépend de la volonté du traducteur de dépersonnaliser le récit. Les additions, en revanche, portent surtout sur des explications tirées des Écritures, dont nous signalerons les plus importantes⁶³⁵.

- ch. I 3 Riccold arrive à Cana et y trouve le : *puteum unde ministri hauserunt aquam implentes ydreas*, JLL spécifie qu'il s'agit de : « *VI caves d'eane* que Nostre Seigneur converty comme dit est » (Jo 2, 6 *Erant autem ibi lapideae hydriae sex*) ; ensuite, lorsque Riccold arrive au *locum nupciarum*, JLL amplifie : « le lieu ouquel il fu faicte la feste des nopces benoites » ;
- ch. I 6 Riccold arrive au lieu où Jésus libera les démons : *de illis duobus demoniacis quos Christus curavit ibi a legione demonum quos Christus concessit intrare in porcos*, JLL précise : « une legion tient VI^M VI^C LXVI ». Il a tiré ce nombre de l'épisode du massacre de la Légion thébénne qui s'est passé sous les empereurs Dioclétien et Maximilien vers l'an 297⁶³⁶ ;
- ch. I 9 Riccold arrive à la montagne du miracle de la multiplication des pains et des poissons et il affirme génériquement *ubi Dominus fecit convivium*, tandis que JLL est beaucoup plus précis : « ou mont ouquel Jhesu Crist *reput V^M homes* », nombre tiré de Mt 14, 21 : *Manducantium autem fuit numerus fere quinque milia virorum, exceptis mulieribus et parvulis* et Mc 6, 44 : *Et erant, qui manducaverunt panes, quinque milia virorum* ;
- ch. I 10 devant la citerne où *proiecerunt Joseph* JLL spécifie : « en laquelle Joseph fu mis *de ses XI freres* » (Gen. 35, 22 *Erant autem filii Jacob duodecim*) ;

⁶³⁵ Là où il n'est pas spécifié, on entend qu'il n'existe pas de variantes dans les mss. latins. Nous signalons les ajouts dans le texte français en italique.

⁶³⁶ Voir l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* disponible en ligne à l'adresse http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.66:320:2./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/ (page consultée le 19/07/2017 à 12h49).

- ch. IV 6, Riccold parle du Cénacle, en disant assez génériquement : *locum ubi cenavit Christus cum discipulis Suis et alia que fecit eodem sero* ; JLL veut être plus précis : « le lieu où Dieux fist la chesne – comme dit est – *et le Mandé* et les autres choses, dont l’Euvangille et la Sainte Eglise fait mention, *le jour du Blanc Dieulx*, et que Dieux fist celle vespree ». Il spécifie donc que Christ était dans ce lieu le Jeudi Saint, le « Jour du Blanc Dieulx », et que non seulement il « fist la chesne » mais aussi le *Mandé*, c’est-à-dire le lavement des pieds ;
- ch. IV 8, Riccold se trouve toujours dans le Cénacle et il parle des événements qui sont racontés dans les Actes des Apôtres : *Et ibi eciam est locus ubi discipuli erant congregati quando factus est repente de celo sonus* ; JLL réduit la scène racontée dans Act 2, 2 et résume en soulignant qu’il s’agit du Jour de la Pentecôte : « En celle eglise est le lieu là où li disciple furent assamblé quant le saint Esperit descendit sur eulz *le jour de la Penthecouste* » ; ensuite, Riccold continue le récit calqué sur l’Évangile : *et in eodem loco subtit est mansio ubi sero erant discipuli congregati propter metum Judeorum et locus ubi stetit in medio eorum et dixit : « Pax vobis »*, mais JLL une fois de plus omet une partie du récit évangélique en expliquant qu’il s’agit d’un jour après la Résurrection et en y ajoutant un autre détail absent du récit de Riccold mais tiré des Écritures : « et là est aussi le lieu là où Nostre Seigneur entra à ses disciples, les *huis cloz*, après la Resurrection » : on trouve en effet le détail du « huis cloz » dans l’Évangile de Jean 20, 19 : *et fores essent clausae* ;
- ch. IV 14, proche du Temple de Salomon Riccold visite : *locum unde praecipitatus fuit Jacobus frater Domini*, et JLL explique qu’il s’agit de : « Saint Jaques le Mineur, qui on dist frere Nostre Seigneur *pour ce que tant li ressambloit* ». Riccold répète les mots évangéliques de Mt 13, 55 et Mc 6, 3 : *et frater ejus Jacobus*, alors que JLL approfondit la question et, afin d’affirmer la virginité de Marie et de soutenir la position de l’Église catholique qui interprétait ces frères comme des cousins⁶³⁷, il explique qu’il ne s’agit que d’une question de ressemblance, et qu’ils n’étaient donc pas des frères de sang ;
- ch. IV 15, Riccold entre dans le champ acheté après la mort de Judas Iscariote avec les 30 deniers de la trahison du Christ. Riccold dit simplement : *intravimus campum Acheldemach qui usque in hodiernum diem est sepulchrum peregrinorum* ; JLL développe l’indication, renvoie aux 30 deniers et souligne que ce champ est le lieu d’enterrement des pèlerins : « venismes ou camp Achedamat, que les Juys acheterent des

⁶³⁷ Ce sont notamment Saint Jérôme dans son *Contra Iovianum* et Saint Augustin dans le *De Haeresibus* qui s’opposent à l’idée d’une parentèle de sang entre Jésus et Jacques.

XXX deniers dont Dieux fu venduz, comme tesmoingne l'Évangille ; et sert celle campagne encores aujourd'uy de ce pourquoy elle fu achetee, c'est pour enterrer les estranges pellerins qui là demeurent », selon ce que l'on lit dans l'Évangille de Mt 27, 7-8 : *Consilio autem inuito, emerunt ex illis [triginta argentos, v. Mt 27, 3] agrum Figuli in sepulturam peregrinorum. Propter hoc vocatus est ager ille ager Sanguinis usque in hodiernum diem ;*

- ch. IV 18, Riccold se trouve sur la route qui va de Jérusalem à Jéricho où le Bon Samaritain secourut l'homme attaqué par les larrons ; le dominicain renvoie allusivement à l'épisode : *per viam illam per quam descendebat ille qui descendebat ad Jherusalem in Jericho*, alors que JLL y renvoie explicitement : « par celle voie dont parolle l'Évangille de l'homme qui descendit de Jherusalem en Jerico *et chey es mains de larrons et de robbeurs* », en puisant cette information de l'Évangille de Lc 10, 30 : *Homo quidam descendebat a Jherusalem in Jericho et incidit in latrones ;*
- ch. IV 26, au lieu de la Tentation de Jésus Christ, Riccold rappelle que là : *dyabolus assupsit Illum et ostendit Ei omnia regna mundi*, alors que JLL veut spécifier : « et le tampta, comme dit l'Évangille » (Mt 4, 1 ; Mc 1, 13 ; Lc 4, 2) ;
- ch. IV 38, Riccold est arrivé au mont des Oliviers où Jésus envoie deux disciples chercher l'ânesse : *Et locum ubi misit duos discipulos in Jherusalem pro asina ;* JLL développe l'allusion à l'Évangille de Matthieu : « le lieu là où Nostre Seigneur envoya ses disciples II en Jherusalem pour le anesse *et son faunet* querre ». En effet, dans les Évangiles de Mc 11, 2, Lc 19, 30 et Jo 12, 14 il est question d'un ânon, et c'est seulement dans l'Évangille de Mt 21, 2 que l'on parle de l'ânesse et de son ânon : *Ite castellum, quod contra vos est, et statim inuenietis asinam alligatam et pullum cum ea ; solvite et adducite mibi ;*
- ch. IV 44, Riccold se trouve près de la fontaine Rogel, et évoque l'épisode du banquet préparé par Adonias : *ubi Adonias filius Agith fecit convivium cum vellet regnare ;* JLL raconte l'épisode que l'on lit dans I Roi 1, 25-26⁶³⁸ : « Là fu ce que Adonias, li aisnes filz David, donna à mengier *aus enffanz du roy et aus grans de la court excepté Salmon et II ou III de l'estroit conseil son père*, et là se fist Adonias couronner sanz le sceu de son pere le roy David » (pour la leçon « aisnes filz » voir *Discussion variantes*) ;
- ch. V 6, Riccold arrive près de Bethleem, au lieu où les bergers furent appelés par l'ange : *Inde descendimus ad locum pastorum ;* JLL amplifie l'allusion à l'aide du récit

⁶³⁸ *Quia descendit hodie et immolavit boves et pingua et arietes plurimos et vocavit universos filios regis et principes exercitus, Abiathar quoque sacerdotem ; illique vescentes et bibentes coram eo dixerunt : "Vivat rex Adonias!". Me autem servum tuum et Sadoc sacerdotem et Banaïam filium Ioiadae et Salomonem famulum tuum non vocavit.*

- de Lc 2, 8-9⁶³⁹ : « au lieu là où *li angle apparut et anoncha la Nativité de Dieu* aus pasteurs qui estoient en celle region, comme dit l'Évangille » ;
- ch. v 12, Riccold arrive à la maison de Zacharie, ad domum Zacharie, et JLL tient à préciser qu'il s'agit du père de Saint Jean : « à la maison Zaharie, *le pere Saint Jehan Baptiste* » (voir Lc 1, 5), peut-être pour le distinguer de l'homonyme prophète Zacharie (pour Marie et Elisabeth voir *Discussion variantes*) ;
 - ch. v 17, Riccold arrive au chemin qui mène au Gethsémani, ut iret ad ortum, et JLL résume brièvement ce qui s'est passé dans ce lieu : « le chemin que Nostre Seigneur ala après la chesne pour venir au courtil ouquel *il fist ses orisonz à Dieu le Père, et là où il fu prins des Juys* » (Mt 26, 36-56 ; Mc 14, 32-52 ; Lc 22, 39-53 ; Jo 18, 1-12) ;
 - ch. v 24, Riccold se trouve dans le lieu où Saint Étienne a été lapidé ubi fuit lapidatus beatus Stephanus, JLL précise qu'il s'agit du premier martyr : « le lieu où fut lappidez Saint Estenne, *le premier martir* » (voir At 6, 5-9 et 7, 59-60) ;
 - ch. VI 10, Riccold est arrivé près du Sépulcre : *Ibi retro et juxta eam erat locus et ostendebant lapidem ubi deposuerunt corpus et ligaverunt lintheo et condiderunt aromatibus ut sepelirent* ; JLL ajoute un détail : « Assez près de là veismes la pierre *sur laquelle Jozeph Abarimathia, Nichodemus et li autres* mirent le corps Nostre Seigneur Jhesu Crist quant il le avoient osté de la Croix, et là le loyerent en draps linges et enveloperent avec *mirre et aloès et telles precieuses herbes* moult dignement pour le ensevelir ». Les noms de Joseph d'Arimatie et de Nicodème, ainsi que le mélange de myrrhe et d'aloès, ont été tirés notamment de l'Évangile de Jean : *rogavit Pilatum Joseph ab Arimataea [...] Venit autem et Nichodemus [...] ferens mixturam myrrhae et aloes* (Jo 19, 38-39).
 - ch. VI 24, Riccold se trouve à proximité de la Grotte de la Vierge qui s'ouvrit à l'occasion de la fuite en Égypte⁶⁴⁰ : *Est autem cavea Virginis fovea juxta mare in via que venit ex Egipto in Judeam vel Galileam; voluit enim Joseph declinare Judeam et ire in Galileam* ; JLL prend soin de rappeler à son lecteur l'épisode de la fuite en Égypte et de ses causes : « Celle cave est une fosse, une caverne d'encoste la meir en la voie qui vient de Egippte en Galilee, siques quant Nostre Dame avec son benoit Filz et Jozeph retournerent d'Egipte, *là où il estoient fuys quant Herodes fist ocirre les innocens*, à ce retourner Jozeph voloit aleir en Galilee et eschiver Judee » (voir Mt 2, 13-23) ;

⁶³⁹ *Et pastores erant in regione eadem vigilantes et custodientes vigilias noctis supra gregem suum. Et angelus Domini stetit juxta illos, et claritas Domini circumfulsit illos, et timuerunt timore magno.*

⁶⁴⁰ Sur cet endroit, qui n'apparaît pas dans les Écritures mais dans d'autres légendes, voir Kappler 1997, p. 73, n. 73 et Cappi 2005, p. 35, n. 178.

- ch. VII 1, Riccold arrive finalement à Tripoli, au Liban, et décrit cette ville par le biais d'une citation biblique : *venimus in Tripolim juxta quod est « fons ortorum et puteus aquarum viventium »* que JLL explicite de la manière suivante : « et venimes en la cité de Tripoli, d'encoste laquelle cité est la fontaine *dont fait mencion Salomon in Canticis Canticorum : Fons ortorum, puteus aquarum viventium que fluunt impetu de Libano* » (Ct 4, 15) ;
- ch. VII 5, Riccold arrive à la plaine où Noé fabriqua l'Arche lorsque Dieu le prévint du Déluge : *ostenderunt nobis planiciem inter montem Libani et montem Nigrum ubi Noe fabricavit Archam* ; JLL explicite l'allusion biblique : « nous fu monsté une plaine entre le mont Libanus et le mont Negre, en laquelle plaine Noël charpenta le Arche *contre le deluge, en laquelle il se sauva selon que Nostre Seigneur lui avoit commandé* » (voir Gn 6, 12-2).
- ch. XV 5, Riccold admire le mont Ararat d'où descendent, selon lui, les quatre fleuves du Paradis, ce qui dément l'opinion des Indiens : *Et hoc est expresse argumentum contra Indos qui mentiuntur dicentes quod diluuium tempore Noe non pervenit ad eos*. JLL amplifie cette affirmation : « Et par ce appert clerement que le opinion des Indoys *et des Baxistes* est fauce, quant il dient que le deluge ne fu point en leur país : *car l'eaue du deluge porta l'Arche Noe sur celluy mont de Ararach duquel descendent les rivieres qui cueurent par Inde : comment fu dont Inde sanz deluge, quant le deluge avoit couvert les mons dont les aeaves leur venoient ?* » Ainsi, il fait une sorte de commentaire biblique de l'épisode de l'Arche de Noé en puisant dans la Genèse : *Requievitque arca mense septimo, decima septima die mensis super montes Ararat* (Gn 8, 4). Ensuite, il use d'un ton polémique en introduisant une question rhétorique sur cet épisode.
- ch. XVII 1, Riccold arrive à *Ninivem civitatem grandem* ; JLL ajoute : « en laquelle fu envoyez Jonas le prophete prescher comme dit l'Esriture », information reprise du Livre du Prophète Jonas : *Et factum est verbum Domini ad Jonam filium Amathi dicens : « Surge et vade in Ninivem civitatem grandem et praedica in ea »* (Jo 1, 1-2).
- ch. XVIII 58, l'allusion de Riccold à la parabole de Lazare et du Riche Épulon (Lc 16, 19-31) est expliquée par JLL. L'assertion latine : *Ponunt autem preter Infernum et Paradisum quedam receptacula animarum, et illud de cruciatu divitis Epulonis dicunt esse parabolam* devient donc : « Et pour ce dient-il que ce que Nostre Seigneur dist du riche homme *et de Lazarus, que le riche homme estant en Enfer vit Lazarus en la gloire de Paradiz* ; il veulent maintenir que Nostre Seigneur ne le dist mie pour verité, mais tant seulement par manière de parabole et de similitude et de exemple ».
- ch. XXXIV 29, Riccold attribue le dit biblique au rapport des Musulmans avec la Bible : *manus ejus contra omnes et manus omnium contra eum* ; JLL explique qu'il s'agit d'un dit utilisé pour désigner Ismaël, tiré de la Genèse (Gn 16, 12), duquel Ismaël descendent

les Musulmans : « Ce est bien ce que Dieux dist en la Bible de Ismael, de qui sont descenduz Sarrasins ».

À propos des mensonges que Riccold croit contenues dans le Coran, il cherche à démentir la confusion entre Marie sœur de Moïse et Marie mère du Christ. JLL omet quelques informations superflues pour son lecteur et ajoute une petite considération finale pour résumer ce que Riccold a expliqué (XXXIII 14-15).

^[14] *Et jam divisum erat regnum Judeorum et regnabat ibi Herodes et Philippus frater ejus sub principibus sacerdotum Anna et Caypha, cujus historie tempora nota sunt Judeis et gentilibus et Christianis ;*

Maria vero filia Amram, soror Moysi et Aaron, mortua est in deserto antequam Judei intrarent Terram Promissionis, cujus historie tempora nota sunt Judeis et Christianis, quo tempore certissimum est

^[15] *quod nec Roma adhuc fundata erat nec Templum in Jherusalem,*

^[16] *cum tamen tempore Passionis Christi ministri et pontifices templi testarentur quod « non haberent regem nisi Cesarem »*

^[14] Et estoit ja faillie la regnation des Juys,

et li autre Marie sueur de Moises et de Aaron mourut ou desert, et tant que Moyses et Aaron son frere menerent les enffans de Ysrael hors de Egipte :

^[15] et ce fu devant ce que Romme fust oncques panssee de estre fondee ne le temple en Jherusalem ; devant ce temps mourut Marie la suer Moyses.

^[16] Et du temps Marie la mere Jhesu Crist avoit ja eubz empereurs à Romme II ou III, et estoit le temple de Jherusalem readiffié et la seconde fois quant li sacerdos du temple qui crierent au temps de la Passion Jhesu Crist « Non habemus regem nisi Cesarem ! » (ce sonne en nostre françoiz : « Nous n'avonz point de roy fors Sesare, le Empereur de Rome ! »).

^[17] *Ces deux ystoires sont tresbien congnutes, pour vraies tenues de Crestiens, de Juys et Sarrasins*

JLL omet les noms des personnages juifs (Hérode, Philippe, Anne et Caypha) mais ajoute la référence au nombre des rois de Rome avant Titus en 70, notice peut-être tirée de Flavius Josèphe ou du remaniement latin attribué au Pseudo-Hégésippe, pour

expliciter l'allusion de Riccold au Temple comme point de repère chronologique, enfin il remarque comme toutes ces histoires sont bien connues par tout le monde.

Les intérêts de JLL se montrent également à l'occasion de la rencontre de Riccold avec les hérétiques, notamment aux ch. XVIII-XX. Riccold n'a pas besoin d'approfondir certaines questions théologiques ou rituelles pour ses lecteurs, puisqu'ils sont évidemment d'autres prédicateurs qui le lisent pour se préparer à la prédication aux infidèles. JLL, par contre, a besoin d'expliquer toute allusion à la théologie et à la liturgie pour son lectorat laïque. Nous ne retiendrons que les exemples saillants.

- ch. XVIII 5, Riccold présente la doctrine des Jacobites : *Sunt vero heretici dicentes in Christo esse unam substancia, unam naturam et unam voluntatem et unam operationem, scilicet divinam tantum* ; JLL ajoute donc un paragraphe où il explique en quoi ils diffèrent, et errent, par rapport à la doctrine catholique : « Ce est faulx et contre nostre foy catolique, car en Crist, avec la divinité, estoit vraie substance, vraie nature, vraie operation et volenté humaine, car nostre foy vraie si est que Crist fu vrais Dieux et vrais homz » ;
- ch. XVIII 8-9 JLL ajoute deux paragraphes pour expliquer quelles sont les différences du baptême jacobite par rapport au catholique : « Telle n'est pas la fourme que baille sainte Eglise et l'Évangille... » (nous renvoyons au texte de l'édition) ;
- ch. XVIII 10, Riccold explique le rituel eucharistique des Jacobites fait avec du pain levé, alors que JLL ajoute : « Ce est tout mal et contre le affaire de sainte Eglise, car de pain chaut et froit, novel ou viez cuit, puet-on celebrer, mais il doit estre sanz levain fait, sanz plus de fleur et d'eau » ;
- ch. XVIII 15, Riccold affirme brièvement à propos de la Confession des Jacobites : *Peccata non confitentur nisi soli Deo, et hoc in generali* ; JLL développe considérablement cette affirmation et précise que cela diffère des dispositions de Saint Jacques et de l'Évangile : « Ilz errent aussi en confession, car contre la foy de sainte Eglise et contre le commandement de monseigneur saint Jacques l'apostre et de la sainte Escripture il ne se confessent point aus prestrez ne aus autres fors que seuelement à Dieu, et c'est sanz articuler ne especifier leurs pechiez, mais font une confession generale ». Il se réfère probablement à l'Épître de Jacques l'Apôtre, à la parabole du Fils prodigue (Lc 15, 11-32), et aux instructions de Jo 20, 23 : *Quorum remisieritis peccata, remissa sunt eis; quorum retinueritis, retenta sunt* ;
- de même, les Maronites sont hérétiques : *qui dicunt in Christo esse tantum unam voluntatem*, mais JLL tient à préciser que, même si c'est une erreur, ils sont les plus proches des Catholiques : « Il maintiennent que en Crist fut seulement une volenté, c'est leur erreur ;

en toutes autres choses se accordent-il à nostre foy catholique plus que nulle autre sette de Orient » (XIX 4) ;

- JLL amplifie le discours sur la théologie des Nestoriens en particulier à propos de la question du mariage. Il affirme par exemple : « appertement contre la Sainte Evangelle » (XX 51), « maiz que ce soit par le congé de leur Eglise » (XX 52), mais surtout à propos du célibat sacerdotal il souligne que : « c'est appertement contre le commandement de monseigneur Saint Pol l'Appostre » (XX 53), en se référant à 1 Cor 7, 7ss : *Volo autem omnes homines esse sicut meipsum ; sed unusquisque proprium habet donum ex Deo : alius quidem sic, alius vero sic. Dico autem innuptis et viduis ;*
- lorsque Riccold parle du respect des Musulmans même envers Jésus Christ, JLL explique à ses lecteurs quelle est leur position : « ... Jhesu Crist, lequel il dient estre juste homme et grant prophete, mais il ne le tiennent point à Dieu » ;
- au ch. XXXV 38 Riccold parle de l'instruction de Mahomet et de sa connaissance de la Bible, puis il ajoute qu'un maître jacobite (Sergius) lui fit découvrir : *quedam de quodam libro de infancia Salvatoris et de septem dormientibus* ; JLL explique qu'il s'agit de récits considérés apocryphes par l'Église catholique : « aussi de un livre que on nomme *Les enfancez Nostre Seigneur*, lequel livre nous Crestiens catholicques tenons pour appocrife ; aussi luy dirent-il *Des VII dormans* ».

L'exemple le plus évident du caractère parénétiq ue et édifiant de JLL se montre sans doute au ch. XX 60, lorsqu'il commente le précepte évangelique *Arta est via que ducit hominem ad vitam* après l'avoir traduit : « Et ceste voie dist Jhesu Crist estre estroite pour ce que pluseurs y foligent et moult legierement on y fourvoye, car nature humaine est tousdis encline plus à mal que à bien, et forligner de ceste sainte voie ; contre cestuy mot de l'Evangile et que Dieux dist meisme de sa bouche : errent ces Nestorins, et lui contredient tout expressement »

On a laissé de côté deux additions très intéressantes à la première partie. Le premier ajout très ample, concerne le ch. II 2-5. Riccold arrive à Nazareth, devant la chambre (*cella*) où l'Archange Gabriel apparut et annonça la naissance du Christ, et il raconte simplement qu'il s'agit de la : *cella ubi fuit annunciata Domina ; illam super reservavit Dominus ad memoriam humilitatis et paupertatis*. JLL développe considérablement l'épisode, il fait un résumé du récit évangelique de Luc 1, 26-38 ; il y introduit une phrase latine de l'Évangile, qui par ailleurs correspond au début de l'Ave Maria *Ave Maria, Gratia plena,*

Dominus Tecum (= Lc 1, 28) auquel il ajoute la suite *benedicta Tu in mulieribus*, mais aussi la traduction de la réponse de la Vierge : « Vecy la ancelle, la mechine de Dieu, comme tu Gabriel as dit, ainsi soit ! » qui traduit *Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundum verbum tuum* (Lc 1, 38). Ensuite, JLL ajoute un paragraphe où il condamne l'incroyance des Juifs, des Musulmans et des autres Chrétiens non Catholiques au regard du dogme de la conception virginal : « Et de ce ne se esmaient Juys ne Sarrasins ne autres quelsconques créans ou mescréans, car euvre d'omme ne y fit mestier là où toute la benoïtte Trinité fist le ouvraige par deseure toute nature, qu'i meïsmes fist et ordonna nature ».

L'autre ajout considérable se trouve au début du ch. III 1-2. Riccold arrive au fleuve Cison, où le prophète Élie disputa avec les prêtres du dieu Baal ; son récit est très bref, alors que JLL ajoute des détails qui amplifient la narration et qui donnent des informations à ses lecteurs. Cependant, on décèle ici une erreur du traducteur.

venimus ad torrentem Cyson ubi occidit Helias per manus ministrorum octingentos et quinquaginta prophetas Baal et lucorum.

^[3] *Quem transeuntes venimus ad Cayfam civitatem IIII miliam juxta mare et inde venimus ad pulcherrimum monticulum Carmeli ubi Helias congregari fecit multitudinem Israel et convicit sacerdotes Baal*

venimes au ruissel de Chison, là où Helies par les mains de ses ministres mist a mort VIII^c et L faulx prophettes Baal, qui prophetisoient par la responce de cel faulz ydosle Baal, et qui avoient le peuple de Dieu converti et fait aourer le deable en cel ydosle. ^[2] Et vouloient faire ochire les vrais prophetes de Dieu, Helies et les autres, pour ce que il maintenoient la vraie foy, et contralioient à leurs ydolles et les convainqui Helies en la presence du roy de Israel et de tout le pule par certain miracles de Dieu, comme plus pleinement est contenu en la Bible. ^[3] Quant passé fumes celluy ruissel par l'espace de IIII milles venimes à la cité de Cayfan sus la meir, et de là à ce tres bel montelet de Carmelus, sur lequel Helies fist appeller grant moultitude des enffanz de Israel, et devant eulz convainqui sus celi mont ces sacerdos Baal susdiz,

et de là furent mené sur le ruissel susdit et occiz.

JLL a clairement repris et résumé le ch. I Reg, 19, et c'est lui-même qui nous le dit : « comme plus pleinement est contenu en la Bible ». Le « peuple de Dieu converti » est une référence au roi impie Achab : c'est lui qui veut tuer Élie, accusé d'être la cause de la siccité (*Tune es, qui conturbas Irsael ?*, I Reg 19, 17). Donc JLL annonce qu'il « convainqui » le roi et tout le peuple « par certain miracles de Dieu » : il fait référence au défi contre les prêtres de Baal qui eut lieu sur le mont Carmel à la requête d'Élie (*mitte et congrega ad me univesum Israel in monte Carmeli et prophetas Baal*, I Reg 19, 19). Cette information a été répétée par Riccold dans le paragraphe suivant, lorsqu'il arrive au Mont Carmel, où le rituel des prêtres de Baal se passa en effet. JLL s'aperçoit ainsi de son erreur : il a anticipé l'épisode du rituel sur le Mont Carmel à l'endroit où Riccold nommait le fleuve Cison : sur le fleuve aucun rituel n'eut lieu, mais seulement le meurtre des idolâtres. Donc, JLL revient sur sa narration et s'auto-corrige « et de là furent mené sur le ruissel sus dit et occiz », qui traduit *Quos cum comprehendissent, duxit eos Elias ad torrentem Cison et interfecit eos ibi* (I Reg 19, 40). En effet, au début du § 3 Riccold continue le récit de son voyage grâce à l'emploi d'un pronom relatif référant au *torrentem* du § 1, mais Jean le Long, qui avait inséré le récit biblique, a besoin de développer le pronom en une phrase temporelle : « Quant passé fumes celluy ruissel ».

Nous ne nous attarderons pas trop sur le long ajout du ch. XX 75-83, où JLL se lance avec une verve polémique inédite contre les faux prophètes, dont le prétexte est la sainteté de Nestorius selon ses adeptes. Il farcit son discours d'exemples bibliques tels que le massacre des prophètes de Baal ou les figures de Balaam, du roi Saül (qui consulta la sorcière d'Endor à la fin de sa vie, 1 Sam 28, 3-25), des Magiciens d'Égypte qui défièrent Moïse (Ex 7, 11) et de Caïphe, de citations tirées des Écritures *Prophetizabant et non ex me veniebant*, immédiatement traduite pour ses lecteurs (mais dont nous n'avons pas pu retracer l'origine). Plus loin dans le texte, Riccold discute le rôle de prophète attribué à Mahomet ; JLL ajoute un rappel pour le lecteur « Encores dient Sarrasins que Mahomet fu messaiges et prophetes de Dieu » (XXXV 30) et, pour renforcer la critique il ajoute : « Neantmoins, pour chose que il mesist en son Alchoran du Viez Testament et du Nouvel, ne doibt-il mie estre noméz prophetes de Dieu, encores que

il n'y eust rien mis qui alast contre ces diz Testamens, car ce que il y mist ne eubt-il mie de Dieu ne de Saint Esperit » (XXXV 33). Quelles sont les raisons qui l'ont poussé à ajouter ces opinions ? Peut-être voulait-il juste avertir ses lecteurs afin qu'ils ne se laissent enchanter par les nombreux faux prophètes et qu'ils continuent à suivre la vraie foi catholique.

Cohérence interne

Un certain nombre d'ajouts, comme Andreose l'a souligné, servent à « rafforzare la coerenza narrativa dell'opera »⁶⁴¹. On peut essentiellement relever deux types de cohérence textuelle avec deux buts pragmatiques différents : l'une concerne la microstructure, les renvois à l'intérieur d'un paragraphe pour en améliorer la compréhension, les anaphores pronominales ou l'explicitation des références déictiques du latin ; l'autre implique la structure plus vaste du livre, la dimension macroscopique, qui permet de rappeler au lecteur des informations qu'il a déjà rencontrées ou pour le préparer à des explications successives dans le texte.

Pour la première catégorie les exemples sont fréquents. Lorsque JLL amplifie la narration originale, il est obligé de reprendre le fil du discours qu'il a interrompu par le biais de petites locutions qui substituent des pronoms ou des adverbes déictiques, sur lesquelles nous ne nous attarderons pas : *quem* > « Quant passé fumes celluy ruisel » (III 3), *Inde* > « De Ramacha » (IV 1), *deinde* > « Et de Armestrie » (VII 9), *inde* > « De Thorris » (XVI 1), *Ex inde* > « Du païs de ses Curtes » (XVII 1), *Juxta eandem civitatem* > « Dencoste celle cité de Ninive, qui ores est appelée Monsal » (XVIII 1), *saxum* > « et la roche susditte » (XVIII 28).

JLL rappelle en outre à ses lecteurs que les Maronites ont construit une église en l'honneur d'un chien, « en quelle honneur il fonderent celle eglise comme dit est » (XIX 8), ce que Riccold venait de dire au § 7.

Il est intéressant de remarquer l'anticipation du nom de la ville au ch. XIX 3, où Riccold dit simplement *Invenimus tamen in medio magnan civitatem* JLL affirme « mais entre

⁶⁴¹ Andreose 2012, p. 104.

voies nous y trouvasmes une grande cité qui eubt non Theceril » ; en effet Riccold ne déclare le nom de la ville qu'au § 9 *Est autem nomen predictae civitatis Theceril*.

Pour la seconde catégorie, celle macrostructurale, l'un des exemples le plus évidents se retrouve au ch. VII 8 : Riccold mentionne brièvement la présence des Nestoriens puisqu'en Arménie vivait l'évêque Théodore de Mopsueste, source d'inspiration pour les Nestoriens, *Hujusmodi virulentos libros invenimus in omnes partes orientales apud Nestorianos : nam Nestorius fuit ejus complex*. JLL ne se contente pas de cette introduction, trop vague pour un lecteur qui ne connaissait rien des Nestoriens et qui pouvaient lui paraître des merveilles orientales ; ainsi le traducteur explique « car Nestorius, qui fu chief de Nestorins et dont Nestorins sont appellez Nestorins, fu compains à celui Theodorus susdit. De ses Nestorins et de leurs erreurs dironz yci après plus plainement ». Ainsi, le lecteur sait que, lorsqu'il rencontrera les Nestoriens au cours de sa lecture, il se souviendra de ce passage et du lien entre Nestorius et Théodore. En effet, au début du ch. XX consacré aux Nestoriens, JLL amplifie l'incipit de Riccold et *Sunt autem Nestorini heretici sequentes Nestorium et Theodorum* devient « Nestorin sont crestien mescreant, herite et scismat, et sont appellez Nestorin de un herite qui eubt nom Nestorius qui erreurs il sieuwent et maintiennent, car il fu leur maistre avec un autre herite Theodorus, de qui nous avons fait mencion par devant ». La structure du livre est ainsi renforcée et le lecteur ne risque pas de rien oublier.

Sinon, le traducteur recourt souvent à des locutions anaphoriques pour rappeler à ses lecteurs des choses dont on parlait auparavant. Signalons quelques exemples tels que :

- « Tartre *comme dit est* sont moult desirant honneur » (IX 25) qui introduit le thème des luttes dynastiques entre les Khans et qui reprend ce qui avait été dit à propos de leur désir d'honneur (p.e. ch. IX 5-6 et 16-21).
- Au ch. XIV 31 Riccold mentionne les Baxites dont il avait parlé au ch. XI, ainsi JLL le rappelle à ses lecteurs avec une petite description résumée « les Baxistes – les evesques sarrasins yndoïs *dessus nommez* – ». À noter en marge que le texte latin traduit *baxitas et pontifices suos vocavit* a été condensé par JLL qui a transformé le second membre en la définition du premier.
- Au début du ch. XV Riccold reprend son voyage *Procedentes autem ad regionem frigidissimam*, comme il venait d'affirmer à la fin du ch. précédent *Nunc autem prosequamur de*

nostra peregrinacione (XIV 33). JLL amplifie la brève déclaration de Riccold « Ainsi que nous cheminâmes pour nostre voyage faire, *que nous aviens entrepris comme dessus est dit*, nous venismes en un paÿs tres froit ». Le participe présent *procedentes* a été transformé en une temporelle introduite par *ainsi que* ‘pendant que’, et la relative que nous avons mise en italique peut se référer soit à la fin du ch. précédent soit à l’intention originelle du livre, qui est d’abord un récit de voyage et non un livre sur les Mongols, au cas où le lecteur l’aurait oublié.

- Encore, lorsque Riccold expose les théories qui lient les Mongols aux tribus bibliques, il cite le nom du roi Alexandre (XI 19) dont il avait déjà parlé (XI 9), ainsi il rappelle à ses lecteurs que les Mongols « qu’il hayent tres souverainement et dessus tous ceulz du monde le roy Alixandre *qui ses X lignies enclost comme dit est* ». Donc, la longue phrase de Riccold au ch. XI 24-25, construite avec deux subordonnées complétives coordonnées, dont la deuxième est introduite par *et quod*, a été coupée en deux par JLL qui substitue *et quod* avec une reprise explicite « Et dist encores Mehodius que... ».
- Lorsque Riccold décrit la sépulture des Mongols, il dit que « celui escuier fait celui cheval courre et recourre tant que il le recrandist » (X 5), JLL insère dans le paragraphe successif une reprise amplifiée de cette considération « Et quant le cheval est bien lassez et recreanz » (X 6) avant d’expliquer comment le cheval est tué, ce qui permet d’insister sur le fait que le cheval doit mourir d’épuisement.
- Au ch. XIII 1-2 Riccold expose les vicissitudes des conquêtes des Mongols. Dans le § 1 Riccold raconte que les Mongols se réunirent pour décider, *quomodo possent sibi subjuggare totum orbem*, et c’est Gengis Khan le premier à parler dans le paragraphe suivant. JLL, qui a traduit « comment il porroient conquerrre tout le monde », ajoute ces mêmes mots au début du discours de Gengis Khan « *Se tout le monde voulez conquerre, comme vous dittes*, II choses vous ont mestier sur toute rien » : évidemment cet ajout, en cette position, met l’accent sur l’appétit de conquête du peuple Tartare.
- À remarquer l’ajout « comme dessus est dit » (XIII 20) qui fait référence à l’alliance entre Chrétiens et Mongols. En effet, au § 12 du même chapitre Riccold avait simplement affirmé *Et ceperunt Jherusalem et dederunt eam Christianis*, que JLL avait déjà développé dans sa traduction : « Et prinrent Jherusalem, et la rendirent aus Crestiens *qui aus Tartres s’estoient aliez par la procuration du roy de Armenie* ». Cette information n’est pas anodine : elle a été reprise de la traduction du récit de Hayton faite par le même Jean le Long, notamment du livre II ch. 13, où il est question de l’alliance entre le roy Het’um et Mongke Khan en ces termes « Nous [les Mongols] voulonz que pays et perpetuelle amistié soit entre les Tartares et les Chretiens » et enfin « Il [Haalon, frère

de Mongke Khan] delivrera la sainte cité de Jherusalem et toute la Terre Sainte des mains des Sarrasins et la restituera aus Chrestiens »⁶⁴².

- Au ch. XIII 16, après la description des trois armées des Mongols et l'insertion de la troisième armée tirée du récit de Hayton (voir 2.7.1. *Les rapports avec la source latine : la « famille nord-européenne »*), JLL ajoute un petit paragraphe qui résume les § 8-15 : « Ainsi concquirent Tartre et destruirent tout le païs d'Orient, de la meir de Indie vers Orient [§ 8-9] jusques à la meir de Judee, qui est la meir de enemy terre, jusques au bras Saint George et jusques en Grece [§ 10-12], jusques en Russie et en Honguerie et jusquez à la Dunawe, tout en long vers occident jusques à la fin du monde vers nort, c'est vers septentrion, et jusques en Egipte vers midy [§ 13-15] ».
- Le ch. XIV 1 continue le récit des conquêtes des Mongols, notamment de la ville de Bagdad ; JLL reprend ainsi le discours qu'il a laissé à la fin du ch. XIII « Quant Tartre ainsi s'en alerent, tout le païs exillant... ».
- Au ch. XIV 16 Riccold raconte l'histoire du fils du roi de Mardin qui coupe la tête à son père pour l'offrir aux Mongols afin qu'ils cessent le siège. Pour remarquer les causes qui l'ont mené à cette macabre décision JLL rappelle à ses lecteurs « Et comme le roy de la cité veoit tous les jours, devant lui, sa gent morir, tant par la plage tant par les annemis, et son pouoir amenuir et aleir à nient – si ne se volt oncques rendre –, li fieulx au roy en eubt grant despit ».
- À propos de Bagdad, où les dominicains arrivent au cours du ch. XIX, JLL rappelle que, même si elle était le siège des Musulmans, elle était à l'époque occupée par les Mongols, comme Riccold avait déjà raconté au ch. XIV : « Et comment que la cité de Baudas soit habitation des Sarrasins, si est toute la seignorie aus Tartres qui jadiz le concquirent, comme dessus est dit » (XIX 18).
- Au ch. XX 5 Riccold explique la théologie nestorienne sur la volonté de Christ, et JLL rappelle à son lecteur d'en avoir déjà parlé à propos des Jacobites, autres hérétiques : « le contraire des Jacobins desquelz avonz devant parlé ». Ainsi il cherche à aider son lecteur et à éclaircir les comparaisons entre les hérésies, laissées implicites par Riccold : « et heent Sarrasins sur toutes autres sectes les Jacobins *dont par devant avonz fait mention, pour ce que il tiennent le contraire des Nestorins* quant il maintiennent Dieu ney de femme et mort en Croix » (XX 16). À la fin de la dispute entre le jacobite et le calife, JLL résume la position des trois hérésies – Jacobinisme, Nestorianisme et Islam – par rapport aux Catholiques : « ^[32] Ainsi errent tous III de Crist, car Nestorin et Sarrasin dient Crist estre par nature homme pur et non Dieu, et Jacobin dient Crist estre par nature Dieu

⁶⁴² Les deux citations dans Dörper 1998, p. 267.

pur et non homme. ^[33] Si errent tout, car nostre foy catholicque est que Crist fu vrais Dieux et filz de Dieu et vrais Homs naturelz » (XX 32-33).

- Au ch. XX 76, à l'intérieur d'un long ajout sur les prophètes que nous n'analyserons pas ici, JLL rappelle au lecteur l'épisode des prêtres de Baal dont il avait amplement parlé au ch. III 1-2.
- Au ch. XXVIII 2 Riccold parle de l'accueil des étrangers par les Musulmans et même des dominicains, *quod nos recipiebant ut angelos*. JLL, soit pour rappeler au lecteur le statut des voyageurs, soit peut-être pour souligner (son) étonnement face à cette gentillesse, modifie ainsi le texte : « Et nous, *qui estions entre eulz comme pouvre prescheurs*, receurent-il comme anges de Dieu ».

Sens de la merveille

Riccold est sorti de la Terre sainte pour entrer finalement au pays des *merveilles*. La première de ces merveilles qu'il rencontre, ou dont il entend parler, sont les Assassins. À la brève description de Riccold *Ibi prope eos sunt Assassini quos Orientales Ysmahelitas natos de Ysmahelle dicunt*, suivie à la lettre « Assez près de là sont les Assassins, lesquelz ceulz de Orient nomment Ysmaelittes, descenduz de Ysmael », JLL ajoute que « il sont gens de merveilleux affaire » pour souligner la fascination exotique et merveilleuse qu'il exercent. Les Assassins, musulmans chiïtes « adeptes de la secte des ismaéliens nizarites, [vivaient] en marge des États Croisés » et étaient bien connus en Occident⁶⁴³. JLL invite son lecteur à percevoir la fascination de ces gens bizarres : en effet, il a déjà traduit les épisodes concernant les Assassins dans le récit de Hayton et, comme l'on est assez sûr qu'il connaissait le *Livre* de Marco Polo, il avait lu la longue description de leurs habitudes et de leurs gestes⁶⁴⁴.

JLL introduit souvent le sens de la *merveille* dans sa traduction, même là où il n'y a pas de correspondants dans le texte latin. Ainsi, quand Riccold introduit l'épisode de l'accouchement de la femme turque en disant simplement *Et ut de ceteris sileam hoc unum referam*, JLL le rende en fait un conte merveilleux « Donc entre les autres choses que je y vy, raconteray *une grant merveille* » (VIII 3).

⁶⁴³ Minervini 2010, p. 126.

⁶⁴⁴ Dörper 1998, p. 269, II 13, 131s. et Ménard 2000, p. 166-69 (ch. 40-42).

Le traducteur ne peut éviter de s'émerveillé des Mongols, la grande merveille, à la fois fascinante et effrayante. Si la définition « l'orrible et la merveilleuse gent des Tartres » correspond parfaitement à celle de Riccold *horribilem et monstruosam gentem Tartarorum* (IX 1) – en tenant compte de l'ambivalence de l'adj. *monstruosus* dans la langue latine –, JLL souligne son émerveillement face à ce peuple si barbare et cruel qui ne vit pas dans l'anarchie mais respecte strictement la hiérarchie sociale. Ainsi, à la simple constatation de Riccold *Summe diligunt honorem et ipsi nichil volunt aliquem honorare nisi suos dominos* JLL ajoute « Il veullent que on leur face toute l'onneur du monde, mais il ne font honneur à nulluy fors à leur seigneur ; *mais à leur seigneur font-il si grans bonneurs que merveilles !* » (IX 16).

On peut énumérer parmi toutes les amplifications qui impliquent de l'émerveillement celle du ch. XI 13. Riccold ne peut pas s'expliquer pourquoi il ne trouve aucune mention du peuple des Mongols dans les livres (il est un dominicain érudit, par ailleurs), alors que l'on parle communément des Mongols comme d'un peuple envoyé par la volonté divine.

Primo enim admiratone dignum videtur quis iste populus ita infinitus numero et multitudine de quo nichil aperte in libris divinis vel antiquis historiis invenitur et quomodo potuit esse occultus tantus populus

Et pour ce que nous ne trouvons point en la Sainte Escripture ne es anchiens ystoires riens qui faice aperte mencion de celluy peupple de Tartarie – qui est si grans en nombre et en multitude que sans fin – *me semble asseiz convenable de raconteir et mettre comment celli peupple a esté si longuement occultez et fourcellez, que on ne treuve escripture qui en faice aperte mencion fors puis CC ans ou environ que il commencerent les país à destruire*

En effet, la phrase de Riccold ne semble pas bien structurée. JLL décide donc d'amplifier l'affirmation de Riccold, qui dit ne pas trouver des informations dans les livres, en commençant à expliquer les raisons pour lesquelles on ne trouve aucune mention de ce peuple qui (il le rappelle à ses lecteurs) a fait irruption dans l'histoire du monde environ deux cent ans auparavant, c'est-à-dire au début du XIII^e siècle. C'est pour cela que, dans le paragraphe suivant, il évite la mention du roi Teclafalassar, hors de la

portée de son public, et fait simplement allusion aux rois d'Assyrie, de Perse et de Médie, noms suggestifs et exotiques mais pas si érudits que le nom de ce roi.

JLL intensifie aussi la merveille par le biais d'une réduplication synonymique, lorsque Riccold parle du trésor du califfe, et *infinitos thesauros* devient un « tresoir sanz fin et sanz nombre » (XIV 5).

Même lorsque Riccold souligne la concorde qu'il y a entre les Musulmans, il laisse une considération assez neutre *Unde illi qui habent legem occisionis et mortis nolunt se invicem occidere* ; JLL par contre souligne tout son émerveillement « *Et de ce est grant merveille que ceulz qui ont loy de occision et de mort – comme cy après apparra –, ne se veulent point entretuer, ains sont ensamble en tres ameable pays* » (XXIV 10).

Digressions amplifiées

L'amplification du récit de Riccold se montre en particulier dans les digressions narratives, comme on l'a déjà souligné par ailleurs pour le récit d'Odoric, notamment à propos de l'épisode des martyrs de Thane ou de la tempête⁶⁴⁵. Nous analyserons les digressions les plus remarquables pour mieux comprendre le mécanisme d'amplification du traducteur.

La première digression concerne l'épisode de l'accouchement de la femme turque qui émerveille les voyageurs grâce à sa force et sa résistance physique :

[3] *Et ut de ceteris sileam hoc unum referam : nam cum iremus cum camelis mulier thurchimanna pregnans pedes sequebatur camelos, et de nocte cum essemus in deserto peperit in silencio ;*

[4] *mane autem facto admirantes invenerunt infantulum vagientem,*

[3] Donc entre les autres choses que je y vy, raconteray *une grant merveille* : ainsi que nous cheminastes *pour faire nostre voyage*, une femme turquemande ensainte sieuwy nos camelz tout à piet, et une nuitte, ainsi que nous estiemes ou desert, elle enffanta en *grant silence et si quoyement que nuls de nous n'en sceut rien.*

[4] Et quant vint au matin, nous trovastes celli *petit enffançonnet* plorant *es bras de sa*

⁶⁴⁵ Voir l'analyse dans Andreose-Ménard 2010, p. CXII-XVI.

mere, mais pour son acouchement ne nous failly point attarger ne pour douleur que celle acouchié sentist.

[5] *quem accipiens mater pedes sequebatur camelos ut prius.* [5] Ainsi se leva la turquemande bien et vigreusement comme se elle ne sentist mal ne douleur ; si prinist son enffant et sievy ces camelz comme devant

On a déjà parlé de l'expression de la *merveille* ajouté par JLL. Le récit très synthétique et un peu aride de Riccold est enrichi par des détails narratifs qui le rendent plus expressif et dirait-on touchant. Non seulement elle accouche *in silentio*, mais « en *grant silence et si quoyement que nuls de nous n'en sceut rien* » ; personne de la troupe ne s'aperçoit de ce qui s'est passé, ce qui augmente évidemment l'émerveillement du matin suivant. Le *petit* enfant non seulement pleure, mais il est tendrement pris par sa mère dans ses bras, ce qui permet à JLL de peindre un petit tableau de nativité dans la nature. Cependant, les voyageurs ne peuvent pas s'arrêter et il leur faut partir ; c'est ainsi que la femme, avec une force surhumaine et sans sentir aucune douleur, se lève et suit le groupe. JLL intervient aussi sur la syntaxe : l'ablatif absolu *mane autem facto* devient une subordonnée temporelle qui reprend le discours et lui donne une allure de conte « Et quant vint au matin » ; le relatif *quem* qui lie les deux phrases 3 et 4 a été substitué par l'adv. *ainsi* qui permet au traducteur d'introduire une conclusive pour terminer le récit.

Une autre digression narrative que JLL développe de manière intéressante est celle de la bataille des femmes des Tartres.

[30] *Nam cum Tartari essent ex una parte fluvii et adversarii eorum fortiores ex alia et Tartari non auderent ad eos transire,* [30] Tartre furent d'une part du fleuve et leurs ennemis de l'autre part, liquel furent asseiz plus fort, siques Tartre ne oserent point passer vers leurs annemis ; *lors userent de telle cautelle et de telle soubtiveté.*

[31] *Tartari dimiserunt mulieres eorum in campo et ipse occulte de nocte longe equitaverunt* [31] Il laisserent leurs dames toutes emmy le camp gardeir leur siege et les hommes s'en alerent *quoyement* de nuit, *le plus loings que il paurrent, sique leur enemy n'en sceurent riens, ains*

[32] *et venientes ex adverso contra hostes et dicebant quod erat gens et exercitus qui veniebat ad auxiliandum Tartaris.*

[33] *Hostes Tartarorum audito quod tantus exercitus veniebat contra eos territi fugerunt ; nam mulieres Tartarorum parate erant ad bellum quasi milites.*

[35] *Et cum viderent quod hostes pararent se ad fugam aggressae sunt eos et habuerunt de eis plenam victoriam.*

[36] *Ipse enim cedebat ex una parte et mariti earum ex altera*

cuidoient que tout li Tartre fuissent encores au siege, là où il n'y avoit que les dames.

[32] Dont firent ses hommes, qui s'en estoient allez ensus, courre les nouvelles entre leur anemie que c'estoit nouvel host qui venoit à secours des Tartres.

[33] *Quant vint au matin*, les dames furent bien armées comme chevaliers et moult noblement ordonnées par leurs batailles ; *les anemis virent ses dames bien battaillés et bien armées, si cuidoient que ce fuissent les gens d'armes de l'host premier.*

[34] Il virent d'autre part les hommes susdiz qui retournoient tout prest et appareillet, si cuidèrent que ce fust host nouvelle qui venist as Tartres à secours, *si ne ozerent combattre à si grant gent comme il cuidoient que il y eust ;* si s'enfuyrent sans plus rien faire.

[35] Quant les dames des Tartres virent que annemis se retournoient affuyr, tantost passerent le fleuve et sievyrent les fuyans, si en eurent plaine victoire.

[36] *Quant leurs maris furent venus jusques au fleuve*, il trouverent que leurs dames estoient ja d'autre part, et avoient fait victoire de leus anemis

Encore une fois, l'esprit de narrateur de JLL sort avec évidence. Comme le récit de Riccold parle d'un stratagème grâce auquel les Tartres trompèrent leurs adversaires, le traducteur souligne dès le début de quoi il s'agit : « lors userent de telle cautelle et de telle soubtiveté ». Ensuite, il commence à expliquer le déroulement du piège : les Tartres qui s'éloignent du camp *occulte de nocte longe* dans le texte français s'en vont « quoyement de nuit, le plus loings que il paurent » et le traducteur explique la raison « sique leur ennemy n'en sceurent riens, ains cuidoient que tout li Tartre fuissent encores au siege, là où il n'y avoit que les dames ». Au § 33 le traducteur intervertit la

séquence de la narration : dans le texte latin on parle d'abord de la fuite des ennemis et ensuite on explique la raison de cette fuite, c'est-à-dire la vue des femmes habillées pour la guerre en guise de guerriers. JLL, par contre, présente d'abord la situation sur le champ de bataille : « Quant vint au matin », dit-il (tout comme dans le récit de l'accouchement de la Turque), les dames sont préparées, mais les ennemis ne s'en soucient pas puisqu'ils croient qu'il s'agit encore de l'armée qu'ils avaient vu le soir avant de se coucher, « les ennemis virent ses dames bien battaillés et bien armées, si cuidoient que ce fussent les gens d'armes de l'host premier ». Mais là, coup de théâtre (§ 34) : les Tartres qui s'étaient éloignés durant la nuit reviennent, comme s'il s'agissait d'une nouvelle armée de secours, et les ennemis ne peuvent que s'enfuir. Voici le piège dévoilé !

On soulignera quelques micro-amplifications : les femmes des Tartres *paraterant ad bellum* deviennent « bien armées comme chevaliers et moult noblement ordonnées par leurs batailles », ce qui souligne soit l'habillement soit la discipline qui convient à une armée ; par la suite il reprend cette amplification avec une variation grâce à l'inversion des adj. « bien battaillés et bien armées ». Quelques remarques aussi du point de vue syntaxique : le récit latin est introduit par une causale, régie par la conj. *cum* de laquelle dépendent trois subordonnées (§ 30), qui passe à la principale (§ 31). JLL simplifie la structure et lui donne une allure plus paratactique : les deux premières causales deviennent deux principales, la troisième devient une consécutive introduite par *siques* et la principale du § 31 devient la principale indépendante d'une nouvelle proposition ; l'adj. comparatif *fortiores* est transformé en une relative. La phrase latine *Hostes Tartarorum audito quod [...] veniebat [...] fugerunt*, construite sur le verbe principale *fugerunt* introduit par une temporelle régie par le participe passé *audito* de laquelle dépend la relative à l'indicatif *quod veniebat* a été transformée ainsi : le participe *audito* et sa relative deviennent la phrase principale « Il virent [...] si cuiderent », ensuite il ajoute une consécutive « si ne ozerent... » qui explique la situation et les raisons de la fuite, enfin la principale du texte latin *fugerunt* devient une conclusive introduite par l'adv. *si* « si s'enfuyrent ». Les deux principales coordonnées qui concluent le récit et équilibrent les deux actions des femmes et des hommes ont été transformées : la conclusion est introduite par une temporelle « Quant leur maris... », ainsi les hommes deviennent le sujet principal avec le verbe « il trouverent » et la relative qui développe la première des deux coordonnées du texte latin : il s'agit d'un changement de perspective intéressant

qui met le lecteur dans la position des hommes, qui n'ont pas participé à la bataille, et qui met au premier plan les gestes des femmes, les véritables gagnantes de cet épisode.

JLL amplifie également le récit concernant la première aventure du futur chef des Mongols, Gengis Khan (ch. XII 5-10).

[5] *Quidam autem ex Tartaris intendens venacioni secutus est canes persequentes leporem, lepus vero directe fugit ad fortilicium et intravit fugiens canes.*

[5] Une fois avint que uns de ses Tartres qui attendoit à chasser sievoit un lievre ; et ainsi que celui lievre fuyoit devant les chiens droite voie vers celle forteresse, il entra ens.

[6] *Venator autem aviditate prede et venacionis non advertit tumultum et cum valde propinquus timeret intrare*

[6] Li Tartres veneres sievoit celi lievre de si grant volenté que il ne se donna garde de celle noize, jusques atant que il vint droit joingnant : lors s'en apperchut, si s'esbahi et ne osa entrer.

[7] *venit bubo et stans supra portam cepit cantare.*

[7] Entreux que il arresta ainsi, tous esbahis, vint une huelote et se assist sur la porte et commença à chanteir.

[8] *Tunc tartarus dixit intra se : « Non est habitacio hominum ubi lepus fugit et bubo cantat » et sic fiducialiter intrans*

[8] Li Tartres vit le huet sur la porte, si se avisa et dist en soy-meïsmes : « Yci n'a point habitacion de gens, là où le lievres s'enffuit à garant⁶⁴⁶ et la huelotte chante. » Dont se enhardi et approucha et finalement y entra.

[9] *neminem invenit ; et locum lustrans et fictionem tumultus inveniens rediit ad suos et petiit fieri princeps si illos cum omni securitate transduceret ;*

[9] Quant il eubt bien tout cherchié, il n'i trouva nulluy forz les engiens par lesquelz celle noize se faisoit ; dont s'en retourna à sa gent, et leur dist que se il le vausissent establir leur prince et leur seigneur, il les menroit bien et seurement outre la montaigne, sans mal et sans grevance.

[10] *et sic transierunt.*

[10] Tout si accorderent et ainsy passerent la montaigne.

⁶⁴⁶ DMF s.v. 'garant' « empl. adv. "sain et sauf" ».

D'emblée, l'évidence est que le texte original a été non seulement amplifié, mais aussi intensifié. Les deux phrases indépendantes du texte latin sont connectées par la conjonction *ainsi que* et le verbe principal de la deuxième, *intravit > il entra ens*, a été déplacé à la fin de la période pour lui donner plus d'intensité narrative. L'*aviditate prede et venacionis* devient une *si grant volenté* : JLL précise la conséquence de ce désir, qui porte le chasseur à ne pas se rendre compte de l'endroit dans lequel il est entré. La proposition temporelle *cum valde propinquus timeret intrare venit bubo* est divisée en deux propositions indépendantes avec une reprise entre la première et la seconde. Ainsi il a la possibilité d'amplifier l'émotion du protagoniste : *lors s'en apperchut, si s'esbabi*, qu'il souligne dans la proposition suivante : *entreux que il arresta ainsi, tous esbabis*. La reprise du détail *Li Tartres vit le huet sur la porte, si se avisa et dist en soy-meïsmes* ainsi que l'ajoute d'un autre détail narratif introduit par une préposition temporelle *Quant il eubt bien tout cherchié*, donnent l'idée de l'enchaînement des actions. Le traducteur insiste ensuite sur le rôle de *sauveur* du chasseur qui aurait emmené ses compagnons *bien et seurement oultre la montaigne, sans mal et sans grevance*, là où Riccold se bornait à affirmer *cum omni securitate*. En outre, il ajoute la précision que *tout si accorderent*. Ces deux remarques sont très importantes : Riccold est en train de présenter Gengis Khan, le plus grand empereur mongol, une figure désormais mythique entrée dans l'imaginaire des Européens.

Le récit du miracle de la pierre lancée contre le mur de l'abbaye jacobite de Saint Mathieu a également été amplifié par JLL avec des stratégies similaires. Le monastère étant inexpugnable, les Kurdes qui l'assiègent précipitent un énorme rocher contre le mur de l'abbaye, lequel ne fait aucun dégât et reste enfoncé dans le mur :

[19] *Semel enim congregati Curti – de quibus superius fecimus mencione – fecerunt exercitum et obsederunt monasterium.*

[20] *Et cum nichil possent prevalere quia erat inexpugnabile, irati Curti ascenderunt super magnum montem qui est super monasterium*

[19] une foiz que ces Curtes (de qui nous avonz fait mencion ou second chappitre devant cestui-cy) avoient assamblé *grant host*, et vinrent assoir celle abbeie.

[20] Et quant il virent que il ne le porrent conquerre car elle estoit *moult forte et bien bateillee*, il furent moult ayré et s'en alerent sus une haulte montaigne, *une grande roche dessoubz laquelle, droit au pié*, estoit assize le abbeie.

^[21] *et diruerunt maximum saxum per montem et venirent recto cursu supra monasterium ut et ipsum dirueret et monachos occideret.*

^[21] Si couperent de la roche une grant partie, une tres grande pierre, et le laisserent aler rauler contreval la montaigne pour confondre l'abbeye et les moisnes tuer.

^[22] *Predictum autem saxum cursu precipiti ruit in monasterii murum altum et fortem et nullum dampnum fecit*

^[22] Celle grande piece s'en vint rondelant comme un foudres et chei droit sur le mur de l'abbeye sanz faire autre mal que du mur rompi, tant sanz plus comme la pierre comprennoit d'espace.

^[23] *sed fregit de muro quantum erat ipsius saxi magnitudo et ipsum saxum remansit muratum in muro ut ipse murus forcior esset.*

^[23] Et demoura luec la pierre emplissant le trou que elle avoit fait, tout ainsi que se elle y eust esté mise par art et tout à esciant, sicquez le mur en est ancores plus fort que devant.

^[24] *Cum autem hoc viderent ferocissimi homines curti recesserunt nec ausi sunt amplius redire.*

^[24] Quant ce virent ces Curtes, ces mauvaises gens, il s'en alerent et oncques puis n'y oseurent retourner.

JLL amplifie et donne à la narration latine un caractère en quelque sorte plus romanesque, plus aventureux et expressif. Ainsi, l'*exercitum* sans connotations des Kurdes devient un *grant host* et l'abbaye *inexpugnabile* devient *moult forte et bien bateilee*. La longue phrase latine *irati Curti ascenderunt [...] supra monasterium* est divisée en propositions indépendantes, en deux morceaux narratifs conséquents, tandis que la remarque *recto cursu supra monasterium* ne fait plus référence aux Kurdes qui remontent au sommet de la montagne mais à la roche qui se trouve tout au-dessus de l'abbaye : ainsi, la chute de celle-ci acquiert plus de force par rapport à sa position sur le monastère.

Au ch. XXIX 6-7 Riccold raconte la rébellion d'un chevalier de Syrie contre le sultan de Babylone. Le récit latin de la bataille est très simple : une proposition temporelle, suivie par une principale et un discours direct. JLL développe la scène. La temporelle introductive est transformée en une indépendante ; il reprend avec une temporelle, il ajoute une précision absente du texte latin, les messagers, mais qui donne du mouvement à la scène, et amplifie le discours direct :

[6] *Et cum essent in campo altrinsecus imminente
pugna,*

[7] *dixerunt ad invicem : « Nonne sumus omnes Sar-
raceni ? Pugnare ad invicem et occidere non licet.*

[6] Avint que les II hostz furent assamblez et ordonnez par leurs batailles l'une contre l'autre pour tantost ferir ensamble.

[7] Quant il se virent en tel estat, il envoierent coureurs messaiger li un à l'autre en disant : « Nous sommes tous freres, nous sommes tous Sarrasin ! Il ne loist point que nous nous combatonz ensamble et que nous nous entretuons.

Dans la catégorie des restructurations du récit on peut considérer l'intervention du traducteur au ch. XXXIV 35-38, lorsque Riccold discute des rapports entre les Catholiques et les hérésies.

[35] *Et quomodo Latini et Greci potuerunt convenire
cum Chaldeis, qui sunt Nestorini et Jacobini et fue-
runt ab eis*

[36] *scismatici et excommunicati ante tempore Macho-
meti,*

[37] *et etiam ad invicem sunt ita contrarii ?*

[38] *Quomodo convenirent ut mutarent Euvange-
lium ? Nestorini totaliter sunt contrarii Jacobinis
ante tempora Machometi, et tam Nestorini quam
Jacobini sunt precisi a Latinis et Grecis ante tem-
pora Machometi, et tamen nos invenimus apud eos et
in Caldeo et in Hebraico eandem translacionem et
veritatem in Euvangelio que est apud Grecos et La-
tinos.*

[35] D'autre part Latin, Grieu et Caldieu, Nestorin et Jacobin ont encores l'Evangille toute samblable sanz nulz moz changez par translation de un language à autre,

[36] et nompourquant grant piece devant le temps de Mahomet furent scismat Nestorin et Jacobin, qui sont Caldieu, et dou tout devisé et contraires des Latins et des Grioux et de yaulx excominiet.

[37] Et par especial Jacobin et Nestorin sont souverainement contraires les uns aus autres et annemis, si sont Nestorin amis aus Sarrasins.

[38] Comment dont se porroit tout ce-ci accorder pour faulcer l'Evangille, laquelle il ont samblable sanz changier mot ne faillir (comme dit est) ?

Il est donc presque impossible de débrouiller l'intervention du traducteur sur la source, ou au moins de la représenter graphiquement. Sans doute, les développements des § 35-37 trouvent leur source dans le § 38, dont JLL conserve seulement la question initiale. Cette intervention permet ainsi au traducteur de condenser la répétition de Riccold en l'insérant dans la progression du raisonnement. Cela démontre une grande attention du traducteur à la fluidité du récit.

Considerations et couleur du récit

Parfois les amplifications du traducteur sont des commentaires au texte qui servent probablement à guider l'interprétation des lecteurs et qui changent indéniablement le ton et la couleur du récit original. Certaines amplifications mineures relèvent p.e. d'une sorte de pitié personnelle du traducteur envers les personnages bibliques :

- au tout début de l'œuvre, le *sanguis Christi* devient « li precieux sanc Jhesu Crist » (PROL 11) ;
- lorsque Riccold arrive au lieu du Reniement de Saint Pierre, *Ibi prope est locus ubi Petrus postquam negavit Christum egressus foras flevit amare*, JLL modifie le cri amer de Pierre qui devient ainsi tendre, « Là d'encoste est le lieu là où Saint Pierre ploura tendrement après ce que il eubt nyet Dieu III fois, comme dit l'Évangille » (IV 12). Dans les Évangiles (notamment Lc 22, 62 et Mt 26, 75 *Et egressus foras flevit (Mt ploravit) amare*) on ne trouve aucune référence à la tendresse, c'est peut-être JLL qui a voulu insister sur cet aspect et souligner la bonté et la rédemption de Pierre. En plus, le *amari fletus* et le reniement ont été supprimés dans la phrase suivante, *ubi in memoriam negacionis vel amari fletus et penitencie Petri edificata est ecclesia* devient en fait « et en mémoire de la penittance Saint Pierre est là faicte une eglise » ;
- il faut en outre souligner l'épisode de la procession dirigée par Riccold autour du Saint Sépulcre qui calque l'arrivée des trois Maries au Sépulcre. On a déjà vu que JLL a omis les passages les plus étroitement liés à l'expérience personnelle de Riccold ; cependant il ajoute un détail très intéressant « montames vers le Saint Sepulcre *portant palmes en nos mains* » (VI 12). Riccold ne metionne pas ces palmes : peut-être JLL a-t-il voulu encadrer l'épisode raconté par Riccold dans le rituel de la procession du Dimanche des Rameaux, pour le rendre plus familier à ses lecteurs.

D'autres commentaires interviennent en guise de jugement dans le texte. Ainsi, Riccold raconte la trahison des Grecs qui donnèrent du pain de farine mélangée à la chaux à l'occasion de la deuxième Croisade et de la défaite subie par Conrad III à Dorylée le 25 octobre 1147 ; à la simple considération du dominicain *multi ex eo* [à cause de ce pain] *mortui sunt*, JLL ajoute :

Si s'en trouverent trahis, car grant planté de Francoiz en morurent de la vifve chaulx que il avoient mengie. ¹⁹⁾ Et pour ceste grant trahison que Grioux firent à leur, crestienne gent qui venus estoient pour yaulx secourre, et lesquelz il deuisent avoir aidet de tout leur pouoir, ne se vorrent onques puis Turquemans fyer en Grigois, mais leur font toute la persecution que il pueent.

Seule « car grant planté de Francoiz en morurent » respecte le texte original, tandis que le reste devient un commentaire moralisant sur l'honnêteté, et surtout un commentaire politique de condamnation de l'ennemi trahître grec, ou mieux byzantin, souvent considéré comme la cause principale des défaites des latins en Orient⁶⁴⁷. Ainsi, grâce à la dernière phrase « mais leur font toute la persecution que il pueent » JLL peut introduire la description de la 'persécution' des Turcs contre les Byzantins.

- Au ch. X 12, après avoir parlé des croyances des Mongols en l'au-delà et des rituels de sépulture, Riccold conclut que leur croyance est très semblable à celle des Musulmans et des Juifs, *Posito autem Tartarorum de resurrectione valde similis et propinqua est errori Sarraenorum et Judeorum...* ; JLL, probablement influencé par le successif *errori*, se permet de transformer *positio* en erreur, jugeant ainsi la croyance des Tartars : « L'erreur des Tartres en l'article de nostre Resurrexion est moult samblable et prochaine à l'erreur des Sarrasins et des Juys ».
- Au ch. XII 18 JLL ne peut pas éviter de commenter le nom 'Tartares' donné aux Mongols (dont il a présenté l'étymon peu avant, ch. XI 23). Ainsi, après avoir raconté comme les Mongols ont presque exterminé les chouettes pour obtenir ses plumes

⁶⁴⁷ Selon Cappi 2005, p. 39, n. 196 cette anecdote « è ricordata da molti cronisti occidentali » : on peut imaginer qu'il s'agissait d'un épisode bien connu, sinon par la plupart de la population, du moins par les plus savants encore au milieu du XIV^e siècle.

comme talismans au lieu de les vénérer vivantes, Riccold commente de manière moralisante *In hoc convenientes cum Tartaris infernalibus scilicet demonibus, qui coronam sibi faciunt de animalibus peccatorum qui eis serviunt, semper malum pro bono amicis reddentes* ; JLL explique à ses lecteurs « Et en ce ressemblent aus deables de infer qui à leurs amis et qui bien font leurs greiz apparaillent la mort perpetuelle, *la paine d'infer, qui pour vray est nommee en latin Tartarus* ».

- Au ch. XIII 18, afin de souligner comme la capacité de conquête des Mongols, qui « de leur paÿs yssirent atouz leurs baston et en leurs plices, povre gens desarmez » (XIII 17), soit essentiellement liée à leur stratégie, ajoute « Ses meschanz gens yssirent soudainement et sousprinrent si le paÿs d'entour eulx que il les prinrent à despourveu » : leur force est l'effet de surprise, pas leur puissance.
- Au ch. XIII 20, en concluant le récit des conquêtes des Mongols, Riccold se borne à affirmer *Quis enarrari potest quantas cedes fecerunt ? Nam nulli pepercabant nisi Christianis*. JLL amplifie remarquablement cette considération finale : « Si firent Tartres es parties d'Orient si tres grand destruction et si tres grant occision que il n'espargnoient à nul luy, ne à homes ne à femmes ne à anffanz, à vieulx ne à josne, que tout ne meissent à l'espee, fors seulement les Crestiens, qui à eulx s'estoient aliïet comme dessus est dit ». Sans doute, son but était de souligner la gravité et la dévastation de ces conquêtes.
- Au ch. XIV 2 le traducteur amplifie légèrement le texte latin lorsqu'il est question de l'invasion mongole, ainsi *Christiani vero receperunt quasi omnes Sarracenos in domibus eorum* devient « Li Crestien, *meu en pitié*, receurent en leurs maisons pluseurs Sarrasins *pour les sauver, qui avoient esté leur voisin* ». JLL cherche ainsi à expliquer le comportement des Chrétiens qui aident les Musulmans en soulignant leur pitié « *meu en pitié* » et en le justifiant par le fait qu'ils s'étaient accoutumés à eux en tant que concitoyens.
- Au ch. XIV 6, pour expliciter l'accusation implicite de Riccold envers le califfe, *excecatus* par son avidité, JLL ajoute « Si fu si avuglés *de son orgueil et de son oltracuidance* ».
- Au ch. XIV 22 Riccold explique comme les Musulmans ont réussi à convertir une bonne partie des Mongols grâce aussi aux dons qu'ils leur faisaient *Nam et Sarraceni eos emunt et dant eis maxima dona ut ipsi efficiantur sarraceni*. JLL amplifie le texte « Quant Sarrasin virent que Tartre se commencerent à devenir sarrasin *et virent que il estoient convoiteuse gent*, si les commencerent à appeler à leur loy par grans dons, *car il leur donnoient granz deniers* affin que il devenissent sarrasins ». Il peut ainsi insister sur la cupidité des Mongols en les décrivant comme « convoiteuse gent » et en transformant les *dona* en « *granz deniers* ».
- Au ch. XVI 3, l'explication de l'étymon du mot *Curtus* fournie par Riccold joue sur l'homophonie *Curtus/Curdus* et *curtus* adj. ; il nous dit ainsi que les *Curtes* ne sont pas

de petite stature, *non quod sunt brevis stature* (traduit parfaitement par JLL « ne de petite estature ») mais surtout ils sont assez grands de taille, *sunt autem valde magni in corpore*. JLL ne se soucie pas de cette observation : il veut présenter un peuple monstrueux, le plus bestial des peuples que Riccold a rencontré, et donc il affirme « il sont ainsi nommé pour leur tresgrant mauvaisetié et cruauté », peut-être sur la base de ce qu'il dira peu après à propos de l'étymon persan, « si les nomment leups pour leur mauvaisetié ».

- Au ch. XVI 9 Riccold raconte comme les Kurdes sauvèrent ses compagnons égarés dans la neige *querentes socios nostros per desertum errantes, et extraxerunt eos de nivibus et fecerunt nobis magnos ignes* ; JLL ajoute deux détails qui rendent le sauvetage encore plus chaleureux : « il alerent querre nos compaignons qui erroient par le desert et les adrecenter et sacquerent hors des nesges, et nous menerent à leur hostel et nous firent beaulz feux pour nous chauffer ». L'accueil dans leurs maisons rend la gentillesse de ce peuple si bestial encore plus étonnante. À remarquer la transformation syntaxique du participe présent, qui est la continuation du paragraphe précédent, en une principale à l'indicatif ; par conséquent l'attribut participial *errantes* est transformé en une relative « qui erroient », ce qui donne au récit une allure plus narrative, comme c'est souvent le cas.
- Le patriarche des Nestoriens à Mossoul écoute la prédication des dominicains mais il ne se convertit pas, *libenter audivit predicationem et fidem sed non mutavit ritum* ; JLL ajoute, pour souligner la mauvaise position du patriarche, « il ouy moult volontiers nostre preschement et nostre foy, mais pour nostre preschement il ne se vout convertir à la foy catholique, *ains demoura en son erreur comme devant* » (XVII 5).
- Lorsque Riccold décrit le sacrement de l'Onction des malades chez les Jacobites qui oignent les morts et non pas les malades, il introduit l'exemple proposé par Riccold avec cette observation « mais font encores grigneur sotie » (XVIII 12), pour condamner leur rituel comme une sottise, tant qu'il le réaffirme à la fin de cette description « c'est grant sotie de ce penser ne de croire » (XVIII 14). Plus loin dans le texte, Riccold introduit la description de leur conception de la Trinité en affirmant simplement *De misterio Trinitatis sancte*, JLL veut condamner leur croyance « Et en l'article de la Sainte Trinité *errent-il aussi moult perilleusement, et est en ce point leur erreur* » (XVIII 56).
- Au ch. XVIII 30 Riccold et ses compagnons sont prêts pour la dispute théologique contre les Jacobites ; le dominicain nous informe que ses ennemis *multitudine se armarunt* pour cette disputation publique. JLL explicite les motivations de ce rassemblement pour discréditer ultérieurement les hérétiques et les taxer de malhonnêteté : « il se armerent de grant multitude *pour nous confondre par leurs crieries et par leurs brayeries se raison leur faloit* ». Il n'est pas facile de dire si JLL a intentionnellement modifié la nature

de la multitude. Peu après, au § 45, Riccold parle d'une *Turba [...] aliorum monachorum* qui participent à la dispute, alors que JLL la transforme (de manière démocratisante) en « la tourbe du menu peuple et des plus simples ».

- Il est intéressant de noter la couleur que JLL donne au récit de la dispute du Jacobite apostat, qui se rapproche de l'auditoire « et si vint asseiz lentement, comme tous lassez » (XX 22).
- Au ch. XXV 12 Riccold décrit l'assistance portée aux fous par les Musulmans, notamment les raisons pour lesquelles il y a tant de fous à Bagdad et dans ces régions. Donc, Riccold affirme synthétiquement *In Baldaco vero ibi infatuantur multi propter maximum calorem* ; JLL enrichit cette affirmation avec un détail assez comique qui, en quelque sorte, explique les effets de la chaleur sur les fous : « En la cité de Baudas a grant planté de soz et de hors dou sens, car il y fait si grant chaut *que leurs cervelles leur boullent en leurs testes*, et en devient grant planté sot et hors dou sens et esragez ».
- Au ch. XXVI 5 Riccold nous informe que les Musulmans détestent qu'on blasphème forcément contre Dieu à tel point qu'ils leur empêchent de vivre : *Si quis autem Sarracenus Deum vel aliquem de prophetis ejus blasphemaret, numquam eum vivere paterentur*. JLL les rend encore plus cruels : « Et se aucuns Sarrasins blatengnaist ou desist aucune chose contre Dieu ou contre ses prophettes, jamais ne souffroient à celui vivre *mais sanz pitié le feroient mourir* ». La cruauté des Musulmans est ainsi accrue et empirée, même envers leurs frères.
- Au ch. XXVI 10 la conclusion de JLL, qui n'a pas de correspondant dans le texte latin, semble rendre justice de l'appréciation que Riccold montre pour les Musulmans. À la fin du chapitre consacré à la dévotion des Musulmans à Dieu et à leurs lieux saints, JLL affirme : « Et sur toutes riens Sarrasins gardent leurs temples et musquettes tres nettement ».
- Une considération et enseignement moral de la part de JLL se retrouve aussi au début du chapitre XXX sur la loi des Musulmans. Riccold explique que leur loi est très permissive, ce qui est contre les enseignements des sages qui disent qu'agir selon vertu est autant difficile qu'atteindre le centre du cible avec une flèche. Là, JLL ajoute « car par manites voyes puet-on faillir, et par une seule voye assenner », comme pour rappeler à ses lecteurs la nécessité de bien agir.
- Au ch. XXIX 16 Riccold blâme les Chrétiens qui, pour pardonner, répètent tous les jours « Pardonne nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés », alors que les Musulmans n'en ont pas besoin, parce qu'ils pardonnent même le tueur de leur père. Donc JLL, peut-être pour souligner sa réprobation, transforme *sarracenus* en « chien sarrasin ». Formule littéraire usuelle que l'on trouve autant

dans l'épique que dans les romans, mais qui quand même connote assez fortement la vision qu'il pouvait avoir des Musulmans.

- Au ch. XXXIII 4 Riccold s'adresse directement à un lecteur musulman hypothétique : *O ceci ! non sufficit vobis ad credendum Machometum mendacem et suum librum, quia non solum dixit mendacium sed et scripsit et dimisit vobis in eodem libro duodecim milia mendaciorum* ; dans la traduction de JLL les Musulmans deviennent l'objet de l'explication du traducteur, puisqu'il ne s'adresse pas à un public hypothétique, il veut expliciter le message : « *Par ce sont Sarrasin bien sos, qui adjouent foy à Mahommet ne à ses fais, car il fu menteres que non seulement en parolle maiz aussi en ses escripts anticques escript tant et si grandes menssoingnes et laissa en ce livre que il donna par loy XII^M menssoingnes* ».
- Au ch. XXXIII 6, à la suite du reproche aux Musulmans, Riccold introduit la pensée de saint Augustin *Certe dicit magnus doctor Augustinus* ; JLL insère une louange de la foi chrétienne et introduit saint Augustin avec une consécutive *tant ... que* : « *Benoite soit nostre foy, benoite soit la Sainte Evangille qui tant est vraie et veritable que monseigneur Saint Augustin en dist ces paroles* ». Ensuite, au § 8, il insère une nouvelle louange qui n'a pas de correspondant dans le texte latin : « *Mais benois soit Dieux qui l'a nous baillé, par ses sains Prophetes, Appostres et Evangelistes fondees en la ferme verité que Dieux est et qui ne seuffre en soy nulle faulceté ne mençoingne !* ».
- Au ch. XXXIII 22 Riccold propose une série de question rhétoriques pour souligner l'absurdité du « miracle de la lune déchirée » ; JLL fragmente les questions pour renforcer l'allure anaphorique de la polémique, et ajoute une considération finale qui résume la critique de Riccold : « *Certes, telle chose et tel miracle ne puet estre, que il ne fut apperant à tout le monde* » (XXXIII 23).
- Au ch. XXXIV 24 Riccold informe que les califes de Bagdad ordonnèrent autrefois de n'ouvrir aucune École qui s'occupe d'autre chose que du Coran. JLL explique, à sa manière, la raison de cette ordonnance, c'est-à-dire une sorte de souci de contrôle politique des gouverneurs : « *ils ordonnerent et deffandirent que en la cité de Baudas jamais on ne tenist escolle ne estude fors de Alchoran, affin que les Sarrasins par autres livres ne devenissent saiges pour la fauce loy confondre, et que il ne se partissent de celle loy* ».
- Au ch. XXXVI 4, Riccold décrit les miracles des Musulmans, qui sont plutôt les arts magiques des fakirs. JLL ajoute sa considération : « *Et ce reputent-il à miracle et ne se donnent garde de la decevance que ces religieux font* ».

On retrouve parfois des références à la vie quotidienne, à l'actualité, à la culture et aux personnages contemporains qui démontrent un souci de JLL d'expliquer à ses lecteurs et de rendre familiers certains aspects et caractéristiques autrement perçues comme étrangères et bizarres.

- Au ch. IX 42 Riccold décrit le mariage des Mongols et en particulier le cortège qui accompagne l'épouse : *ducunt eam cum tympanis et cantu*. JLL transforme la scène et la rend plus champêtre (avec des traits de pastourelle) en substituant le chant et les percussions avec la cornemuse et les tambours : « et l'en amainnent aus cornemuses et aus tabours à grant feste ».
- Au ch. XXII 4 Riccold explique que la plupart des étudiants se regroupent à Bagdad : *sciendum est quod ipsi conveniunt in Baldaco ad studium de diversis provinciis* ; JLL par le biais d'une comparaison explique que c'est la même situation qu'en France, à Paris, où il y a une grande université « À la cité de Baudas se assambent les Sarrasins de toutes les parties du monde à escole et à estude, *comme ceulx de France à Paris* ».
- Au ch. XXVI 9 pour expliquer au lecteur la manière qu'ont les Musulmans de s'asseoir qui *sedent cum natibus super calcaneos suos* JLL ajoute un exemple tiré du quotidien occidental : « ainsi que nous veons de nos parmentiers qui sont si acoustumez de seoir jambes croisees que il ne leur grieve rien »
- Au ch. XXXI 3 Riccold parle de la confusion (apparemment irrationnelle) de la structure du Coran, et ils ne savent expliquer *quare istud capitulum precedit alterum vel sequatur*. JLL ajoute un exemple très concret pour expliquer ce désordre à ses lecteurs : « pourquoy ce cappitre va devant cel autre, ne comment li un despent de l'autre ou respont à l'autre, *mais est tout mis en tacz et en bloque ainsi que Robin dansse* ». Il semble faire allusion au *Jeu de Robin et Marion* d'Adam de la Halle, pièce de théâtre qui alterne dialogues, chansons, danses, aussi de mètres différents, ce qui était évidemment quelque chose d'inusuel pour des lecteurs de l'époque (on pense aussi à *Aucassin et Nicolette*, chantefable qui mêle prose et vers). D'autant plus que l'auteur, Adam de la Halle, était picard, originaire d'Arras, et que ses œuvres étaient probablement connues par les lecteurs, principalement picards, de JLL. Qui, moine, connaissait également ces œuvres profanes. Le ms. B a omis « que Robin », peut-être pour des raisons qui nous échappent, mais peut-être aussi parce que, à la fin du XV^e siècle, on ne saisissait plus l'allusion à l'œuvre d'Adam.

- Au ch. XXXVI 6 Riccold décrit l'usage de se mettre de l'huile pour résister au froid, ce qui est considéré un miracle, *et ex consuetudine eciam non timent frigus*. JLL, pour mieux expliquer à son lecteur, cite l'exemple des gens de sa région, probablement de vagabonds ou de débauchés, qui, forts, gras et vigoureux, passent le temps hivernal en chantant couverts simplement par des chemises, puisque habitués au froid : « Et aussi d'autre part il en sont si uzé et acoustumé que il ne doubtent point le froit, *nes que font en ces païs en yver ces ribaux qui chantent en leurs chemises gras, gros et vermaulx et bien couloureꝝ* ».

2.7.6. Transformations

Traitement des citations bibliques

JLL ne se borne pas seulement à traduire le texte latin, mais il traduit également les citations bibliques avec lesquelles Riccold a farci son texte, afin que ses lecteurs ne ratent rien du récit qu'ils lisent même lorsqu'il s'agit de la parole de Dieu. La traduction des passages latins concernés est toujours introduite par la formule « ce sonne en nostre franchois / françoiz ». On énumérera les exemples les plus significatifs :

- ch. VIII 13 « Siques en eulz est vraiment acompli ce que dist Salemon : *Iniquitates sue capiunt impium et funibus peccatorum suorum unusquisque constringitur* ; ce sonne en nostre franchois : « le malvais prent ses mauvesetez et des loyens des cordes de ses pechies est chascun pescheur constraint et loyet » » ;
- ch. IX 37 « ce que Dieux dist à Eve, la mere de nous tous : *Sub viri potestate eris* ; ce sonne en nostre franchois « Tu seras dessoubz la puissance ton mary » » ;
- ch. XX 58-9 « ce que Nostre Seigneur dist meïsme en l'Evangille : *Arta est via que ducit hominem ad vitam* ; ^[59] ce sonne en nostre françoiz : « Estroite est la voie qui maine le homme à vie de Paradis » » ;
- ch. XX 77 « desquelz Nostre Seigneur dit en l'Esriture : *Prophetizabant et non ex me veniebant, et ego non mittebam eos*, qui sonne en nostre françoiz : « Il prophetisoient et nom par moy ne par mon escript il vinrent, et je ne les anvoyé point » » ;
- ch. XXXIII 16 « *Non habemus regem nisi Cesarem !* (ce sonne en nostre françoiz : « Nous n'avonz point de roy fors Sesare, le Empereur de Rome ! » » ;
- ch. XXXIV 14 « *Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies* – ce sonne en nostre françoiz : « Ton Seigneur, ton Dieu adouraz et à celui seul tu serviras » » ;

- ch. XXXIV 29 « *Manus ejus contra omnes et manus omnium contra eum* (ce sonne en françoiz « sa main sera contre touz autres et la main de tous autres contre lui ») ».

Traitement des mots latins

On signalera ici quelques traductions intéressantes de mots latins peu usuels ou dépourvus de correspondants dans la langue française de JLL.

- ch. IV 10, Riccold cite les noms de Anne et de Caïphe, en disant *domus Anne soceri Cayphe*. JLL traduit sans problèmes : « la maison de Anne, qui fu serouge Chaïffas ». En effet, Caïphe était le gendre de Hanan ben Seth, dont il avait épousé la fille. Le mot est défini par les principaux outils lexicographiques “beau-frère” ou “belle-sœur” (DMF, Gdf, DEAF, s.v. serorge, qui enregistrent la forme serouge comme picarde); seulement le DMF enregistre une occurrence de “beau-père” chez Philippe de Mézières. Selon Giuseppe Di Stefano, lorsqu’Oresme « rencontre le mot *socer*, le même traducteur s’aperçoit qu’il n’a “point de propre terme en françois”; alors, il suggère que le terme parisien monseigneur ou celui de sa propre région d’origine sire font bien l’affaire pour indiquer “le pere de la femme d’aucun”. On le voit, il s’agit alors moins de traduire que de faire comprendre un texte à l’aide de la glose et par l’insertion d’un métalangage »⁶⁴⁸. Il se peut que cette acception était propre à la région picarde, alors que les autres régions n’avaient pas de correspondants. JLL nous offre une des premières attestations de cet emploi (voir *Étude lexicographique*).
- ch. XIV 17, le mot *patricida*, en l’occurrence le fils du roi qui avait tué son père, a été traduit avec une périphrase : « murderer à roy, qui son pere avoit thué ». Le mot *parricide* ne commence à apparaître qu’au XIV^e siècle dans la traduction du *Policraticus* de Denis de Foulechat, où il s’agit évidemment d’un calque du mot latin (voir DMF). JLL renonce au calque latinisant.
- ch. XIV 28, Riccold raconte la vision providentielle d’Arghoun Khan lorsqu’il est malade. Le récit latin débute ainsi : *infirmatus est graviter*. JLL n’a pas de correspondants du vb. *infirmare*, et le calque sur le latin *infirmar* n’apparaît que dans les années 1360, notamment chez Oresme (voir DMF et DEAF) : JLL est donc obligé de transformer le participe passé du latin en une périphrase et l’adv. en un adj. « Si chey une fois en une

⁶⁴⁸ Di Stefano 2007, p. 374.

grief maladie » où le syntagme « chey en une maladie » correspond à l'expression moderne "tomber malade".

- ch. XV 12, le mot *catabriature* qui indique la « bigarrure de diverses couleurs »⁶⁴⁹.
- ch. XIX 12, Riccold décrit le rituel des Musulmans de Babylone qui honorent une muquette ornée, *sellatam et phaleratam* ; *phalera* est un mot d'origine grecque qui indique des placques de métal utilisées comme ornement. JLL traduit correctement (bien qu'avec moins de précision) « bel et noblement ensellee et *achemee* ».
- ch. XX 46, Riccold indique les comportements qui déconsacrent les lieux sacrés, p.ex. entrer dans une église *sine sorrabulis vel capite cooperto*, c'est-à-dire sans pantalons ou sans voile sur la tête. Le mot *sorrabulis* renvoie à *saraballa* (voir DuCange), mot de Chaldée. En effet, JLL ne semble pas le reconnaître et réduit sa traduction au voile sur la tête « Item se aucun y entrast le chief couvert ».
- ch. XX 102, les chefs spirituels des Nestoriens affirment que, s'il se convertissaient, il seraient exclus de la société : *ab eorum contubernio repellamur*. Le mot *contubernio* indique la tente des soldats et leur lien de camaraderie, soit, dans un sens plus large, le lien d'amitié et, parfois, la cohabitation illicite entre homme et femme (voir DuCange, s.v. *contubernium*). JLL, qui probablement n'a pas de correspondant précis en latin, développe le sens du mot par le biais d'un redoublement qui comprends soit la *compagnie*, au sens de l'amitié et du respect, soit l'*estat* au sens de l'ordre social : « il nous osteroient de leur compagnie et nous debouteroient et osteroient de nostre estat ».
- ch. XXXII 5, Riccold parle des prostituées des Arabes, des *meretrici*. JLL, faute d'un vrai correspondant en français, le traduit avec une périphrase : « celle que il veullent acompaigner ». Le mot *meretrice* n'apparaîtra qu'au XV^e siècle (voir DMF).
- ch. XXXIV 16, Riccold parle des *commestibilia* ; JLL traduit avec une périphrase « boires et mengers ». L'adj. *comestible* semble apparaître sous la plume d'Evrart de Conty, dans la seconde moitié du XIV^e siècle.
- ch. XXXV 27, l'adj. *nepharius* a été traduit par JLL avec un couple synonymique « marvoyez et mauvais », moins précis que le latin qui indique quelque chose d'abominable mais aussi au sens de criminel.
- ch. XXXV 34, le mot *pedagogos* a été traduit par JLL avec le calque *pedagoges*, suivi de la glose *maïstres* ; il s'agit probablement de la première attestation de ce mot savant dans le lexique français.

⁶⁴⁹ Kappler 1997, p. 119, n. 182. Voir en outre la définition de Du Cange s.v. *catabriatus* : « Ex albo et nigro vel etiam aliis coloribus alternatim distinctus » (version en ligne à l'adresse <http://du-cange.enc.sorbonne.fr/CATABRIATUS> consultée le 21/08/2017 à 18h37).

Traitement des mots orientaux

Parfois JLL emploie la même formule pour traduire des mots latins ou étrangers directement en français, sans passer par le latin :

- ch. XVI 3, Riccold explique la signification du mot *Curtus* 'Kurde' *Dicuntur autem curti non quod sunt brevis stature – sunt autem valde magni in corpore – sed curti in lingua persica sonat 'lupi'*, et JLL adapte cette explication à la langue française, dans laquelle par ailleurs l'adj. *court* ressemble étroitement au latin *curtus*, voire il explicite la référence implicite de Riccold à cet adj. : « Ses gens sont appellez Curtes nom pas pour chose que il soient *court* ne de petite estatteure, mais il sont ainsi nommé pour leur tresgrant mauvaisetié et cruauté : car en langue de Persie, là où habitent, Curtes sonne autant comme 'leups' *en françois*, si les nomment leups pour leur mauvaistié » ;
- ch. IX 11, l'adj. *pelliciatum*, vulgarisme du latin de Riccold, inséré dans la série de trois adj. n'a pas été traduit par JLL : *hominem pelliciatum et foderatum et multum munitum contra frigus* > « un homme bien fourré et armé contre le froit » ;
- ch. XIV 16, Riccold raconte comme le fils du calife, après avoir coupé tête et mains à son père, les donne aux Mongols sur une *cafferia*, une sorte de plateau. Le mot *cafferia*, dans le ms. B *taffaria*, est un mot d'origine arabe qui indique des plateaux⁶⁵⁰ ; JLL traduit correctement : « Il beaulz plas » ;
- ch. XIX 17, Riccold explique le sens du mot calife, *califfa, quod interpretatur successor Machometi*, JLL ne se contente pas de cette explication synthétique et explique « le califfe qui estoit chef des Sarrasins comme le pape est des Crestiens, et se sonne assez son nom, car califfe en leur language sonne en nostre françois *successeur*, pour ce que le calife tenoit le lieu de Mahomet comme son successeur »⁶⁵¹ ;
- De même, la première fois que Riccold mentionne le Coran, JLL le glose immédiatement pour expliquer à ses lecteurs de quoi il s'agit « leur loy de l'Alchoran – qui est le livre de leur loy » (XIV 20), ce qu'il rappelle peu après « le Alchoran, qui est livre de la loy Mahomet » (XVI 7).

⁶⁵⁰ Voir Cappel 2005, p. 68, n. 292 : « Ar. *tayfurriya* "vassoio" ».

⁶⁵¹ Voir Kappler 1997, p. 157, n. 257 et Cappel 2005, p. 100, n. 398 : « l'ar. *khalifa* significa proprio "successore" (del Profeta) ».

- ch. XX 9-10, Riccold explique la théorie christologique des Nestoriens à travers les mots originaux *ipsi omnes dicunt Christum esse unum sciax et duo acuum*, ^[10] *quod secundum Nestorium qui fuit grecus sonat una persona et duo supposita* ; JLL ne passe pas par le latin mais traduit directement en français, en adaptant le mot latin de la terminologie scolastique : « dont il dient que Crist est un *sciax* et II *acuum* : ^[10] ce sonne en langaige Nestorius leur maistre, qui fu grieux, une *personne* et II *suppostz* » ;
- ch. XX 73, Riccold nous informe que le patriarche des Nestoriens est appelé *Jaffelie* – *quod interpretatur 'universalis'*, JLL traduit directement le latin en français « Jaffelie, qui sonne en nostre langaige 'universel' »⁶⁵² ;
- ch. XXI 7, Riccold parle des moines musulmans, *Megerede, quod interpretatur contemplativi*, que JLL traduit « *nigerredes*, qui sonne en nostre françois tant comme 'contemplatif' »⁶⁵³ ;
- ch. XXIX 14, Riccold décrit la concorde des Musulmans entre eux, à tel point qu'ils n'osent pas tuer même l'assassin de leur propre père, mais ils disent simplement *in suo idiomate* *Jecumbelle, quod interpretatur 'sit Dei'*, ce que JLL traduit directement en français « en son langaige *jacumbelle*, qui sonne en nostre françoiz 'soit à Dieu' »⁶⁵⁴ ;

On a vu comme JLL a traduit la définition de *califfe* proposée par Riccold (XIX 17). À dire vrai, JLL avait déjà proposé une définition lors de l'une des premières apparitions de ce mot dans le texte, au ch. XIV 5, à l'occasion de la conquête de Bagdad par les Mongols. C'est ainsi que JLL décrit le calife : « Le califfe, qui estoit chief des Sarrasins comme le pape des Crestiens ». En effet le calife est le successeur choisi de Mahomet, et représente donc en quelque sorte le guide spirituel de l'Islam. C'est pour cette raison que les Occidentaux le désignent comme une sorte de pape. Fanny Caroff a récemment souligné que cette comparaison du calife avec le pape (ou *li apostoile*) se retrouve dès

⁶⁵² Voir en outre Kappler 1997, p. 151, n. 250 et surtout Cappi 2005, p. 95, n. 387 : « 'Iaffelit' corrisponde infatti al gr. *katholikós* "universale", attraverso la trascrizione araba *jathalik* del sir. *qatuliqā*, titolo del Patriarca nestoriano ».

⁶⁵³ Voir Kappler 157, n. 260 : « c'est l'arabe *mojarrad* [...] pour désigner celui qui s'est détaché, qui a quitté le monde et rompu avec la vie des sens », et Cappi 2005, p. 100, n. 401.

⁶⁵⁴ Voir Cappi 2005, p. 109, n. 423 : « Ar. *Iakun billah* "sia (fatto tutto) per Iddio" (De Sandoli) ».

les plus anciens textes et était devenue presque formulaire⁶⁵⁵. JLL n'a donc pas eu besoin d'une explication de la part de Riccold pour expliquer à ses lecteurs qui est le calife, mais il a probablement recouru à ses connaissances littéraires, ou culturelles, générales⁶⁵⁶.

Un autre ajout intéressant est le nom de *mosquete*, qui indique la Mosquée des Musulmans, à trois reprises : ch. XII 10, XXVI 6 et 10. En effet, il n'y a aucun correspondant dans le texte latin. On pourrait donc se demander s'il a trouvé ce mot dans une glose au texte latin ou s'il relève plutôt des connaissances de choses orientales du traducteur. À noter que, comme l'on dira plus avant dans l'étude lexicologique, il semblerait s'agir de la première apparition de ce mot dans la langue française.

Transformations syntaxiques intéressantes

Généralement JLL cherche à respecter les constructions syntaxiques latines sans trop s'éloigner du texte qu'il a en face. Il respecte surtout l'ordre des éléments de la phrase latine, surtout la concaténation de principales et subordonnées. Par ex. au ch. XXIX 3, 4 la phrase latine est construite avec une principale introduite par un adv. temporel, une finale introduite par *ut* et coordonnée à une seconde finale, une relative dont l'antécédent est le complément d'objet *militem* du vb. principal *misit*, interrompue par une temporelle régie par un participe passé. Les seules transformations de JLL sont l'explicitation du pronom relatif *qui* par dém.+subj. et le développement du participe passé en une subordonnée temporelle à l'indicatif.

⁶⁵⁵ Caroff 2016, p. 30 : « les titres retenus sont perçus à travers le prisme de l'organisation féodale ... Les auteurs, veulent-ils paraphraser le lexique de l'altérité politique pour aider les lecteurs ou pour trouver de réelles équivalences avec leur univers et assimiler l'altérité ? Dans ce système de correspondances, le cas du 'calife' identifié à un "pape" (*aposoile*) est remarquable. Dès l'histoire anonyme de la première croisade (1095-1099), le calife est défini comme un pape ». Pour quelques exemples, voir TL 2,17 s.v. 'calife' et DMF s.v. 'calife'.

⁶⁵⁶ On soulignera en outre que le mot calife était déjà apparu dans le texte de Hayton, II 3, 35, mais JLL ne donne aucune véritable explication à cet endroit, puisqu'il développe simplement ce qu'il trouve dans le texte latin : « et eslirent un Indoiz du linaige Mahommet, et le nommerent par son nom Calife, et ordonnerent que il tenroit son siege en la noble cité de Baudas. *Dont on a tous ses successeurs puissey* [= puis se dy] *appelez les califes e Baudaz* » (Dörper 1998, p. 222).

<p><i>Semel soldanus Babilonie misit de Egipto militem sibi fidelem in Syriam, ut ibi esset vicarius ejus et gubernaret provinciam et mitteret ei tributa pro- vincie qui / statim in superbiam elatus / rebellavit adversus dominum suum soldanum, et tota provincia illa cum eo</i></p>	<p>Une foiz le Souldan de Babilone envoia un sien feable chevalier d’Egipte en Surie pour là estre son vicaire, que ilz gouvernast le province et lui envoiait le tribut que le paÿs lui devoit. <i>Celui chevalier,</i> <i>/ quand il se vit en si grant seignourie, /</i> il se commanचा à enorgueillir et reveler contre son seigneur le souldan et toute sa province avec luy</p>
---	---

Cependant, on ne manquera pas de signaler quelques artifices nécessaires pour améliorer le texte latin, comme le développement de certains adv. ou conj., ainsi que certaines petites réorganisations de la succession des membres pour rendre plus clair le texte.

- ch. X 1 le texte latin présente une subordonnée introduite par l’adv. causale *ideo* ; JLL transforme l’adv. en une locution plus complexe qui fragmente ultérieurement la phrase « et pour ce ont-il ceste guise », la subordonnée suivante est introduite par une conj. *que* et interrompue par une temporelle et *ideo suis mortui provident unusquisque secundum facultatem suam* > « et pour ce ont-il ceste guise : que, quant aucuns Tartres muert, il le pourvoient chascun selong son estat et selong son avoir » ;
- ch. X 5 et 7, JLL réorganise la succession des phrases dans le récit de Riccold lorsqu’il décrit la sépulture des morts et la préparation des chevaux. Dans le texte latin la principale précède la temporelle *nam armiger ejus ascendit equum cum ipsi parant se ad sepeliendum mortuum* alors que JLL choisit de mettre la temporelle devant la principale « quant il s’appareillent pour le mort enterrer, il prennent un bon cheval et font monter sus l’escuier du mort ». Par contre, lorsqu’il intervertit l’ordre des phrases au § 7, il semble ne pas avoir compris ce que Riccold explique, c’est-à-dire que les serfs donnent des instructions au cheval puisqu’il garde son patron, et finalement le mort est couvert avec la terre, ce qui laisse entendre que le cheval est enterré avec lui. Dans le récit de JLL, le cheval est préparé, on enterre le mort et enfin on donne les instructions au cheval « et pendent le cheval ainsi espetté, et puis cueuvrent le mort de la terre et disent au cheval que il soit apparelliez toutes heures quant ses maistres vaurra

ressusciter ». On présume que le cheval est resté hors de l'enterrement, peut-être JLL ne pouvait pas imaginer que le cheval était enterré avec son propriétaire. À remarquer que, à la fin du récit, JLL ajoute « et puis s'en vont », détail qui n'ajoute aucune information au récit mais qui fonctionne comme une sorte de clôture ;

- ch. XI 2 Riccold introduit la figure des Baxites. Il énumère d'abord leurs qualités, ensuite il affirme que les Tartares croient qu'ils ont des pouvoirs magiques. JLL lie ces deux phrases indépendantes par le biais d'une conj. consécutive *tant que*, ainsi, c'est grâce à leurs bonnes qualités qu'ils peuvent tromper les gens avec leurs pouvoirs magiques : « Et sont cilz Baxite Indois moult saige gens, et à leur guise moult religieux, de bel port et de simple et pesant meniere et honnestes meurs, *tant que* à la veue de dehors il scevent communalment arts de ingremance, et font tout leur fait par art de deable, *et par celle mauvaise arct* font moult de merveilles et prophetisent plusieurs choses à venir » ;
- ch. XVI 13, Riccold raconte la punition que les Kurdes font aux fleuves si quelqu'un s'y noie. La temporelle est suivie par la principale, et les deux propositions de manière sont exprimées avec les participes présents *Nam quando aliquis eorum suffocatur in flumine puniunt ipsum flumen mittentes aquam in utribus et percucientes fortiter super utres*. JLL conserve la temporelle initiale et la principale, mais l'interrompt avec la formule « et c'est par telle maniere » pour introduire deux nouvelles principales coordonnées, ce qui rend l'allure de la phrase plus paratactique ; à remarquer que la première a été redoublée pour expliciter les deux actions successives de prendre l'eau et de la mettre dans les outres, et que la seconde est introduite par l'adv. temporel *et puis*, pour indiquer la succession des actions : « Quant aucuns d'eulz est noyez en un fleuve il ont en costume de faire en correction sus le flueve, *et c'est par telle maniere : il prennent l'eaue du flueve* et le mettent en vaisseaux, et puis battent bien fort ces vaisseaux pour tormenter celle eaue ». Sans s'y attarder, JLL fait la même chose dans le paragraphe suivant.
- ch. XVIII 46, Riccold et ses compagnons disputent avec les Jacobites et gagnent. La phrase latine, assez complexe, est construite par une causale suivie par la principale, une complétive au subj. imp., une consécutive intercalée par une relative, et une autre relative liée au complément de cause : *Et cum omnes rationes et Scripture deficerent* (caus.), *dixerunt* (princ.) *quod eis esset ad ignominiam et obprobrium* (compl.) *ut fidem, / quam patres eorum inconcussam tenuerant octingentis annis* (rel.) / *modo mutarent propter quosdam occidentales* (cons.) *qui cum logicalibus et subtilitate argumentorum seducebant eos* (rel.). JLL la reconstruit, il transforme la causale en principale, la principale latine en une seconde indépendante introduite par l'adv. d'exception *fors que* (qui fonctionne à l'égal d'une conjonction *si ce*

n'est)⁶⁵⁷, il omet la complétive et laisse la consécutive, dont l'objet *foy* conserve sa relative et le COD *estranges* de l'interrogative indirecte *ne scay* continue avec la relative : « Et si ne savoient autre raison monstrier (*princ.*), fors que il disoient que la foy / que leurs devancers avoient gardee plus de VIII^C ans (*rel.*) / ne laisseroient-il point ne ne changeroient pour ne scay quelz estranges de occident (*cons.*) qui par leur logicque et par leurs fallaces et par leurs vains arguemens les vouloient tellement decevoir (*rel.*) ». Même en simplifiant, JLL conserve une certaine complexité de construction, qui démontre une bonne connaissance de la langue latine et une excellente maîtrise de sa langue.

- ch. XX 102, exemple intéressant de transformation d'une finale négative introduite par la conj. *ne* en causale introduite par *car* : *sed non audemus aliis dicere publice ne ab eorum contubernio repellamur* > « mais pour certain nous ne l'osereismes point appertement ne publicquement dire à nos autres nestorins, *car* il nous osteroient de leur compaignie et nous débouteroient et osteroient de nostre estat ».

Incompréhension du traducteur

L'incompréhension la plus évidente qui affecte la traduction de JLL se retrouve au ch. XI 7. Riccold parle des Baxites, et explique comment ils comptent les années grâce à des signes faits sur les statues de leurs dieux ; ensuite il affirme que les Baxites ont la peau noire et brûlée bien que leur région ait un climat tempéré. JLL n'a évidemment pas compris : il croit que ce sont les dieux de pierre qui sont noirs comme brûlés et, pour nous confirmer qu'il n'a pas compris, il affirme que la région où ils vivent est laide et sale :

*Nam dicunt quod semper signant in lapide novum
ydolum post mille annos et post decem milia. Ipsi
sunt nigri et adusti,

sed regio eorum temperatissima est*

Et dient que à chascuns M ans il font en une
pierre un nouvel idolle, lequel après X^M ans
devient aussi noir comme se il fut brullé : *et
par ses ydoles dient-il qu'il scevent combien le monde
a duré de ans* ; leur païs et leur region est tres
orde et laide

⁶⁵⁷ Voir Buridant 2000, p. 730, § 622.1.a.

C'est évidemment le pronom *ipsi* qui lui a posé des problèmes, puisqu'il a vu en *ydolum* son antécédent et n'avait pas compris que Riccold avait interrompu le discours sur les dieux et avait repris la description des Baxites. Cependant, si l'on analyse les mss. latins de plus près, on voit bien que leur ponctuation diffère sur ce point. Le ms. X respecte le sens du récit de Riccold, et met un point suivi par une majuscule au bon endroit *post mille annos* et *post decem milia*. *Ipsi sunt nigri et adusti sed regio eorum temperatissima est* (f. 167rb), alors que le ms. W segmente ainsi *post mille annos* et *post decem milia ipsi sunt nigri et adusti . sed regio eorum temperatissima est* (f. 80v). On ne peut donc pas exclure que ce soit à cause de la ponctuation que JLL trouvait dans sa source, plus proche de celle du ms. W. Quant à l'adj. *temperatissima*, évidemment il ne pouvait plus saisir le lien avec leur peau noire, ainsi il a modifié en choisissant un adj. qui pouvait donner de la couleur, négative, à la description de ces faux prêtres et de leurs fausses croyances⁶⁵⁸. À remarquer que la phrase « et par ses ydoles dient-il qu'il scevent combien le monde a duré de ans » est, bien entendu, son ajout pour aider le lecteur à comprendre ce rite bizarre.

Peut-être JLL n'a-t-il pas bien compris un passage du texte latin au ch. XX 25-26 et il a modifié son texte pour chercher à lui donner du sens :

[25] *et ait : « Heri sero mortuus est Gabriel angelus, et ego modo fodi foveam ad sepeliendum eum ».*

[26] *Cum autem califa vellet scindere vestes propter blasphemiam et diceret impossibile esse angelos mori*

[25] Et dist que : « hier au vespre morut Gabriel l'Archangle, et je vieng tout droit de faire sa fosse là où il sera enterrez ; *si ne me ay point pou revestir pour grant haste de venir au mandement du califfe* ». [26] À cestuy mot fu moult destourbeiz le califfe et dist que avoit trop erré celui clerc qui disoit un angle mort, et que c'estoit impossible angles mourir

Il semble que JLL ait interprété le désir du calife de se déchirer les vêtements comme quelque chose qui faisait référence au jacobite, et en fait le traducteur ajoute un détail

⁶⁵⁸ Selon Cappi 2005, p. 53, n. 243 le texte est « probabilmente lacunoso » à cet endroit. En effet, il n'est pas si simple de comprendre le passage soudain du discours sur les dieux à la peau des Baxites, élément ultérieur qui justifierait l'incompréhension du traducteur.

tout à fait absent du texte original qui concerne les vêtements du jacobite ; ou bien, il n'a pas cru convenable d'attribuer au calife un tel geste et il a mélangé les détails, en ridiculisant davantage la figure du jacobite apostat. On ne peut pas exclure, enfin, que la source du traducteur était fautive à cet endroit.

Une incompréhension apparente du traducteur s'explique comme le souci de réparer un texte latin fautif à l'origine. Au ch. XX 92 Riccold se trouve face au patriarche des Nestoriens. Il le décrit ainsi : *dum sederet ipse patriarcha imo heresiarcha in sua sede deaurata et ad pedes ejus episcopi*. Avec un certain sarcasme Riccold l'a transformé en *imo heresiarcha* 'chef des hérétiques'. Ce mot difficile et rare n'a pas été compris par le copiste du modèle de WX qui l'a transformé en un absurde *in ioserchiarcha (iof- X)*. JLL, devant ce mot, a bien pensé à le transformer en trône du patriarche « Le patriarche seoit *hault en un hault trone*, en une chayere d'or, et à ses piez seoient touz ces evesques ».

Enfin, une incompréhension concerne un passage biblique que Riccold tire des Apocryphes. Riccold affirme : Et venimus ad aquas Siloe ubi secatus est Ysaïas ad quem locum misit Deus cecum natum. L'épisode de Isaïe condamné à être coupé en deux se trouve, selon Cappi, dans l'apocryphe Ascension d'Isaïe, texte du II^e siècle que JLL pouvait ne pas connaître⁶⁵⁹. En effet, il a lu *secatus* comme *cecatus*, aveuglé, et à modifié le texte en un épisode qui n'existe pas dans la Bible mais qui est raisonnable, puisque dans la même piscine Christ envoya l'aveugle-né (Jo 9, 1-12) : « Si venistes as yaues de Siloe, là où Yzahies *fu avullez* et ausquelles Jhesu Crist envoya l'aveulle après que il l'avoit sanné ». Les autres mss. trouvaient sans doute le même texte, mais face à la forme picarde *aveullez* ils ont différemment cherché à modifier : « emblés » B, « à un les » CEF, « à un costé » D.

Résolution des participes présents

⁶⁵⁹ *Id.*, p. 27, n. 134.

Dans un bon nombre de cas on retrouve des constructions participiales construites avec des vb. de mouvement, qui suivent les déplacements du narrateur et de ses compagnons ou d'autres personnages du récit : il s'agit de constructions qui, par ailleurs, deviennent des véritables formules. Elles sont construites avec l'adv. de lieu ou de temps (généralement *inde, deinde*) suivis par un participe présent qui introduit la principale à l'indicatif. JLL résolut constamment, sans exception, en transformant la participe en proposition indépendante coordonnée à la suivante. Sur les 51 exemples que l'on a relevés, on compte 34 propositions indépendantes (67%), 14 temporelles et 4 substitutions par une construction absolue au participe passé. Des 14 temporelles, 5 sont introduites par *quant*, 2 par *après*, 1 par *dont*, 4 par *puis* et 2 par *lors*. Voici les exemples relevés :

- ch. I 13 : *Inde regirantes ... venimus* > « De là retournasmes-nous ... et venismes » ;
- ch. I 14 : *Inde regirantes ... venimus* > « De là tournasmes ... et venismes » ;
- ch. I 16 : *Inde venientes ... venimus ... / et inuenientes ... notavi* > « De là venismes ... / là trouvasmes ... je consideray » ;
- ch. I 17 : *Inde vero ascendentes ... venimus* > « De là montasmes-nous ... de là alasmes » ;
- ch. I 19 : *Et transeuntes Betuliam ascendimus montem* > « Quant feusmes passé Betulie, nous montasmes le mont » ;
- ch. I 20-21 : *ubi invenientes ... venimus* > « trouvasmes ... lors montasmes »
- ch. I 23 : *pertranseuntes Naym festinavimus* > « dismes et passames le grant Camp de Esdreton et la cité de Naïn ... si venismes » ;
- ch. I 24 : *ascendentes in montem venimus* > « montasmes une montaigne et venismes » ;
- ch. II 1 : *De Accon vero festinantes versus Jherusalem venimus* > « De Acres alasmes vers Jherusalem et venismes » ;
- ch. II 3 : *Quem transeuntes venimus* > « Quant passé fumes celluy ruiessel ... venimes »
- ch. IV 13 : *Ibi descendentes de monte Syon invenimus* > « Après ce descendismes dou mont de Syon et venismes » ;
- ch. IV 15 : *Inde exeuntes civitatem intravimus campum* > « Dont yssimes de la Sainte Cité et venismes ou camp » ;
- ch. IV 17 : *Inde descendentes ad vallem Josaphat invenimus* > « Puis descendimes en la vaele de Josaphat, et là trouvasmes » ;
- ch. IV 21 : *Inde festinantes IIII milia in Jordanem invenimus* > « De là alasmes IIII milles jusques au flueve Jordane », dans ce cas-là JLL a omis le verbe principal latin ;

- ch. IV 34 : *Vadens et veniens in Betaniam que est III miliario a Jherusalem invenimus* > « Si venismes en Bethanie, qui est à III milles de Jherusalem : sy trouvasmes » ;
- ch. IV 40 : *Descendentes autem de monte Oliveti venimus ... et ibi accepimus* > « Quant descendimes du mont Olivet nous presismes », JLL a omis le vb. de mouvement et n'a conservé que la coordonnée ;
- ch. IV 42-43 : *Deinde ascendentes ... exivimus* > « Lors entrames ... Quant fumes passé » ;
- ch. IV 45 : *Inde procedentes per viam ... invenimus* > « De là nous en alames par la voie ... si trouvasmes » ;
- ch. V 4 : *ibi predicantes et celebrantes et populum communicantes* > « nous chanta-smes une messe et acumeniames tous ceulz qui avec nous estoient, et preschames » ;
- ch. V 9-10 : *Inde ascendentes per viam ... invenimus* > « De là montames par la voie ... et trouvasmes » ;
- ch. V 11 : *Inde reascendentes ... invenimus* > « De là venismes ... et trouvasmes » ;
- ch. V 12-13 : *Inde redeuntes ... invenimus* > « De là retournasmes-nous ... et trouvasmes » ;
- ch. V 15 : *Inde redeuntes ... invenimus* > « De là retournasmes-nous ... et trouvames » ;
- ch. V 16 : *Venientes autem in Jherusalem ... ascendimus in montem Syon* > « De là venismes en Jherusalem et el mont de Syon », JLL a réduit le passage à un seul mouvement ;
- ch. V 20 : *Inde descendentes ... venimus ... et ibi invenimus* > « Puis venismes ... et là trouvasmes », JLL réduit les passages ;
- ch. V 24 : *Inde exeuntes invenimus juxta dictum locum* > « Asseiz prés du sepulcre veismes le lieu » ;
- ch. V 26 : *Ascendentes autem invenimus* > « Puis alames », autre passage réduit ;
- ch. V 27 : *Ascendentes autem ... invenimus ... Ibi ostendunt* > « De là montasmes ... nous fu monstré », le vb. principal *invenimus* a été omis par le traducteur ;
- ch. V 28 : *Ascendentes autem ... invenimus* > « En ceste voie nous fu monstré », réduction ;
- ch. VI 1 : *Inde procedentes intravimus* > « Tous ces sains lieux visitez, nous entrames », le participe a été transformé par JLL en un ablatif absolu qui résume la situation ;
- ch. VI 2 : *Ascendentes autem ... invenimus* > « Si montames ... et trouvasmes » ;
- ch. VI 15 : *Intrantes autem ... invenimus* > « Lors entrames ... et trouvames » ;
- ch. VI 16 : *Et exeuntes cum inveniremus Dominum, ostenderunt nobis ortum* > « Nostre pelle-rinaige fait à Saint Sepulcre, nous monstrent les gens le courtil », le participe a été transformé en une construction absolue pour résumer ;

- ch. VI 21 : *Inde exeuntes et redeuntes de Jherusalem venimus* > « De là nous partesmes nous et alames de Jherusalem » ;
- ch. VI 22 : *Inde redeuntes venimus* > « De là retournâmes et venismes » ;
- ch. VI 23 : *et inde appropinquantes Castro Peregrini XVIII milia venimus ad caveam Virginis* > « de là à XVIII milles approchastes au chastel Pellerin et venimes à la cave Nostre Dame » ;
- ch. VII 1 : *De Accon vero transeuntes per mare juxta Tirum et Sydon venimus in Tripolim* > « De Acres entrames en mer et passames par dencoste les citez de Tyr et de Sydon, et venimes en la cité de Tripoli », JLL redouble le participe latin accompagné des deux compléments (de mouvement *per mare* et locatif *juxta Tirum et Sydon*) et l'explicite en deux verbes ;
- ch. VII 5 : *De Tripoli vero per mare transeuntes venimus prope Tortosam* > « De Tripoli passames par meir et venismes près de Tortouse » ;
- ch. VIII 1 : *Armeniam autem transeuntes intravimus in Thurchiam et invenimus Thurchimannos* > « Quant fumes passé Armenie nous entrames en Turquie et trouvames les Turquemans » ;
- ch. IX 1 : *Intrantes autem infra Turchiam invenimus* > « Après Turquie entrames en Tartarie, et là trouvastes » ;
- ch. XIII 1 : *Exeuntes autem Tartari de montibus statim fecerunt consilium* > « Quant Tartre furent passez la montaigne, il s'assamblèrent pour conseiller » ;
- ch. XIV 1 : *Venientes autem ad quandam civitatem prope Baldac ... mandavit Chan* > « il vinrent a une cité assez près de Baudas ... si fist le Caan commandement » ;
- ch. XIV 4-5 : *Venientes autem Baldacum invenerunt califfam residente* > « Celle cité destruite, il vinrent en Baudas ... Le califfe ... seoit », JLL a ajouté une proposition dans la première phrase et repris le discours en omettant le vb. *invenerunt* ;
- ch. XIV 14-15 : *Venientes autem ad civitatem ... percussit Deus ulcere pessimo* > « Et puis s'en vinrent en une autre cité ... avint une si grant plage » ;
- ch. XV 1 : *Procedentes autem ad regionem frigidissimam invenimus pulchram civitatem* > « Ainsi que nous cheminastes pour nostre voyage faire, ... nous venismes en un paÿs tres froit, si trouvastes », JLL scinde les deux sens contenus dans le participe *procedentes* en *cheminastes*, qui indique l'action, et *venismes*, qui indique l'objectif de cette action ;
- ch. XV 3 : *Inde vero procedentes contra fines Thurchie invenimus* > « De ceste cité nous alastes vers la fin de Turquie et trouvastes » ;
- ch. XV 6 : *Inde procedens versus aquilonem intravimus in Persidam* > « De cellui lieu nous en alastes vers nort et entrastes en Perise » ;

- ch. XV 11 : *Inde procedentes per regnum Persarum ad gratissimam et planiciem pulchram* > « De là nous en alames jusques à la tres belle et tres plaisant plaine », Riccold a sous-entendu le vb. principal, mais la transformation de JLL ne lui empêche pas de construire une phrase indépendante ;
- ch. XVI 1 : *Inde progredientes versus meridiem venimus* > « De Thorris nous en alames vers midi et venismes » ;
- ch. XVII 1 : *Ex inde vero longa spacia terrarum transeuntes venimus ad Ninivem* > « Du païs de ses Curtes nous en alames tresgrant chemin et passames grant planté de paÿs et venismes jusques à Ninive », JLL redouble *transeuntes* en *alames* et *passames* ;
- ch. XIX 1 : *Nos autem ulterius procedentes de Ninive civitate grandi intravimus fluvium Paradisi* > « Nous partesismes de Ninive, la grant cité, et entrames ou flueve de Paradiz ».

Outre ces 51 constructions de mouvement au participe, nous avons relevés 84 participes présent dans le texte latin, dont 18 concernent des *verba dicendi*. Sur ce nombre, 45 fois les participes ont été transformés en propositions principales (54%)⁶⁶⁰. Le reste se subdivise ainsi : 10 relatives, 8 temporelles, 4 participes et 1 gérondif, 1 complétive, 2 finales et 1 causale ; pourtant, à cause des réélaborations, 12 participes ne trouvent pas de correspondants dans la traduction française⁶⁶¹. À remarquer, dans ce calcul, que parfois deux ou trois participes ont été condensés en un seul correspondant français. Voici quelques exemples :

- relatives : *a labore seminate* > « à ceulz qui là semoient chiches » (IV 50) ; *quod omnis audiens* > « que tous ceulz qui le oyoyent » (XII 4) ; *sarraceni sequentes Ahaly* > « Sarrasin qui attendent Ahalay » (XIX 11) ;
- temporelles : *Suis autem increpantibus eum* > « Et quant les autres ses compaignonz le blasemerent » (XVIII 40) ; *videntes quod* > « quant il virent que » (XX 101) ; *et circumdantes*

⁶⁶⁰ Voici la liste des lieux transformés : PROL 2, I 9, 15 (X2), IV 2, 50, V 5, VI 20 (X3), IX 11, 22, XI 10, XII 11, 18 (X2), XIV 5, 6, 7, 11, 20, 28, XVI 14 (X2), XVII 1, XVIII 4, 38, 41, 52, XX 37, 89, 91, 95, 96 (X2), XXI 9, XXV 4, XXIX 13, XXXII 6, 7, 9, XXXIV 13, XXXV 14, 25, XXXVI 7.

⁶⁶¹ Relatives : IV 50, VI 11, 26, XII 4, 5 (X2), XIX 11, XX 1, XXIII 2, XXX 11 ; temporelles : VI 14, XIV 9 (X2), XV 5, XVIII 30, 40, XX 21, 101 ; participes : V 22, X 9, XII 13, XXXV 22 et gérondif XX 24 ; finales : VI 11, 26 ; complétive : XXVII 1 (infinitive) ; causale : IV 9. Sans correspondant : I 13, V 5, 22 (X4), VI 8, IX 22, XIV 6, 16, XX 34 (X2).

et circumeuntes sepulchrum > « Quant au Sepulcre fumes » (VI 14), les participes ont été condensés dans un seul vb. simplifié ;

- participes : *supra portam sedens cantavit* > « s'estoit apparuz seant et chantant sur la porte » (XII 13), JLL a explicité le vb. sous-entendu « estoit apparuz » et transformé participe et vb. principal en deux participes qui expriment les deux actions contemporaines ; *in valle Josaphat considerantes locum ... sedimus* > « nous assesimes nous et reposames contemplant et considerant le lieu » (V 22) ;
- gérondif : *petiit veniam asserens* > « Il se humilia et pria le pardon, en disant que » (XX 24) ;
- finales : *Inde volentes accedere* > « De là nous meusmes nous pour aleir » (VI 11) ; *ut non viderent eos quidam insequentes et volentes Eos ledere ut dicunt* > « siques mauvaie gent qui les sievoient pour eulx grever ne les peurrent trouver, comme dient ceulx du paÿs » (VI 26), les deux participes coordonnés ont été transformés en une relative suivi par une finale ;
- complétive infinitive : *hominem sarracenum incedentem capite elevato* > « le sarrasin aller teste levee » (XXVII 1) ;
- causale : *timentes occidi a Sarracenis* > « car nous doubtiesmes bien que Sarrasin ne nous tuaissent » (IV 9).

Si l'on additionne ces 84 derniers exemples aux 51 précédents « de mouvement », il résulte que 89 fois sur 135 JLL a transformé le participe présent en propositions indépendantes, c'est-à-dire 66% des occurrences. Ce pourcentage est légèrement inférieur aux 79% relevés par Buridant pour la traduction du Pseudo-Turpin datable des années 1210-1229/37⁶⁶² : en effet, il n'a relevé que 34 cas contre nos 135, mais peut-être ces chiffres peuvent quand même nous indiquer qu'au XIV^e siècle le moyen français commençait à adopter des structures syntaxiques plus complexes, puisque cette « résolution en proposition indépendante, massive, détruit également l'étagement de la phrase latine et engendre une chaîne d'actions successives »⁶⁶³.

Résolution des participes passés

⁶⁶² Buridant 1976, p. 2.

⁶⁶³ Id., p. 37.

Des 14 participes passés que l'on a relevés, la plupart sont rendus par des formes verbales personnelles :

- 2 subordonnées temporelles : *ad fontem ad quem Judei obsessi ab Oloferne exhibant ad refocilandum* > « à la fontaine à laquelle Juifz prenoient leurs eaues quant Olofernes les eubt assis » (I 18) ; *Sed audito quod predicavimus* > « Mais tantost que il ouyrent que nous preschames » (XX 85) ;
- 1 relative : *Que usque nunc deserta et dubia est et a latronibus frequentata* > « Celle voie est encores moult gastee et preilleuse pour les robbeurs qui encores y habitent » (IV 19), le participe dépendait du vb. principal mais JLL traite la coordonnée indépendamment et la transforme en compl. causale et prop. relative ;
- 2 consécutives, *maxime strepitus ... quod omnis audiens territus fugiebat* > « si grant bruyt que tous ceulz qui le oyoient en furent tout esbahi et espouenté » (XII 4) ; *Turbatus soldanus* > « Le souldan ouy ces nouvelles, si en fu moult ayrez » (XXIX 5), JLL explicite la cause dans la principale et transforme le participe en une consécutive ; 1 coordonnée à valeur consécutif, où en outre les deux participes sont résumé dans un seul, *multitudo vero decepta et a Deo occulto justissimo tamen judicio excecata* > « et ainsi en est le commun peupple deceu » (XXXIV 26) ;
- propositions indépendantes : *valde territus evigilavit* > « fu ... moult espouentez et s'esveilla de grant peur » (XIV 31) ; *et conversus ad fratrem predicatorem qui proposuerat verbum dixit* > « Lors se converty et tourna li bonz anciens homs au frere qui la parole de Dieu avoit proposee, et li dist » (XVIII 43), le participe devient une principale à l'indicatif où le vb. est redoublé et la principale une coordonnée ; *et requisitus ex parte calife* > « il fut mandez par le califfe » (XX 22) ; *Requisiti autem super hoc, Jacobini asseruerunt* > « Donc demanda le califfe as Jacobins se c'estoit voirs ; il respondirent » (XX 29) ; *Contestati autem publice* > « et jurasmes et protestames tout en publicque et en appert » (XX 90) ; *commissa responsione cuidam archiepiscopo* > « si fu la responce commise à un archevesque » (XX 97).
- dans un cas le participe *congregati* a été absorbé dans le vb. principal *fecerunt* et traduit par un seul vb. français qui contient les deux sens « avoient assamblé » : *Semel enim congregati Curti ... fecerunt exercitum et obsederunt monasterium* > « une foiz que ces Curtes ... avoient assamblé grant host, et vinrent assoir celle abbeie » (XVIII 19).

Quant au participe futur, on ne rencontre que deux exemples dans le texte latin qui font partie de constructions périphrastiques actives. L'un est traduit par un simple indicatif futur *exituri sunt* > « cilz isteront » (XI 25), l'autre *dicturi sunt* (XXIX 16) n'a pas été traduit parce que JLL a réélaboré la structure de la phrase.

Résolution de l'ablatif absolu

Le texte de Riccold ne présente pas un grand nombre d'ablatifs absolus, et on ne compte en effet que 5 occurrences :

- 2 sont transformés en propositions subordonnées temporelles introduites par l'adverbe *quant*, p.e. *mane autem facto* > « Et quant vint au matin » (VIII 4), *quo comperto mandavit Chan* > « Quand ce sceut le Caan, il commanda » (XIV 3) avec déplacement du sujet ;
- 1 est transformée en une proposition indépendante circonstancielle à caractère temporel, *Et convocato clero et magno populo* > « Puis celui patriarce fist assamblar son clerget et son peupple » (XVIII 51) ;
- 1 est transformée en une proposition indépendante coordonnée à la principale, *et soluto precio* > « et celui la paye tant comme marchez se fait » (XXXII 5) ;
- 1 est transformée en un syntagme à caractère causal, *Et cum essent in campo altrinsecus imminente pungna* > « Avint que les II hostz furent assamblez et ordonnez par leurs batailles l'une contre l'autre *pour tantost ferir ensamble* » (XXIX 6).

Par contre, il y a 4 cas où JLL insère des constructions participiales absolues, 3 au part. passé et 1 au part. prés., qui n'ont pas de correspondant dans le texte latin mais qui résument le texte : « Tous ces sains lieux visitez » (VI 1), « Nostre pellerinaige fait à Saint Sepulcre » (VI 16), « Celle cité destruite » (XIV 4), « Se siege durant » (XIV 15). Il s'agit d'une construction assez récente du moyen français, peut-être modelée sur la syntaxe latine⁶⁶⁴.

⁶⁶⁴ Voir Marchello-Nizia 1997, p. 426 et Bengtsson 2007, p. 222 : « il semble établi que la naissance de cette dernière construction est à rechercher au début du XIV^e siècle et qu'elle parviendra à survivre au fil des siècles. Peut-être sa naissance est-elle due à la latinisation ou disons à la relativisation

Traitement des constructions gérondives

Les 46 constructions gérondives latines que l'on a relevées subissent différents traitements. 11 gérondifs n'ont pas été traduits, souvent à cause des réélaborations syntaxiques du traducteur. Dans 10 cas elles sont transformées en constructions avec l'infinif, principalement des finales (6 occ.), des complétives infinitives (3 occ.), des compléments consécutifs (1 occ.) :

- finales (exclusivement *ad* + gérond. acc.) : *exeunt ad seminandum* > « yssent de leurs villes pour semeir » (VIII 12) ; *quod sic faceret ad confirmandum discipulos suos* > « que Mahomet la fist cheoir pour confirmer en sa loy aucuns de ses disciples » (XXXIII 25)⁶⁶⁵ ;
- complétives infinitives : *non habet amplius potestatem revertendi ad domum parentum* > « la vesve ne se puet point retourner à la maison de son père » (IX 43) ; *parant se ad sepeliendum mortuum, et fatigat equum currendo et revolvendo usque ad lassitudinem* > « s'appareillent pour le mort enterrer, il prennent un bon cheval et font monter sus l'escuier du mort, et cellui escuier fait cellui cheval courre et recourre tant que il le recrandist » (X 5) ; *qui secure ponit se ad comedendum cum eis non invitatus* > « qui seurement et feablement se met avec eulz à manger, encores que il ne l'aient point priet » (XXVIII 9) ;
- complément consécutif : *ut daremus occasionem majoribus efficacius in pugnandi legem tante perfidie* > « ces argumens ay-je yci mis pour donner occasion aus autres de celle loy confondre et sauver la nostre » (XXXIV 49).

On trouve également un bon nombre de compléments avec substantifs ou infinitifs substantivés (7 occ.), p.e. : *dulcissima est et suavissima ad potandum* > « tres douce et tres bonne à boire » (I 16), *veniebat ad auxiliandum Tartaris* > « venoit à secours des Tartres » (IX 32), *deficerent non solum in respondendo sed etiam in querendo* > « Quant ces Nestorins

pendant la période du moyen français. Et on peut se demander si le calque linguistique y joue un grand rôle ».

⁶⁶⁵ Les autres exemples : *ad predicandum et moriendum* > « et [...] mourir » (PROL. 11), *parant se ad sepeliendum mortuum* > « il s'appareillent pour le mort enterrer » (X 5), *congregantur ad predicandum* > « pour oyr leur loy que leur evesque leur preschent » (XIX 12), *convenire ad corrumpendum* > « estre d'un accord pour corrompre » (XXXIV 33).

furent ainsi confusement desconfit, et que tout language leur faloit et en responde en et demandeir » (XX 100)⁶⁶⁶.

On signale en outre 2 propositions indépendantes : *boc totiens facit infingendo digitum et ponendo ad nares quousque nichil fetoris sentiat et tunc est aptus orare* > « et met son doit au derière et puis au neiz, tant que il n’y sante riens de pugnaisie et dont au primes est-il hables de faire ses orisonz » (XXIV 10), *reputant sufficientissima ad probandum quod* > « il croient fermement et cuident prouver souffisser que » (XXXV 9).

On trouve 3 temporelles : *aquam convertendo in vinum* > « quant aus neupces II converti eaue en vin » (I 2), *Tu fecisti venire frigus provocando ipsum* > « Tu es celi qui as fait venir le froit en ses païs, quant tu l’as ainsi traïet » (IX 11), *nam etiam loquendo ad invicem*, > « car quant il parlent ensamble il dient l’un à l’autre » (XXIX 1).

JLL transforme 2 fois en prop. subordonnées qui sont la conséquence des transformations syntaxiques : *ego modo fodi foveam ad sepeliendum eum* > « et je vieng tout droit de faire sa fosse là où il sera enterrez » (XX 25) et *non sufficit vobis ad credendum Machometum* > « qui adjoutent foy à Mahomet » (XXXIII 4).

On signale enfin la transformation en participes présents dans 3 occ. : *sed Deo servivit humiliando et puniendo cervicosum et superbum populum Judeorum* > « mais il le nomment ainsi pour le service que il fist à Dieu humiliant et punissant le peuple orgueilleux de Judee » (XI 10), *dicebant, totum officium stando* > « il le faisoient tout en estant » (XVIII 3), *navigando brachiis* > « les bras baliant et dejetant » (XXVII 1).

On trouve en outre 8 gérondifs avec fonction d’adjectif verbal, dont 5 avec fonction périphrastique passive. Dans 2 cas JLL transforme en prop. finale avec vb. à l’infinitif *pro fide dilatanda* > « pour la foy de Dieu essaussier » (RUBR. 3) et *faciunt testamenta pro canibus nutriendis* > « il laissent de l’argent et donnent pour norrir povres chiens » (XXV 7), dans 1 cas il transforme en relative *cum pasta consecranda* > « avec le paste dont il doivent sacrifier » (XX 37).

Les périphrastiques passives subissent des traitements différents : à + inf. *non mediocriter esse honorandum ut leporem* > « n’est mie moiennement à honnorer comme la

⁶⁶⁶ Autres exemples : *nichil ei darent ad comedendum* > « sanz boire et sanz menger » (XIV 8), *virtutem sanandi et consolidandi* > « vertu de sancir et de ressauder » (XV 11), *occurrit eis vel legendo vel loquendo* > « leur vient à bouche en parler » (XXVI 4), *habebat virtutem luxuriandi* > « il avoit vertu et puissance [...] en luxure » (XXXV 29).

lievre » (XII 13), *sciendum est quod* > « est assavoir que » (XXX 1, XXXV 1) ; prop. indép. *Et notandum quod* > « Et est grant merveille comment » (XXX 7) ; adj. *illum qui est occidentus* > « celi condempné » (IX 22), *Hec quidem referre verecundum est, sed magis tristandum quod* > « Ces choses sont trop desraisonnables et si est grant honte de les raconter, mais trop plus grant douleur est que » (XXXIV 8).

Passifs

On a relevé 103 vb. latins passifs dans le texte. Nous n'avons pas considéré ni les 63 vb. déponents, ni les 23 vb. au passif impersonnel à valeur médiale (souvent des *verba dicendi*). Les vb. à la voix passive ne semblent avoir créé aucun problème de compréhension au traducteur. 40 fois il a transformé les vb. à la voix active, p.e. *preter vestes quibus mortuus indutus est* > « une paire de draps sanz ceulz qu'il a vestuz » (X 2), *quod omnes captivi dimitterentur* > « que il delivraissent tous leurs prisonniers frans et quittés » (XIV 32), *cum ab extraneo visitantur* > « quant uns estranges les vient visiter » (XXVIII 7)⁶⁶⁷. JLL transforme 15 fois le passif en construction impersonnelle introduite par le pro-

⁶⁶⁷ Transformation à la voix active : *asscribantur* « il fist (= écrit) » (IV 7), *intensatur (frigor)* « il ont (grant froit) » (IX 10), *adduntur* « adjostent-il » (X 8), *sepeli(a)tur* « il ensevillisoient / est morte » (X 9, XVIII 12), *sustentabatur* « le soustenist » (XI 3), *audiebat* « il ouoit » (XII 3), *invenitur* « n'en pout point trouver » (XII 15), *venditur* « vendirent » (XII 16), *depopulabantur* « destruirent et excillerent » (XIII 17), *liquaretur ... colaretur* « fondre ... il firent couler » (XIV 12), *vocabatur* « nommoient » (XIV 29), *conjugantur* « de retourner » (XVIII 14), *convertabantur* « se convertirent » (XVIII 47), *vocatur* « a nom » (XX 41), *disconsecratur* « desconsacrent / desconsacreroient » (XX 44, 48), *repellamur* « osteroient » (XX 102), *appellantur* « il nomment » (XXI 7), *revertitur* « il retourne » (XXIV 10), *tenentur* « doivent-il » (XXV 1), *congregantur* « il s'assemblent » (XXV 10, XXXV 3), *infatuantur* « devient » (XXV 12), *peterentur* « ne souffroient à vivre » (XXVI 5), *fatigentur* « ne leur soit mie si grant paine » (XXVI 8), *pena debetur* > « autre paine soit deue » (XXX 6), *describeretur* « fist descripre et registrer » (XXXIII 13), *inveniuntur* « il ne treuvent » (XXXIV 28), *dicuntur* « ce que Dieux dist » (XXXIV 28), *terminabitur* « finera » (XXXV 3), *invenitur* « lisons et trouvonz / on ne treuve point » (XXXV 21), *argueretur* « le emblasmerent » (XXXV 23), *reprehenderetur* « l'emblamerent » (XXXV 25), *augeretur* « pour le peupple acroistre » (XXXV 27).

nom *on/en* (surtout vb. tels que *dicetur* passif, qui peut fonctionner comme *dicetur* impersonnel en latin). Par ex. *occiduntur / occiderentur* > « on les tue / on tuast » (VII 4, XX 30), *rumpitur* > « si ne bris-on » (XV 6), *providetur* > « on pourvoit » (XXIII 2, XXV 13)⁶⁶⁸. Enfin, 48 fois il conserve la forme passive : *imprimeretur* > « fu ... emprientee et fichee » (PROL 9), *ymmo non reputatur Caan nisi habeat uxores alterius Caan* > « et n'est mie cilz tenus pour Caan se il ne prend toutes les femmes son devanher » (IX 27), *Baptizetur* > « Soit baptisez » (XVIII 7), *inveniri* > « peurent estre trouvees » (XXI 11), *describeretur* > « fist descripre et registrer » (XXXIII 13)⁶⁶⁹.

Les données indiquent que le traducteur ne renonce pas au passif : en pourcentage, 47% de conservation du passif, 14% de transformation en impersonnel et 39% de transformation à la voix active, c'est-à-dire presque moitié-moitié.

Résolution des phrases cum + subjonctif

⁶⁶⁸ Transformation à l'impersonnel : *reconciliatur* « on le apaise » (IX 23), *dicitur / dicetur* (passif) « on appelle / nomme-on » (XV 11, XVII 3, 4), *argueretur* « on lui demanda » (XX 23), *exponitur* « expose-on » (XXIII 3), *vocantur* « on dist » (XXIV 6), *solvitur* « paie-on » (XXV 13), *appellatur* « on appelle » (XXXIII 20), *conservantur* « on gardoit » (XXXIV 42).

⁶⁶⁹ Conservation de la voix passive. : *continetur* > « sont contenuz » (RUBR 2), *tolletur* « sera ravy et osté » (V 8), *assumantur* « soit ravis » (VII 4), *lige(n)tur* « le puist loyer » (VIII 10, 12), *completur* « est acompli » (VIII 13), *constringitur* « est contraint » (VIII 13), *condempnatur* « est condempné » (IX 21), *verberari* « estre batuz » (IX 23), *fundatur* « estre espandu » (IX 26), *reputa(n)tur* « est tenus/e ; sont reputez » (IX 27, 44 ; XXIV 6), *interficentur* « fuissent mis à mort » (XIV 3), *salvabuntur / salvabitur* « il seroient sauvé » (XIV 20, XXX 5), *festinantur* « tantost fist appeler » (XIV 30), *dicebatur* « est appele » (XV 3), *dicuntur* (sens passif) « sont appelez » (XVI 3), *suffocatur* « est noyez » (XVI 13), *baptizetur* « soit baptisez » (XVIII 7, XX 35), *dampnemur* « nous ne soyonz dampnez » (XVIII 24), *congregantur* « est assemblé » (XVIII 47), *cogantur* « il ne soient constraint » (XX 8, 9), *sepeliantur* « fu ensevelis » (XX 27), *recipiuntur* « ne seront point receues » (XX 34), *frangitur* « fust despeece » (XX 47), *disconsecratur* « ne seroit desconsacré » (XX 47), *verterentur in admiratione* « en furent esmerveillez » (XX 99), *inveniri* « estre trouvees » (XXI 11), *detine(n/a)tur* « sont/soient detenu(e)s » (XXV 2, 6), *conculcetur* « ne soit fruslé » (XXVI 3), *laudetur* « benoit/loé soit-il » (XXVI 4 ; XXVIII 6), *accipiatur* « soit prins » (XXIX 8), *occisus est / occiduntur* « soit / soient tue(i)z » (XXIX 14), *ponantur et mandentur* « (sont) contenues » (XXX 6), *ponitur* « contenu est » (XXXIV 27).

Pour cette catégorie nous appuierons notre analyse sur l'étude de Duval relatif à la traduction du *Romuleon* de Sebastien Mamerot⁶⁷⁰. Ainsi, nous ne distinguerons pas les constructions causales, temporelles ou concessives dans le texte latin mais leur réalisation dans le texte français du traducteur. On a relevé 55 exemples de construction *cum* + subj., dont 7 n'ont pas de correspondant dans la traduction⁶⁷¹ : on a donc affaire à 48 exemples.

13 fois le traducteur transforme cette construction en phrases indépendantes :

- *cum autem omnis populus baptizaretur et clamaret* > « et tous nous baignames ou flue à grant devotion chantant » (IV 23) ;
- *Nam cum Tartari essent ex una parte fluvii et adversarii eorum fortiores ex alia* > « Tartre furent d'une part du flueve et leurs ennemis de l'autre part » (IX 30) ;
- *cum vero ultra montes illos habitarent* > « Tartre habitoient oultre ses montainges » (XII 1) ;
- *cum valde propinquus timeret intrare* > « jusques à tant que il vint droit joingnant : lors s'en apperchut, si s'esbahi et ne osa entrer » (XII 6) ;
- *et ipse cum peteret comedere posuerunt coram eo aurum et argentum* > « il pria que on li donnast à menger ; Tartre prinrent de l'or et de l'argent » (XIV 8), à lire avec la transformation du *cum* + subj. coordonné qui précède et qui a été transformé en temporelle introduite par *quant* ;
- *cum nullo pacto possent eam capere* > « par nulle voie Tartre ne le paurent conquerre » (XIV 14) ;
- *Cum autem predictus Argon multum sanguinem effudisset* > « Celluj Argon fu moult crueulz homs, et avoit en son temps moult sanc expandu » (XIV 27) ;
- *Cum autem argueretur quare non statim venerat* > « On lui demanda pourquoy il avoit tant attendu de venir » (XX 23) ;
- *Cum autem califa vellet scindere vestes* > « À cestuy mot fu moult destourbeiz le califfe » (XX 26), on le compte même si la phrase latine n'a pas bien été comprise par le traducteur ;

⁶⁷⁰ Duval 2001, p. 323-4.

⁶⁷¹ Les passages qui n'ont pas été traduits sont : *fecit convivium cum vellet regnare* (IV 44), *cum inveniremus Dominum* (VI 16), *cum esset hebreus* (VI 19a), *cum essent in locis desertis quasi bestie* (XII 1), *cum tamen in caldeo dicant eos esse* (XX 34), *cum constet quod* (XXXII 13) ; on y ajoute la construction de *cum* suivi par participe *cum querentes Dominum* (VI 14).

- *Nos igitur cum desideraremus evacuare perfidiam Machometi* > « Nous avions moult grant desire à desputer à eaulz et de confondre la maistié de la loy Mahommet » (XXI 8) ;
- *Et cum essent in campo altrinsecus imminente pungna* > « Avint que les II hostz furent assamblez et ordonnez par leurs batailles l'une contre l'autre pour tantost ferir ensamble » (XXIX 6) ;
- *Et cum admirarentur Sarraceni et quererent a Machometo si omnia illa vera erant* > « Dont il avint jadis que Sarrasin en eubrent grant merveille, si demanderent à Mahommet se tout estoit verité que en ce livre estoit contenuz » (XXXII 2) ;
- *cum dimiserint ibi integro* > « desquelz il laisserent les noms et laissent encores les noms » (XXXIV 39).

Les 35 exemples restant se distribuent ainsi : 21 fois on retrouve des propositions indiquant la postériorité, introduites par l'adv. *quant* suivi par l'indicatif, et c'est la construction la plus fréquemment choisie :

- *maxime cum in mente mea revolverem* > « et especialment quant me vint en mémoire » (PROL 6) ;
- *Et cum esset juxta mare* > « Et quant il fu venus là sus la meir » (VI 25) ;
- *nam cum Tartarus aliquem verberat* > « siques quant tartre bat aucun » (IX 23) ;
- *Et cum viderent* > « Quant les dames des Tartres virent » (IX 35) ;
- *Cum autem exercitus Abaga terga verteret* > « Quant le host Abagua Caan fu desconffit » (IX 47) ;
- *Cum autem imperator Caan comprehensum eum vellet occidere* > « Et quant on le devoit mettre à mort » (IX 48) ;
- *cum autem ibi aliquis apropinquaret* > « que quant aucun y approssoit » (XII 3) ;
- *Nam cum per tres dies nichil ei darent ad comedendum* > « Et quant il y obt esté III jours sanz boire et sanz menger » (XIV 8) ;
- *Et cum invenissent legem largissimam* > « Et quant il trouverent que celle loy estoit moult large » (XIV 21) ;
- *et cum nichil possent prevalere* > « Et quant il virent que il ne le porrent conquerre » (XVIII 20) ;
- *Cum autem hoc viderent* > « Quant ce virent ces Curtes » (XVIII 24) ;
- *Et cum audierunt* > « Quant il nous avoient une fois ouy preschier (XVIII 29) ;
- *Cum enim dicunt Eum esse verum Deum* > « quant il disoient que Jhesu Crist fu vrais Dieux » (XVIII 36) ;

- *Et cum deberent statuta die convenire coram califa de Baldaco et cum timeret patriarcha Nestorinorum venit* > « Quant au jour asseigné ad ce furent venu devant le califfe de Baudas et le patriarche des Nestorins se doubtast que il ne fust vaincu, vint » (XX 19) ;
- *Cum igitur accederemus ad eos in Baldacum* > « Quant venu fumes en la cité de Baudas » (XX 84) ;
- *Cum vero nos sic eiecissent et excommunicassent* > « Quant il nous eurent ainsi hors de leur eglise debouté et escumenchez » (XX 87) ;
- *cum autem convenremus in loco communi* > « Quant vint au jour nommé » (XX 98) ;
- *Cum autem turpiter et totaliter deficerent* > « Quant ces Nestorins furent ainsi confusement desconfit » (XX 100) ;
- *cum tamen tempore Passionis Christi ministri et pontifices templi testarentur quod* > « quant li sacerdos du temple qui crierent au temps de la Passion Jhesu Crist » (XXXII 16) ;
- *(quando...) cum argueretur* > « (quant...) et les gens le emblasmerent » (XXXV 23) ;
- *(quando...) et cum reprehenderetur* > « (quant...) et les gens l'em·blamerent » (XXXV 25).

Quatre fois JLL exprime la simultanéité par le biais de la loc. adv. *ainsi que*, 1 fois par l'adv. *lors* :

- *cum sequeretur Filium portantem Crucem* > « ainsi que Elle sievoit son benoit Filz » (V 27) ;
- *nam cum iremus cum camelis* > « ainsi que nous cheminastes pour faire nostre voyage » (VIII 3) ;
- *et de nocte cum essemus in deserto* > « ainsi que nous estiemes ou desert » (VIII 3) ;
- *Cum autem in paucis diebus cresceret numerus fidelium* > « ainsi que croissoit le nombre des convertis à la Sainte Foy » (XVIII 47) ;
- *Et cum diceret calipha* > « Lors dist le califfe » (XX 28).

Deux fois JLL explicite le sens casuel de la phrase par le biais de la conj. causale *comme* :

- *Cum ego minimus in ordine predicatorum recogitarem frequenter* > « Comme je, le mendre de l'ordre des freres prescheurs, jadiz eusse souvent en mon coraige et en ma pensee » (PROL 1) ;
- *Cum autem nec sic vellet rex civitatis Tartaris acquiescere* > « Et comme le roy de la cité veoit tous les jours, devant lui, sa gent morir, tant par la plage tant par les annemis, et son pouvoir amenuir et aleir à nient – si ne se volt oncques rendre » (XIV 16).

Trois fois il conserve la valeur adversative des propositions latines, évidemment aidé par la présence des adv. *tamen* et *autem* :

- *cum tamen in multis partibus intrent in eo aquei* > « nompourquant y entrent, en pluseurs lieux, moult d'eaues » (I 16) ;
- *cum autem rennuerent timentes ne ipsos deciperemus* > « mais il, quil estoient simple gent, se doubterent que nous ne les deceussions » (XVIII 27).
- *cum tamen ut se jactabat, habebat virtutem luxuriandi* > « et nompourquant se vantoit-il que il avoit vertu et puissance autant, en luxure » (XXXV 29).

Une fois il respecte la valeur consécutive, aidé par *quia* traduit par la conj. *car* :

- *quia cum in se sit desertus et nichil boni habens* > « car le mont de li est si desert que on n'i treuve rien de bien ne de plaisance en ly » (i 24) ;

Dans les cas restants, il transforme la construction en une sorte de conclusive introduite par « et si », *Et cum omnes rationes et Scripture deficerent* > « Et si ne savoient autre raison monstrier » (XVIII 46), une fois en une complétive *Dicunt quod cum Christus transiret inde et quereret a labore seminante cicera dicens* > « dient les gens du païs que Nostre Seigneur passoit une fois par là, sy demanda à ceulz qui là semoient chiches » (IV 50), avec une locution qui donne l'idée de temporalité *Cum quidam Francus veniret* > « Dont, il avint que une fois un franchois vint » (IX 8).

En conclusion, JLL respecte 35 fois sur 48 la construction subordonnée complexe propre au latin (73%), et semble explorer toutes les différentes nuances possibles, temporelle, causale, concessive, adversative, consécutive. Il démontre ainsi une bonne maîtrise de cette construction latine et de la langue française.

Dans notre analyse on n'a pas considéré les 18 exemples de temporelles introduites par *cum* + ind., 11 fois traduites par *quant* + ind., 1 fois transformée en proposition indépendante *Unde cum ipsi sunt divisi in multas sectas* > « Ore sont-il divisez en pluseurs sectes et divisions » (XXXVI 12), 4 fois non traduites⁶⁷². On remarquera enfin l'exemple

⁶⁷² Proposition transformées en *quant* + ind. : VI 13, IX 11, 17, X 5, 8, 8, XI 16, XXIV 1, XXVI 7, XXVIII 7, XXXII 3. Non traduites : IV 14, V 26, VI 11, XIX 14.

de temporelle *cum* + ind. transformée en causale : *Judei voluerunt praecipitare Christum cum incepit eis legere et predicare* > « les Juifs vouloient Nostre Sire Jhesu Crist jeter aval pour ce que il leur commencha à prescher et monstrier leur sauvement » (I 24).

Itérations synonymiques

Nous indiquons sous ce nom la figure stylistique souvent connue comme « réduplication synonymique » (Löfstedt 1976), « couples de synonymes » (Burcker 1979), « binômes synonymiques » (Buridant 1980). La définition est tirée de Silvio Pellegrini : « Chiamo iterazione sinonimica la figura di parole per cui un concetto, anziché mediante un solo termine, viene espresso in maniera insistente mediante l'aggruppamento di due o più sinonimi, o di quasi sinonimi, o di vocaboli non sinonimi di necessità, ma come tali adoperati in un contesto »⁶⁷³. Cette définition nous permet d'analyser le traitement de quatre catégories grammaticales : adverbes, adjectifs (+ compléments de spécification), substantifs et verbes, parmi lesquels on comptera les participes à valeur verbale⁶⁷⁴.

Les éditeurs du texte d'Odoric n'ont pas mené une enquête exhaustive sur ce sujet. Seul Philippe Ménard, dans un autre article, affirme : « il est exceptionnel de trouver des groupes de deux mots associés [...] On observera qu'il ne s'agit pas exactement de synonymes et que les deux termes unis ont des aires sémantiques différentes. Les deux mots se complètent. Ils ne font pas exactement double emploi »⁶⁷⁵. Pour Riccold le discours semble être différent. Peut-être une analyse plus approfondie du texte odoricien pourrait donner d'autres résultats.

ADVERBES

⁶⁷³ Pellegrini 1953, p. 155.

⁶⁷⁴ Cette répartition est quelque peu plus raffinée de celle adoptée par Melkersson 1992, p. 83, composée par substantifs, adjectifs-adverbes et verbes.

⁶⁷⁵ Ménard 2012, p. 44.

Des nombreux adverbes, 5 seulement ont subi un procès d'amplification : 2 d'entre eux sont constitués de calque + synonyme, *publice* > « en publique et en appert » (XX 90) et *secure* > « seurement et feablement » (XXVIII 9) ; 2 adoptent la structure contraire, *subito* > « tantost et soubdeinement » (VIII 2) et *diligentur* > « bien et dilligemment » (XXII 2). Enfin, *corporaliter* > « corporellement et souverainement » est développé en calque + un autre adv. qui en intensifie la qualité mais qui n'est pas synonyme du premier ; il s'agit, en effet, de la manière de Christ dont le Christ a occupé les lieux saints, physiquement mais surtout avec dignité souveraine.

ADJ. ET COMPL. DE SPECIFICATION

Les 37 exemples de cette catégorie se répartissent ainsi. Dans 16 cas l'adj. simple latin subit le redoublement, auquel il faut ajouter 4 cas de complément de spécification redoublé et 2 cas où l'adj. est triplé, dans 3 cas deux adj. deviennent trois (total 25).

Ajout de sens :

- *parvulus ille magnus* > « petis enfes qu'i n'a grigneur ne parail » (V 1) ;
- *parvam barbam* > « pau ou nient de barbe » (IX 1) ;
- *coronas maximas* > « couronnes plus grandes et plus hautes » (IX 29) ;
- *parate* > « bien armees, bien ordonnees » (IX 31).

Intensification du sens :

- *flentis* > « plourant et dementant » (VI 4) ;
- *virulentos libros* > « livres faulx et mauvais » (VII 8) ;
- *fidelissime* > « castes et loyales » (IX 46) ;
- *infinitos* > « sanz fin et sanz nombre (XIV 5), ainsi comme *infinitos* > « que sanz fin et sanz nombre » (XVIII 16) ;
- *viros bellicosos* > « gens d'armes, gent de guerres » (XIV 19), transformé en complément de spécification ;
- *mirabile* > « noble et merveilleuse » (XIX 14) ;
- *sua carnalissima mente* > « à son coraige tres carneil et tres luxurieux » (XXXIV 20), intensifié par l'adv. *tres* ;

- *corrupta exemplaria* > « faux et corrompus exemplaires » (XXXIV 47) ;
- *nefarius* > « maruoiez et mauvais » (XXXV 27) ;
- *veras* > « vraies, veritables » (XXXVI 10).

Transformation en substantifs :

- *falsitatem abominabilem* > « plains de faulceté et de abomination » (XXXV 18), insertion d'un adj. *plains* et transformation en deux compléments de spécification ;
- *execrabilem* > « en toute mavaiseté et ordures » (XXXV 19), transformation de l'adj. latin en locution pour expliquer.

Compléments de spécification doublés :

- *pontifices ydolorum* > « gent payenne, sacerdos qui sacriffient as ydolles » (XI 1), souci d'expliquer ;
- *stragem hominum* > « destruction de gens et paÿs » (XI 17) ;
- *streptitus tubarum* > « moult de trompe et de buisines » (XII 3) ;
- *filios perdicionis* > « enfanz de perdition et d'enfer » (XXXVI 7).

Adj. triplé :

- *per talem legem* > « par telle maloitte et vilaine et desraisonnable loy » (XXXIV 8) ;
- *homo totus lubricus* > « homs carnelyz, ordz et luxurieux » (XXXIV 20).

Couple d'adj. triplé :

- *et sunt feroces et bellicose* > « Et sont toutes fortes femmes, cruelles et bateillereses » (IX 46) ;
- *vino puro et forti* > « de bon fort vin pur » (X 6) ;
- *crudeles et avaros* > « cruelle gent et sanz pité et avers » (X 10).

Dans 7 cas deux adj. sont réduits à un, dans 5 cas deux adj. restent deux.

Réduction à un adj. :

- *fetentes et sulfuree* > « puantz souffre » (I 16), transformation en participe présent et complément de cause efficiente ;
- *pelliciatum et foderatum* > « bien fourré » (IX 11), adj. renforcé par l'adv. *bien* ;
- *cervicosum et superbum* > orgueilleux (XI 10) ;
- *monstruosam et rabiosam gentem* > « la tres mauvaise gent » (XVI 1), adj. renforcé par l'adv. ;
- *summi et altissimi* > « souverain » (XXX 3) ;
- *certissimum et probatissimum* > « certaine » (XXXII 1) ;
- *irrationabile videtur et impossibile* > « moult desraisonnable » (XXXIV 11), adj. renforcé par l'adv.

Conservation des deux adj. :

- *flentes et admirantes* > « moult esmerveillez et dolans » (I 21), avec inversion du second adj. ;
- *fortissima atque inexpugnabilem* > « si forte et si bien garnie » (XIV 14), le superlatif est transformé en adv. *bien* dans une consécutive introduite par *si* ;
- *largam* > « large et legere » (XVI 10) ;
- *captivos et sclavos* > « prisonniers et esclaves » (XXV 2)⁶⁷⁶ ;
- *aperto et turpi verbo profert* > « expressement le villain mot et par vilain language » (XXXII 7), transformation du premier adj. en adv. et du second en deux adj. identiques.

SUBSTANTIFS

On a relevé 76 exemples d'amplification concernant les substantifs. Dans 45 cas il s'agit de réduplication simple, auxquels on ajoute 5 transformations plus élaborées. Dans 4 cas le traducteur triple un couple, dans 1 cas il triple un vb. simple. Dans 12 cas il réduit un couple, dont 5 fois il s'agit d'un subs. suivi par un adj. ou d'un complément ; enfin, 9 fois le couple est respecté.

⁶⁷⁶ Cet ex. est un peu plus compliqué : il s'agit peut-être de deux subs. avec un attribut du compl. d'obj. transformés en un subs. avec deux adj. *redemit captivos et sclavos sarracenos qui detinentur captivi* > « provinces racheter les Sarrasins prisonniers et esclaves et qui sont detenus prison »

Réduplication élaborée⁶⁷⁷ :

- *tramorticionis* > « chey en palmisons » (V 27), on passe d'un subs. à un vb. et son complément ;
- *sepulture* > « mort ensevely et enterré » (XVIII 13), le subs. devient un vb. accompagné de deux adj. synonymiques ;
- *omne edificium habitacionis* > « tous edifices et toutes habitacions » (IX 4), le subs. avec adj. est transformé en deux adj. ;
- *de cavernis terre* > « de leurs cavernes et de leurs tanieres » (VIII 2), le subs. avec compl. de spécification est transformé en deux subs.
- *aliqua dubtatio* > « aucune doubtance, aucune question doubtable » (XXXIV 45).

Couple de subs. triplé :

- *civitates et castra* > « villes, citez, chasteaulx » (IX 4) ;
- *reverenciam ... et obsequium* > « honneur et reverence et service » (IX 5) ;
- *Nam ebrietatem et vomitum ex ebrietate* > « Yvroingnes, outraiges en mengier et en boire, et vomir par outraige de boire et de menger » (IX 14), réélaboration un peu complexe, on peut retenir *ebrietatem et vomitum* comme couple triplé en « yvronignes, outraiges et vomir » ;
- *cum loyacalibus et subtilitate argumentorum* > « par leur logicque et par leurs fallaces et par leurs vains arguemens » (XVIII46).

Subs. triplé :

- *fortilicium* > « villes, chasteaulx ne forteresses » (XIV 18).

Conservation des deux subs., on ne retiendra que l'exemple le plus intéressant⁶⁷⁸ :

⁶⁷⁷ Les réduplications simples sont aux ch. PROL 10, I 2, IV 10, VI 14, 18, 24, VII 4, 6, VIII 1, IX 31, 41, 42, 43, X 5, 7, XII 1, 2, XIII 2, 5, 17, 19, 19, XV 7, 8, 10, XVIII 2, 28, 44, 45, XX 68, 103, XXI 2, XXII 3, XXIV 7, XXV 6, XXVI 1, XXIX 11, 17, 18, XXXII 8, 13, XXXIV 16, XXXV 4, XXXV 34.

⁶⁷⁸ Les autres exemples sont aux ch. IV 5, V 3, VI 25, IX 8, 42, 42, XV 8, XX 5.

- *urbanitate et familiaritate* > « courtoisement et ameablement » (XXVIII 5), les deux subs. ont été transformés en deux adv.

Réduction à un seul subs., on ne retiendra que les exemples plus intéressants de réduction à un subs. suivi par adj. ou complément⁶⁷⁹ :

- *insipiditatis et indevocionis* > « deffaultes de devocion » (I 4) ;
- *temptacioni et cupiditati* > « tamptation de convoistie » (IV 27) ;
- *similes sunt symee et maxime senes* > « semblent estre vieuls singes » (IX 2) ;
- *uxores et mulieres* > « femmes espousées » (IX 27) ;
- *patres et monaci* > « devanchier moisne » (XVIII 17).

VERBES

On a relevé 61 exemples de verbes concernés. L'amplification concerne 52 exemples, dont 38 sont simples réduplications plus ou moins synonymiques, 13 voient un ajout de sens, 3 triplent le verbe et 1 est le développement de deux à trois. On laissera de côté les réduplications simples pour se concentrer sur les exemples les plus intéressants⁶⁸⁰.

Ajout de sens, généralement on indique l'action qui précède ou qui suit celle exprimée par le vb. latin :

- *tolletur* > « ravy et osté de toy » (V 8), il est question ici du prophète Hélie, qui sera ravi aux Cieux et soustrait à son disciple Elisée ;
- *flagellatus* > « loyez et batus » (VI 8), il est question du supplice du Christ, qui est d'abord lié et puis battu ;
- *invenimus* > « j'é trouvé et entandi » (VIII 10) ;
- *conqueruntur* > « il se plaignent et murmurent » (IX 10)

⁶⁷⁹ Les autres exemples sont aux ch. I 9, V 8, VI 16, 21, XV 6, XX 99, XXXV 20.

⁶⁸⁰ Les réduplications sont aux ch. PROL 10, IV 7, V 22, VI 2, 19, 25, 25, VII 4, 26, X 6, 16, XI 11, XIV 13, 21, 28, XV 1, XVI 9, 26, XVII 1, 6, XVIII 4, XIX 11, XX 7, 24, 42, 90, 102, XXI 5, 8, XXVII 1, 4, XXIX 17, XXX 5, XXXI 1, XXXIII 13, XXXIV 10, XXXV 27, 36.

- *depopulabantur* > « détruisent et excillerent » (XIII 17) et « détruisent et firent soudainement si tres grant excil » (XIII 19), JLL développe le sens de l'action de l'invasion mongole : d'abord on détruit les villes et après on exile les peuples ;
- *stetit* > « manoit et prechoit » (XVII 3), Jonas à Ninive y réside et prêche ;
- *venit coram* > « se apparu et monstra devant » (XX 22) ;
- *impugnare* > « impugneir ne vaincre » (XX 101) ;
- *dimittunt eas abire* > « les laissent aleir et voleir frans et delivres » (XXV 6)
- *rebellavit* > « il se commancha à enorgueillir et reveler » (XXIX 4) ;
- *concedo* > « je croy bien et ottroy » (XXXV 16) ;
- *concupit* > « il eubt ravie et geut » (XXXV 25), d'abord Mahomet ravit la femme et ensuite ils couchent ensemble.

Vb. triplé :

- *adiuravimus* > « Si leur enortames et supliames et aussi les coniuasmes » (XVIII 35) ;
- *attendimus* > « ouysmes-nous et entendeismes ... et veismes » (XXI 11) ;
- *quid prohibet* > « quelle chose il sueffre, quelle chose il ottroie ne quelle chose il defent » (XXXI 5).

Couple de vb. triplé :

- *comedunt et bibunt* > « ne vivent ne ne boivent ne menguent » (IX 7), en effet JLL ajoute un sens qui résume les deux autres.

Les 7 autres exemples se répartissent en 2 conservations du couple et en 5 réductions à un seul élément.

Conservation :

- *legere et predicare* > « prescher et monsther leur sauvement » (I 24) ;
- *vivificare et gubernare* > « gouverneir ne rendre » (VI 5) ;

Réduction :

- *legimus et predicavimus* > « leusmes » (I 24) ;
- *vadens et veniens* > « si venismes » (IV 34) ;
- *destruxerunt et exterminaverunt* > « destruerent » (XIII 9) ;
- *odiunt et persequuntur* > « heent » (XX 16) ;

- *per experientiam vidi et probavi* > « je le vy devant mes yeulz » (XXIV 1).

Des 179 procédés d'itération synonymique, on peut isoler 146 occurrences d'amplification du latin au français, dont 138 sont des réductions, plus ou moins synonymiques, proprement dites. Il n'est pas facile de catégoriser nettement les typologies d'itération synonymique, mais en généralisant on pourrait ainsi structurer les catégories : A1) 63 fois le traducteur fournit une traduction presque littérale du mot latin (46%), A2) 36 il fait pareil mais déplace le calque en deuxième position (26%), A3) dans les 39 dernières occurrences il propose des séries de mots plus ou moins substitutifs de l'original latin (28%). On donnera quelques exemples⁶⁸¹ :

A1) :

- *signorum* > « signes et miracles » (I 2) ;
- *fixum fuit* > « fut fichée et cuingnée » (VI 2) ;
- *fovea* > « une fosse, une caverne » (VI 24) ;
- *parvam barbam* > « pau ou nient de barbe » (IX 1) ;
- *strepitus tubarum* > « moult de trompe et de buisines » (XII 3) ;
- *respondeas* > « répondre et raison rendre » (XIV 28) ;
- *super bonos et malos* > « sur les mavais et sur les pecheurs aussi bien que sur le bons et justes » (XV 10), l'inversion concerne les deux membres de la phrase latine et non les redoublements ;
- *gallinam* > « une geline ou un poulet » (XXIX 17), mais dans le paragraphe suivant (§ 18) le même mot a été développé ainsi « un chapon ou une poille » ;
- *describeretur* > « descripre et registrer » (XXXIII 13) ;

A2) :

- *vitam eternam* > « paradis et vie perpetuellement durant » (VII 4) ;

⁶⁸¹ Liste complète des exemples que l'on a considérés : A1) PROL 9, 10, 10, I 2, V 1, VI 2, 4, 24, 25, VII 6, VIII 1, 2, 10, IX 1, 4, 14, 26, 29, 41, 43, 46, X 5, 7, 9, 10, XI 11, XII 3, XIII 2, 17, XIV 5, 13, 28, XV 8, 10, XVI 10, 12, XVII 3, 6, XVIII 2, 4, 16, 44, XXIX 7, XX 7, 24, 90, 101, XXI 5, XXV 6, 6, XXVI 1, XXVII 1, XXVIII 9, XXIX 11, 17, XXX 5, XXXIII 13, XXXIV 10, 20, 45, XXXV 18, 34, 36, XXXVI 7 ; A2) IV 7, 10, V 8, 22, VI 19, VII 4, VIII 2, IX 5, 7, XI 1, XII 2, XIII 17, 19, XIV 18, 19, 21, XVI 9, XVII 1, XIX 11, 14, XX 68, 90, 102, XXI 8, XXII 2, XXIV 4, 17, XXXI 5, XXXII 13, XXXIV 20, 47, XXXV 4, 10, 16, 25, 27 ; A3) VI 8, 18, 25, VII 4, 8, IX 4, 10, 31, 41, 46, XI 6, 17, XII 14, XIII 5, 19, 19, XV 1, 7, XVIII 13, 28, 35, 45, 46, XX 22, 42, 103, XXI 11, 11, XXII 2, 3, XXVII 4, XXIX 18, XXXI 1, XXXII 8, XXXIV 8, 16, XXXV 18, 27.

- *pontifices ydolorum* > « gent payenne, sacerdos qui sacriffient as ydolles » (XI 1), réélaboration complexe où l'on peut lire *payenne* comme premier membre du redoublement et le syntagme relatif « qui sacriffient as ydolles » comme deuxième membre plus proche de l'original ;
- *religiosi quam seculares* > « clers ou leis, religieux ou seculers » (XX 68) ;
- *veras* > « vraies, veritables » (XXXVI 10), l'adj. *veritable* est plus proche du sens de *verax* comme 'qui dit la vérité' ;
- *habborrent* > « ha ... horreur et abomination » (XXII 17) ;
- *quid prohibet* > « quelle chose il sueffre, quelle chose il ottoirie ne quelle chose il def-fent » (XXXI 5) ;
- *concubiti* > « il eubt ravie et geut » (XXXV 25), JLL donne une information supplémentaire ;

A3) :

- *est alia ecclesia* > « est une citerne, une croucte » (VI 18), JLL avait probablement des informations supplémentaires sur ce lieu, voire une leçon différente dans son modèle latin ;
- *a suis parentibus* > « aus peres et aus meres des femmes » (IX 41) ;
- *gloriam hominum* > « la gloire des gens et dou monde » (XX 103) et *stragem hominum* > « destruction de gens et paÿs » (XI 17), la traduction *gens* est appropriée mais ne calque pas le latin *hominum*, puisque Riccold emploie aussi le mot *gentes* (RUBR 2) ;
- *incidebant* > « coppoient et circoncidoient » (XX 42), le premier mot est assez proche de *incidere* mais ne le calque pas, le deuxième explicite la pratique de la circoncision ;
- *deridet* > « ne se gabe ne mocque » (XXVII 4), les deux vb. sont synonymes mais peut-être le premier a une connotation plus archaïque (voir les gloses des mss. *BF* au *gabent* IV 50).

Enfin, des 138 amplifications, les mots qui composent une amplification sont le plus souvent reliés par la conj. *et* (107 occ., 78 %), moins fréquemment par les conj. *ne* (9 occ., 7%) et *ou* (6 occ., 4%), à côté de 13 asyndètes (9%) ; on ajouté 3 exemples mixtes d'asyndète avec *et* ou *ne* (2%).

Les savants ont généralement parlé de procédé de réduplication comme une pratique « héritée de la rhétorique antique pour être reprise dans les Arts poétiques médiévaux, où elle est rattachée à l'*amplificatio*, dont elle constitue l'un des procédés,

l'interpretatio », derivant de l'indication rhétorique *eam rem dicere, sed commutate*⁶⁸². Ainsi, le couple serait construit avec un second terme qui fonctionne comme « un mot d'appui, une mini-glose jouant par rapport au premier le rôle d'un vecteur sémantique orientant ou précisant son sens »⁶⁸³. JLL ne fait pas exception. Le texte de Riccold ne présente pas un grand nombre de mots latins qui pourraient créer des grandes difficultés au traducteur ; son latin est tout à fait médiéval, il n'emploie pas des termes trop éloignés de la langue connue et employée par JLL, ainsi il est pour lui assez simple de trouver des correspondants assez précis pour sa traduction.

2.7.7. *Rapports intertextuels : que se passe-t-il dans les autres traductions ?*

Parfois JLL insère des ajouts dont on peut retracer les sources ou que l'on retrouve dans d'autres textes de son recueil. C'est le cas, par exemple, de la petite référence que l'on a déjà analysée à propos de l'alliance entre Chrétiens et Mongols dans le ch. XIII 20, reprise du récit de Hayton II, 3 (voir 2.3.5. *Amplifications*). On peut signaler quelques autres passages intéressants.

Le plus évident, dont on a également déjà parlé (voir 1.4. *Les rapports entre les manuscrits* et 2.7.1. *Les rapports avec la source latine : la « famille nord-européenne »*) concerne les armées des Mongols : analysons de plus près ce passage. La source de JLL ne donne pas la description de la deuxième armée (*Secunda turma transivit Portas Ferreas et giraverunt Mare magnum et depopulaverunt totam Gaçariam et Blaccos et Russos et Albanienses Rutenos et destruxerunt Ungariam et Poloniam et occupaverunt et destruxerunt a Mari Magno usque ad Cumaniam circa duodecim magna regna*) à cause vraisemblablement d'un saut du même au même provoqué par *circa duodecim magna regna*. Comme le texte latin annonçait la description de *tres turmas*, JLL a pensé à ajouter de sa propre initiative la troisième armée manquante. Ainsi, il a repris sa traduction de Hayton (II 11)⁶⁸⁴ et, en la résumant, l'a insérée dans le récit de Riccold (ch. XIII 13-15).

Hayton

Riccold

⁶⁸² Buridant 2011, p. 121.

⁶⁸³ *Ibid.*

⁶⁸⁴ Voir Dörper 1998, p. 259-60.

Quant Batho obt Comanie conquise, si ala vers le roiaume de Ruissi et le conquist et soubmist moult ligerement. Il occupa ausi la terre de Gasare et le roiaume de Bulgerie, et par la voie par la quelle ceulz de Comanie s'enfuirent, vint jusques au royaume de Honguerie. La trouva aucuns de ces Comains qui n'estoient encore point passez le flueve si le prinst.

Mais les autres s'enfuirent, car Tartres ne peurent passer le flueve. Lors s'en retournerent Tartres vers Alemanie et vinrent jusques au flueve de la Dunaulbe qui court asez bien près de la duche d'Osterrice.

La cuiderent passer les Tartres par .i. pont qui la fu fais, mais li ducz d'Osterrice, avec ses gens et ses voisins, leur adevancha et [pontem occupaverunt et muniverunt. Unde Tartaris per pontem fuit transitus denegatus]⁶⁸⁵. Quant Batho vit ce, si en fu moult aÿrez et comanda a toute sa gent que il passassent le flueve sur leur chevaulx najans et noans, et il meismes entra premiers, et follement donna soy et sa gent a mort. Car avant que les chevaux peussent venir a l'autre rive du flueve, il furent tout lasset et recreant, tant pour la grant largeur du flueve que pour la grant radeur de l'eaue. Et fut Batho noyez avec grant quantite de sa gent. Tartre qui encor n'estoient de la l'eaue, virent le peril si ne oserent sievir leur seigneur. Si s'en retournerent au roiaume de Russie et de Comanie,

^[13] La tierce bataille s'en ala vers septentrion, et occuperent et destruirent le grant royaume de Comanie, le royaume de Russie, de Gazaire, Bulgerie jusques en Honguerie.

^[14] Quant vers Honguerie ne porrent passer le flueve, il s'en retournerent vers Alanie et destruirent jusques au flueve de la Dunawe, qui est le commencement d'Aillemeingne.

^[15] Si ne peurent passer, car li ducz d'Osterrice avec touz ses autres voisins leur devea le pas ;

siques li chievetaine de celle bataille des Tartres y fu noyez avec tresgrant quantité de sa gent,

⁶⁸⁵ Ce passage a été inséré par le traducteur qui le substitue à la *varia lectio* des mss. français qui discordent sur ce point.

lesquelz il tenoient sanz contredit, et onques puis la mort Batho ne se oserent ne enhardirent Tartres de revenir vers Allemaigne. et onques puis Tartres ne s'ehardirent de venir vers Allamaingne

Il s'agit d'une opération très intelligente de la part du traducteur, qui nous donne ainsi deux informations intéressantes. D'un côté, il n'a pas travaillé comme un traducteur passif mais il a réfléchi sur son texte, l'a compris à fond, est intervenu là où il était nécessaire. De l'autre côté, il semble confirmer l'idée que le récit de Hayton a été le premier à être traduit et que donc sa position en tête du recueil est liée aussi à des facteurs chronologiques.

Un autre petit ajout qui pourrait témoigner de l'utilisation de sa traduction précédente concerne le ch. XII 15, où Riccold a décrit l'habitude des Mongols de capturer les chouettes pour utiliser leurs plumes comme talismans.

Riccold	JLL	Hayton	JLL
<i>Unde quicumque volunt magni reputari et honorari adsumunt pellem bubonis super capellum.</i>	<u>Chascun se tenoit à bien eueux qui pouoit avoir une plumme de huet,</u>	<i>in tanto honore et reverentia postmodum fuit habita inter eos, quod quicumque potest habere de pluma illius avis, reputat se felicem et portat illam plumam in majorem reverentiam super caput</i>	Tartres en rendirent graces a Dieu immortel, et a l'oysel, au huet, par qui, apres le aide de Dieu, Captuis fu le mieulx seicourus, firent il si tresgran honneur que, quiconcques peut avoir une plume de huet, <u>il se tient à bien eueux et porte celle plume</u> sus son chief
<i>Unde ita occiderunt omnes bubones quod vix invenitur aliquis in partibus orientis</i>	siques il prinrent et tuerent tellement toutes les huelottes que on n'en pout point trouver en tout Orient		

La première phrase du texte latin *Unde [...] capellum* n'apparaît pas dans les mss. WX et, vraisemblablement, elle pouvait être également absente de la source de JLL. En fait, on ne peut pas exclure que la première phrase de JLL « chascun [...] plumme de huet »

soit une traduction du texte de Riccold qu'il pouvait trouver dans sa source, mais comme il ne fait aucune mention du *capellum* et il emploie une phrase presque identique à celle que l'on retrouve dans le récit de Hayton « il se tient a bien eureux et porte celle plume » (II 7)⁶⁸⁶, traduction de *reputat se felicem et portat illa plumam*, l'hypothèse qu'il ait pu reprendre sa première traduction pour enrichir ce passage devient assez convaincante. Nous préférons conserver le texte latin et supposer que, pour traduire ce passage présent dans sa source mais perdu dans les mss. WX, il ait employé un syntagme identique à celui employé dans le texte de Hayton et qui prend ainsi le statut d'une sorte de marque stylistique.

Au cours de notre enquête, nous avons relevé quelques autres passages intéressants qu'il vaut la peine de signaler. On a déjà vu comme le détail « qui par le commant du Pape ala oultre mer pour prescher aux mescreans la foy de Dieu » ajouté dans le prologue d'Odoric a été probablement repris du texte de Riccold (voir 2.7.3. *Les sources des autres traductions*). Voici quelques autres détails que l'on retrouve dans plusieurs traductions en même temps.

Riccold et Boldensele traversent le Terre Sainte au cours de leur voyage : lorsque Riccold arrive au champ Akeldama, JLL rappelle à ses lecteurs « que les Juys acheterent des XXX deniers dont Dieux fu venduz, comme tesmoingne l'Evangille » (IV 15). Il mentionne de nouveau les XXX deniers dans le récit de Boldensele : « vers midy est celle campagne Acheldemath, *qui fu acatez des XXX deniers dont Diex fu venduz* »⁶⁸⁷, alors que cette informations est absente des sources latines.

Riccold admire les vestiges des villes de Sodome et Gomorrhe depuis le mont : JLL évoque leur destruction « que Diex confondi par feu et soulfhre plouvant dou chiel, et les ardy pour les granz pechiez des gens qui y habitoient » (IV 31). On retrouve cette précision dans le récit d'Odoric, lorsqu'il veut distinguer entre la ville biblique de Sodome et la ville de Soldania (à savoir Sultanyeh, au sud-est de Tabriz) « et n'est mie Sodoma l'une des V citez sur quoy Dieux fist plouvoir feu et souffre du ciel en venjange de pechiez contre nature qui rengnoit en eulz, comme dist la Sainte Escripiture. Car ces

⁶⁸⁶ Dörper 1998, p. 243-4.

⁶⁸⁷ Deluz 1972, p. 340.

V villes furent jadis en la Sainte Terre de Promission, en ce lieu qui est ore la Mer Morte. Et ceste Sodoma, dont nous parlonz yci, scient ens ou roiaulme de Persie » (III 7-14). Dans le récit de Boldensele, enfin, il explique le lien entre les villes de Sodome et Gomorrhe et la Mer Morte : « Et aussi en la pugnition sus ditte soloient jadis estre en celui lieu ou est ores celui lac puant celle meir morte qui encores est bien hideuse en detestation de celui pechiet »⁶⁸⁸.

Le même souci d'éclaircissement et de précision se retrouve lorsque Hayton et Riccold parlent des Jacobins. Dans le premier cas JLL tient à préciser qu'il évoque « non pas ces freres prescheurs que nous nommonz Jacobins, mais une manere de faulx Chrestiens et mescreans qui sont en celi pais »⁶⁸⁹, et de manière analogue, dans le récit de Riccold, il explique qu'il est question « non pas [de] ses freres prescheurs de l'ordre saint Dominicque, lesquelz on nomme communalment en France « Jacobins », mais ces Jacobins dont je veul icy parler sont en Orient une meniere de crestiens mescreanz et scismas qui errent en pluseurs articles de la foy – comme il apparra ci après – et ne obeissent point à l'eglise de Romme » (XVIII 2). Par le biais de cet éclaircissement, il évite toute ambiguïté afin que son public de lecteurs ne commette pas de confusion.

À la suite du discours sur les plumes de chouettes qui – on l'a déjà rappelé – étaient utilisées comme talismans, Hayton justifie sa digression en ces termes *Ego vero feci mentionem de ista ystoria in hoc libro, ut sciatur causa, quare omnes Tartari indifferenter super caput plumas portant*⁶⁹⁰, traduit par JLL « De ceste huelotte avons fait mention affin que on puisse savoir pour quelle cause tout li Tartre communalment sus leur chef portent la plume ». Ensuite, JLL continue avec une considération très intéressante qui fait référence à la mode de son époque :

⁶⁸⁸ Id., p. 342.

⁶⁸⁹ Dörper 1998, p. 215.

⁶⁹⁰ Dans texte français original de Hayton on lit : « Et j'ai fait mencion de ceste estoire à ce que l'om sache la raison por quoi touz les Tartars portent la plume sur la teste » (Kohler 1905, p. 151-2). Cela confirme l'hypothèse qu'il s'agit d'un ajout propre à JLL.

Et je crois que de ces Tartres vint l'usage en Europe de la plume porter sus les chapeauls, que li noble de France, de Allemaigne et d'Engleterre le commencerent a porter de nostre temps, environ VII ans ou VIII avant que cestui livres fust translatez. Et par aventure il em prinrent l'usage, sanz ce que il sceussent le commencement, comment la plume vint avant : car de droit ce doit estre plume de huet⁶⁹¹.

On signalera enfin une addition autant remarquable que mystérieuse dans la traduction des *Lettres*, mystérieuse parce que l'on n'a pas pu retracer la source de cette insertion érudite. Nous reprenons le passage de l'édition de Chiara Concina (en préparation) :

III [124rb] *Declaration de la date de[s] .II. lettres cy devant incorporees.*

Pour la datte de ces deux lettres mieulx entendre, car elle nous est estraingne, est assavoir [que] aucun mescreant sont es parties d'Orient qui maintiennent entre [124va] leurs erreurs ceste que nous dironz, et de laquelle erreur estoit enteché l'empereur le caam qui au pappe envioia ces lettres devant escriptes. Le erreur de ces mescreanz est ceste : le premier jour de l'an, au matin, quant leur seigneur leur roy est levez, il regarde moult soingneusement quel dieu aventure li aministrera celle annee, car la premiere chose qui lui vient au devant celle jornee, celle tient il pour son dieu toute l'annee pourtant que ce soit chose qui ait vie sensible et que ce ne soit ne homs ne femme, celle chose tient li rois pour son dieu et a l'apetit du roy tout le peuple l'enscieut. Et de celle chose denomment celle annee en la date de leurs lettres, comme nous comptonz nos annees selong le temps de l'incarnation nostre seigneur Jhesu Christ. Or, avint ou premier jour de l'an ou quel an ces lettres furent escriptes, li rois vit I rat courre par sa chambre, et ce fu la premiere chose que il vit qui eust vie excepte sa maisnie, si le tint pour toute l'annee pour son dieu, et en denomma le annee en la datte de ses lettres. Et convient que les chrestiens ses soubgis, pour obeissance tiengnent celle fourme [124vb] et stille en leurs lettres, et pour ce escripent il ainsi en leurs lettres : escript en l'an du rat, le VI^e moiz de celui an, le III^e jour de la lunizon de cestui mois.

⁶⁹¹ Id., p. 244.

Ce long ajout, qui n'a aucun correspondant dans les témoins latins, indique une profonde connaissance du traducteur de la culture mongole grâce aussi à une source que peut-être ne nous est pas parvenue.

2.8. Étude linguistique

Les observations qui suivent se limitent principalement à l'étude linguistique du ms. *A*. Il n'est pas simple (et peut-être il n'est pas nécessaire non plus) de distinguer les traits qui relèvent du copiste de ceux attribuables à JLL, la proximité géochronologique étant tellement stricte que l'on peut considérer que les deux utilisaient une *scripta* assez semblable, sinon identique. On pourrait en quelque sorte affirmer que JLL et le copiste du ms. *A* appartenaient à des « lieux d'écritures »⁶⁹² très proches, sinon au même : cependant, faute d'autographes de JLL ou de données matérielles, on ne pourrait jamais confirmer une telle identité.

Cette appartenance se manifeste essentiellement dans l'espace microscopique de la graphie et de la langue. Soit JLL soit le copiste de *A* emploient une *scripta* française, pour l'essentiel neutralisée mais en même temps picardisante, surtout dans ses choix lexicaux. Philippe Ménard, autrefois, l'avait définie comme une « langue mixte », concept repris de l'étude de Gertrud Wacker de 1916 et contesté par Gilles Roques comme « concept passe-partout »⁶⁹³. En effet, si Philippe Ménard revendique la valeur de cette étude, il est vrai aussi qu'un bon siècle est passé depuis sa parution. D'une part, nous pouvons tenir compte de l'origine et de la formation de Jean le Long : né à Ypres, dans la Belgique flamande (où, par ailleurs, le français était bien employé dans l'administration)⁶⁹⁴, il est entré dans l'abbaye de Saint-Omer avant d'aller à Paris pour étudier le Droit. D'autre part, d'après les études de Ch.-Th. Gossen il semble que la langue de Saint-Omer, déjà au XIII^e siècle, était moins marquée au niveau des traits graphophonétiques et morphologiques que les autres variantes. À l'époque de Jean le Long une langue définissable comme un « français central » ou francien ne s'était pas encore imposée comme langue normative, mais commençait son essor, surtout sous l'impulsion de Charles V. L'étude récente de Klaus Gröbl de 2014 mais surtout le récent article de Glessgen démontrent que cette invasion du français central et ce remplacement massif des formes picardes par des formes parisiennes eut lieu entre 1350

⁶⁹² Concept repris de Glessgen 2008.

⁶⁹³ Roques 2011, p. 245. L'étude citée par Ménard est Wacker 1916.

⁶⁹⁴ Nous rappellerons les mots de Lusignan 2012, p. 199 « une ville néerlandophone importante se distingue des autres par ses choix linguistiques ; il s'agit d'Ypres. Presque sans interruption depuis le milieu du XIII^e siècle jusqu'en 1380, celle-ci utilisa principalement le français picard ».

et 1390 en Picardie méridionale, mais que ce sera plus tardif en Picardie septentrionale, où « la *scripta* régionale reste intacte jusqu'au milieu du XV^e siècle »⁶⁹⁵. Sans doute, « le texte écrit n'est pas le reflet fidèle de la langue parlée »⁶⁹⁶ : mettre en évidence les traits picards de Jean le Long signifie souligner essentiellement des faits graphophonétiques, liés à l'usage de la *scripta*, et lexicographiques. On verra en effet comment les traits morphosyntaxiques sont plutôt liés à des questions plus générales d'innovation et de changement globale de la langue française suprarégionale, en particulier au cours du XIV^e siècle. Jean le Long a utilisé une langue suprarégionale et tendentiellement neutralisée, qui montre des influences de la *scripta* de Saint-Omer, où il avait reçu sa formation, où il travaillait et où ses œuvres ont été copiées, mais également l'influence de la nouvelle *scripta* parisienne qui allait s'imposer en dehors de Paris à partir des années 1330⁶⁹⁷.

Il reste le problème des traits régionalement marqués qui se retrouvent, peu nombreux, dans les copies de la famille β mais qui sont absents dans \mathcal{A} . On pourrait les interpréter comme des résidus de l'original de JLL, qui auraient survécus à travers les copies alors que le copiste de \mathcal{A} les aurait déjà transformés, ou comme des *picardismes* littéraires involontaires entrés dans le texte par l'inertie des copistes.

Comme le ms. de base semble être bien daté et assez bien localisé il n'est pas nécessaire de s'engager dans une analyse de localisation et de datation, mais plutôt décrire l'état de la langue du texte pour fournir de données utiles qui puissent intégrer les connaissances sur cette région.

Notre étude linguistique présente un double objectif. D'une part, elle vise à relever les caractéristiques de la langue de notre auteur d'un point de vue diachronique, en soulignant les traits conservateurs de l'ancien français et les traits novateurs déjà propres au moyen français. D'autre part, elle vise à indiquer les caractères régionaux les plus marqués. C'est pour cette raison que le manuscrit \mathcal{A} acquiert tant d'importance : il s'agit d'une copie si proche de l'original dans l'espace et dans le temps que,

⁶⁹⁵ Glessgen 2017, p. 338 ; v. en outre Gröbl 2014, qui s'accorde avec les indications de Gosse 1957.

⁶⁹⁶ Lusignan 2011, p. 92.

⁶⁹⁷ Cf. les conclusions de Glessgen 2017, notamment p. 378 : « à partir de ca.1330, les deux mouvements interfèrent : l'imitation de la *scripta* exemplaire de Paris se superpose alors aux tendances neutralisatrices intrinsèques au processus de copies, en favorisant de surcroît des formes invariantes ».

même si elle ne correspond pas parfaitement au texte ‘original’ de Jean le Long, elle représente vraisemblablement un précieux réservoir d’éléments caractéristiques qui remontent aux formes originales du texte. C’est non seulement pour sa valeur textuelle, mais aussi linguistique que ce témoin est l’objet principal de notre étude⁶⁹⁸. On étendra, si nécessaire, l’analyse aux autres manuscrits, en remarquant les raisons principales de leur éloignement par rapport à la source ou la validité de leurs variantes. Cette étude se veut donc être une analyse synchronique et diatopique sur le ms. de base qui cherche à s’étendre aux autres copies pour considérer la variance en diachronie ; quant à la langue de l’auteur, elle est évidemment considérée dans un contexte diatopique et diachronique de variation dans la période de passage de l’ancien français au moyen français (situable approximativement dans la première moitié du XIV^e siècle). Cette description cherche à répondre à la nécessité « de savoir en quoi la langue du texte édité s’écarte de ce que l’on connaît généralement de la langue de l’époque en question »⁶⁹⁹.

Une bonne partie des traits que nous allons isoler ont déjà été soulignés dans l’étude menée par Andreose-Ménard sur la traduction du récit d’Odoric, par Chiara Concina sur la traduction des *Lettres* et par Sven Dörper sur la traduction de Hayton, les seules descriptions linguistiques consacrées à Jean le Long jusqu’à aujourd’hui⁷⁰⁰. On cherchera donc à proposer ici une description comparative qui intègre les données des études précédentes aux nouvelles acquisitions de notre étude. Naturellement, une étude comparée des six traductions de Jean le Long serait souhaitable, vue le travail unitaire qui sous-tend son œuvre de traducteur. En outre, étant donné le grand nombre

⁶⁹⁸ Notre choix se conforme aux principes méthodologiques que la philologie italienne emploie depuis longtemps (au moins depuis les études de Gianfranco Folena) et qui a récemment été reformulée par Trovato 2014, p. 232 : « [we have] to choose as a base manuscript or copy text a ms. as close as possible, both from a geo-linguistic and a chronological standpoint, to the author’s language [...] prefer, of course, a stemmatically ‘high placed’ witness, one not too different in its substance from the text to be edited ».

⁶⁹⁹ Roques 1997, p. 148.

⁷⁰⁰ Dans le bref paragraphe d’introduction à l’étude linguistique, Philippe Ménard : « Il serait artificiel d’isoler les picardismes. Nous les signalons toutefois, en renvoyant à la *Grammaire de l’ancien picard* de C. Th. Gossen » (Andreose-Ménard 2010, p. LXVV).

d'occurrences obtenues suite au dépouillement exhaustif du texte, on n'énumèrera ici qu'un nombre limité de renvoi au texte pour ne pas surcharger l'étude⁷⁰¹.

L'étude qui suit s'inspire des indications suggérées par Frédéric Duval à propos de l'édition et l'étude des texte médiévaux. En particulier, on a cherché à relever la fréquence relative des phénomènes et pas seulement leur apparition absolue⁷⁰².

Pour simplifier, nous avons adopté quelques sigles (voir bibliographie). Les abr. bibl. sont utilisées en forme plaine dans les notes.

- Buridant = Buridant 2000
- Colombo = Colombo Timelli 2015
- Diller = Diller 1991
- Flutre = Flutre 1970
- Gossen = Gossen 1976
- Marchello-Nizia = Marchello-Nizia 1997
- *Odoric* = Andreose-Ménard 2010

2.8.1. Graphie et phonétique⁷⁰³

Vocalisme

⁷⁰¹ Je me conforme aux principes proposés par Maria Colombo Timelli pour sa récente étude linguistique de la *Vie de sainte Katherine* de Jean Miélot (Colombo Timelli 2015, p. 40), qui présente les occurrences en ordre alphabétique. Le texte critique a été lemmatisé et interrogé à l'aide du logiciel GATTO 3.3 (*Gestione degli Archivi Testuali del Tesoro delle Origini*) développé par l'institut OVI (*Opera del Vocabolario Italiano*).

⁷⁰² Voir Duval 2006, p. 144-7.

⁷⁰³ Il faut tenir compte du fait qu'il est souvent difficile de distinguer avec certitude entre graphie et phonologie, un graphème pouvant indiquer plusieurs sons et vice-versa. Une étude complète de la graphie, du moins du ms. de base, serait un travail trop lourd qui nous éloignerait du but principal : donner une édition du texte. Nous chercherons à signaler les traits les plus remarquables et utiles pour l'établissement de notre texte.

- -ATICU > *-aige*, trait généralement caractéristique de l'Est de la France : *coraige* (PROL 1, 6), *ouvraige* (II 5), *raige* (XVI 8), *usaige* (XVIII 55, XXV 7), *voyaige* (PROL. 6). Fréquent aussi dans *Lettres* (15 occ.). [Gossen § 7]⁷⁰⁴.
- Réduction de la désinence féminine -ATA > *-iee* en *-ie*, autre trait généralement caractéristique de l'Est de la France⁷⁰⁵ : *acouchie* (VIII 4, *acouchee* BF), *baillie* (IX 12, *baillie* BF), *bataillies* (IX 33, mais *ordennees* CEF), *laissee* (XI 11, *laissee* BF), *mengie* (VIII 8, *mengie* BF), *preschie* (XVIII 52, *presché* B) ; le comportement des mss. BF qui normalisent souvent *-ie* > *-iee*, laisse entendre qu'il s'agit d'un trait assez marqué [Gossen § 41 ; Gossen 1942, p. 28]. La forme *maisnie* (XXV 13, *maignee* B) participe de ce phénomène : elle semble caractéristique du NE contre *maisniee*, mais est difficile à évaluer d'après Dees 1987, c. 199 (faute de documentation) ; de toute façon, le FEW 6/1, 244b s.v. MANSIO indique plusieurs att. généralement orientales de cette forme.
- Confusion entre *er* et *ar*, soit en position prétonique *ferine* (VIII 7), soit en position tonique *apperent* (XVII 4) et *tartre* (I 22, mais *tertre* I 21, 22).
- Il faut remarquer la forme *aumoisnes* (XV 32, etc.), déjà présente dans *Odoric* (X 247) et attestée dans les chartes de Saint-Bertin⁷⁰⁶.

⁷⁰⁴ Trait que l'on retrouve aussi en Bourguignon, voir Philippon 1910, p. 508. Voir aussi Dees 1980, c. 204 qui indique un pourcentage assez bas pour notre région Somme, Pas de Calais (9,83%) et des valeurs plus hautes dans l'Est en général (avec le pic de 72,17% en Bourgogne qui devient 99,35% dans Dees 1987, c. 218). On ne considère pas le suffixe *-aigne* comme trait caractéristique du Picard – comme le fait Ménard pour le texte d'Odoric – pour *montaigne* (I 6), *campaigne* (IV, 15), plus génériquement français.

⁷⁰⁵ Voir aussi Andreose-Ménard 2010, p. LXXVII.

⁷⁰⁶ Dans le DMF, s.v. *aumône*, on trouve une occurrence de la forme *almoigne* (Héraut Chandons, ca. 1350-80) et *almoignes* (Henri de Lancaster, 1354), deux auteurs anglo-normands ; toutefois la *i* ne signale pas la diphtongaison de *oi* mais vraisemblablement la graphie palatalisée de la nasale *-ign-*. Dans FEW III, 211b, s.v. *elemosyna*, on trouve « awallon. *amoine* [...] Tourc. *amoine* ». Il s'agit probablement d'une forme régionalement marquée. Mantou 1972, p. 138, soutient que « l'explication de la diphtongue *oi* est malaisée [...] le *i* de *oi* n'est vraisemblablement qu'un *i* 'parasite' ou plutôt un *i* qui indique que la voyelle précédente est longue ». On y ajoutera une remarque à propos de *-s-*, selon Dees 1980, c. 128 cette forme est exclusive dans l'Aisne (100%) et bien représentée en Somme, Pas-de-Calais (92,86%), et devient moins fréquente en s'éloignant de ces deux régions (considérer toutefois le 84,62% de la Charente) : c'est une donnée peu significative mais à retenir.

- Oscillation entre *ei* à *ai* avant *l mouillé* : *bateillee* (XVIII 20), *bateilleresses* (IX 46) contre *bataille* (IX 19, XIII 9), *travailler* (XVI 14) / *traveillet* (V 10). *Apparaille* (IX 22) et *apparaillent* (X 5) sont déjà présents dans *Odoric* (XXVII 171)⁷⁰⁷ ; on trouve en concurrence la forme *appareillet* (IX 34). Noter la forme *sollail* (XV 10), seule occurrence⁷⁰⁸. Faits de *scripta* non strictement picards [Fouché 1969, p. 346 ; Zink 1989, p. 237 ; Duval 2000, p. 27 ; Colombo p. 40].
- *Ei* / *ai* devant consonne palatale nasale : *amain(n)ent* (IX 42, XXXV 31, voir aussi *Lettres* I 10) mais *amenent* (IX 8), *ameinent* ne se trouvant que dans les autres mss. ; *enchaintes* (XIII 19) et *enssainte* (VIII 3) contre *encheintes* (V 14) ; *ens(s)aignes* (XXXVI 9, I 25) contre *ens(s)eigne(s)* (XXX 2, XXXV 3, XVIII 18) ; *paine* (8 occ., aussi dans *Lettres*) et *peine* seulement dans les autres mss. ; *plain* (11 occ., aussi dans *Lettres*) contre *plein* (XXXVI 3) et *pleinement* (III 2). On ajoute *fain* (I 9). La forme en *ai* semble être la plus fréquente [Gossen § 19].
- A > *ei* pour de nombreux infinitifs *accouvetteir* (VI 25), *aleir* (VI 11, 24, XIV 6, *passim*), *osteir* (XXXIV 2), ecc. ; on peut considérer le participe *tueiz* (XXIX 14) comme un reste de l'infinitif **tueir*. Il s'agit d'un trait picard. Toutefois, comme déjà souligné par *Odoric*, la forme en *-er* prédomine⁷⁰⁹. À remarquer les quatre occurrences de *asseiz* (V 24, IX 30, XI 13, XX 22) contre une trentaine de *assez*. Pour les substantifs on trouve *auteil* (IV 23), *berseil* (XXX 2), *daleiz* (XXIV 8), *meir* (I 7, 8, *passim*), *neiz* < NASUM (XV 2, XXIV 9, 10), *seil* (XVIII 10, XXVIII 9), *teil*

⁷⁰⁷ Var. *B* *appareille*, *C* et *D* changent complètement « se il y a par elle », *EF* réélaborent ; peut-être β contenait une leçon fautive

⁷⁰⁸ Forme répandue au-delà de la région picarde. D'après le DMF on la trouve aussi dans le *Registre criminel du Châtelet de Paris du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392*, ainsi que dans le *Mystère de saint Bernard de Menthon* (ca. . 1450). Zinelli 2007, p. 43, n. 153 relève cette forme parmi les alternances *ei/ai* des *scriptae* de l'Est, sur la base aussi des études de Philippon 1912, § 21.III. Toutefois l'évolution de *ei* + *l* et *ai* + *l* en domaine bourguignon semble aboutir à *-oil* (*tenoille*, *consoit*), cf. aussi Philippon 1910, § 10. Enfin, Duval 2014, p. 97 après avoir relevé deux occurrences en rime de la forme *soulail* contre une dizaine d'occurrences avec *-e-*, affirme : « dans les dialectes modernes, *solail* s'emploie surtout dans l'Ouest du domaine d'oïl », en renvoyant à FEW 12, 26b (corr. 29b). Mais là, le FEW signale *solail levé* pour l'afr. et deux fois *solal* pour Airopt (centre-ouest). Vraisemblablement il s'agit d'une forme très isolée. La forme médiévale, au contraire, semble plutôt caractéristique du Nord, y compris le Nord-Est. Cette forme se trouve également dans une charte rédigée à Sidon en 1258, voir Minervini 2010, p. 152.

⁷⁰⁹ Andreose-Ménard 2010, p. LXXVI.

- (XXIX 16). Voir aussi *Lettres*, le subs. *meirs* (I 7) et l'adj. *carneil* (IV 44), et les exemples dans Hayton [Gossen § 1]
- On signale le développement de *oi/ei* > *i* devant sibilant : *orison*(z) (18 occ. ; 4 occ. aussi dans *Lettres* 5 occ. *orisons* et 3 occ. *lunison*). Cette forme picarde est exclusive du ms. *A*, tandis que les autres ont la variante *oroisons* et *oraisons* (surtout *B*, le plus tardif). La forme *oroisons* se retrouve dans le ms. *A* en correspondance de la rubrique du ch. XXIV (pareil dans *F*), alors que les autres ont la forme *oraisons* : mais la main qui copie les rubriques de ce ms. n'est pas la même qui a copié le ms. et leur degré de réélaboration, qui ne semble pas correspondre à la volonté de JLL (voir le ch. 2.a.ii *Rubriques*) laissent croire que cette forme était originaire du traducteur et que les autres copistes ont choisi de remplacer par une forme moins marquée régionalement et chronologiquement⁷¹⁰.
 - Passage de -IVUS à -*ieu* : *plantieu* (IV 27), seule occurrence utilisée aussi dans *Odoric* (VII 4) [Gossen § 21].
 - E, I + *l* entravé > -*eau*, -*au* : *eaulx* (XX 19, XXV 2) et *eaulz* (XX 39, XXI 8) [signalés aussi dans *Odoric* (XII 64)] et *bouchiaux* < BOUCHEL (XIX 2), *oiseaus* (XXV 10), *ruisseaus* (XVI 14) [Gossen § 12b]⁷¹¹. Dans les mss. *B* et *F* on trouve aussi la forme *chastiau* (XIV 18), *chasteaulx* dans les autres. Le même Gossen toutefois souligne comme « le vocalisme de ces formes n'est pas une spécialité picarde »⁷¹².

⁷¹⁰ Minervini 2010, p. 158, n. 61: « La forme commune en ancien français est *oreison*, *oroison*, tandis que la graphie *oraison* est calquée sur *raison* », qui renvoie à Bourciez 1967, p. 39.

⁷¹¹ Remacle 1948, p. 29 l'enregistre comme un trait picard.

⁷¹² Gossen 1976, p. 62. La présence des formes picardes *chastiau* BF (XIV 18) contre *chasteaulx* ACE et *vaissiaux* C (XVI 13) contre *vaisseaux* ABDEF pourrait indiquer leur présence originaire dans l'archétype (ou dans l'original de Jean le Long), plus nettement picard, mais aussi le fait que, comme l'a souligné Gossen, il s'agirait d'un phénomène assez diffusé. Il emploie surtout la forme *chastel* 12 occ. ; malheureusement les données de Dees 1987 c. 158 et 159 ne sont pas suffisantes pour tirer des conclusions, où cette forme semble exclusive de la Charente, mais la terminaison en -*el* pourrait être représentée aussi dans le Nord-Est. Nous éviterons de juger ce phénomène pour l'instant.

- Evolution MELIUS > *miels* > pic. *miens* : *mieulx* (XX 90), *mieulz* (XX 103, XXXVI 2, 13) et *mieux* (XXI 9).⁷¹³ D'après Gossen le *l* est graphique ; absence de la forme *mius* cohérente avec la *scripta* de Saint Omer [Gossen § 14 ; Diller, p. XXXIV].
- *an* pour *en* étymologique, trait assez fréquent et caractéristique du picard. Parmi les occurrences nombreuses on signale *anchanteurs* (XX 81, mais *enchanteurs* XX 80 et *enchantelements* XXXVI 9), *anffanz* et dérivés (6 occ.) contre *enf-* (18 occ.), *an-nemis* (IX 30, 33, *passim* 9 occ., mais *ennemis* IX 30, 31), *anvoyé*(z, -t) (XVIII 42, XX 77, XXXV 27, mais *env-* 15 occ.), *avanture* (XII 11, mais *aventure* XI 25), *commancer* et dérivés (8 occ., mais *commen-* 17 occ.), *ensamble* (4 occ. contre *esem-* 6 occ.), *panssee* (XXXIII 15) *tample* (XXXIII 15, 16, mais *temple* 8 occ.), *tamps* (IV 43, XVIII 47, XXXI 1, mais *temps* 16 occ.)⁷¹⁴. Fréquent aussi dans *Lettres* [Gossen § 15 ; Flutre § 14 ; Colombo, p. 41].
- *en* pour *an* étymologique : *menger* (-ier) (IX 14, XIV 8, X 10, *passim*) et ses dérivés *mengast* (XIV 8), *menguent* (IX 7), etc.
- Passage de O+L vocalisé à *au* pour les formes du vb. *vouloir* : *varent* (IX 38, XX 81, mais *vou(ld)rent* BCEF dans les deux cas) *vaurra* (X 7, mais *vouldra* CDEF *vendra* B), *vausist* (PROL 2, V 23, mais *vou(l)isist* BCEF dans les deux cas), *vaussissent* (XII 9, mais *voulsissent* D et *vo(u)loient* BCEF), même avec conservation du *-l-* *vault* (VI 25 mais *voult* B *voulsist* CDEF). Voir aussi *pauch* < POLLEX⁷¹⁵ (XXXIII 24), et *rauler* < *ROTULARE⁷¹⁶ (XVIII 21). Il s'agit d'un phénomène picard, fréquent dans les chartes de Saint-Bertin et également signalé pour Hayton [Gossen § 23]⁷¹⁷. Pour la forme *vaurrent* (IV 2, mais *vourent* B *vouldrent* EF *vouloient* C)

⁷¹³ La forme *mieux* est absente du ms. *A*, mais sa présence dans tous les autres mss. nous pousse à la choisir comme leçon originale.

⁷¹⁴ Voir Dees 1980 c. 195 qui indique 100% de *tamps* pour SPdC et pourcentages très hauts dans la région picarde.

⁷¹⁵ FEW 9, 131b. Voir *Discussion variantes*.

⁷¹⁶ FEW 10, 510b.

⁷¹⁷ Gossen 1976, p. 74 : « Il semble donc que la graphie *au* soit plus commune dans l'Artois et les parties occidentales et méridionales de l'aire picarde que dans la Flandre et le Hainaut ».

et son analoge *paurrent* (IX 31, XIV 14, *passim*, exclusive du ms. A) voir la remarque de Roques : « la géminée doit venir de *vorrent*, forme du Nord et du Nord-Est »⁷¹⁸, ici *vorrent* (VIII 9, mais *voul(d)rent* BCEF).

- Pour *Odoric*⁷¹⁹ on a signalé le passage de *ou* à *au* pour *auwe* (XXIV 7), acceptable si elle était dérivée de l'ancien français *owe* ou *aoue* ; par contre Mantou et Gossen proposent **avicas* > *aucas* > *auwes*⁷²⁰. A signaler la forme *pau* 'peu' (IX 2), comme *auwe* résultat de l'évolution de -AUCU, -AUCA > -*au* dans la région picarde, signalée aussi dans Hayton [Gossen § 2].
- Fermeture de O long en *ou* : *adouraz* (XXXIV 14), *avourter* (XIII 19), *bourdel* (XXXII 5), *fourme* (I 3, IX 38, XI 22, *passim*) ; les formes du verbe *plourer* (IV 4), *plourant* (VI 4) et *ploura* (IV 12) sont en concurrence avec *plorant* (VIII 4) et *ploroit* (VI 9) [Mantou 1972, p. 137 ; Colombo, p. 41]. De même *morir* et ses dérivés (8 occ.) contre *mourir* et dérivés (10 occ.), *volentiers* (XVIII 28) et *volontiers* (XVII 5) contre *voultiers* (XXVIII 4), mais *volenté* (14 occ.) est la forme exclusive. A partir du XII^e siècle la Picardie est le centre de l'évolution qui porte de *o* fermé à *ou* et enfin à *eu* (comme en fr.). Ainsi on trouve des alternances entre *honorees* (IX 28), *bonneurez* (XVI 5) et *bonneurez* (XII 12). Cf. enfin *demourer* (IV 13 ; 17 occ. ; voir aussi *demourans* II 2 dans *Lettres*), alors que la forme tonique est *eu demeure* (9 occ.) [Gossen § 26]. Il s'agit donc d'un trait graphique que l'on ne peut pas définir comme caractérisant pour le picard.
- Aboutissement de O à -*ou-* au lieu de -*eu-* : *douchour* (PROL 1, mais *douceur* XVI 8 2 occ.), *fours* 'hors' (XXXIV 30) *labourer* (XVI 14) et *labour* (XVIII 35, mais *labeur* PROL 6), *Maiour* (IV 4, XV 3), *savour* (I 4) et par analogie *coulourez* (XXXVI 6). De même dans *seignourie* (IX 6, XVI 4, XXI 2, XXIX 4) et *seignorie* (IX 25, XIX 18, mais toujours *seigneur*)⁷²¹. On remarque la forme *leups* 'loup' (XVI 3) typique du Picard (var. *leups* C, *leus* BD, *loups* EF).

⁷¹⁸ Roques 2011, p. 238, qui renvoie à Fouché 1967, p. 275, n. 2.

⁷¹⁹ Andreose-Ménard 2010, p. LXXVII.

⁷²⁰ Mantou 1972, p. 103 ; Gossen 1976, p. 50.

⁷²¹ Voir aussi Andreose-Ménard 2010, p. LXXVII. D'après les relèves de Gossen 1942, p. 97, la forme *seignor* serait plutôt caractéristique de Saint-Omer (1221-1399). Pour la présence exclusive de *seigneur* et absence de *seignor/our/ur*, voir Dees 1980, c. 187 qui indique 92,75% pour SPdC, qui avec le

- Quelques ex. d'évolution de -O- entravé en -ou- devant -r ou -m : *fourme* (I 3, IX 38, *passim* 6 occ.) contre *forme* (I 25), *tourmens* (PROL 1, XVIII 57) [Gossen 1942, p. 81].
- La forme *fieulx* (5 occ.) semble caractéristique du picard (cf. FEW et DEAFpré) ; présente également dans *Lettres* (IV 3) et Hayton (III.3.43) [Gossen § 20 ; Diller, p. 34]. Le *l* est un fait graphique. Toutefois la forme *fil(z)* est bien plus employée (40 occ.)⁷²².
- Evolution de E ouvert libre : on signale les formes *Andrieu* (I 7), *Mabieu* (I 12, XVIII 3), *tonlieu* (I 12), graphie qui, d'après Gossen, « devient plus fréquente à Saint-Omer et Montreuil vers la fin du XIII^e s. »⁷²³. Ainsi les formes conjuguées de *SEQUERE (ë) correspondent à la même région : *sievoit* (v 27, XIII 5, 6), *sieuwent* (XX 1), etc. [Gossen § 9].
- Évolution de E ouvert en *ie* : forme *affiert* (XXXI 4) [Gossen §11]⁷²⁴.
- A + L + consonne vocalise normalement en *au* ou *aul*, même si parfois la graphie ne semble pas respecter ce phénomène comme dans *falce* (VII 6) et *malvais* (VIII 13 app.) [Duval 2000, p. XXVIII]. La seule exception est *altre* (XXXVI 15).⁷²⁵ Les formes *roialme* (XIII 10), *royalme* (XIII 8) et *royalmes* (XIII 10) témoignent de

96,94% du Nord et le pourcentage assez haut de la région environnante indique qu'il s'agit d'un trait assez caractéristique (Paris 83,22%)

⁷²² Au paragraphe XX 7 on a *filz* ABEF mais *fieulx* C ; XX 8 deux fois *filz* ABCF mais *fieux* E ; XXIX 1 *filz* ABEF mais *fieulx* C ; XXIX 12 *filz* AEF mais *fieulz* BC. Ces variantes impliquent que dans le modèle, picard, il pouvait y avoir bien plus de formes ainsi marquées. Selon Dees 1980, c. 152 les formes en *-us* du mot *filz* se retrouvent en Somme, Pas-de-Calais au XIII^e siècle avec un pourcentage de 81,82%, avec quand même un pourcentage assez haut pour toute la région picarde (100% en Aisne), ce qui en fait un trait assez caractérisant.

⁷²³ Gossen 1976, p. 56.

⁷²⁴ Voir en autre Remacle 1948, p. 49 : « Dans une partie de la Picardie française et dans toute la Belgique romane, en gaumais et en rouchi comme dans tous les dialectes proprement wallons, il produit, devant *r* et *s* surtout, la diphtongue *yè*, qui peut elle-même prendre des nuances diverses et se réduire à [i:] ». FEW 3, 466a,b signale wall. *afîrer*, Mons *affîerer*, TournH *afîérant*, Philipp. *afîrant*, Namur *afîrau*, Rouchi *afîèrt*.

⁷²⁵ Gossen 1976, § 58 : « la chute de *l* devant consonne après *a* y est connue aussi, comme en wallon, lorrain et normand ». La forme *altre* se conserve aussi dans le ms. B XXV 2.

la réduction à *a* de la diphtongue *au* < A+L+nasale typique du picard [Gossen § 58 ; Duval 2000, p. xxviii].

- La réduction des hiatus semble ne pas avoir encore abouti. On retrouve *beent* (VIII 6, XX 16), *pueent* (VIII 9, X 11, *passim*), *seent* (XXVI 7), *veoir* (XXIII 25, XXV 2) *seoir* (XXVI 7-9), *cheoir* (XXIII 21, 25, XXIV 4), *euist* (IX 38, *passim*) [Marchello-Nizia, p. 69-71]⁷²⁶.
- Au niveau graphique, on considère les 38 occ. de *puet/pueent* contre 3 occ. de *peut* pour indic prés.⁷²⁷.
- On signale la métathèse vocalique du vb. *envolleperent* (VI 10), forme probablement à considérer comme picarde ; dans le DMF cette forme est enregistrée pour des auteurs picards tels que Froissart, Jean d'Arras, Jean Molinet, *Gérard de Nevers* et *Chevalier au Cygne*.
- A initial qui se conserve en hiatus : *aourer* (III 1, IV 45, *passim*) et formes conjuguées, *paour* (IV 9, IX 38, *passim*), *saoul* (XIV 12) [Gossen § 29 ; Colombo, p. 41].
- E fermé prétonique + *yod* qui donne *oi* ou *i* : apparemment Jean le Long préfère la forme *oi*, voir *loyer* (VIII 10, 11, 12 = ms. C) et ses formes conjuguées, tandis que *BEF* préfèrent la forme conservatrice *lier*. Gossen souligne comme en général en pic. on trouve « le type *oi*, comme le reste de la France septentrionale, à l'exception de la Normandie »⁷²⁸ [Gossen § 32 ; Duval 2000, p. xxix].
- I initial réduit à *e* par dissimilation : voir l'alternance entre les formes dissimilées *crucefiez* (VI 2), *Crucefis* (VI 2), *Crucefix* (XVIII 35) et *crucifjees* (VI 2) et entre *devisé* (XXXIV 36), *deviser* (XX 8), *devisiez* (XIII 7), *devisoient* (XII 2) et *divisent* (XVI 14, XX 9), *divisiez* (XXXVI 11, 12) [Gossen § 37]. On trouve une alternance de formes dissimilés dans les mss. de la famille β absentes de α , comme p.ex. *sacrijf(i)ent* ABF contre *sacrefient* CE (XI 1), *sacrijf(i)ives* ABF contre *sacrefices* CE (XI 2), *sacrijf(i)ent* ABF contre *sacrefient* CE (XX 37). Gossen signale aussi la forme *ferine* (VIII 7, mais *fruit* CEF, voir aussi *Glossaire*).

⁷²⁶ Voir aussi 3.1 *Critères d'édition*.

⁷²⁷ Voir Dees 1980 c. 216, qui relève 18,75% de *peut*, absente par exemple de certaines régions ; il s'agit cependant d'un fait peu significatif, parce que la Normandie et le Centre Ouest manquent de documentation exhaustive, tout comme d'autres régions de l'Est.

⁷²⁸ Gossen 1976, p. 87.

- A initial qui peut se conserver après vélaire : *achatoient* (VIII 7), *achattent* (IX 41) [et *acha(p)tent* (XXV 5 CF)], mais en général *acheter* (XXXII 4) et formes conjuguées [Gossen § 29].
- Conservation de E prétonique interne, qui chute d'habitude (Fouché 1969, p. 514-15) : voir *esperit* (II 2, IV 8, *passim*) et *esperis* (XX 46) contre *esprit* (XX 70). Il y a aussi une coexistence de formes qui, par réfection étymologique, font apparaître la voyelle interne : *serement* (XXXV 25) et *sermens* (XVI 11) [Duval 2000, p. xxx]. Sinon, on peut trouver l'effacement complet de *e* atonique : *plices* (XIII 17) ou *durrera* (XXIX 20, XXXV 2) contre *durra* (XXIX 20, XXXV 2). Jean le Long semble préférer la forme *angle(s)* (9 occ. contre 1 *ange* II 2) [Colombo, p. 41]⁷²⁹.
- L'évolution de O prétonique + *yod* > *ui* se retrouve dans les formes *cuingnee* (VI 2) et *huiseux* (PROL 6). La forme *cuingnie* est aussi dans *Odoric* XVI 13, bien que dans ce cas-là le mot signifie 'grosse hache' (l'étymologie est la même, CUNNEATUS) ; phénomène signalé aussi dans Hayton *Ruissi* (II.11.9) [Gossen § 27 ; Diller, p. XXXV].
- En position atonique le O évolue jusqu'à *u* devant nasale dans les formes du verbe *accomunier*, tels que *acumeniames* v 4 (*acom-* dans BC), v 21 (*acom-* dans BCDEF), VI 20 (*acom-* dans CD), *acumenient* XX 39 (manque dans CDEF), 43 (*acom-* dans CDEF), *acumeniez* XX 44 (*acom-* dans CDEF) et *escumenchez* XX 87 (manque dans CDEF) ; ces données nous indiquent que ce phénomène était d'abord répandu dans la région septentrionale du domaine oïlique, ce qui peut rentrer dans le procès de *ouïsme* signalé par Lodge, trait saillant du XVIII^e siècle⁷³⁰.
- Le traitement de E en syllabe initiale atone qui évolue en *i* distingue le picard du français : *grigneur* (v 1, XVIII 12). Les autres manuscrits ont toujours *greigneur*, forme française, sauf B à XVIII 12, étant un ms. du Nord, même s'il est tardif. On trouve la même forme dans *Odoric* XXIX 13, tant dans les mss. AB que dans le ms. C, tandis que EF ont *greigneurs* [Gossen § 34 ; Diller, p. XXXVI].

⁷²⁹ Dees 1987 c. 150 nous indique que la forme *angle* est exclusive dans nos régions, contre *ange* (Centre) et *angre* (Ouest) bien plus représentées dans le reste du domaine oïlique. *Angle* est une forme répandue entre ang et pic selon le DEAF^{él} et le FEW (généralement afr).

⁷³⁰ Voir Lodge 2004, p. 94 et Marchello-Nizia 1997, p. 98, qui le définit un trait picard. Voir en outre Minervini 2010, p. 160.

- Présence exclusive de la forme dissimilée *volenté* (14 occ.)⁷³¹, tandis que *volentiers* (XVIII 28) coexiste avec *volontiers* (XVII 5).
- Insertion d'un *e* shvarabhaktique dans le groupe *-tr-*, seulement dans *isteront* (XI 25) et *ysteront* (XI 17) (*esperituelle* (I 4) et *Esperit* 10 occ. est étymologique < SPIRITUS, voir également 4 occ. dans *Lettres*),. En revanche, le *e* n'a pas été inséré dans les syncopés *donray* (XXXV 7), *menroit* (XII 9) et *pardonrra* (XXXI 7)⁷³².

Consonantisme

- On signale quelques traits graphiques intéressantes, qui dénotent un certain penchant pour des graphies (pseudo-)latinisantes :
 - o Alternance entre formes avec le *d* du préfixe latin AD- tantôt omis, tantôt maintenu : *administrer* (V 9) contre *aministrent* (XX 39), *advenu(s)* (XVIII 17, XXXV 23) et *advenement* (XIX 16) contre *avenir* (XVI 7, XXXVI 1) et dérivés *aviens* (XV 1), *avient* (5 occ.), *avinrent* (XI 8), *avint* (9 occ.), *adversaire* (XX 96) contre *aventure* (XI 25), *advis* (PROL 5, mais *avis* XXVIII 3 et *avisa* XII 8) ; à signaler également les nombreux *adfin* (PROL 10, 11, *passim* 8 occ.), contre *affin* (19 occ.) et *ad* (XVIII 30, XX 19, *passim* 6 occ.) pour la prép. *ā*⁷³³. Il semble donc que la variante avec omission soit majoritaire, malgré la tendance aux graphies latinisantes [Duval 2000, p. 32 ; Marchello-Nizia, p. 115].
 - o Présence de quelques graphies latinisantes de la série labiale *-b-* : *eubt* (27 occ. contre *eust* 6 occ., v. *Odoric* X 108, 132), (*re*)*doubter* et dérivés (PROL 3, IV 9, *passim* 15 occ., forme exclusive), *soubtiveté* (IX 15, 30), *doibt* (XXXII 2, XXXV 33, XXXVI 2 contre *doit* 11 occ., v. *Odoric* X 55) ; et *-p-* : *rechupt* (I 12, XX 38), *conçupt* (II 4), **tampter* et dérivés (IV 24, 26, *passim* 6 occ.), (*de*)*escripre* et dérivés (XI 13, XIV 32, *passim* forme exclusive), *racompta*

⁷³¹ D'après le *FEW* 14, 615a la forme *volenté* est typique du mfr., tandis que *volenté* le serait du nfr. Dans le DMF aussi la forme *volenté* (*voulenté*) est de loin la plus représentée.

⁷³² Il se peut que le copiste ait pris le seconde *r* pour un *e*.

⁷³³ Voir Pignatelli 2007, p. 300.

(XII 11, mais normalement *raconter* 17 occ.), *contempt* XXIII 2, *emprumpter* XXXII 9. Peut-être ce phénomène n'est-il pas exclusivement graphique, mais il sert « pour protéger le timbre labial de la consonne nasale »⁷³⁴ : *condempné* (IX 21, 22), *coulompne* (IV 10, VI 8, 11), *dampné* (XXX 10), *sol-lempnel* (XXXV 39).

- o Outre l'emploi de H- étymologique dans *habundance* (PROL 4, v. *Odoric* XXIX 19) et *habondant* (IV 28) ou pseudo-étymologique *hables* (XXIV 10), on signale *ha* (XXIX 17, XXXIII 3, v. *Odoric* XI 59) de HABERE.
- Maintien de la gutturale devant A latin : *saquerent* 'sacher' (XVI 9)⁷³⁵, aussi dans *Odoric flecquer* (X 218), *flequir* (X 221)⁷³⁶ et *resacquent* (XXVIII 244) [Gossen § 41].
- Emploi du graphème *que-* pour *cue-* : *queurent* (IX 11, XV 4, mais *cour(r)ent* BEF et *cuertent* C) et *queurt* (XIX 15, mais *court* BEF et *cuert* C), et *requeilloient* (XXV 7, mais *recu(e)illoient* BCEF) *Riqueult* (PROL 1, mais *Ricult* BCEF)⁷³⁷.
- C + A initiale > *k* (graphie *c, qu*) : *camelz* (VIII 3, 5), *camelier* (XXXIV 2), *camp* (I 23, IV 15, *passim*), *campai(n)gne* (IV 15, 49, V 21), *carnelz* (XXXIV 20, voir en outre *Lettres* IV 42, 44), *coses* (PROL 8) ; on signalera en outre *cose* (XXXIII 3) du ms. C contre *choses* des autres mss. [Gossen § 41]⁷³⁸.

⁷³⁴ Duval 2000, p. xxxiv.

⁷³⁵ Les variantes sont intéressantes : A conserve la forme *saquerent* ; le ms. B, tardif bien que du Nord, démontre une première incertitude puisqu'il écrit *sqr* ensuite biffé, auquel il ajoute *sa quierent*, probablement une tentative d'interprétation de quelque chose qu'il n'avait pas compris. Les mss. CE adaptent la forme au français *sacherent* ; le ms. F, tardif, modifie complètement et banalise en écrivant *tirerent*.

⁷³⁶ Pour cette forme on a relevé le double infinitif dans *Odoric*, voir Andreose-Ménard 2010, p. LXXXII.

⁷³⁷ On ne peut pas exclure (ce qui serait par ailleurs très intéressant) une influence graphophonétique du nom de la ville de Saint-Riquier, proche de Saint-Omer.

⁷³⁸ Les formes relatives aux châteaux sont essentiellement conservées par tous les manuscrits, vraisemblablement parce qu'il s'agissait de mots plutôt rares, pas usuels. En revanche, les formes *camp*, *campagne*, *carnelz* (et dérivés) et *coses* sont exclusives du ms. A, tandis que les autres choisissent la forme normale *cb-*. En effet, la forme est présente au 37,25 dans la Somme, Pas-de-Calais, plus représentée dans le Nord et Hainaut (77,12% et 52,91), déjà au XIII^e siècle, ce qui la désigne comme une forme caractérisant mais non exclusive (voir Dees 180, c. 135).

- Évolution de C + E, I ; C, T + *yod* finale > *ch* (prépalatale affriquée) : plusieurs exemples. *Anchiseur* (XI 23), *aperchoit* (XXXIV 22), *chiches* (IV 50)⁷³⁹, *chiel* (IV 31, XVI 9), *chimentiere* (XXV 3), *cbentre* (XXX 2), *douch* (II 2), *enchaintes* (XIII 19), *larechin* (IX 15), *ochire* (III 2), *piecha* (XXXIV 42), *pourcheaux* (I 6), *poissoncheaux* (I 10), *prinche* (X 5), *puich* (V 10)⁷⁴⁰, *rechupt* (I 12)⁷⁴¹, etc. Ménard soutient qu'il s'agit d'un « phénomène rare » dans le texte d'Odoric⁷⁴². Sa présence est importante, même si cette évolution n'est pas exclusive. On le retrouve également dans *Lettres* (IV 37, 87), alterné avec *-c-*. Gossen soulignait le fait qu'à Saint-Omer « *c* [est] en nombre à peu près égal à *ch* »⁷⁴³. Il nous semble une conclusion raisonnable pour notre texte [Gossen § 38, 39].
- Valeur fricative du graphème *g* pour *manga* (I 13, XX 38), *mangasmes* (I 9), *mangoient* (XX 68) et *vengance* (XIV 32), mais *vengeanche* (XIV 32) et *venjançe* (XXIX 12). En revanche *-gu-* devant voyelles antérieures *manguent* (XX 64), *mengues* (XIV 9) il peut représenter un son vélaire [Gossen § 42 ; Colombo, p. 42].
- Confusion graphique entre *s* et *c* : *diverces* (XXXIV 10), déjà dans *Odoric* X 217, XII 22, mais 5 occ. de *diverses* ; *deffence* (XXXII 13, mais *deffense C*), *pencent* (XXXIV 34), *sequence* (VI 13) et *sequense* (VI 14)⁷⁴⁴. Parfois il est difficile de distinguer entre le démonstratif pluriel *ses* 'ces' et l'adjectif possessif *ses* 'son/ses/leurs', par exemple *en ses eschoppes* (XXXII 8). L'incertitude graphique comprend aussi le digramme *ss* ; ainsi le texte alterne *mençoŋge* (IX 15, XXX 13) à *mensoingnes* (XXXV 4, 13) et à *menssoignes* (XXXIII 24). Souvent il y a la graphie *ss* au lieu de *s* : *dansse*

⁷³⁹ La forme picarde *chiches* est attestée par *AB* dans le paragraphe IV 50 (contre *siches CEF*), tandis que dans le paragraphe suivant (V 1) le seul ms. *B* conserve la forme picarde, contre *siches ACDEF* : dans notre édition nous conservons la forme française attestée par le ms. *A*.

⁷⁴⁰ Remacle 1948, p. 29 le caractérise comme un trait picard.

⁷⁴¹ On trouve la forme *rechurent* (XXVIII 2) dans le ms. *E*, tandis que dans les autres on a *receurent*, même dans *A*. Il pourrait s'agir d'une forme picarde du texte de Jean le Long, mais il nous semble plutôt une adaptation graphique, au sens littéraire picard, du copiste du ms. *E*.

⁷⁴² Andreose-Ménard 2010, p. LXXVIII.

⁷⁴³ Gossen 1976, p. 92.

⁷⁴⁴ On trouve cette confusion également dans les autres mss., p.ex. dans le ms. *C* on lit la variante *selle* au lieu de *celle* (II 2).

(XXXI 3)⁷⁴⁵, *ensaignes* (I 25) mais *enseingnes* (XVIII 18), *nosces* (IX 42) mais *neupces* (I 2, mais *nosces E*), ou au contraire *ausi* (XVIII 47) contre une centaine d'occurrences de *aussi*. On trouve la graphie *ss* pour *ch* dans *approssoit* (XII 3), déjà dans *Odoric* (*approsser* XXVIII 170, 184), formes répandues au-delà de l'aire picarde, à laquelle on ajoute l'alternance entre *enchaintes* (XIII 19) et *ensainte* (VIII 3). Alternance aussi entre les graphies *ss* et *sc* : *anchisceurs* (XIV 10) mais *anchiseur* (XI 23), exclusifs *jouenesce* (XXVI 8) et *sçay* (IX 12, 40, *passim*)⁷⁴⁶. Phénomène également attesté dans *Lettres* [*Odoric*, p. LXXVIII-LXXIX ; Beaulieux, p. 543-544].

- Conservation de la dentale intervocalique pour les désinences dérivées de -ATU, -ITU, -UTU, -ATE, -UTE : *alyet* (XX 15), *anvoyet* (XXXV 27), *co(n)gneute* (XXXIV 3, 4, 5), *traveillet* (V 10), etc. Même si ce phénomène n'est pas trop fréquent ni exclusif, il s'agit d'une tradition graphique caractéristique de la *scripta* picarde [Gossen § 46 ; *Odoric*, p. LXXIX]. Aux 4 occ. de *co(n)gneute* on oppose 6 occ. de part. en *-eue(s)*⁷⁴⁷.
- Maintien du *-t* réussi final : *marbet* (XXIV 7), *marit* (IX 43), *multipliet* (XIV 23), *pechiet* (IX 13, XX 69, *passim*), *piet* (IV 41, VIII 3, *passim*), etc. Autre trait caractéristique du picard [*ibid.*]⁷⁴⁸.
- Absence de la consonne dentale intercalaire dans les groupes de cons + *r* : *convenra* (XX 46), *convenroit* (XX 44, XXXIV 5), *devenrra* (XIX 13), *venra* (V 22, XXXIV 31, mais *vendra* XIX 11), *prinrent* (IX 38, 49, *passim*), etc. Trait qui distingue le picard du français et du normand (bien que le même phénomène se rencontre sporadiquement en anglo-normand) ; d'après Flutre cette absence « est toujours de règle en moyen picard, surtout au futur et au conditionnel des

⁷⁴⁵ Beaulieux souligne le changement de graphie de *danse* étymologique à *dance* actuelle ; cette forme représente encore la première étape (Beaulieux 1967, p. 543).

⁷⁴⁶ Cerquiglini 2004, p. 20 : « [le *ç*] était présent dans ce qu'on tient pour l'étymon de ce mot ; on écrit ainsi *sçavoir* pour *savoir* (*scire*) ».

⁷⁴⁷ Dees 1980 relève pour ces formes 16,45% de *-ute* dans SPdC et 47% dans la Wallonie, mais généralement c'est un trait absent du reste du domaine, donc assez caractéristique du Nord-Est (même si peu représenté).

⁷⁴⁸ Gossen 1976, p. 104, est perplexe sur le monosyllabe *piet*, mais il est à considérer dans le contexte des autres occurrences. Ces formes ne se retrouvent pas dans les autres mss. On ne compte pas, par contre, les participes passés terminant en *-t* (tels que *apparat* IV 45, XIV 28), puisqu'il semble devenir un trait assez répandu en mfr. (Marchello-Nizia 1997, p. 271).

verbes »⁷⁴⁹. Voir, par contre, sa présence dans les autres mss. non picards, comme p.ex. *vinrent AB* contre *vindrent CDEF* (v 8)⁷⁵⁰ [Gossen § 61 ; Flutre § 148 ; *Odoric*, p. LXXIX].

- Nous signalons l'emploi de la graphie *-ll-* pour *-l-* : *coulleurs* (XV 12) mais *couleur* (XXIV 4), *coullompne* (VI 9) mais *coulompne* (IV 10, VI 8, 11), *dilligence* et *dilligemment* (XXII 2) mais *diligemment* (XXI 11), *ensevellir* (X 8) et *ensevellissoient* (X 9) mais *ensevelir-s*, *-z̄* (7 occ.) et *ensevelissent* (3 occ.), *buille* (XX 35, 39), *escolle* (XXIII 4, fréquent dans *EF*) mais *escole(s)* (XXI 9, 10, XXII 4, XXIII 3), *E(u)vangille* (47 occ.) mais *E(u)vangile* (I 6, XX 60), *malle* (XI 12) et *mallement* (XI 22, 25) et *mallefaçon* (XVI 5) mais *male* (XXI 11, XXIV 2, XXXV 19), *oille* (XV 8, 9) mais *oile* (XV 9, XVIII 10, 12), *parolle* (9 occ.) contre *parole* (1 occ.), *pellerinaige* (VI 16), *veullent* (IX 5, 16, XI 19, XIV 24, XX 6, XXXII 5)⁷⁵¹ mais *veulent* (XVIII 37), *sollail* (XV 10), *sollempnel* (XXXV 39) mais *solempnelle* (XX 86), même avec des noms propres *Phillipe* (VI 23), *Pellerin* (VI 23, 27). Ce phénomène a été signalé par Laura Minervini dans son étude sur le français d'Outremer, où elle affirme son incertitude devant ces oscillations en se demandant si elles « reflètent de véritables hésitations de la prononciation de la consonne latérale – palatalisée ou non – ou sont seulement dues à l'inexpérience des copistes »⁷⁵². La reduplication de la palatale est bien répandue dans nos mss., ce qui nous empêche de tirer des conclusions satisfaisantes.
- Rhotacisme de la sibilante devant latérale : *merler* (VIII 7, XVIII 10, XX 37, XXXV 16), forme exclusive [La Chaussée 1981, p. 54].
- Labialisation de *n* final des monosyllabes devant consonant labiale *p* pour des raisons phono-syntaxiques : *em pais* (XIX 15), *em porrent* (V 10), *n'em pourrent* (XI 16), *n'em porroit* (XIV 32), *n'em pueent* (XXXIV 10), *nom mie* (XX 89), *nom pas* (VI 17, XVI 3, *passim*), *nom par* (XX 77), *om puet* (XXXV 18)⁷⁵³.

⁷⁴⁹ Flutre 1970, p. 471.

⁷⁵⁰ Données en ligne avec Dees 1980, c. 241, qui relève 100% pour SPdC et plus en général un haut pourcentage pour le Nord Est et un peu pour l'Est

⁷⁵¹ Signalé par Minervini 2010, p. 152 dans une charte de Nicosie rédigée en 1306. Elle signale aussi des phénomènes que l'on retrouve dans les mss. probablement copiés en Outremer.

⁷⁵² Minervini 2010, p. 153.

⁷⁵³ Sur ce phénomène, voir Andrieux-Reix 2000 qui réfléchit sur les solutions éditoriales à accueillir pour ces phénomènes. Toutefois, en réfléchissant sur la séquence *em* + cons., elle ne semble

- Présence de la forme *pule* < POPULUS (III 2) contre *pupple* (VI 20), *peuple* (XX 43), *puepple* (XXI 4, 82) et *peupple* (22 occ.). Il s'agit d'une forme typiquement picarde, conséquence de l'évolution des suffixes -ABULU, - ABILE > -*aule*. On dirait que la forme *peupple* avec redoublement du *p* indiquerait une sorte d'hypercorrection suite à la perte de l'élément labiale en picard [Gossen § 52]⁷⁵⁴.
- Conservation du *g* en position finale, « ancienne notation de la mouillure du *n* final »⁷⁵⁵ : *selong* (VII 5, X 1, *passim*), *tesmoing* (PROL 4, XXXIII 9), *vieng* (XIV 28, XX 25), etc.⁷⁵⁶.
- Métathèse de *r* : *buvroient* (XX 68) contre *brevaiges* (XVIII 13) et *bruvaige* (XVIII 14)⁷⁵⁷, *proveu* (XV 9) contre *pourvoit* (XIII 2, XXV 13) et *pourvoient* (X 1, 10), *preilleuse* (IV 19) contre *perilz* (XXIX 19) et *perilleusement* (XVIII 54, 56). Selon Gossen, ce serait un trait caractéristique de l'ancien picard ; toutefois, formes comme

pas considérer la différence entre *en* pron. adv. ou prép. et *en* < IN intensif latin et donc la manière dont ces mots s'agglutinent.

⁷⁵⁴ Voir aussi *FEW* 9, 178a : « *pule* (besonders wall., pik.) [...], *peule* (pik. 13. jh.) ». Forme déjà employée par le picard Robert de Clari (XIII^e s. in.) et encore par Wauquelin (m. XV^e s.). On trouve la forme *pulle* également dans le ms. *D* (XI 8, 10) qui a peut-être conservé la forme originale picarde employée par l'auteur. Nous avons corrigé, dans notre texte critique, les formes *pubicquement* et *publicque* (XVII 6), évidemment fautives, mais qui peuvent montrer l'incertitude du copiste face à la séquence labiale + latérale.

⁷⁵⁵ *Ibid.*

⁷⁵⁶ La forme *ung* n'est employée qu'une seule fois dans le ms. *A* (IX 29 ; peut-être a-t-elle été influencée par le *g* du mot *grant* suivant), tandis qu'elle est beaucoup plus fréquente dans les autres mss., surtout dans les plus récents *BF* (voir aussi Cerquiglini 2004, p. 36). La forme *aucung* est presque exclusive du ms. *B*, qui l'emploie souvent ; on y ajoute *commung*. Cela indique une étape plus récente de la langue et de la graphie.

⁷⁵⁷ Ces formes pourraient indiquer l'incertitude du copiste face à l'alternative entre le mot normal et le mot avec métathèse, ainsi il aurait choisi une forme hybride comprenant les deux. Quant à la voyelle prétonique, selon le DMF la forme *brévage* serait caractéristique du normand, tandis que *buvrache* serait du Rouchi ; il enregistre aussi la forme *brevèje* de la Moselle. Il s'agit donc d'une forme un peu confuse qu'il faudrait peut-être corriger. Dans *Odoric* on trouve 5 occ. de la forme *buvraige*. La meilleure correction pourrait être *breuvaige*. On remarque la présence de la forme *herbregier* et dérivées (10 occ.) dans Froissart, voir Diller 1991, p. XXXVIII, qui pourrait rendre acceptable notre *brevaiges* ou *vendredis* (XIX 12).

bruvaige se trouvent également en lorrain et en champenois d'après le DEAF, il s'agit donc d'un trait généralement oriental [Gossen § 57].

- Emploi fréquent de la graphie *-z̃* en position finale : *acheteiz̃* (XXV 6), *cloz̃* (IV 8), *maiz̃* (IX 38, XIV 9, *passim*), *touz̃* (XI 1, 4, *passim*), etc. Phénomène fréquent aussi dans *Odoric* [Gossen § 49 ; *Odoric*, p. LXXXV].
- On trouve la graphie *-z̃* en position intervocalique : *assize* (I 5, XV 1, XVII 2, XVIII 20 v. *Odoric* I 18, XXII 10), *noize* (XII 3, 4, 6, 9) *uzé* (XXXVI 6) [*Odoric*, p. LXXXV]⁷⁵⁸.

2.8.2. Morphologie

Flexion

Même si la déclinaison bicasuelle tend à cette époque à perdre sa pertinence dans le domaine grammatical, JLL semble encore maîtriser ce système⁷⁵⁹. Bien entendu, nous ne sommes pas intervenus sur le texte lorsqu'il y a des incohérences ou un (apparent) mauvais emploi de la déclinaison dans le texte du ms. *A*. Nous nous bornons à signaler quelques exemples intéressants d'emploi de la déclinaison.

- Conservation du cas sujet *sire* utilisé soit au nominatif « il avient souvent que uns *sire* met » (IX 25 ; même l'article est décliné ici), « Et qui est *sires* autres que je en tout le monde ? » (XIV 29), « Tu n'es pas *sire* du monde » (XIV 29), « leur demanda qui celui *sires* estoit » (XIV 31) soit au vocatif « *Sire*, je ne vous ay rien apporté » (IX 8), « *Sire* – dist-il – il peut bien estre » (IX 9). Les noms sacrés de

⁷⁵⁸ Ménard signale ce trait comme caractéristique du picard d'après les études de Flutre auxquelles il renvoie : Flutre 1970, p. 479 et Flutre 1977, p. 132.

⁷⁵⁹ Zink 1990, p. 32 signale des « témoignages du conservatisme picard » de la déclinaison chez des auteurs picards tels que Jean de Condé († 1345) et Jean Froissart († 1404). Voir entre autres Marchello-Nizia 1997, p. 121-5.

Dieu et de Jésus Christ sont toujours dans la forme *Seigneur*, sauf un seul exemple au cas objet où il est appelé *Nostre Sire* (I 24)⁷⁶⁰.

- L'emploi de *homs* est plus complexe : en règle générale, la flexion de ce substantif est bien respectée. *Homs* (var. *homz*) est utilisé au cas sujet singulier dans 22 occurrences. *Homme* est toujours utilisé au cas régime singulier, également dans les subordonnées infinitives où il prend valeur de sujet : « dient Crist estre par nature *homme* pur » (XX 32), « on ne verroit *homme* sarrazin aller teste levee » (XXVII 4), « il dient estre juste *homme* » (XXVIII 5). Toutefois, *homme* substitue parfois le cas sujet *homs* : « le riche *homme* estant en Enfer vit » (XVIII 58), « le *homme* et la femme se vont marier » (XX 52), « le *homme* n'est mie bien abbles » (XXIV 10). Encore plus de confusions au pluriel : on ne trouve aucun exemple du cas sujet *li homs*, mais toujours « les *hommes* s'en alerent » (IX 31), « firent ses *hommes* » (IX 30), « C *hommes* ne le peurent briser » (XIII 6). En revanche, la forme *homes* est bien employée au cas régime pluriel : « Jhesu Crist reput V^M *homes* de V pains » (I 9), « il n'espargnoient à nulluy, ne à *homes* ne à femmes » (XIII 20). En revanche, parfois la déclinaison n'est pas respectée par *A* (et *B*) mais elle l'est par l'autre famille : « fu un juste homme » *AB* contre « fu un iustes homs » *CDEF* (VII 7).
- Souvent les copistes reconnaissent les déclinaisons mais mettent à jour le système en substituant la forme plurielle du CO à celle du CS. Voir par exemple « liquel tartre » *A*, « lesquieulx (lesquelz *C*) tartres » *BC* ; à leur tour, *E* maintient la forme déclinée *liquel* et *F* modifie *lesquelz* (IX 1).
- Parfois les copistes des autres mss. semblent se méprendre quant à la déclinaison. Par exemple, le cas sujet « *li tuez* soit » (VII 4) est conservé par *E* « *li tue* soit » (dans *D* on ne lit que l'article *li*), respecté, bien qu'abandonné, par *F* « *le tué* soit », mais mal compris par *C* qui le modifie au pluriel « *les tuez* soient ».
- Par contre, il arrive également que le ms. *A* ne respecte pas la déclinaison tandis que les autres l'ont plus ou moins respectée ; voir p.ex. « les parens (peres *F*) et les amis » *ABF* « *li parent* et *li ami* » *CE* « *li parent* et les amis » *D* (IX 42), ou « le deable » *ABF* « *li dyables* » *CE* (XX 79).

⁷⁶⁰ Kähärä 1997, p. 293 relève en revanche que « quand l'allocutaire est Dieu ou Jésus, le premier choix semble être *Sire*, la seconde possibilité étant *Seigneur* ».

- De toute façon, le ms. *A* ne se préoccupe pas du respect continu de la déclinaison. Il suffit de prendre l'exemple des paragraphes VIII 6-8. On y trouve *Griex* au c.r.d. pl. (correct), *Grieu* c.s. pl. (correct ; *grieu(l)x* BCEF), mais *Griex* c.s. pl. (incorrect).

Genre des substantifs

- *honneur* est féminin dans *A* : « toute *honneur* » (IX 5) contre « tout *honneur* » de *B*, « à la *honneur* » (XVIII 9, XIX 7) mais les autres « à l'*honneur* », « en quelle *honneur* » (XIX 8) mais « en qui *honneur* » *CD* et « en quel *honneur* » *EF* ; d'habitude on trouve « si grant *honneur* » avec adjectif épïcène (voir ci-dessous).
- *affaire* (VII 3) est masculin dans tous les mss. (confirmé par l'adjectif *merveilleux*) sauf dans le ms. *B* « merveilleuse affaire ».
- *murmure* (XVIII 47, 48, mais *le m. CD*) est féminin ; *erreur* (*passim*) est sans doute féminin, là où d'autres éléments peuvent confirmer son genre : « de celle erreur » (VII 8), « diverses erreurs » (XI 4) ; « grant herreur » (X 9) est probablement féminin avec adj. épïcène.
- *E(u)vangil(le)* (*passim*) est toujours féminin ; l'occ. « le Evangille » (PROL 2, XXXIV 32, 43) est féminine, l'art. *le* est forme picarde.

Adjectifs

- Adjectif en *-ant/-and* épïcène : *reverend* (XIV 28)⁷⁶¹, *plaisant* (XV 11, XIX 15), « *pesant* meniere » (XI 2), « peut-elle estre si *pesant* » (XXXIII 21) [Marchello-Nizia, p. 131 ; Colombo, p. 43].
- Adjectif *grand* (1 occ.) / *grant* (150 occ.) épïcène, avec nette prédominance de la forme ancienne. On trouve *grande* en fonction d'attribut « est tenue pour la plus *grande* [...] epousee » (IX 44), « edifiee de *grandes* pierres » (IV 3), etc. Plus fréquemment il précède le substantif, mais il peut aussi être postposé : « couronnes plus *grandes* » (IX 29), « si les portent *grandes* » (IX 37), « ceste cité est

⁷⁶¹ Par contre, les mss. *CE* proposent la forme féminine (inusuelle) *revereuse*.

moult *grande* » (XVII 2), « elle est si *grande* » (XIX 16), etc. À noter *grandement* (XXXIII 11), absent du ms. *A* mais partagé par *BC* (donc peut-être original) [Zink 1989, p. 44 ; Marchello-Nizia, p. 125-128 ; Duval 2000, p. XL].

- On signale la forme épïcène de l'adjectif *royal* (II 4 *ACF royaulx* *E royalle B*) *mortel* (X 1) dans le mss. *AE* et une seconde fois dans le ms. *E* (X 10) [Marchello-Nizia, p. 130].
- Une seule occurrence de *tel* devant un substantif féminin : « est de *tel* nature » (XXXVI 5). *Tel* et *telle*, *quel* et *quelle* respectent toujours le genre du substantif, légèrement différent par rapport à ce qui a été relevé par Marchello-Nizia, que les textes « offrent bien plus fréquemment la forme en *-e*⁷⁶² » [Marchello-Nizia, p. 128 ; Duval 2000, p. XL]. On trouve également la forme épïcène de l'adj. *bel* (XIX 12), assez rare déjà au XIV^e siècle⁷⁶³.
- Noter la forme épïcène de l'adjectif « en une *grief* maladie » (XIV 28)⁷⁶⁴ et l'adverbe *briefment* (XXX 1)⁷⁶⁵ [Marchello-Nizia, p. 130].

Articles

- Quelques exemples de *le* article féminin, caractéristique du picard, bien qu'il ne soit pas très fréquent « *le* maison » (IV 34), « *le* Arche » (VII 5), « *le* Evangille » VII 6, XXXIV 32, 43, « *le* Grant Meir » (VIII 6) « *le* oppinion » (XI 14), « *le* botte » (XIII 5) « *le* monarchie » (XXXIII 13). Deux exemples de *li* article féminin « *li* ame » (XVIII 13, 14). D'après Gossen « au XIV^e siècle, la forme francienne [*la*] devient de plus en plus courante ».⁷⁶⁶ Notre texte semble suivre cette évolution.

⁷⁶² Marchello-Nizia 1997, p. 128.

⁷⁶³ Seulement le ms. *B* présente la forme *belle* ; le ms. *F*, par contre, substitue l'adj. avec l'adv. *bien*, à cause peut-être d'une incompréhension de la forme originale.

⁷⁶⁴ En revanche les deux manuscrits les plus récents ont *gr(i)efve* *BF* : cela respecte les relèves de Marchello-Nizia 1997, p. 130 : « *grief* [...] dont on ne rencontre au XIV^e siècle que les formes épïcènes [...] C'est au XV^e siècle que les formes en *-e* apparaissent » ; en effet, les mss. *CDE*, de la première décennie du XV^e siècle, ont la forme épïcène.

⁷⁶⁵ Dans les mss. *CEF* on trouve aussi *griefment* (XX 64).

⁷⁶⁶ Gossen 1976, p. 121. En moyen picard « au féminin singulier, sujet et régime, la forme normale est *le*, comme en a. pic. » (Flutre, p. 501). La présence de l'article *la* est probablement un fait de *scripta* bien respecté.

Dans le texte d'Odoric aussi il s'agit d'un « phénomène assez rare »⁷⁶⁷, présent aussi dans Hayton, plus fréquent dans *Lettres* [Gossen § 63].

- Contraction *de + le > dou* : on compte 25 occ., ce qui contredit en partie l'opinion de Ménard « phénomène exceptionnel⁷⁶⁸ », fondée sur les trois occurrences du texte d'Odoric⁷⁶⁹. On retrouve cette forme dans les *Chartes* picardes publiées par Gossen⁷⁷⁰. On trouve en outre 4 occ. de *el < en + le* (III 5, v 16, IX 2, XXXIV 45)⁷⁷¹ et une quinzaine de *es < en + les* (PROL 5, I 6, *passim*) ; ajouter *esquelz* XVIII 54). 5 occ. de *as < à + les* (v 18, IX 34, XI 1, 20, XX 29), bien minoritaires par rapport aux formes *aus / aux* (61 + 6 occ.)⁷⁷². Faits déjà présents en ancien français [Gossen § 63, Zink 1989, p. 66-69].
- Confusion sporadique entre *au* de direction et *ou* de situation (de *en + le* devant consonne)⁷⁷³ : « venismes *ou* camp » (IV 15), « venimes *ou* mont » (IV 38), « venir le froit *ou* pais » (IX 10) [Zink 1990, p. 40 ; Buridant, § 371]⁷⁷⁴.

Pronoms personnels

- Le pronom personnel est toujours *je* (51 occ.) ; aucune trace de la forme picarde *jou* (Dees 1987, c. 1). On signale l'inversion du sujet *ge* « l'ai-*ge* gardé » (XIV 10) *ABE* qui n'a pas été respectée par *CF* « je l'ay gardé ». Emploi du pronom prédicatif *je* dans la construction relative au lieu du pronom fort : « Et qui est sires autres que *je* »⁷⁷⁵ (XIV 29), « que *je*, qui suis Crestiens et religieux, en eubs

⁷⁶⁷ Ménard 1994, p. LXXX.

⁷⁶⁸ *Ibid.*

⁷⁶⁹ Il s'agit d'une forme « encore présente sporadiquement au XIV^e siècle » (Marchello-Nizia 1997, p. 142) ; en effet elle est complètement absente des autres mss.

⁷⁷⁰ Par exemple les textes aux pages 159, 161, 164.

⁷⁷¹ Voir « el travers » (IX 2) *A* et var. *ou BE en C au F*.

⁷⁷² « La graphie *aux* [...] prévaudra au XVI^e s. », Zink 1989, p. 71.

⁷⁷³ Voir Marchello-Nizia 1997, p. 349.

⁷⁷⁴ Également, les mss. *DEF* utilisent *au* au lieu de *ou* dans le paragraphe v, 17.

⁷⁷⁵ Les mss. les plus tardifs, *BEF*, ont le pronom régime *moy*.

- tresgrant merveille » (XXIV 1)⁷⁷⁶. Noter l'emploi du pronom tonique *moy* en position faible « Celui qui *moy* donna la vie » (PROL 11) [Zink 1989, p. 85].
- Une dizaine d'exemples de l'emploi du pronom féminin atone *le* (II 7, IX 42, XVI 13, *passim*). Peu d'occurrences aussi dans *Odoric*, également attesté dans *Lettres* [Gossen § 63].
 - Emploi du pronom personnel régime indirect *li* / *ly* qui renvoie à un nom masculin au lieu de *luy*, trait du Nord (Picardie, surtout Somme, Pas-de-Calais et Aisne, mais aussi Normandie, v. Dees 1980, c. 11), tonique : « on n'i trouve [...] en *ly* (= dans le désert) » (IV 27), « pour regner pour *ly* (= le Khan) » (IX 27), et atone : « ne *li* fust » (PROL 3), « et *li* dient » (IX 22), etc. (une vingtaine d'occurrences). Emploi du pronom personnel régime *lui* au cas direct : « pour *lui* (= le fils) honnourablement recevoir » (XIX 11), une seule occurrence dans *Odoric* (XXVII 84) [*Odoric*, p. LXXXVI]⁷⁷⁷. Apparemment l'opposition des sexes est ignorée, *li* étant encore utilisé au féminin (II 2) et au masculin (*passim*), alors que selon Marchello-Nizia on voit une première opposition à partir du XIV^e s.⁷⁷⁸ (cependant cette seule occurrence au féminin est insuffisante pour en tirer des conclusions).
 - Le pronom pluriel masculin *il* (plus que 450 occ.) est de loin majoritaire par rapport à *ils* / *ilz* (3 occ. + 12 occ.). Toutefois, dans les autres manuscrits, plus tardifs, les formes *ilz* / *ilx* deviennent majoritaires. Jean le Long au milieu du

⁷⁷⁶ Martin-Wilmet 1980, § 265, affirme que « l'extension des formes prédicatives de régime à l'emploi sujet est une des grandes innovations du Moyen Français ». Ici, cette substitution n'est pas encore tout à fait achevée. En effet, Zink 1989, p. 89 affirme que : « les survivances de *je*, *tu*, *il* ... prédicatif se feront de plus en plus rares au XVI^e siècle pour disparaître au XVII^e » ; cette évolution aurait eu lieu à l'époque de Commines (ca. . 1445–1511).

⁷⁷⁷ Selon Zink 1990, p. 55, la substitution de *li* > *li* commence « de bonne heure (XIII^e s.) » et ne s'achève qu'à la fin du Moyen Âge.

⁷⁷⁸ Marchello-Nizia 1997, p. 226.

XIV^e siècle aurait employé de préférence l'ancienne forme *il*⁷⁷⁹. Le pluriel féminin est régulièrement *elles*⁷⁸⁰.

- Présence des formes picardes du pronom personnel de 6^{ème} pers. au c.r. *eaulx/z* (XX 19, 39, XXI 8, XXV 2, aussi dans *Lettres*) et *yauls/x/z* (VIII 9, 10, IX 4, 6, XVIII 33, XIX 13, XXXIV 46), bien que *euls/x/z* soit majoritaire (43 occ.). Situation semblable dans *Odoric* [Gossen § 12 ; *Odoric*, p. LXXX].
- Emploi du pronom personnel tonique suivi par *meïsmes* avec fonction de sujet : « *il meïsmes* », (II 5, IX 22, XI 11) mais « *lui meïsmes* » (IX 25) [Buridant § 148].
- Pronom personnel tonique *si* : « eslevé à *si* » (PROL. 4), selon Gossen extension du datif typique du Nord [Gossen § 65 ; Zink 1989, p. 95-96].
- Deux cas de l'ancienne forme du pronom possessif « de la série 2 » *moye* (XXXII 6) contre la forme plus récente *mienne B* et *toue A* (XXIX 25, *toye E*) contre la forme *tienne*, qui vont s'imposer au cours du XIV^e siècle [Marchello-Nizia, p. 176⁷⁸¹].
- On trouve deux cas d'adjectif possessif masculin singulier au cas sujet *ses* (II 8, XIV 26), conservé par *AE* et modifié dans le plus récent *son* par *BCF*⁷⁸² ; selon

⁷⁷⁹ Selon Marchello-Nizia 1997, p. 223 : « La forme *ilz* graphiée parfois *il*, est fréquente dès le début du XIV^e siècle et domine nettement à partir du milieu du siècle. Cependant, *il* ne disparaît pas et est encore la forme usuelle dans certains textes archaïsants ou à prétentions littéraires, et dont la langue n'a pas été modernisée par les copistes » ; voir aussi Zink 1990, p. 53 : « Le moyen français lève progressivement l'ambiguïté de nombre qui pesait sur *il* masculin en introduisant la marque *-s* (*-z*) du pluriel, sur le modèle nominal ». Par contre Duval 2000, p. XLI, dans son texte daté de 1466, relève seulement 7 substitutions de l'ancienne forme *il* à la plus récente *ilz*, conformément à l'emploi dans nos manuscrits plus tardifs. Dans notre texte, par exemple, un manuscrit tardif comme *B* interprète mal le pronom et modifie « il croient » *ACEF* en « il croist ».

⁷⁸⁰ D'après Zink 1989, p. 99, déjà au XIII^e siècle « se manifeste une tendance, appelée à s'amplifier jusqu'au XV^e, qui remet en cause le principe de la discrimination des genres en substituant aux pronoms féminins des formes masculines ». Jean le Long ne suit pas cette évolution.

⁷⁸¹ Marchello-Nizia 1997 considère comme hypothétiques les formes *toue* et *toie*, probablement reconstruites par analogie sur la base des autres personnes ; cependant, nous lisons clairement ces deux formes dans les mss. *A* et *E*.

⁷⁸² L'occ. XIV 26 est également conservée par *C* ; en outre, ce ms. avec *E* conservent *ses* au début du paragraphe, alors que *ABF* ont *son*.

- Marchello-Nizia il s'agirait de formes qui « vont disparaître au cours de la période étudiée [...] Cette évolution est pratiquement achevée au XV^e siècle »⁷⁸³.
- Construction avec la forme tonique du possessif précédée d'un déterminant : « un *sien* feable chevalier » (XXIX 3), « un *sien* ami » (XXXV 23), « de la *siene* chose » (XXXII 4) ; fait déjà présent en ancien français [Buridant § 121 ; Colombo, p. 44 ; Ménard § 15]⁷⁸⁴.
 - Noter la seule occurrence du possessif pluriel au cas sujet « et *si* enfant » (IX 44), conservée par *CE*, changée en *ses* par *F* et en *hy* par *B*, peut-être à cause d'une mélecture de *s* haut, ou d'une incompréhension [Gossen § 65 ; Zink 1989, p. 116].
 - Le cas régime pluriel *nos*, masculin et féminin, est génériquement de l'ancien et du moyen français « au CR pluriel masculin et au féminin, *noz* est original et phonétique, *nostres* représentant une extension analogique de la base *nostr* » (Buridant § 115). Par contre dans *Odoric* on trouve une occurrence du possessif pluriel réduit *no* (XXVII 92), typique du picard ; absente de notre texte [Gossen § 68]⁷⁸⁵.
 - La forme possessive de 6^{ème} pers. *leurs* conserve le *-s* en 117 occ. (« lors prisonniers » XXIX 24 est au c.s. singulier ; dans 7 occ. il ne porte pas la marque *-s* pour une question de déclinaison c.s. plur. « leur ennemy » (IX 31, où « leus ennemys » *BF*, « leur anemi » *C* et « leur ennemyz » *E*), « leur devanchier moisne » (XVIII 17)⁷⁸⁶, « leur maistre » (XXXIV 27, mais « leurs/les maistres » *CDEF*), mais aussi c.r. pl. « leur mort » (X 10, dans tous les mss., qui traduit *suis mortuis*), « leur chief » (XVI 4, « leur chefs » *E*), « leur escole commune »

⁷⁸³ Marchello-Nizia 1997, p. 174.

⁷⁸⁴ Colombo souligne que cette construction, au XV^e siècle, « est encore attestée » (p. 44).

⁷⁸⁵ Cependant dans cette région on trouve une nette prévalence de la forme *nostr* déjà au XIII^e siècle, voir Dees 1980, c. 84 pour la région Somme, Pas-de-Calais 13,06% de *nos* contre 86,94% de *nostr*.

⁷⁸⁶ C'est un exemple très intéressant qui nous indique que la forme du pluriel sans la marque *-s* pouvait se trouver dans l'original de JLL. Riccold se trouve parmi les moines Jacobites, qui « nous raconterent pluseurs miraclez qui estoient advenus en leur abbeie et que *leur devanchier moisne avoient faittes*, comme il dient » ; seulement le ms. *B* conserve cette phrase, même s'il ajoute le *-s* « leurs devanchiers moisnes », tandis que l'antigraphe des mss. *CDEF* a modifié : « nous raconterent pluseurs miraclez qui estoient advenus en leur abbeie *de leurs devanchiers* (*EF* *add. si*) *comme ilz disoient* ». On peut donc se demander si le copiste de *B* a modifié parce que la forme sans *-s* lui paraissait bizarre.

(XXIII 3, qui traduit *In scolis*)⁷⁸⁷, « leur main » (XXIX 18, qui manque de *CDEF* et qui devrait traduite *in manibus*) ; enfin dans 4 occ. le possessif ne porte pas la marque *-s* dans le c.r. pl., voir « leur saiettes et leur maris » (IX 46), « leur sinagogues » (XVII 6, les mss. *BCDE* ont « leur sinagogue »), « leur vies » (XXXV 21, mais « leurs vies » *BCDE* et « leur vie » *F*). La forme *leurs* du possessif pl. se répand à partir du XIII^e s. et s'affirme au cours du XIV^e : on pourrait supposer que l'incertitude que l'on trouve, bien plus fréquente dans *A*, peut remonter à *JLL* et qu'elle ne soit pas liée exclusivement à des raisons de déclinaison, valable seulement dans le cas du c.r., puisqu'elle concerne généralement toutes les formes.

Relatifs

- Généralement le texte distingue entre *qui* c.s. et *que* c.r., comme l'on voit dans cet exemple : « le lieu dou figuier *que* Dieux maudist et *qui* tantost, à la maudisson Jhesu Crist, secha » (IV 36). Signalé aussi dans *Lettres*. Toutefois le pronom relatif *qui* peut être employé au cas régime lorsqu'il est précédé par une préposition : « le plus grant maistre d'eulx tous, de *qui* il disoient que » (XI 3)⁷⁸⁸, « à *qui* elles (les flèches) estoient bailles » (XIII 4), « de *qui* nous avons fait mention » (XVIII 19, XX 1), etc. (selon Zink et Machello-Nizia il s'agit d'une extension de la forme *cui*). Il y a deux cas où il semble être employé au cas régime même si sans préposition : « à leur amis et *qui* (= à ceux auxquels) font leur greiz » (XII 18), « qui eubt nom Nestorius *qui* (= dont les) erreurs il sieuvent » (XX 1)⁷⁸⁹ [Marchello-Nizia, p. 204-205, Zink 1989, p. 102].

⁷⁸⁷ Ce cas-ci est le contraire du précédent, puisque dans les autres mss. on trouve *leurs escolse communes*, correction qui ne pouvait pas être faite par conjecture sans connaître le texte latin, la phrase fonctionnant parfaitement « En leur escolse commune expose-on un livre que on appelle Alchoran ». Il se peut donc que la modification précédente soit explicable par des raisons polygénétiques qui n'ont rien à voir avec la compréhension du possessif.

⁷⁸⁸ Les mss. *EF* corrigent et rétablissent le c.s. : « et *que* il disoient » *E*, « et *qu'ilz* disoient » *F*.

⁷⁸⁹ Les mss. *CEF* maintiennent cette construction. *B* modifie : « qui eut non nestorins errant ilz suyvent ».

- Dans deux cas *qui* doit probablement être interprété comme *qu'il*, fait de réduction de *il* à *i* devant consonne qui se rencontre déjà en ancien français : « *qu'i* (= *qu'il*) meïsmes fist et ordonna » (II 5), « celli petis enffes *qu'i* (= *qu'il*) n'a grigneur ne parail » (V 1). Au contraire, la confusion s'étend à *qu'il* utilisé au lieu de *qui* : « mais il, *qu'il* (= *qui*) estoient simple gent » (XVIII 27)⁷⁹⁰ [Marchello-Nizia, p. 204 ; Zink 1989, p. 88 ; *Odoric*, p. LXXIX-LXXX].
- Emploi de *que* au lieu de *ce que* régime, même en relative régime direct de la principale : « Il reçoivent circuncision à la guise des Juys, et *que* ancor plus est abhominable chose ... » (XX 41), « le une est *que* leur ordonna Nestorius » (XX 54), « qui ne veulent point faire pour leur loy de vie *que* Sarrasin font pour leur loy de mort » (XXIX 26), « si demanderent à Mahommet se tout estoit verité *que* en ce livre estoit contenuz » (XXXIII 2) [Marchello-Nizia, p. 206].
- Dans une occurrence, notre texte semble contredire le relevé de Marchello-Nizia « si *que* ne peut se construire avec une préposition, *ce que* le peut »⁷⁹¹ « en laquelle il se sauva selong *que* Nostre Seigneur lui avoit commandé » (VII 5), ainsi dans tous les mss.
- *quoy* est encore peu fréquent et limité à l'emploi prépositionnel, tandis que « au XV^e siècle il pourra s'employer comme régime direct »⁷⁹² (innovation absente ici) : « un chevestre tout prest de *quoy* le Turqueman le puist loyer » (VIII 10), « puis leur monstrames en *quoy* il erroient » (XVIII 36), « et puis ont à leur privé de *quoy* il se garissent » (XXXVI 8). Autrement, il est utilisé comme interrogatif, direct ou indirect.
- Deux exemples de *liquel* au c.s., qui « commence à être employé à partir du XIII^e siècle »⁷⁹³ : « *liquel* Tartre se diferent » (IX 1), « *liquel* furent asseiz plus fort » (IX 30). Ailleurs on trouve la forme *lequel* ; à noter la forme épïcène du pron. *lequel* V 14 (qui se réfère à *fontaine*) seulement dans le ms. *A*, alors que les autres

⁷⁹⁰ Les autres mss. *BCDEF* ont correctement *qui*.

⁷⁹¹ Marchello-Nizia 1997, p. 206.

⁷⁹² Marchello-Nizia 1997, p. 207.

⁷⁹³ Ménard 1994, § 66.

mss. modifient au féminin *laquelle*⁷⁹⁴, que l'on trouve également dans *Odoric XI* 43.

Démonstratifs

- *Ce* est généralisé comme adjectif et comme pronom, soit au singulier soit au pluriel « *ce* estoient les pas » (I 25)⁷⁹⁵. On compte une seule occurrence de *cest* : « par *cest* livre » (INC 3). Phénomène typique du mfr. Pour le féminin l'adjectif est régulièrement *ceste* ; une seule occurrence de *ceste* pronom féminin : « n'est nient plus vraie ne plus créable que *ceste* » (XXX 8) [Zink 1989, p. 83]⁷⁹⁶.
- La forme *cestui* peut être employée au cas sujet « *cestui* religieux [...] est vraiment li angles » (XVIII 42), « *cestuy* arguement n'est mie souffisant » (XXXV 32). Également *cellui*, plus fréquent⁷⁹⁷ : (et ses variantes graphiques) peut être employée au cas sujet : « *celluj* Argon fu moult crueulz homs » (XIV 27), « et *cellui*

⁷⁹⁴ Marchello-Nizia 1997, p. 208 : « la forme féminine *laquele*, pronom ou adjectif, est totalement implantée au début du XIV^e siècle, même si des traces de la forme épiciène subsistent ».

⁷⁹⁵ Par contre, l'emploi de *ce* n'est pas admissible au féminin. Dans le cas de « *ce* est la plantation » (IV 30) il s'agit d'une forme non contractée de *c'est* et non pas le prénom qui se réfère à « la vallee ». Dans le cas de « en *ce* voie » (V 29), il s'agirait de la seule occurrence de *ce* féminin. Zink 1990, p. 43 et Buridant 2000, § 91 n'admettent pas cet emploi. Comme les autres manuscrits respectent le genre (« *ceste* voie » BC, « *celle* voie » EF), on pourrait considérer *ce* comme une coquille de copiste (voir *Discussion des variantes*, v 29). Ce relevé démontre une évolution par rapport aux données de Dees 1987, c. 28 qui avait relevé un emploi presque exclusif de *ces* pour le pluriel féminin, ce qui n'est plus le cas au milieu du XIV^e siècle.

⁷⁹⁶ Le ms. B propose la variante *ceste*, les mss. CEF *cest*, contre *celle* du ms. A (XXXIV 40). La phrase complète est : « D'autre part *celle* mutation de l'Évangile et celle corruption que Sarrasins nous mettent ». Il est probable que la variante originale était *ceste* : le ms. B l'a conservée, β ou les CEF indépendamment auraient modifié en *cest*, et A aurait interprété la liaison *st* (*s* haute) comme *ll* et harmonisé les deux démonstratifs « *celle* (< *ceste*) mutation [...] et *celle* corruption ».

⁷⁹⁷ Marchello-Nizia 1997, p. 154 : « *Cellui* adjectif est présent dans un bon nombre de textes, mais *cestui* est nettement plus rare » ; il en est ainsi de notre texte.

escuier fait cellui cheval courre » (X 5)⁷⁹⁸, « lors li dist *cellui* Sarrasin » (XXXIII 6), etc. Au pluriel la forme est toujours *ces*.

- La forme *celle* (102 occ.) est plus employée que *ceste* (49 occ.), conformément au relevé de Marchello-Nizia : « au XIV^e siècle, *celle* est de très loin la forme la plus courante »⁷⁹⁹. Un seul exemple de *celles* au pluriel (VI 10), en revanche employée deux fois par les manuscrits *C* (XII 1) et *EF* (XII 1, XXXVI 9).

- La forme *cel(l)i* peut être employée comme adjectif et comme pronom pour le masculin : « pour *Celi* qui moi donna la vie » (PROL 11), « en *ceby* lieu » (II 6, 7), « fu neiz *celli* petis enffes » (V 1), « nous trouvasmes *celli* petit enffançonnet » (VIII 4), « tu es *celi* qui » (IX 11), « *celli* peuple a esté » (XI 13), « à *celi* qui doit estre baptisez » (XVIII 9), « *celli* filz Ahaly revenra » (XIX 13), etc. Ménard en signale trois occurrences dans *Odoric*, deux pour l'adjectif (I 52, XXVII 53) et une pour le pronom (XXX 28). On peut bien se demander si cette forme est la conséquence de l'extension de *celi* féminin au masculin, ou si elle est due à la réduction de /wi/ à /i/. Sinon, on pourrait penser à une extension de l'article *li* qui a substitué la terminaison *-lui*. De toute façon, il n'y a aucun exemple d'emploi de *cellui* devant un substantif féminin⁸⁰⁰. On retrouve cette forme aussi dans le ms. *B*, deux occurrences *ceby* (XI 13, XII 6), et dans le ms. *C* *celli* (XVIII 53), même où *A* a *celui* (XIX 8, 22) ; elle est absente de *DEF*. D'habitude elle a été substituée par *ce*, *cehuy*, moins fréquemment par *cil(z)*. La présence de *celli* au moins dans le ms. *C*, même si non partagée avec *A*, indiquerait qu'il peut s'agir d'une forme qui remonte à Jean le Long.

⁷⁹⁸ Noter la proximité de *cellui* au cas sujet et au cas régime dans la même phrase : vraisemblablement ils étaient désormais perçus comme interchangeable. Le ms. *B* conserve *cehuy* ... *cehuy* ; les mss. *CE* rétablissent la flexion mais perdent le démonstratif pour le c.r. « *cilz* escuiers fait le cheval » ; *F* choisit la forme *cest*.

⁷⁹⁹ Marchello-Nizia 1997, p. 154. Au ch. v 28 l'adjectif « *ce* voie » de *A* est probablement à corriger selon l'une des deux variantes, *celle* *EF* ou *ceste* *BC* ; nous choisissons la forme *ceste* pour les raisons expliquées dans la *Discussion des variantes*.

⁸⁰⁰ En revanche Duval 2000, p. XLII, affirme : « la confusion entre *celi* et *cellui* est courante à l'époque », mais il ne donne pas de références.

- Contrairement à ce qui se passe dans le texte d'Odoric, où il est absent, on compte 7 occ. de *cilz* adj. et 7 occ. de *cilz* pron., toujours au c.s., soit au singulier (2 occ.) soit au pluriel : « *Cilz* Turquemans yssent » (VIII 2), « n'est mie *cilz* tenus pour Caan » (IX 27), « *cilz* qui les avoit fait passer » (XIII 2), etc. En revanche, on ne trouve aucune trace de *cist*, disparu « dès 1310-1320 »⁸⁰¹ [Odoric, p. LXXXVI].
- Le pronom pluriel masculin est *ceuls* / *ceulx* / *ceus*, sauf une occurrence dans laquelle il est utilisé comme adjectif : « *ceulz* Arabis sarrasin camelier » (XXIV 2).
- On ne trouve qu'une seule occurrence d'augmentation par *i-* prothétique : « et *icelle* musle présenter » (XIX 11) [Zink 1990, p. 45]⁸⁰².
- Quatre occurrences de *ci* / *cy* et une de *là* démonstratifs composés avec marquage référentiel : « se porroit tout ce-*ci* accorder » (XXXIV 38), « et par aventure sont-ce ceulx-*cy* » (XI 25), « ou second chappitre devant cestui-*cy* » (XVIII 19 CDEF - « de cestui livre » AB), « et l'a *cy* Dieux à nous envoyé » (XVIII 42 ms. C, AB étant lacunaires), « en ces parties-*là* » (XIII 9)⁸⁰³. On trouve une reformulation de F qui insère la marque référentielle : « Quand ce sceut le Caan » ABCE > « Quand le Kaan sceut ce-*cy* » (XIV 3). On pourrait considérer les quelques occurrences du syntagme « lieu là où » précédé par démonstratif comme une première phase de fixation de cette construction : « Et en *cely lieu là* où Gabriel Archangle estoit » (II 7), « Et là a un autel en *celi meïsmes lieu là* où Dieux institua et ordonna » (IV 7), « En *celi lieu là* où Jhesu Crist fu tamptez, chantasmes » (IV 40), « Et droit en *celi lieu là* où Nostre Dame effanta » (V 4) ; mais la présence massive du syntagme simple « le lieu là où + vb. » laisse croire

⁸⁰¹ Marchello-Nizia 1997, p. 158.

⁸⁰² La prothèse de *i-* est typique du mfr., selon Zink 1990, p. 45. Voir aussi Marchello-Nizia 1997, p. 167 « [le] *i-* prosthétique remonte sans doute au XIV^e siècle ». L'absence presque totale de notre texte nous pousse à penser que Jean le Long ne l'utilisait pas encore. En effet, dans Dees 1980, c. 59 on remarque que la fréquence d'*icele* en alternance avec *cest* est très haute aux XII^e-XIII^e siècles, même en Picardie (forme *ichele*), alors que *icest* est presque absent de la c. 61 : il semble donc que dans le Nord Est la forme prosthétique se soit d'abord affirmée avec le démonstratif féminin.

⁸⁰³ On retrouve cette construction dans le ms. B, IV 5 *ce lieu-là* B contre *celi lieu* AEF et *ce lieu* C.

que *là* ne s'est pas encore composé avec le dém. dans notre texte. Il s'agit d'un procès en cours au XIV^e siècle [Zink 1989, p. 83 ; Marchello-Nizia, p. 163]⁸⁰⁴.

Emploi des démonstratifs

Nous avons cherché à analyser le comportement des scribes face aux démonstratifs. Gaston Zink a décrit ainsi la situation : « le rôle joué par le moyen français peut se résumer ainsi : le XIV^e siècle démantèle, le XV^e rassemble les débris et reconstruit autrement »⁸⁰⁵.

De manière générale, on peut souligner la tendance des mss. les plus tardifs à substituer les formes du dém. *cel(lui)* avec le masc. *ce*, conformément aux relevés de Gaston Zink⁸⁰⁶. Dans quelques cas le dém. *ce* substitue *cest-* : *cestuy AB ce CEF* (II 2), *cestuy AB ce(s) CDEF* (V 14), *cestuy AB ce CDEF* (XVIII 53), *cestuy AB ce CEF* (XX 16, 26), *cestui A ce BCEF* (XX 47), *cestui A celuy B ce CEF* (XXV 2), *cestuy AB cest CDEF* (XXV 32) ; dans *cestui AB cilz CE ce F* (XVIII 42) le ms. *F* substitue le *cilz* de *CE* et non pas le *cestui* de *AB*.

On pourrait chercher à déceler des critères de substitution *cestui* <=> *celui* dans le marquage déictique des différentes formes, mais la cohérence nous échappe si l'on considère comment un même sujet a été traité par les mss. Prenons un exemple significatif : « ^[5] en celi lieu est une tres grande eglise (...) ^[8] En celle (ceste *C*) eglise est le lieu là où li disciple furent assamblé (...) ^[10] D'encoste ceste (celle *BC*) eglise est la coulompne » (IV 5-10). *Celi* indique l'éloignement, tout comme *celle*, alors que *ceste* désigne l'église dans une optique de proximité discursive. Si le ms. *B*, en substituant *celle* à *ceste* semble harmoniser l'éloignement, les modifications de *C* semblent dues au hasard.

⁸⁰⁴ D'après Martin-Wilmet 1980, § 285 on pourrait considérer cette relative absence comme due à « la possibilité d'employer les pronoms démonstratifs absolument, c'est-à-dire sans le soutien des particules *ai* ou *là* ni le renfort d'un caractérisant », mais peut-être s'agit-il d'un procès en cours de stabilisation.

⁸⁰⁵ Zink 1990, p. 44.

⁸⁰⁶ Zink 1989, p. 83 : « Apparaît à la fin du XII^e siècle et se répand progressivement au XIII^e pour se généraliser en moyen français une forme adjectivale *ce* ».

Indéfinis

- Le pronom *aucun* dans des phrases négatives est encore rare : « sans assaier et esprouver *aucune* chose » (PROL 6), « Tartre ne font conte de battre *aucun* » (IX 23), « ne eüst fait *aucune* grande mallefaçon » (XVI 5), « ne ne excusent par *aucune* voie » (XXXIII 24)⁸⁰⁷. Ce pronom peut être utilisé au pluriel : « *aucun* cuident estre les mons » (XI 14), « *aucun* maintiennent le contraire et dient » (XI 21). Absence du pronom *personne*⁸⁰⁸. Bien plus utilisé est le pronom *nulz* / *nuls* / *nul* et les formes *nulluy* et *nu(l)le(s)*.
- *Rien(s)* est toujours accompagné par *ne* ou employé comme expression *pour riens* (IX 46, XVIII 3), sauf lorsqu'il est utilisé comme substantif au sens étymologique de *chose*, même si dans une construction assez formulaire : « sur toute(s) *rien(s)* » (XIII 2, XXVI 10) mais « sur toutes *choses* » (IX 12). Jean le Long alterne également la forme sigmatique à la forme simple (16 occ. contre 15 occ.)⁸⁰⁹.
- *Neant* est utilisé deux fois, une fois en tant qu'adverbe « et *neant* deffandues » (XXXI 4), l'autre fois en tant que substantif « et *neant* plus que victoire » (XXXV 2).
- *Pluiseurs* (46 occ.) est de loin la forme la plus employée, contre *pluseurs* (2 occ.) et *plusieurs* (2 occ.) ; majoritaire aussi dans *Odoric*, elle serait typique du mfr. d'après le *FEW* (10, 101) et assez caractéristique des départements du Nord d'après Dees 1987, c. 60, qui indique une présence du 36,97% pour la Somme, Pas-de-Calais et 100% pour le Nord, presque absent par contre du reste du domaine oïlique. Il s'agit d'un fait graphique plutôt que morphologique.

⁸⁰⁷ Marchello-Nizia 1997, p. 183 : « *Aucun*, pronom en proposition négative, est fort rare encore : il ne sera définitivement implanté dans cet emploi qu'au XVII^e siècle ». Voir aussi Buridant 2000, § 143.

⁸⁰⁸ Marchello-Nizia 1997, p. 188 : « *Personne* comme pronom indéterminé désignant un animé dont l'existence est posée comme virtuelle, est attesté, de loin en loin, au XV^e siècle ».

⁸⁰⁹ Colombo Timelli 2015, p. 44, relève l'emploi exclusif de la forme sigmatique.

2.8.3. Remarques sur les verbes

Radical

- On trouve un seul cas de l'ancien radical *creer* au participe passé *creus* (XXV 2), qui toutefois pourrait être une simple graphie pour *u* (voir ci-dessus, *Phonétique*), étant donné que l'on trouve cette forme aussi dans le ms. *C*, tandis que *BEF* ont *crux/s/z*. On y ajoute *créans* (II 5) et *créant* (PROL 4). Pour le reste le verbe est toujours décliné selon le radical *croi-*. Par contre, le radical ancien *veoir* (VI 11, XXXIII 25, XXXV 3) coexiste avec *voir* (PROL 9, XX 29, XXXVI 1), mais les formes en *e* sont majoritaires (9 occ. contre 3 occ.) [Marchello-Nizia, p. 275-276]⁸¹⁰. On signale pour *Odoric* les formes *seent* (XXVII 63) et *sicet* (XXVII 59) du verbe *seoir*⁸¹¹.
- Le subjonctif du verbe *aller* est en trois cas décliné selon le radical *aill-* : *aille* (XVIII 13) mais *voige B*, *voise C*, *voist DF*, *voit E* ; *aillent* (XVIII 57, 2 occ.) mais *voige* et *voigent B*, *vois(s)ent CDEF* ; toutefois, on trouve une occurrence de *voist* (XXXVI 13), *voise B*, *voist CE*, mais *aill* *F* : conserve-t-il la forme originale ? D'après Marchello-Nizia « les formes les plus fréquentes sont encore celles ayant pour radical la première personne du singulier de l'indicatif présent »⁸¹² : dans ce sens, l'emploi de *aill-* dans *A* semble être une innovation. Malgré cela il nous semble qu'il s'agit d'une variante diatopique plutôt que diachronique⁸¹³.

⁸¹⁰ Marchello-Nizia 1997, p. 275 : « Pour *veoir* et *croire*, peu à peu, dans le courant du XV^e siècle, le radical en *-oi-* tend à supplanter le radical en *-e-* ». La majorité des formes de *croire* se posent un peu en avance par rapport à cette évolution.

⁸¹¹ Andreose-Ménard 2010, p. LXXXVI.

⁸¹² Marchello-Nizia 1997, p. 264.

⁸¹³ Moignet 1984, p. 65, affirme seulement : « *Aler* a aussi une forme *voise*, à côté de *aill* ». Plus complexe l'analyse diatopique de Buridant 2000, § 227, qui voit les formes dérivées de *VADERE comme caractéristiques du Nord et du Centre, tandis que celle en *aill-* seraient caractéristiques de l'Est, Sud-Est et Sud-Ouest (Zink 1989, p. 153 et p. 222, au contraire ne signale pas ces formes comme régionales, mais seulement la forme de l'Ouest *alg-*). En effet, on peut accepter le choix de Jean le Long comme un trait de l'Est, voir du Nord-Est, et les innovations des autres témoins comme propres du Centre-Nord

- Présence exclusive de la forme sigmatique *escrips-* (IX 17-18 XXVI 1, v. *Odoric* XXVII 72) à l'ind. pres. [Fouché 1967, p. 95]

Infinitif

- Absence d'alternance de formes en *-rir* / *-rre*, même si elles se concurrencent jusqu'au XV^e siècle : *con(c)querre* (XIII 1, 2, XIV 14, XVIII 20), *enquerre* (XIV 32), *querre* (IV 37, XII 13, XVI 9, XXV 9) [Zink 1989, 171]⁸¹⁴.

Indicatif présent

- La forme *dient* 6^{ème} pers. du vb. *dire* est attesté par 111 occ., contre la seule *disent* (X 7). Cette forme est partagée avec le ms. *B*, tandis que *C* a la leçon *en disant* et *DEF* la leçon *dient* : la leçon de *AB* est probablement l'originale. En ce qui concerne le texte d'Odoric, Ménard parle de survivance de la forme *dient* en signalant 3 occ. (I 54, XVII 19, 25, XIX 5), mais il ne parle pas de la présence de *disent*. Il se peut que la forme ancienne *dient* était la forme presque exclusivement employée par Jean le Long [*Odoric*, p. LXXXI]. A propos de la 4^{ème} pers., la forme *disons*/*disonz* (XXIX 26, XXXIV 28) est la seule forme attestée et a déjà remplacé *dimes* [Marchello-Nizia, p. 257].

Indicatif imparfait

(et Île-de-France). Jean Miélot, moitié du XV^e siècle, emploie deux fois *vois-* et une fois *aill-* [Colombo Timelli 2015, p. 46] ; étant d'origine picarde, il est de toute façon en ligne avec Jean le Long. Pour les deux aboutissements *voist*/*voise* voir Zink 1989, p. 148.

⁸¹⁴ Dans le *Romuleon* (1466) les deux désinences s'alternent, cf. Duval 2000, p. XLIII. Evidemment, neuf occurrences dans notre texte ne sont pas suffisantes pour en tirer des conclusions ; cependant, les formes innovatrices en *-rir* sont également absentes du texte d'Odoric.

- Présence exceptionnelle de la forme de la 4^{ème} pers. en *-iemes* : *doubtiesmes* (IV 9, mais *doubtions BCEF*), *amiesmez* (XX 90) et *estiemes* (VIII 3 - *estions BCEF*)⁸¹⁵. D'après Gossen, il s'agirait de la terminaison caractéristique du picard. En effet, on voit dans Dees qu'elle est plus génériquement de l'Est de la France ; de toute façon la région Somme, Pas-de-Calais donne un pourcentage de 75%⁸¹⁶. Ménard en relève une occurrence dans *Odoric, tendiemes* (X 327) [Gossen § 79 ; *Odoric*, p. LXXXI]⁸¹⁷.
- On signale la conservation de la forme afr. *-iens* : *aviens* (XV 1 - *avions BCDEF*), en concurrence avec *avions* (XXI 8)⁸¹⁸.

Indicatif parfait

- Graphie picarde de 3^e pers. en *-ent* : *decent* (XX 79, XXXIV 8), *geut* (XXXV 25), *lent* (II 10), *pleut* (I 1), *scent* (VIII 3, XIV 3, XXXIII 22). La forme du verbe *avoir* est souvent *enbt* (27 occ.), qu'on ne retrouve jamais dans les autres mss., qui ont plutôt *ot* (surtout *EF*, mais souvent aussi *CD*), *out* (surtout *B*) *ent* (surtout *CD*), *eust* (2 occ. de *eust* indic. parfait dans *A* : INC 1, XXXIV 20). Le verbe *savoir* est conjugué *sceu(s)t* (4 occ.), *sceumes* (XX 91), *sceurent* (IX 31)⁸¹⁹. La forme *pleut* est signalée aussi dans *Odoric* (I 20) [Fouché 1967, p. 319 ; *Odoric*, p. LXXXI]
- Majorité de la forme *fu* (115 occ.) contre (*fut* 21 occ.), conformément aux analyses de Dees qui relève 96,39% de *fu* pour SPdC et pourcentages presque de

⁸¹⁵ Il faut remarquer qu'aux occurrences *avionz* (XVIII 49, 52, XX 86) et *estionz* (XX 89), le seul ms. *E* témoigne des formes *aviesmes* (XVIII 52 le ms. *C* également) et *estiesmes*, qui sont des formes picardes ; néanmoins on ne peut pas affirmer que ces formes étaient déjà présentes dans l'original de JLL.

⁸¹⁶ Dees 1980, c. 229.

⁸¹⁷ « Ce qui distingue le picard des parlers environnants, c'est que *-iens* a pu devenir *-iemes*, par suite d'un croisement avec la terminaison de *sommes*, *chantames*, etc. » (Gossen 1976, p. 136). On a signalé cette forme aussi dans *Les Chartes de Saint-Bertin*, t. II, p. 368 et dans les *Cartulaires de l'église de Térouane*, p. 247 (Andreose Ménard 2010, p. LXXXI, n. 135).

⁸¹⁸ « La désinence de l'ancien français *-iēns* semble avoir dès le XIV^e siècle cédé la place à *-ions* » (Marchello-Nizia 1997, p. 259).

⁸¹⁹ Il s'agit de l'alignement, « en moyen français, sur *fu(s)*, *fu(t)*, *furent*, en adoptant la graphie *eu* » (Zink 1989, p. 205).

100% pour Aisne, Hainaut, Nord, Marne, Oise : il s'agit donc d'un trait assez typique, même si l'on ne peut pas négliger le 87,50% de la région parisienne et les pourcentages assez hauts de l'Est⁸²⁰.

- Nouveau radical du vb. *prendre* à nasale : *prinst* (XIV 16, 28), *prinrent* (XIV 8)⁸²¹ ; deux seules occurrences de l'ancienne forme *prisismes* (I 1) et *prisist* (XXXIV 4), auxquelles il faut ajouter la forme composée *reprist* (XXXIV 5) [Marchello-Nizia, p. 283].
- Présence du parfait faible qui est devenu fort *partesismes* (XIX 1), rare selon Marchello-Nizia [p. 271].

Subjonctif présent

- Les formes *faice* (7 occ.) / *faicent* (XX 61, XXXVI 9) prévalent sur *face* (IX 16) / *facent* (XVI 14), aussi bien que *saichez* (IX 3) / *saichanz* (XX 101) / *saiche* (5 occ.) / *saïchent* (XXXIV 10) prévalent sur *sachans* (XX 99) qui deviendra la forme moderne du subjonctif⁸²².
- Nous signalons l'oscillation entre *puist*, forme exclusive des mss. ACE, et *puisse* des plus tardifs BF : *puist* ACE *puisse* BF (VIII 10, 11), *puist* ACE *puisse* B *peut* F (VIII 12, XXIX 28)⁸²³.

Subjonctif imparfait

⁸²⁰ Voir Dees 1980 c. 231 ; Marchello-Nizia 1997, p. 269. Pour *Odoric* Andreose-Ménard 2010, p. LXXXVII signalent une seule occ. (PROL 14).

⁸²¹ Cependant les autres mss. peuvent conserver la forme ancienne sans nasale, par exemple *prist* CD (XIV 16) et *prist* CE (XIV 28) ; *prirent* C et *pristrent* E (XIV 8).

⁸²² Les radicaux en *-ai* sont absents, par exemple, des *Chroniques* de Froissart (Diller 1991, p. XI-1).

⁸²³ Marchello-Nizia 1997, p. 263 : « Bien que *puist* semble encore le plus fréquent, beaucoup de textes hésitent entre les deux formes ». Dees 1980 c. 221 indique un pourcentage pour SPdC 83,33% de *puist*, phénomène typique du Nord-Est et Picardie.

- Pour les formes du subj. imp. du vb. *avoir* en *-isse*, on trouve les mêmes données que celles du récit d'*Odoric* : présence de *euisse* (VI 6) et 8 occ. de *euist* (IX 38, XI 12, ecc.) à côté de 5 occ. de *eust* (IX 34, XVIII 23, ecc.). Une occ. de *euïssonz* (XXVIII 3). Dans *Odoric* on signale une occ. pour chaque forme (I 50, X 107, XXI 41) [Fouché 1967, p. 343, § 172 c ; *Odoric*, p. LXXXII]. Formes en *-isse* dans *feisse* (XXXV 22), plur. *feissent* (XXIV 2), *fuissent* (IX 33, X 8 contre *f(e)ussent BCEF*). Cette désinence est caractéristique du Nord⁸²⁴.
- La désinence en *-aisse* de la 1^{ère} conj. serait caractéristique du Nord, du Nord-Est et de l'Est : *ordonnaisse* (PROL 5) [Gossen § 71 ; Fouché 1967, p. 333 ; Colombo, p. 46].
- On rencontre la forme sigmatique du subjonctif *mesissent* (XIV 1) *A*, *murdresissent* (XVIII 48) *A* et *E* qui est conservée dans le picard, le wallon et le lorrain, alors qu'en Île-de-France la forme ne s'est pas conservée *meissent CEF*, *meurdrissent BCDF* [Gossen § 76, où la forme avec conservation de l'*s* intervocalique est typique de Saint-Omer]⁸²⁵.

Les verbes *affuyr* et *s'enf(f)uyr* méritent une petite réflexion quant à leur nature de verbes composés ou pas. Le premier est employé dans cette phrase : « Tartres virent que anemis se retournoient *affuyr* » (IX 35), avec les variantes *en fuyant B à fuite C à fuire D en fuie E en fuitte F*. Il n'est pas clair si la réduplication du *f* soit un fait purement graphique ou indique la contraction de prép.+vb.n si bien que dans *A* la prép. *à* après *retournoient* semble manquer ; par contre l'absence de réduplication de *f* dans *CD* semble confirmer le statut de préposition de *à*. Dans le TL 1,202 on trouve un exemple de cette même construction « s'en retournent afuiant » tiré de la chanson de geste picarde du XIII^e siècle *Gaydon*. On pourrait donc penser que la préposition *à* a été intégrée dans le vb. et que certaines constructions qui sous-entendaient la prép. étaient admises, au moins dans le Nord-Est.

⁸²⁴ « Dans le Nord, on considère parfois que la désinence est *-isse* : on a chez Froissart *euisse* : *fuisse* » (Marchello-Nizia 1997, p. 265).

⁸²⁵ Le ms. *B* modifie le vb. subjonctif en indicatif parfait *missent*, où la désinence *-sent* < *-strent* « serait typique des textes écrits ou copiés dans le Nord » d'après Marchello-Nizia 1997, p. 270. Voir aussi Fouché 1967, p. 284 et Gossen 1976 § 77.

Pour les 6 occ. du second vb. on peut distinguer entre forme contractée *enfuir* < *IN- + FUGERE en emploi pronominal *s'enfuir* et une occ. de *fuir* précédé par pronom *en* < INDE « s'en estoit fuys » (XXIX 24)⁸²⁶.

2.8.4. Remarques syntaxiques

- L'expression du pronom sujet n'est pas encore obligatoire, phénomène plutôt caractéristique de l'afr. : « en langue de Persie, là où habitent, Curtes sonne autant comme » (XVI 3), « Ce fait de ceste disputation avons raconté » (XX 31) [Buridant § 338].
- Ellipse de la forme verbale *c'est* après *que* dans les expressions de stupeur, relevé aussi dans *Odoric* (XXVII 200-201) : « mais à leur seigneur font-il si grans honneurs *que merveilles* » (IX 16), « ui est si grans en nombre et en multitude *que sans fin* » (XI 13), « Tartre mirent à mort si tres grant multitude de Sarrasins *que sanz nombre* » (XIV 19), « Autres erreurs ont-il tant *que sanz fin* et *sanz nombre* » (XVIII 16) [*Odoric*, p. LXXXIII].
- On ne relève que trois exemples du changement de l'adverbe de liaison *si* en *se* devant une voyelle pour des raisons phono-syntaxiques : « pour ce *se* il clout » (IX 9), « *se* en donne la valeur » (XXXII 10)⁸²⁷, « *se* y a-il assez plus contenu » (XXXV 32)⁸²⁸ mais « *si* y descendimes » (VI 19). Voir aussi « *s'y* trouvasmes » (IV 34). Dans *Odoric* on trouve deux exemples devant *y* (IX 27, XX 41). En revanche, on signale cette modification même devant consonne : « *se* prennent celui homicide » (XXIX 12)⁸²⁹, « *se* ne tiennent-il point » (XXX 6)⁸³⁰, et « *se* n'em·pueent-

⁸²⁶ Le AND enregistre 1 occ. de *en* pron. + *fuir* s.v. *enfuir*, avec var. *affuir*. Robert Martin enregistre 4 occ. de cette construction pronominale s.v. *enfuir* (Oresme et Jean d'Arras), en remarquant qu'elles se rapprochent de *en* + *fuir*. Peut-on se demander si le vb. est en fait la conséquence de la grammaticalisation de *en* pron. + *fuir* ?

⁸²⁷ Mais *si* dans BCDEF.

⁸²⁸ Seulement dans le ms. A ; le ms. BC disent « *sy* / *si* y a-il », absent dans EF.

⁸²⁹ Mais *si* / *sy* dans BCEF.

⁸³⁰ Mais *si* / *sy* dans BCEF.

il venir » (XXXIV 10)⁸³¹. Il apparaît donc comme un trait assez caractéristique du ms. *A*, vraisemblablement remontant à l'original [Ménard § 416].

- D'habitude, le pronom sujet est postposé au verbe dans les phrases assertives lorsqu'elles commencent par un complément ou un adverbe : « et encores ne le recoivent-il point en gré » (IX 5), « En maniere de vivre et de créance different-il de toutes autres nacions dou monde » (IX 12), « et pour ce ont-il ceste guise » (X 1), ecc. [Moignet, p. 351 ; Buridant § 346]. Normale la postposition dans les incises du discours direct, tels que *dist-il* [Buridant § 343]
- On trouve encore, en moyen français, la postposition du pronom *on* quand la proposition commence par *et*, même si l'ordre SV va s'imposer et se stabiliser : « Et treuve-on souvant » (XXXI 4), « Et y treuve-on souvent » (XXXI 6) [Marchello-Nizia, 415].
- *Comme* suivi du subjonctif indique la cause : « *comme* je [...] jadis eusse... » (PROL 1), « Et comme le roy de la cité veoit tous les jours, devant lui, sa gent morir » (XIV 16)⁸³².
- La locution (*ain*)*si comme* marque l'égalité ou la conformité : « tout *ainsi comme* il s'en aloit » (I 25), « se à celle heure euisse esté devos *si comme* je cuidoie » (VI 6), « li amy du marit mort la marient *ainsi comme* il voelent » (IX 43). La locution *tant comme* marque la durée temporelle : « celle grande pierre dont avoit esté couvert le Sepulcre *tant comme* Nostre Seigneur y jut » (VI 15), « tant comme vous serez ensemble et d'accord » (XIII 7) [Marchello-Nizia, p. 365].
- Phénomène de prolepse de l'antécédent du relatif : l'antécédent est séparé du pronom relatif *qui* par un ou plus syntagmes : « à ceulz font plus de mal *qui* plus s'umilient à yaulx » (IX 4), « Chascun se tenoit à bien eureux *qui* pouoit avoir une plumme de huet » (XII 15), « et conffermerent celui murdrer à roy, *qui* son pere avoit thué » (XIV 17), « Celui soit prins tout seul, *qui* a contre son droit seigneur revelé » (XXIX 8) [Ménard § 222 ; Buridant § 471, Moignet 1984, p. 362-3].

⁸³¹ Mais *si* dans *BCEF*.

⁸³² Marchello-Nizia 1997, p. 365 : « suivi du subjonctif, il indique plutôt la cause, emploi qui deviendra rare au XVII^e siècle, mais sera fréquent encore au XVI^e » ; voir aussi Jensen, p. 79 : « *Comme* + subjunctive is common also in the 16th century, but rare in the 17th ». En conformité avec cette étude, Jean le Long utilise toujours l'indicatif après *pour ce que* et *puisque*.

- Nous signalons la rare reprise du *complementatore* après une subordonnée enchâssée : « Et en quelconques lieu *que* ce soit, bien fust en bataille, *que* leur seigneur fust de son cheval abatus » (IX 19), « Et tiennent et croient fermement *que*, se un Sarrasin dit seulement ces moz, *que* il sera sauvé » (XXX 5) [Marchello-Nizia, p. 367]. On pourrait en outre signaler la reprise par *que* « nous nous emplanimes à leur archevesque *de ce que nous*, servanz de Dieu, gent crestien, gent de religion et prescheurs de la foy de Dieu, et que de lointain paÿs estionz à eulz venus pour la cause de leur salut, *qu'il* nous avoient ainsy villonnez » (XX 87) ; le pronom *que* est le correspondant relatif de « de ce » pour réparer le changement de sujet au long de la phrase, qui est passée de *nous* à *il*. JLL a probablement été troublé par la phrase latine *nos conquereremur apud eorum archiepiscopum quod servos Dei viros Christianos et religiosos predicatores qui de regione longinqua iveramus ad eos causa salutis eorum sic afflixissent*, où le vb. principal se trouve assez éloigné de la conj. complétive *quod*, mais où la relative introduite par *qui* avait déjà déplacé le suj. initial.
- On trouve *que* employé comme conjonction causale en concurrence avec *car* : « telle chose et tel miracle ne puet estre, *que* il ne fut apperant à tout le monde » (XXXIII 23) [Buridant § 510 ; Marchello-Nizia, p. 368-369].
- Reprise anaphorique redondante d'un élément de la proposition principale : « si ordonnerent *les califfes* – qui jadiz furent maistres de tous les Sarrasins comme le pappe des Crestiens – *ils* ordonnerent et deffandirent que en la cité de Baudas » (XXXIV 24) [Marchello-Nizia, p. 419].
- On signale quelques propositions infinitives sans préposition : « fu envoyez Jonas le prophette prescher » (XVII 1), « c'estoit impossible angles mourir » (XX 26) [Marchello-Nizia, p. 423 ; Buridant § 246]
- À signaler la construction avec le pronom objet *nous* préposé à la relative qui brouille l'ordre pronom sujet - pronom objet tonique - verbe : « Et *nous*, qui estions entre eulz comme povre prescheurs, *receurent-il* comme angles de Dieu » (XXVIII 2).
- On signale en outre l'ordre des pronoms « il le me dirent » (IX 9) *A*, modifié par *B* « il me le dirent », alors que *CEF* omettent « il me dirent ».
- On signale la tournure exceptive avec *mais que* « nulle autre gent *mais que* de la loy Mahommet » (XIV 20), « il ne porroient celebrer *mais que* de pain chault »

- (XVIII 10), même sans *que*, construction « rare »⁸³³ : « il ne porroit telle chose menger *maiz* du pain et autre viande » (XIV 9).
- Dans un cas *comment* est utilisé au lieu de *comme* en fonction comparative : « et les porta aus Tartres *comment* present » (XIV 16).
 - On rencontre un seul cas de locution concessive formée avec *combien que* (XXXV 32) suivie du subjonctif : il s'agit d'une formation qui « apparut au XIV^e siècle »⁸³⁴. En effet, elle est beaucoup plus souvent utilisée par le ms. *F* (11 occ.) et une fois par le ms. *B* (IX 43) en correspondance de *comment/comme que* des autres mss.⁸³⁵. Dans les *Lettres* Concina signale *comment que* concessif.
 - Dans un cas *et* est employé comme « adverbe de phrase » après une subordonnée temporelle et substitue la conjonction *si* : « une foiz que ces Curtes [...] avoient assamblé grant host, *et* vinrent assoir celle abbeie » (XVIII 19)⁸³⁶.
 - Dans un cas on trouve *par* allié à *moult* (qui le précède) employé comme adverbe d'intensité *moult par* (XXXII 1), qui « ne semble plus attesté après Machaut » : il s'agirait donc d'un résidu de l'afr., étant donné que ni le ms. *B* ni *EF* l'utilisent. [Marchello-Nizia, p. 300 ; Buridant § 439]. On trouve aussi des exemples de construction *par + trop*, même intercalée par le vb. *être*, « leurs contenances *par sont trop* mallement diverses » (XI 22), « *trop par est* la loy » (XXXIII 1)⁸³⁷ [voir DMF s.v. *par*²].

⁸³³ Buridant 2000, § 619.1.b.

⁸³⁴ Marchello-Nizia 1997, p. 374.

⁸³⁵ Le discours est différent en ce qui concerne l'alternance entre *comment que* et *comme que*. On trouve *comme que* deux fois dans *A* et *B* (XI 11) et *comme F*, contre *comment CDE*, et XXX 6 ; par contre, cette forme est un peu plus utilisée dans *B* (XII 12, XX 2, 6 et XXXIV 18 sans *que*), par *C* (PROL 3) et deux fois par *BC* (XXI 4 XXXV 32 et *F* sans *que*). Marchello-Nizia 1997, p. 374-5 et Buridant 2000, § 569 ne signalent que la forme *comment que* : pouvons-nous penser que *comme* soit une banalisation des copistes ? Dans l'édition, nous conservons cette forme lorsqu'elle est attestée par le ms. *A*.

⁸³⁶ Buridant 2000, § 451a ; en outre Marchello-Nizia 1997, p. 354 souligne que cet usage est limité dès le XIV^e siècle et « pratiquement disparu au XV^e siècle ».

⁸³⁷ Cette construction se trouve seulement dans les mss. *AD* pour le premier exemple et dans *AB* pour le second ; trois autres occurrences, attestées seulement par *EF*, « et certes il *par sont trop* aveugles en ce » (XXXII 12), « qui *par est* tant vraie » (XXXIII 6) et « Ces choses *par sont trop* desraisonnables » (XXIV 8).

- Emploi de l'adverbe *nes* (*neis*, XXXVI 6) négation qui renforce « ne pas », laquelle « continue d'être utilisée dans quelques textes au XIV^e siècle »⁸³⁸.
- L'adverbe de négation *ne* + vb. conjugué commence à être suivi par un autre élément négatif ensuite grammaticalisés comme adv., phénomène qui va s'imposer au cours du XIV^e s. En effet, 153 fois l'adv. *ne* n'est pas accompagné, alors que 207 fois il est accompagné par d'autres éléments : 80 fois par *point* (même en antéposition « *point ne me seroit* » (PROL 6), « *point ne l'en oingnent* » XVIII 12, « *point ne leur aprennent* » (XX 36), « *point ne le tiennent* » (XX 69)), 43 fois il est accompagné par *mie(s)*, 4 fois par *pas*, 14 fois par *onques*, 9 fois par *jamais* dont une fois *ja* « il ne trouvera ja » (XXIX 2), 20 fois par *rien(s)*, 22 fois par *nulle* et dérivés, 5 fois par locutions avec *fors*, 9 fois par locutions avec (*mais*) *que*, 1 fois par *plus* et une fois par *puis* « *puis ne oserent* » (XX 100). Même dans des constructions coordonnées avec *ne ... ne* les adv. peuvent apparaître [Marchello-Nizia, p. 302s].
- Il y a parfois accord du participe passé lié à l'auxiliaire *avoir* avec le complément d'objet : « laquelle Dieux eubt tant *enchieirie* » (PROL 1), « examina les III crois que elle avoit *trouvees* » (V 26), « morurent de la vifve chaulx que il avoient *mengie* » (VIII 8, *mangee BF*), « li donnent une paire de draps sanz ceulz qu'il a *vestuz* » (IX 2), mais il n'est pas toujours respecté : « nous fu *monstré* une plaine » (VII 5, *monstree C*) [Marchello-Nizia, p. 406].
- Emploi du mode conditionnel dans des constructions de futur du passé : « que il fuissent prestz avec leur seigneur quant il *vorroit* ressusciter » (IX 8) [Marchello-Nizia, p. 260]
- La périphrase *aller* + *infinitif* ne s'est pas encore grammaticalisée au « sens inchoatif dans un contexte au passé », sauf dans le passage douteux « le laisserent *aler rauler* contreval la montaigne » (XVIII 21)⁸³⁹. En effet elle conserve encore le sens de mouvement, comme c'est le cas jusqu'au XV^e s. : p.ex. « il alerent querre » (XVI 9), « le homme et la femme se vont marier ailleurs » (XX 52), « cilz

⁸³⁸ Marchello-Nizia 1997, p. 312. Voir en outre Soutet 1992, p. 194s. Cette négation devient « extrêmement rare au XV^e siècle » : en effet, les mss. *CEF* substituent avec *ainsi*.

⁸³⁹ Marchello-Nizia 1997, p. 409, selon laquelle cet emploi « apparaît au XIV^e s. dans les textes narratifs ». Voir la *Discussion variantes* sur ce passage douteux.

vont en divers paÿs et provinces *racheter* » (XXV 1), « *vont* par la ville *querre* » (XXV 9).

- On signale en outre la construction *aller* + *-ant* qui à cette époque « évolu[e] et marqu[e] de plus en plus souvent un véritable mouvement : « Quant Tartre ainsi s'en *alerent* tout le paÿs *exillant* » (XIV 1)⁸⁴⁰.
- Adverbes pronominaux *en, y* :
 - L'ordre *en y* est toujours respecté, au moins jusqu'à « la seconde moitié du XIV^e siècle »⁸⁴¹ : « un *en y* avoit » (XI 3), « *en y* a plusieurs » (XX 5), « *en y* a demourez » (XX 30) [Ménard § 51 2° ; Moignet, p. 150 ; Marchello-Nizia, p. 228-229].
 - Dans quelques cas l'adverbe pronominal *y* peut se trouver en tête de phrase : « et *y* tenoit » (XIX 17), causant aussi l'inversion entre suj.-vb. « *y* a-il bien » (XXI 5), « et *y* treuve-on » (XXXI 6), « se *y* a-il assez plus contenu » (XXXV 32) [Ménard § 51 1° ; Moignet, p. 149].
 - Dans quatre cas le pronom est omis devant le verbe impersonnel : « par ce en *y* a pluseurs qui maintiennent que » (XX 5), « furent là Jacobins tuez en si grant moultitude que pou en *y* a demourez » (XX 30), « onques n'y *eubt* » (XX 99), « maint Sarrasin *y* a qui » (XXIX 177) [Ménard § 55 2°].
 - On peut enfin se demander si, dans cette construction avec le pronom relatif *qui* = *qu'il*, l'adverbe pronominal *y* a été omis ou s'il n'est pas nécessaire : : « celli petis enffes *qui* (= *qu'il*) n'a gri-gneur ne parail » (V 1)⁸⁴².

2.8.5. Analyse lexicologique

Le présent chapitre est consacré à l'analyse d'un groupe de 72 lexèmes considérés intéressants et dignes d'attention en tant que régionalismes (47 mots, 58 att.), de mots

⁸⁴⁰ *Ibid.*

⁸⁴¹ Marchello-Nizia 1997, p. 229. En outre Ménard 1994, p. 69 : « L'ordre moderne (*y* précédant *en*) apparaît au XV^e siècle ». Duval 2000, p. XLVII, signale trois exemples du nouvel ordre *y en*.

⁸⁴² Ménard 1994, § 55 2° admet la possibilité de trouver le simple *a*

savants ou rares (16 mots, 18 att.) et d'orientalismes (9 att.). Ce type d'analyse nous permet de porter notre attention sur les raisons de l'emploi et sur la fonction de ces mots dans le texte.

D'abord, nous avons inventorié les régionalismes. L'étude des régionalismes, « toujours largement sous-estimée et sous-exploitée »⁸⁴³, à la suite de la thèse de doctorat d'État (Strasbourg 1980) et des nombreux comptes rendus de Gilles Roques a récemment vu la parution d'un volume thématique consacré à l'étude et à la rédaction d'un inventaire des régionalismes (Glessgen/Trotter/Roques 2016). On considère comme 'régionalisme', selon la définition de Martin Glessgen, « un lexème dont la forme et/ou le sens se caractérise par une diffusion régionale à l'intérieur de l'espace de la langue en question »⁸⁴⁴. Par conséquent, nous avons essayé de distinguer le caractère du lexème lorsqu'il s'agit d'un régionalisme formel (p.ex. *assayer*, *aumve*), sémantique (p.ex. *atre*, *se crester*) ou dérivationnel (p.ex. *coste*). Nous considérons sémantiques les régionalismes qui ont subi un changement sémantique en conservant une forme plus répandue, alors que dérivationnels seraient ces mots qui pour forme et sens se différencient du reste des lexèmes ou qui ne sont propres qu'à un domaine restreint⁸⁴⁵.

L'aire de diffusion d'un régionalisme que l'on considère n'est pas strictement circonscrite et à la faible diffusion (ce qui correspond plutôt à la conception de dialectisme), mais s'étend sur une aire plus large qui peut toucher d'autres régions : notamment un picardisme peut se retrouver dans l'Est (Lorraine, Champagne, avec lesquels le picard partage une certaine parenté lexicale), sporadiquement dans la Normandie (selon des voies que l'on peut parfois retracer et expliquer) et surtout peut appartenir à la région anglo-normande, ce qui pose évidemment la question de la formation du lexique agn. (mais que nous ne pouvons pas affronter dans ce contexte).

⁸⁴³ Glessgen 2016, p. 1.

⁸⁴⁴ Id., p. 3 (point 0 des 10 thèses concernant la régionalité lexicale au Moyen Âge).

⁸⁴⁵ Glessgen considère qu'il n'existe pas au Moyen Âge des formations sémantiques « de dimension régionale à partir de formes déjà intégrées à l'écrit », mais il ajoute tout de suite : « même si la régionalité médiévale est antérieure, d'un point de vue déontologique, à la langue standardisée, des mots du français général peuvent connaître dès le Moyen Âge des dérivés ou des changements sémantiques au niveau régional » (Id., p. 5). C'est pour cette raison que nous avons distingué 7 mots qui existent dans le français général mais qui assument un sens plus précis dans la région en question.

La deuxième section tient compte de quelques mots savants ou rares, qui ne sont donc pas limités à une aire géographique précise mais qui sont liés à des variations diastratiques à l'intérieur du diasystème. On a donc considéré dans ce groupe des formes (semi-)savantes calquées sur le latin (v. *barbare*), des mots rares (v. *chamelier*), ou des technicisms surtout juridiques (v. *s'emplaindre*).

La troisième section, enfin, enregistre les orientalismes, à savoir des mots liés à des *realia* orientales tels que des noms de peuple (v. *Tartare*), des fonctions (v. *califfe*) ou des professions (v. *turbeman*). Le statut de ces lexèmes mérite une petite réflexion. Il n'est pas question ici d'emprunts arabes (ou persans) qui font la « marque distinctive du français d'Orient »⁸⁴⁶. JLL, qui écrit en France continentale et qui n'a jamais voyagé Outremer, n'est qu'un récepteur d'une série de mots qui sont des orientalismes dans la langue latine de Riccold. Ces mots, dans son français, assument le statut d'orientalismes de seconde main, filtrés par le latin et retraduits, tout comme Laura Minervini le signalait pour la langue française continentale à partir du XII^e s. en comparaison avec la langue française autochtone d'Outremer.

Les fiches lexicographiques qui suivent sont structurées de la manière suivante :

- mot non lemmatisé en petite capitale et en gras, seulement les vb. ont été lemmatisés, les autres apparaissent selon la forme qu'ils ont dans le texte ; l'astérisque signale les mots qui appartiennent au récit d'Odoric, les mots en minuscule n'ont pas été accueillis dans le texte critique ;
- définition en fr. mod. ;
- contexte fr. et texte-source latin, où il est disponible ;
- variantes des mss. par rapport à l'édition critique ;
- traitement lexicographique. Les outils consultés sont cités selon l'ordre suivant : FEW, Gdf ou/et GdfC, TL, DEAF (DEAFpré, si nécessaire), DMF, DFM. Le cas échéant, on ajoute AND, DÉCT, DC, Nierm., ListeRoques, autre bibliographie ;
- bref commentaire.

Le but du commentaire est de comprendre l'origine et la diffusion du lexème, du point de vue géographique pour les régionalismes, du point de vue contextuel pour les mots

⁸⁴⁶ Minervini 2012, p. 78.

rars et les orientalismes. Ensuite, notre attention portera sur l'intentionnalité du traducteur, dont les décisions sont l'effet d'un choix déterminé et vraisemblablement ciblé en direction de ses lecteurs⁸⁴⁷. Enfin, l'analyse de la réaction de chaque manuscrit face au régionalisme ou au mot désuet nous donne des informations sur le niveau de compréhension des copistes et sur leur capacité de traiter, de transformer ou d'adapter le texte qu'ils copiaient.

Nous pouvons enfin tirer des conclusions qui d'un côté intègrent notre discussion précédente sur les choix du traducteur et sur les destinataires de ses textes (v. *supra*, ch. 2.4 *Le lecteur et destinataire de l'œuvre de Jean le Long* et 2.7 *Jean le Long traducteur*), de l'autre côté sur les questions philologiques liées à la présence de cette catégorie lexicale.

Le choix de certains régionalismes, souvent très spécifiques et circonscrits du point de vue référentiel, indique que le traducteur, flamand d'origine et abbé à Saint-Omer, connaissait l'environnement économique et mercantile de sa région et pouvait profiter de certains mots du métier, mais également de mots employés dans des contextes juridiques ou scolaires qu'il aurait appris au cours de ses études de droit à Paris.

On peut ainsi essayer de classer ces choix lexicaux en deux catégories, l'une formée par des technicismes renvoyant à certains métiers ou contextes spécifiques (cat. 1.), à leur tour répartis entre marquage régional (1.1.) et marquage diastratique (1.2.), l'autre formée par des régionalismes employés pour décrire des actions ou des objets de manière très précise et, probablement, plus directe pour ses lecteurs (cat. 2.) :

1. Technicismes

1.1. Régional : *botte, cabaret, coste, eschoppe, fastrasie, fleur, foudre, lanu, loucet, ordene, parmentier, pauch (taster au p.), queste, serouge, tonlieu*

1.2. Diastratique : *adoption, appocrife, barbre, camelier, s'emplaindre, forligner, improuver, pallier, pedagogue, prouvablement, queue, soubrieveté (par s.)*

2. Régionalismes : *assaier, atre, auwe, brayerie, caveure, chappon, cuigner, crebbe, crester (se c.), crompi, cuigner, defendre, d'encoste, enfamenterie, felement, fourceller, frusler, gendre, habiter, maistié,*

⁸⁴⁷ Voir Glessgen 2016, p. 5 (point 4) : « la régionalité n'est donc pas l'effet d'un processus de transformation, mais la conséquence d'un choix déterminé par les auteurs de l'écrit ». Nous pouvons élargir notre discours aux orientalismes et aux mots savants.

maloit, marvoyé, moyenne (en la m.), plueve, poissonceaux, primes (au p.) pulle, punaisie, rabis, rondeler, villonner, yvroingne.

Pour notre analyse nous avons considéré les lexèmes disponibles de la manière suivante (non lemmatisés, pour mieux comprendre les facteurs dynamiques concernés) :

1. Régionalismes :

- a. Formels (rég. form.) : *assaier, caveure, *crebbe, cuignee, defendi, d'encoste, loucet*, 3x *en la moienne, ordene, plueve*, 3x *pulle, villonnez* (12 mots pour 16 att.) ;
- b. Sémantiques (rég. sém.) : *l'atre, se cresterent, fleur, gendre, habiter, primes (au p.), taster au pauch, serouge* (8 mots pour 9 att.) ;
- c. Dérivationnels (rég. dériv.) : **ajut de, botte, brayerie, cabaret, chappon, coste, crompi, enfamenterie, eschoppe, fastrasies, felement, fourcellez, foudre, fruslé, sont lanues, maistié*, 3x *maloite, marvoyez, parmentier, poissonceaux, pugnaisie*, 2x *queste, 2x rabis, rondelant, tonlieu, 2x yvroingne* 26 mots pour 31 att.).

2. Mots savants ou rares (m.s./r.) : *adoption, amenuir, appocrife, assenner, barbre, en blocq, cameliers, emplanimes, forligner, improuver, pallier, pedagoge, prouvablement, queue, par soubrieveté, tenamment, (or.) turcheman* (17 mots pour 19 occ.)⁸⁴⁸

Les comptes seront ainsi faits sur ces chiffres : 16 rég. form. + 9 rég. sém. + 31 rég. dériv. = 56 rég. + 19 m.s./r. = 75 tot.

On peut enfin réfléchir sur les enjeux philologiques de la présence de ces lexèmes. De manière générale, le ms. *A* (1368, pic.) contient presque tous les régionalismes et les mots techniques que l'on a retenus (sauf quelques petites exceptions que l'on évaluera plus loin). Sa proximité géochronologique à l'original lui permet de conserver cette qualité. Le ms. *B*, également picard mais daté de la fin du XV^e s., tend à substituer ces lexèmes par des mots plus récents (*coste* > *coudé*, *fatrasies* > *fatraz*). Les mss. *CE* et *F* (qui d'habitude suit *E*), tantôt eux-mêmes, tantôt leur ancêtre commun, ont été copiés au début du XV^e siècle en région parisienne, ce qui fait qu'ils sont ceux qui modifient le plus souvent, soit par le biais de choix dérégionalisants, soit par le biais de mots plus récents. Fait exception, de manière intéressante, le ms. *D*, malheureusement fragmentaire mais qui, pour la plupart des occurrences se montre conservatif.

⁸⁴⁸ Il faudrait compter aussi le s.m. *accés*, dont nous ne nous sommes aperçu qu'à un stade déjà avancé du travail. On reviendra sur la question ; pour l'instant v. *Glossaire*.

Cette typologie de tradition manuscrite confirme l'assertion selon laquelle « le régionalisme constitue souvent le facteur dynamique à l'origine d'une diffraction »⁸⁴⁹. L'analyse du comportement des autres mss. nous permet de classer quatre différents types de réaction à ce groupe de lexèmes :

1. Banalisation, incompréhension ou omission (apparemment intentionnelle) ;
2. Substitution par un synonyme ou une forme plus répandue, ce qui montre une certaine conscience des copistes) ;
3. Réformulation : cela fait évidemment partie du groupe précédent, et ne concerne que quelques constructions phraséologiques ;
4. Copie passive et conservation du lexème.

Le point 4 concerne surtout les 9 orientalismes : il s'agit en effet de mots comme des ethonymes ou des *realia* qui n'ont pas de correspondants dans la langue française, et qui doivent forcément être conservés et copiés tels quels. La seule exception concerne le subst. *turcheman* (que l'on pourrait également classer parmi les technicismes), que les mss. BDEF modifient légèrement en *Turqueman* / *Turquiman* (du peuple des Turquemens), tandis que C le transforme en l'adj. *turquian* (= 'Turque ?')⁸⁵⁰. En revanche, des 15 mots savants ou rares (15 mot, dont 2 qui se répète, donc 17), 5 mots ont été conservés passivement (*appocrife*, *blocq (en b.)*, *improuver*, *pallier*, *pedagoge*). Des 47 rég., 7 mots restent intacts dans tous les mss. (*botte*, *chappon*, *eschoppe*, *foudre*, *moienne (en la m.)*, *parmentier*, *serouge*). Les mots *botte*, *eschoppe*, *foudre*, *parmentier* (auxquels on pourrait ajouter *chappon*) sont en effet des technicismes qui entrent enfin dans la langue française ; la conservation de *serouge* "beau-père", régionalisme sémantique peu attesté, pourrait avoir été favorisé par le fait que la même forme non marquée du pdv sémantique "beau-frère" est beaucoup plus attestée : les copistes auraient indépendamment pu saisir le sens particulier ou accepter que Anne (le sacerdos) pouvait être le beau-frère de Caïphe, peu important.

Les 3 premières points sont encore plus intéressants. On laisse de côté, pour l'instant, le mot *anne* (les rég. seront donc en nombre de 46 mot pour 56 att.) ; les orientalismes

⁸⁴⁹ Zufferey 2016, p. 289.

⁸⁵⁰ Mais cf. la fiche du mot ci-dessous pour les problèmes que le mot pose.

seront également mis de côté (*turchemen* sera considéré comme un m.r./s. pour le comportement de C). On considérera d'abord le comportement de chaque manuscrit pour confronter les résultats à la fin.

Ms. A :

1. Banalisation, incompréhension ou omission : rég. sém. *l'atre* > *l'autre* – rég. dériv. *queste* > om.
2. Substitution par un synonyme ou une forme plus répandue : rég. form. **crebbe* > *creche* ; 2x **pulle(2,3)* > *peuple* – rég. dériv. **ajut de* > *aconcha de* ; *maloit(3)* > *mauvais*.
3. Ø
4. Copie passive et conservation du lexème : toutes les autres occ.

	rég. form. 16	rég. sém. 9	rég. dériv. 31	tot. rég. 56	m.s. 19	tot. 75
1.		1 (11%)	1 (3%)	2 (4%)		2 (3%)
2.	3 (19%)		2 (6%)	5 (9%)		5 (7%)
3.						
TOT	3 (19%)	1 (11%)	3 (10%)	7 (13%)	0%	7 (9%)

Ms. B :

1. Banalisation, incompréhension ou omission : rég. form. *assaier* > *essauchier* ; *loucet* > *fourche* – rég. sém. *taster au pauch* > *casser au pause* – rég. dériv. *brayerie* > *breris* ; *enfamenterie* > *enfameteur* ; *fruslé* > *foulé* ; *maistié* > *maiesté* ; *poissoncheaux* > *poissons* ; *pugnaisie* > *pugnairie* ; *queste(1)* > om. ; *queste(2)* > *liestes* – m.s. *assenner* > *asserer* ; *barbre* > *barbe* ; *emplanimes* > *en plegnismes* ; *par soubrieveté* > *pour sa briefté* ; *tenamment* > *tenanunant* (?).
2. Substitution par un synonyme ou une forme plus répandue : rég. form. *caveure* > *caverne* ; **crebbe* > *creche* ; *cuignee* > *congee* ; *defendi* > *fendi* ; *d'encoste* > *de coste* ; *ordene* > *ordre* ; *plueve* > *pluie* ; 3x *pulle* > *peuple* ; *villonnez* > *villennés* – rég. sém. *fleur* > *farine* ; *gendre* > *gens* – rég. dériv. **ajut de* > *aconcha de* ; *coste* > *condé* ; *fastrasies* > *fatraz* ; *maloit(3)* > *mauvais* ; 2x *rabis* > *ravis* ; *rondelant* > *roulant* – m.s. *adaptation* > *adoption* ; *amenuir* > *ameindrir*.
3. Réformulation : rég. form. *en la moienne(3)* > *ou milieu* – rég. dériv. *l'atre* > *l'autre* ; *son lanues* > *ont laine*.
4. Copie passive et conservation du lexème : rég. *botte*, *cabaret*, *chappon*, *se cresterent*, *crompi*, *enfamenterie(2)*, *felement*, *fourcellez*, *foudre*, 2x *habiter*, *maloite(1)*, *marvoyez*, 2x *en la moyenne*,

parmentier, serouge, tonlieu, yvroingne – m.s./r. appocrife, en blocq, 2x cameliers, improuver, pallier, pedagoge, prouvablement, queue.

	rég. form. 16	rég. sém. 9	rég. dériv. 31	tot. rég. 56	m.s. 19	tot. 75
1.	2 (13%)	1 (11%)	8 (26%)	11 (20%)	5 (26%)	16 (21%)
2.	11 (69%)	2 (22%)	7 (23%)	20 (36%)	2 (11%)	22 (29%)
3.	1 (6%)		2 (6%)	3 (5%)		3 (4%)
TOT	14 (88%)	3 (33%)	17 (55%)	34 (61%)	7 (37%)	41 (55%)

Ms. C :

1. Banalisation, incompréhension ou omission : rég. form. *loucet* > *rochet plueve*⁸⁵¹ > / – rég. sém. *gendre* > *grandeurs* ; *au primes* > *après* ; rég. dériv. *enfamenterie* > *enfanterie* ; *fruslé* > *souillé* ; *marvoyez* > om. ; *poissonbeaux* > *poissons* – m.s./r. *amenuir* > *à morir* ; *assenner* > *assavoir* ; *barbre* > *autres* ; *cameliers(1)* > C.M. (= *cent miliers*) ; *cameliers(2)* > *carmeluns* ; *emplanimes* > *plaignismes* ; *forligner* > om. ; *queue(1)* > *suelrelabe* ; *queue(2)* > Ø ; *par soubrieveté* > *par briefté* ; (or.) *turcheman* > *turquian*.
2. Substitution par un synonyme ou une forme plus répandue : rég. form. *braierie* > *braire* ; *caveure* > *caverne* ; **crebbe* > *creche* ; *cuignee* > *cingnie* ; *defendi* > *fendi* ; *d'encoste* > *de coste* ; *ordene* > *ordre* ; 3x *pulle* > *peuple* ; *villonnez* > *villennés* – rég.sem. *habiter* > *hanter* ; *habiter(2 -ent)* > *hanter(2 -ent)* – rég. dériv. *crompi* > *crouppy* ; *fastrasies* > *fatraz* ; *maistié* > *mauvaistié* ; *malotte* > *maudite* ; 2x *rabis* > *ravis* ; *rondelant* > *roulant* ; m.s./r. *adoption* > *adoption*.
3. Réformulation : rég. form. *en la moyenne(3)* > *ou milieu* – rég. sém. *taster au pauch* > *savoir de vray* – rég. dériv. *sont lanues* > *ont laine, yvroingne(2)* > *en yvres*.
4. Copie passive et conservation du lexème : rég. **ajut de* ; *assaier* ; *l'atre* ; *botte* ; *cabaret* ; *chapon* ; *coste* ; *se cresterent* ; *enfamenterie(2)* ; *eschoppe* (> *eschape*) : *felement, fleur, fourcellez, foudre, 2x maloit, 2x en la moyenne, parmentier, pugnaisie, 2x queste, serouge, tonlieu, yvroingne(1)* > *y vroignes* – m.s./r. *appocrife, en blocq, improuver, pallier, pedagoge, prouvablement, tenamment*.

	rég. form. 16	rég. sém. 9	rég. dériv. 31	tot. rég. 56	m.s. 19	tot. 75
1.	2 (13%)	2 (22%)	4 (13%)	8 (14%)	11 (58%)	19 (25%)
2.	11 (69%)	2 (22%)	7 (23%)	20 (36%)	1 (5%)	21 (28%)
3.	1 (6%)	1 (11%)	2 (6%)	4 (7%)		4 (5%)

⁸⁵¹ Il ne s'agit pas a propremet parler d'omission, puisque le texte manque ici.

TOT	14 (86%)	5 (56%)	13 (42%)	32 (57%)	12 (63%)	44 (59%)
-----	----------	---------	----------	----------	----------	----------

Ms. D :

1. Banalisation, incompréhension ou omission : m.s./r. *barbre* > *liubres* (?).
2. Substitution par un synonyme ou une forme plus répandue : rég. form. *cuignee* > *congnee* ; *d'encoste* > *de coste* ; *caveure* > *caverne* – rég. dériv. *brayerie* > *braire*.
3. Réformulation : rég. sém. *taster au pauch* > *savoir de vray*.
4. Copie passive et conservation du lexème : rég. **ajut de, botte, *crebbe, fleur, foudre, fruslé, 2x pulle, rondelant*.

Pour le ms. D fragmentaire les chiffres sont quelque peu différent : on considère donc les occ. auxquelles il participe.

	rég. form. 5	rég. sém. 1	rég. dériv. 5	tot. rég. 11	m.s./r. 2	tot. 13
1.					1 (50%)	1 (8%)
2.	3 (60%)		1 (20%)	4 (36%)		4 (31%)
3.		1 (100%)		1 (9%)		1 (8%)
TOT	3 (60%)	1 (100%)	1 (20%)	5 (45%)	1 (50%)	6 (46%)

Ms. E :

1. Banalisation, incompréhension ou omission : rég. form. *plueve* > / – rég. sém. *au primes* > *après* – rég. dériv. *l'atre* > *la terre* ; *coste* > om. ; *enfamenterie* > *enfanterie* ; *felement* > om. ; *fruslé* > *souillé* ; *maloite(1)* > *malaite* ; *marvoyez* > om. ; *poissoncheaux* > *poissons* ; *rabis(2)* > om. ; *tonlieu* > *le don de ce lieu* ; *yvroingne(2)* > *en yuiver* ; m.s./r. *assenner* > *assavoir* ; *emplanimes* > *planismes* ; *forligner* > om. ; *queue(1)* > *seule* ; *queue(2)* > *ceullx* ; *par soubrieveté* > *par ordonnance*.
2. Substitution par un synonyme ou une forme plus répandue : rég. form. *assaier* > *essaier* ; *caveure* > *caverne* ; **crebbe* > *creche* ; *cuignee* > *cuignié* ; *defendi* > *fendi* ; *d'encoste* > *de coste* ; *ordene* > *ordre** ; 3x *pulle* > *pueblo* ; *villonnez* > *villennés* – rég. sém. 2x *habiter* > *hanter* ; rég. dériv. *brayerie* > *braire* ; *crompi* > *crouppy* ; *maistié* > *mauvaisitié* ; *rabis(1)* > *ravis* ; *rondelant* > *roulant* – m.s./r. *adoption* > *adoption* ; *amenuir* > *amenuysier* ; *barbre* > *barbares*.
3. Réformulation : rég. sém. *taster au pauch* > *savoir de vray* – rég. dériv. **ajut de* > *mere de* ; *sont lanues* > *sont laignee* ;
4. Copie passive et conservation du lexème : rég. *botte, cabaret (k-), chappon, se cresterent, enfamenterie(2), eschoppe, fastrasies (fr-), fleur, fourcellez, foudre, loucet, 2x maloit, 3x en la*

moyenne, 1x ordene, parmentier, pugnaisie, 2x queste, serouge, yvroingne(1) > y vroignes – m.s./r. appocrife, en blocq, 2x cameliers, gendre, improuwer, pallier, pedagoge, prouablement, tenamment.

	rég. form. 16	rég. sém. 9	rég. dériv. 31	tot. rég. 56	m.s. 19	tot. 75
1.	1 (6%)	1 (11%)	11 (35%)	12 (21%)	6 (32%)	18 (24%)
2.	11 (69%)	2 (22%)	5 (16%)	18 (32%)	3 (16%)	21 (28%)
3.		1 (22%)	2 (6%)	3 (5%)		3 (4%)
TOT	12 (75%)	4 (44%)	18 (58%)	33 (59%)	9 (47%)	42 (56%)

Ms. F :

1. Banalisation, incompréhension ou omission : rég. form. *plueve* > / – rég. sém. *l'atre* > *la terre* ; *se cresterent* > *se tresferent* ; *gendre* > *generacions* ; *au primes* > *après* – rég. dériv. *coste* > om. ; *enfamenterie(1)* > *enfanterie* ; *enfamenterie(2)* > *informaterie* ; *felement* > om. ; *fourvellez* > *fouchelez* ; *fruslé* > *souillé* ; *maloite(1)* > *malaite* ; *maloite(2)* > *mauveistié* ; *marvoyez* > om. ; *poissoncheaux* > *poissons* ; *rabis(2)* > om. ; *tonlieu* > *le don de ce lieu* – m.s./r. *assenner* > *assavoir* ; *emplanimes* > *plaignismes* ; *forligner* > om. ; *prouablement* > om. ; *queue(1)* > *seule* ; *queue(2)* > *ceullx* ; *par soubrieveté* > *par ordonnance, tenamment* > *reveranment*.
2. Substitution par un synonyme ou une forme plus répandue : rég. form. *assaier* > *essaiier* ; *caverne* > *caveure* ; **crebbe* > *creche* ; *cuignee* > *coignee* ; *defendi* > *fendi* ; *d'encoste* > *de coste* ; *ordene* > *ordre* ; 3x *pulle* > *peuple* ; *villonnez* > *villainés* – rég. sém. 2x *habiter* > *hanter* – rég. dériv. *brayerie* > *braire* ; *crompi* > *crouppy* ; *maistié* > *mauvaistié* ; *maloit(3)* > *mauvais* ; *rabis(1)* > *ravis* ; *rondelant* > *roulant* – m.s./r. *adoption* > *adoption* ; *amenuir* > *amendrir* ; *barbre* > *barbares*.
3. Réformulation : rég. sém. *taster au pauch* > *savoir de vray* – rég. dériv. **ajut de* > *mere de* ; *sont lanues* > *sont lainees*.
4. Copie passive et conservation du lexème : rég. *botte, cabaret (k-), chappon, eschoppe, fastrasies, fleur, foudre, loucet*, 3x *en la moyenne, parmentier, pugnaisie*, 2x *queste, serouge* – m.s./r. *appocrife, en blocq*, 2x *camelier, improuwer, pallier, pedagoge*.

	rég. form. 16	rég. sém. 9	rég. dériv. 31	tot. rég. 56	m.s. 19	tot. 75
1.	1 (6%)	4 (44%)	12 (39%)	17 (30%)	8 (42%)	25 (33%)
2.	11 (69%)	2 (22%)	6 (19%)	19 (34%)	3 (16%)	22 (29%)
3.		1 (11%)	2 (6%)	3 (5%)		3 (4%)
TOT	12 (75%)	7 (78%)	20 (65%)	39 (70%)	11 (58%)	50 (67%)

Quelques réflexions sur les chiffres proposés. Le ms. *A* se montre (et c'est le résultat que l'on s'attendait) le plus conservatif, il n'intervient que sur le 9% des occ., dont presque la moitié des interventions concernent de régionalismes formels facilement substituables par des formes plus répandues, en direction d'une sorte de dépicardisation, ou bien à cette époque déjà standardisation, de la langue.

Le ms. *D*, bien que copié à Paris et appartenant à la famille β , se montre le plus conservatif des régionalismes formels ; il participe à 3 procès de substitution systématiques de formes régionales (*caveure*, *cuignee* et *d'encoste*) et à la reformulation de *taster au pauch*, 4 opération que pourraient être attribuées à la responsabilité de l'antigraphe commun de cette famille. La seule incompréhension concerne le m.r. *barbre*, qui par ailleurs semble avoir causé des problèmes à tous les mss. La valeur textuelle de ce ms. se démontre une fois de plus très intéressante.

Les 4 mss. restants se divisent en deux groupes de résultats. On a d'une part les mss. *B* et *C* qui modifient respectivement 41 fois (55%) et 44 fois (59%), d'autre part le couple *EF* qui modifie respectivement 42 fois *E* (= 56%) et 50 fois *F* (= 67%). Les similarités de pourcentage restent à expliquer. Le ms. *B* intervient plus sur les régionalismes (61%) que sur les m.s./r. (37%) par rapport à *C* (57% et 63%), ce qui s'expliquerait par le fait qu'à la fin du XV^e s. les régionalismes tendaient à être substitués alors que les mots qu'au début du siècle pouvaient paraître des innovations plus ou moins ancrées dans la langue à la fin du même siècle pouvaient ne représenter plus des problèmes aux copistes. Quant aux régionalismes, on voit une majeure tendance de *B* à l'incompréhension (20%) alors que *C*, bien que copié à Paris, ne se trompe que dans le 14% des cas.

Le ms. *F*, enfin, suit de près le ms. *E* : il ne contient jamais des améliorations ou des leçons conservées, ce qui renforcerait l'idée, du point de vue ecdotique, que *F* pourrait être considéré comme un *descriptus* de *E*. Mais de manière générale le comportement de *EF* ne semble se distinguer guère de *C*, d'une part à cause du modèle commun, d'autre part en raison du lieu de copie, des ateliers parisiens du début du XV^e s., qui pouvaient avoir désormais acquis une certaine homogénéité de travail.

Une dernière réflexion, enfin, sur le comportement général des copistes. L'opération préférée par les copistes est sans doute la substitution des régionalismes par un synonyme (*BC* 36%, *E* 32%, *F* 34%), et ce sont surtout les rég. form. qui subissent ce type

de substitution (*BCEF* 69%). En revanche il est plus difficile, pour les copistes, de substituer des m.s./r. : on ne peut pas trouver des synonymes à des mots que l'on n'a jamais rencontrés ou qui appartiennent à un autre niveau dyastratique. Les pourcentages de 1. incompréhension restent généralement mineures si l'on considère ensemble 2. substitutions et 3. réformulations, qui appartiennent au même type d'intervention active et positive : *B* 21% contre 33% (= 29%+4%), *C* 25% contre 33% (= 28%+5%), *E* 24% contre 32% (= 28%+4%), *F* 33% contre 33% (= 29%+4%). Cela signifie sans aucun doute que les copistes avaient une bonne conscience de leur travail, qu'ils savaient gérer les textes qu'ils copiaient et réfléchir sur les données disponibles. On peut même se risquer à supposer que le copiste *D* était un picard qui travaillait dans un atelier parisien, que le copiste *C* n'était pas trop bien cultivé, et que Bernart Richard (copiste de *F*) ait été plutôt passif face à son modèle. En outre, on peut en partie retrouver, dans les modifications communes à plus mss., la subdivision en famille textuelles que l'on a établie pour les questions philologiques. Cela ne nous étonne pas que *EF* soient souvent indépendants des autres mais souvent liés à *C[D]* contre *AB*. Mais pour une véritable enquête ecdotique des opérations sur le lexique il faudrait avoir à disposition plus de données, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

On peut aussi relever des comportements intéressants lorsqu'un mot difficile se retrouve deux ou plusieurs fois dans le texte. Le rég. dériv. *enfamenterie* se retrouve 2 fois à peu de distance (XXXVI 2 et XXXVI 9) : à la première rencontre tous les mss. cherchent à la modifier, puisqu'il n'avaient évidemment pas compris le lexème (> *enfamateur B*, *enfanterie CEF*), mais la deuxième fois on voit que *BCE* le conservent tel quel et seulement *F* cherche à intervenir ultérieurement avec le bizarre *informaterie*.

Le rég. sém. *habiter* a été substitué de manière systématique par *hanter*, beaucoup plus répandu. Le rég. dériv. *maloite* se retrouve trois fois : *CE* cherchent à intervenir la première fois (> *maudite C*, *malaite EF* peut être proche de *malade* "insane", puisqu'il est question de la Mer Morte), tandis que deuxième fois ils conservent, puisqu'ils ont probablement accepté le mot, alors que *BF*, de manière peut être indépendante, modifient avec le même résultat > *mauveistié*. Ce qui est encore plus intéressant, est que l'on trouve ce mot une troisième fois exclusivement dans les mss. *CE*, alors que *ABF* ont la forme plus répandue *mauvais* : on peut penser que le rég. appartenait à l'original, qu'il ait été conservé par *CE*, désormais habitués au mot, mais modifié par les autres.

Enfin, le m.s./r. *camelier*, une des premières att. du mot en français, n'a pas été compris par le ms. C, lequel le substitue d'abord par un numeral *cent miliers* < *cameliers* et ensuite par un adj. *carmeluns*, inexistant mais qui semble rappeler le mont *Carmelus* et le religieux qui y habitaient. Donc, la phrase conserve plus ou moins son sens bien que le résultat soit quand même erroné : « car je fus III mois et demy ou desert d'Arrabe et de Persie avec *cameliers* sarrasins, mais oncques par quelconques cause qui leur survenist, fust de oraige ou peur de male gent, ceulz Arabic sarrasin *camelier* ne laisserent que il ne feissent leurs orisonz à certaines heures » *ABEF* > « car je fus III mois et demy ou desert d'Arrabe et de Persie avec *C.M.* (*cent miliers / cent mille*) sarrasins, mais oncques par quelconques cause qui leur survenist, fust de oraige ou peur de male gent, ceulz Arabic sarrasin *carmeluns* ne laisserent que il ne feissent leurs orisonz à certaines heures » C.

On avait laissé de côté le mot *auve*. Il n'est pas difficile d'expliquer ce qui s'est passé à cet endroit textuel, à la croisée de données lexicologiques et ecdotiques. Le texte latin parlait d'un *asinus* ; JLL a sans doute traduit *asne*. Ce que la tradition textuelle nous dit, est qu'à cet endroit l'ancêtre de *AB* était matériellement endommagé. Le copiste *B* (ou au moins une copie interposée) a proposé une forme apparemment inexistante *aire*. Le copiste *A* en revanche a inséré un régionalisme formel évidemment fautif par rapport à la source latine mais également acceptable du point de vue contextuel, *auve* "oie". Ce dernier exemple démontre qu'il faut toujours bien évaluer les régionalismes, qu'ils n'appartiennent pas forcément à la plume de l'auteur et qu'ils ne sont pas toujours des *lectiones difficiliore*s.

1. Régionalismes

[**ajesir (a. de)**] vb.tr.indir.

"accoucher d'un enfant"

« Car ceste ystoire vraye est par tout le monde congnute des Crestiens, des Juyfz et des Sarra-
sins, que Sainte Marie *aconcha de Jhesu Crist* ou temps Cesar Aguste » (XXXIII 13, *cum constet*
quod Virgo Maria peperit Christum tempore Cesaris Augusti)

[*aconcha de AB ajut de CD mere de EF*]

Lex. :

FEW 24,158a s.v. ADJACERE « afr. mfr. "accoucher (d'une femme)" (13^{es.}– 1592)

Gdf 1,160a s.v. *agesir* "accoucher" [ChronMoréeB (1341/46, pic.), AdHaleRobL (ca. 1285,
art.), FillePonth (1^{er}q. 13^{es.}, art.), MaillartR (1315, pic.), BrunMontM (2^{em.} 14^{es.}, pic.),
FroissChron (3^{eq.} 14^{es.}, pic.), GrebanJ (1450, pic.)]

TL 1,266 s.v. *ajesir* [ChronMoréeB (1341/46, pic.), MousketR (ca. 1243, hain.), EmpConstOct
(2^{em.} 13^{es.}, pic.), SJeanBoucheW (ca. 1200, pic.), AdHaleRobL (ca. 1285, art.)]

DEAFpré s.v. *agesir* [CoutVerdun¹M (ca. 1230, lorr.), SermMadAC (fin 12^{es.}, art.), EscoufleM
(ca. 1201, pic.), VillehF (*av* 1209, champ.), Bueve2S (1^{et.} 13^{es.}, champ.sept), MousketR (ca.
1243, hain.), BeaumS (mil. 13^{es.}, pic.), AdHaleRobL (ca. 1285, art.), MaillartR (1315, pic.),
BelleHelR (mil. 14^{es.}, hain.), BrunMontM (2^{em.} 14^{es.}, pic.), GodBouillBruxR (ca. 1356,
hain.), EmpConstOct (2^{em.} 13^{es.}, pic.)]

DMF s.v. *agesir* II.A. [FroissChron (3^{eq.} 14^{es.}, pic.), ChronGuesclF (ca. 1382, pic.?), Lion-
BourgAlK (mil. 14^{es.}, pic.), BrunMontM (2^{em.} 14^{es.}, pic.), GrebanJ (1450, pic.)]

DFM 87 s.v. *agesir* "accoucher (sens pic.)" [SJeanBoucheD (ca. 1200, pic.)]

cf. aussi Roques 2011, p. 243

Comm. : régionalisme sémantique pic. avec 1 occ. champ. et 1 occ. lorr. Le sens de "se coucher"
semble plus répandu. Ce vb. ne se trouve pas dans les mss. *AB* mais dans *CD*, qui peut-être
ont conservé la forme originare volue par JLL. Le même vb. se trouve dans *Odoric* XIII 11
« mais quant une femme est *ajentte d'un anffant* » (var. *ajentte AE aconchee BCF* illisible *D*), ce
qui confirmela marque authentique du régionalisme.

ASSAIER vb.tr.

"faire l'essai de qqc."

« Lors repensey en mon coraige que point ne me seroit seur de longuement estre huiseux sans *assaier* et esprover aucune chose de labeur et de povreté de long voyage et de peregrination » (PROL 6, *cogitavi, inquam, non esse tutum quod ego longo tempore sederem et ociosus essem et non probarem aliquid de labore pauperis et longe peregrinationis*)

[*assaier* AC *essauchier* B *essaier* EF]

Lex.

FEW 3,256b s.v. EXAGIUM « Apic. *assaier* "essayer" (auch Gaut. de Dargies; Mon. Guillaume), apr. *asajar*, mfr. *assaier* "id." ; "affronter (un danger)" (sav.) »

GdfC 9,552b s.v. *essaier* "faire l'essai de qqch." [*assaier* JacAmArtK 772 (2^{et}. 13^{es.}, flandr.), BastS 3458 (mil. 14^{es.}, pic. ; ms. unique lorr.), MousketR 9458 (ca. 1243, hain.), GuerreMetzB f. 54^a (1325, lorr.), GuillDuBellay (1572)]

TL 3,1286 s.v. *essaier* [*assaier* ChevIIEspF 1397 et 1466 (2^{eq}. 13^{es.}, pic.), JoufrH 50 (mil. 13^{es.}, SE), MahomZ 1468 (1258, pic.), RenNouvM 4859 (ca. 1290, pic.), BastS 3460 (mil. 14^{es.}, pic. ; ms. unique lorr.), GautArrIII F 3625 (ca. 1175, pic. ; ms. 1289, pic.), FergM 83, 30 (1^{er}. 13^{es.}, pic.), PercP 36294 (ms. 2^m. 13^{es.}, tourn.), SermMaurPB 16 (mil. 13^{es.}, poit.), RichF 1794 (3^{et}. 13^{es.}, pic.orient), JoufrH 4458 (mil. 13^{es.}, SE)]

DEAFpré s.v. *essaier* "s'assurer de la qualité de qn ou de qch. ; tenter, risquer qch." [*assaier*, plus. ex. pic. ; except. *aissaier* MenagB 163, 24 (ca. 1393, Paris mais traits du Nord) ; *asaer* agn. ; *asaier* Eneas¹ (ca. 1160, norm., éd. quasi inutilisable), MarieGuigW² (agn., traits pic.), EdConfVatS (ca. 1170, agn.), PelCharlA (2^{em}. 12^{es.}, traits agn.), ThomKentF (4^{eq}. 12^{es.}, agn.) ; *assayer* TurpinBrianeS (ca. 1215, agn.), PurgSPatrBerM (2^{eq}. 13^{es.}, agn.)]

DMF s.v. *assaier* région. (Picardie, Wallonie, francoprovençal) "vérifier la qualité (d'un objet) " [FroissMelL 2, 52 et 79 (1373/88, pic.) ; MistSQuentC 89 (ca. 1482, pic./cour Bourg.) ; MystLilleK 1, 141 (*av* 1485, pic.)] ; "faire l'expérience de" [FroissOrlD 100 (1368, pic.), ChevPapH 62 (14^{es.}, ms. 15^{es.}, aut. occitan), MolinetFaictzD 828 (1467–1506, pic./cour Bourg.), MistSQuentC 107 (ca. 1482, pic./cour Bourg.) ; plus. ex. du Nord]

DFM 256, s.v. *assaier* (pic., wall., agn.) [ChevIIEspF 1307 ; PsCambrM 77, 41 ; GaimarB 712 (ca. 1139, agn.) ; BodelNich³ (ca. 1195, art.) ; MonGuill²C 558 (ms. 1295, art.)]

ListeRoques p. 487 (pic., frpr. wall.)

Comm. : régionalisme formel de Picardie. Son extension est peut-être en peu plus ample et son histoire un peu plus compliquée. On trouve les plus anciennes att. de *ass-* dans des textes agn., où cette forme était bien représentée, toutefois cette diffusion semble s'arrêter après le 13^{es.} (v. DEAFpré). Au 14^{es.} on trouve 1x en lorr. (GuerreMetzB) et dans un texte pic. transmis par

un ms. lorr. (BastS) ; les 2x dans le *Joufroi de Poitiers*, prob. rédigé avec une coloration frpr., indiquent que la forme s'est poussée jusqu'au SE en passant peut-être par la Lorraine. Il reste à expliquer le seul exemple dans un texte poitevin (SermMaurPB) : est cette forme passée par l'agn. ?

Gilles Roques signale cette forme dans le *Gérard de Nevers* (RLJR 78, 243). Évidemment, le caractère régional du lexème a provoqué la substitution avec la forme plus répandue et étymologique *essaier* EF ou avec un autre mot évidemment fautif dans le contexte *essauchier* B. JLL double le lat. *probarem* avec un couple composé par un régionalisme *assaier* et un mot plus commun *esprover* (calqué sur le latin).

ATRE s.m.

"lieu destiné à la sépulture, cimetière"

« Celui fil ou frere prent l'omicide et le maine sur l'atre et lui dist : « Vois-tu, tu es digne de mort pour ce que tu as tué mon pere... » (XXIX 13, *qui apprehendens ducit eum ad cimiterium et dicit ei* : « *Filius quidem mortis es quia occidisti patrem meum*)

[l'atre C l'autre AB la terre EF]

Lex. :

FEW 25,687b s.v. ATRIUM « 3.c "cimetière situé dans l'enceinte d'un édifice religieux (Mouket, Gdf ; Nord 13^e s.)" »

Gdf 1,202a "Par extens., cimetière, autrefois annexé à l'église" [ex. MenReimsW 64 (1260, pic./lorr.) ; ArchChapTournay 1372]

TL 1,264 s.v. *aitre* "Kirchhof" [ex. avec notre acception AntiocheN 2, 132 (fin 12^{es}, flandr.) ; ChevCygneH 178 (fin 12^{es}, pic.)]

DEAFpré s.v. *aitre* "... cimetière situé dans l'enceinte d'un édifice religieux" (il ne distingue pas entre les différentes acceptions du terme ; ex. principalement pic., agn., lorr.)

DMF s.v. *aitre* "B. Cimetière" [2x Georges Chastellain, *Le Temple de Bocace*, 1463/64, Flandres]

DFM 113 s.v. *aitre* "cimetière situé dans l'enceinte d'un édifice religieux" [RoLS² 1750 (ca. 1100, norm./agn.), où il indique le monastère]

DC s.v. *atrium* "tria possessionum genera distinguntur ; adeo ut *Atria*, proprie appellari videantur, eæ possessiones, quæ, propter sepulturam in ecclesiarum *atriis* seu cœmeteriis, concedebantur. sive hæ domus quæ in circuitu cœmeterii positæ erant"

Comm. : régionalisme sémantique. Mot bien connu par l'afr. mais dont l'acception de "cimetière" est peu attestée, et principalement dans des textes du NE. Seulement le ms. *C* semble avoir compris le mot, les mss. *AB* (ou leur modèle) ayant simplifié même sans perdre le sens logique « le maine sur l'autre », mais le texte latin *cimiterium* indique quelle est la variante correcte. Le même ms. *C* a employé ailleurs le mot *atre* comme synonyme de *chimentiere* *AB* « et puis prennent ses prisonniers et les mainent ou *chimentiere* » (XXV 3, *et ducunt eos ad cimiterium*), alors qu'on trouve *en lettre EF*. On peut bien croire qu'il s'agit d'un régionalisme du NE.

La seule att. agn. du RoIS, bienque peu pertinente, est néanmoins intéressante pour l'étude de la formation du lexique dans l'agn.

auwe s.f.

"oiseau domestique, oie"

« quant il passent par le marchet ou par la rue, se aucune beste – chien ou chat ou **auwe* – les atouche ou aucune autre chose non nette, il n'en cuident mie estre bien lavez pour leurs orisonz faire » (XXIV 7, *si intrant forum et tangeret eos cata vel canis vel asinus vel aliquid immundum, non potest lavari ut oret*)

[*auwe* A *aire* B *asne* CEF]

Lex. :

FEW 25,754a AUCA « apic. *auwe* (Thebes var., TL ; AldS ; hap. 13^e s., Tailliar, Li ; Ypres env. 1300, GdfC ; env. 1340 BTDial 50, 170 ; 1556, GdfC) [...] »

GdfC 10,223c s. v. *oe* "mod. oie, s. f., oiseau palmipède, de la même famille que le canard" [*aves*

AliscJ 3661 (fin 12^{es.}, pic.) ; *auwe* DialFrFlamM f. 4^o (ca. 1370, flandr.), ex. du 16^{es.}, flandr.]

TL 6,985 s.v. *œ* "gans" [*auues* OgDanB 4024 (1^{er}t. 13^{es.}, pic.)]

Ø DEAFpré

DMF s.v. *aune* "oie" [ChevCygneBruxR 167 (ca. 1356, hain.) ; JMandOgT 28 et 120 (1375–1390, pic.) ; JourdBIAIM 62 et 876 (*av* 1455, pic.)]

Ø DFM

Comm. : régionalisme formel. La variante à retenir dans le texte critique est évidemment *asne*, conservée uniquement par les mss. *CEF*, puisque le texte latin affirme *si intrant forum et tangeret eos cata vel canis vel asinus vel aliquid immundum*. L'antigraphe de *AB* contenait un mot difficile à lire : *B* a inséré un mot apparemment dépourvu de sens, tandis que *A*, d'origine picarde, a substitué l'âne avec l'oie pour des ressemblances paléographiques. Le mot *oie* n'est pas inconnu à l'ancien français, mais la forme *aune* est évidemment régionalement connotée comme variété picarde et flamande. Le même mot *aune* se retrouve 6 fois, correctement employé, dans *Odoric* (v. *Glossaire*), avec les variantes *ouays B*, *oes CDE*, *oyes F* (XIX 29), *oe E oye F* (XXI 16) et *oayes B oes C oes E oyes F* (XXVIII 11), ce qui confirme la régionalité de la forme.

BOTTE s.f.

"assemblage de plusieurs objets de même nature en forme de faisceau, étroitement liés ensemble"

« Dont fist Cangnis Caan desloyer le fardel et la *botte* de sayettes et bailler à chascun une pour briser » (XIII 5, *et tunc fecit solvi fascem et dari percepit cuilibet unam sagittam et ejus mandato quilibet fregit suam*)

[*botte A bote BCDEF*]

Lex.

FEW 15/1,229b, BOTE « fr. *botte* f. "paquet (de paille, de foin)" (depuis 1316) [...] "assemblage de plusieurs choses de même nature liées ensemble" (depuis 15^{es}.) »

GdfC 8,344c s.v. *bote* "assemblage d'objets de même nature liés ensemble et constituant une sorte de mesure déterminée pour la vente" [OrdonnHotelRoi 1316 *botbe*, CartEsdrasCorbie 1340 *botte*, ExécTestamRegnauViestrain 1441]

TL 1,1088b s.v. *bote* (nfz. *botte*) "Bündel" (14^{es}.) [renvoi au GdfC]

Ø DEAFpré

DMF s.v. *botte1* "assemblage d'objets de même nature liés ensemble"

DFM 438 s.v. *bote* [DouëtArg 91 (14^{es.})]

Comm. : emprunt régional au moyen néerlandais *bote*. Les plus anciennes attestations proviennent de la région picarde, p.ex. Corbie, Saint-Omer, Beauvais. Il s'agit d'un mot à l'origine lié à l'agriculture, qui élargit son sens au cours du 14^e s. pour désigner des assemblages d'objets tels que des tissus ou des parchemins, pour entrer enfin dans le fr. pour désigner des assemblages de végétaux (v. TLF). On le retrouve principalement dans des inventaires d'objets, des comptes ou des testaments. Ce mot n'est pas à confondre avec les homographes *botte* (DMF 2) "chaussure qui enferme le pied et la jambe" (*BUTTI, cf. FEW 15/2, 41b) et *botte* (DMF 3) "tonneau" (BUTTIS, cf. FEW 1, 661b). Voir la fiche complète en *Annexe 5.8. Fiches lexicographiques*.

BRAYERIE s. f.

"cri confus d'une masse de peuple, tumulte, tapage"

« il se armerent de grant multitude pour nous confondre par leurs crieries et par leurs *brayeries* se raison leur falloit » (XVIII 30, *multitudine se armaverunt*)

[*brayeries* A *breris* B *braire* CDEF]

Lex. :

FEW 1,490b, *BRAG- « *braierie*, rouchi *brérie* "action de pleurer" »

Gdf 1,719a s.v. *braierie* "cri en général, tumulte, tapage" [CoincyI1...P ; f° 194^d (ca. 1224, pic.mérid./champ.), SMaglGeoffrW, f° 59 r° (1319, Paris?) ; GrChronP, ms. Ste-Gen f° 278^d ; ContGuillTyrRothA, ch. 29 ; R. le Rocquez (14^e s.?)⁸⁵² ; FroissChron 4, 290 (3^eq. 14^{es.}, pic.) ; ChronPCochonR (15^{es.}, norm.?)⁸⁵³ ; PassTroyB, f° 216^c de A. Greban]

⁸⁵² Gdf signale un ms. du XIV^e siècle, faute probable pour XVI^e s., puisque le *Miracle d'éternité* aurait été publié au 16^e s.

⁸⁵³ Selon le DEAFbibl la première partie de la chronique de Pierre Cochon s'inspirerait de MenReims, « en partie textuellement ».

TL 1,1113a s. v. *braierie* "Geschrei" [OgDanB 12603 (1^{er}t. 13^{es.}, pic.) ; CoincyI1...K 265, 177 (ca. 1224, pic.mérid./champ.)]

DEAFpré s.v. *braierie* [forme *braerie* AnsMetzNG 10938 (1^{er}t. 13^{es.}, flandr., ms. lorr.), *braieries* MistHag5S (2^{em}. 15^{es.}), *brarge* SaisnΛ/LB (fin 12^{es.}, pic.?), *brarie* GrebanP (ca. 1450, pic.)]

DMF s.v. *braierie* "Cri, tumulte, tapage" [ex. FroissChron (3^{eq.} 14^{es.}, pic.) ; ChronPCochonR, voir Gdf]

DFM 446 s.v. *braierie* [AnsMetzNG 10938 (1^{er}t.13^{es.}, flandr., ms. lorr.)]

Comm. : régionalisme du NE qui s'étend vers Ouest (Normandie et Paris) à partir du 14^{es.} Les plus anciennes attestations renvoient à la Flandre (AnsMetz) et à la Picardie (Coincy, Froiss).

CABARET* s.m.

"lieu d'hospitalité où l'on sert à boire et à manger ; dans ce cas-là on y peut aussi organiser des fêtes"

« Quant aucun veult fere à ses amis feste et donner à manger, il y a maisons à ce propres ainsi que en Flandres sont les *cabarés* » (*Od.* XXVI 15-18, *nam quando homo vult facere unum magnum pastum aut convivium suis amicis, ad hoc sunt hospicia deputata*)

[*cabarés* ABC *kararés* EF]

Lex. :

FEW 2,135a s.v. CAMERA « Fr. *cabaret* "lieu où l'on vient boire, restaurant" (dès 1275) »

GdfC 8,401b s.v. *cabaret* "lieu où l'on vient boire, maison où l'on vend du vin en détail" [LivBansTournai ms. 215, f. 9 r^o (*ap* 1275, pic.) ; BaudSebB 8, 123 (ca. 1365, pic.) ; GuillMachT BnF 9221, f. 95 v^o (1362/65, champ.) ; FroissChron 4, 204 (3^{eq.} 14^{es.}, pic.)]

TL 2,4 s.v. *cabaret* "Schenkstube" [AnglureB 236 (ca. 1395, traits champ.) ; BaudSebB 8, 124 (ca. 1365, pic.) ; GilMuisK 2, 88 (1350, hain.)]

DEAFpré s.v. *cabaret* "lieu où l'on vient boire, maison où l'on vend du vin, taverne" [EspVerlinden 82 (13^{es.}, flandr.) ; RegTournB 587 et 549 (1273, hain. = GdfC?, selon Roques 2011 1302) ; DeschQ 4, 282 (3^{et.} 14^{es.}, champ.)]

DMF s.v. *cabaret* "Établissement qui sert à boire et à manger" [BaudSebB 1, 206 (ca. 1350, pic.) ; DeschQ 4, 282 (3^{et}. 14^{es.}, champ.) ; AnglureB 6à (ca. 1395, traits champ.) ; FroissChronD 746 (3^{eq}. 14^{es.}, pic.) ; MonstreletD 5, 234 (*av* 1444, pic.) ; HistSeignGavre2 54 (ca. 1456, pic./cour Bourg.) ; JSaintrém 70 (*av* 1456, traits Ouest) ; OlMarche (1472–1502, cour Bourg.)]

DFM 481 s.v. *cabaret* [GilMuisK 2, 88 (1350, hain.)]

ListeRoques p. 500 [att. presque excl. en pic. aux 12^e–14^{es.}]

Comm. : régionalisme du NE employé presque exclusivement en Picardie mais avec quelques ex. en Champagne. Ce mot fait son apparition au dernier tiers du 13^{es.} en contexte documentaire et se retrouve fréquemment aux 14^{es.} et 15^{es.} en contexte littéraire. Le mot n'indique pas une réalité exclusivement flamande (voir le commentaire dans Andreose-Ménard 2010, p. 180).

CAVEURE s.f.

"creux naturel dans la roche"

« Et est une estroite voie qui à l'un leiz est la creche aus buefs et aus asnes, en laquelle Nostre Dame coucha son benoit Filz, et à l'autre leiz de la voie est une croute, une *caveure* qui y fu faicte pour les povres herbergier, et en celle jut Nostre Dame » (V 3, *quod erat via stricta ubi ex parte una erat presepe ubi posuerunt Dominum et ex alia parte vie erat quasi quedam cripta et antrum pauperum, et ibi habitabant stricte*)

[une croute, une caveure A une croute, une caverne B une caverne, une croute C[D]EF]

Lex. :

FEW 2/1,551b s.v. CAVARE « Mfr. *caveure* "chose creusée, cavité" (Est 1552 – Voulx 1613, Ol de Serres) »

Gdf 5,2c s.v. *caveure* "lieu creux, cavité, creux" [SLouisPathMirD dans RecHist 20, 162 (ca. 1297) ; WauqChronDynter 4, 56 (ca. 1447, pic.)]

Ø TL

DEAFpré s.v. *caveure* "lieu creux, cavité, creux" [*camure* (?) TerrEvêqueH S.212 (1276, pic.) ; *caveure* SLouisPathMirF 39 38, 41 (ca. 1297), 4x DoctPierresG (ca. 1300, Nord), Studer 150, 221 (v. AND) ; *caveüre* PannierLapid D.221]

DMF s.v. *cauvre* "creux, trou" [WauqChronDynter (ca. 1447, pic.)]

Ø DFM

AND s.v. *caveure* "hole, hollow" [*caveure* Studer 164,221, EdConfVatS (ca. 1170, agn.) ; *chaveure* Miserere (12^e/13^{es.}, agn.)]

Comm. : régionalisme anglonormand et picard. Ce mot a été banalisé par les mss. *BCDEF* en *caverne*, bien plus répandu. JLL l'a employé pour traduire *antrum*, alors que *cripta* a été traduit *croute*, mot dont l'étymologie est probablement *CRYPTA* (v. FEW 2,1384a).

CHAPPON s.m.

"jeune coq châtré pour être engraisé"

« mais quant il veulent manger un *chappon* ou une poille, il le tiennent en leur main emmy la voie et prient aucun des passanz que il le tue » (XXIX 18, *Sed quando volunt comedere gallinam tenent eam in manibus vivam in via et rogant aliquem de viatoribus ut eam occidant*)

Lex :

FEW 2,267a « Fr. *chapon* "coq châtré que l'on engraisse" (depuis 12^e s.), Mons *capon* Dl, pic., boul. id. »

GdfC 9,44c s.v. *chapon* "jeune coq châtré pour être engraisé" [LapidFFP (ms fin 12^e s., agn.), docArras (1180, pic.), SThomGuernW1 (ca. 1174 pic./agn.), Bueve1S (1^{et}.13^{es.}, champ.sept.), BibleGuiotO (*ap* 1204, champ.), MenReimsP (ca. 1295, pic.), docHainaut (1319, pic.), RegTournai (1343–1451, pic.), CartSGlossMetz (1345, lorr.), CartSMéd (1521, pic.)]

TL 2,249 s.v. *chapon* [RouH 2, 4186 (ca. 1170, agn.), YvainF (ca. 1177, champ.), 2x SThomGuernW1 2500 (ca. 1174 pic./agn.), BarbMéon I 246, 2x MousketR 19956 (ca. 1243, pic.), BrunLatChab (*av* 1284), BeaumS (mil. 13^{es.}, pic.), LMestD (ms. 2^{em}. 14^{es.}, traits pic. et lorr.), Tailliar (12^e/13^{es.}, wall.)]

DEAFpré s.v. *chapon* [grand nombre d'att. pic. et lorr. ; à signaler TerrSVigorM (1292, norm.), BenDucF (ca. 1174, agn./tour.), ChevBarBloisB (1218, orl.), GaceBuigneB (1377, agn.)]
 AND s.v. *chapon* [HuntTeach 2, 88 (13es.), Studer 78,218 (12^e/13es.), RotParl¹M 1,295 (1279–1377)]

DÉCT s.v. *chapon* [YvainF (ca. 1177, champ.) = TL]

DMF s.v. *chapon* [RenMontrV (2^{em}.14es.), GuillMachH 149 (*av* 1377, champ.sept.), MirNDPers1-40P 189 (1368, par.), FroissChronL (3^{et}. 14es., pic.), ecc.]

DFM 553 s.v. *chapon* [LapidFFP (ms fin 12^e s., agn.)]

Comm. : ce mot pourrait être un régionalisme du Nord, notamment pic. et lorr., avec qq ex. champ., surtout champ. sept. Il se trouve souvent en agn., où il est possible de trouver de picardismes. L'ex. de BrunLat pourrait être un italianisme dans son texte, puisqu'en italien le mot *cappone* est bien présent. JLL n'avait pas besoin d'introduire ce mot, puisque *poille* est suffisant pour traduire *gallinam*. On voit, comme d'habitude, qu'il emploie un rég. en couple synonymique pour amplifier les possibilités sémantiques.

COSTE s.m.

"coudée, ancienne unité de mesure"

« elles porteroient deslors en avant ses couronnes, si les portent grandes et haultes à la longueur de un *coste* » (IX 37, *concesserunt eis maximas coronas ad longitudinem unius cubiti et amplius*)

[*coste AC coudé B om. EF*]

Lex. :

FEW 2,1450b, CŮBĪTUS « Apik. *coste* "coudée" (12^{es}.) [...] mfr. *coste* (15^{es}.) »

Gdf 2,342a s.v. *coute* s.f. "coudée" [ex. *keute* ChevCygneBruxR 7267 (ca. 1356, hain.) ; *contes* BestGuillH 1582 (1210, norm.?, ms. agn.) ; BrunLatChab 29 (ms. 1284) ; *coste* Ferget, *Nuov. test.* f^o 94 r^o (Lyon, ca1477)]

Ø TL

DEAFpré s.v. *cote* "mesure de longueur pour les tissus" [GastPhébChasseT (1389, traits pic.) ; NoomenFabl 2, 8/192, 5/93]

DMF s.v. *coudée* 2. [Mesure] "Coudée" [ex. *quande* GuillMachH 18, 22 (*av* 1377, champ.sept.) ;
coute OresmeCielM (1377, traits norm.) ; *coubtes* PhMézières *Sustance* 83 ; *couldes* PassSemD
 27 ; *coubde* ChrPisMutS 152 ; *coutes* AnSale *La Sale* 203 ; *couldes* SimPharesB f° 19 v°
 (1494/98, orl.?) ; *demi-coude* GastPhébChasseT 160 (1389, traits pic.)]

DFM 770 s.v. *cote*¹, *code*, *keute* "coudée" [PhThBestWa 711 (ca. 1130, agn.)]

AND s.v. *conte* "2. cubit" [*contes* TurpinBrianeS 682 (ca. 1215, agn.) ; *cutes* PrêtreJeanH 140.Y102
 (ca. 1192, agn.) ; *cutes* SermlJos¹⁻⁵H 2, 8 (1^{em} 13^{es.}, ms. agn.)]

Comm. : régionalisme sémantique et formel du NE. Le mot n'était pas inconnu à l'ancien français, mais évidemment la forme *coste* est née comme forme particulière picarde et se serait ensuite affirmée (selon le FEW) en moyen français au de-là du domaine picard. On trouve cependant quelques exemples en agn. et plus tard également en norm. et en champ. Il serait donc un régionalisme sémantique du Nord et formel de Picardie. Jean le Long traduit parfaitement son texte latin qui dit *cubiti*. Les mss. *A* et *C* ont conservé la forme choisie par l'auteur. La modification du ms. *B* relève du choix du copiste de mettre à jour son texte (à la fin du 15^e siècle) et de choisir une forme moins marquée. Le modèle des mss. *EF* l'a omise : probablement, étant de l'Île-de-France, il n'a pas compris le mot régional originale. De Backer propose une interprétation du mot *couldée* (semblable à *coude* du ms. *B*) en ces termes : « coudée ; du latin *cubitus*, par le rejet de la syllabe *bi* et l'adoucissement du *t* en *d* » (p. 411).

crebbe s.f.

"mangeoire pour les bêtes où Christ est né"

« Et après la messe chantee trouvasmes en la *creche* un tres_bel enfant, fieulx de une povre crestienne qui là demouroit d'encoste l'église » (V 5, *Post missarum solempnia invenimus in presepio pulcerrimus infantem filium paupercule christiane que habitabat juxta ecclesiam*)

[*creche* ABCEF *crebbe* D]

Lex. :

FEW 16,391b s.v. *KRIPPIA « III. flandr *crebbe* "crèche" (12^{es.}, Molin) ... hain. *creppe* »

Gdf 9,242c s.v. *creiche* [*crepe* MousketR 10602 (ca. 1243, pic.) ; il signale *crebe* et *grebe* comme des « formes provençales francisées, mais en fait ex. HermValS f. 20 r°, *Vie S. Franç. Assise Maz.* H 1351 f. 49^a, version picarde, et *De vita Christi* BnF. 181, f. 26^a (?)]

TL 2,1023 s.v. *creche* [*crepe* MousketR 10602 (ca. 1243, pic.)]

DEAFpré s.v. *creche* [2 occ. *cre(p)pe* SBernCantG (4^eq. 12^es., wall.) ; *crebbe* OllaS 63 (ms. 1^em. 15^es.) ; *crebie* CommPSIA¹G 17,329 (1164, wall.)]

DMF s.v. *creche* [formes régionales Wall., 3x *creppe* JeuNat (1480/00, wall.) ; Flandr. *crebbe* ComptÉtBourg. 253]

DFM 790 s.v. *creche* [*creces* PsOxfM 241, 29 (1^em. 12^es., agn.) ; enregistre var. *crebbe*]

ListeRoques p. 516 [hain., wall. ; ex. BelleHelR (mil. 14^es., hain.), JMandOgT (1375–1390, pic.)]

Comm. : *crebbe* est un régionalisme formel du NE, plus précisément de la région wall. et hain., qui conserve la labiale originare germanique. Dans le texte de JLL on trouve 1x *creche* AB (v 3) avec var. « a menjouere C la (*om. F*) creche, la mignore EF » et 1x *creche* ABCEF (v 5) avec var. *crebbe* D : on peut bien se demander si la présence de cette forme remonte à l'original et a été dérégionalisée par les autres mss., ou si elle est due à l'initiative du copiste de D, apparemment copié dans un atelier parisien. La forme reste de toute façon intéressante.

[CRESTER (SE-)] vb.intr.

au fig. "s'enorgueillir et se redresser de manière agressive"

« Lors se leverent ces evesques et archevesques et se *crestrent* li uns contre l'autre » (XX 95, *Post hec autem episcopi et archiepiscopi semetipsos ad invicem arguentes*)

[*crestrent* ABCE *tresferent* F]

Lex. :

FEW 2,1351a s.v. CRISTA « afr. mfr. *crestre* v.r. "hérissier sac tête, sa crinière, ses cheveux; s'élever contre, résister, se lever en menaçant" (12^e–14^es., Gdf ; TL ; HuonRegr ; Perl), mfr. "s'enorgueillir, s'exalter"

Gdf 2,683c s.v. *crestre*1 fig. "s'enorgueillir" [TrouvBelg1 (JacBais¹) p. 192; M. de Sceve (16^es.)]

TL 2,1037 s.v. *creter* [ex. HuonRegrL 55, 12 (*av* 1243, pic.) ; GilMuisK p. 192 (1350, hain.) ; WatrS 59, 125 (ca. 1325, hain.) ; JubNRec 2, 16; CoincyI1...K 177, 636 (ca. 1224, pic.mérid./champ.) ; RenclCarH 56, 5 (ca. 1225, pic.)]

DEAFpré s.v. *crester* 2. "s'élever contre, résister" [4x GilMuisK 320a (1350, hain.)]

DMF s.v. *crester* B. P.anal au fig. "Dresser la crête, résister", "Résister, se redresser" [GilMuisK 104 (1350, hain.) ; ChronGuesclF 90 (ca. 1382, pic.?) ; ViandTaillNP 277 (ca. 1380, rec. semblable à ViandBalS, traits pic.)]

DFM 794 s.v. *crester* [sens absent]

Comm. : régionalisme sémantique du NE. Ce mot dérive de *crête* et du vb. *créter*, qui indiquait originariement l'action du lion de dresser la crinière en allure agressive et menaçante. Son sens s'est élargi et il a été employé surtout en contexte littéraire. Voir la fiche complète en *Annexe 5.8. Fiches lexicographiques*.

CROMPI adj.

"recourbé [le membre masculin] puisque sans force à cause de l'impuissance sexuelle"

« la seconde obiection est que on porroit contre li mettre que il convient que celui secons le ait congnete droit le ventre et non crompi ne fronchi » (XXXIV 6, *alia exepcio est quod si cognoverit eam ventre non bene erecto, oportet quod cognoscat eam veretro bene rigato*)

[*crompi* AB *crouppy* CEF]

Lex. :

FEW 16,415b s.v. KRUMBJAN « Afr. *crompir* "se contracter" (13^e s.) » [ex. du NE]

Gdf 2,383a s.v. *crombe* "courbé, voûté" [ex. PercH, ms. Berne f. 95^f ; ThebesC, BnF fr. 375, f. 54^b ; VMortAnW, BnF fr. 375, f. 337^o ; BaudCondS 384 ; SoneG f. 57^a ; ProvCrap, ms. S.-Omer f. 11 v^o ; JArkAmP 1, 283 - 2, 198 ; etc.]

TL 2,1093 s.v. *crombe* "krumme" [ex. PercH 25406 ; BaudCondS 165, 392 (=Gdf) ; ChronFloreffeP 166]

DEAFpré s.v. *crombe* "qui est vouté, courbé" [*crombe* ContPerc²LC² p. 110 ; ImpArtB ; *crombes* MerlinProphEB ; 4 ex. *crumb* CommPSIA¹]

DMF s.v. *crombe* rég. (Nord) [d'une pers., d'une partie du corps] "Vouté", "recourbé", "crochu"
[ex. FroissPoésM 193 (3^{et}. 14^{es.}, pic.) ; DevR 55 (1470, pic.) ; HugRipM2 137 (1477) ; MolinetFaictzD 734 (fin 15^{es.}, flandr.)]

DFM 807 s.v. *crombe*, *cron* "(pic.) courbe" [ContPerc²R (ca. 1200, pic.)]

ListeRoques p. 518 (wall., pic.)

Comm. : régionalisme dérivationnel picard du vb. *crompir*, marqué régionalement ; il est étroitement lié au vb. *crampir* (étym. *KRAMP, FEW 16,353a), celui-ci également régional picard (voir aussi G. Roques, *RLiR* 60, 1996, p. 297 pour BelleHelR). JLL l'emploie en couple avec l'adj. *fronchi* pour traduire le concept latin *bene rigato* (*rigatus* = 'ridé', voir DC s.v. *rigatus*²). Les mss. *CEF* (ou bien leur ancêtre) substituent avec le vb. *croupir* "s'accroupir, être accroupi", peut-être un peu moins marqué régionalement (on trouve des ex. en norm., champ., Ouest) et acceptable en tant que substitution formelle *crompi* > *crouppy* et sémantique (il est question de se replier).

[CUIGNER] vb. (COGNER)

"étayer qqc. (ici la croix du Christ) à l'aide d'un coin ou d'une pierre faisant office de coin"
(déf. DMF), fr. *cogner*

« [...] trouvasmes le lieu où la croix fut fichée et *cuignée* avec une grande pierre » (VI 2, *invenimus locum ubi in saxo fixum fuit lignum Crucis*)

[*cuignee* A *congnee* B *cingnie* C *congnee* D *cuignié* E *coignee* F]

Lex. :

FEW 2-2,1531b, CUNEUS *forme* « "frapper fort sur une chose pour la faire entrer dans une autre, ou la faire joindre avec elle" (dès 14^e) »

Gdf 2,172c s.v. *coignier* "mettre dans un coin", "frapper" [MPolGregP ; ex. du 16^{es.}]

GdfC 9,120c s.v. *coignier* "frapper à coups répétés de manière à enfoncer ; frapper avec un coin"
[les exemples se réfèrent à l'acte de cogner la monnaie ; un seul exemple *Coigner des paulx en terre*, tiré des *Compt. de Nevers*, CC 63, f. 29r, ans 1466]

TL 2,534 s. v. *coignier* "schlagen, stoßen" [BibbO 163 (ca. 1290, agn.) ; BarbMéon 4, 458, 184 ; GGuiB 1, 6858, S. 301 (ca. 1307, né à Orl., vécu à Paris et Arras)]

DEAFpré s.v. *coignier* "frapper à coups répétés de manière à enfoncer ; frapper avec un coin, enfoncer en guise de coin" [il ne distingue pas les diff. nuances sémantiques. Pour *cuignier* ex. GautLeuL² 3, 40 (mil. 13^{es}., hain.) ; RenContrR 40399 (ca. 1342, champ.mérid.) ; *cungné* MPolRustR ; *quignier* MontRayn 3, 63]

DMF s.v. *cogner* A. "Frapper avec la cognée (pour fendre)" et 2. notre déf. [1 ex. de *Comptes Archev. Rouen* J., 1399-1400, 46 et de JLL pour 2.]

DFM 635 s.v. *coignier*¹ "frapper" [NoomenFabl 1, 184]

AND s.v. *coigner* "to coin, stamp", "to affix an official stamp on blocks of tin of standard value", "to put, set, place"

Comm. : régionalisme sémantique. Ce verbe, bien connu et répandu déjà en ancien français, indique généralement l'action de battre la monnaie, mais aussi de manière plus restreinte l'action de frapper avec la cognée ou à l'aide d'un coin. Jean le Long l'emploie dans un sens assez spécialisé. D'après le FEW et le DEAFpré la forme *cuignier* serait plutôt picarde. De toute façon la plupart des exemples proviennent de la région orientale (NE, mais aussi champ.). Les nombreux ex. en agn. sont sans doute intéressants.

DEFENDRE (SE-) vb.intr. empl. pron.

"(rocher) se fendre en deux ou plus parties"

« Je y vy le lieu de la crucifixion Nostre Seigneur, la pierre qui de mont en aval toute *se defendi* en l'heure de la mort Nostre Seigneur » (VI 8, *Circumspiciens autem sollicitate si vere viderem Dominum meum oculis corporeis vidi locum Crucifixionis et saxum concissum a summo usque deorsum*)

[*se defendi* A *se fendi(t)* BCEF]

Lex. :

FEW 3,553a s.v. FINDERE « pic. *desfendre* "déchirer" (ca. 1180), champ. "fendre" Chresiten (ard., ardch., mos., lorr., gaum., bress.) »

Gdf 2,584a s.v. *desfendre* "fendre, déchirer" [AlexParHM f° 78^d (ca. 1185, pic.)] (lorr. *deffendre* un arbre, une poutre, du bois)

TL 2,1581 s.v. *desfendre* [AuberiT 223,28 (2^{et}. 13^{es.}, pic.), 2x PercP (ca. 1180, champ., ms. tourn.), BastS 2043 (mil.14^{es.}, pic.)]

DEAF s.v. *desfendre* [aj. SAudreeS 2742 (1^{em}. 13^{es.}, agn.), ContPerc²R 22345 (ca. 1200, pic.), LionBourgALK (mil. 14^{es.}, pic.), JourdBIAIM 1701 (*av* 1455, pic.)] empl. pron. "commetre des actes autodestructifs" [ChevCygneNaissBeaN 2655 (ms. 1285, tourn.)]

DMF s.v. *defendre* "fendre, déchirer" [JourdBIAIM 1701 (*av* 1455, pic.)]

DFM 941 s.v. *desfendre2* v.intr. "se fendre" [SJulT (mil. 13^{es.}, pic.)]

AND s.v. *defendre2* [BueveAgnS (ca. 1300), SMarg2S (ca. 1200)], v.refl. "to part" [PetPhilT (ca. 1230)]

Comm. :

Régionalisme de l'Est, surtout picard. L'emploi pronominal est très rare (2x ChevCygne et PetPhil), toutes les autres att. mentionnées par la lexicographie indiquent le sens transitif. JLL l'emploie pour indiquer les rochers qui se fendirent à cause du tremblement de terre qui a suivi la mort du Christ. Les autres mss. ont substitué avec le synonyme plus répandu *fendre*.

ENCOSTE (D'E. / PAR D'E.) prép.

"près de, à côté de"

1. « Là *d'encoste* à III milles est la citerne en laquelle Joseph fu mis de ses XI freres » (I 10, *passim* 21 occ., *Ibi prope quatuor miliaria est cisterna vetus in quam proiecerunt Joseph*)
2. « De Acres entrames en mer et passames *par d'encoste* les citez de Tyr et de Sydon » (VII 1, *De Acon vero transeuntes per mare juxta Tyrum et Sydon*)

[forme exclusive *A* ; var. *de coste*, *de ceste*, *decouste*, *en coste*, *encoste*]

Lex. :

FEW 2,1248a s.v. COSTA « Afr. *encoste* prép. "à côté de, près de" (de 12^{es.}) ... Afr. *d'encoste* (12^e–13^{es.}) ... Apik. *par d'encoste* "à côté de" (1190–1330) »

Gdf 3,119c s.v. *encoste* "à côté de, près de" [*d'encoste* ArchNord 1234 ; DocPic Beauvais 1266 ; JakC 1024, 2446 (ca. 1300, hain.) ; MelusArrSB (1393, pic.) ; TroiePr⁸ f. 1^a, 1^b (1453, bourg.) ; *par d'encoste* BauSebB 15, 453 (ca. 1365, pic.)]

TL 3,257 s.v. *encoste* [plus. ex. *d'encoste* et *par d'encoste* du NE]

Ø DEAFpré

DMF s.v. *encoste* [*d'encoste* GuillMachH 188, 186 (*av* 1377, champ.sept.) ; GuillMachPriseM 72 (ca. 1372, champ.), MelusArrS 121, 232 (1393, pic.) ; FroissChronK¹ 407 (3^{et}. 14^{es.}, pic.) ; PassArrR (déb. 15^{es.}, art.) ; TrésReth 495 (champ.) ; *par d'encoste* FlorenceQV 216 (1^{er}q. 13^{es.}, pic.) ; RenMontRV 281 ; HeraudChandosT 143 (1385, pic.)]

DFM 1147 s.v. *encoste* [*par d'e.* HuonR 580 (mil. 13^{es.}, pic.)]

ListeRoques p. 532

Glessgen/Kihäi 2016, p. 364 (pic., wall., champ.)

Comm. : régionalisme du NE qui arrive jusqu'à la Champagne. Les autres mss. peuvent conserver cette forme, mais pour la plupart des exemples il substituent avec *de-coste* ou le simple *encoste* (voir apparat). Prép. fréquemment employée aussi dans *Odoric* (voir Andreose-Ménard 2010, p. XCII et p. 334) et dans *Hayton* (v. Dörper 1998, p. 409).

ENFAMENTERIE s.f.

"art de sorcellerie, action magique trompeuse"

1. « ont encores pluseurs gens qui font miracles ; mais pour vray on les doibt mieulz nommer *enfamenteries* et decevemens de gens que miracles » (XXVI 2, *vigent miracula sed pocius sunt quedam prestigia et signa mendacissima*)
2. « il ne font choses fors *par enfamenterie* et par enchantemens ; telles ensaingnes comme les precursours de Antecrist feront » (XXVI 9, *sed sola Antichristi signa ut precursores Antichristi faciunt*)

[*enfamenteries* A *enfamenteurs* B *enfanterie(s)* CEF – *enfamet(e)rie (in-)* ABCE *informaterie* F]

Lex. :

FEW VIII, 363b PHANTASMA « Afr. *enfantomerie* f. GCoincy, *enfoumenterie* GCoincyChrist, mfr. *enfaumenterie* (Froiss – 15. jh.) »

Gdf 3,142b s.v. *enfantosmerie* [CoincyI1...K f. 310^e, f. 6^b (ca. 1224, pic.mérid./champ.) ; CoincyChristO f. 176 v^o (ca. 1220, pic./traits champ.) : FroissChronL 178 (3^{et}. 14^{es.}, pic.) ; LefrancChampD f. 38^d (1441/42, norm. et frpr.)]

TL 3,324 s.v. *enfantosmerie*, *enfaumenterie* "Zauberei, Hexerei" [CoincyI1...K 33, 161 (=Gdf) ; CoincyChristO 1118 (=Gdf), 2694]

DEAFpré s.v. *enfantosmerie* "sortilège, enchantement" [*enfammenterie* CoincyChristO 1118, 2694 (ca. 1220, pic./traits champ.)]

DMF s.v. *enfantosmerie* [FroissChronL 178 (3^{et}. 14^{es.}, pic.) ; LefrancChampD 45⁸⁵⁴ (1441/42, norm. et frpr.)] ; cf. aussi *enfaumenterie* 'ruse' (il se demande s'il est à renvoyer à *faumenterie*)

DFM 1162 s.v. *enfantosmerie*, *enfaumenterie* [CoincyChristC 1118 (ca. 1220, pic./traits champ.)]

Comm. : régionalisme dérivationnel de *enfantosmer*, beaucoup plus attesté. La région de diffusion est essentiellement la Picardie. Ce mot n'a pas été compris par les autres manuscrits : dans le premier cas, le ms. *B* a substitué avec le substantif déverbal qui identifie le sorcier, probablement plus usuel, alors que les mss. *CEF* ont substitué avec *enfanterie* qui renvoie, selon le DMF, aux troupes qui se battent à pied, en pensant peut-être à des armées diaboliques. Dans le deuxième cas, les mss. *BCE* ont probablement cherché à conserver le mot original, lors que la forme que l'on trouve dans *F* n'est pas aisément explicable : elle renverrait au vb. *informer* au sens de 'connaissances' ou 'savoirs'. À remarquer l'emploi de la construction avec la préposition *par* du complément circonstanciel de moyen.

ESCHOPPE s.f.

"boutique de commerce où l'on peut changer l'argent"

⁸⁵⁴ DMF : « On relève de nombreux mots régionaux, signalés par T. Matsumura et répartis en trois groupes : "mots d'aire occidentale (Le Franc est né en Normandie), mots d'aire picarde (il a séjourné à Arras) et mots d'aire méridionale (il a servi le duc de Savoie)", cf. Takeshi Matsumura, *RLiR* 63, 1999, 607-621 ».

« il tiennent chambres et *eschoppes* changeur et en ses *eschoppes* grant planté de argent, et puis mettent avant aucunes chosettes povres comme pour vendre » (XXXII 8, *nam tenet apothecam cum pecunia et tenet ibi aliqua vilia venalia*)

[*eschop(p)es ABEF eschapes C*]

Lex. :

FEW 17,53b s.v. SCHOPPE (mndl.) « Afr. *escope* "petite boutique en planches, souvent en appentis et adossé à un mur" (ca. 1230 ; Valenciennes 1347), mfr. *sope* (Bayeux 1385), *eschope* (Coq-Oud 1660), *eschoppe* (Tournai 1432 ; flandr. 1502) »

GdfC 9,515c s.v. *eschope* "petite boutique en planches, ordinairement bâtie en appentis" [ContGuillTyrM 193 (*escopes* ms. 2^eq. 14^{es.}, pic., var. *eschopes* ms. S.-Omer 722, f. 40^a) ; Recepte-Pantheignes arch. Valenciennes CC 3, f ; 10 v^o (pic., 1348) ; LBouill (*ap* 1358, agn.? - Cart. munic. Bordeaux)⁸⁵⁵ ; RégCharlesVI 128, 112 (1386, à propos de la ville de Bayeux) ; CompteOuvr 1432 (Tournai) ; GreffeÉchev 8, 177 (1445, Liège) ; Ord. 14, 146 (1451)]

TL 3,962 s.v. *escope* [Itin]érM 34(?) (ca. 1310, agn.) ; RoisinM 318 (1283, pic.)]

DEAFpré s.v. *escope1* "petite boutique en planches, souvent en appentis et adossé à un mur" [SalzmanBuild 418 (déb. 14^{es.}, agn.) ; ContGuillTyrRothA 493 (*ap* 1261, traits pic.) ; GrantHerbC s. 122 n^o 241 (mil. 15^{es.}) ; HaginL 18b (1273, pic.)]

DMF s.v. *eschoppe* "petit boutique en appentis, adossée à un mur" [SentChâtParis 73 (1406) ; ComptesParis 1, 20-1 (1424/25), 123 (1426/27), 2, 221 (1470/71) et 311 (1473/74) ; ComptesArchevRouenJ 343 (1464/64)]

DFM 1326 s.v. *escope1*, *eschope* "petite boutique en planches" [(HaginL (1273, pic.)]

DC s.v. *schoppa* [doc. 1194 (Angleterre et Flandre), 1214 (Béthune), 1287, 1291]

Comm. : régionalisme pic. et agn., emprunt au mndl. *schoppe*. On trouve ce mot principalement en contexte documentaire. Lorsqu'il se retrouve dans des doc. de Rouen ou référé à Bayeux, on peut penser que ce soit dû à la présence anglaise au 15^{es.} À partir de 1406 on le trouve dans des doc. de Paris. JLL traduit le lat. *apothecam* par un couple synonymique « chambres et *eschoppes* », avec un emploi spécifique et particulier du mot *chambre* (v. *Glossaire*).

⁸⁵⁵ Bordeaux est presque toujours resté anglais au cours de la Guerre des Cent Ans.

FASTRASIE s.f. (**FATRASIE**)

"ramass d'idées plus ou moins confuses, insignifiantes et absurdes, notamment les préceptes de la loi musulmane"

« Et encores par pluseurs autres *fastrasies* qui trop seroient longues à raconter » (XX 49, *Et multa alia que longum esset enarrare*)

[*fastrasies* A *fatrazz* BC *fratrasies* E *fratazies* F]

Lex. :

Ø FEW ; v. 3,422a s.v. FARSURA « Afr. mfr. *fastras* "amas confus de choses sans importance" (ca. 1350–15^{es.}) » [manque la forme *fatrasie*]

Ø GdFC ; v. 9,603 s.v. *fatras* "amas confus de choses ; inutilités, niaiseries" [manque la forme *fatrasie*]

TL 3,1642 s.v. *fastrsie* "Dichtungsart" [CoincyII20Kr 50, 66 (ca. 1227, pic.mérid./champ.)]

DEAF s.v. *fastrsie* "phrase intentionnellement obscure et incohérente" (voir note étymologique, prob. du lat. PHANTASIA) [*fastrsie* VenjNSGS 19, CoincyII29Kr 50 et var. *fastrarsie*, *fattasie*, *fatuisie* (ca. 1224, pic.mérid./champ.), *fatrousie* (fin 13^e-déb. 14^{es.}), *frastrazie* (déb. 14^{es.}) ; *fatrasie* FatrArrP p.136]

Ø DMF ; v. s.v. *fatras*

DFM 1505 s.v. *fastrsie* "phrase intentionnellement obscure et incohérente" [*fa*CoincyII29Kr 50 (ca. 1227, pic.mérid./champ.)]

Comm. : régionalisme de Picardie qui, selon le DEAF, daterait deca.1227 jusqu'au déb. 14^{es.}, mais dont l'attestation de JLL prolonge sa survivance jusqu'à la moitié du même siècle. Toujours selon le DEAF, la forme *fastras* apparaît enca.1325 et se répand beaucoup plus (voir le grand nombre d'exemples de DMF). Les mss. BC ont substitué l'ancienne forme avec la nouvelle *fatrazz*, le ms. E a conservé et par conséquence F. Il aurait pu être perçu par les copistes à la fois comme un régionalisme et comme un mot désormais vieilli.

FELEMENT adv.

"de manière dure agressive"

« Si chey une fois en une grief maladie ; sy li apparut une fois en son songe une tres_reverend et honnorable dame, et moult cruelment et yreusement* le regardoit et le prinst par la poitrine moult felement » (XV 28, infirmatus est graviter ; et apparuit ei in sompno quedam dominam reverenda et terribilis et fre-mens in eum cepit ipsum per pectus)

[*fel(l)ement ABC om. EF*]

Lex. :

FEW 15/2,124b s.v. *FILLO « "Cruellement, durement" (Froiss, 14^{es.}) »

Gdf 3,742c s.v. *felement* [FroissPoesM (fin 14^e s., pic.) ; CharD'OrlC (1415/40)]

TL 3,1698 s.v. *felon* [DialColGr (2^{em.} 14^{es.}) ; JacBruyP (1342, par.)]

DEAFpré s.v. *felement* [LicorneG (1349, pic.) ; GodBoillBruxR (1356, hain.) ; FroissEspF¹ (1369, pic.)]

DMF s.v. *felement* [JacBruyP (1342, par.) ; LicorneG (1349, pic.) ; GodBoillBruxR (1356, hain.) ; 6x Froiss. ; CharD'OrlC ; MonstreletD (*av* 1444, pic.) ; 4x ChastellK (3^{eq.} 15^{es.}, flandr.) ; ColartMansion (1482, flandr.)]

DFM 1517 s.v. *felement* [JlongOdoA (1351, pic.)]

Comm. : sauf 2x dans Charles d'Orléans et une occ. dans Jacques Bruyant, toutes les att. viennent de Picardie à partir des années 1340. JLL emploie donc un néologisme marqué régionalement. Il se peut que les mss. *EF* n'aient pas compris l'adv. et donc réélaboré la phrase.

FLEUR s. f.

"farine pour préparer le pain"

« de pain chaut et froit, novel ou viez cuit, puet-on celebrer, mais il doit estre sanz levain fait, sanz plus de *fleur* et d'eaue » (XVIII 11, ø)

[*fleur ACDEF farine B*]

Lex. :

FEW III, 632a, FLŌS « 2. Feinstes mehl – fr. *fleur de farine* "la partie la plus fine de la farine", so mit ausnahme des lang. gask. fast im ganzen gallorom., s. ALF 540, vereinzelt sodann vereinfacht zu *fleur*, s. ausser ALF mfr. *flour* (1460) [...] In einem grössern gebeit (norm. agn., zum teil auch pik., vereinzelt auch anderswo) wird *fleur* zum normalausdruck für "mehl", verliert also seine meliorative bed. : apik. *flor* "farine" R 44, 173, agn. *flour* (QLivre ; Kr]ber 9, 182), apr. *flor* (lang. 13. jh., Fagniez 1, 331), mfr. *fleur* Cohen Rég. »

GdfC 9, 628 s. v. *flor*, mais il ne signale pas le sens de "farine"

TL 3,1939a s. v. *flor* "feines Mehl (engl. *flour*)" [BibbO 155 (ca. 1290, agn.) ; RoisC 5, 63, 98, 185 (2^{em}. 12^{es}., agn.) ; PhThBestWa 983 (ca. 1130, agn.) ; TristBérG 676 (4^{eq}. 12^{es}., Ouest) ; ChevCygneH 130 (ca. 1200, flandr.) ; JubNRec 2, 259 ; JubJongl 141 ; RecMédEvrM 17 (norm.) ; GaceBuigneB (1377, traits norm.) ; Méon 2 312, 632 ; Ménage *Or.* 2, 89 (1650) ; JacBruyP 17a]

Ø DEAF

DMF s.v. *fleur* B.1.a) "farine" [MirNDPers1-40P 99 (1340, Paris) ; BastC 177 (mil. 14^{es}., pic.) ; ComptHotelRois 1389, 253 ; MichTailld 153 (2^{eq}. 15^{es}., cour Bourg.) ; CentNouvS 177 (ca. 1460, pic.) ; OlMarche 31 (1472–1502, cour Bourg.)]

DFM 1565 s.v. *flor* "fine farine" [PhThBestM (ca. 1130, agn.)]

AND s. v. *flur* "flour" [plus. ex.]

Comm. : régionalisme sémantique agn. (aujourd'hui *flour*) qui s'étend sur le continent principalement en Picardie et sporadiquement en Normandie. Son développement au même sens en ancien occitan peut s'expliquer comme un fait polygénétique.

[FOURCELLER] vb.tr. (**FORCELER**)

"tenir caché en fraude"

« me semble assez convenable de raconter et mettre comment celli peuple a esté si longuement occultez et *fourcellez*, que on ne treuve escripture qui en faice aperte mention » (XI 13, ...*et quomodo potuit esse occultus tantus populus*)

[*fourcellez* A *fourchelés* (/z) BE *forcelez* C *fouchelez* F]

Lex. :

FEW 2,572b s.v. CELARE « Fr. *forveler* "cacher, céler en fraude, détourner secrètement" (expression des *coutumes*, surtout nam., flandr., pik., norm. champ., bourg., 12^{es.}) ... Mons *fourvéler* "recéler, cacher" »

Gdf 4,66b s.v. *forveler* "cacher, céler en fraude, frauder, détourner secrètement" [CartEsdras-Corbie f. 99 r^o (1249, pic.) ; ConfirmPrivCalais (1252, pic.) ; ChartrNam (1280, pic.) ; Cart-Ponthieu f. 19 v^o (1291, pic.) ; RoisinB (1364, pic.) ; ChSWandrille (1318, norm.) ; Ord 3, 294 (1358, Paris) ; ChSWulfranAbbeville (1376, pic.) ; ChronGuesclF (ca. 1382, pic.?) ; BoisBourg (1419, bourg.) : CoutSenlis 2, 729 ; ChartHain 125, 9 ; CoustMortagne (1569, flandr.)]

TL 3,2070 s.v. *forveler* [2 ex. Urk13^e (wall.) ; LMestD 124 (ms. 2^{em.} 14^{es.}, traits pic. et lorr.) ; RoisinM 137, 2]

DEAFpré s.v. *forveler* [*forvelé* ComtePoitK (1^{ere}m. 13^{es.}, pic.), JerusCont²G ; *forvelier* Bueve1S 2311 (1^{ert.} 13^{es.}, champ.) ; *forselle* CensToulO (1286, lorr.) ; *fourveler* CartHain (1274, hain.), LMestL (ca. 1268) ; *fourvelera* FoissierCH 395 (1247, pic.) ; *fourcheler* RoisinM (1283, flandr.)]

DMF s.v. *forveler* "Dissimuler qqc., tenir qqc. caché" [DrapValenc 35 (1368) ; JugMetzS 573 (1393) ; *add. forcheles* OrdonnRoisFr 3, 294 (1358) et ChronGuesclF 2286 (ca. 1382, pic.?)]

DFM 1587 s.v. *forveler* [LMestL (ca. 1268)]

Comm. : régionalisme dérivationnel de Picardie qui s'étend soit vers la Normandie soit vers la Champagne et la Lorraine. Le vb., au participe passé, est employé en couple synonymique avec *occulter* pour traduire le lat. *occultus*.

FOUDRE s. m.

"tonneau de grande capacité"

« Celle grande piece s'en vint rondelant comme un *foudres* et chei droit sur le mur de l'abbeye »
(XVIII 22, *predictum autem saxum cursu precipiti ruit in monasterii murum altum et fortem*)

[*foudre(s)* BD *fourdres* A *fouldre(s)* CEF]

Lex. :

FEW 15/2,186a, s.v. FUDER « "wagenlast ; flüssigkeitsmass" (il enregistre les formes pic. *voder* m. "mesure pour le vin" 13^{es.}, mfr. *voudre* 15^{es.}, *vandre* "esp. de tonneau pour le vin du Rhin" Cotgr. 1611, nfr. *foudre* "grand tonneau de 50 à 700 hectolitres" (depuis Wid 1669)) »

GdfC 9,647b s.v. *foudre* "sorte de très gros tonneau" (sens 2 ; mais dans l'exemple la forme est *voudres*, *Chron. de 1400 à 1476*)

TL 11,608 s.v. *voder* "flüssigkeitsmass" (renvoi Gdf)

DEAFpré s.v. *voder* (renvois)

DMF s.v. *foudre*2 "tonneau de grande capacité" [même ex. que GdfC mais corrigé]

DFM 3470 s.v. *voder* "(pic.) sorte de mesure" [GirySOmer 587 (*ap* 1222, pic.)] [dans le doc., non daté (fin 13^e s. ?) on lit *vonder*, c-à-d *vouder* ; le texte dit donc « li vonder (*l.* vouder) d'aus » (la mesure d'ail ?). Att. difficile à évaluer]

TLF s.v. *foudre*2 "tonneau de grande dimension pouvant contenir de 50 à 300 hectolitres"

Comm. : régionalisme de Picardie qui se retrouve au 13^{es.} en Picardie sous la forme *voder* (v. Giry, *Histoire de la ville de Saint-Omer*, p. 494) et au 15^{es.} dans des doc. de la cour bourguignonne sous la forme *voudre*. JLL semble anticiper le résultat moderne de la forme *foudre*. L'étymon est sans l'allemand *fuder* (ahd. *fuodar*), qui passe par le mhd. *vuoder* et par le mndl. *voeder*⁸⁵⁶. Dans les dialectes modernes on trouve *vouldeur* en wall. et *foudre* dans l'Est, lorr. jusqu'à frcomt. Mâcon. On doit donc penser à une double origine, d'une part un emprunt au mndl. *voeder* > *voder* et *voudre*, de l'autre un emprunt à l'allemand *fuder* employé par JLL et arrivé jusqu'au fr. *fuder*. Il était un mot spécialisé des marchands ou des hommes du métier : par ailleurs, la région autour de Saint-Omer, outre le commerce des draps, avait une forte vocation viticultrice⁸⁵⁷. Le mot n'est pas à confondre avec son homographe *foudre* (< FULGUR, cf. FEW 3,841b). Voir la fiche complète en *Annexe 5.8. Fiches lexicographiques*.

[FRUSLER (F. ENTRE LES PIEZ)] vb.intr. (**FROLER**)

"frotter, rosser qqc avec les pieds, en ce cas en l'endommageant"

⁸⁵⁶ On trouve *voder* dans un doc. de 1300 de Strasbourg : « und sibenzig marg silbers und vunzig *voder* wines » (= *CbGalliae* n°207789).

⁸⁵⁷ Voir Derville 1995, p. 167.

« [...] et se il treuvent aucun escript à terre gisant, il le lievent [...] affin que le nom de Dieu ne soit *fruslé* entre les piez. » (XXVI 3, *Si autem in terra inveniant aliquid de carta scriptum reverenter recolligunt ... ne nomen Domini conculcetur*)

[*fruslé* A *foulé* B *so(u)illé* CEF]

Lex. :

FEW 3, 815a, FRL- « Mfr. *frauller* "rosser" (ca. . 1480), Condé, Alençon *freuler*, berr. *frôler*, Yonne *frouler*, Minot *frôlé*, Abond. *frûlá* »

GdfC 4, 158 s. v. *froller* "frotter" [PassTroyB f. 163^a (*ap* 1482, pic.)]

Ø TL, DEAF

DMF s.v. *froler* "frotter, rosser" [PassTroyB 263 (*ap* 1482, pic.) ; RecTreppD 34 (1480/90, norm.)]

Ø DFM

Comm. : attestation assez précoce du mot *frôler*⁸⁵⁸ qui semblait apparaître seulement un siècle plus tard à l'écrit. Il n'est pas clair s'il s'agit d'un mot régional, connu par Jean le Long et diffusé successivement, où s'il s'agit d'une formation seulement médiévale attestée tardivement et ensuite entrée dans la langue française. De toute façon on le trouve, sous différentes formes, dans plusieurs dialectes ; Tilander propose une dérivation de *FRAGULARE⁸⁵⁹.

Le mot traduit le latin *conculcare*, qui déjà en latin classique signifiait "piétiner". Jean le Long a ainsi utilisé le syntagme « frusler entre les piez » pour traduire un seul mot latin. À remarquer la locution en français moderne "fouler aux pieds", qui vaut comme "piétiner avec violence et mépris", mais aussi au sens figuré "bafouer, traiter avec grand mépris ou cynisme". Le vb. *souiller* CEF est également acceptable, puisqu'il signifie "salir, tacher", mais sans doute éloigné de l'original latin.

GENDRE s.m.

⁸⁵⁸ Mais en fr. mod. *frôler* signifie « toucher légèrement », qui est évidemment différent par rapport à l'ancienne définition.

⁸⁵⁹ Voir Tilander 1951 et Pottier 1953.

"ensemble de personnes ayant la même origine, race, peuple" (ou peut-être "ensemble de personnes liés par la même croyance religieuse, secte")

« et y ont aussi planté de religieux de leur loy Mahomet et de toutes leurs diverses *gendres et sectes* se assemblent » (XXI 6, *et sunt ibi religiosi eorum et ipsorum diverse secte ibi conveniunt*)

[*gendre E gende A gens B grandeurs C generacions F*]

Lex. :

FEW 4,116a GENUS « fr. *genre* "race, peuple" [SchelerGil = GilMuisK (1350, hain.), FillePonth¹B¹ (1^{er}q. 13^{es.}, art.), CohenRég (1501, hain.)]

Ø GdfC 9,694a 'genre' (manquent les deux sens proposés)

Ø TL 4,239 'gendre2' (manquent les deux sens proposés)

DEAF G 465 'gendre2' 2° "race, peuple" [FillePonth²B¹ (1^{er}q. 13^{es.}, art.), GilMuisK (1350, hain.)]

DMF 'genre' I.B. "lignée, race" [2x Greban] (ca. 1450, pic. = *gendre David*), Perceft (1340/1450, pic.), CligesPrC (1455, pic.), PassTroyB (1490 = *gendre David*)

DFM 1697 s.v. *gendre2*, *genre* "race" [FillePonth²B¹ (1^{er}q. 13^{es.}, art.)]

Comm. : régionalisme sémantique picard qui a provoqué une diffraction dans la tradition manuscrite. Sa définition reste ambiguë : si *secte* s'insère dans une reduplication synonymique, on peut penser que *genre* signifie plutôt "secte" ; plus vraisemblablement il s'agit d'une itération lexicale où *gendre* signifie "race", si bien que le couple *gendres et sectes* pourrait indiquer qu'à Bagdad, sous le nom de la seule religion islamique, s'assemblent les musulmans de toutes races, au sens de populations ou tribus, et sectes, divisées par les différentes interprétations de la religion. Les var. de *B gens* et *F generacions* indiqueraient plutôt cette interprétation. Pour la forme *gende A v. 3.3. Discussion variantes.*

HABITER sens 4° vb.intr.

"fréquenter ou parcourir un lieu avec habitude"

1. « en ces lieux là où Nostre Dame et Ses doulz Filz souloient le plus habiter » (II 9, *loca illa que magis frequentabant Domina et puer Jhesus*)
2. « Celle voie est encores moult gastee et preilleuse pour les robbeurs qui encores y habitent » (IV 19, *que usque nunc deserta et dubia est et a latronibus frequentata*)

[*habiter AB hanter CEF ; habitent AB hantent CEF*]

Lex. :

FEW 4,368b s.v. HABITARE « "avoir l'habitude de visiter, de parcourir un endroit" (du liég. *habitave* "fréquentable", hain. *kemin abitabe* "chemin praticable" BWall 3, 105, centr. *chemin habitable* ; Mons *habitation* "fréquentation" »

cf. GdfC 9,740c s.v. *habiter* « par latinisme, "avoir souvent" » [Boistuau, *Théâtre du monde*, éd. 1578, bret.?]]

Ø TL, DEAFpré, AND, DMF, DFM

Comm. : probable régionalisme sémantique qui n'a pas été compris par les mss. *CEF* qui ont substitué avec le plus répandu *hanter*, qui signifie proprement "fréquenter". Il se peut que JLL l'ait employé aussi en sens latinisant. Voir *Glossaire* pour les autres sens de ce vb.

LANU* adj.

"(mouton) qui est couvert de laine"

« Les gelines y sont aussi blanches que neige et ne ont point de plumes comme les nostres, mais sont *lanues* comme moutons » (*Od.* XXII 25-27, *Galline sunt albe ut nox, non habentes pennas sed solum lanam ut pecudes*)⁸⁶⁰

[*(sont) lanues A (ont) laine BC (sont) laignee E (sont) lainees F*]

Lex. :

⁸⁶⁰ Texte de Maggioni 2013, p. 54 (ch. XXII, 1).

FEW 5,148b, s.v. LANA « Fr. *lanu* adj. "laineux, qui est couvert de laine (peau, animal, etc.)" (13^{es}.–Miege 1677), norm. PtAud. Louv. *lainu*, Andelis *lanu*, Thaon *lenü*, Valognes *lonnu* »
 Gdf 4,720a s.v. *lanu* "laineux, couvert de laine" [RencCharH 10 (ca. 1225, pic.) ; MontRayn (BouchAbev) 232 (mil.13^{es}., pic. Amiens) ; ArchMunRouen U I, f. 190 v^o (1309) ; CarNDCondé 2, 512 (13^{es}., pic.) ; Ord 3, 254 (1358) ; 3x du 16^e s.]
 TL 5,159 s.v. *lanu* "wollig, mit der Wolle" [BarbMéon 4 10, 282 (BouchAbev) (mil.13^{es}., pic.) ; Urk14^{es}. ; RencCharH 10 (ca. 1225, pic.)]
 DEAFpré s.v. *lanu* "de laine" [RencCarH (ca. 1225, pic.) ; BouchAbevR 283 (mil.13^{es}., pic.) ; MaccabGautS (*av* 1268, pic.) ; OakBookS 2, 4 (ca. 1300, agn.) ; JohnstonRog 622/13 (*ap* 1386/87, agn.) ; LettOxfL 341, 15 (1390–1412, agn.) ; PortBookS 85 (1427–1430, agn.) ; MontRayn 3, 236 ; NoomenFabl 3, 18/A282 ; MélSéguy]
 DMF s.v. *lainu* "qui est couvert de laine" [JLongOdoA 39 (1351, pic.) ; HistDrMunic 2, 375 (1376, pic. Artois) ; LeFrancChampD 1, 22 (1440/42, norm.?)]
 DFM 2044 s.v. *lanu* [NoomenFabl 18, A282 ; RencCarH 200, 10 (ca. 1225, pic.)]
 AND s.v. *lanu* [4x StatRealm (*ap* 1275) ; 2x RotParl¹M (1279–1377) ; LettOxfL 177, 4 (1390–1412) ; Chaucher Life 165 ; YMB 1, 82 (13^e–14^{es}.)]
 ListeRoques p. 575 (agn., pic., flandr.)

Comm. : régionalisme dérivationnel pic., agn. et norm. On le trouve également employé en contexte littéraire et en contexte documentaire. Il s'agit d'un « terme technique du commerce des toisons utilisé dans les échanges entre les ports normands et picards et l'Angleterre »⁸⁶¹. Ce mot a évidemment créé des problèmes aux autres copistes, qui ont banalisé « ont laine » ou modifié « sont laignée ». Gilles Roques se pose le problème du syntagme « moutons lanu » que l'on trouve dans le cartulaire de Notre-Dame de Condé-sur-l'Escaut, mais en fait JLL ne fait que traduire le latin *lanam ut pecudes*.

LOUCET s. m.

"bêche à lame longue et étroite (déf. DMF)"

⁸⁶¹ Roques 2011, p. 251.

« si vint asseiz lentement, comme tous lassez, portant une pelle, un *loucet* et instrumens de foueur de terre » (XX 22, , *tandem venit coram Calipho et toto clero deferens sarculum et palam et instrumenta ad fodiendum terram*)

[*loucet* AEF *fourche* B *rochet* C]

Lex. :

FEW 16, 485b, s.v. *LÔTJA « 3. Spaten. - afr. *loche* (12^{es.}), mfr. *Louche* (Chastell; Bor 1655), saint. *losse* – Ablt. Mfr. nfr. *louchet* "bêche étroite" (de 1342, jusqu'au 16^{es.} seulement en flandr. et pic.) »

Gdf 5,39a s.v. *louchet*1 "sorte de bêche" [CptChâtArt f. 93 (1342, art.) ; RegCharlesVI 146, 353 (1394) ; GesteDucsBourgK 2, 65 et 261 (1411, hain.) ; ComptAumosnSBerthomé f. 98 r° (1465, La Rochelle?) ; MolinetChronB 47 et 48 (4^{eq.} 15^{es.}, pic.) ; 2x 16^{es.}] ; il ajoute : « La langue moderne a conservé *louchet* au sens de hoyau, pelle à fouir. Dans certaines provinces il a affecté une forme particulière : Ardennes et Champ., Béru, *loucet* ; Champ., Troyes, et Bourg., Yonne, *lochet* »

TL 5,555a s. v. *lochet* "eine Art Spaten" [OllaS (1^{em.} 15^{es.})]

DEAFpré s.v. *lochet* "bêche étroite" [OllaS p. 52, 16 (1^{em.} 15^{es.}) ; ProstInv 1, S. 25 ; AalmaR 11.835 (2^{em.} 14^{es.}, ms. pic.)]

DMF s.v. *louchet* "Bêche à lame longue et étroite" [JLL ; EspDouai 677 ; ComptÉtatBourg 490 ; SJoce]MielotH 44 (2^{eq.} 15^{es.}, pic.)]

Ø DFM ; cf. 2094 s.v. *loche*2 "grande cuiller" (GautLeuL (mil. 13^{es.}, hain.)]

Comm. : régionalisme formel de Picardie. Diminutif de *louche*, bien attesté en afr. soit comme 'bêche' soit comme 'cuillère', avec le suffixe *-t* il est témoigné seulement en pic., à l'exception du tardif ComptAumosnSBerthomé de La Rochelle (1465). La première att. date de 1342, ce qui pose l'att. de JLL comme l'une des premières et des plus anciennes. Cela explique l'incompréhension des mss. B et C, E (et F) ayant pu conserver passivement.

MAISTIE s. f.

"qualité de ce qui est mauvais, méchanceté"

« Nous avons moult grant desire à desputer à eaulz et de confondre la *maistié* de la loy Mahomet » (XXI 8, *Nos igitur cum desideraremus evacuare perfidiam Machometi*)

[*maistié* A *maiesté* B *mauvaistié* CEF]

Lex. :

FEW 6/1,101b s.v. MALIFATIUS « Afr. mfr. *maesté* "qualité de ce qui est mauvais, méchanceté" (ca. 1190), *maistiet* "trame, complot" (1289, Runk), *maistié* "méchanceté" TilLex, mfr. "mauvaise chose" Guill. Mach., *maitié* "perversité, mauvaise action" (ca. 1330, NphM 41, 109), aflandr. *maiseté* "action criminelle" (St-Amand 14^{es.}) [...] »

Gdf 5,94b s.v. *maiseté* "qualité de ce qui est mauvais, mauvaise action" [SMarieEgTC f. 18 r^o (agn. fin 13^{es.}) ; GuischartJ 15 (agn., fin 13^{es.}) ; JArkAmP 1, 406 (pic. ca1300)]

TL 5,879a, s. v. *maiseté* (*maistiè*) "Schlechtigkeit" [RoisinB 17, 2 (1283, flandr.)]

DEAFpré s.v. *maiseté* "qualité de ce qui est mauvais" [*maestiez* LégApostHR (agn., mil. 13^{es.}) ; *maitié* FloovB 22 (fin 12^{es.}, SE) ; *maiseté* CoutStAmandM II, 5, 3 (1271, flandr.), BelleHelR 869a (mil. 14^{es.}, hain.) ; *maisetet* RoisinM (1283, flandr.) ; *maistié* GuillMachC (*av* 1377, champ.) ; *maité* BodelNicH⁴ (ca. 1195, art.) ; *maitié* ProprChosMirK, ProprChosZ (mil. 14^{es.})]

DMF s.v. *maiseté* Région. (Nord) "Méchanceté, mauvaise action" [BelleHelR 209 (mil. 14^{es.}, hain.) ; GuillMachC 51 (*av* 1377, champ.) ; ArchNord B 10354, f. 10 (1400) et B 10367, f. 26 (1411) ; *add.* ConsBoèceAnMeun (3^{eq.} 14^{es.}, wall.)]

DFM 2135 s.v. *maiseté*, *maistié* « s. f. (pic., champ.), méchanceté, méfait » [RoisinM (1283, flandr.)]

ListeRoques p. 581 (Nord)

Comm. : régionalisme dérivationnel de *maes* (ca. 1190, v. FEW 6/1,99b), qui semble déjà régionalement limité à la Picardie. La diffusion est limitée à la Picardie et à l'Angleterre, avec un seul ex. en Champagne grâce à Guillaume de Machaut qui, vraisemblablement, emploie un picardisme. Les mss. CEF (ou bien leur ancêtre) a substitué avec l'équivalent plus répandu *mauvaistié*. Par contre il n'est pas clair si *maiesté* de B est une forme (causée par une incompréhension) de *maiseté* > *maiesté* ou s'il a substitué avec un mot mieux connu mais erroné, *majesté*.

MALOIT adj.

"qualité de ce qui est maudit et contre l'orthodoxie religieuse"

1. « et veismes la Meir Morte, que on appelle la Mer *Malotte*, la Meir Mauditte » (IV 31, *Inde vidimus ... et Mare Mortuum quod appellatur Mare Maledictum*)
2. « Ces choses sont trop desraisonnables et si est grant honte de les raconter, mais trop plus grant douleur est que par telle *maloitte* et vilaine et desraisonnable loy le deable a deceut une tres_grant partie de la lignie humaine ja par l'espace de VI^C ans et plus » (XXXIV 8, *Hec quidem referre verecundum est, sed magis tristandum quod per talem legem dyabolus magnam partem humani generis fere jam sexingentis annis deceperit*)
3. « Telz n'est mie celui **mauvais* Alchoran qui par le tesmoing de soy-meïsmes contient tant de faulceté » (XXXIII 9, *Sed de Alcorano loquamur, de quo non sunt jam contenti Sarraceni dicere quod sit liber Machometz*)
4. « En l'an de l'incarnation Nostre Seigneur VI^C et XXXII la *maloite* semence Mahomet entre ou roiaume de Surie » (*Ht. 2, 2.5, Anno incarnationis Domini Nostri Yhesu Christy sexcentesimo trigesimo secundo maledictum semen nationis perfidi Machometi regnum Syrie introivit*)
5. « Quant les Sarrazins, la *malote* semenche Mahomet, eubrent Anthioce conquise, si s'en alerent en Cilicie » (*Ht. 2, 2.12, Exinde vero Saraceni, perditionis filii, ingressi fuerunt Siliciam*)

[*Malotte A Maloicte B Maudite C Malaite EF – 2° maloit(t)e ACE mauveistié BF - 3° mauvais ABF maloit CE*]

Lex. :

FEW 6/1,83b s.v. MALEDICERE ablt. « Afr. *malëit* adj. "maudit" (PsCambr, Berger ; Wace), *maleit* (ca. 1170 ; AntA ; Adam), *malei* (f. *maleie*) (ca. 1200–1310) ... afr. mfr. *maloit* (fin 12^{es.}) ... *malotte* (adj. f., hap. pic. 13^{es.}) »

Gdf 5,114a s.v. *maleir* p.p. *maloit* "maudit" [*malotte* ChevCygnePrR 6452 (fin 13^{es.}, pic.) ; *maloite* SBernAN¹L (fin 12^{es.}, lorr.) ; AventuresM (2^{em.} 13^{es.}, pic.) ; *malois* GuerreMetz st. 251 (lorr., 1325)]

TL 5,979 s.v. *maleïr* [plus. ex. de *malëoit* et *maleït*]

DEAFpré s.v. *maleïr* [*maloit* PriseOrABR¹ C 711 (fin 12^{es.}, NE), ChevVivM (ca. 1200, pic.), MerlinsR 106 8 (ca. 1240, pic.), MaugisV (ca. 1300, pic.?), 3 occ. MirNDPers1-40P, Ren-ContrR 1, 302a (ca. 1342, champ.mérid.) ; *maloit*, adj. LicorneG 1246 (1^{ert.} 14^{es.}, pic.), DouartB 4774 (1290, champ.) ; *maloit*, part. BartschChrest 63b, 6 ; *maloite* GligloisL (1^{em.}

13^{es.}, pic.), MPolGRegM, ChevCygneNaissBeaN 125 (ms. 1285, tourn.), BibleMalkS 4475 (3^{et.} 13^{es.}, lorr.)]

DMF s.v. *maleïr* p.p. empl.adj. "maudit" [*maloit* GesteMonglHernD 74 (pic.?), JLongOdoC 74 et 78, MirNDPers1-40P 368 et 31, PhMézMarW 141 (1389, pic.), FroissChron³D 139 (3^{eq.} 14^{es.}, pic.) ; en outre *malette* ang., *maleoit* pic., *mallaiis* pic., *maleïs* pic.] ; cf. aussi s.v. *malot* "mauvais, enclin au mal (?)" [GodBouillH, pic., à corriger selon le rédacteur]
DFM 2146 s.v. *maleïr* [WaceConcA 266 (ca. 1075, norm.) ; AmbroiseP 2027 (déb. 13^{es.}, norm.mérid.)]

Comm. : régionalisme formel de Picardie qui s'étend jusqu'à la Lorraine et à la Champagne. Le vb. *maleïr* et les dérivés ont une diffusion plus ample, mais surtout en agn. Le comportement des autres mss., qui substituent avec des synonymes, peut indiquer leur difficulté face à cet adj. marqué. De toute façon au ch. XXXIII 9 « Telz n'est mie celui *mauvais* Alchoran » les mss. *ABF* emploient l'adj. *mauvais*, alors que *maloit CE* pourrait remonter à JLL ; les mss. *CEF* emploient l'adj. *malois* pour substituer le couple « marvoyez et mauvais » *ABD* (XXXV 27).

MARVOYE adj.

"[à propos de Mahomet] égaré de la voie qui porte au Salut à cause de ses paroles et de sa conduite"

1. « Cellui *marvoiez* et mauvais Mahommet se dist estre prophettes et messaiges de Dieu » (XXXV 27, *Quia vero predictus nefarius Machometus dixit se esse prophetam et nuncium Dei*)
2. « Mais le peuple de Dieu ne se laissa point acroupir de ces chiens turquins *marvoiez* » (*Ht.* 2, 5.81, ø)

[*marvoiez ABD* om. *CEF*]

Lex.:

FEW 14,377a s.v. VIA « Afr. mfr. *marvoier* v.n. "s'égarer dans ses paroles ou dans sa conduite, perdre le sens, extravaguer" (12^{es.}) ... mfr. *mavroier* "égarer" »

Gdf 5,191b s.v. *marvoier* "entrer dans une mauvaise voie" ... " *marvoïé*, part. passé et adj., égaré, fou ; hors du bon sens, de la voie, du chemin" [RenclMisH 184, 5 (ca. 1225, pic.) ; Ren-MontMC f. 194^a ; GuillDoleS f. 88^a (ca. 1209, pic.) ; BarbMéon(ChevBar) 971]

TL 5,1221 s.v. *marvoïier* "*pc.pf.* irre, verrückt, toll" [GuillDoleS 3694 et 3775 (ca. 1209, pic.) ; RecGenJeux 48, 56-55, 33-81, 55 ; ChevBarAnS 2, 905 (déb. 13^{es.}, pic.) ; RenclMisH 184, 9 (ca. 1225, pic.) ; CleomHas 6065 et 12298 (1285, flandr.) ; EscanM 20485 et 5965 (ca. 1280, pic.)]

DEAFpré s.v. *marvoïier* (déf. FEW) [il ne distingue pas l'empl. adj. ; à signaler *marvie* GuillDoleL 5056 (ca. 1209, pic.), HuonR 9255 (mil. 13^{es.}, pic.), SaisnΛ/LB 1050 et 3801 (fin 12^{es.}, pic.) ; *marvoïé* VengAIE pl22 (ca. 1190, flandr.), GuillDoleL 3703 et 3785 (ca. 1209, pic.), ChevBarAnS 905, CourLouisCLE (mil. 13^{es.}, pic.), RutebF Ax59 (3^{eq.} 14^{es.}, champ.mérid.), Mé-nardFabl 9 247 et 284, RobDiableL, AnsCartBoB p.116 (ms. fin 13^{es.}, francoit./traits pic.) ; *marvoïié(s)* RenclCarH (ca. 1225, pic.), ChevBarAnL]

DMF s.v. *marvoyer* part.pass. "[à propos de Julien l'Apostat] Furvoyé" [MirNDPars1-40P (1351) ; sinon ex. conjugués princ. Machaut, BerinB 372, GodBouillH 392 (fin. 12^{es.}, hain.), ChronVall 324 (1393, Rouen?), Desch *Art Dictier* 282 (champ.), PastoraletB 84 (ca. 1425, pic.) et ViolPrL (1228, pic.)]

DFM 2178 s.v. *marvoïier* [empl.adj. GuillDoleL 3785 (ca. 1209, pic.)]

Comm. : régionalisme dérivationnel de Picardie, qui passe de part.pass. à adj. Tous les exemples sont picards, sauf RutebF qui est champ. (mais plusieurs mss. sont pic.), RobDiableL (traits norm., mais les deux mss. sont pic. et hain.) et AnsCartBoB (fragment francoit. mais avec des traits pic.). Le DMF l'indique comme vieilli au 15^e s., ce qu'avec la marque régionale pourrait expliquer son absence des mss. CEF mais sa présence dans le ms. B, fin 15^e s. pic. Le vb. *marvoïier* semble avoir une origine picarde et il s'étend au cours du 15^e s. en Champagne (Machaut, Deschamps).

MOYENNE (EN LA M. DE) loc.adv.

"au milieu de qqc."

1. « trovames la maison Sainte Elizabeth et *en la moyenne* cueurt un ruissellet descendant de une tres belle fontaine » (v 14, *et ibi prope ad terciam unius miliare domum Elizabeth et in medio currit rivulus a fonte pulcherrimo*)
2. « et là d'encoste est le sepulcre de la benoite Verge Marie droit *en la moyenne* de la vallee de Jozaphat » (v 21, *ibi juxta est sepulchrum Virginis in medio valle Josaphat*)
3. empl. adj. « et la commenchasmes de la coulompne susditte, laquelle il dient estre droit en la moyenne partie du monde » (VI 11, *inicipimus a columpna quam dicunt esse in medio mundi*)

[3. *en la moyenne (partie) AEF ou milieu BC*]

Lex. :

FEW 6/1,578b s.v. MEDIANUS « Afr. *en le moiene* de "au milieu (d'un groupe de personnes)" (hap.), mfr. *en la moyenne* de (1447) ; "au milieu (d'une place)" Percef »

Gdf 5,358 s.v. *moiene*2 "milieu" [*en le m.* VieSains ms. Lyon (2^{m.} 13^{es.}, pic., 4x FroissChronL (3^{eq.} 14^{es.}, pic.), GirRossWauqM 48 (1447, pic.)]

TL 6,128 s.v. *moïien* [*en la m.* CleomHas 1053 (1285, flandr.), ChansArtB 12, 83 et 87 (*av* 1265, art.), BastS 2321 (mil. 14^{es.}, pic.), HugCapL 78 (ca. 1385, pic.sept.)]

DEAFpré s.v. *moïien* (mais sans signaler *en la m.*)

DMF s.v. *moyenne* "Milieu ; moitié ; ce qui est situé à égale distance d'une chose et d'une autre" [*en la m.* PercefR² 1, 7] ; *en la moyenne* de "au milieu de" [PassArrR 270 (déb. 15^{es.}, art.), PercefR² 4, FroissChron³D 478 (3^{eq.} 14^{es.}, pic.), FroissChronL 14, 197 (3^{eq.} 14^{es.}, pic.)]

DFM 2267 s.v. *moïiene* (pic.) [*en la m.* ChansArtB 12, 83 (*av* 1265, art.)]

ListeRoques p. 587 (agn., pic., flandr., wall., lorr.)

Glessgen/Kihaï p. 368

Comm. : loc.adv. caractéristique du NE que JLL emploie pour traduire *in medio* lat. Le féminin *moyenne* au lieu du bien plus répandu *moïien* semble déjà caractéristique du NE, mentionné 2x en Lorraine, notamment dans un doc. de HMarne et dans la Bible de Jehan Malkaraume À la troisième occ. les mss. BC, indépendamment, substituent avec « ou milieu ». Loc. également employée dans le récit d'*Od.* (XXVII 113) et d'*Ht.* (1, 7.9 et 1, 14.10).

ORDENE s.m.

1° "Ordre religieux catholique des frères prêcheurs Dominicains"

« et les graces que Dieu de la grant habundance de sa misericorde me a prestez [...] et eslevé à si grant *Ordene*, comme pour estre son precheur et son tesmoing devant toute gent creant et mescreant » (PROL. 4, *passim*, *decrevi quod esset michi valde ignominosum quod post tot beneficia suscepta [...] assumpsit ad tantum Ordinem ut essem testis et predicator ipsius*)

2° s.f. (?) "Régularité des mots dans la structuration d'un texte"

1. « Quand il escripsent à leur seigneur, il lui portent si grant honneur et reverence que il n'escrisent point le nom de leur seigneur en l'*orden* des autres mos de la lettre » (XI 17, *Cum scribunt suis majoribus tantam reverenciam habent et servant quod non scribunt nomine sui majoris in suo loco*)
2. « Leur loy est si confuse que il n'est homs ou monde qui la saiche ne puisse ramener à droite ne ad certaine *ordene*, c'est assavoir à *ordene* de lieu, de tempz et de posicion » (XXXI 1, *Est eciam lex Sarracenorum confusa, ita quod nullus est in mundo qui eam ad certum ordinem possit reducere, non ad ordinem temporis vel loci*)

[substitution systématique de *ordre* avec *ordene* ; IX 17 *orden* / *A ordre* BEF (*E ordene*, -ne biffé) *ordenance* C]

Lex. :

FEW 7,406b s.v. ORDO « afr. *ordene* "congregation de personnes s'engageant à vivre sous une règle religieuse" (Cour Louis ; Vil Hon ; Roisin) »

Ø Gdf, cf. 5,624 s.v. *ordre* ; cf. GdfC 10,239b s.v. *ordre* [*ordene* ContPerc²R (ca. 1200, pic.), PrêtreJeanD/YG (*av* 1294, agn.), GMuisK (1350, pic.)]

TL 6,1024 s.v. *ordre* [*ordene* BaudSebB (ca. 1365, pic.), PrêtreJeanD/YG (*av* 1294, agn.), JCondS (1^{ert}. 14^{es}., hain), CourLouisL¹ (2^{et}. 12^{es}.), GMuisK (1350, pic.)]

DEAF s.v. *ordre* [*ordene* CourLouisL¹ (2^{et}. 12^{es}.), MonGuill1/2C (2^{et}. 12^{es}., pic.), CommPsIA¹G (1164, wall.) RobDiableL (fin 12^{es}., norm.?, mss. pic.) ... GuillPalMo (déb. 13^{es}., pic.), RoisinM (1283, flandr.), DurmG (1^{ert}. 13^{es}., pic.), BrendanPr¹W (3^{eq}. 13^{es}., pic.), JostPletR (ca. 1260, orl.), JCondM (1^{ert}. 14^{es}., hain.) ; *ordne* SMarieEgTS (4^{eq}. 12^{es}., agn.)

DMF s.v. *ordene* survivance ; forme archaïque de *ordre* [ex. JLL, PassArrR (*av* 1440, pic.), PerceftT (1340/1450, pic.), ValMaxSim/Nic (1400, pic.), FroissMell (1373/88, pic.), MonstreletD (*av* 1444, pic.), ChastellK 287 (3^{eq}. 15^{es}., flandr.), PhMéz *Substance* (fin 14^e s., pic.)]

DFM 2414 s.v. *ordre, ordene* [ne signale pas la forme ; ex. *ordenes* SermmMaurR (ms.ca.1230, traits pic.)]

Comm. : régionalisme formel qui se retrouve presque exclusivement dans des textes pic. Le DMF le signale comme forme archaïque. Ces deux caractéristiques justifient la substitution systématique du mot avec la forme non-marquée *ordre* (survecue en fr. mod.). Au sens 1° on le trouve aussi dans *Ht.* 2, 23.388 « Ordene de Premonstré » et var. *Ordre* BCD. Dans *Od.* est var. des mss. *EF* à XXVII 230 avec sens 2°, mais *ordre* dans le texte critique puisque considérée forme « exceptionnelle au milieu du xiv^e siècle »⁸⁶². Selon Gilles Roques « au XIV^e s. la forme *ordene* n'est pas vraiment exceptionnelle, surtout dans le Nord »⁸⁶³. Il s'agirait donc d'une forme ancienne et régionale.

PARMENTIER s.m.

"ouvrier qui travaille les peaux et le cuir pour faire des vêtements, pelletier, tailleur"

« affin que ce ne leur soit mie si grant paine de ainsi longement seoir en l'eglise quand il seroient venus à aige, ainsi que nous veons de nos *parmentiers* qui sont si acoustumez de seoir jambes croisees que il ne leur grieve rien » (XXVI 9, ø)

[*parmentiers* A *parmentelz* B *paramentiers* C *parmenters* E *par mentiers* F]

Lex. :

FEW 7,624b s.v. PARARE « Afr. *parmentier* "tanneur" (Wace) »

Gdf 5,758b s.v. *parementier* "tailleur" [BanMetz 1241 ; CartSSauvMetz f. 36 r° ; HistMetz 3, 176 ; JBelP 2, 216 (1361, wall.) ; DeschQ f. 235^e (3^{et}. 14^{es}., champ.sept.) ; CompteJaqMuisit

⁸⁶² Andreose-Ménard 2010, p. LXV.

⁸⁶³ CR, p. 237, n. 4. Il en donne une vingtaine d'exemples tirés de JArkAmP, où la forme *ordene* est presque exclusive, et des exemples d'autres textes, p.ex. le recueil des echevins de Liège (PawGiffB), et les texte de Jean d'Outremeuse (KPreisLiègeB et JPreisMyrB), où toutefois la forme *ordre* est largement plus fréquente.

(Tournai, 1411 et 1426) ; Chir'Tournai 1468 ; ArchNord 1494 f. 608 v° ; SottiesP 2, 3 ; RegSNic (1551, Boulogne-sur-Mer) [Lorr., s. Amé *permetté*, tailleur d'habits. Wall., *parmet*) TL 7,304 s.v. *parmentier* "Pelzmacher" [RouA 3, 4337 et 4340⁸⁶⁴ (ca. 1170, norm.) ; RègleCistG (1^{ert}. 13^{es.}, flandr.)] "Schneider" [RomFlämGespr 84 ; DialFrFlamM D 1 b : UrkWilm Amiens et Douai ; PercP 6, 204 (ms. 2^{em}. 13^{es.}, Tournai) ; PelVieS 9535 (1332, norm.sept./pic.) ; GaceBuigneB (1377, traits norm.) ; DeschQ 5 103, 6 (3^{et}. 14^{es.}, champ.sept.)]

DEAFpré s.v. *parmentier* "ouvrier qui fait des vêtements, pelletier, tailleur" [*parmantiers* BanMetzW 516 ; *paementier* RouH 3, 4319 et 4322 (ca. 1170, norm.), 2x BanMetzW (1227, lorr.), 2 att. ContPerc^{TO} 6732, RègleTempleC §130, RegTournB 488, ImpArtB, NecrArrB s. 144c, BougWyffCal, CourtAmS 436, MaillartR 6366 ; *permantiers* BanMetzW 7, 520]

DMF s.v. *parementier* "passementier, tailleur" [JBelV 3, 251 (1361, wall.) ; FroissChron³D 746 (3^{eq}. 14^{es.}, pic.) ; PassArrR 167 (deb. 15^{es.}, art.) ; MonstreletD 5, 322 (*av* 1444, pic.) ; CentNouvS 533 (ca. 1460, pic.) ; RLefevreJasonP 223 (ca. 1460, pic.) ; ComptLille 1, 499 ; *add.* PelVieS 9535 (1332, norm.sept./pic.), GaceBuigneB 608 (1377, traits norm.), DeschQ 103 (3^{et}. 14^{es.}, champ.sept.), LefrancEstrifD (1447, norm. et frpr.), Percefr 390/8, MolineFaictzD (fin 15^{es.}, flandr.)]

DFM 2494 s.v. *parmentier* [RouH 3, 4319 (ca. 1170, norm.)]

Comm. : le mot semblerait un régionalisme de l'Est, principalement répandu entre Lorraine et Picardie, qui se serait étendu vers la Champagne et vers la Normandie successivement, même si l'att. très ancienne et isolée de Wace pourrait indiquer un manque de doc. pour cette région jusqu'au 14^{es.}

PAUCH (TASTER AU P.) s.m.

au fig. "vérifier la vérité d'une chose à l'aide du toucher avec les doigts"

« Et comment que ces choses soient mensoignes si tres appertes que chascuns les puet *taster au pauch*, si ne parlent-il point, ne ne excusent par aucune voie de exposition ... » (XXXIII 24, *Nec ipsi Sarraceni hoc exponunt yperbolice aut similitudinarie vel aliquo modo spiritualiter ...*)

⁸⁶⁴ Note DEAFbibl : « TL et la lexicographie ont tiré des att. fantômes ».

[*taster au pauch* A *casser au pause* B *savoir de vray* C[D]EF]

Lex. :

FEW 9,131b POLLEX « pic. *paus* Bodel [...] *pauc* AdHale, *pauch* (Berinus; Pck) » (à 133b il indique pic. *pocher* "tâter (un fruit) avec le pouce" [...] St-Pol *posône* "tâter avec le pouce ; tâter indiscrètement" [...] afr. *pauçoier* "tâter du pouce")

GdfC 10,370a s.v. *polce* "mod. pouce, s.m." (aucun exemple du syntagme *taster au pauch*)

TL 7,1677a s.v. *pouç* "daumen" [v. *paus* GIDouaiE² (4^eq. 13^{es.}, flandr.) et *pauch* GILilleS 13a (1^{em.} 15^{es.}, pic.)]

DEAFpré s.v. *pouç* "pouce" (les formes *pauc*, *pauç*, *pauch*, *pauls*, *paus* renvoient à la région picarde et flamande)

DMF s.v. *pouce* (aucun exemple du syntagme *taster au pauch*)

Ø DFM ; cf. 2676 s.v. *pous3* synt. *taster le pous* "sonder"

Comm. : le mot *pauch* est un régionalisme formel picard et le syntagme *taster au pauch* semble propre à Jean le Long. On n'a trouvé aucun exemple dans les outils lexicographiques (ni s.v. *pouce* ni s.v. *taster*), sauf les dérivés verbaux signalés par FEW, qui renvoient une fois de plus à la même région. Il s'agit d'une expression très concrète employée au sens métaphorique pour affirmer qu'il s'agit de vérités évidentes. Jean le Long l'a prise de la quotidienneté, voir des milieux des marchands flamands : en l'occurrence, *pauch* pourrait plutôt indiquer l'unité de mesure et *taster au pauch* signifierait toucher avec le doigt pour "vérifier de manière très précise, à la menue mesure". Ce concept est absent du texte latin de Riccold. Il faut quand même tenir compte du syntagme au cas régime direct enregistré par DFM « taster le pous » qui signifierait "sonder" au sens physiologique [CoincyII10K « Jhesu Crist ... Set bien sanz vos *taster le pous* Se vostre amour est vraie et nette (ca. 1227, traits pic.mérid./champ.)] ; on le retrouve par ailleurs dans DMF, toujours avec c.ogg. *taster le p.* et dans des contextes très physiques.

PLUEVE s.f.

"eau qui tombe du ciel, pluie"

« Item ilz desconsacreroient l'autel se une goutte d'eaue cheoit sus, fust de *plueve* ou de autre eaue » (XX 48, *disconsecratur eciam si una gutta aque vel de pluvia caderet ibi*)

[*plueve* A *pluye* B manq. CEF]

Lex. :

FEW 9,105a s.v. PLUVIA « afr. *plueve* (flandr. pic. 13^{es.}) ... *pleuve* (pic. 13^{es.}), *plueue* (Froiss, Bartsch), *plueve* (nam. 15^{es.}, liég. 15^{es.}) »

Ø GdfC 10,359c s.v. *pluie*

TL 7,1204 s.v. *pluie* [*plueve* BalJosCamA (ca. 1215, pic. ; var. *pluy*), RigomerF (mil. 13^{es.}, pic.), GilMuisK (1350, hain.) ; *pleuve* EchecsAmH (ca. 1375, pic.)

DEAFpré s.v. *pluie* [*plueve* BalJosCamA (ca. 1215, pic.), SGraalIVEstP (ms. 1^{er}q. 14^{es.}, flandr.) et MerlinsR (ca. 1240, ms. déb. 14^{es.}, pic.), JacVitryB (2^{et}. 13^{es.}, flandr.) CourLouisCLe (mil. 13^{es.}, pic.), RigomerF (mil. 13^{es.}, pic.), SDomM (ca. 1258, pic.), JakD (ca. 1300, hain.), GilMuisK (1350, hain.) ; *plueue* (l. *plueve*) MenReims (1260 pic./champ.), BrendanPr'W (3^{eq.} 13^{es.}, pic.)]

DMF s.v. *pluie* [*pluive* HeraudChandosT (1385, hain.) ; *plenne* (l. *pleuve*) PhMézPelC (1389, pic.)]

Ø DFM 2616 s.v. *pluis* [enregistre la forme *plueve*]

Comm. : régionalisme formel de picardie, attesté depuis le 13^e s. et dont les dernières att. datent de la fin du 14^e s., il se peut qu'il était déjà perçu un peu vieilli à l'époque de JLL. Le ms. B substitue avec la forme plus répandue *pluye*. On ne peut pas exclure la possibilité d'une latinisation formelle sur le lat. *pluvia*.

POISSONCHEL s.m.

"petit poisson, peut-être fretin"

« Puis montasmes assez près de là, ou mont ouquel Jhesu Crist reput* VM homes de V pains d'orge et de II poissoncheaux » (I 9, *Inde ascendimus ibi prope ad montem ubi Dominus fecit convivium de quinque panibus ordeaceis*)

[*poissoncheaux* A *poissons* BCEF]

Lex. :

FEW 8,585a s.v. PISCIS « afr. mfr. *poissoncel* (13^{es.}–1463) »

Gdf 6,259b s.v. *poissoncel* "dimin. de poisson, fretin" [RCambrM f° 102 r° (fin 12^{es.}, NE), 2x AlexParHM f° 12a et f. 42^b (ca. 1185, pic.), GaydonG 3921 (ca. 1232, pic.), BibleGuiart (1295, art.), BrunLatChab 639 [appendix] (*av* 1284, frc.?), VenjNSPr⁸F (15^{es.}, ms. 1479), ArchTournai (1463, tourn.)] (ajoute : « une rue de Lille s'appelle rue des *Poissonceaux*. Il y a à tournai un quai das *Poissonsceaux* »)

TL 7,1351 s.v. *poissoncel* [RCambrM 6219 (fin 12^{es.}, NE), AlexParHM 55,2 (ca. 1185, pic.), FlorenceW 357b, 5359 (1^{er}q. 13^{es.}, pic.), RigomerF (mil. 13^{es.}, pic.), GaydonG 3921 (ca. 1232, pic.), BrunLatChab 639 [appendix] (*av* 1284, frc.?)]

DEAFpré s.v. *poissoncel* [ChevCygneNaissT (ca. 1200, ms. NE), AlexParHM 55,2 (ca. 1185, pic.), RigomerF (mil. 13^{es.}, pic.), FlorenceW 357b, 5359 (1^{er}q. 13^{es.}, pic.)]

DMF s.v. *poissoncel* "menu poisson, fretin" [PerceFR⁴ (1340/1450, pic.), MystSQuantC (1482, pic./CourBourg)]

DFM 2631 s.v. *poissoncel* "petit poisson" [AlexParA (ca. 1185)]

Comm. : régionalisme dérivationnel de Picardie. Faute de comparaison avec la source latine, on ne peut pas être sûr que c'est la bonne leçon ; cependant la correspondance avec BibleGuiart d'un passage tiré de l'Évangile de Mathieu « Il petis *poissonciaus* » peut indiquer que cette définition pour les *pisces* bibliques existait en Picardie, voire que JLL ait pu lire ce texte. Les autres mss. ont simplement banalisé *poissons*. Une partie de la lexicographie donne la définition "fretin", un type particulier de « poissons de très petite taille que le pêcheur rejette habituellement à l'eau » (= TLF).

PRIMES (AU P.) loc.adv.

"loc.adv. qui indique la postérité immédiate, aussitôt"

« et se le doit put, le homme n'est mie bien abbles pour faire orison, mais il retourne en l'eaue [...] et dont *au primes* est-il hables de faire ses orisonz » (XXIV 10, *et si sentit aliquid fetoris non est aptus ut oret sint sed in fluvium revertitur, [...] et tunc est aptus orare*)

[et dont *au primes* est-il hables *A* et dont est-il *prest* et hablen *B* adont après est-il hables *C* adont es-il (il est *F*) *après* hables *EF*]

Lex. :

FEW 9,382b s.v. PRIMUS « *au primes* [[Lemaire (1^{er}q. 16^{es.}, pic.), CohenRég (1501, hain.)], nfr. *au prime* "seulement dans ce moment" (Cotgr 1611) » [FEW signale en outre *oprimes* hap. 13^e s. et *id.* (Froiss, CohenRég.)]

Ø GdfC 10,417b s.v. *prime*

TL 9,1854 s.v. *prime* [*au p.* PercP (ms. 2^{em.} 13^{es.}, tourn.), EscoufleM (ca. 1201, pic.), RichF (3^{et.} 13^{es.}, pic.or.), EscanM (ca. 1280, pic.)]

DEAFpré s.v. *prim* (ne distingue pas)

DMF s.v. *prime* [*au masc.* *au prime* HugCapLb (ca. 1385, pic.sept.)]

DFM 2703 s.v. *prime*, *au primes* "d'abord (loc. pic.)" [EscoufleS (ca. 1201, pic.)]

cf. AND *aprimes*

cf. ListeRoques 602 *prim* (*au primes* loc.adv., flandr.)

Comm. : loc.adv. de Picardie, surtout lorsqu'elle est employée au masc. Pour la forme au fém. v. DMF à *primes* ChrPisVertW, mais CentNouvS et ChastellK ; on ne peut donc pas exclure la régionalité pour cette construction tout à fait équivalente du point de vue sémantique. Selon le FEW ce mot a survécu dans le NE. Les autres mss. n'ont évidemment pas compris la loc. et ont banalisé *CEF* ou reformulé *B*. Dans le ms. *A* le mot *primes* est abrégé *p'mes* : on ne peut pas exclure une lecture *au premes* (qui existe en agn. et en pic. selon FEW), mais comme la majorité des dictionnaires propose *primes* nous choisissons d'y nous conformer.

PUGNAISIE s.f.

"mauvaise odeur"

« et met son doit au deriere et puis au neiz, tant que il n'y sante riens de *pugnaisie* » (XXIV 10, *et hoc tociens facit infingendo digitum et ponendo ad nares quousque nichil fetoris sentiat*)

[*pugnaisie* *A* *pugnairie* *B* *punaisie* *CF* *punaysie* *E*]

Lex :

FEW 9,637b-638a s.v. *PŪTĪNASIUS « Abl. – afr. *pugnaisie* f. "puanteur" (hap. 13. jh.) [...] mfr. *punaisie* (hap. 15. jh.) »

Gdf 6, 465c s.v. *punaisie* "puanteur" [ProvSalAuR f. 209^a; JoinvW² 489 (1309, champ.); FroissChronK¹ f. 80 (3^eq. 14^{es.}, pic.); RegCons 1452 (Tournai); JTigeonCypr p. 306 (1574)]; au fig. [SEloiP p. 21 (pic.); GrChronFr (P.Paris) 4; HistChevBerinus f. 21 v^o (1521)]

GdfC 10,448b s.v. *punaisie* "puanteur" [AlexPr? BnF 17724 f. 276^b]

TL 7,2083 s.v. *punaisie* "Gestank" [JoinvM 326b (1309, champ.); BaudSebB 12, 116 (ca. 1365, pic.); PelVieS 7625 (1332, norm.sept./pic.); BonBergL 47; RenContrR 19452 et 36321 (ca. 1342, champ.mérid.); HMonDB (norm.?) ; DeschQ 4 169, 13 (3^et. 14^{es.}, champ.sept.); TombCHartrS 22, 99 (norm.)]

DEAF s.v. *punaisie* "mauvaise odeur, puanteur" [*pugnaisie* PassTroyB 2, 2383 et 240; *pugnaisie* HMonDB; *pugnesie* HMonDB 1575 et 1576; *punaisie* AnsCartA 4921, ArtusS 318, 32, ProprChosSq, RenContrR 19452 et 36321, 4 att. AalmaR, DeschQ 4 169 (3^et. 14^{es.}, champ.sept.); *punaissie* VisTondPF p. 13; *punasie* ChansPieusJ 124, 32; *puneisie* JoinvW¹ 326b (1309, champ.), TombChartr11W; *punesie* 2 att. TombChartr11, 2 att. MistHag5S; *punezie* PassEntreR 172; *pusnaisie* OvMorB 2 p. 266 et 4460]

DMF s.v. *punaisie* "puanteur" [JBelV 208 (1361, wall.); MystSClemMetz 517; DéclarHyst 178; PChastTRecD 75; GordonPrat 1, 21; RecTreppD 32 (norm.); MystSLaur 204 (?); *add.* DeschQ 4, 169 (3^et. 14^{es.}, champ.sept.); PercefR; AlexPr²H (Wauquelin, pic.); InvSecteVaud]

DFM 2741 s.v. *punaisie* [AnsCartA 4921]

Comm. : régionalisme dérivationnel de l'adj. *punais*, principalement répandu entre Champagne et Picardie, qui fait son apparition dans le norm. au 14^e s. Une bonne partie des att. ne sont pas localisables mais on peut tracer sa diffusion avec une certaine précision.

PUL(L)E s.m.

"ensemble de personnes qui habitent un même lieu ou qui sont liés par la même foi"

1. « et les convainqui Helies en la presence du roy de Israel et de tout le *pule* par certain miracle de Dieu, comme plus pleinement est contenu en la Bible » (III 2, ø)
2. « Li Tartre aussi dient que il sont le *peupple* de Dieu [...] mais il le nomment ainsi pour le service que il fist à Dieu humiliant et punissant le *peupple* orgueilleux de Judée » (XI 8 et 10, *Ipsi eciam Tartari dicunt se esse populum Dei [...] sed Deo servivit humiliando et puniendo cervicosum et superbum populum Judeorum*)

[*pule* A *peuple* BCF *peuble* E ; *peup(p)le* ABCF *pulle* D *peuble* E ; *peup(p)le* ABCF *pulle* D *peuble* E]

Lex. :

FEW 9,178a s.v. POPULUS (*pule* wall. pic., ca. 1180–14^{es.})

Ø Gdf 6,134c s.v. *peuple*¹

GdfC 10,445a s.v. *pueple* [*pule* Aiol¹/²F (2^{em.} 12^{es.}, pic.), VoieParadOrS (deb. 13^{es.}, ms. pic.), PassSPaul (13^{es.}, art.)]

TL 7,2044 s.v. *pueble* [*pule* VengRagR (deb. 13^{es.}, ms. pic.), RouA 3, 1306 (ca. 1170, norm.), EscanM (ca. 1280, pic.), TrouvBelg (12^e–14^{es.}, Nord)

DEAFpré s.v. *pueple* [*pule* nombreux ex. tous de pic.]

Ø DMF s.v. *peuple*¹

Comm. : régionalisme formel pic. Le ms. *D* a peut-être conservé la forme originale régionalement marquée. Dans le même ms. *A* la forme marquée *pule* coexiste avec *peuple* et var. ; les deux formes étaient probablement interchangeables pour JLL.

QUESTE s.f.

1° "coffre dans lequel on dépose les offrandes des fidèles"

« il ont en leur Alchoran moult estroit commandement de paier disme, et de ce que il acquerent par armes doivent-il donner le quint, et sanz tout ce font-il grans testamens et met-on ces deniers en *queste* comune » (XXV 1, *habent enim in Alcorano strictum mandatum quod dent decimam, et de hiis que acquirunt per violenciam armorum tenentur dare quintam partem ; preter bec autem faciunt magna testamenta et ponunt in gazophilacium*)

[*queste* CEF om. AB]

2° "coffre dans lequel on conserve les chartes d'archive"

« Car en Baudas et en Menfis a de piecha eu estudes et *questes* publicques des Sarrasins, esquelles on gardoit les anciens livres » (XXXIV 42, *Nam in Baldaco et in Menphis fuit studium ab antiquo, ubi in archivis Sarracenorum libri antiquissimi conservantur quos nobis ostendebant*)

[*questes* ACEF *liestes* B]

Lex. :

FEW 16,327a s.v. KISTE (mndl.) « Apic. *queste* "bahut" (13^e s.), *quette* (1489), afluand. *keste* "esp. de récipient" (1339) »⁸⁶⁵

Gdf 6, 506a s.v. *queste2* "bahut, caisse" [MontRayn (PrestreCompB) 4, 232 (1148) ; CartAlex-Corbie 1295, 21, f. 355 ; MémHabDouai 16^e s.] ; cf. Gdf 4, 682a s.v. *keste* "grille, barreau" (trad. erronée) [RégPhilippeVI]

TL 2,168 s.v. *chaiste* "Kaste, Truhe" [MontRayn 2, 90; UrkCorbie]

DEAFpré s.v. *chaiste* "espèce de récipient, bahut, coffre" [MirNDChartrK 23, 63 (sens 'col-lecte') ; TerrEvêqueH s. 168 ; RenContrR 12519 ; MontRayn 2, 90, NoomenFabl 355q]

DMF s.v. *queste* "coffre, bahut" Région. (Picardie) [JLongOdoC 266 (désormais JLongOdoA 22, 40) ; JFevLamentH 108 ; PassArrR 9 (déb. 15^{es}, art.)]

DFM 534 s.v. *chaiste* (pic.) [NoomenFabl 103, 1308]

ListeRoques p. 574 (flandr.) et *RLiR* 75, 242

Comm. : régionalisme dérivé du mndl. dont la diffusion est limitée à la région picarde, sauf un ex. champ. (RenContrR). L'ex. 1 est vraisemblablement à retenir dans le texte même s'il est absent des mss. AB, puisqu'il correspond au lat. *gazophilacium*, ainsi défini par DC "Arca in qua reponebantur eroganda pauperibus" (v. *Discussion variantes*) ; la trad. pisane du texte nous explique avec plus de précision de quoi il s'agit : « fanno ancho grande testamenti e aenpiolli

⁸⁶⁵ FEW ajoute : « Aus mndl. "kiste", das selber aus "cista" entlehnt ist. Die formen unter 1 müssen sehr früh aufgenommen worden sein und gehen vielleicht auf die weit der zweisprachigkeit des gebietes von St-Omer zurück, da i>e aus dem ndl. nicht erklären lässt. Eine ablt. des seit dem 13 jh. im pik. lebenden wortes ist von diesem ende 14. jh. nach Paris weitergegeben und dabei im lautstand dem franzischen angepasst worden ».

indelo giazzofilasio, cioè inde' banchi e deschi comuni dello tenplo »⁸⁶⁶. Le mot se retrouve également dans Odoric *keste* (XXII 40, *queste C*) où il signifie "caisse, panier" : en effet, il s'agit d'une sorte de corbeille employée par les pêcheurs et traduit le lat. *cista*.

RABIS adj.

"(d'une pers.) qui est hors du sens, comme fou et enragé"

« les aucuns d'eulz muent soudainement couleur et deviennent pasle comme sendres, les autres samblent estre tous *rabis*, [...] tellement que les aucuns samblent estres tous *rabis* et les aucuns tous hors du sens » (XXIV 4, *et aliqui eorum pristinum faciei colorem subito in pallorem mutant et videntur rabi [...] ita quod aliqui eorum videntur rabi et aliqui arreptiti*)

[*rabis A ravis BCEF ; rabis A ravis BC om. EF*]

Lex. :

FEW 8,10b RABIDUS « Afr. mfr. *rabi* "enragé" (ca. 1210–ca 1560) »

Gdf 6,530b s.v. *rabi1* [ChevCygneBruxR (ca. 1356., pic.) etc.]

TL 125 s.v. *rabi* [MousketR (ca. 1243, hain.), etc.]

DEAFpré s.v. *rabi* [pas fiable, il retient *rabie* s.f. wall. et agn. ; v. *rabis* GuiotProvinsO A 470 (*ap* 1204, champ., ms. lorr.)]

Ø DMF

DFM 2760 s.v. *rabi* "(pic.) enragé" [MousketR (ca. 1243, hain.)]

cf. RoquesRég 355

Comm. : régionalisme dérivationnel de Picardie. Gilles Roques, auquel nous faisons référence, a bien tracé l'histoire de ce mot et sa diffusion toute picarde. Il faudrait évaluer l'att. de Guiot pour pouvoir retracer l'apparition de ce mot du milieu au début du 13^e s. Pour le choix de *rabis* dans le texte critique v. *Discussion variantes*.

⁸⁶⁶ Bocchi 2017, p. 69.

[RONDELER] vb.intr.

"action de rouler en descendant du pente d'une montagne"

« Celle grande piece s'en vint *rondelant* comme un fourdres et chei droit sur le mur de l'abbeye »
(XVIII 22, *Predictum autem saxum cursu precipiti ruit in monasterii murum altum*)

[*rondelant AD roulant BCEF*]

Lex. :

FEW 10,524b s.v. ROTUNDUS « Fr. *rondeler* v.n. "rouler" (ca. 1160-Cresp 1637 ; MonGuill ; JAvesnes), v.a. "faire rouler" (1409-Molin), Tournai id. »

Gdf 7,235c s.v. *rondeler* "neut., rouler" [OgDanB 6183 (1^{ert.} 13^{es.}, pic.) ; ChronGuesclC 3583 et 20153 (ca. 1382, pic.?) ; FroissChronIVV ms. BnF 2646 f. 85^d et FroissChronK 14, 231 et 260 (3^{eq.} 14^{es.}, pic.) ; PerceFR² 4, 14 (éd. 1528)]

TL 8,1458 s.v. *rondeler* "rollen" [OgDanB 6187 (1^{ert.} 13^{es.}, pic.) ; MonGuill¹C 2740 (2^{et.} 12^{es.}, pic.mérid.) ; ChronGuesclF I, S. 129 et 20154 (ca. 1382, pic.?)]

DEAFpré s.v. *rondeler* "rouler (qch.)" [BerinB 259 (ca. 1370, bourg./pic.) ; MonGuill¹/2C 2740 (2^{et.} 12^{es.}) ; CommPSIA¹G 15, 236 et 41, 204-5 (1164, wall.) ; BelleHelR 893a (mil. 14^{es.}, hain.) ; LionBourgAlK 34200 (mil. 14^{es.}, pic.)]

DMF s.v. *rondeler* empl.intrans. "rouler" [LionBourgAlK 1065 (mil. 14^{es.}, pic.) ; BerinB 2, 240 (ca. 1370, bourg./pic.) ; ChronGuesclF 79 (ca. 1382, pic.?) ; HuonAlB 126 (1400/50, pic.) ; PerceFR 300 (1340/1450, pic.)] ; empl.trans. "faire rouler" [FillePonth1B1 91 (1465/68, art./cour Bourg.) ; MolinetChronD 566 (1474/1506, pic./cour Bourg.)] ; ajouter Doc. Tournai 1409 et 1475

DFM 3016 s.v. *rondeler* (pic., wall.) [CommPSIA²G² 41, 204 (ca. 1164, wall.) ; MolinetFaictzD 878, 4 (1467–1506, pic./cour Bourg.) ; CommPSIA¹G² 11, 236 (ca. 1164, wall.)]

ListeRoques p. 613 (pic., hain., art., flandr. (bourg.?)

Comm. : régionalisme du NE, employé en contexte littéraire à partir du déb. du 13^{es.}, bien que le DMF le mentionne employé 2x en contexte documentaire. Seulement le ms. *D*, comme c'est son habitude, conserve le vb. pic., alors que les autres mss. substituent avec la forme non marquée *rouler*.

SEROUGE s.m.

"père de la femme épousée dans son rapport avec le mari"

« Assez près de là est la maison de Anne, qui fu *serouge* Chaïffas » (IV 11, *Ibi juxta est domus Anne soceri Cayphè*)

[*serouge* AE *serourge* BCF]

Lex. :

FEW 19,118b s.v. SORORIUS « "beau-frère" (...) apic. *serouge* (...) "beau-père" »

Gdf 7,394b s.v. *serorge1* "beau-frère (...) Picardie *serouge*" [ex. seulement au sens de beau-frère]

TL 9,535a s.v. *sororge* "Schweigervater" [EvDomB (2^eq. 13^{es.}, Cambrai)]

DEAFpré s.v. *serorge* f. et m. "belle-sœur ; beau-frère"

DMF s.v. *serorge* s.m. "beau-frère (...) beau-père" [PhMézMarW 81 (1389, pic.)]

DFM 3110 s.v. *serorge1*, *sororge* ["beau-père" EvDomB (2^eq. 13^{es.}, Cambrai)]

Comm. : régionalisme sémantique de Picardie. Le mot est bien connu dans l'afr. et dans le mfr. selon l'acception "beau-frère" ou "belle-soeur" (mais à en juger des att. il semble assez caractéristique de l'E, pic., champ. et lorr.). Pour indiquer le beau-père l'afr. avait les dérivés de SOCER, tels que *sieur*.

TONLIEU s.m.

"impôt que saint Mathieu recevait comme precepteur"

« et puis alasmes au lieu là où saint Mahieu sist et rechupt le *tonlieu* » (I 12, *et postea ad locum ubi Mathens sedebat ad teleonum et accipiebat vectigalia*)

[*tonlieu* AB *tonelieu* C *le don de ce lieu* EF]

Lex. :

FEW 13-1, 165b s.v. TELONEUM « *tonleu* m. “droit payé par les marchands pour l’étalage des marchandises sur les marchés” (1168), *tonniu* (1264 ; Runk ; 1250, Gdf), *tonneu* (1383), *tonneur* (lorr. 1214-1380, Gdf ; Salv), *tineil* (berr. 1209), *tounieu* (1270), *thonnieu* (Bouillon, Cotgr 1611), *tonneleu* (champ. 1300, Friemel 19), *tounier* (liég. 1261, HaustChartesOthee), *tolnyer* (liég. 1378, HaustRég 1), *tonnelieu* (1370), *thounier* (nam. 1289, DC), etc. »

GdfC 10,755c s.v. *tonlieu* "t. de féod., impôt payé par les marchands pour avoir le droit d’étaler dans les foires et marchés" [*tolneu* WaceNicR 677 (ca. 1150, agn.) ; ensuite pic., wall., lorr. 1185–1576] ; v. en outre Gdf 7,743a s.v. *tonneur* [lorr. 1214] et s.v. *tonnil* (wall. 1299–1532)

TL 10,381 s.v. *tonlieu* "Zoll" [GIDouaiE² (4^{eq}. 13^{es.}, flandr.) ; CleomHas 12375 et 12574 (1285, flandr.) ; 4x LMestD 6 (ca. 1268, traits pic. et lorr.) ; BaudSebB 24, 17 (ca. 1365, pic.) ; RoisinB 293] ; "Wollstätte" [WaceNicR 675 (ca. 1150, agn.) ; RenclCarH 187, 7 (ca. 1225, pic.)]

DEAFpré s.v. *tonlieu* "impôt payé par les machands pour avoir le droit d’étaler dans les faires et marchés, tonlieu" [var. formes, s.f. *tonlieu* GirySOmer p. 299, BormanSLambLiège 2, 318-2, DocHainR 37, 3, EspVerlinden 25, 73, 161, LMestD (ca. 1268, ms. 2^{em}. 14^{es.}, traits pic. et lorr.), RoseMS 13151, OlimB 2/572, RenyF², PiérardMons 2, 140, LionBourgAlk 297, LMestL (ca. 1268)]

DMF s.v. *tonlieu* "redevance payée par les marchans pour avoir le droit d’exposer leurs marchandises sur les marchés et les foires" [HistDrMunicArtois 337 ; ChRethelS 11 et 101 ; LMestL 14 (ca. 1268) ; JBelV 2, 248 (1361, wall.) ; FroissChronL 5, 73 (3^{eq}. 14^{es.}, pic.) ; PelC 2, 414 (1389, pic.) ; CoutHectorR 2 (1398-1408, norm., *tonnelieu*) ; ComptEtatBourg 27 ; ThomasLille 1, 89]

DFM 3299 s.v. *tonlieu* [SaisnAB 578 ; WaceNicR 675 c]

DC 8,46bsq s.v. *telon* : *tonlieu* (afr. pic. 1159)

Nierm s.v. *toloneum* “bureau de péage” (sans mention attestations), “taxe sur le transport et la vente de marchandises” (à partir de 509/38 Cassiodore), “terme générale désignant l’ensemble des redevances pesant sur le commerce et le trafic”(Charles le Chauve 870)

Cf. aussi Latham s.v. *telo* [plusieurs formes en *-neum*, *-nium* (790, 893, 1086), *-num* (1160), *-nagium* (1400), *-narius* (1086) etc.]

Comm. : régionalisme de l’Est, en part. pic. et lorr. employé tantôt en contexte documentaire tantôt en contexte littéraire. L’att. agn. de WaceNic ne serait pas fiable : pour « Al *tolneu* la u il chanfat, La u sen avoir asemblat, L’image saint Nicolas mist Et de son tresor garde fiat » on trouve les variantes *En un liu D*, *En cel lieu A* et *Al todoum ou il ch O*. (v. la fiche en préparation)

d'Alessandra Bossone). L'emploi de ce mot par JLL est intéressant: il traduit à la lettre *teleonum* de Riccold, qui indique proprement le site où l'on reçoit le payement de la redevance, mais il le transforme en la redevance même, comme on entendait le mot en afr. et en mfr. Le ms. *B*, picard, a compris et conservé le mot, le ms. *C* a substitué avec une forme semblable à celle de CoutHectorR, originaire de Chartres mais qui écrit avec des traits norm. dans la première décennie du 15^e s., période qui correspond à la période de copie du ms. *C*. Par contre, le ms. *E* (et *F*) semble ne pas avoir compris le mot et l'a transformé en quelque chose de acceptable logiquement et graphiquement mais erroné dans le contexte.

[VILLONNER] vb.tr.

"traiter qqn avec mépris et sans respect, l'accueillir d'une manière peu agréable"

« nous nous emplanimes à leur archevesque de ce [...] qu'il nous *avoient ainsy villonnez* » (XX 87, *nos conquereremur apud eorum archiepiscopum quod [...] sic afflixissent*)

[*villonnez* *A vil(l)ennés BCE villainés F*]

Lex. :

FEW 14,454b VILLANUS « mfr. *villonner* "outrager" Lef 1530 » (et n.5 *vilonnaille, vilonnie* et *vilonner* sont été influencés par *félon, -aille*)

Gdf 8,245 s.v. *villonner* "injurer, outrager, violenter" [MichelTrist 1,1070 (4^eq. 12^{es.}, Ouest), CartOudenbourg (1330, wall.), RegLoyTournai (1434, wall.), RegPublTournai (1462, wall.), GrebanJ 27505 (ca. 1450, pic.), MolinetChronB (4^eq. 15^{es.}, flandr.), ChosValensiennes 542 (16^{es.}, pic.), BibleEtaples (1530)]

TL 11,482 s.v. *vilener* [TristBérE (4^eq.12^{es.}, Ouest), BeaumCoutS 41, 1296 (1283, pic.), RenContrR 804 (ca. 1342, champ.mérid.), BaudSebC 21, 186 (ca. 1365, pic.)]

DEAFpré s.v. *vilener* [*villonner* RenContrR 804 (ca. 1342, champ.mérid.) ; *villonner* PassTroyB 3, 57 (*ap* 1482, pic.) ; *viloner* GautArrIlIC (ca. 1175, pic.), TrisBérG 1107 (4^eq. 12^{es.}, afr.), MorphilP 4181 (1^{em}.13^{es.}, pic.) ; *villonner* FloreAD (ca. 1160, afr.), FloreBK et FloreBP (3^{et}. 12^{es.}, afr.), BelleHelR 905a (mil. 14^{es.}, hain.)]

DMF s.v. *vilener* [*villonnez* SaladeLaSale (1442/44, mfr.) ; *villoné* (PassTroyB 757 (*ap* 1482, pic.)]

DFM 3453 s.v. *vilener, vilaner, viloner* [enregistre seul. la forme sans att.]

Comm. : régionalisme formel de Picardie, avec qq ex. en champ. et en wall. Les autres mss. ont substitué avec la forme plus répandue *vilener*.

YVROINGNE s.f.

"état d'une personne ivre, ivresse"

1. « *Yvroingnes*, outraiges en boire, en mengier, et vomir par outraige de boire et de mengier tiennent-ilz à grant honneur » (IX 14, *Nam ebrietatem et vomitum ex ebrietate reputant honorem*)
2. « Mais en autre tempz ne acontent à *yvroingne* et point ne le tiennent à pechiet, mais à honneur » (XX 69, *Alio vero tempore ebrietatem non reputant peccatum sed honorificum*)

[*yvroingnes* AB y vroigne CE *yvringnes* F ; ne acontent à *yvroingne* AB riens n'acontent à eulz en yvres C n'en tenent compte à eulx en *yuiver* EF]

Lex. :

FEW 3,200b s.v. *EBRIONIA « afr. *ivroigne* (12^{es.}) »

Gdf 4,623c s.v. *ivroigne* [SBernAn¹F (fin. 12^{es.}, lorr.) ; 2x EpMontDeuH (3^{et.} 12^{es.}, lorr.) ; JArkAmP (ca. 1300, pic.)]

TL 4,1514 s.v. *ivroigne* [GregEzH (fin. 12^{es.}, lorr.), SBernAn¹F (fin. 12^{es.}, lorr.), RègleCistG (1^{er}t. 13^{es.}, flandr.), JArkAmP (ca. 1300, pic.)]

DEAF I 544 s.v. **ivroignie* [CommPsI²G² (1166, wall.), GregEzH (fin. 12^{es.}, lorr.), SBernAn¹F (fin. 12^{es.}, lorr.), RègleSBenMartDG (= RègleCistG, 1^{er}t. 13^{es.}, flandr.), GIBNhébr302L (1240, Est/SE), JobB (fin. 13^{es.}, pic.sept.), AmeBerlA/B/CB (2^{em.} 13^{es.}, pic.), GlLeipzigBa (fin 13^{es.}, traits norm., tour. orl.), ChronTrivR (1334, agn.), JArkAmP (ca. 1300, pic.)]

DMF s.v. *ivrogne* (renvois)

AND s.v. *ivroigne* [ChronTrivR (1334, agn.), MandMervD (ca. 1356, agn./wall.)]

DFM 1965 s.v. *ivroigne1* "ivresse" [CommPsIA2G2 (ca. 1164, wall.)]

Comm. : régionalisme dérivationnel de l'Est, principalement pic., wall., lorr., avec qq. ex. en agn. Le subs. se retrouve principalement dans des texte religieux. Aucun des mss. n'a été capable de comprendre le mot, sauf le ms. *B* qui l'a conservé à la deuxième occurrence.

2. Mots savants ou rares

ADOPTION s.f.

"action de prendre légalement pour fils, notamment Dieu qui prend le Christ, homme, comme son propre fils"

« dient que la Verge Marie fu seulement mere de homme Crist et que Crist fu filz de la Verge par nature et filz de Dieu par *adoption* seulement » (XX 7, *unde dicunt quod non est Idem qui natus est ex Deo Patre ab eterno et ex Virgine Matre ex tempore*)

[*adoption A adoption BCEF*]

Lex. :

FEW 24,176 s.v. ADOPTIO (14^e–15^{es}.)

Gdf 1,108c s.v. *adoption* [Bersuire (1358, poit.), Orose (1491)]

Ø TL, DEAFpré

DMF s.v. *adoption* (mot de droit) [CoutAnjour (1437, ang.)]

DFM 62 s.v. *adoptacion* "action d'adopter un enfant légalement" [OresmePolM (1373, traits norm)]

Comm. : mot très peu attesté, simple variante du mot *adoption* plus répandu. En effet les autres mss. le substituent à l'unanimité par *adoption*. Deux des trois occ. viennent de l'Ouest, mais sa présence dans JLL semble ne pas marquer la régionalité du mot.

AMENUIR vb.

"ôter de sa valeur, affaiblir"

« Et comme le roy de la cité veoit tous les jours, devant lui, sa gent morir, tant par la plage tant par les annemis, et son pouoir amenuir et aleir à nient (...) » (XIV 16, Ø)

[*amenuir* A *ameindrir* B à *meuir* C [...*rir*] D *amenuysier* E *amendrir* F]

Lex. :

FEW 6/2,137a s.v. MINUTUS « afr. *amenuir* v.a. "diminuer" (1317) »

Gdf 1,259c s.v. *amenuir* act. "diminuer" [RegPhilV 53, f. 101v°, (1317)]

Ø TL

DEAFpré s.v. *amenuir* (renvois)

DMF s.v. *amenuir* "diminuer" [ChRethelS 2, 134 (1350 champ.ard.)] ; "affaiblir, ôter de sa valeur à qqc." [JVignayEnsK (*av.* 1336)]

DFM 148 s.v. *amenuir* [JVignayEnsK (*av.* 1336)]

Comm. : forme rare et peu attestée, les synonymes *amoindrir* BF et *amenuysier* E étant bien plus répandus (v. p.ex. DMF). Seulement le ms. C semble ne pas avoir compris le vb. et banalisé par le biais d'une expression qui peut donner l'idée correspondante.

APPOCRIFE s.m.

"livre qui ne rentre pas dans le Canon des Écritures établi par l'Église catholique"

« aussi de un livre que on nomme *Les anfançes Nostre Seigneur*, le·quel livre nous Crestiens catholicques tenons pour *appocrife* » (XXXV 38, *et quedam de quodam libro de infancia Salvatoris*)

Lex. :

FEW 25,15b s.v. APOCRYPHUS « fr. *apocrife* adj. "don't l'authenticité n'est pas bien établie" (ca. 1220–15^{es.}), *apocryphe* (depuis 15^{es.}), "que l'Église ne tient pas pour canonique" (depuis 16^{es.})

Gdf 8,148a s.v. *apocrife* "don't l'authenticité n'est pas établie" [il cite un ms. de la Ste-Gen. DI 21, p. 124, avec un sens qui semble le notre, mais pas de date (? non identifié sur le catalogue de la BSG) ; ensuite des ex. avec autres sens, et Henri Estienne pour notre sens (16^e s.)]

TL 1,455 s.v. *apocrife* [CoincyI1...P 176, 593 (ca. 1224, pic.mérid.), référé à l'authenticité des miracles ; ensuite *histoire apocrieffe* et subs. ReinschEvang 33, 86, plusieurs textes mais sens différent]

DEAFpré 'apocrife' "dont l'authenticité n'est pas bien établie" [JAntOtiaP 103, 6 (ca. 1290) ; PamphGalM (déb. 14^es.)]

DMF s.v. *apocryphe* "dont la réalité, l'authenticité est douteuse" [plus. ex. ; note att. dues à Mattia Cavagna, 2x adj. et 1x s.m. dans JVignayMirC (prob. 1333)]

DFM 201 s.v. *apocrife* adj. "dont l'authenticité n'est pas établie" [CoincyII24K (ca. 1224, pic.mérid.)] ; s.m. "auteur apocrife" [ReinschEvang]

Comm. : les att. de JLL et de JVign sont parmi les plus anciennes, surtout pour l'emploi subs. Le DC ne nous aide pas pour comprendre quelle était la valeur du mot en latin médiéval. Il se peut que la formation clericale de JLL lui ait permis d'employer le mot de cette manière. À remarquer la construction *tenir pour a.* au sens de "considérer a."

ASSENNER vb.intr.

(empl.abs. au fig.) "attendre le but, ici le bersail avec une flèche"

« fort est de atendre le chintre emmy le cercle et de ferir l'enseingne de la saiette au berseil : car par manites voyes puet-on faillir, et par une seule voye *assenner* » (XXX 2, *difficile est operari secundum virtutem sicut attingere centrum in circulo et percutere signum sagitta*).

[*assenner* A *asserer* B *assavoir* CEF]

Lex. :

FEW 17,71b SINNO- « *assener* v.n. "atteindre le but (avec une lance, etc.)" [Chastell (3^e q. 15^e s., flandr.), JLemaire (1^{er} q. 16^e s., pic.sept.)] »

Gdf 1,433b s.v. *assener* "act., atteindre un but" [CyreFoucAristenet (1597)] ; cf. aussi ""absolument, parvenir à un but" [BerteS (ca. 1275, flandr.)] et "au sens moral, mener, diriger, régler [BenDucM (agn.-tour., ca. 1174)]

Ø TL 1,576 s.v. *assener*

Ø DEAFpré s.v. *assener* (ne distingue pas)

DMF s.v. *assener* III.1.3. [JBueil]JouvL (Ouest, 1461)] ; cf. aussi I.D.1.b. "réussir, parvenir à un but" [RestorD (1338, pic.), ParisDomAngl (1430, par.?)] et I.C.2. "régler, diriger qqc." (FroissBuisF (1373, pic.)]

DFM 262 s.v. *assener* "diriger, mener" [BenDucF (agn.-tour., ca. 1174)]

Comm. : le vb. *assener* est bien connu depuis l'afr. avec plusieurs sens. Dans l'emploi absolu il est beaucoup plus rare, et cela explique la difficulté et la substitution des autres mss., en part. *CEF* qui doivent avoir interprété la racine *sen-* et substitué avec le correspondant lat. *savoir*. Le vb. dans ce contexte s'oppose à *faillir*, à propos de l'action de jeter une flèche contre un bersail. On ne peut cependant pas négliger l'emploi fig. moral qu'en fait JLL pour indiquer une bonne action menée selon vertu.

BARBRE adj.

"appartenant à une civilisation étrangère, inférieure et bestiale"

« nous trouvâmes la très mauvaise gent de Curtes, qui sourmontent en cruauté et en mauvaieseté toutes les *barbres* et desguisées nations que nous trouvâmes en tout nostre voyage » (XVI 1, *venimus ad monstruosam et rabiosam gentem Curtorum, qui excedunt in malicia et feritate omnes barbaras naciones quas invenimus*)

[*barbres* A *barbes* B *autres* C (lect. inc.) *luibres* D *barbares* EF]

Lex :

FEW 1,249b BARBARUS (sans exemples ; note sur l'emploi pour les animaux et les végétaux)

GdfC 8,289b s.v. *barbare* "étranger à la civilisation, de civilisation inférieure" [2x MeunierOresme, AncThéât (*Farve des cinq sens*) du 16^e s. ; « île *barbre* » dans *Cart. mun. de Lyon*, p. 88, de 1336]

Ø TL [cf. 1,834 *barbaran* adj. HornP 8318 (ca. 1170, agn.) ; subs. HornP 80 (ca. 1170, agn.), BibleGuiotW 1566 (début. 13^{es.}, lorr.) et *barbarin*]

DEAFpré s.v. *barbare* "qui est étranger ; barbare" et s.m. "étranger, barbare" [*barbre* FetRomF¹

135,2 (ms. fin 13^es., bourg.) et *barbare* OresmeSphèreMy 28b (ms. 15^es.)]

DMF s.v. *barbare* "étranger, sauvage" [7x mais tous dans la forme *barbare*]

Ø DFM [mais *barbaran* et *barbarin*]

Comm. : la variété semi-savante de l'adj. *barbre* n'était pas très répandue avant la seconde moitié du XIV^e s. (seulement deux exemples) par rapport à *barbarin*, beaucoup plus attestée (voir DEAFpré). Jean le Long a traduit l'adj. *barbarus* du texte latin. Apparemment le ms. B, de la fin du XV^e s., n'a pas compris *barbres* ; dans *EF* on retrouve la forme plus récente (d'après les attestations) et plus proche de la forme latine *barbares* ; les mss. *CD*, ou leur antigraphe commun, n'ont pas compris le mot, ou bien leur modèle était endommagé et difficilement lisible.

BLOCQ (EN B.) s.m.

"amas de choses sans ordre et critère"

« pourquoy ce cappitre va devant cel autre, ne comment li un despent de l'autre ou respont à l'autre, mais est tout mis en tacz et *en blocq* ainsi que *Robin dansse* » (XXXI 3, *quare istud capitulum precedit alterum vel sequatur*)

[*blocq* A *bloc* B *bloth* C *bloch* EF]

Lex :

FEW 15/1,164b BLOK « "en gros, ensemble" (depuis 1559, Amyot) »

GdfC 8,332a s.v. *bloc* « *en bloc* "en gros, ensemble" (Du Bartas, *Semaine* 1 [1578, Du Bartas]

Ø TL 1,1003 s.v. *bloc*

Ø DEAFpré s.v. *bloc*

DMF s.v. *bloc*, C. *en un bloc* "ensemble" [2x *Mystère siège Orléans* 1480/00]

Ø DFM 411 s.v. *bloc*

Comm. : le mot *bloc* signifie en général "tronc" ; l'emploi de JLL dans le syntagme *en bloc*, et dans un contexte plus large « mis en tacz et en blocq », indique un amas confus de choses assemblées sans critères, acception qui ne se retrouve attestée qu'à partir de la fin du 15^e s., voire du 16^e s.

CAMELIER s.m.

"celui qui conduise les chameaux, ou les caravanes avec les chameaux"

« car je fus .iij. mois et demy ou desert d'Arrabe et de Persie avec *cameliers* sarrasins, [...] ceulz Arabis sarrasin *camelier* ne laisserent que il ne feissent leurs orisonz à certaines heures » (XXIV 2, *Nam et ego ivi tribus mensibus et dimidio continue et fui cum camelariis sarracenis [...] nec unquam propter aliquem laborem nec propter aliqua discrimina dimiserunt Arabes camelarii quin statutis horis orarent*)

[*cameliers* ABE C.M. C *camelieriers* F – *camelier* A *cameliers* BF *carmeluns* C *camelliers* E]

Lex. :

FEW 2-1,129a CAMELUS « Mfr. nfr. *chamelier* "conducteur de chameaux" (seit AChartier, Rhlitt 6, 302), mfr. *camellier* (1512), *camelierier* GdfLex »

Ø Gdf, TL

DEAFpré s.v. *chamelier* "celui qui possède et vend les chameaux" [4x AssJér ; 2x AssJérBourgB⁸⁶⁷ ; 2x HArciPèresO (agn.?)]

DMF s.v. *chamelier* "conducteur de caravane, chargé aussi du soin des chameaux qui la composent" [2x JLL ; 1x Alain Chartier, *Livre de l'esperance* 118 (1429/30, norm.)]

DFM 539 s.v. *chamelier* [AssJérBourgMK 11]

AND s.v. *chamellier* "camel-driver" [1 ex. tiré des *Vitas patrum* dédiées à Henri d'Arci, templier, au 12^es.]

Comm. : mot qui se retrouve à l'origine dans les textes d'Outremer, on ne peut pas exclure que l'att. enregistrée comme agn. HArciPèresO provienne de la même région (l'auteur est anonyme, Henri d'Arci, templiers, n'est que le dedicataire). JLL semble être le premier à utiliser ce mot, sans doute emprunté au latin *camelarius*. Le ms. C est celui qui a eu le plus de difficultés

⁸⁶⁷ Voir DFM 539 s.v. *chamelier*, qui indique les *Assises des Bourgeois de Jérusalem* (texte du XIII^e siècle) dans la version du manuscrit de München, gall. 51, probablement copié à Chypre à la fin du XIV^e siècle.

avec ce mot : il a d'abord cru y lire « cent milliers » > C.M., ensuite un mot peut-être lié à Carmelus, le mont israëlien.

[EMPLAINDRE (S'E.)] vb. refl.

"porter plainte en justice"

« Quant il nous eurent ainsi hors de leur eglise debouté et escumenchez et deffandu que nous ne preschissimes la parolle de Dieu en leur eglise, nous nous *emplanimes* à leur archevesque de ce que nous, servanz de Dieu, gent crestien ... » (XX 87, *Cum nos vero sic eiecissent et excommunicassent de omnibus ecclesiis eorum, nec verbum Dei a nobis reciperent et nos conquereremur apud eorum archiepiscopum quod servos Dei viros Christianos ...*)

[*emplanimes* A en *plegnismes* B *plaignismes* C *planismes* E *plaignismes* F]

Lex. :

FEW 9,17a, PLANGERE « Zuss. Agn. *empleyndre* v.r. « porter plainte en justice » (1304) »

Gdf 3,63c s.v. *emplaindre* (s') « se plaindre, porter plaindre en justice » [YearbEdwIH 32-33, p. 7, 1304 (agn.)]

TL 3,113 s.v. *emplaindre* [renvoi au Gdf]

DEAFpré s.v. *emplaindre* « se plaindre, porter plaindre en justice » [AdgarK 36, 37 (agn., 3^{et}. 12^{es}.)]

DMF s.v. *emplaindre* « porter plainte en justice » [ArchNord 1339, B 10284, f. 5]

Ø DFM

AND s.v. *empleindre* v.refl. [law] “to complain” [AngDialGregO 19rb (1212, agn.) ; YearbEdwIH 19, 23 (*ap* 1292, agn.) ; BollandEyre 48 (agn.) ; RegPalDurham 1311/16 3, 63]

Comm. : technicisme juridique principalement répandu en ang., sur le continent on ne le trouve que dans les *Archives du Nord* en 1339, proche de l'emploi de JLL. En effet, l'abbaye de Saint-Bertin avait des possessions en Angleterre (voir 2.1 *La vie*), donc le lexique juridique d'Outre-manche pouvait être connu par l'abbé. Aucun des autres mss. ne semble pas avoir compris le vb. employé par l'auteur, et ils ont banalisé indépendamment. Le mot est une traduction de

conqueror « se plaindre vivement de, déplorer » (Gaffiot). On relève une affinité avec le verbe *emplaidier*, dérivé du latin *placitum* et donc avec la signification plus précise de « impliquer dans une querelle » (DFM 1113).

[FORLIGNER] vb.intr.

"s'écarter du droit chemin, déchoir"

« Et ceste voie dist Jhesu Crist estre estroite pour ce que plusieurs y foligent et moult legierement on y fourvoye, car nature humaine est tousdis encline plus à mal que à bien et *forligner* de ceste sainte voie ; contre cestuy mot de l'Evangile et que Dieux dist meïsmes de sa bouche errent ces Nestorins, et lui contredient tout expressement »

[*et forligner ... expressement AB Contre ce mot de l'Euvangile errent forment ces nestorins et lui contredient tout expressement CEF*]

Lex. :

FEW 5,354a s.v. LINEA « Fr. *forligner* de v.n. "dégénérer de la vertu de ses ancêtres, quitter les traditions de son lignage" (depuis 12^{es}.) [...] Afr. mfr. *forlignable* adj. "qui dégénère" (13^e–14^{es}.) »

Gdf 4,81c s.v. *forlignier* [sens absent]

TL 3,2104 s.v. *forlignier* [sens absent]

DEAFpré s.v. *forlignier* [ne distingue pas]

DMF s.v. *forligner* B au fig. "s'écarter (du droit chemin, de valeurs...), déchoir" [JLL ; OresmeEthM (1370, traits norm.)]

DFM 1595 s.v. *forlignier*, *forlignier* "dégénérer de la vertu de ses ancêtres" ; "dégénérer de"

AND s.v. *forlignier* "to go astray, wrong" [PhThBestWa (ca. 1130, agn.)]

Comm. : mot bien connu depuis l'afr. avec le sens de "s'écarter des valeurs attachées à son lignage", il connaît cet emploi moral exclusivement dans JLL et Oresme, presque contemporains. Son usage limité a peut-être confondu le modèle de *CEF*, qui a réélaboré la phrase en omettant ce vb.

[IMPROUVER] vb.tr.

"réfuter les positions critiques de l'adversaire dans une dispute, notamment théologique"

« et aussi leur monstres grant planté de leur erreur et les *improuvez* » (XVIII 37, ø)

Lex. :

FEW 4,605b s.v. IMPROBARE « Mfr. *improuver* v.a. "ne pas approuver (une opinion)" Or 1370, "contredire" (ca. 1450), "nier" CohenRég, "desapprouver" (1582) »

GdfC 9,789b s.v. *improuver* "ne pas approuver, blâmer" [OresmeEthM 6 (1370, traits norm.)] ; "contredire" [PassTroyB 8294 (*ap* 1482, pic.)]

Ø TL, DEAF

DMF s.v. *improuver* "Réfuter, critiquer qqc." [OresmeEthM 113 (1370, traits norm.) ; Oresme-PolM 58 (1373, traits norm.) ; OresmeCielM 242, 448 (1377, traits norm.) et autres ; ChrPis-Vision 127] ; "contredire qqc." [PassTroyB 114 (*ap* 1482, pic.)]

DFM 1904 s.v. *improver* "ne pas approuver" [OresmeCielM 642 (1377, norm.)]

Comm. : mot rare qui semble marqué du point de vue technique, probablement employé au niveau des disputes universitaires (milieu que JLL avait fréquenté lors de ses études à Paris). Il s'agit bien évidemment d'un emprunt au latin *improbare*.

PALLIER vb.tr.

"dissimuler qqc, la cacher"

« Et comment que il mettent paine de ce *pallier* et couvrir par diverces expositions pour grant honte que il en ont, se n'em pueent-il venir à chief » (XXXIV 10, *Et licet hoc ipsi nitantur palliare pre verecundia per diversas expositiones*)

Lex. :

Ø FEW 7,504b s.v. PALLIARE (cf. « *palliation* "le fait de dissimuler une chose, de lui donner une couleur favorable, prétexte" (1455) ... *palliateur* "celui qui déguise la vérité" (1739) »)

GdfC 10,626c s.v. *pallier* « fig. atténuer en présentant sous une apparence spécieuse » [Bible-MacéH (ca. 1300, centre) ; DenFoulB⁴ (1372, traits norm.) ; Cl.Mar. 1596]

Ø TL 7,111 s.v. *pallier* (renvoi Gdf)

DEAFpré s.v. *pallier* 2. "dissimuler qqc" [JurésSOuenA (1291–1378, norm.), ProprChosMirK (2^eq. 14^es.)]

DMF s.v. *pallier* 1 "cacher, dissimuler qqc (au fig.)" [MirNDRosK⁸⁶⁸ 81 (ca. 1330, pic.) ; DenFoulB⁴ (1372, traits norm.) ; SongeVergierS 236 (1378) ; ChPisPaix 82 (1412/13) ; ChartierQInv 41 (1422, norm.) ; MonstreletD 2, 131 (*av* 1444, pic.)]

DFM 2463 s.v. *pallier* "dissimuler (une faute)" [BibleMacéH (ca. 1300, centre)]

Comm. : latinisme qui apparaît dans la langue au 14^e s. JLL fournit une des premières att. du sens de ce mot. Il traduit le vb. lat. *palliare* avec un doublet « pallier et couvrir » où le second vb. ‘traduit’ en quelque sorte le latinisme qu’il a placé en première position.

PEDAGOGUE s.m.

"maître de choses religieuses, guide spirituelle"

« est chose tres certaine en toutes les parties de Orient que il [Mahomet] eubt III *pedagoges*, III maistres, dont les II furent Juys » (XXXV 34, *Verumtamen certissimum est in omnibus partibus Orientis quod Machometus habuit tres pedagogos, scilicet duos Judeos*)

[*pedagoges* BCEF *predagoges* A]

Lex. :

FEW 7,463b s.v. PAEDAGOGUS « Mfr. *pedagoge* "précepteur, maître qui élève, instruit les enfants" (Oresme ; RabGarg 15), mrf. frm. *pédagogue* (1376 ; dp. EST 1546) »

⁸⁶⁸ Miracles de Notre-Dame. *Tirés du Rosarius* (Paris, ms. B.N., fr. 12483), éd. par Pierre Kunstmann, Ottawa–Paris, Presses de l’Université d’Ottawa, 1991 (Publications médiévales de l’Université d’Ottawa, 17).

Gdf 10,303b s.v. *pedagoge* "s.m., celui qui instruit les enfans" [GILag1499 et RabGarg 15]

Ø TL (mais *pedagogien*)

DEAFpré s.v. *pedagogue* "personne qui conduit les enfants à l'école ou qui les instruit"
[OresmeEthM 3 27, 229 et 486 (1370, traits norm.) ; SottiesP 1, 203, v. 41]

DMF s.v. *pédagogue* "personne qui conduit les enfants à l'école (synon. *pedagogien*), maître qui instruit l'enfant ; lieu où l'on instruit les enfants, les étudiants" [3x ValMaxSim/Nic ; 2 att. OresmeEthM (1370, traits norm.) ; OresmePolM 74 (1373, traits norm.) ; SongeVergierS 1, 104 ; ClemFauq 244 ; LeFrancChampD 93 ; *add.* MolinetFaictzD (fin 15^{es.}, flandr.) ; '*tenir pedagogue*' SimPharesB F. 66 r^o (1494/98, orl.?)]

DFM 2531 s.v. *pedagogue* [OresmeEthM 229 (1370, traits norm.)]

Comm. : l'emploi de Jean le Long est probablement la plus ancienne attestation de ce mot savant, emprunt au latin *pedagoges* (à son tour calqué sur le grec), qui commence à se répandre à partir de la seconde moitié du XIV^e s., notamment parmi les œuvres scientifiques ou encyclopédiques. La forme *predagoges* du ms. *A* est probablement fautive (v. *Discussion variantes*).

PROUVABLEMENT adv.

"de manière plausible et qui peut être prouvée"

« comme l'en puet *provablement* croire et esmer » (XXI 5, *ut probabiliter creditur*)

[*provablement* ABCE om. F]

Lex. :

FEW 9,404b s.v. PROBARE « Afr. *provablement* adv. "de manière à être prouvé" (hap.), *provablement* (hap.) ; "probablement" (hap.), *provablement* (1380, Aalma 9704 (2^{em}. 14^{es.}, ms. pic.)), Sologne *provablement*, sav. *provablement* »

Gdf 6,455b s.v. *provablement* "de manière à être prouvé" [SecrSecrPr¹ f. 129^d ; RotParl¹M a. 25] ; "probablement" [GIMontpN (fin 14^{es.}, qqs traits pic.) *probabiliter* : *provablement*]

TL 7,2003 s.v. *provable* (*provablement*) "wahrscheinlich" [SermBNlat14925IM 38 (Ouest)]

DEAFpré s.v. *provablement* "de manière à être prouvé, probablement" [PAbernLumH Bd. 2, 733 (agn. 1268)]

DMF s.v. *prouablement* "d'une manière probante" [AmphYpL² 129-130 ; DenFoulB⁴ (1372, traits norm.); SongeVergierS (1378)] "avec vraisemblance, probablement" [AalmaR 329 (2^{em}. 14^{es}., ms. pic.) ; LeVerM 397 ; *Voc. Le Tailleur* 310]

DFM 2730, *proablement* « adv., de manière à être prouvé » [GratienBL C2 Q5, c24, 1 (13^{es}., Ouest)]

Comm. : forme peu attestée en afr. Les attestations survécues semblent renvoyer à un milieu universitaire et cléricale, milieu où JLL aurait pu apprendre ce mot. On ne peut pas se passer du fait que *Aalma*, glossaire bilingue de la 2^{em}. du 14^{es}. et prob. rédigé dans le NE, propose la même trad. de JLL *probabiliter* = *prouablement*.

QUEUE s.f.

"suite d'une phrase qui la conclut et complète, appendice"

« mais encore y adjoustant-il celle *queue* "et Mahomet le message de Dieu", et dient que par sa nature est aussi vraie celle *queue* comme le commencement » (XXX 9, *et ista "Mahometus est nuncius Dei"*)

[*queue* AB *seulerlabe* C *seule* EF ; *queue* AB esp.vide C *ceullx* EF]

Lex. :

cf. FEW 2,528b s.v. CAUDA « nfr. *queue* "dernière partie d'une poesie, d'un discours" (Nic 1606–1674, Boileau) »

Ø GdfC 10,458 s.v. *queue1*

Ø TL 2,518 s.v. *cöe*

Ø DEAFpré

DMF I.d.1. "suite (d'un propos)" [« et adjoustant toujours celle queue, se ilz usent de bon gouvernement » AmphYpL (1364, sud/par.), « Parla encore oultre ledit prier et y mist une autre petite *queue*, disant ainsi... » ChastellK (3^{eq}. 15^{es}., flandr.)]

DFM 630 s.v. *cöe* "appendice" [CoincyII28K (ca. . 1224)], "fin" [VMortAnB (1266)]

Comm. : la presque absence de ce mot en afr. et mfr. explique la difficulté que les autres mss. ont rencontré. Dans le presque contemporain AmphYpL on trouve un syntagme presque identique *adjouster une q.* ; l'att. de JLL semble être la plus ancienne, et jusqu'au 17^e s. on ne semble avoir que ces 3 att. Il n'est pas clair si *B* a conservé passivement ou s'il connaissait cet emploi du mot *queue*.

SOUBRIEVETE (PAR-) loc.adv.

"brièvement, sans ornements superflus"

« Et sont en ce traitié, par *soubrieveté*, contenuz les royaumes, paÿs et provinces, les manieres diverses des gens, les loys, les sectes, les creances, les heresies et les merveilles » (RUBR 2, *Continentur autem in hoc libro sub brevitare regna, gentes, provincia, leges, ritus, secte et hereses et mostra*)

[*par soubrieveté A pour sa briefté B par briefté C par ordonnance EF*]

Lex. :

FEW 1,520a s.v. BREVIS « afr. *sourbrief* "très court" »

Ø Gdf, DEAFpré

TL 9,696b s. v. *sobrieveté* "Abkürzung" [PelVieS 2537 (1332, norm.sept./pic.)]

DMF s.v. *sobrieveté* (*en-*) "brièvement" [PelVieS 2537 (1332, norm.sept./pic.)]

DFM 3138 s.v. *sobrieveté* « raccourcissement » [même ex. TL]

Comm. : il s'agit d'un mot à signaler pour son emploi dans le syntagme *par soubrieveté* qui le rend adverbial. Apparemment, la seule autre occurrence de ce mot en afr./mfr. se trouve dans le *Pèlerinage de la vie humaine* de Guillaume de Digulleville, qui précède les traductions de Jean le Long d'une vingtaine d'années (ca. 1330). Il s'agit d'un mot rare, que les autres copistes n'ont pas bien compris, tant que *B* et *C* ont simplifiée et *EF* (leur modèle) a substitué avec une autre expression laquelle, même si logique, ne respecte pas l'original latin *sub brevitare*.

TENAMMENT adv.

"de manière solide et ferme"

« adfin que la memoire et la souvenance de la passion Nostre Seigneur Jhesu Crist fut plus *tenamment* emprintee et fichee en mon coraige » (PROL 10, *ut memoria passionis ejus in mente mea imprimeretur tenacius*)

[*tenamment* A *tenanunant* (?) B *tenamment* CE *reveranment* F]

Lex. :

FEW 13/1,212b s.v. TENERE « fr. *tenamment* adv. "solidement, fermement" (13^e s.–Oud 1660) »
Gdf 7,670a s.v. *tenamment* [CommPsII (ca. 1200, fr.; ms. Paris? traits de l'Est), GIBNlat7684M
(2^eq. 15^{es.}, Centre-Ouest), 3x 16^{es.})]

Ø TL

DEAFpré s.v. *tenamment* (renvoi Gdf)

DMF s.v. *tenamment* [LongRicB, "en collant" LeVerM (*av* 1444, pic.), GIBNlat7684M (2^eq.
15^{es.}, Centre-Ouest)]

Ø DFM

Comm. : adv. rare dont l'emploi s'étend du déb. du 13^e s. jusqu'au 17^e s. Le ms. F l'a intelligemment transformé en *reveranment*, en conservant une séquenciation graphique similaire pour réparer l'incompréhension.

3. *Orientalismes*

ALCORAN s. m.

"le livre sacré de l'Islam", fr. *coran*

« il les ouyrent parler de leur loy Mahommet, comment il se disoient Peupple de Dieu et que par leur loy de l'*Alchoran* – qui est le livre de leur loy » (XIV 20) – *passim*

Lex. :

FEW 19,99b QUR'AN « Mfr. nfr. *alcoran* m. "loi de Mahomet" (dès 14^{es.}), *alchoran* "livre qui contient la loi de Mahomet" (hap. 16^{es.}) [...] »

GdfC 8,71a s. v. *alcoran* "livre sacré des Musulmans" (il donne seulement un exemple tiré du ms. de Berne (F) des traductions de Jean le Long et un autre tiré de Jean de Mandeville)

Ø TL, DEAFpré

DMF s.v. *Alcoran* "Livre qui contient la loi de Mahomet, coran" [JLongOdoA 15 (1351, pic.) ; OresmePolM 308 (1373, traits norm.) ; JMandOgT 80 (1375–1390, pic.) ; MistSQuantC 375 (ca. 1482, pic.)]

DFM 120 s.v. *alcoran* "loi de Mahomet" [LulleGentL 170 (fin 13^{es.}), trad. d'un texte cat. ; EschieleMahW 30r^oa, 2 (3^{et.} 13^{es.}, ms. agn.)]

Comm. : emprunt du mot latin *Alcoranus*, à son tour calqué sur l'arabe *al-Qaran*, il s'agit de l'une des plus anciennes attestations en français de ce mot désignant le livre sacré de l'Islam. Même les deux att. les plus anciennes sont des calques sur des trad. du cat. et du lat. Ce mot n'est que l'adaptation (avec *b* pseudo-étymologique) du mot *Alcoran* qui se trouve dans la source latine de Jean le Long. Son emploi dénote un marquage spécialisé, conditionné par la source latine, qui le distingue du plus générique "loi de Mahomet" employé dans les chansons épiques et les romans. V. en outre Arveiller 1984.

ASSASSIN s.m.

"membre de la secte fanatique des Assassins commandée par le Vieux de la Montagne en Perse, vaincue par les Mongols en 1256, qui tuait les chefs chrétiens lors des Croisades"

« Assez près de là sont les *Assasins*, lesquelz ceulz de Orient nomment Ysmaelittes, descenduz de Ysmael : il sont gens de merueilleux affaire [...] ces *Assasins* tiennent la loy des Sarrasins » (VII 3-4, *Ibi prope eos sunt Assessini quos Orientales Ysmabelitas natos de Ysmabele dicunt [...] isti quantum ad legem sunt sarraceni*)

Lex. :

FEW 19,69 s.v. HASIS « 2.1 Afr. *hassisis* "membre d'une secte musulmane de l'Asie Occidentale, qui, au temps des croisades, tuaient souvent des chefs chrétiens (1090-1255)" (dès 12^{es.}), *asisims*, *baisissins*, *bakesins* »

Gdf 1,432c s.v. *assassin* "assassin, soldat du Scheik ou Vieux de la Montagne" [JJourB ms. BL *add.* 10015, f. 79 r° (1288, Chypre) ; MarcPolGregP 39 ; ContGuillTyrRothA 24 (*ap* 1261) ; ContGuillTyrM ms. S.-Omer, f. 59^a ; ContGuillTyr 26, 13 ; SommeLaurE ms. Troyes, f. 41 r° (1280) ; JoinvM 139 (1309, champ.) ; AndrVignierBibl 3, 283 (1588)]

GdfC 8,209b s.v. *assassin* "celui qui assassine" [JMeunTestB 107 (ca. 1295) ; HaytonK ; Bret-TournDelm (1285, lorr.)]

Ø TL

DEAFpré s.v. *assasis* "assassin, soldat du Vieux de la Montagne" [ContGuillTyrDM 140 ; JVi-gnayOdoT 80 (1333, traits norm.) ; 2x MPolRustR ; MonGuill1/2C 1774 (2^{et.} 12^{es.}, pic.) ; GuillMarM (1226, Ouest) ; ThibBlaisN (1^{er} q. 13^{es.}) ; FroissEspF¹ 1108 (ca. 1369, pic.)]

DMF s.v. *assassin* "Membre d'une secte de fanatiques musulmans de l'Asie Occidentale, qui tuaient des chefs chrétiens, lors des Croisades" [BaudSebB 299 (ca. 1365, pic.) ; Doc. 1455 Arveiller, ZrP 94, p. 291]

DFM 258 s.v. *assasis* [MonGuill2C (2^{et.} 12^{es.}, pic.)]

Minervini 2012, p. 35 s.v. *hassisi(n)* [AmbroiseP 235 et 289 (déb. 13^{es.}, norm./agn.) ; Chron-TerreSainteFL 160 ; JacVitry 76 ; ContGuillTyrFL 140 et 171 ; ContGuillTyrA 305 ms. C et 443 ms. B ; ContGuillTyrRothA 523 ; JJour 115 ; ChronTemplTyr 5 et 132] ; « Marco Polo, tout comme Odoric de Pordenone, se réfère plutôt à la branche persane de la secte, devenue légendaire » [MPoloGreg 167-8 ; JVi-gnayOdo 80]

Comm. : Minervini 2012 signale comme le mot apparaît en fr. métropolitain à partir de la fin du 12^e s. sous la forme *assasin*, alors que dans la doc. d'Outremer se caractérise par la conservation de *h*⁸⁶⁹. Riccold, tout comme Marco Polo et Odoric, semble se référer à la branche persane de la secte du Vieux de la Montagne devenue légendaire (v. 2.7.5. *Amplifications*).

CALIF(F)E s.m.

"souverain musulman qui réunit le pouvoir spirituel et temporel, calife"

⁸⁶⁹ Minervini 2012, p. 37.

« Il prinrent la noble cité de Baudas, qui fu la souveraine et le siege et maistre cité de tous les Sarrasins du monde : se tuerent le *califfé*, puis occuperent toute la Turquie » (XIII 11, *passim* 21 occ., et *Baldacum sedem Sarracenorum, et occiderunt califfam et occupaverunt Turchiam*)

[*calif(f)e ABCD calif EF*]

Lex. :

FEW 19,64a s.v. HALIFA « Afr. *algalife* [...] Fr. *calife* "souverain musulman réunissant le pouvoir spirituel et temporel et qui est un successeur de Mohamet" (dès 12^e s.) »

GdfC 8,413b s.v. *calife* "souverain musulman réunissant le pouvoir politique et religieux" [ContGuillTyrM (Ernoul) p. 421 (ms. 2^eq. 14^{es.}, pic.) ; GuillTyrB f. 37 v^o (1^{et}. 13^{es.}) ; JoinvD (1309, champ.) ; HaytonK (ms. Berne, 1307)]

TL 2,17 s.v. *calife* "Kalif" [GodBouillH 79 et 87 (fin. 12^{es.}, hain.) ; RobClariH 30 (1216, pic.) ; BaudSebB 11, 610 et 614-5 (ca. 1365, pic.) ; EntreeT (1^{em}. 14^{es.}, francoit.)]

DEAFpré s.v. *calife* "souverain musulman réunissant le pouvoir politique et religieux" [EntreeT 12223 ; GodBouillBruxR (ca. 1356, hain.) ; EmPilotiD (1441) ; JerusT (fin 12^{es.}, flandr.) ; BartschChrest 82, 2 ; 4x HerbCandS (déb. 13^{es.}, pic.) ; 4x JoinvW¹ (1309, champ.) ; ChevCygneBruxM (1356, hain.) ; MPolGregM ; ContGuillTyrA 371 (13^{es.}) ; v. aussi s.v. *algalife* [RolB 331 (ca. 1100, ang./norm.) ; 3x ChronTempITyrM]

DMF s.v. *calife* "Souverain musulman réunissant le pouvoir spirituel et temporel, calife" [RemontRV 516 ; JLL Riccold ; GodBouillBrux R 14 (ca. 1356, hain.) ; EvrartContyEchG 285 (ca. 1390, pic.) ; 2x SimPharesB (1494/98, orl.?) ; ajouter plus. ex.]

DFM 489 s.v. *calife* [EnfGodM 2186 (fin 12^{es.}, hain.)]

Minervini 2012, p. 35 [ChronTerreSaintFl 157 ; ContGuillTyrD 90 ; ContGuillTyrA 371 et 286]

Comm. : emprunt à l'ar. *halifa* qui apparaît au 12^{es.} (ChRol), d'abord sous la forme avec l'article agglutiné *alcalife*, ensuite dans la forme sans *al-*. À remarquer la forte présence dans des textes pic. (et champ., Joinv.), qui pourrait indiquer la Picardie comme un des foyers de diffusion de cette nouvelle forme, à travers les textes composés Outremer. À la deuxième occ. du mot dans son texte (XIV 5, *invenerunt califfam residentem in mirabili palatio*), JLL définit le rôle du calife indiquant justement sa fonction à la fois politique et religieuse : « Le calife, qui estoit chief des Sarrasins comme le pape des Crestiens, seoit en son tres noble palais » (qu'il répète à XIX 17). Une explication semblable est donnée, indépendamment, par le volgarisateur pisan du récit :

« trovò lor califfo, cioè lo sonmo sacerdote de' saracini, che sedeva in unum mirabile palagio »⁸⁷⁰ (= XIX 17). JLL emploie le mot aussi dans la trad. d'Hayton (II 3) pour traduire le lat. *caliph*. Il est fort probable que JLL ait puisé cette information dans le récit de Marco Polo lors de la description de Bagdad « Baudas est une cité moult grant, là où estoit le caliphe de touz les Sarrazins du monde, aussi comme a Romme est li sieges des papes des Crestiens »⁸⁷¹.

MONGOL s.m.

"peuple provenant de l'actuelle Mongolie, Tartar"

« Tartre yssirent de la terre de *Mogal*, dont Tartre furent jadis en leur país appelez *Mongles* » (XI 23, *unde ipsi dicuntur Megoli quasi corrupto vocabulo Magogoli*)

Lex. :

FEW 19,105b s.v. MONGOL (éthonyme absent)

Ø Gdf, TL, DEAFpré, DMF

DFM 2278 s.v. *mongol* [ChronTempIYrM 345, 1]

Minervini 2012, p. 58 [*meinbels* ChronTempIYr 284 ; *Mogols/Mengli* Hayton 260 ; *Mugul* MPololoGreg 2, 42]

Comm. : mot qui est sans doute moins employé que *Tartar* au Moyen Âge, mais qui n'est pas inconnu. JLL l'emploie pour traduire le *Megoli* du texte latin. On le trouve également dans la trad. d'Hayton comme *Moghal* (II 7, trad. *Mogalus*) et *Monghal* (II 7). La forme sans *-n-* dépend probablement de l'interférence avec la tribu biblique de *Magog*, que l'on suppose être à l'origine des Mongols pour une pseudo-étymologie médiévale.

⁸⁷⁰ Bocchi 2017, p. 45.

⁸⁷¹ Ménard 2000, p. 141-é, ch. XXIV. Voir Monneret de Villard 1944, p. 61, qui indique Matthieu Paris, Jacques de Vitry, Alphonse X le Sage, Roger Bacon et le continuateur de Guillaume de Tyr parmi ceux qui comparent le calife au pape. Il se peut que JLL ait connu une de ces œuvres.

MUSQUETE s. f.

"édifice sacré de la religion islamique, mosquée"

1. « Il nous recevoient comme anges de Dieu en tous leurs lieux, en écoles, en études, en abbeyes, en eglises, en signagogues, en *musquetez* et en leurs maisons » (XXI 10, *Ipsi vero recipiebant nos sicut angelos Dei in suis scolis et locis et studiis et monasteriis et in ecclesiis seu synagogis et domibus eorum*)
2. « Ilz ont si tres grant reverence aus sains lieux comme sont leurs eglises, que il appellent *musquetes* » (XXVI 6, *Loca vero sancta sicut suas ecclesias semper mundissima servant*)
3. « Et sur toutes riens Sarrasins gardent leurs temples et *musquettes* tres nettement » (XXVI 10, ø)

[*musquetes ACE musquestes B musquettes F – musquetes ABC musquettes EF – musquettes AEF musquetes BC*]

Lex. :

FEW 19,122a s.v. MASĜID « Afr. mfr. *Masquite* "temple des Musulmans" (ca. 1300–1537), *musquette* (1351 – Cotgr 1611, Gdf ; FrMod 17, 137 ; JLemaire ; Pléiade), *mosquette* Corgr 1611, *muscat* Anglure ; mfr. *mousquaie* (1423, FrMod 17, 137) [...] »

Gdf 5,273c s.v. *meschite* "s. f., conservé sous la forme mosquée" [outre notre ex. 2, il indique *mesquites* JFevVieilleC 3, 5361 (ca. 1370, pic.mér.) ; *meschite* Poésie de 1376 ; *musquette* et *mesquite* La Fons *Gloss. ms.* ; *mesquite* ActApost 16^{es}. ; *musquette* 2 ex. 16^e s. et *musquetes* Ronsard]

Ø TL, DEAFpré

DMF s.v. *mosquee* "Mosquée" [*musquet* JMandOgT 23 (1375–1390, pic.) ; *mosquee* La Broquière *Voyage Outremer* 18 et 73 (1432, pic./cour Bourg.)]

Ø DFM

Minervini 2012, p. 45 s.v. *muscat*, *mesquyte*, *mosque*

Herbert 2016, p. 311 s.v. *mosquée* [ex. du 15^{es}.]

Comm. : ce mot, et les autres formes fr., sont à considérer des italianismes, ou des orientalismes passés par l'italien *meschita*, *moscheta*, *muscheda*⁸⁷². Il s'agit apparemment de la première att. de cette forme en langue française (nous n'avons pas repéré une éventuelle att. deca.1300, v.

⁸⁷² Minervini 2012, p.45 et Arveiller 1999, 370-7.

FEW). Avant il existait le mot *mesquytes* (ChronTempITyr 82), les att. de *muscat* (AnglureB 48 et 59) sont plus récentes (ca. 1398). JLL a prob. connu ce mot grâce à ses connaissances de l'Orient et de la culture islamique, mais nous ne pouvons pas indiquer sa source pour le moment. Il emploie également ce mot dans *Od.* (X 256) et *Ht.* (2, 14.43) : dans le texte lat. d'*Od.* on trouve *moschetas*, mais var. *moscatas* Se, *mosaycas* Wi2 et om. Bm Wb2 (= W), dans celui de *Ht.* on trouve *ecclesias*, traduit « temples et musquetez », ce qui confirmerait la connaissance de JLL de ce mot à travers d'autres voies. À remarquer en outre la diffusion régionale de ce mot au cours du 14^e et 15^e s., limité à la Picardie et à la cour de Bourgogne flamande (de la Broquière est originaire de Lille). Si JLL n'est pas forcément l'épicentre direct, on ne peut pas exclure que c'est grâce à son ouvrage que ce mot est initialement entré dans la langue écrite, surtout en raison de sa proximité (ou même identité) avec Jean de Mandeville.

TARTAR s.m. / **TARTARIE** s.f.

1° "peuple qui vient de la Mongolie"

« Après Turquie entrames en *Tartarie*, et là trouvasmes l'orrible et la merveilleuse gent des *Tartre* » (IX 1, *passim*, *Intrantes autem infra Turchiam invenimus horribilem et monstruosam gentem Tartarorum*)

2° "territoire conquis et sous le domaine des Tartars"

« Après Turquie entrames en *Tartarie* » (IX 1, ø)

3° "territoire d'où les Tartres viennent, vraisemblablement la Mongolie"

1. « une grande bataille que les dames de *Tartarie* gainnerent jadis es parties d'Orient » (IX 29, ø)
2. « les dames de *Tartarie* prièrent que on leur donnast le trahittre » (IX 48, *et mulieres Tartarorum petentes eum sibi dari*)

Lex. :

FEW 19,186a s.v. TATAR (aucun ex. de l'éthonyme)

Ø Gdf, DEAFpré

TL 10,125 s.v. *Tartarie* "Völkername" [ClarisP 47 (ca. 1275, lorr.)]

DMF s.v. *Tartare* "Tartare" [JLL Riccold]

Ø DFM

Minervini 2012, p. 57 "Tartare" à propos des populations nomades mongoles [ChronTerre-SainteFL 155 ; ContGuillTyrA 428, etc.]

Comm. : éthonyme qui dérive « du pers. *tātār*, ar. *tātār*, turc *tatar*, arm. *t'at'ar* croisé avec le nom du Tartare, le fleuve infernal de la mythologie classique »⁸⁷³, bien présent dans les textes fr., surtout dans Marco Polo. Le mot se trouve également dans les autres trad. de JLL (v. Hayton et Odoric).

Le géonyme *Tartarie*, par contre, ne semble nullement attesté avant JLL, qui l'emploie pour désigner soit les terres conquises et sous le domaine des Tartars (sens 2°), soit les territoires d'où ce peuple vient (sens 3°). On le trouve dans Hayton pour traduire le lat. *Tartaria* (II, 7 et II, 13, sens 3°) et dans Odoric comme *Grant Tartarie* pour traduire *Magna Tartaria* (XXXIII 3, sens 2°). C'est intéressant le sens que lui donne le DFM 3247 s.v. *tartarie*1 "mauvaise femme" [PercB 8597 (ca. 1180, champ. mérid.)] : on ne peut pas exclure que JLL ait voulu jouer sur la formularité de l'expression en disant « dames de tartarie ».

TUMAN s.m.

"ensemble de dix milles unités"

1. « li aucun d'eulx dient que il sont CCCLXV dieux, aucun autres dient que il sont C *tumans* de diex, dont un *tuman* fait X milz » (XI 4, *Aliqui eorum dicunt esse CCCLXV deos, aliqui dicunt esse C tumanos deorum (est autem tumanus decem milia)*)
2. « Et appella une compaignie de X^M hommes un *thuman* » (Ht. 2, 7.86, *et vocavit aciem X^M armatorum thoman*)

Lex. :

Ø FEW, TL, DEAFpré

⁸⁷³ Minervini 2012, p. 57.

GdfC 10,774a s.v. *toman* "somme de compte en usage dans la Perse et qui vaut environ 50 francs" [MPolGregP 152, mais ça ne correspond pas à notre sens]

DMF s.v. *toman* "ensemble de dix mille unités" [plus. ex. de JLongOdoA]

Ø DFM

Comm. : emprunt à la forme persane *tūmān* « d'un mot fréquent chez les Mongols sous la forme *tumen* »⁸⁷⁴. On ne le trouve que dans les traductions de JLL calqué sur le lat. *tumanus* ; plusieurs att. dans *Od.*, v. Andreose-Ménard 2010, p. 404. Ce mot n'a donné aucune suite en fr.

TURCHEMAN s.m.

"intermédiaire linguistiques entre deux langues différentes, dans ce cas-là du latin à l'arabe"

« En ceste cité demourasmes-nous un demy an, et preschames par un interpreteur *turcheman* en langaige arabic » (XV 13, *Ibi stetimus per medium annum et predicavimus eis per thurcimannum in lingua arabica*)

[*turcheman* A *turqueman* BD *turquian* C *turquiman* (ou *turquinian*) EF]

Lex. :

FEW 19,182a s.v. TARGUMAN « afr. mfr. *drugemant* "interprète qui sert d'intermède entre personnes parlant des langues différentes (12^{es.}) ... fr. *trucheman* (fin 14^e s.)

GdfC 10,816b s.v. *turcheman* et *truchement* "interprète qui sert d'intermédiaire entre personnes parlant des langues différentes" [ex. *drugement* dès le 12^{es.} ; *trucemens* FroissK 16, 67, FierL ms. Bruxelles (14^{es.}, norm./pic.), Fossetier (16^{es.}), GilTrasW (ca. 1450), 2x 16^{es.}]

TL 2,2090 s.v. *drugeman* [ex. *drugeman* ; *truchemens* CmteArtB (mil. 15^{es.}, pic.)]

DEAFpré s.v. "messenger" *truchement* [RecHist 22, 968]

DMF s.v. *truchement* "interprète qui sert d'intermédiaire entre des personnes de langues différentes" [HistChronFrlandresK 1, 127 (1342) ; PhMézPelC 2, 424 (1389, pic.) ; BoucicL (1409, ?) ; OrvChronBourb 242 (1429, Pas-de-Calais) ; JChart, ChronCharlesVII 3, 79 (*av*

⁸⁷⁴ Andreose-Ménard 2010, p. XCIX, en part. n. 160.

1464, Saint-Denis) ; autres 9x du 15^{es.}] ; cf. aussi *drucheman* "interprète" [GuillMachPriseM 182 et 197 ; MelusArrS 221 et 222 ; AnglureB 18 ; ChrisPisFaisS 2, 85] DFM 1075 s.v. *drugeman, drogeman* [CligesC 3907 (ca. 1176, champ.mérid.)] Minervini 2012, p. 28

Comm. : orientalisme emprunté à l'ar. *targuman*, qui entre très tôt dans la langue française en contexte littéraire, à partir du *Roman de Thèbes* (ca. 1160) *drugement* et du *Cligès drugemant*. La forme *drugemant* caractérise l'afr., même si l'on trouve encore quelques ex. à la fin du 14^{es.} et au déb. du 15^{es.} (v. DMF). Mais à partir du 14^{es.} la forme *trucheman* s'impose et les ex. deviennent plus nombreux. Il n'est pas facile de comprendre si JLL a voulu employer *turcheman* comme attribut synonymique d'*interpreteur*, qui fonctionnerait comme une sorte de glose suivie par une forme qui allait s'imposer à celle époque, ou bien s'il l'a employé comme adj. ethnonymique. En effet, les formes avec graphie *-qu-* des autres mss. pourraient indiquer une incompréhension et une confusion avec le peuple des *Turquemans*, ou Turkmènes, étant donné que le mot *interpreteur* indiquait déjà sa fonction d'intermédiaire. Pour *turquian* C v. les peux d'att. dans Gdf s.v. *turquin* [ex. à partir de 1471] et DMF s.v. *turquien* [André de la Vigne 1494 et empl.subst. MirNDPers1-40P]

À propos du passage, inexplicable, *t > d* de *drugement* v. Minervini 2012, p. 28 et bibliographie.

TURQUEMAN s.m. (et **TURQUEMAND** adj.)

1° subs. "personne qui habite en Turquie, Turc"

« Quant fumes passé Armenie nous entrames en Turquie et trouvames les *Turquemans* » (VIII 1, *passim*, 9 occ., *Armeniam autem transeuntes intravimus in Thurchiam et invenimus Thurchimannos*)

2° adj. "appartenant au peuple des Turquemans qui habite en Turquie"

« ainsi que nous cheminames pour faire nostre voyage, une femme *turquemande* ensainte sieuwy nos camelz » (VIII 3, *nam cum iremus cum camelis mulier thurchimanna pregnans pedes sequatur camelos*)

[*Turqueman* A, var. *turquemen, turquenien*]

Lex. :

cf. FEW 19,191 s.v. TÜRK (*Turqueman* absent)

Ø Gdf, TL

DEAFpré s.v. *turqueman* (?) [ChronTemplTyrM, plus. occ.]

DMF s.v. *Turqueman* et *Turcoman* "Turc" [JLL Riccold ; LaBroquière *Voyage* 93 (1455, cour Bourg.)] ; "Souverain de Mésopotamie" [ChastellK 287 (3^eq. 15^es., flandr.)]

DFM s.v. *turqueman* [RobDiableL 1995 ; adj. *turcomain* "cheval" MPolRustRo 21, 4]

Minervini 2012, p. 59 *Turqueman* "Turcoman", à propos des tribus turques nomades de Syrie [ContGuillTyrFl 172-4 (ca. 1290, Acre) ; JJour 115 (1288, Nicosie /ca.1300, Picardie) ; ChronTemplTyr 154 (Kerynia 1343)] ; à propos des turcomans de l'Asie centrale [JacVitry 74 (ca. 1230/60 Flandre) ; MPolRust 17 ; Hayton 249] ; "caval turcoman, palefroi"

Comm. : le mot dérive « du turc *türkman* par l'intermédiaire de l'ar. *türkman* »⁸⁷⁵. Au dehors des doc. latin à partir de la fin du 12^e s., apparition qui pourrait faire suite à l'arrivée des seldjoukides, le mot *turkeman* se retrouve en afr. isolé dans *Robert le Diable* (fin 12^es.). JLL traduit simplement le mot *Turchimannus* du texte latin. Ici, Riccold semble appeler Turcomans les peuples Turcs indigènes de l'Anatolie, sujets aux Turcomans depuis deux siècles⁸⁷⁶ ; Marco Polo appelle *Turcomanie* la Turquie odierne⁸⁷⁷. JLL emploie déjà ce mot dans la trad. de Hayton, pour traduire le lat. *Turquemanus* (2, 3 ; 2, 4, *passim*). À remarquer comme le mot se trouve dans des textes composés Outremer mais à la circulation picarde ou flamande, ce qui aurait pu permettre à JLL de connaître ce mot au de-là de l'emprunt à son texte source.

L'empl. adj. du mot semble être un *unicum* de JLL. Dans le §5 le même mot *turquemande* est employé comme subs. pour indiquer la même femme.

⁸⁷⁵ Minervini 2012, p. 60.

⁸⁷⁶ Voir Cahen 1991, en part. p. 104-10 et Cappi 2005, p. 39, n. 194.

⁸⁷⁷ La fiche de *Turchomania* dans le site MarcoPoloDigitale est en préparation, <http://virgo.unive.it/ecf-workflow/books/Ramusio/lemmi/Turchomania.html> consultée le 21/10/2017 à 18h21.

Jean le Long d'Ypres

Traduction du Liber peregrinationis de Riccold de Monte di Croce

3.1. Critères d'édition

Le ms. de base de notre édition est indubitablement le ms. *A*, en raison des paramètres chronologiques et géographiques que nous avons exposés. Vue la qualité du témoin de base, nous ne chercherons pas à conduire une opération purement « reconstructionniste », mais à respecter, dans les limites du possible, le ms. de base, selon ce principe : « Respect, oui, mais à condition que l'éditeur s'engage à expliquer, à épuiser son témoin, à ne laisser dans l'ombre aucune difficulté, même celles qu'il ne sait pas résoudre »⁸⁷⁸. C'est pour cette raison que notre édition est suivie d'une *Discussion des variantes* exhaustive qui cherchera à justifier tous les choix et toutes les interventions éditoriales sur le texte du ms. *A*. Cette conservation, si elle peut être mise en discussion du point de vue d'une pratique ecdotique purement lachmannienne, nous permettra de proposer l'image d'une condition textuelle et d'une étape de la tradition très proche de la naissance du texte de Jean de Long.

Les conditions textuelles de notre traduction nous ont mis face à certains enjeux philologiques intéressants. D'abord, on a affaire à un ms. qui, pour des raisons historiques, se trouve très proche de l'archétype supposé, ou de l'original : situation qui différencie la pratique éditoriale des textes d'ancien français et des textes de la latinité classique⁸⁷⁹. Le respect du ms. de base doit forcément passer par l'évaluation du rapport avec le texte latin et par son rapport avec les autres témoins. Ainsi, le ms. de base sera toujours corrigé lorsque jugeable évidemment fautif face à la source latine⁸⁸⁰. Dans le cas de variantes adiphores, on cherchera à respecter le ms. de base, surtout là où le texte latin ne peut pas nous aider pour l'établissement du texte. De toute façon, à chaque fois que le texte de *A* s'oppose aux autres ms. on expliquera en note les raisons

⁸⁷⁸ Thiry 1997, p. 26.

⁸⁷⁹ Voir à ce propos Duval 2006, p. 134 : « il ne faudrait pas oublier que ces débats [lachmannisme contre bédierisme] ont porté sur des textes d'ancien français et que la tradition textuelle des textes de la fin du Moyen Âge est souvent différente, car la nombre de manuscrits conservés et proches de l'archétype est proportionnellement supérieur [...] Pour le textes du Moyen Âge tardif, une partie des obstacles qui s'opposent à la reconstruction de l'archétype est *de facto* levée ».

⁸⁸⁰ Voir D'Agostino 2006, p. 242 : « Quanto più il nostro testo è vicino a una fonte, tanto più la lezione della fonte è in grado di dirimere questioni di autenticità in caso di varianti plurime ».

de nos conservations ou interventions. L'exemple le plus éclatant est le choix d'accueillir dans le texte les rubriques des mss. *BCDE*, qui correspondent parfaitement au texte latin ; cette décision s'oppose au choix des éditeurs d'Odoric de proposer les rubriques du ms. *A* (pour ce texte-ci les différences sont réduites). De toute façon la forme du ms. *A* a été constamment enregistrée dans l'apparat.

Quant à la graphie et aux formes morphosyntaxiques facilement modifiables, nous chercherons à respecter les leçons du ms. *A* : il est impossible, faute d'un autographe, de connaître la graphie de l'auteur ou son emploi, p.ex., de la déclinaison, de la forme des articles ou des pronoms, etc. Nous pouvons croire que le ms. *A* ait été très respectueux, ayant été copié du vivant de l'auteur dans la même région⁸⁸¹. Là où les autres mss. montrent des formes plus marquées régionalement, et qui pourraient donc indiquer les choix de l'auteur, nous conservons néanmoins la forme du ms. *A*, sans forcer la langue à des critères reconstructionnistes : ainsi, la forme *crebbe D* pour *creche ABCEF* (v 5), plus 'picarde', n'a pas été accueillie dans le texte, même si elle aurait pu remonter au choix de l'auteur ; de même, p.ex., la forme *pulle D* pour *peupple* (XI 20), ou encore *chastian BF* (XIV 18) contre *chasteaulx ACE*. Ces variations sont signalées dans l'*Étude linguistique*.

Choix des variantes

Cette 'méthode' présente, bien entendu, des défauts éventuels dont on est conscients. Selon la pratique ecdotique généralement admise, une *lectio singularis* est, par son statut, une erreur latente, et serait donc à corriger⁸⁸². Cependant, les réflexions les plus récentes insistent sur la qualité et sur la difficulté d'évaluer ces *lectiones* : « nella filologia

⁸⁸¹ Voir Trovato 2016, p. 407 : « possiamo arrivare a ricostruire con buona approssimazione la sostanza del testo, ma in assenza di un autografo non c'è modo di sapere quale era la sua veste o *facies* linguistica originaria ed è prudente attenersi al manoscritto unico o al meno lontano dall'area linguistica dell'autore ».

⁸⁸² Voir la discussion sur la nécessité ou moins d'accueillir des *lectiones singulares* dans Trovato 2013, p. 20 : « Per fedeltà al manoscritto base egli fa a meno di servirsi delle indicazioni dello stemma, che scongiurerebbe di adottarne molte lezioni *singulares* (errori "latenti" secondo una felice proposta terminologica di Eklund) ».

volgare, è preferibile adottare maggiore cautela nei confronti di lezioni il cui isolamento potrebbe derivare dalla massiccia perdita di testimonianze o anche dall'incidenza della congettura »⁸⁸³. Il est donc nécessaire d'être prudents et de tenir compte de la qualité de la leçon. Il existe en effet des variantes plus ou moins correctes, et des leçons fautive, dépourvues de sens ou employées hors contexte. Ainsi, « *tourmens* d'infer » *A* contre « *peines* d'infer » *BCEF* n'est pas considéré comme une faute, mais une variante adiphore, et selon notre raisonnement il est possible que cette forme, un peu plus inusuelle, ait été substituée indépendamment pas les autres mss. C'est pour cette raison que nous ne la corrigeons pas (voir *Discussion des variantes*, PROL 1^b). Un autre type de choix ecdotique délicat concerne les graphies, que nous chercherons à expliquer à chaque fois qu'elles pourront paraître ambiguës, ainsi que l'ordre des mots⁸⁸⁴, là où le texte latin manque et ne pourra pas nous aider. En effet, l'ordre des mots ne peut pas être conçu comme un élément philologique strictement significatif, sauf là où le texte latin indique un certain ordre. Par contre, le support du texte latin nous permet de corriger soit certaines *lectiones singulares* de *A*, soit quelques variantes de *AB* contre *C[D]EF*. P.ex., au ch. XVIII 24 « il s'en alerent et oncques puis *ne retournerent* » de *AB* est « *n'y oserent retourner* » dans *CDEF*, plus proche du texte lat. *nec ausi sunt amplius redire*. Le cas le plus évident est le choix d'accueillir la forme *Curtis CDEF* au lieu de *Turtes AB*, qui correspond au latin *Curti* : il s'agit probablement d'une mésinterprétation du copiste de leur modèle qui a confondu les *Curtis* et les *Turques*. Nous avons également corrigé des graphies déviantes telles que *brevraiges* (XVIII 14) ou *venrdredis* (XIX 12). Ce type de correction graphique rentre dans une logique d'intervention que nous jugeons acceptable, puisqu'on ne les considère pas « des graphies possibles (au sens de formes écrites possibles dans un état de langue donné de signifiants phoniques donnés) ; ce sont des fautes »⁸⁸⁵. De façon plus générale, cette pratique correspond à un but sans

⁸⁸³ Zaccarello 2017, p. 89.

⁸⁸⁴ Nous ne connaissons pas des grandes réflexions sur la question de l'ordre des mots dans la critique textuelle. Bédier 1928, p. 352, s'est bien prononcé sur le sujet : « Ce n'est *blanc bonnet* et *bonnet blanc* que pour nous, qui ne savons plus, après tant de siècles écoulés, discerner pourquoi il [Jean Renart] aurait préféré ce tour, cette épithète, cette cadence ».

⁸⁸⁵ Chambon 2017, p. 281.

aucun doute à retenir : « il est de notre devoir de ne pas publier des textes enlaidis par des fautes, de ne pas imprimer des passages incompréhensibles »⁸⁸⁶.

Si corriger selon la conformité avec le texte latin – puisque nous croyons que cet accord ne peut pas être dû au hasard – nous semble difficilement discutable, l'accord éventuel entre le ms. *B* et les mss. de l'autre famille devient, pour des évidentes raisons historiques, plus difficile à définir. Quelques chiffres : le texte français compte environ 31000 mots ; nous avons relevé 232 exemples d'accord *BC[D]EF* opposés à *A* que nous avons enregistrés dans notre appareil. On a ainsi dressé des tableaux pour représenter les interventions sur le texte de *A* (v. les tableaux en *Annexe 5.6. Corrections sur le ms. A*) :

1. Variantes substantielles : 68 var. substantielles opposent *A* à *BC[D]EF*, dont 35 fois on a retenu le texte de *A*.
 - a. Des 68 var. substantielles, 33 fois on a préféré les leçons des mss. *BC[D]EF* ; on y ajoute 12 leçons moins significatives mais pour lesquelles on a préféré ce groupe de mss. Total des corrections sur *A* = 45
2. Variantes adiapheres : 56 fois les variantes semblent également acceptables, mais on a cru opportun préférer le ms. *A*.
 - a. Parmi ces 56 var. adiapheres on a tenu compte de 24 variantes de morphologie verbale.
3. Variantes presque sans importance, généralement des variantes graphiques ou d'ordre de mots.
4. Corrections du copiste ou du relecteur du ms. *A* pour rétablir la bonne leçon.

Il s'agit sans doute d'une classification très impressionniste et quelque peu personnelle, mais on ne peut pas négliger que tout le travail ecdotique est la conséquence d'un choix personnel. Si l'on laisse de côté le point 4., on a corrigé le texte de *A* 45 fois sur 210, c'est-à-dire un peu plus que le 20% ; en revanche, si on ne considère que le variantes substantielles, on a corrigé 34 fois sur 68, c'est-à-dire le 50%, chiffre beaucoup plus significatif. On a ainsi conservé à peu près le 80% du texte du ms. *A*, bien entendu en discutant chaque choix dans la section destinée pour pouvoir se rendre compte de ce qui s'est (ou se serait) passé dans la transmission du texte. Il s'agit par ailleurs d'un type

⁸⁸⁶ Ménard 1997, p. 27.

de transmission textuelle à la mouvance très faible. Le texte est conservé dans son intégrité, les copistes n'ajoutent ni n'omettent pas des passages ou des épisodes. En général, ils appliquent une derégionalisation et une mise à jour de la langue du texte copié, en direction d'une standardisation générale selon les trajectoires normales pour le XV^e siècle (mais déjà *A* semble avoir supprimé des traits trop marqués qui par contre émergent çà et là dans les copies successives).

Nous espérons ainsi avoir accompli notre tâche de philologue, chargé de reconstruire un texte le plus possible proche de l'original, et en même temps la tâche de l'historien et du linguiste qui cherche à restituer la juste valeur au produit historique.

Apport du texte-source

Avec cette 'méthode', nous avons pu justifier et conserver la plupart des variantes du ms. *A* qui pourraient sembler fautives, si l'on se pose du point de vue lachmannien du concept de faute. Ce sont premièrement les 'erreurs' proprement dites que nous avons corrigées, des distractions du copiste (ou du modèle du copiste, on ne peut pas l'exclure) ou des variantes qui incident sur la substance, à savoir celles qui ont un poids sémantique. Bref, les erreurs dues à l'action de copier. Toutefois les accords entre *BC[D]EF* restent plus difficiles à saisir. Là où ils concordent avec le texte latin contre *A*, la source latine fonctionne comme troisième branche du *stemma* et nous donne la certitude qu'on a affaire à des erreurs du copiste⁸⁸⁷. Mais là où le texte latin ne nous aide pas, bien que les mss. concordent contre *A* et que la divergence de *A* est justifiable, nous nous arrêtons à la prééminence du ms. *A*. Ce sont en effet certains faits historiques qui nous ont poussé à supposer la possibilité d'une première relecture du texte de la part de son auteur (v. 2.6.2. *Existence de l'archétype ?*). Nous restons ainsi dans une position de « ipotesi di lavoro », ce qui ne signifie pas avoir choisi une position

⁸⁸⁷ Pratique adoptée par Giuseppe di Stefano 1996, envisagée par Roussineau 2000, p. 11, et suggérée par Duval 2006, p. 134 : « S'il est vrai que bon nombre de stemmas sont bifides, au moment où l'on édite beaucoup de traductions, il faut songer à utiliser le texte-source comme troisième branche du *stemma* ». Plus récemment Delsaux 2016, en part. p. 242-3, a employé la même méthode : « la source latine nous a souvent servi d'arbitre entre les leçons en fonctionnant comme 'troisième' branche du *stemma* et en permettant de disqualifier la leçon qui s'opposait et à la *varia lectio* et au texte latin ».

confortable, ni une position qui pourrait être considérée « bédieriste » au sens péjoratif du terme. C'est Cesare Segre qui conseille de ne pas tomber dans les excès opposés : « evitare due opposti feticisimi : il feticismo dell'edizione critica considerata come un risultato assoluto, come un atto di fede; e il feticismo del *codex optimus*, risposta positivista alla crisi di questa fede »⁸⁸⁸. Cette position « lachmannienne moderne », qui trouve ses raisons « non pas (ou pas majoritairement) dans le texte reconstruit, mais au moins [...] dans les résultats partiels des procédures qui permettent d'y aboutir »⁸⁸⁹, cherche à dépasser la « mauvaise querelle »⁸⁹⁰ qui a souvent opposé défenseurs de Lachmann contre défenseurs de Bédier, pour établir un texte qui soit à la fois fruible et surtout exploitable pour les recherches linguistiques successives.

L'aspect du texte

Qu'est-ce que nous allons publier, donc ? Ce n'est pas le texte du ms. *A* tel qu'on le lit dans son état physique actuel, avec ses erreurs et ses lacunes. C'est le texte, hypothétique, qui se veut le plus proche possible de la source latine, également hypothétique, traduite par le traducteur. Si notre reconstruction de l'arbre réelle n'est pas fautive, nous allons reconstruire le texte de *O*, qui peut-être coïncide avec l'archétype. Il reste à se demander si une telle reconstruction est acceptable ou scientifiquement correcte, et quels sont ses avantages.

D'abord, nous pouvons lire la *facies*, l'aspect d'un témoin ayant historiquement existé, avec ses graphies et ses choix lexicaux qui, par raisons géochronologiques, ne doivent pas différer excessivement de celles de JLL. Ensuite, nous pouvons constater

⁸⁸⁸ Segre 1979, p. 71. Nous retiendrons aussi cette boutade de Varvaro 1997, p. 39 : « Ma con le scuole scientifiche, come con le sette e i partiti totalitari, c'è anche un altro problema: all'esterno si è convinti che tutti gli adepti la pensino allo stesso modo. Così, basta essere filologo italiano per essere iscritto d'ufficio alla setta neo-lachmanniana. Ed invece non è così. Oggi la maggior parte di noi, per una ragione o per l'altra, non si riconosce in siffatta etichetta. Però se io confesso che non mi considero neo-lachmanniano mi sento guardato come quando dico a Napoli che, nel calcio, sono tifoso della Juventus di Torino e non del Napoli: un Giuda, un traditore. (...) Del resto, anche Bédier era meno bédieriano di quanto ci si attenderebbe ».

⁸⁸⁹ Greub 2016, p. 4 et surtout Baker 2016.

⁸⁹⁰ Buridant 2016, p. 34.

que cet état textuel peut exister au-delà des choix purement mécaniques du système lachmanien : on ne peut pas savoir qu'est-ce qui s'est passé durant un siècle et demi entre la traduction de l'auteur et la copie du ms. *B*, par exemple, qui parfois s'accorde à l'autre famille ; autre famille dont on sait que, un demi-siècle après la traduction (vers 1383), a probablement bougé vers Paris, mais qui à un niveau haut de la tradition aurait pu avoir des contacts avec le modèle de *B*⁸⁹¹. Enfin, nous avons la possibilité de lire la traduction 'exacte' qui correspond à un texte-source, ce qui est assez exceptionnel mais néanmoins possible dans la forêt des traductions médiévales.

Il reste enfin la question de l'archétype, sans doute la plus épineuse dans la pratique philologique. Nous croyons avoir pu identifier une poignée de fautes qui nous ont permis de supposer l'existence d'un cryptoarchétype, plus que d'un archétype proprement dit, qui aurait pu postérieurement avoir été révisé. Si notre reconstruction nous permet d'atteindre à un certain état textuel, parfois retouché par cohérence avec le texte latin, voici que corriger les erreurs d'archétype, ou quand même considérées comme erreurs, sur la base du texte latin devient un problème pour la qualité du texte présenté. P.ex., nous n'avons pas jugé nécessaire de corriger la variante *l'Asancion* (VII 6) ou *escript* (XXXVI 1), mais *Crestien* (XXV 2) a été corrigé : chaque passage a attentivement été discuté dans la section *Discussion des variantes*.

Le texte latin

Nous avons choisi d'éditer le texte latin en regard du texte français⁸⁹². Notre but est d'essayer de reconstruire la version du sub-archétype β , la plus proche de la source traduite par Jean le Long. Notre ms. de base est principalement le ms. X, qui s'avère

⁸⁹¹ Il faudra en outre considérer la position de l'imprimé qui aurait des contacts soit avec *C* soit avec *B*, comme Chiara Concina a relevé pour les *Lettres* et Sven Dörper pour Hayton ; mais on ne peut pas exclure que ces contaminations aient été produites par des raisons indépendantes, tels qu'un changement de style qui s'est produit au long d'un siècle et plus

⁸⁹² Andreose-Ménard 2010, p. lXX par contre renonce à cette entreprise, vu le grand nombre de mss. latins de l'œuvre d'Odoric et la possibilité que JLL ait utilisé plusieurs mss. : « Il était impossible d'imprimer un texte latin en regard de la traduction de Jean le Long puisque notre traducteur semble avoir exploité plusieurs manuscrits et donc plusieurs rédactions ».

plus complet que le ms. W, lequel est atteint de nombreuses lacunes causées par des sauts du même au même. La reconstruction de la source latine hypothétique est conduite sur la base de la comparaison avec le texte français de Jean le Long. Ce type de reconstruction nous fournira l'image d'un modèle de texte qui, s'il a jamais existé, n'est pas conservé : le but n'est pas celui de produire l'édition critique du texte latin, bien loin de nos intentions et de nos intérêts. Nous ne reproduisons non plus la volonté de Jean le Long, qui n'a pas produit des éditions bilingues de ses traductions. Cependant, cette disposition nous permet de mieux évaluer son travail de traducteur et le procès de transmission textuelle que nos textes ont connu⁸⁹³. Pour construire l'apparat du texte latin, nous considérerons essentiellement les leçons du ms. B par des raisons stemmatiques, le ms. V ayant souvent modifié le texte et le ms. T étant une version abrégée très éloignée du texte original de Riccold ; on n'enregistrera pas les *lectiones singulares* de ces deux mss.

Lorsque nous accueillons une leçon ou une phrase entière témoinnée par B(V) et non pas par XW(PQ) puisque concordant avec le texte français, elle sera soulignée. Lorsqu'un mot ou une portion du texte seront absents des mss. XW(PQ) nous le signalerons avec la mention *om.* (*omittit -unt*) ; lorsqu'ils seront absents des mss. B(VT) nous le signalerons avec la mention *manq.* (*manque*). La raison réside dans le fait évident que c'est l'antigraphe β qui a pu omettre la dictée originaire de α , alors que ce qui a été ajouté par β *manque* forcément des mss. de la famille α . Nous signalons avec le sigle B le texte du ms. de Berlin copié par le copiste A (le même copiste du ms. de la Biblioteca Laurenziana contenant le *Libellus ad Nationes Orientales*), avec le sigle B^R les notes autographes de Riccold lors de sa relecture du ms.

L'apparat

⁸⁹³ Comme on l'a déjà dit avant, nous ne sommes pas les premiers à proposer des éditions à disposition bilingue. Nous avons été précédés par Di Stefano 1965 avec son édition du *De remediis ire* traduit par Nicole de Gonesse, par Haselbach 1975 dans son édition du *III vertus* de Sénèque traduit par Jean Courtecuisse, par Dörper 1998 dans son édition de Hayton, par Bruckner 2006 dans son édition du *Policratique* traduit par Denis Foulechat, et plus récemment par Delsaux 2016 dans son édition du *De amicitia* de Cicéron traduit par Laurent de Premierfait.

L'apparat de l'édition est construit de manière 'positive' : on a enregistré la leçon accueillie dans le texte et les mss. qui la conservent, suivie par les variantes de chaque ms. ou groupe de mss. (on indique chaque ms. et non pas les familles textuelles). En revanche, l'apparat a un aspect 'négatif' à l'occasion des omissions. Lorsque le ms. *D* manque (pour des fautes matérielles) on ne l'a pas signalé mais on l'a indiqué dans l'apparat au niveau de l'enregistrement des rubriques ; on l'a indiqué en exposant ^{+D} là où il conserve la leçon accueillie que des autres mss. omettent.

On a choisi de signaler les accidents de transcription de tous les mss. Les sigles que l'on a employés sont : *rép.* = répétition, *eff.* = effacé, *interl.* = leçon ajoutée dans l'interligne, *marg.* = leçon ajoutée dans la marge. Le sigle *main 2 A* indique le lecteur qui a relu e corrigé ce ms.

Dans l'apparat nous n'avons pas enregistré les variantes du nom sacré *Crist* ou *Jhesu Crist*. On a recueilli les variantes des noms étrangers témoignés dans le texte latin et dans la traduction de JLL dans un tableau à part.

Les variantes graphiques n'ont pas été enregistrées. En ce qui concerne les vb., on a enregistré les variantes de temps ou de mode. On a enregistré l'ordre des mots de la phrase : là où un mot se retrouve identique, on l'a abrégé selon la lettre initiale. Les noms propres, où l'on ne risque pas de se confondre, sont enregistrés abrégés.

Afin de ne pas alourdir excessivement l'apparat, on n'a pas non plus enregistré deux types des variantes auxquelles on a consacré des tableaux en *Annexe 5.10. Variantes de là où et du dém.* ce. Il s'agit des variantes de la locution « là où » et des adj. et pron. démonstratifs. Ces variantes ont par contre été enregistrées dans l'apparat lorsqu'elles ont été omises ou qu'elles font partie d'une phrase plus ample qui subit des variations, p.ex. « là où *ABD om. C où EF, BC add. le, EF add. ces (ce F)* » (XII 8), « cely lieu où *AB ce lieu-là CE, F add. où* » (II 6) (v. en outre 2.8 *Étude linguistique*).

Critères graphiques

Pour l'édition de notre texte, latin et français, les principes généraux d'édition appliqués sont ceux proposés par l'École nationale des chartes ; on a cherché à trouver un compromis entre transcription ancienne et transcription moderne⁸⁹⁴.

Distinction des lettres

Dans le texte latin comme dans le texte français, nous distinguons le *i* et *j* « ayant valeur de consonne indépendamment de la graphie »⁸⁹⁵, p.ex. *Johannes, Jherusalem, Judee*, etc. ; font exception *proiecerunt* I 10, *eiecerunt* V 24 et *eieciissent* XX 87 (*projicio* et *ejicio* dans les dictionnaires latins). De même, nous distinguons le *u* et le *v*, dans le texte latin et dans le texte français. Dans le texte français on a toujours transcrit le vb. *pouvoir* et dérivés, et par conséquent *espoenter*, mais *sievir* et dérivés⁸⁹⁶. Par contre, en fin de mot nous transcrivons toujours *-ii*, la forme *-ij* « étant purement graphique »⁸⁹⁷. Les chiffres romans ont été transcrits en majuscules sans reproduire les points qui les séparent et les distinguent du reste du texte. On respecte la distinction du manuscrit de base entre lettres et chiffres : le seul cas d'article indéfini *un* écrit *.j.* (IX 8) a été développé *uns* selon son rôle grammatical (c.s.) dans la phrase.

Diacritiques

Comme il s'agit d'abord d'une édition qui se veut 'scientifique', la présence de signes pour signaler de phénomènes morphosyntaxiques, si d'une part elle peut déranger une lecture aisée, de l'autre part peut se révéler utile pour l'étude linguistique du texte, en particulier d'un état de la langue dans une région bien précise.

- On rétablit la cédille selon l'usage moderne, surtout devant *-a* et *-u* (v. en part. les formes du vb. *sçavoir*).

⁸⁹⁴ Voir Duval 2012, p. 329 : « Les règles de transcription établissent un compromis entre le manuscrit médiéval et les habitudes de lecture du lecteur moderne ».

⁸⁹⁵ *Conseils*, p. 23.

⁸⁹⁶ Pour les formes du vb. *suivre* tels que *sieuent / sievent, sieuoient / sievoient* nous choisissons la fricative *-v-*, comme le suggère Buridant 2000, p. 291. Pour la transcription *-u-* des formes du vb. *pouvoir* v. la mise à point de Jodogne 1966 ; v. en outre Andreose-Ménard 2010, p. LXIV. Cependant Buridant 2000, p. 288 semble proposer « des formes en *-v-* à l'inf. et à l'ind. pr. 6 à partir du XIII^e s. » pour *pouvoir* et *peuvent*, alors que dans le plus récent Buridant 2016, p. 39 il semble préférer une transcription *-u-*.

⁸⁹⁷ *Conseils*, p. 24.

- L'accent aigu sur la lettre *é* distingue le *e* tonique de l'atone sans tenir compte de son degré d'aperture ; la valeur tonique du *e* finale suivi par consonne est indiqué avec accent aigu. La terminaison *-ee* du participe passé féminin ne porte pas d'accent pour indiquer le premier *e* tonique.
- On n'emploie jamais ni accent grave ni accent circonflexe.
- Dans la même optique de service à une analyse linguistique, qui aujourd'hui peut bénéficier de l'interrogation informatique, nous avons choisi de signaler la prép. *à* pour la distinguer du vb. *a*, et la conj. rel. *où* < UBI de *ou* < *en* + *le* (souvent interchangeable avec *au* ou *el*) et *ou* < AUT. En outre nous avons choisi de signaler le pron. sujet postposé des verbes avec le tiret (-) : cette indication ne signifie pas que le pronom est déjà clitique, mais ce serait en revanche utile en vue d'une future édition digitale du texte et pour l'étiquetage au cas où le texte sera inséré dans un logiciel d'interrogation linguistique, pour faciliter ainsi la place des pron.suj. postposés⁸⁹⁸.
- L'emploi des trémas est limité à la distinction des formes homographes telles que *pais/pajys* 'pays' contre *pais/pays* 'paix' ; il y a une seule occurrence de l'interjection *ouil* (XXXII 6), mais pour le vb. *oir* 'audire' et dérivés on ne signale pas le hiatus. On signale le hiatus *-eü-* (*cheü* XV 2, *jeüinne(r/nt)* XVIII 34, XX 63, 67) pour le distinguer de la diphthongue *-eu-*. Nous considérons *meïsmes* trisyllabique d'après le relève de Marchello-Nizia : « *Meïsmes*, encore trisyllabique au XIV^e s. et au début du XV^e, ne l'est plus par la suite »⁸⁹⁹. Par contre, les autres diphtongues *-ei-* et *-eoi-* ne sont pas signalées (*veïsmes*, *cheoir*, etc.). Comme il ne s'agit pas d'un texte en vers avec un schéma métrique à respecter, la computation des syllabes n'est pas possible et il serait aléatoire de le distinguer dans notre texte.

Séquenciation graphique

Si pour le texte latin nous séparons les mots selon l'usage courant, la situation pour le texte français est quelque peu différente. Le copiste du ms. *A* respecte essentiellement la division des mots moderne, mais parfois il unit les articles ou les prépositions aux mots suivants. C'est pourquoi nous avons adopté un système pour indiquer⁹⁰⁰ :

⁸⁹⁸ Voir Duval 2012, p. 341 : « D'autres aménagements sont possibles comme l'accentuation d'*a* préposition ou d'*où* adverbe relatif afin de faciliter un étiquetage morphosyntaxique automatisé ».

⁸⁹⁹ Marchello-Nizia 1997, p. 71.

⁹⁰⁰ Voir le système employé par Duval 2014, p. 138, même si nous utilisons le point médian (·) au lieu de son tiret court (-).

1. Les mots distanciés dans le texte mais qui seraient unis dans l'orthographe moderne avec point médian (·), p.ex. *tous·jours* (XII 12), *s'en·hardirent* (XIII 15) ; en effet, ces mots peuvent se trouver également unis dans le texte, p.ex. *tousjours* (XXVIII 6). De même, on a considéré les rel. composé avec quel comme *le·quel*, *ou·quel* et *du·quel* lorsqu'il apparaissent divisés dans le texte (ils sont souvent écrits comme agglutinés).
2. L'agglutination dans le ms. là où le français moderne utilise un espace avec tiret long sous la ligne (_), p.ex. *de_l'ordre* (PROL 1, *del ordre* dans le ms.), *tres_grant* (PROL 1, *tresgrant* dans le ms.).

Ponctuation

Nous n'avons pas enregistré la ponctuation ancienne, tâche qui aurait probablement compliqué l'aspect de notre édition⁹⁰¹. Nous sommes bien conscient de l'importance que l'étude de la ponctuation a acquis dans ces derniers temps. Faute d'une analyse plus approfondie, nous tiendrons néanmoins compte de la ponctuation dans la section consacrée à la discussion des variantes, là où elle sera utile pour discuter notre division de certains passages. Nous n'avons pas signalé non plus les sauts de ligne et la division en colonnes du ms. *A*.

Division du texte

Si la division en chapitres respecte celle originale du texte, la division en paragraphes (ou *comma*) dépend de notre choix, puisque dans le ms. on ne trouve aucune division évidente. Cependant, les majuscules du ms. *A* et les pieds-de-mouche du ms. *C* coïncident souvent avec nos choix, si nous les considérons comme une idéale division en paragraphes du texte. Notre séparation n'est pas arbitraire : nous avons cherché à respecter les unités syntaxiques et sémantiques minimales, en général on a considéré nécessaire la présence d'une proposition principale à l'intérieur de chaque paragraphe.

Abréviations

⁹⁰¹ Pour l'importance de l'étude de la ponctuation v. *Conseils*, p. 63. Récemment Martin Glessgen a proposé un système d'intégration de ponctuation et majuscules anciennes et modernes dans l'édition des textes documentaires pour la base de données DocLing (voir les critères d'édition dans la page du site <http://www.rose.uzh.ch/docling/descriptif.php?d=c>).

Nous fournissons ici une liste des abréviations principales et de la manière dont on les a résolues. Cela permettra de mettre éventuellement en discussion nos choix (on donne la première occurrence que l'on rencontre dans le texte) : -mnt > *-ment* (*paisiblement* II 11) ; app'les > *apostoles* (XVIII 43, XX 54) ; assabl > *assemblés* (VI 11) ; av' > *avoir* (VIII 9) ; bap^{me} > *baptême* (XVIII 8) ; bn > *bien* (IV 9) ; chevauch'r > *chevaucher* (IX 46) ; codēpn' > *condempné* (IX 21) ; condempn' > *condempné* (IX 22) ; darrene' > *darreniere* (XVIII 12) ; despuveu > *despourveu* (XIII 18) ; devanch'r > *devanchier* (IX 27) ; deviēnt > *deviennent* (IX 27) ; ēcor' > *encores* (IV 3) ; empe' > *empereur* (XIV 25) ; entr' > *entiere* (XXXIV 41) ; espalment > *especialment* (II 8) ; espit > *Esperit* (II 2) ; estass' > *estassavoir* (XXXV 1) ; evanglte > *Evangeliste* (II 12) ; fce > *faicte* (I 3) ; fē > *faire* (XIII 3) ; fontain' > *fontaine* (V 14) ; fort'resses > *forteresses* (VIII 10, XII 5) ; fur' > *furent* (III 3) ; g'ef > *grief* (IX 24) ; gl'ieux > *glorieux* (IV 5) ; gnt > *grant* (III 3) ; herb'gier > *herbergier* (V 3) ; jaqs > *Jacques* (IV 4) ; jeh > *Jehan* (II 12) ; lige'm't > *ligerement* (XV 6) ; mah' > *Mahomet* (XXXIII 19) ; mand, > *mandement* (XX 23) ; mane' > *manere* (IV 49) ; memoir' > *memoire* (II 11) ; men' pso' > *menés prisoniers* (XI 14) ; m'gr > *manger* (IV 24) ; mirac'l' > *miracle* (XXXV 7) ; m'lent > *merlent* (XVIII 10, XX 37) ; m'ltitude > *multitude* (III 3) ; pres > *pierres* (IV 3) ; p'adiz > *paradiȝ* (IV 29) ; plément > *pleinement* (III 2) ; polle > *parolle* (IV 18) ; povr' > *poures* (XIII 17) ; pphte > *prophete* (II 10) ; psōe > *personne* (IX 2) ; p'st's > *prestres* (XX 43) ; pver > *prover* (XI 19) ; reto'ner > *retourner* (VI 24) ; roialm' > *roialmes* (XIII 10) ; s^o > *sus* (VIII 11) ; sam'ble > *samblable* (XXXIV 35) ; seignor' > *seignorie* (IX 25) ; seul' > *seulement* (XVIII 26) ; sir' > *sires* (XIV 29, dans la question il dit *sires*) ; souffiss' > *souffissement* (XXXV 9) ; tartr' > *Tartres* (IX 45) ; t'cement > *tiercement* (XVI 10) ; tr^oasmes > *trouvastes* (IV 3) ; xprien(s) > *Cretiens* (II 12, toujours *Crist* non abrégé dans le texte) ; xpristiens > *Cristiens* (XVIII 2).

Liber peregrinationis

^[1] Incipit Itinerarius fratris Ricaldi ordinis fratrum predicatorum

^[2] Continentur autem in hoc libro sub breuitate regna, gentes, provincie, leges, ritus, secte et hereses et mostra que inveni in partibus orientis

^[3] Ut fratres qui vellent laborem pro Christo adsumere pro fide dilatanda sciant quo indigent et ubi et qualiter magis possunt proficere. Causa movens.

^[1] Itinerarius XWV Liber peregrinationis B - Ricaldi X Richoldi W R. B Ricculdi V – fratrum *om.* X

^[2-3] *om.* XWV

Liber peregrinationis

[¹] Cy commence le Itineraire de la peregrinacion et du voyaige que fist un predomme* des freres prescheurs qui eust nom frere Riqueult, qui par le commandement* du saint Pere ala Oultre mer pour preschier aux mescreans la foy de Dieu.

[²] Et sont en ce traitié, par soubrieveté*, contenuz les royaumes, paÿs et provinces, les manieres diverses des gens, les loys, les sectes, les creances, les heresies et les merveilles que le·dit frere trouva et vit es parties de Orient.

[³] Et fist ce livre en latin, affin que ceulx qui vouront en celui paÿs aler, pour la foy de Dieu essaussier, puissent par cest livre savoir quelle chose leur a mestier, et en quel lieu, et en quelle maniere il pourroyent proffiter.

[⁴] Et fut ce livre translaté du latin en francoys en l'an de grace MCCCLI* par frere Jehan le Lonc, dit et né de Yppre*, moine de Saint Bertin en Saint Omer, de l'eveschié de Therouanne etc.

[¹] le itineraire d. l. p. *AE* le (la *C*) itinerange (-ce *C*) de la p. *BC* le livre de peregrinacion de l'itineraire *F* - un predomme *A* un bon preudomme *BCEF* - Riqueult *A* Ricult *B* Bicul(t) *CF* Bi[h]ul[t] *E* - commandement *A* commant *BCEF*

[²] par soubrieveté *A* pour sa briefté *B* par briefté *C* par ordonnance *EF* (*ras. E*)

[⁴] *LI BEFL AC*; *EF add.* fait et compilé - *MCCCLI BEF MCCCL AC* - dit et né *AC* né et dit *B om. EF* - de Yppre *ACEF* de Cyppe *B* - de Saint ... Omer (*Aumer B*) *ABC om. EF*

(Prologus)

^[1] Cum ego minimus in ordine predicatorum recogitarem frequenter inconprehensibilitatem et intencionem divini amoris ad genus humanum quod sic Deus dilexit mundum ut filium Suum unigenitum daret

^[2] et ipse altissimi filius suam peregrinacionem diligenter nobis ad memoriam reduceret ut ea non essemus ingrati dicens « Exivi a patre et veni in mundum »

^[3] et quomodo eciam natus pauper et parvulus cito nec sibi nec matri pepercit a longa et laboriosa peregrinacione sed cum matre pauperi et sene bajulo peregrinatus est in Egiptum ut fugeret adversarios – cui non erat causa timoris,

^[4] decrevi quod esset michi valde ignominosum quod post tot beneficia suscepta que solus ipse novit qui me vocavit et segregavit de mundo et assumpsit ad tantum ordinem ut essem testis et predicator ipsius

(Prologus)

^[1] ego, W *add.* frater Richoldus

^[3] adversarios, W *add.* suos - erat X inerat W

^[4] novit, B *add.* maxime

Le prologue

^[1] Comme je, le mendre de_l'ordre des freres prescheurs, jadiz eusse souvent en mon coraige et en ma penssee la tres_grant douchour de la* divine amour vers la lignie humaine, laquelle Dieux eubt tant enchieirie* que pour la racheter des tourmens d'infer* Il envoya son seul filz Dieu Jhesu Crist faire sa peregrinacion en ce monde et mourir pour nous pecheurs ; ^[2] et pour ceste peregrinacion fichier en nos memoires, dist meïsmes li tres precieux filz de Dieu en le Euvangille : « Je yssi de mon Pere et vins en ce monde », comme se Il vausit dire « Je desçandi des cieulx pour ceste peregrinacion parfaire » ; ^[3] secondement, considerans comme li benois filz de Dieu Jhesu Crist, en char humaine nez petit et povre, ne vould soy ne sa benoite tendre Mere espargner de longue et penible peregrinacion, mais avec sa benoite Mere et le saint viellart Jozeph qui le portoit fist son voiage en Egipte pour eschever et fuyr Herodes, son aversaire, comment que nulz besoins ne li fust de fuyr homme morteil ne de doubter ; ^[4] considerant tiercement les granz benefices et les graces que Dieu de la grant habundance de sa misericorde me a prestez, et lesquelz il seulz scet et note*, qui appellé me a et dessevré de ce seculier monde et eslevé à si grant Ordene, comme pour estre son precheur et son tesmoing devant toute gent creant et mescreant,

0. Le prologue

Le prologue *om.* EF (le chapitre manque dans D)

^[1] je *om.* CF - le, A *add. interl.* - eusse ABC aussi EF - douchour (douceur C) AC douleur *corr.* douceur B douleur EF - de la BCEF et la A - enchieirie ABEF en charité C - tourmens A peines BCEF - Dieu *om.* B

^[2] peregrinacion, C *add.* en ce - fichier ABC fichies E - nos A nostres BCEF - comme se il ACEF come il B

^[3] de D. J. C. AC de D. BE *om.* F - nez petit et povre A ne petit ne povre B veis (veuz F) petit et povre CEF - ne ABCE et F - (CEF *add.* et) tendre ACEF *om.* B - et penible *rép.* B - mais avec AB mains ans et C mais il et EF (*ras.* E) - sa ACEF *om.* B - comment ABCE combien F - ne de AC ne B ne de le EF

^[4] tiercement *om.* C - granz AB tres grans CEF - de la grant (*om.* EF) habundance de sa misericorde ABEF de sa grant misericorde C - lesquelz AF lesquelles BCE - note BCEF nar A - de ce *om.* B - eslevé ABCE esleu F - grant AB digne CEF - Ordene A Ordre BCEF

^[5] nisi cogitarem vias meas et converterem pedes meos in testimonia sua,

^[6] cogitavi, inquam, non esse tutum quod ego longo tempore sederem et ociosus essem et non probarem aliquid de labore pauperis et longe peregrinationis, maxime cum in mente mea revolverem quas longas et laboriosas peregrinationes assumpseram ^[7] adhuc secularis existens, ut adiscerem illas seculares ciencias quas liberales appellant.

^[8] Suscepta igitur obedientiam dominum pape mediante magistro ordinis incipiens peregrinationem

^[9] transivi mare ut loca illa corporaliter viderem que Christus corporaliter visitavit ^[10] et maxime locum in quo pro salute humani generis mori dignatus est, ut memoria passionis ejus in mente mea imprimeretur tenacius ^[11] et sanguis Christi pro salute nostra effusus esset michi robur et firmamentum ad predicandum et moriendum pro Illo qui michi Sua morte vitam donavit.

^[5] *om.* V - nisi cogitarem XW cogitavi B - converterem XW converti B - testimonia, W *add.* mea *ensuite biffé*

^[6] pauperis XBV paupertatis W

^[8] B *add. titre* Peregrinatio; II capitulum ; X *add. un pied-de-mouche*

^[11] michi XW in BV - donavit XW donaverat BV, V *add.* veni igitur Macchon

^[5] si m'estoit advis que trop me seroit* honte et vergoigne se après tant de benefices et de graces je ne ordonnasse mes voies et mes affaires et convertisse mes piez pour aler es tesmoingnaiges de Dieu.

^[6] Lors repensey en mon coraige que point ne me seroit seur de longuement estre huiseux sans assaier* et esprover aucune chose de labeur et de povreté de long voyaige et de peregrination, ^[7] et especialment quant me vint en memoire quelles quant longues et quant penible peregrination* pour aprendre ces seculeres sciences lesquelles clers nomment *liberales** je avoye* souvent emprins et parfait là où j'estoie encores cle-rez seculers.

^[8] Toutes ces choses, souvent et menu tournees et retournees en ma penssee et en mon coraige, receue la obediencie et le commant et la benicion de nostre saint Pere le Pape et ausi du maistre de nostre Ordene des freres precheurs, commenché mon pellerinage.

^[9] Si passay la mer pour presentement voir et visiter les sains lieux lesquelz Jhesu Crist* visita corporellement et souverainement, ^[10] pour visiter ce saint et devot lieu ens ouquel Nostre Seigneur Jhesu Crist daigna, pour nous pecheurs, mourir en l'arbre de la Croix adfin que la memoire et la souvenance de la passion Nostre Seigneur Jhesu Crist fut plus tenamment emprentee* et fichee en mon coraige ; ^[11] adfin aussi que li precieux sanc Jhesu Crist espanduz pour nostre sauvement me fust confort et donnast vigueur et enfforcement de sa foy prechier, et – se cas si offresit – mourir pour Celi qui moy donna la vie.

^[5] seroit *ABEF* feroit *C* - se *ABC* se ie *EF*

^[6] assaier (es- *EF*) *ACEF* esch *corr.* essauchier *B*

^[7] penible peregrinacion *ABC* penibles et peregrinacions *EF* - aprendre *ABC* prendre *EF* - *liberales* *AB* (*E* aux *biffé*) les ars liberaulx *CEF* - je avoye *BCEF* et je avoie > avoir *A*

^[8] et menu *om.* *B* - tournees *ABCE* trouvees *F* - receue *ACEF* receu *B*, *E* *add.* aussi - et la *ABC* de la *EF* - Ordene *A* Ordre *BCEF* - commenché (-çay *CEF*) *ACEF* comment *B*

^[9] passay, *B* pausey *biffé* et *corr.* - *J. C.*, *CEF* *add.* meïsmes

^[10] saint et (*om.* *E*) devot lieu *ABCE* *E* saint lieu et devot *F* - N.S. *om.* *F* - tenamment *A* tenanunant (?) *B* tenamment *CE* reveranment *F* - emprentee *A* mise *B* presentee *CEF*

^[11] aussi *om.* *F* - me *ACEF* et *B* - vigueur *ACEF* aide et v. *B* - sa *ACE* la *BF* - moy *ACE* nous *B* me *F*

I. De Galilea

[¹] Veni igitur in Accon et inde itinere diei unius viginti miliaria cum multis cristianis veni in Galileam

[²] et primo pervenimus ad Chanam Galilee ubi Christus fecit inicium signorum aquam convertendo in vinum ; est autem Chana Galilee quatro vel quinto miliario a Nazareth.

[³] Ibi extra casale invenimus puteum unde ministri hauserunt aquam implentes ydreas. Ibi invenimus locum nupciarum et loca et formulas ydriarum. Ibi cantavimus et predicavimus Evangelium Nupciarum. [⁴] Ibi rogavi Christum quod sicut aquam in vinum converterat, ita aquam mee insipiditatis et indevotionis converteret in vinum conpunctionis spiritualis saporis.

[⁵] Inde recto cursu venimus ad Casale quindecim miliaria a Genesareth quod est super mare Galilee. [⁶] Ibi in descensu montis super mare cantavimus Evangelium de illis duobus demoniacis quos Christus curavit ibi a legione demonum quos Christus concessit intrare in porcos. Ibi rogavi Dominum quod me ab infestacionibus demonum liberaret.

I. De Galilea

[¹] unius XW ivimus BV - viginti miliaria XW *manq.* BV - veni XW *manq.* BV

[²] pervenimus, B^R *add.* .xx. miliaria - convertendo, B *add.* mutando

[⁴] sicut, X *add. interl.* - ita aquam WBV ita X - converteret, X *add. interl.* mentem

[⁵] venimus ... Genesareh XW venimus >XV m.< ad Casalem Genesareth B - ad *om.* W – quod, X *add. interl.*

[⁶] demonum *om.* W

I. De Galilee

^[1] Premierement, comme il pleut à Nostre Seigneur, arivasmes et presismes port en Acres, et de là m'en alay une journee de XX miles avec pluseurs crestiens jusques en Galilee. ^[2] Et venismes premierement en Chana Galilee, en laquelle Jhesu Crist fit le premier de ses signes et miracles quant aus neupces Il converti eaue en vin. Ceste villette Chana Galilee est à IIII ou à V milles de Nazaret.

^[3] Assez près de ce lieu trouvames le puis du·quel les ministres emplierent les VI caves d'eaue que Nostre Seigneur converty comme dit est. Là veismes le lieu ou·quel il fu faicte la feste des nopces benoites, et veismes la fourme des caves. Là chantasmes-nous et preschasmes l'Evangille du miracle du vin que Dieu fist à ces nopces*. ^[4] Là priay à Jhesu Crist que, aussi que en celi lieu avoit converti l'eaue en vin, vousist ainsi convertir toutes mes deffaultes de devotion en esperituelle savour* de parfaicte componction*. ^[5] De là venismes XV milles droite voie à la villette de Genezaret, et est assize sur la mer de Galilee. ^{[6]*} Ou pendant de la montaigne, là chantasmes le Evangile du miracle que Dieux fist sus le mont de II esragiez desquelz il chassa une legion de deables, et les fist entrer es pourcheaux ; une legion tient VI^M VI^C LXVI.

I. De Galilee

De Galilee *BE* De Galilee .j. *C* De la terre de Galilee, et d'autres lieux où Nostre Seigneur fist pluseurs miracles *A* Cy nous racounte du país de Gallilee *F* (*le chapitre manque dans D*)

^[1] comme (comment *B*) *ABC* ainsi comme *EF* - miles, *B add.* ou de XX lieues

^[2] Et ... en (à *EF*) Chana Galilee *om. B* - signes et *om. C* - eaue *A l'e.* *BCEF* - villette *AE* ville *B* ville *te C* - est *AB* c'est *C* - milles *AB* lieues *C, B add.* lieues

^[3] du·quel *ABC* ouquel *EF* - ministres, *F add.* de N.S. - VI *ABC V EF* - dit est, *F add.* en vin - il (*E biffé, om. F*) fu faicte la feste des nopces *ACEF* furent faicte les nopces *B* - benoites ... à ces nopces *om. AB* - benoites *C benesdictes EF*

^[4] que aussi (ainsy *B*) que (ainsi comme *C*) ... ainsi (aussy *BC*) convertir *ABC* qui en ce lieu avoit converti l'eaue en vin qu'il vouldist aussi convertir *EF* - a. que *AB* a. comme *C* - ainsi *A* aussi *BCEF* - dev>o<tion *A* - en *ABCE* et *F* - savoir > savour *main 2 A* savoir *BCEF* - componction *C* compugnicion *EF* compromission *A* operacion *B*

^[5] milles, *B add.* lieues - à la villette *ACEF* en la ville *B*

^[6] là *om. CEF* - *D. ACEF* dy *D. B* - fist, *F add.* d'iceulx - le m. *AB* ce m. *CEF* - desquelz *B rép.* - legion, *C add.* d'anges - tient *ABC* contient *EF*

^[7] Inde descendimus in Bethsaydam civitatem V milia Andree et Petri que est juxta mare Galilee et venimus juxta mare et cantavimus ibi Evangelium « Ambulans Jhesus juxta mare Galilee ». Ibi rogavi Christum quod me ad suum discipulatum vocaret et faceret me piscatorem hominum.

^[8] Inde ascendimus tria miliaria ad montem qui est supra mare Galilee ubi Dominus sedens sermonem ad discipulos fecit et cantavimus Evangelium « Videns Jhesus turbas ascendit in montem ». Ibi rogavi Dominum quod me totaliter a desiderio terrenorum levaret et mentem meam ad celestia transferret. ^[9] Inde ascendimus ibi prope ad montem ubi Dominus fecit convivium de quinque panibus ordeaceis et cantavimus Evangelium et predicavimus et postea sedentes per ordinem super herbam et fenum fregimus panem et manducavimus omnis cum leticia et lacrimis. ^[10] Ibi prope quatuor miliaria est cisterna vetus in quam proiecerunt Joseph. ^[11] Ibi etiam prope est Castrum Saphet clavis tocius Galilee.

^[12] Inde descendimus in Capharnaum et venimus ad locum ubi Christus curavit leprosum et postea ad locum ubi Matheus sedebat ad teleonum et accipiebat vectigalia et cantavimus et predicavimus Evangelium de vocacione Mathei. ^[13] Inde regirantes juxta mare Galilee venimus ad locum tabule duo milia que est inter Capharnaum et Bethsaydam in loco ubi Dominus post Resurrectionem Suam apparuit discipulis stans in litore et vocavit eos de mari et invitavit eos ad prandium, et cantavimus et predicavimus Evangelium et manducavimus omnis ubi manducavit cum eis panem et piscem.

^[7] V milia B^R *add. interl.* - Galilee et venimus juxta mare *om.* X - Galilee, BV *add.* vidit duos fratres etc. - quod X ut W - faceret me XBV faceret W

^[8] tria miliaria B^R *add. interl.* - Videns WBV Vidit X - turbas, X *add.* et - transferret XBV levaret W

^[9] ascendimus. B^R *add. interl.* I m. - prope *om.* X

^[10] quatuor miliaria XW *manq.* BV

^[11] est, B^R *add. interl.* X m.

^[12] descendimus, B^R *add. interl.* II m. - et postea WBV postea X - ubi ... locum *om.* V - Matheus ... vectigalia BV Beatus Matheus ad theoloneum accepit vettigalia XW - Evangelium ... Mathei, X *marg.*

^[13] II m. B^R *add. interl.* - inter XBV juxta W - et X *add. interl.* - suam *om.* X - eos *om.* W - invitavit XBV imitavit W

^[7] De là à V lieues descendeismes en Betsayda, dont furent neiz saint Andrieu et saint Pierre, et siet la villette sus la meir de Galilee.

^[8] De celi lieu à III milles montames un mont qui est sus la meir de Galilee, sur lequel mont Jhesu Crist fist un sermon à ses disciples.

^[9] Puis montasmes assez près de là, ou mont ouquel Jhesu Crist reput* V^M homes de V pains d'orge et de II poissoncheaux. Là nous asseismes nous sur le fain et mangasmes du pain à goye*.

^[10] Là d'encoste à III milles est la citerne en laquelle Joseph fu mis de ses XI freres*.

^[11] Assez près de là est le chastel Saphet, qui est la clef de toute Galilee.

^[12] De là descendimes en Capharnaum et venismes à ce lieu ouquel Nostre Seigneur cura le ladre ; et puis alasmes au lieu là où saint Mahieu sist* et rechupt le tonlieu. ^[13] De là retournasmes-nous sur la meir de Galilee et venismes au lieu où Nostre Seigneur, après sa resurection, apparu à ses disciples sus la rive de la meir, et les appella à manger et manga avec eulz du pain et du poisson, et monstra que Il est vraiment en corpz resuscitez ; celi lieu est entre Capharnaum et Bethsayda.

^[7] à (en CEF) V lieues (mille CE) descendeismes ACEF venismes à V^M lieues B - furent neiz ACEF fut nes B - siet la villette A en la ville B si est la villete CEF

^[8] De celi ... de Galilee om. CEF

^[9] ouquel om. B - poissoncheaux A poissons BCEF - -nous om. B - fain ACEF hault B

^[10] d'encoste ACE de coste B decouste F - à III milles, mains 2 A add. interl. - est ACE en B - XI C IX ABEF

^[11] la clef ACEF le chef B

^[12] à ACEF en B - au ABC ou EF - lieu, main 2 A add. sur rasure - sist corr. ex ing. fist ABCEF - tonlieu ABC don de ce lieu EF

^[13] De là om. E - est ABC estoit EF - en corpz om. EF

^[14] Inde regirantes sex miliaria juxta mare Galilee versus Bethsaydam et Geneasar venimus ad Magdalum castellum Marie Magdalene juxta stangnum Geneasar ^[15] ubi flentes et ejulantes pro eo quod invenimus ecclesiam pulchram et non destructam sed stabulatam et ibi cantavimus et predicavimus Evangelium Magdalene.

^[16] Inde venientes juxta mare Tyberiadis venimus quinque milia Tyberiadem et invenientes ibi multa memorialia digna, inter alia hec notavi quod in mare Tyberiadis tota aqua et in omni loco dulcissima est et suavissima ad potandum cum tamen in multis partibus intrent in eo aque fetentes et sulfuree et amarissime.

^[17] Inde vero ascendentes in montem altum ut veniremus ad altissimum montem Thabor decem milia venimus in Bethuliam parvulam civitatem Judith.

^[18] Unum miliare ad pedem civitatis quievimus ad fontem ad quem Judei obsessi ab Oloferne exhibant ad refocillandum.

^[19] Et transeuntes Betuliam ascendimus montem Thabor quinque miliaria, in cujus montis descensu Melchichedech obviavit Abrahe ut dicitur in Hystoria Scolastica ^[20] de transfiguratione Domini ubi invenientes multas et magnas ecclesias distrutas

^[14] VI m. B^R *add. interl. après* venimus - Geneasar, X *add. a interl.*

^[15] ubi XW et BV - et ibi *om.* BV

^[16] V m. B^R *add. interl.* - Tiberiadem XW ad civitatem Tiberiadem BV - memorialia XW memoria BV – mare WBV mari X - intrent WBV intrarent X

^[17] X m. B^R *add. interl.* - in WB ad X

^[18] Unum miliare *manq.* B

^[17-19] venimus ... Thabor *om.* V

^[19-20] in cujus ... Domini *manq.* BV

^[19] V m. B^R *add. après* Bethuliam – obviavat X obviavit W - ut W nec X

^[14] De là tournasmes VI milles sur la mer de Galilee vers Bethsaydam et Genesaret, et venismes au_chastel Magdalum, du·quel fu nee et appellee sainte Marie Magdalaine, et est d'encoste le estanc de Genesaret. ^[15] Là fumes-nous moult dolanz pour·ce que nous y trouvasmes une tres_belle eglise dont Sarrasins avoient fait estables à leurs chevaulx et bestes* : là prechames et chantasmes l'Euvangille sainte Marie Magdalaine.

^[16] De là venismes V milles jusques à Thiberiadis, tout sus la mer ; là trouvasmes moult de choses dignes de memoire, entre les·quelles je consideray ce : que en la* meir de Thiberiadis l'eau est en tous lieux tres_douce et tres_bonne à_boire, nonpourquant y entrent, en pluseurs lieux, moult d'eaues puanz souffre, tres_amer.

^[17] De là montasmes-nous en une haulte montaingne pour venir au tres_haut mont de Thabour, et de là alasmes X milles jusques en Bethulie, la petite cité dont fu Judith. ^[18] À_une mille de là venismes à la fontaine à la·quelle Juifz prenoient leurs eaues quant Olofernes les eubt assis en Bethulie sus·dicte.

^[19] Quant feusmes passé Betulie, nous montasmes le mont de Tabor ; ou pendant de celi mont Melchisedec encontra Abraham et offry pain et vin comme dit la Bible. ^[20] Sus ce mont trouvasmes moult de grandes eglises de la Transfiguration Nostre Seigneur, toutes gastes et despechees.

^[14] De là ... Bethsaydam *om.* CEF - au ABC ou EF - et est ABCE et F - d'encoste ABCE de coste F

^[15] moult dolanz (dolent C) ABCE doulans et marriz F - tres *om.* C - fait estable(s) ACEF établi B - chevaulx et *om.* BCEF

^[16] trouvasmes, F *add.* -nous - de memoire, entre lesquelles *rép.* C - que en la mer CEF que la m. AB - tous, C *add.* temps - nonpourquant ACE -tant BF - entre ACEF entrent B - puanz souffre A p. de s. BEF p. le s. C - souffre, BCEF *add.* et

^[17] -nous, *om.* F - en ABCE à F - haulte AB tres haulte CEF - X milles ABC V milles EF

^[18] une mille ACEF mille lieues B - assis ACEF assiegez B - quant Olofernes les eut assiegez *rép.* B

^[19] Quant, F *add.* nous - nous *om.* CEF - le ABEF au C - T(h)abor ABC Thabi EF - ou ABEF en C - comme ACEF comment B

^[20] moult *om.* B

[²¹] venimus ad locum altiore ubi transfiguratus est Dominus et legimus Evangelium de transfiguratione Domini et predicavimus flentes et admirantes de tanta destructione.

[²²] Inde vidimus partem Arabie viginti miliaria et montem ubi vel unde derivantes Jor et Dan qui inician Jordanem ; inde vidimus montes Gelboe XLII miliaria.

[²³] Ad pedes montis Thabor est campus magnus Esdrelon et pertranseuntes Naym festinavimus in Nazareth tredecim miliam.

[²⁴] Et ascendentes in montem venimus ad Saltum Domini II milia ubi Judei voluerunt praecipitare Christum cum incepit eis legere et predicare. Ibi legimus et predicavimus Evangelium.

[²⁵] Ostendebant autem quedam vestigia Christi pedum et itineris in saxo que dicebant esse vestigia pedum Christi.

[²⁰⁻²¹] ubi ... domini *om.* W

[²²] derivantes XW derivantur fontes BV - inician, X *add.* in - XLII m. *manq.* BV

[²³] pedes XBV pedem W - campus magnus Esdrelon et pertranseuntes XW campus magnus Esdrelon qui dicitur planities vel campus Fabrarum super quo ex opposito montis Tabor est parva civitas quam vocant Naym ubi suscitavit Dominus filium vidue. Transeuntes autem campum magnum Esdrelon et pertranseuntes BV - magnus *om.* X - XIII m. B^R *add. interl.*

[²⁴] II m. *manq.* BV

^[21] Lors montasmes tout au plus hault de la montaigne et du tertre, ou propre lieu là où Nostre Seigneur Jhesu Crist fu transfigurez devant ses disciples ; là leusmes l'Evangille de la Transfiguration Nostre Seigneur, moult esmerveillet et dolent* de la grant destruction des eglises que nous veismes*. ^[22] De celuy hault tartre veismes Arrabe à XX milles, et d'autre part la montaigne dont naissent les II fontaines Jor et Dan, qui font* le commencement et le nom du flueve Jordan ; de ce tertre veismes les mons de Gelboé à XLII milles. ^[23] Du mont de Thabor descendimes et passames le grant Camp de Esdrelan et la cité de Naïn, là où Nostre Seigneur resuscita le filz de la veve comme dit l'Evangille ; si venismes en Nazaret il y a XIII milles.

^[24] De Nazaret à II milles montasmes une montaigne et venismes au lieu que on appelle « Le Saut Nostre Seigneur Jhesu Crist » : ce fu le lieu dont les Juifs* vouloient Nostre Sire Jhesu Crist jeter aval pour ce que il leur commencha à presché* et monstrier leur sauvement. ^[25] Là veismes les ensaingnes des pas et la forme des piez Jhesu Crist en la roche empreinté, tout ainsi comme il s'en aloit, et disoient les gens du païs que pour certain que ce estoient les pas Nostre Seigneur ; là leusmes-nous l'Evangille qui cestuy fait raconte.

^[21] ou *A* au *BCEF* - où *om. ABE* - J.C. *om. F* - devant *AB* de *CEF* - (*F add. et*) là leusmes *ABEF* là deismes *C* - esmerveillet et dolent *A* esmerveillez et dolans *BCEF* - veismes *A* y v. *BCEF*

^[22] hault *ABC* grant *EF* - veismes *ABC* venismes (*F add. à*) *EF* - font *BCEF* sont *A* - flueve *ABCF* flun *E* - tertre *ACEF* tartre *B* - veismes *ABCE* venismes *F* - mons *ABCF* noms *E* - Gelboé *ABEF* Gelxe *C*

^[23] resuscita *AB* suscita *CEF* - veve *ACEF* vey veusue *B*, *EF add.* ainsi - comme dit l'E. *ABEF* comme dit est chantasmes l'E. *C* - Nazaret, *F add.* où - XIII m. *ABC* II m. *E*

^[24] De ... milles *ABCE* et *F* - montasmes *ACEF* montaignes si montasmes *B* - saut *A* sanc *BCEF* - J.C. *om. CEF* - ce *ABCE* et *F* - dont les Juifs v. nostre sire J.C. *CEF* où il le v. *A* où le v. *B* - presché *A* prescher *BCEF*

^[25] des *ACE* du *B* - des piez *om. AB* - empreinté *AC* entreprente *B*, *EF add.* et (*E biffé*) - s'en aloit, *A* s'en aloient > -en- *biffé* - que ce *ABEF* ce *C* - raconte *ABC* raconter *EF*

II. De Nazareth

[¹] Inde venimus in Nazareth et invenimus magnam ecclesiam quasi totam dirutam et nichil erat ibi de primis edificiis [²] nisi sola cella ubi fuit annunciata Domina ; illam super reservavit Dominus ad memoriam humilitatis et paupertatis.

[⁶] Est autem ibi altare Domini in loco ubi orabat Domina quando missus est Gabriel angelus ad eam.

[¹] venimus, B^R *add.* II m.

[²] Dominus XW Domina BV

[⁶] Gabriel angelus XW - angelus G. B

II. De Nazareth

^[1] Quant nous venismes à Nazareth la grant Cité, nous le trouvasmes depecee et doreusement deschiree, et n'y trouvasmes rienz des premiers ediffices, ^[2] forz seulement la celle* en laquelle se fist le commencement de nostre salut, quant le Angle Gabriel salua la benoite Verge Marie de cestuy douch salut : « Ave Maria, Gratia plena, Dominus Tecum, benedicta Tu in mulieribus », et Li anoncha que le Saint Esperit descendoit en Ly. ^[3] Donc Elle concevroit sanz euvre de homme le benoit Fil de Dieu, et demourroit verge pure au concevement et à l'enffanter et après. ^{[4]*} Lors respondi humblement la douce Verge royal et dist : « Vecy la ancelle, la mechine de Dieu, comme tu Gabriel as dit, ainsi soit ! » ; à ceste responce dient les maistres que Nostre Dame conçupt et devint mere de Dieu sanz corrupcion. ^[5] Et de ce ne se esmaient Juys ne Sarraïns ne autres quelsconques creans ou mescreans, car euvre d'omme ne y fit mestier là où toute la benoitte Trinité fist le ouvraige par deseure toute nature, qu'i-meïsmes fist et ordonna nature.

^[6] En* ceste celle a un autel de Dieu, droitement en cely lieu où Nostre Dame fist ses orisonz en l'eure que Gabriel Arcangle fu envoyez à Ly et Le salua comme dit est.

II. De Nazareth

De Nazaret(h) BCE De la cité de Nazaret ou l'ange Gabriel apporta la nouvelle à Nostre Dame ACy nous racompte de la grant cité de Nazaret (*le chapitre manque dans D*)

^[1] nous om. BCEF - deschiree ABCE desolee F

^[2] celle (ch- E) AE salle ou chambre B selle C eschielle F - se fist, *main 2 A add. interl.* - benedicta Tu in mulieribus om. B - en l(u)y ABCE en elle F

^[3] au AEF ou BC - concevement AC consentement B commencement EF - à AEF en BC

^[4] respondi, C add. doulceme *biffé* - ancelle, BEF add. et - de D. AB N. S. CEF - responce, B add. « ainsy soit » - devint ABEF de ce vint C

^[5] Et om. CEF - esmaient Juys ABF esmaie nulz Juifs C esmaie ce Juyfs E - quelsconques AB quiconques CEF - creans ou om. B - y fit ACEF luy fust B - là où om. C - deseure A dessus BCEF - toute nature ABEF t. creature C

^[6] En BCEF à A - celle (ch- E) ACE salle ou chambre B eglise F - cely lieu où AB ce lieu-là CE, F add. où - en l'eure ABCE en icelle heure F

^[7] Et altare archangeli Michaelis ubi stetit Gabriel annuncians et in utroque celebrantes missas et predicantes verbum Dei.

^[8] Circuivimus et perambulavimus civitatem maxime loca illa que magis frequentabant Domina et puer Jhesus.

^[9] Invenimus autem ibi juxta civitatem fontem qui est ibi in maxima veneratione pro eo quo Domina aliquando ad fontem illum et puer Jhesus frequenter portabat inde aquam matri. ^[10] Ivimus eciam ad synagogam in qua legit Jhesus Ysaiam prophetam XXX miliaria.

^[11] Omnia ista loca Galilee de primo usque ad ultimum invenimus in possessionem Sarracenorum pacifice et quiete.

^[12] De Nazareth venimus in castrum Zafetanum decem miliaria ubi natus est Johannes Evangelista et Jacobus filii Zebedei. Ibi habitant Christiani. Inde reversi fuimus in Accon civitatem Christianorum.

^[6-7] angelus ... Gabriel *om.* V

^[7] Gabriel WBV angelus X

^[8] frequentabant XW frequentabat B

^[8-9] frequentabant ... matri B frequentabantur a Domina et puer Yhesus frequenter portabat aquam V

^[9] quo Domina XW quod Domina ibat B

^[10] XXX miliaria *manq.* BV

^[11] pacifice et quiete XW pacifica et quieta BV

^[12] X miliaria XW XII m. B^R *add. interl. après* uenimus - habitant XW habitabant BV - fuimus, B^R *add. interl.* X m.

^[7] Et en cely lieu là_où Gabriel Archangle* estoit quant il Le salua est un autel de Saint Michiel ; sus chascun de ces II auteulz desismes-nous messe et feismes predicacion.

^[8] Lors cherchames et alasmes par toute la cité, et especialment en ces lieux là_où Nostre Dame et ses doulz Filz souloient le plus habiter*.

^[9] Bien près de la cité trouvasmes-nous une fontaine la·quelle on tient en tres_grant reverence, pour ce que Nostre Dame y aloit souvent, et Jhesu Crist y aloit souvent puchier de l'eau pour Sa digne mere. ^[10] De là à XXX milles alasmes à la Sinagogue en la·quelle Jhesu leut Yzaye le Prophete et disputa aus maistres de la loy.

^[11] Tous ces lieux de Galilee dont avonz fait memoire trouvasmes-nous es mains et tenance des Sarrasins qui les possessoient paisiblement.

^[12] De Nazaret à X milles venismes au chastel Zaphetatum, dont furent neiz saint Jehan Evangeliste et saint Jacque, les enffanz Zebedee : en celi chatel demeurent Crestien. De celuy retornasmes en Acre, cité de Crestiens.

^[7] il *om.* F - est AB et est C et EF - II *om.* C

^[8] doulz *om.* B - souloient ABC saloient E aloient F - habiter AB hanter CEF

^[9] N. D. y aloit souvent ACN. D. y puisoit de l'eau B *om.* EF - et J. C. y aloit souvent *om.* C
- pour Sa digne mere *om.* B

^[10] à ACEF en B - J., BEF *add.* Christ - leut ACEF esleut B

^[11] ces ACEF les B - dont, EF *add.* nous - es mains *om.* C

^[12] celuy AB ce chastel CEF - retornasmes (*re- om.* B) ABC venismes et r. EF - en ABCE

III. De Accon et Judea et Terra Promissionis

[1] De Accon vero festinantes versus Jherusalem venimus ad torrentem Cyson ubi occidit Helias per manus ministrorum octingentos et quinquaginta prophetas Baal et lucorum.

[3] Quem transeuntes venimus ad Cayfam civitatem IIII miliam juxta mare et inde venimus ad pulcherrimum monticulum Carmeli ubi Helias congregari fecit multitudinem Israel et convicit sacerdotes Baal.

[4] Inde venimus ad Castrum Peregrini quod est nobile castrum templariorum juxta mare. Inde viginti milia ad Castrum Cacho. Inde XVIII milia ad sanctum Georgium.

[5] Inde in Benopolim qui fuit vicinia sacerdotum. Inde venimus in Ramatha in montem Effraym qui est tria miliarum ab Jherusalem et visitavimus domum Samuelis.

III. De Accon et Judea et Terra Promissionis

[1] venimus, B^R *add.* VIII m.

[3] IIII miliam XW III m. B^R *add. interl. après* venimus - venimus XW ivimus BV, B^R *add. interl.* II m. - congregari BVX congregare W

[4] venimus W ivimus XBV, B^R *add. interl.* X m. - Inde, B^R *add.* XX m. - XVIII milia XW XV m. B^R *add. interl.*

[5] Inde, B^R *add. interl.* XX m. - Benopolim XW Betenopolim BV - vicinia X viculus WBV - Inde, B^R *add. interl.* V m.

III. De Judee et de la Terre de Promission

^[1] De Acres alasmes vers Jherusalem et venismes au ruissel de Chison, là où Helies par les mains de ses ministres mist a mort VIII^C et L. faulx prophettes Baal, qui prophe-tisoient par la responce de cel faulz ydosle Baal, et qui avoient le peupple de Dieu converty* et fait aourer le deable en cel ydosle. ^[2] Et vouloient faire ochire les vrais prophetes de Dieu, Helies et les autres, pour ce que il maintenoient la vraie foy, et contralioient* à leurs ydolles et les convainqui Helies en la presence du roy de Israel et de tout le pule par certain miracle de Dieu, comme plus pleinement est contenu en la Bible.

^[3] Quant passé fumes celluy ruissel par l'espace de IIII milles venimes à la cité de Cayfan sus la meir, et de là à ce tres_bel montelet de Carmelus sur le·quel Helies fist appeller grant multitude des enffanz de Israel, et devant eulz convainqui sus celi mont ces sacerdos Baal sus·diz, et de_là furent mené sur le ruissel sus·dit et occiz*.

^[4] De là venismes au Chastel Pellerin qui est aus Templiers, et est tres_noble chastel sur la meir de Judee ; de là à XX milles le chastel Catho, puis XVIII milles à saint George.

^[5] De là venimes en Ramatha el mont de Effraym, qui est à III milles de Jhe-rusalem, et là visitasmes la maison Samuel qui de là fu neiz.

III. De Judee et de la Terre de Promission

De Judee et de la Terre de Promission *BCE* Du païs de Judee et de la Terre de Promission et d'autres *ACy* nous racompte du païs de Judee et de la Terre de Promission *F* (*le chapitre manque dans D*)

^[1] cel faulz (celle faulce) *y*. *AB* celle *y*. que on nommoit *CEF* - qui *om. F* - converty *AB* perverti *CEF* - en cel (celle *C*) *y*. *AC om. BEF*

^[2] contralioient *ACEF* contre aloient *B* - à leurs *ACEF* aux *B* - pleinement *AEF* clere-ment *BC*

^[3] passé, *main 2 A add. interl.* - à la *ABC* en la *EF* - Cayfan *AB* Caisan *CEF* - montelet *ACEF* mont *B* - sacerdos Baal *ACEF* prestres à Baal *B* - et occiz *BCEF* et aussi *A*

^[4] tres *ABCF* trop *E* - Judee *ABC* Ynde *EF* - XX milles *ACEF* XXX m. *B*

^[5] De là *om. F* - el *A* le *B* ou *C* au *EF*

IV. De Jherusalem

[¹] Inde venimus ad Jherusalem civitatem sanctam que eciam vere potest nominari « civitas ruine et destructionis ».

[²] In qua primo ivimus ad ecclesiam Sepulchri Domini nostri Jhesu Christi et non potuimus intrare nolentibus Sarracenis. Inde ascendimus ad montem Syon civitatem quam edificavit et expunnavit David. [³] Ibi invenimus turrem David de maximis et quadratis saxis edificatam eciam quod destruentes in destruendo defecerunt et aliquid ad memoriam reliquerunt. [⁴] Postea invenimus locum ubi decollatus fuit sanctus Jacobus Major ubi nunc est ecclesia et in ecclesia decollacionis est marmor quod adhuc ostendit rubeum sanguinem cruentatum.

[⁵] Postea invenimus locum ubi fuit Cenaculum illud grande stratum ubi fuit edificata maxima ecclesia que ex una parte continet cellam sive mansionem beate Virginis post ascensionem Filiï.

[⁶] Ex alia parte in longam continet locum ubi cenavit Christus cum discipulis Suis et alia que fecit eodem sero.

[⁷] Et ibi est altare ubi ordinavit sacramentum Eucaristie.

IV. De Jherusalem

[¹] venimus, B^R *add.* III m.

[²] ascendimus XW ascendentes BV - ad montem ... David *om.* V

[³] Ibi *om.* BV - de ... saxis XW maximis quadris et saxis B maximis et quadris saxis V - eciam XW ita BV - reliquerunt XW dimiserunt BV

[⁴] fuit WBV est X

[⁵] beate, W *add.* marie

[⁶] suis *manq.* BV

IV. De Jherusalem

^[1] De Ramacha venismes en Jherusalem, la Sainte Cité, qui vraiment puet estre nommee « cité de ruysne et de destruction ».

^[2] Si alames premierement à_l'eglise du Saint Sepulcre Nostre Seigneur, mais les Sarrasins ne nous y vaurrent laisser entrer, siques nous montasmes le mont de Syon, la cité que fonda David ; ^[3] et là trouvasmes la Tour David, edifficee de grandes pierres quarrees, et n'estoit mie encores destruite du tout. ^[4] Puis venimes au lieu là_où fu decollé Saint Jaques le Majour : là est une eglise, en celle eglise est un marbre lequel on voit encores tout rouge du sanc du Saint.

^[5] De_là venismes au lieu là où Jhesu Crist fist la chesne avec ses disciples le jour* du Blanc Dioes : en celi lieu est une tres_grande eglise en la_quelle a contenu à un leiz la mancion et la celle en la_quelle demoura Nostre Dame après l'Ascension de son Filz glorieux ; ^[6] et à_l'autre leiz le lieu où Dieux fist la chesne – comme dit est – et le mandé et les autres choses, dont l'Evangille et la Sainte Eglise fait mention, le jour du Blanc Dieulx, et que Dieux fist celle vespree. ^[7] Et là a un autel en celi meïsmes lieu là où* Dieux institua et ordonna le Saint Sacrement de la Messe.

IV. De Jherusalem

De Jherusalem (*C add. IIII*) *BCE* De la cité de Jherusalem et de Saint Sepulcre *AC* y nous racompte de la cité de Jherusalem *F* (*dans le ms. D de § 29 à § 38 et § 44-45*)

^[1] en Jherusalem, la Sainte Cité *AB* à (*en EF*) la Sainte Cité (*terre F*) de Jherusalem *CEF*

^[2] du *om. E - N. S. ABCF* de *N. S. E - mais om. EF - y vaurrent AB* vouloient point *C* y wouldrent point *EF - entrer, C add. dedens - montasmes corr. A montasme*

^[3] pierres, *B add. casses biffé - mie AB pas CEF - destruite du tout AB EF* du tout destruite *C*

^[4] Puis *rép. B - au ABF ou CE - du Saint om. EF*

^[5] au *ABF ou CE - avec ses disciples le jour om. AB - du Blanc Dioe(u)s AB* du Blanc Dieu *C* du Jeudi Asolu *EF - celi lieu AEF ce lieu C ce lieu-là B - a contenu à un leiz (B add. ou costé) la mancion ABC* sont les lieux de la sainte maison *EF (E ras.) - mancion AB maison CEF - la celle ACE* la salle *B l'eschielle F*

^[6] et *om. C - leiz, B add. est - où A ouquel BCEF - le mandé AEF la manne B le monde C - la Sainte AEF Sainte BC - Blanc Dieulx (Dieus B) AB Blanc Dieu C jeudi de la Cenne EF*

^[7] Et *om. EF - a A est BCEF - où om. A - institua et ordonna AB ordonna et institua CEF*

^[8] Et ibi eciam est locus ubi discipuli erant congregati quando factus est repente de celo sonus et in eodem loco subitus est mansio ubi sero erant discipuli congregati propter metum Iudeorum et locus ubi stetit in medio eorum et dixit « Pax vobis ». ^[9] Ibi est altare ubi celebravimus et predicavimus gementes et flentes et vehementer timentes occidi a Sarracenis.

^[10] Ibi prope juxta ecclesiam est columpna flagellaconis Christi adhuc vestigio sanguinis Christi cruentata. ^[11] Ibi juxta est domus Anne soceri Cayphe.

^[12] Ibi prope est locus ubi Petrus postquam negavit Christum egressus foras fleuit amare ubi in memoriam negacionis vel amari fletus et penitencie Petri edificata est ecclesia.

^[13] Ibi descendentes de monte Syon invenimus locum fratrum predicatorum ubi adhuc manet ortus ; est autem locus inter templum Salomonis et templum Domini.

^[14] De templo Salomonis vidimus *locum* unde praecipitatus fuit Jacobus frater Domini ubi est maximum precipitium super vallem Josaphat. Quem locum replevit Salomon cum edificavit alius illo Melle.

^[15] Inde exeuntes civitatem intravimus campum Acheldemach qui usque in hodiernum diem est sepulchrum peregrinorum.

^[16] Ibi prope invenimus cellam sancti Eunoerii et aliorum sanctorum patrum.

^[8] vobis XW vobiscum BV

^[9] ubi BV ibi X ibique W

^[10] juxta *om.* X

^[12] Christum *manq.* BV

^[13] Ibi XW Inde BV - locus, BV *add.* quasi

^[14] locum *om.* XW - unde *om.* B - alius illo *manq.* BV

^[8] En celle eglise est le lieu là où li disciple furent assamblé quant le saint Esperit descendit sur eulz le jour de la Penthecouste, et là est aussi le lieu là_où Nostre Seigneur entra à ses disciples, les huis cloz, après la Resurrection. ^[9] Là est un autel sur le·quel nous chantasmes messe et preschames à tres_grant paour, car nous doubtiesmes bien que Sarrasins ne nous tuaissent.

^[10] D'encoste ceste eglise est la coulompne à la·quelle Jhesu Crist fu loyéz et batuz, et encores appert* toute ensenglantee. ^[11] Assez prés de là est la maison de Anne, qui fu serouge Chaïffas. ^[12] Là d'encoste est le lieu là_où Saint Pierre ploura tendrement après ce que il eubt niïet Dieu III fois, comme dit l'Evangille, et en memoire de la penitance* Saint Pierre est là faicte une eglise.

^[13] Après ce descendismes dou mont de Syon et venismes au lieu là où soloient demourer les freres prescheurs, et trouvastes encores le lieu de leur jardin, et est le lieu assiz entre le temple Nostre Seigneur et le temple Salomon. ^[14] Dou temple Salomon veimes le lieu d'où fu jettez Saint Jaques le Mineur, qui on dist frere Nostre Seigneur pour ce que tant le ressambloit*, et fu jettez de moult hault en une basse valee de Jozaphat.

^[15] Dont yssimes de la Sainte Cité et venismes ou camp Achedamat, que les Juys acheterent des XXX deniers dont Dieux fu venduz, comme tesmoingne l'Evangille ; et sert celle campagne encores aujour·d'uy de ce pourquoy elle fu achetee, c'est pour enterrer les estranges pellerins qui là demeurent. ^[16] Prés de là trouvastes la celle de Monseigneur Saint Onofre et de pluseurs autres sains Peres.

^[8] la *om.* EF - aussi *om.* CEF

^[9] doubtiesmes A doubtions BCEF - Sarrasins AB les S. CEF - ne *om.* F

^[10] est, B *add.* d'encoste *biffé* - à ABC en EF - ap(p)ert BCEF empert A

^[11] de *om.* BCEF

^[12] d'encoste AB encoste CEF - là où A ouquel B où CEF - niïet Dieu A Dieu nyé B renié Dieu CEF

^[13] au (ou E) lieu là (là *om.* CE) où ABCE où F

^[14] veismes, CEF *add.* -nous - d'où A donc/t BC duquel EF - N.S. ABCE de N. S. F - le A luy (li) BCEF

^[15] des AB de ces CEF - encores *om.* F - demeurent ABC demouroient EF

^[16] la celle de (de *om.* E) AE la salle ou chambre B la chappelle C l'eschielle F

^[17] Inde descendentes ad vallem Josaphat invenimus ibi mirabile sepulchrum quod edificasse dicitur Salomon uxori sue filie Pharaonis, quam tantum dilexit ut ei asscribantur *Cantica Canticorum*.

^[18] De valle Josaphat descendimus in Jericho XX milia per viam illam per quam descendebat ille qui descendebat ad Jherusalem in Jericho. ^[19] Que usque nunc deserta et dubia est et a latronibus frequentata.

^[19a] Descendentes autem XX milia munitumculam vidimus quam edificavit Ptholomeus filius Abobi ubi occidit Symonem sacerdotem magnum cum esset hebreus cum filiis suis in convivio quod eis fecerat et usque modo est ibi turris que dicitur usque in hodiernum diem Turris Rubea.

^[20] Ibi descendimus IIII milia in Jericho que est quasi deserta. ^[21] Inde festinanter IIII milia in Jordanem invenimus locum juxta Jordanem ubi habitabat beatus Johannes Baptista ubi in memoriam Johannis Baptiste est pulcrum monumentum.

^[22] Inde venimus unum miliarum ad Jordanem ad locum ubi Johannes baptizavit Christum : ibi in festo Ephiphanie invenimus Christianos ad baptismum ultra X milia ex omni populo et natione. ^[23] Ibi edificavimus altare juxta flumem ubi celebravimus et predicavimus et baptisavimus gaudentes et flentes ; cum autem omnis populus baptizaretur et clamaret « Kyrieleison » tantus fuit fletus et ululatus quod putabamus angelos descendisse de celo et voce querula nobiscum clamantes et tunc cantavimus Evangelium : « Factum est autem cum baptizaretur omnis populus etc. ».

^[17] invenimus ibi XW ubi invenimus BV - sepulchrum, BV *add.* faraonis

^[18] BV *add.* Inde - XX m. B^R *add. interl.* après valle - in ... Jherusalem *om.* V

^[19] a *om.* W

^[19a] XX milia XW V m. B^R *add. interl.* – vidimus X invenimus BVW - hebreus XW ebrius BV - ibi *manq.* BV

^[20] IIII milia XW X m. B^R *add. interl.*

^[21] festinanter X festinantes WBV - IIII milia B^R *add. interl.* après invenimus - beatus *om.* BV - Johannis Baptiste BV suam XW - monumentum XW monasterium BV

^[22] unum miliarum B^R *add. interl.* après Inde - invenimus, BV *add.* congregatos - baptismum, BV *add.* et ad festum

^[23] Ibi XW ubi BV

^[17] Puis descendimes en la vallee de Josaphat, et là trouvasmes un sepulcre tres_merveilleusement noble, le·quel Salomon fist pour sa femme la fille Pharaon, la·quelle il amoit tant que pour l'amour de ly il fist *Cantica canticorum*, comme on dist.

^[18] De la vallee de Josaphas descendimes en Jerico XX milles par celle voie dont parolle l'Evangille de_l'homme qui descendit de Jherusalem en Jerico et chey es mains de larrons et de robbeurs. ^[19] Celle voie est encores moult gastee et preilleuse pour les robbeurs qui encores y habitent*.

^[20] Quant venismes en Jerico, nous le trouvasmes toute gastee et presque deserte. ^[21] De là alasmes III milles jusques au flueve Jordane, au lieu où habitoit Saint Jehan Baptiste ; là est encores un bel memorial de Saint Jehan.

^[22] De là une mille venismes* sur le flueve, au lieu là où Saint Jehan baptiza Jhesu Crist : là fumes le jour de la Thiephanie, et y trouvasmes bien X^M Crestiens qui là estoient venus pellerins de tous paÿs* et toutes nacions. ^[23] Là feismes un auteil d'en-coste le flueve et là chantasmes une messe et prechasmes, et tous nous baignames ou flue à grant devotion chantant *Kirieleison*, et en l'eaue chantames celle Evangille : « Factum est cum baptizaretur omnis populus, etcetera ».

^[17] Puis *ABC* Après *EF* - noble *ACEF* beau et noble *B* - la *om. B* - de l(u)y *AE* d'elle *BCF*

^[18] voie *om. CEF* - parolle *ABCE* par *F* - descendit *om. EF* - de larrons et de robbeurs *AB* de larrons robeurs *CEF*

^[19] et preilleuse *om. EF* - habitent *AB* hantent *CEF*

^[21] *CEF add.* et - jusques *rép. B* - au (ou *B*) lieu où *AB* ou *CEF*

^[22] au lieu *om. CEF* - J.C. *AB N.S.J.C. CEF* - le jour *om. B* - tous paÿs *ABC* toutez pars *EF*

^[23] une *om. CEF* - tous nous baignames *AB* nous baignames tous *CEF* - ou flue *ABC* au flun *EF* - et en *ABE* en *C* - et en ... Evangille *om. F* - cum *ABC* cumque *EF* - et cetera *om. BEF*

^[24] Inde a Jordane ascendimus ad montem tempaconis in deserto ubi ductus est Jhesus et in loco ubi jejunavit XL diebus et XL noctibus.

^[25] Est ibi enim ecclesia et cella ubi celebrantes et predicantes multis Christianis qui convenerant et heremitis qui morabantur ibidem didicimus ab eis multa loca et mansiones Christi per ordinem.

^[26] Inde duxerunt nos ad locum et montem multum altiorem et valde difficilem ad eundem ubi dyabulus **assupsit** Illum et ostendit Ei omnia regna mundi.

^[27] Et vere locus est aptus temptacioni et cupiditati quia cum in se sit desertus et nichil boni habens tamen sub se in planicie pulcherrima quasi omnia sunt.

^[29] Est enim dictus mons super fluentia Jordanis et planiciem Jericho que habet rivos et fontes et ortos magnos sicut paradisus et campos namelle unde faciunt zucharum.

^[30] Ibi palme et plantacio rose in Jericho.

^[31] Inde vidimus loca Sodome et Gommorre et aliarum civitatum et Mare Mortuum quod appellatur Mare Maledictum.

^[24] ascendimus, B^R *add. interl.* VI m.

^[25] enim ibi *manq.* BV - et cella *om.* W - multa XW cuncta BV

^[26] Inde, B^R *add.* II m. - multum XW valde BV - illum XW eum BV, BV *add.* in montem excelsum

^[27] quia WBV qui X

^[29] dictus mons *manq.* BV - que habet XW (V *add.* in) qua habet BV - magnos XW irriguos BV - namelle XW cannamelle BV - zucharum, BV *add.* et plura molendina ubi molunt çucherum

^[30] et XW Jericho ibi BV

^[31] loca, B^R *add. interl.* X m. - appellatur XW appellant BV

^[24] Du flueve Jordane alames à la montaigne et ou desert là où le deable tampta Jhesu Crist, et là où Jhesu Crist juna XL jours et XL nuis sanz boire et sanz manger.

^[25] Là est une eglise en la·quelle nous celebrames et preschames aus Crestiens qui avec nous estoient venus et aus hermites qui là demouroient, et ces hermites nous monstre-
rent moult de sains lieux où et comme Nostre Seigneur y fu.

^[26] Il nous menerent à un tres_hault mont et moult penible à monter, sus le·quel mont le deable mist Jhesu Crist et lui monstra tous les regnes du monde et le tampta, comme dit l'Evangille. ^[27] Et certes c'est un lieu moult convenable à_tamptation de convoitise, car le mont de li est si desert que on n'i_treuve rien de bien ne de plaisance

en ly, mais on voit tout environ, tant comme veue se puet estendre, le plus plantieu et le plus delitable paÿs que corpz de homme* puet ymaginer : ^[28] car c'est le paÿs que Dieux promist à son peupple, le plus habondant de tous biens et meilleur du monde.

^[29] Au pié de* celle montaigne est celle tres_belle plaine qui de tous biens est plaine, le flueve de Jordane, les plains de Jerico qui ont fontaines, rivieres et courtieulx comme un paradiz ; là sont les terres là où* on fait le chucre. ^[30] De celle vallee dit Salemon in *Canticis canticorum* que ce est la plantacion des roses de Jerico, pour ce que tant y fait delitable.

^[31] De celle montaigne veismes les lieux de Sodome et de Gomorre et des autres citéz que Diex confondi par feu et soulfhre plouvant dou chiel, et les ardy pour les granz pechiez des gens qui y habitoient, et veismes la Meir Morte, que on appelle la Mer Malotte, la Meir Mauditte.

^[24] ou *ABCE* au *F* - tampta *ACEF* cuida tempter *B* - J.C. *ABCE* II *F* - et sanz *ACEF* ne s. *B*

^[25] et preschames *om. EF* - qui là ... hermites *rép. C* - comme N.S. y fu *AB* comment y fu N.S. *CEF*

^[26] à un *ABC* en ung *EF* - le deable, *B add. interl.* - penible *AB* peneux *CEF*

^[27] si *ACF om. B* de si *E* - n' *om. F* - on *ABCE* en *F* - plantieu (*plantureux BEF*) *ABEF* plantureux *C* - et *om. F* - corpz de homme *AB* cuer *CEF* - puet *ACEF* puisse *B*

^[28] et, *CEF add. le* - du monde *ABC* qui soit ou monde *EF*

^[29] Au (*Ou E*) pié de *CDEF* Après *AB* - de Jordane *ABC[D]E* Jourdan *F* - où *om. A*

^[30] *Canticis ABD Cantica CEF*

^[31] veismes les lieux de *ABC[D]E* venismes au lieu *F* - et (*om. C[D]*) de Gomorre *C[D]EF* et de Gonnorre *A* et Gorrorme *B* - par feu *ABCD* par le feu *EF* - soulfhre, *B add. puant* - les ardy *ABCD* les autres ardy *EF* - Malotte *AB* Maudite *C* Malaite *EF*

^[32] Inde eciam vidimus Ildracco quod est de petra deserti ad montem filie Syon ubi vero fuit temptatio cantavimus et predicavimus Evangelium. ^[33] Inde vero XX miliare ascendimus in Jherusalem per viam per quam Christus ascendit ad Passionem.

^[34] Vadens et veniens in Bethaniam que est III miliario a Jherusalem invenimus autem primo locum ubi Martha occurrit Jhesu in Bethaniam et postea invenimus in Bethania domum Lazari. ^[35] Et sepulchrum est ibi unde vocavit eum Dominus et cantavimus Evangelium et predicavimus de Lazaro.

^[36] Inde venimus unum miliarem in Betfage juxta montem Oliveti et invenimus locum ficulnee que aruit ad preceptum Dominum. ^[37] Et locum ubi misit duos discipulos in Jherusalem pro asina.

^[38] Inde venimus ad montem Oliveti et invenimus locum in cacumine montis ipsius et ascensionis Christi et multa alia mirabilia et ibi prope alium montem quem appellant Galileam. ^[39] Et dicunt quod ille est mons de quo intelligitur Evangelium ubi duodecim « discipuli abierunt in Galileam in montem etcetera » non quod mons sit in Galilea sed in Judea, sed quia mons ipse appellatur Galilea ; alii dicunt hoc fuisse montem Thabor qui est vere in Galilea.

^[32] eciam *om.* BV - ubi vero XW ibi vero ubi BV

^[33] XX m. B^R *add. interl. après* ascendimus

^[34] que est ... Bethania *om.* W - in X extra BV

^[34] est ibi X ejus WBV

^[36] Inde XBV unde W - unum miliarem *manq.* BV

^[37] discipulos, W *add.* suos

^[38] venimus, B^R *add. interl.* I m. - locum ... Christi XW in cacumine montis Oliveti locum et petram adscensionis Christi BV

^[39] Evangelium ubi duodecim XW undecim BV - etcetera *om.* W - ipse, W *add.* mons - hoc WBV hunc X

^[32] En celi lieu là_où Jhesu Crist fu tamptez, chantasmes et preschames l'Evangille de la temptation Nostre Seigneur. ^[33] De celi lieu à XX milles, venismes vers Jherusalem par la voie* par la·quelle Nostre Seigneur entra en Jherusalem le Jour de Palmes, comme dit l'Evangille.

^[34] Si venismes en Bethanie, qui est à III milles de Jherusalem : s'y trouvasmes au dehors de Bethanie le lieu ouquel Marthe vint à_l'encontre Nostre Seigneur, et puis en Bethanie le lieu et le maison Lanzarus*, le frere Marthe et Sainte Marie Magdalaine. ^[35] Et trouvasmes le sepulcre ouquel Lazarus avoit jut mors et enterréz IIII jours* quant Jhesu Crist le appella et ressussita, et là chantames et preschames l'Evangille Lazarus de Bethanie.

^[36] À une mille venismes en Bethfaigé, qui est d'encoste le mont Olivet, et trouvasmes le lieu dou figuier que Dieux maudist et qui tantost, à_la maudisson Jhesu Crist, secha. ^[37] Et veismes aussi le lieu là_où Nostre Seigneur envoya ses disciples II en Jherusalem pour le anesse et son faunet* querre.

^[38] Et de là venimes ou mont Olivet et là d'encoste un autre mont que on appelle Gallillee. ^[39] Et dient pluseurs que c'est le mont dont parole l'Evangille, que : « les XI disciples* s'en alerent en Galilee en une montaingne » que Jhesu Crist leur avoit enseingnez et dit ; celi mons a non Galilee et ne siet mie en Galilee, mais est* Judee ; aucun autre dient que l'Evangille doit estre entendue dou mont de Tabour, qui vraiment est en Galilee.

^[32] En *ACF* Et on *B* Et en *E* - Jhesu Crist *ACEF* Dieu *B*

^[33] par la voie *BCEF* la voie *A* - Seigneur *A* Sires *BC*

^[34] en *B*. *ACEF* en la *B*. *B*, *C* *add.* venimes *biffé* - trouvasmes *ACEF* trouva *B* - ouquel *ABCDE* auquel *F* - encontre *AB* encontre de *CDEF* - *L* *ABDEF* du ladre *C* - Marthe, *main 2 A* *add. interl.*

^[35] *L*. *ABEF* le ladre *C* - jut *AB* esté *CDEF* - enterréz, *B* *add.* et mis - *IIII* *ACEF* *III* *B* - *J.C.* *ABCD* *N.S.* *EF* - le *ACDEF* l'en *B* - appella et *om.* *CDEF* - (*BEF* *add.* de) Lazarus *ABEF* du ladre *C*

^[36] mille *ABCE* millier *F* - est *om.* *C* - d'encoste *AB* encoste *CDEF* - Olivet *AB* d'O. *CEF* - qui *om.* *EF* - à la *ACDEF* en la *B* - *J.C.* *om.* *B* ; *BF* *add.* celuy (le·dit *F*) figuier

^[37] aussi le lieu *ABD* le lieu aussi *CEF* - son faunet *ACEF* l'anon *B* - querre *om.* *CEF*

^[38] ou *AC* au *BEF* - Olivet *AB* d'O. *CEF* - et là *ABC* et de là *EF*

^[39] *XI* *ABC* *XII* *EF* - avoit *om.* *EF* - enseingnez *A* assegne *BCEF* - et ne siet mie en Galilee *AB* *om.* *C* ce ne sont mie en Galilee *EF* - est *J.* *AB* en *J.* *CEF*

^[40] Descendentes autem de monte Oliveti venimus in locum ubi Jhesus « videns civitatem flevit super illam etc. » et ibi accepimus ramos olivarum benedicentes et dantes omnibus et descendimus per viam per quam descendit Christus cum processione in Die Olivarum, ^[41] et venimus ad Portam Auream per quam intravit Dominus cum processione, que porta est ad pedes templi.

^[42] Deinde ascendentes in civitatem ut iremus in Betleem ^[43] exivimus extra civitatem in montem Syon et invenimus extra civitatem fontem Rogel ubi fuit ortus regius, ^[44] ubi Adonias filius Agith fecit convivium cum vellet regnare.

^[45] Inde procedentes per viam per quam venerunt Magi versus Betleem invenimus locum ubi Stella apparuit eis et ibi est ecclesia in memoria Stelle.

^[46] Inde venimus ad IIII milia martires ubi transportavit eos leo, et est ibi monasterium pulchrum ubi habitant monachi Sarracenorum. ^[47] Inde venimus in mediam viam inter Jherusalem et Betleem locum unum miliare Helie. ^[48] Inde venimus II miliaria ad sepulchrum Rachelis juxta viam Efrate, quod sepulchrum quam nobile et quam antiquum sit ipsum opus testatur.

^[40] illam, X *add.* etcetera - benedicentes ... olivarum *om.* V

^[42] iremus, B^R *add. interl.* VI m.

^[43] civitatem *om.* W - extra ... extra XW juxta ... juxta BV

^[45] apparuit XW reapparuit BV

^[46] venimus BV invenimus XW

^[47] unum miliare XW III m. B^R *add. interl. après* Inde

^[48] II miliaria B^R *add. interl. après* Inde - et *om.* X

^[40] Quant descendimes du mont Olivet nous presismes rainseaulx* d'oliviers et de palmes, si les beneismes et partismies à tous, et ainsi descendimes vers Jherusalem par celle voie par laquelle Nostre Seigneur s'en_vint à_la_passion comme dit est, ^[41] et entrames en Jherusalem par la Porte d'Or, par laquelle Nostre Seigneur entra, et celle porte est au piet dou temple.

^[42] Lors entrames en la Sainte Cité pour passer oultre en Bethleem. ^[43] Quant fumes passé la Sainte Cité et le mont de Syon nous trovames hors de la cité la* fontaine Rogel, là où jadiz dou tamps David soloit estre le courtil royal. ^[44] Là fu ce que Adonias, li aines filz David, donna à mengier aus enffanz du roy et aus grans de la court excepté Salmon et II ou III de l'estroit conseil son père, et là se fist Adonias couronner sanz le sceu de son pere le roy David.

^[45] De_là nous en alames par la voie par laquelle les III Roys vinrent en Bethleem pour aourer Nostre Seigneur ; si trovames le lieu là où premiers leur apparut l'Estoille, et là est une belle eglise en la memoire de l'Estoille.

^[46] De la venismes aux III milz martirs*, et là est une belle abbeye de moisnes sarrasins de la loy Mahomet. ^[47] De là venismes au lieu là où demouroit Helie le Prophette, et est droit en my voie entre Jherusalem et Bethleem. ^[48] De là à II milles venismes au sepulcre Rachel, qui est d'encoste la voie par laquelle on va en Enfrata*, et est celi sepulcre tres nobles et tres anchiens, comme encores pert à l'ouvrage.

^[40] Quant, *CEF add.* nous - Olivet *A* de *O*. *BCEF* - rainseaulx *A* ramseaulx *BC* reussiaulx *EF* - par laquelle *ABCE* laquelle *F* - si les *A* et *B* et les *CEF*

^[41] est *rép.* *B* - au *ABC* ou *E* du *F*

^[42] en *B.*, en Jherusalem *biffé C*

^[43] passé, *F add.* en - la fontaine Rogel *AB* la f. Rouge *C* à la f. Roge *EF*, *EF reprise* - dou tamps David soloit estre *AB* souloit estre du temps (temple *EF*) David *CEF*

^[44] *BCEF add.* Et - conseil (*F add.* de) son pere, *B add.* le roy David

^[45] en *om.* *CEF* - par la v. *ACEF* par v. *B* - aourer, *C[D]EF add.* la naissance - le lieu *om.* *F* - là est *ABCDE* ja eust *F*

^[46] milz *om.* *EF* - belle *om.* *B*

^[47] au *AB* ou *CEF* - droit *om.* *CEF* - en my (emmy *BEF*) *ABEF* à mi *C*

^[48] milles *ABCF* amilles *E* - Enfrata (*Eff- B*) *AB* Eufrate *CEF* - à *om.* *F*

^[49] Inde venimus ad campum cicerum ubi nichil nascitur nec fit nisi lapilli parvi ad modum cicerum. ^[50] Dicunt quod cum Christus transiret inde et quereret a labore seminante cicera dicens : « Quid seminas ? » ille ex derisione respondit : « Semino lapides », Christus dixit : « Et lapides recolliges ! » ; ex tunc, ut dicitur, nichil ibi nascitur nisi dicti lapilli.

V. De Bethleem

^[1] Inde venimus in Betleem civitatem parvulam ubi natus est parvulus ille magnus. ^[2] Ibi invenimus pulcherrimam ecclesiam Domine nostre et in ecclesia diversorium, ^[3] quod erat via stricta ubi ex parte una erat presepe ubi posuerunt Dominum et ex alia parte vie erat quasi quedam cripta et antrum pauperum, et ibi habitabant stricte,

^[49] ubi ... cicerum *om.* W - parvi X parvuli BV

^[50] ex derisione BV *om.* XW - dicitur XW dicunt BV - nisi dicti lapilli *manq.* BV

V. De Bethleem

^[2] Ibi XW Ubi BV

^[49] De là venismes à la campaingne de siches, là où riens ne croist fors petites pierrettes* à manere de ciches. ^[50] De celi camp dient les gens du paÿs que Nostre Seigneur passoit une fois par là, sy demanda à ceulz qui là semoient ciches quelle chose c'estoit que il semoient, et il respondirent en gabant* que il semoient pierrettes, dont respondi Jhesu Crist : « Pierrettes en recueillerez ! » ; et de celle heure en avant n'y crut onques autre chose que telles pierrettes.

V. De Bethleem

^[1] Après le camp de siches passé venismes en Bethleem, la petite cité en laquelle fu neiz celli petis enfes qu'i n'a grigneur ne parail, Jhesu Crist, li benois Filz de Dieu. ^[2] Et là trouvasmes tres_belle* eglise de Nostre Dame, et en l'eglise ce diversoire ens ouquel acoucha et enffanta la glorieuse Verge. ^[3] Et est une estroite voie qui à l'un leiz* est la creche aus buefs et aus asnes, en laquelle Nostre Dame coucha son benoit Filz, et à_l'autre leiz de la voie est une croute, une caveure* qui y fu faicte pour les povres herbergier, et en celle jut Nostre Dame.

^[49] siches *ABCE* eschielles *F* - pierrettes *A* pierres *BCEF* - à m. *ACE* en m. *BF*

^[50] *F* *add.* et - celi *AB* ce *CEF* - demanda, *C* *add.* une fois - quelle chose *ABEF* que *C* - gabant, *BF* *add.* ou (et *F*) mocquant - que il semoient *AB* que c'estoient *CEF* - pierrettes *A* pierres *BCEF* - respondi *J. C.* *AB* *J. C.* respondi *CEF* - pierrettes *A* (*CEF* *add.* et) pierres *BCEF* - recueillerez *ABEF* recueillies *C* - de (des *C*) celle heure *ABC* de celle *E* de là *F* - onques *om.* *CEF* - telles *om.* *CEF* - pierrettes *A* pierres *BCEF*

V. De Bethleem

De Bethleem (*C* *add.* .v.) *BCE* De la cité de Bethleem où Nostre Seigneur fut né et de plusieurs autres païs *A* *Cy* nous racompte de Bethleem *F* (*chapitre fragmentaire dans le ms. D*)

^[1] qui, *C* *add.* nasqui - n'a *ABEF* n'a ne *C* - *J. C.* *ABCE* c'est *J. C.* *F*

^[2] tres *AB* une *CE* une tres *F* - et *om.* *F* - et enffanta *om.* *EF* - *V.*, *F* *add.* Marie

^[3] (*F* *add.* des) leiz *ACEF* costé *B* - est *ABC* a *F* *om.* *E* - la creche *AB* la menjouere *C* la (*om.* *F*) creche, la mignore *EF* - coucha *ACEF* acoucha de *B* - leiz *ACEF* costé *B[D]* - une croute, une caveure *A* une croute, une caverne *B* une caverne, une croute *C[D]EF* - faicte *om.* *CEF* - en celle *ACDEF* en laquelle *B*

^[4] et ibi est altare ubi peperit Domina nostra, ibi predicantes et celebrantes et populum communicantes.

^[5] Post missarum solempnia invenimus in presepio pulcherrimus infantem filium pauperule christiane que habitabat juxta ecclesiam et in eo letantes adoravimus Christum natum et ad modum Magorum parvulo dantes munera reddidimus matri.

^[6] Inde descendimus ad locum pastorum qui erant in regione eadem in tercio miliario a Betleem ;

^[7] ibi est in memoria pastorum maxima ruina ecclesiarum que fuerunt ibi edificate.

^[8] Juxta II miliaria ibi est viculus vel casale prophetarum qui occurrerunt Helie et Heliseo et « hodie – dixerunt – tolletur Dominus tuus a te ».

^[9] Inde ascendentes per viam que ducit in Betleem per viam per quam venerunt pastores ^[10] et per quam ascendit Joseph cum Maria uxore pregnante invenimus prope Betleem locum ubi Maria et Joseph quieverunt fessi et sitibundi. Ibi ostenderunt nobis puteum quem dicebant excrevisse usque ad summum et dedisse potum Virgini pregnanti et Suo sponso.

^[3] cripta XWV grotta B - et ibi XW ubi BV - nostram BVX meam W

^[4] ubi WBV ibi X - predicantes et celebrantes XW celebrantes et predicantes BV

^[6] descendimus, B^R *add. interl.* III m.

^[7] ibi XW ubi BV

^[8] Juxta ... est X Ibi juxta duo milia est W Ibi juxta est BV - hodie dixerunt XW dixerunt hodie BV

^[9] Inde XW Unde BV

^[10] per, W *add. viam* - invenimus XW et invenimus BV, B^R *add. interl.* I m. - Ibi XW Ubi BV - excrevisse, BV *add. aquam*

^[4] Et droit en celi lieu là_où Nostre Dame enffanta est un autel sur le·quel nous chan-
tames une messe et acumeniames tous ceulz qui avec nous estoient, et preschames de
la Nativité Nostre Seigneur. ^[5] Et après la messe chantee trouvasmes en la creche un
tres_bel enffant*, fieulx de une povre crestienne qui là demouroit d'encoste l'eglise, et
à l'onneur et à la ramembrance de la naissance Nostre Seigneur aourames Jhesu Crist
en celi enffançonnet, et feismes nostre offrande à la ramembrance des III rois, et avec
ses offrandes le rendimes à_sa mere.

^[6] De Bethleem de là descendimes jusques à III milles au lieu là où li angle
apparut et anoncha la Nativité de Dieu aus pasteurs qui estoient en celle region, comme
dit l'Evangille ; ^[7] là est encores grant memorial des pasteurs, grant ruisne de pluseurs
eglises qui là furent jadis faittes en la memoire des pasteurs*.

^[8] De cellui lieu à II milles est le hamelet des prophetes qui vinrent à l'encontre
de Helye et de Helisee, et dirent à Helisee : « Au·jour·de·huy sera Helye, ton seigneur,
ravy et osté de toy ».

^[9] De là montames par la voie qui va en Bethleem, par laquelle vinrent les pas-
teurs aourer Nostre Seigneur ; ^[10] et trouvasmes assez près de Bethleem un puich d'en-
coste le·quel Marie et Joseph se reposerent quant il vinrent en Bethleem, et dient les
gens du paÿs que pour administrer à boire à Nostre Dame et à Joseph, qui de_long
voiaige furent lassé et travaillet, l'eaue crut jusques au bort du puis, sique il em_porrent
puicher à_la main.

^[4] et a. *ABEF* à laquelle a. *C* [*om. D*]

^[5] chantee *om. BEF* - creche *ABCEF* crebbe *D* - enffant *AB* enffançonnet *C[D]EF* - d'encoste
ABE de coste *CF* - ramembrance *AB[D]EF* reverence *C* - la naissance *om. CEF* - enffançonnet *ACEF*
enfant *B* - à (en *EF*) la ramembrance (*CE add.* de l'offrande) *ACEF* en la reverence *B*

^[6] de là *om. CEF* - au lieu *om. CEF*

^[6-7] qui estoient ... pasteurs *om. F*

^[7] memorial *A* memoire *BCE* - ruisne *ABE* tremues *C* rames *F* - furent jadis *AB* iadis fu-
rent *C[D]EF* - des pasteurs *AB* des lieux *C[D]EF*

^[8] à l'encontre *ABC[D]E* en la contree *F* - sera Helye *ACDEF* sera *B*

^[10] assez près *ACDEF* assez bien près *B* - de, *C add.* la *biffé* - lequel *om. B* - bort *ABEF* bout *C*

^[11] Inde reascendentes in Betleem usque ad locum nativitatis invenimus juxta ecclesiam Domine nostre palacium ubi beatus Jeronimus transtulit libros et sedem ubi sedebat et locum dormicionis sancte Paule.

^[12] Inde redeutes ut iremus ad domum Zacharie qui habitabat extra Jherusalem per tria miliaria ^[13] invenimus primo locum ubi Elizabet occurrit Marie et exultavit infans in utero ejus.

^[14] Postea invenimus locum Zacharie et ibi prope ad terciam unius miliare domum Elizabeth et in medio currit rivulus a fonte pulcherrimo ubi frequenter quiescebant et colloquebantur Elizabet et Maria pregnantes ; ibi eciam invenimus locum beati Johannis Baptiste. ^[15] Inde redeutes versus Jherusalem invenimus locum ubi fuit incisa arbor magna ex qua factum est lignum Crucis. ^[15a] Inde eutes Jherusalem per viam illam unde descendebat eunuchus Candacis regine quem baptizavit Philippus invenimus viam per quam ibat in curru legens Ysaia.

^[16] Venientes autem in Jherusalem ut compleremus desiderium nostrum de visitatione Sepulcri iterum ascendimus in montem Syon ubi cenavit Christus cum discipulis suis et lavit pedes eorum. ^[17] Inde descendimus per viam per quam descendit Christus post cenam ut iret ad ortum. ^[18] Et venimus ad aquas Siloe ubi secatus est Ysaia ad quem locum misit Deus cecum natum.

^[11] Jeronimus WBV Johannes X – dormicionis WBV dormitacionis X

^[12] Inde, B^R *add. interl.* II m.

^[14] rivulus WBV regulus X, rivulus *margin.* - eciam WBV et X – locum, W *add.* ubi locum

^[15] redeutes, B^R *add. interl.* II m.

^[15a] illam *om.* W

^[18] secatus est XW fuit secatus BV - Deus WV Deo XB - cecum WBV secum W

^[11] De là venismes en Bethleem et trouvasmes d'encoste l'eglise Nostre Dame le palais là où Sains Geromes translata la Bible et la chaire en laquelle il sist et le sepulcre* Sainte Paulle.

^[12] De là retournasmes-nous pour venir à la maison Zaharie, le pere Saint Jehan Baptiste, qui habitoit à III milles* hors de Jherusalem. ^[13] Et trouvasmes premiers le lieu ens ouquel Sainte Elizabeth vint à l'encontre de Sainte Marie* et là où ellez se entresaluerent*, et se resiouy Saint Jehan Baptiste ou ventre de sa mere, comme dist l'Evangille.

^[14] De là venismes* au lieu Zakarie, et assez près de là, ainsi que le tiers de une mille, trovames la maison Sainte Elizabeth et en la moyenne cueurt un ruissellet descendant de une tres_belle fontaine, sur lequel* souvent se reposoient et parloient ensemble la Verge Marie et Sainte Elizabeth toutes II encheintes.^[15] De là retournasmes-nous vers Jherusalem, et trouvasmes le leu où fu coppez le grant arbre dont fu faite la Sainte Croix.

^[16] De là venismes en Jherusalem et el mont de Syon, où Nostre Seigneur fist la chesne à ses disciples et lava leurs piez*. ^[17] Puis alasmes tout le chemin que Nostre Seigneur ala après la chesne pour venir au courtil ouquel il fist ses orisonz à Dieu le Père, et là où il fu prins des Juys. ^[18] Si venismes as yaues de Siloé, là où Yzahies fu awullez et aus quelles Jhesu Crist envoya l'aveulle après que il l'avoit sanné*.

^[11] en *ABCDF* à *E* - Bethleem *EF* *add.* la cité - d'encoste *AB* de coste *CD* de ceste *EF* - il sist et le sepulcre *AB* il sist et la sepulture *C[D]* il fist la sepulture *EF*

^[12] à la *A* en la *BCDEF* - III m. *A* II m. *BCDEF*

^[13] le lieu ens (*om. CEF*) *ACEF om. B* - S.M. *BCDEF* N.D. *A* - entresaluerent *BCEF* entrebaiserent *A*

^[14] lieu, *CEF add.* de - assez *AB* aussi *CD* ainsi *EF* - ainsi que *A* que *B* comme *CEF* - mille *ABC* millier *EF* - Sainte *ABC* de (*F add. la*) *S. EF* - sur *ABCE* en *F* - souvent *ACEF om. B* - parloient ensemble *AB* ensemble parloient *CEF* - toutes II *AC[D]EF* toutes ces II *B*

^[15] là *om. B*

^[16] *F add.* Et - el *A* ou *BCDEF* - lava leurs *AB* leur lava les *CDEF*

^[17] venir *ABDEF* veoir *C* - Dieu *rép. D* (Dieu Diex)

^[18] awulléz *A* emblés *B* à un les *CEF* à un costé *D* - et ausquelles *ABCDE* en laquelle *F* - l'aveulle *AB* la manne *CD* le maule *EF*

^[19] Inde transivimus torrentem Cedron qui est in valle Josaphat et currit inter montem Oliveti et Jherusalem. ^[20] Inde descendentes per vallem Josaphat venimus ad locum ubi erat ortus in quem introivit Jhesus, et ibi invenimus locum ubi oravit Jhesus et ubi captus fuit ^[21] juxta ortum et nunc dicitur campus Florum, ibi juxta est sepulchrum Virginis in medio valle Josaphat. ^[22] Ibi vero in valle Josaphat considerantes locum Judicii inter montem Oliveti et montem Calvarie sedimus flentes et trementes expectantes Judicium, conferentes autem ubi resident in alto justissimus Judex ^[23] et ubi esset ad dextram et ad sinistram, et eligimus ex tunc mansionem ad dextram et quilibet signavit ibi lapidem in testimonium : ego autem erexi et signavi ibi lapidem in testimonium et accepi locum ad dexteram pro me et pro omnibus qui a me verbum Dei audierant qui perseverarent in fide et veritate Evangelii ; et sic signavi lapidem sub invocacione multorum fidelium qui presentes flebant. Inde intravimus in sepulcrum pulcherrimum Virginis quod Sarraceni cum multis luminaribus et magna reverencia custodiunt et ibi cantantes et celebrantes et populum communicantes et predicantes quievimus. ^[24] Inde exeuntes invenimus juxta dictum locum campum ubi fuit lapidatus beatus Stephanus, et ascendentes per viam per quam eiecerunt eum extra civitatem cum lapidibus.

^[25] Intravimus in Jherusalem per portam Sabbatorum et invenimus ecclesiam sancte Anne matris Domine. Ibi ostenderunt locum ubi affirmant vere quod fuit nata beata Virgo Maria et ibi juxta sepulta est beata Anna mater Ejus ; ibi prope invenimus Probaticam Piscinam. ^[26] Ascendentes autem invenimus domum Herodis et ibi prope domum Pilati, ubi vidimus Licostraton et locum ubi fuit judicatus Dominus et locum ubi stetit in platea populus ante palacium cum exivit ad eos Pylatus.

^[19] transivimus torrentem BV trans torrentem XW

^[20] descendentes XW adscendentes BV

^[21] Virginis, B^R *add. interl.* vacuum

^[22] montem WBV montes X - montem Calvarie XBV Calvarie W

^[23] et ad ... et *om.* V - sub WBV pro X - fidelium *om.* W - et predicantes *manq.* BV

^[24] et *om.* X

^[25] ostenderunt XW ostendunt BV - affirmant XBV affirmavit W

^[26] ibi *om.* W

^[19] Puis passames le ruissel de Cedron qui cueurt parmy le vallee de Jozaphat, entre Jherusalem et le mont Olivet. ^[20] Puis venismes au courtil sus·dit et là trouvasmes le lieu là où Nostre Seigneur fist ses orison, comme dit est. ^[21] Assez prés de là est une campagne que on nomme maintenant le Camp des Flors, et là d'encoste est le sepulcre de la benoïtte Verge Marie droit en la moyenne de la vallee de Jozaphat, et gardent les Sarrasins cellui sepulcre à grant reverence et à moult grant lumineaire ; là preschames-nous et chantasmes messe et acumeniames toute nostre compaignie. ^[22] En celluy Camp de Flours nous assesimes nous et reposames contemplant et considerant le lieu dou Val de Jozaphat entre le mont de Calvaire et le mont Olivet, ouquel lieu, comme dient aucun docteur, Nostre Seigneur venra au Jugement en la fin dou monde. ^[23] Si priasmes à Dieu que à cellui destroit Jugement il nous vausist asseigner lieu à sa_dextre, avec ses elseux.

^[24] Assez prés* du sepulcre veismes le lieu où fut lappidez Saint Estenne, le premier martir.

^[25] Et de là retournames en Jherusalem et venismes à l'eglise Sainte Anne, la mere Nostre Dame ; là nous fu monsté le lieu ouquel dient que vraiment Nostre Dame fu nee, et là d'encoste fu enterree Sainte Anne sus·ditte. ^[26] Puis alames à la maison qui fu Herodes et puis à la maison Pillatte : là veismes-nous Licostraton, le lieu où fu jugez Jhesu Crist.

^[19] cueurt *ABCD*F couroit *E* - Olivet *om. C*

^[20] fist *ABDEF* sist *C*

^[21] une, *B add.* montangne *biffé* - d'encoste *AB* de coste *CEF* - lumineaire, *B add.* et - preschames-nous et chantasmes messe *ABC* chantasmes-nous messe et preschames *EF*

^[22] celui *om. F* - assesimes nous et *A* seismes et *B* asseismes et nous *CEF* - Olivet *ABE* d'Olivet *CF* - ouquel *ABCE* auquel *F* - au Jugement *ABEF* au jour du Jugement *C*

^[23] destroit Jugement *ACEF* jour *B*

^[24] Assez prés *AB* Après prés *C* Après *EF* - du sepulcre veismes *AB* du sepulcre Nostre Dame veismes *C* veismes du sepulcre N.D. *EF*

^[25] la *om. CEF* - N.D. *ABC* de N.D. *EF* - dient *AEF* ilz dient *BC* - que vraiment *AB* vraiment que *C[D]EF* - fu nee *ABEF* y fu nee *C[D]* - d'encoste *AB* de coste *C* encoste *EF*

^[26] qui fu ... maison *om. C[D]EF* - Herodes *A* à H. *B* - et *A om. B* - là *AB* et là *CEF* - Licostraton *ABC* la constraccion *EF*

^[27] Ascendentes autem per viam per quam ascendit Christus « bajulans sibi crucem » invenimus locum ubi dixit filie Jherusalem « Nolite flere super me ». Ibi ostenderunt locum tramorticionis Domine nostre cum sequeretur Filium portantem Crucem, et ibi juxta viam ostendunt domum in memoriale locum. ^[28] Ibi ostendunt locum ubi subsistit cum Cruce et fessus quievit paululum ; inde per transversum est via que venit ad civitatem ubi occurrerunt Symoni Cirenensi venienti de villa ut tolleret Crucem Jhesu. Ibi juxta est locus qui fuit fratrum minorum. ^[29] Ascendentes autem per viam in directe ubi ascendit Christus invenimus locum ubi dicunt quod Helena probavit et discrevit Crucem Dominum a crucibus latronum signo resurrectionis mortui .

VI. De Sepulcro Domini

^[1] Inde procedentes intravimus ecclesiam seu locum Sepulchri ; est autem ecclesia maxima que continet montem Calvarie et locum Sepulcri.

^[2] Ascendentes autem ad montem Calvarie in loco ubi crucifixus est Dominus invenimus locum ubi in saxo fixum fuit lignum Crucis, et ibi juxta ymago est Crucifixi opere musayco* tenens faciem ad occidentem sicut fuit crucifixus Dominus.

^[27] ostenderunt X ostendunt WBV - et ibi ... locum XW et ostendunt locum et memoriale ubi corrui. Ibi juxta viam ostendunt domum Jude et memoriale BV

^[28] subsistit, WBV *add.* Christus

VI. De Sepulcro Domini

^[1-2] et locum ... Calvarie *om.* W

^[2] juxta ymago est W juxta est ymago X juxta ymaginem crucifixi BV - tenens XWV tenentem B

^[27] De là montasmes par la voie par la· quelle Jhesu Crist ala à la Passion portans la Croix sur ses benoites espaulles ; en celle voie nous fu monsté le lieu ouquel Nostre Dame chey en palmisons ainsi que Elle sievoit son benoit Filz : là est encores une maison en memoire de_cē. ^[28] D'encoste ceste voie nous fu monsté le lieu là où Nostre Seigneur, laissez d'aler et de Sa Croix porter, se reposa un pou ; assez près de_là est une maison de Cordeliers. ^[29] En ceste* voie nous fu monsté le lieu ouquel Sainte Heleine, mere Constantin, examina les III crois que elle avoit trouvees et recongnut la Sainte Croix Nostre Seigneur par le miracle de un mort ressuscité.

VI. Du Sepulcre Nostre Seigneur

^[1] Tous ces sains lieux visitez, nous entrames en l'eglise du Saint Sepulcre, qui est une tres_grant eglise, si que le mont de Calvaire et le Saint Sepulcre y sont contenuz dedens. ^[2] Si montames le mont de Calvaire, au lieu où fu crucefiez Nostre Seigneur, et trouvasmes le lieu où la Croix fut fichée et cuingnée avec une grande pierre ; et là d'encoste est l'imaige du Crucefis, et atourne le viaire vers occident, ainsi que Nostre Seigneur fu crucifiées.

^[27] montasmes *AB* montaigne *CEF* - ala à la *AB* ala à *C* à la *EF* - voie *om.* *EF* - en palmisons *AC[D]EF* paulmee *B* - sievoit *ABCF* fuioit *E* - une maison *rép.* *F*

^[28] D'encoste *AB* De coste *CEF* - lasséz *AB* fu laissez *CEF* - porter, *C add.* et - de là, *mains 2 A add. interl.*

^[29] ceste *BC* ce *A* celle *EF* - Constantin *ABEF* de Constantin empereur de Romme *C* - recongnut *ABCE* recongnent *F*

VI. Du Sepulcre Nostre Seigneur

Du Sepulcre Nostre Seigneur (*CD add. .vj.*) *BC[D]E* Du Saint Sepulcre Nostre Seigneur, du mont de Calvaire et de plusieurs autres sains lieux en Jherusalem et dehors *A* Cy dit du Sepulcre Nostre Seigneur *F* (*chapitre fragmentaire dans le ms. D*)

^[1] *B add.* Adonc

^[2] et là *ABCD* là *EF* - d'encoste *ABCDE* en coste *F* - l'imaige du Crucefis *ABC* le Crucifilx *EF* (*E biffe l'ouvrage ?*) - et atourne ... crucifiées^[D] *om.* *EF* - viaire *AC* visage *B*

^[3] Et ad pedes saxi ubi erat infixata Crux stacio beate Marie Virginis et beati Johannis Evangeliste qui stabant juxta Crucem respicientes ad orientem et ad faciem Christi. ^[4] Ibi est locus tante devocionis quod si quis non fleret compassione Filii clamantis et morientis in Cruce, flere cogitur compassione Matris flentis ad pedes Crucis Christi morientis pro nobis.

^[5] O anima mea, o anima peccatoris hominis, quomodo postea potuisti vivificare et gubernare corpus tante corrupcionis et tante contradictionis? ^[6] Quare non factus es michi dolor mortis dolor compassionis? Si nunc fuisset devotus ut credebam dolore vel gaudio mori potui de contemplatione tanti desiderii.

^[8] Circumspiciens autem sollicite si vere viderem Dominum meum oculis corporeis vidi locum Crucifixionis et saxum concisum a summo usque deorsum et partem columpne subtus ad quam flagellatus est Dominus, ^[9] que sustentabat lapidem altaris deorsum prope stacionem ubi Mater et Virgo plorabat.

^[3] Evangeliste *om.* BV

^[4] compassione WBV passione X

^[5] peccatoris WBV peccatorum X

^[6] non WBV noster X

^[8] oculis corporeis XW oculis corporis pendentem in cruce non vidi nisi oculis fidei; oculis autem corporis BV

^[3] Au pié de celle pierre où fu fichée la Croix, comme dit est, est la_stacion Nostre Dame et Saint Jehan Evangelliste, qui estoient d'encoste la Croix regardant vers orient. ^[4] Celi lieux du crucefiement Nostre Seigneur est un lieu de si tres_grant devotion que se aucuns Crestiens ne fondesist en larmes pour la_compassion dou Filz de Dieu criant et morant pour nous, si seroit-il constrains de plourer pour la compassion de Sa benoite Mere plourant et dementant au pié de la Croix Son benoit Filz morant pour nous.

^[5] O ame de homme pecheur*, comment pues-tu à celle heure gouverner ne rendre vie à_corps de si grant corruption, de si_grant contradiction ? ^[6] O tu douleur de compassion*, pour·quoi ne me fu-tu douleur de mort ? Se à_celle heure euisse esté devos si comme je cuidois, mourir y peusse de douleur ou de joye et de contemplacion de si_grant desirier à emplir*.

^[7] De cellui lieu regarday environ*, si vy tant de sains lieux qu'il n'est ame nee crestienne qui n'y fust meus à_devotion. ^[8] Je y vy le lieu de la crucifixion Nostre Seigneur, la pierre qui de mont en aval toute se defendi* en l'eure de la mort Nostre Seigneur, une partie de la coulompne à laquelle Jhesu Crist fu loyé et batuz, ^[9] et ceste partie de la coulompne soustenoit une pierre d'autel assez près de la stacion Nostre Dame, là où elle estoit et ploroit devant son precieux Filz pendant pour nous en la Croix.

^[3] Au *ABC* Ou *EF* - la stacion *AB* l'astencion *C* l'ascencion *EF* - estoient *ABC* estoit *EF* - d'encoste *ABCE* de coste *F* - regardant *A* regardoient *B om. CEF*

^[4] si tres *AC* si *BE om. F* - fondesist *AC* fondist *BEF* - pour nous *om. EF* - si seroit-il ... plourer *rép. B* - pour la compassion de sa (la *E*) benoite *AC[D]EF* pour sa benoite *B* - dementant *AC[D]E* gemissant *B* lamentant *F*

^[5] O ame de homme *AB* O nulle ame d'homme *CO* nulle ame, o ame d'homme *DEF* - pues-tu *AB* penses-tu *C[D]EF* - à celle *ABCEF* en celle *D*

^[6] se *ABC* s'en *EF* - esté *CDEF* osté *AB* - devos *corr.* de vous *ABCEF* - mourir *ABEF* mon oir *C* - y peusse *CEF* [et] peuse *A* y peuse *B* et peus... [*D*] - et de *ABCE* de la *F* - à *ACEF om. B* - emplir *A* emplir *BC* empler *EF*

^[7] environ *A* tout e. *BCEF* - n'y *A* ne *EF*

^[8] de la *ACEF* de *B* - de mont en aval *ACE* de mont à val *BF* - toute se defendi (fendi *CEF*) *ACEF* se fendit toute *B* - J.C. *A N.S. BCEF* - loyé *ACDEF* **cloués** *B* - batuz *ABC[D]F* abatus *E* (a- *eff.*)

^[9] soustenoit *ADEF* soustient *B* - en la croiz *om. E*

^[10] Ibi retro et juxta eam erat locus et ostendebant lapidem ubi deposuerunt corpus et ligaverunt lintheo et condiderunt aromatibus ut sepelirent.

^[11] Inde volentes accedere ad Sepulcrum et querere Dominum quem non invenimus in monte Calvarie jam enim deposuerant eum cum ego miser tarde perveni et dixi : « Eamus et queramus ad monumentum ubi posuerunt eum », et congregans Christianos qui tunc erant ibi ultra centum ordinavi processionem quam incepimus a columpna quam dicunt esse in medio mundi, ^[12] et ascendimus per viam per quam venerunt Marie cum aromatibus et nos plane procedentes per viam et conferentes ad invicem « Quis revolvat nobis lapidem et cetera ». ^[13] Postea cum appropinquavimus alta voce cantantes et repetentes « Victimae Paschali laudes immolent et cetera » ad omnem passum unum versum unus precinebat et omnes respondebant.

^[14] Et circundantes et circumeuntes Sepulcrum cum querentes Dominum sollicite non inveniebamus Dominum clamavit quispiam tam alta voce : « Surrexit Christus spes mea, et cetera », quod extra totum templum rumor et tumultus insonuit inter Saracenos. ^[15] Intrantes autem in Sepulcrum invenimus magnum illum lapidem ad hostium monumenti, sed revolutum juxta hostium.

^[11] ego WBV eo X

^[12] ascendimus XW descendimus BV - et cetera XBV *om.* W

^[13] immolent *om.* WBV - et cetera XW *manq.* BV

^[14] inveniebamus XW inveniremus BV - mea, WBV *add.* precedet suos in Galilea

^[10] Assez près de là veismes la pierre sur la·quelle Jozeph Abarimathia, Nichodemus et li autres mirent le corps Nostre Seigneur Jhesu Crist quant il le avoient osté de la Croix, et là le loyerent en draps linges et envolleperent avec mirre et aloés et telles pretieuses herbes moult dignement pour le ensevelir.

^[11] De là nous meusmes nous pour aleir veoir le Saint Sepulcre, et des Crestiens qui là furent assablés plus de C ordenasmes une pourcession et la commenchasmes de la coulompne sus·ditte, la·quelle il dient estre droit en la moyenne partie du monde.

^[12] Et montames vers le Saint Sepulcre portant palmes en nos mains, et ainsi alames par la voye par la·quelle alerent les III Maries au Sepulcre le jour de la Resurrection Nostre Seigneur. ^[13] Quant nous approchames au_Saint Sepulcre, nous commen-chassmes à haulte voys celle sequence *Victime paschali laudes* ; à_chascun pas un* commenchoit un vers et li autres respondoient.

^[14] Quant au Sepulcre fumes venus de grant joye et devotion, commencha uns cestuy vers de la dicte sequense « Surrexit Cristus spes mea », et le prinst à si haulte voys que le son en vint jusques aus Sarrasins qui demourroient environ, et en furent destourbé. ^[15] Lors entrames ens ou Saint Sepulcre et trouvames celle grande pierre dont avoit esté couvert le Sepulcre tant comme Nostre Seigneur y jut, mais elle n'estoit mies ores sur le Sepulcre, ains estoit ostee et mise d'encoste l'uys du Sepulcre.

^[10] l'avoient *ABCD* l'orent *EF* - osté *ABDEF* esté *C* - et là *ACDE* là *B* et *F* - le loyerent *ABDEF* l'enveloperent *C*

^[11] meusmes nous (nous *om. B*) *ABCD* meïsmes nous *E* mïsmes nous *F* - des *ABCD* de ces *EF* - en la moyenne partie (*om. EF*) *AEF* ou milieu *BC* - au *ACEF* ou *B*

^[12-13] le jour ... Sepulcre *om. F*

^[13] nous *om. BCDEF* - nous *om. CDEF* - *laudes*, *CF add.* et cetera - (*EF add. l(i)*) un *BCDEF* on *A*

^[14] devotion *ACD* (*EF add. de*) grant devotion *BEF* - commencha *ABCDE om. F*, *EF add. li* - dicte, *B add. sux bifé* - sequense *om. B* - Cristus *om. B* - mea *ABDEF nostra C* - que *ACDEF* et *B* - et *ABCEF om. D*

^[15] ou *ACDE* eu *B* au *F* - Saint^{+D} *om. C* - tant comme *ACDEF* tant que *B* - jut *ABC* fut (sut *F?*) *EF* - elle *AB* il *CEF* - d'encoste *ABCDE* decoste *F*

^[16] Et exeuntes cum inveniremus Dominum, ostenderunt nobis ortum et locum ubi primo apparuit Magdalene, ^[17] et inde viam non in orto ubi apparuit aliis Mariis et ubi tenuerunt pedes Ejus. ^[18] In eadem autem ecclesia est alia ecclesia subtus quam fodit Helena ubi invenit Crucem. ^[19] Ad quam descendimus plusquam viginti passus et est tota fossio in lapide. ^[20] In ipsa autem ecclesia Sepulcri celebrantes et predicantes pluribus vicibus et populum communicantes quievimus die et nocte.

^[21] Inde exeuntes et redeuntes de Jherusalem venimus recto cursu VIII miliare in Emaus et conferentes de Christo ut ipse apropinquantes iret nobiscum per prata et loca pulcherrima apropinquantes Castello venimus ad viam in qua se finxit longius ire et postea in Emaus ad locum ubi paraverunt cenam et cognoverunt et ceteram ; ibi est ecclesia pulcra.

^[22] Inde redeuntes venimus juxta Rama civitatem Joseph qui sepelivit Christum. ^[23] Et inde juxta X milia Cesaream Philippi que est super mare ; inde XX milia ad Caco Castellum ; et inde appropinquantes Castro Peregrini XVIII milia venimus ad caveam Virginis.

^[24] Est autem cavea Virginis fovea juxta mare in via que venit ex Egipto in Judeam vel Galileam; voluit enim Joseph declinare Judeam et ire in Galileam.

^[16] inveniremus X non invenimus W nos inveniremus BV

^[18] est alia ecclesia *om.* V - Crucem X Cruces WBV

^[19] plus, X *add. interl.*

^[21] VIII miliare, B^R *add. interl. après* venimus - et ceteram *manq.* BV - ibi XW ubi BV

^[22] redeuntes, B^R *add. interl.* X m.

^[23] X milia *manq.* BV (*il s'agit probablement de l'indication précédente déplacée*) - XX milia XW XXV m. B *manq.* V - XVIII milia *manq.* BV

^[24] est ... fovea *om.* V - in Galileam, X *om.* in

^[16] Nostre pellerinaige fait à Saint Sepulcre, nous monstrerent les gens le courtil ouquel Jhesu Crist se apparut premiers à Sainte Marie Magdelaine, ^[17] et assez près de là, nom_pas ou courtil mais emmy la voie, le lieu où Nostre Seigneur apparut aus autres Maries, et là où elles tinrent ses piés. ^[18] En celle meisme eglise du Saint Sepulcre des-soubz est une citerne, une croucte, laquelle Sainte Heleine, la mere Constantin l'empereur, fist fouyr et y trouva la Sainte Croix avec les II autres croix des II larrons. ^[19] Et est celle croute faite et fouye au chisel en la roche, si y descendimes plus de XX pas. ^[20] En celle eglise du Saint Sepulcre preschames-nous pluisieurs fois et chantames messe et acumeniasmes le pupple crestien, et nous y reposames de jour et de nuit.

^[21] De là nous partesmes nous et alames de Jherusalem droite voie en Emaüs le chastel, VIII milles bel chemin et plaisant ; en Emaüs est une belle eglise.

^[22] De là retournames et venimes en Rama, la cité dont fu Jozeph Abarimatia, qui enseveli Jhesu Crist. ^[23] De là à X milles est Sesaïre Phillippe, qui est sur la meir ; de là à XX milles au_chastel Cacho ; de là à XVIII milles approchames au chastel Pellerin et venimes à la cave Nostre Dame.

^[24] Celle cave est une fosse, une caverne d'encoste la meir en la_voie qui vient de Egipte en Galilee, siques quant Nostre Dame avec son benoit Filz et Jozeph retournerent d'Egipte, là où il estoient fuyz quant Herodes fist ocirre les innocens, à ce retourner Jozeph voloit aleir en Galilee et eschiver Judee.

^[16] fait *ABCDE* accompli *F* - à Saint Sepulcre *om. F* - ouquel *ABCDE* auquel *F*

^[17] ou *ABC* au *DEF* - mais *om. C* - le lieu *ABEF* est le lieu *C* au lieu *D*

^[18] meisme eglise *ABCEF* [glise] meïsmes [*D*] - dessoubz *om. C* - II autres croix *AEF* autres II croix *BCD*

^[19] faite et fouye *ABC* fouie et faite *DE* faite et taillée *F* - au *ABCDE* en *F*

^[20] chantames *ABCD* deïsmes *EF*

^[21] (p.) nous *om. BF* - de *ABEF* en *C* - bel *ABDEF* de bel *C*

^[22] J. C. *ABCN*. S. J. C. *EF*

^[23] à *ABCD* en *EF* - est Sesarie *AB* en Cesare *CDEF* - Dame, *B add.* avec son benoist filz *biffé*

^[24] d'encoste *AE* de coste *F* - son *AE* sont *F* - à ce *ABCE* à s'en *F*

^[25] Et cum esset juxta mare in via que venit de Cesarea Philippi et quiesceret super lapidem lapis quasi liquatus et per semetipsum lectum et concavum se faciens occultavit Puerum et Mariam et Joseph, ^[26] ut non viderent eos quidam insequentes et volentes Eos ledere ut dicunt.

^[27] Inde venimus in Castrum Peregrini et inde in Accon C milia.

^[25] mare *om.* W - se *manq.* BV

^[26] Eos *manq.* BV

^[27] C milia XW IV m. B *manq.* V

^[25] Et quant il fu venus là sus* la meir, en la voye qui vient de Sesaire Phillippe, et se vault reposer sus celle pierre, celle pierre se fendi et ouvry par miracle, et par li fist chambre et rechet pour acouvetteir et couvrir l'enffant Jhesu Crist, sa mere et Jozeph, ^[26] siques mauvaise gent qui les sievoient pour eulx grever ne les peurent trouver, comme dient ceulx du paÿs.

^[27] De la cave Nostre Dame venismes au chastel Pellerin et de_là en Acres C milles, et cetera.

^[25] là *om.* B - et se *ACEF* se B - vault *AB* voulsist *CEF* - (*F add.* et) celle pierre *ABEF om. C* - rechet *ABCE* retrai *F* - acouvetteir *ABC* acouvencer *EF* - l'enffant *AC[D]EF* leur enfant B - J.C., *C[D]EF add.* et

^[26] les sievoient pour eulx grever ne les peurent trouver *ABC* les sievoient (sieurent *E*) ne les peurent trouver *EF* les suivoient ne les pourent trouver [...] eulx graver ne les porent trouver *[D]* - comme *ABC* si comme *EF*

^[27] et cetera *om. BCEF*

VII. De Tripoli

[¹] De Accon vero transeuntes per mare juxta Tyrum et Sydon venimus in Tripolim juxta quod est « fons ortorum et puteus aquarum viventium ».

[²] Inde vidimus montem Pardorum et montem Libani ; ibi sunt Maronite qui dicunt in Christo esse unam voluntatem, conveniunt tamen nobiscum in omnibus aliis magis quam alia secta orientalis. [³] Ibi prope eos sunt Assessini quos Orientales Ysmahelitas natos de Ysmahela dicunt. [⁴] Qui dum occidunt et occiduntur putant quod assumantur ad quasdam delectaciones in quibus credunt esse vitam eternam ; isti quantum ad legem sunt sarraceni.

[⁵] De Tripoli vero per mare transeuntes venimus prope Tortosam et inde ostenderunt nobis planiciem inter montem Libani et montem Nigrum ubi Noe fabricavit Archam.

VII. De Tripoli

[¹] venimus, B^R *add.* ducenta m. - est, B^R *add.* IIII m.

[²] Inde, B^R *add.* X m. - montem Pardorum et *om.* W - Libani, B^R *add.* XX m. - ibi XW ubi BV

[³] prope, B^R *add.* XV m. - dicunt XW appellant BVT *après* Orientales

[⁴] qui XW et BV

[⁵] transeuntes, B^R *ad.* XV m. - Noe XW Moyses BVT

VII. De Tripoly

^[1] De Acres entrames en mer et passames par d'encoste les citez de Tyr et de Sydon, et venimes en la cité de Tripoli, d'encoste laquelle cité est la fontainne dont fait mention Salmon in *Canticis Canticorum* : « Fons ortorum, puteus aquarum viventium* que fluunt impetu de Libano ».

^[2] De là venimes au mont Libanus, et là demeurent Maronites, qui sont Crestiens mescreant et maintiennent que en Crist ne a ne eubt que une simple volenté – c'est leur erreur ; en toutes autres* se accordent à nous plus que nulle autre sette de Crestiens mescreans des parties d'Orient. ^[3] Assez près de là sont les Assasins, lesquelz ceulx de Orient nomment Ysmaelittes, descenduz de Ysmael : il sont gens de merveil-leux affaire. ^[4] Quant il tuent aucun, ou quant on les tue, il cuident que li tuez soit* ravis et mis en lieu là où il treuve planté de delectacion, en laquelle delectacion il cuident estre paradis et vie perpetuelment durant ; ces Assasins tiennent la loy des Sarra-sins.

^[5] De Tripoli passames par meir et venimes près de Tortouse ; de là nous fu monsté une plaine entre le mont Libanus et le mont Negre, en laquelle plaine Noël* charpenta le Arche contre le deluge, en laquelle il se sauva selong que Nostre Seigneur lui avoit commandé.

VII. De Tripoly

De Tripoly BCE De la cité de Tripoli et de plusieurs autres païs ACy nous devise de Tripoly F (*chapître fragmentaire dans le ms. D*)

^[1] en B *add.* la - d'encoste ABE de coste CDF - de S. ABCD S. EF - d'encoste ABE de coste CDF - *Canticorum*, BCDF *add.* qui dist - *aquarum ABC aque EF - viventium CE vincentium A vementium B timentium F - fluunt AB EF vivunt C*

^[2] mescreant *om.* F - que en ABCD que E *om.* F - Crist ACD J.C. BEF - ne a ne eubt ABD n'a ne ne eut C ne a ne (a ne *biffé*) ne hout E ne n'out F - simple (B *add.* voule *biffé*) volenté ABCD volenté simple EF - c'est ACDEF et est B - en toutes B et toutes ACEF, BCEF *add.* choses

^[3] les *om.* B

^[4] aucun ABCD a. ennemy EF - il cuident que li tuez *om.* B - soit AB EF soient C - il *om.* A - delectacion, CDEF *add.* charneles - tiennent ABDEF treuvent C

^[5] Tortouse ABCD Turquoise EF

^[6] Et postea intravimus Armeniam apud Laiacium et ivimus CC milia in Ar-
mestriam ubi fuit episcopus Theodorus maximus hereticus, qui totum Evangelium sua
expositione defedavit. ^[7] Dixit Virginem non peperisse Deum sed hominem justum et
templum Dei. ^[8] Hujusmodi virulentos libros invenimus in omnes partes orientales
apud Nestorianos : nam Nestorius fuit ejus complex.

^[9] Deinde transivimus XX milia juxta Tharsim Cilicie unde fuit beatus Paulus
Apostolus.

VIII. De Turchia et Turchimanis

^[1] Armeniam autem transeuntes intravimus in Thurchiam et invenimus Thurchiman-
nos homines bestiales qui sunt sarraceni et habitant communiter sub terra ad modum
talparum. ^[2] Isti egrediuntur de cavernis terre quasi mures et subito faciunt exercitum,
et sunt homines feroces et fortes et maxime mulieres eorum.

^[6] CC milia XW XXX m. B - defedavit X fedavit W fedans BV

^[9] XX milia *manq.* BVT

VIII. De Turchia et Turchimanis

^[1] homines, BV *add.* quasi

^[2] faciunt, X *add. in interl.* - et sunt XW isti sunt BV

^[6] De là entrasmes en Armenie à l'Asancion*, et de là alames II^C milles jusques à la cité de Armestrie, en laquelle fu evesque un qui eubt non Theodorus, tres_granz herites et tres_mescreans, qui toute le Evangille corrumpi par sa falce exposicion. ^[7] Il dit que la Verge Marie ne porta point Dieu, et Jhesu Crist ne fu mie Dieux mais fu un juste homme et le temple de Dieu. ^[8] De celle erreur trouvames-nous moult de ses livres faulx et mauvais semeis par_tout Orient, et especialment entre les Nestoriens : car Nestorius, qui fu chiefz de Nestorins et dont Nestorins sont appellez Nestorins*, fu compains à_celui Theodorus sus·dit. De ses Nestorins et de leurs erreurs dironz yci après plus pleinement.

^[9] Et de Armestrie passames oultre XX milles jusque à la cité de Tarse, qui est en Silicie, en la·quelle fu neiz saint Pol l'Appostre.

VIII. De Turquie et des Turquemans

^[1] Quant fumes passé Armenie nous entrames en Turquie et trouvames les Turquemans, gens bestiaux qui sont sarrasins et de la loy Mahomet, et habitent communalment dessoubz terre comme taupes. ^[2] Cilz Turquemans yssent de leurs cavernes et de leurs tanieres* comme sourys et tantost et soubdeinement font un grant host, et sont cruelle gent et fort, et especialment leurs femmes.

^[6] à l'Asancion ACEF à la Santium B - à ABCDE en F - granz, B add. tres *biffé* par ABCF pour E

^[7] que *rép.* E - et, BCDEF add. que - le temple ABCD le (*om.* F) peuple EF

^[8] semeis ACDEF femues B - Orient *om.* EF - les Nestoriens AB les [...]ens D les Crestiens mescreans C les mescreans EF - (a.) Nestorins *om.* BCDEF - plainement ACDEF clerement et p. B

^[9] Et *om.* CDEF - milles *om.* C

VIII. De Turquie et des Turquemans

De Turquie et des Turquemans BCDEF Du païs de Turquie et des Turquemans qui demeurent en cavernes soubz terre A (*dans le ms. D seulement les § 1-2*)

^[1] Turquie ABCD Turquenie EF - et de ACDEF de B - communalment A communement BCEF

^[2] EF add. et - et de ... tantost et *om.* CEF - soubdeinement ABEF (*E rus.*) dainuement C

^[3] Et ut de ceteris sileam hoc unum referam : nam cum iremus cum camelis mulier thurchimanna pregnans pedes sequebatur camelos, et de nocte cum essemus in deserto peperit in silencio ; ^[4] mane autem facto admirantes invenerunt infantulum vagientem, ^[5] quem accipiens mater pedes sequebatur camelos ut prius.

^[6] Predicti autem Thurchimanni insidiantur maxime Grecis qui habitant juxta mare magnum quia Greci occiderunt ex Francis maximam multitudinem ^[7] quia in quodam passagio quod faciebant Franci contra Sarracenos miscuerunt calcem farine ; Franci vero secure ab eis tamquam a Christianis accipientes et comedentes : ^[8] multi ex eo mortui sunt.

^[6] qui XW quia BV

^[7] quia WBV que X - vero XW autem BV - et, BV *add.* secure

^[3] Donc entre les autres choses que je y vy, raconteray une grant merveille : ainsi que nous cheminames pour faire nostre voyaige, une femme turquemande enssainte sieuwy nos camelz tout à piet, et une nuitte, ainsi que nous estiemes ou desert, elle enffanta en grant silence et si quoyement que nuls de nous n'en sceut rien.

^[4] Et quant vint au matin, nous trovames celli petit enffançonnet plorant es bras de sa mere, mais pour son acouchement ne nous failly point attarger ne pour douleur que celle acouchie sentist. ^[5] Ains se leva la Turquemande bien et vigreusement comme se elle ne sentist mal ne douleur ; si prinist son enffant et sievy ces camelz comme devant.

^[6] Cilz Turquemans heent sur toutes gens les Griex qui habitent sur le Grande Meir, et c'est pour une tres_grande trayson que Griex firent aus Franssois en un passaige que François firent pour aler sur les Sarrasins. ^[7] Cilz Griex avoient fait pain mauvais et faux, car il avoient merlé vive chaux avec la ferine ; li Franssois achatoient ses pains de Griex feablement comme de crestienne gent. ^[8] Si s'en trouverent trahis, car grant planté de François en morurent de la vifve chaulx que il avoient mengie. ^{[9]*} Et pour ceste grant trahison que Griex firent à_leur, crestienne gent qui venus estoient pour yaulx secourre, et lesquelz il deussent avoir aidet de tout leur pouoir, ne se vorrent onques puis Turquemans fyer en Grigois, mais leur font toute la persecution que il pueent.

^[3] *y om. F* - une femme ... camelz *ACEF* une f. t. nous suyvit enseinte et nos camels *B* - à pie(t) *AB* ap(p)ert *CEF* - ainsi que *ABC* ainsi comme *EF* - nous *om. F* - ou desert *ACF* en ung d. *B* au d. *E* - si *om. EF* - de nous *AB* d'eulz *CEF* - sentist, *B add. ains biffé*

^[4] enffançonnet *ACEF* enfant *B* - nous *om. F* - failly *ACEF* falla *B* - attarger *ABCE* achar-gier *F*

^[5] mal *ABC* ne mal *EF*

^[6] heent *ACEF* haïssoient *B* - les *om. EF* - tres *om. F* - François firent *ABC* firent *F. EF*

^[7] il, *B add. achetoient biffé* - avec la (*om. B*) ferine *AB* avec le fruit *CEF*

^[8] de *ACEF* pour *B* - mengie, *A add.* et ceste grant trayson

^[9] pour *BCEF om. A* - lesquelz *ACEF* aux quieulx *B* - de *AEF* à *BC* - en *ACEF* aux *B* - la *om. B*

^[10] Invenimus autem firmiter per fide dignos quod Greci illi ita timent Thurchimannos quod non audent exire de civitatibus nec de castris eorum nisi portent secum capistrum paratum quo ligentur. ^[11] Dicunt enim quod Thurchimannus statim eum occidit nisi inveniatur ei capistrum paratum. ^[12] Et ideo quando exeunt ad seminandum vel ad silvam vel ad hujusomni opus unusquisque portat suum capistrum quo ligetur. ^[13] Et sic vere completur in eis maximum illud Salamonis : « Iniquitates sue capiunt impium et funibus peccatorum suorum unusquisque constringitur ».

^[10] civitatibus XW civitate BV - nec XW vel BV - castris eorum XW castro BV - ligentur, BV *add.* cum invenerint Turchimannum

^[11] occidit WBV occideret X - paratum, BV *add.* si autem portat capistrum ligat eum et vendit eum sclavum

^[12] hujusomni manq. BV

^[13] Et WBV *om.* X - maximum X *manq.* WBV

^[10] Et pour certain j'é trouvé et entandi seurement par gens dignes de foy que ses Grigois doubtent si les Turquemans que il n'osent yssir de leurs villes ne de leurs forteresses que il ne portent avec yaulx un chevestre tout prest de quoy le Turqueman le puist loyer. ^[11] Et se un Turqueman treuve aucun de ses Grigois dont il peut estre maistres tantost il le tue se il ne treuve sus le Grigois un chevestre prest dont il le puist loyer. ^[12] Et pour ce, quant cilz Grigoiz yssent de leurs villes pour semeir leurs terres ou pour quelques autrez besoingnes chascun porte son chevestre dont on le puist loyer. ^[13] Siques en eulz est vraiment acompli* ce que dist Salemon : « Iniquitates sue capiunt impium et funibus* peccatorum suorum unusquisque constringitur » ; ce sonne en nostre franchois : « le malvais prent ses mauvesetez et des loyens des cordes de ses pechies est chascun pescheur constraint et loyet ».

^[10] j'é trouvé *A* je trovay *BCF* je troveray *E* - entandi *ABEF* senti *C* - seurement *BCEF* seurement *A* - doubtent *ACEF* doubtoient *B* - si *ABCE* tant *F* - yssir, *F* *add.* hors - ne de leurs forteresses *om. B*

^[11] un *ABC* aucuns *EF* - de ses *ABCE* des *F* - dont il peut ... sus le Grigois *om. CEF* - le *om. B* - prest *om. B* - dont *ACEF* de quoy *B*

^[12] quelques *A* quelcunz *B* quelconques *CEF* - puist *ABCE* peut *F*

^[13] vrai(e)ment acompli *BCEF* acompli vraiment *A* - impium *ABCE om. F* - et funibus *CEF* in finibus *AB* - le malvais prent *AB* les mauvais prenent *CEF* - ses *ABC* sens *E* sanz *F* - et *om. B* - est *ABCE* et *F*

IX. De Tartaris

^[1] Intranses autem infra Turchiam invenimus horribilem et monstruosam gentem Tartarorum ; differunt autem Tartari multum ab omnibus aliis nacionibus mundi in persona, moribus et ritu.

^[2] In persona autem quia habent magnas et latas facies et oculos parvos quasi fixuras quasdam parvas per transversum in media facie et parvam barbam ita quod multi eorum similes sunt valde symee et maxime senes.

^[3] In moribus autem sunt dissimiles ab aliis quia nec curialitatem habent nec verecundiam nec gratitudinem nec amorem ad aliquem locum ut alie nationes. ^[4] Sed videntur odire omnem civitatem et omne edificium habitacionis : nam quasi omnes civitates et castra et habitaciones et edificia destruunt, et illum magis ledunt qui se magis illis humialiat.

^[5] Omnem autem reverenciam sibi factam et omne obsequium non gratum sibi reputant sed debitum. ^[6] Dicunt se enim esse veros dominos mundi : dicunt quod Deus fecit mundum solum propter eos ut ipsi dominantur et gaudeant.

IX. De Tartaris

^[2] parvas om. XW - valde om. XW

^[3] moribus XBV omnibus W

^[4] illis XW eis BV

^[5] sed, BV *add.* sibi

IX. Des Tartres

^[1] Après Turquie entrames en Tartarie, et là trouvasmes l'orrible et la merueilleuse gent des Tartres, liquel Tartre* se diferent de toutes autres nacions du monde en personne, en meurs et en meniere de vivre.

^[2] Il different en personne car il ont grans visaiges et larges et les yeulz si petios que ce semblent estre droites petites fendurettes el travers du visaige ; et si_ont pau ou nient de barbe, si_ques la plus grant partie d'eulz semblent droit* estre vieulx singes.

^[3] En meurs se different d'autres nations car en Tartre* ne a courtoisie, ne vergongne, ne aggreableté, ne amour, ainsi que en gens de autres nacions. ^[4] Et semble que il haichent toutes citez, tous edifices et toutes habitations, car toutes villes, citez, chasteaulx, habitations et tous edifices generalment il destruisent quant il les treuvent, et à_ ceulz font plus de mal qui plus s'umilient à yaulx.

^[5] Il veullent que on leur faice toute honneur et reverence et service, et encores ne le reçoivent-il point en gré, mais dient que tout leur est deu. ^[6] Il dient que il sont vray seigneur de tout le monde, et que dieux fist seulement* le monde pour yaulx adfin que il en tenissent la seignourie et que il en joissent.

IX. Des Tartres

Des Tartres *BCE* Comment Tartres sont differens de toutes autres nacions, en personnes et en meurs *A* Cy nous racompte du païs de Tartarie et des Tartres *F* (*dans le ms. D ch. présent de manière fragmentaire à partir du § 16*)

^[1] Tartre *om. EF* - nacions du monde *ACEF* du monde nacions *B*

^[2] petios *AC* petis *BEF* - semble(nt) estre droites p. *AB* semblent droit p. *C* semble(nt) droitement p. *EF* - fendurettes (fendeletes *C*) *ACEF* fendures *B* - el *A* ou *BE* en *C* au *F* - la *om. A* - estre droit vieux s. *B* droit (droitement *F*) estre vieulx s. *CEF* estre vieulx s. *A*

^[3] ne a (n'a *F*) *AEF* n'a ne *BC* - ainsi que *ABC* ainsi comme *EF* - en g. *ACEF* es g. *B*

^[4] haichent *ABEF* heent *C* - villes, citez, *EF om. citez* - qui plus, *B om. qui*

^[5] h. et r., *CEF om. et* - il *om. BCEF* - mais *ABC* ains *EF*

^[6] fist seulement le monde *A* fist tant seulement le m. *B* fist le m. tant seulement *CEF* - en tenissent *ACEF* on tuissent *B*

^[7] Dicunt enim quod aves celi nunciant hominibus quod ipsi sunt domini mundi et quod totus mundus debet eis dare tributum et dare encenia ; dicunt eciam quod aves celi et bestie deserti comedunt et bibunt de gracia imperatoris.

^[8] Cum quidam Francus veniret ad unum magnum imperatorem et principem Tartarorum, dixit ei princeps : « Quid michi portasti ? », dicit ei : « Nichil portavi, quia nesciebam potenciam tuam ». ^[9] Dixit ei princeps : « Sed et aves celi non dixerunt tibi quando intrasti provinciam ? » et respondit : « Potest esse quod dixerunt sed non intellexi linguam », et tunc placatus pepercit ei.

^[9a = 12] In ritu enim differunt ab aliis nacionibus, quia non mentiuntur se habere legem a Deo ut multe alie naciones ; credunt autem Deum quandam legem nature ; instinctu enim quodam naturali vivunt ut bestie et aves mutantes in estate et hyeme.

^[10] Timent vero multum calorem et frigus : in Thurchia et in Gazaria ibi est magnum frigus ; quando nimis intensatur frigus conqueruntur contra homines provincie, Sarracenos vel Christianos, et dicunt « Aliqui homines pro certo fecerunt venire frigus magnum ». ^[11] Et tunc discurrunt per civitatem et cum inveniunt hominem pelliciatum et foderatum et multum munitum contra frigus comprehendunt eum et spoliant et accipiunt omnia que habet induta ab eo dicentes : « Tu fecisti venire frigus provocando ipsum cum multis pelliciis et pannis superfluis ».

^[7] debet eis dare tributum et dare encenia XW debet eis facere tributum et portare exenia BV - imperatoris, BV *add.* Canis

^[8] imperatorem et *manq.* BV - potenciam XW magnificentiam BV

^[9a] enim XW autem BV - mutantes, BV *add.* locum

^[10] vero X enim W autem BV - provincie *om.* XW - aliqui ... certo XW pro certo aliqui homines BV

^[11] que habet induta *manq.* BV - ipsum W eum X ipsum eum BV - pelliciis XW pellibus BV

^[7] Il dient aussi que les oiseaux qui volent par l'air et les bestes du desert ne vivent ne ne_boivent, ne menguent mais que de_la grace de leur empereur.

^[8] Dont, il avint que une fois un franchois vint au grant Caan des Tartres – c'est au grant empereur –, et l'empereur lui demanda quel chose il lui avoit apportee ; li franchoiz respondi et dist : « Sire, je ne vous ay rien apporté, car je ne savoie mie de vostre si_grant puissance ! ». ^[9] « Comment ? », dist l'empereur, « Les oiseaux qui volent par les paÿs ne te dirent-il rien de nostre puissance, quant tu entras en ces paÿs ? ». Li françoiz respondi : « Sire – dist-il – il puet bien estre que il le me dirent, mais je n'entendi point leur langaige ! » ; et ainsi* fu l'empereur appaisez.

^[10] Tartres doubtent moult le froit et le chault, et especialment en Turquie et en Gasaire, là où il fait moult grant froit ; et quant il ont froit, il se plainnent et murmurent contre les gens du paÿs, crestien ou sarrasins, et dient que ceulz ont fait venir le froit ou paÿs. ^[11] Et dont s'en queurent par la cité, et quand il treuvent un homme bien fourré et armé contre le froit il le abatent à_terre et despoillent, et prennent quancques il a vestu, et dient : « Tu_es celi qui as fait venir le froit en ses paÿs, quant tu l'as ainsi traïet par tes pelices et tes draps outrageux ! ».

^[12] En manere de vivre et de creance different-il de toutes autres nations dou monde, car il ne se vantent point de avoir loy baillie de Dieu comme pluseurs autres nations mentent, mais il croient un dieu, et c'est bien tenvement* et bien simplement par ne sçay quel mouvement de nature que nature leur monstre, que sur toutes choses du monde est une chose souveraine qui est Dieu.

^[7] ne menguent *A* ne ne m. *BCEF* - de la *ABC* par la *EF*

^[8] avint *ABEF* avient *C* - c'est *ABC* et est *E* et *F* - il lui *AF* y lui *B* cil li *C* cilx li *E* - (et *F*) li franchoiz, *B add.* luy *B* - savoie, *B add.* de *biffé* - de *om.* *EF* - si *om.* *EF* (vostre *ras.* *E*)

^[9] Li franchoiz respondi *om.* *B* - il *om.* *F* - il le me *AC* il me le *B* il me *EF* - langaige *ABC* parole *EF* - et ainsi *A* et par ainsy *BCEF*

^[10] là où il fait *AB* là il fait *CE* là fait-il *F* - et quant il ont froit *om.* *EF* - venir le froit *ABCF* le froit venir *E* - ou *ABC* au *EF*, *C rép.* crestiens ou sarrasins ... froit ou païs

^[11] Et dont *AC* adonc *B* et lors *EF* - abatent *ABCE* batent *F* - à terre *om.* *CEF* - despoillent *AC* le d. *BEF* - et prennent *AF* et ly prennent *B* et il li prendent *CE* - et dient *ABC* et il luy dient *E* et lui dient *F* - fait venir le froit *ABF* le froit fait venir *CE* - tes ... tes *ABEF* tes ... ces *C*

^[12] ne *om.* *F* - mentent *ABC* me(t)tent *EF* - mais il croient (croist *B*) *ABEF* mais croient *C* - et c'est *AB* et ce *C* maiz c'est *EF* - tenvement *BCEF* tenvement *A*, *EF add.* de nature - sçay, *AB add.* par, *A biffé* - (que) nature, *A add.* que *biffé* - est une *ABE* et une *C* c'est une *F*

^[13] Item quedam peccata reputant et quedam nichil reputant. ^[14] Nam ebrietatem et vomitum ex ebrietate reputant honorem et dicunt quod est de gratia imperatoris Can.

^[15] Furtum vero et rapinam quandam bonam astuciam reputant, mendacium multum odiunt et veritatem amant.

^[16] Summe diligunt honorem et ipsi nichil volunt aliquem honorare nisi suos dominos.

^[17] Cum scribunt suis maioribus tantam reverenciam habent et servant quod non scribunt nomine sui majoris in suo loco, ^[18] sed dimittunt spacium vacuum et postea deforis scribunt nominem in margine in alio loco.

^[19] Quando eorum dominus descendit de equo quocumque casu descendat omnes descendunt. ^[20] Si eciam contingat in bello quod dominus cadat de equo eciam coram hostibus et omnes descendunt.

^[14] ex XW pro BV - honorem, W *add.* et dicunt honorem

^[16] nichil BV minime XW

^[17] scribunt XBV scribant W

^[19] eorum dominus XW dominus eorum BV - descendit WBV ascendit X

^[20] hostibus, X *add.* et

^[13] Et vivent la plus grant partie* comme bestes, simplement, sanz loy de nature et de volenté ; aucunes choses reputent-il en pechiet, et de aucunes autres ne font conte.

^[14] Yvroingnes, outraiges en boire, en mengier, et vomir par outraige de boire et de menger tiennent-ils à grant honneur, et dient que tout est de la grace de leur empereur le grant Caan. ^[15] De larechin et de rapine dient-il que c'est une bonne soubtiveté ; il haient mençonge et aiment verité.

^[16] Il veullent que on leur face toute l'onneur du monde, mais il ne font honneur à nulluy fors à leur seigneur ; mais à leur seigneur font-il si grans honneurs que merveilles !

^[17] Quand il escripsent à leur seigneur, il lui portent si grant honneur et reverence que il n'escripsent point le nom de leur seigneur en l'orden des autres mos de la lettre, encore se il chiet à point en la narration, ^[18] mais laissent là une place wide et escripsent le nom du seigneur au dehors, en la marge de la lettre.

^[19] Quant leur* seigneur chevauche, et pour quelconques cas du monde il descent de son cheval, tout li Tartre qui là sont avec lui descendent encontinent. ^[20] Et en quelconques lieu que ce soit, bien fust en bataille, que leur seigneur fust de son cheval abatus*, tantost tous descendroient à piet sanz delay.

^[13] vivent, *BCE add.* pour - simplement *ABE*, par ne sçay ... comme bestes *rép.* *C* - loy *om.* *EF* - et *ABC* ne *EF* - aucunes *ABC* de a. *EF* - en *AC* à *B om.* *EF(E ras.)*

^[14] yvroingnes *AB* y vroigne *CE* yvroingnes *F* - outraiges *ABCE* oultrageulx *F* - en boire, en mengier *A* en mengier et en boire *BCEF* - et (*B add.* en) vomir *AB* et venir *C* et boire *EF* - tiennent *ABEF* treuvent *C* - à *om.* *F*

^[15] larechin *AB* haine *CEF*, larchin, *mains 2 A add.* -e- *interl.* - -il *om.* *F*

^[16] on *ABC* l'en *EF* - fors, *B add.* seigneurs

^[16-17] que merveilles ... honneur *om.* *C*

^[17] à leur s. *AB* le nom de leurs s. *D* à aucuns de leurs s. *EF* - lui *AEF* y *B* leurs *D* - orden *A* ordre *BEF* (*E* ordene, -ne *biffé*) ordenance *C*

^[18] mais, *CDEF add.* il - là^{+D} *om.* *B* - au *ABC* ou *EF*

^[19] *EF add.* Et - leur *BCDEF* le *A* - et^{+D} *om.* *B* - il descent *ACDEF* et il d. *B* - là^{+D} *om.* *EF*

^[20] Et *om.* *CDEF* - de son cheval^{+D} *om.* *AB* - tous, *B add.* se - tous *om.* *CDEF* - à piet *AB* après *CDEF*

^[21] Sed et tantam obedienciam observant ad eorum dominum quod quando contigit quod aliquis condempnatur ad mortem dominus dicit : « Incidatis talem et faciatis dormire eum » ; nam mortem non mortem sed dormicionem appellant. ^[22] Tunc veniunt ad illum qui est occidendus et dicunt : « Dominus mandat quod incidamus te et faciamus te dormire », tunc respondet ille dicens : « Dicit ipse et mandat ! » et statim audito parat brachia sua ad ligandum eum dicit : « Ergo ligetis me ».

^[23] Verberare vel verberari quasi pro nichilo reputant ; nam cum Tartarus aliquem verberat multis verberibus usque ad mortem, reputant sibi sacrificium optime sibi porrigat ei potum et cum ipse dure verberatur valde facile reconciliatur unio.

^[24] Homicidium valde grave reputant et valde cavent ne occidant sine maxima causa.

^[25] Unus Can occidit alterum ut ipse dominetur.

^[26] Tamen valde observat ne effundat ejus sanguinem ; dicunt enim quod nullomodo est conveniens quod sanguis magni Can fundatur in terra, sed quocumque modo potest eum suffocare procurat.

^[21] audito, BV *add.* quod sic - eum *manq.* BV

^[23] quasi *om.* W - sibi ... ei XW optime sibi satisfactum si porrigat ei BV - ei XBV eum W - verberatur XWB vapulat V - reconciliatur, BV *add.* accepto – unio WBV vino X

^[24] ne occidant X nec occidunt W ut non occidant BV

^[26] eum W esse BV *om.* X

^[21] À leur seigneur ont-il si grant reverence que à son command obeissent jusques à morir : sique quant il avient que aucuns est condempné à mort, le seigneur dit : « Coupeis celi et le faittes dormir ! », car il dient que morir n'est que dormir.

^[22] Dont viennent les ministres et li dient : « Le seigneur mande que nous te coupons et faisons dormir ». Tantost celi condempné respond humblement et sanz contredit : « Puis que le seigneur le mande*, loyez et coupeis ! » et il-meïsmes* se y appaillie.

^[23] Tartre ne font conte de battre aucun ne d'estre batuz puis que il n'y_a sanc espandu ; siques quant Tartre bat aucun sique il le desrout tout, il lui cuide assez faire satisfaction se il lui donne à_boire : et quand un Tartre est tres_bien batus et souffissamment, on le apaise legierement pour lui donner du vin à boire. ^[24] Il tiennent à_grief meffait de thuer un homme, et moult se gardent que il ne thuent* homme, especialment sans tres_grant cause et moult evidente.

^[25] Tartre comme dit est sont moult desirant honneur : dont il avient souvent que uns sire met grant paine à destruire l'autre pour entrer lui-meïsmes en la seignorie.

^[26] Mais quant aucuns veult murdrir le Grant Caan, moult soingneusement se garde que il n'espande son sanc, car il dient que par nulle voie ne doit estre espandu le sanc du Grant Caan à_terre, si que par qualconques voie il le puet estrangler ou estaindre, il le fait.

^[21] -il *om.* C - obeissent (-ant E)^{+D}, B *add.* tous - que^{+D}, B *add.* quant - faittes dormir, B *add.* dont viennent les ministres

^[22] Dont ABCDE Adont F - ministres AB maïstres CDEF - li *om.* EF - tantost ACDEF autost B - mande AB commande CEF [...mande D], après le A *add.* d *biffé* - nous *om.* F - loyez ... se y (*om.* B) appaillie AB loyez ... se il y a par elle C [... il meïsmes se ...elle D] liez moy et puis me tranchez et endormés EF (E *ras.*)

^[23] aucun ABCD aultruy EF - quant, CDEF *add.* aucun - bat aucun +D, E *add.* nuy (?) - sique *om.* B - le *om.* BF - desrout AB derompt CDEF - il ABCDE et F - assez faire ABF faire assez CDE - un ABCD aucuns EF - tres *om.* CDEF - on, B *add.* luy donne *biffé*

^[24] Il AB Et CEF - et tiennent à gr E *ras.* - que il ne thuent AB que ilz ne trenchent C quant ilz tranchent EF - et moult (*om.* B) evidente ABCD oltrecuidence EF (oultre E *ras.*)

^[25] lui *om.* CDEF - la ABCDE sa F

^[26] Grant *om.* B - n' *main* 2 A *add.* - espandu le sanc du G.C. à terre AB le sang du G.C. espandu à terre CEF

^[27] Mortuo enim magno Can alius qui surgit loco ipsius sive sit filius ejus sive alius accipit omnes uxores ejus et fiunt ejus uxores et mulieres : ymmo non reputatur Can nisi habeat uxores alterius Caan.

^[28] Et mulieres sistunt et confirmant magnum Can : mulieres Tartarorum sunt apud eos in magno honore. ^[29] Et portant coronas maximas super omnes alias mulieres, et hoc in memoriam triumphi quem habuerunt apud quendam magnum fluvium orientis.

^[30] Nam cum Tartari essent ex una parte fluvii et adversarii eorum fortiores ex alia et Tartari non auderent ad eos transire,

^[31] Tartari dimiserunt mulieres eorum in campo et ipsi occulte de nocte longe equitaverunt

^[32] et venientes ex adverso contra hostes et dicentes quod erat gens et exercitus qui veniebat ad auxiliandum Tartaris.

^[33] Hostes Tartarorum audito quod tantus exercitus veniebat contra eos territi fugerunt ; nam mulieres Tartarorum parate erant ad bellum quasi milites.

^[27] enim XW *manq.* BV - ejus WBV *om.* X - fiunt ejus XW efficiuntur ei BV - uxores WBV uxorem X, BV *add.* et mulieres - Caan *manq.* BV

^[29] habuerunt, BV *add.* de hostibus - orientis WBV olentis X

^[30] eorum XW eis BV *après* fortiores

^[31] eorum *manq.* BV

^[32] dicentes XW dicebant BV - quod erat gens et exercitus qui veniebat BV quod venierent XW

^[33] Hostes Tartarorum audito XW Cum autem hostes Tartarorum audirent BV

^[27] Et donc, celli Caan mort, un autre entre en son lieu pour regner pour ly ; adont prent celi nouveaus Caan toutes les femmes qui furent de son devanchier Caan, et deviennent ses femmes espousees*, et n'est mie cilz tenus pour Caan se il ne prend toutes les femmes son devanchier.

^[28] Les dames establissent et conferment le Grant Caan, et sont les dames de Tartres moult honnorees entre eulx. ^[29] Et portent les dames des Tartres sus leurs chiefz couronnes plus grandes et plus hautes que nulles autres dames du monde, et ce est en memoire de une grande bataille que les dames de Tartarie gaingnerent* jadis es parties d'Orient à ung grant flueve.

^[30] Tartre furent* d'une part du flueve et leurs ennemis de l'autre part, liquel furent assciz plus fort, siques Tartre ne oserent passer vers leurs annemis ; lors userent de telle cautelle et de telle soubtiveté. ^[31] Il laisserent leurs dames toutes emmy le camp gardeir leur siege et les hommes s'en alerent quoyement de nuit, le plus loings que il paurent, sique leur ennemy n'en sceurent rien, ains cuidoient que tout li Tartre fuissent encores au siege, là où il n'y avoit que les dames. ^[32] Dont firent ses hommes, qui s'en estoient alez ensus, courre* les nouvelles entre leur annemie que c'estoit nouvel host qui venoit à secours des Tartres. ^[33] Quant vint à matin, les dames furent bien armees comme chevaliers et moult noblement ordonnees par leurs batailles ; les annemis virent ses dames bien battaillies et bien armees, si cuidoient que ce fuissent les gens d'armes de l'host premier.

^[27] donc ACEF adonc B - entre om. C - pour regner om. F - pour ly AB après lui CD en son lieu E om. F - adonc AB et dont CE et adonc F - de (à C) son devanchier Caan (om. B) ABC devanchier Kaan E au devant Kaan F - deviennent CEF demeurent A demourerent B - cilz AC celuy B om. EF - femmes, EF add. qui furent - (BC add. de) son devanchier ABCE à son predecesseur F

^[28-29] moult honnorees ... les dames des Tartres^{+[D]} om. C

^[29] grandes ABCD belles EF - bat(t)aille AB victoire CDEF - gaingnerent AB firent CDEF

^[30] furent AB sirent CE firent F - d' ABCE à F - part om. B - n'oserent, BCEF add. point - soubtiveté ACEF subtilité B

^[31] le om. B - leur ACEF le B - il om. B - n'en ABEF ne C - riens AB nyant CEF

^[32] firent ABCE furent F - courre BCEF contre A - des AB aux CEF

^[33] à A au BCDEF - et, B add. no biffé - moult AB bien CDEF - par leurs batailles ... et bien armees^{+[D]} om. C - les A ces B leurs [D]EF om. C - battaillies ABCD ordonnees EF (E ras.) - cuidoient AB cuiderent CEF - de, CDEF add. tout

^[35] Et cum viderent quod hostes pararent se ad fugam aggressi sunt eos et habuerunt de eis plenam victoriam. ^[36] Ipse enim cedebant ex una parte et mariti earum ex altera.

^[37] In memoriam itaque hujus victoriae Tartari concesserunt eis maximas coronas ad longitudinem unius cubiti et amplius.

^[38] Tartari tamen ne mulieres eorum nimium superbirent voluerunt quod ipsa corona desuper haberet formam pedis et in corona magna a superiori parte est quidam pes super coronam quasi contestans quod ipse sole non habuerunt victoriam sed propter viros qui veniebant eis in auxilium.

^[39] Et quasi dicatur eis : « Licet sitis coronate sciatis vos tamen esse sub potestate virorum »,

^[40] et sic quodam iudicio naturali videntur sompniasse quod scriptum est in lege divina : « Sub viri potestate eris ».

^[35] aggressi WBV aggressi X

^[36] enim WBV *om.* X - earum WBV eorum X

^[38] quidam XBV quoddam W - in *om.* W

^[40] sompniasse WBV *om.* X

^[34] Il virent d'autre part les hommes sus·diz qui retournoient tout prest et appareillet, si cuidèrent que ce fust host nouvelle qui venist as Tartres à secours, si ne ozerent combattre à_si_grant gent comme il cuidoient que il y eust ; si s'en·fuyrent sans plus rien faire. ^[35] Quant les dames des Tartres virent que annemis se retournoient affuyr, tantost passerent le flueve et sievyrent les fuyans, si en eurent plaine victoire. ^[36] Quant leurs maris furent venus jusques au flueve, il trouverent que leurs dames estoient ja d'autre part, et avoient fait victoire de leurs anemis.

^[37] Siques en ramembrance de ceste victoire Tartres ottroyerent à leurs dames que elles porteroient deslors en avant ses couronnes, si les portent grandes et hautes à la longueur de un coste*. ^[38] Mais affin que les dames ne s'en enorgueillissent, vaurent li Tartre que celle couronne euist au_dessus une fourme de un piet, siques les dames portent ses* haultes couronnes qui ont au dessus un piet, ainsi que en tesmoignaige que elles n'avoient mie fait la victoire par elles, maiz aussi par les hommes qui leur venoient à_secours, dont annemy prinrent le paour et s'enffuyrent, ^[39] ainsi que cilz piez leur desist : « Comment que vous soyez couronnees, saichez que vous estes des-soubz le command et en subjection de voz maris ». ^[40] Et ainsi samble-il que Tartre ont – ne sçay par quel mouvement de nature – songiet ce que Dieux dist à Eve, la mere de nous tous : « Sub viri potestate eris » ; ce sonne en nostre franchois « Tu seras dessoubz la puissance ton mary ».

^[34] il virent *ABCE* y vindrent *F* - nouvelle *om.* *C* - as Tartres à secours *AC[D]EF* au secours des Tartres *B* - ne *AB* ne se *CEF* - comme *ABC* que *EF* - y eust *ABCE* fussent *F*

^[35] que, *EF add.* leur - se *ABEF* s'en *C* - retournoient *AB* tournoient *CEF* - affuyr *A* en fuyant *B* à fuite *C* à fuire *D* en fuie *E* en fuitte *F* - et sievyrent (suivirent *C*) *AC* si suyvirent *B* et sy envarrent *E* et envayrent *F*

^[36] jusques *om.* *EF* - dames *ACEF* femnes *B*

^[37] Tartres *om.* *F* - elles *ACDEF* ilz *B* - la *om.* *C[D]EF* - de un coste *AC* de un coude *B om.* *EF*

^[38] s'en *A* se *BCEF* - euist *ABE* avoit *C* eussent *F* - une fourme de *ABCE om.* *F* - ses (ces *CEF*) *BCEF* les *A* - hommes *ABC[D]E* mariz *F* - dont, *E add.* li *interl.*, *F add.* les - et s'enffuyret *ABEF* et en furent *C*

^[39] que, *CE add.* se - comment ... couronnees *om.* *EF* - dessoubz *ACEF* soubz *B* - et en (*om.* *B*) subjection de voz maris *ACEF* de vos maris et en subjection *D*

^[40] samble-il [...] songiet ce *ABCD* sembla-il par (*F add.* je) ne sçay quel mouvement de nature qu'ilz saichent ce *EF* (qu'ilz ... ce *E ras.*) - songiet (*D add.* de) ce *ACD* subgiez ce *B* - ce sonne *ABDEF* c'est à dire *C* - franchois, *F add.* que

^[41] Tartari eciam quando accipiunt uxores emunt eas a suis parentibus quasi sclavam quandam. ^[42] Et quando tradunt eas ad nupcias parentes et consanguinei viri qui eam accipit ducunt eam cum tympanis et cantu sed parentes et consanguinei mulieris sequuntur eam cum planctu quasi mortuam.

^[43] Mortuo autem viro ejus non habet amplius potestatem revertendi ad domum parentum, sed consanguinei mariti defuncti maritant eam ut volunt vel manent perpetue in domo viri ut sclava.

^[44] Et licet tartari accipiant plures uxores simul, tamen prima est major et reputantur legitima et filii ejus reputantur legitimi ; alie vero sunt quasi concubine.

^[45] Sed et Tartari multum honorant mulieres omnes de mundo et maxime suas et ipse sunt que gubernant regnum vel domum et emunt et vendunt. ^[46] Et sunt feroces et bellicose : equitant autem ut viri et frequenter vidi eas intrantes civitates cum arcu et sagittis accinctas ut viros ; sunt autem fidelissime suis viris.

^[42] tradunt XW traducunt BV – accipit WBV accipiunt X - cum *om.* X - planctu, BV *add.*
et luctu

^[43] mariti defuncti XW viri morti BV - ut XW quasi BV

^[44] Tartari XW ipsi BV

^[41] Quant Tartres se marient, il achattent leurs femmes aus peres et aus meres des femmes, et les achattent comme esclaves et meschines. ^[42] Et quant ce vient aus nosses faire, les parens et les amis du mary prennent la dame des nosses et l'en amainnent aus cornemuses et aus tabours à_grant feste, mais au contraire les amis de la dame le* sievent à_grant dueil comme se elle fust morte. ^[43] Et s'il_avient que li maris muere devant la femme, la vesve ne se puet point retourner à_la maison de son pere, mais li amy du marit mort le marient ainsi comme il voelent, ou elle demeure en la maison de son marit comme esclave et meschine. ^[44] Et comment que Tartre prennent bien plusieurs femmes ensambles, nompourquant la premiere est tenue pour la plus grande et pour la droite espousee et si enffant reputé de mouillier ; et les autres femmes sont au mary concubines.

^[45] Tartres honneurent moult toutes dames du monde et especialment les leurs, et elles gouvernent tout l'ostel et la terre de leurs maris, et achatent et vendent comme il leur plaist. ^[46] Et sont toutes fortes femmes, cruelles et bateilleresses, et chevauchent aussi bien que leurs maris : je les ay veues souvent chevaucher atous leurs arcz et leur saiettes*, et armees comme leurs maris ; et si sont castes et loyales à_leur maris, et pour riens ne se meffroient.

^[41] esclaves *ABDEF* esclaires *C*

^[42] les/li *ABDEF* il *C* - parens *ABCDE* peres *F* - du mary *om. F* - l'en *AC* la *BEF* leur *D* - amainnent *A* enmenent *B* meinent *CDEF* - aus ... aus *A* à ... à *BCDEF* - tabours, *CDEF add.* et - le (la *BD*) sievent *ABC* les s. *EF* - à^{+D}, *EF add.* si - fust *ABCDE* feussent *F*

^[43] Et^{+D} *om. F* - femme *ABDEF* dame *C* - se *AB* s'en *CDEF* - à *ACDEF* en *B* - de *om. CDEF* - marit +*D om. C* - marient *ABDEF* remarient *C* - ainsi comme *ACDEF* ainssy que *B* - comme, *E add.* une

^[44] comment *ACDE* combien *BF* - Tartre(s) *ABCEF* ilz Tartres *D* - nompourquant *ACDE* -tant *BF* - si *ACE* ly *B* ses *DF* - enfant, *CDEF add.* sont - de mouillier *ACDEF* pour les meilleurs *B* - mary, *BEF add.* comme, *C add.* aussi - concubines *AC[D]JEF* cubines *B*

^[45] toutes dames *A* les d. *BEF* toutes les d. *CD* - les, *E add.* -s *interl.* - et e., et *rép. A*

^[46] bateilleresses *ACEF* batailleuses *B* - veues *E ras.* - souvent *om. EF* (*E ras.*) - leur *om. EF* - comme *ACDEF* comment *B* - et si ... maris *om. B* - et si sont *E ras.* - et *om. CEF*

^[47] Cum autem exercitus Abaga terga verteret Sarracenis in Syria deprehensus est magnus baro Tartarorum quod sedicionem fuerat machinatus.

^[48] Cum autem imperator Can comprehensum eum vellet occidere, obstiterunt domine et mulieres Tartarorum petentes eum sibi dari ; quo accepto, ^[49] coxerunt eum vivum et dederunt eum comedere incisum per partes minimas toti exercitvi in exemplum aliorum.

X. De errore Tartarorum

^[1] Tartari eciam credunt et expectant quandam resurrectionem fatuam ad istam eandem vitam, et ideo suis mortui provident unusquisque secundum facultatem suam.

^[2] Nam pauperes coquunt multas carnes et sepeliunt cum mortuo circumdantes eum undique carnibus coctis et eciam vestibus novis, preter vestes quibus mortuus indutus est, et eciam dant ei aliquam pecuniam. ^[3] Divites vero carnibus et pecunie addunt et mutatorias vestes et ponunt sub capite mortui vel mortue vestem spetiosam et previosam involutam,

^[47] autem *om.* X

^[48] dari XW donari BV

^[49] incisum *manq.* BV

X. De errore Tartarorum

^[1] etiam XBV enim W

^[2] eum XW ei BV - carnibus coctis XW carnes coctas BV - mortuus indutus est X induitur mortuus WBV - mortuus, BV *add.* et etiam vestes novas preter vestes quibus induitur mortuus

^[3] etiam WBV et X - speciosam et *manq.* BV

^[47] Quant le host Abagua Caan fu desconffit des Sarrasins en Surie, il fu apperceu que uns grans barons avoit par sa trahison procuré la desconffiture : le Caan le fist prendre. ^[48] Et quant on le devoit mettre à mort, les dames de Tartarie* prièrent que on leur donnast le trahitre* : si leur fut ottroyet. ^[49] Elles prinrent cellui trahiteur et le mirent cuire tout vif ; et quant il fu bien cuis, elles le depecherent* par petites pieces et l'envoyerent et firent manger par tout le_host, en exemple des autres, affin que chascun se gardast.

X. De l'erreur des Tartres

^[1] Tartres croient* et attendent une resurrection sote à_ceste mortel vie, et pour ce ont-il ceste guise : que, quant aucuns Tartres muert, il le pourvoient chascun selong son estat et selong son avoir.

^[2] Petite gent cuisent moult de char et envolleppent bien leur mort en ces chars cuittes, et ainsi le ensevelissent et li donnent une paire de draps sanz ceulz qu'il a vestuz et de la monnoie une quantité, et ainsi le ensevelissent. ^[3] Ceulx qui sont plus riches avec ses chars mettent double paire de draps et un precieux vestement envolleppent et li mettent dessoubz le chief, et ainsi l'ensevelissent.

^[47] sa^{+D} om. EF

^[48] de Tartarie ACDEF des Tartres B - trahitre AB Tartre CDEF

^[49] (C add. et) elles prirent ... tout vif ABC[D] ellez le mirent cuire tout vif de puis qu'il leur fu ottroiez EF - cellui trahiteur AB ce Tartre CD - le depecherent A le partirent BCEF

X. De l'erreur des Tartres

De l'erreur des Tartres BCDE De l'erreur des Tartres et comment il ensevelissent leurs mors
A Cy dit de l'erreur des Tartres (cb. fragmentaire dans le ms. D)

^[1] croient (crioient E) ABEF errent CD - à ABCD en EF - (c.) selong^{+D} om. B

^[2] moult de ABCEF [moult] [D] - sanz ABCD avec EF - monnoie ABCDF moienne E

^[3] un ABC bien EF

^[4] et dicunt ei : « Si veniret aliquis et vellet tibi auferre de dorso, non permittas ! sed da ei istam que est sub capite ; et si aliquis faceret tibi questionem de Deo observa bene quod nichil respondeas, sed dicas solum : ‘Scio quod Deus est Deus’ », et ita sepeliunt eum.

^[5] Magni enim barones omnibus hñis addunt equum bonum ; nam armiger ejus ascendit equum cum ipsi parant se ad sepeliendum mortuum, et fatigat equum currendo et revolviendo usque ad lassitudinem,

^[6] et postea lavat equo caput cum vino puro et forti et equus cadit et ipse exenterat eum et evacuat omnia de ventre equi et implet herba viridi ;

^[7] et postea infigit palum magnum per posteriora et facit palum exire usque ad os et ita dimittit equum impalatum, et suspendit eum et mandat ei quod sit paratus quando-cumque dominus vult surgere et tunc cooperiunt mortuum in sepultura.

^[8] Cum vero moritur imperator, adduntur predictis omnibus lapides pretiosas et etiam magnos thesauros et consuerunt etiam sepelire cum domino mortuo usque viginti servos vivos ut essent parati servire domino cum voluerit surgere.

^[5] equum XW super e. BV

^[6] lavat XBV lavit W - exentrat XBV, W exriserat *biffé et corrigé*

^[7] palum exire XW exire BV

^[8] vero XW ergo BV - adduntur XW addit B addunt V - omnibus lapides pretiosas BV omnes lapides preciosi XW - magnos thesauros BV magni thesauri XW - viginti, BV *add.* sclavos et - essent XW sint BV

[4] Et li dient : « Se aucun vient qui te veuille oster la robe que tu as vestue, ne le sueffre point, mais donne li celle que tu as dessoubz ton chef. Et se aucuns te demande aucune chose de Dieu et te faïce question, gardes bien que tu ne li respondes riens, mais dy tant seulement "Je sçay que Dieux est Dieux"* » ; et ainsi le ensevellissent.

[5] Li grant baron et li prinche avec toutes ces choses mettent un cheval en telle manere : quant il s'apparaillent pour le* mort enterrer, il prennent un bon cheval et font monter sus l'escuier du mort, et cellui escuier fait cellui cheval courre et recourre* tant que il le recrandist*. [6] Et quant le cheval est bien lassez et recranz, il lavent au cheval la teste de bon fort vin pur, et tantost le cheval chet* : lors euvrent le cheval et li ostent toutes les entrailles du ventre et le remplissent de herbe verte. [7] Puis prennent un pel ou une estache et le bouttent* ens par le derriere et puis le font issir par la bouce et pendent le cheval ainsi espetté, et puis cueuvrent le mort de la terre et disent au cheval que il soit apparelliez toutes heures quant ses maïstres vaurra resusciter ; et puis s'en vont.

[8] Quant le Grant Caan muert, par dessus toutes ses choses adjostent-il grant quantité de pierres precieuses et grant tresor : et soloient jadis, avec le Grant Caan mort, ensevellir XX sers tous vifz, affin que il fuissent prestz avec leur seigneur quant il vorroit resusciter.

[4] la ACEF ta B - li^[D] om. E - mais, A add. je sçay *biffé* et dy en interl. - dy, F add. lui - tant om. EF - seulement, B add. que - je sçay, A add. interl., EF add. bien - (e.) Dieux om. F

[5] avec *rép.* F - quant il s'apparaillent E *ras.* - s' om. B - le B la A leur CDEF - monter sus AC sus monter B[D]E monter dessus F - l' ABCDE ung F - cellui (ce D) cheval ABD le cheval CEF (E *ras.*) - courre et recourre BCEF courre A - il le recrandist AC[D]E il le lasse B il le reçoit F

[6] recreanz ACDE recreus BF - chet, A add. mort - lors^{+D}, F add. et - le remplissent de herbe verte Puis^[D] om. B

[7] pel AB post CEF - le ACEF ly B - par le derriere (-ece A) AED par derriere BC - puis om. CDEF - le ACEF li B - pendent AC prennent BEF - et (si B) disent (dient EF, E *ras.*) ADEF et en disant C - toutes ABDE àt. CF - quant ABCD que EF - les ABCD ses E - vaurra (voudra CDEF) ACDEF vendra B

[8] adjostent-il AB adjouste-on CEF - avec om. B

^[9] sed postquam conversati sunt cum Christianis, Christiani hoc facinus horrentes reprehenderunt dicentes : « Non est licitum ut vivus sepeliatur cum mortuo », unde dimiserunt de servis solum.

^[10] Ipsi vero Tartari multum murmurant contra Christianos et dicunt eos esse homines crudeles et avaros quia suis mortuis non provident in expensis nec in cibo et vestibus : nam ut dictum est Tartari expectant quandam resurrectionem fatuam ad istam eandem vitam corruptibilem, ^[11] et quando possunt suos mortuos sepelire apud ecclesias et in cimiteriis Christianorum, multo pretio emunt sepulturam ab episcopis.

^[12] Posito autem Tartarorum de resurrectione valde similis et propinqua est errori Saracenorum et Judeorum quam expectant, de qua infra dicitur cum agetur de Sarracenis.

XI. De Baxitis

^[1] Et sciendum quod Tartari quosdam homines super omnes de mundo honorant Baxitas scilicet quosdam pontifices ydolorum.

^[9] de servis XW de sclavis BV

^[10] ut dictum est XW ipsi BV - istam, W *add.* et

^[11] ecclesias WBV ecclesiam X - multo pretio XW multum pretium BV - episcopis, BV *add.* et sacerdotius ut sui mortui resurgant cum Christianis

^[12] similis, X *add.* est - et *biffé* X - est *om.* X - Judeorum, BV *add.* de resurrectione

XI. De Baxitis

^[1] Baxitas BV Baxidas X Boxitas W luxitas T

^[9] Mais puis que il comencerent à hanter avec les Crestiens, li Crestien les en ont repris et blasmés que il ensevellissoient les vifz avec les mors, en disant que c'estoit grant herreur* : si·ques à_l'ennortement des Crestiens il ont laissez des sers enffouyr. Tout l'autre font comme devant.

^[10] Li Tartre murmurent moult contre les Crestiens et dient que Crestien sont cruelle gent et sanz pité et avers*, pour ce que il ne pourvoient point à_leur mort de leurs despens en mengier et à_vestir, car aussi que dit est Tartre attendent une sottte resurrexion à_ceste mortelle vie. ^[11] Et quant li Tartre pueent finer de enterrer leurs mors ens eglises ou es chimentieres des Crestiens, il en donnent grant argent aux evesques.

^[12] L'erreur des Tartres en l'article de nostre Resurrexion est moult samblable et prochaine à l'erreur des Sarrasins et des Juys, et comme il errent dirons plus plainement icy après, là où nous parlerons de_la loy des Sarrasins.

XI. Des Baxites

^[1] Li Tartre honneurent une mennere de gent dessus touz* les estranges du monde, et ce sont li Baxite, gent payenne, sacerdos qui sacriffient as ydolles.

^[9] à *AC[D]EF* de *B* - avec *om. B* - en^{+D} *om. BEF* - blasmés, *EF add.* de ce - grant herreur *ABEF* grant orreur et grant erreur *C* - des *ABC[D]* lez *EF* - sers, *EF add.* à - tout ... dessus *E ras.* - l'autre *ABC* ce *EF* - font *CDEF add.* -ilz - devant *ABC* dessus *EF*

^[10] moult *om. BC* - dient que Crestien *om. EF* - et sont *E ras.* - et avers *om. AB* - à vestir *A* en v. *BCDEF* - aussi *A* ainssy *BCEF*

^[11] finer *ABEF* fuir *CD* - en(s) *E ras.* - donnent *ABC[D]E* vient *F*, *EF add.* grant avoir et

^[12] en *AC[D]EF* est *B* - l'erreur *ABCDE* leur *F*, *B rép.* et *biffe* - comme *AB* comment *CDEF* - errent *ACDEF* en eurent *B*, nous, *F add.* dirons et

XI. Des Baxites

Des Baxites *BC* Des Baxites, de leurs meurs et des mauvais ars qu'il scevent *A* Des Balciteis *EC* y nous devise des gens qui s'appellent Balciteis *F* (*ch. fragmentaire dans le ms. D*)

^[1] une mennere *ABCDE* moult *F* - dessus toutes *AB* de Surie (*D add.* sur) tous *CDEF* - gent payenne, sacerdos^{+D} *om. B* - qui^{+D} *om. F* - ydolles, *B add.* et sont gent payenne prestrent

^[2] Et sunt indiani homines valde sapientes et bene ordinati et valde graves in moribus ; hii communiter sciunt artes magicas et innituntur consilio et auxilio demonum, et ostendunt multa prestigia et predicunt quedam futura.

^[3] Nam et unus major inter eos dicebatur volare, sed secundum veritatem repertum est quod non volabat sed ambulabat iuxta terram et eam non tangebatur, et quando videbatur sedere nulla re solida sustentabatur.

^[4] Aliqui eorum dicunt esse CCCLXV deos, aliqui dicunt esse C *tumanos* deorum (est autem *tumanus* decem milia) ; omnes tamen concordant quod deus principalis est unus.

^[5] Ipsi dicunt se esse fratres Christianorum et dicunt de eodem ritu et secta nobiscum et Christum nesciunt. ^[6] Dicunt etiam quod diluvium Noe non fuit in provincia eorum et quod mundus jam duravit plusquam triginta mille annis. ^[7] Nam dicunt quod semper signant in lapide novum ydolum post mille annos et post decem milia. Ipsi sunt nigri et adusti, sed regio eorum temperatissima est.

^[2] indiani WBV >in< Judea X - sciunt WBV sunt X

^[3] Nam et *manq.* BV - repertum XW compertum BV - volabat BV volavit XW - eam WBV cum X

^[4] tamen XBV bene W - deus, X *add.* primo

^[6] etiam X enim W *manq.* BV

^[2] Et sont cilz Baxite indois moult saiges gens, et à leur guise moult religieux, de bel port et de simple et pesant menniere et honnestes meurs, tant que à_la veue de dehors il scevent communalment arts de ingremance, et font tout leur fait par art de deable, et par celle mauvaise arct font moult de merveilles* et prophetisent pluseurs choses a_venir. ^[3] Un en y_avoit, le plus grant maistre d'eulx tous, de qui il disoient que il voloit : et en la verité il fu trouvé que il ne voloit point, mais aloit en ayr assez près de terre et ne touchoit point à_la_terre, et quant il se asseoit on ne veoit nulle chose qui le soustenist.

^[4] Il sont en diverses erreurs : li aucun d'eulx dient que il sont CCCLXV dieux, aucun autres dient que il sont C *tumans* de diex, dont un *tuman* fait X milz ; mais touz se accorderent que uns est principaulx dieux.

^[5] Il se dient freres aus Crestiens, et dient que il sont de la loy et de la sieute* des Crestiens, et si ne scevent riens de Jhesu Crist. ^[6] Il dient aussi que le general deluge qui fu dou temps Noël ne fu point en leur paÿs, et dient que le monde a ja duré plus de XXX^M ans. ^[7] Et dient que à_chascuns M ans il font en une pierre un nouvel idolle, lequel après X^M ans devient aussi noir comme se il fut brullé : et par ses ydoles dient-il qu'il scevent combien le monde a duré de ans ; leur païs et leur region est tres orde et laide*.

^[2] guise AB eglise CDEF - pesant ACDEF de plaisant B - commun(i)alment/-aul/-el-ABCE communement DF - arts ABCD l'art EF - font tout leur fait ABCD sont touz leurs ars faiz EF - merveilles BCDEF merueilleuses A - prophe>t<isent A, hetisent ras. E

^[3] d'eulx ABCDE de F - de qui ABCD et que EF - et en (est B) la verité ABCD et à la verité dire EF - ayr A l'air (l'er BE) BCDEF - de^[+D], C add. la - -eoit on ... le ras. E

^[4] en ABCD de EF - li^{+D} om. B - d'eulx^[+D] om. EF - il^{+D} om. F - il sont C ABCD il y a cent EF - fait ABCD vault EF - uns est ABDEF il est un C

^[5] Il ABCDE et F - sieute A science B sette CDEF - de la secte ras. E

^[6] aussi ABCDE ainsi F - general deluge (duluge ras. E) ACEF principal deluge B general du luire D - en ABCDE à F - plus de om. F

^[7] nouvel (-le F) ydole ABCEF ydole nouvelle D - devient ABCD deviant ras. E - lequel (laquelle F) ACDEF et que B - scevent^{+D}, B add. bien - combien le monde a duré de ans AB combien d'ans le monde a duré CEF combien le mon...uré [D]

^[8] Ipsi etiam Tartari dicunt se esse populum Dei et ad hoc allegant multa miracula que contigerunt in adventu eorum et victorias quas habuerunt. ^[9] Et dicunt quod Deus vocavit eos de montibus et locis desertis et misit pro eis nuncios suos bestiam et avem deserti, scilicet leporem et bubonem : et non est dubium quin quedam miracula contigerunt in adventu eorum. Sed non sunt propter hoc populus Dei ut credunt sicut nec Alexander nec suus exercitus fuit specialis populus Dei quia miraculose conclusit montes Caspios ut legitur in *Hystoria Scolastica*. ^[10] Nec Nabugodonosor fuit simpliciter servus Dei quia propheta appellat eum ‘servum Dei’ dicens : « Servus meus Nabugodonosor », sed Deo servivit humiliando et puniendo cervicosum et superbum populum Judeorum. ^[11] Sic et Deus in fine mundi creditur vocasse populum bestialem et sine Deo ut partes et homines in orientales qui facti erant bestiales et legem dimiserant puniret et terram desertam faceret et est memoria et gratitudine dignum omni populo Christiano quod eodem tempore quo misit Deus Tartaros ad partes orientales ut occiderent et occiderent, misit Deus ad occidentales servos suos fidelissimos beatos Dominicum et Franciscum ut illuminarent, instruerent et edificarent, et sicut illi proferunt edificando ita illi invaluerunt destruendo.

^[12] Nam tantam cedem, destructionem et ruinam fecerunt in partibus Orientis quod nullus sufficeret credere qui non vidisset ; et ideo narrandum est aliquid sub brevitate de eis que fecerunt et que eis contigerunt admiratione digna.

^[8] esse *om.* X

^[9] ut ... Dei *om.* W - miraculose XW miraculo B *om.* V

^[11] legem XW Dei legem BV - terram desertam XBV desertam terram W - et occiderent W et destruerent BV *om.* X - occidentales WBV partes occidentales X - destruendo XW in destruendo BV

^[12] Orientis WBV orientalibus X - narrandum *om.* X - eis XW hiis BV - eis XW de eis BV - digna, X dicendum *margin.*

^[8] Li Tartre aussi dient que il sont le peuple de Dieu, et à ce prouvenir amenant plusieurs miracles qui avinrent quand Tartre commencerent à regner. ^[9] Mais pour ce ne sont-il mie peuple de Dieu comme il dient, ainsi que Alixandres et son host ne fu mie esleus* peuple de Dieu pour ce, se il clout par miracles les mons de Caspis comme dist *Scollastica Ystoria* ;

^[10] et aussi Nabugodonosor ne fu mie drois esleus servans de Dieu, pour ce que li Prophete le nomment ‘Servant de Dieu’, mais il le nomment ainsi pour le service que il fist à Dieu humiliant et punissant* le peuple orgueilleux de Judee.

^[11] Comme que il-meïsmes Nabugodonosor fu mauvais et par grant orgueil le feïst, toutes fois fu-il ‘Flael de Dieu’ ; ainsi puet-on croire et pensser que Dieux ait appellé ceste bestialle gens sans congnoissance de Dieu et les* ait fait venir hors de leur païs pour le mauvais peuple d’Orient pugnir, qui avoient la foy de Dieu laissie.

^[12] Il issirent de leur païs en destruxion des gens et du païs d’Orient comme ‘verge de Dieu’ pour battre la malle gent ; et firent si tres grant occision de gens et si tres grande destruction de païs que il n’est homs vivanz qui l’osast croire se il ne l’eüst veu.

^[8] Li (les CDF) ACDEF des B - dient^{+D}, B add. -il - amenant^{+D}, CEF add. -ilz

^[9] -il om. EF - comme il dient ... mis ne esleus om. C - ainsi AEF aussy B - mie esleus, corr. ex ing. - mie ne e. A[D] mis ne e. B mie li e. EF - pupple, A add. e interl. - *Scollastica Ystoria* AB EF *Hystoria Scolastica* C Y *Ystoire Escoliere* D

^[10] nomment ABCDE nommoient F - fist ABDEF dist C - punissant AB puissant CDEF - le peuple orgueilleux de Judee A le peuple de Judee orgueilleux B le orgueilleux peuple de Dieu C l’orgueilleux pulle (peuple EF) de Judes DEF

^[11] comme que (om. F) ABF comment CDE - le, B add. fei *biffé* - le feïst om. D - de Dieu ABCEF de drois D - les ait A1(e) ait BCDEF - de leur AB du CDEF - mauvais peuple ACDEF peuple mauvais B - avoient, B add. de Dieu - foy *rép.* B

^[12] il AB et CDEF - en ABC à la EF - la^{+D} om. EF - firent ACDEF fut B - destruction de païs ABCEF occision de païs D - l’osast croire AB le peüst croire CD l’ost croire E l’eüst creu F

^[13] Primo enim admiratone dignum videtur quis iste populus ita infinitus numero et multitudine de quo nichil aperte in libris divinis vel antiquis historiis invenitur et quomodo potuit esse occultus tantus populus.

^[14] Et opinantur plures quod ipsi fuerunt decem tribus Israel que captivate fuerant : nam Teclafanassar rex Assur primo captivavit septem tribus et posuit eos juxta flumen Gasan ultra montes Medorum quos multi dicunt esse montes Caspios. ^[15] Hii quoque toto tempore quo duravit monarchia Caldeorum et Assiriorum et Medorum et Persarum non potuerunt exire prohibente edicto publico. ^[16] Cum vero translata est monarchia ad Grecos per Alexandrum ipse Alexander miraculose conclusit montes ut nullomodo possent exire.

^[17] Dicit autem Josephus et Methodius quod exhibunt circa finem mundi et magnam stragem hominum facient. ^[18] Et ideo multi credunt esse predictos ipsos Tartaros qui subito apparuerunt et exiverunt de montibus circa finem mundi et in partibus orientalibus ceperunt mundum destruere. ^[19] Adhuc duo argumenta faciunt : nam Alexandrum summe odiunt et nomen ejus non possunt audire pacifice.

^[13] esse, BV *add.* ita

^[14] opinantur WBV arbitrantus X - captivavit septem XW captivavit tres tribus et postea Salnianassar *qui et Senacherib* [*om.* V] rex Assiriorum captivavit septem BV - Medorum, BV *add.* et Persarum

^[14-15] Persarum ... Medorum et *om.* V

^[15] quoque XW quidem BV

^[18] predictos BV predones XW

^[19] adhuc XW ad hoc etiam BV - et ... possunt XW ut ... possint BV

^[13] Et pour ce que nous ne trouvons point en la *Saincte Escripiture* ne es anciens ystoires riens qui faice aperte mention de celluy peupple de Tartarie – qui est si grans en nombre et en multitude que sans fin ! – me semble asseiz convenable de raconter et mettre comment celli peupple a esté si longuement occultez et fourcellez, que on ne treuve escripture qui en faice aperte mention fors puis CC ans ou environ que il commencerent les païs à destruire.

^[14] Le oppinion de pluseurs est que ce soient les X lignies de Israel lesquelles furent des roys de Aisirie, de Persie et de Medie menés prisoniers hors de leurs païs, et envoyet oultre les mons de Medie, les quelz mons aucun cuident estre les mons de Caspis. ^[15] Ses X lignies demourerent emprisonné oultre ses montaignes tant longuement que dura la regnation des rois de Caldee, de Persie et de Medie. ^[16] Et quant Alixandre les avoit conquis et soubmis, il enclost si ses X lignies entre ses montaignes par miracles, sique il n'em_pourrent yssir, comme dist *Scollastica Ystoira*.

^[17] Or dient Josephus et Methodius que ses X lignies vers la fin du monde ysteront de là en tres_grant destruction de gens et païs. ^[18] Et pour ce cuident pluseurs que ses X lignies soient cilz Tartres qui soudainement issirent des montaignes nauaires et commencerent es parties d'Orient à destruire le monde. ^[19] Et à ce prover monstrent ceulz de ceste oppinion II argumens et preuves* : la premiere* pour ce qu'il hayent tres_souverainement et dessus tous ceulz du monde le roy Alixandre qui ses X lignies enclost comme dit est, et si n'en veullent ouyr parler.

^[13] que^{+D} B - la om. DEF - qui faice rép. B - fin, B add. ne - treuve, CEF add. nulle - ans, E add. interl. - à om. C, E add. interl.

^[14] lesquelles om. F - et om. B - prisoners (prison E) hors de ABCE en prison [de...] D prison hors du F - cuident ACEF cuidoient B dient D

^[15] demourerent ABDEF demorent C - ses^{+D} om. B les F - regnacion ABCD generacion EF

^[16] avoit ABDEF ot C - il enclost si ses ACDE il en clousist ces B il enclost ces F - n'em ABC ne EF - *Scollastica* (*Scollatica A Scolatica F*) *Ystoria ABCFY* *Istoire Escoliere D Scolastica Hystoire E*

^[17] et^{+D}, B add. de

^[19] preuves AB proverbes CDEF - la premiere BC[D]EF premierement A - il AB Tartre CDEF

^[20] Secundo quia litera eorum valde similis est Caldee, unde primo exiverunt Judei : et est etiam caldea lingua et litera valde consimilis et affinis Judee.

^[21] Contra hoc facit validum argumentum quia de Lege vel de Moyse vel de exitu de Egipto,

^[22] vel de sacerdotio nulla noticiam videntur habere et etiam quia faciem et effigiem distantem et diversam videntur habere et mores a Judeis et a ceteris nacionibus mundi.

^[23] Ipsi vero dicunt se descendisse de Gog et de Magog, unde ipsi dicuntur Megoli quasi corrupto vocabulo Magogoli.

^[24] Methodius autem dicit quod Alexander conclusit cum filiis captivatis Judeorum Gog et Magog gentem spurcissimam et multos alios

^[25] et quod exituri sunt in novissimis temporibus et facient maximam stragem hominum. Solutionem relinquo.

^[20] etiam *manq.* WBV - lingua et litera WBV litera et lingua X - consimilis et *manq.* BV

^[22] faciem *om.* W - a Judeis ... mundi XW ab omnibus nationibus de mundo, et etiam a Judeis BV

^[23] et de X et WBV - Megoli XW Mogoli BV

^[24] captivatis XW captivitatis BV

^[25] temporibus WBV diebus X - relinquo, BV *add.* potiori

^[20] L'autre pour ce que leurs lettres sont assez samblables aus lettres caldiennes, dont premiers yssirent les Juys ; et aussi le langaige caldien et les lettres sont assez samblables as Juys.

^[21] Mais aucun maintiennent le contraire et dient que ses Tartres ne sont mie de ces X lignies de Israel, et à ce mettent telle raison et telle prueve : car Tartres ne scevent riens du monde de la loy Moyses ne de la captivité des fieulx d'Israel en Egipte, ne des granz miracles par lesquelz Dieux les delivra des mains Pharahon. ^[22] Du pres-traige ne des sacrifices des Juys ne ont nulle congnoissance, et d'autre part leur fourme de visaige, leurs meurs et leurs contenances par sont trop mallement diverses des Juys, et aussi de toutes autres nations du monde : siques il dient que il ne sont mie des enfans d'Israel, mais sont de ses nations Gog et Magog. ^[23] Et dient li Tartre meïsmes que il sont descenduz de Gog et de Magog, et se semble assez par leur nom, car Tartre yssirent de la terre de Mogal*, dont Tartre furent jadis en leur païs appelez Mongles, ainsi que se par corruption de langaige fuissent* Mongles pour Magogles, de leur anchiseur Magog. ^[24] Ainsi* dist Methodius que Alixandres enclost avec les X turbes d'Israel la gent de Gog et de Magog, tres pucte, mauvaise et orde gent, et aussi aucuns autres. ^[25] Et dist encores Methodius que cilz isteront en la fin du monde et feront trop mallement grant occision de gent et destruction de païs, et par aventure sont-ce ceulx-cy : chascun en croie ce que il lui plaist, je laisse la solution aus autres.

^[20] leurs lettres *ACEF* les lectres *B* le... livres *D* - caldiennes *AB* caldieles *CDEF* - lettres *ABCE* livres *D*

^[21] Mais *AB om. C* Et *D* Et de ce fait *EF* - ses *A* les (li *E*) *BCEF* - Tartres, *B add.* sont *biffé* - de ces X lignies *ACEF* de celle lignee ces des X lignees *B* - et (à ce) *om. EF* - d' *om. E* - les *ABCF* lezquellez *E*

^[22] ne *om. B* - des Juifs *ABCEF* ...ne des Juifs [*D*] - ont *ABCE* n'ont *F* - contenance *ABDEF* condicions *C* - parsont *AD* sont *BC* si sont *EF* - autres^{+[*D*]} *om. B* - (mais) sont *om. EF*

^[23] dient li Tartre meïsmes *AB* les Tartres meïsmes dient *CDEF* - se *om. F* - Mogal *A* Mongal *BCDEF* - en leur païs appelez *ACDEF* appeles en leurs païs *B* - ainsi que se par ... appelez Mongles *om. EF* - de langaige *om. B* - fuissent, *CD add.* appelez - pour Magogles *om. F*

^[24] Ainsi *A* Aussi *BCDEF* - les X turbes *AB* X lignees *C* X tribus *D* dis tribus *E* dix turbes *F* - d'Israel^{+[*D*]} *om. F* - la gent *ABCD* les gens *EF* - tres pucte *ABCD* [le] ce pute *E* que je reppute *F*

^[25] encores *om. C* [*D*]*EF* - isteront *ABCE* y seront jusques *F* - de gent *ACDEF* de monde et de gent *B* - ce *om. B* - ceulx-cy *AB om. C* chichy *EF* - chascun *AB* aucuns *CEF* - que il lui plaist *AB* que li emplaist *C* [que lui en...] [*D*] que leur plaist *F*

XII. De exitu Tartarorum

^[1] Exierunt vero ita Tartari : cum vero ultra montes illos habitarent de quibus videtur dicere Boecius quod ad eos nec fama Romanorum veniebat cum essent in locis desertis quasi bestie, erant pastores et intendebant venaconi.

^[2] Ipsi autem montes qui dividebant eos inter desertum et provinciam habitabilem erant inaccessibiles.

^[3] Nisi per quendam locum ubi erat fortilicium maximum et nullus in eo ; cum autem ibi aliquis apinquaret tantus audiebatur tumultus quasi equorum et hominum et maxime strepitus tubarum, ^[4] quod omnis audiens territus fugiebat : hoc autem erant artificio venti.

^[5] Quidam autem ex Tartaris intendens venacioni secutus est canes persequentes leporem, lepus vero directe fugit ad fortilicium et intravit fugiens canes.

XII. De exitu Tartarorum

^[1] Tartari *manq.* BV - veniebat cum XW pervenit et BV - desertis *om.* W

^[2] eos *manq.* BV - inter ... eo *om.* V - desertum et provinciam habitabilem XW provinciam habitabilem et desertum BV - nullus, X *add.* erat

^[3] ibi *manq.* BV - tubarum XBV turbarum W armorum et tubarum T

^[5] lepus vero XW qui BV

XII. De l'issue des Tartres

^[1] Tartre habitoient oultre ses montaignes desquelles dist Boesses que à_ses gens de oultre ses montaignes ne estoit mie encores venue la renommee ne la nouvelle des Romains, et de oultre ses montaignes yssirent le Tartre qui avoient pour la plus grant partie esté pasteur et veneur.

^[2] Ses montaignes dont il estoient encloz devoient et partoient le desert* de la terre habitable, et estoient si haultes et si rothes* que on n'y pouoit passer ne avoir accès* fors en un lieu. ^[3] Et en celui lieu estoit un grant chastel, une grande forteresse, là où nulz ne habitoit, et estoit tellement fait par art et par engin que quant aucun* y approssoit, il y ouoit tres grant noize comme de cheualx et de gens d'armes, et especialment moult de trompes et de buisines ; ^[4] si grant bruyt que tous ceulz qui le oyoient en furent tout esbahi et espouenté*, siques nulz n'y osoit approcher : et estoit celle noize faite par art et par artifice de vent.

^[5] Une fois avint que uns de ses Tartres qui attendoit à_chasser* sievoit un lievre ; et ainsi que celui lievre fuyoit devant les chiens droite voie vers celle forteresse, il entra ens.

XII. De l'issue des Tartres

De l'issue des Tartres *BCDE* Comment les Tartres issirent du pais desert ouquel ilz demouroient etcetera *A* Cy nous racompte de l'ysue des Tartres *F*

^[1] habitoient *AC[D]EF* habitent *B* - ses *A* les *B* celles *C[D]EF* - ne estoit *A* ne estoient *B* ne soit *CDEF* - ses *ACDEF* ces ses *B* - le *ACEF* ces *B* - esté *ACEF* de *B*

^[2] partoient *ACDEF* partoient *B* - desert^{+D}, *EF* *add.* et (*E* *biffe*) - rothes *A* roistes *B* riches *C[D]EF* - accès (*D* *add.* en ce) *CD* actés *F* accet *E* avres (-és?) *A* voye *B* - en *om.* *F*

^[3] Et *om.* *F* - estoit *ABDEF* avoit *C* - grant *ABCEF* fort *D* - chastel, *DEF* *add.* et (*e* *ras.*) - aucun *ABD* anemis *CEF* - approssoit *ABCDE* approuchoient *F* - il y ouoit *A* il oyt *B* on y oioit *CDEF* - moult *om.* *BCEF*

^[4] bruyt *om.* *C* - qui^{+D} *om.* *C* - furent *ABCD* estoient *EF* - tout *e.* *ABC[D]* toulz moult *e.* *ras.* *E* moult *e.* *F* - et espouenté *AB* *om.* *C* et especialment *DEF* - par (artifice)^{+D} *om.* *B*

^[5] attendoit *A* entendoit *BCEF* - sievoit^{+D} *om.* *B* - fuyoit *ABEF* couroit *C* - ens *ACDEF* liens *B*

^[6] Venator autem aviditate prede et venaconis non advertit tumultum et cum valde propinquus timeret intrare

^[7] venit bubo et stans supra portam cepit cantare.

^[8] Tunc Tartarus dixit intra se : « Non est habitacio hominum ubi lepus fugit et bubo cantat », et sic fiducialiter intrans

^[9] neminem invenit ; locum lustrans et fictionem tumultus inveniens rediit ad suos et petiit fieri princeps si illos cum omni securitate transduceret.

^[10] Et sic transierunt.

^[11] Referens autem quomodo intraverat sequens leporem et indicio bubonis,

^[12] ordinaverunt Tartari quod lepus licet necessitate coactus fugeret canes tamen quia quasi quondammodo indicavit viam dignus erat honore et ideo honorant leporem et depingunt eum in suis armis et tentoriis.

^[6] venator XW predictos BV - prede et *om.* T - et cum XW cum autem BV - propinquus *om.* X

^[7-8] cepit cantare. Tunc W cepit tunc cantare X incepit cantare BV

^[8] ubi XW locus ad quem BV

^[9] et locum, X *om.* et

^[12] tamen XBV si W - indicavit WBV apperuit X *arg.* - depingunt XW pingunt BV - eum, BV *add.* communiter T *add.* ubique

^[6] Li Tartres veneres sievoit* celi lievre de si grant volenté que il ne se donna garde de celle noize, jusques atant que il vint droit joingnant : lors s'en apperchut, si s'esbahi et ne osa entrer. ^[7] Entreux* que il arresta ainsi, tous esbahis, vint une huelote et se assist sur le porte et commencha à_chanteir. ^[8] Li Tartres vit le huet sur la porte, si se avisa et dist en soy-meïsmes : « Yci n'a point habitation de gens, là où lievres s'enffuit à_garant et la huelotte chante ». Dont se en·hardi et approucha et fiablement* y entra. ^[9] Quant il eubt bien tout cherchié, il n'i_trouva nulluy forz les engiens par lesquelz celle noize se faisoit ; dont s'en retourna à sa gent, et leur dist que se il le vausissent establir leur prince et leur seigneur, il les menroit bien et seurement outre la montaingne, sans mal et sans grevance. ^[10] Tout si accorderent et ainsy passerent la montaingne. ^[11] Adonc leur racompta son aventure, comment il estoit entreiz en la forteresse syevant un lievre et aussi par l'ainsseingne de la hulote.

^[12] Dont ordonnerent li Tartre que li lievres seroit à_tous·jours honnouré entre les Tartres, pour la cause de ce que il avoit monstré la_voie de yssir comment que il le feist par neccessité fuians devant* les chiens : et pour ce font-il grant honneur au lievre, et le mettent en leurs armes et en leurs tentes.

^[6] veneres sievoit *A* veneur suyvoit *B* venoit et suivoit *C[D]* venoit sievant *E* suivant *F* - volenté *ABDEF* ardeur *C* - il, *C* add. *y* - droit *om.* *EF* - joingnant *ACEF* joyuant *B* - si *ABC* et si *E* et *F* - et ne *AB* et n'y *C* sique il n'y (ne *F*) *EF*

^[7] Entreux *A* en tens *B* entres *C* entre deux *EF* - Entre ... une *ras.* *E* - que il arresta ainsi *ABC* qu'il s'estoit ainsi arreztez *EF* - commencha *ABCD* commence *EF*

^[8] *C* add. Et - Tartres, *E* add. le - sur la porte *om.* *F* - en *ABC* à *EF* - là où *ABD* *om.* *C* où *EF*, *BC* add. *le*, *EF* add. ces (ce *F*) - s'enffuit *ABC[D]* s'est mis *EF* - et+*D* *B* add. où - huelotte^{+D}, *EF* add. *y* - dont *ABCDE* adonc *F* - fiablement *C[D]* finalement *ABEF*

^[9] *CEF* add. et - tout cherchié *ABC[D]* cherquié tout *EF* - n'i *ABCD* ne *EF* - vausissent *A* vouldissent *D* voloient *BCEF* - menroit bien et *ras.* *E*

^[10] *C* add. Dont

^[11] *C* add. Et - Adonc *ABCD* dont *EF* - le *ABCD* une *EF*

^[12] seroit *ABCDE* seroient *F* - à tous jours^{+D}, *EF* add. maiz - de ce^{+D} *om.* *C* - comment *ACDE* comme *B* combien *F* - il le fesit *AC[D]E* il fist *B* - devant *om.* *BCDEF*

^[13] Bubonem vero qui nulla necessitate coactus apparuit et supra portam sedens cantavit dicunt fuisse angelum Dei et quod Deus vocavit eos ut venirent, et ideo bubonem dixerunt non mediocriter esse honorandum ut leporem.

^[14] Ordinaverunt ergo quod omnes maiores et honorabiliores Tartarorum deferrent plumam et quasi coronam de pelle bubonis supra capellum quo omnes utuntur.

^[15] Unde quicumque volunt magni reputari et honorari adsumunt pellem bubonis super capellum. Unde ita occiderunt omnes bubones quod vix invenitur aliquis in partibus orientis. ^[16] Sed et mercatores de partibus occidentis occidunt bubones et portant eis pelles : venditur enim una bona pellis usque ad XX libras.

^[17] Et sic Tartari reddiderunt amico suo buboni mala pro bonis, quia dum dicunt eum honorare eum decoriant et occidunt et faciunt eis coronam de pelle amici.

^[18] In hoc convenientes cum Tartaris infernalibus scilicet demonibus, qui coronam sibi faciunt de animalibus peccatorum qui eis serviunt, semper malum pro bono amicis reddentes.

^[13] sedens *manq.* BV - quod *om.* XW

^[14] omnes maiores et honorabiliores BV honorabiliores et maiores XW

^[14-15] quo omnes utuntur. Unde quicumque volunt magni reputari et honorari [honorati B] adsumunt pellem bubonis super capellum *om.* XWV

^[16] de partibus XW de remotis partibus BV - pellis *manq.* BV - ad *om.* X

^[17] quia WBV qui X - eis XW sibi BV

^[18] qui XV quia BW - animalibus, BV *add.* et uita

^[13] Le huet, pour ce que sanz neccessité et sans contrainte s'estoit apparuz seant et chantant sur la porte, font-il tres_grant reverence et honneur*, et dient que ce fu l'angle de Dieu et que Dieux par son angle le huet les appelloit et anvoyoit querre, affin que il ississent de leur paÿs : et pour ce dient-il que le huet n'est mie moiennement à honnourer* comme le lievre.

^[14] Dont ordonnerent-il que les plus grans et les plus nobles des Tartres porteroient sur leur chief la plumme de huet et feroient sur leurs chappeaulx ainsi comme couronne de la peel de la huelotte. ^[15] Chascuns se tenoit à_bien eureux qui pouoit avoir une plumme de huet, siques il prinrent et tuerent tellement toutes les huelottes que on n'en pout point trouver en tout Orient. ^[16] Et li marchant d'Occident, quant il ouyrent ce, il en tuerent tant que il em_paurent trouver et les porterent aus Tartres à vendre : et vendirent une bonne peel de huet bien XX libbres. ^[17] Et ainsy rendirent Tartre à leur bon amy le huet* mal pour bien ! Car là où il dient que il lui font honneur, si le tuent-il et escorcent*, et se couronnent de_la peel de leur ami.

^[18] Et en ce ressemblent* aus deables de infer qui à leurs amis et qui bien font leurs greiz apparaillent la mort perpetuelle, la paine d'infer, qui pour vray est nommee en latin *Tartarus*.

^[13] contrainte *ABCD* contraire *EF* - s'estoit *ABCEF* il s'estoit *D* - chantant *ABCDE* couchant *F* - -il, *BC[D]EF* *add.* moult - honneur^{+D}, *C* *add.* au hua - le huet^{+D} *om.* *B* - -il^{+D} *om.* *EF* - moiennement à honneurer *AB* (moins *D*) mouvement à honneur *CDEF*

^[14] -il^{+D} *om.* *C* - porteroient *ABCDF* porterent *E* - leur *ABCDF* le *E* - chappeaulx *ABCD* chiefs *EF* - ainsi comme *A* aussy comme *BF* ainsi que *CD* aussi que *E*

^[15] et tuerent *om.* [*D*] - tellement *rép.* *A*, *om.* *C* - pout *ACDEF* pouoit *B* - les^{+D} *om.* *C* - point *ABCD* nulles *EF*

^[16] il en ... peurent *AB* tuerent toutes les huelotes que ilz porent *C[D]EF* - porterent *ACDEF* portoient *B* - à^{+D} *om.* *F* - bien^{+D} *om.* *C*

^[17] à leur bon amy le huet *BCDEF* à huet, leur bon ami *A* - là où il dient *AB* là ilz d. *C* ilz d. *D* il lui d. *EF* - lui *ACDE* y *B* - -il *om.* *BDF* - escorcent *AB* l'escorchent *CDEF* - se *ABCD* le *EF*

^[18] en ce *BCD* à_ce *A* ce *EF* - ressemblent *ABCD* ressemble *EF* - greiz *ABCEF* grant *D* - nommee en latin *A* en latin n. (noumee *B*) *BCDEF*

XIII. De progressu Tartarorum

[¹] Exeuntes autem Tartari de montibus statim fecerunt consilium quomodo possent sibi subjugare totum orbem.

[²] Et dixit Magnus Can cujus nomen Canius Can : « Duobus solum indigetis, scilicet obediencia ad principem et concordia ad invicem »,

[³] et tunc fecit portari coram omnibus centum sagittas bene ligatas ad invicem in fascem ; et fecit dari homini forti, et mandavit quod frangeret fascem, et non potuit.

[⁴] Et fecit dari alteri qui nec frangere potuit, et adhuc alteri qui nec frangere potuit, et ita probavit centum homines et nullus potuit frangere.

[⁵] Et tunc fecit solvi fascem et dari percepit cuilibet unam sagittam et ejus mandato quilibet suam fregit.

[⁶] Tunc dixit : « Videte quamdiu fuerunt sagitte simul centum homines non potuerunt frangere unam ; quando vero fuerunt separate, nec una quidem remansit.

XIII. De progressu Tartarorum

[³] ad invicem *manq.* BV - dari, BV *add.* uni - mandavit, V *add.* VIII homini forti - fascem *om.* V

[⁴] et adhuc ... frangere potuit *manq.* BV - potuit et ... frangere *om.* X

[⁶] tunc dixit XW et ait BV - videte, BV *add.* quia - sagitte WBV ligate X - simul, BV *add.* inter omnes - potuerunt frangere XW fregerunt nec BV

XIII. *Comment Tartres procederent à leurs conquestes**

^[1] Quant Tartre furent passez la montaigne, il s'assamblèrent pour conseiller comment il porroient concquerre tout le monde.

^[2] Si parla premiers le Grant Caan qui eubt nom Cangius Caan, cilz qui les avoit fait passer le mont, et dist : « Se tout le monde voulez conquerre, comme vous dittes, II choses vous ont mestier sur toute rien, c'est obeissance au prince, et concorde et pays entre vous ensemble ». ^[3] Dont fist devant touz apporter C saiettes bien et fort loyees enssembles et les fist bailler à un fort homme, et li commanda que il les brisaist toutes enssembles comme elles estoient loyees, et il ne le* pout faire. ^[4] Donc les fist bailler à un autre, et puis au tiers et puis au quart, et nulz ne les pout oncques briser de cent hommes à_qui elles estoient baillés pour despecher. ^[5] Dont fist Cangius Caan desloyer le fardel et le botte de sayettes et bailler à_chacun une pour briser : chacun tantost brisa la sienne. ^[6] Dont dist-il à_ses gens : « Vous avez veuz comment que ces saiettes nulz de vous ne les puet briser tant que elles furent ensemble et que C hommes ne les peurent briser ; mais tantost que chascune fu seulle, il n'en demoura nesune qui ne fut brisee.

XIII. *Comment Tartres procederent à leurs conquestes*

Comment Tartres procederent de leurs conquestes *B* Comment Tartres procederent et de leurs conquestes (xij *CD*) *CDEF* Comment Tartres, après ce qu'il furent issuz des desers où il estoient encloz, procederent à leurs conquestes *A*

^[2] ont, *B* sont avec s- *biffé* - sur toute rien *ABC[D]* tout premiers *EF* - au prince *ABCD* aux princes *EF*

^[3] Dont *ABCDE* Adonc *F* - devant touz apporter *AB* devat (*sic*) apporter *C* devant lui apporter *D* apporter devant lui *EF* - (ne) le *BCDEF* les *A*

^[4] pout, *B* *add.* bailler *biffé* - pout *ABCDE* peurent *F* - oncques *om.* *CDEF* - à, *C* *add.* *interl.* - elles estoient *AB* elles (*om.* *F*) furent *CDEF*

^[5] Dont (*Adont F*) ... Caan *ras. E* - le (la *CDEF*) botte de (des *CD*) sayettes [...] pour briser *ACDEF* de bote de saiectes bailler à chuguen (*sic*) briser *B* - briser et *ras. E* - chacun tantost *A* tantost chascun *B* et tantost chascun *CDEF*

^[6] Dont *ABCDE* Adont *F* - *-il^{+D} om.* *EF* - ses *ABCDF* les *E* - que *om.* *CEF* - ces saiettes nulz de vous (d. v. *om.* *CD*) ne les puet briser *ABC[D]* nulz ne pot briser ces saiettes *EF* - tant que *AC* t. comme *BEF* - nesune qui *ABCD* nesune seule qui (que *F*) toute (-s *F*) *EF* - fut *ABCDE* feussent *F* - brisee *AB* depecié *CDEF*

^[7] Sic et vos nullus poterit superare concordēs ; discordēs vero et divisos franget et superabit facilliter ».

^[8] Tunc Tartari fecerunt tres turmas : una turma cum Magno Chan occupavit Catayam provinciam latissimam usque ad ultimam Indiam et occiderunt ibi Presto Johannem, et occupaverunt ejus imperium. ^[9] Et filius Magni Chan accipit filiam Presti Johannis in uxorem et ivit Thachuscatum et destruxerunt et exterminaverunt in partibus illis circa duodecim magna regna.

^[10] Alia turma transivit Gion sive Phison, fluvium Paradisi, et destruxit Corazanum, Medos et Persas

^[11] et Baldacum sedem Sarracenorum, et occiderunt califfam et occupaverunt Turchiam et occiderunt Corasmians omnes, et occupaverunt et exterminaverunt Suriam usque Gazam. ^[12] Et ceperunt Jherusalem et dederunt eam Christianis, et occupaverunt a mari Indie usque ad mare Magnum et a mare Magno usque ad mare Mediterraneum usque Gazam : ibi prohibuit eis harena ne possent transire in Egiptum.

^[7] discordēs vero *om.* B - et divisos franget XW superabit et franget BV

^[8] Magno Chan XW Grandi Cane BV - ibi XW il BV

^[9] et ivit Thachuscatum [Thancarum W] XW que fuit Tachuscatun [Tachuscarim VT] BVT - regna, BVT *add.* Secunda turma transivit Portas ferreas et giraverunt Mare magnum et depopulaverunt totam Gaçariam et Blaccos et Russos et Albanienses Rutenos et destruxerunt Ungariam et Poloniam et occupaverunt et destruxerunt a Mari magno usque ad Cumaniam circa duodecim magna regna.

^[10] alia XW tertia BVT - Paradisi X *marg.*

^[11] occiderunt ... Gazam XWBV occiderunt calipham occupaverunt Siriam usque ad Gaçam T

^[12] ceperunt *om.* T - Indie, *dans* X Jude *avec i inseré dans l'interl.* - Magnum ... mare *om.* W - eis XW eos BV

^[7] Ainsi sera de vous : tant comme vous serez ensemble et d'accord, nulz ne vous porra mestroyer. Mais quelconques heure que vous serez devisez, votre poissance sera legiere à_destruire ».

^[8] Dont se ordonnerent Tartres en III batailles : l'une ala avec le Grant Caan, et occuperent le tres_grant royaume de Cathay jusques à_la_fin de Medie*, et thuerent le Prestre Jehan et occuperent son royaume. ^[9] Et li filz du Grant Caan prinst à_femme la fille Prestre Jehan, et proceda ceste bataille jusques à un país qui a nom Cachustaton, et destruirent en ces parties-là environ XII grans royaumes.

^[10] La seconde bataille passa le flueve de Phizon – un des IIII flueves de Paradiz Terrestre – et destruirent les roialmes de Corasme, de Turquesten, de Persie, de Medie et de Caldee qui avoient esté les plus fors et plus redoubtez de tous les roialmes d'Orient. ^[11] Il prinrent la noble cité de Baudas, qui fu la souveraine et le siege et maistre cité de tous les Sarrasins du monde : se tuerent le califfe, puis occuperent* toute la Turquie et destruirent, et le royaume de Surie jusques à_la cité de Gazain*. ^[12] Et prinrent Jherusalem, et la rendirent aus Crestiens qui aus Tartres s'estoient aliez par la procuration du roy de Armenie ; mais en Egipte ne passerent-il point pour le grant desert sablonneus, là où leur host ne s'eüst pou soustenir par deffaulte de vivres et pour le tres_grant chaut.

^[7] (*C demoura eff.*) sera^{+D}, *BF add.* il - vous^{+D}, *F add.* car - et^{+D} *om.* *EF* - mestroyer *A* maistrier *BCDEF* - mais, *F add.* à - que *om.* *C*

^[8] Dont *ABCDE* Adont *F* - le (*tres*) *ABDEF* la *C* - Medie *ABC[D]* Nubie *EF* - de Cathay ... royaume *rép.* *C*

^[9] du *ABC* au *EF* - fille, *EF add.* au

^[10] le, *B add.* p - de *om.* *B* - de *ABEF* du *C* - de (*du D*) Corsame *AB[D]* du roy (*EF add.* de) Corasme (-la- *E*, -ba- *F*) *CEF*, *B add.* et - Persie (-ir *C*), *EF add.* et - et *om.* *CEF* - et, *BEF add.* les plus

^[11] et *m.* (maistresse *B*) *ABCD* et le (*la F*) *m.* *EF* - si tuerent *ABCDE* suivirent *F* - le califfe, *EF add.* et puyt tuerent toute sa gent qui furent rebellans et ne se voudrent rendre à eulx - toute la Turquie ... de Gazain *AB* toute (*EF add.* la) Turquie à (*et F*) la cité de Gazam *CEF* toute la Turquie jusques à la cité de Gazam *D*

^[12] prinrent, *F add.* la cité de - -pte ... sablonneus *ras.* *E* - ne passerent *ABCD* n'alèrent *EF* - ne s' *om.* *C* - tres *om.* *B*

^[17] Omnes istas provincias depopulabantur homines inermes cum baculis et pelliceis ;
aliqui tamen illorum habebant arcus, sed et equos parvos equitant quasi capras.

^[17] tamen XW tantum BV

^[13] La tierce bataille s'en ala vers septentrion, et occuperent et destruirent le grant royaume de Comanie, le royaume de Russie, de Gazaire, Bulgerie jusques en Honguerie. ^[14] Quant vers Honguerie ne porrent passer le flueve, il s'en retournerent vers Alanie et destruirent jusques au flueve de la Dunawe, qui est le commencement d'Aillemeingne. ^[15] Si ne peurent passer, car li_ducz d'Osterce avec touz ses autres voisins leur devea le pas ; siques li chievetaine de celle bataille des Tartres y fu noyez avec tres_grant quantité de sa gent, et oncques puis Tartres ne s'en·hardirent de venir vers Allemaingne.

^[16] Ainsi conquirent Tartre et destruirent tout le païs d'Orient, de la meir de Indie vers Orient jusques à_la meir de Judee, qui est la meir de emmy terre, jusques au bras Saint Jorge et jusques en Grece, jusques en Russie et en Honguerie et jusquez à_la Dunawe, tout en long vers occident jusques à_la_fin du monde vers nort, c'est vers septentrion, et jusques en Egipte vers midy. ^[17] Trestouz ces païs destruirrent et excillerent ses Tartres qui de leur païs yssirent atouz leurs baston et en leurs plices, povres gens desarmez, fors que li aucuns d'eulz avoient arcz et saiettes et aucuns chevauchoient chevales petis comme chievres.

^[18] Ses meschanz gens yssirent soudainement et sousprinrent si le païs d'entour eulz que il les prinrent à_despourveu.

^[13] en *rép.* F

^[14] le flueve^{+D} *om.* B - il (si B) ... au flueve B *add. interl.* - Alanie ABCD Almaigne EF (*ras.* E) - et (C *add. la*) ACDEF si - Dunawe AB Dunare C Dunarie D Dunoe EF

^[15] touz *om.* CDEF - ses ABCD les E - devea ABCDE garda F - chievetaine ACDEF capitaine B

^[16] Ainsi ABCDE Ne aussi F - et (*om.* EF) destruirent, CDEF *add.* et tuerent - Indie AEF Judee BCD - vers ... terre^{+D} *om.* C - de emmy ... Jorge *ras.* E - en Russie AB en (à EF) Missie CDEF - en H. A à (DEF *add. la*) BDEF *om.* C - Dunawe AB Duniave CD Dunoe EF - en long ABCDE au long F

^[17] gens, CEF *add.* et - et (aucuns) AB et li CEF

^[18] d'entour ABCE d'environ F - à *om.* BEF

^[19] Ex hiis horror invasit omnes provincias Orientis quod in pluribus civitatibus ex solo timore nominis mulieres pregnantes faciebant abortivum.

^[20] Quis enarrari posset quantas cedes fecerunt ? Nam nulli pepercebant nisi Christianis.

XIV. De Baldaco

^[1] Venientes autem ad quandam civitatem prope Baldac ubi erat maxima multitudo Christianorum et multi Sarraceni mandavit Can quod nullus intraret domum Christianorum sed solos Sarracenos interficerent.

^[2] Christiani vero receperunt quasi omnes Sarracenos in domibus eorum

^[19] orientis X orientales WBV - faciebant XBV fecerunt W

^[20] nisi, W *add.* solum

XIV. De Baldaco

^[1] civitatem, BV *add.* Orientis - domum BV domos XW - interficerent XW occiderent BV

^[19] Sy les destruirent et firent soudainement si tres_grant excil que tous le paÿs et toutes les genz d'Orient en eurent si_grant paour et hide que le seul nom* des Tartres et le hideur de_les oir nommer par les villes et les chasteaulx faisoit les dames enchaintes avourter de paour et de hide. ^[20] Si firent Tartres es parties d'Orient si tres_grand destruction et si tres_grant occision que il n'espargnoient à nulluy, ne à_homes ne à_femmes ne à anffanz, à vieulx ne à_josne, que tout ne meissent à l'espee, fors seulement les Crestiens, qui à eulx s'estoient aliiet comme dessus est dit.

XIV. De la cité de Baudas

^[1] Quant Tartre ainsi s'en alerent tout le paÿs exillant, il vinrent à une cité assez près de Baudas en laquelle moult avoit de Crestiens et aussi de Sarrasins ; si fist le Caan commandement que nuls Tartres ne entrast en maison de Crestien pour mal faire, mais que il mesissent à_mort sanz plus les Sarrasins. ^[2] Li Crestien, meu en pitié, receurent en_leurs maisons pluseurs Sarrasins pour les sauver, qui avoient esté leur voisin.

^[19] *D* add. Et - tres *om.* *EF* - et, *CDEF* add. si grant - seul nom *CDEF* son *A* subnom *B* - faisoit *ACDEF* soit *B* - les dames *rép.* *B* - avourter, *F* add. de leurs enfans - de hide (hydeur *C*) *ABCEF* de (*om.* *D*) hideur *CD*, *F* add. qu'ilz avoient

^[20] firent *ABCDE* furent *F* - d'Orient, *F* add. et firent - tresgrant destruction *ACDEF* grant d. *B* - à n. ... à h. ... à f. ^{+D} *om.* *EF* - à a. *om.* *CDEF* - à j. ^{+D} *om.* *EF* - à e. *ABCD* avec(-ques *F*) e. *EF*

XIV. De la cité de Baudas

De la cité de Baudas (Baldach *E*) (*D* add. xiiii) *BDE om.* *C* Comment les Tartres prirent la cité de Baudas et le califfe, et le firent morir de male mort *A* *Cy* devise de la cité de Baldach *F* (*ch. fragmentaire dans le ms. D*)

^[1] ainsi (aussi *CEF*) s'en alerent *ACEF* s'en alerent ainssy *B* - assez *om.* *F* - avoit *om.* *B* - Crestiens, *B* add. *interl.* estoit - si *om.* *A* - entrast *ABCE* entrassent *F* - mesissent *ACEF* missent *B* - sanz plus *ABCE* seulement *F*

^[2] receurent (-ch- *E*) *ACEF* recevoient *B*

^[3] quo comperto mandavit Can quod tam Christiani quam Sarraceni interficerentur.

^[4] Venientes autem Baldacum

^[5] invenerunt califfam residentem in mirabili palatio ubi congregaverat infinitos thesauros. ^[6] A Deo ipsum execante quo nullo modo poterat credere referentibus quod Tartari intrassent.

^[7] Comprehendentes autem eum fecerunt cum eo durissimum sed justum iudicium.

^[8] Nam cum per tres dies nichil ei darent ad comedendum et ipse cum peteret comedere posuerunt coram eo aurum et argentum et lapides preciosos ut comedere ;

^[9] illo renuente comedere et dicente quod talia non comederet sed panem, dixerunt : « Ex quo non comedis aurum sed panem sicut ceteri homines, quare tantum congregasti quod toti mundo sufficeret ? »

^[10] Et dixit : « Ego ista non congregavi sed solum conservavi. Nam sic congregata inveni ab antecessoribus meis ».

^[3] interficerentur XW occiderentur BV

^[5] postea invadentes Baldachum ipsam Calypham in mirabili palatio sedentem multis congregatis thesauris T

^[6] quo *om.* W *manq.* BV

^[8] Nam *manq.* BV - cum X tamen W - et ipse tamen petent comedere XW petiit comedere et BV - illo X quo BV

^[8-9] illo ... comederet *om.* W

^[9] talia X ista BV - comederet X (*et W, puisque la lacune a été causée par un saut du même au même*) comedebat BV - tantum, BV *add.* aurum

^[10] ista XW istud BV - congregata XW congregatum BV

[3] Quand ce sceut le Caan, il commanda que sanz difference tous fuissent mis à_mort, Crestiens et Sarrasins : et ainsi fu fait. [4] Celle cité destruite, il vinrent en Baudas, la noble cité, et la prinrent par force.

[5] Le califfe, qui estoit chief des Sarrasins comme le pape des Crestiens, seoit* en son tres_noble palais ouquel il avoit assamblé tresoir sanz fin et sanz nombre. [6] Si fu si* avuglés de son orgueil et de son oltracuidance que il ne vout croire que Tartres fuissent en la cité entré, mais demoura en son palais, si ne se daingna aleir. [7] Tartre le prinrent et en firent tres_cruel et juste jugement : il le enclorrent en une forte chambre, si ne li donnerent que manger. [8] Et quant il y obt esté III jours sanz boire et sanz menger, il pria que on li donnast à menger ; Tartre prinrent de l'or et de l'argent en grant quantité et li_dirent que il en mengast assez. [9] Et quant le califfe dist que il ne porroit telle chose menger maiz du pain et autre viande, Tartre li respondirent : « Puis que tu ne mengues oir ne argent ne pierres precieuses, ains mengues telle viande comme autres gens, pourquoy dont as-tu assamblé et amassé si tres_grant tresor, que il deuist à_tout le monde souffire ? » [10] Il respondi : « Je ne l'ay mie assamblé ne amassé, mais tel comme je l'ay trouvé l'ai-ge gardé, car je le trouvay tout assamblé de mes devanchers* ».

[3] ce sceut le Caan, il *ABCE* le Kaan sceut ce-cy, si *F* - fait, *B* faite avec -te *biffé*, ensuite *add.* et *interl.*

[4] il *om.* *EF* - en Baudas *ABC* à Baldach *EF*

[5] comme *ACEF* comment *B* - pape, *BCEF* *add.* est - seoit *CEF* se dit *A* soiet *B* - tres *om.* *EF* - assamblé, *F* *add.* son

[6] si fu si *CEF* si fu *A* fut *B* - son (o.) *om.* *CEF* - se *A* s'en *BCEF*

[7] et en firent *AC[D]* si en f. *B* et f. *E* et furent *F* - et^{+D}, *F* *add.* firent - il *ABCD* sy *EF*

[8] il y obt *AE* il eut *BCDF* - grant, mais 2 *A* *add.* *interl.* - et (sanz) *ACDEF* ne *B*

[9] quant *om.* *B* - dist *ABCDE* vit *F* - ne (n'en *E*) porroit *ABCDE* ne pouoit *F* - li *om.* *C* - ne (m.) *E* *add.* *interl.* - (ains) mengues *ABEF* mengeras *CD* - comme *B* *add.* les - tres *om.* *BEF* - que il *ABEF* qui *C*

[10] mie *ABCE* pas *F* - comme *ACEF* comment *B* - l'ay trouvé *ABF* le trouvay *CE* - l'ai-ge *ABE* je l'ay *CF* - le trouvay *ABCE* l'ay trouvé *F* - assamblé *A* ensemblé *BCEF* - devanchers *corr.* *A* devanches -de mes devanchers *A* des anchisseurs *B* de mes ancesseurs *CE* de mes predecesseurs *F*

^[11] Et dixerunt : « Quare non dispersisti aurum quando indigebas et conservasses te et populum tuum ? Nam pro quarta parte istius auri poteras nos placatos habere ». Quo tacente ^[12] mandaverunt quod liquaretur aurum et colaretur in os ejus et dixerunt ei : « Aurum sitisti, aurum bibe ! »

^[13] Populum autem ejus per XL dies continuos occiderunt.

^[14] Venientes autem ad quandam civitatem fortissima nomine Merdinum atque inexpugnabilem et cum nullo pacto possent eam capere nec cives vellent eis acquiescere, ^[15] percussit Deus ulcere pessimo populum civitatis : nam intumescebant horribiliter et subito moriebantur.

^[16] Cum autem nec sic vellet rex civitatis Tartaris acquiescere, filius regis civitatis precidit caput patris sui et manus et posuit in magna cafferia, et exiens de civitate portavit encenium principi Tartarorum.

^[11] Quare XW Et quare BV - poteras nos placatos habere BV potuisses nos habuisse placatos XW

^[12] quod liquaretur XWB ut colaretur V - colaretur XWB colarent V

^[14] nomine Merdinum XWT *manq.* BV - atque, *dans* X ad>que<

^[15] cafferia, BV *add.* et accepit claves civitatis et posuit in manibus precis in tafferia

^[11] Dont dirent Tartre : « Pourquoi ne as-tu pieça ouvert ton tresor et party pour toy et ta gent sauver ? Car pour la quarte part nous peusses-tu avoir apaisez ». À ce ne respondi point le califfe. ^[12] Dont firent li Tartres fondre de l'or et tout bouillant li firent couler en la gorge, en disant : « Oncques ton cueur ne fu d'or assaisiez : ores en auras-tu tout ton saoul* ! » ^[13] Et ainsi tuerent le califfe, et puis s'en retournerent par la cité* et ne cesserent XL jours continuelz de occire et de tuer le peuple de la cité de_Baudas.

^[14] Et puis s'en vinrent en une autre cité qui eubt nom Merdinum : ceste cité estoit si forte et si bien garnie que par nulle voie Tartre ne le paurent conquerre, et cilz de la cité ne se daignerent rendre. ^[15] Se siege durant, avint une si grant* plage en la cité que les gens y mouroient soudainement : il se enffloient et tantost moroient. ^[16] Et comme le roy de la cité veoit tous les jours, devant lui, sa_gent morir, tant par la plage tant par les annemis, et son pouoir amenuir et aleir à nient – si ne se volt oncques rendre –, li fieulx au roy en eubt grant despit : si prinst son pere, et li coppa la teste et les mains, et les mist entre II beaulz plas, et les porta aux Tartres comment present.

^[11] pieça ouvert *A* ore o. *B* ouvert pieça *CEF* - tresor, *B add.* pieça - party *ABC* departy *EF*

^[12] en (la) *ABCF* à *E* - assaisiez *ABC* rasaisiez *EF* (*ras. E*) - auras-tu *BCEF* as-tu *A* - ton *BCEF* son *A*

^[13] tuerent le califfe *ABCE* firent le calif mourir *F* - retournerent *ABE* recoururent *C*, *B add.* du palais et recoururent - cesserent, *F add.* de - continuelz *AC* continuellement *B* continuer *EF* - de (t.) *om. F*

^[14] Et puis *AB om. C* Après *EF* - en une autre *ABC* à une *E* en une *F* - qui eubt nom *ABC* que l'en nomme *EF* - ne le (la *F*) paurent conquerre *ACEF* ne peuvent conquerre celle cité *B*

^[15] une si grant *C[D]EF* une g. *A* si g. *B* - la *A* celle *BCEF* - se *om. EF* - enffloient *ABEF* enflerent *C* - tantost *ABCD* puyt *EF*

^[16] comme *AB* comment que *C[D]EF* - de la cité *om. EF* - veoit *AB* veist *C[D]EF* - devant lui *om. EF* - tant ... tant *AC[D]* tant ... que *B* tant ... comme *EF* - amenuir *A* ameindrir *BF* commença à me[n]rir *C* amenuysier *E* (*E ras.*) - volt, *C[D]EF add.* -il - rendre *AB* flechir *C[D]EF* - comment (comme *BC*) present *ABC* [à biere] [*D*] *om. EF*

^[17] Hoc autem encenium acceptavit gens crudelissima quod statim recesserunt de obsidione et confirmaverunt in regem perpetuum patricidam cum tota sua posteritate et successoribus et dederunt eis maxima privilegia.

^[18] Ac postea non fuit fortilicium quod non se eis subieceret.

^[19] Occiderunt autem Sarracenos sine numero, maxime viros bellicosos ; parvulos autem et mulieres subiecerunt sibi sclavas.

^[20] Audientes vero ab eis quod erant populus Dei et quod ipsi soli salvabantur per lege Alcorani et preces Machometi quesierunt de lege eorum.

^[21] Et cum invenissent legem largissimam que quasi nullam difficultatem habuit, nec in credulitate nec in operatione, acceperunt legem et facti sunt sarraceni, maxime quia ipsi Tartari nec legem nec prophetam habebant : unde modo pro magna parte Tartari facti sunt sarraceni. ^[22] Nam et Sarraceni eos emunt et dant eis maxima dona ut ipsi efficiantur sarraceni.

^[23] Ipsi vero sic facti sarraceni, defendunt Sarracenos et persequuntur Christianos.

^[17] quod, X *corr.* et - et successoribus *manq.* BV

^[19] *om.* V

^[20] lege *om.* W - quesierunt XW quesiverunt BV

^[21] invenissent XW invenirent BV - habuit X tenet W habet BV - nec *om.* X - prophetam XW prophetas BV

^[22] dona W bona X donaria BV

^[23] et persequuntur Christianos *om.* V

^[17] Tartre, le tres_cruelle gent, receurent celi present et leur fu bien agreable ; si s'empartirent partant* du siege et conffermerent cellui murdrer à roy, qui son pere avoit thué, et lui rendirent sa cité et toute sa terre, et avec ce li donnerent et à sa gent grans privilegies. ^[18] De celle heure en avant ne fut villes, chasteaulx ne forteresses qui ne se rendeist tantost et se mesist en la subgection des Tartres.

^[19] En ceste concqueste Tartre mirent à mort si tres_grant multitude de Sarrasins que sanz nombre, et especialment gens d'armes, gent de guerre ; les femmes et les enfanz mirent-il en servitude et les tinrent comme esclaves. ^[20] Ainsi que Tartres avoient pluseurs prisonz et sers Sarrasins, il les ouyrent parler de leur loy Mahomet, comment il se disoient Puepple de Dieu et que par leur loy de_l'Alchoran – qui est le livre de leur loy – et que par les prieres* de Mahomet il seul seroient sauvé* et nulle autre gent mais que de la loy Mahomet. ^[21] Et quant il trouverent que celle loy estoit moult large et sans difficulté, ne en faire ne en croire, il se commencerent à aherdre* la loy Mahomet, et devinrent sarrasin li pluseurs des Tartres. ^[22] Quant Sarrasin virent que Tartre se commencerent à_devenir sarrasin et virent que il estoient convoiteuse gent, si les commencerent à_appeler à_leur loy par grans dons, car il leur donnoient granz deniers affin que il devenissent sarrasins*. ^[23] Et sont li Tartre moult multipliet à_la loy Mahomet par ceste voie, et ceulz qui ainsi sont sarrasin devenus deffendent et aident les Sarrasins contre les Crestiens.

^[17] le *ABE* les *CDF* - bien *ABC* moult *EF* - si s'empartirent *A* si (il *EF*) s'en partirent *BCDEF* - partant *ABE* *om.* *CD* et quant il furent partiz *F* - et *ABCDE* ilz *F* - à *AEF* du *B* en *C* - terre *AB* tenance *CEF* - avec, *BCEF* *add.* tout

^[18] *CEF* *add.* Et - villes, *BF* *add.* ne - mesist *ACE* mist *BF*

^[19] Tartre *om.* *F* - mirent à mort *ABC* menerent à fin *EF* - tres *om.* *B* - et (les e.) *om.* *F* - il *om.* *BCEF* - comme *om.* *CEF*

^[20] Ainsi *AC[D]EF* aussy *B* - comment *ABDE* comme *CF* - le livre *ACDEF* ou livre *B* - que^{+D} *om.* *EF* - prieres *ABCD* pierres *E* loys *F* - seul^{+D} *om.* *AB*

^[21] trouverent *ABCDF* trouveront *E* - aherdre *ACDE* heret *B* en hardir *F*, *BCDEF* *add.* et recevoir - li (*om.* *B[D]*) pluseurs *ABC[D]* li plus *E* la plus part *F*

^[22] Quant, *EF* *add.* li - se^{+D} *om.* *BC* - commencerent *ABEF* commençoient *CD* - si *ABCD* il *EF* - à (leur) *ABCD* en *EF* (*ras.* *E*) - que il devenissent (-ssent *ras.* *E*) *BCDEF* que il fuissent *A*

^[23] Et *ABCDE* Si *F* - sarrasin devenus *ABCDE* devenus sarrasins *F*

^[24] Plures autem ex Tartaris diligunt Christianos et efficerentur christiani, nisi esset quod Christiani nolunt eis dare encenia ut Sarraceni, et eciam quia videtur eis quod lex Christianorum sit valde difficilis.

^[25] Primus autem Can et imperator Tartarorum in Perside et Baldaco fuit Halaon amicus Christianorum et homo justissimus sine lege et fide.

^[26] Cui successit filius ejus Haabaga minus justus ; cui successit filius ejus Argon, homo pessimus in omni scelere, amicus tamen Christianorum. ^[27] Cum autem predictus Argon multum sanguinem effudisset, et multos innocentes parvulos et mulieres perimisset,

^[28] infirmatus est graviter ; et apparuit ei in sompno quedam dominam reverenda et terribilis et fremens in eum cepit ipsum per pectus dicens : « Veni ut respondeas Domino de sanguine quem fudisti ! ». ^[29] Ille autem dixit : « Et quis est Dominus ? Nonne ego sum dominus mundi ? », ita enim vocabatur ab ominibus eciam a Christianis scilicet dominus mundi ; et ait illa : « Alius est Dominus ». ^[30] Tunc valde territus evigilavit et festinantur vocavit baxitas et pontifices suos, et interrogavit quis esset ille Dominus qui cum tanto imperio vocabat eum et quomodo posset liberari ab eo.

^[24] quia *om.* X

^[25] in Perside XBV in fide W - Halaon WBV Aahalat X - sine lege et fide BV sine fide et lege XW

^[26] Cui successit filius ejus Haabaga minus justus *om.* X - minus WB nimis V

^[27] effudisset WBV fudisset X - et *om.* X - et *om.* X

^[28] vocabatur, BV *add.* communiter - illa *manq.* BV

^[30] festinantur b. e. p. s. vocavit XW festinato vocavit b. e. p. s. BV - interrogavit XW quesivit BV - cum *om.* X

^{24]} Il y_a aussi grant planté de Tartres qui aiment les Crestiens, qui devenroient crestien si ne fust pour ce que Crestien ne leur veullent point donner grans dons ainsi que font Sarrasin, et aussi leur samble la loy des Crestiens moult forte à tenir.

^{25]} Le premier Caan et empereur des Tartres en Persie et en Baudas eubt nom Halaon, et fu moult amis aus Crestiens et moult justes homs, sans loy et sanz foy.

^{26]} Après li regna son filz qui eubt nom Abaga Caan, mains justes que ses peres ; après Abaga regna Argon, ses fieulx, tres_mauvais homs et plains de toute mauvaiseté, mais amis estoit aus Crestiens. ^{27]} Cellui Argon fu moult crueulz homs, et avoit en son temps moult sanc espandu, et mainte femme et maint innocent mis à mort.

^{28]} Si chey une fois en une grief maladie ; sy li apparut une fois en son songe une tres_reverend et honnourable dame, et moult cruelment et yreusement* le regardoit et le prinst par la poitrine moult felement et li dist : « Passe cha, et vieng respondre et raison rendre de la_grant quantité de sanc innocent que tu as espandu ! » ^{29]} Argon respondi : « Et qui est sires autres que je en tout le monde ? » (car ainsi le nommoient trestout Crestien et Païen, tout le nommoient ‘Seigneur dou monde’). Dont respondi la dame : « Tu n’es pas sires du monde : il y_a autre Seigneur que toy ». ^{30]} À cellui mot fu Argon moult espouentez et s’esveilla de grant peur, et tantost fist appeller les Baxistes – les evesques sarrasins ydois* dessus nommez – et leur demanda qui cellui sires estoit, qui à si_grant puissance et à si grant hautain commendement* le avoit appellé à respondre de ses mallefaçons.

^{24]} aussi^{+D} om. F - qui (d.) AB et CDEF - si, B add. ce *biffé* - ainsi que ACDEF ainsy comme B - font ABCEF sont D - moult om. B

^{25]} Budas ABC Baldach EF

^{26]} Argon, ses fieulx AB EF ses filz Argon C - mais amis estoit ABC[D] maiz moult estoit amis EF

^{27]} moult (sanc) ABCDE moult de F - innocent, B add. tué et

^{28]} une (fois), B add. voix *biffé* - son ABCE un D om. F - et (A add. moult) yreusement ABCE et preusement F - regardoit AB regarda CEF - la ACEF sa B - moult felement et li dist AB et lui dist moult f. C et lui (lui lui F) dist en le menassent EF (ras. E) - grant om. F - tu om. F

^{29]} je AC moy BEF - tout^{+D} om. C - seigneur du monde ... autre seigneur *rép.* C

^{30]} fu Argon moult ABCDE moult fut A. F - ydois AB ydois CDEF - qui cellui sire estoit qui à si grant ACDE qui estoit celuy sires qui à si grant B quel estoit le sires qui estoit si grant et qui avoit si grant F - à (om. B) si grant hautain AB à si h. (hault F) CDEF - le avoit ABDEF et l’a. C - ses ACDEF ces B

^[31] Et dixerunt ei quod esset quidam qui habebat specialiter vindictam sanguinis, qui volebat ab eo inquirere de multo sanguine quem fuderat innocentum et quod non poterat evadere nisi per multas elemosinas.

^[32] Et tunc scripsit Argon per omnes civitates orientis quod omnes captivi dimitterentur et misit magnos thesauros et fecit fieri maximas elemosinas et post modicum mortuus est.

^[33] Et hec de Tartaris dicta sufficiant. Nunc autem prosequamur de nostra peregrinatione.

XV. Hic finit de Tartaris

^[1] Procedentes autem ad regionem frigidissimam invenimus pulcram civitatem in altissimo loco sitam cujus nomen est Arcerrum.

^[2] Ibi est tantum frigus quod invenimus magnam multitudinem hominum truncatorum : ab aliquo ceciderat nasus, ab aliquo pes vel pedes vel crura, ab aliquo manus propter frigus.

^[31] esset XW erat BV - sanguine quem fuderat innocentum XW sanguine innocentum quem fuderat BV

^[32] Argon *manq.* BV

^[33] dicta *om.* W

XV. Hic finit de Tartaris (om. W)

^[1] ad XW per Turchiam BV

^[31] Les Baxistes respondirent que ce estoit un dieux qui avoit especialle vengeance de sanc et que il vouloit sur Argon enquerre de tant de sanc innocent que il avoit espandu et que il n'em_porroit eschapper la_vengeanche, se ne fut par planté et grandes aumoisnes. ^[32] Lors escript Argon à_toutes les citez de Orient que il delivraissent tous leurs prisonniers frans et quittes, et il envoya grant tresor par son royaume et fist faire grandes aumoisnes, et assez tost après il mourut.

^[33] Et ce souffice des affaires des Tartres. Ores retournerons à_nostre propoz de nostre peregrination.

XV. *Icy fine des Tartres*

^[1] Ainsi que nous cheminames pour nostre voyage faire, que nous aviens emprins comme dessus est dit, nous venismes en un paÿs tres_froit*, si trouvasmes une tres_belle cité qui estoit assize en tres_hault lieu et avoit nom Aterrum. ^[2] En celle cité fait si_tres_grant froit que nous y veismes grant planté de gens recaupeis, dont un estoit cheü le neiz, de l'autre la mainz, de l'autre le piet* et pour le_tres_grant froit estoient à pluseurs li membre amorty.

^[31] avoit *ABC* a nom *DEF* - que il vouloit ... innocent *om.* *C* - tant de *AEF* tout le *B* - n'em_pourroit (ne *F*) *ABF* n'en (ne *E*) pouvoit *CE* - planté et grandes *ACE* planté de grandes *BF*

^[32] tous leurs *ABEF* tous les *C* - et il *ACEF* et et il *B* - assez tost *ABC* tantost *EF*

^[33] retournerons *ACEF* raconterons *B* - à nostre propos *ABCE* au propos *F*

XV. *Icy fines des Tartres*

Icy (*Ci CE*) fine des Tartres (*C add. xiiij*) *BCE* Yci fine des Tartres, et parle cy après de Armenie la Majour et de pluseurs autres païs *A* Cy finist a raconter des Tartres *F* (*ch. fragmentaire dans le ms. D*)

^[1] nous *om.* *F* - empri(n)s *AC[D]EF* entrepris *B* - froit *AB* fort *CDEF*, *B* *biffé* - tres (*b.*) *AB* moult *CDEF*

^[2] tres^{+D} *om.* *F* - veismes, *C add.* moult - dont (*CDEF add.* à l'un) estoit cheü *ACDEF* en ung estoit lieu *B* - de l'autre ... de l'autre *A* à l'a. ... à l'a. *BC[D]EF* - estoient *ABC* estoit *EF*

^[3] Inde vero procedentes contra fines Thurcie invenimus altissimum montem super quem requievit Archa Noe : nam tota illa provincia cum parte Persarum dicebatur Armenia Major. ^[4] Montem autem illum vidimus a remotis, est autem ita altus ut in experimento probavimus ; et invenimus quod omnia flumina a monte illo descendebant versus partes orientis et intrant mare Indicum.

^[5] Et hoc est expresse argumentum contra Indos qui menciuntur dicentes quod diluvium tempore Noe non pervenit ad eos.

^[6] Inde procedents versus aquilonem intravimus in Persidam, ibi invenimus montes et alpes salis ; et illud est sal terre non aque, quod non de facili liquescit sicut aliud sal nec facile rumpitur. ^[7] Cavant autem et frangunt ferreis instrumentis sal sicut in partibus nostris lapides, et postea frangunt illud ferreis instrumentis.

^[8] In eadem quoque provincia sunt fontes olei, maxime in Mogano.

^[3] dicebatur, BV *add.* olim

^[4] et X quod WBV - monte XW loquo BV - orientis X orientales WBV - intrant XBV intravit W

^[5] mentiuntur, W *add.* contra Indos - non, X *add.* *interl.*

^[6] montes *om.* X - illud ... aliud XW ille ... alius BV

^[7] ferreis instrumentis *om.* W, *manq.* BV

^[8] *om.* V - quoque W autem BV *om.* X

^[3] De ceste cité nous en alames vers la fin de Turquie et trouvasmes la tres haulte montaigne de Arrarach sus laquelle se arresta le Arche Noel : toute celle province, avec une partie de Persie, est appellee Armenie la Majour. ^[4] Celle montaigne veismes-nous de loins et est tres haulte ; et de celle montaigne descendent plusieurs rivieres qui droite voie queurent vers Oriant, et se fierent en la meir de Indie*.

^[5] Et par ce appert clerement que le oppinion des Indoys et des Baxistes est fauce, quant il dient que le deluge ne fu point en leur país : car l'eaue du deluge porta l'Arche Noe sur celluy mont de Ararach du quel descendent les rivieres qui cueurent par Inde* : comment fu dont Inde sanz deluge, quant le deluge avoit couvert les mons dont les aeues leur venoient ?

^[6] De cellui lieu nous en alames vers nort et entrasmes en Perise, et là trouvasmes montaignes de sel, et ce est sel de terre*, non pas d'eaue ; si ne font pas si ligerement comme sel de eaue et si ne le bris-on* point legerement. ^[7] Il taillent le sel de la roche au sisel, ainsi que nous prenons en nostre país les pierres hors des quarieres, et puis le brisent par leurs instrumens de fer que il ont. ^[8] En celle meismes province sont fontaines d'oille et qui rendent oille, et especialment en cellui lieu que on nomme Magonum.

^[3] en *om.* *EF* - -ta le Arche *ras.* *E* - de Persie *ABC* d'Inde *EF* (*ras.* *E*)

^[4] *B add.* de - et (de) *om.* *CEF* - droite voie *ACE* droite *B* droitement *F* - se *om.* *E* - Indie *CEF* *Judee* *AB*

^[5] par ce *ABEF* *Perse* *C* - *Baxistes*, *CEF add.* *susdis* - l'eaue *om.* *CEF* - porta *ABEF* fut portee *C* - Arche, *F add.* de - les *ABEF* ces *C* - qui cueurent par Inde *A* qui courent par *Judee* *B* qui cuerent par *III* *Ynde* *C* courans parmy Inde *EF* - fu dont (doncques *EF*) *AEF* (*ras.* *E*) donc fut *BC* - leur *om.* *B* - venoient *AB* viennent *CEF*

^[6] montaignes *om.* *B* - de *ACEF* du *B* - et ce est sel *om.* *AB* - pas *ABEF* point *C* - si *om.* *CEF*, *A add. interl.* - ne le bris-on *C[D]EF* ne brise *AB*

^[7] au *AC[D]EF* o le *B* - ainsi^{+D} *om.* *B*

^[8] cellui^{+D} *om.* *C*

^[9] Unde omnes ille provincie usque Baldacum et usque in Indiam utuntur sale terre et oleo fontis : nam in tota illa regione vix invenimus oliva propter frigus, et est eciam remota a mari, et ideo credit eis Deus providisse de sale terre et oleo fontis.

^[10] Et licet incole terre sunt Sarraceni et mali homines, tamen sua beneficia non subtrahit eis Ille qui solem suum facit oriri super bonos et malos.

^[11] Inde procedentes per regnum Persarum ad gratissimam planiciem pulcram que dicitur Planicies de Latacta : ibi sunt lapides qui habent a Deo virtutem sanandi et consolidandi omnem inscissuram, ut non sit opus eis medico nec alia medicina.

^[12] Inde venimus in Taurisium, que est metropolis Persarum ; in Taurisio civitate Persarum invenimus intra alia monstra silvestrem asinum Indie, qui ab aliquibus reputatur onager, et distinctione et varietate colorum et proporcione cattabriature excedit in pulcritudine omnes alias bestias et animalia mundi. ^[13] Ibi stetimus per medium annum et predicavimus eis per thurcimannum in lingua arabica.

^[9] nam ... fontis *om.* W

^[10] sunt XW sint BV

^[11] Persarum, BV *add.* venimus - et *om.* X - ibi XW ubi BV

^[12] et distinctione XW qui distinctione BV - alias *manq.* BV

^[13] stetimus XW substitimus BV - predicavimus XW predicabamus BV

^[9] De_celli sel de terre et de oile* de fontaine est gouverné tout le país de environ jusques en Inde, car en tous ses paÿs ne treuve-on point d'olives, car le país est froit et loins de meir : et je croy que pour ce leur a Dieux proveu* de tel benefice de sel de terre et de oille de fontaine. ^[10] Et comment que les gens du país soient Sarrasins et mauvaise gent si ne leur oste mie Dieux cellui benefice, qui son sollail fait luire sur les mavais* et sur les pecheurs aussi bien que sur les bons et justes.

^[11] De là nous alasmes jusques à_la tres belle et tres_plaisant plaine que on appelle la 'plaine de Laccata' ; là treuve-on les pierres* qui ont si tres_grant vertu de saneir et de ressauder toutes coupeures que les gens du paÿs ne ont mestier d'autre medicine.

^[12] De_là venismes en Thorris, la maistre cité de Persie, et en celle cité veismes-nous pluseurs merveilles, entre_lesquelles veismes un asne sauvage de Indie qui fu par diverses manieres de coulleurs si bien et si bel distinctez et tachees que il sourmonte* toutes autres bestes du monde en beauté. ^[13] En ceste cité demourasmes-nous un demy an, et preschames par un interpreteur turcheman en langaige arabic.

^[8-9] et especialment ... et de celle oile^{+D} *om.* EF

^[9] de, BCD *add.* celle (ce C)- je ABCE le F - que *om.* F - Dieux, F *add.* donné et - de oille AC de y uyle B

^[10] Et *rép.* C et effacé - comment que ABCDE combien que F - les bons et justes ACEF les justes et bons B

^[11] nous, BCEF *add.* en - alasmes, [D]E *add.* -nous - belle ACEF noble B - tres *om.* EF - appelle ABEF appelloit C - de^{+D} *om.* B - -on ABCDF l'en E - pierres^{+D}, AB *add.* precieuses - tres^{+D} *om.* F - saneir et de ressauder AC[D] guarir et rencloure B sauver et resauder E saner et reffroidier F

^[12] et^{+D} *om.* F - cité^{+D} *om.* B, C[D]E *add.* nous - lesquelles, CEF *add.* nous - Indie ACEF Judee B - tachees AC[D]EF arrennés B - sourmonte A sourmontoit BCEF - autres ABC les EF - monde ABEF país C

^[13] un *om.* BDF - un *om.* EF - turcheman A turqueman BD turquian C turquinian E turquiman F

XVI. De Curtis

[¹] Inde progredientes versus meridiem venimus ad monstruosam et rabiosam gentem Curtorum, qui excedunt in malicia et feritate omnes barbaras naciones quas invenimus.

[²] Habitant enim in montibus et preruptis locis sicut capre silvestres : unde et Tartari qui subjugauerunt sibi omnes alias naciones orientales illos autem non potuerunt eis subicere.

[³] Dicuntur autem *curti* non quia sint brevis stature – sunt enim valde magni in corpore – sed *curti* in lingua persica sonat ‘lupi’. [⁴] Incedunt autem quasi nudi et discriminati cum longis capillis et longa barba, et in capite ferunt quasdam cristas rubeas in signum superbie et dominii.

[⁵] Et nisi Curtus faciat aliquod malum de aliqua magna prodicione vel depredatione vel de magna occisione non habet inter eos honorem, nec audet portare aliquid in capite nec invenit uxorem.

 XVI. De Curtis (De Turcis in regno Turquesten W)

[¹] Curtorum XBV Turcorum W

[²] enim XW autem BV - autem *manq.* BV

[³] *curti* XBV *turci* W - quia sint XBV quod sunt W - enim XBV autem W

[⁴] nudi WBV avidi X

[⁵] nisi WBV ubi X - Curtus XBV Thurcus W – magna prodicione ... occisione WBV ~~magnam~~ prodicione vel depredacione vel ~~de magna~~ >non magna< occisione W - capite XBV corpore W

XVI. Des Curtes*

[¹] De Thorris nous en alames vers midi et venismes en un país là où nous trouvâmes la tres_mauvaise gent de Curtes, qui sourmontent en cruauté et en mauvaiseté toutes les barbres* et desguisees nacions que nous trouvâmes en tout nostre voyage. [²] Il habitent en montaignes et en tres_haultes roches comme chievres sauvages ; il sont si fort que là où les Tartres sousmirent toutes les autres nacions de Orient, si ne paurent- il oncques ses Curtes soubmettre. [³] Ses gens sont appellez Curtes nom_pas pour chose que il soient court ne de petite estatteure, mais il sont ainsi nommé par* leur tres_grant mauvaisetié et cruauté : car en langue de Persie, là où habitent, Curtes sonne autant comme 'leups' en françois, si les nomment leups pour leur mauvaistié. [⁴] Il vont presque tous nus et eschavez à_lons cheveaulx et à longue barbe et en leur chief portent-il rouges crestes comme cocq, comme en signe d'orgueil et de seignourie.

[⁵] Ses Curtes sont de si put affaire que jamais nulz de leurs Curtes ne seroit honnouré entre eulz, ne n'oseroit porter la creste sur le chief, ne ne trouveroit femme qui le* daingnat prendre à mary, se il ne eust fait aucune grant mallefaçon de grande roberie, de grant occision ou de grant trahison.

 XVI. Des Curtes

Des Curtes xv. C Des Turtes (*D add. xvj.*) B D Des Curtres E Cy parle d'un país dont les habitans sont nommez Turtes, qui sont sarrasin et tresmauvaise gent A Cy devise de la nation des Curtres F

[¹] en (a.) ^{+D} om. C - là où (om. C) ABCD ouquel EF - la om. EF - de ABCD lesquels se nommoient EF - barbres et d. ABEF (*ras. E*) autres deguisés C liubres et d. D

[²] habitent ACDEF habitoient B - et en ABCD et ont EF - tres^{+D} om. B - là où ABD là C quant EF - les (om. B) autres^{+D} om. F - ne^{+D} om. C - ses, B *add. tartres biffé*

[³] pas ABCEF mie D - par A pour BCDEF - en, CDEF *add. la* - où, BDEF *add. il* - sonne autant ABDEF veult autant dire C - nomment ABCDE nomme-on F - leur mauvaistié AB la mauvaistié d'eulx CEF la m. D

[⁴] à lons ACDEF à grans B - en AB sur CDEF - leur ABCD le E - comme, F *add. un* - comme^{+D} om. CF - en om. DE

[⁵] trouveroit ABDEF trouveroient C - le BDEF la A les B - eust ABCD avoit EF - aucune grant mallefaçon (malfait B) de grande roberie AB aucun malefaçon d'aucune grande r. CDEF

^[6] Postquam autem fecerit aliquod notabile malum dant ei uxorem magnam et potentem secundum malum quod fecit : si parvum parvam, si magnum magnam.

^[7] Isti sunt Sarraceni et recipiunt Alcoranum, et multum odiunt Christianos, magis autem Francos, maxime vero religiosos, in quorum occisione maxime incrassantur.

^[8] Horum rabiem convertit Deus nobis in mansuetudinem et humanitatem persisterunt nobis

^[9] querentes socios nostros per desertum errantes, et extraxerunt eos de nivibus et fecerunt nobis magnos ignes, et presentaverunt nobis mel silvestre et manna celi quod ibi in deserto eorum copiose descendit.

^[10] Isti primo fuerunt caldei, et secundo christiani et tercio facti sunt sarraceni propter largam legem.

^[11] In eis maxime vigent tria peccata scilicet homicidium, latrocinium et prodicio : nam nullomodo potest homo confidere de promissione et juramento eorum.

^[12] Habent eciam predicti Curti multas alias bestialitates quas enarrare longum esset.

^[6] autem XW vero BV

^[7] incrassantur XW crassantur BV

^[8] humanitatem XW multam h. BV

^[9] nobis BV eis XW - in deserto XWV in certo B

^[10] secundo, BV *add.* fuerunt

^[11] confidere de promissione et juramento eorum BV confidere de juramento et promissione eorum XW

^[12] Curti XBV Turci W

^[6] Mais tantost que uns Curtes a fait aucun grant meffait notable, tantost il lui donnent femme noble et riche : selonc le meffait que il a fait il lui donnent plus noble.

^[7] Ses Curtes tiennent la loy* des Sarrasins et reçoivent le Alchoran, qui est livre de la loy Mahomet, et hayent moult les Crestiens, et entres tous* les Crestiens il haient plus les François, et especialment les religieux desquelz tuer et mourdrir il ont tres_grant volenté et moult grant joye quant il y pueent avenir. ^[8] Et la grant raige et cruauté de ceste gent nous converty Dieux en douceur, car il firent à_nous grant humanité et grant douceur : ^[9] il alerent querre nos compaignons qui erroient par le desert et les adrecerent et sacquerent hors des nesges, et nous menerent à_leur hostel et nous firent beaulz feux pour nous chauffer, et nous donnerent à menger miel silvestre et manne du chiel, laquelle descent habundamment en leurs desers.

^[10] Ses Curtes furent premier caldien, secondement il furent crestien et tiercement il sont devenus sarrasin, pour ce que la loy des Sarrasins est large et legere à_tenir et garder.

^[11] En ces Curtes regnent III vices principalement, et se sont omicide, larrecin* et trahison, et par nulle voie nulz homs ne se doit fyer en leurs prommesses ne en leurs sermens.

^[12] Encores ont ces Curtes pluseurs autres bestialletez et maint affaire qui trop seroient long à_tout raconter ne escripre.

^[6] uns *ACDEF* aucung *B* - il lui donnent *AB* on l. donne *CDEF* - femme, *B add.* notable et - le, *A add. interl.* - il lui donnent plus noble *AB* plus grant (*om. F*) il lui donnent et plus noble (*EF add.* et plus riche) *C[D]EF*

^[7] tiennent *A* treuvent *B* reçoivent *C[D]EF* - et reçoivent *om. C* - est, *BCDE add.* le - moult *AB* tous *CDEF* - tres *A* moult *BCDEF* - il y pueent *AC[D]EF* il peust *B*

^[8] Et *om. BCDEF* - de ceste gent *ABC[D]E* d'eulx *F*

^[9] nos *ABD* nous *C* - erroient *AB* estoient *CDEF* - sacquerent *ABCDE* tirerent *F* - à *ABCDE* en *F* - hostel *AB* hosteulx *CDEF* - feux *ABCDE* sus *C* - donnerent *AB* administrerent *CDEF* - descent *om. B* - habundamment en leurs desers *ABCD* en leurs desers h. *EF*

^[10] et^{+D} *om. B* - des Sarrasins *ABCD* de (*om. F*) Mahomet *EF* - tenir et *om. C[D]EF*

^[11] - III *ABCD* III *EF* - et *om. BCDEF* - homicide, larcin *C[D]EF* larrecin, homicide (*ocmicide A*) *AB*

^[12] ces^{+D} *om. F*, *B biffé* - autres^{+D} *om. F* - seroient *ACDEF* seroit *B* - tout^{+D} *om. B* - raconter *ABDF* compter *CE* - ne *A* ne à *B* et *CD* et à *EF*

^[13] Nam quando aliquis eorum suffocatur in flumine puniunt ipsum flumen mittentes aquam in utribus et percucientes fortiter super utres,

^[14] et ipsum flumen dividentes in multas divisiones, et divertentes eum et prolongant ei viam ut faciant eum laborare in cursu.

XVII. De Ninive civitate grandi

^[1] Ex inde vero longa spacia terrarum transeuntes venimus ad Ninivem civitatem grandem

^[2] que grandis fuit longitudine non latitudine : nam sita fuit in longum juxta fluvium Paradisi Tigridim.

^[3] Ibi ostenderunt nobis montem ubi stetit Jonas et fontem de quo bibebat, unde et usque hodie dicetur Fons Jone.

^[14] prolongant X *om.* W prolongantes BV - in cursu XBV in aresu W

XVII. De Ninive civitate grandi

^[1] Exinde XBV Deinde W

^[3] Ibi XW ubi BV

^[13] Quant aucuns d'eulz est noyez en un flueve il ont en coustume de faire en correction sus le flueve, et c'est par telle maniere : il prennent l'eaue du flueve et le mettent en vaisseaux, et puis battent bien fort ces vaisseaux pour tormenter celle eaue ; ^[14] et puis s'en_vont à_la riviere fouyr et divisent le cours de l'eaue par plusieurs ruisseaus et les font courre par tours et retours pour li alonger sa voie, affin que il le facent plus labourer et travailler en courre* par les estrois ruisseaus et par plus longue voie.

XVII. De la cité de Ninive

^[1] Du païs de ses Curtes nous alames tres_grant chemin et passames grant planté de païs et venismes jusques à Ninive, la tres_grande cité, en laquelle fu envoyez Jonas le prophette prescher comme dit l'Escripture. ^[2] Ceste cité est moult grande et longue, mais elle n'est mie lee ; elle est assize tout au long sur le flueve de Tygris, qui est un des IIII flueves de Paradis. ^[3] Là nous fu monstré le mont sur le quel Jonas manoit et prechoit, et la fontaine dont il buvoit, laquelle on appelle encores « la fontaine de Jonas ».

^[13] aucuns^{+D} om. F - d'eulz ACDEF de deux B - en AB à CDEF - de ABC d'en D en E à en F - en om. CDEF - c'est ACDEF ce B - prennent, B add. lefleuve *biffé* - et, CDEF add. puis le (om. C) - mettent, C add. l'eaue - puis AB om. C[D]E la F

^[14] divisent ABD deviserent C - les ACDEF la B - courre^{+D}, B add. et recoure - et travailler om. CEF - en courre A encore B et courre CEF - plus ACEF la plus B om. [D]

XVII. De la cité de Ninive

De la cité de Ninive (C add. xvi D add. xvij) BCDE De la grant cité de Ninive qui fut destruite et ores est appellee Monsal A Cy nous dit et racompte de la cité de Nynive F

^[1] nous, BCDE add. en - à AB en CDEF - prescher ACD pour p. B prescheur EF - l'E. AB la Sainte E. CDEF

^[2] mie lee ABCDE pas large F - tout au long AB droit au bout C[D]EF - IIII om. CDEF - Paradis, BF add. Terrestre

^[3] le mont sur lequel ACDEF là où B - buvoit ABCD vivoit EF - (et D) laquelle, CDEF add. fontaine - de om. BCDEF

^[4] Ipsa vero civitas totaliter subversa est et apparent signa et fortificia ; est autem nunc reedificata ex alia parte fluminis et dicitur Monsal.

^[5] Rex civitatis est christianus, nestorinus tamen, qui libenter audivit predicacionem et fidem sed non mutavit ritum.

^[6] Ibi sunt multi Judei et vicimus eos publica disputatione in Synagoga eorum.

^[5] est XW homo BV - tamen *manq.* BV

^[4] Ceste cité de Ninive fu destruite du tout en tout, mais encores y apperent aucuns remanz de murs ; celle demeure ainsi gastee, mais elle est raediffiee à l'autre leiz du flueve et la nomme-on ores Monsal. ^[5] Le roy de la cité est crestien mescreant nestorins, et il ouy moult volontiers nostre preschement et nostre foy, mais pour nostre preschement il ne se vout convertir à la foy catholique, ains demoura en son erreur comme devant.

^[6] En celle cité a moult de Juys et nous desputasmes à eulz publicquement en leur signagogues et les desconfesimes et confondeismes en publicque* disputation devant tout le peupple qui là fut venus pour nous ouyr.

^[4] de Ninive^{+D} *om.* B - du ACDEF de B - à AB de CEF - ores ACEF encore B

^[5] mescreant nestorins AB nestorins mescreant CDEF - et nostre ... preschement^{+D} *om.* C - mais^{+D} *om.* F - il *om.* BD - ne se vout ABCDE ne vouloit se F - à la (nostre DEF) foy Catholique *om.* C - devant ABCDE par d. F

^[6] tout *om.* EF

XVIII. De Jacobinis

[¹] Juxta eandem civitatem super fluvium Paradisi est nominatissimum et famosissimum monasterium sancti Mathei Apostoli : ibi est sedes patriarche Jacobinorum.

[³] et dicunt ibi esse trecentos monachos ; ad quos accedentes invenimus eos homines magne abstinencie et multe orationis : nam omni die preter ecclesie officium quod est valde prolixum dicebant, totum officium stando.

[⁴] Sunt vero heretici dicentes in Christo esse unam substancia, unam naturam et unam voluntatem et unam operacionem, scilicet divinam tantum.

XVIII. De Jacobinis

[¹] ibi XW ubi BV

[³] multe XW magne BV - preter ecclesie officium W preter communem officium X preter aliud officium commune BV - quod est XW et BV - officium XW psalterio BV - stando, V *add.* erecti

[⁴] esse *manq.* BV - divinam *om.* W

XVIII. Des Jacobins

[¹] D'encoste celle cité de Ninive, qui ores est appellee Monsal, sus le flueve de paradis Tygris est une tres_noble et renommee* abbaye saint Mahieu l'apostre, et est la cathedrale eglise et le maistre siege du patriarche des Jacobins : [²] non pas ses freres prescheurs de l'ordre saint Dominice, lesquelz on nomme communalment* en France *Jacobins*, mais ces Jacobins dont je veul icy parler sont en Orient une mennere de cristiens mescreanz et scismas qui errent en pluseurs articles de la foy – comme il apparra ci après – et ne obeissent point à l'eglise de Romme.

[³] En celle abbaye* saint Mahieu sus·dicte a CCC moisnes, comme il dient, et les trouvasmes de grant abstinence et de grant penance, de moult longues oroisonz, et tout leur office que il faisoient en l'eglise*, et qui est tres_long, il le faisoient tout en estant et pour riens nulz ne se fust assiz.

[⁴] Il sont herite et scismat comme dessus est dit : il dient et maintiennent que en Crist ne avoit ne a que une substance, une nature, une operation et une volenté, c'est la substance, nature, operation et volenté divine sanz plus.

 XVIII. Des Jacobins

Des Jacobins (*C add. xvij D xviii*) *BCDE* D'un país où demeurent gens qui se appellent Jacobins *AC* Cy nous devise des Jacobins *F*

[¹] D'encoste *ABCE* De coste *DF* - Paradis^{+D} *om. B* - Tygris, *B add.* et - une tresnoble ... l'apostre *ABCDE* une cité noble et tres nommee et en icelle cité est l'abbaye saint Mahieu l'apostre *F* - et, *CDE add.* tres - renommee *rép. B* - abbaye, *CD add.* de - la cathedrale eglise (*rép. B*) et le maistre siege *AB* la maistre eglise cathedrale du siege *CDEF* - des *om. CD*

[²] communalment *AE* communement *CEDF* - en France *ABCDE* en françois *F* - dont je veul icy *ABDEF* yci dont je vueil *C* - scismas *ABCD* si mauvaiz *EF* - qui *ABCDE* qu'ilz *F*

[³] abbaye *CDEF* eglise *A* eglise et a. *B* - de grant *AB* gens de tres grant *CDEF* - (*E add.* et) de moult longues oroisons *ABCEF* et de moult et longues oroisons *D* - leur *ABCDE* l' *F* - faisoient *ACDEF* soient *B* - et qui *A om. B* qui *CDEF* - en l'eglise *BCDEF* en celle e. *A* - le^{+D} *om. B* - et (*p.*) *ABCD* ne *EF* - se^{+D} *om. B*

[⁴] et maintiennent *om. CDEF* - ne (*h*)a (*h- eff. A*) *AB* ne n'a *CDEF* - une (*v.*)^{+D} *om. F* - substance^{+D}, *B add.* et

^[6] Et neque baptizant in forma Ecclesie seu in forma Evangelii,

^[7] sed dicunt : « Baptizetur .N. in sanctificationem et salvacionem et in operacionem sine defectu et in Resurrectionem benedictam que est de mortuis in vitam eternam. In nomine Patris amen, in nomine Filii amen, in nomine Spiritus Sancti vite seculi seculorum ».

^[5] Ce est faulx et contre nostre foy catolique, car en Crist, avec la divinité, estoit vraie substance, vraie nature, vraye operation et volenté humaine, car nostre foy vraie si est que Crist fu vrais Dieux et vrais homz.

^[6] Aussi ces Jacobins errent ou saint sacrement de Baptesme, car il ne baptisent point en la fourme ne en la maniere que sainte Eglise a ordonné, et comme nous monstre la sainte Evangille, ^[7] mais il baptisent en disant ainsi : « Soit baptisez telz N. – et nomment son nom – soit baptisez N. en saintiffiement et en salvation et en euvre sanz deffaulte et en resurrection benoite, laquelle est de mort à_vie perpetuelle, en nom du Pere amen, en nom du Fil amen, en nom du Saint Esperit, vie du siecle des siecles ». ^[8] Telle n'est pas la fourme que baille sainte Eglise et l'Evangille, car les drois moz sacramentelz* de baptesme que la sainte Eglise et la sainte Evangille nous baille sont telz : « N., je te baptise en nom du Pere, du Fil et du Saint Esperit » sanz plus : ce sont les mos qui parfont le saint sacrement de Baptesme.

^[9] Toutes les autres choses que les prestres de nostre loy* catolicque dient et lisent sur les anffanz à_baptiser sont oroisonz et prieres que sainte Eglise a ordonnees pour ceulz que on doit baptiser, adfin que Dieux les veuille confirmer en la sainte foy à la honneur de Dieu et de la benoite court de Paradiz* au sauvement, à_celi qui doit estre baptisez à_l'essaucement de la sainte foy et de sainte Eglise catholicque et à_la confusion du deable de Enfer.

^[5] et (c.) *om. D* - et volenté humaine *ABEF* et (*om. D*) humaine volenté *CD* - foy vraie *ABCDE* vraie foy *F* - si *om. CDEF*

^[6] errent, *B add.* en ce, *DEF add.* en - saint^{+D} *om. C* - en la fourme ne en la m. *AB* en la m. ne en la f. *CDEF*

^[7] en disant^{+D} *om. C* - et nomment ... N., *main 2 A interl.* - son *ABCD* soit *EF* - en (s.), *F add.* la - en nom ... en nom ... en nom *ACD* ou n. ... ou n. ... ou n. *B* en n. ... et du ... en nom *EF*

^[8] pas *ABCEF* mie *D* - et *A* en *B* ne *CDEF* - drois *ABC* sains *EF* - motz sacramentelz (*B add.* sont telz) *BC[D]EF* sacramentelz moz (*lz motz marg.*) *A* - que la (*om. CE*) sainte ... sont telz *ABC[D]E* que sainte Eglise ordonne et aussi la sainte Euvangille sont tieulx *F* - et, *C[D]E add.* la - nous baille sont telz *AC[D]* nous baille *B* sont telx *E* - en *AC[D]E* ou *BF* - pere, *BCEF add.* et - mos *ABCDE* noms *F* - Baptesme, *EF add.* car ilz ne baptissent point en la maniere et (*ne F*) en la fourme que font les prestres de nostre loy (les crestiens *F*)

^[9] *D add.* Et - loy *AB* foy *CDEF* - catholicque^{+D} *om. B* - à (*om. EF*) baptiser *ABCEF* *om. D* - confirmer *ABDEF* conformer *C* - la *ABCDE* sa *F* - foy, *CDEF add.* et - benoite *A* glorieuse *BCDEF* - à (celi) *ABCE* de *DF* - de la sainte foy et de saint eglise *AB* de s. e. et de la s. (*om. E*) foy *CDEF*

^[10] Conficiunt autem de fermentato et commiscent similiter farinam, aquam, salem et oleum, et de tali celebrant, nec possunt celebrare nisi de pane calido vel valde recenti.

^[12] Inungunt autem mortuum oleo sancto quando sepelitur, non autem infirmum :

^[13] post tertium vero diem sepulture infundunt supra mortuum aquam rosaceam et quasdam pociones ut mortuus bibat et anima recedat ad locum suum et desperet ammodo posse redire ad vitam

^[14] quam usque tunc dicunt expectare ut suo corpori jungatur ; postea vero totaliter desperat redire et recedit.

^[10] similiter WBV sibi X - farinam, BV *add.* fermentum

^[13] vero XW autem BV

^[10] Ces Jacobins sacrent et font le saint sacrement de la Messe de pain levé le·quel il font par telle maniere : il merlent avec la farine eaue, seil et oile, et de tel pain celebrent-il ; et encores dient-il que il ne porroient celebrer mais que de pain chault et bien nouvel cuyt. ^[11] Ce est tout mal et contre le affaire de sainte Eglise, car de pain chaut et froit, novel ou viez cuit, puet-on celebrer, mais il doit estre sanz levain fait, sanz plus de fleur et d'eaue.

^[12] Ces Jacobins errent aussi trop ens ou sacrement de la darreniere onction, c'est le sacrement de la oile, car il n'en oignent point la personne jusques atant que elle est morte, et point ne l'en_oignent en tant que il est malades et vif, ainsi que la sainte Escripiture commande, mais font encores grigneur sotie : ^[13] car les tiers* jour après que il ont le mort ensevely et enterré, il viennent au lieu là où le mort gist et jettent sur le mort eaue rose, et avec ce aucuns autres brevaiges* adfin que le mort boive et que li ame aille en son lieu sanz esperance de plus retourner à_vie mortelle ; ^[14] car il dient que li ame atent et espere de revenir à_son corps que elle a laisset, jusquez atant que on le a esparsé d'eaue rose et de bruvaige* comme dessus est dit, et de celle heure en avant ne a elle jamais esperance de retourner : c'est grant sotie de ce penser ne de croire.

^[10] sacrent *AB* consacrent *CDEF* - eaue, seil et oile *AB* oile, sel et (*om. E*) yaue *CEF* - celebrent-il *AB[D]EF* ilz celebrant *C* - et (*e.*)^{+D} *om. F* - *-il*^{+D} *om. C* - ne *ACDEF* n'en *B* - mais que *ABD* fors que *CEF*

^[11] tout, *F add. le* - ou *ABCDE* et *F*

^[12] ens *om. BCDEF* - n'en *A* ne *BC[D]EF* - point *ABC[D]* pas *EF* - elle *ABCD* il *EF* - est *ACDEF* soit *B* - l'en *A[D]E* le *BCF* - en tant *A* en tens *B* en demetiers *C* tandis *[D]* entreulx *E* entreulx en demetres *F* - *E.*, *EF add. le*

^[13] car *ACEF* quan *B* - après^{+D}, *B add. ce* - le *AB* leur *CEF* - au *ABCF* ou *E* - sur *ABCD* au *EF* - aucuns^{+D} *om. EF* - brevaiges, *nous corr. A* - mort^{+D}, *EF add. en* - aille *A* voige *B* s'en voise (*voist DF* voit *E*) *CDEF* - à vie mortelle *ACD* de vie *m. B* à (*om. F*) vivre *EF*, *E add. telle biffé*

^[14] car *ACDEF* que *B* - atent, *B atant biffé* - revenir *ABCD* venir *EF* - que elle a laisset *AB* duquel (*desque C*) elle est partie *CDEF* - jusquez *om. B* - atant *om. F* - d'eaue ... de bruvaige *AB* par yaue rose et par (*om. F*) autres bruvaiges *CDEF* - bruvaige, *nous corr. A* - et de celle *ABEF* et que des celle *CD* - ne a elle jamais *AB* elle n'a j. après *CD* elle n'a j. *EF* - esperance, *B add. après* - retourner, *EF add. après* - ne de *AB* ne *CDE* et *F*

^[15] Peccata non confitentur nisi soli Deo, et hoc in generali.

^[16] Alios infinitos errores habent.

^[17] Nos autem in eorum monasterio non receperunt ut homines sed ut angelos, et narrabant nobis miracula que patres et monachi eorum in loco illo fecerunt,

^[18] et maxime unum oculata fide nobis ostenderunt, quod non in clanculo sed manifeste contigit. ^[19] Semel enim congregati Curti – de quibus superius fecimus mentione – fecerunt exercitum et obsederunt monasterium

^[20] et cum nichil possent prevalere quia erat inexpugnabile, irati Curti ascenderunt super magnum montem qui est super monasterium

^[21] et diruerunt maximum saxum per montem ut veniret recto cursu supra monasterium ut ipsum dirueret et monachos occideret. ^[22] Predictum autem saxum cursu precipiti ruit in monasterii murum altum et fortem et nullum dampnum fecit

^[15] soli, *manq.* BV

^[16] alios, BV *add.* quasi

^[17] eorum XW suo BV - monasterio, BV *add.* jam - miracula XW multa miracula BV - fecerunt XW fecerant BV

^[20] quia WBV et X

^[21] veniret WBV venirent X

^[22] saxum XBV *om.* W

^[15] Ilz errent aussi en confession, car contre la foy de sainte Eglise et contre le commandement de monseigneur saint Jacques l'apostre et de la sainte Escripiture il ne se confessent point aus prestrez ne aus autres fors que seulement à_Dieu, et c'est sanz articuler ne especificier leurs pechiez, mais font une confession generale.

^[16] Autres erreurs ont-il tant que sanz fin et sanz nombre.

^[17] Nous fumes en leur abbeie et il nous receurent nom_pas comme gens mais comme anges de Dieu, et nous raconterent plusieurs miraclez qui estoient advenus en leur abbeie et que leur devanchier moisne avoient faittes, comme il dient.

^[18] Entre les autres nous en raconterent un et monstrent les enseingnes, et avint nom_pas en couvert maiz tout en appert, ^[19] une foiz que ces Curtes (de_qui nous avonz fait mention ou second chappitre devant cestui-cy*) avoient assamblé grant host, et vinrent assoir celle abbeie. ^[20] Et quant il virent que il ne le porrent conquerre car elle estoit moult forte et bien bateillee, il furent moult ayré et s'en alerent sus une haulte montaigne, une grande roche dessoubz laquelle, droit au pié, estoit assize le abbeie. ^[21] Si couperent de la roche une grant partie, une tres_grande pierre, et le laisserent aler rauler* contreval la montaigne pour confondre l'abbeie et les moisnes tuer. ^[22] Celle grande piece s'en_vint rondelant comme un foudres et chei droit sur le mur de l'abbeye sanz faire autre mal que du mur rompi, tant sanz plus comme la pierre comprennoit d'espace.

^[15] et (de)^{+D} om. F - se^{+D} om. F - point AB om. CEF mie D - fors que ABDE fors CF - ne A et BCEF

^[17] pas ABCEF mie D - et que leur ... il dient AB de leurs devanchiers (EF add. si) comme il disoient CDEF

^[18] en^{+D} om. F - et (m.), C[D]EF add. nous en - en ACDEF à B - tout^{+D} om. B

^[19] de qui AB desquelz C[D] dont EF - devant cestui cy C[D]EF de cestui livre AB - ass(e)oir AD assieger BC assir E assaillir F

^[20] porrent ABD pouoient CF pourroient E (ras. E) - bien^{+D} om. B - bateillee ABCDE avitaille F - une grande ABCD en une grande EF (ras.E) - estoit, B add. assin biffé

^[21] une tres (om. CE) grande pierre ABCE et une grant piece D et copperent une pierre bien grant F - aler om. BCDEF - confondre, CDEF add. toute

^[22] piece AC pierre B piece de roche D pierre de roche EF - rondelant AD roulant BCEF - un^{+D} om. BF - fourdre, nous corr. A - sanz faire autre mal que ACDEF sans autre mal faire fors que B - tant sanz plus A tant seullement B sanz plus tant CDEF - d' AB en CDEF

^[23] sed fregit de muro quantum erat ipsius saxi magnitudo et ipsum saxum remansit muratum in muro ut ipse murus forcior esset.

^[24] Cum autem hoc viderent ferocissimi homines curti recesserunt nec ausi sunt amplius redire. ^[25] Nos autem murum vidimus et saxum in muro non jam juxta terram sed altum in muro ut satis oculata fide appareat quod non opere humano sed miraculo divino ibi remansit.

^[26] Multa alia miracula narrabant nobis que longum esset enarrare.

^[27] Nos autem instabamus humiliter et importune ut verbum Dei audirent, cum autem rennuerent timentes ne ipsos deciperemus per simplicitatem scripture videbant nos esse homines litteratos, et dicebant de nobis : « Si audiverimus eos trahent nos ad suam heresim ».

^[23] erat ... remansit om. XW - in WBV de X, *suivi par* in *biffé*

^[25] autem, BV *add.* et - sed, X *add.* in - ibi remansit XW remanserit ibi BV

^[27] ipsos XW illos BV - simplicitatem XW suptilitatem BV - videbant, BV *add.* enim - eos *manq.* BV - audiverimus XW audierimus BV

[23] Et demoura luec la pierre emplissant le trou que elle avoit fait*, tout ainsi que se elle y eust esté mise par art et tout à esciant, sicquez le mur en est ancores plus fort que devant. [24] Quant ce virent ces Curtes, ces mauvaises gens, il s'en alerent et oncques puis n'y oserent retourner*. [25] Nous veismes le mur et la pierre ens ou mur, et nom_pas prés de la terre, comme se le mur feust fondé sus, mais assez hault par dessus une partie dou massonnaige dou mur, adfin que clerement peüst apparoir que la pierre* n'y feust mise par art ne volenté de homme, mais seulement par miracle de Dieu. [26] Assez d'autres miracles nous raconterent-il, lesquelz je ne escrips point icy pour cause de briefté.

[27] Nous priasmes à ses Jacobins moult humblement et moult ententivement* que il vousissent ouyr le preschement de nostre foy catholique, mais il, quil_estoient simple gent, se doubterent que nous ne les deceussions en aucuns pas de_l'Esriture car il nous veoient gens letreiz, si ne nous vourent pas ouyr mais disoient de nous que, se il nous ouysent, nous les trayriesmes à_fauce heresie.

[23] luec *A* là *B om. CDEF* - le *ABEF* ce *CD* - fait *AB* rompu *CDEF* - tout ainsi *ACDEF* ainssy *B* - à esciant *ADEF* en escient *B* à esture *C* - ancores *om. CDEF*

[24] et oncques *ABCEF* ne onques *D* - n'y oserent retourner *CDEF* ne retournerent *AB*

[25] le mur et la pierre ens ou (en *B*) mur *AB* la pierre et le mur ens ou (en *F*) mur *CDEF* - feust fondé *ACDEF* fondu fust *B* - sus *ABCDE* dessus *F* - par dessus *AB* sus *CDE om. F* - massonnaige *ACDEF* massonniers *B* - que la pierre^{+D} *om. AB* - fust mise *ABCEF* fu mie mise *D* - volenté *ABCDE* violence *F*

[26] nous raconterent-il *ABDEF* ilz nous raconterent *C* - escrips point icy *AB* met point cy en escript *C (F add. raconte point ne je ne les) met point en (par F) escript cy DEF*

[27] à ses Jacobins *om. CDEF* - et^{+D} *om. B* - ententivement *B* entrenement *A* devotement *CDEF* - ouyr^{+D} *om. B* - quil *A* qui *BCDEF* - se *ACDEF* si se *B* - nous ne les *A* nous les (*rép. F*) *BCDEF* - deceussions *AB* decevrions *CDEF* - pas *ABCD* cas *EF* - nous^{+D} *om. F* - veoient *ACEF* virent *B, CEF add. estre* - pas *A* point *BCDEF* - de nous...nous les *AB* de nous, se ilz nous oissent, que nous *CD* à nous que, se ilz nous oissent, que nous *E* que s'ilz nous oyoient, que nous *F* - ouysent *ACDE* ouyent *B* oyoient *F* - trayriesmes (traisons *B* terions *C*) à fauce heresie *ABCD* terions à faulz hereges (heresies *F*) *EF*, hereges *ras. E*

^[28] Contigit autem tantus terremotus de nocte ut timeremus non solum monasterium sed et totum saxum et montem dirui ; post hoc vero audierunt pacifice predicationem.

^[29] Et cum audiverunt quod intendebamus destruere errores eorum arbitrati sunt quod possent nos publica disputacone superare.

^[30] Convenientes autem ex condicto ad disputacionem, ostenderunt se esse alienos a veritate qui multitudine se armaverunt. ^[31] Et statuerunt unum super omnes episcopos quem reputabant magis litteratum et ydoneum ad respondendum.

^[32] Et accensis multis cereis de nocte et luminaribus copiosis in maximo cenaculo sederunt omnes et dixerunt quod diceremus qua de causa veniremus ad eos.

^[33] Nos autem respondimus quod iveramus causa salutis eorum, et assumpto verbo commendavimus in eis opera perfectionis que ostendebant,

^[34] scilicet tam strictum et longum jejunium et maximam abstinenciam, et prolixitatem et devocionem orationis.

^[28] tantus *om.* XW - audierunt XW audiverunt BV

^[32] diceremus, BV *add.* eis - veniremus XBV iviremus W

^[33] que ostendebant *om.* X

^[24] et tam WBV et X

^[28] Une nuitie avint en celle abbeye si tres_grant mouvement et tremblement de terres que nous nous doubtames bien que non seulement l'abbeye, mais aussi la grande montaigne et roche sus·ditte nous cherroit seure, sicques de ce mouvement et trablement furent si esbahis que volentiers et paisiblement nous ouyrent après*.

^[29] Quant il nous avoient une fois ouy preschier, il cuidierent bien que il nous porroient vaincre en disputation publicque et apperte : sy fu jours mis de disputation.

^[30] Quant vint à la journee qui assignee estoit ad ce, il se monstrerent bien estraingez de verité, car il se armerent de_grant multitude pour nous confondre par leurs crieries et par leurs brayeries se raison leur faloit. ^[31] Si establirent* un evesque de leur secte* sur tous lez autres que il reputoient plus lettré et plus ydoisine de respondre.

^[32] Quant tout fumez assamblé en une grande sale là où il avoit moult grant luminaire alumé – car c'estoit par nuit – tous se assirent : si nous demanderent pour quelle cause nous estions venuz à eulz. ^[33] Nous respondesimes que nous estions venus pour cause de leur salut, et puis commanchasmes nostre parole et nostre language en commandant* en yauls aucunes euvrez de_perfection lesquelles il ont : ^[34] c'est_assavoir estroite et longue jeünne, tres_grant abstinence et tres_longue grant componcion* et grande devotion en leurs orisonz, et aucunes autrez belles operationz et euvres de perfection.

^[28] tres^{+D} om. F - mouvement et tremblement AB t. et m. CDEF - nous nous d. bien (om. BCD) que non seulement l'abbeye ABCD nous ne (nous F) d. pas l'a. s. EF - et la A om. B et CDEF - mouvement et trablement AB t. et m. CDEF - furent si AB furent-ilz CDEF - que volentiers et paisiblement AB si que p. et v. CDEF - ouyrent ABCDF orrent E - après B add. ce

^[29] une fois ouy ABDEF ouy une fois C - cuidierent ABCEF audierent D - porroient ABCD peussent EF, CF add. bien - fu, F add. ung - de disputation ABCDE disputacions F

^[30] à la, B add. jor *biffé, rép.* F - armerent ABCDE arriverent F - raison leur faloit AB raisons leur failloient CDEF

^[31] estabirent, *nous corr.* A - un evesque ABDEF leur e. C - secte ABD cité CEF - que il reputoient AB car ilz le reputerent (reputoient E) CDEF

^[32] il a. ABCDE il y a. F - moult ABCD trez EF - si ACDEF et B - pour quelle cause *ras.* E

^[33] et^{+D} om. B - et om. CDEF - en commandant AB en (au E) recommandant CDEF - en yauls A à eulz BCDEF

^[34] longue om. CDEF, corrupcion *eff.* E - autres^{+D} om. B - belles^{+D} om. C - et ACDEF en B

^[35] Et adiuravimus eos per sanguinem Crucifixi quem maxime venerantur, ne cum tot laboribus ex sua infidelitate ad infernum descenderent,

^[36] et quomodo errabant in Christo cum enim dicunt Eum esse verum Deum et verum Homine ^[37] dicunt Eum habere unam naturam, unam voluntatem et unam operationem,

^[38] et audientes pacifice rationes et auctoritates contra se, ita stupefacti sunt et privavit eos Spiritus Sanctus responsione et verbo ut silentium eorum esset omnibus presentibus in stuporem et nobis ipsis.

^[39] Et ipse quem statuerat respondentem prior omnibus conversus est.

^[40] Suis autem increpantibus eum quare non responderet dixit suis clara voce in caldeo :
« Fratres, significo vobis quod ad ista nequaquam possumus respondere ».

^[34-35] et devotionem ... infidelitate *om. V*

^[36] Eum *om. W*

^[38] et privavit XW et ita privavit BV - esset omnibus presentibus BV omnibus esset XW

^[40] suis *om. XW*

^[35] Si leur ennortames et suppliames et aussi les conjurasmes par le benoit sanc dou Crucefix, auquel il ont tres_grant reverence, que il ne se condampnaissent point par leur mescreance, et que à_si_grant labour de penances – comme dessus est dit – ne_se meissent en enfer par leurs erreurs ; ^[36] et puis leur monstrames en_quoy il erroient quant il disoient que Jhesu Crist fu vrais Dieux et vrais Homs. ^[37] Et nonpourquant veulent-il tenir et maintenir que en Crist avoit une seule substance, une operation, une nature, une volenté, et c'est la divine comme il dient, et aussi leur monstrames grant planté de leur erreur et les improuvamez. ^[38] Il nous ouyrent moult paisiblement, et des raisonz et des auctoritez de la Sainte Escripiture que nous monstremez contre leurs erreurs furent-il si esbahi et les priva le Saint Esperit – comme je croy – de toute responce et de toute parole que nous et aussi toute le autre multitude qui là estoit fusmes tous esmerveillez de ce que il se taisoient si_quoy, et que oncques mot ne sonnerent pour leur erreur soubstenir. ^[39] Mais cellui evesque, le·quel il avoient estably souverain et premier respondant, sanz nul autre contredit, fu le premier converty à nostre sainte foy catolique. ^[40] Et quant les autres ses compaignonz le blasmerent de ce que il ne respondoit à nos raisonz, il leur dist tout en haut en son language caldieu : « Seigneur frere, je vous segneffie et certiffie que à ces raisons ne pouons-nous nulement respondre ».

^[35] leur *AB* les *CDEF* - les (*om. F*) conjurasmes *om. C* - il ont t. g. r. *ABE* ilz t. g. r. ont *C* ilz portoient t. g. r. *D* - se (*om. F*) condampnaissent *ACDEF* se dampnassent *B* - par^{+D} *om. C* - penances *ACDEF* penitance *B* - comme *rép. C* - dit^{+D} *om. EF*

^[36] erroient, *CDEF* *add. et* - disoient *AB* dient *CE*

^[37] Et (*om. F*) nonpourquant *ACDE* -tant *BF* - avoit *ABCD* n'avoit que *EF*

^[38] ouyrent *ABCDF* orrent *E* - si^{+D} *om. B* - toute (*r.*)^{+D} *om. B* - que *ABCDE* quant *F* - toute le autre multitude qui là estoit *AC[D]E* toute la moulitude autre qui là estoit *B* multi des qui la estoient *F* - quoy *om. B* - et^{+D} *om. C* - sonnerent *ABC[D]E* dirent *F*

^[39] lequel *ACEF* que *B* - autre *om. B*

^[40] ses compaignonz *om. CDEF* - que (*à*) *rép. B* - -nous^{+D} *om. BEF* - resondre^{+D} *om. C*

^[41] Exurgens autem unus ex eis antiquus et honorabilis inter eos quem de sanctitatis prerogativa inter omnes alios maxime commendabant, dixit coram omnibus alta voce cum lacrimis : ^[42] « Fratres, annuncio vobis quod iste religiosus, qui venit ad nos de partibus occidentals ut dicit et modo inter nos proposuit Verbum Dei, non est homo sed est vel angelus Dei quem Deus misit ad nos vel est unus de Apostolis qui eaverunt cum Christo, quem Deus misit ad nos ut non dampnemur ».

^[43] Et conversus ad fratrem predicatorem qui proposuerat verbum dixit : « Dic quicquid vis, et quicquid diceris recipiemus a te sicut esses unus de Apostolis ».

^[44] Et majores eorum quidem susceperunt verbum in mansuetudine et promiserunt nobis quod fidem, quam a nobis audierant, inconcussam et integram conservarent usque ad mortem. ^[45] Turba vero aliorum monachorum turbati sunt insipientes corde et excitaverunt sedicionem non modicam ; et factus est tantus clamor et tumultus inter eos ut timeremus ne se mutuo interficerent.

^[46] Et cum omnes rationes et Scripture deficerent, dixerunt quod eis esset ad ignominiam et opprobrium ut fidem, quam patres eorum inconcussam tenuerant octingentis annis, modo mutarent propter quosdam occidentales qui cum logicalibus et subtilitate argumentorum seducebant eos.

^[41] unus ex eis BV ex eis unus XW

^[42] fratres, annuntio vobis XW adnuntio vobis fratres BV - occidentis X occidentalibus WBV - Dei, BV *add.* quod ipse - Dei *om.* XW - Deus ... quem *om.* W ; vel est ... Christo W *écrit après* dampnemur - unus *om.* X - quem Deus ... ad nos *om.* V

^[43] et XW quia BV - esses XWV esset B

^[44] promiserunt, XW *add.* nobis

^[45] tumultus XW tantus tumultus BV

^[46] deficerent, B *add.* eis *interl.* - eis esset XW erat eis BV

^[41] Dont se leva uns de ces Jacobins ancien homme et moult honnorable entre eaulz* le·quel tout li autre recommandoient souverainement, et de sainteté de vie dessus tous les autres de leur secte ; et dist devant touz à_haute vois : ^[42] « Seigneur frere, je vous anonce que cestui religieux qui des parties d'Occident est à_nous venus, comme il dist, et qui nous a proposé la parole de Dieu, est vraiment li angles de Dieu anvoyez* à_nous oir ; il est uns des apostoles qui fu avec Jhesu Crist, et l'a cy Dieux à nous envoyé adfin que nous ne soyonz dampnez ! » ^[43] Lors se converty et tourna li bonz anciens homs au frere qui la parole de Dieu avoit proposee, et li dist : « Chiers amis, dy tout ce que tu veulz, et tout ce que tu diras nous le recevrons et tenrons comme se tu fuisses un des Appostoles de Dieu ».

^[44] Adont se convertirent tout les plus granz et les plus saiges, et receurent nostre predication à tres_grant devotion, et promirent que la foy que il avoient de nous ouye il garderoient sanz faillir tout jusques à_la mort. ^[45] Mais la tourbe du menu peuple et des plus simples* qui là estoient en_furent moult destourbez, si esmeurent grant noise et grant hutin, et firent si grant noise* que nous doubtames que il ne s'entretuaisent. ^[46] Et si ne savoient autre raison monstrier, fors que il disoient que la foy que leurs devancers avoient gardee plus de VIII^C ans ne laisseroient-il point ne ne_changeroient pour ne sçay quelz estranges de Occident qui par leur logicque et par leurs fallaces et par leurs vains arguemens les vouloient tellement decevoir.

^[41] anciens hons et moult honorable entr'eulx *B* moult honnorable entre eaulz, moult ancien homme *A* entre les autres (entre tous *EF*) moult honnourables et anciens homs *C[D]EF* - recomman- doient *ABC* recommanderent *EF* - souverainement *AB* souverain *CDEF* - et *om.* *CDEF* - sainteté de vie *ACDEF* sainte vie *B* - dessus *AB* sur *CEF* - secte *ABC[D]* cité *EF*

^[42] qui des ... venus *AC[D]EF* qui est venus des parties de occident à nous *B* - li *om.* *C* - anvoyez à nous ... dampnez *C[D]EF* anvoyez à nous adfin que nous ne soyonz dampnez *AB* - cy *C* cil(z) *DE* celui *F* - à nous envoyé *CE* envoyé à nous *F*

^[43] parole, *E add.* avoit - tourna *ABDEF* se t. *C* - tenrons *ABCDE* t. aussi *F* - tu *om.* *CD*

^[44] à *ACDEF* en *B* - que (il)^{+D} *om.* *F* - ouye *AB* eue *CDEF* - garderoient *ACDEF* tendroient *B* - sanz faillir tout *AC[D]* tous s. f. *BEF*

^[45] des *A* les *BCDEF* - destourbez, *EF add.* et - (*F add.* si) grant noise et grant hutin, et firent *CEF om.* *AB* - ne *om.* *F*

^[46] ne laisseroient-il *ABCEF* ilz ne [l.] [*D*] - changeroient, *B add.* point - ne sçay quelz *ACDEF* aucungz *B*

^[47] Cum autem in paucis diebus cresceret numerus fidelium quia plures ex eis convertebantur, crevit eciam pariter et sevicia infidelium,

^[48] tantum quod fideles rogaverunt nos quod cito exiremus de monasterio ne nos discerperent.

^[49] Patriarcha eorum primo publica disputatione a nobis ymmo a Deo totaliter superatus, tandem nobiscum plene in omnibus concordavit,

^[50] et fidem sua manu scriptam nobis tradidit, in qua aperte confessus est in Christo esse duas integras et perfectas naturas, divinam scilicet et humanam.

^[51] Et convocato clero et magno populo in Ninive civitate grandi, in platea propter multitudinem populi,

^[52] predicavimus fidem catholicam arabice et ostendimus errores Jacobinorum coram clero et populo Jacobino, ipso patriarcha et clero asserente quia sic erat vere ut dicebamus.

^[53] Hec autem diximus et scripsimus non nosmetipsos commendantes, sed solum Deum cujus virtute hec acta sunt glorificantes, qui renovare novit Sua miracula quando Sibi placuerit, qui non solum per Apostolos homines galileos et simplices piscatores confudit et superavit sapienciam mundi, sed eciam per asine rudimenta corripuit prophete insipenciam.

^[47] eciam *manq.* BV

^[49] tamen *om.* X, *écrit après* Patriarcha BV

^[51] clero *om.* V

^[52] clero et populo BV populo et clero XW

^[53] Deum *om.* X - novit XWB vult V - eciam *om.* X

^[47] De ces_Jacobins, moult se convertirent à la foy catholique en pou de tamps, mais ainsi que croissoit le nombre des convertis à la Sainte Foy, ausi croissoit la murmure de la cruauté de ces desloyaulz qui convertir ne se vouloient. ^[48] Et tant crut et monta la murmure et leur yre que les bonnes gens qui convertis estoient nous prierent que nous nous allissions* hors de leurs abbeies, que ces mescreanz ne nous murdresissent en leur yre.

^[49] Le patriarche des Jacobins, le·quel nous avionz vaincu en pupblique disputation par la aide de Dieu, finalement se concorda du tout avec nous à_la confession de la Foy catholique, ^[50] et sa creance escript de sa propre main et la nous bailla, en la·quelle il confessa et congnut appertement que en Jhesu Crist avoit* II entieres et parffaittes natures, la divine et la humaine. ^[51] Puis celui patriarce fist assambler son clerges et son peuple jacobin en la grant cité de Ninive, en une place, car il n'y avoit maison qui peüst si grant multitude de peuple comprendre. ^[52] Là preschames-nous la Foy catholicque en langaige arabic, et monstrames les erreurs des Jacobins devant tout le clerges et le peuple* qui là estoient, et en audience de tous leurs patriarchez sus·diz tesmoingna et certiffia que la verité de la foy estoit comme nous avionz preschie.

^[53] Ces chosez avonz-nous escriptes nom_pas à nostre louange, mais à la gloire de celi Dieu qui scet Ses miracles renoverer quant il Lui plaist, qui non seulement par simples gens, les appostres, confondi la sapience de cestuy monde.

^[47] se *AB* s'en *CDEF* - croissoit^{+D} *om. B* - le nombre *rép. B* - Foy, *C add. catholique* - ausi croissoit (*om. B*) *AB* croissoit ausi *C[D]EF* - de la *AC[D]EF* et *B* - de ces *ACEF* des *B* - vouloient, *B add. croissoit*

^[48] Et tant crut^{+D} *om. B* - la *A* le *B* leur *CDEF* - yre, *B add. tant* - bonnes gens *ABCDE* bons *F* - nous (*n.*)^{+D} *om. BF, BCDEF add. en* - allissions *ABCDF* alasmes *E, -ie- biffé*

^[49] concorda *A* acorda *BCDEF* - avec *ACDEF* à *B* - à la *A* et à la *B* et la *CDEF*

^[50] escript *ACDEF* a escript *B* - en (J.C.)^{+D} *om. A* - entieres *ACDEF* autres *B*

^[51] il^{+D} *om. B* - de peuple^{+D} *om. B*

^[52] tout le clerges et le peuple *ABDE* tous le peuple *C* tout le peuple et tout le clergié *F* - estoient *AEF* estoit *BCD* - et en audience ... tesmoingna *ABCD* en l'audience de touz leurs patriarchez qui (*F add. ausi*) là estoient et le dit qui dessus est nommes tesmoingna *EF* - avionz *AB* l'a. *CDEF*

^[53] gloire *ACDEF* louenge *B* - Dieu *om. CDEF* - scet Ses miracles *ABCD* S. m. scet *EF* - renoverer *AB* relever *CE* reveler *DF* - les *AB* des *CDEF* - cofondi *ACDEF* confundirent *B*

^[54] Notandum autem est quod preter errores predictos in multis aliis periculo-
sissime errant. ^[55] Nam tam Jacobini quam Nestorini contra Evangelium separant ma-
trimonia quacumque ex causa et repudiata accipit alium virum ut vult, et vir accipit
aliam mulierim ut placet.

^[56] De misterio Trinitatis Sancte

^[57] dicunt tam Jacobini quam Nestorini quod Pater et Filius et Spiritus Sanctus sunt
tres persone, idest tres qualitates : unde ipsi arabice dicunt *thelate saffat*, quod interpre-
tatur tres qualitates. Jacobini autem et omnes orientales nec sciunt Purgatorium nec
credunt animas beatorum premiari in vita eterna nisi post resurrectionem corporis tan-
tum, nec animas dampnatorum torqueri in Inferno nisi post Diem Iudicii.

^[58] Ponunt autem preter Infernum et Paradisum quedam receptacula animarum, et illud
de cruciatu divitis Epulonis dicunt esse parabolam.

^[59] Et multi alii sunt errores eorum quos longum esset enarrare.

^[54] preter *om.* X

^[55] matrimonia BV matrimonium XW - repudiata, BV *add.* mulier - vult *om.* V - vir, B *add.*
repudians, repudiat V

^[59] enarrare XW enumerare BV

^[54] Ces Jacobins ont encores grant plantez d'erreurs, sanz ceulz qui dessus sont dit, esquelz il errent moult perilleusement : ^[55] car Jacobins et Nestorins, contre le commandement de_l'Evangille, deffont les mariaiges pour quelque cause que ce soit, et après le mariaige deffait les femmes, selong le usaige, prennent autres maris, et les hommes autres femmes, comme il leur plaist. ^[56] En l'article de la Sainte Trinité errent-il aussi moult perilleusement, et est en ce point leur erreur, celle que tiennent : ^[57] li Nestorien, li Jacobin et aussy toutes les sectes de Orient ne scevent ne croient estre Purgatoire, aussi ne croient-il mie que les ames des bons aient aucune remuneration, et que elles ne aillent mie en Paradiz jusques après le Jour du Jugement, et aussi que les ames des mauvais et des dampnez ne aillent mie en Enfer et ne sueffrent mie les tourmans d'Enfer jusques après le Jour du Jugement. ^{[58]*} Et pour ce dient-il que ce que Nostre Seigneur dist du riche homme et de Lazarus, que le riche homme estant en Enfer vit Lazarus en la gloire de Paradiz ; il veulent maintenir que Nostre Seigneur ne le dist mie pour verité, mais tant seulement par manere de parabole et de similitude et de exemple.

^[59] Et aussi errent-il trop merueilleusement* en tous ces cas et en tous plaines d'autres qui trop seroient longz à_tous raconter.

^[54] grant plantez *AB* planté *CD* granment *EF* - esquelz *ACDEF* et quieulx *B*

^[55] les *ABCD* leurs *EF* - quelque *A* quelle *B* quelconque *CDEF* - le *AB* leur *CDEF* - les femmes selong le usaige *p.* *AB* selon leur usage les femmes *p.* *C* selonc leur usaige *p.* (*p*rent *D*) lez femmes *DEF* - autres femmes *AC* une autre fame *BDEF*

^[56] *CDEF* *add.* et - est en ce point leur *AC[D]EF* en ce point est celuy *B*

^[57] (*D* *add.* et) li Jacobin *om.* *C* - sectes *AB* parties *CDEF* - ne (*B* ne ne) croient *AB* ne ne treuvent *CDE* ne ne tiennent *F* - croient *ACDEF* croist *B* - aient *EF* *add.* aussi - et *ABCD* ne *EF* - ne aillent mie *A* ne voige mie *B* ne vois(s)ent mie (point *E*) *CDEF* - ne aillent *A* ne voigent *B* ne voisent *CDEF* - en Enfer *ACDEF* en feu d'Enfer *B* - et ne seuffrent [...] d'Enfer *om.* *CDEF* - seuffrent mie *A* souffrirent point *B* - d'Enfer *A* *om.* *B*

^[59] merueilleusement *AB* perilleusement *CDEF* - ces cas *ABF* ces cas-cy *CDE* - en tous plaines *ABCD* en grant planté *EF* - à tous raconter *ACD* à raconter tous *B* à racompter qui racompter lez voudroit touz *EF*

XIX. De Maronitis

[¹] Nos autem ulterius procedentes de Ninive civitate grandi intravimus fluvium Paradisi quod est Tigris.

[²] Et super utres continue ivimus per CC miliaria et ultra usque ad Baldacum.

[³] Invenimus tamen in medio magnam civitatem ; ibi sunt multi maranite et archiepiscopus maranorum : sunt autem maronite heretici de monte Libani

[⁴] qui dicunt in Christo esse tantum unam voluntatem.

[⁵] Archiepiscopus tamen a nobis audivit fidem in arabica et manu propria subscripsit pape de fide ut voluimus, et de obediencia ad papam et sanctam romanam Ecclesiam.

[⁶] In eadem civitate sunt multi Jacobini qui nos receperunt fere ut angelos Dei, et ecclesias et monasteria *pulcerrime* offerebant nobis. [⁷] Sed et Jacobini eujusdem civitatis quodam tempore edificaverunt quandam ecclesiam canis extra civitatem in casali juxta fluvium Paradisi.

 XIX. De Maronitis (manq. BV)

[¹] qui WBV quod X

[³] tamen WBV cum X - ibi XW ubi BV - multi ... autem om. V - heretici om. W

[⁵] fidem in arabica X -co BV in ambico W - subscripsit XW scripsit BV

[⁶] pulcerrime corr. ex ing.; pulcerrima X om. W sua pulcerrima BV

XIX. Des Maronites

^[1] Nous partesismes de Ninive, la grant cité, et entrames ou flueve de Paradiz, c'est Tygris.

^[2] Si alames par le flueve sur vaisseaux de cuir comme bouchiaux, et venimez jusques à Baudas plus de CC milles ; ^[3] mais entrevoies nous y trouvastes une grande cité qui eubt non Theceril, en laquelle demeurent Maronites, crestiens mescreans et scismat, et ont un archevesque. ^[4] Il maintiennent que en Crist fut seulement une volenté, c'est leur erreur ; en toutes autres choses se accordent-il à nostre foy catholique plus que nulle autre sette de Oriant. ^[5] Leur archevesque ouy de nous le preschement de la foy en languaige arabe et se converty et acorda à nous*, et de sa propre main escript au pape de Romme sa creance, du tout selong nostre foy et volenté, et en ses lettres se soubsmist à la obeissance du pape et de la Sainte Eglise de Romme.

^[6] En celle meïsmes cité trouvastes-nous plusieurs Jacobins qui nous receurent comme angles de Dieu, et nous presenterent eglises et abbeyes à nostre gré. ^[7] Ces Jacobins de ceste cité ediffierent jadiz et fonderent une eglise à la honneur d'un chien ; et est celle eglise au dehors de la cité, en un petit hamelet sur le flueve de Paradis.

 XIX. Des Maronites

Des Maronites *BCE* De une nacion de gens nommez Maronitez crestiens scismat *ACy* dit de Maronites .xix. *D* Cy nous racompte des Maronites *F*

^[1] ou (en *B*) flueve ... Tygris *ABDEF* ou flueve de Tygris qui vient de Paradis *C* - Paradiz, *BC add.* terrestre

^[2] de cuir *om.* *EF* - et venimez^[+D] *om.* *C* - à *ABEF* en *C*

^[3] entrevoies *ABCDE* en nostre voie *F* - nous y *om.* *CDEF* - demeurent *ACDEF* demouroient *B* - crestiens mescreans *ABDEF* m. c. *C* - un, *EF add.* aultre

^[4] *C.* *AC J.C.* *BDEF* - seulement une volenté *AB* une seule volenté *CEF* une volenté seulement *D* - accordent *ABCDE* accorderent *F* - autre^{+D} *om.* *F* - secte *ABCDF* scite *E*

^[5] de la foy *om.* *CDEF* - nous, *BCDEF add.* du tout - et (*v.*), *CEF add.* nostre - à *ABCD* en *EF* - la (*S.*) *om.* *C*

^[7] de ceste cité *om.* *B* - et fonderent^{+D} *om.* *EF* - à *ABCD* en *E* - petit hamelet *ABCD* hamelet petit *EF*

^[8] chascun an font *ABCDE* font chascun an *F* - en celle eglise la feste (la feste *om.* *C*) du chien *ABCDE* la feste au chien en icelle eglise *F* - un *ABCD* en ung *EF* - en, *B add.* la *biffé* - quelle *AB* qui *CD* quel *EF*

^[8] Et omni anno faciunt semel festum canis : dicunt enim quod ad licteram habuerunt canem magne virtutis.

^[9] Est autem nomen predicte civitatis Theceril ; invenimus eciam quendam magnam civitatem in longum juxta fluvium que fuit antiqua Baldac sive Babilonia.

^[10] Et magnis ruinis videtur quasi altera Roma : est autem fere destructa totaliter et pauci habitant in ea.

^[11] Et illi sunt sarraceni sequentes Ahaly ; intelleximus autem in veritate quod incole civitatis expectant quendam filium Ahaly qui mortuus est per sexcentos annos, et nutriunt ei semper unam pulchram mulam ut eum honorifice recipiant.

^[12] Et mulam ipsam representant repuntant pontifices eorum populo sellatam et phaleratam omni die veneris, quando congregantur ad predicandum legem suam.

^[13] Dicunt autem quod predictus filius Ahaly omnino redibit ad eos, et in diebus ipsius dicunt quod apparebit Christus et efficietur Sarracenus.

^[14] Venimus autem per fluvium recto cursu usque Baldacum civitatem mirabilem ubi occurerunt nobis fratres nostri ordinis extra civitatem, quos cum vidimus tantus erat fletus et inundacio lacrimarum pro gaudio quod paucis verbis explicari non posset.

^[15] Est autem Baldacum amenissima civitas, et per medium ejus currit magnus fluvius Tigris ; ista creditur esse Sisis civitas antiqua.

^[9] magnam civitatem XW aliam civitatem mangnam BV

^[10] magnis ruinis XW in magnis ruinis BV - habitant XW habitantes BV

^[11] in veritate om. WX - per XW ante BV - nutriunt XBV nutritiv W

^[14] autem XW itaque BV - ubi XBV ibi W - ordinis *manq.* BV - erat XW fuit BV - inundacio XW inundantia BV

^[15] et X quia WBV - ista ... antiqua *manq.* BV

^[8] Et chascun an font en celle eglise la feste du chien, car il dient que il eurent jadiz un chien de tres_grant vertu en quelle honneur il fonderent celle eglise comme dit est.

^[9] D'encoste celle cité de Theceril trouvasmes-nous une grande cité tout au long du flueve, et fu le anchienne Babiloine, en la quelle regna Nabugodonosor. ^[10] Celle est toute decheue, et samble par lez grandes ruysnes comme une autre Romme, tant est grande et tant fut noble ; elle est presques toute destruite et moult pou de gens y habitent. ^[11] Et sont Sarrasin qui attendent Ahalay, comme nous ouymes et entendismez par pluseurs, et gens dignes de foy ; les habitanz de celle cité attendent un ne sçay quel filz Ahalay qui est mors ja passé VI^C ans, et il lui nourrissent* une_belle musle pour lui honnourablement recevoir quant il vendra et icelle musle presenter. ^[12] Et tous le vendrediz, quant le peupple est assamblé pour oyr leur loy que leur evesque leur preschent*, li evesque amaine devant le peupple celle musle que il garde pour le fil Ahaly et le monstrent au peupple bel et noblement ensellee et achemee. ^[13] Il dient touteffoiz que pour certain celui filz Ahaly revenra à yaulz, et en son tempz quant il sera revenus apparra Crist et devenrra sarrasin.

^[14] De celui lieu nous en venismes par le flueve droicte voye* jusques à_la noble et merveilleuse cité de Baudas, et vinrent à_l'encontre de nous jusques au dehors de_la cité les freres de nostre Ordene des freres prescheurs qui là demeurent, et nous receurent à_tres_grant joye.

^[15] Ceste cité de Baudas est tres_plaisant et gratieuse, et queurt parmy la cité le grant flueve* de Tygris, et dient ceulz du paÿs que c'est celle cité qui jadiz fu appellé Susis.

^[9] D'encoste *ABCDE* de coste *F* - cité *ACDEF* eglise *B* - au *ABCF* en *DE* - fu^{+D} *om. B* - regna, *C add. jadis*

^[10] ruysnes *ACDE* rues *B* - fut *ABEF* est *C* - moult^{+D} *om. B*

^[11] j a passé *AB* passé *C* passé ia *D* passé a ia *E* il y a ja passé *F* - nourrissent, *CDEF add. et gardent - une, CDEF add. tres - lui ACDEF le B - icelle AB (F add. à) lui celle CDEF*

^[12] vendredis *nous corr. A* - leur (e.) *AB l' CDEF* - preschent *A* presche *BCDEF* - amaine *ABEF* amainent *CD* - gardent *A* garde *BCEF* - bel *ABCDE* bien *F* - ensellee *ACDEF* cellee *B* - achemee *ABC[D]E* enfrennee *F*

^[13] touteffoiz *om. CDEF* - que pour certain *AB* pour certain que *C[D]EF* - Ahaly^{+D} *om. B*

^[14] par le flueve droicte voye *B* par le flueve *A* droite voie par le flueve *CDEF* - et merveilleuse *om. CDEF* - tres^{+D} *om. B* - Ordene *A* Ordre *BCEF*

^[15] tres plaisant et gratieuse *AB* tres grande et tres g. *CDEF* - grant^{+D} *om. AB*

^[16] In hac itaque civitate creduntur esse plusquam CC milia Sarracenorum, et licet habitatio sit Sarracenorum est tamen dominum Tartarorum ibi fuit sedes Sarracenorum.

^[17] Nam ibi califfa, quod interpretatur successor Machometi, stabat.

^[19] Ibi eciam est sedes Nestorinorum.

XX. De Nestorinis

^[1] Sunt autem Nestorini heretici sequentes Nestorium et Theodorum.

^[2] Et licet in multis errent, maxime tamen in Christo errant, quem dicunt natum de Virgine purum hominem,

^[16] et licet habitatio sit Sarracenorum *om.* V

^[17] stabat *manq.* BV

^[19] eciam *manq.* BV

XX. De Nestorinis

^[1] Nestorium *om.* W

^[2] licet *manq.* BV - errant *manq.* BV - natum, BV *add.* esse

^[16] Elle est si grande et si peuplée que en la cité demeurent plus de CC^M Sarrasins, et fu jadis devant le advenement des Tartres la maistre cité des Sarrasins et de la loy de Mahomet, comme Romme des Crestiens. ^[17] Et y tenoit son siege le califfe qui estoit chef des Sarrasins comme le pape est des Crestiens, et se sonne assez son nom, car califfe en leur language sonne en nostre françoiz 'successeur', pour ce que le calife tenoit le lieu de Mahomet comme son successeur. ^[18] Et comment que la cité de Baudas soit habitation des Sarrasins, si est toute la seigneurie aus Tartres qui jadis le concquirent, comme dessus est dit.

^[19] En ceste cité de Baudas est le siege des Nestorins.

XX. Des Nestorins

^[1] Nestorin sont crestien mescreant, herite et scismat, et sont appellees Nestorin de un herite qui eut nom Nestorius qui erreurs il sieuvent et maintiennent, car il fu leur maistre avec un autre herite Theodorus, de qui nous avons fait mencion par devant.

^[2] Et comment que cilz Nestorins errent en plusieurs poins de la foy, si errent il plus especialment en ce que il dient de* Jhesu Crist, lequel il dient né de Verge, homme, et nient Dieu ;

^[16] demeurent *ABCDE* meurent *F* - de (M.) *om. BCDEF* - Romme^{+D}, *F add.* est

^[17] le^{+D} *om. E* - est *om. CDE* - car^{+D}, *B add.* le - successeur, *B add.* et comme que le cité, *avec cité biffé* - de^{+D} *om. B* - son^{+D} *om. EF*

^[18] comment *ACDF* comme *B* convient *E* - toute *ABCDE* contre *F* - aus *ABCD* des *EF*

XX. Des Nestorins

Des Nestorins (*C add. .xix.*) *BCE* Des Nestorins crestiens scismat et de plusieurs autres choses *ACy* parle des Nestorins .xx. *D Cy* nous racompte des Nestorins *F* (*ch. absent du ms. D*)

^[1] de *ACEF* quia *B* - qui erreurs *ACEF* errant *B* - il (s.) *ABCE* en *F* - herite, *CEF add.* qui eut nom

^[2] comment *ACE* comme *B* combien *F* - foy *ABC* loy *EF* - especialment, *CEF add.* et plus perilleusement - de (J.C.) *BCEF* que *A* - lequel (que *E*) il dient né de Verge, homme (*om. E*) et nient (nom *CE*) Dieu *ABCE* qu'il n'est pas né de Vierge et non Dieu *F*

^[3] postea vero adeptum fuisse filiationem Dei per baptismum et per sancta opera que fecit ; unde dicunt Dominum Jhesum Christum non filium Dei naturalem sed adoptivum. ^[4] Et dicunt quod Deus in illo homine habitavit sicut in templo, unde dicunt misterium Incarnacionis fuisse per quendam honorem quem assecutus est homo ille et per voluntatem.

^[5] Unde et plures eorum dicunt in Cristo unam solam esse voluntatem.

^[6] Unde licet concedant Christum esse verum Deum et verum hominem et confiteantur Christum de Virgine natum, non tamen volunt confiteri quod Deus sit natus de Virgine vel Virginem esse genitricem Dei, ^[7] sed hominis genitricem tantum ; unde dicunt quod non est Idem qui natus est ex Deo Patre ab eterno et ex Virgine Matre ex tempore. ^[8] Et ne cogantur eum propter hoc dividere in duos filios dicunt esse unum *sciax*, scilicet una persona.

^[9] Et ne cogantur dicere Deum natum esse ex Virgine dividunt Eum in duo *acuum*, idest duo supposita : unde ipsi omnes dicunt Christum esse unum *sciax* et duo *acuum*,

^[10] quod secundum Nestorium qui fuit grecus sonat una *persona* et duo *supposita* : ipsi tamen Nestorini orientales sunt caldei et in caldeo legunt et orant, unde nullomodo sciunt que est differentia inter *acuum* et *sciax*.

^[5] et WBV per X

^[6] esse *manq.* BV

^[8] propter hoc *manq.* BV - *sciax*, B^R *add. interl.* arabico

^[9] esse *om.* W - Eum WBV Deum X - *acuum*, B^R *add. interl.* caldeum

^[10] sunt, BV *add.* omnes

^[3] mais il dient que après il conquist la filiation de Dieu et devint filz de Dieu par le baptesme et par ses saintes euvres que il fist, par quoy il dient que Jhesu Crist ne fu mie filz de Dieu par nature mais seulement par adoption, ^[4] et que Dieux habita* en celui homme Crist comme en son temple, et que le mistere de la incarnation (que Crist fu neiz de Verge) fu* seulement par une mennere d'onneur que fist Dieux à_celuy homme Crist.

^[5] Et par ce en y_a plusieurs qui maintiennent que en Crist n'avoit que une volenté humaine, sanz plus : le contraire des Jacobins desquelz avonz devant parlé. ^[6] Et comment que ces Nestorins dient que Crist fu vrais homs et vrais Dieux, si ne veullent-il point confesser ne congnoistre que Diex soit nez de_la Verge Marie et que la Verge Marie soit mere de Dieu ; ^[7] mais dient que la Verge Marie fu seulement mere de homme Crist et que Crist fu filz de la Verge par nature et filz de Dieu par adoption seulement. ^[8] Et dient que ce n'est mie tout un, à_dire filz de Dieu et filz de Verge Marie, et pour ce adfin que il ne soient constraint de confesser et de deviser Crist en II filz, dient-il que il est uns *sciax*, c'est à_dire une *personne*. ^[9] Et affin que il ne soient constraint de confesser Dieu estre né de la Verge Marie, si le partissent-il et divisent en II *acuum**, c'est en II *suppost*, dont il dient que Crist est un *sciax* et II *acuum* : ^[10] ce sonne en langage Nestorius leur maistre, qui fu grieux, une *personne* et II *suppostz*; mais li Nestorien, qui ores sont caldieu et ont leurs escriptures en caldieu et font leur office de l'Eglise en caldieu, siques il ne scevent point de la difference entre *siax* et *acuum**.

^[3] mais il dient que après *ACEF* mais après il d. q. *B* - et devint filz de Dieu *om. CEF* - ses *ABC* les *EF* - saintes *om. C* - que il fist *om. EF*

^[4] habita *CEF* habite *AB* - la *om. CEF* - fu (s.) *om. AB* - fist Dieux *A* Dieu fist *BCEF*

^[5] ce, *E add.* y - une, *EF add.* seule - sanz plus *om. EF* - desquelz *AB* dont *CEF* - devant *AB* pardevant *CEF*

^[6] comment *AC* comme *B* convint *E* combien *F* - (de) la *om. F*

^[7] mais *ABC* ains *EF* - mere *om. EF* - de, *CEF add.* un - et que Crist *om. EF*

^[8] de, *BCEF add.* la (N.) - adfin *om. EF* - de deviser *ACEF* devidester *B* - *sciax* *B* seulz *A fils* *corr.* fies *C* fieux *E* filx *F*

^[9] Et *om. F* - soient constraint de confesser *ABC* confessent *EF* - partissent-il (-il *om. B*) et divisent *AB* confessent et partissent *CEF* - *suppost*, *B add.* maiz ly m *biffé*

^[10] en *ABE* ou *C* - et (f.) *ACEF* si *B* - sont *rép.* *EF* - en caldieu *om. CEF* - de l'E. *AB* tout *CEF* - il *AB* aucuns *CEF* - de *om. CEF*

^[12] Est igitur valde utile querere ab eis quid est inter *acuum* et *sciax* diffinitio, et que est differentia inter *acuum* et *sciax*, et secundum veritatem penitus nulla est differentia, nisi quia *sciax* nomen est arabicum et sonat idem quod persona et *acuum* est nomen caldeum et sonat idem quod persona vel suppositum vel individuum. ^[13] Et secundum hoc ipsi dicunt in arabico Christum esse unam personam et in caldeo Christum esse duas personas : tamen quicquid dicunt de *sciax* coguntur secundum veritatem dicere de *acuum* et e converso : ipsi vero neutrum concedunt et per istam viam negant Deum esse natum de Virgine quia dicunt quod non invenitur expressum in tota Scriptura ; per eandem rationem negant Deum vel Dei Filium verum esse passum et mortuum. ^[14] Et dicunt Jhesum Christum esse prophetam et famulum Dei secundum illud Mathei et Ysaie : « Ecce puer meus electus », et ita posicio eorum de Christo si subtiliter inspiciatur totum misterium Incarnacionis evacuat et de Christo fere idem per omnia sentiunt quod Sarraceni et dicunt Christum esse Verbum Dei et natum de Virgine et Spiritu Sancto.

^[15] Unde et ego inveni per antiquas hystorias et autenticas apud Sarracenos quod ipsi Nestorini fuerunt amici Machometi et confederati cum eo, et quod ipse Machometus mandavit suis posteris quod Nestorinos maxime conservarent, ^[16] quod usque hodie diligenter observant ipsi Sarraceni : Jacobinos autem maxime odiunt et persequuntur, quia dicunt Deum de muliere natum et in cruce mortuum, ^[17] ex quo frequenter occiderunt eos tam Sarraceni quam Nestorini.

^[12] quid XW que BV - et que est differentia inter *acuum* et *sciax* om. V - penitus om. X - quia om. W - vel suppositum vel individuum *manq.* BV

^[13] tamen X nam W igitur BV - de *acuum*, X om. de - natum om. W

^[14] prophetam et famulum Dei om. V - ita om. W - inspiciatur XW inspiciatur BV - totum XW totaliter BV - fere WBV sic X *margin.* - et XW qui BV

^[17] quam, BV *add.* etiam

^[11] Et en verité il n'y_a nulle difference, forques *siax* est un mot arabe et sonne autant que *personne* en nostre langage, et *acuum* est un mot caldieu et sonne aussi en nostre langage autant comme *personne*. ^[12] Et pour ce à les convaincre est moult profitable que on leur* demande quel difference il y_a entre *sciaix* et *acuum*, car pour certain il ne le scevent point, car il n'y a point de difference forsques que c'est tout un mot en II langagez, comme dessus est dit. ^[13] Sique en un langage dient il Crist estre une *personne*, et en l'autre le dient-il estre II *personne* : et par ceste voye par laquelle il nyent Crist estre naturel fil de Dieu, nyent-il aussi Dieu ou le fil de Dieu estre né de Verge, et le fil de Dieu avoir souffert, mort en Croix. ^[14] Et dient que Jhesu Crist fu un saint prophete et amis et servans de Dieu, et par ainsi appert-il que il nyent tout le mistere de l'Incarnation Nostre Seigneur, et pour certain en tout ce que il sentent de Jhesu Crist il se accordent du tout aus Sarrasins.

^[15] Dont je trovay* es ystoires des Sarrasins anciennes et autenticques que les Nestoriens furent amy de Mahommet et alyet à luj, et que Mahommet commanda à ses successeurs et aussi à touz ceulz de sa loy sarrasins que souverainement gardaissent les Nestorins et que aus Nestorins riens ne meffeissent. ^[16] Et cestui commandement ont tres songneusement Sarrasin gardé jusques à ores, et gardent encores, et heent Sarrasins sur toutes autres sectes les Jacobins dont par devant avonz fait mention, pour ce que il tiennent le contraire des Nestorins quant il maintiennent Dieu ney de femme et mort en Croix. ^[17] Et pour ce ont ces Jacobins souffert moult de persecution que souvent les ont tuez, et Sarrasins et Nestorins.

^[11] arabe, arabe *A* - mot caldieu *ABCF* moult caldieu *E* - autant *om. EF*

^[12] a les *ABC* elles *EF* - que (*c' E*) *ABCE* comme *F* - leur *om. A* - il y a *AB* est *CEF* - le *B interl., om. F*

^[13] *C. estre AB estre C. CEF* - II *ABE I C* en deux *F, E add. en biffé* - il *om. B* - par (*l.*) *om. F* - estre *ABCE* est *F* - il *om. EF* - ou *ABEF* en *C* - estre *om. CEF* - avoir *ACEF* avoit *B*

^[14] saint *ABC* grans *EF* - il *om. BCEF* - tout *ABC* du t. *EF* - sentent *ACEF* scevent *B* - du tout *om. EF* - aus *AB* avec les *CEF*

^[15] je trovay *CE* j'ay trouvé *A* je treuve *BF* - es *ABCE* les *F* - amy *ABEF* amez *C* - successeurs *ACEF* sarasins *B* - aussi *om. EF* - sa *AB* la *CEF* - loy, *CEF add. des* - les, *B add. sarrasins biffé*

^[16] tres songneusement *om. CEF* - gardé *ABC* tenu *EF* - ne(y) *ABEF* estre né *C* - et *om. C*

^[17] ces *ABC* ores *EF* - Jacobins souffert *ABCE* souffert Jacobins *F* - moult de *AB* grans *CEF* - et (*S.*) *om. B*

^[18] Semel namque patriarcha vel archiepiscopus Jacobinorum litteratus vocavit patriarcham Nestorinorum ad disputacionem. ^[19] Et cum deberent statuto die convenire coram calipha de Baldaco et cum timeret patriarcha Nestorinorum venit quidam Jacobinus qui odiebat alios Jacobinos quia eum non promoverant ad archiepiscopatum, ^[20] et dixit Nestorinis quod ei secure committerent responsionem quia feceret eos victores.

^[21] Convenientes autem die statuta coram calipha, dixerunt Nestorini quod talis clericus Jacobinus responderet pro eis.

^[22] Et requisitus ex parte caliphe semel et iterum quod veniret, venire distulit ; tercio vero requisitus quod veniret, tandem venit coram calipho et toto clero deferens sarculum et palam et instrumenta ad fodiendum terram.

^[23] Cum autem argueretur quare non statim venerat ad calipham dominum mundi et quare portaverat instrumenta ad fodiendum terram,

^[24] petiit veniam asserens se majoribus negociis occupatum,

^[18] namque WBV autem X - Jacobinorum BV eorum XW

^[19] Nestorinorum, T *add.* quia Jacobini essent admodum litterati - quia WBV qui X - non *om.* X

^[20] eos, BV *add.* esse

^[21] Jacobinus *om.* XW

^[22] veniret XW statim veniret BV

^[23] statim *om.*X - terram *om.* X

^[18] Dont il avint une fois que le patriarche des Jacobins appella à_desputation publicque le patriarche des Nestorins. ^[19] Quant au jour assigné ad ce furent venu devant le califfe de Baudas et le patriarche des Nestorins se doubtast* que il ne fust vaincu, vint uns Jacobins renoyez qui heoit les autres Jacobins et d'eaulx se estoit party pour ce que il ne l'avoient mie voulu proumouvoir à_une archevesquet ; ^[20] et dist au patriarche des Nestorins que il ne se doubtast, mais que seurment il empreinst la disputation et que feablement on commesist la responce à_lui, Jacobin renoyé, et pour certain il feroit les Nestorins victoriens ; ainsi fu fait, à_lui fut la responce commise.

^[21] Quant les II parties, Jacobins et Nestorins*, furent venuz à_la presence du calife, dirent li Nestorien que telz clers qui jadiz avoit esté Jacobins responderoit pour eulz : ^[22] il fut mandez par le califfe une foiz et seconde foiz, mais il ne vint point ; tierce_foiz fu mandez et si vint asseiz lentement, comme tous lassez, portant une pelle, un loucet et instrumens de foueur de terre, et en_tel estat se apparu et monstra devant le califfe et devant tout le clerget. ^[23] On lui demanda pourquoy il avoit tant attendu de venir au mandement du califfe, seigneur de tout le monde, et pourquoy il s'estoit presentez en tel estat. ^[24] Il se humilia et pria le pardon, en disant que il avoit esté occuppez et ensonnyez en plus grant besoingne.

^[19] au jour assigné ad ce *AB* à ce jour *CEF* - et *om. EF* - doubtast *ABC* doubtoit *EF* - heoit *ABE* avoit *C* habitoit avec *F* - party *AB* departis *CEF* - l' *om. B* - proumouvoir *ACE* pourvoyeur *BF*

^[20] (mais) que *om. CEF* - il *om. EF* - on commesist *AB* en commençast *CEF*, *EF add.* (la dite disputation *F*) et (si *F*) que sur lui fust mise (*ras. E*) - à lui, Jacobin renoyé *om. EF* - et, *BCEF add.* que - il *AB* li (il *E* celluy *F*) Jacobins *CEF* - les, *B add.* mescreans *biffé* - fut *om. F* - commise *ABC* baillie *EF*

^[21] J. et N. *om. CEF* - à *ABC* en *EF* - presence *ABEF* responce *C* - que, *BCEF add.* un - avoit esté Jacobins *om. B*

^[22] par *AB* de par *CEF* - une *AB* premiere *CEF* - ne, *E add.* le - et *om. BCEF* - comme tous lassez *om. EF* - (*EF add.* et drapelet et) un loucet *AEF* et une fourche *B* et rochet *C* - de foueur de terre (de fouir terre *B*) *AB* de fouer *C marg.* de sonneurs *EF* - et monstra *om. CEF* - tout *om. EF*

^[23] pourquoy *ACEF* pour *B* - de (*v.*) *AB* à *CEF*

^[24] pria, *C add.* et requist - le *om. C* - et ensonnyez *A* et embesonnez *B om. CEF*

^[25] et ait : « Heri sero mortuus est Gabriel angelus, et ego modo fodi foveam ad sepeliendum eum ».

^[26] Cum autem calipha vellet scindere vestes propter blasphemiam et diceret impossibile esse angelos mori,

^[27] ait ille : « Quid mirum quod angli moriantur et sepeliantur si Deus ipse in persona sua fuit mortuus et sepultus ».

^[28] Et cum diceret calipha : « Qui dicunt quod Ipse fuit mortuus et sepultus ? » Respondit : « Omnes Jacobini hoc dicunt ». ^[29] Requisite autem super hoc, Jacobini asseruerunt : « Sic esse ! », scilicet Deum fuisse mortuum et sepultum.

^[30] Tunc mandavit calipha quod omnes Jacobini occiderentur in omnibus partibus illis ; et sic occisi sunt quod pauci remanserunt.

^[31] Hoc autem diximus asserentes quod quasi eodem modo pro inconvenient habent Sarraceni et Nestorini contra Jacobinos quod Deus fuit natus, mortuus et sepultus.

^[24] ad sepeliendum XW et sepelivi BV

^[26] impossibile esse W impossibile X quod impossibile est BV

^[27] sua *om.* X

^[28] et cum ... sepultus *om.* B - ipse XW Deus ipse V - respondit WBV responderunt X - dicunt, X Jacobini *margin.*

^[29] X *add.* Jacobini

^[30] illis XW orientis V occidentis B - sic XW ita tunc BV - pauci XW paucissimi BV

^[31] natus *om.* W

^[25] Et dist que : « hier au vespre morut Gabriel l'Archangle, et je vieng tout droit de faire sa fosse là où il sera enterrez ; si ne me ay point pou revestir pour grant haste de venir au mandement du califfe ». ^[26] À cestuy mot fu moult destourbeiz le califfe et dist que avoit trop erré celui clerc qui disoit un angle mort, et que c'estoit impossible angles mourir. ^[27] Donc respondi celui clers jacobin renoyez et dist : « Ce n'est point merueille que angles muerent*, se Dieux meïsmes fu mors et ensevelis comme aucun dient ». ^[28] Lors dist le califfe : « Et qui sont ceulz qui dient que Dieux fu mors et ensevelis ? » ; le clerc respondi : « Certes, touz les Jacobins le dient et maintiennent ». ^[29] Dont demanda le califfe as Jacobins se c'estoit voirs ; il respondirent que pour voir il estoit ainsi et que Dieux fu mors et ensevelis. ^[30] Lors commanda le califfe que on tuast tous le Jacobins de celui paÿs : si furent là Jacobins tuez en si grant multitude que pou en y_a demourez.

^[31] Ce fait de ceste disputation avons raconté affin que il appere comment Nestorins s'accordent avec Sarrasins contre les Jacobins qui dient que Dieux fu mors et enseveliz.

^[32] Ainsi errent tous III de Crist, car Nestorin et Sarrasin dient Crist estre par nature homme pur et non Dieu, et Jacobin dient Crist estre par nature Dieu pur et non homme. ^[33] Si errent tout, car nostre foy catholicque est que Crist fu* vrais Dieux et filz de Dieu et vrais Homs naturelz.

^[25] sa *AB* la *CEF* - là où *AB* en quoy *CEF* - sera, *CEF add.* mis et - ne *ABEF om.* *C* - me ay *ABCE* me suis *F* - revestir *ABEF* devestir *C* - pour, *EF add.* le - haste, *EF add.* que je voye - mandement *ABC* commandement *EF*

^[26] moult destourbeiz *AB* trop ayré *CEF* - et dist que avoit trop (t. a. *EF*) erré celui (cilx *EF*) clerc *AEF* et que dist que cestuy clerc avoit *B* et dist que il avoit trop erré *C* - angle, *C add.* estre - impossible, *BCEF add.* les

^[27] jacobin, *C add.* et - point *ABC* pas *EF* - que angles muerent *AB* les angelz mourir *CEF*

^[28] *om.* *F* - dist *ABC* respondy *E* - califfe, *E add.* et dist - qui, *B add.* ce - et maintiennent *om.* *CE*

^[29] *om.* *F* - se c'estoit (ce se e. *B*) voirs *AB* se il estoit ainsi *CE*

^[30] là *J.* *AB J.* là *CEF* - si grant *ABCE* grant *F* - demeurez *ABC* de demeurez *EF*

^[31] affin que il appere comment (comme *B*) *AB* comme il appert que (comme *E*) *CEF* - avec, *CEF add.* le

^[32] dient, *F add.* que- non *ABCF* nom *E* - Crist *om.* *EF* - nature, *BC add.* estre

^[33] fu *A* est *BCEF* - et filz de Dieu *om.* *C*

^[34] Errant etiam Nestorini cum Jacobinis et quasi cum omnibus Orientalibus in misterio Trinitatis : dicunt enim quod Pater et Filius et Spiritus scilicet *Theſache Fafat* quod interpretatur tres qualitates, cum tamen dicant in caldeo eos esse *Theſate Achanum* et in arabico dicant eos *Theſathe Sciax* quod interpretatur tres persone vel tria supposita ; errant etiam negantes Purgatorium et dicentes etiam quod nec anime dampnatorum descendant ad Infernum nec anime beatorum recipiuntur in Paradisum ante Diem Iudicii.

^[35] Baptizant autem in forma Grecorum scilicet « Baptisetur autem talis in nomine Patris etcetera » ; efficaciam et perfectionem baptismi ponunt et credunt consistere in quadam unctione quam faciunt de quodam oleo de quo dicunt quod oportet baptizatum totaliter inungi, quod si minima pars corporis remaneret inuncta dicunt quod dyabolus intraret ibidem. ^[36] Baptizantes autem non instruunt de fide nec fidem exigunt.

^[37] De fermentato conficiunt commixtam pastam cum oleo, immiscent autem cum pasta consecranda aliam quandam pastam quam conservant semper restaurantes de pasta nova quantum de ea accipiunt. ^[38] Et dicunt quod est quedam pars corporis Christi quam acceperunt a sancto Johanne Euvangelista, qui accepit in Cena duplicem partem : unam comedit et alteram partem eis dedit.

^[40] Peccata non confitentur nisi Deo nec in vita nec in morte.

^[34] scilicet BV Sanctus XW - tres qualitates ... *theſathe aca om. B* - et in arabico ... *sciax om. V* - tres persone vel *om. V* - errant XBV serant W - etiam q. *om. X*

^[35] autem *om. X* - consistere WBV subsistere X - baptizatum XW baptizandum BV - si XW si vel BV - inuncta XW non uncta BV - inuncta ... intraret X *marg. alia manus* - ibidem XW inde BV

^[36] *om. CEF* - baptisez *corr.* baptiser A baptesme B - -il *om. B*

^[37] quam WBV in qua X - restaurantes WBV instaurantes X

^[38] acceperunt BV acceperant XW - X *add.* quarum - et alteram partem eis dedit *om. X*

^[34] Encores errent Nestorin avec Jacobins en_l'article de la Trinité ; aussi font communalment tous ceulz d'Orient : il errent aussi et dient nient estre Purgatoire, et dient que les ames des dampnez ne descendront point en Enfer ne les ames des saulvez ne seront point receues en Paradiz devant le Jour du Jugement.

^[35] Il baptisent en la maniere des Grigoiz, en disant « Soit baptisez telz en nom du Pere, du Fil, etcetera... » et dient que la perfection du Saint Sacrement de Baptisme est en une manere de onction que il font de une manere de huile de_la_quelle il dient qu'il convient touz les hommes estre en oint, et se une petite partie demourast sanz estre en ointe, par là entreroit le deable en celle creature. ^{[36]*} Leur baptisez* ne antroduisent-il point en la_foy, et point ne leur aprennent leur Paternoster ne leur creance. ^{[37]*} Ilz sacriffient de pain levé et avec le paste dont il doivent sacriffier merlent-il une piecette de paste que il gardent moult soigneusement, et tant que il ostent de celle paste que il gardent, tant en restorent-il de nouvelle et le adjoustant à_la viesse. ^[38] Et dient que ceste paste que il gardent est une partie du corps Nostre Seigneur que leur donna Saint Jehan Evangeliste, et dient que Saint Jehan à la Cene reçut double part : le une il manga et usa, l'autre il garda et donna* aus Nestorins.

^{[39]*} Quant aucun d'eaulz gist en lit de mort il ne le acumenient point si ne lui aministrent-il point le sacrement de huile et de la darrenere onction. ^[40] Il ne se conffessent oncques, ne à_la mort ne en leurs saines vies, fors à_Dieu seulement.

^[34] errent, *EF add.* les - commun(i)alment/-aul- *AB* communement *CF* - avec, *CEF add.* les - tous *om.* *CEF* - aussi (ainsy *B*) et *ABEF* et aussi *C* - estre, *CE add.* de - des *om.* *BCE* - descendront *ABC* descendent *EF* - ne *ABC* et *EF* - des *om.* *CEF*

^[35] en (d.) *om.* *C* - soit *rép.* *B* - telz *ABC* cilz *EF* - en *ACEF* ou *B* - Pere, *CEF add.* et - sacrement de *om.* *C* - de (l.) *ABC* et *EF* - les hommes *AB* l'omme *CEF* - estre en *AC* en estre *B* estre *EF* - une *ABC* aucune *EF* - (*B add.* tres) petite *AB om.* *CEF* - demourast *AB* demouroit *CEF* - en (o.) *om.* *BF* - celle *AB* une *CEF*

^[37] et avec ... viesse *AB* et gardent une piece de la paste et la mettent et la (*om.* *EF*) joustent à la nouvelle *CEF* - et *om.* *B* - piecette *A* piece *B(CEF)* - le *om.* *B* - viesse *A* vielle *B*

^[38] paste, *A add.* est *biffé* - Saint *rép.* *B* - reçut, *BCEF add.* de N.S. - usa, *F add.* et - il *om.* *BC* - et donna *om.* *AB*

^[39] *CEF* Ilz ne administrent point (*om.* *EF*) du sacrement de unction - lui *A* le *B* - il *om.* *B*

^[40] oncques *AB* point *C om.* *EF* - en leurs saines vies *AB* à (en *F*) la vie *CEF*

^[41] Ipsi eciam in partibus orientis faciunt circuncisionem, et quod monstruosius est invenimus in quadam civitate que vocatur Harbe quod ipsi circumcidebant non solum parvulos sed eciam mulieres : ^[42] et licet non potuerimus bene intelligere quid incidebant, per veritatem tamen comperimus quod puellas circumcidebant.

^[43] Eucharistiam illam, vel potius panem quem dicunt esse corpus Christi, dant viris et mulieribus et pueris parvulis in manu ; dant eciam sanguinem sive vinum ; in morte nullum communicant vel inungunt.

^[44] Res consecratas disconsecrant puta panem benedictum vel aquam quando volunt ea proicere ; disconsecratur altare eorum et oportet reconciliari per episcopum, si sacerdos ad ipsum intraret postquam communicavit.

^[45] Item si intraret ad ipsum aliquis qui non esset Nestorinus.

^[46] Si intraret eciam ad ipsum quicumque sine sorrabulis vel capite cooperto ; si lampas frangitur vel cadit.

^[41] orientis XBV orientalibus W

^[41-42] non solum ... circumcidebant *om.* V

^[42] bene *om.* X - quod ... circumcidebant XW quia eas scilicet puellas circumcidebant B

^[43] etiam, BV *add.* populo

^[44] W *add.* et - panem benedictum vel aquam XW aquam vel panem benedictum BV

^[45] Item *manq.* BV

^[46] etiam *manq.* BV - si BV item si XW

^[41] Il reçoivent circuncision à_la guise des Juys, et que ancor plus est abhominable chose, nous fumes en une cité qui a nom Harbes, en la quelle les Nestorins circoncidoient leurs filles aussi bien que leurs fieulx : ^[42] et comment que nous ne peuissonz point savoir en quelle partie du_corpz il coppoient et circoncidoient les filles, touteffoiz trouvasmes en verité, par la relation d'euls-meïsmes, que il les circoncidoient.

^[43] Quant il acumenient leur peuple, ce sacrement que il noment 'le corps Nostre Seigneur' – et mentent, car certes ce n'est que pain – il le donnent aus hommes, aus femes et aus enffanz en leurs mains aussi bien que se tous fuissent prestres.

^[44] Toutez leurs choses consacrees il desconsacrent, soit pain et eaue ou aultre chose : quant il le veulent jetter en peur* il desconsacrent leurs auteilz, et convenroit que le autel fust reconsacré par le evesque se un prestre y entrast après ce que il fust acumeniez. ^[45] Item se à_l'autel entroit* aucun autre que Nestorins et ne fust de leur secte. ^[46] Item se aucun y entrast le chief couvert, aussi convenra par le evesque estre desconsacré et reconcillier le moustier ; * se une lampe y fust despeece ou se une lampe y cheyt à_terre.

^[41] à *ABCE* en *F* - guise *AB* maniere *CEF* - et que ... chose *om. CEF* - en *ABF* à *CE* - Harbes *ABCE* Barbe *F* - les *ACEF* leurs *B* - circoncidoient *AEF* circonsisent *BC* - leurs *ACEF* les *B* - leurs *AC* les *BEF*

^[42] point *om. B* - quelle *ABCE* laquelle *F* - coppoient et circoncidoient *ACEF* couppent et circonsisent *B* - trouvasmes, *BCEF add.* nous - la *om. B* - les *om. F* - circoncidoient *ACEF* circonsisent *B*

^[43] leur *AB* le *CEF* - noment *ABC* menjuent (-ng- *F*) *EF* - et (mais *EF*), *CEF add.* ilz - il le *ABCE* qu'ilz *F* - aus hommes ... enffanz *AB* aux gens *CEF* - hommes, *B add.* et - se (*E add. ce*) *om. B* - tous *om. CEF*

^[44] consacrees *ACEF* sacrés *B* - desconsacrent *AB* consacrent *CEF* - en peur (pur *C*) *ACEF* en paour *B* - et *A* ou *B* soit *CEF* - le *om. B, F interl.* - y entrast *om. CEF* - après *rép. E* - ce *om. F* (*E après que*)

^[45] entroit *AB* entrast *CEF* - et, *CEF add.* qui (qu'ilz *F*)

^[46] convenra *AB* convenoit *C* convendrait *EF* - evesque *AB* arcevesque *CE* - desconsacré *AB* re- *CEF*

^[47] Et si intraret cattus vel quecumque bestiola excepto mure : soli enim muri concesserunt privilegium quod possit intrare ad altare et non disconsecratur.

^[48] Disconsecratur eciam si una gutta aque vel de pluvia caderet ibi.

^[49] Et multa alia que longum esset enarrare.

^[50] Ipsi eciam contrahunt in gradibus prohibitis.

^[51] Et solvunt matrimonia.

^[52] Et repudians uxorem de licencia Ecclesie accipit aliam.

^[53] Sacerdos mortua prima uxore accipit aliam.

^[47] Et *manq.* BV - cattus XW cata BV, X *add. t in interl.* - soli enim muri XW nam muri soli BV

^[48] si *om.* X

^[50] et *manq.* BV

^[52] Repudians WBV repudiant X

^[49] alia W *om.* X talia BV - enarrare XWV enumerare B

^[47] Item se un chat ou un chien ou quelconques autre beste y antre fors seulement la souris ; maiz à la souris seulement ont donné* cestui privilege, que elle peut entrer au moustier et à_l'autel et que pour ce_ja ne seroit desconsacré* l'auteil. ^{[48]*} Item ilz desconsacreroient l'autel se une goutte d'eaue cheoit sus, fust de plueve ou de autre eaue. ^[49] Et encores par plusieurs autres fastrasies qui trop seroient longues à raconter.

^[50] Il se marient en degré deffandu de la Sainte Eglise et prennent leurs cousines et parantes prossainnes. ^[51] Aussi il deffont les mariaiges touteffoiz et pour quelconques cause que il leurs plaist, appertement contre la Sainte Evangille. ^[52] Et quant uns mariaiges est entre eulz ainsi deffait, le homme et la femme se vont marier ailleurs comme il leur plaist, maiz que ce soit par le congié de leur Eglise. ^[53] Et aussi leurs prestres se remarient après la mort de leur premiere femme, et c'est appertement contre le comandement de monseigneur Saint Pol l'Appostre.

^[47] Item *om. C* - un (*c.*) *om. B* - quelconques *AB* aucune *CEF* - y antre *A om. B* y entrast *CEF* - à *om. EF* - ont donné *CE* on donne *ABF* - peut *ABF* puist *CE* - au *AEF* ou *BC* - que pour ce ja *A* et que ja pour ce *B* - desconsacré *B* reconsacré *A*

^[47-48] et que pour ... autre eaue *om. CEF*

^[48] *om. CEF* - desconsacreroient *A* desconsacrent *B* - plueve *A* pluye *B*

^[49] et encores par plusieurs autres fastrasies *AB* et en plusieurs autres manieres de fatraz *CEF*

^[53] *BV add.* ut deinde est supra

^[50] la *om. C* - prennent *ACE* prennent *B* - et, *CEF add.* leurs

^[51] *CEF* Et si deffont (deffent *E* deffendent *F*) leurs mariaiges (*om. F*) quant il leur (*om. E*) plaist - touteffoiz *om. B*

^[52] Et quant ... il leur plaist *AB* Et se remarient ailleurs comme il leur plaist *CEF* - comme *ACEF* comment *B* - est entre eulz *A* entr'eulz est *B* - le *om. B*

^[53] c' *om. F* - appertement *om. CEF*

^[54] Habent enim tres missas : unam videlicet Nestorii, aliam Theodori magistri Nestorii, aliam dicunt esse Apostolorum,

^[55] in qua nichil est omnino de forma corporis vel sanguinis. In aliis missis licet aliquid sit de forma

^[56] non est tamen intentio eorum quod tunc consecrent sed postea ad finem misse ad quandam invocacionem Spiritus Sancti.

^[57] Et alios tot errores habent quod longum esset prosequi.

^[58] Et ut multa breviter colligam, expresse contradicunt illi verbo quod dixit summus magister : « Arta est via que ducit ad vitam etcetera ».

^[54] enim *manq.* BV - videlicet *manq.* BV - aliam ... Nestorii *om.* X

^[55] vel XW nec BV

^[56] ad finem XW circa finem BV

^[54] Il ont trois menieres de messe : le une est que leur ordonna Nestorius, leur maistre herite, et dont il sont nommez Nestorins ; la seconde est la messe de Theodorus, qui fu maistre à_celui Nestorius sus_dit ; et la_tierce dient-il estre la messe des apostoles. ^[55] Et en ceste tierce messe, laquelle il dient estre la messe des apostres, ne a riens de la fourme du Saint Sacrement ne dou corps ne du sang* Nostre Seigneur, mais comme que es autres ait aucune meniere et contenance de ce. ^[56] Ce n'est mie leur entente que consacration se faice à_celle heure, mais après, à_la fin de la messe, à une invocation du Saint Esperit que il font. ^[57] Et pluseurs* autres erreurs ont-il, tant que trop seroit long de percevoir*.

^[58] Mais en trestous leurs autres erreurs, qui moult sont et trop perilleux, contredient-il expressement à_ce que Nostre Seigneur dist meisme en l'Evangille : « Arta est via que ducit hominem ad vitam » ; ^[59] ce sonne en nostre françoiz : « Estroite est la voie qui maine le homme à vie de Paradis », comme se il vousist dire – et est vrayement son antente – que qui veult estre sauvez et venir à_la_vie perpetuelle, il lui convient aler la voie des commandemens de Dieu. ^[60] Et ceste voie dist Jhesu Crist estre estroite pour ce que pluseurs y foligent* et moult legierement on y fourvoye, car nature humaine est tousdis encline plus à_mal que à_bien, et forligner de ceste sainte voie ; contre cestuy mot de_l'Evangile et que Dieux dist meisme de sa bouche errent ces Nestorins, et lui contredient tout expressement.

^[54] nommez *AB* comme *CEF* - seconde *CEF* *add.* messe - messe *om.* *EF* - de *om.* *F*

^[55] laquelle il ... apostres *om.* *CEF* - ne, *B* *add.* y - fourme *ACEF* messe *B* - ne du sang *om.* *AB* - comme que *AC* comment *BEF*, que *A* *add.* *interl.* - es, *F* *add.* aux - autres, *CEF* *add.* *II* - ait *ABCE* qu'il y a. *F* - aucune *AC* une *B* - meniere et (de *B*) contenance de ce *ABC* contenance par aucune maniere de ce(cy) *EF*

^[56] Ce *A* *om.* *BF* Si *CE* - à (la) *ABE* *om.* *C* en *F* - à *ABC* et *EF*

^[57] Et pluseurs *om.* *AB* - ont-il *om.* *F* - tant que *AB* dont *CE* qui *F* - trop seroit long *ABCE* seroient trop longues *F* - de *AB* à *CEF* - percevoir, *nous corr.* *A* percevoir, raconter *BCEF*

^[58] en trestous *AB* entre toutes *CEF* - leurs autres (*om.* *C*) *AC* ces autres *B* *om.* *EF* - qui moult sont ... à ce que *AB* sont (font *F*) trop plus (*om.* *EF*) perilleux et contredient de ce que *CEF* - meismes *om.* *CEF* - arta *ACEF* alta *B* - ad vitam *ABC* debitam *EF*

^[59] estroite *ACEF* haulte *B* - voie *ABCF* vie *E* - le *om.* *C* - à (*C* *add.* la) vie de *BCE* à voye de *A* en *F* - lui *om.* *CEF* - la voie *om.* *CEF*

^[60] estre *om.* *B* est *C* (-re *eff.*) - pluseurs y ... y (*om.* *F*) fourvoye *ACEF* folles gent liegerment y ont fourvoyé *B* - foligent *A* forlignent *CEF* - plus (*F* *avant* encline) à mal que à bien *ABEF* à m. plus

^[61] Dicunt nam quod sufficit Christiano si faciat sibi Signum Crucis super faciem et oret ad orientem et comedat carnes porcinas.

^[62] Alia vero que addunt sunt quedam perfectiones.

^[63] Sunt enim magne abstinencie ; multum orant et multum jejunant.

^[64] Religiosi eorum, episcopi, archiepiscopi et patriarche in perpetuum non comedunt carnes nec condimentum carnum nec etiam in infirmitate mortali.

^[65] In habitu sive vestitu, tam religiosi quam episcopi eorum supra magnam paupertate et austeritatem ^[66] et honestatem et humilitatem ostendunt.

^[67] In quadragesima jejunant tam in dominica quam in aliis diebus.

^[68] Similiter Nestorini quam Jacobini in quadragesima omnes, tam religiosi quam seculares, nullomodo comederent pisces nec biberent vinum.

que à b. C- et forligner ... sa bouche AB contre ce mot de (dit EF) l'Evangile CEF - errent, CEF add. forment - lui ACEF le B

^[61] nam X om. W enim BV, BV add. communiter - sufficit XBV sufficiat W

^[64] carnum om. X - in add. interl. X pro WBV - infirmitate mortali WBV infirmitate eorum mortali X

^[65] in om. X - supra XW et superiores BV - et om. X

^[66] et honestatem om. X

^[61] Car il dient qu'il souffist aus Crestiens, pour estre sauvez, que il se saignent et faicent une croix en leur front, et que il se tournent vers orient en faisant ses orisonz et que il mangent char de porcq.

^{[62]*} Toutes les autres bonnes euvres que Crestien font, dient-il estre euvres de perfection et non de necessité de salut.

^[63] Li Nestorin sont gent de moult grant abstinence et de longues orisonz et de planté jeünner de moult grant penitance. ^[64] Leurs religieux, leurs evesques, leurs archevesques* et leurs patriarches ne mangent point de char ne de autre viande faicte de char pour quelconques necessité, encores que il jeussent grief malade et en lit de mort. ^{[65]*} Leurs religieux et leurs evesques monstrent au_dehors, en abit et en vesteure, moult grant austerité et povreté*. ^[66] Et en leur port, tant comme au_dehors, monstrent-il moult grant honnesteté et humilité. ^[67] Ils jeünnent tout le Quaresme, aussi bien aus dimenche comme aus autres jours sur sepmaine. ^[68] Aussi font les Jacobins, et nuls Nestorins ne Jacobins, clers ou leis, religieux ou seculers de quelconques estat que il soient, ne mangoient en Quaresme pour rien poisson ne buvroient vin.

^[61] aus crestiens *ABEF* au crestien *C* - saignent *ABE* seigne *CF* - et faicent *AB* et que il face *CEF* - leur *AB* son *CEF* - tournent *AB* tourne *CEF* - ses orisonz *ABC* la croiz *EF* (*ras. E*) - mangent *AB* mengue *C* mengusse *EF*

^[62] *om. CEF*

^[63] moult *om. B* - planté *ABCE* bien *F*, *B add. de* - jeünner, *CEF add. et* - moult *om. CEF*

^[64] (*B add. et*) leurs evesques, leurs archevesques *AB* leurs a., leurs e. *CEF* - ne de autre ... en lit de mort *AB* et gisent (jeussent *CE*, *F add. -ilz*) ore en (ou *E*) lit griesment malades (malades griefment *EF*) *CEF* - il *om. B* - grief malade *A* en greffe maladie *B*

^[65] *CEF* Ilz moustrent au dehors (deoyz *E* doyz *F*) tres (moult *EF*) grant hausterité et moult (*EF add. grant*) povreté - et (*p.*), *B add. grant* - povre *A* povreté *B*

^[66] Et *om. EF* - et, *EF add. moult grant*

^[67] ils (et *CEF*) jeünnent *ACEF* tiennent *B* - tout *om. B* - bien *om. C* - aus ... comme aus *ABC* lez ... que lez *EF* - sur sepmaine *om. CEF*

^[68] Aussi *ABEF* Ainsi *C* - et *ABC* ne *EF* - soient *ABEF* soit *C* - ne mangoient en Quaresme pour rien *A* ne mengent (mengeroit *C* mengeroient *EF*) pour rien en la Caraisme *BCEF*, *B add. pour vous dormir biffé*, *E add. en biffé*, *BCEF add. de* - ne, *CE add. ne* - buvroient *A* boivent *B* buvroit *CEF* - vin *ABEF* de vin *C*

^[69] Alio vero tempore ebrietatem non reputant peccatum sed honorificum quid ; mendacium quasi nichil reputant.

^[70] Errorem autem eorum defendunt ex duobus : primo quia dicunt quod multi eorum habent spiritum prophecie et de futuris multa predicunt, et hoc procul dubio de aliquibus per experienciam verum esse probavimus.

^[72] Secundo quia dicunt quod multi majores eorum multa miracula faciunt : nam apud eos certissimum putant quod super Nestorium lux de celo visibiliter descendit quando celebrabat missam.

^[73] Ipsi autem dicunt quod patriarcha eorum, quem ipsi vocant *Jaffelie* – quod interpretatur ‘universalis’ – in momento in ictu oculi ivit de Baldaco, ubi est sedes ejus, usque in Meccham, ubi sepultus est Machometus : distat autem Mecha a Baldaco plus quam triginta dietis.

^[74] Et multa similia miracula referunt Nestorini de suis hereticis patribus.

^[70] eorum XW suum BV - multi eorum *om.* X - multa, XW *add.* vera

^[72] quia *om.* XW - putant XW reputantur BV

^[73] autem XW etiam BV - universalis, B^R *add.* vel papa - autem *om.* W

^[69] Mais en autre tempz ne acontent à yvroingne et point ne le tiennent à pechiet, mais à honneur ; à desmantir ne font-il conte.

^[70] Leur erreur deffandent-il par deux causes. La premiere que il dient que les pluseurs de eulz ont l'esperit de prophetie et prophetisent moult de choses, et pour certain nous le veismes en pluseurs par experiance* : ^[71] si dient que il ne porroient estre prophete se il ne fuissent preudomme, et si ne seroient-il mie preudomme se leur foy et leur creance ne fust bonne. ^[72] Le second est que pluseurs de leurs anchiens ont fait tout plain de miracles, car il tiennent fermement que sur Nestorius, leur maistre, descendy gran clarté du ciel quant il chanta une foy messe.

^[73] Et si racontent* de un leur patriarche qui eubt non Jaffelie, qui sonne en nostre language 'universel' ; il dient que celui, en aussi pou de heure comme le clignement de un oeil, ala de Baudas, là où estoit ses sieges, jusques en_Mech, la_cité où est le sepulcre Mahomet (entre la cité de Mech et Baudas a_plus de XXX journees). ^[74] Et aussi pluseurs miracles racontent de leurs peres herites, mais salves leurs grace ses II causes ne preuvent point que leur creance soit bonne, ne que leur pere, dont il racontent telle chose, fust saint ne preudomme : ^[75] car tant comme au premier point de la prophecie est certain que tous ceulz qui dient devant les choses a_venir, ne les ont point du Saint Esperit ;

^[69] ne acontent à yvroingne *AB* riens n'acontent à eulz en yvres *C* n'en tenent compte à eulx en yuiver *EF* - pechiet *ABCE* honte *F* - à (d.) *AB* et *CEF* - desmantir *ABC* de mentir *E*

^[70] que il dient que les pluseurs d'eulx ont *AB* car les pluseurs dient que ilz ont *CEF* - et (p.) *om. CEF* - en pluseurs *om. A* - par *om. CEF*

^[71] porroient *A* pouroit *B* peussent *CEF* - seroient-il (-il *om. CEF*) *ACEF* seroit *B* - foy *AC* loy *B* - et *ABC* ne *EF*

^[72] pluseurs *AB* tout plein *CEF* - de, *A add. noz biffé* - tout plain de *ABC* pluseurs *EF* - fermement *ABC* certainement *EF* - descendy, *CEF add. une* - du ciel *om. C* - foy *om. CEF*

^[73] si *ABCE* ce *F* - racontent *BCE* raconte *AF* - qui eubt non ... universel *AB* que ilz nommoient Jafelie et universel *CEF* - sonne *A* nomme *B* - celui *om. CEF* - en *om. EF* - heure *ABC* vie *EF* - comme *ACEF* comment *B* - en *ABC* au *EF* - entre la cité ... XXX journees *AB* où il (*EF add. y*) a (*EF add. bien*) plus de XXX journees entre les II citéz *CEF* - et *B add. de*

^[74] aussi *ABEF* ainsi *C* - salues (sauve *B*) leurs grace *om. CEF* - fust *AB* fussent *CEF* - ne (*F marg.*) *om. B*

^[75] tant *AC* tout *B* - comme *ABC* que *EF* - devant *om. C*

^[76] ains trouvonz en la Sainte Escripiture et lisons de plusieurs prophetes qui propphetisoient les choses a_venir parlant par mauvais esperis, comme les prophetes de Baal, que Helies convainqui et ocit, et* plusieurs autres, ^[77] et desquelz Nostre Seigneur dit en l'Escripiture : « Prophetizabant* et non ex me veniebant, et ego non mittebam eos », qui sonne en nostre françoiz : « Il prophetisoient et nom_par_moy ne par mon escript il vinrent, et je ne les anvoyé point ».

^[78] Encores trouvonz-nous autres vraiment prophetizant comme Balaan, le roy Saul, Cayffas (qui fu à_la mort Nostre Seigneur) ; il prophetisoient vraiment, et si ne furent mie preudomme, et lisonz de_pluiseurs autres qui par art de annemy et par art d'ingromance ont fait et prophetisoient plusieurs choses : ainsi croi que le deable deceut ces meschanz gens nestorins par faulx prophetes.

^[79] Tant comme au second des miracles, dit ce meïsmes que de prophetisies le deable* les deceut par faulz miracles, dont il puet faire tout plain quant Diex li sueffre. ^[80] Ainsi que nous lisons des enchanteurs d'Egippte, qui de leur art d'ingromance contrefirent les miracles Nostre Seigneur que il monstra à pharaon roy d'Egippte par Moyses son servent : ^[81] et pour ces faulz miracles des anchanteurs, fait par art du deable, fu deceuz pharaon et sa gent telement que oncques ne varent obeir au command de Dieu, dont il furent tous noyez en la Rouge Mer comme dit la Sainte Escripiture. ^[82] Ainsi est cellui meschant pueuple nestorin deceuz par faulz miracles telement que il laissent la sainte foy de Dieu et de Crestieneté, et point ne doivent nommer leurs peres herites prophetes ne preudommes :

^[76] les *ABC* des *EF* - parlant par *ABC* par l'art de (du *F*) *EF* - prophetes *ABCE* propheties *F* - et (p.) *om. AB*

^[77] et *A om. CEF*, *B add.* aussi - prophetizabant *AB* prophetabant *CEF* - mittebam, *E add.* et, *F add.* ad - nom, *F add.* pas - escript *ACEF* esperit *B* - point *AB* pas *CEF*

^[78] et (*l.*), *B add.* si - prophetisoient *AB* prophetisent *C* prophetisie *ras.* *E* prophetise *F* - Ainsi croi que le deable deceut (descoit *EF*) *ACEF* ainssy trompe le deable et a deceu *B* - gens *AB* peuple *CEF*

^[79] tant comme *AB* tant que *CEF* - ce *AEF*ly *B* le *C* - prophetisies, *BCEF add.* que - deceut *A* decevoit *B* deçoit *CEF*

^[81] par art *om. CEF* - varent *AB* vouldrent *CEF* - command *ABCE* commandement *F*

^[82] Ainsi *ACEF* Aussy *B* - nestorin *om. CEF* - par faulz miracles *om. CEF* - sainte *om. CEF* - nommer leurs peres herites *AB* pour ce leurs peres herites nommer *CEF*

^[84] Cum igitur accederemus ad eos in Baldacum ubi est sedes eorum receperunt nos gratanter prima facie. ^[85] Sed audito quod predicavimus Virginem Dei genitricem et dicebamus quod Beata Maria peperit Deum et hominem, statim publica eorum predicacione contradixerunt hoc et nos de eorum ecclesia turpiter eiecerunt.

^[86] Et ipsam ecclesiam in qua predicaveramus contra Nestorium, laverunt cum aqua rosacia et celebraverunt sollempnem missam, ut eum placarent.

^[87] Cum nos vero sic eiecissent et excommunicassent de omnibus ecclesiis eorum, nec verbum Dei a nobis reciperent et nos conquereremur apud eorum archiepiscopum quod servos Dei viros Christianos et religiosos predicatores qui de regione longinqua iveramus ad eos causa salutis eorum sic afflixissent.

^[88] Ipsi moti quadam pietate iniqua obtulerunt nobis bonum locum et ecclesiam et neccessaria alia, hoc pacto solum quod a predicacione cessaremus.

^[85] contradixerunt XBV contradixerunt W - hoc *manq.* BV

^[86] laverunt XBV lavaverunt W - missam, BV *add.* de Nestorio - cum WB >d<eum X - ut eum placarent *om.* V

^[87] eorum XW suis BV - sic XW cum sic BV

^[83] car il vont et font et croient expressement contre la Sainte Evangille et contre la Sainte Escripiture, sanz laquelle il ne porront estre bonnement sauvés.

^[84] Quant venu fumes en la cité de Baudas, là où leur siege est, il nous receurent moult aggreablement et liement de premiere venue. ^[85] Mais tantost que il ouyrent que nous preschames la Verge Marie estre mere de_Dieu, et que la Verge porta et anffanta Dieu et Homme, et tantost il se opposerent en publicque predication et nous bouterent moult villainement hors de leur eglise. ^[86] Et celle eglise où nous avionz preschet contre leur erreur il reconcillierent et laverent d’eau rose, et celebrent une messe solempnelle pour rapaiser Nestorius leur maistre.

^[87] Quant il nous eurent ainsi hors de leur eglise debouté et escumenchez et deffandu que nous ne preschissimes la parole de Dieu en leur eglise, nous nous emplanimes à leur archevesque de ce que nous, servanz de Dieu, gent crestien, gent de religion et prescheurs de la_foy de Dieu, et que de lointain paÿs estionz à_eulz venus pour la cause de leur salut, qu’il nous avoient ainsy villonnez. ^[88] Adonc cilz archevesques et ces Nestorins, meus de faulce pitié, nous presenterent un lieu tres_bel et tres_boin et une belle eglise et tout ce qu’il nous faloit, par telle convenance que seulement nous cesseriemes de prescher ;

^[83] expressement *ABEF* asprement *C* - contre, *CEF* *add.* la foy et - porront *AC* pourroient *BEF* - estre bonnement *A* bonnement estre *BCEF*

^[84] nous *om.* *F* - aggreablement *ABEF* honnorablement *C* - premiere *ABCE* prime *F*

^[85] la v. *AB* (*EF* *add.* de) la benoite *V.* *CF* - estre *om.* *CEF* - et (*t.*) *om.* *BCEF* - publicque, *B* *add.* disputation et - bouterent *ABCE* getterent *F* - hors *om.* *EF*

^[86] Et, *F* *add.* en - avionz *ABCE* eusmes *F* - il *om.* *F* - celebrent *AB* chanterent *CEF*

^[87] Quant il nous ... emplanimes *AB* Et quant il nous eurent ainsi boutez hors de leur eglise nous nous plaingnismes *CEF* - hors *om.* *B* - nous (*n.*) *om.* *B* - archevesque *ACEF* evesque *B* - lointain *ACEF* tant lonc *B* - à eulz venus *ABEF* v. à eulz *C* - qu’il nous avoient *AB* que nous telz avoient *C* que nous avoies esté *EF* (*ras.* *E*)

^[88] presenterent *ABC* re- *EF* - qu’il *AB* que *CF* qui *E* - convenance *ABC* maniere et c. *EF* - seulement *om.* *CEF* - nous *rép.* *E* - cesseriemes *AC* cesserons *B* cessions *EF* (*ras.* *E*)

^[89] Nos autem totaliter recusantes pactum facere cum inferno et morte, diximus quod nos iveramus ad eos non ut ab eis reciperemus palacia vel ecclesias, sed ut gratis eis predicaremus verbum Dei.

^[90] Contestati autem publice, fuimus inter eos quod potius eligebamus pauperes habitare in communi via et sine domo et libere predicare fidei veritatem amore Jhesu Christi, qui pro nobis natus est in diversorio pauper, quam quecumque palacia vel temporalia recipere ab eis et a predicatione cessare.

^[91] Post hec veniens patriarcha eorum, qui distabat per decem dietas et amplius,

^[92] dum sederet ipse patriarcha imo heresiarcha in sua sede deaurata et ad pedes ejus episcopi et archiepiscopi et religiosi,

^[93] nos autem armati gratia Dei ita confudimus omnes ut ipse patriarcha coram omnibus mentiretur et negavit se esse nestorinum nec imitorem Nestorii.

^[94] Et versi sunt omnes in stuporem de taciturnitate eorum et silentio.

^[89] nos iveramus ad eos non ut XW non iveramus ut BV

^[90] temporalia XW quecumque temporalia BV

^[92] imo heresiarcha BV in ioserchiarcha (iof- X) XW

^[93] gratia XW spiritu et virtute BV - negavit XW diceret BV

^[94] omnes om. X

^[89] mais benoit soit Dieux !, nous ne voulsismes onques faire convenance avec eulz, mais refusasmes tout ce que il nous avoient offert, et deismes* que nous estionz à_eulz venus nom_mie pour leurs granz palais et pour leurs autres biens temporelz, mais seulement pour prescher à eulz la parolle de Dieu et sanz atendre louer temporel, ^[90] et jurasmes et protestames tout en publicque et en appert que mieulx amiesmez à habiter* emmy la rue, comme povre et sanz maison, et franchement prescher la verité de la foy pour l'amour de Dieu, qui pour nous pecheurs nasqui povre et en lieu commun, que recevoir d'eulz riches maisons et palais et cesser de prescher la_foy pourquoy nous estionz venus.

^[91] Après ce* vint leur patriarche en Baudas, qui avoit devant esté abscons bien X journees loins ; sicques une journee nous sceumes que celluy patriarche estoit en une congregation et assablé avec ses evesques et archevesques et tout son clergé. ^[92] Le patriarche seoit hault en un hault trone, en une chayere d'or, et à_ses piez seoient touz ces evesques et archevesques et le clergé. ^[93] Nous, armez de la Grace de Dieu, entrasmes et devant tous monstrames tellement la verité de_la Sainte Foy Catholique que nous les confondismes, si confus que li patriarches meïsmes, devant tout son clergé, menti et se nea estre nestorin, ne de la oppinion ne de la science Nestorius, le herite ; ^[94] et tous ceulz qui là estoient en furent si esmaris que il n'y eubt cestui qui sceust que dire, ne qui sonnast à paine mot.

^[89] avec *ACEF* à *B* - mais *ABC* ains *EF* - nous *om. EF* - avoient *ABCE* avoit *F* - et (p.) *ABE* ne *CF* - deismes *BCEF* disiesmes *A* - autres *om. EF* - prescher à eulz la parolle de Dieu *ABC* p. la p. de *D*. à eulz *EF* - et *om. CEF* - sans, *EF add.* en - atendre, *C add.* aucun

^[90] à *om. BCEF* - qui pour nous ... prescher la foy *om. CEF* - l'amour *B add. interl.* - de prescher *om. B* - estionz *ABC* sommes *EF*

^[91] ce *om. AF* - devant esté *ABC* esté devant *EF*

^[91-92] et tout son ... et archevescques *om. EF*

^[92] à ses piez seoient *AC* asses prés soient *B* - touz *om. B*

^[93] armez *ABEF* arrivez *C* - et *om. CEF* - tous, *CE add.* et - la verité de *om. C* - confondismes, *CEF add.* trestous et pour certain nous les rendismes - meïsmes, (*E add.* tout) devant ... clergé, menti *ABEF* meïsmes menti devant ... clergé *C* - ne de la science *AB* de la science *CEF* le *AB* leur *CE*

^[94] sonnast à paine *AB* à peines sonnast *CEF*

^[95] Post hec autem episcopi et archiepiscopi semetipsos ad invicem arguentes de silencio tante confusionis

^[96] et ipsum patriarcham verbis asperrimis increpantes et improperantes quod erat francus et adversarius Nestorii

^[97] jactaverunt se quod possent nos disputatione publica superare ; et commissa responsione cuidam archiepiscopo

^[98] cum autem convenremus in loco communi ubi erant episcopi et archiepiscopi et alii quam plures, ^[99] totaliter privavit eos dominus responsione ita quod non solum respondens, sed omnes qui aderant verterentur in admiracionem et stuporem.

^[95] episcopi et archiepiscopi BV archiepiscopi et episcopi XW

^[96] asperrimis XW asperis BV

^[98] autem *manq.* BV - episcopi et archiepiscopi BV archiepiscopi et episcopi XW - quam *manq.* BV

^[99] ita *manq.* BV

^[95] Lors se leverent ces evesques et archevesques* et se cresterent li uns contre l'autre, et commencerent l'un l'autre blasmer et reprendre de ce que touz s'estoient teus si_quoy et que si avoient esté esbauhy. ^[96] Et especialment tous s'esmeurent contre le patriarche et le tencherent et reprinrent tres_asprement, en lui remprouvant que il avoit renoyet Nestorius leur maistre et que en si pou de language avoit esté desconfffis et estoit devenus adversaire de sa foy nestorienne.

^[97] Lors se vanterent-il que il nous desconfffiroient en desputation publique : si fu la responce commise à un archevesque, et furent assigné jour et lieu pour la desputacion faire.

^[98] Quant vint au jour nommé, tous ces evesques et archevesques furent en cellui lieu assamblé, et pluseurs autres. ^[99] Nous monstrames devant tous nostre foy catholicque et leurs erreurs, mais Dieux Nostre Seigneur leur osta toutes responces et tout savoir et pouoir de respondre tellement que non seulement celui à_qui la responce estoit commise, mais aussi tous* ceulz qui là furent en_furent oultre mesure esmerveillez que oncques n'y eubt si sachans d'eulz tous, et qui devant ce estoient vantez de faire merveilles, qui oncques sonnast mot ne feist samblant de voloir riens dire contre nous ne noz dis.

^[95] evesques et archevesques *AB* a. et e. *CEF* - li *om.* *B* - l'un, *CE add.* à, *F add.* contre - blasmer *ABCE* blasphemer *F* - et reprendre *om.* *CEF* - teus *AC* tenus *BEF* - et que si avoient esté esbauhy *om.* *CEF*

^[96] Et *om.* *EF* - tencherent *ACEF* tensoient *B* - reprinrent *AEF* reproient *B* reprierent *C* - asprement *AB* affectueusement *CF* effettueusement *E* - en *ACEF* et *B* - remprouvant *ACEF* reprouchaint *B* - en *AB* à *CEF* - estoit devenus *AB* tournez *CEF* - sa *AE* la *BCF* - foy *ABCF* loy *E*

^[97] vanterent-il *AB* commencerent-ilz à vanter *CEF* - archevesque *AB* evesque *CEF* - furent *AB* fu *CEF*

^[98] nommé, *CEF add.* et - evesques et archevesques *ABCE* a. et e. *F*

^[99] et (t.) *om.* *F* - et (p.), *EF add.* tout - aussi *ACEF* ainsy *B*, *A add.* à - là furent, *CEF add.* assamblé - que *A* de ce que (qu'il *EF*) *BCEF* - oncques *om.* *EF* - et qui devant ... merveilles *om.* *CEF* - riens *om.* *E*

^[100] Cum autem turpiter et totaliter deficerent non solum in respondendo sed etiam in querendo, facti sunt ita formidulosi in loquendo nobiscum quod non audebant comparere coram nobis.

^[101] Plures autem ex eis et maxime majores et magis intelligentes videntes quod eorum perfidiam non poterant defendere nec nostram fidem aliquam impugnare, dixerunt :

^[102] « Confitemur quia hec est veritas fidei quam predicatis, sed non audemus aliis dicere publice ne ab eorum contubernio repellamur ».

^[103] Dilexerunt enim magis gloriam hominum quam Dei.

^[104] Patriarcha vero contra voluntatem episcoporum ordinavit quod in ecclesiis eorum verbum Dei libere predicaremus.

^[105] Et ita inceperunt audire et ad fidem redire, et veniebant ad nos confitentes peccata.

^[100] quod, BV *add.* jam

^[101] eorum XW suam BV

^[102] est *om.* X - fidei *om.* X

^[104] vero XBV enim W - in ecclesiis eorum BV in eorum locis XW

^[105] et veniebant ad nos confitentes peccata BV et venientes peccata sua confitebantur XW

^[100] Quant ces Nestorins furent ainsi confusement desconfit, et que tout languaige leur faloit et en respondre et en demandeir, il en_furent si ahonté et si_vergondeux que oncques puis ne oserent devant nous parler ne à_paine comparoir fors bien doubtanment. ^[101] La plus grant partie d'eulz, et especialment les plus saichanz et les plus entendanz, quant il virent que leurs erreurs il ne paurent deffandre contre_nous et que nostre foy il ne peurent impugneir ne vaincre, il dirent à_nous : ^[102] « Beaulz seigneurs freres, nous savons et conffessonz que la verité de la_foy est tout ainsi comme vous le preschiez, mais pour certain nous ne l'oseriesmes point appertement ne publicquement dire à_nos autres nestorins, car il nous osterioient de leur compaignie et nous debouteroient et osterioient de nostre estat ». ^[103] Et ainsi ces meschanz amerent mieulz la gloire des gens et dou monde que de_Dieu.

^{[104]*} Leur patriarche sus·dit ordonna contre la volenté de tous ses evesques, et commanda que nous preschissions hardiement et franchement en toutes les eglises des Nestoriens. ^[105] Et par ainsi commencerent à retourner à_la foy catholique, et venoient à nous, et se conffessoient de leurs pechiez, car devant ne se souloient-il point conffesser à homme mais que seulement à Dieu, comme dessus est dit.

^[100] (B *add.* du) tout AB *om.* CEF - et *om.* EF - en (r.) ABEF à C - ahonté (-is B) AB honteux CEF - comparoir ACEF apparoir B

^[101] la plus ... et (*om.* EF) especialment *om.* C - les plus saichanz et les plus entendanz AB les plus saiges et les plus sachans CEF - deffandre contre ABC maintenir encontre EF - paurent ABC pouoient EF - deffandre ABC maintenir EF - contre ABC encontre EF - peurent ABC pourroient EF - ne ABCF et E

^[102] seigneurs CEF *add.* et - comme ABCE que F - pour certain *om.* F - l'oseriesmes ACE l'oserions B l'observerons F - point *om.* B - appertement ne publicquement AB p. ne a. CEF, F *add.* ne - à nos (nous EF) ACEF aux B - de (n.) *om.* F

^[103] meschanz, F *add.* et - et *om.* F

^[104-5] *om.* CEF

^[105] -il point *om.* B - est dit A dit est B

XXI. De Sarracenis

[¹] In eadem civitate scilicet Baldaco fuit sedes et principalitas Sarracenorum

[²] quantum ad studium et religionem et quantum ad dominium.

[³] Ibi enim regnabat calipha, quod interpretatur ‘successor Machometi’, et dicunt Sarraceni quod ipse erat facies Dei in terra ; quem califpham Tartari occiderunt ut superius patuit.

[⁴] In ipsa quidem civitate, licet pro majori parte sit destructa, est tamen maxima multitudo populi in ea. [⁵] Nam preter Christianos et Judeos, qui sunt ibi multa milia, sunt ibi ultra ducenta milia Sarracenorum ut probabiliter creditur : omnes tamen sunt sub dominio Tartarorum.

[⁶] Ibi Sarraceni habent maxima studia et magnos magistros et sunt ibi religiosi eorum et ipsorum diverse secte ibi conveniunt.

[⁷] Ibidem sunt magna monasteria illorum Sarracenorum qui appellantur *Megerede*, quod interpretatur contemplativi.

 XXI. De Sarracenis

[¹] In ... Baldaco XWBV In civitate Baldach P

[²] quantum WPBV tam X - et om. X

[³] successor Machometi XWP successor scilicet Maccometti BV

[⁴] tamen *manq.* BV - in ea *manq.* BV

[⁵] tamen sunt XWP quidem BV

[⁶] Sarraceni XWP ipsi Sarraceni BV *après* studia - et sunt ibi XWP (*ibi om. X*) ibi sunt BV - eorum XWP Sarracenorum BV - et ipsorum ... conveniunt XWP Ibi conveniunt diverse secte ipsorum BV

[⁷] magna om. W

XXI. Des Sarasins

^[1] En celle meïsmes cité de Baudas soloit estre le souverain siege des Sarrasins, comme Romme des Crestiens, ^[2] et estoit tant comme aus Sarrasins la souveraineté en Baudas, tant comme à_l'estude, tant comme à leur loy et creance, et aussi tant comme à_leur seignourie : ^[3] car en Baudas regnoit le califfe, c'est à_dire le successeur de Mahommet, et dient les Sarrasins que il estoit le visaiges de Dieu en terre ; celui califfes fu ocis des Tartres comme dessus est dit*.

^[4] En celle cité de Baudas a tres_grant multitude de pueuple, comment que elle soit destruite pour la_grant partie, ^[5] car sanz les Crestiens et sanz les Juys qui là demeurent y_a-il bien CC^M Sarrasins comme l'en puet prouvablement croire et esmer, et nompourquant il y_a de Crestiens et de_Juys mains milliers et grant planté : mais tous ceulz de_la ville, Crestiens, Juys, Sarrasins, tous sont subgit aus Tartres.

^[6] Les Sarrasins y ont grant estude et grans maïstres, et y ont aussi planté* de religieux de leur loy Mahommet et de toutes leurs diverses gendres* et sectes se assambent là. ^[7] En celle cité a moult grandes abbeies de religieux Sarrasins, lesquelz il nomment *nigerredes*, qui sonne en nostre françois tant comme 'contemplatif'.

 XXI. Des Sarasins

Des Sarrasins (*C add. .xx.*) BCE Des Sarrasins qui souloient tenir leur souverain siege à Baudas *A* Cy devise des Sarrazins *F* (*ch. absent du ms. D*)

^[1] cité, *F interl.* - comme Romme des Crestiens *ABC* comme des Crestiens *E* comme de Crestiens à Romme *F*

^[2] la souveraineté en Baudas *A* en *B*. la souverainne *B* la *s.* *C* en *B*. (*F add. soubz*) la *s.* *EF* - loy *AB* foy *CEF* - tant *om. EF*

^[3] le visaiges *ABCE* l'usage *F* - dessus *om. AB*

^[4] comment *AE* comme *BC* combien *F* - soit *ABCE* s'estoit *F* - pour *om. EF*

^[5] Juys *ACEF* Sarasins *B* - y a-il *AB* il y a *CEF* - comme (comment *B*) l'en puet Crestiens, Juys *om. F* - il y a *AB* y a-il *C* y a *E* - et grant planté *om. E* - Juys, *CE add.* et

^[6] ont, *BCEF add. tres* - aussi *om. F*, *BCEF add. grant* - loy, *F add. de - de om. EF* - gendres et *s. E* gendes et *s. A* gens et *s. B* grandeurs et *s. C* *s.* et generacions *F*

^[7] celle *ACEF* laquelle *B* - a moult *AEF* y a moult *B* a de moult *C*

^[8] Nos igitur cum desideraremus evacuare perfidiam Machometi

^[9] intendentes eos aggredi in sua sede et in loco generalis studii necesse habuimus aliquantulum conversari cum eis.

^[10] Ipsi vero recipiebant nos sicut angelos Dei in suis scolis et locis et studiis et monasteriis et in ecclesiis seu synagogis et domibus eorum.

^[11] Et attendimus diligenter legem ipsorum et opera et obstupuimus quomodo in lege tante perfidie poterant opera tante perfectionis inveniri.

^[8] desideraremus XWP desideremus BV

^[9] BV *add.* et

^[10] et locis *om.* W *manq.* BV

^[11] ipsorum XPBV eorum W - in XWP cum BV - tante p. XWP magne p. BV - inveniri WPBV invenire X

^[8] Nous avions moult grant desire à_desputer à eulz et de confondre la maistié de la loy Mahommet : ^[9] si estoit nostre antente de les assaillir en leurs siege et ens ou lieu de leur estude et escole general, mais pour* en venir à_chief nous fut mestier de converseir un pou avec eulz. ^[10] Il nous recevoient comme angles de Dieu en tous leurs lieux, en escoles, en estudes, en abbeyes, en eglises, en signagogues, en musquetez et en leurs maisons.

^[11] Et là ouysmes-nous et entendeismes moult diligemment leur loy et veismes leurs euvres, et moult nous esmervillasmes comment en loy de_si_grant mauvaistié et de si male foy peurent estre trouvees tant d'euvres de perfection, comme nous raconterons cy après.

^[8] moult *om.* CEF - desire AB desirier CEF - à (d.) A de BCEF - confondre, E *add.* à eulz *biffé* - la ACEF leur B - maistié AB mauvaistié CEF - de la loy *om.* F

^[9] EF *add.* et - ens ou AE entrer ou B eulz ou C au F - pour, BCEF *add.* mieulx - converseir un pou ABC un pou c. EF

^[10] recevoient ACEF receurent B - leurs AB les CEF - en escoles, en estudes AB en estudes, (EF *add.* et) en escoles (EF *add.* et) CEF - abbeyes, CEF *add.* et - signagogues, EF *add.* et

^[11] -nous *om.* F - entendeismes, B *add.* nous - nous, F *add.* en - comment ABE comme CF - peurent ABCE pouoient F

XXII. De operibus perfectionis Sarracenorum

^[1] Referemus igitur hic breviter quedam opera perfectionis Sarracenorum, magis ad confusionem Christianorum quam ad commendationem Sarracenorum.

^[2] Quis enim non obstupescat si diligenter consideret quanta est ipsis Sarracenis sollicitudo ad studium, devocio in oracione, misericordia ad pauperes, reverencia ad nomen Dei et prophetas et loca sancta,

^[3] gravitas in moribus, affabilitas ad extraneos, concordia et amor ad suos.

^[4] Et ut multa paucis verbis comprehendam, sciendum est quod ipsi conveniunt in Baldaco ad studium de diversis provinciis.

XXIII. De studio Sarracenorum

^[1] Habent autem in Baldaco plura loca soli studio et contemplacioni deputata ad modum magnorum monasteriorum nostrorum

XXII. De operibus perfectionis Sarracenorum

^[1] hic WBV licet X libenter P - quedam WXBV quod P - perfectionis *om.* P

^[2] in XWBV ad P

^[3] gravitas XBP gratuita W grata V

^[4] ut multa WPBV ultra X - comprehendam XWBV apprehendam P

XXIII. De studio Sarracenorum (BV après XXII 3)

XXII. Des euvres de perfeccion qui sont es Sarrasins

[¹] Cy raconterons aucunes euvres de perfeccion qui sont es Sarrasins, si les dirons plus à_la confusion des Crestiens que à la commandation des Sarrasins.

[²] Il n'est homs qui n'en eust grant merveillez se il considerast bien et dilligemment comment Sarrasin ont grant soing et dilligence à_l'estude, grant devotion en orisons, grant misericorde devers les povres, grant reverence au nom de Dieu, aus Prophetes et aus sains lieux de Dieu, [³] comment il sont meur* en contenance et en port dehors, doucement appellant et acointant les estrainges, et comment il ont grant amour à_leurs gens et à ceulz de leur loy.

[⁴] À_la cité de Baudas se assamblent les Sarrasins de toutes les parties du monde à_escole et à estude, comme ceulx de France à Paris.

XXIII. De l'estude des Sarrasins

[¹] Les Sarrasins ont en la cité de Baudas grant planté de lieux proprement desputez pour l'estude et pour contemplation de clergié*, et sont ainsi que grandes abbeyes en nostre paÿs,

XXII. Des euvres de perfeccion qui sont es Sarrasins

Des euvres de perfeccion qui sont es Sarrasins (*C add. .xxi.*) *ABCE* Cy nous dit des euvres de perfeccion qui sont es Sarrasins *F (ch. absent du ms. D)*

[¹] des Sarrasins *BCEF* des Sarrasins *A*

[²] n'en *AEF* n' *B* bien *C* - comment *ACE* comme *BF* - estude, *F add.* et - devers *AB* vers *CEF* - les *ACEF* leurs *B*

[³] comment *ACE* comme *BF* - meur *BCE* meue *A* murs *F* - appellant *ABC* -ent *EF* - acointant (-tent *EF*) *ABEF* comptant *C* - comment *AE* comme *BCF*

[⁴] de (*t.*) *om. F* - toutes, *B add.* du - monde, *EF add.* et - à, *BF add.* l' - et *om. E* - à *om. EF*, *B add.* l'

XXIII. De l'estude des Sarrasins

De l'estude des Sarrasins (*C add. .xxij.*) *ABCE* Cy devise de l'estude des Sarrasins *F (ch. absent du ms. D)*

[¹] pour *ACEF* à *B* - pour *om. CEF* - de *ABCE* du *F* - ainsi (*EF add.* grans) que *AEF* aussy que *B* en si *C* - grandes abbeyes *om. B*

^[2] et venientibus de communi de cella et de pane et aqua providetur et hiis contenti instant contemplationi et studio in maximam paupertate. ^[3] In scolis autem communibus ibi exponitur Alchoranus, idest lex Machometi.

^[4] Numquam ibi intrant nisi pedibus discalciatis, unde tam magister qui exponit quam discipuli qui audiunt dimittunt calceos extra et nudis pedibus intrant scolas, ^[5] et ibi cum maxima mansuetudine et modestia legunt et disputant.

XXIV. De orationibus Sarracenorum

^[1] De oratione vero eorum quid dicam ? Nam tanta est in eis sollicitudo in oratione et tanta devocio quod stupui cum per experienciam vidi et probavi.

^[2] Nam et ego ivi tribus mensibus et dimidio continue et fui cum camelariis sarracenis in deserto Arabie et Persarum, nec unquam propter aliquem laborem nec propter aliqua discrimina dimiserunt Arabes camelarii quin statutis horis orarent et de die et de nocte et precipue mane et sero.

^[2] venientibus XWPB venientes V - providetur ... aqua WPBV de communi de cella scilicet de pane et aqua providetur X - providetur ... studio *om.* V - de c. XWP in c. B - et B scilicet XWP - instant XW *om.* P instistunt B - maximam, BV *add.* et voluntaria

^[3] In scolis XWP Scolas BV - ibi XWP ubi BV - idest lex Machometi *manq.* BV

^[4] ibi *manq.* BV - tam XWP tamen BV

XXIV. De orationibus Sarracenorum

^[1] dicam XWPV dicant B - in *om.* PWBV - cum *om.* X

^[2] ivi tribus mensibus XPBV in tribus mensibus ivi W - propter aliquem laborem nec *om.* XWP

^[2] et ceulz qui y viennent on pourvoit de commun de celle*, de pain, d'eau et de ce sont contempt, entendant à contemplation et à l'estude à tres_grant povreté. ^[3] En leur escole commune expose-on un livre que on appelle Alchoran, c'est à dire la loy Mahommet.

^[4] Quant il viennent à l'escole, tous ostent leurs solers, et maistres et disciples, et entrent en l'escolle tous deschaus et nus piez, ^[5] et la oyent à grand reverence lire leur loy, et moult manierement lisent et desputent.

XXIV. Des oraisons des Sarasins

^[1] De leurs orisonz sont Sarrasins si soingneux et sont en leurs orisons à si tres_grant devotion que je, qui suis Crestiens et religieux, en eubs tres_grant merveille quant je le vy devant mes yeulz : ^[2] car je fus III mois et demy ou desert d'Arrabe et de Persie avec cameliers* sarrasins, mais oncques par quelconcques cause qui leur survenist, fust de oraige ou peur de male gent, ceulz Arabic sarrasin camelier ne laisserent que il ne feissent leurs orisonz à certaines heures ad ce par leur loy establies, de nuit et de jour, et par especial de matin et au soir.

^[2] de ABE du CF - de celle, de pain *corr. ex ing.*, de sel, de pain AB d'ycelle C d'icelle, de p. et EF - contempt, CEF *add.* et - entendant AB -ent CEF - à (t.) A en BCEF - tres *om.* F

^[3] appelle, EF *add.* le

^[4] et (m.) *om.* EF - en ACEF à B

^[5] et *om.* F - grand, B *add.* joye et à grant B - et *om.* F - manierement (manr- E) ABEF meurement C - lisent *om.* EF - et ABC en EF

XXIV. Des oraisons des Sarasins

Des oraisons des Sarasins (C *add.* .xxiiij.) BCE Comment et en quel maniere les Sarrasins font leurs oraisons A Cy dit des oraisons des Sarrazins F

^[1] à ABCE en F - tres *om.* B

^[2] ou ACEF au B - Persie, CEF *add.* et - cameliers sarrasins ABEF.C.M. sarrasins C - par AB pour CEF - ou peur *om.* EF - ceulz ABCE car F - camelier ABEF carmeluns C - ad AB pour CEF - par ABC à EF

^[3] Devocionem autem tantam in oratione pretendunt quod omnia alia totaliter dimittunt, ^[4] et aliqui eorum pristinum faciei colorem subito in pallorem mutant et videntur rapi, et aliqui cadunt, et aliqui saltant et vocem variant et caput emittunt, ita quod aliqui eorum videntur rapi et aliqui arreptitii.

^[5] In oratione maxime observant quandam mundiciam corporalem ut nullo modo audeant orare nisi prius lavent sibi culum et ventrem et veretrum, postea manus, deinde faciem, ad ultimum plantas pedum et sic orant : hec autem observant omnes eorum secte.

^[6] Sed quedam est inter eos secta que vocantur *benefa*, et isti reputantur aliis perfectiores : ^[7] isti, si intrant forum et tangeret eos cata vel canis vel asinus vel aliquid inmundum, non potest lavari ut oret nisi sint mille quingenti rotuli aque.

^[8] Unde indigent fluvio ; quando autem volunt orare et intrant fluvium

^[9] et post quando totus fuerit lotus infigit digitum in anum et ponit ad nares,

^[4] aliqui, XWP *add.* eorum - aliqui, X *add.* eorum - et aliqui cadunt ... rapi *om.* V - ita quod XWP ut BV - eorum XWP ex eis BV

^[5] oratione, BV *add.* vero - prius *om.* XWP - ventrem WP veretrum XBV (*dans β il y avait probablement les deux alternatives*) - et *om.* X - hec ... secte XWP hoc itaque omnis tante et cunteque secte ipsorum observant V

^[5-6] autem ... que *om.* B

^[6] reputantur aliis perfectiores XWPB reputantur perfectiores omnibus aliis V

^[7] cata WPBV catus X

^[8] orare, X *add.* indigent fluvio

^[8-9] et intrant ... infigit *om.* W

^[9] et post quando XWP et postquam B propter pure et clare V - et ponit ad nares *om.* XWP

^[3] En leurs orisons ont-il si_grant devotion que il laissent toutes quelconques autres choses : ^[4] les aucuns d'eulz muent soubdainement couleur et deviennent pasle comme sendres, les autres samblent estre tous rabis, les aucuns se laissent cheoir à_terre, aucun saillent, aucun gargonnet de la voys et hossent les testes et tellement que les aucuns samblent estres tous rabis et les aucuns tous hors du sens.

^[5] En leurs orisons gardent-il souverainement une manere que il dient 'netteté de corps', c'est que nullement il n'oseroient faire leurs orisons que il ne se lavaissent premierement le deriere, le ventre et la nature, puis les mains, après le visaige et darrennement les plantes des piez, et puis se mettent en orisons : et ceste guise tiennent tous Sarrasins de quelconques secte que il soient.

^[6] Entres tous* les Sarrasins a une secte que on dist *hevefera*, et sont entre les autres reputez de plus grant perfection : ^[7] ceulz, quant il passent par le marchet ou par la rue, se aucune beste – chien ou chat ou asne*– les atouche ou aucune autre chose non nette, il n'en cuident mie estre bien lavez pour leurs orisonz faire se il ne se lavent de V^C seilles d'eaue, ^[8] et pour ce ont-il mestier de estre en lieu où il ait planté d'eaue comme daleiz une riviere, et quant il veulent faire orison, il entrent en la riviere tous nus et se lavent tout le corps. ^[9] Et quant il leur samble que il sont bien lavez, il boutent leur doit en leur deriere et puis le mettent au neiz :

^[3] ont-il *ABCE* ilz ont *F* - si grant *ABE* tres g. *C* si tres g. *F* - autres *om. C*

^[4] les *ABEF* et *C* - ravis > rabis *main 2 A corr.* - tous rabis *A* ravis tout *B* - soubdainement *AB* souvent *CEF* - deviennent *AB* demeurent *CEF* - les autres ... terre *AB* les aucuns se laissent (laisse *F*) cheoir à (en *F*) terre, les autres semblent estre tous raviz *CEF* - tous *om. B* - et, *E add.* de - les testes et (*om. CEF*) tellement *ACEF* tellement les t. tellement *B* - que les (luy *B*) aucuns ... hors du sens *ABC* que il samblant (-ent *F*) estre hors du sens *EF* (*ras. E*) - ravis > rabis *main 2 A corr.* ravis *BC*

^[5] -il *om. EF* - dient netteté *ABC* dient estre nette *EF* - lavaissent *AB* lavent *CF* levent *E* - premierement *om. CEF* - le *om. EF*, *B add.* ventre *biffé* - deriere, *CEF add.* et - après, *EF add.* se lavent - les *ABCE* la *F* - et (*c.*) *ABCE* en *F* - guise, *F add.* se - tous *AB* tous les *CEF*

^[5-6] de quelconques ... les Sarrasins *om. B*

^[6] Entre tous *CEF* En trestous *A* - plus *om. B*

^[7] marchet *ABCE* chemin *F* - par *om. EF* - se *AC* et *B* - beste, *B add.* ou - asne *CEF* auwe *A* aire *B* - atouche *A* atouchoit *B* - non nette *om. EF* - n'en *AC* ne *BEF* - mie estre *ABCE* estre mie *F*

^[8] et pour ... d'eaue *om. CEF* - où il ait *A* là où il y at *B* - daleiz ... riviere *ACEF* près d'une (et entrent *interl.*) r. *B* - faire, *F add.* leurs

^[9] Et *om. B* - mettent *ABCE* bouttent *F*

^[10] et si sentit aliquid fetoris non est aptus ut oret sint sed in fluvium revertitur, et hoc tocians facit infingendo digitum et ponendo ad nares quousque nichil fetoris sentiat et tunc est aptus orare.

XXV. De elemosina et misericordia Sarracenorum ad pauperes

^[1] De misericordia ad pauperes sciendum est quod Sarraceni sunt maximi elemosinarii : habent enim in Alcorano strictum mandatum quod dent decimam, et de hiis que acquirunt per violenciam armorum tenentur dare quintam partem ; preter hec autem faciunt magna testamenta et ponunt in gazophilacium. ^[2] Et statuto tempore aperiunt ea et dant ea Sarraceno fide digno qui vadit ad diversas provincias et redemit captivos et sclavos sarracenos qui detinentur captivi apud Christianos vel alias naciones.

^[3] Frequenter autem emunt eciam sclavos Christianos qui detinentur captivi apud ipsos Sarracenos et ducunt eos ad cimiterium et dicunt :

^[10] ponendo WPBV ponentes X

XXV. De elemosina et misericordia Sarracenorum ad pauperes (De elemosinis BV)

^[1] strictum WPB scriptum XV - dent XPBV dant W - de hiis que acquirunt WXP de his acquirunt BV

^[2] Sarraceno, P *add.* et - ad, V *add.* longiqua et - et *om.* X

^[2-3] qui ... Sarracenos *om.* V

^[3] W *add.* et - autem X *add. interl.*

^[10] et se le doit put, le homme n'est mie bien abbles pour faire orison, mais il retourne en l'eaue et se lave et relave tant souvent et met son doit au deriere et puis au neiz, tant que il n'y sante riens de pugnaisie et dont au primes est-il* hables de faire ses orisonz.

XXV. *Des aumosnes et de la misericorde des Sarasins*

^[1] Li Sarrasin sont tres_grant aumoisnier : il ont en leur Alchoran moult estroit commandement de paier disme, et de ce que il acquerent par armes doivent-il donner le quint, et sanz tout ce font-il grans testamens et met-on ces deniers en queste* comune ; ^[2] et quand vient à_certain temps, il euvrent cestui tresor et le commettent aus Sarrasins dignes de foy et qui bien sont creus entre eaulx, et cilz vont en divers paÿs et provinces racheter les Sarrasins prisonniers et esclaves et qui sont detenus prison en_quelconques nation, soit Crestien* ou aucun autre Sarrasin.

^[3] Aussi de leur propre rachetent des prisonniers tant comme il pueent et que leur pouoir s'estent*, et puis prennent ses prisonniers et les mainent ou chimentiere*, et dient :

^[10] le (h.) *om.* B - bien *om.* BCE - abbles ABCE lavez ne habillé F - pour AB de CE à F - faire, B *add.* rai *biffé* - en ACEF à B - souvent ... doit ABC que il lui semble qu'il est bien (F *add.* lavez) et boute souvent son doit EF - au ABEF ou C - et (*om.* BC) puis au neiz *om.* EF - tant que ABC et quant EF - n'y AC ne BEF - riens ABC plus EF - et dont ABC adont EF - aupremes est-il A est-il B après est-il C est-il (il est F) après EF - hables ACEF prest et hablen B

XXV. *Des aumosnes et de la misericorde des Sarasins*

Des aumosnes et de la misericorde des Sarasins (C *add.* .xxiiij.) BCE Des aumosnes que font les Sarrasins et de la misericorde qui est en eulx A Cy dit des aumosnes et de la misericorde des Sarrasins F (*cb.* *absent du ms.* D)

^[1] paier, C *add.* la - et *om.* B - de *om.* EF - -il, BC *add.* tres - -on, CEF *add.* tous - queste *om.* AB

^[2] aus ABC à EF - sont ABC soit EF (F *interl.*) - en ABF à CE - et esclaves *om.* CEF - sont ABCE ont F - detenus, B *add.* en - Crestien *corr.* *ex libr.* Sarrasin ABCEF - ou BCEF au A - aucun *om.* BCEF - autre, BCEF *add.* Aucuns

^[3] Aussi *om.* CEF - des *om.* B - tant comme AB tant que CEF - s'estent (-ant B) ABEF se peut estendre C - mainent ABC mettent EF - ou (en ung B) chimentiere AB à l'atre C en lettre EF

^[4] « Tot redimo pro anima patris mei et tot pro anima matris mee » et dant eis litteras libertatis et dimittunt eos.

^[5] Propter pauperes autem qui non possunt redimere sclavum, ipsi Sarraceni portant per civitatem aves incaveatas et captivas in caveis et clamant : « Quis vult istas aves emere et dimittere liberas pro anima patris sui ? » ^[6] et pauperes emunt eas et dimittunt eas abire ne anima patris sui detineatur captiva.

^[7] Ipsi etiam faciunt testamenta pro canibus nutriendis

^[8] et in civitatibus ubi sunt multi canes, sicut in Thurchia et Perside et in Baldaco, invenimus quod canes habebant quosdam procuratores qui requirunt testamenta pro canibus relicta. ^[9] Et quando deficiunt testamenta querunt elemosinam per civitatem et dividunt inter canes.

^[10] Mittunt etiam bonam elemosinam de pane pro avibus fluvialibus que certa hora congregantur ad sonitum certum et ipsis congregatis proiciunt elemosinam :

^[11] et hoc invenimus maxime in Baldaco et in Ninive civitate grandi.

^[4] redimo, V *add.* et recupero meo - mei *om.* X - eos *manq.* BV

^[5] propter *om.* V - pauperes, X *corr.* paupertatem - possunt, V *add.* per paupertatem

^[6] detineatur WPBV teneatur X

^[8] et, X *add. interl.* nusquam - civitatibus XWBV civitate P - ubi, X *biffé* - multi, X *corr.* tot - Perside XPBV in P. W

^[9] et, W *add.* in civitatibus

^[9-10] et quando ... avibus *om.* V

^[10] pro *manq.* B - certum XPBV cortum - ipsis XP de ipsis W ipsi B eis V

^[4] « Tant en rachete-je pour l'ame de mon pere et tant pour l'ame de ma mere ! » et leur donnent lettre de delivrance et les laissent aleir.

^[5] Aucuns autres povres qui ne ont point de pooir de prisonniers racheter, rachetent* oiseaux en gaiolle, lesquelz on porte vendre à celle fin ; ^[6] et quant ces povres ont ces oiseaux acheteiz, il les laissent aleir et voleir frans et delivrés pour l'ame de leur pere et de leur mere*, affin que ces ames ne soient detenues en prison.

^[7] Il ont aussi en usage que en leurs testamens il laissent de l'argent et donnent pour norrir povres chiens pour Dieu. ^[8] Et en cité là où il y a moult de chiens, comme en Turquie, en Persie et en la cité de Baudas, trouvastes-nous que les chiens avoient leurs procureurs qui requelloient les testamens laissez pour les chiens. ^[9] Et quant les testamens ne souffisent point pour les chiens soustenir, ces procureurs vont par la ville querre aumosines, et ces aumoines ilz partissent aus chiens sus dis. ^[10] Il envoient aussi et donnent grans aumoines de pain pour les oiseaus de riviere nourrir, et en sont ces oiseaux de riviere si duit et apris que tousdiz à certaines heures il s'assambent à un son que on leur fait, et puis quant il sont assamblé on leurs gette ces aumoines : ^[11] et ce veistes-nous par especial en la cité de Baudas et en la cité de Ninive.

^[4] rachete-je (-je *om. F*) ACEF racheteroy B - (-je), EF *add.* l'amour de

^[5] point *om. F* - de A le BC *om. EF* - de prisonniers racheter AB de r. les (*om. F*) p. CEF - rachetent AB achatent CEF, F *add.* les autres choses comme - porte, CEF *add.* pour

^[6] ces (o.) *rép. B* - acheteiz A racheteiz B - aleir et *om. CEF* - frans ABCE sçauvez F - pour, EF *add.* l'amour - leur ... leur BCEF mon ... ma A - ces ACEF leurs B

^[7] en (u.) ACEF ung B - laissent ABC delaissent EF

^[8] en ABEF es C - il, B *add.* n' *biffé* - y *om. CE* - de F *interl.* Turquie, EF *add.* et

^[9] Et quant ... les chiens *om. AB* - testamens, F *add.* laissez pour les chiens - ces (p.) ABC les EF

^[10] et donnent *om. B* - nourrir *om. F* - de riviere *om. B* - tousdiz à certaine ... leur fait A tousjours ilz s'assambent à un son à une certaine heure que on sonne C tousjours il se assambent à une certaine heure à un son que on sonne EF - à un son ... aumoines A on leur gette ses aumosnes à ung son que on leur fait B - puis quant ilz sont *ras. E*

^[11] ce *om. F, BC add.* cy

^[12] In Baldaco vero ibi infatuantur multi propter maximum calorem.

^[13] Habent enim juxta civitatem pulcherrimum locum pro ipsis fatuis et providetur eis optime in communi de cibo et servitoribus et oportuno medico, quibus solvitur a communi.

XXVI. De reverencia Sarracenis ad nomen Dei

^[1] Reverenciam vero maximam habent Sarraceni ad nomen Dei et prophetas et sanctos et loca sancta : nam maxime observant quod nichil notabile faciunt vel dicunt vel scribunt quod non incipiant a nomine Dei.

^[2] Unde in suis litteris omnibus quas sibi invicem mittunt reverenter nomine Dei scribunt prius et ideo diligenter observant quod nullum scriptum dilanient vel in terra proiciant.

^[12] infatuantur XPBV instituantur W

^[13] enim *manq.* BV - juxta XWPB extra V - oportuno XW optimo BP *om.* V

XXVI. De reverencia Sarracenis ad nomen Dei

^[1] Sarraceni *manq.* BV - nam, BV *add.* hoc - incipiant BV incipiunt XWP - Dei PBV Domini XW

^[2] Dei XWP Domini BV - proiciant BV proiciunt XWP, P *add.* ne nomine domini conculcetur

^[12] En la cité de Baudas a grant planté de soz et de hors dou sens, car il y fait si grant chaut que leurs cervelles leur boullent en leurs testes, et en devient grant planté sot et hors dou sens et esragez*. ^[13] Et pour ce y ont les Sarrasins au_dehors de la cité estably un tres_bel lieu pour leurs soz et esragez, et leur pourvoit-on du commun de la ville en toutes leurs neccessitez de boire, de manger, de maisnie, de servans et de un souffissant medicin, et les paie-on du commun bien et largement.

XXVI. De la grant reverance que les Sarrasins ont au nom de Dieu

^[1] Tres grant reverance ont Sarrasins au nom de Dieu et aus Prophetes et aus sains* et aus sains lieux*, car souverainement il ont ceste manere, que* il ne font ne ne dient n'escrissent nulle chose notable que il ne le commencent par le nom de Dieu.

^[2] En* toutes les lettres que il envoient li uns à_l'autres toudiz il escripvent premier le nom de Dieu, et pour ce se gardent-il tres_bien que il ne deschirent nulles lettres ne ne gettent à_terre ;

^[12] Baudas, *C add.* et de Nynive - planté, *B add.* de *biffé* - soz *ABC* fols *EF* - si *A* cy *B* - leurs cervelles *AB* les *c.* *CE* la *c.* *F* - boullent *ras.* *E* - en *om.* *CEF* - devient *A* deviennent *BEF* demement *C* - sot et hors dou sens *AB* folz *CEF* - esragez *A* forcenés *BCEF*

^[13] y *om.* *EF* - ont *ABEF* sont *C* - au dehors *ABEF* hors *C* - tres bel lieu *ABCE* lieu tres bel *F* - leurs *ABCE* les *F* - soz *ABC* foulx *EF* - leur *ABC* lez *EF* - boire, *CEF add.* et - maisnie *ACEF* maignee *B*, *CEF add.* et - paie-on *ABC* paion *E* peient *F*, *CE add.* tout

XXVI. De la grant reverance que les Sarrasins ont au nom de Dieu grant *ACE om.* *BF* - que les (les *om.* *CEF*) Sarrasins ont *ACEF* des Sarasins que il ont *B*

^[1] au ... aus *AB* ou ... ou *C* es ... es *EF* - aus *p.* *AEF* ou nom des *p.* *C* - aus sains *A* à saintes *B* es sains *CEF*, *A add.* et saintes - aus *BCEF* au *A* - que il ne *BCEF* car il ne *A* - dient, *BCEF add.* ne - chose, *B add.* dieu *biffé*

^[2] En *BCEF* à *A* - toudiz *ABC* toujours *EF* - il escripvent *AC* (*EF add.* *y*) e.-il *BEF* - premier le nom *ABCE* le *p.* *n.* *F* - de Dieu *om.* *EF* - se gardent-il *ABEF* esgardent-ilz *C* - ne, *F add.* les - à *ABCE* en *F*

[³] Si autem in terra inveniatur aliquid de carta scriptum reverenter recolligunt et ponunt in loco alto in fixuris murorum ne nomen Domini conculcetur.

[⁴] Quando autem nomen Domini occurrit eis vel legendo vel loquendo, nunquam esset ausus ipsum nominare solum, sed semper cum certa laude scilicet « Deus laudetur » ipse vel aliquid tale.

[⁵] Si quis autem Sarracenus Deum vel aliquem de prophetis eius blasphemaret, nunquam eum paterentur vivere.

[⁶] Loca vero sancta sicut suas ecclesias semper mundissima servant, nec ibi intrant nisi pedibus discalciatis, nec unquam ibi spuunt,

[⁷] et cum ibi sedent observant diligenter ne cum natibus tangant pavementum, sed sedent cum natibus super calcaneos suos ; [⁸] et ita assuefaciunt sedere parvulos suos ne postea fatigentur sic multum sedere in ecclesia.

[³] recolligunt XPBV colligunt W

[⁴] legendo WPBV legendum X - solum, P *add.* modo

[⁶] sicut suas BV velut eorum XWP - semper *om.* P - nec unquam XWP et nunquam BV

[⁷] et XPBV nec W - observant ... sedent *om.* W - calcaneos suos PBV calcaneis suis W calces suas X

[⁸] assuefaciunt XWP adsuescunt B asuesent V - sedere *om.* P - suos, BV *add.* scilicet super calcanea - sedere in ecclesia *om.* X - ecclesia, P *add.* possunt

^[3] et se il treuvent aucun escript à_terre gisant, il le lievent moult reverentement et le mettent en aucun lieu hault en la fendure de une maisiere, affin que le nom de Dieu ne soit fruslé entre les piez.

^[4] Quant aucunement leur vient à_bouche en parler que il fault nommer Dieu, jamés ne diroient le non seul, mais tous_jours y adjoustant aucune louange en disant « Dieux, benoit soit-il » ou aucune semblable manere de parleir, et ainsi font-il en lirre et en escripre. ^[5] Et se aucuns Sarrasins blatengnaist ou desist aucune chose contre Dieu ou contre ses prophettes, jamais ne_souffroient à_celui vivre mais sanz pitié le feroient mourir.

^[6] Ilz ont si tres_grant reverence aus sains lieux comme sont leurs eglises, que il appellent ‘musquettes’, que jamais n’y entreroient fors deschaus et jamais n’y cracheroient. ^[7] Et quant il se y veulent seoir, il se gardent tres soingneusement que leur derriere ne touche au pavement de l’eglise, mais il se seent sur leurs talons ; ^[8] et au_seoir ainsi apprennent-il de coustume à_leurs anffans de jouenesce affin que_ce ne leur soit mie si grant paine de ainsi longement seoir en l’eglise quand il seroient venus à aige, ^[9] ainsi que nous veons de nos parmentiers qui sont si acoustumez de seoir jambes croisees que il ne leur grieve rien. ^[10] Et sur toutes riens Sarrasins gardent leurs temples et musquettes tres nettement.

^[3] et ... terre *om.* C - à AB(C)E en F - maisiere ACEF maison B - affin *om.* C - fruslé A foulé B so(u)illié CEF

^[4] EF *add.* Et - en ABCE à F, CE *add.* leur - diroient ACEF diront B - tousjours ABEF tousdis C - adjoustant ACEF adjousteront B - benoit AB bons CEF - -il *om.* BF - ou ABEF en C, EF *add.* en - manere *om.* B - ainsi ABC aussi EF - lirre ACEF lectre B - escripre ACEF escripture B

^[5] blatengnaist ABCE blaphement F - desist ABCE dient F - souffroient AC souffreront B lasseroient EF - à *om.* CEF - feroient ACEF feront B

^[6] lieux *om.* B - leurs *om.* F - fors *om.* C - jamais, B *add.* y *biffé* - entreroient ACEF entreront B - et ABC ne EF - n’y AB ne ilz ne C ne EF - cracheroient, EF *add.* dedens (*ras.* E)

^[7] se y A y B se CEF

^[8] au seoir A au soir B asseoir CF à seoir E - ainsi ACEF aussy B - apprennent-il de coustume à leurs AB apprennent-il et acoustument leurs CE accoustument et apprennent leurs F - si *om.* F - il, F *add.* y - à AC en BEF (*ras.* E)

^[9] de nos ABEF devons C - de seoir AEF desir BC - grieve, CEF *add.* de

^[10] riens ABCE choses F - gardent *om.* B, F *add.* bien - et ABEF en C, F *add.* leurs

XXVII. *De gravitate Sarracenorum in moribus*

^[1] Tanta est eis gravitas in moribus quod numquam videbis hominem sarracenum capite elevato incedentem vel sublimibus oculis vel collo erecto vel pectore tenso vel navigando brachiis

^[2] sed incesso maturo sicut perfecti religiosi et graves moribus.

^[3] Etiam pueri parvi : in pluribus annis quibus cum eis conversatus sum in Perseide et Baldaco non recolo me audisse semel cantum vanitatis, sed semper cantum de laude Dei et de commendatione sue legis et sui prophete.

^[4] Nullus unquam deridet alium vel sibi detrahit vel ipsum increpat.

 XXVII. *De gravitate Sarracenorum in moribus*

^[1] videbis XW videntis P videas B - incedentem *om.* V

^[3] eciam WPBV est X - audisse, BV *add.* nec - semel *om.* V - cantum, X *biffe et verbum marg.* - semper cantum WPBV semper tantum X

^[4] deridet WPBV deridzatum X - sibi XWP ei BV - ipsum *manq.* BV

XXVII. De la meureté des Sarrasins

^[1] Sarrasins sont de si_tres_meure manere que jamais on ne veroit homme sarrasin aler teste levee ne col estandu ne à_haute poitrine, les bras baliand et dejetant, ne des yeulz sauvaigement regardant amont ne aval fierement, ainsi que tout plain de nos sotteriaulx font, ^[2] mais s'en_vont leur voie de pas simples et de tres_meure manere comme parfait religieux.

^[3] Encores leurs petis enffans, lesquelz j'ay veus maintes fois en Persie et en Baudas, sont de si belle manere que je ne me ramembre mie que je ouysse nulz chanter chant de vanité ne de dissolution, mais tousdiz chanssonz de Dieu, à_la louange de Dieu et à la recommandation de leur loy et de Mahomet, leur prophete.

^[4] Entre eulz nulz ne se gabe ne mocque d'autruy ne ne teussent li uns à_l'autre, et souverainement se gardent de mesparler par derriere.

 XXVII. De la meureté des Sarrasins

De la meureté des Sarrasins (*C add.* .xxvj.) *BCE* Comment les Sarrasins sont de meure maniere et simples gens *A* [Sarrasins] *D* Cy nous racompte de la merite des Sarrasins *F* (*dans le ms. D § 1, 2 fragmentaires*)

^[1] tres, *C add.* meurs et de meure *C* - homme sarrasin aler *AB* aler s. *CDEF* - à *om.* *F* - poitrine, *F add.* ne - et (ne *F*) dejetant *AC[D]EF* et debatant *B* - amont ne (et *C[D]*) aval *AB* aval ne amont *EF* - ainsi que, *EF add.* nous - tout plain *ABCD* plusieurs *EF* - sotteriaulx *AC* soleles *B* sornaulx *E* sorriaulx *F*

^[2] mais, *CDEF add.* ilz - leur *om.* *EF* - de pas *ACDE* de baye et pas *B* de pais *F* - de *om.* *B[D]*

^[3] ramembre *ABC* recorde *EF* - je *ABF* j'en *C* je ne *E* - ouysse, *CEF add.* oncques - (ne) de *om.* *F* - tousdiz *ABC* tousiours *EF* - Dieu, *F add.* et - la *ABCE* sa *F* - de Dieu *om.* *F*

^[4] gabe *ACEF* gabaye *B* - ne, *CEF add.* ne se - teussent *ABF* tencent *CE* - à *ABCE* aux *F* - se *ABF* si se *CE* - mesparler *ABEF* mesdire *C*

XXVIII. *De affabilitate Sarracenorum ad extraneos*

[¹] Affabilitatem et urbanitatem tantam servant versus extraneos

[²] quod nos recipiebant ut angelos

[³] quando autem volebamus intrare domos nobilium vel sapientum, cum tanta leticia nos recipiebant quod videbatur nobis frequenter quod vere invenissemus hospites ordinis.

[⁴] Illi autem qui libentissime recipiunt fratres Ordinis in domibus suis.

[⁵] Frequenter enim quadam urbanitate et familiaritate petebant quod aliquid diceremus de Deo vel aliquid ad commendationem Christi.

[⁶] Et quando coram nobis nominabant Christum, numquam nominabant eum nisi cum digna laude, scilicet « Christus laudetur » ipse vel aliquod tale.

[⁷] Unum vero valde graviter ferebant quod nolebamus cum eis comedere : ipsi enim Sarraceni statim parant aliquid ad comedendum cum ab extraneo visitantur,

XXVIII. *De affabilitate Sarracenorum ad extraneos* (Sarracenorum *om.* WP)

[¹] versus XWP ad BV

[³] autem *manq.* BV - cum XWP nam cum BV - nos *om.* B

[⁴] Illi autem XWP Et illos BV - libentissime BV libenter XWP - ordinis *manq.* BV

[⁵] aliquid *om.* W

[⁶] Christum, numquam nominabant *om.* X

[⁷] unum vero *om.* X - vero PBV enim W

XXVIII. *Comment Sarrasin sont de doulz langaige aux estranges*

^[1] Il acointent les estranges moult courtoisement et benignement, et parlent à eulz moult doucement. ^[2] Et nous, qui estions entre eulz comme povre prescheurs, receurent-il comme angles de Dieu ; ^[3] et quant nous venions* es maisons* de aucuns nobles hommes ou saiges hommes sarrasins, il nous receurent à si tres_grant joye que souvant nous estoit avis que nous euissonz trouvé hostes de nostre Ordene.

^[4] Il reçoivent moult volentiers les freres de nostre Ordene en leurs maisons, ^[5] et souvant nous prioient moult courtoisement et ameablement que nous vousissionz dire aucune chose de Dieu ou aucune chose à_la recomendation de Jhesu Crist, le quel il dient estre juste homme et grant prophete, mais il ne le tiennent point à_Dieu. ^[6] Et tousjours, quant en nostre presence il nommoient* Crist, oncques ne le nomoient que il n'y adjoustaissent aucune autre louange digne, en disant « Crist, loé soit-il », « Benis soit-il » ou aucune autre chose telle.

^[7] De une chose se plaignoient-il* de nous, se fut pour ce que nous ne voulions manger avec eulz, car il ont une manere quant uns estranges les vient visiter : tantost il apportent à menger ;

XXVIII. *Comment Sarrasin sont de doulz langaige aux estranges*, C *add.* .[xx]vij. (*ch. absent du ms. D*)

^[1] moult (c.), CEF *add.* tres

^[2] receurent-il ACEF ilz nous receurent B

^[3] venions A venismes BCEF - es maisons CEF en la maison AB - ou ACEF et B - hommes *om.* B - receurent AB recevoient CF reçoivent E - tres *om.* EF - trouvé *om.* EF - hostes AB hosteulx CEF - Ordene A Ordre BCEF

^[4] C *add.* ne, EF *add.* et saches que - moult *om.* B - Ordene A Ordre BCEF - en ACEF à B

^[5] prioient ABE prierent C - vousissionz ABEF voulissent C - chose (d.) *om.* B - à AB de CEF - la *om.* F - estre *om.* CEF - grant prophete ABEF de grant prophecie C

^[6] Et, F *add.* à - nostre ABCE vostre E - nommoient EF nomment ABC, A *add.* dieu *biffé* - oncques, F *add.* ilz - nomoient A nommerent BCEF - aucune ... digne A aucune digne louenge (parolle EF) BCEF - loé soit-il (il *om.* B) ABEF soit louez C, CEF *add.* et - soit-il *om.* CEF - autre *om.* CEF - telle, C *add.* digne de louenge

^[7] (com- F) plaignoient CEF plaignent (-ngn-) AB - pour ce que (que *rép.* B) AB que CF ce que E - voulions BCEF vousismes A, B *add.* point, CEF *add.* pas - menere, BCEF *add.* que - les ... visiter *om.* B - vient ACF viennent E

^[8] et maxime Arabes, qui sunt inter alios Sarracenos nobiles.

^[9] Numquam vero lederent hominem qui secure ponit se ad comedendum cum eis non invitatus, sed dicunt quod est frater ejus quia comedit cum eis panem et salem,

^[10] et postea defendit eum ad omnibus aliis eciam si occidisset patrem suum.

XXIX. De concordia Sarracenorum

^[1] Concordiam vero et amorem ita nutriunt ad invicem ut vere videantur esse fratres ; nam etiam loquendo ad invicem, maxime ad extraneos, dicit unus alteri : « O fili matris mee ». ^[2] Ipsi eciam nec occidunt se ad invicem nec expoliant, sed homo sarracenus securissime transit inter quoscumque extraneos et barbaros Sarracenos.

^[3] Semel soldanus Babilonie misit de Egipto militem sibi fidelem in Siriam, ut ibi esset vicarius ejus et gubernaret provinciam et mitteret ei tributa provincie ;

^[9] vero *manq.* BV - lederent, X comederent *biffé* - hominem, X *corr.* homo - ponit WPBV potit X - non *om.* W - sed BV fuit *biffé* X *om.* WP - eis P eo XWBV

^[10] eciam si PBV et si X etiam W

XXIX. De concordia Sarracenorum

^[1] vero *om.* P - et, X *add. interl.* - ita *om.* P - ad *om.* V - maxime *om.* V

^[2] etiam XWBV vero P - ad *manq.* BV - securissime ... Sarracenos *om.* B, *add.* B^R *interl.* - inter *om.* V

^[8] et ceste manere ont par especial Sarrasin arrabic, qui entre les autres Sarrasins sont les plus nobles. ^[9] Jamais ne feroient mal à l'homme qui seurement et feablement se met avec eulz à manger, encores que il ne l'aient point priet, mais il dient que celui est leurs freres pour ce que il mangut* avecques eulz pain et seil ; ^[10] et de celle heure en avant il deffandent celui homme contre tous autres, encores que celui eust tué leur pere.

XXIX. De la concorde des Sarrasins

^[1] Amour et concorde ont entr'eulz si grande que il samblent estre droit freres, car quant il parlent ensamble il dient l'un à l'autre : « O_tu, filz de ma mere ! », et especialment parlent-il ainsi aux Crestiens. ^[2] Il ne se entretuent point comme gens de autres sectes ne ne desreubent point li uns l'autres, ains puet uns homs sarrasins surement passeir par quelconques autres estranges naciones de Sarrasins* que il ne trouvera ja Sarrasin qui mal lui faice.

^[3] Une foiz le souldan de Babilone envioia un sien feable chevalier d'Egipte en Surie pour là estre son vicaire, que ilz governast le province et lui envoiait le tribut que le paÿs lui devoit.

^[8] especial, *CEF add.* les - sont *om. F*

^[9] met *AB* meist *CEF* - avec *ABC* entr' *EF* - il ne, *C add.* l'en - aient *ABC* ait *EF* - mangut *AB* mengue *CEF*

^[10] contre *AB* encontre *CEF* - encores *ABC* iasoit ce *EF* - celui *ABC* il *EF*

XXIX. De la concorde des Sarrasins

De la concorde des Sarrasins (*C add.* .xxviii.) *ABCE* De l'amour et concorde des Sarrasins *F*

^[1] estre droit freres *AB* d. e. f. *C* droittement e. f. *EF* - il dient l'un à l'autre *AB* l'u. à l'a. ilz d. *CEF*

^[2] ne ne *ABCE* ne se *F* - point *ABC* pas *EF*, *B add.* comme en *biffé* - surement passeir *ACE* seurement *B* passer seurement *F* - estranges *om. AB*

^[3] d'Egipte en Surie *ABCE* en E. et en S. *F* - governast, *CEF add.* illecques

^[4] qui statim in superbiam elatus rebellavit adversus dominum suum soldanum, et tota provincia illa cum eo. ^[5] Turbatus soldanus misit contra eum maximum exercitum et miles infidelis ex parte sua eciam congregavit magnum exercitum.

^[6] Et cum essent in campo altrinsecus imminente pugnata,

^[7] dixerunt ad invicem : « Nonne sumus omnes Sarraceni ? Pugnare ad invicem et occidere non licet.

^[8] Accipiat ille solus qui rebellavit domino suo et simus omnes in pace ».

^[9] Et sic statim facta pace et summa tranquillitate, de tanto exercitu unus solus occisus moritur.

^[10] Unde illi qui habent legem occisionis et mortis nolunt se invicem occidere.

^[11] Et miseri Christiani, qui habent legem vite et mandata pacis et dilectionis, se invicem sine aliqua miseratione occidunt.

^[12] Si autem Sarracenus occidat alium Sarracenum casu aut ex certa malicia, filius vel frater occisi raro expetit vindictam, sed surgunt amici communes et componunt et accipiunt occisorem et ducunt eum captivum ad filium vel fratrem occisi,

^[4] soldanum *om.* P - illa *manq.* BV

^[7] pugnare, P *add.* nos - et occidere *om.* XWP

^[8] Accipiat ille solus XWP Accipite illum solum BV - simus omnes XWP nos omnes simus BV

^[9] de tanto ... moritur XW de solo exercitum unus solus occisus moritur P de tanto exercitu occisus moritus unus solus BV

^[10] Unde XWP Vide quia BV

^[11] habent *om.* B - dilectionis WPBV electionis X

^[12] autem XWP etiam BV - occidat WPBV occidit X - sed XPBV et W - surgunt XWP sunt BV

^[4] Celui chevalier, quand il se vit en si grant seignourie, il se commancha à enorgueillir et reveler contre son seigneur le souldan et toute sa province avec luy. ^[5] Le souldan ouy ces nouvelles, si en fu moult ayrez et envoya contre celui rebelle moult grant host et celui desloiaulz chevaliers assambla grant host aussi pour resister. ^[6] Avint que les II hostz furent assamblez et ordonnez par leurs batailles l'une contre l'autre pour tantost ferir ensamble. ^[7] Quant il se virent en tel estat, il envoierent coureurs messaiger li un à l'autre en disant : « Nous sommes tous freres, nous sommes tous Sarrasin ! Il ne loist point que nous nous combatonz ensamble et que nous nous entretuons. ^[8] Celui soit prins tout seul, qui a contre son droit seigneur revelé et les autres ad ce esmeus ! » ^[9] Adont fu prins celui chevalier desloiaus et mis à mort : de celui seulz furent les II hostz tres_doucement apaisez.

^[10] Et de ce est grant merveille que ceulz qui ont loy de occision et de mort – comme cy après apparra –, ne se veulent point entretuer, ains sont ensamble en tres ameable pays ; ^[11] et les meschanz Crestiens, qui ont loy de pais et commandement de amour et de concorde, s'entretuent sanz nulle misericorde et sanz pitié.

^[12] Quant aucune foys avient que un Sarrasin tue un autre, li filz ou li freres du mort moult en demandent venjance, mais viennent les amis de_l'homicide et font composition aus amis du tué, se prennent celui homicide et le mainnent prison* à_celui fil ou frere dou mort.

^[4] se (c.) om. B - à ACEF en B - enorgueillir ABCE orgueillir F - et, EF add. à - reveler AB rebeller CEF - son s. le S. AB le S. son s. CEF - sa AB la CEF

^[5] desloiaulz chevaliers ACEF c. d. B - grant host aussi AB aussi grant ost CEF

^[6] II om. F

^[7] B add. Et - coureurs, B add. et - messaiger AB messaiges CEF - à ABEF aux C - loist ACEF sçovient B - nous nous entretuons ACEF nous e. B

^[8] a om. EF (ras. E) - droit om. EF - revelé ABE rebellé C se rebelle F

^[9] de ... doucement AB et furent pour la mort de celui les II osts C[D] et furent pour l'amour de celui lez II osts EF - de celui seulz furent A et furent celui seul B - tres doucement apaisez A apaisés t. d. B

^[10] de om. BCEF - et om. EF - ains B rép. *biffé* - pays^{+D}, B add. et commandement de amour et de concorde

^[11] meschanz Crestiens ACDEF C. meschans B - amour, B add. de p *biffé*

^[12] un ABCE ou ung F (ung *interl.*) - freres ABCE pere F - moult om. B - demandent ACEF demande B - viennent les amis de l'homicide ABC les a. de l'o. v. EF - composition ACEF compoicion B - tué ABEF mort C - mainnent, BCEF add. en la (om. BC) - à ABC de EF

^[13] qui apprehendens ducit eum ad cimiterium et dicit ei : « Filius quidem mortis es quia occidisti patrem meum ; sed si te occidero non rehabebo propter hoc eum »,

^[14] et addit : « Si malum fuit quod occisus est unus Sarracenus, pejus erit quod occidantur duo » et dicit in suo idiomate *Jecumbelle*, quod interpretatur ‘sit Dei’,

^[15] et prescidit occisori capillos et dimittit eum in pace.

^[16] Quid igitur ad excusationem suam dicturi sunt Christiani qui dicunt cottidie « Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus etcetera », quando in remissione injurie tantum eos Sarraceni excedunt.

^[17] Occisionem vero multi eorum sic habhorrent quod nec occiderent gallinam nec pulicem.

^[18] Sed quando volunt comedere gallinam tenent eam in manibus vivam in via et rogant aliquem de viatoribus ut eam occidant.

^[19] Hoc faciunt Sarraceni qui tamen legem habent occisionis propter quam ut duret omnibus periculis securissime se exponunt et strenue pungnant et sic fideliter in pungna se invicem adiuvant ut lex eorum duret.

^[20] Habent enim quod tamdiu lex eorum durabit quamdiu virtus et victoria eorum durabit per ensem ; est enim lex violenta ut inferius patebit.

^[13] eum BV cum WP *om.* X - quia WPBV qui X

^[13-14] et addit ... duo *om.* P

^[14] fuit XBV est vel fuit W - erit XBV est W - in suo idiomate P *om.* XW *manq.* BV

^[17] habhorrent XWP horrent BV - nec, W nichil *biffé et corrigé*

^[18] tenent XWP tenet BV - rogant XWP rogat BV - ut eam XWP quod eam ei BV

^[19] quam, XWP *add.* legem - et, BV *add.* ideo sic - et *om.* X *manq.* BV

^[20] durabit XPBV durabat W - inferius XWP jam BV - patebit WPBV parebit X

^[13] Celui fil ou frere prent l'omicide et le maine sur l'atre* et lui dist : « Vois-tu*, tu es digne de mort pour ce que tu as tué mon pere ; mais se je te tuoie, ja pour ce ne me seroit mon pere rendu »*, ^[14] et dit* « Se mal est fait que un Sarrasin soit tueiz, encores sera pis se II soient tuez » ; se dist celui filz du tué en son languaige *jacumbelle*, qui sonne en nostre françoiz 'soit à_Dieu'. ^[15] Dont coupe à_l'omicide les cheveaulz et le laisse aler em_pais.

^[16] Grant honte est à mal Crestien quand en un chien sarrasin est plus grant misericorde trouvee que en teil Crestien.

^[17] Maint Sarrasin y_a qui* toutes menneres de occision ha en si grant horreur et abomination que il n'endureroient à_tuer une geline ou un poulet ou une puce ; ^[18] mais quant il veulent manger un chapon ou une pouille, il le tiennent en leur main emmy la voie et prient aucun des passanz que il le tue.

^[19] Si piteux cueurs ont Sarrasins qui nompourquant ont loy de occision si forte que pour la garder et affin que elle dure en vigueur il s'exposent à_tous prieux* moult seurement et tres_valsaument se combattent et aident l'un_l'autre en bataille affin que leur loy dure en vigueur ; ^[20] car il ont en leur loy que tant longement durrera-elle comme leur pouoir et leur victoire durra par l'espee, et est leur loy moult violente comme il apparra cy après.

^[13] celui fil ou frere *om. B, CEF add.* du mort - prent *CEF* prennent *AB* - maine *CEF* man-
nient *AB* - sur l'atre *C* sur l'autre *AB* sur la terre *EF* - -tu *om. A* - ja pour ce *om. F* - ne me ... rendu
BCEF ne n'avroye je pais, mon pere ne ne me seroit rendu *A* - seroit, *F add.* ja pour tant

^[14] et dit *om. AB, C add.* encore - Se mal est fait *ABEF* c'est mal fait *C* - soit *AEF* est *BC* -
sera *AB* vaudra *CEF* - soient *AB* sont *CEF*

^[15] Dont, *B add.* pour ce, *C add.* ta *eff.* - coupe *B add.* -on - à *om. F* - l'(o.) *ABC* celui *EF*
(*ras. E*) - les *rép. B*

^[16] à *AB* au *CEF* - mal *ABEF* mauvais *C* - un *om. E* - teil *ABC* ung *EF*

^[17] qui, *AB add.* en - endureroient, *BCEF add.* mie - ou (u. puce) *AF* non *BCE*

^[18] le tiennent *AB* la tuent *C* la portent *EF* - en leur main *om. CEF* - prient *ABEF* prie *C, F*
add. à - tue *ABC* tuent *EF*

^[19] cueurs ont Sarrasins *ABEF* ont le cuer ces *S. C* - nompourquant *ACEF* -tant *B* - à tous
prieux *A* à tous perilz *B* tous prez *C* moult preux *EF* - moult *ABC* tres *EF* - aident *AB* allient *C* appel-
lent *EF* - un, *BCE add.* à - autre, *EF add.* en champ

^[20] durrera-elle (*C* elle d.) *AC* dura-e. *BEF* - durra *ABE* durere *C* durera *F*

^[21] Quidam Sarracenus nomine Monchor in quodam duro bello quod fuit inter Sarracenos et Christianos vidit quendam alium Sarracenum probiorem se dejectum de equo. ^[22] Et instabat ei mors vel captivatio a Christianis, et statim descendit de suo equo et ait : « Ascende equum meum et fuge, quia majus dampnum esset si occideris vel captivareris quam de me ». ^[23] Quod et fecit et evasit, et ille fuit captus pro eo in bello. ^[24] Alius autem qui in equo ejus evaserat fuit factus soldanus et liberavit eum de carcere et reddidit pro eo Christianis regem Armenie, quem Sarraceni tenebant in carcere.

^[25] Ecce quanta concordia inter filios iniquitatis, et qualia faciunt ut duret lex perdicionis eorum ut possint dicere Sarraceni Christianis : « Erubescere Sydon, ait mare ». ^[26] Supradicta autem non narravimus ad commendacionem Sarracenorum, sed ad confusionem Christianorum qui nolunt facere pro lege vite quod dampnati faciunt pro lege mortis.

^[21] vidit, X *écrit* vidit *sur* fuderunt *biffé* - se dejectum XW se in pugna dejectum P se depositum BV

^[22] occideris, P *add.* esses - captivareris XPBV captivaris W

^[23] ille XWP ipse BV

^[24] reddidit XWP reddit BV

^[25] et qualia faciunt BV ecce quanta faciunt et qualia XWP

^[26] Supradicta ... narravimus XWP Non supradicta narravimus tam BV - sed XWP quam BV - Christianorum XWP aliquorum C. BV

^[21] Une foiz, en une cruelle bataille contre les Crestiens, un Sarrasin qui eubt nom Monchor vit un autre Sarrasin plus preu de luy abatu de son cheval.

^[22] Celuy Monchor vint à cellui autre plus preu et luy dist : « Monte sur mon cheval, si t'effuy, car plus grant domaige seroit se tu estoies mors ou prins que de moy ».

^[23] Celuy plus preu fist le conseil de l'autre, Monchor, si s'effuit et demoura Monchor prins pour celui. ^[24] Après avint que celui qui sur le cheval s'en estoit fuy devint souldan, si delivra celui Monchor de prison et rendi aus Crestiens pour celui le roy de Armenie, qui estoit lors prisonniers aus Sarrasins.

^[25] Pren garde, Crestien, comment et quelle concorde regne entre les chiens mescreanz Sarrasins, et quelz choses il font affin que leur loy de perdicion puist durer et leur foy te doinst cueur à_la toue garder ! ^[26] Ces choses disons non_pas à_la louange des Sarrasins mais à_la confusion des mauvais Crestiens qui ne veulent point faire pour leur loy de vie que Sarrasin font pour leur loy de mort.

^[21] cruelle bataille *ABCE* bataille cruelle *F* - les, *B* *add.* Sarrasins *biffé* - nom *interl.* *B* - cheval, *F* *add.* à terre

^[22] preu, *B* *add.* de ly - si *ABC* et *EF* - seroit, *CEF* *add.* de toy - estoies *ABF* feusses *CE* - de *om.* *B*

^[23] de l'autre *om.* *CEF* - s'effuit ... pour celui *ABCE* si s'effuy cellui preux et Monchor demoura prins en la bataille pour cellui preux *F*

^[24] sur le cheval *om.* *B* - pour celui *om.* *EF* - Sarrasins, *EF* *add.* et li Crestien lui rendirent Monchor

^[25] comment et *AB* et *C* *om.* *EF* - loy *ACEF* roy *B* - puist *ABCE* puet *F* - doins *A* donne *BCEF*

^[26] choses, *EF* *add.* ne - disons, *BCEF* *add.* -nous - non *om.* *BEF*

XXX. De lege Sarracenorum

^[1] Porro de lege Sarracenorum aliquid vel sub brevitate ponamus, contra quam sciendum est quod lex Sarracenorum est larga, confusa, occulta, mendacissima, irrationabilis et violenta.

^[2] Primo quidem est larga, veniens tam contra regulam philosophorum mundi qui dicunt quod difficile est operari secundum virtutem sicut attingere centrum in circulo et percutere signum sagitta.

^[3] Quam etiam contra regulam altissimi et summi philosophi, scilicet Christi qui dicit quod « Arta est via que ducit ad vitam ».

^[4] Nam de necessitate salutis non est eis aliquid nisi quod dicant : « Non est Deus nisi Deus et Machometus nuncius Dei ».

^[5] Tenent enim communiter Sarraceni quod si solum hoc dicat Sarracenus salvabitur etiam si omnia peccata de mundo faceret.

^[6] Licet enim multa alia ponantur et mandentur in lege ipsorum scilicet in Alcorano, tamen transgressoribus nulla pena in alia vita debetur.

 XXX. De lege Sarracenorum

^[1] Porro *om.* Q - uel *om.* Q - contra quam XWPQ circa quod BV - violenta, BV *add. rubr.* Quod est larga

^[3] etiam *manq.* QBV - summi et altissimi QBV altissimi et summi XWP - quod *manq.* BV

^[4] eis ... est *om.* X aliud nisi quosi dicunt non est P - dicant VW dicunt P dicat B

^[5] enim QBV igitur XWP - dicat XPQBV dicit W - etiam XWPBV et Q

^[6] vita XWPBV pena Q

XXX. De la loy des Sarrasins

^[1] Icy dirons aucunes choses brièvement de la loy des Sarrasins, c'est la loy Mahomet, contre laquelle est assavoir que ceste loy des Sarasins est large, confuse, couverte, tres mençonnable, desraisonnable et violente.

^[2] Que* premierement elle est trop large, car elle est contre la regle des philosophes du monde qui dient que fort est ouvré* selonc vertu, ainsi que fort est de atendre le chintre* emmy le cercle et de ferir l'enseigne de la saiette au berseil* : car par manites voyes puet-on faillir, et par une seule voye assenner.

^[3] Leur loy va aussi contre le dit du souverain philosophe Crist en l'Evangille, qui dist que « estroite est la voye qui mainne le homme à vie et en Paradis ».

^[4] Leur loy est trop large contre ces II principes, car il dient que rien ne leur est neccessaire pour estre sauvez fors seulement que il dient ces mos : « Il n'est point de Dieu fors* Dieu et Mahomet le message de Dieu ». ^[5] Et tiennent et croient fermement que, se un Sarrasin dit seulement ces moz, que il sera sauvé, bien eust fait et encores feist tous les pechiez du monde.

^[6] Et comme que pluseurs autres choses contenues en leur loy, c'est assavoir en la Alchoran, se ne tiennent-il point que autre paine soit en l'autre siecle deue à ceulz qui venront encontre.

 XXX. De la loy des Sarrasins

De la loy des Sarrasins (*C add. .xxix.*) BCE De la loy des Sarrasins comment elle est trop large
 A Cy dit de la loy des Sarazins F (*ch. absent du ms. D*)

^[1] confuse *om. B, C add.* et - mençonnable ABCE mençongiere F - desraisonnable *om. B*

^[2] Que *om. BCEF* - philosophes, A philloppes - est ouvré ... fort est *om. C* - chintre AB
 centre CEF (*ras. E*) - de la saiette AB ou mislieu CEF - au A à B du CEF - et, C *add.* n'est que, EF *add.*
 ne q. - assenner A asserrer B assavoir CEF

^[3] aussi ABEF ainsi C - du *om. EF, C interl.* - dist, E *add.* estroite - en AB à CEF

^[4] car *om. C* - ces mos *om. CEF* - fors, A *add.* seulement - fors Dieu C *interl.*

^[5] que il ABEF il C - bien ABEF et C - et encores feist ABE et feist e. C et e. F - pechiez AB
 maulz CEF

^[6] comme AB comment CE combien F - choses, CE *add.* soient, F *add.* sont - c' *om. F* - en
om. F - la *om. BEF* - Alchoran ACF lechan B Halchoran E - siecle ABEF monde C - deue *om. C*

^[7] Et notandum quod illud verbum quod Machometus ponit in Alcorano credo plus quam centum vicibus : ^[8] « Non est Deus nisi Deus » conceditur ab omni secta ; nam de omni re ista propositio est vera simpliciter « Non est canis nisi canis, non est equus nisi equus » etcetera. ^[9] Ipsi tamen Sarraceni volunt dicere quod sicut ista per se vera est : « Non est Deus nisi Deus » ita et ista « Machometus est nuncius Dei ».

^[10] Sed quantam injuriam faciunt veritati philosophie qui juxta propositionem verissimam ponunt propositionem falsissimam, et quantam injuriam faciunt Deo qui juxta veritatem Dei ponunt mendacia et falsitatem Machometi.

^[11] Quilibet sapiens potest per semetipsum advertere et hoc dicentes solum credunt salvari. ^[12] Est igitur lex larga, et hoc callide providit dyabolus ut illi qui nolunt per viam strictam ascendere ad beatitudinem, per viam largam faciliter descenderent ad Gehennam.

^[7] illud verbum quod XWPQ quando ab eis queritur que laus est ista quam BV

^[8] conceditur ad omni secta XWPQ certe non est aliqua secta que huic veritati contradicat BV - ista XWQBV illa P - simpliciter WP similem Q similiter BVX - etcetera *om.* X

^[9] ista XWQBV illa P - non *om.* X - est *om.* XP - et *manq.* BV

^[10] faciunt XWPQ faciant BV - philosophie XWPBV philosophorum Q - verissimam ponunt propositionem XWPBV vilissimam et Q - faciunt XWPQ faciant BV - mendacia et falsitatem Machometi XWP vilissimam et falsissimam et maliciam Machometi Q falsitatem et malitiam Maccometti BV

^[11] potest per semetipsum X per semetipsum potest QBV per se ipsum potest WP

^[7] Et est grant merveille comment Sarrasin cuident estre sauvez pour dire ces mos sus·diz, lesquelz Mahommet repete en son Alchoran plus de C foiz ; ^[8] car ceste parole « nulz n'est Dieux fors Dieu » et* n'est nient plus vraie ne plus creable que ceste « nulz n'est chiens fors le chien, nulz n'est chevaulz fors le cheval ». ^[9] Et de quelconques nation ou secte soit li homs, si est bien soz se il ne croit ceste parolle estre vraie, mais encores y adjoustant-il celle queue « et Mahommet le message de Dieu », et dient que par sa nature est aussi vraie celle queue comme le commencement.

^[10] Si_font par ce grant injure à la verité de philosophie quant à proposition se vraie ilz comparent proposition si tres_fauce*, et si font grant injure à Dieu quant à_la verité de Dieu il comparent la mençonge et la* fauceté du dampné Mahommet.

^[11] Chascuns saiges puet par soy-meïsmes appercevoir que par ce dire seulement* il ne puet estre salvez. ^[12] Dont est leur loy bien large et c'est le fait du deable qui maine par la large voie en Enfer quant il ne veulent par l'estroite aler en Paradis.

^[7] comment *AEF* comme *BC* - ces *ABCE* les *F* - lesquelz, *C add.* M fois, *EF add.* mos - Mahommet *om.* *C* - plus de *ACEF om.* *B* - Mahomet ... foiz *ras.* *E*

^[8] et *A om.* *B* elle *CEF* - vraie *AB* vreaible *C* valable *EF (ras. E)* - que *rép.* *B* - que ceste *rép.* *C* - (le) chien *om.* *C* - (le) cheval *om.* *C*

^[9] secte, *CF add.* que - soit li homs *ABCE* li h. soit *F* - est, *CE add.* -il - si est bien soz, *A interl.* - soz *ABC* foulz *EF* - estre vraie *om.* *F* - queue *AB* seulerlabe *C (sic!)* seule *EF* - queue *AB vide C* ceullx *EF* - le *AB* ce *CEF*

^[10] Si *ABC* Ce *EF* - ce *ABCE* une *F* - à *CEF* aus *AB* - proposition *ABCE* apposition *F* - si, *F add.* est - vraie *CEF* bien *AB* - comparent *CE* comptent *A* apparent *B* comptentent *F* - font, *C add.* tres - comparent *ACE* apparent *B* comptentent *F* - et *CEF* à *AB* - fauceté *add. main 2 A ras.*

^[11] apercevoir *AB* percevoir *CEF* - seulement *om.* *AB* - puet *ABF* peuent *CE*

^[12] bien *AB* moult *CEF* - qui, *EF add.* les - maine *ABEF* pormeine *C* - veulent, *B add.* quant il ne veu *biffé*

XXXI. *Quod lex Sarracenorum est confusa*

[¹] Est etiam lex Sarracenorum confusa, ita quod nullus est in mundo qui eam ad certum ordinem possit reducere, non ad ordinem temporis vel loci ut alii prophete qui prophetisaverunt tali tempore sub talibus regibus vel in tali loco,

[²] nec ad ordinem materie ut alii libri ; nam ita est confusa quod nullus est qui possit certam rationem reddere,

[³] quare istud capitulum precedit alterum vel sequatur.

[⁴] Et inde est quod eandem historiam per omnia ponit aliquando in decem locis et amplius ; est igitur confusa sine ordine penitus capitulorum.

[⁵] Est etiam confusa in sua expositione : nam in veritate nescitur quid prohibet.

[⁶] Simul enim aliquid prohibet et concedit.

[⁷] Dicit enim de aliquo gravi quod prohibet : « Ne faciatis tale quid quia est a Deo prohibitum : quod si feceritis Deus est misericors et miserator et novit quia estis fragiles ».

 XXXI. *Quod lex Sarracenorum est confusa*

[¹] etiam PQBV enim W *om.* X - Sarracenorum *manq.* BV - ad *manq.* BV

[²] ad *manq.* BV - nam ita est WPQB nominata est X nam talis est V - reddere *om.* P

[³] precedit XWPQ precedat BV - sequatur WPQBV sequetur X

[⁵] etiam XPQBV enim W - expositione XPQB confusione W dispositione V

[⁶] Simul ... prohibet *om.* X - Simul PQBV similiter W

XXXI. *Comment la loy des Sarrazins est confuse*

^[1] Leur loy est si confuse que il n'est homs ou monde qui la saiche ne puisse* ramener à_droite ne ad_certaine ordene, c'est assavoir à ordene de lieu, de tempz et de position* comme puent estre ramenez les livres des Prophetes qui prophetiserent en cel tamps, en tel lieu et soubz tel roy. ^[2] Aussi ne puet estre leur loy ramenee à ordonnance de matiere ainsi comme autres livres, car elle est si confuse et si mal ordonnee que il n'est homs qui saiche rendre raison certaine, ^[3] pourquoy ce cappitre va devant cel_autre, ne comment li un despent de l'autre ou respont à_l'autre, mais est tout mis en tacz et en blocq ainsi que *Robin dansse*. ^[4] Et treuve-on souvant en la Alchoran une meisme ystoire en divers lieux repetez X foiz ou XII, et pluseurs fois là_où il n'affiert mie à_point.

^[5] Encores est celle loy confuse en exposition, car certes on n'y puet savoir quelle chose il sueffre, quelle chose il ottoie ne quelle chose il deffent. ^[6] Et y treuve-on souvent que une meisme chose il deffent et ottroye, ^[7] comme se il parle de aucun grant meffait il dit ainsi : « Ne faites mie telle chose, car Dieux le a deffandu ; et n'pourquant se vous le faites, Dieux est misericors et piteux, et scet que vous estes fraile, si le vous pardonra ».

 XXXI. *Que la loy des Sarrazins est confuse*

Comment (que BE) la loy des Sarrazins est confuse (C add. .xxx.) BCE Comment la loy des Sarrasins est confuse et mal ordonnee A Cy dit que la loy des Sarrazins est moult confuse F (cb. absent du ms. D)

^[1] si ABCE moult F - ou ABEF du C - puisse BCEF puet A - ramener rép. B - droite, BF add. voye - ad om. B - à ordene, B add. ne - lieu, B add. ne - position CEF possession A pocession B - puent ABEF peut C - en (tel) ACEF ou B - et om. B

^[2] estre leur loy AB leur loy estre CEF

^[3] cel (a.) ABCE l' F - ne ABCE ou F - mais, CEF add. il - que Robin om. B

^[4] treuve ABCE treuvent F - -on om. F - la AB leur CEF - XII ABEF XIII C - il A elle BCEF - affiert AB chiet CEF

^[5] encores rép. E - n'y A ne BCEF

^[6] il (d.) om. C

^[7] n'pourquant ACE -tant BF - vous (e.) ABCE tous F

XXXII. *Quod lex Sarracenorum est occulta*

[¹] Est autem lex eorum occulta in sua expositione : nam apud omnes Sarracenos certissimum et probatissimum dicitur quod nullus est qui sciat Alcoranum nec expositionem Alcorani nisi solus Deus. [²] Sed quomodo est rationabile quod Deus dedit legem hominibus et voluit quod servarent illam, sed noluit quod intelligerent ; porro quomodo possunt observare quod non intelligunt.

[³] Ipsi enim per expositionem sic faciunt legem illam confusam quod penitus Deus ille qui dedit legem illam esse videtur Deus fatuus.

[⁴] Nam ibi scriptum est quod fornicatio est prohibita et usura sed quelibet vendicio et emptio est licita et non prohibita, et quod de sua re sibi licet facere quod vult.

[⁵] Unde de perfectioribus ex Sarracenis vadunt ad prostibulum et dicunt meretrici : « Appetitus est michi, sed fornicari non licet. Vende te michi ! » et illa se vendit ; et soluto precio

 XXXII. *Quod lex Sarracenorum est occulta*

[¹] etiam QBV autem XW enim P - Alcoranum nec expositionem Alcorani XWPQ exponere Alcoranum BV

[²] illam *om.* QBV - sed WPQBV et X - noluit XQBV nolunt WP

[³] enim XPQ omni W vero BV - legem illam XWQBV suam legem P - confusam ... illam X *marg.* - confusam XPQBV confuse Q - esse BV videtur XWP *om.* Q

[⁴] ibi *om.* X - et usura ... prohibita *om.* V - est (et W) licita et non prohibita XWP non est prohibita QB

[⁵] Unde (vide W) ... vadunt XWP Vadunt igitur perfectiores ex Sarracenis QBV - fornicari XPQBV fornicati W

XXXII. *Que la loy des Sarrasins est obscure et couverte*

[¹] Moult par est ceste loy obscure en exposition, car il est chose certaine que tous Sarrasins tiennent fermement que il n'est homs neiz de mere qui saiche le Alchoran ne son exposition, fors Diex tant seulement. [²] Et par ce monstrent-il appertement leur loy nient estre de par Dieu, car homs ne doibt croire que Dieu, qui souverainement est justes et raisonnables, ait donné loy aus gens, et veult que il la gardent et si ne veult mies que il l'entendent : ce ne doit croire preudons, car il ne poroient bien garder ce que il n'entendent point.

[³] Encores conffondent-ilz leur loy par leur exposition, car il semble par leurs expositions que celui qui leur donna ceste loy – fust dieux ou homs – fust tous soz ; [⁴] car en leur loy est escript que fornication est deffendue, et aussi usure est deffendue, mais toutes menneres de vendre et de acheter sont loisables et neant deffendues, et de la siene chose chascun puet faire tout ce qu'il lui plaist.

[⁵] Dont il avient tous les jours que li plus parfaits et les plus saiges de la loy des Sarrasins s'en_vont bien au bourdel, et dient à_celle que il veullent acompaigner : « J'ay appetit d'estre avec toy, mais nostre loy deffent à_faire fornication, sicques vent toy à moy », adont celle se vent et celui la paye tant comme marchez se fait.

XXXII. *Que la loy des Sarrasins est obscure et couverte*

Que la loy des Sarrasins est obscure et couverte *B* Que la loy des Sarrasins est couverte *E* Que la dicte loy est obscure et couverte .xxxj. *C* Comment la loy des Sarrasins est obscure et couverte et par leur exposition confondue *Aca.* dit que la loy des Sarrasins est couverte *F* (*dans le ms. D § 2-5 fragmentaires*)

[¹] par *om. BEF* - en *AB* par *CEF* - neiz *om. B* - le *A*. ... exposition *AB* l'exposicion de l'*A*. *CEF*

[²] appertement *om. CEF, B add.* que - nient *ABEF* avec *C* - homs, *CEF add.* raisonnables - (et) veult *ABC* veulent *EF, F add.* et - veult *ABCE* veullent *F* - -dent *ras.* *E* - poroient *ABCE* pourroit *F* - bien, *B add.* gad *biffé*

[³] leur *om. F* - car *AB* que *CEF* - ou *ABEF* et *C* - soz *ABCD* foulz *EF*

[⁴] (u.) est deffendue^{+D} *om. B* - et (de)^{+D} *om. B* - neant *AB* point *CDEF* - et *CDE add.* que - de *om. F* - chascun puet *A* puet-on *B* puet chascuns *CDEF* - tout *om. B*

[⁵] la (p.) *AB* li *CEF* - tant comme *AB* tant que *CEF* - se *ABE* est *C* s'est *F* -

^[6] dicit ei ille : « Es bene mea ? », quam concedente quod sic ille concludit : « De re mea secundum legem nostram licet michi facere quod volo », et tunc secure concumbit cum ea. ^[7] Et hoc idem videtur velle dicere Machometus in Alcorano quod aperto et turpi verbo profert dicens : « Fatigate mulieres, et non erit aliquod peccatum, dummodo dederitis precium quod promisistis ».

^[8] Eodem eciam modo faciunt illi qui volunt prestare ad usuram sine peccato ; nam tenet apothecam cum pecunia et tenet ibi aliqua vilia venalia.

^[9] Et cum venerit ille qui indiget pecunia, ille qui prestat protestatur dicens : « Ego non prestarem ad usuram quia non licet secundum Alcoranum, sed prestabo tibi gratis et tu emes aliquid a me ».

^[10] Et tunc prestat ei pecuniam, et ille emit aliquid ab eo et dat ei precium quod excedit valorem secundum quantitatem pecunie et longitudinem temporis quo prestat ei pecuniam.

^[11] Et isto modo credunt esse licitum quantumcumque ab eo accipiat.

^[6] ille *om.* Q

^[7] dicere *manq.* BV - fatigue XWPQ futigate BVT - promisistis XWPQV promisisti B

^[8] etiam *om.* XWP - volunt, B *add.* inter eos - de XWPQ cum BV

^[8-9] et tenet ... pecunia *om.* P

^[9] et, P *add.* sic

^[10] prestat XPQBV prestet W - precium XWPQ tantum pretium BV - excedit XWPQ excedat BV

^[11] isto XWQBV illo P

^[6] Lors li dist celui Sarrasin : « Es-tu bien moye ? » celle dist que « Ouïl », dont conclut celui et ly dist : « Selong nostre loy, il me loist de la moie chose faire tout ce qu'il me vient à plaisir » et puis est celui avec ly seurement, ce lui samble. ^[7] Et bien semble que Mahomet leur vousist ce commander en son Alchoran, là où il met tout expressement le villain mot et par vilain language, et dist : « Atournez ces femmes, point ne vous sera pechiez se bien les payez ce que vous leur promettez ».

^[8] Et en ceste guise sus·ditte font ceulz qui veulent prester à usure sanz peché* : il tiennent chambres et eschoppes changeur et en ses eschoppes grant planté de argent, et puis mettent avant aucunes chosettes povres comme pour vendre. ^[9] Et quant il vient aucun qui veult emprumpter argent, li useriers lui dist : « Je fay bien protestation que je ne te presteray rien à usure, car il nous est deffandu en le Alchoran, en nostre loy ; ains, le te presteray de bon gré et franchement, mais tu acheteras aucune_chose à moy ». ^[10] Dont li preste li useriers de sa monnoie et l'autre achette quelques choses, se en_donne la valeur et par dessus ce le sourcroiz tant que monte le usure, selong la quantité de la monnoie prestee, et aussi selong l'espace de temps que il lui preste celle somme de deniers.

^[11] Par telles fallaces exposent-il et obscurent* les poins de leur loy, et cuident que toutes choses leur soient loisables.

^[6] celle *ABCE* et elle *F* - conclut *ABCE* couchit *F* - celui *om.* *CEF* - ly *om.* *BCEF* - qu'il *A* que *BC* qui *EF* - celui *om.* *BCEF* - ce lui samble, *main 2 A add. sur rasure*

^[7] bien, *EF add.* leur - semble *ACEF* sembler puet *B* - son *AB* leur *CEF* - tout *A* trop *B om.* *CEF* - par *ACEF* le *B* - femmes, *EF add.* et - se, *EF add.* vous - payez, *EF add.* de

^[8] Et *om.* *F* - ceulz *ABC* -il *EF* - qui *ABCE* qu'ilz *F* - prester à usure sanz pechier *A* sans peché prester à usure *BCEF* - tiennent *ABEF* treuvent *C* - et *om.* *EF* - changeur *ACEF* pour changer *B* - et, *E add.* a - ses *ABCE* aucunes *F* - eschoppes, *B add.* a, *F add.* où il y a - et *om.* *CEF* - avant *om.* *B* - chosettes (choses *B*) povres *AB* p. chosetes *CEF*

^[9] il *om.* *CEF* - vient *ABCE* viennent *F* - veult *ABC* veullent *EF* - le *om.* *B* je *EF* - de *AB* à *CEF*, *EF add.* tres

^[10] Dont *ABCE* Adont *F* - sa *AB* la *CEF* - choses, *EF add.* à (de *F*) luy - se, *F add.* lui - ce le *ABC* celui *EF* - monnoie, *B add.* payé *biffé* - aussi *ABEF* ainsi *C* - de *ABC* du *EF* - que *om.* *C*

^[11] obscurent *BCEF* obstiennent *A* - les *ABC* leurs *EF* - loy *om.* *C* - leur *ACEF* luy *B*

^[12] O ceci ! Putatis quod Deus dedisset legem talem qua decepisset semetipsum et vos.

^[13] Nam isto modo omnis transgressio poterit fieri licita.

XXXIII. Quod lex Sarracenorum est mendacissima

^[1] Est etiam lex ipsa mendacissima : nam Sarraceni preter Alcoranum habent quendam alium librum quem dedit eis Machometus in quo talia mendacia sunt et talia incredibilia quod longum et stupendum esset dicere.

^[2] Et cum admirarentur Sarraceni et quererent a Machometo si omnia illa vera erant, ^[3] respondit quod in eo erant duodecim milia verba que continebant mendacium, cetera omnia vera erant ; cum igitur aliquis arguit eos et deprehendit ibi expressum mendacium respondent quod hoc est unum de duodecim milibus mendaciorum que dixit idem Machometus, reliquum vero totum in sua veritate et auctoritate permanet.

^[12] vos, *Jean le Long* lisait nos

XXXIII. Quod lex Sarracenorum est mendacissima

^[1] etiam XPQBV enim W - Sarraceni XWPQ ipsi S. BV

^[3] verba que ... duodecim milibus *om.* W - que continebant mendacium XP que non continebant veritatem QBV - hoc *om.* P - que XPQ sicut BV

^[12] Et certes ilz sont trop aveugles en ce car Dieux, qui est souverainement justes, bons et loyaulz, ne a mie donné celle loy, par laquelle il deceue soy-meïsmes et vous* aussi.

^[13] Car par ces fallaces dont il usent, porroient toutes maneres de meffaiz et de transgression devenir loïsables, et de rien ne serviroit loy, commandement ne deffence se ainsy puet-on faire.

XXXIII. *Que la loy des Sarrasins est mençonable*

^[1] Trop par est la_loy des Sarrasins mençonnable, car sanz le Alchoran ont-ils encores un autre livre que Mahomet leur donna, ens ouquel livre a contenu tant et de si grandes menssoingnes que trop seroient longues à raconter, et si n'est nulz à_paine qui l'osast croire, et est grant merveillez de les ouyr.

^[2] Dont il avint jadiz que Sarrasin en eubrent grant merveille, si demanderent à Mahomet se tout estoit verité que en ce livre estoit contenuz. ^[3] Il leur respondi que en ce livre avoit contenu XII^M mos de menssoingne et que toutes les autres choses estoient vraies et veritables, et que quant aucuns les argue et blasme de ce que il ha en leur loy trouvé expresse menssoingne, il respondi que c'est une des XII^M menssoingnes que Mahomet dist en celui livre contenuz.

^[12] Et *om. F* - sont *ABC* par sont *EF* - aveugles *ABCE* l'aveugle *F* - a mie donné *ABC* aime pas (*ras. E*) *EF* - deceue *A* dessoine *B* decoive *C* decoivent *EF* - soy *ABC* eulz *EF*

^[13] Car *om. F* - porroient toutes manieres *A* pourroit toute maniere *BCEF* - et *om. CEF* - transgression, *EF add.* de meffait - loy, *C add.* ne - ne *ABEF* de *C* - puet-on *ABEF* on peust *C*

XXXIII. *Que la loy des Sarrasins est mençonable*

Que (Comment *A*) la loy des Sarrasins est mençonnable (*C add. xxxij.*) *ABCE* Cy nous dit que la loy des Sarrasins est mençonnable *F* (*dans le ms. D § 12-15, 21-24 fragmentaires*)

^[1] par *om. CEF* - encores *om. B* - ens ouquel *ACEF* en quel *B* - a *AB* est *CEF* - et *om. BEF* - menssoingnes *AB* besoignes *CEF* - à raconter *ABCF* au compter *E* - nulz *om. F* - l' *om. B* - osast, *EF add.* racompter ne qui le vouldist - croire, *B add.* ce - merveillez *ABCE* merveilent *F*

^[1-2] de les ouyr ... merveille *om. F*

^[2] tout, *EF add.* ce (*E interl.*) - se ... que (qui *EF*) *ACEF* ce ... ce que *B* - estoit *AB* est *CEF*

^[3] leur *om. F* - respondi *ABEF* rendi *C* - avoit *AB* estoit *C* est *EF* - XII^M *ABE* XI^M *C* XIII^M *F* - et que *A* si que *BCEF* - les *AB* leur *CEF* - que il ha ... trouvé *ABC* que ... est trouvé *EF* (*ras. E*) -

^[4] O ceci ! non sufficit vobis ad credendum Machometum mendacem et suum librum, quia non solum dixit mendacium sed et scripsit et dimisit vobis in eodem libro duodecim milia mendaciorum.

^[5] Sit vobis solus ille liber authenticus et verax qui testimonio auctoris sui continet duodecim milia mendacia !

^[6] Certe dicit magnus doctor Augustinus quod

^[7] si unum solum mendacium in Evangelio deprehenderet, totum residuum eodem modo quasi mendacium reputaret.

^[9] Sed de Alcorano loquamur, de quo non sunt jam contenti Sarraceni dicere quod sit liber Machometi,

^[10] sed vere sermo Dei.

^[11] Sed quomodo non fuit verecundatus ille deus qui dixit Alcoranum, quod tot mendacia manifeste ibi dixit ?

expresse *ABEF* expressement *C* - XII^M, *CEF* *add.* moz de - Mahomet, *EF* *add.* leur - dist *om.* *B*, *CEF* *add.* estre

^[4] quia *WPBV* qui *X* quod *Q* - sed et *XWBV* sed *PQ* - mendaciorum *XWPQ* mendacia *BV*

^[5] solus *XWPQ* solis *BV* - authenticus *XPQBV* attentius *W* - verax *XWPBV* verus *Q*

^[7] si *XWPQ* si vel *BV* - quasi *om.* *Q*

^[11] manifeste *WPQ* manifesta *XBV*

^[4] Par ce sont Sarrasin bien sos, qui adjoutent foy à Mahomet ne à ses fais, car il fu menteres que non seulement en parolle maiz aussi en ses escrips anticques escript tant et si grandes mensoingnes et laissa en ses livres* que il donna par loy XII^M mensoingnes. ^[5] Bien doit estre celui livres autenticques et tenus pour vray que par le tesmoingnaige de celui qui le fit contient XII^M mensoingnes !

^[6] Benoitte soit nostre foy, benoitte soit la Sainte Evangille qui tant est vraie et veritable que monseigneur Saint Augustin en dist ces paroles : ^[7] « Certes – dist-il – se une seule mençoingne fust en l’Evangille trouvee, je tenroie tout le remennant à mensoingne, et le metteroie tout en un feu ! » ^[8] Mais benois soit Dieux qui la nous bailla par ses sains Prophetes, Appostoles et Evangelistes fondees en la ferme verité que Dieux est et qui ne sueffre en soy nulle faulceté ne mençoingne ! ^{[9]*} Telz n’est mie celui mauvais Alchoran qui par le tesmoing de soy-meïsmes contient tant de faulceté, et nompourquant ne souffist-il mie aus Sarrasins de dire que ce soit le livre Mahomet, ains dient que c’est la parolle de Dieu et par ainsi mettent seure à Dieu que il est uns menteres après ce. ^[10] Ce est la parolle de Dieu comme Sarrasin dient.

^[11] Comment ne avoit-il point de honte de lui-meïsmes congnoistre que il avoit tant et si largement* menti et si manifestement ?

^[4] par *AB* pour *CEF* - ne *ABC* et *EF* - car *A* quant *BCEF* - fu, *CEF* *add.* si - anticques *AB* autenticques *CEF* -, *B* *add.* il - ses livres *AB* ce livre *CEF* - par *A* pour *BCEF*

^[5] que *A* qui *BCEF* - contient *ABEF* comme *C*

^[6] foy, *B* *add.* benoiste soit la Sainte Escripiture - qui tant est *ABC* qui par est tant *EF*

^[7] en l’E. *ABC* en la Sainte E. *EF*

^[8] la nous bailla *om.* *CEF* - Prophetes, Appostres *ACEF* *A.* et *P.* *B* - et *om.* *F* - fondees *ABEF* fondre *C* - que *ABF* qui *CE* - ne *interl.* *B* - nulle faulceté ne mençoingne *A* fausseté ne (*me C*) mençoingne nulle *BCEF*

^[9] mauvais *ABF* maloit *CE* - -meïsmes *om.* *CEF* - nompourquant *ACE* -tant *BF* - mettent, *B* *add.* sueur *biffé* - seure *AB* sanz *C* sus *EF* - un *om.* *B* - après ce *AB* mais se *CEF*

^[10] comme *ACEF* comment *B* - dient *AB* mentent *C* maintiennent *EF*

^[11] Comment *AEF* Comme *BC* - de lui-meïsmes *AB* cilx Dieux des mesmes *CEF* - tant *om.* *B* - et si *om.* *EF* - largement *A* grandement *BCEF*, *EF* après menti

^[12] Nam ibi scriptum est in pluribus locis quod Maria mater Jhesu Christi fuit filia Amram, patris Moysi et Aaron et quod fuit soror Moysi et Aaron, ^[13] cum constet quod Virgo Maria peperit Christum tempore Cesaris Augusti qui regnabat Rome et jam habebat monarchiam, unde et mandavit ut describeretur universus orbis.

^[14] Et jam divisum erat regnum Judeorum et regnabat ibi Herodes et Philippus frater ejus sub principibus sacerdotum Anna et Caypha, cujus hystoria tempore nota sunt Judeis et Gentilibus et Christianis ; Maria vero filia Amram, soror Moysi et Aaron, mortua est in deserto antequam Judei intrarent Terram Promissionis, cujus hystorie tempora nota sunt Judeis et Christianis, quo tempore certissimum est ^[15] quod nec Roma adhuc fundata erat nec Templum in Jherusalem, ^[16] cum tamen tempore Passio- nis Christi ministri et pontifices templi testarentur quod « non haberent regem nisi Cesarem ».

^[18] Unde fluxerunt inter unam historiam et aliam et inter unam Mariam et aliam plusquam mille et quingenti anni.

^[12] filia ... fuit *om.* B - et quod XPQV quod W - Moysi et Aaron XWPQ A. et M. BV

^[13] cum XWPQ sed BV - Virgo *om.* XWP - ut XWPQ quod BV

^[14] gentilibus PQ et g. XW gentibus BV - Judei intrarent *om.* Q - intrarent XPBV intrerent W - hystorie *om.* XWP - Christianis, X ignota *margin.*

^[15] erat *manq.* BV - in *om.* W

^[16] tamen *om.* Q - non XPQBV nec W - haberent XWPQ habebant BV

^[18] historiam ... unam *om.* X - aliam XWPBV alteram Q - et inter WPQ vel inter BV - aliam PBV alteram XWQ

^[12] Il treuvent en l'Alchoran que Marie la mere de Jhesu Crist fu fille Anram* et fu suer à Moyses et à Aron : comment puet-il ce croire ? ^[13] Car ceste ystoire vraye est par tout le monde congnete des Crestiens, des Juyfz et des Sarrasins, que Sainte Marie acoucha de* Jhesu Crist ou temps Cesar Aguste, qui fist descripre et registrer tout le monde dont il tenoit adont le monarchie. ^[14] Et estoit ja faillie la regnation des Juys, et li autre Marie sueur de Moïses et de Aaron mourut ou desert, et tant que Moÿses et Aaron son frere menerent les enffans de Ysrael hors de Egipte : ^[15] et ce fu devant ce que Romme fust oncques panssee de estre fondee ne le temple en Jherusalem ; devant ce temps mourut Marie la suer Moÿses. ^[16] Et du temps Marie la mere Jhesu Crist avoit ja eubz empereurs à Romme II ou III, et estoit le temple de Jherusalem readiffié et la seconde foys quant li sacerdos du temple* crierent au temps de la Passion Jhesu Crist « Non habemus regem nisi Cesarem ! » (ce sonne en nostre françoiz : « Nous n'avonz point de roy fors Sesare, le Empereur de Rome ! »). ^[17] Ces deux ystoires sont tres_bien congnetes, pour vraies tenues de Crestiens, de Juys et Sarrasins. ^[18] Et comment dont croient-il que Marie mere de Jhesu Crist fust sueur Moïses, quant entre la mort de l'une Marie et la nativité de l'autre passerent plus de XV^C ans ?

^[12] treuvent *ABC* tiennent *EF* - l' *A* leur *BCEF* - de *om. BCEF* - fille Anram *CEF* fille à Aron *AB* - fu *om. EF* - comment *ACEF* comme *B* - puet-il ce (*om. B*) *AB* peuent-il ce *C[D]* ce puent-il *EF*

^[13] ceste *AB* l' *CF om. E* - vraye est *A* est vray (*E add. et*) *BCEF* - acoucha de *AB* ajut de *CD* mere de *EF* -J.C., *EF add.* l'enfanta - ou *ABC* au *E* - temps, *CDEF add.* de - descripre *ACEF* destruyre *B* - registrer *ABEF* en- *CD*

^[14] Marie sieur *ABC* suer *M. suer EF* - de ... de *ABCD* à ... à *E om. F* - ou *AB* es *CDF* des *E* - et (*om. B*) tant *AB* ou temps *CDEF* - son frere *A* ses freres *B om. CDEF* - Egipte *ACDEF* la cité *B*

^[15] fu, *B add.* davature *biffé* - de *AB* à *CEF* - Marie *om. EF* - Moyses *AB* de *M.* et Aaron *CEF*

^[16] Marie *om. CEF*, *C add.* à - mere, *B* seur *biffé*, mere *interl.* - à *AF* en *BCE* - et *AB* ja *CE om. F* - li sacerdos *ACEF* les prestres *B* - temple, *AB add.* qui - crierent *ABCE* eurent *F* - ce sonne *ABEF* c'est à dire *C* - nostre *om. C* - fors, *E add.* que

^[17] pour vraies *AB* et (*EF add.* tresbien) pour vray *CEF* - de *AB* entre *C* de touz *EF* - de *om. BCEF* - et *rép. F*

^[18] sueur, *EF add.* de - l' *om. B* - une, *CEF add.* des - et, *F add.* de

^[19] Item ipse autem Machometus dicit in capitulo Elchamar quod interpretatur 'Luna' quod luna scissa fuit tempore suo ^[20] et media pars cecidit super unum montem qui appellatur Rubeus, et alia medietas super alium montem ex alia parte civitatis.

^[21] Sed quomodo potuit scindi luna ? Et si fuit scissa, quid habet de natura corporis gravis quia cecidit ?

^[22] Et si cecidit, quomodo non occupavit magnam partem terre, vel maris et humida non sunt confusa ? Vel quomodo potuit latere tantum miraculum toti mundo ?

^[24] Nec ipsi Sarraceni hoc exponunt yperbolice aut similitudinarie vel aliquo modo spiritualiter, sicut nos aliqua que in Apocalipsis sunt,

^[25] sed omnes expositiones eorum exponunt ad litteram et dicunt quod luna vere scissa est, quia Machometus innuit eis quod sic faceret ad confirmandum discipulos suos qui ab eo petebant signum.

^[19] autem XWPQ item BV *avant* ipse ; *Jean le Long insère les deux* Item encore - Elchamar, X *alcaimas*

^[21] potuit, W ponit *biffé et corrigé*

^[22] Et *manq.* BV - humida XWPQ omnia humida BV- latere XWPBV facere Q - toti mundo XWP totum mundum BV quod non divulgaretur per totum mundum Q

^[24] hoc *om.* Q - vel aliquo modo XWB aut aliquo modo QV aut quomodo P - spiritualiter QBV spirituali XWP - Apocalipsis XWPBV expositione Q - sunt *om.* B

^[25] expositiones XWPQB ex *poitores* V - eis XWPQ ei BV

^[19] Item, encore dit Mahomet en son Alchoran, ou chappitre *Elchemarum* (c'est à dire 'le chappitre de la lune'), que la lune fu de son tempz deschiree, ^[20] et en chei l'une moitié sus une montaigne que on appelle Rougemont, et l'autre moitié sus une autre montaigne asses près de l'autre* leiz de la cité. ^[21] Mais comment puet la lune estre deschiree ? Et se elle fust deschiré, comment puet-elle estre si pesant comme pour cheoir à terre, quant elle est de telle nature que tousdiz se traist-elle a mont comme les autres plannettes ? ^[22] Encores, se elle chei, comment ne couvrit-elle point la plus grant partie du monde ? Et se elle chei, comment fu elle si tost remise en son lieu, que nulz dou monde ne le sceut, fors celui Mahomet ? ^[23] Certes, telle chose et tel miracle ne puet estre, que il ne fut apperant à tout le monde.

^[24] Et comment que ces choses soient menssoingnes si tres appertes que chascuns les puet taster au pauch*, si ne parlent-il point, ne ne excusent par aucune voie de exposition en disant que Mahomet le desist par maniere de exemple ou de parabole, ^[25] mais il exposent tout à la lettre et dient que pour vray la lune fut deschiree et chei, et dient que Mahomet la fist cheoir pour confirmer en sa loy aucuns de ses disciples qui desiroient à veoir aucun miracle de Mahomet.

^[19] son *AB* leur *CE* l' *F* - fu ... deschiree *ABC* de son temps fu deschiree *EF*

^[20] en *om. F* - l' *om. BCEF* - moitié *AB* partie *CEF* - Rougemont *AB* Rochemont *C* Rochemont *EF* - autre (*m.*) *om. CEF* - de *BCEF* à *A*

^[21] comment *ACEF* comme *B* - puet ... puet-elle *AB* pouoit ... pouoit (*om. F*)-elle *CEF* - comme *AB* -nt *C* que *EF* - tousdiz *ABC* tousiours *EF* - -elle *om. BCEF* - amont *ABC* à moins *EF* - comme *AB* comment *CE* que *F*

^[22] comment *AC* comme *B om. EF* - point *A om. B pas CEF* - comment *ACEF* comme *B* - celui *AB* cilz *CE om. F*

^[23] et *AB om. CE* ne *F* - puet *ACE* puent *B* - à tout le *AC[D]EF* au *B*

^[24] comment *ABCE* combien *F* - tres *om. EF* - les *AB* le *CEF* - puet *ACDEF* puisse *B* - taster au pauch *A* casser au pause *B* savoir de vray *CEF* - ne, *BCE add. le* - parlent *AB* palent *CR* - aucune, *B add. maniere* ne - exposition *ABC* excepcion *EF* - de exemple ou de parabole *ABC[D]E* de *p.* ou d'e. *F*

^[25] que Mahomet *rép. F* - confirmer *A confermer BCEF*

XXXIV. *Quod lex predicta est irrationabilis*

[¹] Est etiam doctrina Machometi irrationabilis : quis enim unquam potest rationabilem causam assignare de eo quod ibi scriptum est de repudio uxoris ? [²] Nam ibi scriptum est quod quot vicibus repudiaverit eam potest eam reconciliare.

[³] Sed post tertiam repudiationem si vult eam reconciliare oportet quod accipiat prius eam unus alius et cognoscat eam.

[⁴] Et adhuc etiam postquam cognoverit eam potest facere duas exceptiones.

[⁵] Unam est si cognoverit eam menstruosam, oportet quod eam iterum cognoscat sine menstruis ;

[⁶] alia exepcio est quod si cognoverit eam ventre non bene erecto, oportet quod cognoscat eam veretro bene rigato.

[⁷] Et tunc si vult eam repudiare, primus qui repudiavit eam potest eam sibi reconciliare.

 XXXIV. *Quod lex predicta est irrationabilis*

[¹] etiam XPQBV enim W - Machometi XWPQ Alcorani BV - enim *manq.* BV potest XWPBV potuit Q - de eo *manq.* BV

[¹⁻²] de repudio ... quod *om.* P

[²] quot WPQBV tot X - potest WQBV post XP

[³] prius XWPQ primo BV - accipiat XWPBV recipiat Q - eam, QBV *add.* in uxorem - alius XPBV alter WQ - eam *om.* X

[⁴] adhuc XWPQ ad hoc BV - etiam *om.* XWP

[⁴⁻⁶] potest ... cognovit eam *om.* V

[⁶] cognoverit XP cognovit WQBV - ventre XW ventre Q veretro PBV - non bene ... veretro *om.* X - veretro, PQ *add.* non

[⁷] eam ... eam *om.* V - eam WPQBV ipsam X - reconciliare XWQBV reconciliatam P

XXXIV. *Que la dicte loy est desraisonnable*

[¹] Ceste loy est si desraisonnable que* nulz ne_sct rendre raison de pluseurs poins qui y sont contenuz, comme de repudier sa femme et mariaige deffaire. [²] Dont celle loy dist que li homs puet sa femme osteir de luy touteffoiz et quantes fois* qu'il lui plaist et prendre une autre quand il lui plaist, et reprenre la premiere quand la repudiee ne lui plaist. [³] Mais se il la veult reprenre et reconcillier tierce foys, il convient que une autres l'ait eue et cogneute carnelment.

[⁴] Encores, se celui l'avoit congneute, si porroit-on contre la femme mettre II obiections affin que le premier mary ne_le prisit : [⁵] la premiere est que bien soit que celuy secons le avoit congneute ou temps que la femme fust malade de celle maladie de_fluxe que dames sueffrent aucunes foiz ; il ne souffiroit* mie affin que le secons le reprist, mais convenroit que il l'eust congneute hors de sa maladie sus·dicte. [⁶] La seconde obiection est que on porroit contre li mettre que il convient que celui secons le ait congneute droit le ventre* et non crompi ne fronchi. [⁷] Et se ainsi eust esté avec celui second et il le vousist repudier, le premier la porroit reprenre et reconcillier à_celle tierce foiz.

 XXXIV. *Que la dicte loy est desraisonnable*

Que la dicte loy est desraisonnable (*C add. .xxxiiij.*) *BCE* Comment la loy des Sarrasins est desraisonnable *A* Cy nous racompte que la loy des Sarrizins est moult desraisonnable *F* (*dans le ms. D ch. fragmentaire à partir du § 22*)

[¹] si desraisonnable que *AB* moult d. si que *CEF* - comme de *ras. E*

[²] et quantes fois *om. AB* - une *om. CEF* - quand ... reprenre *ABCE* et quant il lui plaist reprenre *F* - premiere, *F add.* et - la *AB* il l'a *CEF* - ne *AB* et *CEF*

[⁴] se *ABC* que *EF* - celui *AB* cil(z) *CE* s'il *F* - contre ... mettre *ABC* contre faire la femme *EF* (*ras. E*) - la *ACEF* sa *B* - ne *om. CEF*

[⁵] premiere, *CEF add.* si - soit *AB* sot *CEF* - la *AB* celle *CEF* - de celle maladie *om. CEF* - celle, *B add. mad biffé* - souffiroit *AEF* souffiroit *B* souffiroit *C* - affin *AB* ains *C* à nulz *EF* - le, *EF add.* homs - le (la *E*) reprist *ACE* ne le print *B* la print *F* - mais *A* ains *BCEF* - l' *om. B* - sa *AB* la *C om. EF*

[⁶] est *om. BCEF* - mettre, *BC add.* est, *EF add.* et - convient *ABCE* comment *E* - celui *AB* cilz *CEF* - droit le ventre *AB* le v. d. *CEF* - crompi *AB* crouppy *CEF* - fronchi *ABF* fronchu *C* frouchy *E*

[⁷] se *om. F* - le (v.) *ACEF om. B* - celle, *EF add.* foiz

^[8] Hec quidem referre verecundum est, sed magis trisandum quod per talem legem dyabolus magnam partem humani generis fere jam sexingentis annis deceperit.

^[9] Non minus autem irrationabile est ymmo absonum omnino quod ipse liber quem dicunt vere verbum Dei permittit eis sodomiam tam cum masculo quam cum femina, sicut aperte patet in capitulo de Vacca.

^[10] Et licet hoc ipsi nitantur palliare pre verecundia per diversas expositiones, tamen Machometus hoc dixit ita manifeste et verbo sic infrunito et verecundo, quod ipsi hoc negare vel palliare non possunt homini scienti arabicam litteram ; hoc etiam testatur magnus pontifex eorum qui fuit de sarraceno conversus ad christianitate, cujus nomen non possum exprimere nec scribere litteris latinis, sed nomen eius in arabico *Suenol*.

^[11] Maxime vero irrationabile videtur et impossibile quod in pluribus et pluribus locis scriptum est in Alcarano quod demon ideo factus est dyabolus, quia noluit ad preceptum Dei adorare Adam. ^[12] Et est in arabica scriptum tali verbo quod oportet intelligere de adoracione latric *9dru9dc*. ^[13] Sed quomodo esset Deus ita oblitus suorum preceptorum quod tociens repetibit, dicens :

^[8] est, BV *add.* quidem - trisandum, BV *add.* est - sexingentis XWPQ septingentis BV - deceperit XWP decepit QBV

^[9] eis BV *om.* Q eas XWP - sicut *om.* P - Vacca QBV Nacea XWP

^[10] nitantur WPBV videantur Q *om.* X *margin.* *après* expositiones - hoc WPQBV licet X - infrunito XWBV infirmo P infrunito Q - verecundo QBV in v. XWP - quod WQBV licet X quod licet P - hoc *om.* XWP - *Suenol* X *Suenos* W *Zuenol* P *espace vide* Q *nom en arabe* BV cujus nomen fuit Haha T

^[11] et pluribus *om.* WQ - noluit WPQBV voluit X - Adam, BV *add.* Nam ibi scriptum est quod Deus precepit angelis adorare Adam

^[12] est *om.* Q - intelligere XWPQ intelligi BV - latric, Q *corr. marg.* laterre - *9dru9dc mot en arabe dans* BV

^[13] ita, *manq.* BV

^[8] Ces choses sont trop desraisonnables et si est grant honte de les raconter, mais trop plus grant doleur est que par telle* maloitte et vilaine et desraisonnable loy le deable a deceut une tres_grant partie de la lignie humaine ja par l'espace de VI^C ans et plus. ^[9] Neantmoins est desraisonnables, mais est contre Dieu et contre raison et contre nature que celui Alchoran, le·quel il nomment la parole de Dieu, leur sueffre à_faire pechiet contre nature, pechié de_sodomie* comme il appert en celui livre ou chappitre de la Vache. ^[10] Et comment que il mettent paine de ce pallier et couvrir par diverces expositions pour grant honte que il en ont, se n'em_pueent-il venir à_chief, car Mahomet le mist en sa loy – en son livre Alchoran susdit – par mos si expressement honteux et villains que il ne le pueent en autre ploy tourner par exposition que il saichent faire à_homme qui saiche le languaige arabic, ouquel languaige la_dicte loy est baillee.

^[11] Encores, est moult desraisonnable que en pluseurs lieux est en celui Alchoran contenu que le deable fu de angle fais deables pour ce que au command de Dieu il ne volt aouer Adam comme Dieu : ^[12] car de celle adoration de la terre, qui appartient seulement à_Dieu et non à_creature, sonne le mot arabic *condrucondo*. ^[13] Ce est moult contre raison que Dieux commanderoit que creature fust aouree pour dieu et que Dieux oubliast cellui commandement que tant souvent il repeta en l'Escripture, et meïsmement au_deable qui le tampta le repeta et dist :

^[8] sont *ABC* par sont *EF* - trop *om. EF* - grant, *A add.* honte est et plus grant - est *om. A* - telle *om. EF* - maloitte *ACE* mauveistié *BF* - VI^C *AB V^C CEF*

^[9] est, *main 2 A interl.*, *EF add.* -elle (*ras. E*) - est *ABCE* c'est *F* - nature *AB* droiture *CEF* - de sodomie *BCEF* desordonné *A* - comme *AB* que *CEF*

^[10] comment que *ABCE* comme *F* - n'em *ACEF* ne *B* - son *AB* leur *CEF* - si *om. F* - honteux et villains *AB* v. et h. *CEF* - tourner *ABCE* couvrir *F*

^[11] contenu *om. EF* - fu ... ce que *ACEF* pour ce qu'il fut de ange fait (*interl.*) deable *B* - command *AB* commandement *CEF* - aouer *ABCE* adorer *F* - comme Dieu *om. F*

^[12] qui, *B add.* aper *biffé* - à *om. B*, *CEF add.* aultre

^[13] moult *ABC* bien *EF* - commanderoit *ABCE* commandast *F* - Dieu, *CEF add.* et Createur - repeta, *B* reputa *corr.* repeta - le *A* il *B om. C* et *EF*

^[14] « Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies ».

^[15] Non minus autem est irrationabilis lex ipsa in felicitate et beatitudine quam promittit.

^[16] Nam pro ultimo fine promittit ortos irriguos, vestes, commestibilia et mulieres pulchras ; eritque pupilla oculorum ipsarum mulierum nigra sicut atramentum, aliud autem oculi erit sicut ovum strucionis ; ^[17] et erunt mulieres verecunde sub cortinis expectantes. ^[18] Et hec omnia non exponunt similitudinarie sed accipiunt ad litteram.

^[19] De virtute autem et perfectione intellectus nichil omnino dixit Machometus : ^[20] et certe in hoc bene fecit, quia homo totus lubricus et corruptus illud promisit pro beatitudine quod precipuum in sua carnalissima mente erat.

^[21] Nec permisit eum Spiritus Sanctus in hoc mentiri nisi ita patentur, quod omnes faciliter possent deprehendere suam perversitatem doctrine.

^[22] Et quia sapientes eorum incipiebant notabiliter execrari perversitatem legis,

^[14] tuum *om.* W

^[15] in felicitate XWPBV in ipsa felicitate Q

^[16] nam XW enim P cum Q ut BV - promittit XWPQ promittat BV - eritque XWQBV erit enim P - aliud autem oculi XWPQ alius autem oculus BV - erit, QBV *add.* totus

^[17] verecunde WPQBV viros de X

^[18] similitudinarie XWPQ per similitudine BV

^[19] virtute XWPQ virtutibus BV - autem XWQBV etiam P

^[20] corruptus *om.* XWP - precipuum *om.* V; XWP *après* mente

^[21] quod XWP ut QBV - suam *om.* XWP

^[14] « Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies » – ce_sonne en nostre françoiz : « Ton Seigneur, ton Dieu adouraz* et à_celui seul tu serviras ».

^[15] Encores, est ceste loy desraisonnable en la felicité et en la gloire que elle promet à_ceuilz qui la garderont, car il promet choses carnelles et temporelles, ^[16] c'est_assavoir beaux jardins, vestures, boires et mengers et belles femmes qui auront la paupiere de_l'œil* noire comme arrement et le blanc de l'oeil comme euf d'ostreche*, ^[17] et ces femmes seront honteuses et vergondeuses qui les atendront de-soubz la courtine. ^[18] Et toutes ces choses il prennent à la lettre, c'est à_dire à la verité du_fait comment que il le exposent par similitudes.

^[19] De vertus, de perfection, d'entendement ne de_spiritualité ne fist oncques Mahomment mencion. ^[20] Et certes il out* droit, car il fu uns homs carnelz, ordz et luxurieux, si leur promist pour paradiz ce que plus lui estoit agréable et plaisant à_son coraige tres carneil et tres_luxurieux. ^[21] Si ne vould mie le Saint Esperit souffrir que il mantesist des espirituelles choses ne aussi des autres, fors si tres_appertement que chascuns homs entendanz puist clerement apercevoir la fauceté de sa doctrine.

^[22] Et pour ce que celle fauce loy est si legiere à_confondre par les faulcetez que on y aperchoit si clerement, si ques pluseurs saiges commencerent celle loy à_laisser et à_la despiter ;

^[14] Dieu, *C add.* tu - adouraz *A* adoreras (-re- *E interl.*) *BEF* aoureras *C*

^[15] *F add.* Et - en la felicité *rep.* *B* - en *ABC* à *EF* - elle *ACEF* il *B* - promet *ABCE* permet *F* - il *ABCE* elle *F*

^[16] et (b.) *om.* *F* - euf *ABCF* oeulz *E*

^[18] comment que *ACE* comme *B* combien qu'

^[19] perfection, *CEF add.* et

^[20] homs carnelz, ordz (ors *B*) *AB* c. h. *C* c. hors (ort *F*) *EF* - si leur (ly *B*) promist *ABCE* s'il eust promis *F* - leur, le *A*, *main 2 A add.* ur *interl.* - lui *AB* leur *C om.* *EF* :

^[21] souffrir *om.* *CEF* - espirituelles choses *ABCE* c. e. *F* - fors *ABC* foiz *E om.* *F* - tres *om.* *EF* - puist *AB* peut *CEF* - puist ... de *main 2 A marg.*

^[22] celle loy à laisser *ACE* celle fauce l. à abaisser *B* à laisser celle l. *F* - despiter *ABCE* despiter *F*

^[23] et quia evacuari poterat tam per libros prophetarum quam per legem Moysi, quam etiam per veridicos libros philosophorum,

^[24] ideo califfe de Baldaco ordinaverunt quod nullum aliud studium esset in Baldaco nisi de Alcorano.

^[25] Et ideo invenimus eos valde modicum scire tam de veritate theologie quam de subtilitate philosophie.

^[26] Nichilominus tamen sapientes eorum nullam fidem adhibent dictis Alcorani, sed ipsum derident in secreto, in publico tamen ob timorem honorant ; multitudo vero decepta et a Deo occulto justissimo tamen iudicio excecata. ^[27] Et etiam magistri communes affirmant quod de veritate theologie et necessitate salutis nichil remansit in mundo incorruptum et integrum de Prophetis et Evangelio nisi quantum ponitur in Alcorano. ^[28] Et dicunt quod nos falsificamus Evangelium, et Judei Prophetas et legem Moysi, pro eo quod neque in lege neque in Prophetis neque Evangelio inveniuntur scripta que in Alcorano dicuntur :

^[23] quia *om.* V - tam *om.* V - quam per WPQBV quam X - legem XWQBV libros legis P

^[24] nisi de XWPBV nisi Q

^[25] quam de subtilitate philosophie, X *margin.* - subtilitate XWPQB veritate V

^[26] in publico *manq.* BV - tamen WXPBV autem Q - ob *manq.* BV - timorem, BV *add.* aliorum - decepta, P defecta *biffé et corrigé* - et *om.* X - tamen WPQ cum X sed BV

^[27] remansit WPQBV mansit X

^[28] falsificamus XWPQ falsificavimus BV - dicuntur XWPQB ponuntur V

^[23] pour ce aussi que tres_legierement on la puet confondre et destruire par les livres des Prophetes et par les livres de Moÿses et aussi par les livres des vrais philozophez, ^[24] si ordonnerent les califfes – qui jadiz furent maistres de tous les Sarrasins comme le pappe des Crestiens – ils ordonnerent et deffandirent que en la cité de Baudas jamais on ne tenist escolle ne estude fors de Alchoran, affin que les Sarrasins par autres livres ne devenissent saiges pour la fauce loy confondre, et que il ne_se partissent de celle loy.

^[25] Par cestui point trouvasmes-nous que ces Sarrasins savoient pou de la verité de theologie ne de philozophie, nompourquant leurs saiges ne adjoustent point de foy à Alchoran, ^[26] ains le despitent et s'en moquent en secret et à_leur privé, mais en publicque et en appert lui portent grant honneur et reverance, plus par paour que par amour, et ainsi en est le commun peuple deceu. ^[27] Et dient leur maistre de la loy que en toutes les escriptures du monde (Prophetes, Evangilles et philosophie) ne a rien de verité, forques seulement ce que contenu en est en le Alchoran.

^[28] Mais dient que nous faussons l'Evangille, et que Juyfz faussent la loy Moÿses et les Prophetes, pour ce que nous disonz autres choses que il ne treuvent en leur Alchoran*.

^[23] aussi que ACE ainssy que B que aussi F - tres om. EF - puet AB pouoit CDEF - confondre et destruire AB[D] d. et c. CEF - des prophetes ... vrais om. EF - et (p.) om. BC - vrais ABC[D] om. EF

^[24] les califfes ABD le califfe CEF - furent ABD fu CEF - jamais on ne (om. B) tenist escolle ne estude AB[D] jamais escolle ne estude n'y fust C n'esut jamais escolle ne estude EF - fors, C add. du livre - de, CEF add. l' - par ABC pour EF, B add. les

^[25] par cestuy AB pour ce CE par ce F - ces AB les CEF - savoient pou ABC s'estoient party EF - ne de philozophie om. EF, EF add. et - nompourquant AC[D]E -tant BF - adjoustent ACDEF adjousterent B

^[26] le om. B - despitent ABCD desprisent EF - s'en om. EF - en AB à CDEF - et à ACDEF en B - leur om. EF - en est ACDEF est B

^[27] leur ABCD lez EF - monde, EF add. soit - Prophetes ABD prophecie CEF, EF add. en - et AB om. CD ou EF - que AB qui est CDEF - prophecie ... est ras. E - en est A om. BCDEF - le ABF cel CD om. E

^[28] Mais AB Et CDEF - faussons ABCDE faisons F - que, EF add. les - la AB leur CDEF - les AB leurs CDEF - disonz AB tenons CDEF - treuvent AB tiennent CDEF

^[29] sed contrarium est quia « manus ejus contra omnes et manus omnium contra eum ».

^[30] Machometus tamen in Alcorano commendat Pentateucum et Prophetas et maxime Psalterium ; super omnia vero commendat Christum et Evangelium,

^[31] et dicit quod Christus dicit in Evangelio : « Annuncio vobis quod legatus Dei veniet post me et nomen ejus Machometus ».

^[32] Sed quia istud non est scriptum in Evangelio non recipiunt Evangelium et dicunt quod corrupimus Evangelium.

^[33] Sed quomodo potuerunt Judei et Christiani, inter quos est tam antiquum odium, convenire ad corrupendum Pentateucum et Prophetas vel Evangelium,

^[34] que scripta erant et divulgata in toto mundo et omnibus linguis ?

^[29] sed contrarium est XWPQ sed horum contraria putant BV

^[31] dicit XWPQ dixit BV - nomen XWQBV nisi P

^[32] quod corrupimus Evangelium XWP quod corrupimus Q quod illud corrupimus BV

^[33] Judei et Christiani XWPQ C. et J. BV - tam XWPQ tale et tam BV - et *om.* WP

^[29] Ce est bien ce que Dieux dist en la Bible de Ismael, de qui sont descenduz Sarrasins : « Manus ejus contra omnes et manus omnium contra eum » (ce sonne en françoiz* « sa main sera contre touz autres et la main de tous autres contre lui »).

^[30] Et comment que les Sarrasins dient estre faulces toutes autres loys fours la leur, si recommande Mahommet en son Alchoran la loy Moïses et les Prophetes et especialment le Sautier, mais trop souverainement et deseure tous autres recommande Crist en l'Evangille. ^[31] Et dist Mahommet que Jhesu Crist dist en la Evangille ces mos : « Je vous anonce que le messaige, le legat de Dieu venra après moy, et sera son nom Mahommet », ^[32] et pour ce que Sarrasin ne treuvent point ces moz en la Evangille dient-il que nous avonz l'Evangille corrompue, et pour ce ne recevent-il point le Evangille : ^[33] mais comment pueent-il dire que nous avonz les Escripures corrompues ? Comment porroient Crestien et Juis estre d'un accord pour corrompre la loy Moïses et les Prophetes, quant entre eulz soit plus grant discorde que entre nulles II nacions du monde ? ^[34] Et comment pencent-il* ad ce faire asssembler quant ces escrips sus'diz aient pieça esté divulgués* et les gens espars par tout le monde et en toutes nacions ?

^[29] de qui *ABCD* dont *EF* - descenduz *ACDEF* deffendus *B*, *CDEF* *add.* les (*ras. E*) - et manus *om. EF* - eum *ABCD* eis *EF* - ce sonne en (*C add. nostre*) françoiz *om. EF* - touz, *main 2 A add. sur rasure* - autres (*c.*)^{+D} *om. C*

^[30] comment que *ABCDE* combien q. *F* - les *om. B* - Sarrasins, *CDEF* *add.* desputent (*desprisent D*) et - estre *om. CDEF* - faulces t. a. l. *AB* toutes (*contre F*) a. l. fausses *CDEF* - la leur *ABCDE* à la leur *F* - M. en son *A. AB* en son *A. M. CDEF* - le^{+D} *om. F* - et *ACDEF* est *B* - autres *om. BCDEF* - recommande *ACDE* -ent *F*

^[31] dist *ACEF* est dit *B* - messaige, *B add.* et - de Dieu *om. EF* - après *om. B*

^[32] treuvent *ACDEF* tiennent *B* - moz, *C add.* en escript - et *om. CDEF* - recevent *ABDEF* recevoient *C* - -il^{+D} *om. F*

^[33] avonz, *B add.* l'Evangille corrompue et, *EF add.* l'Evangille ne - porroient *ABCDE* porroit *F* - C. et J. estre *AJ* et C. estre *B* estre C. et J. *CD* estre J. et C. *EF* - un *om. EF* - et les Prophetes^{+D} *om. EF* - entre *ABCDE* en *F* - soit *ABCD* sont *E* - discorde, *CDEF add. (D add. que)* et haine *CDEF* - nulles II *AB* II nulles (*ou milles*) *CEF*

^[34] pencent-il *A* peussent-il *BC[D]EF*, *C[D]EF add.* estre - assembler *AB* assemble *CEF* - divulgués *BCEF* dilungés *A* - et (*l.*)^{+D} *om. B* - toutes, *C[D]EF add.* autres

^[35] Et quomodo Latini et Greci potuerunt convenire cum Caldeis, qui sunt Nestorini et Jacobini et fuerunt ab eis

^[36] scismatici et excommunicati ante tempore Machometi,

^[37] et eciam ad invicem sunt ita contrarii ?

^[38] Quomodo convenirent ut mutarent Evangelium ? Nestorini totaliter sunt contrarii Jacobinis ante tempora Macometi, et tam Nestorini quam Jacobini sunt precisi a Latinis et Grecis ante tempora Macometi, et tamen nos invenimus apud eos et in caldeo et in ebrayco eandem translacionem et veritatem in Evangelio que est apud Grecos et Latinos.

^[39] Quare eciam magis deposuissent extra Evangelium Christiani nomen Machometi qui tantum commendavit Christum et Evangelium cum dimiserint ibi integro scripta nomina Herodis, qui Eum persecutus est, Pylati, Anne et Cayphe, qui Eum crucifixerunt, et Jude qui prodidit et Petri, qui negavit Eum ?

^[40] Preterea talis mutatio et corruptio Evangelii aut fuit occulta et tunc non potuit esse generalis quin remaneret veritas Evangelii in aliqua provinciarum aut fuit generalis et manifesta et tunc non potuit esse occulta.

^[35] Et *manq.* BV

^[36] tempore XWPQ tempora BV

^[37-38] et etiam ... Machometi *om.* V

^[38] convenirent XWPQ convenerunt BV - Evangelium, QBV *add.* Certe - precisi, V precispre *biffé et corrigé* - nos *om.* Q - ebrayco XWPQ arabico BV

^[39] deposuissent extra Evangelium Christiani XWP elevassent Christiani de Evangelio QBV - tantum WPQBV tamen X - ibi, P *add.* scripta vera *biffé* - integro XWP integra Q integre BV - nomina XWQBV vera P - Eum crucifixerunt XWPQ cr. BV - qui, Q *add.* Eum - Eum XWPQ etcetera BV

^[40] et BV aut XWPQ - tunc non *om.* X - quin QBV et XWP - fuit *om.* Q - occulta, W *add.* et credita

^[35] D'autre part Latin, Grieu et Caldieu, Nestorin et Jacobin ont encores l'Evangille toute samblable sanz nulz moz changez par translation de un language à autre, ^[36] et nompourquant grant piece devant le temps de Mahomet furent scismat Nestorin et Jacobin, qui sont Caldieu, et dou tout devisé et contraires des Latins et des Grioux et de yaulx excominiet. ^[37] Et par especial Jacobin et Nestorin sont souverainement contraires les uns aus autres et annemis, si sont Nestorin amis aus Sarrasins. ^[38] Comment dont se porroit tout ce-ci accorder pour faulcer l'Evangille, laquelle il ont samblable sanz changier mot ne faillir (comme dit est) ?

^[39] Et d'autre part, quant Mahomet dist en son Alchoran tant de bien de Crist et de la Evangille, et tant le recommandast comme dessus est dit, pourquoy eussent Crestien osté et plané son nom de l'Evangille plus que de aucuns autres desquelz il laisserent les noms et laisserent encores les noms des Herodes, des Pilattes, de Anne, de Caÿffas qui crucifierent Nostre Seigneur, et Judas qui le trahit, et de saint Pierre qui le renoya ?

^[40] D'autre part celle mutation de l'Evangille et celle corruption que Sarrasins nous mettent seure, ou elle fut occultee et dont ne pouoit elle estre generale, que en aucune partie du monde n'en demourast la verité en aucune province, ou elle fust generale et donc ne puet elle estre cellee.

^[35] toute *om.* B[D] - changez ABCE changier F [changere D] - à A en BCDEF

^[36] nompourquant ACDE - tant BF - de *om.* BCD - et *om.* F - des (l.) ABCDE du F - excominiet ABC[D] excouvent EF

^[37] les ... aus A P ... à l' BCEF - annemis, CEF *add.* et - amis AB[D]EF anemis C

^[38] F *add.* Et - comment ACEF comme B - dont se porroit AB[D] donc se pueent C se peuent donc EF - tout *om.* BC - ce-ci AB cilz C cil [D]EF - pour faulcer ABC à faire fausse EF - sanz changier mot A sanz mos changier BC[D]EF - comme dit est^{+(D)} *om.* EF

^[39] bien, B *add.* Jherusalem - et de, A *add.* son *biffé* - osté et plané son nom AB son nom blasmé et osté C[D]EF - de l'E. AC[D]EF de J.C. en l'E. B - que *om.* EF - desquelz AB[D] lesquelz CEF - H., CEF *add.* et - P., EF *add.* et - A., CEF *add.* et - N.S., CEF *add.* et

^[40] et celle *om.* F - que en aucuns ... estre cellee AC[D]EF et donc ne pourroit estre scellé que en aucune partie du monde n'en demourast la verité en aucune province B - pouoit AC pot EF - n'en ABC ne EF - puet A pooit CEF

^[41] Preterea, si Sarraceni sciunt quod apud omnes Christianos in toto mundo est Evangelium corruptum et mutatum, ostendant nobis apud ipsos Evangelium integrum ! ^[42] Nam in Baldaco et in Menphis fuit studium ab antiquo, ubi in archivis Sarracenorum libri antiquissimi conservantur quos nobis ostendebant : ^[43] et tamen numquam potuerunt nobis ostendere aliud Evangelium nisi sicut est apud nos.

^[44] Hoc eciam quod Sarraceni dicunt de Evangelio et Prophetis, quod sint corrupta apud Christianos et Judeos, est expresse contra legem ipsorum. ^[45] Nam Macometus dicit Sarracenis in Alcorano : « Si oriatur aliqua dubitacio apud vos, queratis ab illis qui prius receperunt Librum, scilicet Christianis et Judeis ».

^[46] Et postea dicit quod Deus dicit : « Nos veritatem conservavimus et conservabimus apud eos ».

^[47] Hoc totum inductum dicunt Alcorano ex ore Dei.

^[48] Ergo Macometus mitteret eos ad corrupta exemplaria et faciunt eciam Deum mendacem si non servavit veritatem suam

^[49] in libris Christianorum et Judeorum sicut dixit ; hec sub brevitate et quasi preter propositum diximus ut daremus occasionem majoribus efficacius in pugnandi legem tante perfidie.

^[41] Sarraceni sciunt XWP sicut Sarraceni QBV - omnes Christianos XWP Christianos omnes QBV -

^[42] conservantur QBV inveniuntur et conservantur XP reperiuntur et conservantur W

^[44] Sarraceni dicunt XWP dicunt Sarraceni QBV - Christianos WPQBV nos X - est XWPBV esse Q - ipsorum XBV eorum WPQ

^[46] Deus dicit XWPQ Deus dixit ei BV - nos XWQBV non P - apud eos, BV *écrit après* conservavimus - conservabimus XWPQ conservavimus BV

^[47] inductum VQ indictum X inducunt B judicari WP - Alcorano XWPQ in A. BV

^[48] eciam WPQBV esse X

^[49] preter XWQBV propter P - perfidie QBV fidei XWP

^[41] Neantmoins, se Sarrasins scevissent que l'Evangille est par tout le monde corrompue entre les Crestiens, il nous monstraissent le entiere et l'original de l'Evangille que il se dient avoir ! ^[42] Car en_Baudas et en Menfis a de piecha eu estudes et questes publicques des Sarrasins, esquelles on gardoit les anchiens livres ; ^[43] là porroit-on trouver le Evangille, mais certes il ne la porroient monstreir fors telle que nous l'avons.

^[44] Encores, quant Sarrasins dient l'Evangille et les Prophetes corrompuz des Crestiens, des Juifz, il contredient expressement à_leur loy : ^[45] car Mahomet leur commanda el Alchoran et dist : « Se vous avez aucune doubtance, aucune question doubtable, retourneiz à_ceus qui premierement eubrent le livre, et se furent Crestien et Juis ». ^[46] Et puis dist après : « Dieux dist : nous garderonz et conserverons la verité par devers yaulz, c'est_assavoir Crestien et Juis ».

^[47] Toutes ces parolles treuvent-il en* l'Alchoran, lequel il dient estre donné de la bouche Dieu. ^[48] Dont, se nostre Evangille et nos Prophetes fussent corrompus, leur Mahomet les anvoyast aus faulx et corrompus examplaires, et si feroient Dieu menteur se il ne gardaissent la verité. ^[49] Et pour verité, ce que il treuvent es livres des Crestiens et des Juyfz, ces argumens ay-je yci mis pour donner occasion aus autres de_celle loy confondre et sauver la nostre.

^[41] Neantmoins *ABDF* Ment mais *CE* - scevissent *AC[D]JEF* scevent *B* - l'original *AB* le vray original *CEF* - de l'E. *AB* de celle *E*. *CDEF* - dient *ABC[D]F* donnent *E*

^[42] de *om. B* - eu *AB* en *CEF* - et questes *ACEF* liestes *B*

^[43] fors, *BCEF add.* que - que *AC[D]JEF* comme *B* - l' *om. B*

^[44] prophetes, *CDEF add.* estre - *C.*, *EF add.* et

^[44-45] il contredient ... et Juis *om. F*

^[45] commanda *ABCD* commande *E* - el *A* ou *B* en l' *C[D]* en *E* - doubtance, *C add.* ou - question *ABC* vision *E* - retourneiz *A* recouvres *BC[D]E* - qui ... livre *rép. B*

^[46] Et *om. EF* - dist^{+D}, *EF add.* que

^[47] *CEF add.* Et - treuvent *ACEF* tiennent *B* - en *CEF* à *AB* - l' *om. E* - de la bouche *rép. B* - bouche, *BCDEF add.* de

^[48] Dont *om. C* - se *interl. E om. F* - anvoyast *AB* envoyeroit *CEF* - aus *A* à *BCEF* - gardaissent *ABEF* garderoient *C*

^[49] ce *om. CEF* - treuvent *ACEF* tiennent *B* - ay-je *ACDEF* j'ay *B* - aus *ABC* es *EF*

XXXV. *Quod lex Sarracenorum est violenta*

[¹] Sexto et ultimo sciendum est quod lex Sarracenorum est violenta et per violentiam introducta.

[²] Unde apud ipsos certissimum est quod lex ipsa solum durabit quantum durabit apud eos victoria ensis. [³] Nam ipsi omni sexta feria hora nona congregantur ad orationem et expositionem legis, sed antequam predicator incipiat extrahit ensem et ponit evaginatum in loco eminenti ut ab omnibus videatur in signum quod per ensem incepit lex illa et per ensem terminabitur.

[⁴] Sane ipsi falso et suo propheta arrogant multa miracula, scilicet quod ipse fregit lunam et reintegravit et quod luna intravit ei per manicam

[⁵] et quod camela ei locuta est et quod ipse ascendit super quandam bestiam minorem mulo et majorem asino, et nomen bestie *Elberach*, et ivit super bestiam illam usque ad ultimum celum in minori spacio quam in ictu oculi, et ibi in celo impetravit gratiam cuidam angelo qui flebat peccata sua, qui angelus est major quam totum universum centum vicibus.

XXXV. *Quod lex Sarracenorum est violenta*

[²] solum XWP tantum QB *om.* V - quantum durabit, X *margin.* - eos WPQBV ipsos X

[³] expositionem XWPQB dispositionem V - extrahit XWPQ exerit BV evaginat T

[⁴] ipsi, Q *add.* et - et *om.* XWQ

[⁵] bestie ... super *om.* X - illam *om.* Q *manq.* BV - in ictu XWPQ ictu BV - gratiam XWP veniam QBV - quam, BV *add.* sit - centum XWP centum mille QBV

XXXV. *Que la loy des Sarrasins est violente*

^[1] Tant comme au VI^e point, est_assavoir que la loy des Sarrasins est violente et par force et violence entroduite.

^[2] Dont entre eulz est tres ferme et certaine chose que leur loy durrera tant et neant plus que victoire d'espee et d'armes leur durra. ^[3] Tous les vendredis il s'assamblent aus oroisonz et à_l'estude, à_l'exposition de leur loy ; mais devant ce que li maistre comance à lirre, il saiche une espee et la met tout nue en un lieu hault là où chascuns la puet veoir, en enseingne que celle loy comança par espee et par espee finera.

^[4] Certes, il mettent à_leur prophete Mahomet maintes mensoingnes et mains faux miracles seure : que il brisa la lune et que il la refist, et que la lune lui entra par la manche, ^[5] et que une camele parla à_lui, et que sus celle camele il monta jusques au_dairiere Ciel en mains d'espace de temps que le cloingnement d'un oeil, et là impe-tra-il grace à un angle qui despleroit ses pechiez, et estoit celui angles plus grant que tout le monde C foiz,

 XXXV. *Que la loy des Sarrasins est violente*

Que la loy des Sarrasins est violente (*violence E, C add. .xxxiiij.*) BC[D]E Comment la loy des Sarrasins est violent et des miracles qu'il dient que Mahomet fist A Cy nous dit que la loy des Sarrasins est violente F

^[1] Tant comme ACE Quant B - est *rép.* B - violente ABCDF violence E - violence, B *add.* et

^[2] Dont ABCDE Dort F - ferme et certaine ABCD c. et f. EF - durrera ACDE (-re- E *interl.*) dura B ne dure F - tant et (*om.* F) neant plus que ABDEF tant comme C - dur(e)ra ABCDE dure F (-re- E *interl.*)

^[3] une espee et la met toute nue ABCEF une espee toute nue et la met D - lieu hault AB h. l. CDEF - là où AB que CDEF - loy comança ABCDE soy commencé F - espee ... espee ACDEF l'e. ... l'e. B

^[4] mettent ABCD mentent EF - Mahomet *om.* CDEF - seure ADEF sur B semé C - refist ABCDF resist E

^[5] mains ACDEF maint B - d' *om.* B - espace, CDEF *add.* et - de, B *add.* te - à ABCDF en E

^[6] Et multa talia que omnia sunt contra ipsum Alcoranum eorum

^[7] qui dicit quod Deus dixit Macometo : « Ideo non permitto te facere miraculum, quia scio quod tibi non crederent ; sed dabo tibi ensem ut per violenciam cogas eos credere ». ^[8] Sed quomodo ei non crederent si faceret miraculum, qui ei sine aliquo miraculo crediderunt et legem tante perfidie receperunt ? Ipse etiam Machometus in Alcorano prohibet ne de eo credatur nisi quod in Alcorano scriptum est, et in Alcorano illa miracula non sunt scripta.

^[9] Scribit tamen duo signa vel argumenta que ipsi et Sarraceni reputant sufficientissima ad probandum quod Alcoranus sit opus Dei et non hominis. ^[10] Unum est quia ipse dicit quod talem librum non possent facere nec angeli nec demones ; aliud est quod si Alcoranus non esset a Deo in eo essent multe contrarietates.

^[11] Sed certe multe sunt contrarietates in eo et contradicit sibi ipsi.

^[12] Nam ipse in pluribus locis prohibet Sarracenis quod non debeant altercari nec aspera verba dicere cum hominibus alterius secte, sed debent eos libere dimittere Deo qui dirigit quem vult et faciat errare quos vult ; ^[13] et quod ipsi non habent Deo reddere rationem de illis qui errant, quia unusquisque sibi ipsi errat vel proficit.

^[6] et multa talia *om.* V - talia XWQB alia P

^[7] miraculum XWPQ miracula BV

^[8] miraculum WPQBV miracula X - ne de XWPQ quod nisi BV

^[9] ipsi et XP et ipsi Q que ipse et W ipse et BV - non *om.* X

^[10] aliud est WQBV aliud XP - quod XWQ quod ipse dicit etiam quod P quod ipse dicit quod BV - multe *manq.* QBV

^[11] sed ... eo *om.* Q - in eo *om.* XP - contrarietates XWPQV contrarietatis B - et *om.* V - ipsi *manq.* QBV

^[12] debeant WPQBV debent X - debent XWP debeant QBV - quem vult *om.* Q - quos XPQBV quod W

^[13] de illis, P pro illis *biffé et corrigé* - sibi ipsi XWP sibi Q sibimet ipsi BV - vel XWP et Q et sibi BV

^[6] et plusieurs autres telz* miracles lui mettent seure contre leur Alchoran tout expressement. ^[7] Car en Alchoran a_ escript que Dieux dist à Mahomet : « Je ne te laisse pour ce nulz miracle faire, car je sçay bien que il ne croiront point à_ tes miracles, mais je te donray l'espee par la quelle tu les contraindras à_ croire en toy ». ^[8] Aussi leur deffent Mahomet en son Alchoran que de lui il ne croient rien*, fors seulement ce que il trouveront de lui escript ou_ dit Alchoran, et ses miracles ne sont point escriptes en Alchoran.

^[9] En leur Alchoran sont II mos par lesquelz il croient fermement et cuident prouver souffissement que le Alchoran soit l'œuvre de Dieu et non de homme : ^[10] le premier est que il dist* que tel livre ne porroient faire ne les anges ne deables ; le second est que se le Alchoran ne fust euvre de Dieu il y_ aroit maintez contrarietez.

^[11] Et certes il y_ a maintes contrarietez et en mains lieux il contredit à_ soy-meïsmes ! ^[12] Car en plusieurs lieux il deffent aus Sarrasins que il ne tenchent ne parolent dur aus gens d'autre loy*, ains dist que il les doivent franchement laisser à_ Dieu, qui maine à_ voie de bien ceulz que il veult et fait errer ceulz que il veult ; ^[13] et dist que Sarrasins ne ont mie à_ Dieu à rendre raison de ceulz qui errent, car chascun erre ou croit bien à_ son dommaige ou à_ son prouffit.

^[6] telz CDEF faulz AB - seure A sur B sus CDEF - tout A tant B om. CDEF

^[7] en, CDEF add. leur - a AD est BCEF, EF add. contenu et - ce om. B - point ABCD pas EF - à (t.) ABCD en EF - en ABCDE à F

^[8] F add. Et - Aussi ABDEF Ainsi C - que ... trouveront^{+D} om. F - que de lui il ne croient (croissent C croient E) BCDE que il ne croient de lui A - de lui il ne ras. E - rien^{+D} om. B - dit, C add. livre - et ses AB ces CDE - point ABE pas CD

^[9] prouver ACDEF pour voir B

^[10] est que A car B est car CEF est[...] [D] - dist CD dient ABDEF - porroient ABCD porroit EF - (a.) ne, BCDEF add. les - second, CEF add. mot - se^{+D} om. A - fust, F add. à - y^{+D} om. BF - aroit ACDEF airoient B

^[11] maintes, CDEF add. et grandes - mains ACDEF aucungs B

^[12] en plusieurs lieux il deffent ABCD il d. en p. l. EF - tenchent ACDEF teussent B - ne (p.), C add. ne - dur^{+D} om. B - aus gens ACDEF ages B - loy, CDEF add. et creance - il (l.)^{+D} om. F

^[13] à D. à (om. C) rendre raison ABCD à rendre raison à D. EF - car ABDEF et C - ou (â) ABCDE et F

^[14] Et prius et post in pluribus locis precipit in Alcorano, dicens :

^[15] « Occidite illos qui non credunt donec credant ».

^[16] Primum argumentum concedo, scilicet quod angeli nullomodo scirent vel vellent facere librum tot mendaciis et blasphemis et obscenitatibus plenum ; Demones vero bene sciverunt, credo tamen quod cum magno conatu et sollicitudine tot facinora et scelera composuerunt. ^[17] Unde etiam in Alcorano scriptum est quod Alcoranus placet demonibus, et quando ipsum audiverunt *elgen* – quod interpretatur ‘demones’ – admirati sunt valde et commendaverunt librum, et multi ex ipsis demonibus facti sunt sarraceni. ^[18] Possunt igitur faciliter convinci Sarraceni et confutari per libros sanctos et auctoritatem Sacre Scripture, per libros etiam philosophorum et viam rationis ; facilius tamen per ipsum Alcoranum qui suam ipsius falsitatem abhominabilem se legentibus manifestat.

^[19] Possunt etiam et faciliter confutari per nefariam vitam sui prophete Macometi, qui in luxuriis, adulteriis et rapinis execrabilem usque ad finem duxit vitam.

^[20] Nec valet aliquid responsio Sarracenorum qui dicunt quod Moyses occidit et David adulteravit, et tamen uterque Dei nuncius et propheta fuit,

^[15] credant, BV *add.* etcetera

^[17] etiam XWPBV et Q - demones, BV *add.* minores - sunt, P *add.* librum et q *biffé* - et, BV *add.* quod

^[18] igitur XWPQB etiam V - faciliter, QBV *écrivent après* et - et XWPQ de B etiam V - sacre *om.* Q - etiam *manq.* BV - tamen XWPQ sed BV *écrit avant* facilius - qui, Q *add.* in

^[19] etiam *manq.* BV - et *om.* Q - in *om.* X - luxuriis, Q *add.* et, BV *add.* usus

^[20] David, PQB *add.* et - tamen *om.* Q - fuit *manq.* BV

^[14] Ces choses dit Mahomet en son Alchoran, et n'importe que plusieurs autres fois devant et après dist en celui mêmes livre : ^[15] « Tous ceulz qui point ne croient en vostre loy, tuez-les et mettez à l'espee jusques à tant que il soient constraint de croire ».

^[16] Le premier argument je croy bien et ottroy que li angle ne saroient ne ne vauroient point faire livres plains de tant mensoingnes de si grant ordure, mais le deable s'en saroit bien merler, et je croy que de volenté il composerent ceste faulce loy.

^[17] Dont Mahomet dit en Alchoran que le Alchoran plaist aus deables, et quant les deables ouyrent celui livre, il en eurent grant merveilles et moult recommanderent le livre, et plusieurs de ses deables – lesquelz il nomment *elgen* – devinrent Sarrasin.

^[18] Om_puet bien ligierement convaincre les Sarrasins par les sains Livres, par auctoritez de la Sainte Escripiture et des philosophes, et aussi par voie de raison, maiz trop plus legierement par leur Alchoran, qui appertement monstre à ceulz qui le lisent que il est plains de faulceté et de abomination.

^[19] Encores, pueent-il moult ligierement estre convainqui par le male vie de leur prophete Mahomet, qui mena toute sa vie jusques en la fin en luxures, en adulteres, en rappines et en toute mavaissetez et ordures. ^[20] Et riens ne vault ad ce la responce des Sarrasins, quant il dient que Moyses fut homicide et David fist adultere, et si les nommons tous deux « les prophetes de Dieu » ; rien ne leur vault !

^[14] n'importe *ACDE* -tant *BF*, *CDEF* *add.* en - dist, *BCDEF* *add.* -il - mêmes livre *ABCDF* l. m. *E*

^[15] point ne croient *ACD* ne c. p. *BEF* - mettez *ABCDE* les metz *F* - tant *ABEF* ce *CD*

^[16] et ottroy *om.* *EF* - point *om.* *CDEF* - plain *om.* *EF* - tant *ABCD* si grant *EF*, *BD* *add.* de - mensoingnes, *EF* *add.* ne - ordure(s), *EF* *add.* plain - saroit *AEF* sauroient *BCD* - merler *ACDEF* aider *B* - de, *CDEF* *add.* grant - composerent *ACDEF* aposerent *B* - faulce loy *ABCDE* l. faulce *F*

^[17] l' *om.* *CD* - le^{+D} *om.* *EF* - en *om.* *F* - et (m.)^{+D} *om.* *EF* - le *ABCD* ce *EF* - et *ACDEF* à *B*

^[18] bien *AB* moult *CDEF* - convaincre *ABDEF* contraindre *C* -monstre, *C* monstrent *avec* - nt *aff.*

^[19] moult ligierement estre convainqui *AB[D]* estre m. l. convaincus *CE* m. l. convaincre *F* - vie *ACDEF* voie *B* - leur prophete *om.* *F* - en (la) *ABE* à *CF* - adulteres, *B* *add.* en ribauldies - et (en) *om.* *C*

^[20] fist *ABCDE* fut *F* - si *om.* *B* - nommons *AB* nomme *C* nomment *EF* - les *om.* *EF*

^[21] quia in talibus sceleribus non finierunt vitam, sed invenitur contritio et penitentia eorum ; de Macometo autem nec contritio nec penitentia invenitur,

^[22] sed semper in omnibus sceleribus suis addebat blasphemiam dicens : « Deus mandavit michi quod tale adulterium committerem » sicut legitur in Alcorano.

^[23] Quando acceperat uxorem cujusdam amici sui nomine Zeich, cum argueretur, dixit : « Ve tibi, Zeich, quia Deus maritavit uxorem tuam michi, et testes sunt Michael et Gabriel ».

^[24] Et fecit inde legem et capitulum in Alcorano.

^[25] Simile fecit quando concubuit cum quadam jacobina nomine Maria, et cum reprehenderetur – nam juraverat suis uxoribus quod non concumberet cum predicta Maria – respondit dicens : « Deus mandavit michi quod non servarem juramentum », ^[26] et fecit inde capitulum in Alcorano.

^[27] Quia vero predictus nefarius Machometus dixit se esse prophetam et nuncium Dei missum cum miraculo virtutis generative, ut multos filios generaret ut Sarra-
cenorum populus augetur. ^[28] Comprehenditur in mendacio patenter quia tunc multas uxores habuit et concubinas et ancillas.

^[21] quia WPBV qui XQ - eorum *manq.* XPQBV

^[22] sceleribus XWQBV operibus vel sceleribus P - suis *om.* W, BV *écrit après* omnibus - dicens, BV *add.* quod - tale *biffé* X

^[23] quando acceperat uxorem *om.* P - acceperat XWP accepit QBV

^[25-26] *om.* P

^[25] quando concubuit XWBV cum Jacobinis - Maria XPBV Marica W - et cum ... Maria *om.* W - nam QPBV quod X - dicens *om.* V - michi *om.* X

^[27] dixit *manq.* BV - generative QBV generativi XWP

^[28] comprehenditur XWPBV deprehenditur Q - tunc XWPQ cum BV

^[21] Car en tel pechiet ne finerent-il* point leur vies comme Mahommet, ains lisons et trouvonz* en l'Esriture leurs concontrions, repentances et penitances que on ne treuve point de celui meschant Mahommet, ^[22] mais en touz ses pechez adjoustoit-il blasphemie, en_disant : « Dieux me commanda que je feisse tel adultere », ainsi que nous lisonz en son Alchoran. ^[23] Quant il avoit ravie la femme d'un sien ami qui eubt nom Zeich et les gens le emblasmerent, il dist : « O Zeil, meschant Zeil, mal t'est advenu, car Diex a mariee ta femme : tesmoingz en sont Michel et Gabriel les Archangles », ^[24] et de ceste chetiveté fist un chappitre en son Alchoran, en sa loy.

^[25] Tout le semblable fist-il quant il eubt ravie et geut avec une Jacobine qui eubt nom Marie, et les_gens l'emblamerent car il avoit juré à_ses femmes que il ne gerroit plus avec celle Marie : il respondit que Dieux lui avoit commandé que il ne gardast point son serement. ^[26] Et de ceste chetiveté fist-il un autre chapitre en son Alchoran, en sa loy.

^[27] Celui marvoyez et mauvais Mahommet se dist estre prophettes et messaiges de Dieu, anvoyet de Dieu avec le miracle de vertu generative, affin que il gaingnast et engendrast planté d'anffanz pour le pueuple des Sarrasins acroistre. ^[28] En ce le puet-on appercevoir tout appartement estre manteur, car il eubt pluseurs concubines et pluseurs ancelles, et riens ne li vault le miracle de vertu generative,

^[21] finerent-il *BCE* furent-il *AF* - comme, *E add.* ho *biffé* - lisons et trouvonz *A* trouvons et lisons *BCDEF* - l'E..*AB* la Sainte *E*. *C[D]EF* - concontrions, repentances *AC[D]EF* condicion repentente *B*

^[22] -il *om.* *F* - disant, *B add.* que - je *om.* *B* - nous, *B add.* disons *biffé* - son *ABEF* cel *C*

^[23] eubt *ABCDE* avoit *F* - eubt, *E add.* à - il dist : « O Zeil, meschant Zeil *ABC[D]* il Zeich *E* et lui dirent : « Zeich *F* - O Zeil *om.* *C[D]* - les *om.* *CEF*

^[24] fist, *CEF add.* -il

^[25] le *om.* *EF* - geut *ABCDF* vit *E* - gens, *CEF add.* si - l'em- *ACEF* le *B* - ne, *main 2 A interl.* - commandé *AB* dit *CEF*

^[26] ceste *om.* *B* - -il *om.* *F* - autre chapitre *ACEF* chapitre a. *B* - en son *A. om.* *CEF* - en sa loy *om.* *CEF*

^[27] *CEF add.* Item - marvoyez et mauvais *AB[D]* malois *CEF* - et messaiges ... anvoyet *om.* *C[D]EF* prophettes et messaiges de Dieu *A* m. de *D.* et p. *B*

^[28] tout *om.* *F*

^[29] Non tamen habuit nisi unam filiam, cum tamen ut se jactabat, habebat virtutem luxuriandi quantum habent quadraginta homines.

^[31] Ipsi etiam Sarraceni inducunt pro efficaci argumento quod Machometus homo ydiota sine Deo non potuisset facere Alcoranum ubi sunt tam multa de Novo et Veteri Testamento ;

^[32] Sed solutio est in promptu, quia licet ibi sint multa de Novo et Veteri Testamento, tamen sunt ibi multo plura contra Testamentum Novum et Vetus.

^[34] Verumtamen certissimum est in omnibus partibus Orientis quod Machometus habuit tres pedagogos, scilicet duos Judeos ^[35] quorum nomen unius Salon Persa, et nomen alterius Aabdalla, quod interpretatur servus Dei filius Sela ;

^[29] ut *om.* XP - se XWQBV ipse P - quantum XWPQ quantam BV

^[31] ydiota, Q *add.* fuit et quod, X ydeota - non potuisset QBV non posset nec potuisset XWP - et, P *add.* de

^[32] Sed solutio ... Testamento *om.* XWPQ - Testamentum Novum et Vetus BV Novum Testamentum et Vetus XWPQ

^[34] Orientis XBV orientalibus WPQ

^[29] car de toutes ses femmes n'eubt il oncques anffanz forques une seule fille, et nom-
pourquant se vanloit-il que il avoit vertu et puissance autant, en luxure, comme XL
hommes.

^[30] Encores dient Sarrasins que Mahomet fu messaiges et prophetes de
Dieu* : ^[31] et le plus souffissant argument que il amainent pour ce prover est que se
Mahomet ne fust prophetes et homs de Dieu, et se il eust esté ydiotes comme dient
les Crestiens, il ne peust avoir fait son Alchoran, là où tant a contenu* du Viez et du
Nouvel Testament, mais sauve la grace des Sarrasins. ^[32] Cestuy argument n'est mie
souffissant à ce prouver, car combien que en Alchoran ait aucunes choses contenues
du Viez et du Nouvel Testament, se y_a-il assez plus contenu contre le dit Viez et
Nouvel Testament, et contre la Verité. ^[33] Neantmoins, pour chose que il mesist en son
Alchoran du Viez Testament et du Nouvel, ne doibt-il mie estre nomez prophetes de
Dieu, encores que il n'y eust rien mis qui alast contre ces diz Testamens, car ce que il
y mist ne eubt-il mie de Dieu ne de Saint Esperit.

^[34] Ains, est chose tres certaine en toutes les parties de Orient que il eubt III
pedagoges*, III maistres, dont les II furent Juys : ^[35] et eubt l'un à nom Salon, et fu
persiriens ; l'autre eubt nom Aabdala, c'est à dire sers de Dieu, filz de Sela.

^[29] n' ABCE n'en F - oncques, CEF *add.* un seul - et *om.* F - nompourquant ABC -tant BF -
se vanloit-il AB il se vanloit C[D]EF, CD *add.* et disoit - vertu et puissance AB force et v. C[D]EF -
autant, en luxure AB en l. autant C[D]EF

^[30] messaiges et prophetes A prophetes et message BC[D]EF

^[31] amainent ABCE alleguet F, C *add.* avant - prover ABCDE premier F - fust ABCDE eust
esté F - peust ABC peut E - son A. *om.* EF - là où [...] Testament BCEF là où a contenu du V. et du
N. T. tant A - là où tant B là tant C autant EF

^[32] prouver ABCDE premier F - combien A comme BCF comment E - que *om.* F - en, BC
add. le, EF *add.* leur - du V. ... dit^{+D} *om.* EF

^[33] EF *add.* Et - que il n'y ABCD que n'y E n'y F - y *om.* B - de (S.) AB du CEF

^[34] tres *om.* B - les *om.* E - trois, EF *add.* soubtis (*ras.* E) - pedagoges BCEF pre- A

^[35] l'un AB li autres C[D] li premiers EF (*ras.* E) - à *om.* BF - nom (A.), B *add.* salon *biffé* - filz
de S. [*om.* D]

^[36] et isti facti sunt Sarraceni, et docuerunt eum multa de Veteri Testamento et multa de Talmud. ^[37] Alius autem fuit monachus et nomen ejus Balheyin jacobinus, qui dixit ei multa de Novo Testamento,

^[38] et quedam de quodam libro de infancia Salvatoris et de septem dormientibus,
^[39] et ista scripsit in Alcorano ; sed magister ipsius major credo quod fuit diabolus.

^[36] eum XWPQ ei BV - multa *om.* Q

^[37] monachus, BV *add.* Christianus - Balheyin, Q *add.* idest Sergius jacobinus

^[36] Ses II Juyfz laisserent leur loy et devinrent Sarrasin, si instruirent et monstrent à Mahomet moult de choses dou Viez Testament et de leur Talmud. ^[37] Le tiers eubt nom Bahahalin et fu crestiens, de ces Crestiens mescreanz scismas des parties d'Orient que on appelle Jacobins, et celui lui dist moult de choses dou Nouvel Testament ; ^[38] aussi de un livre que on nomme *Les anances Nostre Seigneur*, le·quel livre nous Crestiens catholicques tenons pour appocrife ; aussi luy dirent-il *Des VII dormans*. ^[39] Et ses choses escript Mahomet en son Alchoran, mais ma creance est que son plus grant maistre et plus sollempnel fu le deable !

^[36] Sarrasin ; *E add.* si devindrent S. - instruirent *AB* escriprent *CDEF* - à M. moult de choses *AB* m. de c. à M. *CDEF* - de leur T. *ABCD* de la loy des Juys *EF* (*ras. E*)

^[37] mescreanz, *CDEF add.* et - des *ACDEF* de ses *B*

^[38] *CDF add.* et - aussi *om. EF* - *Les anances ABC De l'enfance DEF*

^[39] Mahomet en son Alchoran *ABCEF* en son Alcoran Mahomet *D* - ma *ACD* sa *B om. EF* - creance *ABCD* certain *EF* (*ras. E*) - son *AD* ses *BCE* le *F* - fu le *ACDEF* furent *B*

XXXVI. *Miracula Sarracenorum*

[¹] Sciendum est autem quod Sarraceni affirmant quod multi eorum habent spiritum prophetie, et quedam vera de futuris dicunt et multa falsa.

[²] Dicunt etiam quod usque hodie vigent miracula sed potius sunt quedam prestigia et signa mendacissima.

[³] Habent etiam quosdam religiosos in Thurgia et Perside ubi est maximum frigus, et ibi multi moriuntur frigore, etiam cum multis vestibus : qui religiosi vadunt totaliter nudi.

[⁵] Ungunt se tamen quodam oleo quod valet multum contra frigus,

[⁶] et ex consuetudine etiam non timent frigus.

[⁷] Habent etiam in Baldaco quosdam alios religiosos filios perdicionis qui desperantes extinguunt semetipsos ignem magnum calcantes cum pedibus discalciatis ut homines admirentur,

 XXXVI. *Miracula Sarracenorum*

[¹] est *om.* WPQ

[¹⁻²] et multa falsa dicunt *om.* V

[²] vigent, BV *add.* in eis - mendacissima XWPQ mendacia BV

[³] etiam WPQBV autem X - et ibi XWP ubi Q et ubi BV - moriuntur, X *add.* ex - etiam *om.* Q
- qui religiosi XWPQ ipsi BVT

[⁵] Ungunt XWPQ et ipsi inungunt B inungentes V - tamen *manq.* BV

[⁶] *om.* QVT - ex *manq.* B

XXXVI. *Les miracles des Sarrasins*

^[1] Sarrasin afferment et tiennent pour vray que pluseurs d'eulz ont escript de prophecie*, lesquelz il dient des choses avenir tout plain de voir et tout plain de faulx.

^[2] Il dient aussi que encores durent entre eulz les miracles, et ont encores pluseurs gens qui font miracles ; mais pour vray on les doibt mieulz nommer enfanteries et decevemens de gens que miracles.

^[3] Il ont une menere de religieux en Turquie et en Persie, là_où il fait si tres_grant froit que tout plein de gent y meurent de froit : et vont là les gens vestuz de planté de draps, mais ces religieux sus·diz vont en celui paÿs tous nus*.

^[4] Et ce reputent-il à miracle et ne se donnent garde de la decevance que ces religieux font. ^[5] Il se oignent de une maniere d'oingnement qui est de tel nature que il oste tout froit de celui qui en est oingz. ^[6] Et aussi d'autre part il en sont* si uzé et acoustumé que il ne doubtent point le froit, nes que font en ces paÿs en yver ces ribaux qui chantent en leurs chemises gras, groz et vermaulx et bien coulourez.

^[7] Autres religieux ont-il en Baudas, enfanz de perdition et d'Enfer qui se desespoient et se tuent eulz-meïsmes : ilz font granz feux et devant les gens vont et marchent sus à nulz piez pour faire les gens esmerveilliez.

 XXXVI. *Les miracles des Sarrasins*

Les miracles des Sarrasins (*C add. .xxxv.*) BCDE Des miracles que les Sarrasins dient que aucuns d'eulz ont faiz *A* Cy nous dit des miracles des Sarrazins *F* (*dans le ms. D seulement le § 1 fragmentaire*)

^[1] afferment et ^[D] *om.* *B* - escript, *C* gratte -cript - il *om.* BEF, *C* eff. - de faulx *om.* CEF

^[2] Il *om.* *F* - enfanteries et decevemens *A* enfanteurs, enchanteurs et deceveurs *B* enfanteries et deceveurs *C* enfanterie et decevemens *EF*

^[3] en Turquie et en Persie *AB* en P. et en T. CEF - tout plein de *AB* pluseurs CEF - vont ACEF sont *B* - là les gens AB EF les g. là *C* - nus BCEF mernus *A*

^[4] decevance, *main 2 A add. ce interl.*

^[5] qui en est oingz *ABC* qui oings est *E* qui oingt en est *F*

^[6] sont BCEF font *A* - et, *BC add. siv* - nes *AB* ainsi CEF - ces ribaux *AB* comme ces ribaulx CEF - chantent *AB* cheminent *C* gisent *EF* (*ras. E*) - gras, gros et *A* gras et gros BEF gros, gras et *C*

^[7] desespoient *ABC* despoient *EF* - les *AB* la CEF - gens (*v.*), *F add. et* - les *ABC* la *EF*

^[8] et etiam coram hominibus comedunt scorpiones et serpentes, non solum crudos sed etiam vivos.

^[9] Sed signum aliquod utile, puta de liberatione Inferni vel aliquid tale nullomodo possunt facere ; sed sola Antichristi signa ut precursores Antichristi faciunt.

^[10] Nondum tamen quod licet Machometus non fuit propheta, ut dicunt Sarraceni ; duas tamen prophetias dimisit Sarracenis, quas credo esse satis veras et convenientes populo Sarracenorum.

^[11] Una est quia dixit eis : « Post me dividemini in LXXIII sectas sive divisiones, ex quibus una tantum salvabitur ; totum vero residuum igni deputabitur ».

^[12] Unde cum ipsi sunt divisi in multas sectas, quilibet dicit de se : « Ego sum illa que salvabitur ». ^[13] Alia vero prophetia est quam credo adhuc magis veram : nam ipse dixit Sarracenis omnibus in Alcorano : « Nullus vestrum est qui non vadat ad ignem Inferni ».

^[14] Quod eis prestabit Qui vivit et regnat in secula seculorum.

^[8] etiam *om.* Q - vivos, W crudos *biffé et corrigé*

^[9] inferni XWPQ infirmi BV - ut *manq.* BV *om.* X - Antichristi, P *add.* signa *biffé*

^[10] Nondum WPQ Notandum XBV - tamen PQBV autem W *om.* X - licet *om.* V - fuit *om.* WV, BV *add.* universaliter

^[11] Post me dividemini XWP Vos dividemini post me QBV - LXXIII XWBV LXXIII P LXIII Q

^[12] cum XWPQ vere BV *après* ipsi - sunt *om.* P - quilibet XWPQ et q. BV

^[13] est, Q *add.* quedam - adhuc, Q *add.* esse

^[14] quod eis prestabit XWPQ quod certissime credo quod eis prestare dignabitur BV - in WQPBV per omnia X

^[8] Ilz manjent aussi devant les gens* escorpions et serpens tous vifz, et puis ont à_leur privé de quoy il se garissent, et ainsi decevent les gens, maiz nulz miracles ne signes profitables ne font-il, ^[9] ainsi que de la delivrance d'Enfer, ou aucune chose telle qu'il faicent à_la gloire de Dieu chose qui se faice sanz encontre ou deseure oevre de nature, mais il ne font chose fors par enfanterie et par enchantemens ; telles ensaingnes comme les precurseurs* de Antecrist feront. ^[10] Mais comment que Mahomet ne fust point prophetes comme les Sarrasins dient, si laissa-il deux prophecies aus Sarrasins, lesquelles je cuide estre assez vraies, veritables et convenables au_pueuple sarrasin. ^[11] La premiere est que il leur dist : « Après mon temps vous serez divisez en LXXIII sextes et divisionz, desquelles li une tant seulement sera salvee et tout le remennant sera mis au feu ». ^[12] Ore sont-il divisez en plusieurs sectes et divisions, et dist chascune secte de soy-meïsmes : « Nous sommes celle secte qui sera sauvee ! » ^[13] La_seconde prophecie, la·quelle je croy encores mieulz estre vraie, est que Mahomet dist à tous les Sarrasins ensemble en son Alchoran : « Il n'y a nesuns de vous tous qui ne voist au_feu d'Enfer ». ^[14] Et certes, se il ne se convertissent, celle prophecie sera en eulz acomplie et à_telle fin, comme leur prommet leurs faulz prophetes – c'est au feu de Enfer –, les condampnera Dieux qui vit et regne.

^[8] devant les *A* en presence des *BCEF* - leur *om. F* - de quoy *AB* aucune chose dont *CEF* - decevent, *CEF add. -il - ne om. B*

^[9] qu'il *AF* qui *BCE* - faicent *A* fussent *B* face *CEF (ras. E)* - encontre *AB* oir contre *C* ou contre *EF* - et *ABC* ou *EF*

^[10] comment *AB* comme *C om. EF* - si, *B add. les - -il ACEF* les *B* - je cuide *ABC* ilz cuident *EF* - vraies, *BCEF add. et*

^[11] est *om. B* - au *ABEF* en *C*

^[12] sectes *AB* manieres *CEF*

^[13] encores mieulz estre *ABCE* encores estre mieulz *F* - nesuns *ACE* nul *BF* - voist *ABCE* aille *F* - au *ABF* ou *EC*

^[14] en eulz acomplie *AB* acomplie en eulz *C* acomplie *EF* - et *B* et et *A om. CEF* - au *ABF* ou *CE* - Enfer, *C add. où*

^[15] Alia scilicet de Maccometto et vita et morte et doctrina et processu ipsius requires in alio opere meo.

(Explicit)

Explicit *Liber Peregrinationis* fratris Ricaldi Ordinis Predicatorum ; continentur autem in hoc libro sub brevitare regnantes, provincie, leges, secte, ritus et hereses et monstra que invenit in partibus orientis, ut homines volentes laborare pro fide dilatanda sciant quo indigeant et ubi et qualiter possunt proficere.

^[15] *om.* XWQ - et doctrina *om.* V - meo P nostro BV

(Explicit)

Explicit tractatus sumptus de *Libro Peregrinationis* fratris Riculi Ordinis Fratrum Pedicatorum qui peregrinatus fuit in partibus orientalibus Q

manq. BVT

Continentur ... proficere *om.* WX - monstra, X *add.* que monstra

^[15] Tous les autres affaires de Mahomet, de sa vie et de sa mort, de sa doctrine et de tout son proces et son affaire, porroit-on trouver en nostre autre ouvrage, en un autre livre que je, Ricul, ay fait.

(Explicit)

Explicit l'Ytinaire de la peregrinacion frere Riculd de l'ordre des freres prescheurs. Et sont en ce livre contenu par briefté les royaumes, les gens, les provinces, les lois, les settes, les heresies, les monstres et les merveilles que le dit frere trouva es parties d'orient. Et fut ce livre translaté de latin en françois par frere Jehan d'Ypre, moine de Saint-Bertin en Saint-Omer, en l'an de grace M.CCC.LI acompli.

^[15] (*CEF add. et*) de sa mort, (*C add. et*) de sa doctrine et (*om. CEF*) *ACEF* de sa doctrine et de sa mort et *B* - et son affaire *om. CEF* - pourroit-on *ABC* pourra-on *EF* - Ricul(d) ay *AC* aicul ay *B* recullay *E* recueillay *F* - *BEF add.* etcetera

(Explicit)

Manque dans AB (seulement Explicit)

Ricul *E* Biculd *C* Reculd *F* - en ce *CE* ou *F* - briefté *C* sobriescé *EF* - royaumes, *EF add.* et - ce *CF* cilz *E* - de grace *om. EF*

3.3. Discussion des variantes

Cette section est destinée à la discussion et à l'explication des choix ecdotiques qui nous ont amené à établir le texte critique. Il s'agit essentiellement d'un commentaire aux variantes des témoins. Nous présentons les phrases latines en italique, les phrases françaises entre guillemets. Les mots latins et français sont en italique. Les paragraphes du texte latin sont signalés avec astérisque.

RUBRIQUE

1 : établir la variante à accueillir n'est pas facile. Dans le récit de Riccold et dans celui d'Odoric, « predomme » et « vaillant predomme » *A* s'oppose à « bon predomme » *BC(D)E(F)*. On ne sait pas si dans l'original il y avait *bon*, que *A* a d'abord omis (lecture incompréhensible) et ensuite substitué avec *vaillant*, ou plutôt si le ms. *A* témoigne de la forme originale et *BCDEF* ont, plus ou moins indépendamment, inséré *bon*. Quant au syntagme *bon predomme*, on n'en trouve, dans le DMF, que 2 att. et la définition « *bon prudhomme* 'Saint homme' » mentionnée par le *Perceforest*. Il est probable que ce syntagme soit devenu de plus en plus fréquent au cours du XV^e siècle, ce qui aurait poussé les autres mss. à ajouter *bon*, indépendamment, dans les deux textes pour souligner la sainteté des deux frères. Nous choisissons, de manière cohérente avec Andreose-Ménard, la leçon du ms. *A*.

1^a : la forme *commandement* se trouve seulement dans le ms. *A* ; les autres mss., ainsi que le récit d'Odoric dans le même ms. *A*, emploient la forme *commant*. Dans le reste du texte du ms. *A* on trouve les deux formes, *commant* IX 39, XX 81, XXXIV 11 contre *commandement* XIV 1 et XVIII 15, 54, XXXIV 13. Nous conservons donc la forme du ms. *A*.

2 : la traduction de *sub brevitare* se retrouve dans des formes différentes : « par soubrieveté » *A* « pour sa briefté » *B* « par briefté » *C* « par ordonnance » *EF*. Évidemment la *lectio difficilior* de *A* est à choisir. On ne retrouve qu'une seule autre occurrence de *soubrieveté* dans le DMF, relative au *Pèlerinage de la vie humaine*, v. 2537, de Guillaume

de Digulleville (1330-31)²³⁸³. Le copiste de *B* a interprété *son* comme *son*, pronom possessif, et l'a modifié au féminin pour l'accorder au substantif *briefté*. La transformation de *EF* en « par ordonnance » est probablement un choix stylistique du modèle, qui n'a pas compris « pour soubrieveté » ; ce n'est pas du tout illogique : Riccold aurait vraiment pu écrire ce texte « par ordonnance » pour souligner l'organisation du propos, ou bien l'ordre du pape et du maître général de l'Ordre. Le concept de *brevitate* revient plusieurs fois dans le texte de Riccold, comme dans beaucoup d'autres textes qui traitent des voyages (v. 2.7.4. *Condensations*).

4 : les mss. *AC* parlent de l'an 1350 (*L*) comme dans le texte d'Hayton, qui selon notre hypothèse aurait pu être le premier texte traduit. Est-il possible que 1350 soit vraiment la date exacte de la traduction ? Il est plus vraisemblable que le texte originaire disait *LI* et que les deux mss., indépendamment, aient perdu le chiffre *I* (qui, d'ailleurs, peut être facilement perdu. L'hypothèse d'une date de composition antérieure pour ces deux textes reste très intéressante.

4^a : le ms. *B* est le seul à définir, par erreur, Jean le Long originaire « de Chypre » au lieu de « Ypres ». On trouve la même faute dans le prologue des *Lettres*²³⁸⁴. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur involontaire causée par la matière copiée (le copiste vient de copier le récit de Hayton). Il est moins probable que le copiste se soit souvenu du « cordelier Jean de Chypre qui suivit le duc [de Bourgogne Philippe le Bon] à Bruges et à Bruxelles et qui reçut un don de quarante-huit sous [en février 1445] »²³⁸⁵. Mais il faut quand même tenir compte du fait que le ms. a été copié dans le NE durant la seconde moitié du XV^e siècle.

PROLOGUE

1 : nous choisissons le complément de spécification « de la divine amour » *BCEF*, qui correspond au génitif du latin *divini amoris*.

²³⁸³ Voir Béatrice Stumpf, *Lexicographie et lexicologie historique du français*, thèse de l'Université Nancy-II, dir. Jean-Paul Chauveau, 2009, t. I, p. 475. Disponible en ligne à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/502081/filename/TheseBS.pdf>. L'éditrice signale les variantes *sobriété* et *brevetei*. Voir 2.8.5. *Analyse lexicographique* pour l'étude du lexème.

²³⁸⁴ Voir l'édition de Chiara Concina, à paraître.

²³⁸⁵ Paviot 2003, p. 109.

1^a : « eubt tant enchierie » *ABEF* est une variante préférable à « en charité » *C*, notamment parce qu'elle est attestée par les deux branches du *stemma*.

1^b : le syntagme « tourmens d'infer » est attesté exclusivement par le ms. *A*, lorsque les autres s'accordent sur « peines d'Enfer ». Dans le DMF on trouve 5 exemples du syntagme « peine d'Enfer » contre 1 seul exemple de « tourmens d'Enfer » (de Christine de Pizan) et un autre « d'Enfer les tourmens » (de Machaut). La forme du ms. *A* apparaît plus inusitée, les autres mss. ayant banalisé. Nous conservons la forme du ms. *A*. À signaler au ch. XVIII 57 le syntagme « tourmans d'Enfer » partagé par *A* et *B*.

4 : nous choisissons le mot *note* des mss. *BCEF* ; le mot *nar* *A* est incompréhensible et serait probablement la copie maladroite de *note* abrégé (comme *no*).

5 : *seroit ABEF feroit C*, simple confusion entre *f* et *s* haut.

6 : la variante *assaier AC* est enregistrée par le DMF comme régionale, caractéristique de la Picardie, de la Wallonie et du franco-provençal ; c'est de toute façon l'équivalent sémantique de *essaier EF* qui otendent a écrire dans une *scripta* déjà plus neutralisée. La variante *essauchier B* est erronée, puisqu'elle signifie 'élever', 'exalter'²³⁸⁶ (v. 2.8.5. *Analyse lexicographique*).

7 : construction intéressante « quant me vint en memoire quelles quant longues et quant penible peregrination ». Les syntagmes « quant longues / quant penible » sont probablement à considérer des unités où le quantif. dans l'exclamation sert à donner de l'intensité rhétorique à la longueur et à la difficulté des *peregrinations* du narrateur (cf. Buridant 2000, § 597).

7^a : *AB* maintiennent la définition latine, *liberales* tandis que *CEF* la traduisent en français « les ars liberaulx ». Nous respectons la leçon de *AB*.

8 : la consonne *r* de *avoir* a été ajoutée par *main 2 A* sur la forme originnaire *avoie*, laquelle est évidemment la forme correcte. La *main 2 A* est intervenue pour réparer l'erreur du copiste qui avait ajouté la conjonction *et* au début de la phrase, coquille qui a attaqué la syntaxe de la phrase. Il suffit donc d'enlever le *et* et d'accueillir la leçon des autres mss.

²³⁸⁶ Forme également signalée comme picarde par Zinelli 2016, p. 254, qui renvoie à Roques 2014, p. 243.

9 : CEF ajoutent *meïsmes* ; le texte latin dit seulement *Christus* et l'adjectif *ipse* ne se trouve dans aucun ms. latin.

10 : il faut choisir *emprientee* *A*, évidemment calqué sur le latin *imprimeretur*. Il se peut que ce mot dans l'antigraphe de *B* ait été illisible, ou que le copiste ait produit une *lectio facilior*. De même l'antigraphe de CEF aurait innové avec la variante *presentee*, mé-lecture d'*emprientee* probablement abrégé *e(m)p(re)ntee*.

I

3 : il faut intégrer la leçon des mss. CEF « benoites, et veismes ... à ces nopces » qui correspond à *et loca et formulas ydriarum. Ibi cantavimus et predicavimus Evangelium Nupciarum*. Saut causé par homéotéleute.

4 : nous choisissons la variante du ms. *A* *savour* parce qu'elle correspond au texte latin *saporis* ; tous les autres mss. ont *savoir*, vraisemblablement *lectio facilior* polygénétiq. Comme le ms. *A* avait originairement *savoir*, ensuite corrigé par *main 2* en *savour*, on peut supposer qu'il s'agissait d'une erreur partagée par toute la tradition ; il est peu vraisemblable que Jean le Long ait fautivement traduit *savoir* pour *saporis* (v. 2.6.2. *Existence de l'archétype ?*).

4^a : la variante *componction* *C* est sans doute la correcte, parce que plus proche du lat. *conpunctionis*. Les mss. *EF* ont simplement une variante graphique *compugnicion*. Il y avait probablement un dégat dans l'antigraphe de *A* et *B* : le premier a cherché à reconstruire un mot *compromission* qui est cependant fautif dans le contexte, le deuxième a complètement changé en insérant *operation*.

6 : la ponctuation de ce passage pose quelques problèmes. La proposition de lieu « Genezaret, et est assize sur la meir de Galilee. *Ou pendant de la montagne* là chantasmes l'Evangile », selon le texte latin *Genesaret quod est super mare Galilee. Ibi in descensu montis super mare cantavimus Evangelium*, appartient au § 6. Si l'on admet *là* comme proposition de lieu, il s'agirait d'une sorte de reprise de la proposition précédente, ensuite omise par CEF parce que perçue comme superflue et redondante. Autrement, Jean le Long n'aurait pas respecté la construction du texte latin et la phrase serait à entendre comme « Genezaret, et est assize sur la meir de Galilee *ou pendant de la montagne*. Là chantasmes l'Evangile ». En effet, si l'on regarde le ms. *A* de plus près, on s'aperçoit que le copiste avait divisé le texte avec des petites virgules « a la villette de gene | zaret , Et est assize sur la mer | de galilee ou pendant de la | montaingne , la chantasmes le -

| euangile » (f. 47rb). En revanche, le ms. *C* propose une autre division qui respecte la syntaxe, dépourvue de la préposition de lieu *là* « ala villete de | genesareth. Et est assise sur la | mer de galilee. Ou pendant de | la montaignes chantasmes leu | vangille » (f. 55ra). Afin de respecter le texte des mss. *AB* ainsi que la source latine, nous choisissons de diviser le texte selon le ms. *C* mais de sauvegarder la présence de la préposition *là* comme traduction du latin *ibi*, qui s'expliquerait par la volonté de JLL de réduire la double référence à sa position *super mare* répétée deux fois. Il est sous-entendu que les pèlerins se trouvent sur le versant de la montagne, puisque la ville est bâtie sur un monticule au-dessus du lac.

9 : le mot *reput* a été corrigé par *main 2 A*, qui a ajouté les lettres *p* et *t* ; la leçon originale reste illisible.

9^a : nous accueillons la variante à *goye AB*, en la justifiant comme une variante graphique de *joye* et en donnant donc la valeur palatale au graphème *g-* ; cette leçon correspond au texte latin *cum letitia et lacrimis*. La forme *goye* est signalée par le DEAF s.v. *joie* comme forme pic. (att. GilMuisK 2,199,16). Nous ne pouvons pas exclure la lecture *agoyé* (à décliner au pluriel *agoyé<s>*) puisque le mot est agglutiné dans le ms. ; le verbe *acoier* signifie, d'après le DMF, 'calmer, apaiser, mettre à l'abri' et, employé de manière adjectivale, 'à l'état de repos, stagnant'. Jean le Long aurait voulu entendre qu'ils ont mangé à l'abri, calmes et en se reposant ? Il s'agirait d'une *lectio difficilior* mal entendue par *CEF* ; toutefois, la concordance avec le texte latin nous oblige à mettre de côté cette hypothèse et à choisir *goye = joye*.

10 : les frères de Joseph, fils de Jacob, étaient 11 *C* et non pas 9 *ABEF*. S'agit-il d'une erreur d'archétype que *C* a corrigé ? Il nous semble invraisemblable que Jean le Long ait pu se tromper sur cette donnée. La faute pourrait plutôt remonter à une simple coquille de l'auteur, passée inaperçue, ou à une coquille du copiste de l'anti-graphe.

12 : tous les manuscrits *ABCEF* portent *fist* : il s'agit évidemment d'une erreur. Le texte latin de B dit *sedebat*, et bien que les mss. *WX* omettent ce verbe, il est fort probable qu'il se trouvait encore dans la source du traducteur. De toute façon, la confusion entre *f* et *s* haut peut être facilement expliquée.

15 : le ms. *A* dit « chevaux et bestes », les autres simplement *bestes*, qui est plus générique, bien que le mot *estables* explique déjà qu'il est question de chevaux. La rédu-

plication *chevaux*, ne semble pas nécessaire, mais on peut penser que cette même considération ait été faite indépendamment par les copistes de *B* et *CEF* qui ont réduit le couple. Nous choisissons de le conserver en tant que leçon non fautive, plutôt redondante mais acceptable.

16 : les mss. *CEF* disent « que en la », ce qui semble plus logique que « que la » des mss. *AB*. Leur modèle commun avait probablement subi cette transformation : *que en* > *qu'en* > *quē* > (abréviation perdue) *que* > *q'* (avec abréviation). En revanche, il faut remarquer que les mss. latins *WX* affirment *quod in mari Tiberiadis*, alors que l'édition Kappler dit *quod mare Tyberiadis*. Il est difficile d'établir si *JLL* avait lu un modèle au cas ablatif simple (plus proche du texte de Kappler) et que les mss. *CEF* (ou leur modèle) auraient choisi d'insérer la préposition.

21 : nous choisissons de conserver « esmerveillet et dolent » pour le pluriel sujet, alors que les autres mss. *BCEF* 'mettent à jour' la morphologie et ajoutent le -s du pluriel « esmerveillez et dolans », tout comme pour le couple « lassé et traveillet » *A* contre le -s ou -z des autres mss. (v 10).

21^a : le ms. *A* est le seul sans préposition de lieu *y*, mais elle n'est pas nécessaire. Nous conservons cette leçon.

22 : nous choisissons le vb. *font BCEF* ; *sont A*, bien que plausible, est probablement dû à une erreur de confusion du copiste. On ne peut pas exclure l'existence d'une locution 'faire le commencement de qqc.', dont on ne trouve cependant aucun exemple.

24 : le modèle de *AB* a probablement eu des problèmes de lecture à cet endroit, parce qu'il a omis le sujet *Juifs* pour le substituer avec le pronom générique *le*. La leçon de la famille *CEF* est plus proche du texte latin, qui explicite le nom du peuple. L'adv. *où* semble plus proche du *ubi* latin, mais nous conservons le *dont* des mss. *CEF*.

24^a : le mot *presché A* est l'infinitif du vb. sans -r final. Les mss. *BCEF* ont la forme normale *prescher*.

II

2,6 : les mss. *BF*, les plus tardifs, semblent rencontrer des problèmes devant le mot *celle*. *B* ajoute une glose au point 2 et au point 6 *ou chambre* ; le ms. *F* modifie, la première fois en *eschielle*, la deuxième fois en *eglise*. Evidemment il s'agit d'un mot qu'ils comprenaient à peine (mais au ch. IV 5 on lit *la celle ACE la salle B l'eschielle F* ; IV 16 *la*

celle AE la salle ou chambre B la chappelle C l'eschielle F ; v 16 la celle AE la salle ou chambre B la chappelle C l'eschielle F).

3, 4 : à remarquer la ponctuation du ms. *A* « demourroit verge pure au concevement et à l'enffanter , Et après lors respondi... ». Nous considérons « et après » comme faisant partie de la phrase précédente.

6 : nous choisissons la prép. *en* des mss. *BCEF* contre *à A*, puisque l'emploi locatif de cette prép. est évidemment fautif (erreur qui semble se répéter plus loin, ch. XXVI 2 et XXXIV 47).

7 : la variante concernant l'autel de l'Archange Michel confirme le rapport de JLL avec *WX*, contrairement au texte établi par Kappler qui parle d'un *altare archangeli Gabrielis*.

8 : au premier abord *hanter* semblerait plus proche du latin *frequentabant*, alors que *habiter* semble plus générique. Cependant, *habiter* employé comme latinisme conserve son sens de 'être habituel, avoir souvent' (v. GdfC 9,740c). De toute façon le verbe à l'infinitif est précédé par *souloient*, qui renforce le sens de fréquenter d'habitude du verbe. Il se peut que la leçon banalisante ait été causée par la lecture erronée de *h'ter* abrégé. Le texte latin de *WX* dit *frequentabant*, le texte de Kappler dit *frequentabat* ; le français « souloient...habiter » à la 6^{ème} pers. confirme le lien avec *WX*. La même variante se trouve au ch. IV 9 « Celle voie est encores moult gastee et preilleuse pour les robbeurs qui encores y habitent », avec *habitent AB* contre *hantent CEF*, où le texte latin dit *Que usque nunc deserta et dubia est et a latronibus frequentata*. Il se peut que la même banalisation se soit produite. De toute façon l'entrée *habiter* dans l'*Analyse lexicologique* confirmerait la qualité de la leçon.

III

1 : l'épisode de Hélié et des faux prophètes est raconté dans le I^{er} Livre des Rois, chap. 18, où il fait tuer quatre cent cinquante prophètes de Baal et quatre cent prophètes d'Astarté (1Rois 18, 19). Ni dans le texte de Riccold, ni dans le texte biblique, on ne trouve des traces du verbe *convertere* ou *pervertere*. Le verbe *convertir* en moyen français indique le fait de changer de religion et conserve la valeur négative de 'pervertir' (voir DMF et AND,4). En revanche, *pervertir* semble être moins spécifique, puisqu'il indique le fait de 'troubler, dévoyer', sans connotations religieuses (cfr. DEAFpré, DMF). Toutefois, le FEW (8, 292b) enregistre « Afr. *pourvertir* 'faire abandonner sa

religion' » comme hapax du XIII^e siècle et « Apr. v. r. 'changer de religion' (ca. 1330) » ; également, Alain Chartier dans son *Livre d'Espérance* (1429-30) l'utilise au sens religieux : « sont *pervertis* de foy chrestienne, et infaictes par semence de zizanie et de secte nouvelle » (*L. Esp.* 117 ; cfr. DMF, ex. 18). On pourrait lire la variante *pervertir* comme *lectio difficilior*, peut-être mal comprise par le modèle de *AB* qui aurait en outre pu confondre une abréviation *9verti* avec *pverti* ; ou bien, c'est le modèle de *CEF* qui a choisi une leçon alternative, plus marquée, pour ce passage. Pour des raisons stemmatiques nous conservons la variante *converty* de *AB*.

2 : le vb. *contralioient ACEF* est attesté comme var. formelle de *contrarier* (v. DMF, TL). Il n'est pas nécessaire ni de préférer la leçon de *B* « contre aloient » ni le vb. rég. agn. *contrallier* (v. DMF).

3 : dans le manuscrit *A* on lit : « furent mene sur le | ruissel sus dit , Et aussi de la | venismes ». Le copiste aurait lu la forme *ossiz/osciz* dans son modèle (voir les variantes graphiques dans Gdf 5, 567), en l'interprétant comme une réduction de *au* > *o* et en rétablissant la diphtongue graphique pour l'adverbe. En effet, au ch. XXXV 18 le copiste de *E* écrit *ossy* pour *ausy*. La confusion est possible.

IV

5 : nous choisissons d'accueillir la leçon de *CEF* « fist la chesne avec ses disciples le jour du Blanc Dioes ». Même si cette spécification se retrouve dans le § suivant du texte latin, *ubi cenavit Christus cum discipulis Suis*, il se peut que *JLL* l'ait anticipée une première fois et qu'il ne l'ait pas répétée dans le § suivant. Le syntagme « le jour du Blanc Dioes » est répété dans les deux §§, ainsi on peut penser qu'il se trouvait déjà dans le § 5.

7 : nous avons choisi d'insérer l'adv. de lieu *où*, qui manque dans *A*, parce que le copiste s'est trouvé au bout de la ligne et a probablement oublié de le transcrire au début de la nouvelle ligne.

10 : la variante *empert*, du verbe *emparoir* 's'établir, se fortifier', est vraisemblablement erronée (on ne trouve, en fait, aucune variante en *em-* du vb. *apparoir*, ni éventuellement *apparaitre*). Les autres manuscrits ont la variante *appert*, plus correcte.

11 : bien qu'il soit le seul cas de génitif avec préposition dans la construction *maison* + *nom* (cf. « maison Samuel » (III 5), « maison Lanzarus » (IV 34), etc.), on conserve la construction de *A*. La présence de la préposition atteste l'existence de cette construction déjà dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

12 : la forme *penittance* *A* avec redoublement de la dentale n'a aucun marquage phonétique : le copiste est allé à la ligne en anticipant la consonne *penit* | *tance*. Mais dans d'autres cas il s'agit probablement de son habitude, fautive, de redoubler la dentale, comme dans *hermites* (IV 25) répété deux fois, ou la vibrante *frerres* (IV 13). Nous le corrigeons.

14 : il n'est pas nécessaire de corriger « le ressambloit » en « li ressambloit », sur la base du pronom c.r.i. *luy* des autres mss., si l'on se fie aux exemples du DMF tirés des *Chroniques* de Froissart (2x) et du *Registre criminel du Château de Paris* qui admettent le cas r.d. avec ce verbe.

19 : pour *habitent* / *hantent* v. n. II, 8.

22 : en correspondance de *venismes* les mss. *EF* changent et continuent avec « fontaine Rogel » du § 43 (v. 2.6.1.2.1. *Rapports entre les manuscrits. Le sous-groupe δ*).

22^a : *pars* de *EF* pour *pajjs* de *ABC* s'explique simplement comme une confusion entre *i* et *r* en écriture gothique, bien que la phrase ne perde pas le sens (lat. : *populo*).

27 : nous conservons la leçon « le plus plantieu et le plus delitable paÿs que *corpz* de *homme* puet ymaginer », contre le simple *cuer* de *CEF*. Le syntagme « *corpz* de *homme* » est bien attesté et indique en général 'être humain, personne' (voir DMF, 4 att.). Par contre, on ne trouve qu'un seul exemple de « cœur d'homme » avec le même sens, mais ce n'est pas le cas pour notre texte. Probablement le copiste du modèle de *CEF* a voulu changer le syntagme pour souligner le plaisir de la vue pour le *cœur* et non seulement pour la personne qui admire.

29 : la leçon *après* *AB*, que nous considérons fautive, a probablement été engendrée par une confusion entre *r* et *i*. Il se peut que *après* soit simplement à corriger *a<u>prés* 'à proximité, tout près', auquel il faut quand même ajouter la préposition *de*. De toute façon, *au pié* de *CEF* est acceptable (voir DMF, s.v. *pié*, 5 « loc. *au pié* de 'juste en bas de qqc.' »). D'ailleurs, le texte latin parle du mont qui est *super fluenta Jordanis et planiciem Jhericho* (WX) : le fleuve et la plaine se trouvent 'au pied' de la montagne.

29^a : nous ajoutons l'adv. de lieu *où* après *là*, probablement oublié par le copiste de *A* parce que inséré dans la séquence « *là où on* », qui aurait provoqué une sorte de aplographie.

33 : nous ajoutons la préposition *par* dans le syntagme « *par la voye par la quelle* » pour rétablir le complément. Il se peut que le copiste de *A* ait oublié de la copier à cause du saut de ligne et de la présence du *par* successif.

34 : Le ms. *C*, qui substitue le nom *Lazarus* avec le subs. *ladre* 'lépreux', a probablement fait confusion entre Saint Lazarus et le Lazarus protagoniste de la parabole du riche et de Lazare, qui selon l'Évangile était couché à la porte du riche couvert d'ulcères (Lc 16, 20 : *quidam autem pauper nomine Lazarus jacebat ad januam ejus ulceribus plenus*).

35 : le chiffre correct est « IIII jours », comme le dit l'Évangile : *Venit itaque Jesus et invenit eum quattuor dies jam in monumento habentem* (Jh 11, 17)²³⁸⁷. Le ms. *B* aurait pu se tromper en pensant à Jésus qui resta trois jours dans le sépulcre.

37 : « et son faunet » (*faonnet CEF*) est un ajout de Jean le Long, qui connaissait bien les Évangiles. En effet, les Évangiles de Marc et de Luc ne parlent que du petit âne : *invenietis pullum ligatum* (Mc 11, 2) et *invenietis pullum asinae* (Lc 19, 30), tandis que Matthieu parle de l'ânesse et de son petit : *invenietis asinam alligatam et pullum cum ea [...]* *adduxerunt asinam et pullum* (Mt 21, 2 ; 7). Jean le Long a bien pensé à compléter le récit de Riccold, qui ne parlait que de l'ânesse, en ajoutant le petit (v. 2.7.5. *Amplifications*).

39 : les mss. *ABC* affirment « XI *disciples* », le couple *EF* dit XII. Dans le texte latin de *WX* on lit *duodecim*, tandis que l'édition Kappler a le nombre correct, *undecim*, ce qui en outre correspond au texte biblique Mt 28, 16 *Undecim autem discipuli abierunt in Galileam*. Il se peut soit que les deux mss. *WX* aient innové indépendamment, soit que déjà leur modèle ait commis l'erreur. Dans ce dernier cas, Jean le Long, qui connaissait bien l'Écriture, aurait corrigé lui-même le texte fautif, et *EF* (ou leur modèle commun) auraient commis à leur tour l'erreur. Autrement, il aurait traduit XII, qui se retrouve dans la couple *EF*, tandis que les autres trois mss. auraient corrigé indépendamment (mais cela nous semble être une hypothèse moins économique).

2387

http://www.vatican.va/archive/bible/nova_vulgata/documents/nova-vulgata_nt_evang-ioannem_lt.html#11, consulté le 04/10/2016 à 18h05.

39^a : même si la préposition *en* des mss. *CEF* est apparemment la correcte, il s'agit probablement d'une *lectio facilior* qui répète la *en* précédente. Cependant, le vb. *est* des mss. *AB* est tout à fait acceptable et donne une petite variation à la construction syntaxique. Comme *en* et *est* sont souvent abrégés de la même manière, il n'est pas difficile de passer de l'un à l'autre. Il se peut enfin que JLL ait écrit « mais *est en* Judée ».

40 : le couple *EF* a évidemment commis une erreur, en écrivant *reuisiaulx* au lieu de *ramseaulx*. Cela correspond au texte latin *ramos* et, d'ailleurs, est le choix le plus logique, puisque les pèlerins reproduisent l'entrée de Jésus en Jérusalem. Pour la forme *rainseaulx* v. DMF s.v. *raincel*.

43 : ici les mss. *EF* continuent le § 22, voir note ci-dessus.

46 : Jean le Long n'a probablement pas compris ce passage et ne l'a pas traduit. Peut-être a-t-il changé le nombre de IIII en III parce qu'il pensait encore aux trois Rois (v. 2.7.4. *Condensations*)

48 : le nom *Ejfrata* *B* désigne l'ancienne ville de Bethleem. Dans le ms. *A* il a été abrégé *ēfrata*, tandis que *CEF* ont simplifié *eufrate* (le fleuve). Il se peut que le copiste de *A*, en ne reconnaissant pas la ville d'Ephrata, ait été acoustiquement influencé par la préposition *en* et se soit trompé en pensant « en enfrata ».

49-50 : nous choisissons la forme *pierrettes* du ms. *A* pour les deux paragraphes, au lieu de *pierres* des autres mss.

50 : les mss. *BF*, les plus tardifs, glosent le mot *gabant*. Il se peut que ce mot était devenu difficile à comprendre vers la fin du XV^e siècle, ou qu'une itération synonymique s'était imposée dans l'emploi courant. En effet, dans le DMF on trouve, parmi les exemples les plus tardifs, « se gaboit et mocquoit » (Colart Mans, *Le dialogue des créatures*, 1482), « s'on le gabbe ne mocque » (*Les coquards*, 1481) et « il fut gabé, il fut moqué » (Molinet, *Mystère de Saint Quentin*, 1482). De toute façon ce couple synonymique se trouve déjà utilisé comme « gabez et moquez » dans *Bérinus* en 1350-70.

V

2 : on choisit de ne pas ajouter l'article indéfini *une*, absent de *AB* et propre à *CEF*, et de conserver l'adverbe *tres* attesté par *AB* et *F*. En effet, le déterminant peut

être omis devant le substantif « quand il est objet direct ou complément prépositionnel »²³⁸⁸, donc il serait admissible (v. en outre § 7 « est encores grant memorial »).

3 : le copiste du ms. *B* n'aime pas le substantif *leiz*, étant donné que premièrement il l'a glosé « à un leiz ou costé » (IV 5), et deuxièmement (dans ce passage) il le substitue définitivement. Dans le ms. *A* l'abréviation *q* a été résolue *qui*, selon la leçon des autres mss.

3^a : la leçon à préférer est celle du ms. *A*, « une croute, une caveure ». *Croute* correspond bien à *cripta* du ms. latin, l'étymologie de *croute* étant vraisemblablement CRYPTÉ (variante de WX, au lieu de *grotta* des autres mss.) ; quant à *caveure*, attesté seulement par *A*, il signifie 'creux, trou' et correspond à *antrum* latin. Le mot *caverne* est évidemment une banalisation de *caveure* favorisée par des raisons paléographiques (simple échange entre *ur* et *m*). La correspondance entre *croute* et *cripta* confirme la relation entre le modèle de WX et celui utilisé par Jean le Long. Pour *caveure* v. 2.8.5. *Analyse lexicologique*.

5 : les variantes *enfant* et ensuite *enfançonnet* dans le ms. *A* posent quelques problèmes. Si nous considérons le texte latin, il emploie deux substantifs, premièrement *infantem* = *enfant* et deuxièmement *parvulo* = *enfançonnet*. Le ms. *B* aurait conformé la seconde forme à la première (2x *enfant*), le modèle de *CDEF* aurait fait l'inverse, en conformant la première à la seconde (2x *enfançonnet*). Ou bien, c'est *A* qui a modifié le premier *enfançonnet* en *enfant* et ensuite conservé la forme diminutive. On choisit de conserver le texte du ms. *A*, quelles que soient les formes originales du texte français qui aurait été établi par Jean le Long.

7 : « en la memoire des pasteurs », absent du texte latin, semble un ajout impropre, une sorte d'explication de la présence des églises. Il est probable que « des lieux » *C[D]EF* soit une anticipation du successif « de celui lieu » § 8, mais « des pasteurs » *AB* pourrait être aussi une répétition du « memorial des pasteurs » précédent. Faute d'appui du texte latin nous choisissons la leçon de *AB* selon nos critères.

11 : la variante de *AB* correspond au texte latin : « le palais là où Sains Geromes translata la Bible et la chaire en laquelle il sist et le sepulcre Sainte Paulle », lat. WX *palacium ubi beatus Jeronimus transtulit libros et sedem ubi sedebat et locum dormicionis Sancte*

²³⁸⁸ Marchello-Nizia 1997, p. 137.

Paule. Le modèle de *CDEF* apporte une petite modification, parce qu'il substitue *sepulcre* avec *sepulture*. En ce qui concerne le couple *EF*, on peut suivre la dégénération de la variante : le modèle de *E[F]* avait probablement perdu la conjonction *et* (probablement abrégée comme note tironienne) ; ensuite, plutôt que de confondre *f* et *s* haut, il aurait modifié intentionnellement *sist*, qui sans conjonction avait perdu son sens, en *fist*, parce que « faire la sepulture » lui semblait plus logique. Il a donné ainsi un nouveau sens à la phrase.

12 : la variante correcte est évidemment « III milles » *A*, qui concorde avec le texte latin *tria miliaria*.

13 : d'habitude on trouve dans le texte « Nostre Dame » et non pas « Sainte Marie » ; mais dans ce cas-là le nom propre de Marie correspond au texte latin, et donc on choisit la variante de *BCDEF* (d'ailleurs partagée par les deux familles). Le copiste de *A* a probablement substitué le nom de la Sainte avec l'appellation bien plus usuelle « Nostre Dame ».

13^a : la rencontre entre Marie et sa cousine Elisabeth n'est pas racontée par Riccold, il s'agit donc d'un petit ajout de Jean le Long. La variante *entresaluerent* (DMF, s.v. *entresaluer* 'se saluer l'un l'autre', une dizaine d'exemples) est partagée par les deux familles *BCDEF* et elle correspond au texte biblique : *et intravit in domum Zachariae et salutavit Elisabeth. Et factum est, ut audivit salutationem Mariae Elisabeth, exsultavit infans in utero ejus* (Lc 1, 40-41) : *entresaluerent* reste donc un bon candidat. La variante de *A* *entrebaiserent* (DMF s.v. *entrebaiser* 's'embrasser l'un l'autre', une dizaine d'exemples) donne plus d'emphase et d'émotion au récit, et si l'on tient compte des nombreuses représentations de la scène de la Visitation au cours du Moyen Âge on voit que souvent les deux Saintes s'embrassent, ou Elisabeth s'agenouille devant Marie (sur la base de données *Initiale* de l'IRHT, s.v. « Visitation » on trouve 231 occ.). Pour des raisons stemmatiques ainsi que selon le présupposé que JLL connaît parfaitement les Écritures, nous choisissons la variante des mss. *BCDEF*, qui n'auraient pas facilement pu introduire indépendamment ce terme en quelque sorte *difficilior*, lié au texte Évangélique plus qu'aux images.

14 : ici les mss. *EF* s'interrompent et continuent avec VI 6 « pour quoi ne me feust tu ».

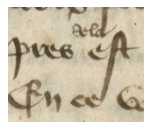
14^a : il faut se rappeler que *lequel* est pron. épïcène et indique ici la *fontaine* et non le *ruissellet*.

16 : il y a une petite différence entre « lava leurs piez » *AB* et « leur lava les piez » *CDEF*. Sur la base de la comparaison avec le texte latin nous choisissons la première variante parce que plus proche de *lavit pedes eorum*, avec le pronom possessif ; on ne trouve aucune variante **lavit eis pedes* dans les témoins latins.

18 : on lit *sanné* dans le ms. *A*, mais on ne peut pas exclure une lecture *sauvé* (dans *B* on lit évidemment *sané*). On trouve dans DMF, s.v. *saner*, un exemple similaire référé à Christ, assez tardif mais dont la date concorde avec la copie *B* : « Car il fait euvres merueilleuses / par ses paroles vertueuses / qu'homme ne sauroit reciter, / comme de mors ressusciter, / *saner* boiteux, paralitiques, *Aveugles*, contrais, ydropicques » (*Myst. Pass. Troyes B.*, a. 1482, 339), alors qu'on ne trouve aucun exemple de *sauver* des aveugles.

24 : « assez près » de *AB* est conforme au texte latin *juxta*. Probablement dans le modèle commun de *CEF* il se trouvait abrégé « a' pres ». Le ms. *C* a mal interprété – peut-être était-il influencé par le *prés* suivant – et a écrit « après près ». Le modèle commun de *EF* aurait perdu l'abréviation de *a'* et donc ces deux mss. auraient trouvé *a pres* ; c'est pourquoi ils ont remanié la phrase « après veismes du sepulcre », même en conservant l'article, qui est évidemment incorrect.

29 : on corrige le démonstratif *ce* *A* avec *ceste* *BC*. D'abord, il s'agirait de la seule occurrence de *ce* employé au féminin (voir 2.8. *Étude linguistique. Démonstratifs*) ; en outre, si le copiste ne pouvait pas continuer à écrire *ceste* parce qu'il aurait rencontré des difficultés matérielles : le verbe *est* se trouve sur la ligne juste au-dessus du démonstratif,



et ainsi le *-st* aurait croisé le verbe (voir l'image tirée du f. 52rb).

VI

*2 : nous choisissons l'ordre des mots du ms. *W* *et ibi juxta ymago est Crucifixi opere musaico* contre celui de *X* *et ibi juxta ymago Crucifixi est opere musaico* ; dans le texte original il correspondait à celui de *BV* *et ibi juxta ymaginem Crucifixi opere mosayco*. Il se peut que l'antigraphe de *WX* ait rencontré une abréviation qu'il a mal compris *ymagē Crucifixi > ymago est*. Le copiste de *X* a réorganisé l'ordre des mots en déplaçant le verbe après le génitif.

5 : d'après le texte latin WX *O anima mea o anima peccatoris hominis* la variante des mss. DEF « O nulle ame, o ame d'homme » semble la plus convaincante. Mais il devient assez difficile de justifier les autres mss. « O ame de homme » AB « O nulle ame d'homme » C qui n'ont pas de répétitions. La seule explication convaincante serait que soit C soit le modèle de AB auraient commis un assez rare *omoarcto*. Autrement, ils n'auraient pas aimé la répétition et, indépendamment, auraient omis un membre de la phrase.

6 : ici les mss. EF s'interrompent et reprennent le texte de VI 25.

6^a : ce passage semble avoir créé des problèmes aux copistes, en particulier à cause du prédicat *devos* (< DEVOTUS), mot peu attesté en afr. et mfr. (v. *Glossaire*). Le mot a été ainsi divisé en *de vous*, auquel AB ont réagi en transformant *esté* en *osté*. Il suffit de rétablir *devos*, la forme *devous* étant attesté une seule fois en agn. et n'étant pas acceptable en picard. Ainsi, le vb. *peusse* (= *peüssse*) CEF n'est que la forme faible de l'impératif du subjonctif à la première personne (v. Buridant 2000, p. 262, § 212), à préférer à *peuse* AB (mais dans A il nous semble de lire assez clairement *pensé*). En outre, l'adv. de lieu *y* BCEF est également acceptable (Riccold aurait pu mourir là, dans le Sépulcre) ; dans le ms. A le copiste a laissé un petit signe qui pourrait sembler une abréviation de *et*, mais on n'est pas sûr. Enfin, le vb. *empli* représente un infinitif sans vibrante finale, tout comme *presché* 1 24.

7 : on choisit de conserver le texte de A, acceptable, contre le syntagme *tout environ* de BCEF. Il est par ailleurs attesté dans DMF « resgardai tout environ » (Machaut, *Dit du Lyon*, 1342, 165 et *La fonteinne amoureuse*, c.1361, 198). On trouve 7 autres occ. du syntagme « tout environ » dans le DMF, si bien que l'on ne peut pas exclure l'intervention indépendante des autres mss.

8 : la variante *defendi* de A, qui s'oppose au *fendi* des autres manuscrits, correspond à la forme *de(s)fendre*, régionalisme au sens de 'fendre, déchirer' (cf. DMF s.v. *defendre*2) ; v. 2.8.5. *Analyse lexicologique*.

10 : nous conservons la forme *envolleperent* A avec métathèse, qui se retrouve également au ch. X 2 et 3.

13 : il faut choisir le pronom indéfini *un* BCDEF au lieu de l'impersonnel *on* A, qui correspond au texte latin *unus*. Il s'agit d'une erreur du copiste.

25 : ici les mss. EF s'interrompent et reprennent de IV 22 « le flueve, au lieu là où Saint Jehan ».

VII

1 : il est évident, soit sur la base du texte latin, soit sur la base du texte biblique, que la variante à choisir soit *viventium CE* et non *vincentium A*, *vementium B* ni *timentium F*.

2 : « en toutes autres » *B* est plus proche du texte latin *WX in omnibus aliis* que « et toutes autres » des autres mss ; en outre le DMF signale les constructions ‘s’accorder en/de/sus/sur/ qqc.’, ce qui confirme la nécessité de la préposition *en*. On n’est pas sûr, par contre, que *choses* soit une omission de *A* ou un ajout de tous les autres mss., puisque le latin n’a pas besoin d’expliquer le concept de *chose*.

4 : le ms. *C* modifie le vb. *soit* en *soient* au pluriel, probablement parce qu’il a interprété *li tuez* comme c.s. plur.

5 : la forme *Noël* (ici et XI 6) est exclusive du ms. *A*. On serait tenté de la corriger, mais nous la conservons d’après l’observation de Henri Diament : « Force nous est de conclure que parfois le nom de Noé (Noach en hébreu, Noé dans la *Vulgate*, puis en ancien français) tombe dans l’attraction du nom de la fête dérivé du latin *natalem* [...] sémantiquement il n’y a pas de rapport. Mais la piété des auteurs et copistes peut suffire à expliquer l’amalgame subliminaire »²³⁸⁹, qui relève des exemples dans le *Psautier de Metz* et dans Eustache Deschamps.

6 : il y a une divergence évidente entre « De là entrasmes en Armenie à l’Asacion » et la source latine *postea intravimus Armeniam apud Laiacium*. Comme la leçon *Laiacium* est commune à toute la tradition latine et qu’elle se trouve également dans les mss. *WX*, c’est vraisemblable que Jean le Long lisait le nom de la ville dans sa source, et qu’il l’avait reconnue. Par ailleurs il aurait pu entendre le nom de cette ville dans le récit de Marco Polo, qui parle de *Laias* dans le ch. 19 et que JLL, on le rappelle, affirme connaître (il affirme dans le *Chronicon* : *multa mirabilia vidit [Marco Polo], de quibus postea librum in vulgari gallico composuit, quem librum cum pluribus similibus penes nos habemus*). JLL aurait donc pu traduire « entrasmes en Armenie à Laias » ; l’archétype n’aurait pas reconnu le nom de la ville et aurait pu interpréter « à laias » comme l’abréviation de « à l’ascencion ». Le toponyme étranger serait glissé dans le domaine bien plus connu des fêtes religieuses ; ainsi, Riccold et ses confrères auraient rejoint l’Arménie le jour de la fête de l’Ascension. C’est vrai aussi, toutefois, que dans les romans chevaleresques (à

²³⁸⁹ Diament 1997, p. 86.

partir de Chrétien de Troyes) le jour de l'Ascension est un élément de scansion temporelle qui détermine le début des aventures voire le départ du chevalier²³⁹⁰. Il s'agit donc d'une démarcation formulaire qui pouvait être bien connue par le public médiéval. Est-ce que Jean le Long lui-même aurait trahit sa source pour insérer cet élément romanesque ? Riccold vient de terminer son pèlerinage en Terre Sainte – par ailleurs, il se trouvait près du fleuve Jourdan le jour de l'Épiphanie, ch. IV 22 – et va commencer sa véritable aventure parmi les infidèles. Le jour de l'Ascension marquerait un moment de passage fondamental. Si, selon ce que nous avons déjà cherché à expliquer, JLL chercherait à modifier son texte en lui donnant une allure plus 'romanesque', il aurait pu, intentionnellement, transformer le passage de Riccold par *Laias* en sortant de la Terre Sainte, en un moment en quelque sorte initiatique. La proposition est faible, mais néanmoins intéressante. Nous ne corrigeons pas le texte et conservons la leçon *Asancion*, en tenant compte de la possibilité qu'il pourrait s'agir d'une faute d'archétype.

8 : il n'est pas nécessaire de répéter *Nestorins* après le vb. *appelez* : nous choisissons toutefois de le conserver pour respecter le texte du ms. *A*.

VIII

2 : *tanieres A* et *terriere B* sont presque équivalents, mais *tanieres* est probablement une variante *difficilior* (v. *Glossaire*). Quant aux mss. *CEF*, ils ont évidemment copié et cherché à adapter un modèle fautif. Leur antigraphe se présentait vraisemblablement ainsi (la lacune est soulignée) : « Cilz turquemans yssent de leurs cavernes et de leurs tanieres comme sourys Et tantost et soudainement font un grant host ». Le copiste de *C* n'a pas compris la phrase et a transformé *soudainement* en un substantif (inexistant) *dainnement*. Le copiste de *E* avait probablement copié « et de | leurs deinement », mais il a immédiatement écrasé le pronom possessif et ajouté *sou* (comme l'on voit dans le manuscrit) ; comme la préposition se trouvait dans le recto du feuillet, il a oublié de l'écraser. Enfin, le copiste de *F* s'est montré le plus intelligent, parce qu'il a omis « de leurs » en restituant un texte acceptable : « Et ceulx turquenians yssent de leurs cavernes , et soudainement font un grant ost ».

²³⁹⁰ L'épisode de l'arrivée de Méléagant à la cour du roi Arthur se déroule le jour de l'Ascension dans *Le Chevalier de la Charrette* de Chrétien de Troyes : *Et dit qu'a une Acenssion | li rois Artus cort tenue ot* (ed. Méla, v. 30-31).

8, 9 : à la fin de la phrase « que il avoient mengie » *A* ajoute « et ceste grant trayson », évidemment anticipation du début de la phrase suivante. En outre, dans cette confusion, le copiste oublie la préposition causale *pour*, attestée par les autres mss., que nous intégrons.

13 : l'ordre des mots « vraiment acompli » est partagé par les deux familles *BCEF* et plus conforme à l'ordre latin *vere completur*. Dans *B* on lit *vraiment*, mais tous les autres mss., y compris *A*, ont *vraieiment*, qu'on met à texte.

13^a : la variante *et funibus CEF* correspond au texte latin de Riccold et au texte biblique de la *Vulgata* (Proverbes 5, 22)²³⁹¹. En outre la traduction suivante de Jean le Long dit « et des loyens des cordes » avec la conjonction : c'est ce que le traducteur avait lit dans son modèle.

IX

1 : la répétition de *Tartre* après le pronom relatif correspond bien au texte latin, qui dans la phrase suivante dit *differunt autem Tartari*. Les mss. *EF*, ou leur modèle, le considèrent superflu et donc l'omettent. Même si apparemment il ne s'agit pas d'une forme digne d'intérêt et facilement corrigible, nous choisissons de maintenir *se diferent*, dont on ne trouve qu'une occurrence dans le DMF et une dans le DEAFpré, où d'ailleurs le verbe est lemmatisé *diferer*. Dans le paragraphe suivant le copiste de *A* emploie la forme la plus répandue *different*.

2 : *droit*, en fonction adverbiale 'justement' (voir DMF), est partagé par les deux familles excepté *A*. Il faut probablement l'accueillir dans le texte critique. Nous choisissons l'ordre du ms. *B*, pour des raisons stemmatiques. Les mss. *CEF* déplacent l'adverbe « semblent *droit* (droitement *F*) estre vieulx singes »²³⁹² ; il se peut que *A* n'ait pas compris l'emploi adverbial et l'ait donc omis.

3 : *Tartre AF*, étant employé au cas régime indirect pluriel, aurait besoin d'un *-s* désinentiel, comme il apparaît dans *BCE*. On accepte de le conserver sans *-s* en tant que témoin de la confusion des cas en mfr.

²³⁹¹ Voir http://www.vatican.va/archive/bible/nova_vulgata/documents/nova-vulgata_vt_proverbiorum_lt.html#5, consulté le 21/10/2016.

²³⁹² L'AND registre ce vers « Je vous dirrai [...] quel est ordre dreit » et signale la variante « dreit ordre » (Hue de Rotelande, *Protheslaus* v. 5019).

6 : la locution « tant seulement » est bien attestée (une dizaine d'exemples dans le DMF) comme variante équivalent de *seulement* ; il se peut donc que l'absence de *tant* dans le ms. *A* ne change pas la valeur restrictive de l'adv., et que ce soient le ms. *B* et l'ancêtre de *CEF* qui ont ajouté cette restriction. Nous conservons la leçon de *A*.

9 : « par ainsi » est une locution qui ne change pas le sens de *ainsi* simple ; on trouve quelques exemples à partir de Froissart (v. DMF), il se peut donc que ce soit une construction plus récente.

12 : nous n'avons pas la possibilité de confronter ce passage avec le texte latin, puisqu'il a été ajouté par JLL. La variante *tenvement* de *BC* semble correcte. *A* a commis une diplographie en écrivant *tenvenement*. Les modèle de *EF* a probablement commis une erreur d'anticipation en écrivant *tenvement de nature*, erreur qui aurait pu être causée par l'influence de la partie finale du « mouvement de nature » que l'on trouve peu après. Nous nous conformons au choix des principaux dictionnaires qui lisent *tenvement* et non pas *tenuement* (DMF, Gdf, FEW, DEAF^{pré}).

13 : nous choisissons de ne pas insérer la préposition *pour* *BCE*, selon la leçon de *AF*, et considérons « la plus grant partie » le sujet en syllepse selon le nombre de *vivent*, postposé au vb.

19 : il faut évidemment choisir le pronom *leur* *BCDEF* qui correspond au texte latin *eorum* et non pas l'article *le* *A* (probable omission de l'abréviation *leur*).

20 : nous choisissons la variante de *CDEF* « de son cheval abatus » contre le simple participe *abatus* *AB* parce que cette spécification est plus conforme au texte latin *cadat de equo*. Il faut remarquer (mais peut-être cela n'est pas significatif) qu'après *abatus* le copiste de *A*, à la fin de la ligne, ajoute un petit trait horizontal qui pourrait indiquer une omission.

22 : la variante des mss. *AB mande* est acceptable, puisque *mander* peut signifier « commander, ordonner » ; ainsi, *commande* paraît être une banalisation. Dans le ms. *A*, *mande* est précédé par un *d* biffé : il se peut que le copiste ait voulu écrire *demande*.

22^a : *meïsmes*, suivant le pronom sujet *il*, est employé comme adverbe ; seul, le ms. *D* modifie en *li meïsmes*, qu'il a considéré comme un adjectif. Ensuite, il y a une petite diffraction. *AB* disent correctement « se y appaillie », conformément au texte latin qui explique comment le condamné se prépare pour son exécution. Le modèle de *CDEF* a transcrit quelque chose d'incompréhensible : *C* (et *D*) fait de son mieux et écrit « se il y a par elle » ; *EF* ne sont pas satisfaits et pour changer complètement le

texte ils développent le simple *coupeis* du texte dans le discours direct, en ajoutant « et puis me tranchez et endormés » (où *endormés* signifie ‘tuez moi’).

24 : le verbe *thuent* *AB*, bien qu’il répète le précédent *thuer*, est à préférer à *trenchent* *CEF*, parce que plus proche du latin *occidant* *X* (*occidunt* *W*). Le verbe *trenchier* pourrait être interprété "mettre brusquement fin (à la vie)" (voir déf. DEAFpré et FEW 13/2,277b) ou "décapiter qqn.", puisque le modèle de *CDEF* aurait pu penser qu’il fallait éviter de tuer qqn. en le coupant. On ne peut pas exclure que *trenchier* était original, employé avec un sens peu fréquent, et que *AB* aient banalisé, cependant pour les raisons stématisques habituelles nous choisissons la leçon de la famille de *AB* face à une variante presque adiphore.

27 : il faut choisir la variante des mss. *CEF* « deviennent ses femmes epou-sées », qui concorde avec le texte latin *WX* et *fiunt ejus uxores et mulieres*. Les variantes fautives de *A* *demeurent* et *B* *demourent*, probablement dues à une lecture erronée qui s’explique par la confusion des jambages de *n*, *u*, *i* et la forme très similaire de *i* et *r*.

29 : doit-on choisir la variante *victoire* *CDEF* au lieu de *bataille* *AB*, puisque le texte latin *WX* dit *in memoriam triumphi quem habuerunt* ? Il faut d’abord considérer le contexte : on lit « en mémoire de une grande victoire que les dames de Tartarie firent » dans *CDEF* et « en mémoire de une grande bataille que les dames de Tartarie gaingnerent » dans *AB*. Même si, en effet, *victoire* semble plus conforme à *triumphi* que *bataille*, lire « une grande bataille que gaingnerent » est essentiellement pareil à « une grande victoire que firent ». Donc, on peut considérer ‘gagner une bataille’ *lectio difficilior* par rapport à ‘faire une victoire’, même si à première vue cette variante paraît plus proche du texte latin. La meilleure qualité de *AB* nous pousse à choisir leur variante. La simplification ‘faire une victoire’ remonterait au modèle commun de *CDEF*.

30 : Le texte latin *WX* dit simplement *cum Tartari essent ex una parte fluvii* ; le texte français dit « Tartre furent d’une part du flueve » *AB*, mais *sirent* *CE* et *firent* *F*. La variante de *AB* paraît plus conforme au simple *essent* du texte latin, mais si l’on se conforme aux critères de la *lectio difficilior*, la variante *sirent* est plus difficile et spécifique dans un contexte de lexique militaire, et par conséquent dans le contexte d’une narration de guerre : *sirent* est le passé simple du verbe *seoir* (dans le DMF, on retrouve une attestation de cette forme utilisée par Christine de Pisan). S’il y avait *sirent* dans l’original, il faudrait penser que le modèle commun de *AB* ait lu *u* par *i* et confondu *s* haute avec *f* et simplifié. Si l’on pense que la traduction originale disait *furent*, il faudrait en

revanche penser que le modèle commun de *CEF* ait lu *i* par *u*, par la simple perte d'un jambage ; après, les mss. *C* et *E*, indépendamment, auraient confondu *f* avec *s* haute, tandis que *F* aurait conservé le *f* original. Sinon, comme nous le croyons plus probable, l'antigraphe β a modifié *furent* en *sirent*. La variante *firent* de *F* est une simple coquille dérivée de *sirent CE* (confusion entre *f* et *s* haut). En conclusion, pour les raisons stemmatiques usuelles nous choisissons la variante de *AB*.

32 : *contre A* semble dépourvu de sens par rapport à *courre BCDEF*, puisqu'il entend que les Tartares « firent [...] courre les nouvelles ». Pour les raisons stemmatiques, nous choisissons la leçon partagée par les deux familles. La locution « faire contre », dont on trouve 2 occ. dans le DMF, signifie « agir contre qqc. », et le résultat n'est pas satisfaisant. Même avec une ponctuation différente la variante de *A* ne pourrait devenir acceptable : « dont firent ses hommes, qui s'en estoient alez ensus contre, les nouvelles entre leur annemie : que c'estoit nouvel host qui venoit à secours des Tartres » ("donc ces hommes, qui s'en étaient allés dessus contre [l'armée], créèrent des nouvelles entre leur ennemis que il y avait une nouvelle armée"). On voit bien que la syntaxe demeure assez compliquée et difficilement compréhensible.

37 : le mot *coste* partagé par *AC* est certainement la leçon originale. Selon le FEW 2,1450 il s'agirait d'un mot picard à l'origine (XII^e siècle) ensuite généralisé en moyen français (XV^e siècle) ; c'est pour ça que le ms. *B* a choisi une forme moins marquée et bien plus diffusée comme *coudé* (qui a résisté jusqu'en français moderne). Le modèle des mss. *EF*, à Paris, n'a pas reconnu le mot régional et l'a donc omis (v. 2.8.5. *Analyse lexicographique*).

38 : nous choisissons la forme *ses B* (var. *ces CEF*) du démonstratif au lieu de l'article pluriel *les* de *A*. La genèse de l'erreur s'explique comme suit : Jean le Long aurait pu écrire *ses*, fréquent dans le texte, que *B* a conservé ; le modèle de *CEF* a simplement 'normalisé' le démonstratif ; *A* a confondu *s* haut et *l*.

42 : il n'y a aucun besoin de préférer la forme féminine du pronom *la BD* au lieu de *le AC*, parce que la forme masculine peut se référer à des éléments féminins. De toute façon, on est sûr qu'il est féminin parce qu'il correspond au pronom latin *eam* qui se réfère à la femme. Le modèle de *EF* aurait pu penser que *les*, pluriel, indiquait les participants aux noces.

46 : pour la forme *saiette*, préférée à *sajettes*, v. les réflexions de Andreose-Ménard 2010, p. LXIV.

48 : la leçon de *B* « les dames des Tartres » correspond bien au génitif pluriel latin *mulieres Tartarorum*, mais comme « de Tartarie » est partagé par tous les autres mss. nous le choisissons pour notre texte (v. en outre 2.8.5. *Analyse lexicographique* pour le syntagme).

48^a : la variante *Tartre* de *CDEF* est une évidente corruption du mot *trahittre* *AB*, peut-être due aussi à l'influence du *Tartre* qui précède.

49 : *depecherent* *A* correspond au verbe *dépecer*, avec graphie *ch* typique des *scriptae* du Nord-Est (il est calqué sur le verbe *depeciare*, voir Du Cange et la définition « *mettre en pièce* »). On peut le considérer comme *lectio difficilior* par rapport à *partirent* *BCEF*, mais on ne peut pas exclure que *depecherent* soit à considérer comme une erreur d'anticipation causée par *pieces*, donc *lectio singularis* du ms. *A*. Enfin, il se peut que l'ancêtre de *CEF*, non picard, et *B*, tardif, aient confondu *depecherent* avec cette graphie pour *depecer* avec le vb. 'dépêcher', déjà bien attesté, en choisissant la forme *partirent*, plus simple et moins ambiguë. Le vb. utilisé par Jean le Long doit correspondre à *incisum per partes minimas* du texte latin des mss. *WX* (donc, il était déjà dans leurs source commune). En outre, *JLL* emploie plusieurs autre fois le vb. *de(s)pecher* (I 20, II 1, XIII 4, XX 46). Nous choisissons de conserver la leçon du ms. *A*.

X

1 : le modèle de *CD* a été influencé par la rubrique qu'il venait d'écrire et a modifié *croient* en *errent* (par ailleurs, assez semblables du point de vue paléographique, puisque *c* et *e* peuvent être confondus).

4 : *F* n'avait probablement pas compris la tautologie « je sçay que Dieux est Dieux » exprimée par les autres mss. (et par le texte latin *Scio quod Deus est Deus*). Il a pensé qu'il s'agissait d'une répétition fautive, et a donc omis *Dieux*, en affirmant seulement l'existence de Dieu : *je sçay que Dieux est*.

5 : le ms. *A* utilise l'article féminin « la mort », contre *le B* et *leur CEF*. C'est évidemment fautif. L'objet de la sépulture est « le mort » générique, neutre, sans spécification du sexe. La transformation de *le* à *leur* peut justifier la possibilité que *le* soit l'article correct.

5^a : il faut choisir la variante de *BCEF* « courre et recourre » contre celle de *A* qui dit simplement *courre*, parce que le texte latin dit *currendo et revolvendo*. Le copiste a

probablement pensé qu'il s'agissait d'une répétition inutile, ou il a omis le second vb. à cause d'un homéotéleute causé par *courre*.

5^b : *recreandist AC[D]E* est *lectio difficilior* (DMF *recreandir* = 'faire céder, affaiblir, fatiguer'), tandis que *le lasse B* est *facilior*, bien que cette forme soit plus proche du texte latin *usque ad lassitudinem*. La variante *reçoit* de *F*, tout à fait singulière, est fautive : il n'a probablement pas compris le verbe *recreandist* ; ou alors, son modèle était peu lisible et il a donc essayé d'interpréter (il se peut qu'il lisait *rec...*, aussi avec une sorte de signe d'abréviation).

6 : il ne semblerait pas nécessaire, comme le fait *A*, de spécifier que le cheval « chet mort », puisqu'en outre le ms. latin dit simplement *cadit* ; « chet mort » est un syntagme intéressant.

7 : nous ne corrigeons pas *bouttent AF* qui est attesté ailleurs avec la consonne double (graphique et non phonétique) : le DMF indique quatre exemples auxquels on ajoute un exemple du DEAFpré (picard, fin XIII^e siècle). Par contre, la forme *derriece* du ms. *A* est inacceptable.

9 : le copiste de *C* exprime son opinion et son horreur devant la façon d'enterrer morts et vifs, en créant du surcroît une sorte de calembour *horreur/erreur* aidé par leur ressemblance phonique.

10 : le couple de mss. *AB* omit « et avers », qui est nécessaire car le texte latin spécifique *et avaros*.

XI

1 : le modèle de *CDEF* a mal interprété « dessus tous les estranges du monde » *AB* et a entendu « de Surie tous » ; *D* n'était pas convaincu, et a indépendamment ajouté *sur* > « de Surie sur tous », en cherchant à donner un peu plus de sens. *F* a également cherché à améliorer la leçon de son modèle, en modifiant « une manière de gens de Surie tous » en « moult de gens de Surie tous », mais il se peut aussi qu'il avait mal interprété une possible abréviation de *maniere*, quelque chose comme *mā'*, où *a* a été confondu avec *o*, et donc *mo'*, écrit *moult*. En tout cas, aucune des variantes de la famille *CDEF* n'est satisfaisante ni acceptable. Seulement *AB* sont conformes au texte latin *WX quosdam homines super omnes de mundo*.

2 : il faut évidemment choisir, pour des raisons stemmatiques et grammaticales, *merveilles BCDEF* subs. à *merveilleuse A* adj. Il est difficile d'admettre que *merveilleuse* soit une sorte de substantivation de l'adjectif, ou que le substantif soit sous-entendu.

4 : le texte latin n'a pas été compris par le traducteur qui transforme la couleur de la peau des baxites en la couleur de leurs idoles. Pour cette incompréhension v. 2.7.6. *Transformations*.

5 : la famille *CDEF* est unanime, parce que tous ses mss. disent *sette*, qui d'ailleurs correspond au texte latin *secta*. La variante de *A siente* n'est que l'une des formes de *suite*, à entendre comme 'ensemble de personnes qui suivent', c'est-à-dire des adeptes. Il se peut que cela représente une *lectio difficilior* par rapport à *sette*, même si moins conforme au texte latin. La variante de *B* nous indique que ce ms. aurait pu lire *s'te* dans son modèle : il aurait donc confondu *t* et *c* (possible en écriture bâtarde) et entendre l'abréviation pour *s(cien)ce* ; sinon, on peut penser que *siente* était déjà dans son modèle, et il n'a fait que confondre *ut* avec *ne*, pour la même raison présentée ci-dessus, en entendant *science*. Donc, la leçon de *A* n'est pas proprement *singularis* : *siente* de *A* (et *B*, virtuellement) contre *sette* de *CDEF*. Le principe stemmatique, ainsi, nous pousserait à préférer la variante de *A(B)*, même si *CDEF* semblent rester plus pertinents au texte latin.

9 : la phrase « ainsi que Alixandres et son host ne fu mie ne esleus peupple de Dieu pour ce » n'est pas claire. On est face à une diffraction qui indique une faute dans la transmission du texte. La variante *mis B* nous pose la question : où fut-il *mis* ? Donc, elle n'est pas satisfaisante. Peut-être manque-t-il une spécification : comme le texte latin dit *sicut nec Alexander nec suus exercitus fuit specialis populus Dei*, il se peut que Jean le Long ait employé un doublet synonymique « especial ne esleus » (pour expliquer ainsi l'élection divine du roi consacré) dont le premier adjectif serait tombé dans l'archétype. Autrement, il faudrait effacer la seconde conjugaison *ne* et entendre « ne fu mie esleus » ; sa présence remonterait également à l'archétype. On ne connaît pas des constructions avec double négation « ne fu mie ne esleus peupple de Dieu ». Le § suivant contient le même syntagme « ne fu mie drois esleus servans de Dieu », on peut donc supposer que le *ne* du § 9 soit le résidu d'un attribut du sujet qui précédait le p.p. *esleus*. Pour l'instant, nous choisissons la solution la plus économique en omettant *ne*.

10 : la variante la plus correcte est celle de *AB* « humiliant et punissant » et non pas celle de *CDEF* « humiliant et puissant », qui est dépourvue de sens. En outre le texte latin le confirme, car il dit *humiliando et puniendo*.

11 : le ms. *A* est le seul à utiliser le pronom pluriel *les* pour renvoyer à *gens*, que nous choisissons de conserver puisqu'il concorde avec l'adjectif possessif qui suit *leur* ; les mss. *CDEF* ont adapté la syntaxe et ont transformé « de leur » en *du*, puisqu'ils n'avaient plus besoin d'un possessif au pluriel.

19 : la présence de *preuve* et *proverbes* dans les deux familles peut indiquer que JLL avait ajouté quelque chose à *argumens*, peut-être *preuves AB*, mal compris par l'autre famille ; toutefois le texte latin affirme seulement *adhuc duo argumenta faciunt*. Ensuite, au paragraphe 21, le texte dit « celle raison et celle preuve », leçon partagée par toute la tradition, tandis que le texte latin dit seulement *validum argumentum*. Pour des raisons stylistiques, *preuves* semble donc la variante à préférer : JLL avait une certaine tendance à traduire un seul mot latin en deux mots français. Donc il faut seulement comprendre si initialement il y avait *preuve* plutôt que *proverbes*. La première semble la variante la plus plausible, plus proche du lexique scolastique et logique que Riccold est en train d'employer ici. *Proverbes* aurait pu se générer par un mot abrégé dans le modèle commun de *CDEF* qui paraît plus ou moins comme *p* où le signe d'abréviation (*pre/pro*) a été mal interprété, et avec un signe sur la lettre finale qui aurait pu être interprété comme *verbe* plutôt que *ve*, *p(u)v'* (*preuve*) > *prouverbes*.

19^a : bien que la variante *premierement A* puisse être substantiellement considérée identique à *la premiere BCDEF*, la seconde est préférable. Elle concorde avec ce que le texte vient d'énoncer, « deux argumens et preuves. La premiere... ». En outre, le traducteur emploie la même formule dans le chapitre XX, 70 « deffandent-il par deux causes. La premiere », dans le chapitre XXXIV, 4-5 « mettre .ij. obiections [...] la premiere est » et dans le chapitre XXXVI, 10-11 « deux prophecies [...] La premiere est ». On peut raisonnablement croire que la variante de *BCDEF* soit la variante originaire, et que *A* ait seulement innové dans son texte avec une *lectio singularis*.

23 : la forme *Mogal* du ms. *A* n'est pas forcément erronée. C'est vrai que le copiste aurait pu oublier le *titulus* pour la nasale, mais c'est vrai aussi que les autres copistes indépendamment auraient pu ajouter le *n* pour rendre le nom *Mogal* (< *Magog*) plus similaire de *Mongles*, le subst. dérivé bien plus répandu. Nous conservons la forme du ms. *A*.

23^a : le ms. *D* semble conserver la meilleure leçon, puisqu'il conserve l'auxiliaire *fuisse*, le participe *appelez* qui manque dans *AB* et le prédicatif *Mongles* qui manque dans *C*. Jean le Long, qui sous-entendait le verbe *appeler*, aurait ainsi créé une ellipse que le modèle de *CD* a cherché à éclaircir grâce à l'ajoute du participe. Pour cette raison, et pour les raisons stématisques, nous choisissons la leçon de *AB*.

24 : nous conservons l'adv. *ainsi A* au lieu de *aussi BCDEF*, même si celui-ci est plus proche du lat. *autem*. Le DMF indique 2x *ainsi* employé au sens de "de la même manière, aussi" (FroissChron), ce qui le rend acceptable dans notre contexte.

XII

2 : le fait que *E* ait biffé la conjonction *et*, conservée dans *F*, nous pousse à penser qu'elle se trouvait déjà dans leur modèle, et que *E* ait corrigé pour rendre le discours plus logique et acceptable.

2^a : même si la graphie *th* de la forme *rothes* ne semble pas attestée ailleurs (d'après les outils lexicaux principaux) la forme *rote* est bien attestée et pourrait s'agir d'une simple variante graphique de *roistes B*. C'est pour cette raison que nous l'accueillons dans le texte critique. La leçon *riches* du groupe *C[D]EF* est une banalisation.

2^b : si l'on lit correctement le manuscrit, *A* a écrit *avres* (ou *arres*) et *B* *voye*. Les mss. *CDEF* ont écrit *accés* avec des variantes graphiques, ce qui est assez plausible et cohérent avec le discours. La lecture *avres* (ou *avrés?*) peut être confondue avec *arrés*, puis que la première lettre semble plutôt être un *r*, cf. en effet avec le *lieure* suivant où *u* est bien différent ; cependant cette leçon *arrés*, à entendre comme *arrêt*, ne semble pas appropriée au contexte. La leçon *havre* (< mnéerl. HAVENE) qui signifie 'port de mer, petit port' ne semble pas pertinente non plus. La leçon la plus raisonnable reste *accés*, mot par ailleurs peu attesté, qui serait aussi plus proche du lat. *inaccessibile* ; la rareté du mot explique ainsi la diffraction de la tradition manuscrite (v. *Glossaire*).

3 : la variante *aucun* partagée par *ABD* contre *anemis* de *CEF* perturbe les relations entre les mss. que l'on avait établies. Par rapport au texte latin, *aucun* est la variante correcte, parce que l'on lit *aliquis*. Mais dans le contexte, *anemis* n'est pas illogique. Donc, si *anemis* se trouvait déjà dans le modèle commun de *CDEF*, il est assez difficile de supposer que *D* ait corrigé indépendamment, selon le critère de l'erreur conjonctive. Il faudrait supposer que *D* se trouvait dans une position stématique plus haute et que

C et le modèle de *EF* aient innové polygénétiqnement avec la même variante : il s'agirait donc d'une heureuse coïncidence. Sinon, *D* aurait pu corriger par contamination avec un exemplaire de la famille de *AB* : mais il faudrait identifier plusieurs lieux similaires pour l'affirmer. L'explication la plus simple est que *C* et *EF* ont indépendamment modifié *aucun* en *anemis*.

4 : cette erreur significative peut confirmer l'existence d'un antécédent commun à *CDEF* (même si *C* omit). Ils ont écrit « et especialment » au lieu de « et espouenté » *AB*. Aucun ms. n'aurait pu corriger cette erreur. Il est plausible que *C* ait omis parce qu'il avait compris qu'il y avait une erreur.

5 : pour le sens de ce mot v. *Glossaire*. Nous conservons la variante de *A attendoit* à contre *entendoit* à *BCEF* en raison de la valeur particulière que cette construction peut prendre.

6 : il s'agit ici d'un cas de diffraction *in praesentia* : les mss. *AB* ont essentiellement la même variante « veneres sievoit » *A* « veneur suyvoit » *B* (la forme *veneres* est attestée déjà dans le *Bestiaire* de Philippe de Thaon au XII^e siècle selon le Godefroy, plusieurs exemples dans le DEAFpré). La diffraction remonte au modèle commun de *CDEF* : le couple *CD* a transformé en une leçon assez plausible « venoit et suivoit » (*veneres* s.m. > *venoit* vb.). Si cette transformation remontait donc au modèle commun avec *EF*, on voit que *E* a transformé le deuxième verbe conjugué en un participe « venoit sievant » (*suivoit* vb.act. > *sievant* p.prés.), alors que *F* a omis le vb.act. et modernisé la forme *sievant* > *suivant*. Il est évident que la confusion a été générée par *veneurs*, mal compris par le modèle de *CDEF* (dont on ne peut pas exclure qu'ils lisaient les seules lettres initiales *ven...*), qui a été interprété différemment par les apograpes.

7 : un autre cas de diffraction *in praesentia*. JLL avait probablement écrit *entreux*, à savoir *entruès* 'pendant ce temps' (DMF), 'entre-temps' (DFM). *B* avait compris le sens, mais peut-être ne connaissait-il pas cet adverbe désormais vieux, et il a donc écrit *en tens*. *C*, même s'il s'agit d'une forme assez différente, avait compris et écrit *entres*. Enfin, le modèle de *EF* n'avait pas du tout compris, ou il avait à son tour un antécédent corrompu, et a écrit la variante erronée *entre deux*.

8 : la variante *fiablement* du ms. *C*, contre *finablement* *ABEF* est à préférer parce que correspond au latin *fiducialiter*. Les modèles de *AB* et de *EF*, indépendamment, ont banalisé l'adverbe.

12 : le ms. *A* est le seul à construire *fuyr* avec adverbe *devant*. Dans le DMF on n'a trouvé qu'un exemple de cette construction (Jean d'Arras) et un exemple de *enfuyr devant* (*Sottie des rapporteurs*, ca. 1480). Il se peut que ce soit une construction propre à JLL, que nous conservons.

13 : nous ne corrigeons pas l'anacoluthie « le huet ... font-il tres grant reverence et honner » avec *huet* c.r.d. en « au huet » c.r.i. JLL aurait involontairement créé cet anacoluthie à cause de la proposition causale incise « pour ce que sanz ... »

13^a : le couple de ms. *AB* dit « n'est moieusement à honneur », qui calque le texte latin *non mediocriter esse honorandum*. Les mss. *CDEF* disent en revanche « mouvement à honneur », évidemment lecture erronée des jambages de *moienne-*, peut-être abrégé comme *moi'ñ*, avec confusion entre *n* et *u*. Mais le fait que le ms. *D* ait aussi le mot *moins* qui précède *mouvement* indique que le modèle commun à toute la famille *CDEF* avait encore la conscience de la présence d'un mot assez similaire, peut-être peu lisible, à *moieenn- moins-*. Comme il n'a pas été bien compris, soit *C* soit le couple *EF* ont omis le premier mot peu lisible. Il nous semble donc qu'ici l'on peut remarquer une position stématique un peu plus haute pour le ms. *D*, sinon on est face à un copiste assez intelligent et perspicace qui sait proposer des variantes meilleures.

17 : l'ordre des mots du groupe *BCDEF* semble plus conforme à celui du texte latin *amico suo buboni* > « à leur bon ami le huet », mais dans l'ensemble de la phrase l'ordre du ms. *A* emphatise la bonté en plaçant l'adj. *bon* et le subs. *bien* à la fin des syntagmes : « à huet, leur *bon ami*, mal pour *bien* ». Rien n'exclut que le copiste de *A* ait voulu anticiper le sujet, le *huet*, avant la fin de la colonne et modifier ainsi l'ordre des mots.

17^a : le texte latin dit *decoriant*. Donc, la variante *escorbent* 'dépouiller (un être vivant) de sa peau', est certainement la plus correcte, la forme *escorcent* est probablement une simple variante graphique. De même on ne peut pas considérer significative la confusion graphique *c/t* après *s* haut. Il faut de toute façon faire attention à la forme *escorcent*, parce que d'après les dictionnaires *escorbier* dériverait de **excorticare* et *escorrier* de **excurtiare*, évidemment différent.

18 : nous corrigeons la préposition « à ce ressemblent aus deables » *A* en « en ce ressemblent » *BCD*, construction inacceptable. Le copiste de *A* aurait probablement anticipé la prép. *à/aus* suivante.

XIII

TTR : bien que nous choisissons la forme réduite des titres des mss. *BCDEF*, il faut dans ce cas-là choisir la construction « procéder à » du ms. *A*, attestée dans le DMF s.v. *proceder*, sens 3a “entreprendre qqc.”. On ne comprend pas pourquoi les autres mss. ont changé la prép. *à* en *de* et *et de*. Peut-être ont-ils transformé en une sorte de complément d’argument introduit par *de*.

3 : nous corrigeons le pronom pluriel *les* de *A*, que le copiste a erronément lié à *saiettes*, avec le pronom singulier partagé par les autres mss. et qui indique l’action de briser les flèches.

8 : il faut probablement corriger *Medie ABC* en *Indie*, puisque le texte latin affirme *usque ad ultimam Indiam*. Cette mélecture a probablement été causée par l’interprétation erronée des jambages *m - in*. Comme dans le mss. *WX* la leçon est *Indiam*, il est fort improbable que Jean le Long ait lu *Mediam* dans sa source. Sur la variante *Nubie* des mss. *EF*, voir la discussion à 2.6.2. *Existence de l’archétype ?*

11 : les mss. *EF* ajoutent une phrase qui est absente des autres mss. et également du texte latin : « et puyt tuerent toute sa gent qui furent rebellans et ne se voudrent rendre à eulx » ; il s’agit vraisemblablement d’un ajout propre au modèle des deux mss.

11^a : les mss. *AB* disent « occuperent toute la Turquie et destruirent, et le royaume de Surie jusques à la cité de Gazain » ; leçon assez conforme au texte latin *occupaverunt Turchiam et occiderunt Corasmians omnes, et occupaverunt et exterminaverunt Suriam usque Gazam* (à l’exception de la mention des *Corasmians*). Le passage fautif de *D* a été évidemment créé par l’homéotéleute (graphique, mais aussi auditif) entre *Turquie* et *Surie* : « toute la Turquie jusques à la cité de Gazam » ; du moins il a conservé l’adverbe *jusques à* qui est conforme au latin *usque*. Les autres trois mss. *CEF* disent « toute (la *EF*) Turquie à la (et la *F*) cité de Gazam » : ils ont perdu l’adverbe, peut-être indépendamment (ce qui expliquerait l’omission partagée par *C* et *EF*) ; en outre, *F* aurait essayé de réparer en substituant la préposition *à* avec la conjonction *et*, qui est plus logique. Pour la position de *D*, voir 2.6.1.2.2. *Rapports entre les manuscrits. Le sous-groupe γ.*

13-16 : on a souvent parlé de ce passage ajouté par le traducteur ; v. notamment 1.4. *Les rapports entre les manuscrits*, 2.7.1. *Les rapports avec la source latine : la « famille nord-européenne »* et 2.7.7. *Rapports intertextuels : que se passe-t-il dans les autres traductions ?*.

19 : Jean le Long amplifie le texte latin *ex solo timore nominis* : il développe le *timor nominis* en deux phases, la peur du nom et la peur de les oïr nommer « et hide que le seul nom des Tartres et le hideur de les oïr nommer ». C'est pour cette raison que les variantes de *A* et de *B* résultent insatisfaisantes : *subnom* est attesté comme *surnom* (voir DMF), mais il n'y a aucun sens de l'utiliser, tandis que *son* de *A* pourrait justement être interprété comme 'le son du nom', mais il s'agit d'une *lectio singularis* trop abstraite et difficile à accepter puisque *nom* apparaît dans *BCDEF*.

XIV

5 : la variante de *CEF* *soit* est préférable, parce que plus conforme au texte latin *residente*. Le modèle de *AB* était évidemment corrompu et présentait un mot peu lisible, qui a causé une petite *diffraçtio* : interprété par *A* comme *se dit* (peut-être *o* avait un trait d'encre qui ressemblait à un *d*), ce mot a été interprété par *B* comme *soiet*, comme s'il avait confondu les lettres ou cherché à interpréter des lettres peu lisibles en leur donnant le sens le plus plausible.

6 : la construction des mss. *CEF* « Si fu si ... que » respecte la valeur de conséquence de l'adverbe *adeo* (mss. *WX*), c'est pourquoi nous choisissons la leçon de ces mss.

9 : nous conservons la forme *oir* pour *or* du ms. *A*, graphie attestée dont on trouve quand même trois autres attestations en Wallonie et en Lorraine selon le DEAFpré (GuerreMetzB E 112 ; JPreisMyrG 346, 3843a, également cité par FEW 25, 1020a s.v. AURUM « mfr. *oir* Jd'OutrMyrG (= JPreisMyrG) ; SBernCantG).

10 : le texte latin dit *ab antecessoribus meis*. Les variantes des mss. français sont presque adiaphores. Nous choisissons la var. de *A* avec une petite modification *devanches* > *devanchers*, la forme *devanches* n'ayant aucun sens. JLL emploie souvent cette forme dans le texte, alors que le mot concurrent *ancesseurs* *CE* et *anchiseurs* *B* est presque absent. Il se peut qu'ils aient indépendamment substitué avec un synonyme bien plus répandu (v. p.ex. DMF, DEAFpré) et préféré par JLL (4x *devanchier* contre *anchiseur* XI 23) ; il est vrai aussi que *ancesseur* semble plus proche du lat. *antecessoribus*, mais selon nos critères nous préférons la leçon, également acceptable, du ms. *A*. Enfin, *F* a innové selon son habitude en substituant avec *predecesseurs*, de sens équivalent ; v. aussi *devanchier* *ABCE* > *devant F* et *devanchier* *ABCE* > *predecesseur F* IX 27.

12 : nous choisissons la leçon des mss. *BCEF* « en auras-tu tout ton saoul » contre la *lectio singularis* « en as-tu tout son saoul » *A*. La phrase ne correspond pas au texte latin, qui ne peut pas nous aider pour discerner la leçon originale. En revanche, la construction « avoir son saoul » est attestée (voir DMF, exemple tiré des *Cent nouvelles nouvelles*) : puisqu'il s'agit d'un discours direct, il faut utiliser la deuxième personne du singulier de l'adjectif possessif.

13 : le petit ajout du ms. *B* est-il originel ? Lui seul, il présente la phrase « puis s'en retournerent du palays et recoururent par la cité », les autres disant seulement « puis s'en retournerent par la cité », sauf le ms. *C* qui dit *recoururent*. Malheureusement le texte latin ne nous aide pas, parce qu'il s'agit d'un ajout propre à JLL. Il est difficile de croire que soit *A* soit *CEF* aient omis le même passage du texte. Mais avec cette petite phrase le texte acquiert plus de logique : les Tartres se trouvent dans le palais du calife, ils le tuent, ils sortent (c'est-à-dire ils inversent leur position pour sortir du palais) et ils recommencent à courir à travers la ville. Probablement, JLL avait écrit une phrase elliptique, beaucoup plus synthétique, parce qu'il entendait "ils se tournèrent (en inversant leur position pour retourner à courre) par la ville". Cela nous semble être une explication assez satisfaisante ; on peut donc attribuer la petite addition à l'inventivité du copiste de *B* et la considérer inauthentique. On ne peut pas exclure une lecture erronée du ms. *C* et du ms. *B* du vb. *retournerent*.

15 : soit pour des raisons stemmatiques, soit pour des raisons grammaticales, la variante de *CDEF* est à considérer préférable. D'abord, parce que *A* dit « une grant », *B* dit « si grant », et *CDEF* « une si grant » : donc, il a conservé tous les éléments du syntagme, que *A* et *B* ont différemment modifié. Deuxièmement, « une si grant » respecte la valeur grammaticale consécutive qui concorde et est complétée par la conjonction *que* : « avint une si grant plage en la cité que les gens y mouroient ».

17 : *partant* est à considérer comme l'adverbe 'par suite' (voir DMF s.v. *partant*²). Les mss. *CD* ont omis *partant* parce qu'ils ont probablement cru qu'il s'agissait d'une répétition du verbe *partir/empartir* ; pour la même raison le ms. *F* développe *partant* compris comme participe présent avec une périphrase « et quant il furent partiz ». Nous avons inséré la forme « s'en partirent » dans l'apparat, en considérant *en* comme pronom, mais peut-être faut-il la considérer comme une variante graphique du verbe *empartir*.

20 : la variante de *ABC* est sûrement la correcte « et que par les prieres », parce qu'elle correspond au texte latin *preces*. L'antigraphe commun de *EF* a commis la simple erreur d'écrire *pierres* au lieu de *prieres*, évidemment dépourvu de sens (à moins que l'on pense à des pierres magiques utilisées par Mahomet) ; *F*, ayant compris l'erreur, a répété *loys* pour réparer.

20^a : la variante de *CDEF* « il seul seroient sauvé » semble préférable, car plus conforme au texte latin *ipsi soli salvabantur* ; le texte de *AB* où manque la spécification *seul* est également acceptable, puisqu'en effet l'acception d'exclusivité est soulignée à la fin de la phrase par le complément de restriction « mais que de la loy Mahomet », qui sous-entend le fait que seul le peuple musulman sera sauvé. Nous choisissons la leçon de *CDEF*, plus proche du texte latin.

21 : le couple « aherdre et recevoir » *BCDEF* pourrait remonter à *JLL*, étant donnée son habitude à la duplication, mais c'est vrai aussi que *aherdre* est un mot rare qui pourrait nécessiter d'une petite glose explicative générée de manière polygénétique dans *B* ainsi que dans *CDEF*. Les petites variantes de *BF*, tardifs, confirmeraient qu'ils n'ont pas bien compris le vb. *aherdre*. Nous choisissons donc de conserver la leçon de *A*.

22 : le texte latin dit *ut ipsi efficiantur sarraceni*, donc il faut préférer la variante de *BCDEF* « que il devenissent sarrasins » plutôt que celle de *A* « que il fuissent sarrasins ».

28 : seul le copiste du ms. *A* a ajouté l'adverbe d'intensité *moult*, probablement influencé par le *moult* précédent ; nous choisissons la leçon des autres mss. Le ms. *F* respecte la construction sans adverbe d'intensité, mais modifie *yreusement* en *preusement* : il a probablement confondu *y* et *p*.

30 : il résulte assez compliqué de choisir l'adj. correct, surtout sans l'appui du texte latin qui dit seulement *baxitas et pontifices suos*. *Yndois CDEF* indique sans doute « originaire d'Inde » et peut être considéré acceptable. Quant à la forme *ydois AB*, on ne peut pas exclure que ce soit une forme particulière de l'adj. *idolatre* (voir *DEAF* s.v. *idle*). Le traducteur pisan affirme « Ili suoi baxiti, cioè pontefici dell'ydoli »²³⁹³, ce qui rend plus plausible l'hypothèse que *AB* aient la variante meilleure. On pourrait peut-

²³⁹³ Bocchi 2017, p. 47.

être intervenir en corrigeant *ydois* > *ydols*, mais pour l'instant nous conservons la forme des mss. *AB*.

30^a : nous conservons la leçon de *AB* « à si *grant* hautain commendement », contre *CDEF* qui omettent *grant*. Même si cela peut paraître être une répétition du *grant* précédent, à éviter devant l'adj. *hautain*, on trouve dans le DMF un exemple de construction similaire avec cette tournure, chez un auteur picard presque contemporain de JLL : « Pamy un grant palais hatain [l. *hautain*] » (Jean De Le Mote, *Voie d'enfer* P., 1340, 28).

XV

1 : le copiste du ms. *B* avait premièrement écrit « tresfort », biffé et corrigé en *froit*. Il s'agit probablement d'une leçon polygénétique, qui n'a rien à voir avec les mss. *CDEF* : c'est normal qu'il ait pu penser que le pays est *fort*, puisque le texte est en train de parler des batailles et des conquêtes des Mongols.

2 : nous conservons la leçon du ms. *A* qui construit le complément avec la préposition *de*, contre les autres mss. qui préfèrent à l'unanimité *à*. En fait, le ms. *A* semble expliciter, par le biais de cette construction, la fonction du relatif *dont* « représentant un synt. nominal en *de* », comme le DMF le définit ; hypothèse qui peut être corroborée par la présence du pronom relatif « de_qui » (XVIII 19, XIX 1), évidemment écrit agglutiné dans le ms., là où nous aurions attendu *dont*.

4 : il faut corriger « la meir de *Judee* » de *AB*, comme on lit évidemment dans les mss., avec *Indie* des mss. *CEF*, conforme entre autre au texte latin *mare Indicum*.

5 : la diffraction *in praesentia* de ce paragraphe n'est pas difficile à expliquer. Le ms. *A* dit, justement, « les rivieres qui cueurent par Inde ». Le ms. *B* a lu erronément « par *Judee* », à cause de la confusion entre *n* et *u* ; substitution plausible, si l'on considère qu'il a pu penser aux fleuves de Paradis qui courraient en Judée. Le modèle commun de *CDEF* avait probablement substitué la préposition *par* avec l'équivalente *parmi*. Cette préposition a été conservée par *EF*, mais *C* a confondu les quatre jambages de *mi* avec le numéro romain *.iiij.* ; en outre, il a probablement pensé aux quatre fleuves de Paradis, qui courent en Inde, et a retenu plausible le numéro.

6 : il faut choisir la leçon de *CEF*, avec reprise du mot *sel*, « montaignes de sel, et ce est sel de terre », qui est plus conforme à la reprise du texte latin *et alpes salis ; et*

illud est sal terre. L'omission de *AB*, ou de leur modèle, aurait été causée par l'homéotéleute créée par le mot *sel*.

6^a : le verbe actif *brise* des mss. *AB* est peu satisfaisant, parce qu'il ne correspond pas au vb. passif *rumpitur* du texte latin. En revanche, le verbe « ne le bris-on point » *CDEF* paraît meilleur²³⁹⁴.

9 : le ms. *A* ne présente pas le démonstratif *celle* devant *oile* ; il est difficile d'affirmer s'il l'a oublié ou s'il n'était pas nécessaire, parce que le démonstratif *celli* du début de la phrase était sous-entendu. *Celle* (et *ce C*) aurait donc été ajouté par les mss. *BCD* indépendamment. Nous conservons la leçon du ms. *A*.

9^a : le participe passé *proven* est abrégé *pven* dans le ms. *A* (*p* avec l'abréviation *pro*) ; tous les autres mss. ont *pourven*. Cependant, la forme *pro-* est attestée et par le DMF et par le DEAF (avec plusieurs occurrences). Il pourrait s'agir d'une métathèse de *-r-* assez caractéristique du picard. Nous acceptons la forme du ms. *A*.

10 : la forme *mavais A* est attestée comme *maves/ʒ* dans le DEAF plutôt par l'ang. et l'ouest. Nous conservons la forme du ms., même si les autres ont la forme plus commune *mauvais BCE malvaiz F* ; de même pour *mavaisetez XXXV 19*.

11 : nous choisissons la variante simple des mss. *CDEF pierres* sans adj. *precieuses AB*, qui correspond au texte latin *lapides*. Les mss. *AB* ont probablement ajouté pour influence du syntagme « pierres précieuses ».

12 : le verbe au singulier *sourmonte* du ms. *A* correspond à *excedit* du texte latin ; la leçon *sourmontoit* à l'imparfait des mss. *BCDEF* peut être réputée polygénétique, puisque les copistes auraient cherché à conformer le verbe au parfait *veismes* précédent.

XVI

TITRE : pour tout ce chapitre il faut choisir la forme du nom du peuple que Riccold a rencontré. Les mss. *AB* emploient constamment la forme *Turtes*, tandis que les autres ont *Curtis*. Naturellement l'auteur nous parle des Kurdes. Tous les mss. latins ont la forme *Curtis*, sauf le ms. *W* qui emploie la forme *Turcis*. Cela peut s'expliquer simplement à cause de la confusion entre *c* et *t*, mais surtout par la familiarité avec le peuple des Turcs plutôt qu'avec celui, beaucoup plus minoritaire et inusuel, des

²³⁹⁴ Pour le phénomène d'élision, bien plus fréquent dans Odoric, v. Andreose-Ménard 2010, p. LXXXVI.

Kurdes. Comme le ms. latin X conserve la forme originaire, on peut supposer que le modèle de Jean le Long, et donc la traduction originale de l'abbé, avaient la forme correcte ; le copiste du ms. W et le modèle des mss. *AB*, indépendamment, auraient modifié le nom du peuple, le modèle de *AB* croyant que *Turtes* n'était qu'une variante de *turques*. Les Kurdes apparaissent déjà dans le récit de Marco Polo lors de son passage par Mossoul²³⁹⁵ (mais ils sont absents du récit de Hayton, p.e.), donc il est fort probable que Jean le Long connaissait ce peuple et qu'il n'aurait pas pu se tromper. Par ailleurs, l'explication étymologique du nom des *Curtes* qui n'est pas lié à l'adjectif 'court' serait dépourvue de sens avec la forme *Turtes*. C'est pour cette raison que nous choisissons la forme *Curtes* des mss. *CDEF* pour tout le chapitre, sans le signaler dans l'apparat.

1 : pour les variantes de *barbres* v. 2.8.5. *Analyse lexicologique*.

3 : il n'est pas nécessaire de substituer la préposition *par* *A* avec *pour* *BCDEF* : selon Buridant les deux prépositions peuvent s'alterner²³⁹⁶.

5 : le copiste de *A* s'est évidemment trompé en employant le pronom féminin *la*, puisqu'il se réfère à *nulz* (*homme*), masculin.

7 : nous choisissons le syntagme « tiennent la loy » *A*, que l'on retrouve déjà dans le ch. VII 4. Il arrive souvent qu'un autre ms. puisse confondre *tiennent* et *treuvent*, vraisemblablement pour des raisons paléographiques (échange entre *i-r* et entre *nn-uu*). Il arrive aussi le contraire : au ch. XXXIV 27 *treuvent* *A*, qui correspond à *inveniuntur* des mss. latins, est modifié en *tiennent* par *BCDEF*. Le vb. *reçoivent* *CDEF* est probablement une anticipation du vb. successif, due au modèle commun des quatre mss.

7^a : dans le ms. *A* on lit « en trestous » ; nous préférons résoudre en « entres tous ». Le syntagme *en trestous* est acceptable au ch. XX 58 « Mais en trestous leurs autres erreurs » (= 'dans la totalité de leurs erreurs'). Nous le corrigeons aussi à XXIV 6

²³⁹⁵ Voir Ménard 2000, p. 141, ch. XXIII, 23ss : « Encore y a une autre maniere de gens qui habitent es montaignes de cele contree, qui s'apelent [Curd], qui sont crestien et sarrazin, moult mauvasse gent, qui robenet volentiers les marcheans ». En effet, dans l'apparat la leçon *Curd* résulte une correction de la forme *Caro* d'après le ms. *Z* : dans la tradition française du texte on trouve les variantes *Caro* *B1*, *B2*, *B3*, *Gard* *A1*, *A2*, *C*, *D*, *Card* *A3*, *A4*, *B4*, *B5*, *F* et *Cardi* *P*.

²³⁹⁶ Buridant 2000 § 382b : « La préposition [*par*] marque, avec un inanimé, tout ce qui peut produire un effet, de la cause agissante à la manière, l'instrument, le motif, où elle rejoint *por*, le but ne se différenciant de la cause qu'en tant qu'il est l'intention de celui qui agit ».

« Entres tous les Sarrasins » qui correspond au lat. *inter eos*. Pour la forme *entres* v. FEW 4,747b INTER « mfr. *entres* ».

11 : même s'il s'agit d'une variante équivalente, l'ordre des mots de *CDEF* « homicide, larcin » est plus proche du texte latin *homicidium, latrocinium* ; le modèle de *AB* a inversé l'ordre « larrecin, homicide ». Au lieu de *homicide CDEF* nous choisissons la forme *omiside*, sur la base de *ocmiside* de *A*, bien qu'incorrect.

14 : nous ne corrigeons pas la forme *courre A* en *cours* : il s'agit probablement d'une forme substantivée peu usuelle de l'infinitif, puisqu'elle traduit *in cursu* du texte latin. On n'a qu'une seule occurrence similaire dans Philippe de Mézières (voir DMF, où l'éditeur se demande s'il est à corriger comme *cour[s]*). Cette forme n'a pas été comprise par le copiste de *B*, puisqu'il l'a interprétée comme adverbe *encore*. De même, les mss. *CEF* ont substitué la préposition *en* avec la conjonction *et*, en interprétant ainsi la forme *courre* comme verbe à l'infinitif. La qualité de la leçon *courre* semble garantie par cette petite diffraction *in praesentia*.

XVII

6 : nous choisissons de corriger les deux formes bizarres du ms. *A*, *pubicquement* et *publicque*, qui dénotent une incertitude du copiste devant la séquence de labiale et latérale. Voir aussi XVIII 31.

XVIII

1 : le texte latin emploie deux superlatifs *nominatissimum et famosissimum* : les mss. *CDE* (et *F*) semblent respecter les deux superlatifs « tres noble et tres renommee », tandis que *AB* omettent l'adverbe *tres* du seconde adjectif « tres noble et renommee ». Cela ne crée aucun problème d'ordre philologique, et nous indique en outre que le superlatif avec un couple d'adjectifs peut être construit à l'aide d'un seul adverbe intensif qui marque les deux adjectifs suivants.

3 : il est probable que la leçon *eglise* remonte au modèle commun de *AB* et qu'elle soit fautive. Par contre elle est nommée *abbaye* dans *CDEF*, ce qui correspond à la désignation du § 1 « abbaye saint Mathieu » traduisant le latin *monasterium sancti Mathei*. Le ms. *B* aurait eu des doutes face à *eglise* et aurait ajouté *abbaye* qui lui semblait plus correct. Nous choisissons la leçon des mss. *CDEF*.

3^a : le ms. *A* est le seul qui ajoute le démonstratif *celle* à *eglise*, pour se référer à l'*eglise* qu'il vient de copier, mais que nous avons établi être fautive. En effet, tous les autres mss. concordent en disant « en l'*eglise* », qui par ailleurs est conforme au texte latin du ms. *W preter ecclesie*. Ce pronom non déictique confirmerait le choix de substituer *eglise* au point précédent.

8 : l'ordre des mots est évidemment « moz sacramentelz » *BCDEF* ; dans *A* on trouve un ordre renversé parce que l'original disait *sacramentes* corrigé par *main 2*, qui a ajouté *lꝛ moz* au de-là de la colonne dans la marge. Nous choisissons la forme *moz* du ms. *A* contre *moz* *BCF* et *mos E*.

9 : *loy AB* désigne la religion musulmane à plusieurs reprises dans le texte (13 occ.), dans un autre cas seulement on trouve « *loy des Crestiens* » (XIV 24) partagé par toute la tradition, là où *JLL* est en train de mettre en opposition la *loy* des Musulmans avec celle des Chrétiens : dans ce cas-là *loy* est à entendre comme règles ou normes de comportement. L'expression *loy catholique* est en outre attestée par le DMF (6 occ.). Nous conservons donc la leçon de *AB* contre *foy CDEF*, plus répandu.

9^a : rien ne nous empêche de croire que la leçon correcte soit « glorieuse court », comme tous les mss. attestent contre « benoitte court » de *A* ; cependant, la variante est substantiellement adiphore et au moins dans le DMF on ne trouve aucune trace du syntagme « benoitte court » contre « glorieuse court » (bien que l'adj. *benoit* ait été défini 'glorieux' à propos de Dieu par le rédacteur de la fiche). *Benoitte* pourrait donc être une sorte de *lectio difficilior* par rapport à *glorieuse* des autres. Selon nos critères nous conservons la leçon du ms. *A*.

13 : dans le ms. *A* la forme *tiers* est abrégée comme *t's* : nous choisissons cette forme sur la base du ms. *B* et sur les autres occurrences dans le texte. Il est à noter que le ms. *F*, cette fois seulement, utilise la forme *troisieme* « apparu[e] peut-être dès la seconde moitié du XIV^e siècle »²³⁹⁷.

13^a : nous corrigeons la forme *brevraiges* et *bruvraige* (§ 14) du ms. *A* en *brevaiges* et *bruvaige* en considérant la possibilité d'une métathèse de *-r-* (voir 2.8 *Étude linguistique*).

14 : voir la note précédente.

19 : s'il s'agissait « de cestuy livre » *AB*, cela signifierait que l'œuvre a été conçue comme divisée en plusieurs livres, dont le premier serait celui relatif à la Terre Sainte,

²³⁹⁷ Marchello-Nizia 1997, p. 199.

le deuxième aux Tartars, le troisième aux hérétiques (qui contient *De baldaco* et *De turcis*) ; l'autre variante « devant cestui cy » *CDEF* fait sens aussi, parce que deux chapitres avant le chapitre des Jacobins il y avait le chapitre consacré aux Curtes (ch. XVI). Toutefois, on lit dans la traduction de Hayton ce passage à propos des Jacobins : « desquelz nous avonz fait mention ou darrenier chapitre de la premiere partie de cest livre »²³⁹⁸. Ici, *livre* indique l'œuvre entière de Hayton, qui est divisée en *parties* (trois parties, en ce cas-là). Donc le pronom « cestui cy » semble faire référence à ce chapitre, ce qui nous permet de préférer cette variante au lieu de *livre*, plus générique et incorrect.

21 : on ne peut pas exclure que la construction « laisserent aler rauler » *A* ait été causée par une confusion du copiste qui a anticipé le verbe *rauler* avec une sorte de banalisation pour y ajouter ensuite le verbe correct. Cependant, on est probablement face à une formule *aller* + *infinitif* inchoative dans un contexte au passé qui n'a pas été comprise par les autres copistes, peut-être à cause de la redondance du vb. précédé par *laisserent*.

23 : à première vue, *rompu CDEF* par rapport à *fait AB* semblerait une *lectio difficilior*, mais il est également vrai que le syntagme « mur rompu » répète le « mur rompi » précédent (XVIII 22), ainsi peut-être s'agit-il d'une répétition du modèle de *CDEF*.

24 : nous choisissons d'accueillir la leçon « oserent retourner » *CDEF* contre « retournerent » *AB*, parce qu'elle respecte le texte latin « nec *ausi* sunt amplius redire ».

25 : il faut insérer « que la pierre » *CDEF*, sinon le sujet de la complétive manque.

27 : l'adv. du ms. *A* *entrenement* signifierait 'intérieurement' selon le DMF et le GD, lequel mentionne une seule att. dans Jean Gerson : il s'agirait donc d'un adv. assez rare. Par contre *B* porte la variante *ententivement*, 'avec attention'. Le modèle de *CDEF* aurait par contre substitué *ententivement* avec *devotement*, qui devient une sorte de synonyme de *humblement*. Le texte latin dit *humiliter* (qui correspond à *humblement*) et *inopportune*. Signifie-t-il qu'ils priaient les Jacobites alternativement, une fois humblement et une fois avec insistance, avec force ? Il se peut qu'originellement il y avait une forme comme « et tres vement (véhément) », abrégée *7tr'ument* qui a été lue *entrenement*. Ce n'est qu'une supposition, parce qu'il faudrait ainsi justifier la présence de l'adv. *moult*

²³⁹⁸ Dörper, p. 362.

(peut-être simple réduplication de l'adv. précédent) mais aussi l'emploi d'un adj. au lieu d'un adv. Pour cette raison, faute de meilleures explications, nous choisissons la leçon du ms. *B* qui semble plus convaincante et plus proche du texte latin. Il est difficile d'affirmer si *A* a intentionnellement substitué *ententivement* avec *entrenement* ou si le harsard a créé cette forme successivement employée par Gerson.

28 : le *après* à la fin de la phrase a pu confondre les copistes, parce qu'il peut sembler soit la conclusion de la phrase précédente, soit le commencement de la suivante : en effet *B* a évité l'ambiguïté avec le pronom *ce* ; *A* a choisi d'utiliser la majuscule ; *D* a choisi de mettre un pied-de-mouche suivant *après ¶*, en le considérant encore de la phrase précédente ; *E* a mis un point ; *F* a mis la majuscule à *Quant*. Toutefois le texte latin de W dit *Post hec vero audierunt pacifice predicacione*, et JLL a déplacé *post hec*, traduit *après*, à la fin de la phrase.

31 : nous corrigeons *estabirent A* en *establirent* ; en effet, comme on l'a vu auparavant (XVII 6), le copiste semble avoir quelques problèmes avec la séquence *bl*.

31^a : il est fort probable que la variante originale soit *secte ABD*. Toutefois, on peut supposer que le modèle de *CEF* avait un mot peu lisible, tant que *CEF* ont confondu *ecte* avec *cite* (*e* comme *c* et l'autre *c* comme *i*, peu arrondie). Mais *E* montre des doutes, parce qu'il semble avoir écrit un *s* ensuite biffé.

33 : la variante de *CDEF* « en recommandant » semble être préférable, parce que plus conforme au texte latin *commendavimus*, c'est-à-dire 'louâmes'. En effet *recommander* signifie 'louer qqn./qqc.', tandis que *commander* signifie principalement 'commander, ordonner'. Toutefois, ce verbe peut aussi avoir le sens de 'recommander' (voir le DMF), donc si l'on tient compte de cette possibilité la variante de *AB* devient plausible.

34 : les mss. *AB* semblent redondants, mais néanmoins concordants, quant à l'emploi de ce double adj. « tres longue grant componcion ». On ne peut pas exclure que ce soit un ajout erroné du modèle, mais peut-être également que l'adj. *grant*, vidé de son sens principal, sert à renforcer l'adj. précédent. C'est une construction à prendre en considération.

41 : l'ordre des adjectifs dans le texte latin WX est *unus antiquus et honorabilis inter eos* : la variante meilleure serait celle de *B* « anciens hons et moult honorable entr'eulx ». Par contre, soit dans *A* soit dans la famille *CDEF* l'ordre est *honorabile* et *ancien*, qui inverse le texte latin, et qui, étant partagé, pourrait être original. Toutefois, dans *B* et

CDEF la phrase est composée de deux syntagmes coordonnés par la conjonction *et*, tandis que *A* n'a pas de conjonctions mais une sorte de reprise. Nous choisissons d'éditer la leçon de *B*, plus respectueuse de l'ordre des mots latin (choix conforme à nos principes d'édition) mais substituons les formes avec celles de *A* (*anciens* > *ancien*, *bons* > *homme*, *honorable* > *bonnourable*, *entr'eulx* > *entre eaulz*).

42 : saut du même au même causé par *anvoyez* dans *AB*, ou dans leur modèle, que nous corrigeons en faisant recours aux mss. *CDEF* et au texte latin ; il faut remarquer que le ms. *W* également est lacunaire dans le même endroit, mais le texte complet était présent dans son modèle, comme le démontre son frère le ms. *X*.

45 : nous conservons la préposition partitive *des A* qui lie les « plus simples » à la « *tourbe* du menu peuple », en respectant la construction partitive du premier membre, contre l'art.pl. *les BCDEF*. En ce cas-là il s'agirait de la reduplication du génitif de spécification *monachorum* et non pas du subs. *turba*.

45^a : *AB* ont probablement omis ce passage par un saut du même au même causé par « si grant noise ». La phrase complète « si esmeurent grant noise et grant hutin, et firent si grant noise » *CEF* respecte mieux l'articulation du texte latin *excitaverunt sedicionem non modicam et factus est tantus clamor et tumultus inter eos*. Cela veut dire que *JLL* a traduit *sedicionem* et *tumultus* avec le même mot, *noise*, qui dénonce une certaine pauvreté lexicale. Nous ne sommes pas convaincus que le *si* (propre de *F* seulement) qui introduit une conclusive soit à utiliser ; le suivant « et firent si grant noise que » est suffisant.

48 : il se peut que la variante de *CDEF* « nous nous en allissions » soit la préférable, parce qu'elle contient soit la forme réflexive « nous nous » (partagée avec *A*) soit l'adverbe locatif *en* (partagé avec *B*). La forme « s'en aller » est très bien attestée, alors que (au moins dans le *DMF*) on ne trouve que deux exemples de « se aller » (Jean d'Outremeuse et Froissart), conformes à la région de notre auteur. Nous choisissons donc la forme du ms. *A*, en tenant compte de la possibilité de l'existence d'une construction verbale sans préposition.

50 : nous choisissons la variante majoritaire « *en Jhesu Christ avoit* » *BCDEF* contre celle singulière de *A*, sans la préposition *en*, aussi parce que plus conforme au texte latin *in Cristo esse* ; le verbe *avoir* est locatif 'il y avait'.

52 : c'est probablement dû au hasard si le ms. *F* « tout le peuple et tout le clergé » montre le même ordre de mots que le texte latin *coram populo et clero*, puisqu'il a

inversé l'ordre des mots indépendamment. De toute façon nous choisissons l'ordre attesté par *ABDE*. Il se peut que JLL ait choisi de mettre en relief le clergé avant le peuple.

58 : la syntaxe de ce passage semble être fautive, mais il s'agit probablement d'une sorte d'anacoluthie du traducteur, donc nous ne le corrigeons pas.

59 : nous choisissons de conserver la variante de *AB* *merveilleusement* contre *perilleusement* de *CDEF* pour les raisons stématisques et selon nos critères, d'autant plus que le texte latin ne nous aide pas. Cependant, il faut tenir compte du fait que peu avant, § 56, tous les mss. concordent en affirmant « errent-il aussi moult *perilleusement* ». Peut-être JLL a-t-il voulu souligner son étonnement face à des erreurs semblables.

XIX

5 : nous choisissons de ne pas insérer la spécification « à nous *du tout* » des autres mss. *BCDEF*, qui est répétée peu avant dans la même phrase. Peut-être s'agit-il d'une anticipation des autres mss. (*B* et le modèle de *CDEF*). Le texte latin ne nous aide pas dans le choix.

11 : la variante simple *nourrissent* de *AB* est préférable à la diptologie « nourrissent et gardent » de la famille *CDEF* – bien que plausible – parce que le texte latin dit exclusivement *nutriunt*. Il n'est pas toujours nécessaire de supposer la création d'une itération lexicale par JLL ; le couple « nourrissent et gardent » reste néanmoins intéressant.

12 : nous conservons le vb. au pluriel *preschent* du ms. *A*, contre les autres qui insèrent *presche* singulier à l'unanimité. En effet, le pluriel sans *-s* peut avoir trompé les copistes qui n'ont pas compris qu'il s'agissait d'un pluriel. En outre, le texte latin montre également le vb. *representant* au pluriel. C'est la syntaxe de JLL qui change soudainement en singulier « li evesque », et donc le vb. *amaine* devient acceptable.

14 : il faut choisir la variante de *B* « par le flueve droicte voye », parce que conforme au texte latin *per fluvium recto cursu*. Le ms. *A* a simplement omis le complément circonstanciel de manière. La famille *CDEF* a inversé l'ordre des compléments « droicte voye par le flueve ».

15 : nous choisissons la leçon de *CDEF* « le grant flueve de Tygris » parce qu'elle correspond au texte latin *magnus fluvius Tigris*.

XX

2 : le pronom relatif *que* du ms. *A* est probablement fautif : le copiste aurait pu croire qu'après le verbe *dient* il fallait introduire une phrase relative, ou alors il a répété le *que* qu'il venait de copier. Nous le corrigeons sur la base des autres mss.

4 : nous choisissons le vb. *habita* *CEF* au passé simple parce qu'il correspond au parfait latin *habitavit*.

4^a : le vb. *fu* manque dans *AB*, peut-être leur modèle a pensé qu'il s'agissait d'une répétition du vb. précédent, mais sans celui-ci la phrase n'est pas claire.

8 : on est face à une diffraktion *in praesentia* très intéressante, due au premier mot étranger en langue originale du texte. *Sciax* *B* est la variante correcte, correspondante au texte latin. *A* n'a pas compris qu'il s'agissait d'un mot étranger, mais en tenant compte du *s-* initial, a réputé plausible d'écrire *seulz*. Le modèle de *CEF* a bien pensé à modifier un petit peu, en lisant *f* au lieu de *s* haut et en interprétant *filz*, ce qui n'est pas complètement illogique, bien que fautif. Pour ces variantes voir *Annexe 5.9. Variantes des mots étrangers*.

9 : nous proposons la forme *acuum* sur la base des mss. latins qui concordent à propos de cette forme. Peut-être Jean le Long avait-il respecté la forme latine (comme il l'a fait pour *sciax*) et les copistes auraient cherché à adapter ce mot inconnu en proposant diverses formes qui pouvaient renvoyer à *commun*. Bien qu'assez proche de l'originale, la forme des mss. *CE* n'est pas satisfaisante et c'est pourquoi nous ne l'accueillons pas.

10 : nous conservons la syntaxe de ce passage, probable anacoluthie du traducteur, qui commence par la conj. adversative *mais* sans insérer le vb. principal et conclut la phrase par une complétive introduite par *siques*. C'est l'incis relatif « qui ores sont caldieu ... » qui a confondu le traducteur.

12 : le pronom *leur* manque dans *A*, mais comme il est présent dans les autres mss. et qu'il correspond à *ab eis* latin, nous choisissons de l'insérer dans le texte critique.

15 : nous choisissons le parfait « je trouvay » des mss. *CE* qui correspond au texte latin *inveni*. Le fait que *BF* aient le présent « je trouve » peut confirmer le fait que dans l'original le sujet présentait la forme pleine *je* et que le vb. était au parfait, peut-être avec réduction *-ay* > *-é*.

19 : la forme subj. imp. *doubtast* *ABC* remonte probablement à JLL, puisqu'il aurait en effet traduit le subjonctif imparfait latin *timeret* ; le traducteur a traduit la proposition temporelle *cum* + subj. par *quant* + ind. et la proposition coordonnée casuelle *cum* + subj. avec subj. imp., ce qui crée un déséquilibre dans la construction syntaxique française. Cependant, nous conservons le subj. imp. L'ind. imp. *doubtoit* *EF* est probablement une tentative de correction des copistes.

21 : il se peut que la clarification « Jacobins et Nestorins » soit un ajout du modèle de *AB* qui n'apparaît pas dans la traduction originale. Les mss. *AB* ont en outre le participe sans marque du féminin *venuꝝ* qui se réfère à « Jacobins et Nestorins » plutôt qu'à *parties*, alors que *CEF* ont correctement *venues*. Bien qu'absente du texte latin, faute d'erreur évidente dans les deux familles nous choisissons de conserver la leçon de *AB*.

27 : nous choisissons de conserver la construction avec *que* et vb. conjugué à l'ind. *muerent* *AB*, même si la préposition infinitive « les angelz mouriré *CEF* est acceptable et intéressante.

33 : le texte latin étant absent, nous ne pouvons pas décider entre le vb. *fu* ou *est* ; bien que l'indicatif présent soit majoritaire, le passé simple est également valable, puisqu'il a déjà été utilisé dans le paragraphe XX 6. Nous conservons le texte de *A*.

36 : le modèle de *CEF* a omis tout ce paragraphe évidemment en raison d'une erreur de saut du même au même causée par une confusion entre *creature* (§ 35) et *creance*.

36^a : il faut substituer *baptiser* *A* et *baptisme* *B* avec *baptiseꝝ*, puisqu'il se réfère aux *baptisés* et non pas à l'acte de baptiser. Cette erreur a probablement été causée par une confusion entre *-ꝝ* et *-r* dans le modèle de *AB*. Le substantif pluriel est en outre conforme au latin *baptisantes* *WX*.

37 : ce paragraphe a complètement été réélaboré par le modèle commun de *CEF*.

38 : le doublet *garda et donna* *CEF* est bien plus satisfaisant que le simple *garda* *AB*, parce qu'il respecte le latin *dedit*, et il n'y a aucune attestation de *garder* avec le sens de 'donner' (FEW, Gdf, DEAF, TL, AND, DÉCT, DMF). En outre, c'est une habitude de JLL que de traduire un mot latin avec un doublet, ce qu'il vient de faire avec le vb. précédant et coordonné *comedit* > « il mangé et usa ». Nous choisissons la variante des mss. *CEF*.

39 : dans ce paragraphe *CEF* se comportent comme dans le paragraphe 37.

44 : la locution « jeter en peur » ou *puer*, signifie ‘négliger, ignorer qqc.’ (DMF) ou plus précisément dans notre contexte ‘jeter dehors’ (FEW). Le ms. *B* n’a pas compris et a modifié *peur* > *paour*.

45 : il est possible de conserver le vb. *entroit* *AB* à l’indicatif imparfait dans la phrase hypothétique, même si dans la coordonnée et dans le texte latin le vb. est au subjonctif²³⁹⁹.

46 : peut-être faudrait-il ajouter l’adverbe *item* après *moustier*, toutefois son absence du texte latin de Kappler ne le rend pas nécessaire, puisque Riccold l’insère dans une série paratactique de prépositions hypothétiques introduites par l’adverbe *si*.

47 : la concordance de *AB* avec *F* peut être due au hasard, si *F* était effectivement *descriptus* de *E*. La variante de *CE* « ont donné » est plus conforme au latin *conceserunt*, bien que l’impersonnel soit également valable puisqu’il s’agit d’une ordonnance normative. On ne peut cependant pas exclure que le ms. *F* ait conservé la leçon originale et que *CE* aient indépendamment modifié leur texte.

47^a : il faut évidemment choisir « seroit *desconsacré* » *B* puisqu’il correspond au latin *disconsecratur*.

48 : tout ce paragraphe a été omis par *CEF*.

55 : nous choisissons d’insérer la leçon des mss. *CEF* « ne dou corps ne du sang », le modèle de *AB* ayant probablement négligé de transcrire le second membre de la phrase. La présence du corps et du sang est déjà dans le texte latin *corporis vel sanguinis*.

57 : le détail « *et plusieurs autres erreurs* » *CEF* respecte le texte latin *et alios tot errores* ; pour cette raison nous le préférons à la leçon de *AB* qui omettent l’adverbe.

57^a : *perceveir* *A* est-elle une *lectio difficilior* ou une faute ? Le texte latin dit *prosequi*, c’est-à-dire ‘continuer, poursuivre (la narration)’. Donc, *raconter BCEF* semble préférable. Il est assez difficile d’entendre « trop seroit long de perceveir » comme ‘il serait trop longue de comprendre’, et en outre ce serait assez éloigné du sens du texte latin. Il se peut que cette leçon fautive ait été causée par la mélecture d’une série de graphèmes *p’suiure*, confusion (possible et attestée) entre les sibilantes *s/c* et désinence de l’infinitif en *-ei-* < *-a-* par ailleurs caractéristique du picard : mais c’est une explication trop compliquée. Le DEAFpré signale, pour le vb. *perseverer* "continuer, poursuivre",

²³⁹⁹ Cf. Marchello-Nizia 1997, p 363.

des variantes telles que *persevere* (OvMorB), *persevere* (AmphYpL) et *persevrer* (SThibAlH, fin. 13^es., bourg.). La variante *perceveir*, peut-être avec une petite modification telle que *percev>r<eir*, serait alors acceptable. Avec cette observation, nous choisissons de l'accueillir dans le texte.

60 : nous choisissons de conserver la variante du ms. *A* *foligent* contre *forlignent* CEF (*B* a modifié la phrase), même sans l'appui du texte latin. En effet, *foligent* est la 6^{ème} pers. de *foloyer* qui peut signifier 's'égarer, se tromper', ce qui cause le *fourvoyement* des gens. *Forligner* des autres mss., également correct, est une banalisation par anticipation et se retrouve dans la suite de la phrase.

62 : tout ce paragraphe a été omis par CEF, comme §48.

64 : la seule différence entre *AB* et CEF est l'ordre des mots, même s'ils sont substantiellement équivalents. De toute façon, l'ordre de *AB* « leurs evesques, leurs archevesques » correspond à celui du texte latin WX *episcopi, archiepiscopi*.

65 : ce paragraphe a été complètement réélaboré par le modèle commun de CEF, comme dans le § 37.

65^a : nous choisissons le substantif *pouvreté* *B* qui correspond au texte latin *pauperitas* et qui se retrouve également dans CEF, même s'ils ont réélaboré le paragraphe. Dans les outils lexicographiques (DMF, DEAFpré, FEW) nous ne trouvons aucune forme graphique *povre* ou **povré* pour le subs. *pouvreté*. Nous retrouvons le radical *povr-* soit dans *A* soit dans CEF, c'est pour cette raison que nous choisissons cette forme linguistique contre *pouvr-* de *B*.

70 : nous choisissons la leçon du ms. *B* « et pour certain nous le veismes en pluseurs par experiance », parce qu'évidemment plus proche du texte latin *et hoc procul dubio de aliquibus per experientiam verum esse probavimus*, où *de aliquibus* correspond probablement à « en pluseurs ». On peut considérer le manque de « en pluseurs » dans *A* comme une simple distraction du copiste, alors que les mss. CEF ont probablement cherché à adapter le texte en omettant la préposition *par* et en lisant « en pluseurs experiances ».

73 : le pluriel du vb. *racontent* BCE respecte le texte latin *ipsi autem dicunt*, et il est confirmé par l'adj. possessif *leur*. La concordance entre *A* et *F* est probablement due au hasard.

76 : il est probable que la conjonction *et* CEF soit nécessaire parce qu'elle indique que les Nestoriens parlent des prophètes de Baal et de plusieurs autres prophètes.

Sans conjonction, il faudrait entendre que Hélié a tué plusieurs autres prophètes et non seulement ceux de Baal, ce qui n'est pas vrai.

77 : comme on a déjà anticipé dans le ch. 2.7.5. *Amplifications*, nous n'avons pas pu retracer l'origine de cette citation dans ce passage ajouté par JLL. On peut supposer qu'il ait écrit *prophetizabant*, forme plus rare (qui se trouve dans Mt 26, 68 et Lc 22, 64), conservée par *AB* et corrigée par le modèle de *CEF*, puisqu'il est rare que *CEF* aient des variantes amélioratives.

79 : il n'y a aucun besoin d'insérer un second relatif avant diable, parce que le premier est suffisant ; pour cette raison nous choisissons la leçon de *A*.

89 : la forme *disiesmes* du ms. *A* est probablement un ind. imp. picard (probablement influencé par le *voulsismes* précédent), alors que le texte latin *diximus* requiert l'ind. parf. ; c'est pour cela que nous choisissons le parfait *diesmes* (*dismes BF*) des autres mss.

90 : la construction syntaxique « mieulx amiesmez à habiter » *A* est plausible, et on retrouve des exemples dans le DMF (Philippe de Commynes, 1489-91, 130 « Il aymoît à demander et à entendre » ; Jean d'Arras, *Mélusine*, 1392, 162 « J'ayme trop mieulx à mourir »). Il n'est donc pas nécessaire de choisir la construction sans préposition de *BCEF*.

91 : la présence du pronom démonstratif *ce BCE* respecte le *hec* du texte latin ; pour cette raison évidente nous choisissons la variante de *BCE*. La concordance de *A* et *F* est probablement due au hasard.

95 : par rapport au § 64, il est un peu plus difficile de choisir l'ordre des mots : « arcevesques et evesques » *CEF* correspond bien au texte latin *WX archiepiscopi et episcopi*, tandis que « evesques et archevesques » *AB* correspond au texte du ms. de Berlin *episcopi et archiepiscopi*. L'ordre de *AB* est probablement l'originel, puisque l'on n'est pas sûr que le modèle commun à *WX* et à celui utilisé par JLL coïncidaient, on peut admettre qu'il était plus proche du ms. de Berlin.

99 : le copiste de *A* ajoute la préposition *à* probablement parce qu'influencé par celle qui précédait le relatif ; elle n'est pas nécessaire.

104-105 : ces paragraphes ont été omis par *CEF*, comme §48.

3 : la leçon « comme *dessus* est dit » *CEF* correspond au texte latin *ut superius patuit*, qui renvoie à un autre lieu de la traduction. Dépourvu de l'indication *dessus* dans *AB*, le texte manque d'une information importante.

6 : nous choisissons de conserver la leçon de *A* qui n'a pas *tres* devant *grant* pour indiquer l'*estude* (lat. *maxime*) et n'a pas *grant* devant *planté* (lat. *magnos*).

6^a : la forme *gendes A* est probablement une variante de *genre*, mais nous ne trouvons aucune attestation de cette variante. En effet, le picard tend plutôt à présenter la séquence *-nr-* sans *-d-*, donc on attendrait *genres* au lieu de *gendres*, ou *gendes*. La forme, si elle n'est pas une erreur du copiste, reste néanmoins intéressante ; v. aussi 2.8.5. *Analyse lexicologique*.

9 : l'adv. *mieux* *BCEF* peut remonter à l'original, mais il n'a pas de correspondant dans le texte latin : ainsi on pourrait le considérer comme un ajout indépendant de ces mss. habitués au syntagme, par ailleurs assez répandu, « pour mieux », ce qui soulignerait en outre le bon résultat des propos de Riccold.

XXII

3 : la forme *meue A* est dépourvue de sens dans ce contexte ; il faut choisir *meur*, au sens de 'sensé, posé, réfléchi', qui traduit *gravitas in moribus* (selon le FEW 6, 533a s.v. *MATURUS*, il existe quelques variantes de *meu-* sans *-r*, mais elles sont localisées comme norm., bourg. ou bourb., et non pas comme picard).

XXIII

1 : nous choisissons de lire *clergié* s.m. (< *CLERICATUS*) et non pas *clergie* s.f. (< *CLERICUS*) ; dans le texte on trouve toujours *clerget* s.m. (et var. *clergié*) ; v. *Glossaire*.

2 : nous corrigeons *sel AB* en *celle* d'après le texte latin *cella*. *Celle* se trouvait vraisemblablement dans la traduction de *JLL*, comme l'attesteraient les mss. *CEF*, lesquels toutefois l'ont interprété comme un démonstratif. Il se peut que le modèle de *AB* ait utilisé la graphie *s-* qui a successivement été interprétée comme *sel*, par la présence du pain.

XXIV

2 : le ms. *C* n'a pas compris le mot *cameliers* et a modifié, du mieux qu'il a pu faire, *C.M.* ; il a probablement cru lire *c. miliers* (v. 2.8.5. *Analyse lexicographique*).

6 : pour la correction « en trestous » > « entres tous » v. XVI 7^a.

7 : il faut choisir la variante de *CEF* *asne* au lieu de *auwe* *A* (qui signifie *oiè*) ou du non-sens *aire* *B*, qui correspond au texte latin *asinus*. Pour le picardisme *auwe* v. 2.8.5. *Analyse lexicologique*.

10 : dans le ms. la loc.adv. *au primes* est abrégée *au p'mes*. Les mss. *CEF* on banalisé *après*, le ms. *B* a substitué avec l'adj. « *prest* et habiles ». Pour cette loc. v. 2.8.5. *Analyse lexicologique*.

XXV

1 : le mot *queste* *CEF* traduit *gazophilacium* du texte latin, qui d'après le Du Cange signifie 'Arca in qua reponebantur eroganda pauperibus'. *Queste* signifie précisément 'coffre, bahut', et il s'agit d'un mot déjà connu en ancien français mais avec la marque de régionalisme. Il se peut que le modèle de *AB* n'ait pas compris ce mot, en l'omettant et en considérant plus généralement que les Sarrasins mettent ces deniers « en commun ». Pour son rapport avec le texte latin nous choisissons de conserver la leçon de *CEF* dans le texte (v. 2.8.5. *Analyse lexicographique*).

2 : on a déjà parlé de cette variante dans le ch. 2.6.2. *Existence de l'archétype ?*. Il est difficile de qualifier cette leçon d'originale : il est vraisemblable que ce soit un indice d'erreur d'archétype. Cependant, si l'on compare les leçons des mss., on peut chercher à comprendre ce qui se serait passé dans les copies.

Texte latin	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>CEF</i>
<i>Et statuto tempore aperiunt ea et dant ea Sarraceno fide digno</i>	et quant vient à certain temps, il euvrent cestui tresor et le commettent aus Sarrasins dignes de foy et qui bien sont creus entre eaulx, et cilz		
<i>qui vadit ad diversas provincias et redemit captivos et sclavos sarracenos qui detinentur captivi apud Christianos vel alias nationes.</i>	<u>vont en divers pays et provinces racheter les Sarrasins prisonniers et esclaves et qui sont detenus prison en quelconques nation, soit</u>	... en quelconques nation, soit <i>Sarrasins</i> ou <i>autre</i>	... en quelconques nation, soit <i>Sarrasins</i> ou <i>autre</i>

	<u>Sarrasin au aucun autre</u>		
	<u>Sarrasin.</u>	<i>Aucuns Sarrasins</i>	<i>aussi</i> <i>Aucuns Sarrasins</i>
^[3] <u>Frequenter autem</u> <i>emunt eciam sclavos Chris- tianos qui detinentur cap- tivi apud ipsos Sarracenos et ducunt eos ad cimite- rium et dicunt :</i>	^[3] <u>Aussi de leur propre</u> rachètent des prison- niers tant comme il pueent et que leur pouvoir s'estent, et puis prennent ses prison- niers et les maintent où chimentiere, et dient :	de leur propre ...	propre ...
^[4] « Tot redimo pro an- ima patris ... »	^[4] « Tant en rachete-je pour l'ame ... »	^[5] <i>Aucuns autres</i> povres qui ne ont point	^[5] <i>Aucuns autres</i> povres qui ne ont point
^[5] <u>Propter pauperes autem</u> <i>qui non possunt</i>	^[5] <u>Aucuns autres povres</u> qui ne ont point		

Apparemment, les mss. se sont trouvés face à une leçon du type : « soit Sarrasin ou aucun autre Sarrasin. Aussi de leur propre ... ». Il faut donc supposer que JLL avait traduit « soit Crestien », modifié par l'archétype (s'il existe), mais on ne peut pas exclure que JLL lui-même n'avait pas compris pourquoi Riccold parle de Chrétiens. De toute façon, *A* aurait simplement modifié *ou* > *au*, et nous lisons *auc'* > *aucun* plutôt que *avec*. Les autres mss., qui n'étaient pas convaincus de la répétition de *Sarrasins*, ont déplacé l'indéf. *aucun* en tête de la phrase suivante, en substituant l'adv. *aussi* (qui correspond au latin *autem*, et donc à conserver) et en déplaçant « aucuns Sarrasins » en tête de phrase, ce qui fait écho au « aucuns autres » du paragraphe suivant ; cependant, le *aussi* conservé par *B* atteste qu'il pouvait se trouver dans l'original. Il suffit donc de substituer *Sarrasin* par *Crestien* pour redonner du sens au discours. Il reste à comprendre s'il s'agit ou pas d'une faute d'archétype.

3 : dans le ms. *A* nous lisons *s'estent*, mais le digraphe *-en-* pourrait être lu comme *-ou-* ; toutefois, nous ne saurons pas justifier le verbe *s'estout*, sinon comme forme particulière à l'indicatif présent du vb. *ester*. Nous choisissons donc la leçon la plus facile, en tenant compte de cette seconde possibilité.

3^a : il s'agit d'une diffraction intéressante. Les mss. *AB* disent « au chimentiere », qui traduit *cimiterium* du texte latin. Le modèle de *CEF* avait *atre*, qui signifie 'terrain entourant une église, servant souvent de cimetièrè' (DMF, *aitre*), conservé par *C* et qui aurait pu remonter à l'original en raison de sa marque de régionalisme. Mais le

modèle de *EF*, à son tour, n'a pas bien compris cette substitution, et a donc transformé *latre* (*l'atre*) en *lettre*, auquel il a ajouté la préposition, vraisemblablement influencé par la *lettre* du paragraphe suivant. Nous conservons la leçon de *AB* pour des raisons stématiques mais n'excluons pas que *atre* soit une leçon plus g nueine (v. 2.8.5. *Analyse lexicographique*).

5 : il n'est pas n cessaire de pr f rer le vb. *achatent CEF* et de consid rer *rachetent AB* comme une r p tition fautive de *racheter* pr c dent, le vb. *racheter* ayant le signifi c propre de "acheter" (voir DMF).

6 : on ne comprend pas pour quelle raison le ms. *A* a chang  le pronom possessif   la 1^{re} pers., comme s'il se trouvait face   un discours direct. Nous choisissons la forme 6^{me} pers. des autres mss.

12 : nous conservons la variante *esragez A* 'furieux, enrag ' (DMF), m me si la variante *forven s BCEF* 'hors du sens, fou (de col re, de chagrin), furieux, enrag ' (DMF) est tout   fait acceptable et peut- tre meilleure. La rasion de la conservation est la pr sence du m me syntagme « sot et esragez » dans le   13 suivant, respect  par tous les mss. Cependant, on ne peut pas exclure que *A* ait anticip  l'adj. suivant, plut t que voir une substitution plus ou moins ind pendante des autres mss.

XXVI

1 : la leçon « aus sains et aus sains lieux » *CEF* correspond au texte latin *sanctos et loca sancta*. On ne comprend pas pour quelle raison le ms. *B* a chang  *sains* en *sainctes* et par cons quent pourquoi l'on trouve « aus sains et sainctes » dans le ms. *A* ; il se peut que d j  leur mod le ait fait confusion entre le masculin et le f minin. De toute fa on, pour respecter le texte latin nous choisissons la leçon de *CEF*.

1^a : dans le ms. *A* on lit « au sains lieux », *lieux* ayant  t  ajout  dans la marge par *main 2 A*. Nous ajoutons la consonne *-s*   la pr position : elle aurait pu  tre assimil e par diplographie au *s-* de *sains*. On pourrait aussi proposer une forme telle que *au sains*, ou corriger *au* > *as*.

1^b : il faut probablement choisir la variante de *BCEF*, parce qu'il s'agit d'une proposition cons cutive introduite par *que* ; la conjonction causale *car* de *A* est probablement due   une r p tition du *car* pr c dent.

2 : la préposition *en* *BCEF* respecte le latin *in* ; pour cette raison nous la préférons à *à* *A*. Peut-être le copiste, lorsqu'il a commencé à écrire, a cru devoir copier : « à toutes lettres », ou quelque chose de semblable.

XXVIII

3 : le vb. *venions* *A* à l'imparfait respecte le temps du texte latin *volebamus intrare* ; les mss. *BCEF* ont indépendamment modifié le vb. au passé simple, probablement parce que cela leur semblait plus conforme au reste du récit.

3^a : sur la base du texte latin il faudrait préférer la variante des mss. *CEF* « es maisons » plutôt que celle de *AB* « en la maison ». Le texte latin dit en effet *domos*, au pluriel. Il se peut que le modèle de *AB* ne fût pas trop convaincu du pluriel. C'est moins probable que *JLL* ait traduit le pluriel avec le singulier et que le modèle de *CEF* ait modifié au pluriel le mot, qui coïncide ainsi avec la source latine.

6 : le vb. *nommoient* *EF* à l'imparfait correspond au temps du texte latin *nomina-bant* ; du même, le vb. suivant, partagé par tous les mss., est à l'imparfait. Il est difficile de croire que Jean le Long n'ait pas respecté la *consecutio temporum* dans son texte. Les mss. *ABC* ont probablement modifié le verbe au temps présent par l'influence de la spécification « en nostre presance ». Nous choisissons la forme des mss. *EF*. Pour le vb. suivant nous choisissons la leçon du ms. *A* à l'imparfait, une fois de plus conforme au texte latin.

7 : le vb. à l'imparfait *plaignoient* *CEF* correspond au vb. du texte latin *ferebant* et suit la *consecutio temporum* de la phrase. Nous choisissons le vb. à l'imparfait. Même le vb. suivant *vouliions* *BCEF* est plus conforme au texte latin.

9 : il n'est pas simple de choisir le temps correct du vb. Dans les mss. on trouve *mangut* *AB* au passé simple et *mengue* *CEF* au présent, puisqu'en latin *comedit* peut être indifféremment indicatif présent ou parfait. Nous respectons le vb. du ms. de base.

XXIX

2 : nous choisissons la leçon des mss. *CEF* « estranges nacions de Sarrasins », là où *AB* omettent l'adj. *estranges*, parce que plus proche du texte latin *quoscumque extraneos et barbaros Sarracenos*.

12 : la variante correcte est celle du ms. *A prison*, entendue comme ‘prisonnier’. Tous les autres mss. ont mal compris et ont ajouté la proposition *en*, puisque ils ont pensé que *prison* indiquait le lieu de détention.

13 : les verbes du texte latin sont à la 3^{ème} pers. et non pas à la 6^{ème} comme dans les mss. *AB*. Il faut donc préférer la leçon de *CEF*. En effet, le verbe *dist* dans la même phrase est au singulier.

13^a : le mot *atre* *C* n’a pas été compris, mais il correspond probablement à la leçon originale de *JLL* (voir également *XXV*, 3). Il traduit le *cimiterium* du texte latin. Le modèle de *EF* n’a pas compris et a transformé *l’atre* en *la terre* (peut-être y avait-il aussi un signe d’encre qu’il a confondu avec un signe d’abréviation). La variante *autre* de *AB* ne s’explique pas avec des raisons phonétiques : les copistes (ou le modèle commun) ont pensé que le frère aurait conduit l’homicide à *l’autre*, c’est-à-dire devant la victime (v. 2.8.5. *Analyse lexicographique*).

13^b : nous ajoutons le pronom postposé *-tu* au vb. *vois* impératif, probablement omis par *A* à cause d’une haplographie causée par le *tu* suivant.

13^c : il faut choisir la leçon des mss. *BCEF* qui dit simplement « mais se je te tuoie, ja pour ce ne me seroit mon pere rendu » et qui correspond au texte latin *sed si te occidero non rehabebo propter hoc eum*. Le ms. *A*, indépendamment, a probablement ajouté « ne n’avroye je pais » pour souligner la gravité de l’action et réélaboré la préposition suivante.

14 : l’incise « et dit », absent des mss. *AB*, correspond au latin *et addit*.

17 : nous choisissons la leçon de *CEF* qui n’ont pas la prép. *en* ; peut-être *AB* ont-ils anticipé la prép. qui se trouve immédiatement après.

19 : il faut accueillir la forme, rare, *prieux* pour *perilz*. Le ms. *B* a normalisé la forme, alors que les autres semblent ne pas avoir compris et entendu l’adj. *prieux* ou le subs. *prix*. Pour cette forme v. *Glossaire*.

XXX

2 : nous conservons la conj. *que* de *A* qui ouvre la phrase ; en effet on peut considérer qu’elle dépend du « c’est_assavoir » du paragraphe précédent, une construction elliptique qui n’a pas été comprise par les autres mss. qui l’ont omise.

2^a : il n'est pas nécessaire de choisir *ouvrer BEF* puisque la forme *ouvre* du ms. *A* fonctionne comme infinitif sans *-r* final, tout comme *presché* I 24 ou *empli* VI 6 (voir Marchello-Nizia, p. 108).

2^b : nous conservons la forme *chintre AB* au lieu de corriger en *chentre*, même si nous ne sommes pas capable de justifier un passage de *e* tonique à *i*, ni après palatale ni devant nasale. Il faut quand même le distinguer de *chintre* qui signifie plutôt 'ceinture', en considérant la palatale *ch-* comme normale évolution picarde de l'occlusive initiale.

2^c : il faut conserver la leçon des mss. *AB* « ferir l'enseingne de la saiette au berseil » contre « de ferir l'enseingne au milieu du berseil » *CEF* qui, bien qu'acceptable, ne correspond pas au texte latin *percutere signum sagitta*. Ainsi « de la saiette » est probablement complément de modalité.

4 : le ms. *A* renforce l'affirmation en ajoutant *seulement*, mais elle est suffisamment claire même sans cet adverbe. Nous préférons donc la variante de *BCEF* *fors Dieu*, qui est en outre plus conforme au texte latin *nisi Deus*. La même formule au § 8 confirme notre choix.

8 : le *et A* semble créer une parahypotaxe ; pour la discussion sur ce passage v. 2.6.2. *Existence de l'archétype ?*.

10 : le texte de *A* (et dans une moindre mesure le texte de *B*) est fautif. Le texte latin WX dit *qui juxta proposicionem verissimam ponunt proposicionem falsissimam* ; le texte correct est donc celui de *CEF* « quant à proposicion si vraye ilz comparent proposicion si tresfausse ». Le texte de *A* est fautif parce qu'il dit simplement « aus proppositions se bien il comptent propposition si tresfauce », avec la variante de *B* : « aux proposicions si bien il apparent proposicion si tresfaulce ». Il faudrait ajouter *vraye* après *bien*, ou substituer *bien* avec *vraye*. De toute façon le texte de *CEF* est satisfaisant et peut bien être accueilli. Par contre, la forme graphique des mots suit celle du ms. *A* ; *se vraye* est à entendre *si v. < se bien A*.

10^a : il faut préférer la variante de *CEF* *et la*, avec conjonction, plutôt que celle de *AB* avec préposition *à la*. Le texte latin WX dit en effet *mendacia et falsitatem*. Le choix du modèle de *AB* a probablement été influencé par le verbe *comparent*, si bien qu'il a réputé nécessaire de trouver un terme de comparaison. Il faut souligner que dans le ms. *A* *main 2* a ajouté *fauçeté* sur une gratture.

11 : on choisit la leçon de *CEF* « par ce dire seulement » avec l'adverbe (omis par *AB*), qui est bien plus proche du texte latin *hoc dicentes solum*.

XXXI

1 : le subj. *puisse*, coordonné avec *saiche* précédent, est évidemment préférable à l'indicatif *puet* du ms. *A*. En outre le vb. au subj. correspond au latin *possit*.

1^a : la variante *posicion* *CEF* est probablement à préférer à *possession* *AB*, et cela indique probablement la position des phrases dans le texte de la loi. Comme *A* dit *possession* et *B* dit *pocession*, l'on peut supposer que dans leur modèle commun il y avait eu un échange de position entre *-s-* et *-c-*, qui a porté *A* à modifier en *possession*, et *B* à laisser quelque chose comme *pocession*, mot inexistant.

XXXII

8 : on choisit l'ordre des mots du ms. *A* mais le subs. *peché* *BCEF* contre le vb. *pechier* *A*, selon le texte latin *prestare ad usuram sine peccato*.

11 : en première lecture du ms. *A* on lit le vb. *abstiennent* : même si l'on n'a pas l'appui du texte latin, la variante de *BCEF* semble préférable, aussi parce que plus logique. Les Sarrasins « exposent et obscurent » leur loi par *fallaces*, mais il n'est pas question d'*obtenir* qqc. On ne peut pas exclure la possibilité d'y lire *abstiennent*, au sens de 'éviter, retenir' : en effet, le DMF signale un emploi rare de la forme transitive, non réflexive comme d'habitude, c'est-à-dire « *abstenir* qqc. », dont il signale un seul exemple de Jean Réigner, daté d'environ 1465 : on pourrait ainsi lire « ils exposent et évitent les préceptes de leur loi ». De toute façon on préfère la variante majoritaire *BCEF*.

12 : dans les mss. on lit évidemment *nous*, mais il faut plutôt lire *vous* qui correspond au *vos* du texte latin. Il y a cependant un petit problème de changement d'interlocuteur dans la traduction de JLL : il s'adresse au lecteur et parle des Musulmans à la troisième personne, mais au final il s'adresse directement aux Musulmans en employant l'adv. *vous*, alors que Riccold s'était adressé aux Musulmans dans tout le paragraphe. Il se peut que les copistes n'aient pas compris et qu'ils aient changé le pronom, mais aussi que JLL lui-même avait lu *nos* au lieu de *vos* dans le texte latin.

XXXIII

4 : dans le texte latin *libro* est singulier, ce qui nous pousserait à choisir la variante « ce livre » *CEF* du texte français ; toutefois, nous conservons « ses livres » *AB* comme une forme déclinée, bien que fautivement.

9-11 : passage dont il est difficile d'établir la division syntaxique. Dans notre lecture, le § 10 fonctionne comme conclusion du discours, correspondant au latin ; d'autant plus que dans le ms. *A* on lit évidemment cette division : « Sarrasin dient , Comment ne avoit ». Cependant, dans le texte latin Riccold emploie deux fois la conj. *sed*, que l'on ne retrouve pas dans le texte de *AB* mais qui se trouve dans *CEF* au début du § 10 : si l'on admette cette variante, le § 10 ne fonctionne plus comme conclusion mais comme introduction à l'interrogative directe du § 11 : « ^[9] par ainsi mettent seure à Dieu que il est un menteres. ^[10] Mais se ce est la parolle de Dieu comme Sarrasin dient, ^[11] comment ne avoit-il point de honte de lui meïsmes... ? ». Il faut en outre remarquer que, si la forme *se* est acceptable pour la conj. hypothétique *si*, le dém. *ce* pour le fém. *parolle* est difficilement acceptable, ce qui confirmerait l'idée que la leçon de *CEF* soit fautive. Nous choisissons de conserver la leçon de *AB*.

11 : sans l'appui du texte latin, il résulte assez difficile de choisir la variante préférable entre *largement A* et *grandement BCEF*. Nous choisissons celle de *A*. À remarquer le fait que *EF* copient l'adv. après le vb. *menti*, qu'il avaient probablement oublié.

12 : la variante de *CEF* est certainement la meilleure, parce que « fille Anram » correspond au texte latin VWXP *filia Amram*. « Fille Aaron », ou « fille à Aron » de *AB* est erreur d'anticipation.

13 : même si dans le texte critique on a accueilli la leçon correcte « acoucha de J.C. », il est néanmoins intéressant de signaler la variante « ajut de » des mss. *CD* ; v. 2.8.5. *Analyse lexicologique*.

16 : le relatif *qui* des mss. *AB* est probablement un ajout fautif, qui ne se trouve ni dans *CEF* ni dans la source latine. Nous choisissons donc la leçon de *CEF*.

20 : on corrige la prép. *à* du ms. *A* en *de* des autres mss., la construction « prés à » n'étant pas admissible grammaticalement (voir p.ex. DMF, Marchello-Nizia 1997, p. 346), d'autant plus que dans notre texte on trouve 18 occ. de la construction « prés de », qui est donc bien attestée.

24 : problème évident de diffraction : la leçon de *A* « taster au pauch » signifie quelque chose comme 'expérimenter en touchant avec le pouce, le doigt', puisque *pauch* est une forme régionale de *pouce*. La forme *pause* de *B* conserve le vocalisme picard de *o+l* mais admette le consonantisme français de la sibilante (ici avec graphème *s* pour *ç*) au lieu de la consonne affriquée picarde de *A*. La forme *casser* est due à une confusion

entre *t-* et *c-*, ainsi qu'à la réinterprétation du copiste qui aurait retenu *casser* plus plausible que *caster/cascer*. Le modèle commun de *CEF*, en revanche, lorsqu'il n'a pas compris l'expression, a modifié en écrivant *savoir de vray* : même si acceptable, elle est évidemment une *lectio faciliior* (v. 2.8.5. *Analyse lexicographique*).

XXXIV

1 : la différence de construction syntaxique entre les deux familles est intéressante à remarquer : la construction consécutive de *AB* « ceste loy est *si* desraisonnable *que* nulz ne scet ... » a été transformée par *CEF* en une prop. principale où les deux membres *si ... que* deviennent l'adv. *sique* qui introduit la prop. suivante, et l'adj. est intensifié par l'adv. *moult* : « ceste loy est *moult* desraisonnable, *sique* nulz ne scet ... ». Les deux constructions sont presque équivalentes, mais nous préférons la leçon de *AB* (en outre dans le texte latin manque un correspondant de *moult*).

2 : la variante correcte est probablement celle de *CEF*. Le texte latin dit *quot vicibus*, qui a donc été traduit comme « touteffoiz et quantes fois ». Les mss. *AB* ont seulement *touteffoiz* : leur modèle l'a probablement omis à cause d'un homéotéleute causé par *-fois*.

5 : il est évident que les mss. *B* et *C* ont indépendamment modifié *souffiroit* en *souffriroit* et *souffroit* à cause de l'influence du *seuffrent* précédent. Nous conservons la leçon de *AEF*.

6 : la leçon *ventre* est fautive, par rapport au texte original de Riccold. Cependant nous ne la corrigeons pas, puisqu'elle remonte probablement à la traduction de JLL. Le *veretro* du texte latin indique les parties sexuelles, en particulier le sexe masculin qui doit être érigé afin que le rapport avec la femme soit acceptable ; toutefois, dans la famille 'nord-européenne' ce terme est modifié en *ventre*. Le modèle de JLL contenait déjà cette modification ; il a ainsi spécifié « non crompi ne fronchi »

8 : les variantes sont équivalentes, mais sur la base du texte latin on peut réputer celle de *BCEF* comme plus proche de l'original. Le texte latin dit *sed magis trisandum quod per talem* ; le texte de *A* dit « mais trop plus grant honte est et plus grant douleur que par telle », tandis que celui de *BCEF* dit « mais trop plus grant douleur est que par telle ». *A* a probablement ajouté *honte* par répétition involontaire du mot qui se trouvait juste avant, dans la phrase précédente.

9 : la leçon de *A desordonné* est évidemment fautive, et a probablement été causée par une erreur de lecture de son antigraphe. Nous choisissons « de sodomie » *BCEF*, qui d'ailleurs correspond au texte latin *sodomiam*. Quant à la variante « contre nature » *AB* ou « contre droiture » *CEF*, nous choisissons la variante de *AB* : selon Thomas d'Aquin, la sodomie est un *vicium contra naturam*²⁴⁰⁰. Jean le Long pouvait bien connaître les œuvres de l'Aquinas. En outre, dans le récit d'Odoric, à propos de la ville de Sodome, il parle de « venjange de *pechiez contre nature* qui rengnoit en eulz » (III 7). Enfin, on trouve le même syntagme, référé à la ville de Sodome, dans le bien plus tardif récit de voyage de Pierre Barbatre (1480) : « et est fort près de ladite Mer Morte en laquelle sont fondus Sodome, Gomorre, et troys aultres cités scilicet Seboys, Kalle et Adama, pour le *peché* nommé *contre nature* »²⁴⁰¹.

14 : nous conservons la forme du futur du ms. *A adouraz*, peut-être due à syncope de *-e-* et réduction de *-rr-* ; le ms. *E*, qui intervient sur la forme après avoir copié *adoras*, pourrait être témoin de la forme originaire du vb. au futur. Il reste quand même difficile de croire que JLL se soit trompé dans sa traduction de la citation biblique.

16 : le mot *paupiere* pour traduire *pupilla* est un hapax sémantique, puisque *paupiere* indique toujours les 2 membranes qui sont autour des yeux. Peut-être JLL lui-même s'est trompé, influence par l'assonance *pupilla - pupille - paupiere*. Nous le conservons dans notre texte ; v. en outre *Glossaire*.

16^a : dans le ms. *A* le mot est abrégé *ost'che* ; nous pouvons lire tant *osterche* tant *ostreche*. Les autres mss. ont *austruse B*, *otruce C*, *ostriche E* et *estruce F*. Nous choisissons la forme avec vibrante après dentale.

20 : le sujet de la phrase dans le texte latin, au singulier, renvoie à Mahomet, déjà sujet de la phrase précédente *et certe in hoc bene fecit* ; dans les mss. *AB* on lit évidemment « il *ont* », ce qui est fautif par rapport à « il *eust* » *CEF* ; cependant, il suffit de modifier en « il *out* » et on obtient une forme acceptable pour le passé simple de la 3^{ème} pers.

28 : le modèle de *CDEF* a employé deux fois le concept de *tenir* la loi dans ce paragraphe, tandis que *AB* sont plus variés en employant *disonz* et *tremvent* ; les leçons de *CDEF* sont probablement des *lectiones faciliores*. Nous choisissons les leçons de *AB*.

²⁴⁰⁰ de Libera 1991, p. 206.

²⁴⁰¹ Voir Herbert 2016, p. 313.

29 : le ms. *E* n'a pas besoin d'introduire la traduction de la citation biblique avec le syntagme « ce sonne en françoiz », puisqu'il transcrit le latin à l'encre rouge et il est évident que ce qui suit est la traduction. Le ms. *F* ne l'introduit pas non plus, puisqu'il a probablement copié *E*.

34 : la forme *pencent*, exclusive du ms. *A*, est probablement une variante graphique du vb. *penser* (voir les quelques exemples du DEAFpré) ; on pourrait néanmoins l'interpréter comme le vb. *penchier* 'être incliné' mais au sens physique (déf. DMF), ici employée au sens fig. 'incliner à penser' : hypothèse supportée par la préposition *à*. Le ms. *B* n'aurait pas compris ce vb. et a modifié en *peussent*, échanger *c* et *s* avec la même valeur phonétique étant possible. De même, le modèle de *CDEF* a essayé de modifier le vb. en ajoutant en outre le vb. *estre* pour donner du sens à la phrase. Nous choisissons la forme du ms. *A*, en n'excluant pas la possibilité de l'interpréter au sens de 'incliner à'.

34^a : sur la base du texte latin *divulgata* il faut choisir la variante des mss. *BCEF* *divulgués* ; *dilungés* de *A* n'est pas dépourvu de sens, puisqu'au sens figuré, par analogie, il pourrait signifier 'étendu partout'. Nous choisissons la variante de *BCEF*, puisque formellement plus proche du texte latin.

36 : dans le ms. *A* on lit clairement la forme *excominiét*, puisque le copiste signale les *i* avec une petite virgule.

47 : nous choisissons la préposition *en* *CEF*. Il se peut que la construction avec la préposition *à* ait été provoquée par une influence phonique de *al-choran* qui a provoqué le changement de « en l'alchoran » à « à l'alchoran ». De toute façon, dans le DMF on trouve dix exemples de construction avec la prép. *en* pour l'acception 'découvrir qqc. (dans un écrit)' et aucune avec *à*. On peut la considérer comme une erreur du modèle de *AB*.

XXXV

6 : la variante à préférer est probablement celle de *CDEF* *telz*, puisque « plusieurs autres telz miracles » correspond au texte latin *multa talia, miracula* étant sous-entendu. Le modèle de *AB*, face à *telz miracles*, a modifié en *faulz miracles*, probablement puisqu'il a répété plusieurs fois ce syntagme dans le texte. *Telz* calque *talia* latin : nous choisissons donc cette variante.

8 : nous choisissons l'ordre des mots des mss. *BCDEF* « que de lui il ne croient rien » contre celui du ms. *A* « que il ne croient de lui rien », puisque le latin antépose le complément au vb. *ne de eo credatur nisi*. Cependant, nous conservons le vb. *croient A* (et *BDE*) au lieu de *croissent C* et l'adv. *rien* sans *-s* de *A*. À remarquer comme les mots « de lui il ne » ont été transcrits par le copiste de *E* sur gratture, là où le copiste de *F* omet par homéotéleute causé par « de lui », ce qui pourrait indiquer une incertitude du copiste face à ce passage dans le ms. *E* (voire une corruption à cet endroit du possible modèle commun de *EF*).

10 : la variante de *CD* est à préférer, car le verbe au singulier *il dist* est plus proche du texte latin *ipse dicit* : le sujet serait donc Mahomet, ou le livre Alcoran. Puisque le pronom *il* peut indiquer la 6^{ème} pers., *il dient* est acceptable : soit *AB* soit *EF* ont écrit le verbe au pluriel parce qu'ils pensaient que le sujet de la phrase étaient les *Sarrasins*, qui sont le sujet de la phrase précédente. Il est plus compliqué d'admettre que *JLL* lui-même ait écrit le verbe au pluriel, et que les mss. *CD* l'aient modifié au singulier en se rapprochant du texte latin.

12 : *JLL* emploie fréquemment des couples synonymiques pour traduire des mots latins ; puisque les mss. *AB* ont seulement *loy*, nous choisissons cette variante, même si l'on ne peut pas exclure que « *loy et creance* » remontait au choix du traducteur.

21 : nous choisissons la variante de *BCDE* *finerent-il* qui correspond au latin *finierunt* ; la leçon *furent AF* est polygénétique, due vraisemblablement à une erreur de lecture.

21^a : la meilleure variante est peut-être celle de *BCDEF* « trouvons et lisons », qui implique le *lire* comme conséquence du *trouver* qqc. à *lire*. Mais la séquence d'actions du ms. *A* « lisons et trouvons » est également acceptable, puisqu'elle implique l'action de *lire* qqc. et d'y *trouver* qqc. d'intéressant. Comme il s'agit simplement de l'ordre des mots du texte et que nous n'avons pas l'appui du texte latin, nous choisissons la variante de *A* en tant que manuscrit de base. Une séquence similaire se retrouve au ch. XX 76 « ains *trouvonz* en la Sainte Escripiture et *lisons* de plusieurs prophetes » (ajout de *JLL*, le texte lat. manque), mais les deux actions sont bien distinguées et il ne s'agit pas d'une itération lexicale comme dans ce cas-là.

30 : dans le § 27 on trouvait l'ordre de mots inverse « prophetes et messaiges », qu'ici est partagé par tous les mss. sauf *A*. Il faudrait probablement le corriger, mais

selon nos principes nous conservons l'ordre de mots de *A* là où il n'y a pas l'appui de la source latine.

31 : nous choisissons l'ordre des mots des mss. *BCEF*, parce que la phrase dans *A* ne semble pas bien construite : en effet, dans le manuscrit on voit que *tant* a été écrit peu après par le copiste lui-même à la fin de la ligne, qui l'avait probablement oublié.

34 : la forme *predagoges A* avec *r* n'est pas explicable ; il s'agit vraisemblablement d'une coquille du copiste ; il ne s'agit pas non plus d'une métathèse (cf. p.e. *brevraiges* XVIII 13 et *bruvraige* XVIII 14 ou *preilleuse* IV 19). Nous choisissons de corriger.

XXXVI

1 : pour *escript*, faute probable pour *esperit*, v. 2.6.2. *Existence de l'archétype ?*.

3 : « tous *mernus* » *A* est dépourvu de sens, la variante correcte est « tous *nus* » des autres mss., qui correspond au texte latin *totaliter nudī*. Cependant, on pourrait expliquer la forme *mernus* comme une erreur du copiste devant un syntagme « à tous més (= à tous mais) nus », par omission de la prép. *à* ; mais la tournure temporelle 'à tous mais', qui signifie 'à perpétuité' (Gdf 5, 90b s.v. *mais*) n'a pas de correspondant dans le texte latin, et il serait difficile d'en expliquer l'absence totale dans les autres mss.

6 : nous choisissons le vb. *sont* qui soutient les participes « usé et acoustumé » au lieu de *font A*, probable coquille du copiste. Dans dans la lexicographie principale on trouve plusieurs exemples de 'être usé' au sens de 'usité, accoutumé' (DMF, Gdf) mais aucun exemple de 'faire usé'.

8 : nous conservons la variante de *A* « devant les gens », presque équivalente à l'autre « en presence des gens » *BCEF*. En effet, le texte latin emploie l'adv. *coram*, ce qui peut être traduit soit comme 'devant' soit comme 'en présence'. Il se peut que *devant* soit une répétition fautive du *devant* précédent (§ 7) par le copiste de *A*, mais vue la valeur adiaaphore des deux variantes nous choisissons de conserver le leçon de *A*.

9 : dans le ms. *A* on lisait, originellement, « le p[re] cuseurs » corrigé par la suite « les p[re]cu>r<seurs ».

4. Glossaire

4.1. Critères d'établissement du glossaire

La rédaction du glossaire d'un texte est sans doute l'une des tâches les plus difficiles pour un éditeur de textes médiévaux. On se réfère notamment aux discussions qui occupent les lexicologues d'une part et les philologues et éditeurs de l'autre part. Ou bien, comme Jean-Pierre Chambon soulignait, à des discussions à sens unique, puisque « le premier groupe [est] le seul à s'exprimer »²⁴⁰².

Nous n'avons pas le droit des grands lexicographes pour nous plonger à plain titre dans cette discussion. Cependant, on a considéré nécessaire de ne pas rédiger un glossaire qui ne soit qu'une simple liste des mots contenus dans l'édition avec la traduction en fr.mod. et le renvoi au texte. Ce glossaire se veut plutôt une sorte de continuation réduite de l'analyse lexicologique que nous avons entrepris avant. Si le résultat ne peut paraître qu'une liste de lexèmes, nous avons cherché à commenter et interpréter la plupart des données que le texte nous a offert. Dans ce sens, notre glossaire complète l'analyse lexicologique sur le vocabulaire employé par le traducteur. Ainsi, « le glossaire n'est plus un simple instrument de compréhension du texte ; il constitue aussi le début d'une étude du vocabulaire du texte »²⁴⁰³.

Dans l'introduction à l'analyse lexicologique on a déjà amplement expliqué qu'est-ce qu'on entend lorsqu'on parle d'étude du vocabulaire du texte ; ici il se pose de façon plus claire le problème de la compréhension du texte et, par conséquent, du choix des mots à enregistrer dans le glossaire. Le principe de sélection des mots à traiter dans un glossaire reste une des questions les plus compliquées. D'abord, le lecteur ciblé de notre texte est quelqu'un qui connaît l'afr. et le mfr. et qu'on ne suppose pas totalement ignorant de la langue que notre traducteur a utilisée. On a donc retenu les mots intéressants en raison des sens particuliers ou notables qu'ils sont, surtout lorsqu'ils s'insèrent dans des constructions remarquables du point de vue phraséologique²⁴⁰⁴. Il

²⁴⁰² Chambon 2006, p. 123.

²⁴⁰³ Roques 2010, p. 7.

²⁴⁰⁴ Voir les indications de Roques 1997, en part. p. 150, et Buridant 2016, p. 49-50 : « La phraséologie peut être peu ou prou négligée dans certains glossaires, qui se bornent à relever le mot brut au lieu du syntagme dans lequel il s'insère ».

s'agit d'un outil indispensable non seulement au lecteur, mais surtout à nous qui en sommes éditeurs, car il permet la connaissance profonde du texte et du vocabulaire employé : « c'est seulement face à la tâche de faire un glossaire optimal qui tient compte de la lexicographie qu'il [l'éditeur] essayera de comprendre à fond son vocabulaire, ses expressions, ses phrases et le contenu du texte »²⁴⁰⁵. Enfin, le glossaire a pour but (ambitieux) d'être utile pour une éventuelle enquête lexicographique ultérieure et en vue d'une lemmatisation facilitée au cas où notre ouvrage pourra se montrer intéressant pour un tel type de fruition.

Il résulte donc une analyse de quelque 250 entrées, dont la plupart sont des vb.²⁴⁰⁶, des subs. et des adj. souvent insérés dans des contextes phraséologiques remarquables. En revanche, nous n'avons considéré que quelques adv. et nous avons (et nous en sommes coupable) renoncé à une analyse attentive des prép. (cette « zone frontalière ou marche, à la limite du grammatical et du lexical »²⁴⁰⁷).

Comme il n'existe pas de véritables normatives pour la rédaction d'un glossaire – « toute tentative de typologie est nécessairement réductrice »²⁴⁰⁸ –, les entrées suivantes tiennent compte essentiellement de la structure des fiches que nous avons proposée dans l'analyse lexicologique, bien que réduites. Pour l'essentiel, le guide pour la rédaction de notre glossaire a été le décalogue proposé par Baldinger et repris et accru par Chambon 2006, Buridant 1991 et son plus récent Buridant 2016.

Nous avons lemmatisé entre crochets carrés les verbes dont les infinitifs ne sont pas représentés dans le texte. Les mots plus exhaustivement expliqués dans l'*Analyse lexicographique* sont précédés par un astérisque. Nous avons enregistré les graphies alternatives que l'on trouve dans le texte du ms. *A*, là où on l'a cru opportun.

Les entrées sont ainsi construites :

- définition du mot ;

²⁴⁰⁵ Möhren 1997, p. 161.

²⁴⁰⁶ On a aussi cherché à considérer certains « verbes incolores [qui] offrent précisément par leur polysémie complexe une riche palette d'acceptions intéressantes à travers des constructions variées » (Buridant 1991, p. 437) tels que *aler, ferir, oster, passer*.

²⁴⁰⁷ Buridant 1991, p. 436.

²⁴⁰⁸ Buridant 1991, p. 433.

- lieu textuel où le mot apparaît (où nécessaire) ;
- mot ou idée correspondante dans le texte latin en italique, entre parenthèses, alors que le symbole ø signale une faute de correspondant dans le texte latin ;
- une liste des ouvrages de référence pour la lexicographie consultés ^[lex].

Éventuellement :

- une liste des variantes ^{[var]²⁴⁰⁹}
- un bref commentaire ^[comm] ;
- une liste des sens et des lieux correspondants dans les autres traductions de Jean le Long ^[att], ce qui nous permet d'avoir une première vue sur la fréquence d'usage de certains mots, avec leurs nuances, plus employés par le traducteur ;

Les outils consultés sont enregistrés dans le même ordre que dans l'*Analyse lexicographique*, c'est-à-dire : FEW (Französische Etymologische Wörterbuch), Gdf (Godefroy), GdfC (Godefroy Complément), TL (Tobler-Lommatsch, version électronique), DEAF (Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français, version électronique ; DEAF_{pré} indique la version non encore refaite), AND (Anglo-Normand Dictionary, en ligne), DÉCT (Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes), DMF (Dictionnaire du Moyen Français). Si le sigle est précédé par Ø cela indique le manque de l'acception considéré dans le dictionnaire ; si le sigle est absent cela signifie que le mot manque du tout.

Nous sommes bien conscient que le glossaire, et par conséquent l'analyse lexicologique du texte, auraient mérité une thèse à eux seuls. Nous souhaitons approfondir cet aspect dans un travail ultérieur : pour l'instant, que notre premier effort soit suffisant.

²⁴⁰⁹ On ne discutera pas ici l'importance des variantes ; il suffit de renvoyer à Roques 1997, p. 150-1 : « . Les variantes ne seraient qu'une sorte de corbeille à papier où l'éditeur aurait pieusement déposé les déchets que produit nécessairement son travail intellectuel. D'expérience, je puis dire que ces corbeilles à papier, dont la fiabilité n'est pas toujours parfaite, contiennent des éléments très importants pour l'histoire du vocabulaire ».

abbaye (-eie, -eye) s.f. : "monastère chrétien" XXIII 1 (*monasteriorum*) ; "monastère musulman" IV 46, XXI 7, 10 (*monasterium*) ; "monastère Jacobin de Saint Mathieu" XVIII 1, 3, *passim* (*monasterium*) ; "lieu de prière" XIX 6 (*monasteria*). [att] *Od.* "monastère franciscain" X 282, "monastère bouddhique" XXII 12, XXIII 51, XXVII. [lex] FEW 24,15b *ABBATIA* ; GdfC 8,9b 'abaie' ; TL 45 'abeie' ; AND 'abbaie' ; DÉCT 'abeie' ; DMF 'abbaye'.

accès (avoir a.) s.m. : « on n'y pouoit passer ne avoir accès » "possibilité d'approcher un lieu, d'y accéder" XII 2 (*inaccessibiles*). [var] *accès* (*D add. en ce*) *CD actés F accet E avres (-és?) A voye B.* [comm] Mot peu attesté qui a causé une diffraction. Le ms. *D* cherche à clarifier un spécifiant « acces en ce ». Mot qui mériterait peut-être d'apparaître dans l'analyse lexicologique, puisque première att. dans ce sens. [lex] FEW 24,73a *ACCESSUS* "facilité plus ou moins grande d'accéder dans un lieu" (depuis 15^e s.) ; Gdf 1,48b 'acés' "arrivée" (Fossetier, 16^{es.}) ; GdfC 8,20c 'accès' "possibilité d'arriver jusqu'à un lieu" (JDeRoyes, 1480) ; Ø TL 1,71 'accès' ; Ø DEAFpré 'accès' (ne distingue pas) ; Ø AND 'accès' (terme médical) ; DMF 'accès' I.A.1.a. (en général avoir accès à une personne) ; DFM 27 'acés' "accès à un lieu" (RoseMLec, ca.1230 ; ms. orl., ca 1285).

[accomplir] v.tr. : 1^o « est vraiment accompli ce que dist Salemon » "réaliser une

prophétie" VIII 13 (*completur*), « celle prophécie sera en eulz acomplie » XXXVI 14 (ø) ; 2^o "achever une œuvre" EXPL. [var] "achever le pèlerinage" F VI 16, var. *fait ABCDE*. [att] *Od.* "achever en parlant d'une œuvre" XXXIV 35. [lex] FEW 2,980b *COMPLERE* ; Gdf 1,69a 'acomplir' ; GdfC 8,25c 'acomplir' ; TL 99 'acomplir' ; DEAFél 'acomplir' ; AND 'accomplir' ; DÉCT 'acomplir' ; DMF 'accomplir'.

[aconter (a. à)] vb.intr. : "prendre qqc. en considération" XX 69 (ø). [var] *ne acontent à yvroingne AB riens n'acontent à eulz en yvres C n'en tenent compte à eulx en yuiver EF.* [comm] Construction bien attestée depuis l'afr., on ne peut pas exclure un certain degré de régionalité qui renvoie à l'Est/NE. [lex] FEW 2,994a *COMPUTARE* « *aconter* qqc. ou à qqc. "tenir compte de, estimer, faire cas de" (12^e s.) » ; Gdf 1,73a 'aconter à' ; TL 1,103 'aconter' ; DEAFpré 'aconter' (ne distingue pas *a. à*) ; DMF 'acompter' I.B.1. "accorder de l'importance à, faire cas de" (AcartH 1332, pic. ; GuillMachH 1357, champ.).

[acquerre] v.tr. : « ce que il acquerent par armes » "conquérir et accumuler par violence" XXV 1 (*acquirunt*). [att] *Od.* *acquerre* "gagner du mérite devant Dieu" X 158. [lex] FEW 24,110a *ACQUIRERE* ; Gdf 1,366c ; GdfC 8,160c 'acquérir' ; TL 482 'aquerre' ; AND 'aquerre¹' ; DMF 'acquérir'.

administrer, am- vb.tr. : 1° "fournir de l'eau pour restaurer qqc fatigué" V 10 (*dedisse*) ; 2° "administrer un sacrement par un religieux" XX 39 (ø). [att] *Od.* "approvisionner, fournir" II 17. [comm] Selon le FEW l'acception religieuse 2° serait un hapax au 13^es. qui se répand à partir du 16^es. ; TL en atteste un emploi intransitif au sens de "célébrer, officier la messe" dans le *Perceval*. L'usage de Jean le Long représenterait une autre attestation rare. [lex] FEW 24,165a ADMINISTRARE ; Gdf 1,258b 'amenestrer' ; GdfC 8,34a 'administrer' ; TL 339 'amenistrer' ; DEAFpré 'amenistrer' ; AND 'administrer' (mais s.v. 'ministrer' on trouve le sens religieux) ; DMF 'administrer'.

***adoption** s.f. : "action de prendre légalement pour fils, notamment Dieu qui prend le Christ, homme, comme son propre fils" XX 7 (ø).

affaire s.m. : 1° « je ne ordonnais mes voies et mes affaires » "biens spirituels et matériels (effets personnels) essentiels pour entreprendre un voyage" PROL. 5 (ø) ; 2° "comportement, manière d'être" VII 3, XVI 5 (ø) ; 3° "ce dont il est question, sujet" XIV 34, XVI 12, XXXVI 15 (ø) ; 4° "intérêt ou rituel, habitude" XVIII 11. [att] *Od.* "comportement, manière d'être" XX 27. [comm] masc. dans tous les mss. sauf B, voir *Étude linguistique* [lex] FEW 3,349b FACERE ; Gdf 1,125b 'affaire' ; GdfC 8,37c ; TL 168 'affaire' ; DEAFpré 'affaire²' ; AND 'affaire¹' ; DÉCT 'affaire' ; DMF 'affaire'.

[afferir (a. à point)] v.intr : « là où il n'affier mie à point » "convenir, être approprié" XXXI 4 (ø). [lex] FEW 3, 466a FERIRE ; Gdf 1,131b 'aferir' ; TL 177 'aferir' ; DEAFpré 'aferir' ; AND 'afferir' ; DÉCT 'aferir' ; DMF 'afferir'.

affuyr v.intr. : "se lancer à la fuite" IX 35 (*ad fugam*). [comm] vb. né de la contraction de la proposition *à* et du vb. *fuir*, employé donc sans proposition après le vb. principal « annemis se retournoient affuyr ». [lex] FEW 25,872a AUFÜGÈRE ; Gdf 1,154c ; TL 202 'afuir' ; DMF 'affuir'.

agreable adj. : "accepté de bon gré" XIV 17 (ø) ; « a. et plaisant » "ce que l'on désire" XXXIV 20 (*precipuum*). [att] *Od.* favorable (en parlant du vent) X 317. [lex] FEW 4,251b GRATUS ; Gdf 1,175b ; GdfC 8,49a ; TL 211b 'agreable' ; DEAFpré 'gré' ; AND 'agreable' ; DMF 'agreable'.

aherdre : « aherdre la loy Mahomet » "être dévoué à une religion" XIV 21 (*acceperunt legem*). [var] *aherdre ACDE heret B en hardir F*. [att] *Ht.* 1, 7.17 *abers*. [comm] Le sens religieux semble assez bien attesté en afr. (depuis 1175) mais peu en mfr. (3^et. 14^es.), bientôt substitué par le latinisant *adberder* (1386), si bien qu'on peut penser que les mss. B et F aient mal entendu la forme ancienne du mot. D'après FEW et Gdf *adberder* apparaît au 13^e s., ds ChronSDenisB

(1223) mais surtout au 15^e s. Possible régionalisme de l'Est. ^[lex] FEW 24,139 AD-HAERERE ; Gdf 1,121c 'aerdre' (*adberdy* 1386 en ce sens) ; TL 1,164 'aerdre' (depuis GautArrErLca.1175) ; DEAFpré 'aerdre' (ne distingue pas) ; DMF 'aerdre' (DeschQ, 3^{et}. 14^{es}).

*[*ajesir (a. de)*] vb.intr. : "accoucher d'un enfant" XXXIII 13 (*peperii*).

***Alcoran** s.m. : "le livre sacré de l'Islam" *passim*.

[**aler (a. sur/ensu)**] v.intr. : "attaquer qqc. de manière hostile, assaillir" VIII 6 (*faciebant contra*), IX 32 (*venientes contre*). ^[comm] Syntagme employé dans un sens très précis. Dans le premier cas l'attaque se réfère à la croisade des Européens (*Francs*) contre les Musulmans (*Sarasins*), mais il n'est pas spécifié en quelle année ; dans le deuxième à une bataille entre deux armées de Tartars. ^[lex] Ø? FEW 24,414a AMBULARE ; Ø TL 1,286 'aler' ; Ø DEAFpré 'aler' ; Ø GdfC 8,76a 'aler' ; AND 'aler' ; Ø DÉCT 'aler' ; DMF 'aller' I.B.2.b.

[**alumeir**] v.tr. : « moult grant luminaire alumé » "être allumé, briller" XVIII 32 (*luminaribus copiosis*). ^[att] Od. "allumer" X 72, 91. ^[comm] L'infinifit *alumeir*, forme qui renvoie au Nord-Est de la France, est attesté dans Od. ^[lex] FEW 24,340a *ALLUMINARE ; Gdf 1,243b ; GdfC 8,94c ; TL 318 'alumer' ;

DEAFpré 'alumer' ; AND 'alumer' ; DÉCT 'alumer' ; DMF 'allumer'.

ameablement adv. : "de façon très amicale et confidentielle, même familiale" XXVIII 5 (*familiaritate*). ^[att] Od. de façon amicale, avec bienveillance X 210-11. ^[lex] FEW 24,438a AMICABILIS ; GdfC 8,105b 'amiablement' ; TL 352 'amiablement' s.v. 'amiable' ; DEAFpré 'amiablement' ; AND 'amiablement' ; DÉCT 'amiablement' ; DMF 'amiablement'.

***amenuir** vb.tr. : "ôter de sa valeur, affaiblir" XIV 16 (ø).

ami/-y s.m. : 1^o « les parens et les amis du mary ... les amis de la dame » "qqn lié à qqn pour des rapports familiaux" IX 42, 43 (parentes et consanguinei viri ... parentes et consanguinei mulieri) ; 2^o "celui qui est lié à qqn pour des rapports d'estime" XII 17-18 (amicus), XVIII 43 (ø) ; 3^o "celui qui est favorable à qqn, en particulier qui tolère et respecte la religion de l'autre" XIV 25-26, XX 15 (amicus), XXXIV 37 (ø) ; 4^o « saint prophete et amis et servans de Dieu » "celui qui est en relation spirituelle avec Dieu" XX 14 (*prophetam et famulum Dei*) ; 5^o "celui qui est en rapport d'amitié" XXIX 12, XXXV 23 (*amicus*). ^[att] Od. "membres de la parenté" XII 74, 75, 85, XX 21. ^[comm] Le DMF 3 se demande si l'association avec *parens* renforce l'idée de parenté ; comme JLL traduit *consanguinei*, on peut supposer qu'il s'agit bien d'un renforcement. ^[lex] FEW

24,445b AMICUS ; Gdf 1,265b et GdfC 8,105a 'ami' (sens d'amant) ; TL 350 'ami' ; DEAFpré 'ami' (sens d'amitié) ; AND 'ami' ; DÉCT 'ami' ; DMF 'ami'.

anchanteur : voir **enchanteur**

ancien adj. : 1° "qui existe depuis longtemps, qui remonte au temps passé" IV 48, XI 13, XIX 9, XXIV 42 (*antiquum*) – s.m. : 2° "personne qui a vécu autrefois" XX 72 (*majoris*). [atl] Od. X 96 *anchiens* "âgé". [comm] Dans Od. *anchien* est signalé en tant que forme picarde ; pour Riccold on ne la trouve que dans le ms. A, à côté de trois exemples de *ancien* « moult ancien homme » XVIII 41 « bonz anciens homs » XVIII 43 dans le sens de "âgé" et XX 15 dans le sens de qui remonte au temps passé (*antiquus*). [lex] FEW 24,637b ANTE, 638a « pic. *anchien* » ; Gdf 1,284b 'ancien' exclusivement adj. employé subst. pour signifier l'ancien temps ; GdfC 8,118b 'ancien' ; TL 381 'ancien' ; DEAFpré ø ; AND 'ancien' ; DÉCT 'ancien' ; DMF 'ancien', quatre exemples de forme *-ch-*.

antente : voir **entente**

appert (en a.) loc.adv. : "de manière manifeste" XXXIV 26 (*in publico*). [comm] Employé en doublet avec *en publique* pour traduire *in publico*, s'oppose à « en secret et en son privé » (v. *infra* **privé**). [lex] FEW 25,5a APERIRE *en apert* (BenSMH–15^{es}) ; Gdf 1,336a 'apert' *en apert* (BenDucca.1174 ;

plus. ex.) ; TL 1,445 'apert' ; DEAFpré 'apert' (ne distingue pas) ; DÉCT 'apert1' (plus. ex.) ; DMF 'apert' II.A.

***appocrife** adj. : "(d'un livre sacré) qui ne rentre pas dans le Canon de l'Église catholique" XXXV 38 (ø).

asne s.m. : 1° "quadrupère domestique, âne" V 3 (ø) ; 2° **a. sauvage** "onagre" XV 12 (*siluestrem asinum Indie*), XXIV 7 (*asinus*). [atl] Od. XXIX 22, XXXI 18. [lex] FEW 25,437b ASINUS ; GdfC 8,203b ; TL 560b 'asne' ; AND 'asne' ; DÉCT 'asne' ; DMF 'âne'.

***assaier** vb.tr. : ""faire l'essai de qqc"" PROL 6 (*probarem*).

***assassin** s.m. : ""membre de la secte fanatique des Assassins commandée par le Vieux de la Montagne en Perse, vaincue par les Mongols en 1256, qui tuait les chefs chrétiens lors des Croisades"" VII 3-4 (*Assassin*).

***assenner** vb.intr. : (empl.abs. au fig.) "attendre le but, ici le bersail avec une flèche" XXX 2 (ø).

atant (jusques a. que) adv. : "jusqu'à un moment donné, au point précis, jusqu'à ce que" XII 6, XVIII 12 (Ø), XVIII 14 (*usque*). [atl] Od. jusques a. que "jusqu'à ce que" XXXI 10 (*donec*). [lex] FEW 13/1,91a (1253) ; Gdf 7,642c 'tant' ; TL 10,85 'tant' ; Ø

DEAFpré ; AND 'atant' (et 'jesque' *jesque atant que* "until") ; DMF 'atant'.

[atourner] v.tr. : 1° « *atourne* le viaire vers occident » "tourner la tête vers une autre direction, dans ce cas-là avoir le visage tourné" VI 2 (tenens faciem ad occidentem) ; 2° "embobiner, tromper et séduire qqc faisant semblant d'avoir agi selon le droit" XXXII 7 (fatigate). [comm] Le sens 2° est assez rare et attesté seulement par FEW et Gdf. [lex] FEW 13/2,71b TORNARE « instruire, séduire (13^{es.}) ; Gdf 1,482b 'atorner' (et 1,484a « instruire, faire le bec, séduire » deux attestations) ; GdfC 8,230c (mais seulement dans le sens de "se vêtir, se parer") ; TL 647 'atorner' ; DEAFpré 'atorner' ; AND 'aturner' ; DÉCT 'atorner' ; DMF 'atourner'.

atout prép. : "avec (qqc)" IX 46, XIII 17 (cum). [at] *Od.* XXVII 220. [lex] FEW 13/2,124b TOTUS ; Gdf 7,771a 'tot' ; TL 1,650 'atot' ; Ø DEAFpré ; AND 'atut' ; DMF 'atout' 1.B.

***atre** s.m. : "tombe fouillée dans la terre, lieu de la sépulture" XXIX 13 (*cimiterium*).

[attendre (a. à)] : "être entièrement occupé par une activité" XII 5 (*intendens*). [var] *attendoit A entendoit BCEF*. [att] Cf. *Ht. entendre à + inf.* 2, 7.110 (*e. à chasser*) et , 13.144. [comm] Mot difficile à traiter. Son sens semble se superposer au plus diffusé *entendre à* (employé dans ce texte à XXIII 2).

Il est difficile de dire s'il s'agit d'une simple variante ou s'il y a des nuances de sens plus précises. Le texte de *Ht.* laisse entendre que *e. à* est préférable (2 occ.), mais on ne connaît pas les variantes des autres mss., s'il y en avait. On ne peut pas le définir une var. par rég. parce qu'il y a des ex. de l'Ouest. À considérer avec cautelle. [lex] Ø FEW 25,704a ATTENDERE (seulement refl. *s'attendre à*) ; Gdf 1,470b "tendre, aspirer, s'appliquer" 'attendre' (NarBS déb. 13^{es.}, champ. ; QJoyesRca.1400, Ouest ; LaurPremCas²G 1409, aut. champ.) ; TL 1,630 'attendre' *attendre à + inf.* (renvoi à Foerster s.v. *entendre*) ; DEAFpré 'entendre' (enregistre *attendre* LionBourgAlKca.1350, pic.) ; AND 'attendre' *attendre à* (et renvoi à *entendre*) ; DMF 'attendre' B.3.b.4. *attendre à qqc.* "faire attention à qqc, veiller à qqc s'occuper de qqc" (LionBourgAlKca.1350, pic. ; ModusT 3^e q. 14^e s., norm. ; FroissChronL 3^{eq.} 14^{es.}, pic.), *attendre à + inf.* "avoir l'intention de + inf." (PacJobM 2^{em.} 15^{es.}, Sud-Ouest).

autant (a. comme) loc.adv. : 1° "formule pour exprime la correspondance d'une langue à l'autre, notamment du latin au français" XVI 3, XX 11 (ø) ; 2° "de la même qualité et quantité" XXXV 29 (*quantum*). [comm] JLL emploie également « sonne aussi que » à XX 11. V. *infra sonner*. [lex] FEW 13/1,89a TANTUS ; GdfC 8,89a 'altant' (ne distingue pas) ; TL 1,685 'autant' (ne dis-

tingue pas) ; DEAFpré 'autant' (ne distingue pas) ; AND 'autant' ; DMF 'autant' A.

***aune** s.f. : "'oiseau domestique, oie" oie" XXIV 7 (ø).

avenir (choses a.) adj. : "ce qui arrivera dans le futur, futur" XI 2 (*futura*), XX 75, 76 (ø). [comm] La forme se lit agglutinée dans le ms. Le DMF l'enregistre indépendamment comme adj. (et subs.), mais également s.v. 'advenir' et 'venir'. [lex] Ø FEW 14,224b VE-NIRE ; DMF 'avenir' I.

[balier] v.intr. : « les bras baliant et dejetant » "faire osciller (ici les bras)" XXVII 1 (*navigando brachii*). [att] *Od.* XX 23 "danser". [comm] Employé en couple avec *dejetant* (v. *infra dejetter*). [lex] FEW 1,218b BALLARE ; Gdf 1,562b et 8,279b (mais sans le sens de faire osciller) TL 815a 'baler' ; AND 'baler' ; DMF 'baler'.

***barbre** adj. : "appartenant à une civilisation étrangère, inférieure et bestiale" XVI 1 (*barbaras*).

bat(t)aille s.f. : "affrontement entre deux armées" IX 20 (*bello*), 29 (*triumphi*), 33 (*bellum*), XXIX 6, 19 (*pugna*), 21 (*bello*) ; "corps d'armée composé par les soldats" XIII 8-10, 13, 15 (*turma*). [comm] Le second sens a été créé par métonymie. [lex] FEW 1,290a BATTUALIA ; Gdf 1,596b 'bataille¹' ; GdfC 8,303a 'bataille' ; TL 868 'bataille' ;

DEAFél 'bataille' (mais le second sens manque) ; AND 'bataille¹' ; DÉCT 'bataille' ; DMF 'bataille'.

bateillé adj. : "pourvu de fortification et résistant aux attaques" XVIII 20 (*inexpugnabile*). [comm] Adj. déverbal du vb. *bastiller* ; l'emploi adjectival est signalé seulement par Gdf. JLL traduit l'adj. latin avec un couple « forte et bateillé ». [lex] FEW 15-1,77a *BASTJAN ; Gdf 1,597c 'bateillier' ; TL 870 'bataillier' ; DEAFpré 'bataillier¹' ; AND 'batailler' ; DMF 'bastiller'.

bateilleresse adj. : "(d'une femme) combative et prédisposée à la guerre" IX 45 (*bellicose*). [lex] FEW 1,290a BATTUALIA "qui sert à la défense" ; Gdf 1,596c 'batailleur' ; TL 870 'batailleur' ; DEAFpré 'bateilleresse' "qui sert à la défense" ; DMF 'bateilleresse'.

***blocq (en b.)** s.m. : "amas de choses sans ordre et critère" XXXI 3 (ø). V. *infra tacz*.

bort (b. du puis) s.m. : "contour qui délimite l'ouverture du puits" v 10 (*summum*). [var] *bort ABEF bout C*. [comm] Il s'agit vraisemblablement de la première att. de cette nuance de sens. Le DMF définit *bord d'un puits* comme "margelle", la pierre qui délimite le contour. *C* a banalisé *bort* > *bout*. [lex] FEW 15/1,180b *BORD (depuis 14^{es.}) ; GdfC 8,343b 'bort' (sens absent) ; TL 1,1081 'bort' (sens absent) ; DEAFpré 'bort' (ne distingue pas) ; AND 'bord¹' 3.

(sens absent) ; DMF 'bord¹' B.3. (RegChâtD, 1389/92).

***botte** s.f. : "assemblage d'objets de même nature liés ensemble" XIII 5.

[bouchiel] s.m. : "petite outre utilisée comme embarcation" XIX 2 (*utres*). [^{var}] *bouchiaux A bouthiaux B bocuciaux (vo- F) CDEF* [^{comm}] Mot qui n'a probablement pas été bien compris par les copistes. Difficulté de lecture dans les mss. *AB u/n* [^{lex}] FEW 1,660a *BUTICELLUS ; Gdf 1,668c 'bocel' ; TL 1,1012 'bocel³' ; DEAFpré 'bocel' (forme *boucel* plutôt *pic.*) ; AND 'bocel' ; DÉCT 'bocel' (seulement "petit tonneau") ; DMF 'bocel'.

[boullir (b. la cervelle)] vb.tr. : au fig. "devenir fou à cause de la chaleur" XXV 12 (*infatuantur*). [^{comm}] JLL utilise cette expression de manière très expressive pour développer l'image des gens de Bagdad qui deviennent folles à cause de la chaleur. Le syntagme apparaît souvent mais il indique le guerrier pris par l'agitation et le trouble. C'est un emploi apparemment unique de JLL. [^{lex}] FEW 1,619a BULLIRE (ne signale pas cette constr.) ; Gdf 1,696b 'boudre' (2x GGuiB,ca.1307) ; TL 1,1046 'bolir' ; DEAFpré 'bolir' (ne distingue pas) ; AND 'buillir' ; DMF III.A.2.

[bouter (b. hors de)] vb.tr. : "" XX 85 (*iecerunt*). [^{var}] *bouterent ABCE getterent EF (hors ABC om. EF)*. [^{att}] *Ht.* 2, 15.89 et 2, 24.44

bouter qqn hors de ; *Od* X 293 "mettre le feu", XXXI 14 "mettre", *boutez hors* XXXIII 12 (*expulsus*). [^{comm}] Construction peu attestée, connue par l'agn. mais qui apparaît au mil. du 14^{es}. en mfr. : JLL est une des premières att. continentales. [^{lex}] FEW 15/1,210b *BOTAN (manque *b. hors*) ; Gdf 1,171a 'bouter' (*b. hors* DenFoulB1, 1372) ; Ø GdfC 8,360c 'bouter' ; Ø TL 1,1092 'boter' ; Ø DEAFpré 'bouter' (n'indique pas) ; AND 'bouter' *bouter fors* (plusieurs ex. depuis 12^e/13^{es}.) ; DMF 'bouter' (depuis JGersonG 1389).

***brayerie** s.f. : "cri "cri confus d'une masse de peuple, tumulte, tapage" XVIII 30 (ø).

***cabaret** s.m. : ""lieu d'hospitalité où l'on sert à boire et à manger ; dans ce cas-là on y peut aussi organiser des fêtes"" *Od*. XXVI 18 (*hospicia*).

***calif(f)e** s.m. : ""souverain musulman qui réunit le pouvoir spirituel et temporel, calife"" XIII 11, *passim (califfam)*.

***camelier** s.m. : "celui qui conduit les chameaux, ou les caravanes avec les chameaux" "celui qui conduise les chameaux, ou les caravanes avec les chameaux" XXIV 2 (*camelarii*).

***caveure** s.f. : "creux, trou fouillé dans la roche et utilisé comme abri, notamment la crèche où la Vierge accoucha" V 3 (*antrum*).

certain(e) (c. heure/c. temps) loc.adv. : "à un moment précis" XXIV 2, XXV 10 (*statutis horis, certa hora* = à certaines heures), XXV 2 (*statuto tempore* = à certain temps) [comm] Roques 2011, p. 250 signalait l'absence de ce syntagme dans les dictionnaires ; à *certain tens* se trouve 2x GratienL et GuillTyrP [att] *Od.* X 230 « à un certain temps » [lex] DMF 'certain' (*un certain temps*) LaHayePeste 115, CNN 332, SimPharesB f. 73 r°.

certain (pour c.) adv. : "(affirmer) avec certitude" I 25, *passim* (ø), VIII 10 (*firmiter*), XX 20 (*secure*), 70 (*verum esse*) [lex] FEW 2,611a CERTE (*pour certain* "assurement" (12^{es.}-1643) ; TL 2,132 'certain' (*de certain, en certain, por certain*) ; DMF 'certain' HugCapL 74, GrebanPassJ 136, CommC 194, MirNDPers1-40P 127, BonetJMeunA 58, ChPhilVI 191.

chambre s.f. : 1° "pièce (de maison) qui sert de lieu de repos" VI 25 (*lectum*), XIV 7 (ø) ; 2° « chambres et eschoppes changeurs » "pièce où l'on pratique du commerce". [comm] Les sens 2° n'est attesté que dans DMF. V. 2.8.5. *Analyse lexicologique pour eschoppes* [lex] FEW 2,130a CAMERA ; GdfC 9,32c 'chambre' ; TL 2,190 'chambre' ; DEAFpré 'chambre' ; AND 'chambre' ; DÉCT 'chambre' ; DMF 'chambre'.

***chapon** s.m. : "jeune coq châtré pour être engraisé" XXIX 18 (ø).

chaux, -ux [vive c.] s.f. : "poudre de chaux, obtenue par la calcination des pierres calcaires, notamment la chaux vive" VIII 7, 8 (*calcem*). [var] *chau B* dans les deux occurrences. [lex] FEW 2,107a CALX ; GdfC 9,30c 'chals' ; TL 336 'chautz' ; DEAFpré 'chautz' ; AND 'chautz¹' ; DÉCT 'chautz¹' ; DMF 'chaux'.

chetiveté s.f. : "captivité des femmes enlevées par Mahomet", mais peut avoir aussi la valeur de "action méprisable" XXXV 24, 26 (ø). [lex] FEW 2-1,330a CAPTIVUS ; Gdf 2,38a 'chaitiveté' ; TL 2,172 'chaitiveté' ; DEAFpré 'chaitiveté' ; AND 'chaitiveté' ; DÉCT 'chaitiveté' ; DMF 'chetiveté'.

chevestre s.m. : "licol que les Grecs doivent porter comme signe de condamne sous l'imposition des Turcs" VIII 10-12 (*capistrum*). [lex] FEW 2,251a CAPISTRUM ; GdfC 9,75c 'chevestre' ; TL 368 'chevestre' ; DEAFpré 'chevestre' ; AND 'chevestre' ; DÉCT 'chevestre' ; DMF 'chevestre' « les musulmans de Terre Sainte imposent aux chrétiens de rite grec de porter toujours autour du cou l'instrument de leur éventuel châtement ».

chief (venir à c.) loc.adv. : "accomplir, venir à bout d'une action" XXXIV 10 (ø). [lex] FEW 2/1,337a CAPUT *venir à chief* "accomplir" (depuis PMor,ca.1200) ; Gdf 2,120

‘chief1’ (FroissChron 3^eq. 14^{es.}, pic); GdfC 9,64 ‘chef’ (MenReimsW 64 1260, pic./lorr.); TL 2,287 ‘chef’ (GuillAnglW fin 12^e s., pic.; etc.); DEAFpré ‘chef’ loc.verb. *venir à chief* "atteindre son but" (CligesMca.1170; etc.); AND ‘chef’ *venir à chef* (ThomKentF 4^eq. 12^{es.}); DMF ‘chef’ 2.B.3.c.

chievetaine s.m. : "chef à la tête de l’armée, en l’occurrence le Khan Batho" XIII 15 (ø). [var] *capitaine B*, forme latinisante [lex] FEW 2,255a CAPITANEUS; Gdf 2,114c ‘chevetaigne’; TL 2,369 ‘chevetaigne’; DEAFpré ‘chevetain’; AND ‘chevetain’; DMF ‘chevetaine’.

chisel, si- s.m. : 1^o "outil, vraisemblablement de fer, dont on se sert pour entailler la pierre" VI 19 (*fossio in lapide*); 2^o "même instrument pour extraire le sel gemme (halite) de la pierre" XV 7 (*ferreis intreumentis*). [var] *chisel AE cisel BD cysel C cyzel F; sisel AB cisel C chizel E cizel F*. [comm] La variante graphique du ms. *A chisel* qui semblerait dénoncer une origine picarde, est beaucoup plus répandue dans le domaine oïlique. [lex] FEW 2,39b *CAESELLUM; GdfC 9,100a ‘cisel’; TL 445 ‘cisel’; DEAFpré ‘cisel’; AND ‘chisel’; DMF ‘ciseau’.

chucré s.m. : "extrait d’un végétal à la saveur douce, sucre" IV 29 (zucharum). [var] *chucré A seucre B sucre C sucre DEF*. [comm] Le graphème ch- est typique du pic. (selon FEW aussi du anorm.) [lex] FEW 19,161b

SUKKAR; GdfC 10,723c ‘sucré’; TL 2,1110 ‘çucré’; DEAFpré ‘sucré’ [renvois bibl.]; DMF ‘sucré’.

circoncider vb.tr. : "exciser une partie de l’organe sexuel pour rituel religieux, ici de la femme" XX 41, 42 (circumcidebant). [var] *circoncidoient ACEF circoncisent B*. [comm] Riccold indique notamment l’infibulation des femmes. À remarquer le doublet « coppoient et circoncidoient », où le premier vb. explique le second latinisant. [lex] FEW 2/1,705a CIRCUMCIDERE circoncire (depuis 12^{es.}); Gdf 2,138a ‘circoncisier’ (BrunLatChabca.1267); GdfC 9,96b ‘circoncire’ (MussGartLeg 2^{em.} 13^{es.}, lyonn.) TL 2,438 ‘circoncire’ (RoisL 2^{em.} 12^{es.}, agn.; AubS 2^{em.} 13^{es.}, pic., se réfère à une femme, la fille de Judas Maccabeus); DEAFpré ‘circoncire’; DMF ‘circoncider’ (JLL).

circuncision (recevoir c.) s.f. : "rituel dans lequel on excise une partie de l’organe sexuel" XX 41 (faciunt circuncisionem). [comm] Le syntagme recevoir circuncision semble indiquer que JLL l’entendait comme une sorte de véritable sacrement religieux. Ici il se réfère de manière générale aux hommes et aux femmes, sans distinguer. [lex] FEW 2/1,705b CIRCUNCISIO (depuis 12^e s.); Gdf 2,138a ‘circuncision’ (indique le prépuce); GdfC 9,96 ‘circuncision’ (SermMaurPB mil. 13^e s., poit.); TL 2,439 ‘circuncision’ (SermMaurPB);

DEAFpré 'circoncision' (SBernAN²S fin 12^{es.}, lorr.) ; DMF 'circoncision'.

clignement (c. de l'oeil) s.m. : "mouvement des paupières, clignement" XX 73, XXXV 5 (ictu oculi). [^{var}] *clignement* A *clinveigemen* > *clinnment* B *cloiement* CE *cloment* F ; *cloingnement* A *cloinement* B *cloignement* CE *clignement* D *cloement* F. [^{comm}] Mot très peu attesté, la lexicographie n'enregistre pas notre occurrence. [^{lex}] FEW 2,799b CLUDINIARE ; GdfC 9,109c 'clignement' ; TL 2,505 'cluignement' (renvoi GdfC) ; DEAFpré 'cluignement' (renvois) ; DMF 'clignement' ; cf. Matsumura 2014, p. 52 *cluinement* [ConsBoèceBourgB (1^{em.} 13^{es.}, bourg.)].

clergié s.m. : "corporation des prêtres d'un culte, ici de l'Islam" XXIII 1 (ø). [^{comm}] On trouve aussi la var. *clerget* s.m. (XVIII 51-52, XX 22, 91-93) ; v. 3.3. *Discussion variantes*. [^{lex}] FEW 2,774a CLERICATUS (depuis 12^{es.}) ; Gdf 2,152° 'clergié' ; TL 2,479 'clergié' ; DEAFpré s.v. 'clergié' (ne distingue pas entre prêtre et ensemble des ecclésiastiques) ; DMF 'clergé'.

commandation s.f. : "recommandation et éloge de qq, dans ce cas-là des Sarrasins" XXII 1 (*commendationem*). [^{lex}] FEW 2-2,948b COMMENDARE ; Gdf 2,190c 'commandation' ; TL 576 'comandacion' ; DEAFpré 'comandacion' AND 'commendacion' ; DMF 'commandation' (exemple tiré de

notre texte mais dans l'édition de de Becker 1877, qui publie *commendacion*).

confirmer (c. en la foy/loy) vb.tr. : "être accepté à l'intérieur d'une religion" XVIII 9 (ø), XXXIII 25 (*confirmandum*) [^{var}] *confirmer* A *confermer* BEF *conformer* CD ; *confirmer* A *confermer* BCEF. [^{comm}] Le *foy* indique la religion chrétienne, la *loy* la religion islamique. Il se peut qu'à partir de cette expression le mot se soit spécialisé en *confirmation* pour désigner le sacrement de l'Église qui selon FEW apparaît en 1541 (sauf *confermacio* apr., considéré hap.leg.). FEW indique GdfC qui se réfère à J. Palsgrave, grammaire fr. du 16^e s. [^{lex}] FEW 2/2,1036b CONFIRMARE ; Ø Gdf 2,232a 'confermer' ; GdfC 9,150 'confermer' (16^e s.) ; Ø TL 2,673 'confermer' ; Ø DEAFpré 'confermer' (*confirmer* semble var. graph. Est, champ. et lorr.) ; cf. AND 'confermer' subs.inf. "confirmation" (RobGrethCorsS, 2^{em.} 13^{es.}) ; Ø DMF 'confermer' (var. graph. Est, pic. et bourg.).

contreval adv. : "en descendant vers le bas" XVIII 21 (ø). [^{lex}] FEW 2,1112b CONTRA (depuis Roland) ; Gdf 2,281c 'contreval²' ; TL 2,809 'contreval' ; DEAFpré 'contreval' ; AND 'contreval' ; DMF 'contreval'.

convenance s.f. : "accord qui est convenu entre deux parties, les Nestoriens et les dominicains" XX 88 (*pacto*) ; (**faire c. avec qqn**) : "s'engager dans un accord avec

qqn" XX 89 (*pactum facere*). [comm] La formule *faire c.* est souvent employée depuis le 13^e s. mais elle n'est pas toujours enregistrée. [lex] FEW 2,1127a CONVENIRE ; Gdf 2,346b 'convenance' (ne distingue pas mais *faire c.* LMestD fin 13^e s., Enguer Louven-court, 1262, Bersuire, 1358) ; TL 2,977 'convenance' (*faire c.* GuilBrit) ; DEAFpré 'convenance' (ne distingue pas) ; AND 'convenance' (*faire c.* ChronAnG, 1382) ; DMF II.A.2. (voir aussi qq exemples dans II.A.1.).

correction (faire en c. sur) : "action de punir un mauvais comportement, ici au fig. de punir le fleuve qui a causé le noyement" XVI 13 (*puniunt*). [var] *faire en c.* AB *faire c.* CDEF. [comm] Les mss. CDEF (ou leur modèle) on prob. omis *en* dans cette constr. peu usuelle. [lex] Ø FEW 2/2, 1220b CORRIGERE ; Ø Gdf 9,205a 'correction' ; TL 2,895 'correccion' (ex. PelVieS 5, 630 « pour punicions Des maus faire et corrections » ; DEAFpré 'correccion' (ne distingue pas) ; cf. AND 'correction' *faire correction* "to make amends" (Langtoft, 13^e-14^{es}.); Ø DMF 'correction'.

coureur messagier s.m. : "soldat chargé de porter de messages" XXIX 7 (ø). [comm] JLL crée un syntagme avec une connotation redondante mais importante, parce que le *coureur* est plus un général un soldat. [lex] Seul le DMF I.A.2. 'coureur' indique la même fonction mais sans ce syntagme,

GrebanPassJ 372 (pic., 1450) et JBueilJouv 1,215 (Ouest, 1461).

cornemuse s.f. : "instrument de musique à vent avec un sac, cornemuse" IX 42 (ø). [comm] Mot connu mais peu attesté. À remarquer la construction « l'en amainnent aus cornemuses et aus tabours à grant feste », qui signifie "accompagner qqn en cortège avec des instr. musicaux". V. 2.7.5. *Amplifications*. [lex] FEW 2,1194b CORNU ; GdfC 9,202b 'cornemuse' ; TL 2,874 'cornemuse' ; DEAFpré 'cornemuse' ; AND 'cornemuse' ; DMF 'cornemuse'.

courtoisement adv. : "de façon gentille et bienveillante" XXVIII 5 (*urbanitate*). [comm] En couple avec *ameablement* ; dans la lexicographie on ne trouve que deux exemples de ce couple dans Machaut, *Voir dit* v. 8409-10 « amiablement, doucement et courtoisement » et *Prise d'Alexandrie* « Et li dist moult courtoisement Et moult tres amiablement ». [lex] FEW 2,850b COHORS ; GdfC 9,229b 'courtoisement' ; TL 922b 'cortois' ; DEAFpré 'cortoisement' ; AND 'cortoisement' ; DÉCT 'cortoisement' ; DMF 'courtoisement'.

***coste** s.m. : ""coudée, ancienne unité de mesure"" IX 37 (*cubitus*).

***crebbe** s.f. : ""mangeoire pour les bêtes où Christ est né"" V 5 (*presepio*).

*[**crester (se c.)**] vb.rifl. : "se lever l'un contre l'autre avec orgueil et ire pour disputer" XX 95 (ø).

***crompi** adj. : "recourbé [le membre masculin] puisque sans force à cause de l'impuissance sexuelle" XXXIV 6 (*non bene erecto*).

*[**cuigner**] vb.intr. : "éctayer qqc. (ici la croix du Christ) à l'aide d'un coin ou d'une pierre faisant office de coin" VI 2 (*fixum*).

debocher vb.tr. : var. du vb. *bocher* dans le ms. E. [lex] FEW 16,232b *HOTTISÛN (pic. 13^{es.}, lorr. 1585); Gdf 2,477 'dehochier' "faire ploier, courber" [RenPlaitL (2^{eq.} 13^{es.}), BibleGuiart (1295, art.); TL 2,1314 'dehochier' [RenPlaitL (2^{eq.} 13^{es.}); renvoi Gdf]; DEAF H 520 'hochier' [PlaitRenL, BibleGuiart, RenMontrV (1^{em.} 15^{es.}); DMF 'dehocher' [RenMontrV (1^{em.} 15^{es.})].

***defendre (se d.)** vb.intr. empl.pron. : "(rocher) se fendre en deux ou plus parties" VI 8 (*concissum*).

[**dejeter**] vb.tr. : "jeter (ici les bras) d'un côté, puis dans l'autre comme des oscillations" XXVII 1 (*navigando brachiis*). [var] *dejetant (-g-) AC[D] debatant B de-gettant EF*. [comm] Employé en couple avec *baliant* (v.s. **balier**), qui traduisent *navigando*, qui donne en effet l'idée de l'ondulation du ressac sur

le rivage. Généralement ce vb. indique plutôt des mouvements désordonnés. [lex] FEW 5,20a JACTARE; Ø Gdf 2,472a 'degeter'; TL 2,1320 'dejeter'; DEAF J,293 'dejeter' 1^o; AND 'degeter' 4; DÉCT 'dejeter'; DMF 'dejeter' I.C.

despacher v.tr. : 1^o "démolir ou abattre, même partiellement, une construction" I 20 (*dirutas*); 2^o "briser et réduire en morceaux" XIII 4, XX 46 (*frangere*). [comm] Dans le premier exemple l'adjectif latin *diruta* a été traduit par un couple synonymique « gastes et despachees ». Employé en relation avec les bâtiments il est peu attesté, et la première attestation semble remonter au XII^e-XIII^e siècle en Picardie (*Aucassin et Nicolette*), suivi par une autre attestation à Saint-Omer en 1270; son emploi devient plus fréquent à partir du XIV^e siècle aussi en ang (moitié XIV^e s.). [lex] FEW 8,334a *PETTIA « afr. mfr. *depecier* démolir, abbatre (un mur, une maison, etc.)" (GuerresSThomas-1500), *despecier* Chastell, *despechier* Molin »; Gdf 2,624c 'despecier'; GdfC 9,305b 'depecier'; TL 1412 'depecier'; Ø DEAFpré; AND 'depecer'; DÉCT 'depecier'; DMF 'depecer'.

desire (avoir d. à) s.f. : "action de désirer faire qqc., ici discuter contre les Musulmans" XXI 8 (*desideraremus*). [comm] Construction avec prép. à inusuelle, on trouve fréquemment *de*. [lex] Ø FEW 3,53a DESIDERARE; Ø GdfC 9,341c *desir*; Ø TL 2,1612 'desir'; Ø DEAFpré 'desir'; AND

‘desir1’ *aver d. à* (RotParl²M, *ap* 1278) [et *aver d. de* SecrSecrAbernAca.1270]; Ø DMF ‘desir’ [A.1. *desir de* + inf.; *avoir d. à qqn* “avoir de l’affection pour qqn”].

deslors en avant loc.adv. : “à partir de ce moment-là” IX 37 (ø). [comm] Construction enregistrée exclusivement par le DMF comme mot à lemmatiser. La datation proposée par FEW est à corriger. [lex] FEW 4,475b HORA mfr. *deslors en avant* “dès ce moment-là” (Palsgr 1530–Montaigne); *de lors en avant* (Palsgr 1530; Amyot).

despourveu (prendre à d.) adj. empl.subst. : “attaquer qqn de manière improvisée et imprévue” XIII 18 (ø). [att] *Ht.* 2, 23.41 *prandre tout desproveu*. [comm] Il s’agirait d’une des premières att. du syntagme *prendre qqn à despourvu*. Il existe la variante *surprendre à d.*, également attestée à partir du 15^es. [lex] FEW 9,484a PROVIDERE *à d.* “à l’improvisiste” (15^es.–Stœr 1625); GdfC 9,356c ‘despourveoir’; (MistR 1458, Amyot 1559); Ø TL 2,1711 ‘desporvëu’; DMF ‘despourvu’ B.3. [Roye]Journal (1460/83), JBueilJeu (Ouest, 1461)].

destroit (d. Jugement) adj. : “caractéristique du Jugement dernier qui est rigoureux et donc pénible” V 23 (ø). [comm] Cet adj. n’apparaît pas souvent pour désigner le Jugement dernier, mais si l’on cherche attentivement on en trouve qq ex. à partir du 12^e s. [lex] FEW 3,100b DISTRICTUS; Gdf 2,672a ‘destroit1’ (ne distingue pas mais loc.

présente); TL ‘destroit’ (*d. jugëor* JobGregF wall., fin 12^e s. = Gdf); DEAFpré ‘destroit’; DMF ‘détroit1’ (ne distingue pas mais *jugement ... d.* DeclHist 1449).

devot adj. : “qui est zélé pour Dieu et la religion” VI 6 (*devotus*). [var] *de vous ABCDEF*. [comm] Cet adj. est peu attesté en fr., ce qui expliquerait la difficulté rencontrée par les copistes qui on transformé en *de vous*. [lex] FEW 3,61b DEVOTUS « fr. *devot* “zélé pour la religion” depuis 12^es. »; Gdf 2,706c ‘devot’ (JMeunTestB 1295); GdfC 9,374b ‘devot’ (depuis RoseLLangl, orl.ca.1230); TL 2,1897 ‘devot’ (depuis JobB, pic. fin 13^es.); DEAFpré ‘devot’ (depuis BenDucF, poit.ca.1174); AND ‘devout’; DMF ‘devot’.

distincté adj. : “(à prop. du manteau) qui a de taches de couleur qui se perçoivent nettement” XV 12 (*distinctione*). [comm] L’emploi adj. n’est pas très fréquent. [lex] FEW 3,100a DISTINGUERE; Ø Gdf 2,660a ‘distinter’; Ø TL 2,1958 ‘distinter’; cf. DEAFpré ‘distinct’ “qui se perçoit nettement” (SBernCantG [4^e q. 12^e s., wall.] OresmeSphère [ca 1368]); DMF ‘distincter’ II. “distingué, éminent”.

diversoire s.m. : “sorte d’hôtellerie qui accueillit Maire lors de l’accouchement” V 2 (*diversorium*). [comm] Le terme indique la petite chambre où Marie et Joseph furent accueillis, qui se trouve dans un passage étroit entre la crèche et l’hôtellerie proprement

dite. Le peu d'ex. indiquent toujours ce lieu. ^[lex] Gdf 2,731c 'diversoire' (SBernAn¹F fin 12^{s.}, lorr. ; autres ex.) ; TL 2,1969 'diversoire' (renvoi Gdf) ; DEAFpré 'diversoire' (renvois) ; DMF 'diversoire' (JLL ; PelAmeS semble avoir aussi un sens détaché de l'épisode évangélique).

***[emplaindre (s'e.)]** vb.refl. : "porter plainte en justiceporter plainte en justice" XX 87 (*conquereremur*).

[empriendre (e. en)] v.tr. : fig. "faire pénétrer ou imprimer qqc en qqn" PROL 10 (« emprientee et fichee en mon coraige » < *in mente mea imprimeretur*). ^[var] *emprientee A mise B presentee CEF* ^[comm] Aucun des autres mss. semble avoir compris le mot. Il s'agit ici d'un calque du latin *imprimeretur*. Employé en couple avec *fichier* qui en explique le sens. V. *infra fich(i)er*. ^[lex] FEW 4,604a IMPRIMERE II.2.a. mfr. "graver dans l'esprit, dans le cœur" (depuis 1530, Hu) ; Ø Gdf, GdfC, TL, DEAFpré ; DMF 'empreindre' C.

enchantemens s.m. : « par enfanterie et par enchantemens » "sorcellerie, signe magique de l'Antechrist" XXXVI 9 (*signa*) ^[comm] v. 2.8.5. *Analyse lexicologique pour enfanterie* ^[lex] FEW 4,618b INCANTARE ; GdfC 9,45a 'enchantement' ; TL 183 'enchantement' ; DEAFpré 'enchantement' ; AND 'enchantement' ; DÉCT 'enchantement' ; DMF 'enchantement'.

enchanteur, an- s.m. : « enchanteurs d'Égypte » "les magiciens qui apparaissent dans Ex. 7, 22" (ø). ^[comm] Le passage biblique auquel JLL fait référence dit *malefici Aegyptiorum incantationibus suis* ; un autre exemple de « enchanteurs du roy d'Égypte » est enregistré par le DMF dans la *Somme abregiet de théologie* datée de 1477-81. ^[att] Od. XXVII 265 "magicien, prestidigitateur, acrobate". ^[lex] FEW 4,618a INCANTARE ; Gdf 3,92b 'enchanteur' ; GdfC 9,45a 'enchanteur' ; TL 184 'enchantëor' ; DEAFpré 'enchanteur' ; AND 'enchantur' ; DMF 'enchanteur'.

[enchierir] v.tr. : "tenir cher et aimé" PROL 1 (*dilexit*). ^[var] *enchierie ABEF en charité C* ^[comm] Le mot a deux acceptions, l'une économique "augmenter le prix" et l'autre qui relève du domaine de l'affectivité "tenir cher, aimer". ^[lex] FEW 2,441a CARUS "élever en dignité, en honneur" (1160-1400) ; Gdf 3,102a 'encherir' ; TL 3,201 'encherir' ; DEAFpré 'encherir' 2° ; AND 'encherir' 1° ; DMF 'encherir' B.

***encoste (d'e. / par d'e.)** prép. : ""près de, à côté de"" I 10 (*prope*), VII 1 (*juxta*).

***enfanterie** s.f. : "art de sorcellerie, action magique trompeuse" XXVI 2, 9 (*signa*).

entente, an- s.f. : "volonté de faire quelque chose" XVIII 56 (*intentio*), XXI 9 (*intendentes*) ; "volonté de dire, d'affirmer

quelque chose" XX 59 (ø). ^[att] *Od.* XII 74 *an-*
tente "intention, volonté" XII 76. ^[lex] FEW
4,742b INTENDERE ; Gdf 3,257a ; TL
580 ; DEAFél 'entente' ; AND 'entente²' ;
DÉCT 'entente' ; DMF 'entente'.

ententement s.m. : « De vertus, de perfec-
tion, d'ententement ne de spiritualité » "fa-
culté de compréhension et d'intelligence"
XXXIV 19 (*De uirtute autem et perfectione intel-*
lectus). ^[lex] FEW 4,743a INTENDERE ; Gdf
3,255a 'entendement¹' (mais sans cette ac-
ception) ; 9, 481a 'entendement' ; TL 570
'entendement' ; DEAFpré 'entendement' ;
AND 'entendement' ; DMF 'entende-
ment'.

[entrebaiser (s'e.)] vb.pron. : "s'embrasser
l'une l'autre, ici Marie et Élizabeth" V 13
(ø). ^[var] *s'entresaluerent BCEF s'entrebaiserent*
A. ^[comm] Variante du ms. *A* rejetée, v. *Dis-*
cussion variantes. ^[lex] FEW 1,269 BASIARE
(bmanç) ; Gdf 9,485c 'entrebaisier (s)'
(PelCharlK 2^{em}. 12^{es}., traits agn.) ; TL
6,633 'entre-' ; DEAFpré 'entrebaisier'
(renvois) ; AND 'entrebaiser' (6x) ; DÉCT
'entrebaisier' ; DMF 'entrebaiser'.

[entresaluer (s'e.)] vb.pron. : "se saluer
l'un l'autre (ici Marie et Élizabeth)" V 13 (ø,
mais dans le texte biblique *salutavit*).
^[comm] Vb. qui semble moins attesté que *en-*
trebaisier ; v. *Discussion variantes*. ^[lex] FEW
11,127a SALUTARE (Wace) ; TL 6,639 'entre-
salüer' (ChrTroyes) ; DEAFpré 'entre-

saluer' (renvois) ; AND 'entresaluer' (Ang-
DialGregO, peut-être se réfère-t-il à Ma-
rie ?) ; DÉCT 'entresalüer' ; DMF 'entresa-
luer'.

[entretuer (s'e.)] v.pron. : "se tuer l'un
l'autre" XVIII 45 (*interficiere*), XXIX 2, 7, 10
(*occidere se ad invicem*). ^[comm] La première occ.
est évidemment calquée sur le lat. *interficiere*.
Mot peu attesté, ^[lex] FEW 13/2,448 TU-
TARI (depuis Perl¹N déb. 13^e s., pic. ; 1360
= Ord 3, 434 GdfC) ; GdfC 9,493a 'entre-
tuer' (EsclDécS 3^{et}. 13^{es}., pic. ; DenFoulB
1372, traits norm. ; GirRossWauqM 1447,
pic.) ; TL 3,641 'entretüer' (RoseL-
Langlca.1230, orl.) ; DEAFpré 'entretüer'
(renvois) ; AND 'entretuer' (Mi-
rAGn²K,ca.1240 ; 3x) ; DMF 'entretuer'
(GuillMachPriseM 1369 ; ex. 15^e s.).

entrevoie adv. : "au milieu d'un parcours"
XIX 3 (*in medio*). ^[comm] On trouve des ex.
agn. de cet adv. qui n'a pas eu de suite dans
la langue fr. ^[lex] FEW 14,371b VIA *entre-voie*
"intervalle qui sépare 2 voies l'une de
l'autre" (depuis 1845) ; AND 'entreveies'
adv. "on the way, road" (SJeanAumU déb.
13^e s. ; 2x AngDialGregO 1212 ; 2x
SClemW déb. 13^e s.) ; Ø DMF 'entrevoie'
(indique le s.f. et non l'empl.adv.).

eschavelé adj. : "décoiffé de manière sau-
vage, et le cheveux et la barbe" XVI 4 (*dis-*
crinati). ^[comm] À remarquer le synt. « escha-
velez à lons cheveaulx et à la longue
barbe », ce qu'indique que JLL l'emploie

pour tout tipe de poil. L'emploi adj. est souvent enregistré sous le vb. ^[lex] FEW 2/1,249a CAPILLUS *écheveler* "mettre les cheveux épars, en désordre" (13^{es.}) et *échevelé* "qui a les cheveux épars, en désordre" (depuis 11^{es.}, Alexis); Gdf 3,386 'escheveler²' (Bersuire 1358, poit.); TL 6,887 'escheveler' (nombr. ex. féminin, à partir de AlexisP); DEAFpré 'escheveler'; AND 'eschevelé'; DÉCT 'escheveler'; DMF 'escheveler' (GuillMachVoiirI 1364; 4x).

***eschoppe** s.m. : "petite boutique où l'on tient des marchandises à vendre ou à changer" XXXII 8 (*apotecam*).

[escumencher] vb.tr. : "excommunier qqc et lui interdire la fréquentation des lieux religieux (les Nestoriens excommunièrent les dominicains de leurs églises)" XX 87 (*excommunicassent*). ^[comm] La désinence *-cher* renvoie à la région picarde. ^[lex] FEW 3,279b EXCOMMUNICARE; Gdf 3,416a 'escomengier¹'; TL 952 'escomengier'; DEAFpré 'escomengier'; AND 'escumencher'; DMF 'escommengier²'.

espee (mettre à l'e.) loc.adv. : "meTtre qqn. au fil de l'épée, massacrer" XIII 20, XXXV 15 (ø). ^[lex] FEW 12,140b SPATHA « afr. mfr. *mettre à l'espee* "tuer avec l'épée, massacrer" (ca. . 1220–Nic 1606); Ø Gdf, GdfC s.v. *espee*; TL 3,1171 'espee' [*mettre à l'e.* AuberiT (2^{et.} 13^{es.}, pic.), MenReimsW (1260, pic./lorr.), MousketR (ca. . 1243, hain), ClarisA (ca. . 1275, lorr.), SoneG (3^{et.}

13^{es.}, wall.occid.), Bueve3S (1^{ert.} 13^{es.}, pic.), MirNDChartD (1262, orl.), AdenBuevS (1275, flandr.), JoinvM (1309, champ.), GirRossALM (ca. . 1334, bourg.), BaudSebB (ca. . 1365, pic.), BastS (mil. 14^{es.}, pic.)]; Ø DEAFpré; DMF 'espee' A.1. "passer qqn. au fil de l'épée, tuer qqn." [GuillMachPriseM (1369, champ.), ChrPisMutS (1400/03), etc.]

***fastrasie** s.f. : ""ramass d'idées plus ou moins confuses, insignifiantes et absurdes, notamment les préceptes de la loi musulmane"" XX 49 (ø).

faulcer, [fausser] vb.tr. : "transformer une document en qqc. de fausse, falsifier" XXXIV 28 (*falsificamus*), 38 (*mutarent*). ^[var] *faussons ABCDE faisons F; faussent omnibus; faulcer ABC faire fausse EF*. ^[comm] Le vb. signifie souvent "tromper, contredire"; cet emploi plus restreint pourrait justifier les variantes des mss. *EF*, qui ne l'ont pas saisi. Puisqu'il est question dans le texte de modifier les textes sacrés (Bible et Évangile), le sens se rapproche plus de celui de "falsifier des doc.". ^[lex] FEW 3,393b FALSUS « afr. mfr. "contrefaire, falsifier"; Gdf 3,733b 'fausser' "falsifier, contrefaire (doc., monnaie)" [RegPhilV 42 (1308, chR), AiméHistNormC (*ap.* 1343, francoit.), RegCharlesVI 167 (1413, chR)]; TL 3,1656 'fausser' (manque ce sens précis); DEAFpré 'fausser' (ne distingue pas); DMF 'fausser' I.A.1. "rendre qqc. (un propos, un argument, une démonstration...)

contraire à la vérité, falsifier" [PelVieS (1330), OresmeCielM (1377)] "falsifier, contrafiare qqc. (un document, la monnaie)" [OresmeEthM (1370), CartulLaval (1384)].

faunet s.m. : dim. de *faon* "petit de l'ânesse cherchée par les disciples du Christ" IV 37 (ø). [var] *faunet A faonnet CEF anon B*. [comm] Le mot *faon* est bien attesté. Il ne porte pas la marque de régionalité. [lex] FEW 3,487a *FETO ; Gdf 3,720b 'faonet' (BestGerv, déb. 13^e s.) ; TL 3,1725 'fëonet' (renvoi Gdf) ; DEAFpré 'faonet' (renvois) ; DMF 'faonnet' (ajout GuillMachC 390, 1377).

***felement** adv. : "de manière dure agressive" XV 28 (ø).

ferir ensemble synt. vb. : « Avint que les II hostz furent assamblez et ordonnez par leurs batailles l'une contre l'autre pour tantost *ferir ensamble* » "s'attaquer réciproquement dans une bataille" XXIX 6 (*Et cum essent in campo altrinsecus imminente pungna*). [comm] Construction non signalée par la lexicographie. [lex] Ø FEW 3,465b FERIRE ; Ø Gdf 3,755b 'ferir' ; Ø TL 3,1732 'ferir' ; Ø DEAFpré 'ferir' ; AND 'ferir1' (*ferent ensemblement* "to attack each other" Pet-PhilT, ca.1230) ; Ø DMF 'ferir'.

fich(i)er (f. en memoire / en coraige) v.tr. : fig. "faire pénétrer ou imprimer qqc dans l'esprit de qqn" PROL 2 (« f. en nos memoires » < *nobis ad memoriam reducerei*),

PROL 10 (emprientee et fichee en mon coraige » < *in mente mea imprimeretur*). [comm] V. *supra* **empriendre**. [lex] FEW 3,506a *FLICARE "mfr. *ficher (qcb en l'esprit de qn)* (Est 1549–Voult 1613) ; Ø Gdf, GdfC, TL, DEAFpré, AND, DÉCT ; DMF 'fichier' B.2.

finer vb.tr. : "payer de l'argent pour obtenir un service" X 11 (ø, mais voir *emunt* dans le même §). [lex] FEW 3,558b (12^e–14^{es}.) ; Gdf 4,10b 'finer' ; TL 3,1877 'finer' (VMortAnW 1266, art.) ; DEAFpré 'finer' (ne distingue pas) ; AND 'finer1' (ThomKentF 4^{eq}. 12^{es}.) ; DMF 'finer1' C.3.

***fleur** s.f. : "farine pour préparer le pain" XVIII 11 (ø).

fluxe (maladie de f.) s.m. : "cycle menstruel des femmes" XXXIV 5 (*menstruosam*). [comm] Les (deux) plus anciennes attestations de ce mot pour indiquer le cycle menstruel des femmes remontent au 13^{es}. en agn (HuntAgnMed) et première moitié du 14^e s. (HMondB 1314) ; le mot est calqué sur le latin *fluxus*. [lex] FEW 3,646a FLUXUS « speziell mfr. nfr. *flux menstruel* "menstrues des femmes" (seit Est 1552) » ; GdfC 9,631b *flux* ; TL 3,1658 'flus' ; AND 'flux' ; DMF 'flux' (plusieurs exemples de *flux menstruel* de Martin de Saint-Gilles, *Aphorismes Ypocras*, 1362–65).

foliger vb.intr. : "se conduire de façon insensée et contre raison" XX 60 (ø). [var] *foligent* A *forlignent* CEF om. B. [comm] v. 3.3. *Discussion des variantes.* [lex] FEW 3,690b FOLLIS ; Gdf 4,51a 'folier' ; TL 3,2017 'foloier' ; AND 'foleier' ; DMF 'foloyer'.

***forligner** vb.intr. : "s'écarter du droit chemin, déchoir" XX 60 (ø).

***fourceller** vb.tr. : "tenir caché en fraude" XI 13 (*occultus*).

***foudre** s.m. : "tonneau de grande capacité" XVIII 22 (ø).

foueur (f. de terre) s.m. : "celui qui creuse la terre" xx 22 (*ad fodiendum terram*). [var] *de foueur de terre* A *de fouir terre* B *de fouer* C *margin*. *de sonneurs* EF. [comm] Le mot semble ne pas avoir été compris par les autres mss. Il s'agit en effet d'un mot qui n'est pas trop répandu. [lex] FEW 3,663a FODERE « afr. *fueür* "pionnier" ChGuills (1^{er}q. 13^{es}.), afr. mfr. *foueur* "celui qui bêche, fossoyeur" (13^e–14^{es}.); Gdf 4,110a 'foueor' ; TL 3,1964 'foëor' ; DMF 'foueur'.

fouuré adj. : « bien *fouuré* et armé contre le froit » "être bien couvert avec fourrure" IX 11 (*pelliciatum et foderatum et multum munitum contra frigus*). [comm] JLL réduit le couple lat. *pelliciatum* et *foderatum* à un seul adj., probablement parce qu'il n'existe pas un corr. exact de *pelliciatum* en français. À remarquer l'adj. armé qui signifie

"protect" mais non pas dans un sens militaire. [lex] FEW 15/2,158 *FODR (manque l'adj.) ; GdfC 9,652b 'fourrer' ; TL 3,2358 'furer2' [renvois] ; AND 'furrer1' ; DÉCT 'ferrer2' (empl.adj.) ; DMF 'fourrer2' A.2.

fronchi adj. : "à la peu ridée [du membre masculin] puisque sans force à cause de l'impuissance sexuelle" XXXIV 6 (*non bene erecto*). [comm] Employé en couple avec l'adj. *crompi* (voir *supra*) ; déverbal du vb. *fronchir*. Ce mot ne semble pas marqué régionalement, le traducteur aurait pu l'employer pour éclaircir le mot précédent. [lex] FEW 16,254b *HRUNKJA ; Gdf 4,161b 'froncir' ; TL 2303 'froncir' ; Ø DEAFpré ; AND 'fruncir' ; DMF 'froncir'.

***[frusler (f. entre les piez)]** vb.intr. : "frotter, rosser qqc chose avec les pieds, en ce cas en l'endommageant" XXVI 3 (*conculcetur*).

[gaber (se g. de)] vb. : v.réfl. 1^o "se moquer de qqn." XXVII 4 (« ne se gabe ne mocque » < *deridet*) ; v.intr. 2^o **en gabant** "de manière à plaisanter, à se moquer de qc" IV 50 (*ex derisione*). [att] Ht. 2, 7.39 ; Od. X 219. [comm] Les mss. BF ajoutent « ou/et en mocquant » probablement pour clarifier le vb. *gaber* ; le même syntagme redoublé se retrouve plus loin (XXVII 4) partagé par tous les mss. (v. en outre 3.3. *Discussion des variantes*). V. *infra* **mocquer**. [lex] FEW 16,3a GABB ; Gdf 4,179b 'gaber' ; TL 4,18

‘gaber’ ; DEAF G,14 ‘gaber’ ; AND ‘gaber’ ; DMF ‘gaber’ II.B. (= 1°) et II.A. (= 2°).

garant (à g.) s.m. : "en situation de sécurité" XII 8 (ø). [lex] FEW 17,563b *WERJAN, *WAIRJAN (16^e s.) ; Gdf 4,218b ‘garant’ (MousketR,ca.1243 et “fuir à garant” BoucicB 2,20, 1409) ; TL 4,103 ‘garant’ (ne distingue pas) ; DEAF G140 (plusieurs att.) ; Ø AND ‘garant’ ; Ø DÉCT ‘garant’ ; DMF ‘garant’ B.2.

garde (se donner g. de) s.f. : "s'apercevoir de qqc" XII 6 (*advertit*). [att] Cf. *Ht.* 2, 13.137 et 2, 23.144 *n'avoir garde (de)* ; *Od.* X 137, X 151 *prendre g. à*, XX 17 *soi prendre g.* [lex] FEW 17,510a *WARDON *soi doner g. de* (AdenBuevH 1275, flandr.) ; GdfC 9,684b ‘garde’ (MarieLaisW 1165, norm.) ; TL 4,121 ‘garde’ (PhNovAgesF mil. 13^{es.}) ; DEAF G154 ‘garde’ (MoamT 1272, NE/francoit.) ; AND ‘garde’ (SAubHca.1235) ; DMF ‘garde’ 1.A.5.a. *se doner garde de qqc.*

[gargonner] vb.intr. : « gargonnet de la voys » "s'exprimer de manière incompréhensible à cause d'un ravissement mystique" XXIV 4 (*vocem variant*). [comm] Le DEAF signale la forme *gargonner* comme picarde, ce qui n'est pas le cas parce qu'elle est plus répandue. Peut-être la racine *garg* exprime plus généralement des sons gutturaux incompréhensibles, presque inhumains, qui se rapproche à la note du FEW

« mfr. *gargonner* "gazouiller (des oiseaux)" (Rigomer ; EvQuen) [lex] FEW 4,59b GARG- ; Gdf 4,637a ‘jargonner’ ; TL 1586 ‘jargonner’ ; DEAF ‘jargonner’ ; AND ‘jargonner’ ; DMF ‘jargonner’ (sens de s'exprimer en *jargon*).

geline s.f. : "femelle du poulet, oiseau domestique" XXIX 17 (*gallinam*). [comm] JLL glose le mot *geline*, calque du lat. *gallinam*, avec « ou un poulet ». Le mot semble devenir desuet au 17^e s. (FEW, DEAF). [lex] FEW 4,38a GALLINA ; Gdf 4,253a ‘geline’ ; DEAF G,439 ‘geline’ ; DMF ‘geline’.

***gendre** s.m. : *g. et secte* "ensemble de personnes ayant la même origine, race, peuple" (ou peut-être "ensemble de personnes liés par la même croyance religieuse, secte") XXI 6 (*secte*).

gens d'armes loc.adv. : "ceux qui font partie d'une armée et s'occupent du combat, soldats" IX 33 (*militēs*), XII 3 (*hominum*), XIV 19 (*viros bellicosos*). [att] *Od.* "soldats" XXVII 137 [comm] À XIV 19 JLL dit « gens d'armes, gent de guerre » pour amplifier le sens et le préciser comme professionnels. Le mot agglutiné est un néologisme, ici est clairement un syntagme. [lex] FEW 4,107b (ca. 1360) ; GdfC 9,692a ‘gendarme’ (Bersuire *gens d'armes*, 14^{es.}) ; Ø TL 4,311 ‘giens’ ; DEAF G,524 ‘gent’ ; DMF ‘gens’ B.1., cf. aussi ‘gendarme’.

gré s.m. : 1° **recevoir en g.** "accepter avec gratitude et reconnaissance" IX 5 (*gratum*) ; 2° **à son g.** "selon son propre plaisir" XIX 6 (*pulcerrime*) ; 3° **de bon g.** "volontiers et sans rien demander, gratuitement" XXXII 9 (*gratis*). [att] *Od. tout de g.* "volontairement" XII 89. [comm] Constructions variément attestées, intéressantes pour les différents emplois du mot *gré*. [lex] FEW 4,250a GRATUS ; Gdf 4,342c 'gré1' ; TL 4,583 'gré' ; DEAF G1277 'gré' ; AND 'gré' ; DÉCT 'gré' ; DMF 'gré'.

grever vb.tr. : "causer du dommage à qqn en le blessant" VI 26 (*ledere*). [var] *grever ABC [graver D]* om. EF. [att] *Od. greveir* "nuire à, faire du mal à" X 98, 112, 225, XVI 50 ; cf. *Ht.* p. 411 (mais autre sens). [lex] FEW 4,260a GRAVARE ; Gdf 4,353c 'grever' ; TL 4,640 'grever' ; DEAF G1351 'grever' ; DÉCT 'grever' ; DMF 'grever' B.1.a.

habiter vb. : 1° "démourer dans un lieu (nation ou endroit), peupler" IV 21, 31, V 12 ([*habitare*]) ; 2° "séjourner, ici dans la rue" XX 90 (*habitare*) ; 3° (au fig.) "(de Dieu) être présent dans le corps du Christ" « Dieux habita* en cellui homme Crist comme en son temple » XX 4 (*Deus in illo homine habitavit sicut in templo*) ; 4° "fréquenter ou parcourir un lieu avec habitude" II 9, IV 19 ([*frequentare*]). [att] *Od.* XX 4, 40, XXVII 23, v. Roques 2011, p. 250 "avoir un commerce sexuel avec qqn". [comm] Pour le **sens** 4° v. 2.8.5. *Analyse lexicologique*. [lex] FEW 4,368b HABITARE (manque le sens 3°) ;

GdfC 9,740 'habiter' ; TL 1,53 'habiter' ; DEAFpré 'abiter' ; AND 'habiter' (manque le sens 3°) ; DMF 'habiter'.

hable (h. de) adj. : "être disposé pour faire qqc après un rituel de préparation" XXIV 10 (*aptus*). [comm] Dans le texte il est suivi par la préposition *de* qui régit l'infinitif "être able de faire". [lex] FEW 4,365b HABILIS ; Gdf 1,24a (trois exemples avec prép. *de*) ; TL 55 'able' (un exemple avec prép. *de*) ; AND 'able' (six exemples avec prép. *de*) ; DMF 'able' (un exemple avec prép. *de*).

hanter (h. avec) vb.intr. : "entrer en relation avec qqn, fréquenter qqn" X 9 (*conversati sum*). [lex] FEW 16,190a HEIMTA ; GdfC 9,745 'hanter' (1 ex. *hanter o HermValS* [4^eq. 12^{es.}, pic.], sens de fréquenter une femme) ; TL 4,885 (aj. GMuisik, mais il ne distingue pas) ; DEAF H 143 'hanter' (discussion étymologique) ; AND 'hanter' (ne distingue pas) ; DMF 'hanter' A.2. *hanter avec qqn.* (RaouletChron, 1461 norm.).

hardiement adv. : "(de l'action de prier) sans hésiter et en pleine liberté" XX 104 (*libere*). [comm] JLL l'emploie en doublet avec *franchement* pour traduire l'adv.lat. *libere*, sens attesté. Peut-être conserve-t-il aussi une nuance du sens originnaire du mot "avec ferveur". [lex] FEW 16,155b *HARDJAN *hardiment* "franchement" (CentNouv-Cca.1460, pic.) ; Gdf ne donne pas cette nuance ; TL 4,908 (renvois) ; DEAF H188 'hardiement' (manque cette nuance) ;

DMF 'hardiment' B.1. "sans hésiter, franchement'.

[hossier (h. la teste)] vb.tr. : "mouvement convulsif de secousse de la tête durant la prière" XXXIV 4 (*caput emittunt*). [var] *bossent A hocbent BCF de | hocent E*. [comm] À remarquer une certaine fréquence de l'expression dans le NE/E (pic., champ., lorr.). Pour la forme *debocher E* v. *supra*. [lex] FEW 16,231b *HOTTISON [v. aussi 232b *debocher* (13^{es}. pic., 1585 lorr.)]; GdfC 9,761b 'hochier' [GaydonG (ca. 1275, pic.), AuberiB (2^{et}.13^{es}., pic.)]; TL 4,1120 'hochier'; DEAF H 514 'hochier' *b. la teste* (signe pour exprimer accord ou refus); DMF 'hocher' I.A. *b. la teste* [GuillMachH (1342, champ.), BerinB (1350/70, bourg./pic.), MystOrléans (1480/00)].

***[improuver]** vb.tr. : "réfuter les positions critiques de l'adversaire dans une dispute, notamment théologique" XVIII 37 (ø).

itinaire / **yt-** s.m. : "récit d'un voyage" INC 1 (« le I. de la peregrination et du voyage » < *itinerarius*), EXPL (« l'Y. de la peregrinacion » < *Liber peregrinationis*). [var] (*le*) *itinaire AE (le) itinerange B (la) itinerance C le livre de peregrinacion de l'itinaire F ; ytineraire CEF* om. *AB*. [att] *Od. PROL 1 et XXXIV 29*. [comm] Le ms. *F* reformule parce qu'il n'a prob. pas compris le mot. Gdf lisait le ms. *C* et *F* : à corriger. [lex] FEW 4,825b ITINERARIUM "indication de tous les lieux par où l'on passe pour aller d'un pays dans un

autre" (hap. 14^{es}.) [prob. JLL]; Gdf 4,619b 'itinaire' et 'itinerance' [à corriger]; DEAF 1,484 'itinaire' (ManuelPéchF 6931, 4^{eq}. 13^{es}.); AND 'itinaire' (ManuelPéchF 6931, 4^{eq}. 13^{es}.); DMF 'itinaire' (et 'itinerance' à corriger).

***lanu** adj. : "(mouton) qui est couvert de laine" *Od. XXII 27 (habentes ... lanam)*.

larme (fondre en l.) loc. : "se répandre en larmes, pleurer" VI 4 (*fleret*). [comm] Le FEW signale Froissart comme premier ex., mais le syntagme apparaît déjà dans Benoît de Sainte Maure. [lex] FEW 3,864a FUNDERE (depuis Froissart); Ø Gdf 4,58c et GdfC 9,636; TL 3,2034 'fondre' (BenTroieC); AND 'lerme' (BrendanS); DMF 'fondre1' B.2.b. (GuillMachH, 1341) et 'larme' A.

lé adj. : "qui s'étend en largeur" XVII 2 (*latitudine*). [comm] Riccold parle de Ninive qui s'étend tout au long du fleuve mais non pas vers l'intérieur, donc elle est *grandis longitudine non latitudine*. [lex] FEW 5,203a LATUS1; Gdf 4,748c 'lé'; TL 5,278 'lé'; DEAF pré 'lé'; AND 'lé1'; DÉCT 'lé'; DMF 'lé'.

lieu (tenir le l. de qq.) loc.adv. : "prendre la place de qq., ici le calife qui est successeur de Mahomet" XIX 17 (ø). [lex] Ø FEW 5,391b LOCUS; Ø Gdf 4,777a 'lieu' et GdfC 10,81b 'lieu'; TL 5,419 'lieu' (mais *tenir son lieu, tenir bon lieu*); Ø DEAF pré 'lieu'; Ø AND 'liu' (autres sens); Ø

DÉCT 'lieu' (mais *tenir bon/son lieu*) ; DMF 'lieu' B.1.c.

***loucet** s.m. : "bêche à lame longue et étroite" XX 22 (ø).

loy (l. de Mahomet / -Sarrasins) s.f. : "religion fondée par le prophète Mahomet, Islam" IV 46, VIII 1, *passim*. [comm] Le mot *loy* indique généralement l'islam, alors que *loy des Juifs / de Moïse* indique la loi hébraïque et *foy* la religion chrétienne. [lex] DMF 'loi1' indique JLL comme première att. de *loi de Mahomet*.

maisiere s.f. : "mur en général, avec de trous" XXVI 3 (*murorum*). [lex] FEW 6-1,9a MACERIA ; Gdf 5,95b 'maisiere' ; TL 879 'maisiere' ; DEAFpré 'maisiere' ; AND 'maisiere' ; DÉCT 'maisiere' ; DMF 'maisiere'.

***maistié** s.f. : "qualité de ce qui est mauvais, méchanceté" XXI 8 (*perfidiam*).

***maloit** adj. : "qualité de ce qui est maudit et contre l'orthodoxie religieuse" IV 31 (*Maledictum*), XXXIV 8 (ø).

manierement adv. : "de manière modérée, avec modestie et calme" XXIII 4 (*mansuetudine et modestia*). [comm] Il s'agit de l'adverbia- lisation en *-ment* du s.f. *maniere*, et c'est ap- paremment le seul exemple attesté, puisque la forme *manierement* signalée par DEAFpré

(ModusT, 3^e quart du XIV^e s., norm.) signi- fie "manière, manœuvre" sans cette accep- tion de bon comportement. [lex] FEW 6- 1,280b MANUARIUS.

***marvoyé** adj. : [à propos de Mahomet] "égaré de la voie qui porte au Salut à cause de ses paroles et de sa conduite" XXXV 27 (*nefarious*).

menu (m. peuple) loc.adv. : "les petites gens, la plupart de la population" XVIII 45 (*Turba aliorum monachorum* > « la tourbe du menu peuple et des plus simples »). [lex] FEW 6/2,135b MINUTUS *menu peuple* (de- puis 1398 BonetJMeunA) ; TL 5,1458 'menu' (ne distingue pas mais plusieurs ex., plus ancien CoincyI1...P ca. 1224) ; DEAFpré 'menu' (ne distingue pas).

menu (souvent et m.) loc.adv. : "très fré- quemment" PROL 8 (ø). [comm] Le DMF si- gnale l'empl.adv. avec *souvent*. [lex] FEW 6/2,136a MINUTUS "fréquemment, sou- vent" (13^e s. HerbCandS), *souvent et menu* (Chrestien) ; Gdf 5,246b 'menu' ; TL 4,1460 'menu' adv. (ne distingue pas) ; DEAFpré 'menu' (ne distingue pas) ; DÉCT 'menu' *sovent et menu* "très fréquem- ment" ; DMF 'menu' B.2. *menu et souvent*.

mesparler (m. par derriere) vb.intr. : "parler mal de qqn derrière son dos" XXVII 4 (*inrepat*). [var] *mesparler* AB EF *mesdire* C. [lex] FEW 7,611a PARABOLARE ; Ø Gdf

5,297c 'mesparler' ; Ø TL 5,1660 'mesparler' ; Ø DEAFpré ; Ø AND 'mesparler' ; Ø DMF 'mesparler'.

mestroyer vb.tr. : "soumettre à son autorité, dominer" XIII 7 (*superare*). [var] *mestroyer* *A maistriier BCDEF*. [att] *Od.* XXXIII 11 *mestroyer* "maîtriser, soumettre (en parlant du feu)" ; cf. aussi *Od.* XXXIII 11 « tantos le feux les *mestroye* ». [comm] Mot bien attesté dans la lexicographie, on remarque la forme assez marquée comme orientale du ms. *A*, que les autres mss. on modifiée. [lex] FEW 6/1,36a MAGISTER (ContPerc, GCoinciEnp, BestAm, AdHale) ; Gdf 5,101b *maistriier* ; TL 5,923 'maistriier, maistroier' ; DEAFpré 'maistriier' (pic., bourg., champ., agn., Outremer) ; AND 'mestrier' (*mestroyer* attesté) ; DMF 'mestrier' (JLongOdoA, HugCapLb, GuillMachC).

meureté s.f. : "manière d'être posé et sage" XXVII *titr.* (*gravitate in moribus*). [var] *meureté* *BCE meure maniere A merite F*. [comm] Mot absent du ms. *A* qui parle de « meure maniere ». [lex] FEW 6/1,532b MATURITAS ; Gdf 5,321b 'meurté' ; TL 5,1779 'meurté' ; AND 'maurté' ; DMF 'meurté' B.1.

[mocquer (se m. de)] vb.intr. : "traiter qqn ou qqc avec mépris en plaisantant" XXVII 4 (*deridet*), XXXIV 26 (*derident*). [comm] Emploi en couple avec **gaber** (v. *supra*) et *despiter*, la première fois pour renforcer le sens, la deuxième pour augmenter le sens et lui donner la nuance de dérision. À IV 50

les mss. *BF* l'emploient pour gloser *gabant*. D'après le DEAFpré on trouve des ex. surtout de pic., nombreux ex. agn. et qq ex. champ. et norm. : il a une marque légèrement régionale. Gdf indique des ex. jusqu'au XVI^e s. (Ronsard, Jamyn). [lex] FEW 6/3,21a MOKK- ; Gdf 5,401c 'moquier' ; GdfC 10,172c 'moquer (se)' ; TL 6,244 'moquer' ; DEAFpré 'moquer' ; AND 'moker' ; DMF 'moquer' II.

***Mongol** s.m. : "peuple provenant de l'actuelle Mongolie, Tartar" (XI 23).

***moyenne (en la m. de)** loc.adv. : "au milieu de qqc." v 14, 21, VI 11 (*in medio*).

murdrir (mou-) vb.tr. : "assassiner qqn" IX 26 (ø), XVI 7 (*occisione*), XVIII 48 (*discerperent*). [att] *Od.* XXI 31, X 234. [comm] Pour synt. « tuer et mourdrir » XVI 7 v. Andreose-Ménard 2010, p. CXII et Roques 2011, p. 246, qui relève nombreux ex. littéraires et juridiques du doublet. Il se peut que JLL connaissait assez bien les textes juridiques pour en être influencé, mais comme ces ex. apparaissent à partir de 1358 il est plus probable qu'il s'agissait de mots bien connus employés par les fonctionnaires dans la rédaction des doc. [lex] FEW 16,583b *MURTHRJAN ; Gdf 5,405b 'mordrir' ; TL 6,260 'mordrir' ; DEAFpré 'mordrir' ; AND 'murdrir' *tuez et murdrez* (LettreOxfl 1390–1412, lettres et petitions, jur.) ; DMF 'meurtrir'.

***musquet(t)e** s.f. : "édifice sacré de la religion islamique, mosquée" XXI 10, XXVI 6, 10 (ø).

netteté s.f. : "qualité de ce qui est net, propre" XXIV 5 (*mundaciam*). [var] « que il dient *netteté* de corps » *ABC* « que il dient estre *nette* de corps » *EF*. [comm] Mot peu attesté, le modèle de *E(F)* ne l'a pas compris et a reformulé la phrase. [lex] FEW 7,148a NITIDUS (depuis 1216) ; Gdf 5,491a 'netteté' ; Ø TL ; DEAFpré 'neteté' [depuis BestGuillR (1211, norm.)] ; DMF 'netteté'

nient (aleir à n.) loc.adv. : "se réduire jusqu'à s'anéantir" XIV 16 (ø). [comm] Locution employée en couple avec *amenuir*, et indique donc un passage progressif. [lex] Ø FEW 7,85a *NE GENTEM ; Ø Gdf 5,512a 'noiant' ; TL 6,644 'nient' (5 ex.) ; Ø DEAFpré 'nient' ; Ø DÉCT 'nient' ; DMF 'neant' I.A.3.

niier (n. Dieu) vb.tr. : "(de Saint Pierre) renier d'avoir connu Dieu" IV 12 (*negavit*). [var] *niiet D. A D. nyé B renié D. C ren(o)yé D. EF*. [lex] FEW 7,83a NEGARE ; GdfC 10,197a 'neier2' (1x S. Pierre PassND) ; TL 6,714 'noier2' (1x S. Pierre SThomW 802) ; DEAFpré 'noier2' (ne distingue pas) ; DMF 'nier' D.

[occulter] vb.tr. : "tenir caché qqc chose qui ne doit pas être connu" XI 13 (*nichil aperte*), XXXIV 40 (*occulta*). [att] *Od.* X 230. [comm] Il s'agit d'une des premières att. de ce

vb., qui apparaît en 1324 en contexte documentaire. V. en outre Roques 2011, p. 253 : « très rare au Moyen Âge ». [lex] FEW 7,300a OCCULTUS (1324) ; Gdf 5,562b 'occulter' (doc. Dôle 1324, doc. ChR 1350 ; BorchartMerHist 1488 ; ex. 16es.) ; TL 6,980 'occulter' (renvoi Gdf) ; DEAFpré 'occulter' (DialGregEvrS 1326, norm.) ; DMF 'occulter' (Corb *Mauvais anges* 1372 ; JuvUrsLoquar 1440 ; ChastellK 3^eq. 15^es., flandr.) ; FiliastreTraitCons 1472, champ./CourBourg).

***ordene** s.m./f. : 1° "Ordre religieux catholique des frères prêcheurs Dominicains" PROL. 4, *passim* ; 2° "Régularité des mots dans la structuration d'un texte" XI 17, XXXI 1.

[oster] vb.tr. : 1° "enlever un homme à un autre" V 8 (*tolletur*) ; 2° "écarter le corps de Christ de la Croix" VI 10 (*deposuerunt*) ; 3° "enlever un objet, la pierre, de son lieu" VI 15 (*revolutum*) ; 4° "enlever un vêtement à qqn." X 4 (*auferre*) ; 5° "extraire les entrailles d'un animal éventré" X 6 (*evaquant*) ; 6° "priver qqc. d'un bénéfice" XV 10 (*subtrahit*) ; 7° "priver qqn. de la faculté de répondre, dans ce cas-là par l'action de Dieu" XX 99 (*privavit*) ; 8° "priver qqn. de la compagnie et des droits sociaux" XX 103 (*contubernio repellamur*) ; 9° "enlever les chaussures qu'on a sur soi" XXIII 4 (*discalciatis*) ; 10° "répudier sa propre femme" XXXIV 2 (*repudiaverit*) ; 11° "effacer un mot d'un livre, au sens figuré" XXXIV 39 (*deposuissent*) ; 12°

"faire obstacle à qqc." XXXVI 5 (ø). ^[lat] *Od.* X 23, XXXIII 6. ^[comm] Le sens 1° est employé en reduplication synonymique « ravy et osté de toy » (v. 2.7.6. *Transformations*) ; le sens 11° est employé en reduplication synonymique « osté et plané son nom » (voir *planer*). Pour le sens 8° nous renvoyons à la note dans l'étude traductologique. ^[lex] FEW 7,287a OBSTARE ; GdfC 10,247b 'oster' ; TL 6, 1376 'oster' ; DEAFpré 'oster' ; DÉCT 'oster²' ; DMF 'oster' ; pour le sens 12° voir Gdf 5,558b 'obster' et DMF 'obster'.

ostreche (œuf d'o.) s.m. : "grand oiseau qui ne vole pas et dont les œufs sont de grandes dimensions, autruche" XXXIV 16 (*ovum strucionis*). ^[var] *œuf d'osterche A œuf de austruse B œufs d'otruse C œulz d'ostriche E œufz d'estruche F.* ^[comm] Ici il est employé pour indiquer l'œuf de l'autruche, « œuf d'ostreche ». Les deux mots sont ici traités ensemble. Au 15^{es}. il dénote un objet d'orfèverie. ^[lex] FEW 7,447b OVUM (*œuf d'autruche* mais "esp. de bouchon pour boucher les trous de boulet" (1868) et 12,309b STRUTHIO (n'indique pas *œuf d'a.*) ; Ø GdfC 10,821a 'œuf' et GdfC 8,243b 'autruche' *œuf à l'ostrisse* (BestCambrai = BestAmFournS v. TL ; LabordeGl 1362, norm.) ; TL 6,1397 'ostruce' *œuf d'ostriche* (BalJosCamAca.1215, pic.) et 11,5 'œuf' *œuf à l'ostrisse* (BestAmFournSca.1250, pic.) ; DEAFpré 'ostruce' et 'œuf' (ne distingue pas) ; Ø DMF 'autruche' et DMF 'œuf' (cf.

œuf d'autruche "œuf de l'autruche utilisé en orfèverie")

paine (mettre p. à) loc. adv. : "s'efforcer de faire qqc" XXXIV 10 (*nitantur*). ^[lex] FEW 9,115b PENA *mettre peine à* (ca. 1170) ; GdfC 10,305c 'peine' (ne signale pas) ; TL 7,557 'peine' (YvainFca.1177) ; DEAFpré 'peine1' (ne distingue pas) ; DÉCT 'peine' ; DMF 'peine' B.2.b.

***pallier** vb.tr. : "dissimuler qqc, la cacher" XXXIV 10 (*palliare*).

par aventure loc. adv. : "accidentellement" XI 25 (ø). ^[lex] FEW 24,195b *ADVENTURA ; GdfC 8,253b 'aventure' ; TL 1,721 'aventure' ; DEAFpré 'aventure' (ne distingue pas) ; AND 'aventure' ; DÉCT 'aventure' (plusieurs ex.) ; DMF 'aventure' B.1.c. (1 ex. HugRipM 1444).

parabole (manere de p.) loc.adv. : "terme de rhétorique, style qui cache un enseignement moral" XVIII 58 « par manere de *parabole* et de similitude et de exemple » (*parabolam*), « par manere de exemple ou de *parabole* » XXXIII 24 (*yperbolice aut similitudinarie vel aliquo modo spiritualiter*). ^[comm] JLL emploie évidemment ce mot de manière technique. Ce syntagme n'est pas attesté par la lexicographie. ^[lex] FEW 7,605a PARABOLA (13^{es}. BrunLat) ; Gdf 5,735a 'parable²' ; TL 6,186 'parable' ; DEAFpré 'parable' ; DMF 'parabole'.

pardevant prép. : "plus haut dans le texte" XX 1, 16 (ø). [comm] La formule que JLL emploie est « faire mention pardevant ». [lex] Ø FEW 24,6b ABANTE ; DEAFpré 'pardevant' ; DMF 'pardevant'.

***parmentier** s.m. : "ouvrier qui travaille les peaux et le cuir pour faire des vêtements, pelletier, tailleur" XXVI 9 (ø).

passaige : "expédition armée des Chrétiens qui traversent la Méditerranée pour aller en Terre Sainte, croisade" VIII 7 (*passagio*). [comm] Le mot semble un néologisme fr. du 14^e s. (1324), emprunt au latin *passagium*. [lex] FEW 7,714a PASSARE (1324) ; Gdf 6,22a 'passage' ; Ø TL 7,425 'passage' ; Ø DEAFpré 'passage' ; AND 'general/grand passage' ; DMF 'passage' B.3.c.

[passer] (aux. **être**) v.tr. : "aller au de-là en traversant un lieu" IV 43, XIII 1 (*exivimus, exeuntes*), I 19, III 3, VIII 1 (*transeuntes*). [comm] La construction transitive active avec aux. *être* ne semble pas attestée ailleurs. Nous n'avons retenu que les exemples où il apparaît au passé (*fumes passé*). Il s'agit vraisemblablement d'une construction exclusive de Jean le Long. [att] *Od.* I 15 « je fuis passez » [lex] Ø.

***pauch (taster au p.)** s.m. : "vérifier la vérité d'une chose à l'aide du toucher avec les doigts" XXXIII 24.

paupiere s.m. : "la partie noire de l'œil, pupille" XXXIV 16 (*pupilla*). [comm] La lexicographie att. toujours le sens de "chacun des 2 membranes mobiles qui recouvrent le globe de l'œil" ; il pourrait s'agir d'un hapax sémantique de JLL (v. 3.3. *Discussion des variantes*). [lex] FEW 7,519a PALPEBRA ; GdfC 10,263c 'palpiere' ; TL 7,506 'paupiere' ; DEAFpré 'paupiere' ; DMF 'paupiere'.

***pedagogue** s.m. : "maître de choses religieuses, guide spirituelle" XXXV 34 (*pedagogos*).

peregrination / -cion s.m. : 1^o "voyage missionnaire à l'étranger" INC 1 (« p. et voyage » < *itinerarium*), PROL 6 (« voyage et p. » < *peregrinacionis*), XIV 33 (*peregrinacione*), EXPL (*peregrinacionis*) ; 2^o fig. "parcours difficile et exigeant dans cette vie terrestre (pour apprendre qqc, notamment les *artes liberales*)" PROL 7 (*peregrinaciones*) ; 3^o fig. "Incarnation et vie terrestre du Christ" PROL 1 (ø), 2 (*peregrinacionem*, ø) ; 3^o bis en part. "fuite périlleuse en Egypte du Christ avec ses parents" PROL 3 (*peregrinatus*). [comm] 2x JLL emploie le syntagme « p. et voyage » pour restreindre le sens 1^o. V. en outre *supra* **itinaire**. [lex] FEW 8,232a PERGRINATIO (1^o ; 2^o fin 12^es.–1564) ; Gdf 6,98a 'peregrinacion' et 'pelegrinacion' (1^o) ; GdfC 10,317c 'peregrination' (1^o ; 2^o) ; TL 7,747 'peregrinacion' (1^o) ; DEAFpré 'peregrinacion' (pas de distinctions) ; DMF 'peregrination' (1^o ; 2^o ; 3^o).

persirien adj. : "qui provient de Persie" XXXV 34 (*Persa*). [var] *persiriens A parsiriens B persiens CEF*. [comm] On ne peut pas exclure que la forme correcte soit *persien*, et que *persirien* soit une confusion de copiste *persien* + *sirien* (modèle de *AB* ?). [lex] Ø FEW 8,263b PERSE ; Ø Gdf 6,114a 'persien' adj. (*feu p.*, Cotgr. 1611) ; Ø TL 7,792 'persien' s.m. "langue" ; Ø DEAFpré 'persien' "langue" (cf. adj. *persis*, depuis 1185) ; Ø DMF 'persien' adj. "blé p".

pesant (p. menniere) adj. : "(valeur positive) de comportement sérieux" XI 2 (*graves in moribus*). [var] *pesant ACDEF plaisant B*. [comm] Sens peu fréquent dont on ne trouve une att. que dans ChrPis ; le ms. *B* a banalisé en *plaisant maniere*. [lex] Ø FEW 8,190a PENSARE ; Ø Gdf 6,120 'pesant' et GdfC 10,326 'pesant' ; Ø TL 7,828 'peser' (ne signale pas ce sens) ; Ø DEAFpré 'pesant' (ne distingue pas) ; DMF 'pesant' C.1.c. (avec une valeur positive) "sérieux, réservé, pondéré" (*maniere pesant et sage* ChrPisChem 1402/03).

peur (jetter en p.) loc.adv. : "repousser qqc qui n'est pas digne" XX 44 (*proicere*). [lex] FEW 9,194a PORRO (BenSMaure) ; Gdf 6,456 'puer' ; TL 7,2048 'puer' ; DEAFpré 'puer' (ne signale pas) ; DMF 'puer'.

piecette s.f. : "dim. de piece, petit morceau, ici de pain" XX 37 (ø). [var] *piecette A piece BCEF*. [comm] Ce mot apparaît souvent dans des textes pic., mais on ne peut pas

affirmer avec certitude qu'il s'agit d'un régionalisme plein. En tout cas Gdf affirme : « *Piechete* est encore usité dans le district de Valenciennes ». [lex] FEW 8,339b *PETTIA « afr. *piecete* (pic. 1247), *piechette* (pic. hain. 1259–1310), *passate* (lorr. 1253–1382) » ; Gdf 6,147a 'piecete' [VenjNSAG (ms.ca.1260, frpr.), GGuiB (né Orléans, vécu Paris, Arras,ca.1307), MédBerne (13es.), Corb (1372, éd. 1485, var. *bocettes*), ArchTournai (1455, pic.), MichaultDoctrinal (15es., CourBourg/bourb.), GuillTardiffauc (1492), ex. 16^e s.] ; TL 7,916 'piecete' [2x LapidFFS (1^{er}t. 12es., agn.), GGuiB (né Orléans, vécu Paris, Arras,ca.1307)] ; DEAFpré 'piecete' [2x LapidFFS (1^{er}t. 12es., agn.), BibleDécB/EN (deb.13^e s., agn.), MantouFlandr (1264, flandr.), ChirChevP (2^{sq}. 14es., traits sept. et orient.), MaillartR (1316, pic.mérid./frc. Paris)]

[planer] vb.tr. : "effacer un mot d'un livre, au sens figuré" XXXIV 39 (*deposuissent*). [var] (*osté et*) *plané AB blasmé (et osté) C[D]EF* [comm] Employé en reduplication synonymique « osté et plané son nom ». [lex] FEW 9,12b PLANARE ; Gdf 6,199a 'planer' ; TL 7,1092 'planer' ; DEAFpré 'planer' ; DMF 'planer'.

***plueve** s.f. : "eau qui tombe du ciel, pluie" XX 48 (*pluvia*).

ploy (tourner en p.) loc.adv. : (au fig.) "dissimuler une vérité un lui donnant un

sens (un pli, une tournure) différent" XXXIV 10 (*negare vel palliare*). [var] *en autre ploy tourner ABCE en a. p. couvrir F.* [comm] On ne trouve aucune att. de cette loc. ; elle s'ajoute aux nombreuses loc. *mettre en pli, prendre un pli, tenir un pli* etc. (bien attestées) que le mot permet de créer. Il nous semble un hapax de JLL. [lex] Ø FEW 9,66b PLI-CARE ; Ø Gdf 6,220b 'ploi' ; Ø TL 7,1161 'ploi' ; Ø DEAFpré 'ploi' ; Ø DMF 'pli'.

***poissonchel** s.m. : "petit poisson, peut-être fretin" I 9 (ø).

pouille s.f. : "volatile domestique, femelle du coq" XXIX 18 (*gallinam*). [var] *pouille A pouil(le) BEF pole C.* [comm] Peu d'att. du mot, principalement en aire picarde et srt à partir du 14^e s., mérite d'être approfondi. [lex] FEW 9,536a PULLUS (hap. 13^{es.}, depuis 1340) ; GdfC 10,390a 'poule' (RenM) ; TL 7,1372 'pole' (RenM champ., var. PercH, VMortAnW pic. 1266, MenagPca.1393) ; DEAFpré 'pole' (ne distingue pas, sens aussi de *peuple* etc., peu fiable) ; DMF 'poule' (depuis RégChatD 1389).

port (prendre p.) loc.adv. : "accoster l'embarcation dans un port et y débarquer" I 1 (*venit*). [lex] FEW 9,227b PORTUS (S'Thom-GuernW¹ agn.,ca.1174) ; Ø GdfC 10,379b 'port2' ; TL 7,1573 'port' (CligesG, champ.ca.1176) ; DEAFpré 'port' (ne distingue pas) ; AND 'port' *prendre port* (HornP agn.,ca.1170) ; DÉCT 'port2' (CligesG) ; DMF 'port' A (1 ex.).

prieux s.m.pl. : "situation de danger, peril" XXIX 19 (*periculis*). [var] *prieux A perilz B prez C preux EF.* [comm] Forme particulière du pl. dont il existent 3 autres occ. Cette forme a en effet créé des problèmes aux autres mss. [lex] FEW 8,242a PERICULUM *prieux* (ca. 1390) ; GdfC 10,319a 'peril' [*perieux* CarHospTonnere (1292) ; *prieux* LettHEs-pLorr (1387, wall./lorr.)] ; Ø TL, DEAFpré (manque cette forme) ; DMF 'peril' remorphol. (au plur.) *perieux* SongeVergierS (1378, norm./par.).

privé (à son p.) loc.adv. : "dans l'intimité parsonnelle" XXXIV 26 (*in secreto*), XXXVI 8 (ø). [comm] Dans le premier cas JLL traduit *in secreto* avec le doublet « en secret et à leur privé », qui s'oppose à *en publique et en apert* (v. *supra* **appert**). [lex] Ø FEW 9,397a PRIVATUS ; GdfC 10,421a 'privé' *a privé, en privé* (RoseLca.1230) ; TL 7,1905 'privé1' (PsCambrM 1^{em.} 12^{es.}, agn.) ; DEAFpré 'privé' (ne distingue pas) ; DMF A.1.d.

proposition s.m. : log. gramm. "énoncé d'un discours logique" XXX 10 (*propositionem*). [var] *prop(p)osition ABCE apposition F.* [comm] Mot spécialisé peu attesté, trad. du lat. *proposition*. [lex] FEW 9,457a PROPOSITIO (BrunLat ; mfr. depuis 1365) ; GdfC 10,435a 'proposition' [BrunLat (1267) ; OresmeEthM (1370)] ; TL 7,1990 'proposicion' (BrunLat 1267) ; DEAFpré 'proposicion' (ne distingue pas) ; DMF 'proposicion' [ClemFauq (1431) ; PassTroyB

(1482)], log. gramm. [OresmeEthM (1370) ; OresmeCielM (1377)] ; v. Matsu-
mura 2014, p. 58 *proposicion* [ConsBoèce-
BourgB (1^{em}. 13^{es.}, bourg.)].

***prouvablement** adv. : "de manière plau-
sible "et qui peut être prouvée"" XXI 5 (*pro-
babiliter*).

***pugnaisie** s.f. : "mauvaise odeur" XXIV
10 (*fetoris*).

puicher vb.tr. : « puicher à la main »
"prendre de l'eau à la main directement du
puit" v 10 (ø). [att] *Ht.* 3, 4.49 *pucher*. [comm]
Forme picarde, comme l'indique le
DEAFpré. [lex] FEW 9,628b PUTEUS ;
GdfC 10,446b 'puisier' ; TL 2072 'puisier' ;
DEAFpré 'puisier' ; DMF 'puiser'.

***pul(l)e** s.m. : "ensemble de personnes qui
habitent un même lieu ou qui sont liés par
la même foi" III 2 (ø), XI 8, 10 (*populum*).

quarriere s.f. : "lieu d'où l'on extrait les
pierres et où on les taille" XV 7 (ø).
[lex] FEW 2/2,1400b QUADRUS ; GdfC 9,2c
'carriere2' ; TL 2,54 'carriere' ; DEAFpré
'carriere' ; DMF 'carriere'.

***queste** s.f. : 1° "coffre dans lequel on dé-
pose les offrandes des fidèles" XXV 1 (*gazo-
philacium*) ; 2° ""coffre dans lequel on con-
serve les chartes d'archive"" XXXIV 42 (*ar-
chivis*).

***queue** s.f. : "suite d'une phrase qui la
conclut et complète, appendice" XXX 9 (ø).

quitte (franc et q.) adj. : "être totalement
libéré d'une captivité, sans conditions" XIV
32 (ø). [comm.] JLL l'emploie en couple avec
frans, libre, pour souligner la liberté des pri-
sonniers libérés. Ce couple est bien attesté
et semble indiquer précisément notre sens,
on le trouve dans *Mir. femme* (1368),
GuillMachPriseM, ChrPisMutS, PerceFR²
et MistSQuentC. [lex] FEW 2,1471
QUIETUS ; Ø Gdf 6,521b 'quite' ; TL
8,108 ; DEAFpré 'quite' ; DMF 'quite' C.1.

***rabis** adj. : "(d'une pers.) qui est hors du
sens, comme fou et enragé" XXIV 4 (*rap*).

[ravir] vb.tr. : 1) "emporter l'âme au ciel"
v 8 (*tolletur*), VII 4 (*assumantur*) ; 2) "enlever
une femme de force" XXXV 23 (*acceperat*),
25 (*concubuit*). [lex] FEW 62,10a RAPERE ;
GdfC 10,490a 'ravir' ; TL 8,351 'ravir' ;
DEAFpré 'ravir' ; AND 'ravir' ; DMF
'ravir'.

reconcillier vb.tr. : 1° *reprendre et r.* "re-
mettre ensemble deux personnes" XXXIV
3, 7 (*reconciliare*) ; 2° "consacrer à nouveau
un lieu sacré qui a été profané" XX 46, 86
(ø). [lex] FEW 2,1007b CONCILIARE (2° de-
puis AspremWB (ca. 1270, Ouest) ; 1° "ré-
tablir l'amitié entre des personnes brouil-
lées" (depuis 1253), "renouer avec qqn.
l'amitié, après une querelle" (depuis 15^e s.) ;

GdfC 10,503a 'reconcilier' (1° depuis Bal-JosCamA,ca.1215, pic. ; 2° ChronBaud¹K pic.,ca.1281) ; TL 8,447 'reconcilier' (1° SThomGuernW¹ca.1174, Ouest/pic. agn.), 'reconcillier' (2° depuis BeaumCoutS 1283, pic.) ; Ø DEAFpré [v. *reconcilia* AsprenWB] ; DMF 'reconcilier' (1° et 2° depuis JLL).

recoupé (*recoupeis*) adj. : "mutilé d'une partie du corps (à cause du froid)" XV 2 (*truncatorum*). [comm] La forme avec la diphtongue *-au-* est marquée en direction picarde, comme l'atteste le DEAFpré ; la présence du *-i-* en est un autre indice. L'emploi adjectival n'est pas enregistré par la lexicographie, sauf par le DMF qui se réfère à notre texte. [lex] FEW 2,872a COLAPHUS (sans le sens de mutiler) ; Gdf 6,685b 'recouper' ; TL 478 'recouper' ; DEAFpré 'recouper' ; AND 'recouper' ; DMF 'recouper'.

ressauser vb.tr. : "joindre deux parties organiques par adhésion" XV 11 (*consolidandi*). [var] *ressauser* ACDE *rencloure* B *refroidier* F. [comm] Le couplet « vertu de saner et de ressauser toutes coupeures » traduit le lat. *virtutem sanandi et consolidandi omnem incissuram* ; ils assument un sens médical peu attesté en afr. et mfr. [lex] FEW 12,47b SOLIDARE "joindre deux parties organiques par adhésion" (1560) ; Ø GdfC 10,558 'ressouder' (s'applique aux obj. matér.) ; TL 8,1039 'ressouder' (*r. un os* PercHca.1180) ; DEAFpré 'ressouder' (ne distingue pas) ;

DÉCT 'ressouder' ; DMF 'ressouder' méd. (1478).

ribaud (? **r. en chemise?**) s.m. : « ces *ribaux* qui chantent *en leurs chemises* » "homme de mauvaise vie, débauché" XXXVI 6 (ø). [comm] Le DMF signale le *Ribaud en chemise* comme un "vagabond qui fait partie d'une bande, vêtu de la chemise caractéristique" (RegChâtD, 143 de 1389-92) ; on ne peut pas exclure que JLL se référerait plus précisément à une bande de cette sorte. [lex] FEW 16,702a RIBAN ; Gdf 7,183a 'ribaut' ; TL 8,1253 'ribaut' ; DEAFpré 'ribaut' ; DMF 'ribaud' II.A.

redoubté adj. : "qui est à craindre (en raison de sa puissance)" XIII 10 (ø). [comm] Employé en itération lexicale *fort et r.* "à craindre en raison de sa puissance". Il est concurrencé par le plus répandu *redoutable*. [lex] Ø FEW 3,170a DUBITARE ; Ø Gdf 10,512c 'redouter' ; TL 8,539 'redoter' (depuis ErecF, ca. 1170) ; Ø DEAFpré ; DMF 'redouter' B. (ChrPis, 1412) ; DÉCT 'redoter¹' III (Erec, Perc).

[repaistre] (*reput*) vb.tr. : "nourrir et satisfaire qqn." I 9 (ø). [lex] FEW 7,697a PASCERE ; GdfC 10,545c 'repaistre' ; TL 8,875 'repaistre' ; Ø DEAFpré ; DÉCT 'repaistre' ; DMF 'repaistre'.

repudier vb.tr. : 1° "renvoyer sa femme selon des dispositions légales" XXXIV 1 (*repudio*), 7 (*repudiare*) ; 2° p.p. *repudiee* "femme

qui a été rejetée" XXXIV 2 (ø, cf. *repudiaverit*). [comm] Sauf l'att. très précoce dans SThomGuernW (ca. 1174) où le mot a le sens plus général de "rejeter", le mot avec acception juridique apparaît autour du milieu du 14^e s., et JLL représente une des att. les plus anciennes (sinon la première). Le mot est évidemment calqué sur le lat. *repudiare* que JLL trouve dans sa source. [lex] FEW 10,279b REPUDIARE « afr. *repuiier* v.a. "repousser, refuser" (Guernes SThomas), mfr. nfr. *repudier* (depuis Froissartà ; fr. "renvoyer sa femme suivant les formes légales" (depuis 1260) » ; GdfC 10,552 'repudier' [RPreslesCitèB (1375)] ; TL 8,959 'repuiier, repudier' (sens général "refuser") [SThomGuernW¹ (ca. 1174, afr.) ; DeschQ] ; DEAFpré [SThomGuernW¹, AalmaR, JFevRepsH] ; DMF 'repudier' [ValMaxSim/Nic (1375), DeschQ, PhMé-zPelC, etc.].

*[**rondeler**] vb.intr. : "action de rouler en descendant du pente d'une montagne" XVIII 22 (ø).

rothe adj. : "(d'une pente) fortement inclinée et escarpée, raide" XII 2 (*inaccessibles*). [var] rothes A roistes B riches C[D]JEF [comm] Forme singulière non attestée ailleurs, on peut la considérer une variante graphique de *roiste*. Le mot est fréquent en pic. et champ./lorr., mais il ne manque pas d'ex. en agn., norm., poit. et Outremer. Il faut le considérer avec attention et comme possible rég. [lex] FEW 16,684b *RAUSTJAN

(BenDucF,ca.1174) ; Gdf 7,227c 'roiste' ; TL 8,1423 'roiste' ; DEAFpré 'roiste' ; DMF 'roiste' (ex. exclusiv. pic.).

sabblonneux adj. : "(du desert) qui contient beaucoup de sable" XIII 12 (*barena*). [lex] FEW 11,13a SABULO (BenTroie,ca.1170) ; GdfC 10,605a 'sablonos' ; TL 9,16 'sablonos' ; DEAFpré 'sablonos' ; DMF 'sablonneux'.

saicher (s. une espee) vb.tr. : "extraire l'épée de son fourreau" XXXV 3 (*extrahit*). [comm] À distinguer du subj. exhortatif *saichez* du vb. *savoir*. [lex] FEW 11,27a SACCUS ; Gdf 7,274a 'sachier1' ; TL 9,24 'sachier1' ; DEAFpré 'sachier' (ne distingue pas) ; AND 'saker' ; DÉCT 'sachier' 2. ; DMF 'sacher' II.A.2.

sanz plus adv. : "ni plus ni moins, sans rien d'autre à ajouter" XIV 1, XX 5 (*solos, solam*) XVIII 4 (*tantum*), XVIII 8, 11, 22 (ø). [var] *sanz plus ABCE seulement F* XIV 11 ; *sanz plus ACDEF seulement B* XVIII 22 ; *sanz plus om. EF* XX 5. [comm] La construction semble assez marquée comme orientale (pic., lorr., champ.). À distinguer de « si s'en fuyrent sans plus rien faire » IX 34 où *sans* est lié à *rien* et *plus* est adv.temp. [lex] FEW 9,102b PLUS *sans plus* afr. (13^es.) ; GdfC 10,360c 'plus' (PassEntreJ, mil. 14^es.) ; TL 7,2027 'plus' (GIDouaiE, 4^eq. 13^es., flandr. ; YvainFca.1177, champ. ; etc.) ; Ø DEAFpré 'plus' ; AND 'plus' (Mirou-rEdmAW, 13^e s.) ; DMF 'plus' II.A (PrunB

1330/50 pic. ; GuillMachBehHca.1340, champ.).

saoul (avoir tout son s.) s.m. : "avoir à satiété, autant qu'on veut" XIV 12 (ø). [comm] JLL emploie la même expression dans *Odoric* XXIII 51 « De ces poissons je mengay tout mon saoul ». V. les remarques de Roques 2011, p. 254 : « le groupe avec *tout* est mal représenté dans les dictionnaires ». [lex] FEW 11,26b SATULLUS *son saoul* (13^es.), *tout son soûl* (depuis 15^e s.) ; Gdf 10,627a 'saoul' (*son s.* [à partir de RouH,ca.1170]) ; TL 9,165 'säol' (*tout son s.* [HermValS, pic. fin 12^e s.]) ; Ø DEAFpré 'saol' ; Ø DÉCT 'säol' ; DMF 'saoul' II. (*tout son s.*) [*Odoric*, ChrPisMuts 1400/03, etc.]

saue/salves (s. leur grace) adj. : "mis à part, hormmis, excepté qqc" XXXV 21 (ø). [var] Mot difficile à traiter, puisqu'il manque le correspondant latin de la phrase qui reste à peine compréhensible. Il pourrait signifier "à l'exception de leur grâce, sans considérer leur grâce". [lex] FEW 11,134b SALVUS 2.a.β. ; Gdf 10,615b 'saf' ; TL 9,206 'sauF' ; Ø DÉCT ; DMF 'sauF' II.B.

sceu (sans le s.) s.m. : "à l'insu de qqn" IV 44 (ø). [var] (*le sceu ACDEF* (*la scene B* [lex] FEW 11,195 SAPERE ; Ø GdfC 10,671 'seu' ; Ø TL 9,263 'savoir' ; Ø DEAFpré 'seü' ; DMF 'su' *Sans le su de qqn.*

seoir jambes croisees loc.adv. : "s'asseoir par terre les jambés disposées l'une sur l'autre en croix" XXVI 9 (ø). [var] *de seoir j.c. AEF desir j.c. BC.* [comm] Il s'agit vraisemblablement de la première attestation de la loc. [lex] Aucun dictionnaire n'enregistre la locution ni sous 'jambe', ni sous 'croiser', ni sous 'seoir'. Seul, le DMF 'jambe' I.A. mentionne « seoir sans croisier les gambes » DausErudH 149 (pic., 1360/80) et « avoit les jambes croisees » LaMarchMemBP 1, 183 (Cour Bourg.,ca.1470).

***serouge** s.m. : "père de la femme épousée dans son rapport avec le mari" IV 11 (*soceri*).

siege s.m. : 1° "camp où est établie l'armée" IX 31 (ø) ; 2° "action d'assiéger une ville avec une armée" XIV 15 (ø) ; 3° "place occupée par l'armée qui assiège la ville" XIV 17 (*obsidione*) ; 4° « Baudas [...] la souveraine et le siege et maistre cité » "chef-lieu d'une nation ou d'une population, en l'occurrence des Musulmans" XIII 11 (*sedem*) XX 73, 84 (*sedes*) « souverain siege » XXI 1 (*sedes et principalitas*) ; 5° "lieu officiel où réside l'autorité religieuse" XIX 19, XXI 9 (*sedes*) ; 6° **tenir son s.** « y tenoit son siege le califfe » "avoir pour résidence principale, comme capitale" XIX 17 (*califfa* [...] *stabat*). [att] *Od.* XXVII 229 "trône" *tenir son t.* "avoir pour résidence principale, comme capitale" XXVII 24. Le DEAFpré indique la nuance de "trône" que Andreose-Ménard jugent absente des autres dictionnaires. [lex] FEW 11,409b SEDICARE ; GdfC 10,673a 'siege'

(dans Gdf 7,419b 'siege' il indique seulement "le banquet annuel" de la confrérie de Saint-Jacques) ; TL 635 'siege' ; DEAFpré 'siege' ; DÉCT 'siege' ; DMF 'siege'.

signe s.m. : 1° « signes et miracles » "action faite par le Christ en démonstration de sa divinité, miracle" I 2 (*signorum*) ; 2° « miracles ne signes » "action sumaturelle" (ø) [comm] L'emploi en couple avec *miracle* éclaircit le sens. Le sens 1° semble absent des dictionnaires. [lex] TL 9,650 'signum' "Zeichen eines Wunders ; Wunder" ; DMF 'signe' (Relig.) 2x HugRipM 172.

sieute : « loy et sieute » "ensemble de personnes dévouées à la même religion" XI 5 (*secta*). [var] sieute A science B sette CDEF. [att] Ht. 2, 13.62 *sciente* et 2, 14.6 « la loy et la sciente ». [comm] Forme bien attestée, surtout en agn. et pic. (mais aussi norm., champ.), mais dont le sens de "secte" est plus rare, ce qui semble avoir créé des problèmes aux copistes. [lex] FEW 11,489b SEQUI « afr. mfr. *siente* (ca. . 1230–ca. 1510) (...) *siente* "secte, egneance" (CoincyII30/31J) ; Gdf 7,421c 'sieute' ("secte" AdgarK, ca. 1150, agn. ; att. 1540) ; Ø GdfC 10,673c 'sieute' ; TL 9,316 'secte' (*siente* SCathClemJ ca. 1200, agn. ; BartschHorning) ; DEAFpré 'suite' (plusieurs ex., mais ne distingue pas le sens) ; AND 'sieute' (nombreux ex.) ; DMF 'suite' (sans absent).

sonner v.intr. : 1° "signifier telle chose d'un langage à l'autre" VIII 13, IX 40, XVI 3,

passim (ø), XIX 17 (*interpretatur*) ; 2° au fig. (s. **assez**) "signifier qqc (clairement)" XIX 17 (ø) ; 3° (**ne s. mot**) "ne rien dire, se taire" XVIII 38 (ø). [comm] Au sens 1° il est employé 3x avec « autant comme/que » pour introduire la traduction d'un mot ou d'une phrase étrangère. [lex] FEW 12,97b SONARE ; Ø GdfC 10,687c 'sonner' ; TL 9,836 'soner' ; Ø DEAFpré 'soner' ; DÉCT 'soner' C. (= 3°) ; DMF 'sonner' B.2.b. (= 1°), B.1.e. (= 2°), B.1.c. (= 3°).

sotteriau s.m. : "personne hors du sens, fol, sot" XXVII 1 (ø). [var] *sot(t)eriaulx AC soterels B sor(r)iaulx EF*. [comm] Diminutif de *sot* ; à distinguer de *sautereau* (DMF 'sautereau' II) qui signifie plus précisément "lutin, follet". [lex] FEW 12,509a *SOTT- ; Gdf 7,487b 'soterel' ; TL 9,982 'soterel1' ; DEAFpré 'soterel' ; DMF 'sottereau'.

***soubrieveté (par s.)** loc.adv. : "brièvement, sans ornements superflus" (RUBR 2, *sub brevitate*).

sourcroiz s.m. : "le gain obtenu grâce à l'usure qui excède le prêt initial" XXXII 10 (*pretium quod excedit valorem*). [comm] Ce mot, déverbal de *surcroistre*, est au début employé de manière générale, et c'est à partir du 13^{es}. qu'on a quelques attestations d'ordre économique. C'est un mot employé avec une certaine connotation professionnelle liée au monde des marchands. [lex] FEW 2-2,1326b CRESCERE ; GdfC 10,698a 'surcroist' (un exemple du début du 14^{es}., les

autres à partir de la moitié du même siècle) ; TL 878 'sorcroist' ; DEAFpré 'sorcroist' (quatre exemples du 13^e s., dont trois de Hainaut et Picardie) ; DMF 'surcroist'.

tacz (mettre en t.) s.m. : "(mettre dans un) amas confus et sans critère" XXXI 3 (ø). [var] *tacz* A *tabt* B *tas* C *ta(s)che* EF. [comm] Employé en doublet avec **bloq** (v. 2.8.5. *Analyse lexicologique*), le syntagme *mettre en tas* se retrouve dans CentNouvS (ca. 1460, pic., v. DMF) mais le mot *tas* avec le même sens se trouve déjà en afr. Le ms. C a bien saisi son sens, les autres peut-être n'ont pas bien interprété. [lex] FEW 17,316a TAS (*mettre en t.* "former des gros tas de foin" Provinces) ; Ø GdfC 10,745a 'tas' ; TL 10,127 'tas' (*en tas* RoseLLangl, ca. 1230 orl.) ; DEAFpré 'tas' (ne distingue pas) ; Ø DÉCT 'tas' ; DMF 'tas' A *mettre (qqc) en tas* (ca. 1460).

taniere s.f. : "cavité où se retire une bête sauvage, tanière" VIII 2 (*cavernis terre*). [var] *tanieres* A *terrieres* B manq. CEF [lex] FEW 13/1,145b TAXO ; GdfC 10,740c 'taisniere' ; TL 10,56 'taisniere' ; DEAFpré 'taisniere' ; AND 'taisniere' ; DMF 'teniere'.

***Tartar** s.m. / **Tartarie** s.f. : 1° "peuple qui vient de la Mongolie" IX 1, *passim* (*Tartarorum*) ; 2° "territoire conquis et sous le domaine des Tartars" IX 1 (ø) ; 3° "terri-

toire d'où les Tartres viennent, vraisemblablement la Mongolie" IX 29, 48 (*Tartarorum*).

***tenamment** adv. : "de manière solide et ferme" PROL 10 (*tenacius*).

tenvement adv. : "de manière naïve" IX 12 (ø). [var] *tenvement* BCEF *tenvenement* A [comm] Mot peu attesté. Il faudrait probablement le lire *tennement*, mais toute la lexicographie l'enregistre avec *-v-* : nous nous conformons à cet usage. [lex] FEW 13/1,230a TENUIS (12^e s.) ; 7,684 'tenvement' ; TL 10,240 'tenue' ; DEAFpré 'tenvement' ; DMF 'tenvement' ; DFM 'tenvement' [JobGregF (wall., fin 12^e s.)].

***tonlieu** s.m. : "impôt que saint Mathieu recevait comme precepteur" I 12 (*teloneum*).

tourment (t. d'Enfer) s.m. : "supplice que les âmes subissent à l'Enfer" PROL 1 (ø), XVIII 57 (*torquer*). [var] *tourmens d'Infer* A *peines d'Enfer* BCEF ; *tourmans d'Enfer* A *tourmens d'Enfer* B om. CDEF [comm] Syntagme concurrent de « peine d'Enfer », il n'est pas clair pourquoi les autres mss. l'ont substitué ou omis. [lex] Ø FEW 13/2,44a TORMENTUM ; Ø Gdf 7,755b 'torment' et GdfC 10,786a 'torment' ; Ø TL 10,417 'torment' ; Ø DEAFpré 'torment' ; DMF 'tourment' B.1.

[*trencher*] vb.tr. : "mettre brusquement fin à la vie" ou "couper qqn., décapiter qqn." IX

24 (*occidere*). [var] *thuent AB trenchent C trenchent EF*. [comm] Variante qui n'a pas été retenue dans le texte critique, on ne peut pas exclure qu'elle correspond à la leçon originale et que *AB* aient banalisé. Sens peu attesté pour ce mot (v. 3.3. *Discussion des variantes*). [lex] FEW 13/2,277b *TRINICARE « afr. *trenchier* "mettre brusquement fin à (p.ex. à la vie)" » (RoisC, 2^em. 12^es., agn.) ; Ø GdfC 10,798c 'tranchier' ; Ø TL 10,583 'trenchier' ; DEAFpré 'trenchier1' (ne distingue pas) ; DMF 'trencher' cf. C.2.c. "mettre fin brutalement à (qqc.)" ou A.2. *trancher qqn.* "décapiter qqn." (Jean le Clerc, av. 1483).

***tuman** s.m. : "ensemble de dix milles unités" IX 4 (*tumanus*).

***turcheman** s.m. : "intermédiaire linguistiques entre deux langues différentes, dans ce cas-là du latin à l'arabe" XV 13 (*thurcimannum*).

***Turqueman** s.m. (**turquemand** adj.) : 1^o subs. "personne qui habite en Turquie, Turc" VIII 1, *passim* (*Thurcimannos*) ; 2^o adj. "appartenant au peuple des Turquemans qui habite en Turquie" VIII 3 (*thurchimanna*).

venue (de première v.) loc.adv. : "dès la première rencontre, d'emblée" XX 84 (*prima facie*). [lex] FEW 14,242b VENIRE « mfr. *de venue* "tout à la fois" Desch » ; Gdf 8,181c 'venue' (*de venue* DeschQ 3^et. 14^es. ; *de premières venues* FroissChron 3^eq. 14^es.) ;

TL 11, 215 'venüe' (*de premier venüe* Aden-BuevH, 1275 ; JBelV 1361) ; DEAFpré 'venue' (ne distingue pas) ; DMF 'venue' (Bersuire 1354).

vicaire s.m. : "celui qui représente les fonctions de qqn, ici le chevalier d'Egypte qui devient représentant du Sultan de Babylonie en Syrie" XXIX 3 (*vicarius*). [comm] Dans JLL le mot existe comme latinisme calqué sur le latin. Le mot désigne souvent le pape en tant que vicaire de S. Pierre. [lex] FEW 14,407b VICARIUS (*viqueire* ChrTroyes et mfr. *vicaire* 1467) ; GdfC 10,853c 'vicaire' (Digulleville PelVieS, 1332 et doc. 1475) ; TL 11,400 'vicaire' ; DEAFpré 'vicaire' ; DMF 'vicaire'.

victorien adj. : "qui gagne dans une dispute" XX 20 (*victors*). [comm] Mot qui apparaît au 14^es., JLL est un des premiers exemples. [lex] FEW 14,418a VICTORIA (14^e s.) ; Gdf 8,227b 'victorien' ; TL 11,410 'victorien' (problématique) ; DEAFpré 'victorien' ; DMF 'victorien'.

***[villonner]** vb.tr. : "traiter qqn avec mépris et sans respect, l'accueillir d'une manière peu agréable" XX 87 (*afflixissent*).

ydoisne (y. de) adj. : "personne apte à faire une action précise" XVIII 31 (*ydoneum*). [var] *ydoi(s)ne de ABCE ydoine pour F*. [comm] Nous signalons la construction *ydoisne de*, moins fréquente que *ydoine à*. Celle de JLL semble être la plus ancienne. [lex] FEW

4,540b IDONEUS (ne signale pas) ; Gdf
4,539b 'idoine' (*i. de FroissChron* 3^e q. 14^e
s.) ; TL 4,1278 'idoine' (seulement *i. a*) ;
DEAF I 22 'idoine' (ne signale pas) ; DMF
'idoine' (*i. de AndrVigneSMartD*, 1496).

Annexe 1. Les rubriques du texte latin

	B	WX	V
1	(1ra) I ^m capitulum	Ø	Ø
2	(1rb) peregrinatio ii cap.	X ajoute un ¶ - W Ø	Ø mais l'écriture du copiste change
3	(1rb) De galilea dans la marge, encre noire	De galilea	De adventu fratrum interram sanctam
4	(2rb) De nazaret	De nazaret	Ø
5	(2va) De iudea et terra promissionis	De accon et iudea et terra promissionis	(1v) De processu fratrum per terram sanctam
6	(2va) [...lm] dans la marge, encre rouge	De ierusalem	(1v) De adventu fratrum in Ierosolimam
7	(3rb) de iord[...] dans la marge, encre rouge	Ø	(2r) De aduentu fratrum ad Iordanem
8			(2r) [§ 33] De processu fratrum per terram sanctam
9			(2r) [§ 42] De processu fratrum in Bethleem
10	(4ra) De betlehem	De bethlem	(2r) De introitu fratrum in bethleem
11	(4vb) Item de Ierusalem	Ø	(2v) De ingressu fratrum in ecclesiam sepulcri christi
12	(5ra) De sancto sepulcro domini	De sepulcro domini	(2v) De introitu in ecclesiam magnam in qua est sepulcrum christi
13	[¶ rouge mais tout comme dans des autres endroits du texte]		(3r) [§ 21] De aporpinquatione Emaus castello processum
14	(6ra) Ø [espace vide]	De tripoli	(3r) De aduentu fratrum in tripolim
15	(6ra) Ø [espace vide]	Ø	(3r) De recessu a [tripoli fratrum...]

16	(6rb) De turchia et tur- chimanni, ²⁴¹⁰	De Turchia et turchiman- nia	(3v) De aduentu <i>fratrum in</i> <i>provinciam turchiam</i>
17	(6va) De tartaris	De tartaris	(3v) De infinita multitu- dine Tartarorum
18			(4r) [§ 28] De <i>consuetudine</i> <i>mulierum Tartarorum</i>
19	(7va) [titre dans la marge dont on ne lit que nót ²⁴¹¹ ; main de R ; aucun espace pour la rubrique ; c'est en cor- respondance du § 37]	Ø	Ø
20	(8ra) De <i>resurrectione tar-</i> <i>tarorum</i> ²⁴¹²	De errore tartarorum	(4r) De gestis <i>funerum tar-</i> <i>tarorum et eorum maximis</i> <i>erroribus</i>
21	(8va) [dans la marge, encre rouge] De baxitis	De baxitis	(4v) [dans la marge] De <i>maximis erroribus Tartaro-</i> <i>rum</i>
22			(4v) [§ 8] de cultu <i>Tartaro-</i> <i>rum Bubonis et Leporis</i>
23	(8vb) [§ 11 <i>espace vide mais</i> <i>aucune rubrique, ¶ rouge</i>]		
24			(4v) [§ 12] De <i>incredibili</i> <i>multitudine Tartarorum</i>
25	(9rb) De exitu <i>tartarorum</i>	De exitu tartarorum	(5r) De exitu <i>Tartarorum</i> de <i>montibus inclusis</i>

²⁴¹⁰ B dans la marge écrit *Nota* pour indiquer l'épisode de la femme qui a accouché ; de même dans le ms. V on trouve une note, d'une autre graphie, qui dit « De muliere que peperit | et statim suum [filio ?] | desequ[ens] ». En-dessous une autre note « De reuerentia » à propos de la chute de cheval. Plusieurs *maniculae* dans ce chapitre des Tartres. Ensuite, f. 5v « aurum sitisti et aurum bibe », f. 6r à propos des Kurdes « Exsraun malo | premium reportant » et ensuite « fluuium puniunt ». Voir aussi f. 20v, prob. la même main : « Incamacio uero christi precessit aduentum | machomaeti per annos sexcentos ». Plusieurs *maniculae* dans la section des Sarrazins.

²⁴¹¹ Il s'agit probablement de *notandum*, comme l'on voit dans la marge du f. 9v ou 11r.

²⁴¹² En correspondance de *vestem pretiosam* une autre main écrit dans la marge inférieure « *Nota de sepilicionis mortuorum paganorum* »

26	(9vb) <i>Progressus tartarorum</i>	De progressu tartarorum	(5r) de exitu <i>Tartarorum</i> et subjugatione orientalis partis
27			(5r) [§ 19] De aduentu tartarorum in baldachum et occisione saracenorum
28	(10va) [¶ rouge mais aucun espace vide]	De baldacco	
29			(5v) [§ 20] De Tartaris factis Saracenis
30	(11ra) [¶ rouge mais aucun espace vide]		(5v) [§ 25] De primo imperatore <i>Tartarorum</i>
31	(11ra) [<i>alia manus</i> , ¶ rouge mais aucun espace vide] Item de turchia	Hic finit de tartaris [<i>om. W mais lettrine rouge</i>]	(5v) de processu fratrum per turchiam et de frigidissima regione
32	(11ra) [<i>alia manus</i> , ¶ rouge mais aucun espace vide, § 6] De perside	Ø	(5v) [§ 6] de introitu fratrum in persidem et de montibus in [...mis] sal
33	(11va) [<i>alia manus</i> , ¶ rouge mais aucun espace vide] De regno persarum		
34	(11vb) [<i>alia manus</i> , ¶ rouge mais aucun espace vide] de gente curtorum	De curtis [De turcis in regno turquesten W]	(6r) De pestifera et crudeli et rabida gente <i>Turchorum</i> [<i>alia manus</i> curtorum]
35	(12ra) de niniue [<i>main du copiste, encre rouge, aucun espace vide</i>]	[W add. Sequitur] de Niniue ciuitate grandi	(6r) de niniue ciuitate maxima
36	(12rb) [<i>alia manus</i> , ¶ et encre noirs, aucun espace vide] de iacobinis	De iacobinis	(6r) De errore <i>iacobinorum</i> et sede eorum
37			(6v) [§ 17] De miraculo saxi quod accidit in monasterio sancti mathei
38			(6v) [§ 27] De disputatione fratrum cum iacobinis

39			(7r) [§ 54] De multis erroribus nestorianorum quasi jacobinorum
40	(13vb) Ø	De maranitis	(7r) De aduentu fratrum in baldachum ubi sunt multa genera hereticorum
41	(14rb) De nestorinis	De nestorinis	(7r) De nestorinis
42	(14vb) ¶ rouge		(7v) [§ 18] de disputatione nestorianorum et iacobinorum
43	(15rb) ¶ rouge		(7v) [§ 34] De erroribus multis hereticorum
44	(16ra) ¶ rouge		(8r) [§ 70] de errore nestorianorum de nestorio
45	(16rb) ¶ rouge		(8r) [§ 84] de disputatione cum nestorinis
46	(16va) ¶ rouge		(8r) [§ 91] de patriarcha nestorinorum
47	(16vb) De sarracenis	De sarracenis	(8v) De sede saracenorum qui sunt in Baldacho
48			(8v) [§ 8] De disputatione cum Saracenis
49	(17ra) Opera perfectionis sarracenorum	De operibus . perfectionis sarracenorum	
50	(17rb) De studio sarracenorum [§ 4 du ch. précédent dans WX]	De Studio Sarracenorum	(8v) De oratione et scolis Saracenorum
51	(17rb) De oratione	De orationibus sarracenorum	
52	(17va) De elemosinis	De Elemosina et misericordia sarracenorum ad pauperes	(9r) De maxima misericordia Saracenorum scilicet legem Alchorani
53	(18ra) De reuerentia ad nomen dei	De reuerencia sarracenis [sarracenorum P] ad nomen dei	(9r) de maxima reuerentia ad deum

54	(18rb) <i>De grauitate in moribus</i>	De grauitate sarracenorum in moribus	(9r) <i>De grauitate morum Saracenorum</i>
55	(18rb) <i>De affabilitate ad extraneos</i>	De affabilitate [X <i>add. saracenorum</i>] ad extraneos	Ø <i>manque la rubrique et la lettrine</i>
56	(18va) <i>De concordia eorum et amore ad inuicem</i>	De concordia sarracenorum	(9v) <i>De amore et concordia Saracenorum</i>
57	(19ra) <i>De lege saracenorum</i>	De lege sarracenorum	(9v) <i>De confidentia Saracenorum circa legem</i>
58	(19ra) <i>Quod est larga</i>	Ø	¶
59	(19va) <i>Quod est lex confusa</i>	Quod lex sarracenorum est confusa	(10r) <i>De confusione legis Saracenorum</i>
60	(19vb) <i>Quod est lex occulta</i>	Quod lex sarracenorum est occulta	(10r) <i>De lege Saracenorum</i>
61	(20ra) <i>Quod est lex mendacissima</i>	Quod lex sarracenorum est mendacissima	(10r) <i>De lege Saracenorum</i>
62	(20vb) <i>Quod est lex irrationabilis</i>	Quod lex predicta [sarracenorum X] est irrationabilis	(10v) <i>Item de lege Saracenorum</i>
63	(22rb) [<i>espace pour la rubrique non rempli, ¶ rouge ; mais en-dessous, encre rouge, quod est lex violenta</i>]	Quod lex sarracenorum est uiolenta . [De uiolenta X Quod est uiolenta P]	(11v) <i>De lege Saracenorum</i>
64	(23ra) <i>miracula saracenorum</i>	Miracula sarracenorum	(12r) <i>De prophetis Saracenorum</i>
65	(23vb) <i>De monstris [main R]</i>		(12r) <i>De Baldacho</i>
66	(23vb) <i>De sabbeis qui interpretantur batiste [main R]</i>		Ø ²⁴¹³

²⁴¹³ Est-ce que les titres n'étaient pas prévus dans la première version, ou c'est le copiste de V qui a regroupé les deux chapitres sous une seule rubrique, générique, Baldach ? C'est assez difficile à affirmer, parce que T choisi seulement un des deux chapitres, comme s'il pouvait facilement distinguer l'un de l'autre.

Annexe 2. Tableaux des rapports entre les mss. latins

Tableau 1 - Sauts du même au même

	BV(I)	WX(PQ)
I 22-23	Inde vidimus partem Arabie et montem ubi vel unde derivantur fontes Jor et Dan qui initiant Jordanem. Inde vidimus montes Gelboe. Ad pedes montis Tabor est <u>campus magnus Esdrelon</u>	Inde vidimus partem Arabie viginti miliaria et montem ubi vel unde derivantes Jor et Dan qui iniciant in [om. W] Jordanem. Inde vidimus montes Gelboe quadraginta duo miliaria. Ad pedem montis Thabor est <u>campus magnus Esdrelon</u>
	<u>qui dicitur planities vel campus fabrarum super quo ex opposito montis Tabor est parva civitas quam vocant Naym ubi suscitavit Dominus filium vidue. Transeuntes autem <u>campum magnum Esdrelon</u> et pertranseuntes Naym, festinavimus XII m [om. V] in Naçaret,</u>	Et pertranseuntes Naym festinavimus in Nazareth tredecim miliam.
IV 29	et campos cannamelle unde faciunt <u>çucherum et plura molendina ubi molunt çucherum,</u>	et campos namelle unde faciunt <u>zucharum.</u>
VI 8	si vere viderem Dominum meum oculis <u>corporis</u> pendentem in cruce <u>non vidi nisi oculis fidei ; oculis autem <u>corporis</u> vidi locum crucifixionis</u>	si vere viderem dominum meum <u>oculis corporeis</u> vidi locum crucifixionis
XIV 16	prescidit caput patris sui et manus et posuit in magna <u>tafferia</u> et accepit <u>claves civitatis et posuit in manibus precis in <u>tafferia</u>,</u> et exenius de civitate portavit	prescidit caput patris sui et manus et posuit in magna <u>caffaria</u> et exiens de civitate portavit
XXIV 2	nec unquam <u>propter aliquem</u> laborem <u>nec <u>propter aliqua</u> discrimina dimiserunt</u>	nec unquam <u>propter aliqua</u> discrimina dimiserunt

XXXIV 11	quia noluit ad preceptum Dei adorarare <u>Adam. Nam ibi scriptum</u> <u>est quod Deus precepit angelis ado-</u> <u>rare Adam.</u> Et est in arabico scrip- tum	quia noluit ad preceptum Dei adorare <u>Adam.</u> Et est in arabico scriptum
XXXV 32	ubi sunt tam multa de Novo et Ve- teri <u>Testamento. Sed solutio est in</u> <u>promptu quia licet ibi sint multa de</u> <u>Novo et Veteri Testamento</u> tamen multo sunt ibi plura contra Testa- mentum Novum et Vetus.	ubi sunt tam multa de Novo et Veteri <u>Testamento.</u> tamen multo sunt ibi plura contra Testa- mentum Novum et Vetus.

Tableau 2 - Famille α contre β

Nous avons adopté la transcription interprétative

	BV(I)	WX(PQ)
IV 17	invenimus mirabile sepulcrum <i>faraonis</i> quod dicitur edificasse Salomon uxori sue filie faraonis	invenimus ibi mirabile sepulchrum. quod edificasse dicitur Salomon uxori sue filie pharaonis
IV 21	ubi in memoriam Johannis Baptiste est pulcrum <i>monasterium</i> .	ubi in memoriam suam est pulchrum <i>monumentum</i>
IV 22	invenimus <i>congregatos</i> christianos ad baptismum <i>et ad festum</i> ultra decem milia ex omni populo et natione	invenimus cristianos ad baptismum ultra decem milia ex omni populo et natione
V 3	et ex alia parte vie erat quasi quedam <i>grotta</i> ²⁴¹⁴ <i>et antrum</i> pauperum <i>ubi</i> habitabant	et ex alia parte vie erat quasi quedam <i>cripta et antrum</i> pauperum <i>et ibi</i> habitabant
V 19	Inde <i>transivimus torrentem</i> Cedron	Inde <i>transcorrentem</i> Cedron
V 27	cum sequeretur filium portantem crucem <i>et ostendunt locum et memoriale ubi corruit. Ibi juxta viam ostendunt domum Jude et memoriale.</i>	cum sequeretur filium portantem crucem <i>et ibi juxta viam ostendunt domum in memoriale locum.</i>
VI 6	dolore vel gaudio mori potui de <i>completionem</i> tanti [om. V] desiderii	dolore vel gaudio mori potui de <i>contemplatione</i> tanti desiderii
VII 5	et montem Nigrum ubi <i>Moyse</i> fabricavit archam	et montem Nigrum ubi <i>Noe</i> fabricavit archam
VIII 1	invenimus Turchymanos homines <i>quasi</i> bestiales	invenimus Turchymanos homines bestiales
VIII 11	statim occidit eum nisi [non B] inveniat ei capistrum paratum. <i>Si autem portat capistrum ligat eum et vendit eum sclavum,</i>	statim eum occidit nisi inveniat ei capistrum paratum.
IX 8	nichil portavi quia nesciabam <i>magnificentiam</i> tuam	Nichil portavi quia nesciebam <i>potenciam</i> tuam

²⁴¹⁴ Mais dans le ms. V, f. 2v, il nous semble de lire *gripta*, forme par ailleurs admise par Du Cange comme variante de *Crypta* depuis une charte de 1157.

IX 11	et expoliant et accipiunt omnia ab eo dicentes	et spoliant et accipiunt omnia <i>que habet induta</i> ab eo dicentes
IX 27	non reputatur chan, nisi habeat uxores <i>et mulieres</i> alterius,	non reputatur cam nisi habeat uxores alterius <i>Caan</i>
IX 29	in memoriam triumfi quem habuerunt <i>de hostibus</i> apud quendam magnum fluvium orientis	in memoriam triumphi quem habuerunt apud quendam magnum fluvium orientis [X olentis]
IX 32	et venientes ex adverso contra hostes <i>et dicebant quod erat gens et exercitus qui veniebat</i> ad auxiliandum Tartaris	et venientes ex adverso contra hostes <i>et dicentes quod venirent</i> ad auxiliandum tartaris
IX 43	consanguinei <i>virii morti</i> maritant eam ut volunt, vel manet perpetuo in domo viri <i>quasi</i> sclava.	consanguinei <i>mariti defuncti</i> maritant eam ut volunt vel manet perpetuo in domo viri <i>ut</i> sclava
IX 49	et dederunt eum comedere per partes minimas toti exercitui	et dederunt eum comedere <i>inscisum</i> per partes minimas toti exercitui
X 3	ponunt sub capite mortui vel mortue vestem pretiosam involutam	ponunt sub capite mortui vel mortue vestem <i>speciosam et preciosam</i> involutam
X 11	multum pretium emunt sepulturas ab episcopis <i>et sacerdotibus ut sui mortui resurgant cum Christianis.</i>	multo precio emunt sepulturam ab episcopis
XI 18	Et ideo multi credunt esse <i>predictos</i> ipsos Tartaros qui subito apparuerunt	et ideo multi credunt esse <i>predones</i> ipsos tartaros qui subito apparuerunt
XI 20	lingua et litera valde affinis judee	lingua et litera valde <i>consimilis et affinis</i> judee
XI 22	videntur habere et mores <i>ab omnibus nationibus de mundo, et etiam a Judeis.</i>	videntur habere et mores <i>a Judeis et a ceteris nacionibus mundi</i>
XII 5	secutus est canes persequentes leporem <i>qui</i> directe fugit ad fortilicium	secutus est canes persequentes leporem. <i>Lepus vero</i> directe fugit ad fortilicium
XII 13	apparuit et super portam cantavit	apparuit et supra portam <i>sedens</i> cantavit

XIII 4	et fecit dari alteri qui nec frangere potuit, et ita probavit centum homines et nullus potuit frangere [frangere potuit V]	et fecit dari alteri qui nec frangere potuit <i>et adhuc alteri qui nec frangere</i> <<potuit et ita probavit centum homines et nullus potuit frangere>> [om. X]
XIII 9	in uxorem, <i>que fuit Tachuscatum</i> [que fuit Tachuscarim VI]	in uxorem <i>et iuit Thachuscatum</i> [Thancarum W]
XIV 1	sed solos Sarracenos <i>occiderent</i>	sed solos Sarracenos <i>interficerent</i>
XIV 3	tam Christiani quam Sarraceni <i>occiderentur</i>	tam Cristiani quam Sarraceni <i>interficerentur</i>
XIV 21	nec in credulitate nec in operatione, <i>acceptaverunt</i> legem et facti sunt sarraceni,	nec [om. X] incredulitate nec in operatione <i>acceperunt</i> legem et facti sunt sarraceni
XV 1	Procedentes autem <i>per Turchiam</i> regionem frigidissimam invenimus pulchram civitatem	Procedentes autem <i>ad</i> regionem frigidissimam invenimus pulchram civitatem
XV 3	dicebatur <i>olim</i> Armenia major	dicebatur Armenia major
XV 4	invenimus omnia flumina a <i>loquo</i> (<i>sic</i>) illo descendunt	invenimus quod omnia flumina a <i>monte</i> illo descendebant
XVIII 3	Nam omni die preter aliud officium commune <i>et</i> valde prolixum dicebant, totum <i>psalterio</i> stando [V <i>add. erecti</i>]	Nam omni die preter communem [ecclesie W] officium <i>quod est</i> valde prolixum dicebant, totum <i>officium</i> stando
XVIII 16	et alios [alias B] <i>quasi</i> infinitos errores habent	Alios infinitos errores habent
XVIII 23	sed fregit de muro quantum <i>erat ipsius saxi magnitudo et ipsum saxum remansit</i> muratum in muro, ut ipse murus fortior esse.	sed fregit de muro quantum muratum in [de X, <i>suivi par</i> in <i>biffé</i>] muro ut ipse murus forcior esset .
XVIII 27	ne illos deciperemus per <i>suptilitatem</i> scripture	ne ipsos deciperemus per <i>simplicitatem</i> scripture
XVIII 38	ut silentium eorum <i>esset omnibus presentibus</i> in stuporem et nobis ipsis	ut silentium eorum <i>omnibus esset</i> in stuporem et nobis ipsis
XIX 15	per medium ejus currit magnus fluvius Tygris	per medium ejus currit magnus fluvius Tygris: <i>ista creditur esse Susis civitas antiqua</i>

XX 12	<i>acnum</i> est nomen caldeum et sonat idem quod persona	<i>acnum</i> est nomen caldeum et sonat idem quod persona <i>vel suppositum vel indiuiduum</i>
XX 93	nos armati <i>spiritu et virtute</i> Dei ita eos confudimus omnes	nos autem armati <i>gracia</i> Dei ita confudimus omnes
XXIII 2	<i>insistunt</i> contemplationi et studio in maxima <i>et voluntaria</i> paupertate-	<i>instant</i> [om. P] contemplationi et studio in maximam paupertate
XXIII 3	Scolas autem communes ubi exponitur Alcoranus	In scolis autem communibus ibi exponitur Alcoranus <i>idest lex Machometi</i>
XXIV 9	infigit digitum in anum <i>et ponit ad nares</i>	infigit [om. W] digitum in anum
XXVI 8	et ita <i>assuefaciunt</i> sedere [om. P] parvulos suos	ita <i>adsuescunt</i> [asuesent W] sedere parvulos suos
XXIX 7	Pugnare ad invicem <i>et occidere</i> non licet	pugnare [P <i>add.</i> nos] ad invicem non licet
XXIX 9	de tanto exercitu <i>occisus moritur unus solus</i>	de tanto [solo P] exercitu <i>unus solus occisus moritur</i>
XXIX 12	Sed <i>sunt</i> amici communes	sed [et W] <i>surgunt</i> amici communes
XXIX 21	alium Sarracenum probiorem se <i>depositum</i> de equo	alium Sarracenum probiorem se [P <i>add.</i> in pugna] <i>dejectum</i> de equo
XXIX 25	Ecce quanta concordia inter filios iniquitatis, <i>et qualia faciunt</i> ut duret lex	Ecce quanta concordia inter filios iniquitatis, <i>ecce quanta faciunt et qualia</i> ut duret lex
XXX 1	sub brevitate ponamus. <i>Circa quod</i> sciendum est	sub brevitate ponamus. <i>Contra quam</i> sciendum est
XXX 7	Et notandum quod <i>quando ab eis queritur que laus est ista quam</i> Maccomettus ponit	Et notandum quod <i>illud verbum quod</i> Machometus ponit
XXX 8	« Non est Deus nisi Deus », <i>certe non est aliqua secta que huic veritati contradicat</i>	« Non est Deus nisi Deus » <i>conceditur ab omni secta</i>
XXXII 7	<i>Fatigate</i> mulieres et non erit aliquod peccatum,	<i>Fatigate</i> mulieres et non erit aliquod peccatum
XXXIII 16	quod non <i>habebant</i> regem nisi Cesarum.	quod non [nec W] <i>haberent</i> regem nisi Cesarum.

XXXIV 18	non exponunt <i>per similitudinem</i> sed accipiunt ad litteram.	non exponunt <i>similitudinarie</i> sed accipiunt ad litteram
XXXIV 26	ipsum derident in secreto; tamen timore <i>aliorum</i> honorant.	ipsum derident in secreto; <i>in publico</i> tamen [autem Q] ob timorem honorant
XXXIV 29	<i>sed contrarium est</i> quia manus ejus contra	<i>sed horum contraria puta</i> quia manus eis contra
XXXIV 38	invenimus apud eos in caldeo et in <i>arabico</i> eandem translationem	invenimus apud eos et [om. P] in caldeo et in [om. X] <i>hebraico</i> eandem translationem
XXXV 1	Sed antequam predicator incipiat <i>exerit</i> [evaginat T] ensem	Sed antequam predicator incipiat <i>extrahit</i> ensem
XXXV 17	quod interpretatur demones <i>minores</i> , admirati sunt	quod interpretatur demones, admirati sunt
XXXVI 3	cum multis vestibus : <i>ipsi</i> vadunt totaliter nudi	cum multis vestibus, <i>qui religiosi</i> vadunt totaliter nudi.
XXXVI 10	Macomettus non fuit [om. V] <i>universaliter</i> propheta, ut dicunt Sarraceni	Machometus non fuit [om. W] propheta, ut dicunt Sarraceni
XXXVI 14	<i>quod certissime credo quod eis prestare dignabitur</i> qui vivit et regnat per omnia secula seculorum.	<i>quod eis prestabit</i> qui vivit et regnat in secula seculorum

Tableau 3 - Famille β

Nous avons adopté la transcription interprétative

	W	X	P	Q
XI 2	et sunt <i>indiani</i> homines valde sapientes	et sunt <i>>in<</i> <i>Judea</i> homines valde sapientes		
XXI 10	Ipsi vero recipiebant nos sicut angelos dei in suis scolis et studiis et monasteriis et in	Ipsi vero recipiebant nos sicut angelos dei in suis scolis <i>et locis</i> et studiis et monasteriis et in ecclesiis seu		

	ecclesiis seu synagogis et domibus eorum	synagogis et domibus eorum		
XXV 10	congregantur ad sonitum <i>certum</i>	congregantur ad sonitum <i>certum</i>	congregantur ad sonitum <i>certum</i>	
XXV 12	In Baldaco vero ibi <i>instituantur</i> multi	In Baldaco vero ibi <i>infatuantur</i> multi	In Baldaco vero ibi <i>infatuantur</i> multi	
XXV 13	et <i>oportuno</i> medico quibus solvitur a communi	et <i>oportuno</i> medico quibus solvitur a communi	et <i>optimo</i> medico quibus solvitur a communi	
XXVI 2	vel in terra proiciunt	vel in terra proiciunt .	vel in terra proiciunt <i>ne nomine domini conculcetur</i>	
XXVI 8	ne postea fatigentur sic multum <i>sedere in ecclesia</i>	ne postea fatigentur sic multum	ne postea fatigentur sic multum <i>sedere in ecclesia possunt</i>	
XXVIII 7	<i>Unum enim</i> valde graviter ferebant	valde graviter ferebant	<i>Unum vero</i> valde graviter ferebant	
XXIX 4	rebellavit adversus dominum suum <i>sol-danum</i>	rebellavit adversus dominum suum <i>sol-danum</i>	rebellavit adversus dominum suum	
XXIX 11	et mandata pacis et <i>dilectionis</i>	et mandata pacis et <i>electionis</i>	et mandata pacis et <i>dilectionis</i>	
XXX 6	tamen transgressoribus nulla pena in alia <i>vita</i> debetur	tamen transgressoribus nulla pena in alia <i>vita</i> debetur	tamen transgressoribus nulla pena in alia <i>vita</i> debetur	tamen transgressoribus nulla pena in alia <i>pena</i> debetur.
XXX 8	ista propositio est vera <i>simpliciter</i>	ista propositio est vera <i>similiter</i>	illa propositio est vera <i>simpliciter</i>	ista propositio est vera <i>similem</i>

XXXI 5 ²⁴¹⁵	Est <i>enim</i> confusa in sua <i>confusione</i>	Est <i>etiam</i> confusa in sua <i>expositione</i>	Est <i>etiam</i> confusa in sua <i>expositione</i>	Est <i>etiam</i> con- fusa in sua <i>ex- positione</i>
XXXIII 5	Sit vobis <i>solus ille</i> li- ber <i>attencius</i> et ve- rax	Sit vobis <i>ille solus</i> li- ber <i>autenticus</i> et ve- rax	Sit vobis <i>solus ille</i> li- ber <i>autenticus</i> et ve- rax	Sit vobis <i>solus ille liber au- tenticus</i> et ve- rus
XXXIV 6 ²⁴¹⁶	quod si cognovit eam ventre non bene erecto oportet quod cognoscat eam ventre bene rigato	quod si <i>cognoverit</i> eam ventre bene rigato	quod si <i>cognoverit</i> eam veretro non bene erecto oportet quod cognoscat eam veretro <i>non</i> bene rigato	quod si co- gnovit eam ventre non bene erecto oportet quod cognoscat eam veretro <i>non</i> bene ri- gato
XXXIV 40	non potuit esse oc- cultas <i>et credita</i> .	non potuit esse oc- cultas.	non potuit esse oc- cultas.	non potuit esse occulta.
XXXV 10 ²⁴¹⁷	Aliud <i>est</i> quod si Alcoranus	Aliud quod si Alco- ranus	Aliud <i>quod ipse dicit</i> <i>etiam</i> quod si Alco- ranus	Aliud <i>est quod ipse dicit</i> quod si Alcoranus
XXXV 22	semper in omnibus sceleribus addebat blasphemiam	semper in omnibus sceleribus <i>suis</i> adde- bat blasphemiam	semper in omnibus <i>operibus vel sceleri- bus suis</i> addebat blasphemiam	semper in omnibus sce- leribus <i>suis</i> addebat blas- phemiam
XXXVI 11	<i>Post me dividemini</i> in <i>LXXIII</i> sectas	<i>Post me dividemini</i> in <i>LXXIII</i> sectas	<i>Post me dividemini</i> in <i>LXXIII</i> sectas	<i>Vos dividemini post me</i> in <i>sexagintatres</i> sectas

²⁴¹⁵ Dans la famille *a*, on lit *expositione* B et *dispositione* V. Les copistes de V et de W, indépendamment, ont cherché à interpréter ce passage.

²⁴¹⁶ On lit dans les autres mss. « *quia si *cognovit* eam* [om. V] veretro non bene erecto oportet quod cognoscat eam veretro bene rigato ».

²⁴¹⁷ La leçon du ms. Q, par ailleurs, correspond à celle du ms. B *Aliud est quod ipse dicit quod si Alcoranus*.

Tableau 4 - Accord du ms. Q avec α (BV)

	BVQ	WXP
XXXII 4	Sed quelibet venditio et emptio non est prohibita* [om. V]	sed quelibet vendicio et empicio <i>est</i> [et W] <i>licita et non prohibita</i>
XXXII 5	<i>Vadunt igitur perfectiores</i> ex Sarracenis ad postribulum	<i>Unde</i> [vide W] <i>de perfectioribus</i> ex sarracenis <i>vadunt</i> ad prostibulum
XXXIII 3	respondit quod in eo erant duodecim milia verba <i>que non continebant veritatem, cetera vero omnia vera erant.</i>	[om. W] Respondit quod in eo erant duodecim milia verba <i>que continebant mendacium, cetera omnia vera erant.</i>
XXXIII 14	mortua est in deserto antequam Judei intrarent terram promissionis, <i>cujus ystorie</i> tempora nota sunt Judeis et Christianis	mortua est in deserto antequam Judei intrarent [-erent W] terram promissionis, <i>cujus tempora</i> nota sunt Judeis et Cristianis
XXXIV 3	quod primo accipiat [Q recipiat] eam <i>in uxorem</i> unus alius	quod prius accipiat eam unus alius [W alter]
XXXIV 10	sicut aperte patet in capitulo de Vacca	sicut [om. P] aperte patet in capitulo de <i>nacea</i>
XXXIV 16	autem oculus erit <i>totus</i> sicut ouum structionis [Q structionis ouum]	autem oculus erit sicut ouum structionis
XXXIV 20	homo totus lubricus et <i>corruptus</i> illud promisit pro beatitudine quod erat <i>precipuum</i> [om. V] in sua carnalissima mente.	homo totus lubricus et illud promisit pro beatitudine quod in sua carnalissima mente <i>precipuum</i> erat
XXXIV 39	Quare etiam magis <i>eleuassent</i> Christiani de Evangelio nomen Maccometti	Quare etiam magis <i>deposuissent extra Evangelium</i> Christiani nomen Machometi
XXXIV 42	in archiviis Sarracenorum libri antiquissimi <i>conservantur</i>	in archivis sarracenorum libri antiquissimi <i>inveniuntur</i> [reperiuntur W] <i>et conservantur</i>
XXXIV 47	Hoc totum <i>inductum</i> [inducunt B] dicunt in Alcorano	Hoc totum <i>indictum</i> [judicari WP] dicunt in Alcorano

XXXIV 49	ut daremus occasionem majoribus efficacius impugnandi legem tante <i>perfidie</i>	ut daremus occasionem majoribus efficacius in pugnandi legem tante <i>fidei</i>
XXXV 5	et ibi in celo impetravit <i>veniam</i> cuidam angelo ... est major quam sit totum universum <i>centum mille</i> vicibus	et ibi in celo impetravit <i>graciam</i> cuidam angelo ... est major quam sit totum universum <i>centum</i> vicibus
XXXV 25	cum quadam Jacobina nomine Maria, et cum reprehenderetur – nam juraverat suis uxoribus quod non concumberet cum predicta Maria – respondit dicens [<i>om. V</i>]	[<i>om. P</i>] cum quadam Jacobina nomine Maria [Marica W] respondit dicens
XXXV 31	sine Deo <i>non potuisset</i> facere Alcoranum	sine Deo <i>non posset nec potuisset</i> facere Alcoranum

Annexe 3. Tables des matières dans les mss. C, D et l'imprimé

Table des matières ms. C (f. IIra-IIva)

[à côté du titre du chapitre le numéro est écrit à l'encre rouge]

¶(*rubr.*) Cy commence le pelerina | ge que fist un bon preudomme | des freres prescheurs qui
ot | nom frere Bicult qui par | le command du pape ala | oultre mer pour preschier | aux
mescreans la foy de | dieu . Et en ce traictie sont | par briefte contenus les | roiyms ‘ pais *et*
prouinces | les manieres diuerses des | gens les loys les settes les creances les heresies et les
| merueilles que le dit frere | vit et trouua es parties dorient |

¶ Prologue

¶ De galilee. (*rubr.*) le premier

¶ De nazareth le second

¶ de iudee et de la terre de | promission le tiers
| IIrb |

¶ de iherusalem iiij.

¶ de bethleem v.

¶ du sepulcre *nostre seigneur* vj.

¶ de tripoli vij.

¶ de turquie *et* des turqueni | ens viij.

¶ des tartres ix.

¶ de lerreur des tartres x.

¶ de lissue des tartres xj.

¶ Comment tartres procede | rent et de leur conquete xij.

¶ Cy fine des tartres xiiij.

¶ Des curtes xiiij.

¶ De la cite de niniue xv.

¶ Des jacobins xvj.

¶ Des maronites xvij.

¶ des nestorins xviiij.

¶ des sarrazins xix.

¶ des oeuvres de perfection qui | sont es sarrazins xx.

¶ de l'estude des sarrazins xxj.

¶ des oroisons des sarrazins xxij.

¶ des aumosnes et de la mi | sericorde des sarrazins xxiiij.

¶ des la grant reuerence que | sarrazins ont au nom de dieu xxiiij.

- ¶ De la meurete des *sarrazins* xxv.
- ¶ Comment sont de doulx | langage aux estranges xxvj.
- ¶ De la concorde des *sarrazins* xxvij.
- ¶ De la loy des *sarrazins* xxviii.
- ¶ Comment la loy des sarra|zins est confuse xxix.
- | IIva |
- ¶ Comment la loy des sarra|zins est obscure *et* couuerte xxx.
- ¶ *Comment* la loy des *sarrazins* | est mencongable xxxj.
- ¶ Comment la dicte loy est | desraisonnable xxxij.
- ¶ Comment la loy des sarra|zins est violente xxxiii.
- ¶ Des miracles des *sarrazins* xxxiiij.

Table des matières ms. D (f. 2vb-3rb)

Cy commence le Itineraire | de la peregrinacion *et* du | voyage que fist un bon | preudomme des freres prescheurs | qui ot nom frere Bicult que* par | le command du saint pere ala | oultre mer pour preschier aux me... | creans la foy de dieu Et sont en ... | traictie contenus par briefte l... | Royaumes , pais *et* provinces ... | nieres diverses des gens , le... | les sectes , les creances , les h... | *et* les merveilles que le dit fr... | va *et* vit es parties dorient , Et... | cest livre en latin afin que [cils] | voudront en ce pais aler pour... | de dieu exaulcier puissent par... | livre savoir quelle chose leur... | stier Et en quel lieu *et* en quel... | niere il pourront prouffiter ... | cil livre translatez du latin en... | cois en lan de grace M.CCC.[X]... | frere iehan le long di(e) *et* ne... | moine de saint bertin en saint o... | de leveschie de terouanne.

- ¶ Prologue
- ¶ De galilee
- ¶ De nazar(et)
- ¶ De judee *et* de la terre de p... | |
- | 3ra |
- ...n __ iii.
- ¶ De jherusalem __ iiij.
- ¶ De bethleem __ v.
- ¶ Du sepulcre [*nostresire*] __ vj.
- ¶ De tripoly __ vij.
- ¶ De turquie *et* des turquemens __ viij.
- ¶ Des tartres __ ix.
- ¶ De lerreur des tartres __ x.

- ¶ Des bax[ites] __ xj.
- ¶ [De lissire des tartres] __ xij.
- ¶ [Comment tartres procederent *et* | de leur conquestes] xiiij.
- ¶ [De la cite de baudas] __ xiiij.
- ¶ [Cy fine des tartres] __ xv.
- ¶ [Des curtes] __ xvj.
- ¶ De la cite de [ninive] __ xvij.
- ¶ Des iacobins __ xviiiij.
- ¶ Des maronites __ xix.
- ¶ Des nestorins __ xx.
- ¶ Des sarrasins __ xxj.
- ¶ Les oeuvres de perfection qui sont | ... sarrazins __ xxij.
- ...lestude des sarrazins __ xxiiij.
- ...es oroisons des sarrazins __ xxiiij.
- ...aumosnes *et* de la misericorde | ... sarrazins __ xxv.
- ...la grant reverence que sarrazins |de dieu __ xxvj.
-meurete des sarrazins __ xxvij.
- ...ment sarrazins sont de doulz | ...aige aux estragnes __ xxviiij.
- ...[De] la concorde des sarrazins __ xxix.
- ...la loy des sarrazins __ xxx.
- ¶ Que la loy des sarrazins est con |[fuse] __ xxxj.
- [¶ Que] la loy des sarrazins est obscu | ...couverte __ xxxij.
- ...ue la loy des sarrazins est men | ...able __ xxxiiij.
- ...e la dicte loy est desraisonna | |
- | 3rb | ...
- ¶ Que la loy des s...
- ¶ Des miracles des s...

Table des matières de l'imprimé g

¶ **Cy fine la tierce partie et com** | mence la quarte qui parle du voyage que fist ung religieux des freres prescheurs | allant par le commandement du pape prescher les mescreans. Et premierement du pays de galilee feuillet.xxxi. De nazareth feuillet.xxxii. De iudee et de la terre de promission feuillet trente deux.

De hierusalem feuillet.xxxii.
 De bethleem feuillet.xxxiiii.
 Du mont de caluaire feuillet.xxxiiii.
 De la cite de tripolis feuillet.xxxv. |
 | ¶ Des Turcqmens. feuillet.xxxv.
 ¶ De Tartarie feuillet.xxxvi.
 ¶ De lerreur des Tartres feuillet.xxxvii.
 ¶ De lerreur des Baxites feuillet.xxxviii.
 ¶ De lyssue des Tartres feuillet.xxxviii.
 ¶ Comment les Tartres prindrent seigneurie feuillet.xxxix.
 ¶ De la cite de Etherum feuillet.xl.
 Dune maniere de gens appelez Curtes feuillet.xl.
 De la cite de Niniue feuillet.xli.
 ¶ De lerreur des Jacobins / mais ce ne sont pas ceulx de lordre Saint dominic= | que : mais
 sont une maniere de Sarrazins mescreans et scismas qui demeurent | en orient. feuillet.xli.
 ¶ Des Maronites mescreans feuillet.xliii.
 Des Nestorins mescreans feuillet.xliii.
 Des Sarrazins feuillet.xlvi.
 Des oeuvres de perfection qui sont es sarrazins feuillet.xlvi.
 De lestude des Sarrazins feuillet.xlvi.
 Des oraysons des sarrazins feuillet.xlvii.
 De la monnoye des Sarrazins feuillet.xlvii.
 De la reuerence que les sarrazins font au nom de dieu. feuillet.xlvii.
 Comment sarrazins sont de attrempee maniere feuillet.xlvii.
 Comment sarrazins sont de doulx langaiges aux estrangiers feuillet.xlviii.
 De la concorde des sarrazins feuillet.xlviii.
 De la loy de mahomet feuillet.xlix.
 Comment la loy des sarrazins est confuse feuillet.xlix.
 Comment la loy des sarrazins est couuerte et obscure feuillet.xlix.
 Comment la loy des sarrazins est mensongeable et faulse feuillet.l.
 Comment la loy des sarrezins est desraisonnable feuillet.l.
 Comment la loy des sarrazins est violente feuillet.li.
 Des faulses et fainctes religions que font les sarrazins feuillet.lii.

Annexe 4. Tableaux des grattures du ms. E

1. Leçons erronées

	AB-CD	E (et par conséquence F)
PROL 3	penible peregrination, <i>mais avec</i> [mains ans et C] Sa benoite Mere et le saint viellart Jozeph AB	penible peregrination, <i>mais il et</i> sa benoite Mere et le saint veillart Ioseph
II 9	pour ce que Nostre Dame y aloit souvent ²⁴¹⁸	pour ce que Nostre <i>Sires</i> y aloit souvent
IV 6	fait mention le jour du <i>Blanc Dieux</i>	fait mencion le iour du <i>ieudi de la</i> cenne
IX 7	mais <i>que de la</i> grace de leur empereur	mais <i>que par la</i> grace de leur empereur
IX 8	car je ne savoie mie <i>de vostre</i> si grant puissance	Car ie ne savoie mie <i>vostre</i> grant puissance
IX 13	aucunes choses reputent-il <i>en pechie</i> ,	de aucunes chosez reputent il [] <i>pechie</i>
IX 22	Puis que le seigneur le mande, <i>loyez et coupeis !</i> » et <i>il meïsmes se y appaïlle</i> [se il y a par elle C] ²⁴¹⁹	puys que le seigneur le commande <i>liez moy et puis me tranchez et endormés</i>
IX 40	ainsi samble-il que Tartre ont – ne sçay par quel mouvement de nature – <i>songiet ce que Dieux dist</i> à Eve	et ainsi sembla-il par ne sçay quel mouvement de nature <i>quils saichent ce que dieu dist</i> a Eve
IX 46	je les ay <i>veues souvent</i> chevaucher à tous leurs arcz	Je lez ay <i>veuez</i> [] chevauchier atout leurs ars
XII 4	que tous ceulz qui le oyoient en <i>fu- rent tout esbahi et espouenté</i> , siques nulz n’y osoit approchier	que tout cil qui l’ooient en <i>estoiert tonlz moult esbahis</i> et especialement sique nulx ny osoit approcher

²⁴¹⁸ En effet, le texte complet dit : « pour ce que Nostre Dame y aloit souvent, et Jhesu Crist y aloit souvent puchier de l’eave pour Sa digne mere ». Le sub-archétype β semble avoir sauté « et Jhesu Crist y aloit souvent » pour saut du même au même, ainsi que C conserve un texte évidemment fautif et dépourvu de sens, parce que la Dame ne peut pas aller au puits prendre de l’eau pour elle-même ; le ms. E ou l’antigraphe δ ont probablement cherché à corriger en substituant *Sire* à *Dame*.

²⁴¹⁹ Le ms. C n’a pas compris son antigraphe, et a produit une leçon nonsense. La difficulté de lecture pouvait remonter à β ; ainsi δ , pour corriger, aurait proposé une nouvelle leçon copiée par E.

XII 7	<i>Entreux que il arresta ainsi, tous esbabis, vint une huelote et se assist sur la porte</i>	<i>Entre deux quil se estoit ainsi arreste, tous esbabis vint une hulote et se assist sur la porte</i>
XIII 12	mais en <i>Egipte ne passerent il point pour le grant desert sablonneus</i> , là où leur host ne s'euïst pou soustenir par def-faute de vivres	maiz en <i>egypte nalerent il point pour le grant desert sabonneux</i> la ou leur ost ne se eust peu soustenire par deffaulte de vivres
XIII 14	il s'en retournerent vers <i>Alanie</i> et destruirent	il sen retournerent vers <i>almaine</i> Et destruirent
XIII 16	tout le païs d'Orient, de la meir de Indie vers Orient jusques à la meir de Judee, <i>qui est la meir de emmy terre, jusques au bras Saint George</i> [de la mer de judee jusques au bras saint george C] et jusques en Grece ²⁴²⁰	tout le pays de orient dela mer dinde vers orient iusques alamer de iudee qui <i>est la mer de emmy terre iusques aubras de saint george</i> et iusques en grece
XIV 12	ton cueur ne fu d'or <i>assaisiez</i>	ton cuer ne fu dor <i>rasasiez</i>
XIV 28	le prinst par la poitrine <i>moult felement</i> et li dist [par la poitrine et lui dist <i>moult felement</i> C] : « Passe cha	et le prist par la poitrine <i>et lui dist en le menassent</i> [] passe ca
XV 5	comment fu <i>dont Jnde</i> sanz deluge, quant le deluge avoit	Comment fu doncques [] inde sanz deluge quant le deluge avoit
XVIII 27	disoient de nous que, se il nous ouyssent, nous les trayriesmes à fauce <i>heresie</i>	disoient anous que se ilz nous oissent que nous les terrions afaulz <i>hereges</i>
XVIII 41	Dont se leva uns de ces Jacobins <i>moult honnorable entre eaulz</i> , moult ancien homme [entre les autres moult honnourables et anciens homs C[D]]	Dont se leva uns de ces Jacobins <i>entre tous moult</i> honorables et anciens homs
XXIX 12 ²⁴²¹	mais <i>viennent les amis de l'homicide</i> et font composition aus amis du tué	maiz <i>les amis de lomicide viennent</i> et font composicion aux amis du tue

²⁴²⁰ Ici E a rétabli la leçon originale de AB et D, là où C était évidemment fautif.

²⁴²¹ L'encre et l'écriture semblent différentes, comme à l'occasion des autres grattures, mais c'est difficile d'établir avec certitude la présence d'une gratture. Malheureusement, nous ne pouvons

XXXV 34	que il eubt III pedagoges	que il eust trois <i>soubtis</i> pedagoges
XXXV 36	moult de choses dou Viez testament <i>et de leur Talmud</i>	moult de choses a mahommet du vieulx testamens <i>et de la loy des iuys</i>
XXXVI 7	en ces païs en yver ces ribaux qui <i>chantent</i> en leurs chemises gras	en ce pays en yver comme ces ribaux qui <i>gisent</i> [] en leurs chemises cras

2. Leçons correctes

	<i>AB-CD</i>	<i>E</i> (et par conséquence <i>F</i>)
IX 41	et l'en amainnent aus <i>cornemuses et aus tabours</i> à grant feste	et la maninent a cornemuses <i>et a tabours</i> et a grant feste
X 5	<i>quant il s'appareillent</i> pour le mort enterrer, il prennent un bon cheval	<i>quant ilz s'appareillent</i> pour leur mort enterrer il prennent ung bon cheval
XI 2	et par celle mauvaise arct font moult de merveilles et <i>prophetisent</i> plusieurs choses à venir	et par cel mauvaiz art font moult de merveillez et <i>propbetisent</i> plusieurs choses avenir
XI 3	et quant il se <i>asseoit on ne veoit nulle chose qui</i> le soustenist.	Et quant il se <i>asseoit on ne veoit nulle chose qui</i> le soustenist
XI 7	après X ^M ans <i>devient</i> aussi noir comme se il fut brullé	apres .x. ^m ans <i>deviant</i> [] aussi noir comme se il fust brules
XII 9	il les <i>menroit bien et</i> seurement outre la montaigne	il lez <i>menroit bien et</i> seurement outre la montaigne
XIV 16	et son pouoir <i>amenuir et aleir à nient – si ne</i> se volt oncques rendre [flechir <i>CD</i>]	et son pouvoir <i>amenuysier et aler anient si ne se</i> vout il oncques flequir
XVIII 32	si nous demanderent <i>pour quelle cause</i> nous estions venuz à eulz.	Sy nous demanderent <i>pour quelle cause</i> nous estions venus a eulx
XXV 12 ²⁴²²	que leurs cervelles leur <i>boullent</i> en leurs testes	que lez cherveilles leur <i>boullent</i> en leurs testes
XXVI 8	quand il seroient venus à <i>aige</i>	quant ilz seroient venus en [] <i>aage</i>
XXIX 19	affin que leur loy <i>dure</i> en vigneur	afin que leur loy <i>duze</i> [] en vigneur

travailler sur ce ms. que depuis la numérisation ; nous l'avons pu consulter pour pou de temps, insuffisant pour revenir contrôler les données que nous avons recueillies. De toute façon nous retenons ce passage dans nos données.

²⁴²² Incertain, comme au point XXIX 12.

XXX 7	lesquelz <i>Mahomet repete en son Alcho-</i> <i>ran plus de C foiz</i>	lesquelx mos ma <i>hommet repete en son alcho-</i> <i>ran plus de cent foiz</i>
XXX 8	n'est nient plus <i>vraie</i> [<i>vreable C</i>] ne plus créable que ceste	elle ne est nient plus valable ne plus creable que ceste
XXXI 3	pourquoy ce <i>cappitre</i> va devant cel autre	pour quoy cel <i>cappitre</i> [] <i>va</i> devant tel autre

Annexe 5. Tableau des rubriques latines et françaises

B	WX	JLL
(1ra) I ^m capitulum	Ø	Ø
(1rb) peregrinatio ii cap.	X ajoute un ¶ - W Ø	Le prologue
(1rb) De galilea [<i>dans la-marge, encre noire</i>]	De galilea	De Galilee
(2rb) De naxaret	De nazaret	De Nazareth
(2va) De iudea et terra promissionis	De accon et iudea et terra promissionis	De Judée et de la Terre de Promission
(2va) [...lm] <i>dans la marge encre rouge</i>	De ierusalem	De Iherusalem
(3rb) de iord[...] <i>dans la marge encre rouge</i>	Ø	Ø
(4ra) De betlehem	De bethlem	De Bethleem
(4vb) Item de Ierusalem	Ø	Ø
(5ra) De sancto sepulcro domini	De sepulcro domini	Du Sepulcre Nostre Seigneur
(6ra) Ø	De tripoli	De Tripoly
(6rb) De turchia et turchimamis	De Turchia et turchimannia	De Turquie et des Turquemans
(6va) De tartaris	De tartaris	Des Tartres
(8ra) De resurrectione tartarorum	De errore tartarorum	De l'erreur des Tartres
(8va) [<i>dans la marge, encre rouge</i>] De baxitis	De baxitis	Des Baxites
(9rb) De exitu tartarorum	De exitu tartarorum	De l'issue des Tartres
(9vb) Progressus tartarorum	De progressu tartarorum	Comment Tartres procedent à leurs conquestes
(10va) Ø	De baldacco	De la cité de Baudas
(11ra) [<i>alia manus, ¶ rouge mais aucun espace vide</i>] Item de turchia	Hic finit de tartaris [<i>om. W mais lettrine rouge</i>]	Icy fine des Tartres
(11ra) [<i>alia manus, ¶ rouge mais aucun espace vide, § 6</i>] De perside	Ø	Ø

(11va) [<i>alia manus</i> , ¶ <i>rouge</i> <i>mais aucun espace vide</i>] De re- gno persarum	Ø	Ø
(11vb) [<i>alia manus</i> , ¶ <i>rouge</i> <i>mais aucun espace vide</i>] de gente curtorum	De curtis [De turcis in regno turquesten W]	Des Curtes
(12ra) de niniue [<i>main du co- piste, encre rouge, aucun espace vide</i>]	[W add. Sequitur] de Niniue ciuitate grandi	De la cité de Ninive
(12rb) [<i>alia manus</i> , ¶ <i>et encre noirs, aucun espace vide</i>] de ia- cobinis	De iacobinis	Des Jacobins
(13vb) Ø	De maranitis	Des Maronites
(14rb) De nestorinis	De nestorinis	Des Nestorins
(16vb) De sarracenis	De sarracenis	Des Sarasins
(17ra) Opera perfectionis sarracenorum	De operibus . perfectionis sarracenorum	Des euvres de perfeccion qui sont es Sarrasins
(17rb) De studio sarrace- norum [§ 4 <i>du ch. précédent</i> <i>dans WX</i>]	De Studio Sarracenorum	De l'estude des Sarrasins
(17rb) De oratione	De orationibus sarrace- norum	Des oraisons des Sarrasins
(17va) De elemosinis	De Elemosina et misericor- dia sarracenorum ad pau- peres	Des aumosnes et de la mise- ricorde des Sarasins
(18ra) De reuerentia ad no- men dei	De reuerencia sarracenis [P sarracenorum] ad nomen dei	De la grant reverance que les Sarrasins ont au nom de Dieu
(18rb) De grauitate in mori- bus	De grauitate sarracenorum in moribus	De la meureté des Sarrasins
(18rb) De affabilitate ad ex- traneos	De affabilitate [X add. sarra- cenorum] ad extraneos	Comment Sarrasin sont de doulz langaige aux estranges
(18va) De concordia eorum et amore ad inuicem	De concordia sarracenorum	De la concorde des Sarra- sins
(19ra) De lege saracenorum	De lege sarracenorum	De la loy des Sarrasins

(19ra) <i>Quod est larga</i>	Ø	Ø
(19va) <i>Quod est lex confusa</i>	Quod lex sarracenorum est confusa	Que la loy des Sarrazins est confuse
(19vb) <i>Quod est lex oculata</i>	Quod lex sarracenorum est oculata	Que la loy des Sarrasins est obscure et couverte
(20ra) <i>Quod est lex mendacissima</i>	Quod lex sarracenorum est mendacissima	Que la loy des Sarrasins est mençonable
(20vb) <i>Quod est lex irracionabilis</i>	Quod lex predicta [sarracenorum X] est irracionabilis	Que la dicte loy est deraisonnable
(22rb) [<i>espace pour la rubrique non rempli, ¶ rouge ; mais en-dessous, encre rouge, quod est lex violenta</i>]	Quod lex sarracenorum est uiolenta . [De uiolenta W Quod est uiolenta P]	Que la loy des Sarrasins est violente
(23ra) <i>miracula saracenorum</i>	Miracula sarracenorum	Les miracles des Sarrasins

Annexe 6. Corrections sur le ms. A

Tableau 1. Variantes substantielles

(1 = conservation de *A* ; 1a = choix de *BC*[*D*]*EF*)

RUBR 1	un predomme <i>A</i> un bon pseudomme <i>BCEF</i>
RUBR 2	par soubrieveté <i>A</i> pour sa briefté <i>B</i> par briefté <i>C</i> par ordonnance <i>EF</i> (<i>ras. E</i>)
PROL 10	tenanunant (?) <i>B</i> tenamnent <i>CE</i> reveranment <i>F</i>
PROL 10	emprientee <i>A</i> mise <i>B</i> presentee <i>CEF</i>
I 4	savoir > savour <i>main 2 A</i> savoir <i>BCEF</i>
I 9	poissoncheaux <i>A</i> poissons <i>BCEF</i>
I 24	saut <i>A</i> sanc <i>BCEF</i>
IV 39	ensseingnez <i>A</i> assegnee <i>BCEF</i>
V 3	une croute, une caveure <i>A</i> une croute, une caveine <i>B</i> une caveine, une croute <i>C</i> [<i>D</i>] <i>EF</i>
V 7	memorial <i>A</i> memoire <i>BCE</i>
V 18	awulléz <i>A</i> emblés <i>B</i> à un les <i>CEF</i> à un costé <i>D</i>
IX 49	le depecherent <i>A</i> le partirent <i>BCEF</i>
XII 2	rothes <i>A</i> roistes <i>B</i> riches <i>C</i> [<i>D</i>] <i>EF</i>
XII 5	attendoit <i>A</i> entendoit <i>BCEF</i>
XII 6	veneres sievoit <i>A</i> veneur suyvoit <i>B</i> venoit et suivoit <i>C</i> [<i>D</i>] <i>venoit</i> sievant <i>E</i>
XII 7	Entreux <i>A</i> en tens <i>B</i> entres <i>C</i> entre deux <i>EF</i>
XIV 10	de mes devanchers <i>A</i> des anchisceurs <i>B</i> de mes ancesseurs <i>CE</i> de mes predecesseurs <i>F</i>
XVIII 9	benoitte <i>A</i> glorieuse <i>BCDEF</i>
XX 57	percev>r<eir <i>A</i> raconter <i>BCEF</i>
XX 60	foligent <i>A</i> forlignent <i>CEF</i>
XX 64	grief malade <i>A</i> en grefve maladie <i>B</i>
XX 65	povre <i>A</i> pouvreté <i>B</i>
XXIV 4 ²⁴²³	ravis > rabis <i>main 2 A corr</i>
XXIV 4	ravis > rabis <i>main 2 A corr. ravis BC</i>

²⁴²³ Voir *Discussion variantes*.

XXV 10	tousdiz à certaine ... leur fait <i>A</i> tousjours ilz s'assemblent à un son à une certaine heure que on sonne <i>C</i> touziours il se assemblent à une certaine heure à un son que on sonne <i>EF</i>
XXV 10	à un son ... aumoisnes <i>A</i> on leur gecte ses aumosnes à ung son que on leur fait <i>B</i>
XXV 12	esragez <i>A</i> forcenés <i>BCEF</i>
XXVI 3	fruslé <i>A</i> foulé <i>B</i> so(u)illié <i>CEF</i>
XXVIII 6	aucune ... digne <i>A</i> aucune digne louenge (parolle <i>EF</i>) <i>BCEF</i>
XXX 2	assenner <i>A</i> asserer <i>B</i> assavoir <i>CEF</i>
XXXI 4	il <i>A</i> elle <i>BCEF</i>
XXXIII 11	largement <i>A</i> grandement <i>BC om. EF</i>
XXXIII 24	taster au pauch <i>A</i> casser au pause <i>B</i> savoir de vray <i>CEF</i>
XXXIII 4	car <i>A</i> quant <i>BCEF</i>
XXXIV 34	pencent-il <i>A</i> peussent-il <i>BC[D]EF, C[D]EF add. estre</i>
XXXIV 45	retourneiz <i>A</i> recouvrés <i>BC[D]E</i>
XXXV 21	lisons et trouvonz <i>A</i> trouvons et lisons <i>BCDEF</i>

Tableau 1a. Choix de *BC[D]EF* contre *A*

1a	PROL 1	de la <i>BCEF</i> et la <i>A</i>
1a	PROL 4	note <i>BCEF</i> nar <i>A</i>
1a	PROL 8	je avoye <i>BCEF</i> et je avoie > avoir <i>A</i>
1a	I 24	dont les Juifs v. nostre sire J.C. <i>CEF</i> où il le v. <i>A</i> où le v. <i>B</i>
1a	VIII 9	pour <i>BCEF om. A</i>
1a	VIII 13	vrai(e)ment acompli <i>BCEF</i> acompli vraiment <i>A</i>
1a	IX 19	leur <i>BCDEF</i> le <i>A</i>
1a	IX 32	courre <i>BCEF</i> contre <i>A</i>
1a	X 5	courre et recourre <i>BCEF</i> courre <i>A</i>
1a	XI 2	merveilles <i>BCDEF</i> merveilleuses <i>A</i>
1a	XI 19	la premiere <i>BC[D]EF</i> premierement <i>A</i>
1a	XII 2	accès (<i>D add. en ce</i>) <i>CD</i> actes <i>F</i> accet <i>E</i> avres <i>A</i> voye <i>B</i>
1a	XII 17	à leur bon amy le huet <i>BCDEF</i> à huet, leur bon ami <i>A</i>
1a	XIII 19	seul nom <i>CDEF</i> son <i>A</i> subnom <i>B</i>
1a	XIV 5	seoit <i>CEF</i> se dit <i>A</i> soiet <i>B</i>

1a	XIV 12	auras-tu <i>BCEF</i> as-tu <i>A</i>
1a	XIV 22	que il devenissent <i>BCDEF</i> que il fuissent <i>A</i> (-sient <i>ras. E</i>)
1a	XXVIII 27	ententivement <i>B</i> entrenement <i>A</i> devotement <i>CDEF</i>
1a	XXVIII 3	abbaye <i>CDEF</i> eglise <i>A</i> eglise et abbaye <i>B</i>
1a	XXVIII 3	en l'eglise <i>BCDEF</i> en celle e. <i>A</i>
1a	XIX 14	par le flueue droicte voye <i>B</i> par le flueve <i>A</i> droite voie par le fleuve <i>CDEF</i>
1a	XX 59	à (<i>C add. 1a</i>) vie de <i>BCE</i> à voye de <i>A</i> en <i>F</i>
1a	XX 89	deismes <i>BCEF</i> disiesmes <i>A</i>
1a	XXII 3	meur <i>BCE</i> meue <i>A</i> murs <i>F</i>
1a	XXIV 6	Entre tous <i>CEF</i> En trestous <i>A</i>
1a	XXVI 2	que il ne <i>BCEF</i> car il ne <i>A</i>
1a	XXIV 7	asne <i>CEF</i> auwe <i>A</i> aire <i>B</i>
1a	XXVIII 13	ne me ... rendu <i>BCEF</i> ne n'avroye je pais, mon pere ne ne me seroit rendu <i>A</i>
1a	XXXII 8	prester à usure sanz pechier <i>A</i> sans peché prester à usure <i>BCEF</i>
1a	XXXII 11	obsurent <i>BCEF</i> abstiennent <i>A</i>
1a	XXXIV 9	e sodomie <i>BCEF</i> desordonné <i>A</i>
1a	XXXV 10	se le <i>BCDEF</i> le <i>A</i>
1a	XXXV 8	que de lui il ne croient (croissent <i>C</i> croicent <i>E</i>) <i>BCDE</i> que il ne croient de lui <i>A</i>
1a/4	I 22	font <i>BCEF</i> sont <i>A</i>
1a/4	II 6	En <i>BCEF</i> À <i>A</i>
1a/4	IV 33	par la voie <i>BCEF</i> la voie <i>A</i>
1a/4	V 13	S.M. <i>BCDEF</i> N.D. <i>A</i>
1a/4	IX 39	ses (ces <i>CEF</i>) <i>BCEF</i> les <i>A</i>
1a/4	XIV 1	si <i>om. A</i>
1a/4	XXV 2	ou <i>BCEF</i> au <i>A</i>
1a/4	XXVI 1	aus <i>BCEF</i> au <i>A</i>
1a/4	XXVI 2	en <i>BCEF</i> à <i>A</i>
1a/4	XXIX 13	tu <i>om. A</i>
1a/4	XXXIII 20	de <i>BCEF</i> à <i>A</i>
1a/4	XXXVI 6	sont <i>BCEF</i> font <i>A</i>

Tableau 2. Variantes adiaphores (2a = variantes morphologie verbale)

2	PROL 1	tourmens <i>A</i> peines <i>BCEF</i>
2	I 7	siet la villette <i>A</i> en la ville <i>B</i> si est la villete <i>CEF</i>
2	I 16	puanz souffre <i>A</i> p. de s. <i>BEF</i> p. le s. <i>C</i>
2	I 21	veismes <i>A</i> y veismes <i>BCEF</i>
2	IV 14	le <i>A</i> luy (<i>li</i>) <i>BCEF</i>
2	IV 49-50 ²⁴²⁴	pierrettes <i>A</i> pierres <i>BCEF</i>
2	VII 8	appelez Nestorins <i>A</i> appelez <i>BCDEF</i>
2	IX 6	fist seulement le monde <i>A</i> fist tant seulement le monde <i>B</i> fist le monde tant seulement <i>CEF</i>
2	IX 9	et ainsi <i>A</i> et par ainsy <i>BCEF</i>
2	XI 5	sieute <i>A</i> science <i>B</i> sette <i>CDEF</i>
2	XI 23	Mogal <i>A</i> Mongal <i>BCDEF</i>
2	XII 18	nommee en latin <i>A</i> en latin n. (noumee <i>B</i>) <i>BCDEF</i>
2	XVI 7	tres <i>A</i> moult <i>BCDEF</i>
2	XVIII 23	luec <i>A</i> là <i>B om.</i> <i>CDEF</i>
2	XVIII 49	concorda <i>A</i> acorda <i>BCDEF</i>
2	XX 73	sonne <i>A</i> nomme <i>B</i>
2	XX 99	que <i>A</i> de ce que (qu'il <i>EF</i>) <i>BCEF</i>
2	XXV 6	acheteiz <i>A</i> racheteiz <i>B</i>
2	XXVI 8	au soir <i>A</i> au soir <i>B</i> asseoir <i>CF</i> à soir <i>E</i>
2	XXVIII 9	de celui seulz furent <i>A</i> et furent celuy seul <i>B</i>
2	XXXIII 12	l' <i>A</i> leur <i>BCEF</i>
2	XXXIII 25	confirmer <i>A</i> confermer <i>BCEF</i>
2	XXXIII 3	et que <i>A</i> sique <i>BCEF</i>
2	XXXIII 8	nulle faulceté ne mençoingne <i>A</i> fausseté ne (me <i>C</i>) mençoingne nulle <i>BCEF</i>
2	XXXIV 5	mais <i>A</i> ains <i>BCEF</i>
2	XXXV 8	devant les <i>A</i> en presence des <i>BCEF</i>
2	XXXVI 6	gras, gros et <i>A</i> gras et gros <i>BEF</i> gros, gras et <i>C</i>
2a	IV 9	doubtiesmes <i>A</i> doubtions <i>BCEF</i>
2a	VI 6	empli <i>A</i> emplir <i>BC</i> empler <i>EF</i>
2a	XV 12	sourmonte <i>A</i> sourmontoit <i>BCEF</i>
2a	XVIII 13	aille <i>A</i> voige <i>B</i> s'en voise (voist <i>DF</i> voit <i>E</i>) <i>CDEF</i>

²⁴²⁴ Il faut ici compter 4 occ. de cette même variante.

2a	XVIII 57	ne aillent mie <i>A</i> ne voige mie <i>B</i> ne vois(s)ent mie (point <i>E</i>) <i>CDEF</i>
2a	XVIII 57	ne aillent <i>A</i> ne voigent <i>B</i> ne voisent <i>CDEF</i>
2a	XIX 12	preschent <i>A</i> presche <i>BCDEF</i>
2a	XX 33	fu <i>A</i> est <i>BCEF</i>
2a	XX 47	y antre <i>A om. B</i> y entrast <i>CEF</i>
2a	XX 48	desconsacreroient <i>A</i> desconsacrent <i>B</i>
2a	XX 68	ne mangoient en Quaresme pour rien <i>A</i> ne mengent (mengeroit <i>C</i> mengeroient <i>EF</i>) pour rien en la Caraisme <i>BCEF</i>
2a	XX 71	porroient <i>A</i> pouroit <i>B</i> peussent <i>CEF</i>
2a	XX 79	deceut <i>A</i> decepvoit <i>B</i> deçoit <i>CEF</i>
2a	XXV 12	devient <i>A</i> deviennent <i>BEF</i> dementent <i>C</i>
2a	XXVII 4	gabe <i>A</i> gabaye <i>B</i>
2a	XXVIII 25	doins <i>A</i> donne <i>BCEF</i>
2a	XXVIII 3	venions <i>A</i> venismes <i>BCEF</i>
2a	XXVIII 6	nomoient <i>A</i> nommerent <i>BCEF</i>
2a	XXXI 1	puet <i>A</i> puisse <i>BCEF</i>
2a	XXXII 12	deceue <i>A</i> dessoine <i>B</i> decoive <i>C</i> decoivent <i>EF</i>
2a	XXXII 13	porroient toutes manieres <i>A</i> pourroit toute maniere <i>BCEF</i>
2a	XXXIV 14	adouraz <i>A</i> adoreras (-re- <i>E interl.</i>) <i>BEF</i> aoureras <i>C</i>
2a	XXXIV 31	dist <i>A</i> est dit <i>B</i>
2a	XXXIV 40	puet <i>A</i> pooit <i>CEF</i>

Tableau 3. Variantes presque sans importance

RUBR 1	Riqueult <i>A</i> Ricult <i>B</i> Bicul(t) <i>CF</i> Bi[h]ul[t] <i>E</i>
PROL 2	nos <i>A</i> nostres <i>BCEF</i>
PROL 3	nez petit et povre <i>A</i> ne petit ne povre <i>B</i> veis (veuz <i>F</i>) petit et povre <i>CEF</i>
PROL 4	Ordene <i>A</i> Ordre <i>BCE</i>
PROL 8	Ordene <i>A</i> Ordre <i>BCEF</i>
I 2	eaue <i>A</i> l'e. <i>BCEF</i>
I 4	ainsi <i>A</i> aussi <i>BCEF</i>
I 21	ou <i>A</i> au <i>BCEF</i>
I 21	esmerveillet et dolent <i>A</i> esmerveillez et dolans <i>BCEF</i>
I 24	presché <i>A</i> prescher <i>BCEF</i>

II 5	deseure <i>A</i> dessus <i>BCEF</i>
III 5	el <i>A</i> le <i>B</i> ou <i>C</i> au <i>EF</i>
IV 5	où <i>A</i> ouquel <i>BCEF</i>
IV 7	a <i>A</i> est <i>BCEF</i>
V 12	à la <i>A</i> en la <i>BCDEF</i>
V 12	III <i>A</i> II <i>BCDEF</i>
V 16	el <i>A</i> ou <i>BCDEF</i>
VI 8	J.C. <i>A</i> N.S. <i>BCEF</i>
IV 12	là où <i>A</i> ouquel <i>B</i> où <i>CEF</i>
IV 14	d'où <i>A</i> donc/t <i>BC</i> duquel <i>EF</i>
IV 40	Olivet <i>A</i> de O. <i>BCEF</i>
IX 2	la <i>om. A</i>
IX 14	en boire en mengier <i>A</i> en mengier et en boire <i>BCEF</i>
IX 17	orden <i>A</i> ordre <i>BEF</i> (<i>E</i> ordene, -ne <i>biffé</i>) ordenance <i>C</i>
IX 33	à <i>A</i> au <i>BCDEF</i>
IX 38	s'en <i>A</i> se <i>BCEF</i>
IX 42	aus ... aus <i>A</i> à ... à <i>BCDEF</i>
IX 7	ne menguent <i>A</i> ne ne m. <i>BCEF</i>
X 10	à vestir <i>A</i> en v. <i>BCDEF</i>
X 10	aussi <i>A</i> ainssy <i>BCEF</i>
XI 11	les ait <i>A</i> l(e) ait <i>BCDEF</i>
XI 21	ses <i>A</i> les (li <i>E</i>) <i>BCEF</i>
XI 24	Ainsi <i>A</i> Aussi <i>BCDEF</i>
XI 3	ayr <i>A</i> l'air (l'er <i>BE</i>) <i>BCDEF</i>
XIII 5	chascun tantost <i>A</i> tantost chascun <i>B</i> et tantost chascun <i>CDEF</i>
XIV 6	se <i>A</i> s'en <i>BCEF</i>
XIV 10	assamblé <i>A</i> ensemblé <i>BCEF</i>
XIV 15	la <i>A</i> celle <i>BCEF</i>
XIV 17	si s'empartirent <i>A</i> si (il <i>EF</i>) s'en partirent <i>BCDEF</i>
XV 2	de l'autre ... de l'autre <i>A</i> à l'a. ... à l'a. <i>BC[D]EF</i>
XVI 3	par <i>A</i> pour <i>BCDEF</i>
XVI 5	le <i>BDEF</i> la <i>A</i> les <i>B</i>
XVIII 12	n'en <i>A</i> ne <i>BC[D]EF</i>
XVIII 27	quil <i>A</i> qui <i>BCDEF</i>
XVIII 27	nous ne les <i>A</i> nous les (<i>rép. F</i>) <i>BCDEF</i>
XVIII 27	pas <i>A</i> point <i>BCDEF</i>

XVIII 33	en yauls <i>A</i> à eulx <i>BCDEF</i>
XVIII 45	des <i>A</i> les <i>BCDEF</i>
XIX 14	Ordene <i>A</i> Ordre <i>BCEF</i>
XX 4	fist Dieux <i>A</i> Dieu fist <i>BCEF</i>
XX 52	est entre eulz <i>A</i> entr'eulx est <i>B</i>
XX 83	estre bonnement <i>A</i> bonnement estre <i>BCEF</i>
XX 105	est dit <i>A</i> dit est <i>B</i>
XXIII 2	à (t.) <i>A</i> en <i>BCEF</i>
XXIV 4	tous rabis <i>A</i> ravis tout <i>B</i>
XXVIII 3	Ordene <i>A</i> Ordre <i>BCEF</i>
XXVIII 4	Ordene <i>A</i> Ordre <i>BCEF</i>
XXVIII 9	tres doucement apaisez <i>A</i> apaisés t. d. <i>B</i>
XXXI 5	n'y <i>A</i> ne <i>BCEF</i>
XXXII 4	chascun puet <i>A</i> puet-on <i>B</i> puet chascuns <i>CDEF</i>
XXXIII 13	vraye est <i>A</i> est vray (<i>E add. et</i>) <i>BCEF</i>
XXXIII 22	point <i>A om. B</i> pas <i>CEF</i>
XXXIII 4	par <i>A</i> pour <i>BCEF</i>
XXXIII 4	que <i>A</i> qui <i>BCEF</i>
XXXIV 27	en est <i>A om. BCDEF</i>
XXXIV 35	à <i>A</i> en <i>BCDEF</i>
XXXIV 37	les ... aus <i>A P</i> ... à <i>P BCEF</i>
XXXIV 38	sanz changier mot <i>A</i> sanz mos changier <i>BC[D]EF</i>
XXXIV 48	aus <i>A</i> à <i>BCEF</i>
XXXV 30	messaiges et prophetes <i>A</i> prophetes et message <i>BC[D]EF</i>
XXXV 6	seure <i>A</i> sur <i>B</i> sus <i>CDEF</i>

Tableau 4. Corrections *A* ou *main 2 A*

I 10	à III milles, <i>mains 2 A add. interl</i>
I 12	lieu, <i>main 2 A add. sur rasure</i>
II 2	se fist, <i>main 2 A add. interl</i>
III 3	passé, <i>main 2 A add. interl</i>
IV 34	Marthe, <i>main 2 A add. interl</i>
VIII 8	mengie, <i>A add. et ceste grant trayson</i>

- IX 15 larchin, *mains 2 A add*
- IX 26 n' *main 2 A add*
- X 6 chet, *A add. mort*
- XI 9 pupple, *A add. e interl.*
- XIV 8 grant, *mais 2 A add. interl*
- XVI 6 le, *A add. interl.*
- XVIII 7 et nomment ... N., *main 2 A interl*
- XVIII 8 motz sacrementelz (*B add. sont telz*) BC[D]EF sacrementelz moz (-lz
motz *marg.*) *A*
- XX 70 en pluseurs *om. A*
- XXVI 1 as sains *A* à saintes *B* es sains *CEF, A add.* et saintes
- XXX 4 fors, *A add. seulement*
- XXXII 6 ce lui samble, *main 2 A add. sur rasure*
- XXXIV 21 puist ... de *main 2 A marg*
- XXXIV 8 grant, *A add. honte est et plus grant*
- XXXV 25 ne, *main 2 A interl.*

Annexe 7 - Données de l'analyse lexicographique

Les formes apparaissent non lemmatisées pour mieux comprendre les interventions des mss. Le symbole x indique la conservation du lexème, le trait d'union pour le ms. *D* indique l'absence du mot dans le ms.

1. Régionalismes

Lexème	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>F</i>
<i>ajut de</i>	acoucha de	acoucha de	x	x	mere de	mere de
assaier	x	essauchier	x	-	essaier	essaier
l'atre	l'autre	l'autre	x	-	la terre	la terre
*auwe	x	aire	asne	-	asne	asne
botte	x	x	x	x	x	x
brayerie	x	breris	braire	braire	braire	braire
cabaret	x	x	x	-	x (k-)	x (k-)
caveure	x	caverne	caverne	caverne	caverne	caverne
chappon	x	x	x	-	x	x
coste	x	coudé	x	-	<i>om.</i>	<i>om.</i>
<i>crebbe</i>	creche	creche	creche	x	creche	creche
cresterent	x	x	x	-	x	tresferent
crompi	x	x	croupy	-	croupy	croupy
cuignee	x	congnee	cingnie	congnee	cuignié	coignee
defendi	x	fendi	fendi	-	fendi	fendi
d'encoste	x	de coste	=	=	=	=
enfamen- terie	x	enfamenteur	enfanterie	-	enfanterie	enfanterie
"	x	x	x	-	x	informate- rie
eschoppe	x	x	x (-a-)	-	x	x
fastrasies	x	fatraz	fatraz	-	frastrasies	fratazies
felement	x	x	x	-	<i>om.</i>	<i>om.</i>
fleur	x	farine	x	x	x	x
fourcellez	x	x (-ch-)	x (-or-)	-	x (-ch-)	fouchelez

foudre	x (-rdr-)	x	x (-ldr-)	x	x (-ldr-)	x (-ldr-)
fruslé	x	foulé	souillé	x	souillé	souillé
gendre	gende	gens	grandeurs	-	gendre	genera- cions
habiter	x	x	hanter	-	hanter	hanter
" (-ent)	x	x	hantent	-	hantent	hantent
(sont) la- nues	x	(ont) laine	(ont) laine	-	(sont) laignee	(sont) lai- nees
loucet	x	fourche	rochet	-	x	x
maistié	x	maiesté	mauvai- sitié	-	mauvai- sitié	mauvaisité
malotte	x	x	maudite	-	malaite	malaite
" (-oit-)	x	mauveistié	x	-	x	mauveistié
"" (-oit-)	mauvais	mauvais	x		x	mauvais
marvoyez	x	x	<i>om.</i>	-	<i>om.</i>	<i>om.</i>
en la	x	x	x	-	x	x
moyenne						
"	x	x	x	-	x	x
" (empl. adj.)	x	ou milieu	ou milieu	-	x	x
ordene	x	ordre	ordre	-	ordre ; or- dene > orde	ordre
parmen- tier	x	x	x	-	x	x
taster au	x	casser au	savoir de	savoir de	savoir de	savoir de
pauch		pause	vray	vray	vray	vray
pois- soncheaux	x	poissons	poissons	-	poissons	poissons
plueve	x	pluie	/	-	/	/
primes	x	prest	après	-	après	après
(au p.)						
pugnaisie	x	pugnairie	x (-n-)	-	x (-n-)	x (-n-)
pul(l)e	x	peuple	peuple	-	pueblo	peuple
"	peuple	peuple	peuple	x	peuble	peuple
"	peuple	peuple	peuple	x	peuble	peuple

queste	<i>om.</i>	<i>om.</i>	x	-	x	x
"	x	liestes	x	-	x	x
rabis	x (<i>corr.</i>)	ravis	ravis	-	ravis	ravis
"	x (<i>corr.</i>)	ravis	ravis	-	<i>om.</i>	<i>om.</i>
rondelant	x	roulant	roulant	x	roulant	roulant
serouge	x	x (-rg-)	x (-rg-)	-	x	x (-rg-)
tonlieu	x	x	x (-ne-)	-	le don de ce lieu	le don de ce lieu
villonnez	x	villennés	villennés	-	villennés	villainés
yvroingne	x	x	y vroigne	-	y vroigne	yvrignes
"	x	x	en yvres	-	en yuiver	yuiver

2. Mots savants ou rares

Lexème	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>F</i>
adoption	x	adoption	adoption	-	adoption	adoption
amenuir	x	ameindrir	à meurir	-	amenuy- sier	amendrir
appocrife	x	x	x	-	x	x
assenner	x	asserer	assavoir	-	assavoir	assavoir
barbre	x	barbes	autres	liubres (?)	barbares	barbares
blocq	x	x	x	-	x	x
cameliers	x	x	C.M. (= <i>cent mi-liers</i>)	-	x	came- liers
"	x	x	carmeluns	-	x	x
emplanimes	x	en ple- gnismes	plai- gnismes	-	planismes	plai- gnismes
forligner	x	x	<i>om.</i>	-	<i>om.</i>	<i>om.</i>
improuver	x	x	x	-	x	x
pallier	x	x	x	-	x	x
pedagoge	x (pr-)	x	x	-	x	x
prouvable- ment	x	x	x	-	x	<i>om.</i>
queue	x	x	seulerlabe		seule	seule

"	x	x	Ø	-	ceullx	ceullx
par soubrieveté	x	pour sa briefté	par briefté	-	par or-donnance	par or-donnance
tenamment	x	tena-nunant (?)	tenam-nent	-	tenam-nent	reveran-ment
turcheman (or.)	x	x (-que-)	turquian	x (-que-)	x (-qui-)	x (-qui-)

3. Orientalismes

Lexème	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>	<i>E</i>	<i>F</i>
Alcoran	x	x	x	x	x	x
Assassin	x	x	x	x	x	x
calif(f)e	x	x	x	x	x	x
Mongol	x	x	x	x	x	x
musquet(t)e	x	x	x	x	x	x
Tartar	x	x	x	x	x	x
tuman	x	x	x	x	x	x
Turqueman	x	x	x	x	x	x

Annexe 8. Fiches lexicographiques (botte, se crester, foudre)

On a ici recueilli trois fiches exemplaires qui représentent le modèle idéal de fiche lexicographique, avec traitement sémantique et observation sur les sources des attestations.

pic. **BOTTE** s.f.

pic. *botte* (1340–av. 1506) [5 occ.]

bourb./lyon. *bo(c)te* 1484

cf. mfr. [DocR] *bot(h)e* (1316-1453) [6 occ.] ; fr. *bot(t)e* (1525–av. 1544)

- ◆ 1° "assemblage de plusieurs objets de même nature en forme de faisceau, étroitement liés ensemble"

1340 (CartCorbie, ms. BnF lat. 17760, f° 49 r° [Corbie]) : « Une *botte* d’herbe » (GdfC)

1351 (Jean le Long, *Liber peregrinationis de Riccold de Monte di Croce*, XIII 5 [Saint-Omer]) :
 « ^[3] Dont fist devant touz apporter C saiettes bien et fort loyees ensembles et les fist
 bailler a un fort homme [...] ^[5] Dont fist Cangnis Caan desloyer le fardel et le *botte* de
 sayettes et bailler a chascun une pour briser » ; var. *botte A bote BCDEF* [lat. « ^[3] et tunc
 fecit portari coram omnibus centum sagittas bene ligatas ad inuicem in fascem ; et fecit
 dari homini forti [...] ^[5] Et tunc fecit solvi *fascem* et dari percepit cuilibet unam sagittam
 et eius mandato quilibet fregit suam »]

1484 (*Chartes du Bourbonnais : 918-1522*, éd. J. Monicat et B. de Fournoux, 1952, p ; 354 [Bourbonnais ou Lyonnais]) : « A lui pour une *bocte* de fil de fer et une *bote* fil d’archat ... »
 (DMF)

Att. chR :

1316 (RegPhilV 57, f° 57 v°) : « Une *bothe* de feurre » (GdfC)

1453 (*Doc.* 1453, in *Chart. J., Chron. Ch. VII, V*, t. 3, p. 28) : « Toutesfois ceulx de dedens rebouchoient les creux et trous du mur avec des *bottes* de bois et de terre, et se deffendoient le mieux qu’ils pouoient » (DMF)

Att. non localisée :

ca 1525 (*Banquet du boys*, Portef. de l'ami des livres, éd. 1875, p. 22)²⁴²⁵ : « Aulx et oignons y eut a grosses botes » (GdfC)

◆ 2° "assemblage de tissus ou de matériaux pour tisser"

1453/57 (*Les Affaires de Jacques Coeur. Journal du procureur Dauvet. Procès-verbaux de séquestre et d'adjudication*, éd. M. Mollat, 1952-1953, p. 157 [Cambrésis/(Anjou)] : « ... ledit maistre Mahieu mist en l'Argenterie 120 martres sebelines et certaine quantité de gris fin en *botte* autrement n'est recors de ladicte quantité, pour vendre ladicte peleterie » (DMF)

1441 (*Exéc. test. de Regnault de Viestrain*, A. Tournai [Tournai]) : « Une *botte* de noirs rubans » (GdfC)

Att. chR :

1342 (*Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, éd. L. Douët-d'Arcq, 1874, II, 1342, 29) : « Pour demie livre de soye vert pour faire ruban appartenant audit paveillon. (...) Pour VJ *botes* d'or de Luques, pour faire ledit ruban » (DMF)

1352 (*Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, éd. L. Douët-d'Arcq, I, 1352, 91) : « ... 3 *botes* de cendaulz en grainne, vermeux, contenant 18 pièces, baillées à Eustace du Brulle, tailleur du Roy nostre sire, par sa relation rendue dessus, pour fourrer les robes de monseigneur le Dauphin » (DMF)

1353 (*Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, éd. L. Douët-d'Arcq, I, 1353, 327) : « ... 12 pièces de cendal vermeil en grainne, qui font 2 *botes* » (DMF)

◆ 3° "ensemble de feuilles de parchemin"²⁴²⁶

1397 (*Quatre inventaires et testaments beauvaisins (1397-1451)*, éd. Leblond 1911, p. 45-46 [Beauvais]) : « En une armoire de pierre : Une *botte* de parchemin. (...) Item, en un panier

²⁴²⁵ Le GdfC ne donne pas la date de ce texte ; on conserve deux imprimés qui datent d'environ 1525. L'édition numérisée est disponible en ligne à l'adresse <http://bibnum.enc.sorbonne.fr/omeka/files/original/27cabebd92c36ac0fa8fdd259c6ab7ea.pdf>.

²⁴²⁶ Le TLF, s.v. *botte1*, indique de cahiers de 36 feuilles reliées (pour un document daté de 1798).

d'osiere furent trouvés X. hanaps de madre tant grans comme petis et un quailer »
(DMF)

Att. chR

1401 (*Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIV^e et XV^e siècles*, éd. L. Douët-d'Arcq., 1865, p. 162) : « Jehan le Parcheminier, pour VI *bottes* de parchemin, pour faire les comptes, journaux, extrais et contrerouille de la Chambre aux deniers, achetées de lui 24 s. la *botte* (...). Lui, pour rère, poncer et nectoier les dictes VI *bottes* de parchemin, 6 s. la *botte* » (DMF)

◆ 4° "une grande quantité de qqc."

av 1506 (MolinetFaictzD 82 [Valenciennes]) : « Mieux vault de Cambray le compote / Que de pain d'espisse une *botte* » (DMF)

1532 (Rabelais, *Pantagruel*, 1.V, c. X [Tours]) : « Achaptasmes une *botte* de chapeaulx et bonnets de Cassade » (GdfC)

av 1544 (Clément Marot, *Epist. Pour un gent. De la Cour, rescrivant aux dames de Chasteaudun*, p. 69 [Cahors]) : « Fait neuf grands tours, entre les dents barbotte, / Tous a par luy, d'agios une *botte* » (GdfC)

FEW 15/1,229b s.v. BOTE (mndl.) : « fr. *botte* f. "paquet (de paille, de foin)" (depuis 1316) [...] "assemblage de plusieurs choses de même nature liées ensemble" (depuis 15^{es}.) »

GdfC 8,344c s.v. *bote* "assemblage d'objets de même nature liés ensemble et constituant une sorte de mesure déterminée pour la vente" [OrdonnHotelRoi 1316 *bothe*, CartEsdrasCorbie 1340 *botte*, ExécTestamRegnaulViestrain 1441]

Ø DEAFpré

TL 1,1088b s.v. *bote* (nfz. *botte*) "Bündel" (14^{es}.) [renvoi au GdfC]

DMF s.v. *botte1* "assemblage d'objets de même nature liés ensemble"

DFM 438 s.v. *bote* [DouëtArg 91 (14^{es}.)]

Emprunt à un mot néerlandais, régionalisme de Picardie

(1) Traitement sémantique et contextuel :

Le lexème désigne principalement, dans nos attestations, des assemblages d'objet de même nature, à l'origine liés à l'agriculture. Ensuite, il élargit son sens et passe à désigner des objets tels que des tissus ou des parchemins à l'intérieur de documents, chartes, inventaires et testaments. Le doc. de 1353 est plus précis et laisse entendre que chaque *botte* contenait 6 tissus. Dans le contexte historiographique du texte de Jean le Long il désigne notamment la centaine de flèches étroitement liées ensemble (sachant que c'est un nombre exagéré qui indique de manière expressive un grand nombre) à former un faisceau difficile à briser. Il s'agit d'une épreuve de force proposée par Gengis Khan à ses soldats pour démontrer que l'unité de plusieurs membres forme un élément compact et indestructible, comme ses soldats le devraient être pour résister à ses ennemis. Cette pratique était répandue parmi les Mongols, et on retrouve la narration du même épisode dans le récit de Hayton (éd. Dörper 1998, p. 247) : là, toutefois, il est question de 12 flèches et Jean le Long n'emploie pas le mot *botte* dans sa traduction.

(2) Observation sur les sources :

On retrouve le terme *botte* principalement dans les inventaires d'objets, des comptes (*Comptes de l'argenterie des rois de France au XIV^e siècle, Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIV^e et XV^e siècles*) ou des testaments (*Quatre inventaires et testaments beauvaisins*). Il s'agit probablement d'un terme d'usage quotidien entré à l'écrit premièrement dans la langue de l'administration et dans la pratique testamentaire. L'emploi contextuel de Jean le Long est assez exceptionnel, mais il deviendra plus fréquent vers la fin du 15^e siècle.

(3) Formation (étymon, dérivation) et changement sémantique :

Ce mot n'est pas à confondre avec les homographes *botte* (DMF 2) "chaussure qui enferme le pied et la jambe" (*BUTTI, cf. FEW 15/2 41b) et *botte* (DMF 3) "tonneau" (BUTTIS, cf. FEW 1 661b). Le lexème indique d'abord des faisceaux de foin, d'herbes, de potages ou d'objets d'une forme similaire, allongée, tels que de flèches ou des bois ; il indique aussi des assemblages de tissus. Vers la fin du 14^e siècle il commence à indiquer des assemblages de parchemin : cette indication pourrait être assez précise dans les documents quant au nombre de feuilles, puisque l'on ne nécessite pas du spécifiant *de parchemin* et on y indique un prix établi pour chaque *botte*. Au début du 16^e siècle son sens devient plus ample et il indique génériquement une grande quantité ; c'est dans cette période qu'il entre dans des contextes littéraires. Enfin il figure stablement dans la langue française moderne, où il est connoté comme terme de l'agriculture et de l'horticulture et comme mot spécialisé du commerce, notamment pour indiquer, comme à son origine, un assemblage de végétaux (v. TLF).

(4) Nature de la régionalité :

Il s'agit d'un emprunt régional au moyen néerlandais *bote*, langue de contact dans la zone de la haute Picardie d'où les premières attestations localisables proviennent : Corbie, Saint-Omer pour le texte de Jean le Long (natif d'Ypres) et Beauvais. Les *Comptes*, rédigés par des fonctionnaires de provenance inconnue (pour le moment), sont insuffisants pour circonscrire la première diffusion de ce mot²⁴²⁷. Au cours du 15^e siècle il se répand vers le centre du domaine oïlique à l'intérieur des chartes rédigées dans le Bourbonnais (*Chartes du Bourbonnais*). L'attestation que l'on trouve dans *Les affaires de Jacques Cœur* est plus difficile à localiser. Le journal, qui enregistre l'arrestation du marchand flamand Jacques Cœur (ca. 1400-1456), a été rédigé par le procureur Jean Dauvet (ca. 1400-1471), né en Anjou d'une famille originaire du Cambrésis²⁴²⁸. Le terme *botte* apparaît dans un document enregistré lorsque Dauvet se trouve à Bourges où il peut interroger Martin Anjorant, banquier et marchand originaire du Berry mais actif à Bourges²⁴²⁹. Ce mot pourrait appartenir à la langue de Dauvet, remontant donc à Cambrai en passant par l'Anjou, ou à la langue de l'interrogé, ce qui confirmerait la présence de ce mot dans la région du Bourbonnais à cette époque. Vers la fin du 15^e siècle le mot entre stablement dans la langue écrite commune et par là dans le français moderne.

²⁴²⁷ L'occ. du sens 3^o se trouve dans un doc. des *Comptes de l'hôtel des rois de France*. Ce doc. contient des formes tels que *boutaille* (p. 160-1) et *venrredi* (p. 161) qui pourraient renvoyer à l'Est du domaine oïlique, même à la Picardie (voir Fouché, *Phonétique historique du français*, 1969, p. 346 ; Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, 1972, § 61)

²⁴²⁸ Voir *Les Affaires de Jacques Cœur. Journal du procureur Dauvet. Procès-verbaux de séquestre et d'adjudication*, éd. M. Mollat, 1952, vol. I, p. VIII.

²⁴²⁹ *Les Affaires de Jacques Cœur. Journal du procureur Dauvet. Procès-verbaux de séquestre et d'adjudication*, éd. M. Mollat, 1952, vol. II, p. 655. On le retrouve également dans la généalogie de la famille Anjorant, disponible en ligne à l'adresse <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Anjorant.pdf>.

pic. **CRESTER (SE-)** vb.intrans.

pic. *crester* (1183–1440) [6 occ.], *creter* (1347/53, 1385)

◆ 1° au fig. "s'enorgueillir et se redresser de manière agressive"

1183/87 (RencIcarH 30, 56.5 [Somme]) : « Prestre doit ades pres ester Et preus et pres de soi prester À tous chiaus ki mester en ont ; *Se* doit a secours aprester Et as maufaitëours *crester* » (TL)

1224/27 (CoincyI1...P 177 [Aisne]) : « Et encontre touz ceux *se crestent* Qui bien dient » (GdfC, TL)

ca 1250 (PeanGatS² 9298 [Tours/ms.bourg.]) : « Et li dëables *s'est crestez* Quant il le vit » (TL)

s.m. 13^e s. (HuonRegrL 55, 12 [Cambrai]) : « cil (...) en qui li anemis *se creste* » (TL)

fin 13^e s. (Jacques de Baisieux, ap. Scheler, *Trouvères Belges*, p. 192 [Flandre]) : « Cant ilh voit que pas deservis / n'est li biens qu'il lor a presté / et qu'en orguel *se sont cresté* / des biens qu'il ont par abundance, / lors lor seit bien faire nulsance » (Gdf ; TL)

début 14^e s. (WatrS 59, 125 [Hainaut]) : « ne *se* doit en orgueil *crester* » (TL)

1347/53 (GilmuisK 1, 104 [Tournai]) : « Absalon occis fu, che fu par sen outrage ; / *creter* contre son père vint de perviers corage » (DMF ; TL ; le DEAFpré indique 3x, dont le premier à t. 1, p. 130 a un autre sens, le deuxième p. 248 n'est pas repérable)

1351 (Jean le Long, *Liber peregrinationis de Riccold de Monte di Croce*, xx 95 [Saint-Omer]) : « Lors se leverent ces evesques et archevesques et *se cresterent* li uns contre l'autre, et commencerent l'un l'autre blasmer et reprendre de ce que touz s'estoient teus si quoy et que si avoient esté esbauhy » [lat. « Post hec autem episcopi et archiepiscopi semetipsos ad inuicem *arguentes* de silencio tante confusionis »]

1385 (ChronGuesclF 1, 90 [Picardie]²⁴³⁰) : « ... Tant firent c'on leur fist le grant pont delivrer, / or n'y a que la tour qui *se* puisse *creter*. / Bertran de Guesclin ala parlementer / au chastellain, qui vot celle grant tour garder. / Et sil ["cil"] vint au cresteaux quant s'oï appeller » (DMF)

²⁴³⁰ On n'est pas complètement surs de cette localisation, l'auteur demeurant presque inconnu. Dans son édition Faucon propose une localisation picarde. V. Cuvelier, *La Chanson...*, t. 3, p. 36-7 : « L'étude des traits de langue non susceptibles de relever du copiste pourrait nous indiquer une origine picarde, d'autant plus que ce nom de *Cuvelier* est répandu dans les textes du Nord »

◆ 2° "résister, se redresser"

ca 1440 (MichTaillD 277 [Pas-de-Calais]) : « Pour bien gurir les dolleurs et les playes Et les mehains du dolloureux hostel, Il fault sarter les buissons et les hayes Et les chardons portans venin mortel Qui sont autour, de sarpe ou de martel. Sy *cresteront* d'Amours les seignouries Et Leesses y seront sy nourries Qu'il n'y aura jamais plus de tristesse » (DMF)

FEW 2,1351a s.v. CRISTA « afr. mfr. *crester* v.r. "hérissier sac rête, sa crinière, ses cheveux; s'élever contre, resister, se lever en menaçant" (12^e–14^{es}., Gdf ; TL ; HuonRegr ; Perl), mfr. "s'enorgueillir, s'exalter"

Gdf 2,683c s.v. *crester*1 fig. "s'enorgueillir" [TrouvBelg1 (JacBaisT) p. 192; M. de Sceve (16^{es}.)]

TL 2,1037 s.v. *creter* [ex. HuonRegrL 55, 12 (*av* 1243, pic.) ; GilMuisK p. 192 (1350, hain.) ; WatrS 59, 125 (ca. 1325, hain.) ; JubNRec 2, 16; CoincyI1...K 177, 636 (ca. . 1224, pic.mérid./champ.) ; RenclCarH 56, 5 (ca. 1225, pic.)]

DEAFpré s.v. *crester* 2. "s'élever contre, résister" [4x GilMuisK 320a (1350, hain.)]

DMF s.v. *crester* B. P.anal au fig. "Dresser la crête, résister", "Résister, se redresser" [GilMuisK 104 (1350, hain.) ; ChronGuesclF 90 (ca. 1382, pic.?) ; ViandTaillNP 277 (ca. 1380, rec. semblable à ViandBals, traits pic.)]

DFM 794 s.v. *crester* [sens absent]

Régionalisme dérivationnel picard

(1) Traitement sémantique et contextuel :

Le lexème dérive du verbe *crester* (dérivé à son tour de *creste* 'crête'), qui indiquait originellement l'action du lion de dresser la crinière en allure agressive et menaçante. Son sens s'est ensuite élargi et le mot a été employé au sens figuré pour désigner principalement, dans nos attestations, l'action de s'enorgueillir et de prendre une attitude agressive en position de résistance.

(2) Observation sur les sources

Le terme se retrouve dans des textes littéraires et est employé pour décrire des situations de rage, d'affrontement ou de préparation au combat.

(3) Formation (étymon, dérivation) et changement sémantique

Le lexème dérive directement du mot *crester* verbalisé de *creste*, employé dans la forme réflexive. Il ne présente aucun changement graphophonétique remarquable. Son sens n'a pas substantiellement évolué au cours des siècles. Seule l'attestation enregistrée depuis Péan Gatineau, qui se réfère aux diables, pourrait faire problème, puisqu'ils sont des êtres hybrides entre l'animal (sens propre référant aux lions) et l'humain (sens figuré successif). Le mot entre dans la langue française moderne et se cristallise principalement dans certaines expressions figées, indiquées par le FEW (*redensarten*) : « mfr. nfr. *Lever la crête* "montrer de l'orgueil, de l'outrecuidance" (seit 1541, Calvin), "témoigner de la hardiesse" (seit Boiste, 1829) ; *baisser la crête* "perdre de son audace, de sa vigueur, de son orgueil" (seit Fur 1690) ; *rabaisser la crête* à qn. "mortifier (un homme orgueilleux) " (seit Ac 1649) ; *donner sur la crête* à qn. (seit Fur 1690) ».

(4) Nature de la régionalité

Il s'agit d'un mot régional de Picardie, d'où proviennent toutes les attestations enregistrées, sauf Péan Gatineau, probablement chanoine de l'église de Saint-Martin de Tours : en effet, on a signalé l'ambiguïté de son témoignage, référant à un être hybride. Le vb. *crester* se retrouve déjà dans Chrétien de Troyes, *Chevalier au lion*, où il connote la crinière du lion²⁴³¹. On ne conserve qu'une seule attestation du 15^e siècle de Michault Taillevent, né dans la région du Pas-de-Calais, poète de la cour des ducs de Bourgogne. Sa diffusion plus ample dans le domaine oïlique et donc son entrée dans la langue française remontent probablement au 16^e siècle.

²⁴³¹ « A ce cop, li lyons *se creste*, / de son seignor eidier s'apreste, / et saut par ire et par grant force, / s'aert et fant con une escorce, / sor le jaiant, la pel velue, / si que desoz li a tolie / une grant piece de la hanche » (v. 4211) ; « Si *se herice et creste* ansamble, De hardemant et d'ire tranble Et bat la terre de sa coe, Que talant a que il rescoe Son seignor einz que il l'ocient » (v. 5523). Citations tirées du DÉCT en ligne.

pic. **FOUDRE** s.m.

pic *foudre* 1351, (flandr.) *voudre* 1471/75

◆ "tonneau de grande capacité"

att. localisées

1351 (Jean le Long, *Liber peregrinationis de Riccold*, XVIII 22 [Saint-Omer]) « Celle grande piece s'en vint rondelant comme un *fourdres* et chei droit sur le mur de l'abbeye » ; var. *fourdres* A *foudre(s)* BD *fouldre(s)* CEF ; [lat. « Predictum autem saxum cursu precipiti ruit in monasterii murum altum et fortem et nullum dampnum fecit »]

1400/76 (*Chron. de 1400 à 1476*, ap. Ste-Palaye) : « Il se consumma a ce banquet six *voudres* de vin du Rhin blanc et bien bon, revenant a 34 muids, gauge françoise, le tout pour la valeur de 250 florins » (GdfC à corriger)

1471/75 (*Comptes de l'argentier de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Volume 4. Année 1471-1475 : Rôles mensuels et fragments des années 1471-1475 conservés aux Archives départementales du Nord, Lille*, éd. S. Hamel et V. Bessey, sous la direction de Werner Paravicini, 2009, p. 194 [Lille]) : « Pour l'achact de six *voudres* de vin de Rin ... » (DMF)

FEW 15/2,186a FUDER (d.) « "wagenlast ; flüssigketismass" ; il enregistre les formes pic. *Voder* m. "mesure pour le vin" 13^{es.}, mfr. *Voudre* 15^{es.}, *voudre* "esp. de tonneau pour le vin du Rhin" (Cotgr. 1611), nfr. *foudre* "grand tonneau de 50 à 700 hectolitres" (depuis Wid 1669)

GdfC 9,647b s.v. *foudre* "sorte de très gros tonneau" (sens 2, mais dans l'exemple la forme est *voudres*)

TL 11,608b s.v. *voder* "flüssgkeitsmass" (renvoi Gdf)

DEAFpré s.v. *voder* (renvois)

DMF s.v. *foudre2* "tonneau de grande capacité" [même ex. que GdfC mais corrigé]

DFM 3470 s.v. *voder* "(pic.) sorte de mesure" [GirySOmer 587 (*ap* 1222, pic.)]

TLF s.v. *foudre2* "tonneau de grande dimension pouvant contenir de 50 à 300 hectolitres"

Emprunt à un mot néerlandais, régionalisme de Picardie.

(1) Traitement sémantique et contextuel :

Le lexème désigne un gros tonneau de mesure variable mais sans doute remarquable. Il est employé par Jean le Long pour renforcer l'image de la grande roche ronde qui descend du mont en aval ; en effet, il ne présente pas d'équivalent dans le texte latin, et il a donc été inséré par l'initiative du traducteur. L'efficacité de cette image est assurée par la référence à un objet bien connu par ses lecteurs, que l'on a supposé être des marchands flamands et picards. Le mot désigne principalement des gros tonneaux utilisés pour conserver le vin, et la région autour de Saint-Omer, outre le commerce des draps, avait une forte vocation viticultrice (voir Alain Derville, *Saint-Omer : des origines au début du XIV^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1995, p. 167). Il s'agit donc d'un mot très spécifique du métier.

(2) Observation sur les sources :

Le terme semble apparaître à l'écrit pour la première fois dans le texte de Jean le Long ; le FEW ne donne pas la référence du 13^e siècle. Au 15^e siècle le mot apparaît dans les *Comptes de l'argentier de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Volume 4. Année 1471-1475*. Hiltrud Gerner, rédactrice du fichier dans le DMF, remarque : « Le doc. 15^e s. ds LA CURNE²⁴³² (*six voudres de vin du Rbin* ; GDC IX, 647b) est tiré d'extraits faits par Jean Godefroy au début du 18^e s. des *Comptes de l'Argentier*, publiés par W. Paravicini en Annexe II du t. 4, p. 290 (originaux perdus) ». Il faut donc corriger la notice de Gdf et ne considérer qu'une seule occurrence datée du 15^e siècle dans un doc. rédigé selon toute vraisemblance à Lille. L'att. donnée par DFM nous semble difficile à évaluer : dans le doc., non daté (fin 13^e s. ?) on lit *vonder*, c-à-d *vouder* ; le texte dit donc « li vonder (*l. vouder*) d'aus » (la mesure d'ail ?).

(3) Formation (étymon, dérivation) et changement sémantique :

Le lexème *foudre* a pour étymon le moyen néerlandais *fuder*. Il n'est pas à confondre avec son homographe *foudre* à l'étymon FULGUR (v. FEW 3,841b). On connaît deux dérivation en français, le terme *vouder* avec fricative sonore que l'on trouve dans les *Comptes* de Charles le Téméraire, et la forme qui a conservé la fricative sourde *foudre* dans le texte de Jean le Long. Cette deuxième forme entrera dans le français moderne avec la signification de "gros tonneau" (le TLF indique une capacité de 50 à 300 hectolitres). Quant à la première forme *vouder* elle ne semble pas survivre dans le français moderne.

²⁴³² Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage français* ou *Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort, Paris, L. Favre, H. Champion, 10 tomes, 1875-1882.

La forme du ms. *A* picard *fourdres* est attribuable à une erreur du copiste qui, influencé par les phénomènes de métathèse picarde de la vibrante *r* (Gossen, § 57), aurait multiplié la vibrante dans le mot ; en effet, les mots *brevraiges* pour *beuvraiges* (XVIII 13) et *venrdredi* pour *vendredi* (XIX 12) semblent présenter la même erreur. La forme *fouldre* des mss. *CEF*, copiés à Paris entre 1410 (*CE*) et 1450 (*F*), présente une sorte de reconstruction hyper-correcte de la séquence *voc.+lr* avec l'insertion du *l* retenu originaire (par exemple *ALTERUM* > *aultre* > *autre*). Le ms. *B*, copié en Picardie à la fin du 15^e siècle, a conservé la forme originaire *foudre*. Du même ms. *D*, copié à Paris dans la première décennie du 15^e siècle mais qui souvent conserve les formes picardes, présente la forme correcte (voir aussi, p.e., *crebbe* pour *creche* v 5 ou *pulle* pour *peuple* XI 8, 10).

(4) Nature de la régionalité

Il s'agit d'un emprunt régionalisé et très spécialisé à un mot néerlandais qui entre dans le domaine oilique après le 15^e siècle mais qui reste marqué diaphasiquement comme mot de métier.

Annexe 9. Variantes des mots étrangers

Dans cette liste on a recueilli les variantes des mots étrangers qui apparaissent dans le texte pour ne pas alourdir l'apparat.

ch. XIX

- 3 Theceril *AB* Chacerel *C* Thecerel [*D*] Checuel *EF*

ch. XX

- 8 sciax *B* seulz *A* fils *corr.* fies *C* fieux *E* filx *F*
- 9 acuum *corr. ex ing.* [acommun *B* en commun *A* aucunun *C* aucuum *E* aucuns *F*
- sciax *B* sciaux *CE* seulz *A* filx *F*
- acuum [acommun *A* acommun *B* aucunun *C* aucuum *E* aucuns *F*
- 10 sciax *B* sciaux *CEF*
- acuum [acommun *A* commun *B* aucuum *C* aucunuy *EF*
- 11 siax *A* sciax *B* sciaux *CEF*
- acuum [acommun *B* aucuum *C* aucunnuy *EF*
- 12 sciaix *A* sciax *B* sciaux *CF* sciaulx *E*
- acuum [acommun *A* lecommun *B* aucuum *C* aucunnuy *EF*

ch. XXIV

- 6 hevefera *AB* herrefacra *C* herrefarra *EF*

ch. XXIX

- 14 jacumbelle *AB om.* *C* [iaonuble] *EF*

ch. XXXIII

- 19 Elchemarum *AC* Alchemarum *B* Elchemano *E* Elchemans *F*

ch. XXXIV

- 12 condrucondo *ABEF* adencondo *C*

Annexe 10. Variantes là où; démonstratifs

Variantes là où

I 12 là où *A* là *BC* où *EF*; 21 là *ABE* là où *CF*; 23 là où *ABF* là *CE*
 II 6 là où *AB* là *C*; 7 là où *AB* là *CEF*; 8 là où *AB* là *C*
 IV 4 là où *AB* où *CEF*; 5 là où *AB* où *CEF*; 7 là *A* là où *BCEF*; 8 là où *AB* où *CEF*; 24 là où *AF* là *BCE*; 32 là où *AB* là *CEF*; 37 là où *ABCDE* où *F*; 47 là où *ACEF* où *B*; 49 là où *ABCF* là *E*
 V 4 là où *ACDEF* où *B*; 9 là où *AB* là *CDEF*; 11 là où *AB* où *CEF*; 13 là où *AB* là *CDEF*; 17 là où *AB* là *CDEF*; 20 là où *AB* où *CDEF*; 24 là où *ABDEF* là *C*; 28 là où *ABEF* là *C*
 VI 9 là où *AB* là *CDEF*; 17 là où *AB* là *CDEF*; 24 là où *ABDEF* là *C*
 IX 10 là où *AB* là *CEF*; 10 où *ABC* au *EF*
 XII 3 là où *ABDF* là *CE*; 8 là où *ABD om. C* où *EF*; 17 là où *AB* là *C om. DEF*
 XIII 12 là où *ABEF* là *CD*
 XVI 1 là où *AB* là *C* ouquel *EF*; 2 là où *ABD* là *C* quant *EF*
 XVIII 13 là où *AB* où *CEF*
 XX 84 là où *ACF* où *B* là *E*; 86 où *AB* là *C* là où *EF*
 XXV 8 là où *AB* où *CEF*
 XXXV 31 là où *AB* là *C om. EF*
 XXXVI 3 là où *ABEF* là *C*

Variantes des démonstratifs

RUBR 3 ce *ABEF* cest *CD*; 3 ceulx *ABEF* cil *C*; 3 celui *A* cel *C* ce *BEF*; 3 cest *AE* ce *CBF*
 PROL 1 ce *ABEF* cest *C*; 2 ce *ABEF* cest *C*
 I 3 ce *ACEF* celuy > ce *B*; 22 celuy *AB* ce *CEF*
 II 2 cestuy *AB* ce *CEF*; 6 cely *AB* ce *CEF*; 7 cely *AB* ce *CEF*; 12 celi *AB* ce *CEF*; 12 celuy *AB* ce *CEF*
 III 3 celluy *AB* ce *CEF*; 3 celi *A* celuy *B* ce *CEF*
 IV 7 celi *ABEF* ce *C*; 8 celle *ABEF* ceste *C*; 10 ceste *AEF* celle *BC*; 29 celle *ABEF* ceste *C[D]*; 33 celui *AB* ce *CEF*; 39 celi *ABF* ce *C* cilx *E*; 40 celle *ABC* ceste *EF*; 48 celi *AB* ce *CEF*
 V 1 celli *A* ce *BF* cilz *CE*; 4 celi *AB* ce *CDEF*; 5 celi *AB* cel *CEF*; 6 celle *ABC* ceste *E manq. F*; 8 celui *AB* ce *CDEF*; 14 cestuy *AB* ce(s) *CDEF*; 21 celui *AB* ce *CEF*; 22 celluy *AB* ce *CE om. F*; 23 celui *AB* ce *CEF*; 27 celle *ABEF* ceste *C*; 28 ceste *A* celle *BCEF*; 29 ce *A* ceste *BC* celle *EF*
 VI 4 Celi *A* Celuy *B* Cilz *CE* Cellui *F*; 14 cestuy *AB* ce(s) *CDEF*
 VIII 2 Cilz *A* Ces *B* Cil *CE* Ceulx *F*; 4 celli *A* ce *BCEF*; 6 Cilz *A* Ces *BCF* Cilx *E*; 7 Cilz *A* Ces *BCF* Cilx *E*; 9 ceste *ABC* celle *EF*; 10 ses *A* ces *C* ceulx *B* cilx *E* cilz *F*; 11 dont *ACEF* de quoy *B*; 12 cilz *ACE* ces *BF*
 IX 4 yaulx *A* eulx *BCE* ceulx *F*; 10 ceulz/x *AB* cil(z) *CE* silz *F*; 11 celi *A* cel(l)uy *B* cil *CE*; 27 celli *A* celuy *B* ce *CEF*; 27 celi *A* celuy *B* cilz *CE* ce *F*; 27 cilz *AC* celuy *B om. EF*; 38 celle *ABC* ceste *E* ces *F*; 39 cilz *ACF* cilx *E* ces *B*
 X 3 Ceulx *ABEF* Cilz *CD*; 4 ceulx *ABEF* cilz *CD*; 5 celui *AB* cilz *CE* cest *F*; 5 celui *AB* le *CEF* ce *D*
 XI 2 cilz *AD* ces *BF* cil *CE*; 13 celluy *AB* cest *CDE* ce *F*; 13 celli *AB* ce *C* cilz *E* cellui *F*; 18 cilz *ACD* ces *BEF*; 19 ceulz *ABF* cilz *CD* cil *E*; 19 ceste *ABC* (i)celle *EF*; 25 cilz *AD* ceulx *BF* ceulz *C* cil *E*; 27 cilz *AC* celuy *B om. EF*
 XII 1 ses *A* les *B* celles *CDEF*; 4 ceulz *ABCF* cilz *D* cil *E*; 5 celui *AB* cilz *CD* ces *E* ce *F*
 XIII 2 cilz *ACE* celuy *BF*

XIV 14 ceste ABC celle EF ; 14 cilz A cil CE ceulx BF ; 17 cellui AB ce CEF ; 21 celle $ABCDE$ ceste F ; 27 Cellui AF celuy B Cilz C Cil D Cilx E ; 31 cellui A celuy B ce $CDEF$; 31 cellui AC celuy B cil D cilx EF

XV 6 cellui A celuy B ce CEF ; 9 celli A celuy B ce CD manq. EF ; 9 celle B ce CD om. A manq. EF ; 10 cellui A celuy B ses CE ces F ; 12 celle $ACDEF$ ceste B

XVII 6 celle AB ceste $CDEF$

XVIII 1 celle $ABDE$ ceste CF ; 2 ces $ACDEF$ ceulx B ; 42 cestui AB cilz CE ce F ; 42 cy C cil D cilz E cellui F manq. AB ; 51 celui ABF cilz/x CE cil D ; 53 cestuy AB ce $CDEF$

XIX 7 Ces ACF Ceulx B Cilz D Cil E ; 7 ceste AEF celle C om. B ; 9 celle AB ceste $CDEF$; 13 cellui AF cely B cilz CE ; 14 celui AB ce CEF ; 19 ceste $ABCD$ celle EF

XX 2 cilz AC ceulx B cil E ces F ; 4 cellui AB cel C cest EF ; 4 celuy AB cel CE cest F ; 6 ces $ACEF$ ceulx B ; 16 cestuy AB ce CEF ; 26 cestuy AB ce CEF ; 26 celui A cestuy B cilz/z EF ; 27 celui AB cilz CE ce F ; 31 ce $ABEF$ cestui C ; 38 ceste $ACEF$ celle B ; 47 cestui A ce $BCEF$; 55 ceste ABC (i)celle EF ; 60 ces $ACEF$ ceulx B ; 82 cellui ABF cilz/x CE ; 88 cilz/z AE ce B cel CF ; 91 cellui ABC cilz E ce F ; 94 ceulz/x $ABCF$ cil E ; 94 cestui A celuy $BCEF$; 98 ces $ACEF$ ceulx B ; 98 cellui AB ce CE om. F ; 99 celui A cely B ceulz/x CEF

XXI 3 celuy ABF cilz CE ; 4 celle A ceste $BCEF$

XXIV 2 ceulz AB ces C cil E om. F ; 7 ceulz/x $ABCF$ cilz E

XXV 2 cestui A celuy B ce CEF ; 2 cilz AE ceulx BCF ; 9 ces AC ceulx B les EF

XXVIII 9 celui $ABCF$ cil E ; 10 celui ABC cel E tel F

XXIX 4 celui AB cilz CE ce F ; 5 celui AB ce CEF ; 5 celui AB cilz C ce EF ; 8 celui ABF celli C cilz E ; 9 celui ABC cilz $[D]E$ ce F ; 10 ceulz $ABCF$ cil E ; 12 celui AB cel CE cest F ; 13 celui $A(B)C$ cilz E cil F ; 22 celuy AB celli C cil EF ; 22 cellui ABC cel EF ; 23 celuy $ABCF$ chilz E ; 24 celui ABF cilz C cil E

XXX 9 celle $ACEF$ ceste B ; 9 celle $ACEF$ ceste B

XXXI 5 celle AB ceste CEF ; 7 telle ABC celle E ceste F

XXXII 3 celui AB cilz CD cil EF ; 3 ceste AB celle $CDEF$; 5 celui AB cilz CE cil F ; 6 cellui $ABCF$ cilz E

XXXIII 5 celui AF cely B cel C cilz E ; 9 celui AB ce CEF ; 22 celui AB cilz CE om. F

XXXIV 4 celui AB cilz C cil E s'il F ; 5 celuy A cely B cilz CEF ; 7 celui AB ce CEF ; 9 celui ABC cilz EF ; 9 celui AB ce CEF ; 11 celuy AB cel CE cest F ; 13 cellui AB ce CEF ; 23 celle AB ceste CEF ; 24 cestuy AB ce CEF ; 39 celle A ceste B cest CEF

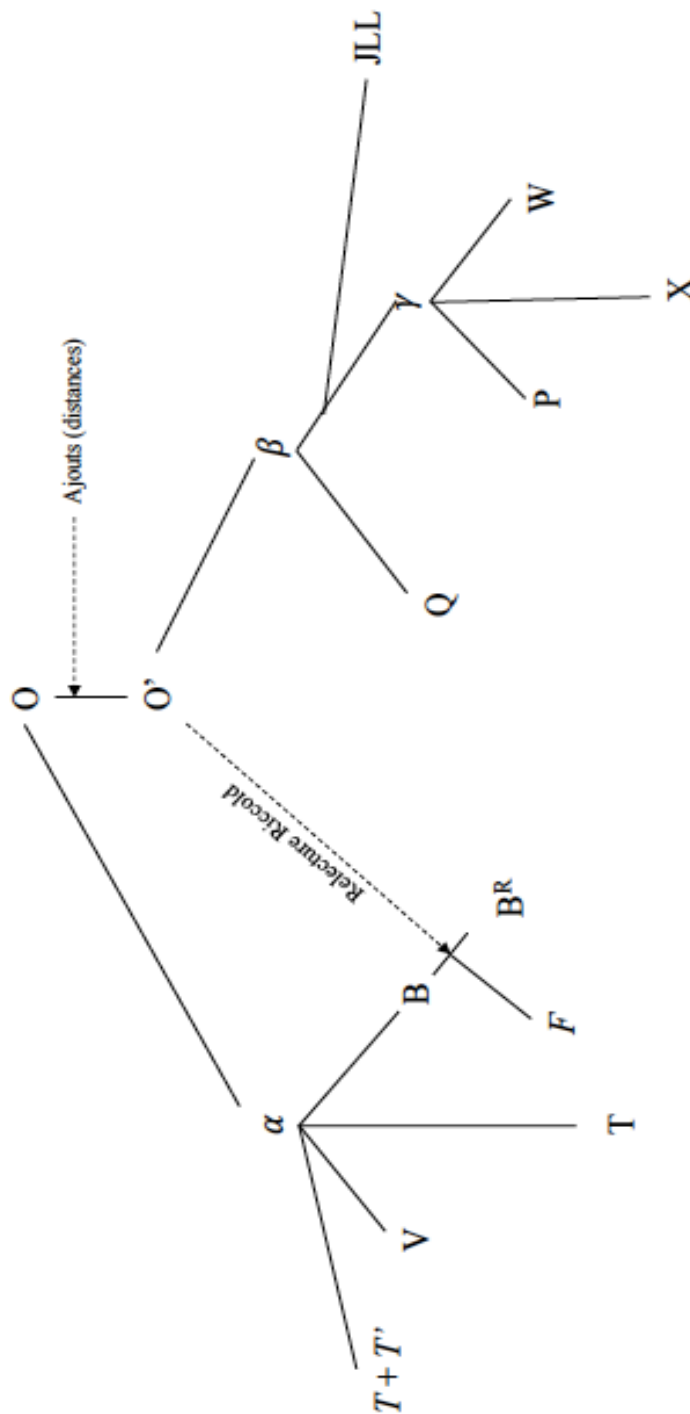
XXXV 5 celui ABC cil DF cilz E ; 14 cellui AB ce $CDEF$; 17 cellui AB ce $CDEF$; 21 celui A cely B ce $CDEF$; 26 ceste $ABCF$ celle E ; 27 cellui AB cilz CE cil F ; 32 cestuy AB cest $CDEF$; 37 celui AF cely B cilz CE cil D

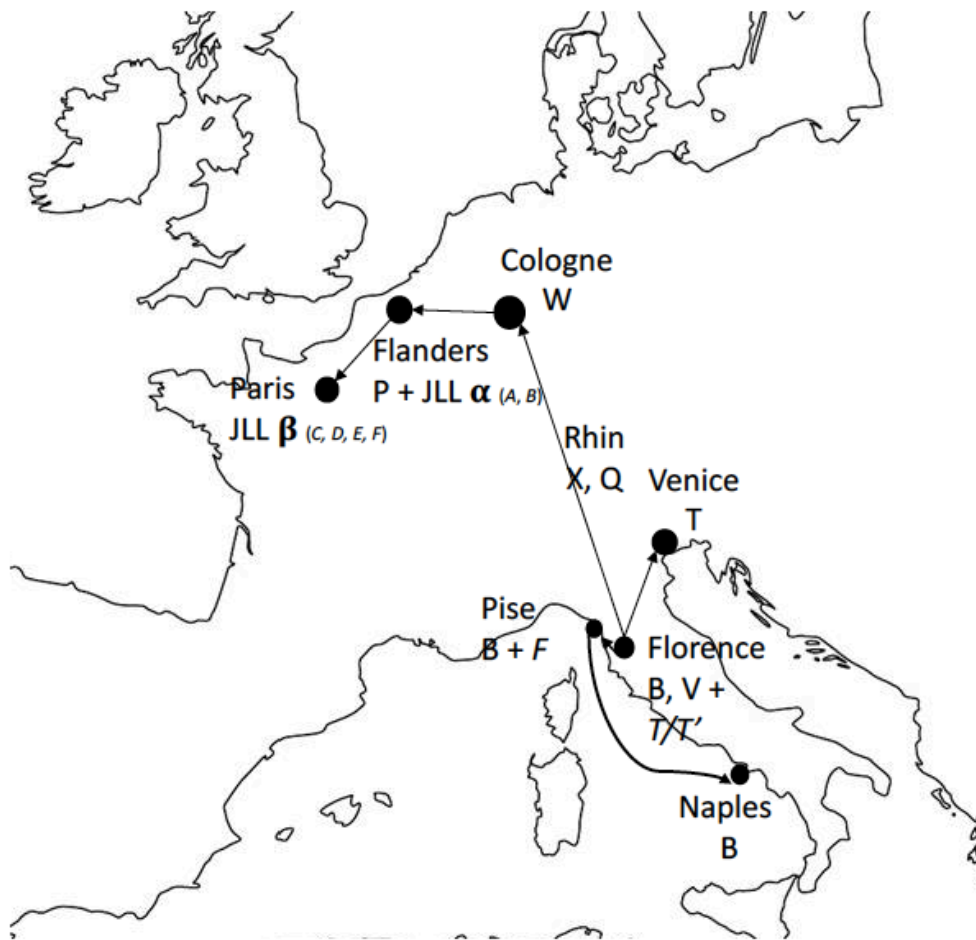
XXXVI 3 celui A cely B ce CEF

EXPL ce CF cilz E

Annexe 11. Stemma complet et diffusion du récit

Le *stemma* complet contient la tradition latine, italienne et française (abrégée au seul JLL) du texte de Riccold. La carte géographique indique les lignes de diffusion du récit dans l'espace européen.





6. Index onomasiologique, toponymique, des choses notables et des mots étrangers

A

- ‘Abd Allāh ibn Salām (maître de Mahomet) : XXXV 25 (*Aabdala*)
- Aaron (frère de Moïse) : XXXIII 12, XXXIII 14 (*Aaron*)
- Abaqa Khan : IX 47, XIV 26 (*Abagua Caan*)
- Abraham : I 19 (*Abraham*)
- Acre : I 1, III 1, VI 27, VII 1 (*Acreš*) ; II 12 (*Acre*)
- Adam : XXXIV 11 (*Adam*)
- Adonias (fils de David) : IV 44 (*Adonias*)
- Akeldama : IV 15 (*Achedamaš*)
- al-ginn (démon coranique) : XXXV 17 (*elgen*)
- Alanie : XIII 14 (*Alanie*)
- *Alchoran* : v. Coran
- Alexandre (roi A.) : XI 9, XI 16, XI 19, XXXI 4, XXXII 1, XXXII 7, XXXII 9 (*Alixandre*)
- Alī (beau-fils de Mahomet) : XIX 11 (*Ahalay*) ; XIX 12, XIX 13 (*Abaly*)
- Allemagne : XIII 14 (*Aillemeingne*) ; XIII 15 (*Allemaingne*)
- Amram (père de Moïse) : XXXIII 12 (*Anram*)
- Andrieu (St-) : I 7 (*Andrieu*)
- Anne (beau-père de Caïphe) : IV 11, XXXIV 39 (*Anne*)
- Anne (église de Ste-Anne) : V 25 (*eglise Sainte Anne*)
- Anne (Ste-) : V 25 (*Anne*)
- Antéchrist : XXXVI 9 (*Antechrist*)
- Arabe : XXIV 2 (*Arabic*)
- Arabie : I 22, XXIV 2 (*Arrabe*)
- Ararat : XV 3 (*Arrarach*) ; XV 5 (*Ararach*)
- Arche (A. de Noé) : VII 5, XV 3, XV 4 (*Arbe*)
- Arghoun Khan : XIV 26, XIV 27, XIV 29, XIV 30, XIV 31, XIV 32 (*Argon*)
- Arimathie : III 5, IV 1 (*Ramatha*), VI 22 (*Rama*)
- Arménie (Grande A.) : XV 3 (*Armenie la Majour*)
- Arménie (od. Cilicie) : VII 6, VIII 1 (*Armenie*) ; XIII 12, XXIX 24 (*roy de A.*)
- *Armestrie* : v. Mamistra
- Ascension: IV 5 (*Ascention*), VII 6 (**Asancion*)
- Assassin : VII 3 (*Assasin*)
- Assyrie : XI 14 (*Aisirie*)

- *Aterrum* : v. Erzurum
- Augustin (St-) : XXXIII 6
- Autriche : XIII 15 (*Ostercè*)

B

- Baal : III 1, III 3, XX 76 (*Baal*)
- Babylon : XIX 9 (*Babiloine*) ; XXIX 3 (*Babilone*)
- Bagdad : XIII 11, XIV 1, XIV 4, XIV 13, XIV 25, XIX 2, XIX 14, XIX 15, XIX 18, XIX 19, XX 73, XX 84, XX 91, XXI 1, XXI 2, XXI 3, XXI 4, XXII 4, XXIII 1, XXV 8, XXV 11, XXV 12, XXVII 3, XXXIV 24, XXXVI 7 (*Baudas*)
- Bahīrā (maître de Mahomet) : XXXV 27 (*Bahabalin*)
- Balaam : XX 78 (*Balaan*)
- Baxite : XI 1, XI 2 (*Baxite*) ; XIV 30, XIV 31, XV 5 (*Baxiste*)
- Béthanie : IV 34, IV 35 (*Bethanie*)
- Bethleem : IV 42, IV 45, IV 47, V 1, V 6, V 9, V 10, V 11 (*Bethleem*)
- Bethphagé : IV 36 (*Bethfaigè*)
- Béthulie : I 17, I 18 (*Bethulie*) ; I 19 (*Betulie*)
- Betsaïde : I 7 (*Betsayda*) ; I 13, I 14 (*Bethsayda*)
- Bible : I 19, III 2 ; V 11 (*Bibblè*)
- Boèce : XII 1 (*Boesses*)
- Bulgarie : XIII 13 (*Bulgerie*)

C

- *Cachustaton : XIII 9²⁴³³
- Caco (château) : III 4 (*Cathò*) ; VI 23 (*Cacho*)
- Caïphe : IV 11 (*Chaiïffas*) ; XX 78 (*Cayffas*) ; XXXIV 39 (*Cayffas*)
- calife : XIV 5, XIV 9, XIV 11, XIV 13, XIX 17, XX 21, XX 22, XX 23, XX 25, XX 26, XX 28, XX 29, XX 30, XXI 3, XXXIV 24 (*califfè*)
- Calvaire (mont de C.) : V 22, VI 1, VI 2 (*Calvaire*)
- Camp des Fleurs : V 21, V 22 (*Camp des Flors*)
- Cana de Galilée : I 2 (*Chana Galilee*)
- *Cangius Cann* : v. Gengis Khan
- Capharnaüm : I 12, I 13 (*Capharnaum*)

²⁴³³ Nom de la fille du Prêtre Jean transformé en toponyme.

- Carême : XX 67, XX 68 (*Quaresme*)
- Carmel (mont C.) : III 3 (*Carmelus*)
- Caspiens (mons C.) : XI 9, XI 14 (*Caspis*)
- Cathay : XIII 8 (*Cathay*)
- Catholicisme : XVII 5, XVIII 27, XVIII 47, XVIII 49, XVIII 52, XIX 4, XX 33, XX 93, XX 98, XX 105 (*foy Catholique*)
- Cave Notre-Dame : VI 23 (*cave Nostre Dame*)
- *Cayfan* : v. Haïfa
- Cédron (fleuve) : V 19 (*Cedron*)
- César (Jules) : XXXIII 16 (*Sesare*)
- César (Octave) : XXXIII 13 (*Cesar Auguste*)
- Césarie Philippe : VI 23 (*Sesarie Phillippe*)
- Chaldée : XI 15 (*Caldee*)
- Chaldéen : XXXIV 35 (*Caldien*)
- Chrétien : II 12, IV 23, VI 4, VI 11, VII 2, X 9, X 10, X 11, XI 5, XIII 12, XIII 20, XIV 1, XIV 2, XIV 3, XIV 5, XIV 23, XIV 24, XIV 25, XIV 26, XIV 29, XVI 7, XIX 16, XIX 17, XXI 1, XXI 5, XXII 1, XXV 2*, XXIX 1, XXIX 11, XXIX 16, XXIX 21, XXIX 24, XXIX 25, XXIX 26, XXXIII 13, XXXIII 17, XXXIV 24, XXXIV 41, XXXIV 44, XXXIV 45, XXXIV 46, XXXIV 49 (*Crestien*)
- Chrétienté : XX 82 (*Crestieneté*)
- Cilicie : VII 9 (*Silicie*)
- Constantin : V 29, vi 18 (*Constantin*)
- Coran : XVI 7, XXIII 3, XXV 1, XXX 6, XXX 7, XXXII 7, XXXII 9, XXXIII 1 [à partir du ch. XXXIII le mot apparaît constamment] (*Alchoran*) ; XXXIII 9 (*livre Mabomme*)
- *Corasme* : v. Khorasan
- Cordelier : V 28 (*Cordeliers*)
- Coumanie : XIII (*Comanie*)
- Crimée : IX 10 (*Gasarie*) ; XIII 13 (*Gazarie*)
- Croix (Ste-) : V 15, V 27, V 28, V 29, VI 2, VI 3, VI 6, VI 10, VI 18 (*Croix*)
- Crucifix : VI 2 (*Crucefis*)
- *Curte* : v. Kurde

D

- Danube : XIII 14, XIII 16 (*Dunave*)
- David : IV 43, IV 44, XXXV 20 (*David*) ; IV 2, IV 3 (*Tour D.*)

- Dominique (Ordre D.) : XVIII 2 (*Dominice*)

E

- Effraïm (mont de E.) : III 5 (*Effraym*)
- Effrata (Bethleem) : IV 48 (*Enfrata*)
- Égypte : VI 24 (*Egyppte*) ; VI 24, XI 21, XIII 12, XIII 16, XXIX 3, XXXIII 14 (*Egyppte*) ; XX 80 (*enchanteurs d'E. ; roy d'E.*)
- *elgen* : v. al-ginn
- Élisabeth (Ste-) : V 13, V 14 (*Elizabeth*)
- Elisée : V 8 (*Helisee*)
- Emmaüs : VI 21 (*Emaiis*)
- Épiphanie : IV 22 (*Thiephanie*)
- Erzurum : XV 1 (*Aterrum*)
- Esdraelon (plaine d'E. = vallée de Jezreel) : I 23 (*Camp de Esdrelan*)
- Étienne (St-) : V 24 (*Estenne*)
- Étoile (église de l'É.) : IV 45 (*Estoille*)
- Ève : IX 40 (*Eve*)

F

- Fison (fleuve) : XIII 10 (*Phizon*)
- Français : VIII 6, VIII 7 (*Franssois*) ; VIII 6, VIII 8, XVI 7 (*François*)
- France : XVIII 2, XXII 4 (*France*)

G

- Gabriel (Archange G.) : II 2, II 4 ; II 6 (*G. Archange*) ; II 7, XX 25, XXXV 23 (*G. Archange*)
- Galilée : I 1, I 11, II 11, IV 39, VI 24 (*Galilee*)
- Galilée (mer de G.) : I 7, I 8, I 13 (*meir de Galilee*) ; I 14 (*mer de Galilee*)
- Galilée (mont G.) : IV 38, IV 39 (*mont Gallillee*)
- *Gasarie* : v. Crimée
- Gaza : XIII 11 (*Gazain*)
- Gelboé : I 22 (*Gelboe*)
- Génésareth : I 5 (*Genesaret*) ; I 13 (*Genesaret*)
- Gengis Khan : XIII 2, XIII 5 (*Cangius Caan*)
- George (bras St-G.) : XIII 16 (*bras S. Jorge*)
- George (village) : III 4 (*Georgè*)

- Gog : XI 22, XI 23, XI 24 (*Gog*)
- Gomorrhe : IV 31 (*Gomorre*)
- *Grande Meir* : v. Mer Noire
- Grec : VIII 6, VIII 7, VIII 9, XXXIV 35, XXXIV 36 (*Grien*) ; VIII 9, VIII 10, VIII 11, VIII 12, XX 35 (*Grigois*)
- Grèce : XIII 15 (*Grece*)

H

- Haïfa : III 3 (*Cayfan*)
- *Halaon* : v. Houlagou
- hanif (religieux musulman)²⁴³⁴ : XXIV 6 (*bevefèra*)
- Harba : XX 41 (*Harbes*)
- Hébraïsme : XI 21, XX 80, XXXIV 28, XXXIV 30, XXXIV 33 (*loy de Moyses*)
- Hélène (Ste-) : V 29, VI 18 (*Heleine*)
- Hélié : III 1, III 2, III 3, IV 47, XX 76 (*Helie*) ; V 8 (*Hebye*)
- Hérode : PROL 3, V 26, VI 24, XXXIV 39 (*Herodes*)
- Holopherne : I 18 (*Olofernes*)
- Hongrie : XIII 13, XIII 14, XIII 16 (*Honguerie*)
- Houlagou : XIV 25 (*Halaon*)

I

- Iakun billah (soit pour Dieu) : XXIX 14 (*jacumbelle*)
- Incarnation : XX 14 (*Incarnation*)
- Inde : XV 5, XV 9 (*Inde*) ; XV 12 (*Indie*)
- Inde (mer de I.) : XIII 16, XV 4 (*Indie*)
- Indien : XV 5 (*Indoys*)
- Islam : Mahomet : IV 46, VIII 1, XIV 20, XIV 21, XIV 23, XVI 7, XIX 16, XXI 6, XXI 8, XXXIII 3, XXX 1 (*loy de Mahomet*) ; VII 4, X 12, XXX 1, XXXII 1, XXXII 5, XXXIII 1, XXXIV 1 (*loy des Sarrasin*) ; XIV 20 (*loy de l'Alchoran*)
- Ismaël : VII 3 (*Ysmael*) ; XXXIV 29 (*Ismael*)
- Ismaélite : VII 3 (*Ysmaelitte*)
- Israël : III 2, XI 14 (*Israel*) ; XI 14 (*Lignies de I.*) ; XI 21 (*fieulx d'I.*) ; XI 22, XXXIII 14 (*enffans d'I./d'Y.*) ; XI 24 (*turbes d'I.*)

²⁴³⁴ Cappi 2005, p. 103, n. 409 : « Henefa » corrisponde all'ar. *hunafa'*, pl. di *hanif*, discusso termine del Corano (2, 135 ecc.) dove significa "culto e fede pura", "seguace dell'originale e vera religione".

J

- Jacobin : XVIII 2 (*Jacobin*)
- Jacobite : XVIII 1, XVIII 2, XVIII 6, XVIII 10, XVIII 12, XVIII 27, XVIII 41, XVIII 47, XVIII 49, XVIII 52, XVIII 54, XVIII 55, XVIII 57, XIX 7, XX 5, XX 16, XX 17, XX 18, XX 19, XX 20, XX 21, XX 28, XX 29, XX 30, XX 31, XX 32, XX 34, XX 68, XXXIV 35, XXXIV 36, XXXIV 37, XXXV 25, XXXV 37 (*Jacobin*)
- Jacques (St-J. le Majeur) : II 12 (*Jacque*) ; IV 4 (*Jaques le Majour*) ; XVIII 15 (*Jacques l'apostre*)
- Jacques (St-J. le Mineur) : IV 14 (*Jaques le M.*)
- Jaffelic (patriarche Nestorien) : XX 73 (*Jaffelie*)
- Jean Baptiste (St-) : IV 21, IV 22, V 12, V 13 (*Jehan B.*)
- Jean Évangéliste (St-) : II 12, VI 3, XX 38 (*Jehan E.*)
- Jean le Long : RUBR 4 (*Jean le Lonc*) ; EXPL (*Jehan d'Ypre*)
- Jéricho : IV 18, IV 20, IV 29, IV 30 (*Jerico*)
- Jérôme (St-) : V 11 (*Geromes*)
- Jérusalem : III 1, IV 1, IV 18, IV 33, IV 34, IV 37, IV 40, IV 41, IV 47, V 12, V 15, V 16, V 19, V 25, VI 21, XIII 10, XXXIII 15 (*Jherusalem*) ; IV 1, IV 15, IV 42, IV 43 (*Sainte Cité*) ; XXXIII 16 (*temple de J.*)
- Jeudi Saint : IV 5 (*Blanc Dioes*) ; IV 6 (*Blanc Dieulx*)
- Jonas (prophète J.) : XVII 1, XVII 3 (*Jonas*)
- Jordan (fleuve) : I 22 ; IV 21, IV 24, IV 29 (*Jordanè*)
- Josaphat (vallée de J.) : IV 14, V 19, V 21 (*Jozaphat*) ; IV 17, IV 18 (*Josaphat*) ; V 22 (*Val de Jozaphat*)
- Joseph (St-) : PROL 3, VI 24, VI 25 (*Jozeph*) ; V 10, V 11 (*Joseph*)
- Joseph d'Arimatee : VI 10 (*Jozeph Abarimathia*)
- Josèphe Flavius : XI 17 (*Josephus*)
- Judas (Iscariote) : XXXIV 39 (*Judas*)
- Judée : IV 40, VI 24 (*Judee*)
- Judée (mer de J.) : III 4, XIII 16 (*meir de J.*)
- Judée (peuple de J.) : XI 10 (*Judee*)
- Judith : I 17 (*Judith*)
- Jugement Dernier : V 23, XVIII 57, XX 34 (*Jugement*)

- Juifs : I 24 ; II 5, IV 15, V 16, X 12, XI 20, XI 22, XVII 6, XX 41, XXI 5, XXXIII 14, XXXIII 17 (*Juys*) ; XXI 5, XXXIV 45, XXXIV 46 (*Juis*) ; XXXIII 13, XXXIV 28, XXXIV 49 (*Juyfz*) ; XXXIV 44 (*Juifz*)

K

- Khan : IX 8, IX 14, IX 26, IX 27, IX 28, IX 47, X 8, XIII 2, XIII 8, XIII 9, XIV 3, XIV 25 (*Caan*)
- Khison : III 1 (*Chison*)
- Khorasan : XIII 10 (*Corasme*)
- Kurde : XVI 1, XVI 2, XVI 3, XVI 5, XVI 6, XVI 7, XVI 10, XVI 11, XVI 12, XVII 1, XVIII 19, XVIII 24 (*CURTES*)

L

- La Mecque : XX 73 (*Mech*)
- *Laccata* : v. Sivas
- Latin (européen) : XXXIV 35 (*Latin*)
- Lazare (de Béthanie) : IV 34 (*Lanzarus*) ; IV 35 (*Lazarus*)
- Lazare (pauvre de la parabole du mauvais riche) : XVIII 58 (*Lazarus*)
- Liban (mont de L.) : VII 2, VII 5 (*Libanus*)
- Lithostrôtos : V 26 (*Licostraton*)

M

- Magdala (château de M.) : I 14 (*Magdalum*)
- Magog : XI 22, XI 23, XI 24 (*Magog*)
- Mahomet : XIX 17, XX 15, XXI 3, XXVII 3 XXX 4, XXX 7, XXX 9, XXX 10, XXXII 7, XXXIII 1, XXXIII 2, XXXIII 3, XXXIII 4, XXXIII 19, XXXIII 22, XXXIII 24, XXXIII 25, XXXIV 10, XXXIV 19, XXXIV 30, XXXIV 31, XXXIV 36, XXXIV 39, XXXIV 45, XXXIV 48, XXXV 14, XXXV 17 (*Mabomet*) ; XX 74 (*sepulcre M.*)
- Mamistra (= Mopsueste) : VII 6, VII 9 (*Armestrie*)
- Mârdin : XIV 14 (*Merdinum*)
- Marie (Jacobite) : XXXV 25 (*Marie*)
- *Marie* (sœur de Moïses) : v. Myriam
- Marie (Ste-) : PROL 3, VI 4 (*Mere*) ; II 4, II 6, II 9, IV 5, V 3, V 4, V 25, V 27, VI 3, VI 24, VI 27 (*Nostre Dame*) ; II 2, V 1, V 14, V 21, VII 7, XX 2, XX 4, XX 7, XX 8, XX 9, XX 85 (*Verge M.*) ; V 10, V 13, XXXIII 12, XXXIII 13, XXXIII 16, XXXIII 18 (*Marie*)

- Marie Madeleine (Ste-) : I 14, I 15, IV 34, VI 16 (*sainte Marie Magdalaine*)
- Maries (III M.) : VI 12, VI 17 (*III Maries*)
- Maronite : VII 2, XIX 3 (*Maronite*)
- Marthe (Ste-) : IV 34
- Mathieu (abbaye St-M.) : XVIII 1, XVIII 3 (*Mabieu*)
- Mathieu (St-) : I 12 (*Mabieu*)
- Médie : XI 13, XI 15, XIII 8, XIII 10 (*Medie*)
- Melchisédech : I 19 (*Melchisedec*)
- Mer Morte : IV 31 (*Meir Morte, Mer Malotte, Meir Mauditte*)
- Mer Noire : VIII 6 (*Grande Meir*)
- Mer Rouge : XX 81 (*ROUGE MER*)
- Méthode (d'Olympe) : XI 17, XI 24, XI 25 (*Methodius*)
- Michel (Archange M.) : II 7 (*Saint Michiel*) ; XXXV 23 (*Michel*)
- Moïse : XXXIII 12, XXXIII 14, XXXIII 15, XXXIV 23, XXXV 20 (*Moyse*) ; XXXIII 14, XXXIII 18 (*Moïse*)
- mojarad (ermite musulman) : XXI 7 (*nigerredes*)
- *Monchor* : v. Shams al-Dīn *Sunkur* al-Ashkar
- Mongole : XI 23 (*Mongles ; Magogles*)
- Mongolie (terre de M.) : XI 23 (*Mogal*)
- mosquée : XXVI 6 (*musquete*), XXVI 10 (*musquette*)
- Mossoul : XVII 4, XVIII 1 (*Monsal*)
- Mughan : XV 8 (*Magonum*)
- Myriam : XXXIII 14, XXXIII 15, XXXIII 18 (*Marie*)

N

- Nabuchodonosor : XI 10, XI 11 (*Nabugodonosoir*) ; XIX 9 (*Nabugodonosor*)
- Naïm : I 23 (*Naïn*)
- Nativité : V 4, V 6 (*Nativité*)
- Nazareth : I 3, I 23, I 24, II 12 (*Nazaret*) ; II 1 (*Nazareth*)
- Negre (montagne Noire) : VII 5 (*Negre*)
- Nestorien : VII 8, XVIII 57, XX 15 (*Nestorien*) ; VII 8, XVIII 55, XIX 19, XX 1, XX 6, XX 10, XX 15, XX 16, XX 17, XX 18, XX 19, XX 20, XX 21, XX 31, XX 32, XX 34, XX 38, XX 41, XX 45, XX 54, XX 60, XX 63, XX 68, XX 88, XX 100, XX 104, XXXIV 35, XXXIV 36, XXXIV 37 (*Nestorin*)
- Nestorius : VII 8, XX 1, XX 10, XX 54, XX 68, XX 86, XX 93, XX 96 (*Nestorius*)

- Nicodème : VI 10 (*Nichodemus*)
- *nigerrede* : v. mojarad
- Nineveh : XVII 1, XVII 4, XVIII 1, XVIII 51, XIX 1, XXV 11 (*Ninive*)
- Noé : VII 5, XI 6 (*Noë*)

O

- Occident : XII 16, XVIII 42, XVIII 46 (*Occident*)
- Olivet (mont d'O.) : IV 36, IV 38, IV 40, V 19, V 22 (*Olivet*)
- Onuphre (St-) : IV 16 (*Saint Onofre*)
- Orient : RUBR 2, VII 2, VII 3, VII 8, IX 29, XI 11, XI 12, XI 18, XII 15, XIII 10, XIII 16, XIII 19, XIII 20, XVI 2, XX 34, XXXV 34, XXXV 37 (*Orient*) ; XV 4, XIX 4 (*Oriant*)
- *Osterce* : v. Autriche

P

- Païen : XIV 29 (*Paien*)
- Palmes (jour de P.) : IV 33 (*Palmes*)
- pape: PROL XIV 5, XIX 5, XXXIV 24 (*pappe*)
- Paradis Terrestre : XIII 10 (*Paradiž Terrestre*)
- Paris : XXII 4 (*Paris*)
- Passion : V 27 (*Passion*)
- Paul (St-) : VII 9, XX 53 (*Pol l'Appostre*)
- Paule (Ste-) : V 11 (*Paulle*)
- Pèlerin (château) : III 4, VI 23, VI 27 (*Pellerin*)
- Pentecôte : IV 8 (*Pentbecouste*)
- Perse : XI 14, XI 15, XIII 10, XIV 25, XV 3 XV 4, XV 12, XVI 3, XXIV 2, XXV 8, XXVII 3, XXXVI 3 (*Persie*)
- Pierre (St-) : I 7, IV 12, XXXIV 39 (*Pierre*)
- Pilate : V 26, XXXIV 39 (*Pilatte*)
- Prêtre Jean : XIII 8, XIII 9 (*Prestre Jehan*)

R

- Rachel : IV 48 (*Rachel*)
- *Rama* (= Ramla) : v. Arimathea
- *Ramatha*: v. Arimathea
- Résurrection : IV 8, VI 12 (*Resurrection*), X 12 (*Resurrexion*)

- Riccold : RUBR 1 (*Riqueult*) ; XXXVI 5 (*Ricul*) ; *EXPL (*Riculd*)
- Robin et Marion (Jeu de R.?) : XXXI 3 (*Robin dansse*)
- Rogel (fontaine) : IV 43 (*Rogel*)
- Rois Mages : IV 45, V 5 (*III Roys*)
- Romain : XII 1 (*Romains*)
- Rome : XVIII 2, XIX 5, XIX 10, XIX 16, XXI 1, XXXIII 16 (*Romme*)
- Rougemont (montagne coranique?) : XXXIII 20 (*Rougemont*)
- Russie : XIII 13, XIII 16 (*Russie*)

S

- Safed (château) : I 11 (*Saphet*)
- Saint Sépulcre : IV 2, VI 1, VI 10, VI 12, VI 14, VI 15, VI 16, VI 18 (*Saint Sepulcre*)
- Saint-Bertin : RUBR 4, EXPL (*Saint-Bertin*)
- Saint-Omer : RUBR 4, EXPL (*Saint-Omer*)
- Salmān al-Fārisī (*fils de Sela*) : XXXV 35 (*Salon*)
- Salomon : IV 17 ; IV 30, IV 44, VIII 13 (*Salemon*) ; VII 1 (*Salmon*)
- Salomon (Temple de S.) : IV 13, IV 14 (*Salomon*)
- Sarrasin : II 5, II 11, IV 2, IV 9, IV 46, V 21, VI 14, VIII 6, IX 47, X 12, XIII 10, XIV 1, XIV 2, XIV 3, XIV 5, XIV 23 XIV 24, XIX 16, XIX 17, XIX 18, XX 14, XX 15, XX 16, XX 17, XX 31, XX 32, XXI 1 [à partir du ch. XXI le mot apparaît constamment] (*Sarrasin*)
- Saul : XX 78 (*Saul*)
- Shams al-Dīn *Sunkur* al-Ashkar : XXIX 22, XXIX 23, XXIX 24 (*Monchor*)
- Sidon : VII 1 (*Sydon*)
- *Silicie* : v. Cilicie
- Siloé : V 18 (*Siloé*)
- Sion (mont de S.) : IV 2, IV 13, IV 42, V 16 (*Syon*)
- Sivas : XV 11 (*Laccata*)
- Sodome : IV 31 (*Sodomè*)
- sultan : XXIX 3, XXIX 4, XXIX 5, XXIX 24 (*souldan*)
- Suse : XIX 15 (*Susis*)
- Syrie : IX 47, XIII 10, XXIX 3 (*Surie*)

T

- Tabriz : XV 12, XVI 1 (*Thorris*)
- Talmud : XXXV 36 (*talmud*)

- Tarse : VII 9 (*Tarse*)
- Tartare : IX 1, IX 3, IX 8, IX 10, IX 19, IX 23, IX 25, IX 28, IX 29, IX 30, IX 31, IX 32, IX 34, IX 35, IX 37, IX 38, IX 40, IX 41, IX 44, IX 45, X 1, X 10, X 11, X 12, XI 1, XI 8, XI 18, XI 21, XI 23, XII 1, XII 5, XII 6, XII 8, XII 12, XII 14, XII 16, XII 17, XIII 1, XIII 8, XIII 12, XIII 15, XIII 16, XIII 17, XIII 19, XIII 20, XIV 1, XIV 6, XIV 7, XIV 8, XIV 11, XIV 12, XIV 14, XIV 17, XIV 18, XIV 19, XIV 20, XIV 21, XIV 22, XIV 23, XIV 24, XIV 25, XIV 33, XVI 2, XIX 16, XIX 18, XXI 3, XXI 5 (*Tartre*)
- Tartarie : IX 1, IX 29, IX 48, XI 13 (*Tartarie*)
- Tartous (ville) : VII 5 (*Tortouse*)
- Templier : III 4 (*Templier*)
- Thabor (mont de T.) : I 17 (*Thabour*) ; I 19 (*Tabor*), I 23 (*Thabor*) ; IV 39 (*Tabour*)
- *Theceril* : v. Tikrīt
- Théodore (hérétique) : VII 6, VII 8, XX 1, XX 54 (*Theodorus*)
- *Thiephanie* : v. Épiphanie
- Tibériade : I 16 (*Thiberiadis*)
- Tigre (fleuve) : XVII 2, XVIII 1, XIX 1, XIX 15 (*Tygris*)
- Tikrīt : XIX 3, XIX 9 (*Theceril*)
- Transfiguration : I 21 (*Transfiguration*)
- Transfiguration (mont de la T.) : I 20 (*mont de la T.*)
- Tripoli : VII 1, VII 5 (*Tripoli*)
- Turc : VIII 1, VIII 2, VIII 6, VIII 9, VIII 10, VIII 11 (*Turqueman*)
- Turkestan : XIII 10 (*Turquesten*)
- *Turqueman* : v. Turc
- Turquie : VIII 1, IX 1, IX 10, XIII 11, XV 3, XXV 8 (*Turquie*) ; XXXVI 3 (*Turquie*)
- Tyr : VII 1 (*Tyr*)

Y

- Ysaïe : II 10 (*Yzaye*) ; V 18 (*Yzabies*)
- *Ysmael* : v. Ismaël
- *Ysmaelite* : v. Ismaélite

Z

- Zacharie : V 12 (*Zabarie*) ; V 14 (*Zakarie*)
- Zaphetan (Shefa Amr) : II 12 (*Zaphetanum*)
- Zayd (fils adoptif de Mahomet) : XXXV 23 (*Zeich*) ; XXXV 23 (*Zeil*)

- Zébédée : II 12 (*Zebedee*)

7. Bibliographie

- von Adelung 1846 = Friedrich von Adelung, *Kritisch-Literärische übersicht der Reisenden in Russland bis 1700*, St. Petersburg-Leipzig, Eggers-Weigel, 1846.
- *Album Christine* 2012 = Gilbert Ouy, Christine Reno, Inès Villela-Petit, *Album Christine de Pizan*, Turnhout, Brepols, 2012.
- Ancona 1889 = Alessandro D’Ancona, *La leggenda di Maometto in occidente*, «Giornale storico della letteratura italiana» 13 (1889), pp. 199-281.
- Andersen 2004 = Peter Hvilshøj Andersen, *Wicbolt – un fidus interpres par excellence?*, dans *Pratiques de Traduction au Moyen Âge. Medieval Translator Practices*, Actes du colloque de l’Université de Copenhague (25-26 octobre 2002), éd. par Peter Andersen, Copenhague, Museum Tusulanum Press, 2004, p. 65-81.
- Andrieux-Reix 2000 = Nelly Andrieux-Reix, *Transcription, lisibilité, transgression : quelques problèmes posés par les éditions des textes médiévaux*, dans *Le moyen français : le traitement du texte (édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique)*. Actes du IX^e colloque international sur le moyen français, 29-31 mai 1997, Université Marc Bloch, Strasbourg, éd. par Claude Buridant, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, pp. 55-63.
- Antonelli 2015 = Armando Antonelli, *I viaggi ke debbono fare li pelegriani ke vanno oltramare: edizione con restauro linguistico di un testo senese anonimo del Trecento*, «Letteratura Italiana Antica» 16 (2015), p. 57-60
- Arnold 1926 = Honoré Bovet, *L’apparicion maistre Jehan de Meun et le Somnium super materia scismatis*, éd. par Ivor Arnold, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Publications de la Faculté des lettres de l’Université de Strasbourg » 28, 1926.
- Arveiller 1984 = Raymond Arveiller, *Addenda au FEW (Orientalia) ; 14^e article*, « Zeitschrift für Romanische Philologie » 100 (1984), p. 321-54.
- Aurell 2013 = Martin Aurell, *Des Chrétiens contre les Croisades (XIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Fayard, 2013.
- Avril 1975 = François Avril, *La peinture française au temps de Jean de Berry*, « Revue de l’Art » 28 (1975), pp. 40-52.
- Avril-Reynaud 1993 = François Avril, Nicole Reynaud, *Les manuscrits à peinture en France. 1440-1520*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Flammarion, 1993.
- Azzam-Collet-Foehr-Janssens 2005 = Wagih Azzam, Olivier Collet, Yasmina Foehr-Janssens, *Les manuscrits littéraires français : Pour une sémiotique du recueil médiéval*, « Revue

- belge de philologie et d'histoire » 83/3, « Langues et littératures modernes - Moderne taal en litterkunde » (2005), p. 639-69.
- Baker 2016 = Craig Baker, *De l'histoire des textes à l'histoire des mots*, dans *Quelle philologie pour quelle lexicographie ? Actes de la section 17 du XXVII^{ème} Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, éd. par Stephen Dörr et Yan Greub, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016, p. 11-31.
 - BAI = *Biblioteca Agiografica Italiana. Repertorio di testi e manoscritti, secoli XIII-XV*, a c. di Jacques Dalarun e Lino Leonardi (et alii), Firenze, SISMEL-Edizioni del Galluzzo, coll. «Archivio Romanzo» 4, 2 voll., 2003.
 - Balestracci 2015 = Duccio Balestracci, *Terre ignote strana gente. Storie di viaggiatori medievali* (2008), Roma-Bari, Laterza, 2015².
 - Bandini 1778 = Angelo Maria Bandini, *Catalogus codicum Latinorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, Firenze, vol. V, 1778.
 - Barge 1916 = Hermann Barge, *Der Dominikanermönch Ricoldus und seine Missionreise nach Orient*, «Allgemeine Missionszeitschrift» 43 (1916), p. 27-40.
 - Barton Palmer 2002 = Guillaume de Machaut, *La Prise d'Alexandre. The Taking of Alexandria*, ed. by Robert Barton Palmer, New York et London, Routledge, 2002.
 - Baumgartner 1996 = Emmanuèle Baumgartner, *Fiction and History: the Cypriot Episode in Jean d'Arras's Mélusine*, in «Melusine of Lusignan: Founding Fiction in Late Medieval France», ed. Donald Maddox et Sara Sturm-Maddox, Athens (Georgia), University of Georgia Press, 1996, pp. 185-200.
 - Bausani 2000 = Alessandro Bausani, *Il "Pazzo sacro" dell'Islam. Saggi di storia estetica, letteraria e religiosa*, a c. di Maurizio Pistoso, Milano-Trento, Luni, 2000.
 - Beadle 2008 = Richard Beadle, *Sir John Fastolf's French books*, in *Medieval Texts in Context*, éd. by Graham D. Caie and Denis Renevey, London-New York, Routledge, 2008, p. 96-112.
 - Beaulieux 1967 = Charles Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française. 1. Formation de l'orthographe, des origines au milieu du XV^e siècle*, Paris, Champion, 1967.
 - BÉC 1841 = *Relation de Jean de Chambes, envoyé du roi Charles VII auprès de la seigneurie de Venise, 1459*, Bibliothèque de l'École des Chartes 3 (1841), p. 183-96.
 - Bédier 1928 = Joseph Bédier, *La tradition manuscrite du Lai de l'Ombre. Réflexions sur l'art d'éditer les anciens textes*, «Romania» 214 (1928), t. 1, p. 161-196, t. 2, p. 321-356.
 - Bengtsson 2007 = Anders Bengtsson, *Quelques observations sur la traduction de l'ablatif absolu en moyen français*, dans *La traduction vers le moyen français. Actes du II^e colloque de l'AIEMF* (Poitiers, 27-20 avril 2006), éd. par Claudio Galderisi et Cinzia Pignatelli,

- Turnhout, Brepols, coll. « The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge » 11, 2007, p. 205-22.
- Bentivogli-Vecchi Galli 2010 = Bruno Bentivogli, Paola Vecchi Galli, *Filologia italiana*, Milano-Torino, Bruno Mondadori, 2010.
 - Berger 2000 = Roger Berger, *Vita sancti Erkenbodonis confessori*, dans *La cathédrale de Saint-Omer*, éd. par Nicolette Delanne-Logié et Yves-Marie Ylaire, Paris, éd. du CNRS, 2000, p. 75-84.
 - Bertolucci Pizzorusso 1975 = Marco Polo, *Milione*, a c. di Valeria Bertolucci Pizzorusso, Indice ragionato di Giorgio R. Cardona, Milano, Adelphi, 1975.
 - Besson 1991 = Gisèle Besson, *L'eschatologie musulmane et l'Occident médiéval : l'exemple du Livre de l'Échelle de Mahomet*, « Vita Latina » 124/1 (1991), p. 41-8.
 - Besson-Brossard-Dandré 1991 = Gisèle Besson, Michèle Brossard-Dandré, *Le Livre de l'Échelle de Mahomet*, Paris, Lettres Gothiques, coll. « Le Livre de Poche » 18, 1991.
 - Boucher 2007 = Caroline Boucher, *Brièveté et proximité des traducteurs en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, dans *The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge 10*, ed by Jacqueline Jenkins and Olivier Bertrand, Turnhout, Brepols, 2007, p. 271-83.
 - Bourciez 1967 = Édouard Bourciez, *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck, coll. « Tradition de l'humanisme » 3, 1967.
 - Bousquet-Labouérie 1995 = Christine Bousquet-Labouérie, *Face à l'Islam, Ricold de Monte Croce (1288) et son imagier (1405)*, dans *Pèlerinages et croisades*, Actes du 118^e congrès national annuel des sociétés historiques et scientifiques, Pau, octobre 1993, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 1995, p. 249-61.
 - Boutet 2015 = Dominique Boutet, *Savoirs géographiques et fictions épiques à la fin du Moyen Âge* (Esclarmonde, Jean d'Outremeuse, Mabrien), dans *Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. par Dominique Boutet et Joëlle Ducos, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2015.
 - Branca 1958 = Vittore Branca, *Tradizione delle opere di Giovanni Boccaccio*, Roma, Ed. di Storia e Letteratura, 1958.
 - Brandenburg 2001 = Tobias Brandenburg, *Una traducción bajomedieval y su publico: notas acerca del Espelho de Cristina*, dans *Essays on Medieval Translation in the Iberian Peninsula*, éd. par Tomás Martínez Romero y Roxana Recio, *Estudis sobre la traducció* 9, Castelló-Omaha, Publicaciones de la Universitat Jaume I – Creighton University, 2001, p. 75-94.

- Briquet 1923 = Charles-Moïse Briquet, *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600 (1907)*, Leipzig, Hiesermann, 1923, 4 voll.
- Brolis 1987 = Maria Teresa Brolis, *La crociata per Pietro il Venerabile: guerra di armi o guerra di idee?*, «Aevum» 61 (1987), p. 327-54.
- Brucker 1979 = Charles Brucker, *Sage et son réseau lexical en ancien français (des origines au XIII^e siècle). Étude historique, sémantique, stylistique et comparative du vocabulaire intellectuel et moral*, Lille, Université de Lille III / Paris, Champion, 1979.
- Brucker 1994 = Charles Brucker, *Denis Foulechat, le Policratique de Jean de Salisbury (1372). Livres I-III*, Genève, Droz, 1994.
- Brucker 2006 = Denis Foulechat, *Le Policratique. Livre V*, éd. Charles Brucker, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises » 242, 2006.
- Brun-Cavagna 2006 = Laurent Brun, Mattia Cavagna, *Pour une édition du Miroir Historial de Jean de Vignay*, « Romania » 124 (2006), p. 379-428.
- Buettner 1988 = Brigitte Buettner, *Jacques Raponde « marchand de manuscrits enluminés »*, « Médiévales » 14 (1988), p. 23-32.
- Buridant 1976 = *La traduction du Pseudo-Turpin du manuscrit Vatican Regina 624*, éd. par Claude Buridant, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises » 142, 1976.
- Buridant 1980 = Claude Buridant, *Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen âge au XVII^e siècle*, « Synonymies. Bulletin du Centre d'Analyse du discours » 4 (1980), p. 5-79.
- Buridant 1983 = Claude Buridant, *Translatio medievalis. Théorie et pratique de la traduction médiévale*, « Travaux de Linguistique et Littérature » 21/1 (1983), p. 81-136.
- Buridant 1991 = Claude Buridant, *En passant par le Glossaire des glossaires du moyen français. Les glossaires des éditions de textes de moyen français et l'élaboration du Dictionnaire de moyen français : essai d'analyse critique*, « Revue de Linguistique Romane » 55 (1991), p. 427-78.
- Buridant 1997 = Claude Buridant, *La traduction du latin au français dans les encyclopédies médiévales à partir de l'exemple de la traduction des Otia imperialia de Gervais de Tilbury par Jean de Vignay et Jean d'Antioche*, in *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*, ed. by Jeanette Beer, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, coll. « Studies in Medieval Culture » 38, 1997, p. 135-59.
- Buridant 2000 = Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.

- Buridant 2011 = Claude Buridant, *Modèles et remodelages*, dans *Translations Médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et Répertoire*, vol. 1 *De la translatio studii à l'étude de la translatio*, éd. par Claudio Galderisi, Turnhout, Brepols, 2011, p. 93-126.
- Buridant 2011a = Claude Buridant, *Esquisse d'une traductiologie au Moyen Âge*, dans *Translations Médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et Répertoire*, vol. 1 *De la translatio studii à l'étude de la translatio*, éd. par Claudio Galderisi, Turnhout, Brepols, 2011, p. 325-81.
- Buridant 2016 = Claude Buridant, *Les éditions de textes médiévaux : réflexions liminaires (établissement du texte et glossairistique)*, dans *Quelle philology pour quelle lexicographie ? Actes de la section 17 du XXVII^{ème} Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, éd. par Stephen Dörr et Yan Greub, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016, p. 33-75.
- Burman 2007 = Thomas E. Burman, *How an Italian Friar Read His Arabic Qur'an*, «Dante Studies» 125 (2007), p. 93-109.
- Burnett 2004 = Charles Burnett, *Robert of Ketton*, in *Dictionary of National Biography*, Oxford, University Press, 2004.
- Busby 2000 = Keith Busby, *Mythe et histoire dans le ms. Paris, BNF, fr. 786 : la conjointure du Cycle de la Croisade et du Roman d'Alexandre*, dans *Guerres, voyages et quêtes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean-Claude Faucon*, études réunies par Alain Labbé, Daniel W. Lacroix et Danielle Quérueil, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge » 2, 2000, p. 71-81.
- Butterfield 2010 = Ardis Butterfield, *Epilogue*, dans *Le recueil au Moyen Âge. Le Moyen Âge central*, éd. par Yasmina Foehr-Janssens et Olivier Collet, Turnhout, Brepols, coll. « Text, Codex and Contexte » 8, 2010, p. 269-276.
- Cahen 1991 = Claude Cahen, *La Turquie pré-ottomane*, Istanbul, Divit Matbaacilik Ve Yayincilik, coll. « Varia Turcica », 1991.
- Cahen 1991 = Claude Cahen, *La Turquie pré-ottomane*, Istanbul, Divit Matbaacilik Ve Yayincilik, coll. « Varia Turcica », 1991.
- Campopiano 2012 = Michele Campopiano, *Islam, Jews and Eastern Christianity in Late*
- Cannon Willard 1981 = Charity Cannon Willard, *The Duke of Berry's Multiple Copies of the Fleur des Histoires d'Orient*, in «From Linguistics to Literature: Romance Studies offered to Francis M. Roger», ed. Bernard H. Bichakjian, Amsterdam, John Benjamins B. V., 1981, pp. 281-289.
- Cappi 2005 = Ricoldus de Monte Crucis, *Libro della peregrinazione, Epistole alla Chiesa Trionfante*, a c. di Davide Cappi, Genova-Milano, Marietti, 2005.

- Cardini 1993 = Franco Cardini, *Studi sulla storia e sull'idea di Crociata*, Roma, Jouvence, 1993.
- Cardini 2002 = Franco Cardini, *In Terrasanta. Pellegrini italiani tra medioevo e prima età moderna*, Bologna, Il Mulino, 2002.
- Carlvant 2012 = Kerstin Carlvant, *Manuscript Painting in Thirteenth-Century Flanders. Bourges, Ghent and the Circle of the Counts*, Turnhout, Brepols, Harvey Miller Publishers, 2012.
- Caroff 2016 = Fanny Caroff, *L'ost des Sarrasins. Les Musulmans dans l'iconographie médiévale (France-Flandre XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Le Léopard d'Or, 2016.
- Casali 2009 = Chiara Casali, *Il Liber peregrinationis di Ricoldo di Monte di Croce: la redazione del manoscritto Torino, BN, H.II.33*, tesi di laurea triennale, rel. prof. Paolo Chiesa, Università degli Studi di Milano, a.a. 2008-2009.
- Cassagnes-Brouquet 1998 = Sophie Cassagnes-Brouquet, *Culture, artistes et société dans la France médiévale*, Paris, OPHYRS, 1998.
- Castan 1897 = Auguste Castan, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. Départements*, t. XXXII, t. I, Paris, Plon, 1897.
- *Catholicisme* t. VI = *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain. Encyclopédie publiée sous le patronage de l'Institut catholique de Lille*, éd. par Gabriel Jacquement, Paris, letouzey et Ané, t. VI (Interrogatoire-Latran), 1967.
- Catlos 2014 = Brian Catlos (review of) George-Tvrtkovic 2012, « *Speculum* » 89/2 (2014), p. 481-2.
- Cazal 1998 = Yvonne Cazal, *Les voix du peuple – verbum Dei. Le bilinguisme latin – langue vernaculaire au Moyen Âge*, Genève, Droz, 1998.
- Celli 2013 = Andrea Celli, *Dante e l'Oriente. Le fonti islamiche nella storiografia novecentesca*, Roma, Carocci, coll. «Biblioteca Medievale. Saggi» 30, 2013.
- Cenci 1981 = Cesare Cenci, *Biblioteca Manuscripta ad Sacrum conventum Assisiensem*, Assisi, Casa Editrice Franciscana, vol. I, 1981.
- Cerquiglini 2004 = Bernard Cerquiglini, *La genèse de l'orthographe française, XII^e-XVII^e siècles*, Paris, Champion, 2004.
- Cerulli 1949 = Enrico Cerulli, *Il Libro della Scala e la questione delle fonti arabo-spagnole della Divina Commedia*, Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, coll. « Studi e testi » 150, 1949.
- Chambon 2006 = Jean-Pierre Chambon, *Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan)*, « *Revue de Linguistique Romane* » (2006), p. 123-41.

- Chambon 2017 = Jean-Pierre Chambon, *Sur une nouvelle édition du troubadour Daudé de Pradas*, «Revue de Linguistique Romane» 81 (2017), p. 277-312.
- Chareyron 2000 = Nicole Chareyron, *Les pèlerins de Jérusalem au Moyen Âge. L'aventure du Saint Voyage d'après les Journaux et Mémoires*, Paris, Imago, 2000.
- Chartes = *Les Chartes de Saint-Bertin : d'après le Grand Cartulaire de Dom Charles-Joseph Dewitte, ... publ. ou analysées avec un grand nombre d'extraits textuels par M. l'abbé Daniel Haighneré, ... [puis] par M. l'abbé Bled, ... Société des antiquaires de la Morinie*, Saint-Omer, Impr. H. d'Homont, 3 voll., 1891-1899.
- Chiesa 1999-2000 = Paolo Chiesa, *Per un riordino della tradizione manoscritta della Relatio di Odorico da Pordenone*, «Filologia mediolatina» 6-7, p. 311-50.
- Chiesa 2003 = Paolo Chiesa, *Una forma redazionale sconosciuta della Relatio latina di Odorico da Pordenone*, «Itineraria» 2 (2003), p. 137-63.
- Chiesa 2011 = Guglielmo di Rubruk, *Viaggio in Mongolia (Itinerarium)*, a c. di Paolo Chiesa, Milano, Fondazione Lorenzo Valla/Arnoldo Mondadori Editore, coll. «Scrittori greci e latini», 2011.
- Chiesa 2014 = Paolo Chiesa, «Opus perfecti magisterii». *Un Regimen de iter agentibus ricavato da Bernardo di Gordon*, in *Il mondo e la storia. Studi in onore di Claudia Villa*, a c. di Francesco Lo Monaco e Luca Carlo Rossi, Firenze, SISMEL-Edizioni del Galluzzo, 2014, p. 153-78.
- Clier-Colombani 1991 = Françoise Clier-Colombani, *La fée Mélusine au Moyen Âge. Images, mythe, symbole*, Paris, Léopard d'Or, 1991.
- Colombo Timelli 2014 = Maria Colombo Timelli, *Qu'est-ce qu'un traité en moyen français? Petit itinéraire parmi les "mises en prose" des XV^e-XVI^e siècles*, «Carte Romanze» 2/1 (2014), p. 91-101.
- Colombo Timelli 2015 = Jean Miélot, *Vie de sainte Kathrine*, éd. par Maria Colombo Timelli, Paris, Classiques Garnier, coll. «Textes littéraires du Moyen Âge», 2015
- Colwell 2009 = Tania Colwell, *Reading Mélusine: Romance Manuscripts and their Audiences c. 1380-c. 1530*, PhD dissertation, Australian National University, 2009.
- Colwell 2012 = Tania Colwell, *Fragments of the Roman de Mélusine in the Upton House Bearsted Collection*, «The Library, 7th series» 13/3, 2012, pp. 279-315.
- *Confraternity of Paris*, «History of Universities» 5 (1985), p. 15-53.
- Copeland 1989 = Rita Copeland, *The fortunes of 'non verbum pro verbo': or, why Jerome is not a Ciceronian*, in *The Medieval Translator. The Theory and Practice of Translation in the Middle Ages. Papers read at the Conference held 20-24 August 1987 at the University of Wales Conference*

- Centre, Gregynog Hall*, ed. by Roger Ellis, Jocelyn Price, Stephen Medcalf and Peter Meredith, Cambridge, Brewer, 1989, p. 15-35.
- Cordier 1891 = Henri Cordier, *Les voyages en Asie au XIV^e siècle du bienheureux frère Odoric de Pordenone, religieux de Saint-François, publiés avec une introduction et des notes*, Paris, Ernest Leroux 1891.
 - Cracco Ruggini 2003 = Lellia Cracco Ruggini, 'Realien' e geografia fantastica: Satiri, Pigmei e Antipodi nel Tardoantico pagano e cristiano, in *Munera amicitiae: studi di storia e cultura sulla tarda antichità offerti a Salvatore Pricoco*, a c. di Rossana Barcellona e Teresa Sardella, Soveria-Mannelli, Rubbettino, 2003, p. 107-24.
 - Crawford 1958 = *Ethiopian itineraries "circa" 1400-1524 including those collected by Alessandro Zorzi at Venice in the years 1519-24*, ed. by Osbert Guy Stanhope Crawford, Cambridge, Hakluyt Society at the University Press, 1958.
 - Croizy-Naquet 2002 = Catherine Croizy-Naquet, *Constantes et variantes de l'exorde chez Jean de Vignay*, dans *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, vol. II, 2002, p. 37-58.
 - D'Agostino 2006 = Alfonso D'Agostino, *Capitoli di filologia testuale. Seconda edizione corretta e accresciuta*, Milano, CUEM, 2006.
 - D'Alverny 1956 = Marie-Thérèse D'Alverny, *Quelques manuscrits de la « Collectio Tolotana »*, « *Studia Anselmiana* » 40 (1956), p. 202-18.
 - D'Alverny 1994 = Marie-Thérèse D'Alverny, *La connaissance de l'Islam dans l'Occident médiéval*, ed. by Charles Burnett, Ashgate, Variorum, 1994.
 - Daniel 1960 = Norman Daniel, *Islam and the West. The making of an Image*, Edimbourg, The University Press, 1960.
 - de Backer = Louis de Backer, *L'extrême Orient au Moyen Âge, d'après les manuscrits d'un Flamand de Belgique, moine de Saint-Bertin à Saint-Omer (Jean Lelong) et d'un prince d'Arménie, moine de Prémontré à Poitiers*, Paris, Leroux, 1877.
 - de Laplane 1854 = Henri de Laplane, *Les Abbés de Saint-Bertin d'après les anciens monuments de ce monastère*, Saint-Omer, impr. de Chanvin, t. I, 1854.
 - de Laplane 1854 = Henri de Laplane, *Les Abbés de Saint-Bertin d'après les anciens monuments de ce monastère*, Saint-Omer, Chanvin, 1854.
 - de Libera 1991 = Alain de Libera, *Penser au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1991.
 - de Medeiros 1996 = Marie-Thérèse de Medeiros, *L'idée de croisade dans la Mélusine de Jean d'Arras*, « *Cahiers de recherches médiévales* » 1, 1996, pp. 147-155.

- De Sandoli 1984 = Sabino De Sandoli, *Itinera Hierosolymitana Crucesignatorum (saec. XII-XIII)*, Textus Latini cum versione italica, Jerusalem, Franciscan Printing Press, coll. «Studium Biblicum Franciscanum, Collectio Maior» 24, vol. IV, 1984.
- de Winter 1982 = Patrick Marc de Winter 1982, *Christine de Pizân : ses enlumineurs et ses rapports avec le milieu bourguignon*, Actes du 104^e Congrès national des sociétés savantes, Bordeaux, 1979, Paris, pp. 335-76.
- Dees 1980 = Anthonij Dees, *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle*, Tübingen, Niemeyer Verlag, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie » 178, 1980.
- Dees 1987 = Anthonij Dees, *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie » 212, 1987.
- Delisle 1907 = Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, Champion, 1907.
- Delorme 1926 = Ferdinand M. Delorme, *Un recueil de Miracles ou Exempla, source de François Bartholi*, «Studi Francescani» 12 (1926), p. 366-404.
- Delsaux 2016 = Laurent de Premierfait, *Le livre de la vraie amistié, traduction du De amicitia de Cicéron*, éd. Olivier Delsaux, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 2016.
- Deluz 1972 = Christiane Deluz, *Guillaume de Boldensele, Liber de quibusdam ultramarinis partibus et praecipue de Terra sancta (1336) suivi de la traduction de frère Jean le Long (1350)*, PhD Université Paris IV Sorbonne, inédit.
- Deluz 1997 = Christiane Deluz, *La Fleur des histoires de la terre d'Orient*, dans *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre sainte XII^e-XVI^e siècle*, éd. par Danielle Régnier-Bohler, Paris, Laffont, 1997, pp. 803-878.
- Deluz 1997a = Christiane Deluz, *Traité de l'état de la Terre sainte*, dans *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre sainte XII^e-XVI^e siècle*, éd. par Danielle Régnier-Bohler, Paris, Laffont, 1997, pp. 996-1028.
- Dembowski 1997 = Peter F. Dembowski, *Scientific Translation and Translator's Glossing in Four Medieval French Translators*, in *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*, éd. by Jeanette Beer, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, coll. « Studies in Medieval Culture » 38, 1997, p. 113-35.
- Derolez 2003 = Albert Derolez, *The Paleography of Gothic Manuscript Books, from the Twelfth to the Early Sixteenth Century*, Cambridge, University Press, coll. « Cambridge Studies in Paleography and Codicology » 9, 2003.

- Derville 1981 = Alain Derville, *Ch. 2 Une prodigieuse croissance (900-1350) et Ch. 3 Le premier repli (1350-1550)*, dans *Histoire de Saint-Omer*, éd. par Alain Derville, Lille, Presses universitaires de Lille, coll. « Histoire des villes du Nord-Pas-de-Calais » 1, 1981.
- Derville 1983 = Alain Derville, *Le nombre d'habitants des villes de l'Artois et de la Flandre Wallonne (1300-1450)*, dans *Les villes septentrionales au Moyen Âge*, « Revue du Nord », t. 65, n. 257, 1983, p. 277-300.
- Derville 1995 = Alain Derville, *Saint-Omer : des origines au début du XIV^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 1995.
- Desavre 1883 = Leo Desavre, *Le Mythe de la mère Lusine. Étude critique et bibliographique*, Niort, Saint-Maixent, 1883.
- Dhoubib 2009 = Miriem-Faten Dhoubib, *I volgarizzamenti del Liber peregrinationis di Ricoldo da Monte di Croce, con un'appendice sull'area semantica dell'Islam: arabo, barbaresco, beduino, islamico/musulmano, maomettano, saraceno dalle Origini al Rinascimento*, Strasbourg, Imprimerie de l'Université de Strasbourg, coll. « Orient-Occident », 2009.
- Di Stefano 1965 = Giuseppe Di Stefano, *La découverte de Plutarque en France au début du XV^e siècle. Traduction du De remediis irae ajoutée par Nicolas de Gonesse à sa traduction de Valère-Maxime*, « Romania » 86 (1965), p. 463-519.
- Di Stefano 1996 = Giuseppe Di Stefano, *L'edizione delle traduzioni: l'esempio del Decameron tradotto da Laurent de Premierfait (1414)*, dans *Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale, offerts à Marc-René Jung*, éd. par Luciano Rossi, Christine Jacob-Hugon et Ursula Bähler, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1996, p. 573-586.
- Di Stefano 2007 = Giuseppe Di Stefano, *La langue des traducteurs : langue ou métalangue ?*, dans *La traduction vers le moyen français. Actes du II^e colloque de l'AIEMF (Poitiers, 27-20 avril 2006)*, éd. par Claudio Galderisi et Cinzia Pignatelli, Turnhout, Brepols, coll. « The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge » 11, 2007, p. 369-77.
- Diament 1997 = Henri Diament, *Traductions de termes anthroponymiques et toponymiques bibliques et évangéliques du latin de la Vulgate en moyen français dans des documents des XIV^e et XV^e siècles*, dans *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995*, éd. par Charles Brucker, Paris, Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance » 10, 1997, p. 81-90.
- Diaz Pascual 2011 = Lucia Diaz Pascual, *Jacquetta of Luxembourg, Duchess of Bedford and Lady Rivers*, « Ricardian: Journal of the Richard III Society » 21 (2011), p. 67-92.
- Diller 1991 = Froissart, *Chroniques. Livre I, le manuscrit d'Amiens, Bibliothèque Municipale n° 486*, éd. par George T. Diller, t. 1, *Depuis le règne d'Edouard II jusqu'à l'ouverture des*

- hostilités entre le roi de France et le roi d'Angleterre (1307-1340)*, Genève, Droz, coll. « Texte littéraires français » 407, 1991.
- Divizia 2017 = Paolo Divizia, *Testo, microtesto, macrotesto e supertesto: per una filologia dei manoscritti miscellanei*, dans *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Nancy, 15-20 juillet 2013, section 13: *Philologie textuelle et éditoriale*, éd. par Richard Trachsler, Frédéric Duval, Lino Leonardi, Nancy, Atilf, 2017, p. 109-18.
 - Doehaerd 1946 = Renée Doehaerd, *L'expansion économique belge au Moyen Âge*, Bruxelles, Renaissance du Livre, coll. « Notre passé », 1946.
 - Dockray Phillips 1969 = Eustace Dockray Phillips, *The Mongols*, London, Thames & Hudson, 1969.
 - Dondaine 1967 = Antoine Dondaine, *Ricoldiana : Notes sur les œuvres de Riccoldo de Monte di Croce*, « Archivum Fratrum Praedicatorum » 37 (1967), p. 119-70.
 - Doresse 1957 = Jean Doresse, *L'Empire du Prêtre Jean*, t. II, *L'Éthiopie médiévale*, Paris, Plon, 1957.
 - Doutrepont 1909 = Georges Doutrepont, *Littérature française à la Cour des Ducs de Bourgogne*, Paris, Honoré Champion, 1909.
 - Durrieu 1895 = Paul Durrieu, *Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français : notes et monographies*, [s.n.], 189(5), disponible en ligne sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5541576g>.
 - Dusio-Robecchi 2017 = Cristina Dusio, Marco Robecchi, « *Baudaire* » et la littérature médiévale de l'Occident chrétien : entre mythe et géographie. Le cas de la Bataille Loquifer, « *Questes* » 35 (2017), p. 99-114.
 - Dutschke 1993 = Consuelo Wager Dutschke, *Francesco Pipino and the Manuscripts of Marco Polo's Travels*, PhD Los Angeles, University of California, 1993, inédit.
 - Dutschke 1998 = Consuelo W. Dutschke, *The Truth in the Book: The Marco Polo Texts in Royal 19.D.1 and Oxford, Bodley 264*, «*Scriptorium*» 52 (1998), p. 278-300.
 - Duval 2000 = *Le Romuleon en français*, éd. par Frédéric Duval, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français » 525, 2000.
 - Duval 2001 = Frédéric Duval, *La traduction du Romuleon par Sébastien Mamerot. Étude sur la diffusion de l'histoire romane en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, Droz, coll. « Publications Romanes et Françaises » 228, 2001.
 - Duval 2006 = Frédéric Duval, *La philologie française, pragmatique avant tout ? L'édition des textes médiévaux français en France*, dans *Pratiques philologiques en Europe. Actes de la journée d'étude organisée à l'École des chartes le 23 septembre 2005*, éd. par Frédéric Duval, Paris,

- École des Chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes » 21, 2005, p. 115-50.
- Duval 2011 = Frédéric Duval, *Quels passés pour quel Moyen Âge ?*, dans *Translations Médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et Répertoire*, vol. 1 *De la translatio studii à l'étude de la translatio*, éd. par Claudio Galderisi, Turnhout, Brepols, 2011, p. 47-92.
 - Duval 2012 = Frédéric Duval, *Transcrire le français medieval : de l'«Instruction» de Paul Meyer à la description linguistique contemporaine*, « Bibliothèque de l'école des chartes » 170 (2012), p. 321-42.
 - Duval 2014 = Guillaume de Digulleville, *Le dit de la fleur de lis*, éd. par Frédéric Duval, Paris, École des chartes, coll. « Mémoires et documents de l'École des chartes » 95, 2014
 - Engels 1992 = *Wilhelm von Tripolis 'Notitia de machometo. De statu Sarracenorum'*, hrsg. von Peter Engels, Würzburg, Altenberge, coll. « Corpus Islamo-Christianum. Series Latina » 4, 1992.
 - Eskola 2013 = Timo Eskola, *Beyond Biblical Theology. Sacralized Culturalism in Heikki Räisänen's Hermeneutics*, Leiden-Boston, Brill, coll. « Biblical Interpretations Series » 123, 2013.
 - Euler 2014 = Walter Andreas Euler, *A Critical Survey of Cusanus's Writings on Islam*, in *Nicolas of Cusa and Islam. Polemic and Dialogue in the Late Middle Ages*, ed. by Ian Christopher Levy, Rita George-Tvrtkovic and Donald F. Duclow, Leiden, Brill, 2014, p. 20-9.
 - Evdokimova 2009 = Ludmilla Evdokimova, *Le Prologue du Livres Flaves Vegece de la chose de chevalerie et la question de son attribution*, in *Lost in Translation?*, ed. By Denis Renevay and Christiania Whitehead, Turnhout, Brepols, coll. «The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge» 12, 2009, p.173-85.
 - Evdokimova 2013 = Ludmilla Evdokimova, *Deux types de traduction au milieu du XIV^e siècle : Jean de Vignay et Jean Ferron, traducteurs du Libellus de ludo scachorum de Jacques de Cessoles*, in *In Principio Fuit Interpretes*, ed. by Alessandra Pertina, Turnhout, Brepols, coll. «The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge» 15, p. 49-61.
 - Favier 1991 = Jean Favier, *Les grandes découvertes : d'Alexandre à Magellan*, Paris, Librairie générale française, 1991.
 - Ferreiro 2005 = Alberto Ferreiro, *Simon Magus in Patristic, Medieval and Early Modern Traditions*, Leiden-Boston, Brill, 2005.
 - Fiey 1975 = Jean Maurice Fiey, *Chrétiens syriaques sous les Mongols (Il-Khanat de Perse, XIII^e-XIV^e siècles)*, Louvain, « CSCO 362, Subsidia 44 », 1975.

- Fineschi 1793 = *Itinerario ai paesi orientali di fra Riccoldo da Monte di Croce domenicano scritto nel XIII secolo*, dato ora in luce da fra Vincenzio Fineschi, Firenze, Stamperia di Francesco Moucke, 1793.
- Flutre 1970 = Louis-Fernand Flutre, *Le moyen picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660)*, Amiens, Musée de Picardie, Paris, Librairie des Cahiers, coll. « Collection de la Société de linguistique régionale de la Picardie historique » » 13, 1970.
- Flutre 1977 = Louis-Fernand Flutre, *Du moyen picard au picard moderne*, Amiens, Musée de Picardie, Campus universitaire, coll. « Collection de la Société de linguistique de Picardie » 15, 1977.
- Foehr-Janssens 2005 = Yasmina Foehr-Janssens, "*Le seigneur et le prince de tous les contes*". *Le Dit du Barisel et sa position initiale dans le manuscrit BnF f. fr. 837*, dans *Mouvances et jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, éd. par Milena Mikhaïlova, Orléans, Paradigme, « Medievalia » 55 (2005), p. 153-71.
- Formisano 2004 = Luciano Formisano, *La più antica (?) traduzione italiana del "Corano" e il "Liber Habentometi" di Ibn Tumart in una compilazione di viaggi del primo Cinquecento*, « Critica del Testo » 7/2 (2004), p. 651-96.
- Formisano 2006 = Luciano Formisano, "*Iddio ci dia buon viaggio e guadagno*". Firenze, Biblioteca Riccardiana, ms. 1910 (*Codice Vaglianti*), Firenze, Polistampa, 2006.
- Fouché 1967 = Pierre Fouché, *Le verbe français, étude morphologique*, Paris, Klincksieck, coll. « Tradition de l'humanisme » 4, 1967.
- Fouché 1969 = Pierre Fouché, *Phonétique historique du français. 2. Les voyelles*, Paris, Klincksieck, 1969².
- Gadrat 2005 = *Une image de l'Orient au XIV^e siècle : les Mirabilia descripta de Jordan Catala de Sévérac*, Paris, Coll. « Mémoires et documents de l'École des Chartes », 2005.
- Gadrat 2006 = Christine Gadrat, *Les conceptions d'un géographe du XV^e siècle*, « Itineraria » 5 (2006), p. 201-49.
- Gadrat 2010 = Christine Gadrat, *Le Livre de Marco Polo et les géographes de l'Europe du nord au XV^e siècle*, dans *Géographes et voyageurs au Moyen Âge : actes du colloque, Nanterre, 18-19 janvier 2008*, éd. par Henri Bresc et Emmanuelle Tixier du Mesnil, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010, p. 147-62.
- Gadrat 2013 = Christine Gadrat, *La description des religions orientales par les voyageurs occidentaux et son impact sur les débats théologiques*, dans *Ritus Infidelium. Miradas interconfesionales sobre las prácticas religiosas en la Edad Media*, éd. par José Martínez Gázquez et John Victor Tolán, Madrid, Collection de la Casa de Velázquez, 2013, p. 73-83.

- Gadrat-Ouerfelli 2013 = Christine Gadrat-Ouerfelli, *La version LA du récit de Marco Polo : une traduction humaniste ?* dans *Traduire de vernaculaire en latin au Moyen Âge et à la Renaissance. Méthodes et finalités*, Paris, École nationale des Chartres, coll. « Études et rencontres de l'École des Chartres » 42, éd. par Françoise Fery-Hue, 2013, p. 131-47.
- Gadrat-Ouerfelli 2015 = Christine Gadrat-Ouerfelli, *Lire Marco Polo au moyen âge. Traduction, diffusion et réception du « Devisement du Monde »*, Turnhout, Brepols, 2015.
- Gadrat-Ouerfelli 2016 = Christine Gadrat-Ouerfelli, *Marco Polo en Angleterre : nouvelles recherches sur la diffusion de son récit dans les îles Britanniques*, dans Giraud C., Poirel D. (eds.), *La rigueur et la passion. Mélanges en l'honneur de Pascale Bourgain*, éd. par C. Giraud et D. Poirel, Brepols, Turnhout, coll. « Instrumenta patristica et mediaevalia » 71, 2016, p. 597-616.
- Galderisi 1996 = Claudio Galderisi, *Mélusine et Geoffroi à la grand dent. Apories diégétiques et réécriture romanesque*, « Cahiers de Recherches Médiévales » 2 (1996), p. 73-84.
- Galletti 2004 = Mirella Galletti, *Storia dei Curdi*, Roma, Jouvence, 2004.
- *Gallia Christiana*, t. III = *Gallia christiana novissima : histoire des archevêques, évêchés et abbayes de France, accompagnés de documents authentiques recueillis dans les registres du Vatican et les archives locales*, éd. par le chanoine Joseph Hyacinthe Albanés et Ulysse Chevalier, Montbéliard, Société anonyme d'imprimerie montbéliardaise, 1899-1916.
- Gallo 2001 = Donato Gallo, *L'età medioevale*, in *L'Università di Padova. Otto secoli di storia*, a c. di Pietro del Negro, Padova, Signum, 2001, p. 15-33.
- Gaullier-Bougassas 2003 = Cathérine Gaullier-Bougassas, *La tentation de l'Orient dans le roman médiéval (sur l'imaginaire médiéval de l'Autre)*, Paris, Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge » 67, 2003.
- Gaunt 2013 = Simon Gaunt, *Marco Polo's Le Devisement du Monde, Narrative Voice, Language and Diversity*, Turnhout, Brepols, 2013.
- Gautier Dalché 2003 = Patrick Gautier Dalché, *Le paradis aux antipodes ? Une distinctio divisionis terre et paradisi deliciarum (XIV^e siècle)*, dans « *Liber largitorius* » : *Études d'histoire médiévale offertes à Pierre Toubert par ses élèves*, éd. par Dominique Barthélemy et Jean-Marie Martin, Genève, Droz, 2003, p. 615-37.
- Genette 1987 = Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.
- George-Tvrtkovic 2012 = Rita George-Tvrtkovic, *A Christian Pilgrim in Medieval Iraq : Riccoldo da Monte di Croce's Encounter with Islam*, Turnhout, Brepols, coll. « Medieval voyaging », 2012.

- George-Tvrtkovic 2012a = Rita George-Tvrtkovic, *After the Fall: Riccoldo da Monte di Croce and Nicholas of Cusa on Religious Diversity*, «Theological Studies» 73 (2012), p. 641-62.
- George-Tvrtkovic 2013 = Rita George-Tvrtkovic, *Riccoldo da Monte di Croce on Bismillāh and Salawāt*, dans Ritus Infidelium. *Miradas interconfesionales sobre las prácticas religiosas en la Edad Media*, éd. par José Martínez Gázquez et John Victor Tolan, Madrid, Collection de la Casa de Velázquez, 2013, p. 85-98.
- George-Tvrtkovic 2014 = Rita George-Tvrtkovic, *Deficient Sacraments or Unifying Rites? Alan of Lille, Nicholas of Cusa, and Riccoldo da Monte di Croce on Muslim and Jewish Praxis*, dans *Nicholas of Cusa and Islam. Polemic and Dialogue in the Late Middle Ages*, ed. by Ian Christopher Levy, Rita George-Tvrtkovic and Donald F. Duclow, Leiden, Brill, 2014, p. 105-22.
- Germain-De Franceschi 2009 = Anne-Sophie Germain-De Franceschi, *D'encre et de poussière. L'écriture du pèlerinage à l'épreuve de l'intimité du manuscrit*, Paris, Honoré Champion, 2009.
- Giannini 2016 = Gabriele Giannini, *Un guide français de Terre sainte, entre Orient latin et Toscane occidentale*, Paris, Classiques Garnier, col. « Recherches Littéraires Médiévales » 21, 2016.
- Giry 1877 = Arthur Giry, *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV^e siècle*, Paris, Vieweg, coll. « Bibliothèque de l'École des Hautes Études » 31, 1877.
- Glessgen 2008 = Martin Dietrich Glessgen, *Les lieux d'écriture dans les chartes lorraines du XIII^e siècle*, « Revue de Linguistique Romane » 72 (2008), p. 413-540.
- Golubovich 1913 = Girolamo Golubovich, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano*, Quaracchi, Collegio di S. Bonaventura, t. II, 1913.
- Gomez-Géraud 1990 = Marie-Christine Gomez-Géraud, *Récit de pèlerinage et modèle*, dans *Littérales 7*, Paris, Université Paris X Nanterre, 1990.
- Gossen 1942 = Carl Théodore Gossen, *Die Pikardie als Sprachlandschaft des Mittelalters (auf Grund der Urkunden)*, Biel, Graphische Anstalt Schüler, 1942.
- Gossen 1957 = Carl Théodore Gossen, *Die Einheit der französischen Schriftsprache im 15. und 16. Jahrhundert*, «Zeitschrift für romanische Philologie» 73 (1957), p. 427-59.
- Gossen 1976 = Carl Théodore Gossen, *Grammaire de l'ancien picard. Réimpression de l'édition de 1970 avec quelques retouches et additions*, Paris, Klincksieck, 1976.
- Gottheil 1903 = Richard Gottheil, *A Christian Bahira legend*, New York, 1903.

- Grabois 1987 = Aryeh Grabois, *Pèlerins d'expression français aux XII^e-XIII^e siècles*, « Cahiers de la Méditerranée » 35/1 *Villes, voyages et voyageurs en Méditerranée*, Actes des colloques de Nice (1987), p. 31-47.
- Grabois 1988 = Aryeh Grabois, *Le pèlerin occidental en Terre sainte au Moyen Âge*, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, 1998.
- Graf 1923 = Arturo Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del Medio Evo. Con un'appendice sulla leggenda di Gog e Magog* (1882), Torino, Chiantore, 1923.
- Greco 1991 = Daniele Greco, *I manoscritti "Biscioni primi"*, «Accademie e biblioteche d'Italia» 59/4 (1991), p. 10-21.
- Greenblatt 1991 = Stephen Greenblatt, *Marvelous Possessions. The Wonder of the New World*, Chicago/Oxford, University of Chicago press, 1991.
- Gregory 2011a = Philippa Gregory et alii, *The Women of the Cousins' War. The Duchess, the Queen and the King's Mother*, London-Sidney-New York, Simon & Schuster, 2011.
- Gregory 2011b = Philippa Gregory, *The Lady of the Rivers*, London-Sidney-New York, Simon & Schuster, 2011.
- Greub 2016 = Yan Greub, *Introduction*, dans *Quelle philologie pour quelle lexicographie ? Actes de la section 17 du XXVII^{ème} Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, éd. par Stephen Dörr et Yan Greub, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2016, p. 1-9.
- Grotefend 1852 = Karl Ludwig Grotefend, *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, Hanovre, 1852, p. 226-80.
- Grousset 1939 = René Grousset, *L'empire des steppes. Attila, Gengis-Khan, Tamerlan*, Paris, Payot, 1939.
- Grübl 2014 = Klaus Grübl, *Varietätenkontakt und Standardisierung im mittelalterlichen Französisch. Theorie, Forschungsgeschichte und Untersuchung eines Urkundenkorpus aus Beauvais (1241–1455)*, Tübingen, Narr, coll. « Romanica Monacensia » 83, 2014.
- Guard 2013 = Timothy Guard, *Chivalry, Kingship and Crusade. The English Experience in the Fourteenth Century*, Woodbridge, The Bodley Press, 2013.
- Guéret-Laferté 1994 = Michèle Guéret-Laferté, *Sur les routes de l'Empire mongol. Ordre et rhétorique des relations de voyage aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, honoré Champion, coll. « Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge » 28, 1994.
- Guéret-Laferté 2004 = Poggio Bracciolini, *De l'Inde. Les voyages en Asie de Niccolò de' Conti*, texte établi, traduit et commenté par Michèle Guéret-Laferté, Turnhout, Brepols, 2004.
- Guiffrey 1894 = Jules Guiffrey, *Inventaires du duc de Berry (1401-1416)*, Paris, Leroux, 1894.

- Guizot 1824 = Guillaume de Tyr, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, éd. par François Guizot, Paris, Brière, 1824, numérisation disponible à l'adresse : <http://re-macle.org/bloodwolf/historiens/guillaumedetyr/croisade20.htm>.
- Guyénot 2011 = Laurent Guyénot, *La mort féérique : Anthropologie médiévale du merveilleux (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 2011.
- Harf-Lancner 1984 = Laurence Harf-Lancner, *Les fées au Moyen Âge. Morgane et Mélusine. La naissance des fées*, Paris, Champion, coll. « Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge » 8, 1984.
- Harf-Lancner 1991 = Laurence Harf-Lancner, *Littérature et politique : Jean de Berry, Léon de Lusignan et le Roman de Mélusine*, dans « Histoire et littérature au Moyen Âge », éd. Danielle Buschinger, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1991, pp. 161-171.
- Harriss 2004 = Gerald Harriss, *Humphrey [Hunfrey or Humphrey of Lancaster], duke of Gloucester [called Good Duke Humphrey] (1390-1447), prince, soldier, and literary patron*, in *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, University Press, 2004, disponible en ligne à l'adresse <http://www.oxforddnb.com/view/article/14155>.
- Haselbach 1975 = Hans Haselbach, sénèque des VIII Vertus – *La Formula honestae vitae de Martin de Braga (pseudo-Sénèque) traduite et glosée par Jean Courtecuisse (1403). Étude et édition critique*, Bern, Lang, 1975.
- Hasenohr 1999 = Geneviève Hasenohr, *Les recueils littéraires français du XIII^e siècle : public et finalité*, dans *Codices Miscellaneorum*, éd. par Ria Jansen-Sieben et Hans van Dijk, Colloque Van Hulthem, Bruxelles 1999 / Brussels Van Hulthem Colloquium 1999, Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, Numéro de « Archives et bibliothèques de Belgique. Numéro spécial / Archiefen bibliotheekwezen in België. Extranummer » 60, 1999, p. 37-50.
- Hasenohr 2000 = Geneviève Hasenohr, *Les prologues des textes de dévotion en langue française (XIII^e-XV^e siècles) : formes et fonctions*, dans *Les prologues médiévaux*, Colloque de Rome, 1998, éd. Jacqueline Hamesse, Turnhout, Brepols, coll. « Textes et études du Moyen Âge » 15, 2000, p. 593-638.
- Hasenohr-Zink 1992 = *Dictionnaire des lettres françaises. I. Le moyen âge*, éd. par R. Bosuat, Mgr L. Pichard, G. Raynaud de Lage, éd. entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris, Fayard, 1992 (nouvelle éd. 1994).
- Hedeman 1991 = Anne D. Hedeman, *The Royal image : Illustrations of the Grandes chroniques de France 1274-1422*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California press, 1991.

- Herbert 2016 = Capucine Herbert, *Les récits de voyage des XIV^e et XV^e siècles lemmatisés : apports lexicographiques au Dictionnaire du Moyen Français*, thèse soutenue à l'Université de Lorraine en février 2016, disponible en ligne à l'adresse <http://www.atilf.fr/dmf/RecitsVoyage/>.
- Herbert-Bazin-Tacchella 2017 = Capucine Herbert, Sylvie Bazin-Tacchella, *Les savoirs dans les récits de voyage en Terre sainte à la fin du Moyen Âge : permanences et évolution*, « Viatica » [En ligne], *Donner à voir et à comprendre*, mis en ligne le 03/01/2017, URL : <http://viatica.univ-bpclermont.fr/donner-voir-et-comprendre/dossier/les-savoirs-dans-les-re-cits-de-voyage-en-terre-sainte-la-fin-du-moyen-age-permanences-et-evolution>.
- Hindman 1983 = Sandra L. Hindman, *The Composition of the Manuscript of Christine de Pizan's Collected Works in the British Library: A Reassessment*, «British Library Journal» 9 (1983), pp. 93-123 ; disponible en ligne à l'adresse <http://www.bl.uk/ebli/1983articles/pdf/article9.pdf>.
- Hindman 1986 = Sandra L. Hindman, *Christine de Pizan's "Epistre Othéa": Painting and Politics at the Court of Charles VI*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1986.
- Hurtado Albir 1990 = Amparo Hurtado Albir, *La notion de fidélité en traduction*, Paris, Didier Érudition, coll. « Traductologie » 5, 1990.
- Hutin 2007 = Serge Hutin, *Lo Gnosticismo. Culti, riti, misteri* (1959), ed. it. a c. di Gianfranco de Turreis, Roma, Edizioni Mediterranee, 2007 (ed. or. *Les Gnostiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959).
- *Inventaire Chabres VI 1867 = Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI : fait au Louvre en 1423 par ordre du régent duc de Bedford*, Paris, Société des bibliophiles français, 1867.
- Jackson 2005 = Peter Jackson, *Mongols and the West, 1221-1410*, Harlow, Pearson Longman, 2005.
- Jacquet 1830 = Eugène Jacquet, *Le livre du "Grant Caan", extrait d'un manuscrit de la bibliothèque du Roi*, « Journal Asiatique » 6 (1830), p. 57-72.
- Jacquet 1831 = Eugène Jacquet, *Notice sur quelques relations diplomatiques des Mongols de la Chine avec les Papes d'Avignon*, « Le nouveau Journal asiatique », 7 (1831), p. 417-34.
- Janni 1978 = Pietro Janni, *Etnografia e mito. La storia dei Pigmei*, Roma, Edizioni dell'Ateneo & Bizzarri, 1978.
- Janni 1983 = Pietro Janni, *I Pigmei dall'Antichità al Medioevo: le fortune di una favola, in Geografia e geografi nel mondo antico. Guida storica e critica*, a c. di Francesco Prontera, Bari, Laterza, 1983, p. 135-71.
- Jensen 1974 = Frede Jensen, *The Syntax of the Old French Subjunctive*, The Hague-Paris, Mouton, coll. « Janua linguarum. Series practica » 220, 1974.

- Jodogne 1966 = Omer Jodogne, Pouoir *ou* pouoir ? *Le cas phonétique de l'ancien verbe pouoir*, dans *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg, *TRALILI* 4, 1966, p. 257-66.
- Julien 2007 = Octave Julien, *Construction et composition des recueils français du XV^e siècle : apports de la codicologie quantitative*, « *Babel* » 16 (2007), p. 13-30, disponible en ligne à l'adresse <http://babel.revues.org/686>.
- Kaeppli III 1980 = Thomas Kaeppli, *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, Roma, Sabinae, 4 voll., vol. I 1970, vol. II 1975, vol. III 1980, vol. IV 1993 (éd. par Emilio Panella).
- Kähärä 1997 = Teija Kähärä, *Nom d'adresse sire en moyen français*, dans *Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours*, Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français, éd. par Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, Didier, 1997, p. 281-295.
- Kappler 1991 = René Kappler, *L'autre et le prochain dans la Pérégrination de Ricold de Monte-Croce*, dans *Miroirs de l'altérité et voyages au Proche-Orient*, Colloque international de l'Institut d'Histoire et de Civilisation Françaises de l'Université de Haïfa, 1987, sous la direction de Ilana Zinguer, Genève, Slatkine, 1991, p. 163-72,
- Kappler 1997 = René Kappler, *Ricold de Monte Croce. Pérégrination en Terre Sainte et au Proche-Orient. Lettres sur la chute de Saint-Jean d'Acre*, Paris, Honoré Champion, coll. « Textes et traductions des classiques français du Moyen Âge », 1997.
- Kappler C. 1980 = Claude Kappler, *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen-Âge*, Paris, Payot, 1980.
- Kappler C. 1982 = Claude Kappler, *Premières missions en Mongolie : rencontre de deux mondes*, dans *Images et signes de l'Orient dans l'Occident médiéval*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1982, p. 197-212, disponible en ligne à l'adresse : <http://books.openedition.org/pup/2864>.
- Kelly 1997 = Douglas Kelly, *The Fidus Interpres: Aid or Impediment to Medieval Translation and Translatio?*, in *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*, ed. by Jeanette Beer, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, coll. « Studies in Medieval Culture » 38, 1997, p. 47-58.
- Khalaf 2011a = Omar Khalaf, *An Unedited Fragmentary Poem by Anthony Woodville, Earl Rivers in Oxford, Bodleian Library, MS Bodley 264*, «Notes and Queries» 58 (2011), p. 487-90.
- Khalaf 2011b = Omar Khalaf, *Lord Rivers and Oxford, Bodleian Library, Ms Bodley 264: a Speculum for the Prince of Wales?*, «Journal of the Early Book Society» 14 (2011), p. 239-50.

- Kibler 1997 = William Kibler, *Translating Chrétien de Troyes: How Faithful?*, in *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*, ed. by Jeanette Beer, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, coll. « Studies in Medieval Culture » 38, 1997, p. 255-69.
- Knowles 1954 = Christine Knowles, *Jean de Vignay. Un traducteur du XIV^e siècle*, « Romania » 75 (1954), p. 353-83.
- Koch 1931 = Joseph Koch, *Sind die Pygmäen Menschen? Ein Kapitel aus der philosophischen Anthropologie der mittelalterlichen Scholastik*, « Archiv für Geschichte der Philosophie » 40/2 (1931), p. 194-213.
- Kohler 1906 = Charles Kohler, *Hayton. Flor des estoires de la terre d'Orient*, dans *Recueil des historiens des Croisades*, t. II *Documents arméniens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1906, p. 111-253.
- Kohler 1906a = *Brocardus, Directorium ad passagio faciendū*, dans *Recueil des historiens des Croisades*, t. II *Documents arméniens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1906, p. CXLIII-CLXXVI et p. 364-517
- La Chaussée 1981 = François de la Chaussée, *Quelques problèmes phonétiques de l'ancien picard*, Amiens, Publications du Centre d'Études Picardes de l'Université de Picardie, 1981.
- Laurent 1864 = Johann Carl Moritz Laurent, *Itinerarius Fratris Ricoldi*, dans *Peregrinatores Medii Aevi quatuor*, Lipsiae, Hinrichs, 1864, p. 105-41.
- *Le Coran* = *Le Coran*, traduit de l'arabe par Malek Chebel, Paris, Fayard, coll. « Les Classiques de Poche », 2009.
- Le Goff - Le Roy Ladurie 1971 = Jacques Le Goff, Emmanuelle Le Roy Ladurie, *Mélines maternelle et défricheuse*, « Annales. Économie, Société, Civilisation » 26/3, 1971, p. 587-621.
- Lecouteux 1982 = Claude Lecouteux, *Mélines et le chevalier du cygne*, Paris, Payot, 1982.
- Lecouteux 1993 = Claude Lecouteux, *Les monstres dans la pensée médiévale européenne*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, coll. « Cultures et civilisations médiévales » 10, 1993.
- Lefèvre 1991 = Sylvie Lefèvre, *Du tractatus au traité : transfert en langue vulgaire d'un genre scientifique ?*, dans *Le Moyen Âge et la science*, éd. Par Bernard Ribemont, Paris, Klincksieck, 1991, p. 31-46.
- Lefèvre 2002 = Sylvie Lefèvre, *Prologues des recueils et mise en œuvre des textes : Robert de Blois, Christine de Pizàn et Antoine de La Sale*, dans *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, vol. II, 2002, p. 89-125.

- Lefèvre 2006 = Sylvie Lefèvre, *Antoine de la Sale. La fabrique de l'œuvre et de l'écrivain*, Genève, Droz, 2006.
- Lefèvre 2011 = Sylvie Lefèvre, *Les auteurs de la traduction : commanditaires et destinataires. Milieux de production et de diffusion*, dans *Translations Médiévales ...*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 147-206.
- Lefèvre 2013 = Sylvie Lefèvre, « *Le cachet de la poste faisant foi* ». *La Belle Dame sans mercy et sa datation au miroir des lettres de réception et de leur lecture*, « *Romania* » 131 (2013), p. 83-99.
- Leonardi 2004 = Claudio Leonardi, *Medioevo Latino. La cultura dell'Europa cristiana*, Firenze, SISMEI-Edizioni del Galluzzo, 2004.
- Leopold 2000 = Anthony Leopold, *How to Recover the Holy Land. The Crusade Proposals of the Late Thirteenth and Early Fourteenth Centuries*, Aldershot, Ashgate, 2000.
- *les Lombards établis à Saint-Omer (1277)*, « *Bulletin historique et philologique* » 1896.
- Lewis 2003 = Bernard Lewis, *Gli arabi nella storia*, Roma-Bari, Laterza, trad. italienne de Valentina M. Donini, (1^{ère} éd. *The Arabs in History*; Oxford, University Press, 1958), 2003.
- Lodge 2004 = Anthony R. Lodge, *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- Loenertz 1932 = Raymond-Joseph Loenertz, *Les Missions dominicaines en Orient au quatorzième siècle*, « *Archivum Fratrum Praedicatorum* » 2 (1932), p. 1-83.
- Loenertz 1937 = Raymond-Joseph Loenertz, *La société des frères pèlerins. Étude sur l'Orient dominicain*, Roma, Istituto Storico Domenicano, coll. « *Dissertationes historicae* » 7, 1937.
- Löfstedt 1976 = Leena Löfstedt, *La Réduplication synonymique de Jean de Meun dans sa traduction de Végèce*, « *Neuphilologische Mitteilungen* » 77 (1976), p. 449-70.
- Löfstedt 1977 = « *Li abregemenz noble homme Végèce Flave René des establissemenz appartenanz a chevalerie* », *traduction par Jean de Meun de Flavii Vegeti Renati Viri Illustris Epitoma Institutorum Rei Militaris*, éd. par Leena Löfstedt, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1977.
- Lorenzi 2013 = Cristiano Lorenzi, *Le orazioni Pro Marcello e Pro rege Deiotaro volgarizzate da Brunetto Latini*, « *Studi di filologia italiana* » 71 (2013), p. 19-77.
- Lucken 1999 = Christopher Lucken, *Roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan ? La fable de l'histoire*, dans *Mélusines continentales et insulaires*, éd. par Jeanne-Marie Boivin et Proinsias MacCana, Paris, Honoré Champion, coll. « *Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge* » 49, 1999, p. 140-67.

- Lusignan 1987 = Serge Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, Vrin, 1987 (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986¹).
- Lusignan 1997 = Serge Lusignan, *Written French and Latin at the Court of France at the End of the Middle Ages*, in *Translation Theory and Practice in the Middle Ages*, ed. by Jeanette Beer, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, coll. « Studies in Medieval Culture » 38, 1997, p. 185-98.
- Lusignan 2012 = Serge Lusignan, *Essai d'histoire sociolinguistique: le français picard au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Recherches littéraires médiévales » 13, 2012.
- Lusignan-Ouy 1991 = Serge Lusignan, Gilber Ouy, *Le bilinguisme latin-français à la fin du Moyen Âge*, in *Acta Conventus Neo-Latini Torontonensis. Proceedings of the Seventh International Congress of Neo-Latin Studies* (Toronto, 8-13 August 1988), ed. by Alexander Daltzell, Charles Fantazzi and Richard J. Schoeck, New York, Binghamton, "Medieval & Renaissance Texts & Studies", 1991, p. 155-64.
- Maggioni 2013 = *La redazione C9 della Relatio di Odorico da Pordenone*, éd. critique par Francesca Maggioni, Firenze, SISMELE, disponible en ligne sur le site http://ecodici-bus.sismelfirenze.it/uploads/5/3/536/odorico_maggioni.pdf.
- Malvezzi 1956 = Aldobrandino Malvezzi, *L'islamismo e la cultura europea*, Firenze, Sansoni, 1956.
- Mancini 1934 = Augusto Mancini, *Per lo studio della leggenda di Maometto in occidente*, «Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei» 10, ser. 6, 1934, pp. 325-349.
- Mandonnet 1893 = Pierre Mandonnet, *Fra Ricoldo de Monte-Croce pèlerin en Terre Sainte et missionnaire en Orient*, « Revue Biblique » 2 (1893), p. 44-61, 182-202 et 584-607.
- Manetti 1996 = Cecilia Manetti, *'Come Achab al calar del sole': un domenicano giudica i Templari. La caduta d'Acri nella testimonianza di fra Ricoldo da Monte Croce*, in *Acri 1291. La fine della presenza degli ordini militari in Terra Santa e i nuovi orientamenti nel XIV secolo*, a c. di Francesco Tommasi, Ponte San Giovanni, Quattroemme, 1996, p. 171-80.
- Mantou 1972 = Reine Mantou, *Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du Comté de Flandre (1250-1350)*, Liège, Michiels, 1972.
- Marchello-Nizia 1997 = Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997 (imp. Paris, Armand Colin, 2005).
- Marchisio 2013 = Annalia Marchisio, *La tradizione manoscritta della Relatio di Odorico da Pordenone*, PhD Università di Udine, 2012-2013, inédit.
- Marchisio 2016 = *Odorico da Pordenone, Relatio de mirabilibus orientalium Tartarorum*, éd. par Annalia Marchisio, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2016.

- Martin-Wilmet 1980 = Robert Martin, Marc Wilmet, *Manuel du français du Moyen Âge. 2. Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI-Bière, coll. « Études médiévales » 1980
- Martínez Gázquez 2016 = José Martínez Gázquez, *Las glosas de Nicolás de Cusa al Alchoranus Latinus en el ms. Vat. lat. 4071. Nuevos datos para la Cribratio Alkorani*, in *Niccolò Cusano. L'uomo, i libri, l'opera*, Atti del LII Convegno storico internazionale, Todi, 11-14 ottobre 2015, Spoleto, CISAM, 2016, p. 473-92.
- Martínez Gázquez-Déroche 2010 = José Martínez Gázquez, François Déroche, *Lire et traduire le Coran au Moyen Âge. Les gloses latines du manuscrit arabe 384 de la BnF*, « Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres » 154/3 (2010), p. 1021-40.
- Matsumura 2014 = Takeshi Matsumura, *Remarques lexicographiques sur une traduction de la Consolation de Philosophie de Boèce : version bourguignone de la 1^{re} moitié du 13^e siècle*, dans Yan Greub, André Thibault, *Dialectologie et étymologie galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau*, Strasbourg, ELiPhi, coll. « Bibliothèque de Linguistique Romane » 12, 2014, p. 47-68.
- Mazahéri 1951 = Aly Mazahéri, *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen Âge. X^e au XIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1951.
- Mazzi 2016 = Maria Serena Mazzi, *In viaggio nel Medioevo*, Bologna, Il Mulino, 2016.
- McGuire 2004 = Brian Patrick McGuire, *Jean Gerson and Bilingualism in the Late Medieval University*, dans *Pratiques de Traduction au Moyen Âge. Medieval Translator Practices*, Actes du colloque de l'Université de Copenhague (25-26 octobre 2002), éd. par Peter Andersen, Copenhagen, Museum Tusulanum Press, 2004, p. 121-9.
- *Medieval Pilgrims' Guidebooks: Some Examples from the Franciscan Convent of Mount Zion*, « Al-Masaq. Journal of the Medieval Mediterranean » 24/1 (2012), p. 78-89.
- Meiss 1974 = Millard Meiss, *French Painting in the Time of Jean De Berry: the Limbourgs and Their Contemporaries*, London, Thames & Hudson, the Pierpont Morgan Library, 2 voll., 1974.
- Melkersson 1992 = Anders Melkersson, *L'itération lexicale. Étude sur l'usage d'une figure stylistique dans onze romans français des XII^e et XIII^e siècles*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, coll. « Romanica Gothoburgensia 41 », 1992.
- Ménard 1994 = Philippe Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, coll. « Études médiévales », 1994.
- Ménard 1997 = Philippe Ménard, *Réflexions sur la nouvelle philologie*, dans *Alte und neue Philologie*, hrsg. Martin Glessgen et Franz Lebsanft, Tübingen, Niemeyer, coll. « Beihefte zu Editio » 8, 1997, p. 17-33.

- Ménard 2011 = Philippe Ménard, *Droit de Réponse à Gilles Roques*, « Revue de Linguistique Romane » 75 (2011), p. 578-86.
- Ménard 2012 = Philippe Ménard, *Jean le Long traducteur et interprète d'Odoric*, dans *Culture, livelli di cultura e ambienti nel Medioevo occidentale*, Atti del IX Convegno della Società Italiana di Filologia Romanza, Bologna, 5-8 ottobre 2009, a c. di Francesco Benozzo, Giuseppina Brunetti, Patrizia Caraffi, Andrea Fassò, Luciano Formisano, Gabriele Giannini e Mario Mancini, Roma, Aracne, 2012, p. 25-48.
- Menegaldo 2015 = Silvière Menegaldo, *Le dernier ménestrel ? Jean de Le Mote, une poétique en transition (autour de 1340)*, Genève, Droz, 2015.
- Menestò 1989 = Giovanni di Pian di Carpine, *Storia dei Mongoli*, a c. di Enrico Menestò, Spoleto, CISAM, 1989.
- Menocal 1987 = Maria Rosa Menocal, *The Arabic Role in Medieval Literary History: A Forgotten Heritage*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1987.
- Mérigoux 1973 = Jean-Marie Mérigoux, *Un précurseur du dialogue islamo-chrétien Frère Ricoldo (1243-1320)*, « Revue Thomiste » 81 (1973), p. 609-21.
- Mérigoux 1986 = Jean-Marie Mérigoux, *L'ouvrage d'un Frère Prêcheur en Orient à la fin du XIII^e siècle. Le « Contra legem Sarracenorum » de Ricoldo da Monte di Croce*, dans *Fede e controversia nel '300 e '400 (Memorie Domenicane, nuova serie, 17)*, Pistoia, 1986, p. 1-144.
- Merisalo 2004 = Outi Merisalo, *Le fidus interpes et Gilles de Rome*, dans *Pratiques de Traduction au Moyen Âge. Medieval Translator Practices*, Actes du colloque de l'Université de Copenhague (25-26 octobre 2002), éd. par Peter Andersen, Copenhagen, Museum Tusulanum Press, 2004, p. 225-32.
- Minervini 2010 = Laura Minervini, *Le français dans l'Orient latin (XIII^e-XIV^e siècles). Éléments pour la caractérisation d'une scripta du Levant*, « Revue de Linguistique Romane » 74 (2010), p. 119-98.
- Minervini 2012 = Laura Minervini, *Les emprunts arabes et grecs dans le lexique français d'Orient (XIII^e-XIV^e siècles)*, « Revue de Linguistique Romane » 76 (2012), p. 1-103.
- Möhren 1997 = Frankwalt Möhren, *Edition et lexicographie*, dans *Alte und neue Philologie*, Beihefte zu *Editio* 8, éd. par Martin-Dietrich Glessgen et Franz Lebsanfr, Tübingen, Niemeyer, 1997, p.153-66.
- Moignet 1984 = Gérard Moignet, *Grammaire de l'ancien français : morphologie, syntaxe*, Paris, Klincksieck, coll. « Initiation à la linguistique. Série B. Problèmes et méthodes » 2, 1984.
- Mombello 1967 = Gianni Mombello, *La tradizione manoscritta dell'«Epistre Otbea» di Christine de Pizan. Prolegomeni all'edizione del testo*, Torino, Accademia delle Scienze, 1967.

- Monfrin 1962 = Jacques Monfrin, *La traduction française de Tite-Live*, dans *Histoire littéraire de la France*, vol. 39, 1962, p. 358-414.
- Monneret de Villard 1944 = Ugo Monneret de Villard, *Lo studio dell'Islâm in Europa*, Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1944.
- Monneret de Villard 1944a = Ugo Monneret de Villard, *La vita, le opere e i viaggi di frate Ricoldo da Monte di Croce O.P.*, «*Orientalia Christiana Periodica*» 10 (1944), p. 227-74.
- Monneret de Villard 1948 = Ugo Monneret de Villard, *Il libro della peregrinazione nelle parti d'Oriente del frate Ricoldo da Monte di Croce*, Roma, Sabina, 1948.
- Monneret de Villard 1950 = Ugo Monneret de Villard, *Liber Peregrinationis di Jacopo da Verona*, Roma, Libreria dello Stato, 1950.
- Moosa 2008 = Matti Moosa, *Crusades: Conflict between Christendom and Islam*, Piscataway, Gorgia's Press, coll. «*Publications of the Archdiocese of the Syriac Orthodox Church*» 5, 2008, en part. ch. 19, *The Christians under Turkish rule*, p. 681-711.
- Mora 2000 = Francine Mora, *Du Roman de Philosophie de Simund de Freine au Livre de Confort de Philosophie de Jean de Meun*, dans *Translatio médiévale. Actes du colloque 11-12 mai 2000, Mulhouse*, éd. par Claudio Galderisi et Gilbert-Lucien Salmon, Paris, Société de langue et de littérature médiévales d'oc et d'oïl, suppl. au n° 26 de «*Perspectives Médiévales*», 2000, p. 51-68.
- Morgan 1986 = David Morgan, *The Mongols*, Oxford, Blackwell, 1986.
- Mühlethaler 2002 = Jean-Claude Mühlethaler, *Ouvertures, clôtures, paratexte. Réflexions sur le montage d'un recueil: La Chasse et le Depart d'amours, imprimé en 1509 par Antoine Vérard*, dans *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, vol. I, 2002, p. 223-47.
- Muñoz Sendino 1949 = José Muñoz Sendino, *La Escala de Mahoma. Traducción del Árabe al Castellano, Latín y Francés, ordenada por Alfonso X el Sabio*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores, Dirección general de relaciones culturales, 1949.
- Muzerelle 2001 = Denis Muzerelle, *Manuscrits datés des bibliothèques de France*, t. I, *Cambray*, Paris, IRHT, 2001.
- *Nomenclature* = Bernhard Bischoff, Gerard Isaac Liefink, Giulio Battelli, *Nomenclature des écritures livresques du IX^e au XVI^e siècle. Premier colloque international de paléographie latine. Paris, 28-30 avril 1953*, Paris, Centre national de la Recherche scientifique, coll. «*Sciences humaines*» 4, 1954.

- Norton 1984 = Glyn Norton, *Fidus interpres: A Philological Contribution to the Philosophy of Translation in Renaissance France*, in *Neo-Latin and the Vernacular in Renaissance France*, ed. by Grahame Castor and Terence Cave, Oxford, Clarendon, 1984, p. 227-251.
- Notz 2000 = Marie-Françoise Notz, *Légende et témoignage dans l'Historia Mongalorum de Jean de Plan Carpin*, dans *Guerres, voyages et quêtes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean-Claude Faucon*, études réunies par Alain Labbé, Daniel W. Lacroix et Danielle Quérue, Paris, Honoré Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge » 2, 2000, p. 313-8.
- Omont 1903 = Henri Omont, *Notice du ms n. acq. fr. 10050 de la Bibliothèque Nationale contenant un nouveau texte français de la « Fleur des Histoires de la Terre d'Orient » de Hayton*, in *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, 38/1, Paris, Imprimerie nationale, 1903, pp. 237-292.
- Omont 1907 = Henri Omont, *Bibliothèque nationale, Département des manuscrits, Livre des Merveilles, Reproduction des 265 miniatures du ms. fr. 2810 de la B. N.*, Paris, 1907.
- Orlandi 1952 = Stefano Orlandi, *La biblioteca di S. Maria Novella in Firenze dal secolo XIV, al XIX*, Firenze, Il Rosario, 1952.
- Orlandi 1955 = Stefano Orlandi, *Necrologio di S. Maria Novella*, I, Roma, 1955.
- Ouy 2006 = Gilbert Ouy, *Jean Lebegue (1368–1457), auteur, copiste et bibliophile*, dans *Patrons, Authors and Workshops: Books and Book Production in Paris Around 1400*, éd. par Godfried Croenen et Peter Ainsworth, Louvain, Paris et Dudley, Peeters (Synthema, 4), 2006, p. 143-171.
- Pagart d'Hermansart = M. Pagart d'Hermansart, *Lettre de Philippe le Hardi sur*
- Panella 1986 = Emilio Panella, *Scritti orientalistici di Riccoldo da Monte di Croce, † 31.X.1320: tradizione e cronologia. Presentazione*, «Memorie domenicane» 17 (1986), p. V-XL.
- Panella 1988 = Emilio Panella, *Ricerche su Riccoldo da Monte di Croce [† 31.X.1320]*, «Archivum Fratrum Praedicatorum» 58 (1988), p. 5-85.
- Panella 1989 = Emilio Panella, *Riccoldo da Monte di Croce "Epistole ad ecclesiam triumphantem" (1291-1299 circa)*, «Archivum Fratrum Praedicatorum» 59 (1989), p. 17-88.
- Paris 1842 = Paulin Paris, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, Paris, Techner, vol. V, 1842.
- Parisse 2006 = Michel Parisse, *Manuel de Paléographie médiévale. Manuel pour les grands commençants*, Paris, Picard, 2006.
- Parussa 1999 = Christine de Pizan, *Epistre Othea*, éd. critique par Gabriella Parussa, Genève, Droz, 1999.

- Parussa 2005 = Gabriella Parussa, *Le manuscrit 1131 de la Bibliothèque Sainte-Genève de Paris : un montage signifiant ?*, dans *Mouvances et jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, Actes du Colloque International, Limoges, 21-23 novembre 2002, éd. par Milena Mikhaïlova, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia » 55, 2005, p. 229-252.
- Paviot 1995 = Jacques Paviot, *Angleterre et Bourgogne : deux voies pour la croisade aux XIV^e et XV^e siècles*, « Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes » 35 (1995), p. 27-35.
- Paviot 2003 = Jacques Paviot, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle-XV^e siècle)*, Paris, Presses Universitaires Paris Sorbonne, 2003.
- Paviot 2008 = Jacques Paviot, *Projets de croisade (v. 1290 - v. 1330), Documents relatifs à l'histoire des croisades publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, pp. 293-387.
- Pellegrini 1953 = Silvio Pellegrini, *Iterazioni sinonimiche nella Canzone di Rolando*, « Studi Mediolatini e Volgari » 1 (1953), p. 155-65.
- Pernoud 1940 = Régine Pernoud, *Un guide du pèlerin de Terre sainte au XV^e siècle*, Mantes, Imprimerie du Petit Mantais, Cahiers d'histoire et de bibliographie, 1940.
- Perret 1890 = Paul-Michel Perret, *L'ambassade de Jean de Chambes à Venise (1459) d'après des documents vénitiens*, Paris, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1890.
- Philippon 1910 = Édouard Philippon, *Les parlers du duché de Bourgogne aux XIII^e et XIV^e siècles*, « Romania » 39 (1910), p. 476- 531.
- Pignatelli 2007 = Cinzia Pignatelli, *Le moyen français dans les traductions de Jean d'Antioche*, dans *La traduction vers le moyen français. Actes du II^e colloque de l'AIEMF* (Poitiers, 27-20 avril 2006), éd. par Claudio Galderisi et Cinzia Pignatelli, Turnhout, Brepols, coll. « The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge » 11, 2007, p. 297-322.
- Pistarino 1961 = Geo Pistarino, *I portoghesi verso l'Asia del Prete Gianni*, « Studi Medievali » 3 (1961), p. 74-137.
- Pittaluga 2011 = Stefano Pittaluga, *Lo sguardo dell'altro*, « Itineraria » 20 (2011), p. 23-32.
- PL = *Patrologiae Cursus Completus, Series Latina*, éd. par Jacques-Paul Migne, Paris, 1844-1855, disponible en ligne à l'adresse <http://patristica.net/latina/>.
- Platelle 1972 = Henri Platelle, *L'attraction royale et les crises du XIV^e siècle*, dans *Histoire des Pays-Bas français*, ed. par Louis Trenard, 1972, p. 161-183.
- Poggi 1829 = Francesco Poggi, *Viaggio al monte Sinai di Simone Sigoli (1380)*, Firenze, Tipografia all'Insegna di Dante, 1829.
- Poirion 1981 = Daniel Poirion, *Écriture et ré-écriture au Moyen Âge*, « Littérature » 41 (1981), p. 109-18.

- Polidori-Grottanelli-Banchi 1864 = Filippo Luigi Polidori, Francesco Grottanelli, Luciano Banchi, *Viaggio in Terra Santa di fra Riccoldo da Monte di Croce*, Siena, Mucci, 1864.
- Pomaro 1980 = Gabriella Pomaro, *Censimento dei manoscritti della biblioteca di S. Maria Novella. Parte I: origini e Trecento*, «Memorie domenicane» 11 (1980), p. 325-470.
- Pomaro 1982 = Gabriella Pomaro, *Censimento dei manoscritti della biblioteca di S. Maria Novella. Parte II: secolo XV-XVI*, «Memorie domenicane» 13 (1982), p. 203-353.
- Potthast 1991 = Augusto Potthast, *Repertorium fontium historiae Medii Aevi / primum ab Augusto Potthast digestum, nunc cura collegii historicum e pluribus nationibus emendatum et auctum*, Roma, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1962-, 27 voll. prév., vol. VI, 1991.
- Pottier 1953 = Bernard Pottier, C.R. de Tilander 1951, «Romania» 74 (1953), p. 281-2.
- Pratt 1991 = Karen Pratt, *Medieval Attitudes to Translation and Adaptation: the Rhetorical Theory and the Poetic Practice*, in *The Medieval Translator II*, ed. by Roger Ellis, London, Centre for Medieval Studies, 1991, p. 1-28.
- Pringle 2012 = Denys Pringle, *Pilgrimage to Jerusalem and the Holy Land, 1187-1291*, London-New York, Routledge, coll. «Crusade Texts in Translation» 23, 2012.
- Puech 1948 = Henri-Charles Puech, *Le Mandéisme*, dans *Histoire générale des religions*, éd. par Maxime Gorce et Raoul Mortier, Paris, Aristide Quillet, t. III, 1948, p. 67-83.
- Ramos 2006 = Manuel João Ramos, *Essays in Christian Mythology: the Metamorphosis of Prester Johan*, Lanham, University of Maryland, 2006.
- Raynaldus 1652 = Odoricus Raynaldus, *Annales ecclesiastici ab anno MCXCVIII ubi Card. Baronius desinit auctore Odorico Raynaldo Tarusino congregationis oratorii presbytero*, Roma, Sumptibus Ioannis Casonii, t. XVI, 1652.
- Reichert 1997 = Folker E. Reichert, *Incontri con la Cina. La scoperta dell'Asia orientale nel Medioevo*, Milano, Biblioteca Francescana, 1997 (éd. or. all. 1992).
- Remacle 1948 = Louis Remacle, *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de philosophie et lettres, coll. «Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège» 109, 1948.
- Ribémont 2002 = Bernard Ribémont, *Encyclopédie et traduction: le double prologue du Livre des propriétés des choses*, dans *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, vol. II, 2002, p. 59-88.
- Richard 1976 = Jean Richard, *L'enseignement des langues orientales en Occident au Moyen Âge*, «Revue des études islamiques» 44 (1976), p. 149-64.

- Richard 1977 = Jean Richard, *La papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles)*, Rome, École Française de Rome, 1977.
- Richard 1977a = Jean Richard, *Les Mongols et l'Occident : deux siècles de contacts*, dans *1274. Année charnière. Mutations et continuités*, Actes du Colloque International n° 558 (Lyon-Paeis 30 septembre - 5 octobre 1974) organisé par Michel Mollat, Paris, 1974, p. 85-96.
- Richard 1977b = Jean Richard, *L'enseignement des langues orientales en Occident au Moyen Âge*, dans *L'enseignement en Islam et en Occident au Moyen Âge. Medieval Education in Islam and the West*, Colloques Internationaux de La Napoule (25-28 octobre 1976), éd. Par George Makdisi, Dominique Sourdél et Janine Sourdél-Thomine, Paris, Geuthner, 1977, p. 150-64.
- Richard 1981 = Jean Richard, *Les récits de voyages et de pèlerinages*, Brepols, Turnhout, coll. « Typologie des sources du Moyen Âge occidental » 38, 1981.
- Rizzardi 1992 = Ricoldo da Monte di Croce, *I Saraceni*, a c. di Giuseppe Rizzardi, Firenze, Nardini, 1992.
- Roach 1982 = *Le Roman de Mélusine ou Histoire de Lusignan par Coudrette*, éd. par Eleanor Roach, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque française et romane » 18, 1982.
- Robecchi 2015 = Marco Robecchi, *Notice sur un nouveau témoin de la Mélusine en prose de Jean d'Arras*, «Medioevi» 1, 2015, pp. 211-18.
- Robecchi 2016 = Marco Robecchi, *Ricoldo, Jean le Long e la sua raccolta odeporica: traduttore o editore?*, «Atti dell'XI convegno della Società Italiana di Filologia Romanza», a c. di Antonio Pioletti e Stefano Rapisarda, Soveria-Mannelli, Rubbettino, pp. 431-46.
- Robecchi 2016a = Marco Robecchi, *Une légende de Mahomet inédite dans le ms. fr. 12202 de la BnF*, notice publiée dans *Billets sur le site <https://romane.hypotheses.org/>* le 29/08/2016, section romane de l'IRHT.
- Robecchi 2017 = Marco Robecchi, *Entre humanité et bestialité : Riccold de Montecroix face à l'autre dans son voyage*, « Questes » 35 (2017), p. 65-80.
- Robecchi 2017a = Marco Robecchi, *Le ms. 125 de la Burgerbibliothek de Berne : de Charles d'Orléans à Jacques Bongars (en passant par Marie de Clèves)*, « Medioevi » 3, 2017, pp. 157-92.
- Roggema 2008 = Barbara Roggema, *The Legend of Sergius Bahira. Eastern Christian Apologetics and Apocalyptic in Response to Islam*, Leiden-Boston, Brill, coll. « History of Christian-Muslim Relations » 9, 2008.
- Röhrich 1884 = Reinhold Röhrich, *Archives de l'Orient Latin*, II, Paris-Genève, 1884.

- Ronchi 1982 = Marco Polo, *Milione. Le divisament dou monde. Il Milione nelle redazioni toscana e franco-italiana*, a c. di Gabriella Ronchi, introductione di Cesare Segre, Milano, Mondadori, 1982.
- Roques 1997 = Gilles Roques, *La critique des éditions de textes*, dans *Alte und neue Philologie*, hrsg. Martin Glessgen et Franz Lebsanft, Tübingen, Niemeyer, coll. « Beihefte zu Editio » 8, 1997, p. 141-51.
- Roques 2010 = Gilles Roques, *Typologie des glossaires des éditions de textes de français médiéval*, « Séminaire doctoral n° 1 : Langues et glossaires, Liège 17 mai 2010 (<euro-lab.meshs.fr>).
- Roques 2011 = Gilles Roques, *Compte rendu à Andreose-Ménard 2010*, « Revue de Linguistique Romane » 75 (2011), p. 237-57 et *Réponse*, p. 586-94.
- Roques 2014 = Gilles Roques, C.-r. de Matthieu Marchal, *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil*, 2013, « Revue de linguistique Romane » 78 (2014), p. 243-258.
- Ross 1952 = D.J.A. Ross, *Methods of Book Production in a XIVth Century French Miscellany*, «*Scriptorium*» 6 (1952), p. 63-75.
- Rossabi 2012 = Morris Rossabi, *The Mongols. A Very Short Introduction*, Oxford, University Press, 2012.
- Rouse-Rouse 1984 = Mary A. Rouse, Richard H. Rouse, *La concordance verbale des Écritures*, dans *Le Moyen Âge et la Bible*, éd. par Pierre Riché, Guy Lobrichon, Paris, Beauchesne, 1984, p. 115-22.
- Roussineau 2000 = Gilles Roussineau, *Réflexions sur les éditions de texte en Moyen Français*, dans *Le moyen français : le traitement du texte (édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique)*. Actes du IX^e colloque international sur le moyen français, 29-31 mai 1997, Université Marc Bloch, Strasbourg, éd. par Claude Buridant, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, p. 5-24.
- Rouxpetel 2015 = Camille Rouxpetel, *L'Occident au miroir de l'Orient chrétien : Cilicie, Syrie, Palestine et Égypte (XII^e-XIV^e siècle)*, Rome, École française de Rome, coll. « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome » 369, 2015.
- Rouxpetel 2015a = Camille Rouxpetel, *Riccardo da Monte di Croce's Mission towards the Nestorians and the Jacobites (1288-c. 1300). Defining Heresy and Inventing the Relationship with the Other. From Theory To Missionary Experience*, «*Medieval Encounters* » 21 (2015), p. 250-68.
- Rudolph 1960-1961 = Kurt Rudolph, *Die Mandäer*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, t. I *Die Mandäerproblem*, 1960, t. II, *Der Kult*, 1961.

- Rudolph 1972 = Kurt Rudolph, *La religion mandéenne*, dans *Histoire des Religions*, éd. par Henri-Charles Puech, Paris, NRF, t. 2, 1972, p. 498-522.
- Runni Anderson 1932 = Andrew Runni Anderson, *Alexander's Gate, Gog and Magog, and the Inclosed Nations*, Cambridge Mass., The Medieval Academy of America, 1932.
- Sabbatini 2011 = Ilaria Sabbatini, "Secondo saraino buono huomo et fedele": la definizione del nemico tra topos e innovazione, «Itineraria» 10 (2011), p. 75-99.
- Sabbatini 2014 = Ilaria Sabbatini, "Com'io cercai di molti luoghi santi". Il corpus fiorentino dei diari di pellegrinaggio a Gerusalemme, in *Gli italiani e la Terrasanta*, a c. di Antonio Musarra, pref. di Franco Cardini, Firenze, SISMEL Edizioni del Galluzzo, 2014, p. 119-130.
- Santoyo-Rabadán-Guzmán González-Chamosa 1987 = *Fidus intepres: actas de las Primeras Jornadas Nacionales de Historia de la Traducción*, éd. par Julio-César Santoyo, Rosa Rabadán, Trinidad Guzmán González, José Luis Chamosa, Universidad de León, Servicio de Publicaciones, 1987.
- Sauvage 1834 = G.-E. Sauvage, *Histoire de Saint-Pol*, Arras, Degeorge, 1834.
- Schattner-Rieser 2009 = Ursula Schattner-Rieser, *La secte des Mandéens ou les disciples de St. Jean*, dans *Mémoires de l'Académie de Metz 2008*, t. XXI, Metz, Technodim, 2009, p. 243-57.
- Schiel 2007 = Juliane Schiel, *Der Liber Peregrinationis des Ricoldus von Monte Croce. Versuch einer mittelalterlichen Orienttopographie*, «Zeitschrift für Geschichtswissenschaften» 55/1 (2007), p. 5-17.
- Schiel 2008 = Juliane Schiel, *Differenzwahrnehmung in den Texten des Dominikaners Ricold von Monte Croce*, in *Arbeitsforum A: Wahrnehmung von Differenz - Differenz der Wahrnehmung*, hrsg. Michael Borgolte, Juliane Schiel, Bernd Schneidmüller, Annette Seitz, *Mittelalter im Labor. Die Mediävistik testet Wege zu einer transkulturellen Europawissenschaft*, «Europa im Mittelalter» Bd. 10, Berlin, 2008, p. 40-50.
- Schiel 2011 = Juliane Schiel, *Mongolensturm und Fall Konstantinopels. Dominikanische Erzählungen im diachronen Vergleich*, «Europa im Mittelalter» Bd. 19, Berlin, Akademie Verlag, 2011.
- Schnerb 1999 = Bertrand Schnerb, *L'État bourguignon, 1363-1477*, Paris, Perrin, 1999.
- Segre 1979 = Cesare Segre, *Semiotica filologica*, Torino, Einaudi, 1979.
- Sénac 1983 = Philippe Sénac, *L'image de l'autre. Histoire de l'Occident médiéval face à l'Islam*, Paris, Flammarion, 1983.

- Shagrir 2012 = Iris Shagrir, *The Fall of Acre as a Spiritual Crisis: The Letters of Riccoldo of Monte Croce*, « Revue Belge de Philologie et d'Histoire / Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis » 90 (2012), p. 1107-20.
- Sinor 1977 = Denis Sinor, *Le Mongol vu par l'Occident*, dans *1274. Année charnière. Mutations et continuités*, Actes du Colloque International n° 558 (Lyon-Paëis 30 septembre - 5 octobre 1974) organisé par Michel Mollat, Paris, 1974, p. 55-72.
- Smets 2004 = An Smets, *À la recherche du traducteur le plus fidèle du De falconibus*, dans *Pratiques de Traduction au Moyen Âge. Medieval Translator Practices*, Actes du colloque de l'Université de Copenhague (25-26 octobre 2002), éd. par Peter Andersen, Copenhagen, Museum Tusulanum Press, 2004, p. 186-203.
- Smeyers 1998 = Maurits Smeyers, *L'Art de la Miniature flamande du VIII^e au XVI^e siècle* (trad. Fr. Monique Verboomen), Tournai, La Renaissance du Livre, 1998.
- Sourdel 1977 = Dominique Sourdel, *Réflexions sur la diffusion de la madrasa en Orient du XI^e au XIII^e siècle*, dans *L'enseignement en Islam et en Occident au Moyen Âge. Medieval Education in Islam and the West*, Colloques Internationaux de La Napoule (25-28 octobre 1976), éd. Par George Makdisi, Dominique Sourdel et Janine Sourdel-Thomine, Paris, Geuthner, 1977, p. 165-84.
- Soutet 1992 = Olivier Soutet, *Études d'ancien et de moyen français*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Linguistique nouvelle », 1992.
- Southern 1978 = Richard William Southern, *Western Views of Islam in the Middle Ages*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1962.
- Spuler 1961 = Bertold Spuler, *Les Mongols dans l'histoire*, Paris, payot, 1961.
- Stošić 1933 = Krsto Stošić, *Rukopisni Kodeksi Samostana Sv. Franje u Šibeniku*, « Croatia Sacra » 5 (1933), p. 18-61.
- Stouff 1930 = Louis Stouff, *Essai sur Mélusine, roman du XIV^e siècle par Jean d'Arras*, Dijon, Université de Dijon, 1930.
- Stratford 1993 = Jenny Stratford, *The Bedford inventories*, London, Society of Antiquaries, 1993.
- Suermann 2010 = Harald Suermann, *Histoire des origines de l'Église Maronite*, Kaslik, PUSEK, coll. « Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik » 54, 2010.
- Tanase 2013 = Thomas Tanase, « Jusqu'aux limites du monde ». *La papauté et la mission franciscaine, de l'Asie de Marco Polo à l'Amérique de Christophe Colomb*, Rome, Éditions de l'École française de Rome (B.E.F.A.R., n° 358), 2013.
- Teeuwen 2012 = Mariken Teeuwen, *Riccolando da Monte di Croce : religious debates in Riccolando of Monte Croce's Liber peregrinationis*, dans *Portraits de maîtres offerts à Olga Weijers*, éd.

- Claire Angotti, Monica Brînzei et Mariken Teeuwen, Porto, FIDEM, 2012, p. 415-421.
- Thiry 1997 = Claude Thiry, *Bilan sur les travaux éditoriaux*, dans *Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours*, Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français, éd. par Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, Didier, 1997, p. 11-46.
 - Thiry 2007 = Claude Thiry, *Une esthétique de la traduction vers le moyen français ?*, dans *La traduction vers le moyen français. Actes du II^e colloque de l'AIEMF* (Poitiers, 27-20 avril 2006), éd. par Claudio Galderisi et Cinzia Pignatelli, Turnhout, Brepols, coll. « The Medieval Translator. Traduire au Moyen Âge » 11, 2007, p. 7-21.
 - Thomas 1979 = Marcel Thomas, *L'âge d'or de l'enluminure, Jean de France, duc de Berry et son temps*, Paris, Vilo-Paris, 1979.
 - Tilander 1951 = Gunnar Tilander, *Origine et évolution sémantique de frôler élucidées par le verbe espagnol rozar*, « Zeitschrift für romanische Philologie » 67 (1951), p. 174-8.
 - Tinguely 1997 = Frédéric Tinguely, *Janus en Terre Sainte : la figure du pèlerin curieux à la Renaissance*, « Revue des Sciences humaines, Homo viator », 245, 1997, p. 51-65.
 - Tolan 2002 = John Victor Tolan, *Saracens. Islam in the Medieval European Imagination*, New York, Columbia University press, 2002.
 - Tolan 2005 = John Victor Tolan, *Looking East before 1453: The Saracen in the Medieval European Imagination*, in « Cultural Encounters between East and West, 1453-1699 » ed. by Matthew Birchwood and Matthew Dimmoch, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars, 2005, p. 13-28.
 - Torrel-Bouthillier 1986 = Jean-Pierre Torrel, Denise Bouthillier, *Pierre le Vénérable et sa vision du monde. Sa vie-son œuvre, l'homme et le démon*, Leuven, Spicilegium Sacrum Lovaniense. Études et documents 42, 1986.
 - Trio 1985 = Paul Trio, *A Medieval Student Confraternity at Ypres: the Notre-Dame*
 - Trotter 1989 = David Trotter, « En ensievant la pure verité de la letre »: *Jean de Vignay's Translation of Odoric of Pordenone*, in *Littera et Sensus: Essays on Form and Meaning in Medieval French Literature Presented to John Fox*, ed. by David Trotter, Exeter, University of Exeter, p. 31-47.
 - Trotter 1990 = Jean de Vignay, *Les Merveilles de la Terre d'Outremer. Traduction du XIV^e siècle du récit de voyage d'Odoric de Pordenone*, éd. par David Trotter, Exeter, University of Exeter, 1990.
 - Trovato 2013 = Paolo Trovato, *Da Gaston Paris ai New Philologists. Qualche riflessione sul trattamento della veste linguistica nelle edizioni dei testi romanzzi*, dans *Transcrire et/ou traduire. Variation et changement linguistique dans la traduction manuscrite des textes médiévaux*, Actes du

- congrès international, Klagenfurt, 15-16 novembre 2012, éd. par Raymund Wilhelm, Heidelberg, Winter, 2013, p. 17-12.
- Trovato 2014 = Paolo Trovato, *Everything You Always Wantes to Know About Lachmann's Method. A Non-Standard Handbook of Genealogical Textual Criticism in the Age of Post-Structuralism, Cladistics and Copy-Text*, transl. Federico Poole, Padova, Libreria Universitaria Edizioni, 2014.
 - Trovato 2016 = Paolo Trovato, *Come pubblicare i testi di pellegrinaggio. Edizioni storiche vs edizioni letterarie o semplicemente buone edizioni?*, « Nuova Rivista Storica » 100/2 (2016), p. 391-420.
 - Tzanaki 2003 = Rosemary Tzanaki, *Mandeville's Medieval Audiences : a Study on the Reception of the Book of Sir John Mandeville (1371-1550)*, Aldershot, Ashgate, 2003.
 - Van der Essen 1922 = Léon Van der Essen, *Jean d'Ypres ou de Saint-Bertin († 1383). Contribution à l'histoire de l'hagiographie médiévale en Belgique*, « Revue belge de philologie et d'histoire » 1 (1922), p. 475-94.
 - Vârvaro 1970 = Alberto Vârvaro, *Critica dei testi classica e romanza. Problemi comuni ed esperienze diverse*, « Rendiconti dell'Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli » XLV (1970), p. 73-117.
 - Varvaro 1997 = Alberto Varvaro, *La 'New Philology' nella prospettiva italiana*, dans *Alte und neue Philologie*, hrsg. Martin Glessgen et Franz Lebsanft, Tübingen, Niemeyer, coll. « Beihefte zu Editio » 8, 1997, p. 35-42.
 - Verhulst 1966 = Adriaan Verhulst, *Histoire du paysage rural en Flandre de l'époque romaine au XVIII^e siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, coll. « Notre passé », 1966.
 - Vielliard 2007 = Françoise Vielliard, *Qu'est-ce que le « roman de chevalerie » ? Préhistoire et histoire d'une formule*, dans *Mémoires des chevaliers. Édition, diffusion et réception des romans de chevalerie du XVII^e au XX^e siècle*, éd. par Isabelle Diu, Élisabeth Parinet et Françoise Vielliard, Paris, École des chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes » 2007, p. 11-33.
 - Viglione 2014 = Massimo Viglione, *«Deus vult?» Cambiamento e persistenza dell'idea di Crociata nella Chiesa: dal II Concilio di Lione alla morte di Pio II, 1274-1464*, Roma, Edizioni Nuova Cultura, 2014.
 - Villads Jensen 2014 = Kurt Villads Jensen, *Riccoldo da Monte di Croce's Libellus ad Nationes Orientales* (1998), disponible en ligne sur le site : <http://kvj.sdu.dk/Riccoldo/>.
 - Vincensini 1996 = Jean-Jacques Vincensini, *Pensée mythique et narrations médiévales*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge » 34, 1996.
 - Vincensini 2003 = Jean d'Arras, *Mélusine ou La noble histoire de Lusignan*, éd. Jean – Jacques Vincensini, Paris, Librairie Générale Française, 2003.

- Vincensini 2005 = Jean-Jacques Vincensini, *Le Roman de Mélusine. Impasses de la discontinuité et sens du chamarré*, dans *Mouvances et Jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, Actes du Colloque International, Limoges, 21-23 novembre 2002, éd. par Milena Mikhaïlova, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia » 55, 2005, p. 117-34.
- Vincensini 2017 = Jean-Jacques Vincensini, *Un nouveau manuscrit complet de Mélusine ou La noble histoire de Lusignan de Jean d'Arras (regard sur les catalogues de ventes et les inventaires de bibliothèques)*, « Romania » 135 (2017), p. 194-205.
- Vitelli 1900 = Camillo Vitelli, *Index codicum latinorum qui Pisis in bibliothecis Conventus Sanctae Catherinae et universitatis adservantur*, « Studi italiani di filologia classica » 8, 1900.
- Wacker 1916 = Gertrud G. Wacker, *Über das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache im Altfranzösischen (Beiträge zur Geschichte der romanischen Sprachen und Literaturen, herausgegeben von Prof. Dr Max Friedrich Mann, XI)*, Halle, Niemeyer, 1916.
- Wadding 1733 = Luca Wadding, *Annales Minorum*, Roma, Rochi Bernabò, vol. VII, 1733.
- Wadding 1773 = Luke Wadding, *Annales Minorum*, Roma, Rochi Bernabò, vol. VII, 1773.
- White-Le Goff 2008 = Myriam White-Le Goff, *Envoûtante Mélusine*, Paris, Klincksieck, coll. « Les grandes figures du Moyen Âge » 1, 2008.
- Yule 1866 = Henri Yule, *Cathay and the way thither*, London, Hakluyt Society, vol. II, 1866.
- Zaccarello 2017 = Michelangelo Zaccarello, *L'edizione critica del testo letterario. Primo corso di filologia italiana*, Firenze, Le Monnier Università, 2017.
- Zaganelli 1997 = Gioia Zaganelli, *L'Oriente incognito medievale. Enciclopedie, romanzi di Alessandro, teratologie*, Soveria Mannelli, Rubbettino, coll. « Medioevo romanzo e orientale. Studi » 10, 1997.
- Zaganelli 2000 = Gioia Zaganelli, *La lettera del Prete Gianni*, Milano-Trento, Luni, coll. « Biblioteca Medievale » 79, 2000.
- Zilio-Grandi = *Il viaggio notturno e l'ascensione del Profeta nel racconto di Ibn 'Abbas*, a c. di Ida Zilio-Grandi, Torino, Einaudi, coll. « Nuova Universale Einaudi », 2010.
- Zinelli 2007 = Fabio Zinelli, *Sur les traces de l'atelier des chansonniers occitans IK : le manuscrit de Vérone, Biblioteca Capitolare, DVIII et la tradition méditerranéenne du Livres dou Tresor*, « Medioevo Romanzo » 31 (2007), p. 7-69.
- Zinelli 2016 = Fabio Zinelli, *Espaces franco-italiens : les italianismes du français médiéval*, dans *La régionalité lexicale au Moyen Âge*, éd. par Martin Glessgen et David Trotter, Strasbourg, ELiPhi, 2016, p. 207-68.

- Zink 1982 = Michel Zink, *Le roman d'Apollonius de Tyr*, Paris, UGE, 1982.
- Zink 1989 = Gaston Zink, *Morphologie du français médiéval*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Linguistique nouvelle », 1989.
- Zink 1990 = Gaston Zink, *Le moyen français (XIV^e et XV^e siècles)*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? » 1086, 1990.
- Zumthor 1993 = Paul Zumthor, *La mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1993.

Jean le Long et la traduction du *Liber peregrinationis* de Riccold de Monte di Croce

Résumé

En 1351 le moine bénédictin Jean le Long d'Ypres, abbé de Saint-Bertin en Saint-Omer, a traduit du latin en français six œuvres concernant les voyages et la connaissance de l'Orient (Hayton, Odorico da Pordenone, Wilhelm von Boldensele, *Lettres de Togon Temür, De statu*). Nous avons choisi d'étudier et d'éditer la traduction du *Liber peregrinationis* de Riccold de Monte di Croce, frère dominicain de Florence qui a visité la Terre Sainte, la Turquie, l'Arménie et a vécu à Bagdad entre 1288 et 1300. Dans la première partie nous avons étudié le texte latin, sa diffusion manuscrite et sa réception, ainsi que les deux traductions italiennes du 14^e s. Ensuite, le texte français a retenu notre attention. La traduction a été transmise par six manuscrits et un imprimé, qui conservent également les autres cinq traductions de Jean le Long. L'étude des questions textuelles et de la diffusion manuscrite montrent deux voies de diffusion : l'une qui semble avoir circulé parmi la bourgeoisie picarde, l'autre qui a intéressé la haute aristocratie française (Jean sans Peur, Jean de Berry, Charles d'Orléans ; l'un de ces manuscrits contient en outre le *Roman de Mélusine* de Jean d'Arras). L'analyse linguistique, les questions traductologiques et l'étude du lexique (régionalismes, orientalismes et mots rares) de l'auteur montrent bien son travail de « mise en roman » de ces textes, opération qui semble annoncer le *Livre des merveilles* de Jean de Mandeville de 1356. Nous avons donc proposé l'édition critique du texte français avec la source latine en face, suivi par un appareil des variantes et un glossaire.

Mots-clés : Jean le Long d'Ypres ; Riccold de Monte di Croce ; Orient ; récit de voyage ; philologie romane ; édition critique ; moyen français ; philologie matérielle ; manuscrit ; *Roman de Mélusine* ; traductologie ; lexicologie ; régionalismes

Jean le Long and the translation of Riccold de Monte di Croce's *Liber peregrinationis*

Summary

In 1351 Jean le Long d'Ypres, abbot of Saint-Bertin in Saint-Omer, translated six works concerning the East and the knowledge of the Asiatic continent, namely of the Mongol Empire (Hayton, Odorico da Pordenone, Wilhelm von Boldensele, *Lettres de Togon Temür, De statu*). I studied and published the translation of Riccold de Monte di Croce's *Liber peregrinationis*. The Florentine Dominican friar travelled from the Holy Land to Turkey, Armenia and Bagdad (he lived there for ten years) between 1288 and 1300. In the first part, I have studied the Latin text, its manuscript tradition and his reception; I added a study on the two Italian translation made in the 14th century. In the second part, I have studied the French translation. Six manuscript and a 16th century print transmit the six Jean le Long's translation. The philological study and the manuscript tradition show two ways of circulation: one way concerning the Picard bourgeois, the other one concerning the French aristocrats (Jean the Fearless, Jean duke of Berry, Charles duke of Orleans; one of these manuscripts also contains Jean d'Arras' *Roman de Mélusine*). The linguistic analysis, the traductological and the lexicological study (regionalisms, orientalism and rare words) allow me to affirm that Jean le Long has "mis en roman" the six Latin texts, few years before the redaction of Jean de Mandeville's *Livre des merveilles* (1356). Finally, I prepared the critical edition of the Latin source and of its French translation, followed by a critical apparatus and a glossary.

Keywords : Jean le Long d'Ypres; Riccoldo da Monte di Croce; travel account; Roman philology; crucial edition; middle French; material philology; manuscript; *Roman de Mélusine*; traductology; lexicology; lexical regionalisms

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE – UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI VERONA

ÉCOLE DOCTORALE :

Intitulé de l'ED 1, Mondes anciens et médiévaux

Adresse de l'ED : Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Littérature française du Moyen Âge